CANADIAN LIBRARY ASSOCIATION
NEWSPAPER MICROFILMING PROJECT

TITLE - **L'ACADIEN**

MONCTON N B

DATE - W SW TW **1913 - 1926**

OWNER OF ORIGINAL -
UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK
ST JOSEPH'S UNIVERSITY

1A

1962

I A I B II A II B

CANADIAN LIBRARY ASSOCIATION

NEWSPAPER MICROFILMING PROJECT

TITLE - **L'ACADIEN**

MONCTON N B

DATE - W SW TW **1913 - 1926**

OWNER OF ORIGINAL -
UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK
ST JOSEPH'S UNIVERSITY

1A 1962

REEL 1

NOV.–

1913

VOL. I. NO. 1.

MONCTON, N.-B., 27 NOVEMBRE 1913.

DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

AU CANADA

Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00

AUX ETATS UNIS

Trois mois: 35c - Six Mois: 75c - Un an $1.50

VILLE DE MONCTON

Trois mois: 35c - Six mois: 75 - Un an: $1.25

A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AVIS AUX ABONNES

Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu: temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.

Les avis de decès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiees qu'a condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social:
600 rue Main

CE QUE SERA NOTRE JOURNAL

[illegible]

... des Français de ce pays ont tout à y gagner en se ralliant au parti libéral qui est débarrassé de l'influence néfaste des [illegible] aujourd'hui l'apanage du parti conservateur.

L[illegible] qui a fait la prospérité du beau pays que nous habitons [illegible] de toute notre confiance. Sir Wilfred Laurier, chef de l'Opposition, est par ses grandes qualités d'homme d'état, son prestige, [illegible] et son programme politique, de cent coudées supérieur à tous les [illegible] du parti tory.

Avec un tel chef, impossible de rester en arrière. Nous allons au combat avec confiance, car "l'avenir est à ceux qui luttent" c'est notre devise, et nous sommes assuré que le parti libéral remportera la victoire quand ces peureux de conservateurs se décideront d'en appeler au peuple.

En attendant notre journal exposera les différentes questions politiques du jour, se gardant bien de rester toujours dans les limites du vrai et de la justice.

LE GOUVERNEMENT BORDEN

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état actuel des choses dans le monde de la politique pour se rendre compte de l'insignifiance du gouvernement qui préside actuellement aux destinées du Canada.

M. Borden est un gentilhomme dans la force du mot, mais, le pauvre homme, il ne possède pas les qualités requises pour être chef de parti, surtout quand il s'agit d'un parti hybride comme celui qu'il préside aujourd'hui.

Trop honnête pour la clique qui l'entoure, notre premier ministre est, semble-t-il, complètement dégoûté de ses principaux lieutenants. Sa santé en a même souffert, tellement les siens lui ont été une source d'ennuis et de misère. Ce n'est certes pas par plaisir qu'il a dû, dernièrement, s'absenter de nouveau de la capitale pour aller chercher ailleurs un peu de repos et de paix. M. Borden est malade, et sa retraite, dans un avenir plutôt rapproché, ne serait pas une surprise pour plusieurs.

Pendant ce temps-là, les autres ministres, au moins les principaux, tirent leurs ficelles à qui mieux, en vue de remplacer le chef, et c'est à qui d'entre eux réussira à déposer son honorable fessier dans le fauteuil du premier ministre. La scène tourne au comique et l'avenir nous dira qui l'emportera.

Et le pays, lui, attend toujours si le ministère ne se décidera pas un beau jour à remplir ses promesses. Mais comment peut-on s'attendre à pareil événement avec des hommes de la trempe d'un Bob Rogers, justement surnommé par un confrère Rogers la Honte; avec un Nantel qui a toute l'allure d'une bonne vieille femme de ménage; avec un Hazen qui se tient pincé comme une jeune demoiselle, mais qui n'a pas le courage de se mettre sérieusement à l'œuvre; avec un cabinet, enfin, composé de gens qui n'ont donné jusqu'à date aucune preuve d'habileté dans l'administration du pays.

Le gouvernement Borden est loin d'être populaire. Nous en avons une preuve des plus évidentes dans le fait que des centaines, des milliers de ses partisans l'abandonnent pour se rallier au parti libéral. Et ils ne s'en cachent pas. Ils ont honte de leur parti. Et qui pourrait les en blâmer? Pour un nouveau gouvernement, son impopularité est unique dans l'histoire du Canada.

Le gouvernement Borden n'a pas su s'emparer de la confiance du public et ce dernier n'attend qu'une occasion favorable pour le lui prouver. S'il y avait une élection générale cet automne, le parti tory subirait une défaite comme jamais parti politique n'a subi.

On dit qu'il y aura tout prochainement des changements importants dans le cabinet; certains journaux du ministère ont même été jusqu'à nommer les successeurs probables de tel ou tels ministres dépourvus de toute influence. La chose est très probable. Mais aujourd'hui il est trop tard, le public est dégoûté de la politique conservatrice, et ce n'est pas l'entrée dans le ministère de quelques nouveaux ministres qui va changer l'opinion.

Le Gouvernement Fédéral et le Port de St-Jean

Le tout n'est pas de promettre, il s'agit aussi de savoir tenir. Le gouvernement fédéral l'apprendra sans doute à ses dépens au Nouveau-Brunswick.

On se souvient avec quel renfort de publicité les partisans tories avaient annoncé, quelques mois après la victoire de M. Borden, qu'il allait refaire le port de St-Jean et y multiplier les travaux. De fait, on annonçait que ce port d'hiver allait devenir le terminus des meilleurs bateaux canadiens de la malle.

La population intéressée battit des mains, mais les mois se sont passés et les événements n'ont malheureusement pas justifié d'aussi beaux espoirs.

A l'occasion de la visite, à St-Jean, des honorables MM. Hazen et Rogers, le "St. John Globe" rappelle toutes les belles promesses faites par le gouvernement et somme les ministres d'expliquer pourquoi des travaux qui devraient être terminés depuis plusieurs mois sont encore à l'état latent.

"Comme cela est l'affaire du gouvernement, dit le confrère, on voudra bien sans doute nous dire pourquoi un travail qui, complété, aurait mis St-Jean en position de profiter du traffic qui s'offre à lui, n'est pas encore terminé. Avec cette explication il n'est pas déplacé d'espérer qu'on nous donnera l'assurance que ces travaux seront complétés au cours de la saison prochaine, et que même on les amplifiera. Le traffic qui frappe à notre porte l'exige impérieusement et si le gouvernement veut éviter la répétition annuelles d'incidents désagréables comme ceux des semaines dernières, ce travail de construction doit être hâté."

Le désappointment causé par l'hon. M. Rogers et ses collègues à la population de St-Jean prouve, une fois de plus, qu'après tous ces messieurs sont plus fort en promesses qu'en travaux et se soucient davantage de séduire les gens que de les satisfaire.

Effets de l'absence du tarif

Du "Telegraphe", de Quebec:—

Un confrère protectionniste annonce que la farine canadienne se vend $4.18 à Londres et $5.00 à Winnipeg. La nouvelle est probablement exacte. Il n'existe pas de droits sur la farine en Angleterre, tandis qu'il y en a au Canada.

Etudions toujours la politique du jour.

Les Ecoles Bilingues

Ottawa, 26.—Dans une paroisse du comté de Glengarry, une forte pression est faite sur les commissaires d'écoles pour renvoyer deux institutrices, parce qu'elles enseignent trop le français.

Comme on le voit, les ennemis du français se montrent partout et la lutte est générale et plus terrible que jamais.

Heureusement, la cause des écoles bilingues gagne du terrain dans l'opinion publique, chez tous les hommes sincères et sans préjugés, à quelque race qu'ils apartiennent.

On rapporte de Vankleek Hill que, mercredi dernier, lorsque l'inspecteur protestant est arrivé pour visiter les écoles, il n'y a trové que les pensionnaires et les religieuses, les élèves externes, averties de cette visite, ne sont pas entrées en classe.

Le Transport des Malles

Ottawa, 22.—Les compagnies de chemins de fer canadiennes demandent que leur subside annuel pour le transport des malles soit haussé de deux millions à six millions, après que le service des colis-postaux sera inauguré.

Une conférence de tout le jour a été tenu hier à ce sujet et ne fut pas terminée. Des négociations auront lieu la semaine prochaine.

Le Grand Tronc et le Canadien-Nord étaient représentés, mais le Pacifique Canadien ne l'était pas à cause du caractère spéciale de cette compagnie à cette occasion.

La question de compensation pour le transport des malles par terre et par mer est étudiée sérieusement par l'hon. M. Pelletier, qui tent d'établir une base moyenne satisfaisante de paiement aux compagnies.

L'Armée Anglaise

Londres, 24.—Le premier ministre Asquith recevra une délégation qui lui proposera d'augmenter le salaire des soldats, et de leur accorder certains privilèges propres à stimuler leur enthousiasme.

Le système d'enrolment volontaire est considéré par plusieurs, comme ayant fait fiasco depuis le début.

Le vicomte haldane, Haut Lord Chancelier, s'est plaint de ce que la jeunesse se plait au "football", au golf, et tout récemment au Tango, plutôt que d'être attirée vers le service qui fera d'elle le soutien de son pays.

Tué Raide par un Cheval

Ottawa, 25.—W. J. Kerr citoyen éminent de Woodroff, vient de perdre son jeune fils, âgé de douze ans. Le jeune homme a été tué samedi après-midi par une ruade d'un cheval.

Le cheval pris peur comme l'enfant en descendait, et l'animal entraîna à travers champs, son jeune cavalier dont le pied était resté emprisonné dans l'étrier. Le cheval fit plusieurs courses, trainant à son côté l'enfant.

Lorsqu'on parvint à arrêter le cheval l'enfant était mort.

M. W. J. Kerr, qui est secrétaire de l'association des producteurs de légumes d'Ontario, a été averti par téléphone, à Toronto, où il présidait la convention de l'association.

Contre la sensibilité des pieds—Prendre des bains de pieds dans une eau où l'on aura fait dissoudre de l'alun.

Un Village de Québec Détruit par un Incendie

Cent-cinquante maisons et dépendances rasées par les flammes et environ 60 familles jetées sur le pavé.

Ste Marie de la Beauce, 22.—Une conflagration a semé, la nuit dernière, la ruine et la désolation dans notre village. Le feu s'est déclaré vers 10.30 heures, hier soir, dans un entrepôt attenant au magasin de M. Turmel, sur le grand chemin public qui longe la rivière Chaudière et a étendu ses ravages sur les deux côtés de cette route publique, jusqu'au moulin de la Québec and St Maurice Co. où cent cinquante bâtisse, comprenant des maisons et des dépendances, ont été détruites de fond en comble. Cinquante à soixante familles ont été jetés sur le pavé. La plupart des sinistrés ont pu sauver une partie de leur mobilier. Les pertes se chiffrent à près d'un demi-million.

C'est l'un des plus grands malheurs de l'histoire de notre village.

C'est dans des balles de thé que le feu a pris naissance, dans un entrepot situé près de la rivière Chaudière, not loin du magasin de M. Turmel marchand-général.

Les flammes prirent dès le début des proportions menaçantes. Comme une trainée de poudre, elles embrasèrent en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le magasin de M. Turmel et plusieurs maisons des deux côtés du chemin public qui leur donnèrent une telle vigueur que tous les efforts pour circonscrire l'élément destructeur furent vains. Le feu se transportait de bâtisse en bâtisse avec une ardeur terrifiante qui fit craindre un instant la destruction du village tout entier.

L'aide de la brigade du feu de Lévis fut aussitôt demandé et les pompiers arrivèrent par convoi spécial à 3 heures du matin. Sans perdre de temps, ils engagèrent la lutte pour maitriser le feu qui, ont le conçoit, avait pris alors des proportions telles qu'on estimait que tout le village allait y passer.

Le travail des pompiers dans ces circonstance a été des plus ardus mais couronné de succès. A 5.30 heures ce matin, la dernière construction incendiée s'éteignait après que le feu eut tout rasé les deux côtés du grand chemin sur une étendue de plusieurs arpents.

On conçoit quelle commotion ce malheur a produit sur la population du village de Ste-Marie.

A la découverte du feu qui, comme nous l'avons dit, pris dès son origine une ardeur terrifiante, le tocsin appela sur les lieux la population du village. Les villageois, que la lueur sinistre dont le firmament était couvert avait mis sur pied, accoururent de tous les coins de la paroisse pour organiser une brigade volontaire qui entreprit avec un dévouement digne de tous éloges de maîtriser la conflagration. Ces bonnes gens luttèrent vaillamment pendant quelque temps mais le peu de moyens à leur disposition ne donnerent pas grande efficacité à leur travail. On allait chercher par seaux, à la file indienne, l'eau de la rivière Chaudière. Ce système primitif ne donnant aucun résultat, la municipalité décida de demander l'aide du dehors. Le maire Garant demanda du secours à Lévis.

LES PERTES

La plupart des constructions détruites sont des résidences privés avec leurs dépendances, mais la liste comprend aussi plusieurs établissements commerciaux comme le magasin de M. Turmel, où le feu prit origine, celui de M. Poulin, l'établissement de MM. Allard & Cie, l'Hôtel Paradis, l'établissement de M. Poulin, sellier. Quelques dépendances renfermaient d'abondantes récoltes, des matériaux de fermes et autres effets de valeur. Les pertes sont estimés à un demi-million ($500,000).

Une Histoire Intéressante

A lire pendant les longues soirées de l'hiver

Amis lecteurs. Il nous fait plaisir de pouvoir vous offrir un régal en fait d'agréable passe temps. Le roman acadien "Jacques et Marie", dont l'"Acadien" commence aujourd'hui la publication, est une histoire des plus intéressantes.

Plusieurs ont déjà entendu parler de ce livre, d'autre l'ont lu; mais tout le monde veut le lire ou le relire.

Comme tout commencement d'histoire, les premières pages servent d'entrée en manière, d'explications, etc. Mais l'intérêt ne saurait tarder à se manifester.

Dans "Jacques et Marie" nous n'avons pas seulement un bon roman chrétien, mais, en plus, nous y trouvons des choses très intéressantes et très instructives sur l'Acadie.

Pendant les longues soirées d'hiver, on ne saurait faire mieux, dans nos familles acadiennes, que de lire, en famille, cette histoire qui durera assez longtemps et qui ne manquera pas d'intéresser tout le monde: enfants, jeunes gens, grandes personnes, vieillards.

S'il vous arrivait de manquer un numéro, écrivez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer, car cette histoire est vraiment trop belle pour en passer, même un tout petit bout.

Nous conseillons à nos lecteurs de sauver les numéros de l'"Acadien" contenant "Jacques et Marie", car ce livre n'est plus en vente, il n'y en a plus. Ce sera une collection précieuse plus tard.

D'après les statistiques officielles de 1913, la récolte du blé est, cette année, pour la Russie de 983,200,000 boisseaux, les Etats-Unis 728,000,000, les Indes 358,280,000, la France 320,000,000, le Canada 216,000,000, l'Autriche-Hongrie 215,000,000, l'Italie 200,000,000, l'Argentine 200,000,000, l'Allemagne 148,000,000, l'Espagne 112,000,000, etc.

Le Canada arrive cinquième dans la production mondiale du blé, avec une augmentation de 16,000,000 boisseaux sur la récolte de l'année dernière. Il continue à précéder les devants sur l'Argentine, progrès qu'il avait déjà commencé en 1912.

De tous les pays que nous venons de mentionner, il n'y a que la Russie, le Canada, l'Allemagne et l'Espagne qui ont vu leur récolte de blé s'augmenter en 1913.

Feu l'Abbé Azade Trudel

Curé d'Inkerman, Gloucester

[illegible] samedi [illegible] l'abbé Azade Trudel [illegible] semaines avant sa mort [illegible] chez sa sœur [illegible] M. Camille Trudel et Mme veuve Jean Gallant [illegible] son neveu l'abbé [illegible] curé de Lamèque [illegible] efforts [illegible] Maître.

Les funérailles eurent lieu à Shippagan, le 13 novembre. Le service fut chanté par M. le curé Alt. Trudel, de Lamèque. Mgr Barry assistait au chœur [illegible] l'oraison funèbre fut prêchée par M. le curé [illegible] de Grand Anse.

Feu l'abbé A. Trudel était natif de St Grégoire de Nicolet, P. Q. Il fut ordonné prêtre à Charlottetown, I. P. E. Après avoir été curé à Hope River et Egmont Bay, dans ce diocèse, il entra dans Chatham et fut nommé curé d'Inkerman, où il exerça le ministère pendant 26 ans.

Que son âme repose en paix.

La Sainte Cécile à l'Université du collège Saint-Joseph

Vu les préparatifs des noces d'or de l'Université du Collège Saint-Joseph, qui, assure-t-on, surpasseront en éclat et en grandeur tout ce qui s'est vu en ce genre jusqu'ici, les autorités du Collège ont jugé bon d'interrompre, pour cette année, les séances publiques annuelles de la mi-novembre. Cependant les membres de la Société Sainte-Cécile n'ont pas voulu laisser leur fête patronale passer complètement inaperçue. Sous l'inspiration de leur dévoué et habile directeur, le révérend père A. T. Bourque, C. S. C., professeur de musique à l'Université, ils ont exécuté dimanche le lendemain de leur fête le programme suivant:

Scène dramatique et Opéra bouffe.

1 Ouverture ... Jubilé fanfare
2 Déclamation ... La chasse au désert ... T. Martin
3 Marche chantée. Ronde de lutins ... Fanfare
4 Orchestre ... Elite d'opéra. S. Ste Cécile
5 Scène dramatique. "In Manu Dei" MM. L. McGuire, S. Murray
6 Orchestre ... Pot-pourri ... S. Ste Cécile
7 Déclamation ... O mère, je vous aime tant ... E. Boucher
8 Un ami sans gêne ... Opéra bouffe
Pancrace ... C. Richard
Pamphile ... V. LeBlanc
Annibal ... A. Gaudet
Concierge ... N. McLaughlin
Commissaire ... J. B. Nowlan
9 Ave Maris Stella

Ce programme fut rendu avec beaucoup d'art et d'habileté, à la grande satisfaction de toute l'assistance composée du personnel [illegible] des élèves de l'Université, des révérendes Sœurs et les Demoiselles du Couvent [illegible] quelque cinquante personnes des environs.

La partie musicale de la soirée était sous la direction du révérend A. T. Bourque, C. S. C., et la partie dramatique [illegible] révérend père [illegible] A tout deux revient en [illegible] éclatant de la petite [illegible]

Ovilaire Aucoin, Sec. [illegible]

UN BON EXEMPLE

Institutrice.—Quand une chose arrive en même temps qu'une autre, on dit qu'il y a "coïncidence". Qui peut me donner un exemple?

Toto.—Moi madame! Papa et maman se sont mariés le même jour, ça c'en est une belle coïncidence!

AU COIN DU FEU

Envers les Enfants

Ici encore, dévouement et patience! Toutes les mères sont pleines de tendresse pour leurs enfants au berceau, mais quand ils grandissent et qu'ils deviennent turbulents, bavards, indociles, que de mère dont le caractère s'aigrit et la patience se lasse! Ce sont alors de perpétuelles gronderies, et bientot des injures et des voies de tait.

C'est surtout sous ce rapport qu'il est regrettable que les ménagères ne sachent pas le premier mot de la bonne méthode d'éducation des enfants. Que de chagrins elles s'épargneraient et combien ces pauvres petits deviendraient plus sages, plus supportables, tout en souffrant eux-mêmes beaucoup moins!

La raison ne dit-elle pas qu'en jetant de l'huile sur le feu on aggrave le mal? Est-ce en brutalisant un enfant qu'on lui apprendra la douceur? "Je lui répète vingt fois la même chose dans un jour" dit une mère transportée de fureur.—C'est justement pour cela qu'il ne vous écoute pas, c'est au moins quinze fois trop. "Vas-tu te taire?" crie une autre en frappant son enfant à tour de bras. Et elle ne voit pas que le malheureux sous l'empire de la douleu, ne peut s'empêcher de crier de plus en plus fort. Au lieu de corriger un enfant par ces procédés violents, on ne fait que l'abrutir.

Réfléchissez donc un peu. Ce pe-en peut-il s'il est espiègle, bavard, remuant, tapageur? C'est dans sa nature, c'est conséquence de son âge, et aussi de sa bonne santé. Voulez-vous qu'il tombe malade pour devenir silencieux et morose? Prenez patience, voilà tout, il n'y a pas d'autre remède. Tout cela passera avec le temps.

Vous avancerez beaucoup son amélioration morale en étant vous-mêm calme et paisible, en évitant de bavarder et de criailler. Votre bon Votre bon exemple réussira mieux que toutes les colères. Ne voyez-vous pas d'ailleurs que quand vous ne faites que vous plaindre, on ne prête plus aucune attention à vos paroles? Ne comprenez-vous pas que si vous injuriez et si vous battez votre enfant, vous le ferez devenir querelleur et insolent? Encore une fois, faites tout le contraire: prenez-le par la douceur, habituez-le à être patient, jovial, doux et soumis, à ne pas se plaindre ni bouder; donnez-lui quelquefois une petite récompense pour l'encourager.

Nous reconnaissons du reste qu'il faut de temps en temps une correction sérieuse, lorsque, par exemple, la faute est grave et récidives. Ne jamais vouloir corriger un enfant, c'est un abus qui n'est pas moindre que le premier; mais faites comprendre à ce petit être que c'est à regret que vous le punissez sévèrement, parce qu'il vous y oblige, et que vous le faites pour son bien.

Hâtons-nous d'ajouter que le grand moyen de succès dans l'éducation familiale, c'est l'esprit religieux. Qu'une mère dise souvent à ses enfants que Dieu les vois, qu'il lit jusqu'au fond de leur cœur et saura bien les punir un jour s'ils font mal, tandis qu'il les comblera de ses faveurs s'ils font bien. Habituez-les à toujours obéir à leur conscience. Chaque jour faites les prier matin et soir, avant et après les repas; conduisez les souvent à l'église; inspirez-leur une tendre dévotion à la sainte Vierge. Dites-leur que le plus grand malheur qui puisse arriver, c'est d'offenser Dieu et apprenez-leur à agir en toutes choses d'après les maximes du saint Evangile. Enfin, donnez-leur constamment l'exemple de toutes les vertus, surtout de la bonté, de la résignation, de la piété, et vous verrez que cette éducation douce et chrétienne forme des enfants aimables et obéissants tandis qu'avec des cris et des grilles on n'a que des gamins méchants et intraitables.

La Bonne Hôtesse

Madame, furieuse.—Je te répète pour la millième fois que je ne consentirai jamais à recevoir ton ami Jacques, ici, à la campagne . . .

Monsieur.—Mais enfin, pourquoi?

Madame.—Pourquoi? . . . Mais parce qu'il est artiste, et comme tel, mal élevé . . . Un monsieur qui ne peut ouvrir la bouche sans immédiatement vous lancer des tas d'expression qui sont déplacées dans un salon convenable.

Monsieur.—Bah! Il faut être tolérant avec les artistes!

Madame.—C'est inutile d'insister; je ne veux pas entendre parler de tous ces peintres . . . et de ton ami Jacques en particulier . . . ces gens-là manquent trop d'éducation; ils s'habillent d'une façon excentrique, fument la pipe et s'enferment avec des femmes pour faire leurs tableaux . . . Quelle horreur! . . .

Monsieur.—Mais enfin Jacques . . notre ami Jacques? . . .

Madame, au comble de l'exaspération.—Il est comme les autres . . . et n'insiste pas, car tu me tapes sur les nerfs!

Monsieur.—Enfin, soit! Je vais écrire à Jacques que nous partons en voyage . . .

Madame.—Parfaitement!

Monsieur.—Afin qu'il aille décommander la broche . . .

Madame.—Quelle broche?

Monsieur.—La pareil à celle que tu as admirée quand nous étions, l'autre jour, tous les trois ensemble, Jacques voulait te l'offrir . . . Tu comprends bien que, puisque nous ne le recevons pas ici, on ne peut le laisser te faire ce cadeau! . . .

Madame, rêveuse.—C'est vrai, mais après tout, pourpuoi ne viendrait-il pas passer quelque jours avec nous? . . . quelques jours seulement; en somme, je puis bien faire ce sacrifice puisque sa présence t'est agréable.

Monsieur avec attendrissement.—Bonne petite femme chérie, comme tu es gentille!

Madame.—J'aime tant à te faire plaisir! . . . Allons, écris vite à notre ami Jacques que sa chambre est prête et que nous l'attendons impatiemment.

Cte J. B. de TAILLAC

SATISFAIT

—Je voudrais bien lire quelque chose de lumineux.

—Va dans la cave et lis ce qu'il y a sur le compteur à gaz.

Un "vieux garçon" vient de laisser une fortune de 45 millions. Ce qu'il a dû subir d'assauts de son vivant!

Commandements

Une femme spirituelle a rédigé les commandements suivants du jeune marié parfait.

Nous les soumettons à l'approbation de nos aimables lectrices:

1. Ne ramène pas d'amis à dîner sans m'avoir prévenue en temps utile.

2. N'oublie pas quand tu exprimes un désir, que je n'ai que deux mains et ne puis t'apporter à la fois tes pantoufles, tes cigares et de la bière.

3. Ne me répète pas tous le temps que ta mère faisait les choses bien mieux que moi.

4. Quand tu as envie d'aller au théâtre, n'aie pas l'audace de prétendre que c'est moi qui meurs d'envie d'aller y passer la soirée.

5. Ne reste pas trop tard hors du logis, daigne prendre quelquefois plaisir de rester avec moi.

6. Ne te promène pas de pièces en pièce quand tes chaussures ont de la boue, prends pitié des tapis.

7. Avertis-moi de mes défauts, mais aie une tendre indulgence pour mes manies.

8. Quand je fais une observation a la bonne, aie l'obligeance de ne pas lui adresser sur le champ des compliments sur sa bonne cuisine.

9. Evite, en défaisant tes habits, d'arracher les boutons. Tu gagnes une seconde en ôtant ton gilet, mais moi je perds une heure à la racommoder.

10. Si les gâteaux que j'ai faits pour toi manquent de légèreté, ne pousse pas la raillerie jusqu'à demander qu'on t'apporte une hache.

11. Quand je n'arrive pas à venir à bout de mes devoirs domestiques; mets de côté ta dignité et prête-moi une main secourable.

12. Tes chagrins, ou tes joies, fais-moi partager, et n'aie pas de secrets pour moi.

Un Jeu Vieux Comme le Monde

Madame Lejeune avais mis dans le grenier un barril de belle pommes parce qu'elles n'étaient pas assez mûres pour les manger et elle avait bien défendu d'y toucher à ses trois petits garçons âgés de cinq à onze ans.

Une journée de pluie elle monte au grenier pour prendre quelque chose dans une valise, elle trouve ses trois enfants entourés de quantité de pommes éparces. A son approche deux des petits garçons se rapprochent craintivement l'un de l'autre, mais le troisième qui est à plat-ventre sur le plancher, en train de manger tranquillement une pomme ne se dérange pas.

—Jacques, Henri, Guillaume, crie la mère, que faites-vous là? Et ces pommes? Ne vous avais-je pas défendu d'y toucher?

Oui maman, dit Jacques, l'aîné, mais nous faisant semblant de les manger, seulement, nous jouons au Paradis terrestre. Guillaume et moi nous sommes Adam et Eve, et Henri, là-bas à terre, est le serpent qui essaie de nous tenter, en nous faisant voir comment les pommes sont bonnes.

—Mais, dit la mère aussi sérieusement qu'elle à put, vous aussi tous les deux, vous en avez mangé, je vois les débris sur le plancher.

—Oh! oui, dit Guillaume, on a fait le serpent chacun son tour.

VIVE LA TERRE

Les Expositions et les Cultivateurs

C'était autrefois un vieux dicton, "qu'on en savait toujours assez pour faire de l'agriculture". On ne saurait trop protester contre cette vieille formule si commode à la paresse naturelle, mère de la routine.

Pour faire de l'agriculture, au contraire, on ne peut trop apprendre, on ne peut trop savoir, et il ne faut négliger aucun moyen de s'instruire.

Les expositions agricoles sont un moyen populaire, et un des meilleurs, pour instruire et former à l'art de bien cultiver la terre. Elles mettent l'instruction à la portée du pauvre comme du riche, et celui qui ne sait ni lire ni écrire peut y apprendre des choses que tous les savants du monde ne sauraient lui mettre dans la tête avec toutes leurs démonstrations scientifiques. Les Expositions, en effet, sont plus qu'un amusement et une récréation agréables; elles sont plus qu'un délassement bien mérité après les grands travaux de la moisson; elles ont même plus qu'un fort stimulant pour l'émulation des cultivateurs qui ont l'amour du métier avec un peu de fierté nationale et de l'ambition au cœur; elles sont, avant tout, — nous parlons des Expositions qui n'ont pas dégénéré en cirques et en foires de bas étages — elles doivent être une école d'instruction pratique pour ceux qui les visitent sérieusement, avec le désir d'en profiter.

Si les Expositions agricoles sont partout très utiles, elles le sont surtout dans un pays où le climat est rude, l'hiver long, les transports pénibles et coûteux, où par conséquent, les améliorations qui sont particulièrement difficiles à réaliser. C'est dire que ces concours agricoles sont chez nous un précieux avantage dont tous doivent tirer parti, les membres de nos Sociétés coopérati-[illegible], sont particulièrement.

Aussi c'est avec un véritable plaisir que nous constatons que les cultivateurs commencent à visiter plus volontiers ces grandes Expositions organisées pour leur profit et, en partie du moins, avec leur argent. A chaque nouveau concours, plus nombreux sont ceux qui vont étudier et remarquer les progrès accomplis dans les diverses branches de l'élevage et de l'agriculture proprement dite. Le beau choix des animaux de toute espèce, la qualité des légumes, des fruits, des grains qu'ils y voient exposés, les amènent naturellement à la conclusion que l'usage de meilleurs produits alimentaires concentrés pour les animaux, que l'emploi de nouveaux systèmes de culture et d'assolement, que de sérieux essais de fertilisants chimiques doivent s'introduire petit à petits dans les paroisses, par le moyen des cultivateurs les plus intelligents et les plus industrieux. Quelle bonne leçon de choses que celle-là! Tout le monde peut la comprendre.

Les machines pour travailler le sol, pour faire la coupe des foins et des grains, etc., étant devenues nécessaires à cause de la diminution croissante de la main d'œuvre et des prix exorbitants qu'elle demande, les constructeurs de machines agricoles, qui connaissent ces besoins nouveaux, rivalisent à qui mieux mieux pour perfectionner, simplifier le plus possible l'agencement et la conduite de leurs machines. Aux Expositions agricoles, les principales maisons tiennent leurs représentant les plus polis et les mieux stylés pour vous expliquer la mise en marche du moteur ou de la machine, l'usage des leviers et pédales de commande ou de réglage, la direction de l'attelage et de l'instrument. Ils vous feront connaître les moindres rouages du mécanisme, vous enseigneront comment poser adroitement les pièces de rechange, effectuer les petites réparations, reconnaître les cause des pannes et les remèdes à leur opposer, etc. L'importance de la section des machines mérite donc toute l'attention des cultivateurs sérieux. La visite de ce département, à elle seule, sera une ample compensation pour les sacrifices de temps et d'argent faits pour une excursion annuelle à l'Exposition agricole.

Allons donc tous à l'Exposition pour orienter la marche de nos intelligences dans la direction du progrès; nous entrerons ensuite plus résolument dans la route qui mène au terme ou nous aspirons, nous voulons dire l'amélioration de nos races d'animaux et de tous nos produits agricoles. Nous y apprendrons comment sur une terre mieux fumée, mieux égoutée, mieux travaillée, les récoltes de toute nature donne des rendements sensiblement plus élevés que sur les terres cultivées d'après les anciennes méthodes et avec les vieux instruments du bon vieux temps. La comparaison ne peut que nous faire du bien.

Ponr tout cultivateur qui veut étudier et s'instruire, l'argent dépensé pour un voyage à l'Exposition est de l'argent placé à un gros intérêt. Les Anglais et les Ecossais nous donnent en cela un exemple que nous pouvons suivre avec profit. Ceux qui ont voyagé pendant le temps des grandes Expositions de Toronto, de Guelph, de Winnipeg, de Regina, etc., savent combien nos voisins apprécient les avantages des Expositions. Tous les trains qui y mène sont remplis à demeure. Et ces braves cultivateurs, moins fiers que nous, ne craignent pas de paraître en public avec leurs chapeaux de paille et leurs habits de travail. On voit que tous ces gens-là savent qu'ils ne perdent ni leurs temps ni leur argent en se payant le luxe d'un voyage à l'Exposition.

COOPÉRATEUR.

Les Cultivateurs S'organisent.—Du "Globe", de Toronto:—Les téléphones ruraux établissent entre les cultivateurs des communications aussi rapides et aussi parfaites qu'entre les habitants des villes. Ils peuvent discuter librement et à toute heure les questions se rattachant à la coopération et peuvent prendre des arrangements à leur avantage mutuel, ce qu'ils ne pouvaient faire auparavant sans rencontrer des obstacles nombreux. La poste rurale leur fournit chaque jour la cote des denrées et autres informations qui les aident à transiger leurs affaires avec profit. Ces avantages rendront l'organisation possible dans bien des localités où elle n'aurait pu réussir à cause des conditions défavorables.

Les coopératives agricoles

L'idée de coopération pénètre dans nos compagnes, il faudrait être aveugle pour ne pas le constater. Outre la grande association des fabricants de beurre et de fromage, des associations fruitières ou avicoles, des coopératives de fabricants de sucre d'érable apparaissent de place en place. Le mouvement n'est pas général, mais il existe et se manifeste chaque jour plus puissant.

Malheureusement, si l'idée d'association fait du chemin, l'esprit d'association pénètre lentement chez nous. Ce qu'on cherche dans l'association, c'est un avantage personnel, rarement le bien de la communauté. Les associés veulent s'enrichir, non s'entr'aider. Le vieux levain normand qui nous fait cacher nos calculs et jalouser nos voisins subsiste encore chez nos paysans. Pour plusieurs, le profit semble avoir une saveur particulière si tous ne le partagent pas.

Et ainsi l'on prive souvent des avantages de la coopération toute une classe de cultivateurs, précisément ceux qui en ont le plus besoin, les cultivateurs pauvres.

Naturellement timide, ennemi des risques et des innovations, le petit cultivateur se contente presque toujours de faire ce que faisaient son père et son grand-père, et d'admirer, sans le pratiquer, ce que lui prêchent les conférenciers agricoles. D'ailleurs, les instruments perfectionnés, les animaux de race, les étables modernes, comment rêver de telles dépenses quand il peut à peine vivre sur son lopin de terre? Tandis que les riches améliorent leurs méthodes de cultures, cherchent à mieux vendre et à payer moins cher, il garde, lui, ses méthodes vieillies, ses petites récoltes et ses petits profit. L'on a vu, dans telle paroisse, tous les gros cultivateurs, une cinquantaine environ, organiser une coopérative pour acheter en commun à prix réduit, et laisser les pauvres payer gros prix chés les marchands de détail rendus plus exigeants par la désertion de leurs meilleures pratiques.

Et cependant ces petits cultivateurs, presque toujours économes et laborieux, attachés à la terre [illegible] pus à la vie pénible, méritent bien qu'on s'intéresse à leur sort. C'est chez eux, dans leurs familles nombreuses, qu'on peut recruter les meilleurs garçons de ferme et les colons les plus endurants, pourvu qu'ils ne se dégoutent pas de travailler une terre trop ingrate.

La classe des agriculteurs à l'aise a donc à remplir une tâche éminement sociale et patriotique. Que ceux-ci ne dédaignent pas des camarades moins fortunés, moins développés, mais éminemment capables de profiter d'une sage direction et d'un secours opportun. Ce qu'il faut faire c'est enseigner à cette partie de la population agricole les moyens de récolter davantage et de mieux vendre leurs produits. Souvent, il suffirait, pour donner une impulsion nouvelle à l'agriculture dans une paroisse, d'acheter en quantité des engrais chimiques ou naturels. Les cultivateurs pauvres n'oseront jamais faire venir par chars les engrais qui leur apporteraient l'aisance. C'est donc aux riches à les instruire, à les persuader, à s'associer à eux, à faire les démarches nécessaires et les premières dépenses.

Qu'ils leur indiquent les moyens d'augmenter et d'améliorer leurs produits, qu'ils leur apprennent à choisir et à varier leurs cultures, c'est beaucoup. Mais encore qu'ils leur offrent le moyen de vendre un prix raissonnable le peu qu'ils produisent.

Pour toutes les richesses

La fortune ne fait pas le bonheur, dit un proverbe vieux comme le monde, et que certaids trouvent, d'ailleurs, faux comme jeton; or voici pourtant un mortel que le sort avait comblé, qui vient de donner raison à cette formule.

M. John O'Brien, un archimillionaire de New York, disparaissait, il y a trois ans, et tout le monde croyait à suicide; or on vient de le retrouver à Van Buren, en Arkansas. Cet heureux de la fortune travaillait comme simple employé à la compagnie du chemin de fer du Missouri Paciffc, aux appointements modestes de 105 dollars par mois!

M. O'Brien a déclarer qu'être riche le dégoûtait, qu'il avait pris en horreur la société, le monde, le bridge, le poker, le golf et tous les plaisirs des riches, et il ajoutait qu'il ne donnerait pas sa position actuelle pour toutes les richesses du monde.

Combien de gens ne voudraient pas en dire autant!

Tortne Monstre—Au large de l'île Fire, dans la baie de New York, le capitaine R. Tapper, de la goélette "Gleaner", a capturé avec son équipe une tortue pesant 1,150 livres et âgée de neuf cents ans.

Elle a été vendue à l'enchère, $150.

Peaux de Renard—Le plus haut prix payé pour la peau d'un renard argenté a été $2,900. D'autres peaux ont été vendues $2,700 et $2,500.

Le prix moyen actuel est $200; cependant les plus belles peaux rapportent jusqu'à $1,200.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

Une Histoire d'Acadie

En 1710, Port Royale fut pris par les Anglais, qui le nommèrent Annapolii. C'était le centre de l'établissement le plus considérable des Français en Amérique, l'un des appuis importants de leur puissance et le point qui avait toujours le plus menacé les colonies britanniques.

En 1711, toute la presqu'île acadienne subit le sort de Port Royale; la France l'abandonna par le traité d'Utrecht.

Ce traité laissait une lattitude de deux ans aux anciens habitants pour disposer de leurs biens et rentrer dans les domaines de leur patrie; il ne spécifiait rien pour ceux qui voudrait rester sous les sceptre des nouveaux maîtres.

En 1714, Nicholson, gouverneur d'Annapolis, invita les Acadiens à prêter serment d'allégiance ou à quitter le pays dans l'espace d'un an. Beaucoup de ces pauvres gens croyaient que ce serment était d'une nature indissoluble, et qu'il y avait crime à le prêter à un souverain après l'avoir formuler pour un autre; ils étaient unanimes d'ailleurs, a ne faire cet acte solennel qu'après avoir reçu l'assurance que leurs services ne seraient jamais requis contre la France. Ils demandèrent donc la permission de s'embarquer sur des vaisseaux de leur nation. Mais on leur repondit que, aux termes du traité, les vaisseaux français n'avaient pas le droit de mouiller dans leurs eaux. Ils se résignèrent à attendre les chances de l'avenir; pour le moment, ils n'osèrent par confier leur sort à des navires anglais; un vague pressentiment leur faisait déjà redouter quelque perfidie.

En 1719, pendant l'absence du colonel Philips qui avait succeder à Nicholson, son lieutenant trouva le moyen, soit par violence, soit par ruse, de faire prêter le serment à un assez grand nombre des habitants de la ville et du voisinage. Le gouverneur étant de retour, ils allèrent se plaindre amèrement à lui de l'acte de son subalterne. Philips les calma et les assura que s'ils prêtaient le serment, on ne les obligerait jamais à porter les armes contre la France. Sur cette promesse, 880 hommes, qui devaient former la portion la plus influente de la population de la péninsule, jurèrent fidélité au roi George 1er.

Depuis lors jusqu'en 1744, les Acadiens, retirés dans leurs foyers, s'occupèrent sans inquiétude de la culture de leurs terres, s'habituant à un état de neutralité que tous, Anglais et Français semblaient leur confirmer. On les nommait (les neutres).

En 1744, la politique Europienne ayant entraîné de nouveau l'Angleterre et la France sur le champs de bataille. l'Acadie devint un des principaux théatres de la guerre en Amérique. Les flottes des deux nations vinrent se heurter sur ses côtes. Le siège de Louisburg par les Anglais, celui d'Annapolis par les Français, occasionnèrent, au milieu des populations Acadiennes des rencontres fréquentes de corps armés qui ne manquèrent pas d'y jeter la perturbation. Un des plus brillants faits d'armes de cette guerre de quatre ans eut lieu à Grand-Pré même, sur le bassin des Mines, le bourg le plus considérable et le plus tranquille des neutres. C'était une singulière situation pour ces habitants que celle de voir, du seuil de leurs chaumières, des Anglais et des Français répandre leur sang dans ces combats acharnés. Pendant le désordre de la mêlée, quand ils entendaient la voix de leurs anciens compatriotes les appeler dans l'agonie ou les narguer dans le triomphe, quelle lutte terrible devaient se livrer en eux le sentiment de la nature et celui de la foi jurée! Comme ils étaient les seuls dans cette partie du continent qui eussent des greniers bien remplis et des troupeaux abondants, les vainqueurs et les vaincus, les citoyens de jadis et les nouveaux maîtres, vinrent s'approviser chez-eux. L'escadre du Duc d'Anville, jettée par contretemps dans la rade de Chebucto, était ravagée par la pesté: des commissaires vinrent demander des aliments frais pour les équipages décimés aux Mines, à Cobequid et à Chignectou. On leur en donna: c'était pour des Français expirants qu'on leur tendait la main, et rien dans leur nouveau biens politiques ne leur défendait cet acte d'humanité.

Pendant ces évènements, il est naturel de croire que les sollicitations de la part des soldats et des agents de la France, pour persuader aux Acadiens de se soustraire à l'autorité des conquérants, furent fréquentes et vives. Mais aucun fait sérieux n'a prouvé qu'elles aient réussi a faire commettre un acte de trahison à ces âmes loyales, pour qui la parole d'honneur valait un serment. Au contraire, les propos malveillants que les Canadiens leur jetaient en toute occasion, les provisions que leur arrachait de force le corps expéditionnaire de M. de Villiers et la captivité de plusieurs habitants de Grand Pré, entre autre le vieux notaire LeBlanc, qui fut retenu pendant quatre ans à Louisbourg, comme citoyen Anglais, prouve leur fidèlité à la Grande-Bretagne. D'un autre côté, il est évident que les Anglais leur reconnaissaient bien le caractère de neutres, puisqu'ils ne leur demandèrent aucuns services militaire durant toute cette guerre.

En 1748 fut signé la paix d'Aix-la-Chapelle. En Amérique, les belligérants rentrèrent dans leurs anciennes possessions, mais comme ces possessions avaient des limites fort incertaines, une des stipulations du traité de paix laisait à une Commission le soin de les définir: nouveau nœud gordien resté entre les deux peuples, pour amuser, pendant quelque temps, la fine diplomatie mais qu'il fallait bien trancher.

Le peu de connaissance que l'on avait de ces contrées, lors des traités antérieures, avait laissé tant de vague dans les termes de ces pièces publiques, que chaque nation prétendait bien en fin de compte, posséder la moitié de ce que l'autre réclamait. Le Conseil des arbites n'était pas encore nommé que déjà les gouverneurs s'empressaient d'occuper tout ce qui paraissait leur convenir, et de fonder des établissements solides là où il n'avaient fait que passer.

En Acadie, aussitôt la paix signée, un des premiers soins de Mascaren fut de forcer les habitants voisins du Golfe Saint Laurent à jurer foi et hommage à son souverain, daus les termes communs à tous les sujets Anglais. Puis, il chassa le curé de Grand-Pré, qu'il accusait d'exciter le peuple à la désertion et à la révolte.

Dans le même temps, les gouverneurs du Canada renouvelèrent leurs sollicitations auprès des Acadiens pour les décider à venir se fixer sur les côtes septentrionales de la Baie de Fundy, qu'ils prétendaient posseder ainsi que toute la rive sud du Golf St Laurent, jusqu'à l'île du Cap Breton. On offrait de mettre à leur disposition les subsides necessaires à ce déplacement, d'autres terres, des provisions et la protection du drapeau de France. Plusieurs familles se laisserent, des lors, entrainer par ces propositions; devant la nouvelle attitude du gouvernement britanique, on conçoit que de pareilles offres devaient être bien puissantes sur des coeurs restes aussi sincèrement français, malgré leurs nouveaux liens politiques. Il était évident aux yeux du plus grand nombre, que les Anglais n'entendaient plus leur laisser leurs droits et privilèges de neutres en face de la France menaçante et armée. Cet état anormal devenait de jour en jour plus insupportable pour les Anglais comme pour les Acadiens, surtout pour les habitants voisins du Canada et du Cap Breton.

Le parlement de la métropole venait de voter des sommes considérables pour favoriser la colonisation du pays par ses émigrants; et en 1740, Cornwallis débarqua dans le hâvre de Chibouctou, a la tête de 3790 hommes, à peu près tous mauvais sujets de Sa Majesté. Car pour hâter cette colonisation, le gouvernement ne tient guère a n'y implanter que des germes de vertu et d'honneur. On y déversa le trop plein des prisons. C'était un charmant voisinage à procurer aux honnêtes Acadiens que ces troupes de bandits! ils ne leur firent pas, pourtant, mauvais accueil. A peine avaient-ils appris leur arrivée qu'ils s'empressèrent auprès d'eux, offrant des provisions de toutes espèces, l'aide de leur travaille et de leur expérience.

Quelque temps après ce même Cornwallis lança une proclamation qui enjoignait à tous les habitants a venir faire acte de soumission au roi dans la formule ordinaire. On accordait une période de trois mois pour remplir cette obligation. A tous ceux qui obéiraient à l'ordonnance, on assurait la paisible possession de leurs terres et le libre exercise de leur religion et de leurs droits de citoyens anglais; les autres étaient ménacés de confiscation et d'exil.

(A Suivre)

Au Jour le Jour

Ne manquez pas de lire le feuilleton "Jacques et Marie". Il en vaut la peine.

Mlles [illegible] et Eva-elie Comeau, fille du Dr Comeau de Caraquet, sont en visite en ville depuis quelque semaines.

Les Dames Artisanes de Moncton ont donné une partie de Whist le 25 au soir, au profit des pauvres. Ce fut un beau succès.

Notre premier numéro a été quelque peu retardé par le surcroit d'ouvrage qu'occasionne toujours une nouvelle organisation.

Les libéraux de Moncton sont plus vivants et plus nombreux que jamais; ils n'attendent que l'occasion se présenter pour le prouver.

Nous prions nos amis de la ville de prendre note que notre bureau, 690 rue Main, sera ouvert de 7 à 8 heures tous les lundis, mercredis et samedis soirs, jusqu'à nouvel ordre.

L'autre soir l'on fêtait le 59e anniversaire de M. H. H. Warman, gérant de la compagnie Lounsbury. M. Warman est un habile gérant et l'on s'arrange toujours bien avec lui. Chez les Lounsbury on trouve les meilleurs marchandises et les meilleurs prix.

Le gouvernement Borden emplit emplit les poches, jusqu'à déborder, de certains chefs de l'Intercolonial à Moncton tandis que les pauvres pères de famille crevent de faim dans les usines. Attention aux prochaines élections.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Robert Gallant, de Bouctouche; Philias Melanson, de St-Paul; Ferd. Robidoux, de Shediac; Rév. Père Tessier, collège St. Joseph; Chs Hébert, Dupuis Corner; Arthur J. Gaudet, de St. Joseph; Rév. Père Cormier, de Dorchester; Adolph. Leger, Tilmon Léger et Adélard Gallant, du Barachois; Damien Goguen, de Cocagne.

M. Aimé P. Bourque, des bureaux de l'Intercolonial, est de retour d'un beau voyage dans l'Ouest canadien.

Si vous souffrez de rhumatisme, allez chez M. Ambroise Léger, épicier sur la rue Main, et demandez une bouteille des 7 Huiles. Vous ne perdrez pas votre temps.

Les froids commencent à se faire sentir. La première bordée de neige nous arrivait mercredi matin.

M. l'avocat Cahan, de Montréal, parlera devant le Club Canadien le 1er décembre prochain. Nous conseillons à nos compatriotes de joindre ce club. Il n'en coûte qu'une piastre par année. Cette institution est digne d'encouragement.

Les Libéraux de Moncton tiennent une assemblée enthousiaste

Ils organisent leurs forces en vue de la lutte prochaine

Vendredi dernier, dans ses nouveaux quartiers généraux, qui sont spacieux et des plus convenables, le Club Libéral des Moncton voyait ses membres se réunir dans le but de jeter les bases d'une organisation solide en vue des élections prochaines.

L'enthousiasme était dans les rangs et on se serait cru à la veille d'une élection. M. H. C. Charters présidait. Dans ses remarques d'ouverture il annonce le but de l'assemblée qui était de réorganiser le club. Il insista sur le droit que possède chaque membre à dire son mot. Chez les libéraux il n'y a pas de clique, tous ont les mêmes privilèges et les mêmes égards. M. le docteur Murray insista aussi sur ce point qui fait honneur au parti libéral.

L'espace nous manque pour rapporter au long tout ce qui s'est passé à cette assemblée. Nous ne donnerons qu'un court résumé du travail accompli.

Un comité de "nomination", composé de MM. George Cochrane, J.-O. Gallant, Frank Dennison, W. P. Jonah, E. L. Cormier, Hon. F. J. Sweeney, Dr. C. A. Murray, et Dr. C. T. Purdy se retira pour choisir les nouveaux officiers. De retour dans la grande salle, M. le président du comité lit son rapport, et l'assemblée, après quelques modifications, ratifia les noms suivant:

Président d'honneur: l'Hon. H. R. Emmerson.
Vice-Président d'honneur: l'Hon. Sénateur McSweeney.
Président: J. T. Hawke.
1er Vice-Président: H. C. Charters.
2ème Vice-Président: J. O. Gallant.
3ème Vice-Président: Hon. F. J. Sweeney.
Sec. Correspondant: W. H. Price.
Sec.-Archiviste: Clement Cormier.
Trésorier: A. E. McSweeney.
Comité exécutif: F. C. Dennison, Dr. C. T. Purdy, Ambroise Leger, J. T. Ryan, Capt R. C. Bacon, E. L. Cormier, F. C. Robinson, James Doyle, James Flanagan, W. C. Hunter, Z. G. Bourque, A. H. Jones, E. A. Fryers, P. A. Belliveau, G. H. Cochrane, M. B. Jones et W. O. Schwartz.

Syndics: Hon. C. W. Robinson, Camille Belliveau, B. E. Smith, C. A. Murray, et R. A. Frechette.

M. Hawke a demandé et a même insisté à se retiré vu sa position, en faveur de M. H. C. Cherters, mais ce dernier ne voulut pas entendre parler de la chose et l'assemble à l'unanimité insista auprès de M. Hrwkes qui, finalement accepta la position de président du club.

Ces résolutions importants et significatives furent adoptées au milieu d'un enthousiasme toujours grandissant. Elles se rapportait aux grandes questions politiques du jour et approuvaient l'attitude du parti libéral. L'assemblée se termina par des hourras pour Laurier, Emmerson et la victoire libérale qui s'adnonce dans un avenir rapproché.

DANS NOS PAROISSES

ADAMSVILLE, N. B.

La nouvelle qu'un nouveau journal devait être publié a Moncton prochainement a été reçue ici avec enthousiasme. L'"Acadien" sera le bienvenu à Adamsville, comme il le sera, sans aucun doute, dans toute l'Acadie.

Nous avons appris avec peine la mort de dame veuve Suzanne, épouse de feu Raphael Henri, survenue à Moncton le 17 novembre. Les restes mortels furent transportés ici où les funérailles eurent lieu le 19. M. et Mme Henri furent au nombre des premiers colons qui vinrent fonder Adamsville. Madame Henri demeurait à Moncton, chez son fils unique Pierre. Nos sympathies à la famille en deuil.

Dans la dernière élection municipale, la paroisse de Harcourt, dont Adamsville fait partie, a élu un conseiller français. Dans le bureau de votation no. 3, où la majorité des voteurs sont français, M. T. Arseneault a eu 68 voix sur 71; ce qui prouve que les Français ici ont mis le parti national avant le parti politique. Un des candidats battu dans cette élection se plaint de ce qu'il n'a eu que deux voix des libéraux, et c'est pour cette raison qu'il a perdu son élection. Ce qui montre que les libéraux content encore plus qu'on le pense dans notre paroisse.

Entre amis: Dis donc, mon cher, pourquoi as-tu voté conservateur dans la dernière élection féderale? Tuas pourtant toujours été libéral. Eh, ben! je te dirai; je veux me procurer un cheval et puisque je ne peux pas le payer, je veux le voler; et je ne veux pas qu'il soit dit qu'un libéral a volé un cheval.

EGMONT BAY, I. P. E.

La nouvelle qu'un nouveau journal acadien devait bientôt paraitre, a réjouit tous les cœurs, d'abord parce que l'Acadie n'aura jamais trop de bons journaux, et ensuite, parce que le propriétaire de ce nouveau joureal est un enfant de notre paroisse. Longue vie donc à l'"Acadien"!

Après les pluies d'automne qui ont été plus longues que d'habitude, nous avons une très belle température. Les froids commencent à se faire sentir. Les récoltes ont été beaucoup endommagées par les pluies.

M. Eloi Bernard est actuellement bien malade à l'hopital de Summerside.

Les travaux au pont du village des Abrams sont presque terminés. Ils font honneur à M. Edilbert Poirier, qui en était le contre-maitre et aux autres habiles ouvriers.

ST-ANTOINE, N. B.

Le clocher de l'église de St-Antoine qui était endommagée par la tempête du mois d'octobre, vient d'être réparé par M. Clovis Menzerolle et offre un beau coup d'œil.

M. Josephat Dionne photographe de Fitchburg, Mass, qui a passé l'été parmi ses parents ici, a parti mardi pour s'en retourner, il était accompagné de M. Albert Robichaud de Cocagne.

Les Institutrices préparent un régal pour les amis d'ici et des paroisses environnantes sous la forme d'une jolie Séance qui aura lieu dans la salle le 13 dec.

M. Edm. H. Léger acheté l'emplacement qu'anciennement appartenait à feu Mme Placide Allain et il prépare les fondations d'un gros magasin qui se bâtira au printemps.

M. Philip Melanson (forgeron) vient de bâtir une belle résidence, l'ancien emplacement de M. Olivier Robichaud.

M. P. H. Leger se prépare aussi pour bâtir au printemps.

Parmi ceux qui ont assisté à la partie de "Whist" à Notre-Dame le 21 donné par Mme Charles Bourgeois étaient les Demoiselles Thérèse Melanson, Lorette Langis, Hélène et Joséphine Leger et les Messieurs Jos. Honoré et Eric Leger et J. B. LeBlanc. Melle Langis à remporté le 1ier prix pour dames et Mlle H. Léger, le prix de Consolation.

En Nouveau-Brunswick. --- Les deux-tiers de la superficie du Nouveau-Brunswick sont en forêt. Cette province possède 227,145 bêtes à cornes, 60,829 chevaux, 150,760 moutons et 91,360 pores.

Pour détruire les rats, souris, mulots.---Verser dans leurs trous un peu de sulfure de carbone et boucher aussitôt avec und poignée de plâtre ou de mortier. Les vapeurs de sulfures, plus lourdes que l'air, descendent et vont asphyxier les rats au fond des trous. Mais cette substance est très inflammable et il ne faut en approcher aucune lumière.

Pour se débarrasser des verrues--- Il suffit de toucher les verrues, matin et soir, pendant quelques jours avec un crayon au nitrate d'argent.

Pour conserver les fleurs fraiches-- Il suffit de mettre quelques morceaux de charbon de bois dans l'eau où elles trempent.

Pour retablir les couleurs altérés sul les étoffes par les acides incolores, vinaigre, citron, orange, etc., il suffit de mouiller la tache avec de l'alcali volatil ou amoniaque liquide étendu d'eau, jusqu'à ce que la couleur soit rétabli; puis avant de sécher, lavez et frottez avec un linge fin. Si l'altération provient des fruits rouges, il faut commencer par laver avec de l'eau.

Pour effacer les taches brunes faites par les œufs cuits sur l'argenterie, il faut frotter les parties atteintes avec de la suie; ou bien faire bouillir les pièces d'argenterie dans de l'eau et de la cendre fine et les rincer ensuite dans une eau tiède.

Pour remettre a neuf les étoffes dans une eau où l'on aura fait bouillir des feuilles de lierre; et répasser humide.

Contre l'insomnie.---Remède expérimenté: faites bouillir dans un demi litre d'eau trois laitues bien lavées. Quand elles sont en bouillie, passez au tamis et recueillez le jus que vous sucrez. Il suffiit d'absorber un demi verre de ce liquide, en se couchant, pour dormir taranquillement.

Le Grenier du Canada

Winnipeg, 24—Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé aujourd'hui que la récolte des grains sera évaluée à $110,000,000 dont $71,000,000 de blé, $25,000,000 d'avoine. La production totale a été de 243,000,000 minots, dont 112,360,000 minots de blé, 110,210,009 minots d'avoine et 9,279,0:0 minots d'orge.

L'Election dans Lanark-Sud

Toronto, 20.—L'élection de Lanark-Sud, retardée par le gouvernement depuis huit mois, aura lieu sous peu, et trois candidats se feront la lutte: le docteur Hanna, conservateur; le colonel Balderson, conservateur-indépendant; Artour Hawkes, candidat opposé à la marine Borden.

M. Hawkes se présente comme indépendant et son programme est "Canada d'abord et politique de bon sens."

Notre prochain numéro contiendre des articles que tout le monde vondra lire

A NOS AMIS

Voici le premier numéro de l'Acadien. Il est bien modeste, comme tout nouveau-né, mais il promet beaucoup.

Vous êtes cordialement invité à vous y abonner. Vous pouvez consulter nos prix et nos conditions; à droite et à gauche de l'en-tête, en première page.

Nous prenons dès le débnt la méthode pratique pour vous et pour nous, de ne fournir le journal qu'à ceux qui en auront payé l'abonnement d'avance. Un mois avant l'expiration de votre abonnement vous serez averti qu'à moins que cet abonnement ait été renouvelé, votre nom sera rayé de nos listes. Comme cela il n'y aura pas d'erreur et tout le monde sera satisfait. Il faut que le journal soit payé; il n'en coûte pas plus cher de le payer d'avance que de remettre ce payement à plus tard.

Nous invitons aussi nos amis à nous envoyer des nouvelles; mais nous tenons à ce que ce soit court, car notre espace est limité.

J.-O. Gallant,
Directeur-propriétaire

ON S'EXPLIQUE COMME ON PEUT

Pat qui est manchot du bras droit comparait comme témoin devant le magistrat de police:

---Levez la main droite et jurez de dire la vérité. Pat lève naturellement la main gauche.

---Levez la main droite, reprit le juge furieux.

Pat roule des yeux égarés.

---Mais, Votre Honneur, bafouilj-t-il, c'est que ma main droite à moi est placée sur le côté gauche.

VOLUME I. NO. 2. MONCTON, N.-B., JEUDI, 4 DECEMBRE 1913. DEUX SOUS LE NUMERO

L'ACADIEN

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social:
600 rue Main

GASPILLAGE TORY

La situation financière au Canada devient de jour en jour plus alarmante: l'argent est rare, le marché est de plus en plus serré et de tout côté l'on se plaint de ce que les temps sont durs.

Pendant ce temps là, les ministres de M. Borden, qui sont en bonne partie responsables de cette crise financière, sèment les millions à droite et à gauche. S'il leur fallait sortir de leurs poches ces mêmes millions, ils y garderaient peut-être de plus près; mais c'est l'argent du public, et alors, pourquoi se gêner?

Nous avons sous les yeux les statistiques officielles du Département des Finances pour le mois d'août dernier. Pendant ce mois seulement les dépenses ont été de plus de dix-huit millions de piastres; c'est une augmentation de plus de six millions et demi sur le mois correspondant de l'an dernier.

Durant le même mois, la dette du pays a augmenté de $3,681,217.00. Voilà un chiffre qui fait ouvrir les yeux. Il n'est pas étonnant que tout augmente, quand nos gouvernants, au cours d'un seul mois, écrasent le pays sous le poids des dépenses et augmentent sa dette de près de quatre millions.

Ce n'est pas tout. Prenons les cinq mois de l'année fiscale. Toujours d'après les chiffres officielles, nous trouvons que le total des dépenses a été de près de quinze millions de piastres de plus que pour la même période de l'an dernier. Ca, c'est le régime conservateur. Ce sont les mêmes hommes qui criaient à la folle dépense quand l'administration Laurier travaillait sérieusement au développement du pays; ces mêmes hommes qui, aujourd'hui, dépensent à pleine main, à tort et à travers, afin de mener à bonne fin quelques élections partielles où ils ne remportent la victoire qu'à coup de patronage et autres dépenses inutiles.

C'est la bonde à Bob Rogers qui a saccagé le trésor public pourtant bien rempli par les taxes énormes prélevées sur le peuple, Et alors c'est l'emprunt qui s'annonce, si l'on ne veut pas arrêter les travaux qui sont actuellement en marche.

Cela veut aussi dire qu'il y aura augmentation de taxe avant longtemps. On ne parlait pas de cela du temps de Laurier. Et le peuple, qui ne dort pas, voit s'élever l'orage qui écrasera les gaspilleurs du trésor public.

L'électorat du Canada se rappelle encore que M. Borden, à peine une semaine avant les dernières élections, disait que le Gouvernement Laurier dépensait au moins dix millions de plus par année qu'il ne devrait, rien que pour les charges ordinaires de l'administration. Mais les roles sont changés, et si les dépenses d'alors étaient du gaspillage et un scandale, que doivent-elles être, aujourd'hui qu'elles sont presque doublées?

La session prochaine pourrait bien nous régaler de quelque bons débats sur ce gaspillage éhonté à même le trésor public. Le parti libéral qui est le défenseur des droits du peuple, a le devoir stricte de rappeler à la raison les affamés de la crèche conservatrice et d'exposer au grand jour l'administration scandaleuse du cabinet tory. Ce devoir, il l'accomplira pour le plus grand bien du pays tout entier.

CORRESPONDANCE

Bathurst, 1er dec. 1913

A M. le directeur de l'Acadien"
Moncton, N. B.

Monsieur,

J'ai lu avec un profond plaisir le premier numéro de votre nouveau journal l'"Acadien". J'ai surtout admirer la franchise avec laquelle vous annoncer le programme de cette nouvelle feuille acadienne.

Votre devise: "L'avenir est à ceux qui luttent," frappe la note juste, surtout dans un journal où le directeur se déclare catholique et patriote avant tout.

Votre programme politique devrait recevoir l'approbation de tous les francs libéraux et des conservateurs bien pensants; car les principes qui servent de basses au grand parti libéral, sont tels que chaque adhérant à cette politique peut, sans crainte, faire entendre sa voix pour la dépense de sa religion ou de sa patrie, si toutefois le fanatisme prenait un jour une place dangereuse dans le sein de ce parti.

Les grandes réformes qui ont vu le jour sous l'étoile du parti libéral ne sont pas le résultat d'une agitation née en dehors du parti; mais elles ont surgit à la suite d'une discussion libre où chaque voix libéral avait la même considération.

Si jamais le parti libéral s'écartait du droit chemin si bien tracé par notre grand chef, l'"Acadien", tout en demeurant fermement attaché à ses principes politiques, prendrait, j'en suis convaincu, la défense énergique de nos droits religieux et nationaux. En sa qualité d'organe du parti, il serait d'une grande force et, de cette manière, ferait plus de bien que ces soi-disant journaux nationaux indépendants.

Les libéraux français du Nouveau-Brunswick avait grandement besoin d'un journal pour reprendre les principes et la doctrine de leur parti. J'ai confiance que votre journal remplira admirablement bien cette [illegible], et j'ose conseiller fortement à [illegible] nos amis libéraux de ne pas [illegible] s'abonner à l'"Acadien". [illegible] le prix de mon abonnement qui est accompagné de mes meilleurs souhaits de succès.

Votre tout dévoué,
P. J. VENIOT
Organisateur du parti libéral.

—o—

LA COLONISATION

M. le Rédacteur,—

L'apparition de votre journal est bien vue de tous ceux qui aiment la discussion franche des questions publiques. Les Acadiens surtout doivent lui souhaiter la bienvenue au point de vue national. Il est vrai que nous avons, déjà, dans notre province, deux journaux acadiens. L'aîné est tellement attaché aux intérêts du parti conservateur que ses lunettes politiques l'empêchent de voir la justice lorsque son parti inaugure des lois qui pèsent lourdement sur nos nationaux. L'autre, qui se compte indépendent, semble avoir une telle frayeur de la politique qu'il ne permet aucun commentaire sur les actes, soit d'un parti politique, soit de l'autre. Cette attitude est une fausse indépendance. Un journal vraiment national ne doit pas craindre d'élever la voix contre les injustices qui aujourd'hui se trouvent dans les actes de nos partis politiques et qui, surtout, en bien des cas, sont dirigés contre les nôtres. Je souhaite de tout cœur que "L'Acadien" ne permette jamais que l'esprit politique l'empêche de critiquer les actes injustes, le cas se présentant, du parti libéral, et que la crainte ne se perchera pas sur le bout de sa plume lorsqu'il s'agira de défendre nos droits nationaux, que l'attaque contre ces droits vienne du côté libéral ou du côté conservateur.

Au risque de faire abattre sur ma tête une masse d'injures, permettez-moi d'attirer l'attention de mes compatriotes sur une situation qui, de jour en jour, devient de plus en plus insupportable. Je veux parler du système de colonisation inauguré depuis deux ou trois ans par notre gouvernement provincial.

Il est bien connu que le peuple Acadien est le seul dans notre province qui s'occupe sérieusement de la colonisation. Sans l'attachement au sol natal du peuple Acadien la populatian du Nouveau Brunswick aurait sensiblement diminuée pendant les derniere dix ans. Malgré les misères causées à nos colons au moyen des lois injustes, non seulement par le gouvernement actuel, mais par ses prédécesseurs, les Acadiens font de grands sacrifices afin d'ouvrir du nouveau pays.

L'ancien gouvernement provincial a été coupable d'une apathie presque criminelle sous ce rapport, lorsqu'il accordait aux gros commerçants de bois des licences de 25 ans. Mais le gouvernement actuel, ayant pour le guider l'expérience du passé, a donné le coup de mort à la colonisation lorsqu'il adopta, l'niver dernier, la loi qui donne une extension de 30 ans, avec deux extensions de 10 ans, au système de licence inauguré par le gouvernement Blair. Les politiciens, surtout les partisans du gouvernement Flemming, nous disent que cette loi ne peut nuire à la colonisation.

Leurs avancés ne s'appuient sur aucune preuve, pour la raison que la preuve n'existe pas. Prenez les districts acadiens où la colonisation se propage aujourd'hui et vous trouverez que dans presque chaque cas le colon est assujetti à toutes les misères qu'il est possible de concevoir, et par qui? par celui qui a obtenu le droit de faire chantier, sous le système des licences de 25 ans. On nous dira de faire application au département des terres et demander justice. C'est inutile, c'est du temps perdu. L'influence du tireur de ficelle politique l'emporte chaque fois contre la faiblesse du pauvre colon. Je pourrais vous citer des centaines et des centaines de cas où le colon a dû abandonner son travail et se retirer parce que le gouvernement ne voulait pas lui donner gain de cause contre son adversaire formidable. Je connais bien des cas où le colon, après s'être conformé à toutes les demandes de loi: construction de bâtiments, défrichement de terre et trois ans de résidence ne pouvait obtenir la patente ou titre de sa terre qu'après que le gros commerçant de bois l'avait complètement pillée.

J'ai eu l'occasion de causer de cette situation injuste avec quelques-uns de nos hommes publics; mais j'ai vite découvert que leur esprit de parti les avait aveuglés. Ils apportent à la défense de leurs actions le manque de justice, sous ce rapport, de l'ancien gouvernement. Ce n'est pas là un argument solide ni logique. Les défauts des anciens n'est pas une raison pour l'existence d'un état de choses qui nous retarde aujourd'hui dans la voie du progrès. L'administration actuelle avait promis mieux faire. Elle n'accomplit pas sa promesse! C'est à présent qu'il faut appliquer le remède, et ce remède ne s'applique pas en décriant les actes des prédécesseurs.

On nous dit aussi que le système mis en pratique par le gouvernement Flemming, qui prévoit à l'achat des fermes abandonnées pour y placer des colons, doit prêter main forte à la colonisation. Depuis deux ans ce système fait son chemin, pouvez-vous me dire combien de ces fermes abandonnées ont été achetées pour nos Acadiens dans les districts acadiens? Au contraire, je connais des cas où l'application a été faite depuis un an ou plus et il n'y a pas eu de résultat, tandis que des demandes faites par des Anglais dans le même voisinage ont été exaucées. De plus, n'est-il pas vrai que des centaines de fermes abandonnées le long de la rivière St Jean ont été achetées à des prix assez élevés et livrées à des conditions faciles à des colons importés des vieux pays?

Les Acadiens n'exigent pas de faveurs de nos gouvernants, mais tout ce qu'ils désirent c'est d'être protégés lorsqu'ils se lancent au cœur de la forêt pour s'établir et ouvrir une nouvelle colonie. Des fermes abandonnées n'enrichissent pas un pays, c'est l'ouverture de nouvelles terres, l'agrandissement du pays, l'accroissement rapide de la population par un peuple natif du sol qui formera la grande prospérité de notre province.

Les Acadiens étant les seuls vrais colonisateurs dans cette province, ils devraient recevoir du gouvernement toute la considération possible, au lieu de devenir les victimes de la gourmandise des gros commerçants de bois, qui semblent être les maîtres de la situation.

J'espère, M. le Rédacteur, que vous ne cesserez [illegible] de plaider la cause de [illegible] colons acadiens, et que vous réussirez à ouvrir les yeux de ceux qui se laissent guider plutôt par l'esprit politique que par la pensée du bien-être des nôtres.

Bien à vous,
COLON.

2 décembre 1913

—o—

QU'EST-CE A DIRE?

Le colonel Sam Hughes, ministre de la Milice et de la Défense, a célébré son retour au Canada après deux mois passés à l'école du militarisme européen en proposant d'édifier une nouvelle salle d'armes sur l'emplacement de l'Ecole normale provinciale d'Ottawa.

Le colonel Sam Hughes ne voit absolument aucun mal à remplacer l'Ecole publique la plus belle et la mieux située de la capitale par une salle d'armes.

Serait-ce que l'instruction de la jeunesse canadienne doive se faire sur de nouvelles bases et que les écoles vont être remplicées par des salles d'armes?

—o—

LES REVENUS

Le revenu des douanes a baisée de prés de quatre cent mille dollars en novembre; il avait aussi baissé durant les deux mois précédants.

Cependant, les ministres de M. Borden continuent de dépenser plus que jamais; et au besoin ils augmehteront la dette pour mieux graisser leurs amis.

—o—

LA VRAIE URGENCE

M. Borden s'occupait jadis d'une urgence imaginaire qui lui faisait offrir 35 millions à l'Angleterre.

Mais il ne s'occupe en aucune façon de la VRAIE urgence qui nous étreint, de cette crise domestique en laquelle se débat le pays,

—o—

LA RENTREE

M. Borden est rentré à Ottawa, à ce qu'on dit, en excellente santé.

Nous espérons que le premier ministre va maintenant pouvoir se consacrer à la solution du problème de la vie chère, dont depuis quelques mois les libéraux seuls se sont préoccupés.

—o—

La grève des œufs se répand par tous les Etats-Unis et des milliers de ménagères ont promis de ne pas acheter d'œufs jusqu'a nouvel ordre.

Les propriétaires d'entrepots frigorifiques, devant cette situation non prévue, devront sans doute baisser le prix de leur marchandise.

PROBLEME DU HOME RULE

LE PREMIER MINISTRE ASQUITH DECLARE QUE LE GOUVERNEMENT VOUDRAIT AVOIR L'OPINION DES AUTRES PARTIS

Leeds, Angleterre, 28.—La discussion sur la question du Home Rule ne fait pas de progrès; c'est ce qui ressort du discours du Premier Ministre Asquitn devant la National Liberal Federation hier.

"L'entente n'est pas prochaine, mais notre temps n'a pas été perdu," a dit M. Asquith qui a nie tout bruit de division entre les ministres.

L'entente par consentement mutuel devrait être portée au-delà des vicissitudes électorales ou parlementaires, sinon, a déclaré l'orateur, la question irlandaise continuera d'être le ballon des partis politiques au grand détriment de l'Irlande et du Royaume-Uni. C'est pourquoi M. Asquith désirerait un échange d'opinions entre les chefs des partis.

Le gouvernement ne cèdera pas sur le principe et ne fermera pas la porte à une mesure raisonnable d'entente. Il ne peut y avoir non plus, a déclaré M. Asquith, d'élections générales sur cette seule question du Home Rule qui ne serait pas réglée ainsi.

M. Asquith a déclaré que le gouvernement actuel ne réduirait pas les armements, car il fallait préserver la nation.

La coopération des pouvoirs mondiaux pourrait seule diminuer le problème des armements.

Les Libéraux dans Macdonald

Le Dr Myles est le Candidat Oppositionniste

Winnipeg, 3. — La campagne des libéraux dans Macdonald commencera immédiatement. Les détails de l'organisation ont été arrêtes, hier, à une réunion dn comité exécutif des organisateurs libéraux de la province du Manitoba. Les libéraux sont enthousiastes.

Dans le premier discours qu'il a fait aux électeurs, le Dr. Myles a déclaré qu'une des principales raisons qui l'ont poussé à accepter la candidature, c'est afin de protester contre la corruption faite par les conservateurs en octobre 1912. Le Dr. Myles s'est prononcé fortement en faveur de la politique fiscale libérale.

Pas plus que dans les comtés de Kildonan et St. Andrews, les conservateurs du comté n'ont pu choisir un candidat. Aucune convention n'a été tenue. Après un caucus de quelques amis de M. Rogers, au club Adanac, il a été annoncé que le candidat ministériel serait M. Alex. Morrison, qui a résigné son mandat de peur d'être privé de ses droits politiques à cause de corruption électorale. Ce choix a beaucoup indisposé les conservateurs bien pensants de Macdonald.

ENQUETE CLOSE

Ottawa, 1 — Toute la preuve dans la question des taux de fret dans l'Ouest est close. A quatre heures cet après-midi le commissaire en chef, H. L. Drayton, C.R., a déclaré la cause formellement close et a demandé à chaque avocat de faire valoir leurs arguments. Mais sur la demande de James Bicknell, C.R., avocat du C. P. R., le comité a accepté d'ajourner jusqu'à jeudi soir.

Comme avocat du gouvernement, M. Bicknell sera le premier à prendre la parole devant le comité. Il sera suivi par l'avocat des provinces de l'Ouest, intéressées dans la cause, et, par Isaac Pitblado, C.R., avocat de la Chambre de Commerce de Winnipeg. Les représentants légaux des chemins de fer suivront.

Les deux jours d'ajournement permettront aux avocats de préparer leurs plaidoyers.

L'expert du gouvernement a eu fort à faire dans cette enquête. Il a soumis un autre tableau comparatif des dépenses du C. P. R. et du C. N. R.

Les plaidoiries promettent d'être intéressantes, car les plus brilliants avocats du Canada vont entrer en lutte.

—o—

LE TRANSPORTS DU BLÉ

Port Arthur, 28 — Les plus grandes expéditions de blé, encore vues jusqu'ici s'effectuent à Port-Arthur et à Fort-William. Avant la clôture de la navigation, 170,000,000 de minots de grain auront été enlevés des élévateurs, à la tête des grands lacs.

Les expéditions sont plus grandes que jamais, et la clémence de la température, ainsi que les facilités de transports feront éviter la congestion de l'automne dernier. Trente bateaux attendent leur tour de recevoir chargement.

—o—

A OTTAWA

Chaque mois accuse une nouvelle diminution du revenu des douane.

Tandis que la commerce baisse et que les affaires deviennent de plus en plus mauvaises, M. Rogers n'en augmente pas moins le budget de son department, espérant fair oublier par la distribution du patronage l'incurie et le désarroi qui règnent à Ottawa.

L'OR DANS L'ALASKA

Ottawa, 25 — Le Dr Alfred Thompson, député du Yukon, arrivé hier à Ottawa, a déclaré que la prospection qui sera faite cet hiver sur la frontière canadienne près des découvertes d'or de Shushana, dans l'Alaska, fera connaître des richesses minières égales à celles qui ont provoqué la course vers le nord en 1898.

Le camp de Shushana est situé à 200 milles de Dawson et à 30 milles de l'autre côté de la frontière Alaska. On dit que les conditions géologiques du côté canadien de la frontière sont les mêmes que celles de cette récente découverte d'une richesse particulière.

Le Dr Thompson dit que l'année a été très prospère au Yukon où la production a été de cinq à six millions. Mille hommes travaillent actuellement sur la frontière, à la tête des rivières White et Tarma, et le printemps prochain le pays connaîtra ce que cette région abrite de richesse.

—o—

VIEILLES TACTIQUES

Londres, 28 — Les suffragettes militantes de Londres reviennent à leurs anciennes tactiques.

L'une d'elles s'est attachée à une chaise à Caxton Hall, avec une chaîne et un cadenas, et de cette position avantageuse elle a crié de toutes ses forces: "Accordez le droit de sufirage aux femmes".

L'honorable Joseph Albert Pease, M.P., de New-York, fut forcé d'interrompre son discours, pendont que des serviteurs tâchaient de faire sortir la suffragette. Ils durent briser la chaîne pour expulser la perturbatrice.

—o—

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Plus de $12,000,000 auront été dépensés en 1915 pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Actuellement, près de $4,400,000 ont été dépensés et il y aura des contrats de donnés pour $8,577,000. Il faudra ajouter à cela les dépenses d'administration. Le coût du port et du terminus sera certainement de quelques millions.

L'on espère pouvoir terminer ce chemin de fer en 1915.

L'OPINION DE M. WILSON

Le président, dans son discours au congrès, déclare que le régime Huerta n'est que de l'anarchie

Washington, 2 déc.—Le fait le plus remarquable, aujourd'hui, au sujet du Mexique, est cette partie du discours du président au congrès où il dit que "le Mexique en ce moment n'a pas de gouvernement."

Le président déclare que les efforts de Huerta ont dégénéré en "simple despotisme militaire."

Huerta est un "usurpateur." Wilson déclare encore que la chute de Huerta est proche. Tous les membres du congrès, sans distinction de partis ont applaudi à ces déclarations du président.

Parlant de la politique des Etats-Unis dans l'avenir, Wilson déclare: "Nous ne serons pas obligés, je csois, de changer notre politique d'attente. Et lorsque le dénouement aura lieu, nous espérons, voir dans le Mexique si malheureux, l'ordre rétabli par ses chefs qui voudront le bien public et non l'assouvissement de leurs ambitions."

Ces paroles ont été accueillies par un tonnerre d'applaudissements.

Le secrétaire Bryan a expédié aux délégations et aux ambassades américaines une copie de cette partie de l'adresse ayant rapport avec la question mexicaine.

On rapporte aujourd'hui que les constitutionnalistes sont en possession de presque tout le pays, et que leurs armées sont plus nombreuses que celles de Madero lorsqu'il reçut ordre de renverser Porfirio Diaz.

On croit donc que la crise est presque terminée.

Le gouvernement américain s'occupe toujours du sort des Américains des régions pétrolifères. Le général Fletcher tient le ministère d'Etat au courant de la situation de cette partie du Mexique.

—o—

MAGICIENS NEGRES

Havane, 1er décembre.—Une sensation a été causée ici par la découverte d'une prétendue organisation pour la pratique de la magie parmi les nègres de Cuba. On dit que les magiciens constituent une forte corporation.

La révélation de cette association a été faite à la suite du meurtre d'une jeune fille blanche de six ans dont le sang aurait été donné comme médecine à une vieille négresse malade.

On rapporte que les magiciens ont des relations avec des politiciens, qui contrôlent leurs votes, et les protègent contre les punitions.

Plusieurs crimes semblables à celui qui a amené la découverte des magiciens, ont été commis dernièrement dans l'île, et dans la plus part des cas, les criminels n'ont pas été punis. L'opinion générale réclame du congrès une action immédiate.

—o—

L'EXPOSITION DE PANAMA

Londres, 1er — Suivant le journal le "Times" de Londres, le seul obstacle qui empêche actuellement l'Angleterre et l'Allemagne de prendre part à l'Exposition Universelle de San Francisco, en 1915, c'est l'hésitation à revenir sur la décision défavorable que ces deux gouvernements avaient d'abord prise à ce sujet. Les Chambres de Commerce, ajoute le "Times", sont maintenant d'opinion que le gouvernement anglais pourrait accorder une allocation de $500,000 qui serait suffisante pour que la Grande-Bretagne soit représentée convenablement à cette exposition, et, dans ce cas, les hommes d'affaires, par l'intermédiaire de leur comité, pourraient facilement faire souscrire un montant additionnel convenable. Il serait bien fâcheux, dit le journal, que des susceptibilités diplomatiques viennent enrayer le désir de la nation; et dans ce cas, l'intervention de la presse serait tout à fait à sa place.

AU COIN DU FEU

La Femme

Dieu nous a donné la femme pour faire la joie et le bonheur de la famille, et elle doit accepter ce rôle de bonne grâce. Pour cela, il faut qu'elle ne soit jamais maussade, rechignée, grondeuse, de mauvaise humeur encore moins colère et acariâtre. Malheur à elle si elle ne sait réprimer ces funestes penchants, car elle se fera détester de son mari, de ses enfants et de toute sa famille, et, qu'elle le sache bien, le bonheur de toute sa vie n'est attachée qu'à cela.

De son coté, le mari doit comprendre que, malgré tout, sa femme est son égale devant la nature et devant les hommes qui pensent. Il ne prendra donc pas avec elle ces tous de supériorité et de despotisme qui ne prouvent que le manque d'éducation. Pour elle, il doit toujours être doux, bon, affable, plein d'indulgence et d'affection. Les femmes dans nos moeurs, n'ont pas le maniement des affaires d'intérêt, d'où il résulte que, ne connaissant pas bien la position pécuniaire de leur propre maison, elles peuvent quelquefois se tromper et exagérer un peu trop la dépense. Leur goût pour la toilette et pour les plaisirs peut aussi emporter andelà des bornes de la raison celles qui ont le malheur d'avoir la tête un peu légère. C'est à la fermeté du mari à empêcher qu'un pareil écart se renouvelle, soit en éclairant sa femme sur leur position financière, soit, si cela devient indispensable, en faisant intervenir à propos son autorité de chef de maison.

Une femme sera constamment respectée dans le monde, tant qu'elle pourra, aux yeux de tous, se couvrir du manteau de respect que son mari a pour elle. Ainsi donc, si vous voulez faire respecter votre femme, commencez par la respecter vous-même.

--- o ---

Combien Avez-Vous Payé?

Le père Mathieu croit, pour l'avoir entendu dire, que notre religion est une religion d'argent: et avec les prêtres, répète-t-il sans argent il n'y a rien à faire. Il dit cela un jour à son curé lui-même, qui lui répondit:

"Autrefois, père Mathieu,—il y a longtemps de cela,—vous vous êtes confessé?

—Oui.

—Combien vous a-t-on fait payer pour cela?

—Rien

---Et quand votre femme était malade, et que le curé a été appelé, au milieu de la nuit, pour lui porter les sacrements, combien vous a-t-il fait payer?

---Mais rien, Monsieur-

---Et pour les nombreuses visites qu'il lui a faites ensuite par tous les temps, bon ou mauvais, lui avez-vous donné quelque choses?

---Mais non, Monsieur.

---Et pour vos enfants, qui sont succédé au catéchisme et que votre curé a instruits pendant de longs mois, quelle somme avez-vous versée?

---Aucune, Monsieur.

---Eh bien! tout cela n'est pas cher, Essayez d'aller déranger un médecin, un avocat, un homme d'affaires, un notaire, aussi souvent que vous avez dérangez botre curé, et vous saurez me dire si cela ne vous coûtera rien. Ne dites donc plus que notre religion est une religion d'argent."

--- o ---

Un "Coup" de Téléphone

Mathurin, brave paysan un peu simplet, n'est pas très heureux en ménage.

Sa femme le tarabuste sans cesse et lui fait à tout propos des scènes que le pauvre Mathurin supporte avec résignation, répondant d'une voix douce aux accents tempêtueux et même aux coups de sa tendre moitié.

Aussi, appelé pour affaire à la ville par un cousin, est-il tout heureux de saisir cette occasion de fuir les criailleries de son tyran.

Il aperçoit sur le bureau de son parent un appareil téléphonique. Il sait vaguement à quoi ça sert, mais il n'en a jamais vu.

---Qué qu'c'est c'te mécanique-là? demande Mathurin.

---C'est le téléphone. Bien commode. Avec ça on peut causer avec quelqu'un situé à des centaines de kilomètres et on l'entend comme s'il était de soi.

---Vrai?

---Voulez-vous en juger... Il y a une cabine téléphonique dans votre village?

---J'crois qu'oui.

---Et bien, nous allons faire demander votre femme et vous lui parlerez.

---Ma femme? Mais j'tiens point du tout à l'y parler. Pour un jour que j'suis tranquille...

---Mais, si, mais si, vous allez voir.

---Et sûr qu'on va trouver moyen de m'disputer, pour un peu qu'a soye de mauvaise humeur!

Le cousin demande la communication, garde le récepteur à l'oreille et, au bout de quelques instants d'attente, appelle Mathurin.

---Voici votre femme, venez vite lui parler.

Sans montrer aucun enthousiasme, le brave Mathurin approche le cornet de son oreille, après lui avoir jeté un regard qui signifiait:

"Sûr qu'elle va encore me crier après là-dedans" et entame ainsi la conversation:

---C'est toi, ma femme?

Au même instant, un orage qui menaçait se déclare au dehors et un fromidable coup de tonnerre éclate, si proche que, par les fils du téléphone, le pauvre paysan reçoit une forte commotion qui l'envoie rouler à terre.

Il se remet sur son séant et, de sa voix douce qui tremble un peu, il dit à son cousin:

---Je vous l'avais bien dit!

--- o ---

Il importe en amour que les premières impressions viennent des beautés morales: celles que produisent les beautés physiques s'effacent trop rapidement.

ATTENTION à la peinture! Tel est l'affiche que devraient porter certaines femmes aux couleurs trop vives et trop provocantes.

La Découverte de l'Amérique

On avait donné dans une école de villes, comme sujet de composition, la découverte de l'Amérique, et voici comment l'une des élèves raconta cet évènement:

"Le roi d'Espagne fit appeler Christophe Colomb et lui dit:

"—Veux-tu découvrir l'Amérique?

"—Oui, Sire, lui repondit celui-ci, si vous me donnez des vaisseaux!

"—Le roi lui donna trois vaisseaux chargés de prooisions, entre autres beaucoup de buiscuits, et Christophe Colomb partit.

"Après des semaines et des semaines de navigation, il finit par aborder une côte sur laqnelle se tenait une groupe d'hommes sauvages.

"Il leur demanda aussitôt:

"—Est-ce l'Amérique?

"—Oui, Monsieur, lui répondit le chef.

"—Et vous, vous êtes des nègres?

"—Parfaitement, répondit encore le chef.

"Puis se tournant vers les autres:

"—Hélas! nous sommes découverts, dit-il.

"Beaucoup d'Européens, continua la jeune écolière, vinrent se fixen Amérique, et leurs établissements furent appelés "colonies", en souvenir de Colomb."

La maîtresse, ne connaissant rien de l'humour, eut la cruauté de donner un zéro à l'élève auteur de cette jolie composition.

--- o ---

Y a-t-il encore un Pape?

Un jour, raconte Mgr. Fallize, vicaire apostolique de la Norvège, un brave protestant vint trouver le missionnaire et lui demanda à brûle-pourpoint:

---Prêtre, y a-t-il encore un Pape?

---Certainement-

---Alors inscrivez-moi comme membre de votre Eglise.

--Mais, mon ami, je ne comprends pas...

---Quoi de plus facile à comprendre! Luther, le fondateur de notre Eglise, a dit que lui, Luther, serait "la mort du Pape". Or, si, aujourd'hui encore, après trois siècles et demi, le Pape vit, Luther a menti, et Dieu n'a pas choisi un menteur pour fonder ou reformer son Eglise. Donc, l'œuvre de Luther ne vaut rien et ne saurait sauver mon âme. Donc, je retourne à l'Eglise que Luther n'aurait pas dû trahia et quitter, à l'Eglise quia un Pape!

--- o ---

La Carte Inutile

Madame s'apprête à sortir.

---Je vais chez mon graveur commander un cent de cartes de visite, dit-elle à Brigitte.

Une heure plus tard, Madame rentre et demande s'il n'est venu personne en son absence.

---Si fait, répond la servante. Il est venu deux dames.

---Elles n'ont pas laissé leur carte?

Et la naive servante de répondre:

---Elles voulaient en laisser une, mais je leur ai dit que Madame n'en aurait pas besoin, car elle était justement sortie pour en acheter un cent.

VIVE LA TERRE

DISTRIBUTION DE GRAIN ET DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Par les Fermes Expérimentales de l'Etat--1913-1914

Conformément aux instructions de l'Honorable Ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains des distributions de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivant; blé de printemps (5 livres), avoine blanche (4 livres) orge (5 livres) et pois de grande culture (5 livres). Les échan Les échantillons de pommes de terre (3 livres) devront être demandés, à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste. Les cultivateurs sont priés de joindre à leur demande, des renseignements sur le sol de leur ferme et sur les résultats obtenus avec les espèces de grains ou de pommes de terre cultivées précédemment, ce qui permettra de leur envoyer les variétés les mieux adoptées à leurs conditions.

Chaque demande doit être écrite séparément et signée par celui qui la fait. Cette année, en plus d'un échantillons de grain, nous pourrons peut être, sur demande, euvoyer un échantillon de pommes de terre à chaque propriétaire foncier, mais chacune de ces deux demandes devra nous être adressée sur feuille distincte.

Les demandes écrites sur des formules imprimées seront reluisées.

L'approvisionnement de semences disponibles étant limité les cultivateurs feront bien de solliciter de bonne heure l'envoi d'un échantillon. Ces demandes ne seront cependant pas satisfaites nécessairement dans l'ordre exact où elles auront été reçues, la préférence devant toujours être accordée à celle qui seront rédigées le plus clairement et le plus intelligemment. Probablement en retard, seront celles reçues après janvier.

Les demandes d'échantillons de grain pour le Canada, et celles de pommes de terre pour l'Ontario et Québec seulement, devront être adressée au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa. En ne mettant pas cette adresse exactement, on s'expose à des retards et à des ennuis. Ces lettres ne devront pas être affranchies.

Les demandes de pommes de terre pour les provinces autres que l'Ontario et Québec, devront être adressées (affranchies) au régisseur de la ferme expérimentale annexe la plus rapprochée.

J. H. GRISDALE
Directeur des fermes expérimentale du Dominion.

LA GRAINE DE MIL

Devrait être mise sur le marché de bonne heure

Des grosses expéditions de graine de mil américaine des récoltes de 1912 et 1913 sont maniés par le marché de Toronto, Il est probablement qu'environ 50 pour cent de l'approvisionnement canadien pour la saison prochaine sera de la récolte de 1912 et 50 pour cent de celle de 1913. Dans les années ordinaires près des trois quarts de toute la graine de mil employée au Canada est de la graine américaine obtenue du marché de Chicago. Cette année, à cause du temps défavorable du printemps dernier dans l'est d'Ontario et l'Ouest de Quebec, peu de graine de mil a pu être sauvée. Il y a encore une qualité considérable de graine entre les mains des cultivateurs; leur connaissance des conditions locales les engage à attendre pour eu avoir des prix plus élevés. Les cultivateurs de l'est du Canada ne profiteront pas en général du temps le plus opportun pour mettre leur graine de mil en vente. Depuis quelques années, les détailleurs des vallées de l'Ottawa et du Saint-Laurent achètent leur approvissionnement des agents des maisons américaines avant que la graine de mil de production locale soit battu. Il y a sept ans, les cultivateurs pouvaient battre leur graine en avril et la livrer au commerce local en temps pour les semances; maintenant la loi du contrôle des semances exige que cette graine soit bien nettoyée et classée suivant sa qualité. Ceci peut être fait par le culttvatenr luimême s'il a un bon crible séparateur muni d'un assortiment complet de tamis et s'il a soin d'envoyer de bons échantillons de sa graine au laboratoire des semances à Ottawa pour analyse et détermination de qualité. La grande masse des graines de trèfle et d'herbes qui entre dans le commerce sont nettoyées dans les maisons de gros par des machines à farce motrice; en achetant leurs graines directement de ces maisons, les marchands locaux se déchargent en partie de la responsabilité imposée par la loi du contrôle des semances. Par consequent, le cultivateur canadien trouve peu de demande pour sa graine de mil s'il la garde jusqu'à tard dans la saison, parce-qu'alors les principaux centres du commerce sont pourvus de graine provenant d'autres districts.

Le marché de Toronto achète actuellement sa grains de mil renettoyée pour $5.00 à $6.00 par cent livres. On croit que la graine de l'ancienne ainsi vue la nouvelle récolte que les cultivateurs de l'est du Canada ont maintenant entre les mains se vendra encore difficilement à l'époque de l'année où [illegible] coutume de vendre ce qui est [illegible] moins six semaines trop tard sous les conditions actuelles.

GEO. H. CLARK,
Commissaires des semences

MINISTRE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Division de l'Industrie laitière—Le métier ingrat de M. A.

MM. A. et B. patrons d'une beurrie bien connue de l'Ontario était tous deux membres d'nne société de contrôle. A la fin de l'année ils firent chacun leur compte. M. A., qui tenait 8 vaches, n'avait à son actif que 1,360 livres de gras; M. B. avec 5 vaches seulement trouvait à son compte 1,777 livres. Voilà certes un résultat curieux!

Cultivateurs, écoutez bien ceci. A, avait trois vaches de plus que B. à nourir et à traire pendant toute l'année, et pourtant il a reçu de la beurrie, sans exagération $90. de moins que B. Ce n,est pas tout; la nourriture des trois vaches en question lui a couté $90 au moins. Voilà donc $90 x 2, soit $180 de déficit.

Continuons: A a travaillé dur pour nourir ses trois vaches mettons, pour l'année entière 200 heures de travail ingrat. Les vaches représentaient un certain capital, qui probablement n'a pas rapporté d'intérêt; bien plus, cette machine extraordinaire improductive a subi une dépréciation. Puis il a fallu loger ces animaux. Enfin, considérons que A. a dépensé une certaine somme d'intelligence et de savoir-faire dans l'administration de son exploitation; ne convient-il pas d'en inscrire une part au débit de ces trois vaches inutiles?

Que conclure de ces constations?

Tout simplement qu'une évaluations par "à peu près pourra bien vous donner parfois une illusion agréable sur le rendement de votre vache ou de votre troupeau, mais ce ne sera qu'une illusion. Si vous voulez savoir exactement à quoi vous en tenir, contrôlez chaque jour vos rendements. Si d'ailleurs votre troupeau serait-il bon, encore peut-il être amélioré. Vous le saurez en comparant vos relevés avec ceux de vos voisins.

C. F. W.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

La même protestation unanime s'éleva contre cette nouvelle injonction. Les habitants rappellèrent la promesse de Philips, la réserve qu'on leur avait toujours accordée dans les termes de leur serment, leur fidèlité constante; la cruauté qu'il y aurait de les jeter, main armée contre des poitrines et des cœurs français, etc., On leur repondit que Philips avait été censuré par le roi, pour ces promesses indiscrètes. Ils n'avaient jamais entendu dire un mot de cette censure jusqu'à là: pendant plus de trente ans, confiants dans la parole du représentant de leur souverain, et fidèles à celle qui lui avait donnée, en retour, ils avaient cultivé en paix leurs champs, défriché des terres considérables, accompli des travaux publique gigantesque, accru les ressources du pays. Mais la raison politique fait découvrir bien des choses.

A l'époque des garanties de Philips, le gouverneur colonial était peu de chose; il n'aurait pû imposer des serment cruels à une population déjà nombreuse, placée à quelques pas de ses anciens drapaux: il n'aurait pû empêcher ces populations de se soustraire a son autorité et d'aller grossir sensiblement les rangs de ses ennemis; on fut bien généreux. Mais au temps des Cornwallis, Philips et son roi étaient morts depuis longtemps, bah!... Annapolis était plus fort appuyé par les établissement de la Nouvelle-Angleterre; Halifax venait d'être fande; on avait mis des garnisons à Passiquid et à Grand-Pré, et une guerre terrible, une guerre de géants, un combat suprême allait s'engager entre deux puissances rivales en Europe, rivales en Asie, rivales en Amérique rivales partout. Il fallait bien soumettre, à tout prix ces quelques miliers de cœurs français que l'on avait laissé battre au sein d'un pays anglais.

Il y avait eu duplicité politique a les garder là parmi eux, et ce premier crime, comme tous ceux de ce genre, ne devait avoir pour conséquences qu'une plus grande duplicité et qu'un crime national plus hideux.

Les Acadiens demandèrent si, dans le cas ou ils voudraient laisser le pays, on leur permettrait de disposer de leurs propriétés.

On leur repondit que le traité d'Utrecht leur avait accordé deux années pour faire ces dispositions, et que ces deux années étaient depuis longtemps écoulées, qu'ils ne pouvaient par conséquent, ni vendre leur bien, ni partir.

Ils retournèrent alors dans leurs foyers, les uns disposés à confier leur sort au désespoir, les autres, à attendre. Pas un n'alla mettre la main sur la Bible pour jurer à l'Angleterre qu'ils lèveraient cette main armée contre la France!

II

Deux familles de Grand-Pré se séparent nurant ces temps agités; l'une partit, emportant sa haine pour les persécuteurs, l'autre resta en gardant toujours fidélité, attandant encore des jours de clémence et de justice, des jours de bonheur et de tranquillité.

Ces séparations étaient devenues fréquentes depuis quelques temps, mais aucune peut-être n'avait été plus pénible que celle-ci. Les deux familles étaient nombreuses, voisines, également à l'aise, et liées depuis longtemps, non seulement par le nœud de la plus douce amitié, mais par des alliances à divers dégrés; il n'en préparait même une nouvelle, qui aurait encore ajouté son charme à cette heureuse union. Le depart la fit remettre à d'autres temps.

Ce fut vers l'automne de 1749 que le Pèra Hébert dit adieu à son vieux voisin et quitta Grand Grand-Pré pour aller s'établir sur les bords de la Missaguash au fond de la Baie de Beau-Bassin. Après le sacrifice de ses biens fonds et l'abandon de ses amis, ce qui l'affectait le plus, c'était de partir de nuit, presque à la sourdine, comme un malfaiteur. Mais il fallait bien subir cette pénible nécessité. Si les autorités avaient connu son départ, on l'aurait fait arrêter comme un traître. Ses propriétés se trouvaient déjà confisquées par le fait seul de sa fuite. Il n'avait pas même chercher des acquérieurs, ils les aurait exposés a l'expropriation et d'autres châtiments. Il n'avait pu disposer que de ses meubles, des produits de sa récolte et de ses animaux, qui étaient nombreux et beaux. Comme il avait fait ses ventes de gré à gré, en secret, et comme les acheteurs étaient tous des amis, il avait réalisé une somme bien suffisante pour commencer un nouvel écablissement. D'ailleurs il avait quatorze enfants dont les huit ainés étaient des garçons, fort et laborieux; et puis les Acadiens ne craignaient pas les travaux héroiques.

Quatre de ces garçons étaient déjà fixés, avec leurs petites familles, sur la Baie de Beau-Basin: leurs sollicitations continuelles, activées sans doute par la présence de M. La Corne, qui venait d'arriver dans les environs avec un corps nombreux de Canadiens; le plaisir de rassembler sous un même toit tous les membres d'une famille aimante et unie: les entraves croissantes que le gouvernement jetait entre eux, pour gener leurs relations; l'espérance de se retrouver encore: tous ces motifs, surtout le dernier, parurent suffisants au Père Hébert pour le décider à s'expatrier, malgré son âge avancé et toutes ses habitudes de vieille date que l'aisance et des relations bien-veillantes lui avaient rendues plus douces. Il partit donc.

Il pouvait être dix heures du soir quand le vieillard, se levant de dessus la dernière chaise restée dans la maison, jeta un regard autour de lui, sur les murs vides, sur l'âtre éteint, sur quelques groupes de femmes qui pleuraient avec ses filles, et dit d'une voix encore sonore:

Mes enfants, c'est l'heure, il faut partir; nous devons aller coucher plus loin ce soir.....Alors il s'ouvrit une voie devant lui, au milieu des enfants, des intimes et des petits-enfants, et il sortit le premier, tenant son vieil ami par le bras. La conversation avait été peu animée dans la maison, les voix étaient altérées, les phrases entrecoupées, elles cessèrent tout à fait sur le seuil de la porte.

A la suite du chef se rangèrent les fils et les brus, la mère, les filles et les nombreux représentants d'une troisième génération. Tous portaient quelques fardeaux, objets d'utilité journalière. Cette procession se dirigea ainsi silencieuse au milieu dec ténèbres, vers l'embouche de la Gaspéraux, ou l'attendaient les embarcations nécessaires pour le voyage.

Peu de personnes accompagnaient les pauvres immigrants; ils s'en allaient comme des cercueils ignorés qu'accompagnaient les seuls parents en pleurs. On avait craint d'éveiller l'attention de l'autorité qui commençait a tenir l'oreille ouverte, même à Grand-Pré. Arrivés sur la grève, il se fut un peu plus de bruit; l'installation de tous ce monde et de tout le menu ménage, au milieu des ténèbres et de l'avengiement que donne les larmes entraîna quelque désordre; on s'appelait à demi voix, on préparait la manœuvre, on dégageait les amarres. Mais bientôt le bruit cessa peu à peu, on entendit encore quelques voix qui se disaient adieu sur divers tons de la gamme des douleurs; on entendit aussi des cris d'enfants troublés dans leur sommeil.

Pauvres petits!.....Une brise froide et humide passait sur leur visage; ils sentaient bien que ce n'était pas là le souffle caressant de leur mère: un vigoureux balottement commençait a se faire sentir sour l'effort des rameurs; ce n'était plus pour eux le doux balancement du bereeau! Ils pleuraient; et leur voix, errant aux caprices des vents fut la dernière chose que l'oreille pût saisir dans les solitudes de la mer.

III.

Deux personnes se tenaient encore debout sur le rivage: c'était le vieux voisin Landry et sa fille Marie.

Quand ils ne virent plus rien sur la silhouette incertaine des flots, quand soulevées par les rames eurent cessé d'apporter à la plage l'adieu lointain et suprême des voyageurs, le vieillard se retourna vers l'enfant qui s'appuyait à son côté, et il lui dit avec effort et d'une voix incertaine:

—Ne pleure pas petite, tu sais bien qu'il reviendra ton Jacques, au printemps; puis il passa sa main autour du cou pour lui caresser la joue et le bout de sa jolie petite oreille, et ils s'acheminèrent lentement du côté de leur demeure.

Marie marcha quelque temps sans rien dire, se contentant de soulever souvent jusqu'à ses yeux le coin de son tablier blanc; après elle dit à son père:

L'année dernière, au moi de mai, un petit ménage de de rossignols était venu s'établir dans une belle touffe de trèfle rouge et de millet sauvage; une grande feuille de plantain se penchait sur le nid, lui servant de toit, et le taillis de pruniers lui jetait toute son ombre. Aussitôt que je vis le couple assidu au logis, je me mis à chasser tous les chats du voisinage; je mis même minou prisonnier à la cave: le perfide m'avait grippé un poullet autrefois.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Un cordial merci à nos confrères pour leurs compliments et leurs bons souhaits à l'occasion de l'apparition de notre premier numéro.

M. Hendrick, ci-devant consul américain en cette ville, vient d'être promu au consultat général de Norway. Son départ s'effectuera dimanche prochain. M. Hendrick sera regretté par la population entière de Moncton. Bon catholique, il était l'ami de nos sociétés paroissiales et des Acadiens.

Le Rév. Père Ethelbert, de l'Ordre de St François, est le prédicateur de la mission de langue anglaise cette semaine à l'église St Bernard.

M. Jean H. LeBlanc, secrétaire financier général de l'Assomption, est de retour d'une tournée d'organisation dans le Madawaska.

Les membres de la succursale La Tour s'organisent en vue des élections de leurs officiers à la fin du mois courant. La nomination aura lieu le 10 au soir.

La neige semble vouloir rester avec nous. Une température modérée nous visite actuellement, en attendant les froids du mois prochain.

Les cultivateurs qui ont des œufs, du beurre et des patates à vendre, ont bonne chance à faire de l'argent. Les œufs se vendent 35c, le beurre 32c et les patates 60c. Les gens de la ville sont jaloux des braves habitants qui sont les heureux possesseurs de ces produits.

Le club libéral de cette ville est à organiser une grande assemblée à laquelle l'hon. H. R. Emmerson sera le principal orateur. Le grand public sera invité et il n'y a pas de doute qu'il y aura foulé, pour entendre encore une fois l'homme qui s'est dépensé pour la ville de Moncton comme nul autre ne l'a fait.

Notre premier numéro a été bien accueilli. De nombreuses lettres très flatteuses nous arrivent d'un peu partout. Aussi, les abonnés ne font pas défaut ; il nous en arrive des centaines par jour. C'est la preuve que le besoin d'un nouveau journal, supportant la politique libérale, se faisait sentir.

Etaient en ville ces jours derniers : MM. les abbés Ph. L. Belliveau et Donat LeBlanc ; MM. Théo. Langis, de St Antoine ; Cyril Leger, de Bouctouche ; R. B. Hébert, de Dupuis Corner ; N. D. Poirier, de McDougall Settlement ; Philias Landry et Nap. Lirette, de Dupuis Corner ; l'Hon. W. S. Fielding, de Montréal ; l'Hon. H. R. Emmerson, de Dorchester ; Camille Gautreau, de St Paul.

— o —

LE "MADAWASKA"

Deux nouveaux journaux acadiens sont nés le même jour : le "Madawaska" et l'"Acadien".

Notre confrère est publié à Edmunston, N.B. et est hebdomadaire. Cette une feuille purement nationale et son article programme promet beaucoup pour l'avenir des Français de cette région.

Nous souhaitons longue vie à notre confrère du Madawaska. Nous n'aurons jamais trop de bons journaux.

— o —

Cour Bellefontaine des Forestiers Catholiques

Les membres de la cour Bellefontaine, no. 1422, des Forestiers Catholiques de cette ville, se réunissaient en assemblée régulière mardi soir.

D'après les règlements de cette association, l'élection des officiers a lieu à la première assemblée de décembre.

Les officiers de la cour Bellefontaine pour l'année suivante seront :

Chef-Rangé—Henri A. Cormier.
Vice Chef-Rangé—Ambroise S Leger.
Sec. Archiviste—Livain A. Cormier.
Sec. Financier—J. R. Boudreau.
Trésorier—A. M. Belliveau.
Orateur—Amb. S. Leger.
Syndics—E. J. Leger, Dos. O. Dupuis et Martin J. Surette.

— o —

—Oui, mon cher, il y a bien longtemps que je connais votre femme et je la connaissais même avant que vous l'épousiez.

—Eh ! bien, alors vous étiez plus savant que moi car, moi, je ne l'ai connue qu'après.

DANS NOS PAROISSES

SHEDIAC, N.-B.

Mr. le docteur et Mme. F. A. Richard, de Moncton, étaient en ville dimanche dernier.

MM. le sénateur Poirier, J. V. Bourque et O. M. Melanson, se rendaient à Memramcook en automobile, dimanche.

La neige a fait son apparition, mais ça n'a pas duré.

Les Assomptionnistes, messieurs et dames, ont remporté un grand succès avec leur assemblée patriotique de dimanche dernier. Il y avait foule à la salle St-Joseph de l'hospice. MM C.-F. Cormier, trésorier-général, et Dr. F.-A. Richard, médecin-reviseur, ont été les principaux orateurs. C'est M. le Dr. Sormany, 1er vice-président général, qui présidait.

ST. PAUL DE KENT, N. B.

M. Gilbert Bernard qui travaillait à New Glasgow N. B. est de retour, après une absence de quelques mois.

Mlle Lucie Anne Devarenne est revenue d'une promenade de deux mois aux Etats-Unis.

M. Alire LeBlanc et Marie Cormier de St. Grégoire de Kent, étaient à St. Paul dimanche dernier, les hôtes de Mlle Elise V. Cormier.

Le Rév. D. LeBlanc, curé de Shédiac, était l'hôte du Rév. D. F. Leger, mardi dernier.

M. et Mme. Laurent Poirier de Tignish I. P. E. avec leur petit garçon. étaient en visite chez M. Dosithé Bastarache la semaine dernière.

Nos félicitations à M. et Mme. Isaie O. Melanson a l'arrivée d'une grosse fille baptisée par le Rév. D. F. Leger sous le nom de Marie-Elizabeth-Laura.

Il nous fait peine d'annoncer que M. Maxime Roy, malade depuis quelques temps, ne prend pas de mieux. On nous apprend aussi que M. Lévi B. Cormier est assez gravement malade. Nous souhaitons à ces deux Messieurs un prompt rétablissement à la santé.

M. Alphé Boucher de St. Norbert C'té de Kent, vient de faire l'acquisition d'une jolie propriété située à un demi mille de l'église de St. Paul. Nos félicitations à M. Boucher, et nous lui souhaitons le plus cordial bienvenu au milieu de nous.

MM. Norbert Bastarache et Fidèle Richard ont été assez chanceux pour abattre chacun un orignal et un chevreuil, durant la dernière saison de chasse.

Visite de Monseigneur LeBlanc à l'Université du collège St-Joseph

Pour la troisième fois depuis son élévation au siège épiscopal de Saint-Jean, Monseigneur E.-A. LeBlanc, D. D., rendait visite, au début de la semaine, à l'Université du collège Saint-Joseph, son ancienne Alma Mater et son institution diocésaine. Dès son arrivée, dimanche soir, Sa Grandeur fut l'objet d'une chaleureuse réception à la salle Lefebvre où daux charmantes adresses lui furent présentées par MM. Aurèle H. Gaudet et Frédérie McGuire. Monseigneur LeBlanc fut très iouché des gracieux hommages portés à ses pieds par les élèves du collège Saint-Joseph et, dans les émotions d'un amour daternel ardent, il les gratifia de ses salutaires conseils.

Retournée au collère, Sa Grandeur se rendit à la chapelle pour administrer à neuf élèves le sacrement de la Confirmation. Le sanctuaire domestique de l'Université avait déposé les sombres couleurs de l'Avent pour se revêtir de la pompe et de l'éclat des fêtes de première grandeur. Après les cérémonies de la confirmation eut lieu la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Le chœur du collège se surpassa en harmonie, exécutant, en plusieurs parties, un O Salutaris et un Tantum Ergo d'une savante et religieuse mélodie.

Lundi, vers les huit heurrs et demie, Monseigneur conférait le sous-diaconat aux abbés Adrien Fortin et Désiré Thibault, ecclésiastiques-professeurs à l'Université. Ces sublimes cérémonies du rite romain ont laissé sur les âmes sensibles des jeunes élèves une ineffaçable impression qui ne manquera pas de porter ses fruits.

Sa Grandeur s'embarquait dans l'après-midi pour sa ville épiscopale, accompagnée des meilleurs souhaits du personnel et des élèves du collège Saint-Joseph.

O. A.

Saint-Joseph, 2 déc. 1913.

LE PORT D'HALIFAX

Halifax sera un des ports les mieux outillés et des plus sûrs d'Amérique, quand tous les plans du gouvernement seront exécutés.

L'autre jour, ont été accordés des contrats importants à Foley Bros., Welch, Stewart et Fouquier, pour des travaux au port qui coûteront $5,208,743.

Ces travaux sont faits en vue de faire de Halifax le terminus du chemin de fer Intercolontal.

D'autres gros contrats ont déjà été accordés pour faire pénétrer l'Intercolonial jusqu'au centre de la ville.

— o —

RETOUR DE M. BORDEN

Ottawa, 1er. — M. Borden, le premier ministre du Canada est rentré hier dans la capitale, retour de son voyage dans le sud, en compagnie de Mme Borden. Plusieurs de ses ministres lui ont souhaité la bienvenue.

Il a déclaré aux journalistes que sa visite à Washington n'avait eu aucun caractère officiel. Invité par le secrétaire Lane, originaire des Provinces Maritimes, il a été l'hôte de ce dernier et a été présenté au président Wilson par le secrétaire Bryan.

Dès cette semaine, il y aura plusieurs réunions au Cabinet et les ministres s'occuperont du programme de la prochaine session.

— o —

Lui—Cause donc pas tant ; tu parles continuellement du matin jusqu'au soir !

Elle.—C'est la seule chance que j'ai, puisque je dors depuis le soir jusbu'au matin !

ILLUMINATION GRANDIOSE

— o —

Niagara Falls, N. Y., 3 — Le programme des fêtes qui seront données pour célébrer le centenaire de la paix entre les Etats-Unis et l'Angleterre, comprendra l'illumination des chutes du Niagara, si le projet de loi présenté par M. John W. Williams représentant à la Législature de New-York est adopté. Une convention populaire sera tenue ici le mois prochain pour discuter le détail des fêtes qu'il y aura lieu de donner, a cette occasion unique, et l'on a invité le vice-président des Etats-Unis, Marshall, a en être le principal orateur.

— o —

POTIN POLITIQUE

Montréal, 3.—Le correspondant du "Daily Telegraph", à Ottawa, croit savoir qu'au prochain remaniement ministériel, M. P. D. Ross sera fait ministre. C'est un ami personnel de M. Borden; il est propriétaire de l'"Ottawa Journal". Il deviendrait député d'Ottawa en remplacement de M. Fripp qui, lui, monterait sur sur le Banc. M. Ross accompagnait M. Borden dans son récent voyage en Virginie.

— o —

NOUVEAU TRAITE FRANCO-AMERICAIN

Paris, 3 — Un nouveau traité Franco-Américain, destiné à abolir la double taxe payée par les Américains résidant en France et par les Français vivant aux Etats-Unis, a propos des nouvelles taxes d'éntrée entre les deux pays, a été recommandé par la Chambre Américaine de Commerce à une assemblée, aujourd'hui. La suggestion a crée beaucoup d'intérêt à Paris. On enverra à ce sujet des propositions au President Wilson, et au ministère de l'Etat à Washington.

La chambre de Commerce a aussi approuvé la suggestion faite aux Etat-Unis de nommer des chargés d'affaires dans chaque pays afin de faciliter le commerce extérieur.

— o —

Mme Parvenu donne un grand dîner.

Toutes ses invités ont rivalisé d'élégance; ce ne sont que robes décolletées où ruissellent les bijoux.

Mme Parvenu scintille comme une vitrine; elle a plus de diamants et de perles à elle seul que toutes les autres dames ensemble.

Elle a peur cependant de ne pas être assez éblouissante. Aussi, au milieu du repas, profitant d'un court instant de silence, elle dit à haute voix à un domestique:

—Je ne sais... mais... je me sens un peu froid au cou... Jean, dites à ma femme de chambre d'aller me chercher encore un ou deux colliers de perles...

INTERPIDE MARCHEUR

Winnipeg, 3. — W. C. Browne vient d'accomplir une longue marche de quart mille milles. Le courageux marcheur vient de Providence, R. I.; il a parcouru environ quarante-deux milles par jour et gagne un pari de $3,000 qu'il a fait en Angleterre.

Il est parti de Providence avec une piastre, suivant les termes du pari. Il ne lui reste plus un sou, mais il dit ne pas s'inquiéter de sa pauvreté.

Cartes d'Affaires

VOLUME I. NO. 3. MONCTON, N.-B., JEUDI, 11 DECEMBRE 1913. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

Depuis l'arrivée de M. Borden au pouvoir, le chemin de fer du peuple, l'Intercolonial, a subi bien des changements dans son administration. Les uns favorisent les amis du Gouvernement ; les autres font l'affaire du C. P. R., mais aucun n'a apporté au peuple du Canada, et en particulier aux Provinces Maritimes, la moindre satisfaction. Bien au contraire, ce n'est que mécontentement sur toute la ligne, et il y a de quoi.

Nous avons bien des choses à relever au sujet de l'administration de l'Intercolonial ; mais pour aujourd'hui nous irons au plus pressé, aux derniers évènements qui regardent surtout les employés catholiques du chemin de Fer de l'Etat.

Nous n'aurions jamais pensé à amener une question de religion dans l'administration d'une chose publique ; mais lorsque l'attaque nous vient des ennemis de notre foi, nous croyons qu'il est du devoir de tout journaliste catholique d'élever la voix, sans s'occuper d'esprit du parti.

Voici les faits, tels que nous les avons recueillis à des sources autorisées : les fêtes de la Toussaint et de l'Immaculé Conception, toutes deux d'obligation, se fêtaient le lundi cette année. Le samedi précédant chacune de ces fêtes, certains chefs de département ont fait afficher qu'ils ne voulaient pas de chômage, surtout le LUNDI, et que tous ceux qui ne se présenteraient pas au travail ne perdraient pas seulement leur salaire, mais recevraient en plus de mauvaises notes.

Après la lecture de ces affiches, des catholiques, en grand nombre, qui n'avait jamais travaillé auparavant le jour d'une fête d'obligation, se sont rendus à l'ouvrage par crainte de recevoir des mauvaises notes et, ensuite, perdre leur emploi.

C'est là une tyrannie des plus révoltantes, et il est grand temps que les hautes autorités s'en mêlent.

Ce n'est un secret pour personne que, du temps, du beau temps de l'administration Laurier, il fut décidé en plein parlement que les employés de l'Intercolonial avaient le plein droit de s'absenter de leur ouvrage, s'ils le désiraient, les jours de fêtes de leur religion respective.

De quelle autorité vient-on aujourd'hui afficher à la veille de deux fêtes catholiques que ceux qui ne seront pas à l'ouvrage recevront des mauvaises notes, tandis que, d'un autre côté on laisse passer sous silence, et sans affiches, les fêtes des orangistes ? Pourquoi deux poids et deux mesures ? Aux autorités de répondre.

Quant à nous, nous protestons de toutes nos forces contre cette injustice criante de la part des autorités envers les employés catholiques de l'Intercolonial aux usines de Moncton.

Nous savions que sous le régime Borden on pouvait s'attendre à bien des bassesses ; mais nous ne pensions pas qu'il fut possible de descendre aussi bas. On dira peut-être que le Gouvernement Borden n'est pas responsable en cette matière. Mais qui donc nomme les chefs de départements ? L'Intercolonial a un chef et des sous-chefs. Tous sont ou devraient être sous le contrôle de l'administration fédérale. Où est le ministre des chemins de fer ? Voyons, il doit y avoir quelque liaison entre Gutelius, Cochrane, le cabinet Borden et le parti conservateur !

Les catholiques ont vivement ressentit l'insulte que le régime conservateur vient, après bien d'autres, de leur jeter au visage. Nous reviendrons sur le sujet, car nous ne prétendons pas laisser nos coréligionaires, qui sont là sans défense, se faire insulter par certains esprits étroits que le Gouvernement Borden se plaît à choisir pour conduire les travaux dans les usines de l'Intercolonial.

Comme nous le disons plus haut, ce n'est qu'après avoir été attaqué d'abord que nous nous sommes décidé à élever la voix. Nous préférerions ne pas mêler la religion dans une question d'administration publique : mais la nécessité nous y oblige, et nous mettons le devoir avant le plaisir.

Qu'on serve les catholiques comme les autres et tout sera dit. En attendant, nous sommes bien décidé à n'en pas laisser passer aux petits tzars qui se mêlent de faire des lois dans les usines de l'Intercolonial.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

Monsieur le directeur,

J'ai lu avec un profond intérêt le compte rendu de l'assemblée du comité exécutif de l'Assomption Nationale tenu à Moncton tout dernièrement. Je constate par ce rapport que les différents orateurs appuièrent fortement sur la nécessité du rapatriement des nôtres. J'ai surtout été frappé d'étonnement par l'aveu de M. le curé Gaudet, d'Adamsville, agent de colonisation du gouvernement provincial.

Parlant du système de l'achat des fermes abandonnées, le vaillant curé Gaudet disait: "Au commencement l'on m'accordait très facilement ce que je demandais; mais à présent ces messieurs se font tirer l'oreille; ce comité ne montre guère d'empressement".

La franchise de M. l'abbé Gaudet me donne le courage d'élever de nouveau la voix en faveur de nos colons acadiens. Il y a à peu près un an, j'ai osé critiquer ce système d'achat de fermes. J'ai voulu mettre mes compatriotes en garde et en même temps attirer l'attention de nos députés locaux sur la nécessité de veiller de près le fonctionnement de ce système.

Il est vrai, j'osais faire la critique avant d'avoir sous les yeux le résultat de ce système, et il se peut que ce soit pour cette raison que mon article d'alors a reçu de si rudes coups de plume. Je pensais avoir raison quand je prédisais que les nôtres seraient les victimes d'un manque de générosité de la part des messieurs anglais faisant partie de la commission de l'achat des fermes abandonnées. Mon expérience de 25 ans au milieu des colons, les épreuves que ceux-ci ont dû supporter de la part des autorités anglaises, toujours peu sympathiques, me donnaient lieu de croire que, sans l'intervention vigoureuse et déterminée de nos députés acadiens, ce système nouveau serait d'aucun bénéfice aux nôtres; car l'esprit étroit qui parait diriger les actions de nos gouvernants locaux depuis un quart de sciècle, est encore aussi vivace aujourd'hui qu'il l'était il y a 20 ans. Je ne me suis donc pas trompé, si j'ai bien interprété les paroles de M. le curé Gaudet.

A la réunion en question, les orateurs se sont un peu occupés du rapatriement des nôtres et de la formation d'une société financière qui viendrait en aide à ces expatriés.

On a même suggéré que cette société avancerait les $100.00 que le système d'achat des fermes exige de celui qui désire revenir au pays, et de plus, que cette même société prendrait une hypothèque sur cette ferme, afin de se garantir.

En jetant les bases d'une société semblable, il ne faut pas oublier que le gouvernement qui exige le paiement de 25pour cent du prix d'achat, et non pas seulement un $100.00, demande en même temps que ce colon lui donne une hypothèque. Quel sera donc la valeur d'une seconde hypothèque donnée à la société acadienne ? Presque nulle, n'est-pas ?

Il est bon de parler du rapatriement des nôtres, mais il ne faut pas oublier que nous avons un devoir national à remplir, qui est de beaucoup plus important que le rapatriement ; c'est d'encourager nos jeune gens à rester chez-nous, au foyer paternel. Le digne Mgr Richard, qui a blanchi dans l'oeuvre de la colonisation et qui, pour son beau travail, mérite beaucoup de louanges, a élevé la voix à la réunion de Moncton, en faveur du colon dans la forêt. Je l'en félicite.

Suivant moi, l'oeuvre de la société l'Assomption Nationale devrait consister à prêter main forte à cette classe de colons les colons qui entrent dans la forêt. Elle peut leur aider avec de l'argent et par l'influence qu'elle pourrait exercer auprès de nos gouvernements pour les forcer à accorder plus de justice et d'encouragement à ceux des nôtres qui ont le courage de se froyer un chemin dans la forêt et d'y établir un foyer.

Le plus grand obstacle à la colonisation aujourd'hui, c'est l'apathie du gouvernement provincial. Si la société l'Assomption Nationale pouvait convaincre les autorités provinciales de la nécessité d'adopter des lois plus favorables aux colons, elle accomplirait un bien immense.

Les lois de la province de Québec sont très favorables aux colons; là, le gros commercant de bois ne peut prendre aucun avantage sur le colon.

La loi de notre province, sous laquelle sont administrés nos intérêts forestiers, donne tout l'avantage aux gros commercants de bois, de telle sorte que, au moment où le colon est prêt à demander le titre de sa nouvelle terre, il la trouve pillée.

Que l'Assomption Nationale s'occupe de faire améliorer nos lois, et alors ce sera le véritable progrès.

Cet article est déjà trop long, mais avec votre permission, mon cher directeur, je reviendrai discuter les effets pernicieux de nos lois de colonisation.

COLON

Ce 8 décembre 1913.

QUELQUES DROLERIES

Monsieur le directeur,

En date du 27 novembre, le "Moniteur Acadien" nous arrive avec environ trois colonnes de cornifiades, sous les titres "Combat malhonnête", "De différent il n'y en a pas", "L'automne et les routes."

Approchez, les enfants, il y a de quoi arracher l'eau de derrière les paupières.

Son article "Combat malhonnête" commence par cette phrase sublime "L'hon. M. Pelletier...... attention, ne prononcez pas ce nom trop souvent, ce serait le prendre en vain... a su accomplir plus en deux ans que ses prédécesseurs". Mais tout le monde sait cela, il a donné un contrat, entre autres, pour 350,000 cadenas pour les sacs de malle. Ses prédécesseurs n'en commandaient que 8,000 environ par année; mais la différence, c'est que M. Pelletier a beaucoup de gibier à nourrir, après sa volte-face à ses principes pour garder un gros portefeuille. Il cite, ce cher monsieur, l'"Orange Sentinel" comme l'un de ses plus terribles bourreaux.

Il y a longtemps que le "Moniteur" aurait dû s'apercevoir que le "Sentinel" est un bourreau de la langue française. Et pourtant de concert avec ce même "Sentinel" il fit la lutte contre Laurier en 1911. Aujourd'hui il parait qu'il comprend quels sont les ennemis de nos "différent" il dit que les journaux libéraux ministres français.

Sous l'en-tête "Il n'y a pas de [illegible] naux libéraux tombent dans le ridicule quand ils disent que le premier ministre a été malade. Pourtant il arrive des "Hot Springs"; les gens croyaient qu'il était allé là tout comme les autres malades, pour sa santé; mais il faudra bien conclure d'après le "Moniteur" qu'il a seulement été chercher une bouteille d'eau chaude pour réchauffer le patriotisme de M. Pelletier.

En terminant cet article, il dit que M. Borden a fait prospérer la classe agricole et que la prospérité règne partout. Et dire que pendant ce temps-là les cultivateurs se plaignent de ce que les temps sont durs.

Enfin, ce sont les routes. Mes amis, ce n'est plus drôle, le voilà qu'il répand des larmes de crocodiles sur les routes de Québec. Pensez donc, nous les Acadiens, voir les gens de Québec marcher dans la boue ? Tenez, s'il se trouve des libéraux à la prochaine session avec le cœur assez dur pour empêcher le Gouvernement de voter les $10,000,000,00 avec pouvoir et les dépenses là où il lui plaira, que ces libéraux soient exilés. Mais non, le sénat continuera de sauvegarder les droits du peuple et le pays, malgré le Gouvernement, sera protégé.

A. D.

Bouctouche, le 2 déc.

Dans le Ministère Fédéral

Une rumeur persistante veut que M. Fripp, député d'Ottawa au fédéral, soit fait juge bientôt et que M. P. D. Ross, directeur du "Journal" d'Ottawa, le remplace au parlement avec un siège au ministère.

Ce n'est certainement pas un ami des catholiques ni des Canadiens français que M. Borden admettrait dans son ministère; les politiciens modérés à vues larges se demandent pourquoi M. Borden ne choisit pas, pour son associé dans le ministère, un homme moins préjugé, un de ceux qui croient que Dieu a autant sa place à l'école qu'à l'église.

Nous ne demandons ni un catholique, ni un Canadien français, c'est inutile; mais M. Borden qui aime bien à cajoler la province de Québec pour ses votes, ne pourrait-il pas respecter suffisamment les Canadiens français pour ne pas appeler dans son ministère un adversaire acharné des écoles bilingues et un admirateur outré des écoles sans Dieu !

Communiqués

CIRCULAIRE

A Messieurs les Curés desservant les paroisses françaises des Provinces Maritimes.

Dans l'intérêt d'une œuvre importante au point de vue religieux et national, je prends la respectueuse liberté de demander les informations suivantes:

1o Le nombre et les noms de ceux qui sont venus des Etats-Unis dans votre paroisse durant l'année 1913.

2o Les noms de ceux qui ont acheté des terres en culture dans votre paroisse durant l'année 1913.

3o Le nombre et les noms de ceux de votre paroisse qui ont fait application pour des terres de la Couronne en 1913.

4o S'il y a des terres de la Couronne propres à la Colonisation dans votre paroisse ou à la proximité d'icelle, et la quantité approximative d'arpents disponibles.

5o Combien d'applicants, à votre connaissance, désirent se procurer des terres de la Couronne pour s'y établir et dans quelles localités.

N. B. — Les intéressés sont priés d'aider Messieurs les Curés à donner les informations demandées.

M. F. RICHARD,
Curé de Rogersville, N. B.

AVIS

Il y aura réunion du Conseil Exécutif de la Société Nationale L'Assomption, à la salle de L'Assomption Mutuelle, Moncton, vendredi le 12 du courant, à 2 heures de l'après midi.

Le but de l'assemblée est de recevoir le rapport du Comité nommé pour préparer un projet de Colonisation et de Rapatriement.

Quoique les membres du Conseil Exécutif de L'Assomption Nationale aient seuls droit de vote à cette assemblée, les portes en seront ouvertes à toutes autres personnes, ecclésiastiques ou laïques, qui s'intéressent à la colonisation, à l'agriculture et au rapatriement des nôtres et qui voudront y assister.

Mgr Richard et M. l'abbé J. T. Gaudet, en leur qualité d'agents de rapatriement et de colonisation, l'un du gouvernement fédéral, l'autre du gouvernement provincial du N. B., sont nommément conviés.

PASCAL POIRIER,
Président-général.
CHARLES D. HEBERT,
Secrétaire-général.

Shediac, N. B.
6 décembre 1913.

DANS SOUTH LANARK

LA NOMINATION A EU LIEU SAMEDI

Perthe, Ont., 8.—L'appel nominal des candidats dans l'élection partielle au fédéral de Lanark-Sud, a eu lieu en cette ville, samedi. Les candidats mis en nomination sont le docteur A. E. Hanna de Perth, conservateur, le colonel J. M. Balderson de Perth, conservateur indépendant et Arthur Hawkes, de Toronto, indépendant. L'élection aura lieu samedi prochain, le 13 décembre.

Après les nominations qui furent reçues par M. J. Pink, l'officier rapporteur, les trois candidats ont tenu une assemblée à laquelle assistaient environ cinq cents électeurs.

L'assemblée fut des plus intéressantes, en raison des attaques que se sont lancées les deux candidats conservateurs MM. Hanna et Balderson.

Le trouble commença à la suite de la déclaration que fit le docteur Hanna, affirmant que deux membres du cabinet, l'hon. W. T. White et l'hon. docteur Reid, étaient venus à Perth dans l'intention de faire signer une entente par laquelle les deux candidates se seraient engagés à accepter le choix d'une nouvelle convention de l'association conservatrice, afin de mettre fin à la division dans les rangs du parti. Le docteur Hanna dans le cours de son discours, a déclaré que le colonel Balderson avait été appelé à signer cette entente.

Le colonel Balderson a nié la chose. Il a déclaré qu'il n'avait pas même vu le document en question. "Je savais qu'ils voulaient me tendre un piège, a dit le colonel Balderson, et j'avais un témoin avec moi à mon domicile. Mais je n'ai pas même vu le document que l'on voulait me faire signer".

Arthur Hawkes, le candidat indépendant qui est opposé à la contribution Borden a beaucoup amusé l'auditoire en ridiculisant la visite furtive des deux ministres dans Lanark-Sud. "Je n'ai jamais vu de ma vie, une semblable comédie politique : deux membres du cabinet Borhen faisant une visite nocturne à Perth pour consulter les deux aspirants, puis pliant leurs tentes et se sauvant à la manière des Arabes.

LE VIEUX LUI LAISSE SA FORTUNE

Il y a des gens qui passent leur vie à courir après la fortune et que la capricieuse dame va trouver au lit.

Imaginez-vous que toute votre vie n'a été qu'un long calvaire de soucis, d'ennuis, d'abnégations de toutes sortes et qu'un bon matin, sans que vous vous y attendiez il vous tombe une tranche du Pérou dans votre lit, en guise de petit déjeuner.

Voilà ce qui vient d'arriver à M. W. Goode, ancien soldat de l'armée américaine, de Douglas, Arizona, habitant à Montréal, au No 20 rue Ste Catherine Ouest.

Après une vie d'aventures et de travail, M. W. Goode résolut de venir à Montréal tenter fortune.

Il prit un journal. On demandait un chauffeur. Il alla offrir ses services et commença son travail.

Adroit et ayant des notions générales en matière d'électricité et de mécanique, il rendit de bons services, et tout allait bien.

Un jour, au cours de sa vie, comme il filait à toute vitesse sur une route déserte, en pleine campagne, il aperçut un homme étendu sur la route.

Il applique les freins, saute de voiture et voit un vieillard baignant dans le sang qui coulait de plusieurs larges blessures.

Il n'y avait personne dans les environs, et, l'homme lui était inconnu.

Il pansa élémentairement le blessé, et le transporta privé de connaissance, dans sa voiture.

A grande vitesse il le conduisit chez le médecin le plus prochain, à deux milles de là.

L'homme de l'art comprit aussitôt que le cas était fort grave et qu'il fallait agir en toute urgence. Le crane n'était pas fracturé. On augura bien de cette découverte.

Il administra des potions stupéfiantes, des cordiaux et, peu après l'inconnu revenait à la vie, mais des complications étaient à craindre.

W. Goode retourna à son travail; des mois s'écoulèrent.

Il avait agi comme un homme honorable doit le faire, et, dans son esprit, il considérait n'avoir rien fait d'extraordinaire.

Aujourd'hui son action vient de recevoir sa récompense.

Le vieillard qui était un vieux métayer de Douglas, Arizona, jouissant d'une très belle fortune, vient de mourir.

Dans son testament, il lègue à M. W. Goode, de Montréal, la somme de $38,000. Il laisse aussi à l'église catholique Saint-Patrice de Douglas, Arizona, la somme de $50,000.

LE SCANDALE DE PORT NELSON

EFFROYABLE INCOMPETENCE RECONNUE

Halifax, 4—Le capitaine Wm. Robertson, qui commandait le vapeur Alette, échoué à Port Nelson, est de retour ici depuis quelques jours et il a donné à votre correspondant des détails incroyables sur l'incompétence et la négligence qui ont présidé aux opérations du gouvernement fédéral à Port Nelsen, qui doit être le terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le capitaine Robertson a fait d'abord remarquer que le gouvernement Borden a acheté, pour le remorquage dans la rivière Nelson, un remorqueur employé à la pêche du homard à Halifax. Ce remorqueur, le Kathleen, a une vitesse propre de neuf-nœuds, qui peut aller à onze nœuds, à tirage forcé. Avec sa toue ordinaire de bateaux de pêche, il arrivait à faire deux nœuds.

Quant à la situation des choses à Port Nelson, lorsqu'il en est parti, le capitaine Robertson dit :

"Je n'ai pas de mots pour vous décrire la situation. Vous voyez sur la rive, empilés les uns sur les autres, pêle-mêle, des cordages, des chaînes, des caisses de provisions, des horloges, des caisses de cigarettes et de papier à cigarettes, des boîtes de conserves de lait, etc.

"La seule perspective possible pour les ouvriers était de passer l'hiver, sous des tentes, à moins qu'ils ne puissent se construire des cabanes et le bois leur manque pour cela.

Il y avait bien 60,000 pieds de bois de construction dans la cale de l'"Alette", mais ils y a peu de chance qu'ils puissent l'atteindre. J'ai échoué l'"Alette aussi bien que j'ai pu, espérant qu'elle pourrait résister pendant l'hiver et économiser ainsi au gouvernement la valeur de son chargement ; mais le gouvernement ne m'en a su aucun gré.

"Les fonctionnaires sont confortablement logés et vivent somptueusement. J'ai pris plusieurs repas avec eux et je n'ai jamais vu de ma vie pareille somptuosité. L'état-major paraît composé de braves gens ; mais les ouvriers savent qu'ils sont les maîtres de la situation et ne travaillent que lorsque le cœur leur en dit".

LA SESSION FEDERALE

La troisième session du douzième parlement du Canada s'ouvrira le 15 janvier

La troisième session du douzième Parlement au Canada est convoquée pour jeudi, le 25 janvier. La date de l'ouverture a été décidé à l'assemblée du cabinet de jeudi après-midi. Il était question du 8 ; mais ceci aurait forcé les ministres de l'Ouest à s'embarquer pour la capitale au milieu des fêtes.

Le programme de la session, dans son état actuel, renferme un bill de rédistribution, l'introduction nouvelle des bills concernant les grandes routes et les chemins subsidiaires, un amendement à la Loi des Assurances, un bill qui pourvoit à l'incorporation des compagnies de prêt, la révision de la Loi du Transport, la consolidation de la Loi des Chemins de Fer, et quelques amendements à la Loi du Service Civil, suivant les suggestions de Sir George Murray. L'on propose aussi d'amender le Code Criminel ; Les suggestions à cet effet sont les mêmes que celles rejettées par le Sénat l'an passé.

Quant à la conduite du gouvernement sur la question de la Marine, il n'y a encore aucun renseignements certain. Il n'y a toutefois aucun doute, que la session ne sera pas très avancée, lorsqu'on entamera la discussion à ce sujet.

Il est reconnu de tous que le tarif occasionera les plus grands débats. A l'instar du bill Underwood, chez les Américains, un grand nombre de libéraux veulent faire une révision générale du tarif actuel, avec de très grandes réductions.

ELLE S'ADRESSE A OTTAWA

Régina, 5. — La législature a adopté à l'unanimité une résolution demandant au parlement provincial le contrôle des terrains des écoles.

On a aussi adopté une résolution demandant au Parlement fédéral de rendre justice à la Saskatchewan, quant aux taux du fret et d'abolir l'exemption de taxes dont jouit le C. P. R.

M. Simpson, qui est le proteur de la résolution à propos des terrains des écoles, a démontré que la valeur de ces terrains est de $8,000,000.

L'honorable J. W. Calder, remplaçant le premier ministre, a supporté la motion, ainsi que MM. Willoughby et Calder, de la part de l'opposition.

PROJET D'UNE VOIE ELECTRIQUE

Portland, 6. — Des capitalistes américains et canadiens ont soumis aux autorités de l'Etat un projet de chemin de fer électrique, ayant son terminus à S. Jean, N. B., traversant cette province, l'Etat du Maine, dans sa plus grande largeur, et pénétrant dans la province de Québec, probablement soit dans une direction jusqu'au lac Mégantic, ou même à Sherbrooke, ou dans une autre direction, jusqu'à Quebec. La voie aurait une étendue de 111 milles et desservirait des endroits de pêche et de chasse très fréquentés.

Elle relierait directement S. Jean, N. B. et Québec ou Sherbrooke, suivant les facilités du tracé.

ON EN PARLE ENCORE.

On en parle encore de la démission de l'honorable M. Cochrane.

Le voyage du sud, que l'on attribuait à sa santé, a évidement pour but de permettre à ses collègues de décider de son sort en son absence.

Nous ne savons trop ce que perdra le gouvernement Borden en perdant le ministre des chemins de fer ; mais nous croyons que ce dernier aura tout à gagner en sortant du ministère, où ses efforts pour conduire l'Intercolonial sur une base d'affaires ont été combattus violemment de jour en jour.

Prince Albert, Sask., 6 — Kathleen Olga Simon, âgée de 13 ans, trouvée coupable d'avoir tué à coup de pelle sa petite compagne de huit ans, Julia Jennings, a été condamnée à 10 ans de pénitencier.

AU COIN DU FEU

LA REPONSE DE L'AUBERGISTE

La scène se passe en Suisse, à Berne ; elle est si amusante, que nous ne résistons pas au plaisir de la faire sous les yeux de nos lecteurs.

Un aubergiste avait obtenu un jugement dans une affaire durant depuis sept ans ; son avocat lui adressa un compte aussi long que gras. L'hôtelier paya sans mot dire.

Quelques jours après, son défenseur déjeuna dans son auberge et reçu, à la fin du repas, sur l'assiette traditionnelle, le compte suivant :

	Francs
Avoir préparé la table	$2.50
Etudes pour le menu	4.00
Deux consultations avec l'épicier	1.00
Avoir apporté la soupe	1.00
Avoir soufflé sur la soupe	1.00
Avoir retiré une mouche de la soupe	.50
Fine herbes pour la soupe	1.00
Soupe	2.50
Salut du garçon	.50
Deux consultations avec le chef	2.00
Six différentes espèces de viandes et légumes	12.50
Avoir dit : "J'espère que vous apprécierez votre déjeuner"	.50
Dix visites à la cave	10.00
Différents actes de politesse	2.00
Allumettes	.50
Vins et cigares	8.00
Avoir lu le menu à haute voix	.50
Avoir servi le dessert	1.00
Dessert	7.30
Avoir débarrassé la table	1.50
Faim appaisée	.50
Usure et casse	3.50
Avoir fermé les volets	2.00
Avoir enlevé les restes	4.00
Sel et présentation de la cuillère	.50
Vérification de la présente note	2.00
Surprise à sa réception	2.00
Acceptation du dit	.50
Réception du dit	.50
Avoir dit : au revoir	2.20
Total	78.00
Dix pour cent d'escompte	7.80
Balance, Pr.	70.20

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce compte, c'est que l'homme le paya.

—— o ——

CADEAU LOUCHE

On sait que dans nombres de villages, une charmante coutume veut que les parents des écoliers fassent de temps à autre quelque cadeau à l'instituteur.

Un enfant dit un jour à son maître :

—M'sieu, papa va bientôt tuer notre cochon. Alors il m'a dit de vous demander si ça vous ferait plaisair d'avoir un bon morceau de lard.

—Très volontiers, mon petit ami. Tu remercieras ton papa en lui disant que j'accepte.

Une semaine se passe, puis deux, un mois entier. Le maître d'école ne voyait toujours pas arriver le lard promis.

—Eh bien, demande-t-il à son élève, je croyais que tu devait m'apporter un morceau de lard. Ton papa n'a donc pas tué son cochon?

—Non, m'sieu.

—Pourquoi?

—Il est guéri.

LA VANITE

(Le Démon à un de ses compagnons).

---Crois-tu! si j'en ai une bonne arme à ma disposition pour faire tomber les âmes qans mes filets?

---Quelle est donc cette arme si magique?

—La vanité, mon bon! j'invente des modes extravagantes et je suis sûr de toujours trouver une femme pour les lancer.

Les femmes sont ordinairement mes meilleurs auxiliaires povr perdre les âmes.

Je me pâme d'aise devant les décolletés.

Les belles portent des fourures, c'est vrai, mais le décolleté poussé presque jusqu'à la première côte persiste et on y ajoute du fard afin d'attirer les regards.

—J'avais pourtaut un bon truc; celui des vues animées où tant d'enfants conduits par leurs parents vont prendre des leçons de vol, de désobéissance et d'impiété.

—Qui, en effet, mais, à mon avis, la vanité a un attrait irrésitsible sur les filles d'Eve. Puis, les mères avec leurs paroles admiratives à leurs enfants, font prendre une bonne racine à la vanité dans l'ame de ceux ci. Oh! tu as bonne mine! dira l'une. Ton chapeau te va à merveille, dira l'autre. Ta robe a une entrave superbe; et la pauvre enfant, toute satisfaite du compliment, ne pourrait courir, si elle était poursuivie, sans s'exposer à faire des chutes lamentables.

Ainsi en est-il dans plusieurs circonstances, les robes étroites font fureur, grâce à l'étroitesse d'esprit et la grande élasticité de conscience des chrétiennes qui ont oublié les promesses de leur batême et les devoirs sérieux de la maternité. Et demain, quand la vogue des entraves aura passé en souvenir, j'aurai soin que nos couturiers inventent d'autres modèles tout aussi pernicieux pour la vertu et je te le répète, il se trouvera un être vaniteux pour s'emparer de cette nouvelle création et devancer ce tyran: "la mode". Et ce fut, dit d'un air superbe à l'autre habitant des noirs parages qui écoutait toute cette tirade avec force gestes d'approbation.

—— o ——

LE CHOIX D'UNE FEMME

Dernièrement, un journaliste adressait cette réflection piquante aux jeunes gens:

Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites votre possible pour la surprendre à la cuisine; ce qui sera déjà d'un bon augure; et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaire travaux, soyez assuré qu'elle possède un jugement sain et un raisonnement droit.

Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps ; si elle s'enveloppe soigneusement d'un waterproof, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne vous ruinera pas en robes et en chapeaux de la bonne faiseuse.

Si vous la voyez arranger sans affectations des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas les bals et les fêtes, elle sera la gardienne du foyer. Epousez mon cher, épousez cette femme-là les yeux fermés, si vous la rencontrez.

—— o ——

UN BON SOLDAT

Ee régiment campe.

Symétrique, les tentes de toile s'alignent en plein champ formant de longues rues au bout desquelles sont les cuisines.

Sous un abri en planches, des fourneaux sont installés, de façon assez rudimentaire. A telle enseigne que, faute de place, les quartiers de viaude tombent quelquefois dans le sable, sont ramassés hâtivement et plongés tels quels dans les marmites.

De sorte que nos braves troubades sentent, en mangeant craquer sous leurs dents des grains de terre ou de petits cailloux.

Bah! à la guerre comme à la guerre!

Un bon gros soldat ne trouve pas à son goût cet assaisonnement d'un nouveau genre et s'en plaint à son capitaine.

Celui-ci fronce le sourcil.

---Etes-vous venu ici pour faire des réclamations ou pour servir votre pays?

---Je suis venu ici pour servir mon pays, mais non pour le manger.

—— o ——

L'oncle.---Sais-tu ce que ça veut dire, le mot "transparent".

Le neveu.---Oui, c'est quelque chose au travers de quoi l'on voit.

L'oncle.---Bien : cite-moi un exemple?

Le neveu.---Un trou dans un vêtement.

—— o ——

---Pourquoi détruit-on les lions et les tigres, maman?

---Parce qu'ils tuent les pauvres petits agneaux, ma chérie.

---Alors pourquoi qu'on ne détruit pas les bouchers?

—— o ——

Dans un message qu'il présentait, au Congrès de Washington, le Président Wilson prédit la chûte prochaine de Huerta, au Mexique, et il prône diverses réformes d'importance.

—— o ——

PLUS longs sont les jours et plus court sont les nuits, mais beaucoup d'hommes font le contraire et raccourcissent leurs jours en allongeant leurs nuits.

VIVE LA TERRE

PRODUCTION DES VACHES LAITIERES EN ETE

Ministre fédéral de l'agriculture—Division du Commissaire de l'Industrie laitière et de la réfrigération.

En août de cette année la production moyenne des 9,349 vaches soumises au contrôle dans les Centres Contrôle laitier maintenus par le service fédéral de l'industrie laitière (Province Maritimes, Ontario et Québec) a été de 622 livres de lait à 3.6 p. c. soit un total de 22.6 livres de matières grasse. Ces chiffres sont presque indentiques à ceux de 1912 et 1911 pour le même mois.

Mais cette moyenne générale recouvre de son manteau des rendements bien différents par provinces, comtés ou troupeau. Par exemple à St. Joseph, N. B. la production moyenne était de 458 livres de lait tandis qu'elle était de 611 livres à St. Prosper, Qué. et de 809 livres à Woodstock, Ont., De même la production de matière grasse variait de 17 à 27 livres par vache.

Mais prenons des districts moins éloignés les uns des autres, à Fermer's Union, Ont., la production totale de 446 vaches était de 1,472 de matière grasse tandis qu'à Frankford, Ont. malgré 19 vaches de moins, la production de matière grasse était de 889 livres de plus. Le District de St. Hyacinth, Que. nous fournit une comparaison, encore frappante; ici un troupeau de 14 vaches a produit 4,940 livres de lait de plus qu'un autre troupeau, composé également de 14 vaches.

Nous pourrions faire bien d'autres comparaisons entre les troupeaux des divers centres, mais ce qui importe infiniment plus pour le patron ordinaire c'est de connaître la production de chacune des vaches qui composent son troupeau. Le laitier prévoyant sait, d'après ses régistres de production (si facile a tenir) ce que lui donne chaque vache et non seulement pendant un mois mais toute l'année. Une fois en possession de ces données il est en mesure de travailler à l'amélioration de son troupeau; il réforme les bêtes qui ne donnent que 458 livrees de lait par mois pour garder celles qui lui rapportent au moins six à sept mille livres par an.

C. F. W.

L'OEUVRE DES FERMES EXPERIMENTALES

Depuis plus d'un quart de siècle les fermes expérimentales fédérales cherchant à déterminer par des expériences, les meilleures espèces de plantes et d'animaux et le moyen de les cultiver ou les soigner pour en tirer le plus de profit possible. Ces recherches ont été poursuivies, non seulement sur la ferme centrale à Ottawa, mais aussi dans les provinces Maritimes, les provinces des Prairies et le Colombie-Britannique. Sans doute les cultivateurs canadiens ont largement profité de ces travaux, mais il est encore des milliers d'hommes qui n'en retirent pas tout les avantages qu'ils devraient. Beaucoup, peut-être, ne reçoivent pas les rappocts et les bulletin qui contiennent ces renseignements; d'autres qui récoivent régulièrement ces publications, ne trouvent pas le temps de les compulser pour en tirer les leçons qu'elles renferment. C'est afin de venir en aide à ces derniers que l'honorable Martin Burrell, Ministres de l'Agriculture, vient de faire publier un bulletin spéciale, contenant les principales conclusions auxquels les fermes expérimentales ont abouti pendant vingt cinq années de travaux affectués sous la direction du Docteur William Saunders, qui vient de preadre sa retraite.

Cette revue de l'œuvre des fermes expérimentales, qui a été préparée par M. J. B. Spencer, B. S. A. rédacteur au bureau des publications, nous donne les leçons bui se dégagent des travaux des fermes en ce qui concerne les engrais chimiques céréales, plantes fourragères, cultures, élevage, horticulture arboriculture, chimie, volaille, mauvalse herbes et fléaux des plantes. Elle relate également les développements les plus récents de l'organisations. Nous y voyons par exemple que le nombre des fermes et des stations expérimentales a été porter à quatorze en ces dernières années et que de grands progrès ont été accomplis dans les fermes les plus anciennes. Cette revue, qui, est préparée avec goût est offerts gratuitemené au public par le Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculhnre à Ottawa.

DU POULAILLER FROID A FACADE DE COTON

Nous prenons la liberté de vous demander de revenir pour une dernière fois, sur un sujet qui doit commencer par ennuyer vos nombreux et intelligents lecteurs. Dans l'intéret de nos lecteurs, nous nous sommes fait un agréable devoir, depuis quelque temps, de démontrer les avantages pratiques du poulailler froid à façade de coton: cependant le correspondant "Routinier", de l'"Evènement", dans le numéro 22 écoule, prend encore plaisir à le critiquer et même il le demontre comme dangereux, il essaie. par ses conclusions risquées, à nous faire dire des choses que nous n'avons pas même pensées.

En effet, nous avons dit et nous répétons qu'en hiver, durant les plus grands froids, lorsque le soleil brille, l'eau et les œufs ne gèlent point entre 8 heures du matin et 3 heures de l'après-midi, cependant il ne faut pas couclure pour cela que les poules se gèleront les crêtes et les pattes durant la nuit ou lorsque le soleil ne brille pas et que les œufs et la nourriture seront également en danger.

Si notre "Routinier"—pseudonyme très bien approprié—avait un peu d'expérience en fait d'aviculture, il devrait savoir que l'on peut facilement remplacer l'eau par de la neige ou qu'il n'est pas absolument necessaire de tenir constamment de l'eau à la disposition des volailles—durant les grand froids—du matin au soir ou toute la nuit: que l'usage du aide à trappe empêche absolument les œufs de geler, enfin il sauqu'un poulailler bien orienté ne doit jamais être exposé aux vents du "Nord-Est" et que ce sont les poulailler en bois et bieu clos qui offrent le plus de danger aux volailles en hiver.

En terminant nous ferons remarquer, encore une fois à notre ami que le "poulailles froid ventilé" avec plafond ouvert et recouvert de paille n'est pas un poulailler en bois et bien clos.

VICTOR FORTIFR

Ottawa, 26 novembre 1913,

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Tous les jours, quand la mère allait diner (et elle n'allait pas loin, car je lui portais tantôt la mie de mon pain sur cette pierre plate, de l'autre côté du taillis), moi, je courais bien doucement, comme aurait fait Minou, puis écartant les grandes herbes, je regardais si les quatre petits ne mettaient pas le nez à la fenêtre de leur maisonette. Quand ils en furent sortis, je leur portais bien autant de vers que si jeusse été leur maman; et je remarquais en passant le progrès de leurs plumes.

Un jour, je trouvai toute la famille perchée au bord du nid; un d'eux même avait grimpé au plus haut faite de la feuille de plantain; et tous ensemble ils regardaient le ciel et la prairie, où jouaient les grands oiseaux, leurs ainés. Je jugeai qu'il était temps de laisser un souvenir à mes petits ambitieux, et j'attachais à chacun un fil de soie rouge à la patte droite. Le lendemain, à l'aurore, ils étaient déjà en plein pré, trotinant et soulevant l'aile à chaque brise que passait. J'essayai de les attirer avec mon pain, en imitant le cri de leur mère, mais elle les appelait plus loin dans le feuillage, et ces enfants du ciel ne voulaient plus que l'espase et de l'air: ils firent tant qu'à la fin une rafale vint les saisir et ils allèrent en tourbillant se perdre, les uns dans la futait, les autres dans les charmilles. J'en ai vu tomber un dans la rivière; il a surnagé longtemps, suivant le cours de l'eau' et je ne l'ai pas vu revenir.... Les autres s'appelèrent encore jusqu'à la nuit, mais le jour suivant je ne les ai plus entendus: ils s'étaient dit adieu!

Ce printemps, au premier chant du rossignol, je suis allée vite, vite voir si le nid était en ordre, si les écureuils ne l'avaient pas pillé, pour faire leur lit d'hiver; il y était encore, aussi molet, aussi caché; et j'attendis l'heur de la couvée, croyant que l'un de mes petits ne manquerait pas de venir confier ses enfants où il avait lui même trouvée tant de soins et de bonheur.... Aucun n'est revenu! et le nid est encore vide.

J'ai eu bien du chagrin!

J'ai pensé qu'ils étaient peut-être tous morts.... Un méchant hibou aurait pu les croquer pendant leur someil.... Ils ont peut-être tombé dans la mer, en voulant la traverser pendant la grosse tempête du mois de juillet.... Les oiseaux, mon cher papa, est-ce que ça se souvient de quelque chose?—Puis sans attendre la réponse, qui tardait un peu, Marie reprit:—Depuis ce temps là mon cher papa j'ai pensé que le départ c'était toujours une chose bien triste! C'était le premier que je voyais!... Et ce soir... Et la jeune fille reprit le coin de son tablier blanc.

Oui, mon enfant, ce soir, c'est un départ bien pénible; mais au moins Jacques n'a pas fait comme tes oiseaux, il t'a promis en partant qu'il reviendrait; il reviendra.

Je ne suis pas bien sûr si les rossignols se souviennent de quelque chose; comme les tiens ne sont pas de retour, c'est le meilleur signe qu'ils ne se rappellent de rien. Mais les garçons, Marie, ça se souvient toujours!...

Il parait que ceci c'était déjà une vérité bien connue au temps du Père Landry, autrement il ne l'aurait pas affirmé: on sait jusqu'a quel point les Acadiens abhoraient le mensonge.

Dans tous les cas, Jacques avait bien décidé de revenir à Grand Pré au printemps. Comme il était le seul des Hébert non marié, il devait suivre son vieux père pour l'aider dans son nouvel établissement; mais il était convenu, en famille, qu'on ne le retiendrait pas aprés les premières semailles.

IV

Cependant, quiqu'il emportat l'espoir d'un prochai resour, le départ n'en avait pas été moins pénible pour lui, il n'avait pas, sans doute, comme ses parents a rompre avec de vieilles habitudes; il n'avait que dix-huit ans; cependant, celle toute petite qu'il avait contracter depuis quelques temps lui parut bien aussi difficile a briser que les plus antiques et les plus solonnelles. On comprend qu'il ne s'agit ici ni de cartes, ni de pipes, ni de course au clocher, mais bien d'une fille d'Eve. Il y en avait beaucoup à Grand Pré et elles n'attendaient pas d'avoir vingt ans pour charger leurs frères d'aller dire à leurs amis qu'elles étaient bonnes à marier; et quand elles étaient jolies et douces comme Marie, elles pouvaient facilement se dispenser de confier aux frères cette mission délicate, qu'ils remplissent d'ailleurs toujours assez mal. Dans ces heureux temps les épousseurs se présentaient pres-qu'aussitôt aprés la démolition dé la dernière poupée. Ainsi Marie avait à peine treize ans au départ de Jacques et les fiancialles étaient déjà une affaire convenu entre eux et leurs familles.

Raconter minutieusement les origines et les phases de cette liaison serait chose futile; qu'il me suffise de dire que ces origines ne remontaient pas à la nuit des temps et que les phases les plus saillantes n'étaient pas extraordinaires. Un petit tableau de l'état des coutumes des colonies acadiennes fera deviner en partie au lecteurs ces simples et suaves mystère dont chacun a plus ou moins dans son cœur la sécrète intuition.

L'isolement où se trouvaient ces colonies; le nombre encore peu considérable des habitants; leur vie sédentaire, surtout à Grand Pré; leur industrie, leur économie, la surabondance des produits agricoles, le grand nombre des enfants, la pureté et la simplicité des mœurs tout cela rendait les rapports sociaux faciles et agréables, et préparait des mariages précoses. Tout le monde se voyait, se visitait, s'aimait et ce sentiment que donnent l'honnêteté et la charité réciprogue. Les enfants trouvaient facile de se lier entre eux dans cette atmosphère de bienveillance où vivaient leurs pères; toujours mêlés ensemble autour de l'église, de la chaumière, des banquets de familles, ils rencontraient bientôt l'objet sympathique et l'occasion de marcher sur les traces de leurs généreux parents. Les entraves ne surgissaient pas plus après qu'avant ces liaisons. Il n'y avait pas d'inégalité de conditions; à part le curé et le notaire, tous les autres avaient la même aisance, à peu près la même éducation et la même noblesse: toutes choses qu'ils acquéraient facilement avec leur intelligence leurs cœurs honnêtes et les lumières de la foi.

Or le curé ne pouvant pas se marier personne n'avait donc a se disputer sa main; lui de son côté tenait beaucoup a faire des mariages. Quant au notaire comme il était ordinairement seul dans le canton, on ne pouvait toujours le ravir qu'une fois, ou deux tout au plus, dans le cas de veuvage, ce qui le rendait déjà moins ravissant.

Cet énorme parti, ce suprême personnage une fois fixé, les grandes ambitions du village n'avaient plus de but, car il n'y avait pas d'avocats—ô le beau temps! Comme son curé, le notaire n'avait pas de plus grand intérêt que de conjoindre les autres. Ainsi tout contribuait a faire les voies larges et fleuries à ce sacrement des cœurs tendres. Donc pas de long pourparlers; pas de ces mystérieuses intrigues, pas de ces dramatiques alternatives de rires et de larmes qui précèdent et gâtent si souvent les unions de nos jours, et qui fournissent de nombreuses pages aux fictions romanesques; pas de ces intarrissables protestations de constance éternelle, de passion héroique: ce que l'on gaspille, ce qu'on laisse évaporer de ces beaux sentiments ailleurs, avant le mariage, on l'apportait là, en plus, dans la vie d'époux et de mère.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Hier, le mercredi, 10 décembre, Sa Grandeur Mgr. Leblanc célébrait le premier anniversaire de son sacre à St-Jean. Nous prions le digne évêque d'agréer nos hommages et nos meilleurs voeux.

Une température idéale depuis quelques jours. Les froids et la neige ne semblent pas si presser. Ce sera peut-être notre cadeau de Noel.

Nous invitons nos amis des usines de l'Intercolonial a lire notre article en première page. Que les conservateurs, s'il y en a, refléchissent bien.

Les produits de la ferme ont toujours un bon prix au marché de Moncton: les oeufs 40c, le beurre 32c, les patates 55c.

A l'occasion des fêtes, faites vos achats chez nos annonceur. Ils vous offrent ce qu'il y a de mieux et leurs prix soit très raisonnables.

M. le docteur C. J. Véniot, qui a tout récemment fait l'acquisition de la propriété Leahy, vient d'y déménager. Il a maintenant l'une des plus belles résidence du village de Bathurst. Nos félicitations.

A l'avenir nos bureaux, 600 rue Main, seront ouverts les jeudis et samedis soirs, de 7 à 8. C'est le bon temps de venir s'abonner à l'"Acadien".

Le R. P. André Cormier, C. S. C., ci-devant de Dorchester, s'embarquera tout prochainement pour l'Ouest canadien où il exercera le saint ministère sous Mgr Casey. Nos bons souhaits l'accompagnent.

Le "Moniteur" dit que M. Borden n'est pas malade et qu'il restera à la tête du Gouvernement au grand chagrin du directeur de "l'Acadien" qui a prédit sa retraite prochaine. Que le "Moniteur" se cosole, le directeur de l' "Acadien se réjouit de ce que M. Borden va rester premier ministre, car cela veut-dire que le régime conservateur en a pas pour longtemp à se débattre.

M. J. A. Chisholm, C. R., ex-maire d'Halifax donnera une conférence devant le Canadian Club, le mardi 16 décembre, à 8 heures p. m., dans les salles ordinaires du Club, bâtisse Y. M. C. A. Les membres sont priés d'y amener leurs dames ou amies. Sujet de la conférence: "La vie et l'époque de Joseph Howe.

Ceux de nos amis qui n'auraient pas les premiers numéros de notre journal et qui les désireraient, peuvent les avoir gratuitement en nous prévenant. C'est le temps de s'abonner, pour suivre le feuilleton.

N'allez pas oublier qu'il y a un remède sûr pour le rhumatisme et que c'est M. Ambroise Leger, 585 rue Main, qui le vend. Demandez pour Les 7 huiles. C'est tout simplement merveilleux.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Thomas Leblanc, survenue à l'hospice de Shédiac, à l'age avancé de 83 ans. Quatre fils lui survivent: Alphonse, agent général des voyageurs du chemin de fer Québec, Gaspard, de Memramcook, Napoléon, de Windsor, N. E., Arthur, avocat à Campbellton. Nos sympathies.

Etaient en ville ces jours derniers: M. M. Hypolite Melanson, de St Paul, X. O. Gallant, d'Egmont Bay, I. P. E., l'Hon. D. V. Landry, de Bouctouche, Mlles Madeleine Cormier, institutrice, et Winnie Melanson, de Memramcook, MM. Léon T. Leblanc, de St Paul, A. M. Leger, de Shediac, Fred. Robidoux, M. P., de Richibouctou, MM. les abbés S. Doucet, de Grand Anse, Ph. Hebert, de Ste Anne, J. Ouellet, de Ste Marie, A. Leblanc, du college St. Joseph, M. Martin Henri, de St Paul. M. et Mme F. G. S. Richard, de Bouctouche.

— o —

DANS NOS PAROISSES

BATHURST, N. B.

Le 7 courant au matin, vers les 6 heures, une alarme appelait nos pompiers à un incendie qui venait de se déclarer dans le remorqueur "Imperator", de la Northern Dredging Co." L'origine du feu est inconnue. Le vapeur a été complètement détruit.

Encore une jeune vie de srcrifiée par un manque de prévoyance; Dimanche dernier au matin, un jeune garçon âgé de 11 ans, fils de M. Joseph Melanson, du Bassin, s'est noyé en jouant sur la glace, à quelques pas seulement de la demeure de ses parents. Les fortes gelées du vendredi et du samedi avait formé une glace sur l'étang du moulin Stocey. Le jeune Melanson était à s'amuser, quand tout à coup il disparut sous la glace qui n'était pas encore assez forte pour le porter.

Avant qu'il fut possible de lui porter secours, il était noyé. On a réussi à sortir le corps quelques heures après l'accident. La famille si cruellement éprouvé, reçoit les sympathies de tous ici.

Les enfants du couvant sont à préparer une séance musicale et dramatique qui sera donnée dans la salle Leger le 19 courant.

M. Tilmon LeBlanc, entrepreneur de Moncton, achevera dans quelques jours son contract pour la construction de notre nouvelle gare de chemin de fer. M. LeBlanc, pendant son séjour au milieu de nous, s'est fait de nombreux amies qui regretteront de le voir partir. Son travail a été bien fait. Mais il est malheureux que les autorités du chemin de fer n'aient pas été convaincu que cette bâtisse était par trop petite pour le commerce qui va toujours en augmentant dans notre ville.

M. Alfred S. Veniot, ingénieur civile, qui a passer l'été à Chandler, comté de Gaspé, au service de la St. Lawrence Pulpe Lumber Co., à titre d'assistant-ingénieur, est de retour dans sa famille pour quelques jours de vacance. M. Veniot a terminé son travail avec cette compagnie, mais il doit retourner à Chandler sous peu, pour entrer au service de la compagnie qui a le contrat pour l'immense moulin à pulpe qui est en voie de construction.

— o —

CAP PELE, N. B.

Nous accusons réception des deux numsros de l'"Acadien", et nous devons dire que nous en avons parcouru les colonnes avec grand intérêt. Honneur à son rédacteur et succès au nouveau journal.

Dimanche dernier, à la grande messe, M. l'abbé Landry, notre vicaire, nous fit une belle et salutaire instruction sur les avants. Il parla de la pénitence que chacun doit pratiquer pour se bien préparer à la grande fête de Noel, disant que de même que les premiers fidèles désiraient et attendaient avec anxiété la venue du Sauveur du monde, aussi le bon chrétien doit aspirer à la naissance de Jésus en son cœur. Il fit aussi allusion à la coutume peu approuvable qu'ont les enfants de croire que Santa Claus vient à la veille de Noel remplir leurs souliers de jouets et de bonbons. Pourquoi ne pas faire comprendre à ces innocentes petites créatures que c'est le Petit Jésus qui donne la récompense quand elle est méritée? Et qui inspirera la confiance et l'amour—le Divin Enfant de la crèche, dans son petit berceau, ou cet être imaginaire, à l'aspect rébarbatif et effrayant, qu'on appelle Santa Claus? Ah! c'est assurément vers l'Enfant Dieu, dans son mystère d'amour que se porteront nos chers petits chérubins.

Aujourd'hui, fête de l'Immaculé Conception, il y a eu dans notre église réception d'enfants de Marie qui fut Présidée par le Rév. A. V. Landry chapelain de la congrégation. Onze nouvelles postulanres sont venues s'ajouter au nombre déjà élevé des précédentes. De très beaux cantiques furent chantés avant la réception et pendant la procession et une belle allocution fut adressée aux Congréganistes par notre vénérable curé, le Rev. F. X. Collerette, M. A. F. Haché, organisateur des Artisans qui se trouvait ici dans l'intérêt de la Société, fit l'honneur de la musique.

Les amis de M. François D. Melanson, du magasin de T. M. Gould, Grand Shémougui regretteront d'apprendre qu'il s'est fracturé une jambe samedi dernier. Le Docteur pense que M. Melanson ne sera pas arrêter longtemps par cet accident.

— o —

ADAMSVILLE, N. B.

Le temps de l'Avent est commencé et l'hiver aussi. Nous avons eu de beaux chemins de neige pendant quelque, jours; mais la pluie de dimanche les a fait disparaltre et nous sommes encore sur les grignons.

Depuis le commencement de l'Avent, notre pasteur, M. l'abbé Gaudet, se multiplie afin de donner l'avantage à tout son troupeau de faire le Jubilé. La semaine dernière il donnait deux missions, l'une à Harcourt et l'autre à Lakevillie, nouvelle colonie, où le progrès se fait rapidement sentire Samedi, notre curé se rendait à St-Norbert où il passa le dimanche et la fête.

Le Farm Settlement Board a fait l'acquisition de plusieurs propriétés ici et il s'occupe à y réparer les habitations.

Ceux qui désireraient se procurer une propriété à de bonnes conventions feraient bien de s'adresser au rev. J. V. Gaudet, à Admasville.

L'exploitation des mines de Burnsville se fait toujours, mais pas sur une aussi grande échelle qu'il serait désirable. On s'attend à de l'augmentation de jour en jour.

M. Mathias Caissie, notre habile forgeron, est toujours très occupé dans sa boutique; il a dû se faire aider, afin de pouvoir donner satisfaction à ses nombreuses pratiques.

— o —

ST. LOUIS, N. B.

Sachant que l'"Acadien" devrait bientôt paraltre, nous l'attendions avec grande impatience. Le lundi premier décembre nous allions à la malle comme d'habitude; mais quand s'ouvrit la petite porte et que M. Hubert Richard un de ces braves acadiens s'avança pour recevoir sa malle, on lui présenta un jolie petit journal. Il se hâta de lire l'en-tête, et il ne put s'empêcher de s'écrier: l'Acadien!

M. le directeur de ce nouveau journal peut compter sur l'appui d'un grand nombre d'Acadiens d'ici.

La terre commence à ce vêtir pour l'hiver. Nous avons déjà trois pouces de neige, La température est splendide pour la saison.

Les pêcheurs d'éperlan sont presque découragés. Il y en a assez s'il était plus gros. De plus il ne fait pas assez froid, ce qui pourrait causer des pertes assez considérables.

— o —

EGMONT BAY I. P. E.

Nous avons la douleur d'enregistrer deux décès: M. Eloi Bernard, mort à l'hopital de Summerside, après quelques jouss de maladie seulement, et Dame Veuve Avis Arseneault, d'Urbainville. Ces deux décès sont en date de la fin de novembre.

M. Etienne Bernard de New York, assistait au funérailles de son père dont nous annoncons le décès plus haut.

M. Xavier O. Gallant a fait une courte visite à son frère Gloris, à Rogersville, dimanche dernier. Du passage à Moncton il etait l'hôte de son frère, M. J. O. Gallant, directeur de l'"Acadien". Mr. Gallant se rendait à Amherst lundi ou il assitait l'exposition, en compagnie de MM. Stanislas S. Gallant et Elie Arseneault, aussi de cette paroisse.

MM, Charles M. Arseneault, d'Abram Village, et Jos. H. Arseneault, d'Urbainville, ont été déléguées à l'assemblée de l'Institut Central, à Charlottetown.

La saison pour la fromagerie a été très bonne. Les directeurs viennent de faire leur rapport qui montre qu'il y a toujours progrès.

— o —

Université du collège St-Joseph

Chronique de Novembre

Novembre sombre et lugubre, rappelant à ceux-ci des parents, à ceux-là des amis trépassés, c'est écoulé dans le silence, le travail, et la prière à l'Université du Collège Saint-Joseph. Mais les facultés intellectuelles et morales, tout comme les forces physiques, se fatignent et se lassent, d'où à certains intervalles, la nécessité du repos et des récréations.

C'est pourquoi, suspendant leur concentration d'esprit vers les hautes sphères de la science et du surnaturel, les élèves, au milieu du mois, assistaient à deux égayantes séances privées données par les musiciens et par les philosophes. La première avait lieu le 23 au soir. Devant une assemblée fort nombreuse pour les circonstances, les membres de la société Sainte-Cécile jouaient deux magnifiques petites pièces: "In Manu Dei", scène dramatique anglaise d'un intérêt poignant et d'une émouvante réalité; "L'Ami Sans Gêne", opérette-bouffe française, excessivement comique par son entrain enjoué et par ses saillies spirituelles. Les intermèdes furent agréablement remplis par des chansons, des déclamations et des morceaux de musique excellement bien exécutés.

Lundi soir, fête de Sainte Catherine, les étudiants en philosophie, après avoir assisté à un somptueux banquet dans l'après-midi, faisaient participer les élèves à leur fête en leur présentant deux amusantes comédies dont l'une en français, intitulée le "Prince Pignouf" et l'autre en anglais sous le nom de "Fun in a School-Room". Ces petites représentatioes furent très goûtées, relevées qu'elles étaient par les accords mélodieux de l'orchestre Lainte Cécile.

Le jeudi suivant, devant les membres de la faculté et les écoliers, MM. Crovis Richard et Louis Sivret discutaient la question suivante: "La peine capitale devrait être abolie". L'argumentation fut forte et soutenue de chaque côté, et ce n'est qu'après mûtes reflections qu'on accorda à M. Richard la palme de la soirée.

Dimanche, le dernier jour de novembre, le personnel et les élèves jouissaient du rare plaisir de recevoir, au milieu d'eux, Sa Grandeur Monseigneur E. A. LeBlanc, D. D., évéque de Saint-Jean, N. B. Le soir, il y eut réception du distingué visiteur au monument Lefebvre. MM. Aurèle Gaudet et Frédéric McGuire lui présentaient deux addresses d'une rare délicatesse de sentiment et d'une belle tenne littéraire. Sa Grandeur fut heureuse dans sa réplique, et les élèves lui doivent une grande reconnaissance pour tous les sages conseils qu'elle a su leur adresser.

La visite de Monseigneur au collège était particulièrement pour y exercer les fonctions de son ministère. Aussi, après la réception, dans la soirée de dimanche, il administra à neuf des nôtres le sacrement de la Confirmation. Ces cérémonies furent suivies de la bénédiction du très saint Sacrement.

Lundi matin, vers les neuf heures, dans la chapelle du Collège revêtue de ses ornements de fête les plus somptueux, Sa Grandeur elévait au sous-diaconat MM. les abbés Fortin et Thibauld. Cette imposante cérémonie fit une vive impression sur l'assistance et aura certainement sur les élèves une heureuse influence.

Monseigneur s'en retournait dans l'après-midi de lundi.

Pendant que toutes ces belles choses s'accomplissent, le travaux des nouvelles constructions avancent rapidement. Encore quelques jours, et les toitures seront complètement ardoisées, ce qui terminera les travaux à l'extérieur, à l'intérieur des mécaniciens installent le nouveau système de chauffage et des électriciens posent, entre les murs, les fils de l'échairage électrique. On s'attend a pouvoir travailler à l'intérieur pendant tout l'hiver.

Somme toute, on travaille à Saint-Joseph sous tous les rapports.

Ce 6 décembre 1913.

VOLUME I. NO. 4. MONCTON, N.-B., JEUDI, 18 DECEMBRE 1913. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

AU CANADA

Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00

AUX ETATS UNIS

Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50

VILLE DE MONCTON

Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25

A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES

QUELQUES AVIS IMPORTANTS

Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.

Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social: 600 rue Main

L'ASSOMPTION NATIONALE

Le nouveau Conseil de l'Assomption Nationale montre beaucoup de vie et s'occupe présentement d'une question tout à fait dans ses attributs: la colonisation.

A sa réunion de vendredi dernier, il a jeté les bases d'une vaste organisation en vue de promouvoir les intérêts de l'agriculture et de la colonisation chez les Acadiens. Cette organisation sera conduite par un sous-comité. Une société civile sera constituée et le tout fonctionnera sous le contrôle et non la responsabilité, de l'Assomption Nationale.

Il s'agira tout d'abord de trouver les fonds nécessaires pour la mise en opération du projet qui a pour but d'aider au colon acadien à s'établir.

Un appel sera lancé tout prochainement et il n'y a pas de doute que les souscriptions seront dignes du peuple acadien. Les noms de tous les donateurs, les plus petits comme les plus gros, seront inscrits au livre d'or.

Nous invitons nos lecteurs à souscrire, en temps et lieu, à cette œuvre par excellence en Acadie: la colonisation. Nous souhaitons plein succès à l'Exécutif de l'Assomption Nationale et nous lui promettons tout notre concours.

Nous serions heureux de voir nos chefs nationaux se servir de tout le poid de leur influence auprès de notre gouvernement local et obtenir pour les Acadiens un peu plus de justice et d'encouragement. De ce côté, nul autre plus que le Conseil de l'Assomption Nationale peut opérer un grand bien. Il n'est pas nécessaire d'en faire une question politique, au contraire, que ce soit avant tout une question patriotique: l'avancement de notre province.

La colonisation n'est pas encouragée par le gouvernement local. Notre vaillant collaborateur "Colon" nous l'a clairement prouvé. Nous publierons tout prochainement une autre série d'articles très intéressants, sur le même sujet, mais avec plus amples détails, par un autre collaborateur qui a fait une étude spéciale de cette question.

Que l'Exécutif de l'Assomption Nationale organise les forces acadiennes, qu'il pousse de l'avant la grande question de colonisation, mais qu'il n'oublie pas qu'on ne peut compter sans les gouvernements qui font les lois et que les lois actuelles sont contraires à l'avancement de la colonisation.

C'est dire que l'Exécutif de l'Assomption Nationale rendrait un grand service au peuple acadien s'il obtenait de nos législateurs un peu de protection pour les colons.

LA PROCHAINE SESSION

L'ouverture de la session fédérale est annoncée pour le 15 janvier. Vu l'état actuel des choses, les ministériels n'ont pas hâte du tout de se trouver face à face avec les libéraux. La crise financière, le coût élevé de la vie, la disatisfaction générale dans les rangs du parti conservateur, la vague de l'opinion publique qui monte toujours et qui menace d'engloutir le parti tory, tout cela remplit de frayeur Borden et les siens.

Lors de la campagne de 1911, les promesses ne faisaient pas défaut; mais aujourd'hui, après deux années au pouvoir, M. Borden doit être jugé, non sur ce qu'il disait en 1911, mais sur ce qu'il a accompli. Et de ce côté, nous avons beau chercher nous ne trouvons que stérilité.

De concert avec les nationalistes, il avait promis le rappel de la loi navale Laurier. Rien de la sorte n'a été fait. Il a bien imaginé une urgence ridicule qui a heureusement reçue le coup de pied qu'elle méritait, de la porte du sénat. Les derniers événements ont donné raison au sénat canadien en cette matière: l'accord commercial récement conclus entre l'Angleterre et l'Allemagne, puis la dispersion de la flotte britannique de la mer du Nord.

Il n'a pas réduit le tarif et n'a rien fait pour venir en aide au consommateur accablé par le prix élevé de la vie. Par une extravagance insensée, son administration a trouvé moyen d'augmenter la dette publique avec les plus grands revenus dont jamais gouvernement canadien ait disposé.

C'est encore grâce au sénat, dont la majorité est libérale, si les provinces n'ont pas été dépouillées de leurs droits de contrôle sur les chemins publics.

M. Borden avait aussi promis de réformer le sénat, mais il s'est hâté de remplir toutes les vacances par des tories, et il se propose d'augmenter d'environ une douzaine la représentation de l'Ouest au sénat, afin de faire entrer un plus grand nombre de ses partisans dans la Chambre Haute.

Il ne faut pas oublier non plus que le chef conservateur promettait liberté et justice à tous, mais qu'il ne s'est pas géné de baillonner le parti libérale par la loi de clôture, et de refuser la parole au vénérable Chef de l'Opposition, quand celui-ci avait droit de parler.

Voilà quelques uns des faits sur lesquel M. Borden doit étae jugé. Et il n est pas difficile de conclure que le gouvernement tory a complétement failli à sa mission.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

"Colon" eut bien fait de lire l'acte de loi créant le Farm Settlement Board avant que d'écrire ceci: "Il ne faut pas oublier que le gouvernement qui exige le paiement de 25 pour cent du prix d'achat et non pas seulement $100.00, demande en même temps que ce colon lui donne une hypothèque." Ce qui a rapport à l'hypothèque est faux. Le F. S. B. garde par devers lui le titre de la propriété jusqu'au paiement total du crédit de la propriété, de sorte que l'hypothèque est impossible dans l'espèce. Pour se protéger, l'acheteur retient par devers lui un signé lui garantissant la possession de de l'immeuble selon le dispositif de l'acte.

Je regrette d'avoir à revenir sur ce sujet, mais pour être juste, il me semble que je la dois. Si je ne me trompe, je n'ai pas dit que dans mon travail avec le F. S. B. j'étais payé pour constater l'absence généralement de toute générosité chez nos concitoyens anglais. Au contraire dans le cas qui nous occupe le F. S. B. fut généreux pour Adamsvi le sans prétendre qu'il fut juste pour les cantons français en général' et voici comment. Le F. S. B. a acquis près d'une quinzaine de propriétés ici: il a fait compléter cinq maisons à l'intérieur, les a fait peinturer à l'extérieur, tout cela pour les rendre plus attrayantes. Le F. S. B. détient quelques lots de terres où il n'y a pas de logement, mais c'est son intention, m'a dit l'inspecteur, d'y faire èriger des bâtiments. Ceci a été fait sans que j'ai demandé ni solicité ces choses, et je considère ceci de la générosité à notre égard puisque la même chose n'a pas été faite ailleurs que je sache. Là où je doute de la justice faite à l'élément français c'est que le gouvernement ne nous a pas mis à même de travailler aussi efficacement pue l'élément anglais le peut. N'ayant pas de voix aux affaires; ensuite si ceci était officiel et c'est le président d'alors du F. S. B. qui m'a dit ceci, de ne m'occuper que d'Adamsville ce quo je n'ai pas absolument fait. Dieu merci --ça confirme mon inclination à conclure que la part d'intention dans la répartition des fond mis entre les mains du F. S. B. à être distribué aux Acadiens n'est pas grande dans l'intention des auteurs du Bill.

Il y a d'autres faits qui ne sont pas à notre honneur. J'ai demandé des renseignements sur les lots de terres vacants dans les paroisses françaises, je n'en ai pas reçu. Ceci n'est pas la faute des Anglais, mais la nôtre. Si des demandes de transactions avaient été refusées l'orsqu'elles fussent directement en conformité avec le bill, alors les critiques auraient droit de lancer de hauts cris. Deux propriétés furent achetées à St. Paul, 15 à Adamsville, 6 à Rogersville, une à Lake Burn, c'est quelque chose.

D'aucuns libéraux condannaient le F. S. B. d'abord parce que ceci était fait ponr mettre des anglais dans les paroisses françaises. Ca ne s'est pas encore vu.

Je maintient dans mon appréciation franche dégagée de toute propension politique que le bill du F. S. B, est avantageux aux colons.

Il faut cependant encourager les français à s'avancer pour demander leur part d'argent et de faveur, plus tôt que de condamner péremptoirement le bill et son fonctionnement surtout si nous sommes mus par l'intérêt et l'avancement national plus que par la fièvre politique.

J. Gaudet, Ptre,
Adamsvalle.

—o—

OPINIONS SUR LA VIE CHERE

Le diner de Noel

La vie est chère, trop chère, hélas! pour le commun des mortels et si les calculs de notre confrère la "Gazette", toujours si modérée dans ses appreciations, sont exacts, bien des familles devront se priver des douceurs du traditionnel dîner de Noel.

Une enquête faite par notre confrère chez nombre de marchands de comestibles au détail, lui a permis d'établir comme suit la "douloureuse" d'un dîner de Noel de six personnes:

Dinde de 9 lbs.	$2.52
Farce	.10
Pudding	.90
3 douz. d'huîtres	.75
Soupe	.40
Atacas	.15
Pommes de terre	.13
Navets	.10
Epinards	.40
Céleri	.13
Olives	.20
Noix et raisins	.50
Oranges, Pommes, Bananes	.50
Bonbons	.50
Pain et petits pains de fantaisie	.20
Beurre	.35
Café	.20
Crème	.35
Gâteaux	2.00
Pour 6	$10.20

Soit par tête, $1.70.

Admettons que le dîner soit copieux et que les restes soient suffisants pour le souper, et même pour le premier déjeuner du lendemain matin, cela n'en sera pas moins une dépense de $10.70 pour les trois repas de Noel. C'est cher.

Mais, diront des stoiciens en chambre' de ceux qui ajouteront des vins généreux aux aliments solides: on peut se passer d'huîtres, d'épinards, d'olives, etc., etc. C'est vrai: on peut même se passer de tout et réduire le repas de Noel à la simple expression des repas ordinaires; c'est là un des cotés les plus pénibles de la vie chère.

Elle force le travailleur à se priver de tout ce qu'on peut qualifier "d'extra" dans la vie, à vivre du strict nécessaire, à se refuser, à lui et aux siens, tout plaisir, toute célébration de fête de famille.

—o—

LES DEMANDES DES CULTIVATEURS

Une importante délégation des cultivateurs du Canada sont allés à Ottawa ces jours derniers dans le but d'avoir une entrevue avec M. le premier ministre et les membres du cabinet. Cette délégation représente le Conseil d'Agriculture du Dominion.

Ils oni trois demandes à faire au gouvernement;

1. Demande au gouvernement de prendre avantage de l'offre du nouveau tarif Underwood concernant l'exportation gratuite du blé.

2. Une augmentation de la préférence britannique de 33 à 50 pour cent.

3. Des instrumente agricoles gratuits.

La délégation se composait de douze cultivateurs représentant Grange of Ontario, Manitoba Grain Growers' Association, Saskatchewan Grain Growers' Association et United Farmers of Alberta.

Outre les trois demandes mentionnées plus haut, les délégués demanderont que l'on se hâte de subdiviser les chemins de fer. Ils appuieront aussi les procédures de la commission du chemin de fer demandant la réduction des taux de fret dans l'Ouest.

—o—

NOS IMPORTATIONS D'ALIMENTS

Les conservateurs vont répétant que l'admission en franchise des denrées alimentaires ne fera pas diminuer le coût de la vie, comme le prétend Sir Wilfrid Laurier.

Pourtant, d'après les chiffres pris dans les livres bleus(Tableau du Commerce et de la Navigation, 1912-1913) on voit que nous avons, pendant l'année terminée le 81 mars 1913, importé de l'étranger pour $54,720,365 de produits alimentaires, sur lequels nous avons payé au gouvernement, en droits de douane $11,553,027.

De sorte que, s'il n'y avait pas eu de droits à payer sur ces produits, la population du Canada aurait eu à payer 11,500,000 de moins pour la nourriture importée qu'elle a consommée.

Il faut, d'un autre coté, tenir compte de l'effet de ces droits sur les prix des produits canadiens similaires consommés au Canada. En plaçant à $50,000,000 en chiffres ronds, c'est-à-dire à $7 par tête ou $35 par famille moyenne, l'abaissement total du coût de la vie qu'aurait produit, l'année dernière l'abolition des droits de douane sur les aliments, nous sommes donc en deça de la vérité.

Est-ce que ce ne serait pas un abaissement appréciable du coût de la vie?

—o—

ÇA CHANGE!

Notre crédit étant tombé en Angleterre, M. White va maintenant tendre la main aux Américains et solliciter leurs capitaux.

Quel désarroi! En 1911, M. White était de ceux qui combattaient la réciprocité pour empêcher le capital américain d'entrer au Canada.

Ne rien laisser voir à ses amis dont ils puissent, dans la suite, se prévaloir contre nous s'ils venaient à changer.---Mme de Maintenon.

—o—

COMME CADEAU

On a proposé de donner comme cadeau de Noel une douzaine d'oeufs frais.

Et encore, si ça continue, il n'y aura que les riches qui pourront s'offrire ce cadeau.

—o—

LE VOYAGE

M. Foster s'embarquera bientôt pour l'Angleterre.

Il est devenu le Juif Errant du ministère, et de fait il a toujours une petite politique de cinq sous dans sa poche.

LE CANAL DE PANAMA

—o—

LE COLONEL GOETHALS INFORME LE GOUVERNEMENT QUE L'OUVERTURE DU CANAL SERA RETARDEE

—o—

Washington, 13.---Le colonel Goethals a informé le secrétaire de la guerre, M. Garrison, qu'il lui était impossible d'indiquer avec précision la date de l'ouverture du canal de Pauama aux navires marchands.

Cette incertitude est causée par les glissement de terrain de Cucaracha, dans la tranchée de la Culebra. Le grand mouvement de terrain n'a pas encore cessé et la cuvette se trouve comblée au fur et à mesure qu'on la déblaie.

Il est curieux de constater que depuis que les géologues ont annoncé que le glissement de Cucaracha était définitivement arrêté, le terrain glisse de plus belle.

Les prévisions des experts étant ainsi démenties par les événements, le colonel Geothals pense qu'il est inutile d'essayer de prévoir quand on pourra creuser suffisament le canal pour permettre le passage des naires. Ce ne sera pas avant le 1er mai 1914.

Le "Fram", le navire du capitaine Amundsen qui attendait, depuis plusieurs mois, à Colon, que le qasfut libre, se rendra à San Francisco par le cap Horn.

Pas de boissons par la poste

Il ne sera pas permis d'envoyer de liqueurs par colis-postaux

Ottawa, 12 --- L'honorable L. P. Pelletier, ministre des Postes, a déclaré, aujourd'hui, qu'après y avoir mûrement réfléchi, il a décidé de donner au public quelques avis au sujet du transport des boissons enivrantes par col's postaux. Le ministre déclare que ces liquers ne pourront être expédiées par la poste.

Le ministre ajoute que cette décision u'a pas été prise sur les demandes de la Dominion Alliance, ni d'autres associations politiques. La question a été étudiée au mérite, et la décision prise n'a en vue que la bonne administration du service postal.

Le ministre ajoute qu'il a donné avis aux employés de ne pas faire usage de boisson enivrantes, sous peine de renvoie; ce serait donc se contredire que de permettre le transport de ces liqueurs par la poste. D'autre part, en plusieurs endroits le peuple a décidé l'abolition du commerce des boissons: il ne doit pas aller à l'encontre du désir du peuple de ne plus encourager ce commerce. La question, dit M. Pelletier, est définitivement réglée, et nous n'y reviendrons pas.

—o—

LE COUT DE LA VIE

Ottawa, 13.---Le département du travail a publié hier, un bulletin établissant que les prix du gros ont été, pour novembre, de 138.4, comparativement à 136.8 pour octobre, et 136.6 pour novembre 1912.

L'augmentation est due à la hausse des prix du grain et fourrage, des bestiaux, du bœuf du mouton, des produits de la ferme, notamment des œufs et des légumes. Ces augmentations, cependant, sont contrebalancées par la baisse des prix de la colleforte, du miel de la soie et du coton crus, de la fonte, des tuyaux d'acier, de l'huile de lin, de la résine et du caoutchouc cru.

Le fait saillant est l'augmentation du prix des œufs.

—o—

LE TRANSPORT DU BLE

Calgary, Alberta, 11.—Les ingénieurs du gouvernement qui ont exploré la rivière Columbia afin de s'assurer de sa possibilité de faire de cette rivière un chemin de transport du blé à Portland, ont abandonné leur travail, à cause du froid.

Leur rapport établi qu'il sera possible de réaliser ce projet.

Les ingénieurs croient que dans quelques année, la rivière Columbia sera la grande voie du transport du blé canadien sur les marchés étrangers.

—o—

LA CONTESTATION DE CHATEAUGUAY

Valleyfield, 15.---La cause de la contestation d'élection de Chateauguay a été remise au 22 décembre, à cause de certains documents qui n'ont pu être produits.

M. J. L Laurendeau, C. R., qui défend M. Morris, et M. Codebecq, qui défend M. Fisher, ont accepté la décision du juge Charbonneau. On dit que ces documents importants sont à Ottawa.

Les effets du nouveau tarif

Une augmentation considéeable des importations

Washington, 14---La nouvelle loi sur le tarif, permettant l'entrée en franchise des denrées alimentaires a augmenté le total des importations.

Les rapports officiels publiés, aujourd'hui, démontrent que la valeur des exportations se chiffrent à $838,994,853 contre $771,041,792 pour les quatre premiers mois de l'an dernier. Ces importations, au contraire sont de $580,662,062, contre $626,230,987, cette année.

Londres, 14.---Le "Times" publie aujourd'hui des rapports des principaux centres commerciaux et industriels du Royaume-Uni, établissant l'effet du tarif Underwood sur le commerce de l'Angleterre avec les Etats-Unis.

Les rapports reçus des principales villes n'établissent pas une augmentation appréciable du commerce.

On attribue cette stabilité à la récente entrée en force du bill.

—o—

AU MEXIQUE

La guerre civile se poursuit comme de plus belle dans le Mexique; si l'on peut en croire les dépêches, les rebelles gagnent du terrain tous les jours. Ils ont des armes et des munitions en abondance. Heurta peut n'être pas un président désirable, mais chose à considérer, il a su rendre justice aux Catholiques et l'on assure que ce sera sûrement le contraire si les chefs rebelles arrivent au pouvoir. On trouverait peut-être là le secret des riches approvisionnements des rebelles.

Cette guerre civile semble être pour le bénéfice d'un groupe ou de quelques ambitieux intrigants. Il n'y a au fond de tout cela aucun principe en jeu, aucune questions d'intérêt public.

Le parti catholique reste fidèle au gouvernement établi et voit daus cette guerre civile le fait d'un élément tout à fait hostile.

—o—

TORONTO AURA SA GREVE DES OEUFS

Toronto, 16.---Les femmes de Toronto ont décidé, elles aussi, d'inaugurer la "grève des œufs". A une assemblée de l'association canadienne d'économie domestique, madame Gurnet, secondée par Madame Harwood, a proposé la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité: "Il est décidé que nous protestons contre le prix exorbitant des oeufs, et nous demandons à toutes les femmes de Toronto de se joindre à nous pour refuser l'achat des œufs à plus de trente sous la douzaine".

Dans quelques jours, les dames de Toronto seront appelées à se joindre à ces dames et on commencera la "grève des œufs".

—o—

200 FUSILS SAISIS

Belfast, 13---Les douaniers ont saisi hier 200 fusils sur un navire venant d'Allemagne. C'est la plus grosse saisie depuis la défense d'importation d'armes en Irlande. Ce sont des fusils de vieux modèle.

Deux élections fédérales

Le Dr Hanna, conservateur, élu dans Lanark-Sud, Ont., et M. Morrison, conservateur, dans MacDonald, Man.

Perth, Ont., 15.---M. le Dr. A. E. Hanna, de Perth, a été élu, samedi, représentant de la division de Lanark-sud à la Chambre des Communes.

Il y avait trois candidats sur les rangs: le Dr Hanna, candidat officiel des conservateurs; le col. Balderson, conservateur indépendant, et M. Arthur Kowkes, candidat autonomiste opposé à la politique navale du gouvernement.

Le Dr. Hanna a obtenu 135 voix de majorité sur le colonel Balderson.

Quant à M. Kowkes, il n'a reçu que 70 votes et il perd son dépôt.

En 1911, le candidat conservateur, l'hon. M. Haggart, ancien ministre, avait été élu par 1,167.

Winnipeg, 15.---M. Alex Morrisson, conservateur, a été élu samedi représentant du comté de MacDonald au parlement fédéral, par une majorité de 911 voix.

—o—

DANS L'AFRIQUE-SUD

Tout n'est pas rose dans les mines d'or et de diaments de l'Afrique-Sud. Les magnats anglais ont réalisé des fortunes phénoménales. Leurs exactions envers les ouvriers semblent avoir augmenté en proportion de leurs richesses: ils tiennent les mineurs sous la verge, mais ils ont semé partout des germes de haine et de défiance. On obéit parce qu'on y est forcé. Hier encore un mineur tirait à bout portant sur un de ces magnats. Sir L. Phillips; et son grand chagrin c'est de ne pas l'avoir tué du coup.

En Afrique comme ailleurs l'injustice envers le pauvre est une semence qui produit des fruits de révoltes et de vengence.

—o—

LE FEU DANS UN HOPITAL

Hartford, 11---Quarante-deux patients de l'hôpital de Hartford ont dû être toansportés à la hâte hors de leur salle. Un incendie menaçait de les brûler vifs dans leur lit. Le sauvetage a été pénible, la lumière a manqué dès le début et les gardes-malades, ainsi que les aides ont dû transporter les malades dans leurs bras, au milieu des ténèbres.

La panique règna pendant quelque temps dans l'hôpital; cependant l'assurance des gardes-malades rassura bientôt les pensionnaires.

L'incendie s'est déclaré dans la chambre des machines; on a dû appelé les pompiers de la ville, le travail des employés n'étant pas suffisant.

Les dommages causés par le feu ne sont pas considérables.

—o—

LA GUERRE CIVILE

Carnoyen, 11---Andrew Bonar Law, chef de l'opposition du Parlement de Londres, a déclaré dans un discours ici, que la question du Home Rule allumera dans l'Ulster, une guerre civile.

Le chef de l'opposition déclare que si le gouvernement a une proposition équitable à faire, il la considérera, non au point de vue de l'avantage de son parti, mais au point de vue de l'avantage du peuple.

Il ajoute que le gouvernement semble vouloir laisser au hasard le règlement de la question et ne plus s'occuper d'un règlement à l'amiable.

—o—

LES ELECTIONS AMERICAINES

Washington, 16.---Le comité national républicain a décidé qu'il fallait changer le mode d'élections aux Etats-Unis. On n'a différé d'opinion que sur les moyens à prendre pour faire ces changements.

Le comité s'est déclarer unanime à s'organiser pour vaincre l'ennemi.

On déciderait d'avoir quatre délégués par Etat. On a laissé à un sous-comité le soin de décider s'il faut réduire le nombre de représentants dans les Etats du Sud.

Après le rapport de ce sous-comité on ajournera probablement à 1916.

... CONTE DE NOEL ...

LA MESSE DE MINUIT DE PETIT JEAN

C'était en vérité une bien belle nuit de Noel : des milliers d'étoiles d'or scientillaient dans un ciel d'un bleu sombre ; une petite gelée avait durci le sol et préparé un bon chemin aux nombreux fidèles qui se préparaient à se rendre à la messe de minuit. Pas un souffle n'agitait les branches dépouillées des arbres, un calme délicieux enveloppait la nature tout entier.

Depuis bien des années, on avait pas vue une aussi belle nuit de Noel, aussi, presque tous les habitants de X... s'apprêtaient-ils pour assister à l'office du village. Toutes les étroites fenêtres à petits careaux de chaque humble logis se piquaient de lueurs rouges dont le reflet dansait gaiement sur la route. Par mainte par entr'ouverte s'échappaient des odeurs tout à fait réjouissantes : ici, devant un énorme brasier, rôtissait l'oie dodue, soigneusement engraissée pendant de longues semaines ; là, on grillait un nombre respectable de saucisses fortement parfumées d'épices ; plus loin, la ménagère préparait la pâte pour les crêpes ... pas une demeure, si pauvre fût-elle, où l'on ne fit les apprêts du réveillon ... sauf celle du père Jérôme, le menuisier.

Jérome, que tout le monde regardait do travers au village et que pas un enfant n'eût osé approcher, était un vieillard d'une avarice sordide--- il y a toujours eu des avaricieux !... ---et d'une durşté de coeur presque incroyable. Peut-être eût-il donné un morceau de pain bien sec et bien dur ; un sou, jamais ! D'une laideur physique peu commune, laideur augmentée encore par ce que sa vilaine âme laissait passer dans son regard des sentiments défiants, jaloux, sournois et envieux, le menuisier était plus sec qu'un vieux parchemin et non moins jaune ; les haillons sordides dont il se couvrait rendaient sa personne encore plus repoussante. Ce malheureux était veuf depuis de longues années, et n'avait d'autre souci que d'entasser les pièces jaunes à côté des pièces blanches dans une boîte de coeur de chêne solidement cerclée de fer et fermée d'une serrure à double secret.

Le père Jérôme habitait la dernière maison du village, une affreuse mâsure à peine pourvu du strict nécessaire : il n'y avait que les portes qui y fussent solides avec leurs massifs verrous. Dans ce triste taudis, vivait avec le vieillard, lui servant à la fois de serviteur et d'apprenti, un orphelin d'une dizaines d'années, le petit Jean. C'était un de ces petits malheureux qui n'ont pas de famille, et le père Jérôme, non par charité, mais pour n'avoir de comptes à rendre à personne sur la manière dont il traiterait son jeune aide l'avait recueilli un soir sur la grande route, en lui faisant promettre soumission et constance au travail.

Malgré ses soixante ans sonnès, le père Jérôme était resté un fin ouvrier. On lui apportait jusque de la ville voisine des travaux délicats, de vieux meubles antiques à réparer. Nul ne s'en tirait mieux que lui parce qu'il y mettait temps et patience. Par exemple, le salaire était en proportion du travail, même un peu d'avantage. Comme il nétait plus très robuste, Jean l'aidait à dégrossir les ais de chène d'où sortait souvent de jolis et élégants meubles vendus très cher amateurs.

Ce soir-là, bien qu'on ne préparât aucun réveillon dans le sombre logis, la vieille lampe de cuivre, suspendue au plafond noirci, éclairait l'atelier encombré de planches de toutes dimensions. Il était 10 heures passées, et le pauvre petit Jean, levé depuis 6 heures du matin, travaillait encore.

C'était un charmant garçonnet que l'orphelin : maigre et frêle ! le père Jérôme le nourrissait si peu et si mal, tout eu le faisant travailler sans relâche ; ses beaux grands yeux noirs étaient très doux et très intelligents ; ses long chéveux châtains adoucissaient encore l'expression de son aimaible physionomie. Il travaillait courageusement, fatigué la sueur aux tempes, le front tout pâle; s'interrompant de temps à autres parcequ'il se sentait défailler.

Dans un coin de l'atelier le père Jérome faisait sa toilette. La toilette ? Oh ! une toilette des plus sommaires : une vieille redingote qui datait au moins de sa vingtième année, une antique cravate nouée à la diable, sous son col de toile rousse, un chapeau n'ayant plus ni forme ni couleur, et, par-dessus la redingote, rongée des mites en plus d'un endroit, une houppelande encore plus vieille que tout le reste.

"Vous allez sortir, père Jérome ? demanda timidement le petit garçon qui rabotait péniblement une lougue planche.

"Mais oui, mais oui. Qu'est ça peut te faire ? Ca ne m'arrive pas si souvent de faire un tour de promenade. Tu tâcheras d'être raisonable pendant mon absence. Je vais à la ferme des grands-houx faire le réveillons qu'on y fait !

—Ah !... alors, répondit l'enfant, je pourrai aller à la mesae de minuit.

—A la messe de minuit ? riposta le vieux méréant qui chaussait une paire de bottes en harmonie avec le reste de sa toilette ... Tu sais mon garçon qu'il me faut "toutes" ces planches rabotées pour après-demaiu

—Pour après-demain ! s'exclama l'enfant d'une voix désolée.

—C'est ton affaire. Tu finiras ce soir ou demain, à ton gré.

—Demain demain ! Travailler le jour de Noel, jamais !

---Je te dit que c'est ton affaire. Bonsoir. Fais surtout attention à ne pas mettre le feu ; et si tu veux réveillonner, il y a du pain dans le bahut et de l'eau fraîche dans la cruche... Les mets raffinés ne sont pas bons pour la jeunesse, eh ! eh !"

Et, sur cette méchante plaisanterie le vieux menuisier ferma la porte derrière lui et disparut dans la nuit.

De grosses larmes coulaient sur les joues pâles du pauvre petit Jean : il y avait bien là encore pour trois heures d'ouvrage : 10 h. 30 étaient sonnées. Impossible d'aller à la messe de minuit.

Malgré son chagrin, l'enfant allait se remettre à la tâche, quand un coup léger frappé à la porte lui fit lever la tête. Pensant que c'était peut-être quelque mendiant grelottant et affamé, il tira vite le loquet de bois, tout prêt à lui donner le seul morceau de pain laissé par le vieil avare,

Non, ce n'était pas un mendiant, mais un adolescent d'une merveilleuse beauté, portant des vêtements d'un autre pays, tels que petit Jean n'en avait jamais vu : sur sa tunique de laine d'une blancheur de lis flottaient ses longs cheveux couleur d'or... Jean restait immobile, ravi sous le regard lumineux et profond qui jaillissait des yeux de l'enfant.

"Entrez, entrez dit enfin le petit menuisier ; venez vous reposer si vous êtes fatigué ; vous rechauffer si vous avez froid".

Et Jean, sans cesser de regarder le jeune inconnu, jetait une grosse poignée de coqeaux dans l'antique cheminée de l'atelier.

L'enfant sourit et son sourire mit au coeur de Jean une joie suave, indicible. Il oubliait la messe de minuit, les planches à raboter, le père Jérome, tout !

"Je n'ai pas froid, je n'ai pas faim, dit l'adolescent dont la voix ressemblait à une musique qu'on ne pouvait comparer à nulle voix humaine. Je viens, au contraire, pour travailler.

---Pour travailler !

---Oui ; je ferai la tâche qui t'est imposée, petit Jean, et tu pourras assister à la messe de minuit.

—Travailler, vous !

—Oui... n'aie pas peur. Je ne gâterai point les planches. Mes mains ont manié le rabot avant les tiennes. Regarde."

Et l'enfant à la blanche tunique, se saisissant de rude outil, avec une dextérité merveilleuse, le fit glisser sur une longue planche qui, en quelques seconde fut lisse et poli comme l'ivoire.

"Aimes-tu bien Celui qui est né cette nuit pour le salut du monde, petit Jean", interrogea le merveilleux travailleur.

Petit Jean joignit les mains avec un regard expressif :

"Quand je serai grand, je voudrais pouvoir le servir tous les jours de ma vie avec les saints religieux qui vivent loin du monde, ne pensant qu'à Lui et au ciel !"

Une lueur plus douce encore brilla dans les yeux de l'enfant aux cheveux blonds :

"Eh bien ! va à la messe de minuit petit Jean..... La cloche sonne.... va, ta tâche sera achevée quand tu reviendras."

Jean partit et arriva sous le porche de la vieille église juste au moment où la clochette de l'enfant de chœur annonçait le commencement de l'office divin. Chose singulière ! Bien qu'il fût pieux comme un ange, son esprit et son cœur n'étaient point sous les voûtes du sanctuaire. Il songeait au bel enfant qu'il avait laisé devant l'établi, maniant avec tant de grâce et d'adresse les outils du menuisier.... Le désir de revoir ses yeux pleins d'une flamme céleste s'emparait de lui.... Le retrouverait-il encore au logis après la messe ?... Et le coeur serré, Jean se disait : Je ne le reverrai plus !

Contrairement à son habitude, à peine l'office était-il achevé qu'il se hâta de quitter l'église et se mit à courir pour regagner au plus vite le logis. O bonheur ! l'enfant à la blanche tunique l'attendait sur le seuil. Il regarda Jean en souriant et lui prit la main :

"Viens avec moi"" dit-il.

Silencieux et ravi, Jean se laissa conduire ; il se disait : Je marcherai bien ainsi pendant cent ans !

Ils marchèrent, ils marchèrent... combien de temps. Je ne saurais le dire : les heures passaient plus courtes que les minutes. Enfin ils arrivèrent à une grande et lourde porte percée d'un guichet et surmontée d'une croix. L'adolecent tira la cloche et la porte s'ouvrit, laissant voir l'humble parloir d'un couvent de Frères de saint François.

A peine le vénérable portier eût-il levé les yeux sur les deux visiteurs, qu'il tomba à deux genoux devant le compagnon de petit Jean, en murmurant d'une voix pleine d'adoration et d'amour : "O Seigneur Jésus ! ô Fils de Dieu et de Marie !"...

---Fr. André, dit l'enfant d'une voix suave, mais pleine d'autorité, je vous amène un novice. Faites-en un saint."

Alors les yeux de Jean s'ouvrirent et il comprit pourquoi son cœur avait défailli de joie tout le long du chemin : lui aussi tomba prosterné à côté du vieux moine et ses lèvres se collèrent sur les pieds du divin Enfant qui posa la main sur leurs deux têtes prosternées.

Quand ils se relevèrent, Il avait disparu.

Ceci se passait il y a bien longtemps déjà. Pendant de longues années on a pu voir dans la chapelle des Franciscains de P... une pierre tombale où se lisait l'inscription suivante :

"Ici reposent en attendant le jour bienheureux de la ressurection les restes mortels de Fr. Jean de l'Enfant Jésus, qui édifia ses frères pendant de longues années par ses vertus de douceur, d'humilité et de pénitence. Il mourut en odeur de sainteté l'an du Seigneur MVLXVII."

PIERRE DE VINÇA.

LA VIERGE AUX ANGES

LE VOYAGE DE JOSEPH ET DE MARIE - - - - Par M. Jules Lemaître

Pendant les huit jours qu'elle passa dans l'étable de Bethléem, Marie n'eut pas trop à souffrir.

Les bergers apportaient des fromages, des fruits, du pain, et du bois pour faire du feu. Leurs femmes et leurs filles s'occupaient de l'enfant et donnaient à Marie les soins que réclament les nouvelles accouchées. Puis les rois mages laissèrent un amoncellement de tapis, d'étoffes précieuses, de joyaux et de vases d'or.

Au bout de la semaine, quand elle put marcher, elle voulut retourner à Nazareth, dans sa maison. Quelques bergers lui proposèrent de l'accompagner, mais elle leur dit :

---Je ne veux pas que vous quittiez pour nous vos troupeaux et vos champs. Mon fils nous conduira.

---Mais, dit Joseph, abandonnerons-nous ici les présents des mages?

---Oui, dit Marie, puisque nous ne pouvons pas les emporter.

---Mais il y en a pour beaucoup d'argent, dit Joseph.

---Tant mieux, dit Marie.

Et elle distribua aux bergers les présents des rois.

Il faisait chaud sur la route. Marie tenait l'enfant dans ces bras, Joseph portait un panier rempli d'un peu de linge et de modestes provisions. Vers midi, ils s'arrêtèrent, très fatigués, à l'orée d'un bois.

Aussitôt, de derrière les arbres, sortirent de petits anges. C'étaient de jeunes enfants, roses et joufflus ; ils avaient sur le dos des ailerons qui leur permettaient de voleter quand ils voulaient, et qui, le reste du temps, rendaient leur marche facile et légère. Ils étaient adroits et plus vigoureux que ne le faisaient supposer leur âge tendre et leur petite taille.

Ils offrirent aux voyageurs une cruche d'eau fraîche et des fruits qu'ils avaient cueillis on ne sait où.

Quand la sainte famille se remit en chemin, les anges la suivirent. Ils débarrassèrent Joseph de son panier et Joseph les laissa faire. Mais Marie ne voulut pas leur confier l'enfant.

Le soir venu, les anges disposèrent des lits de mousse sous un grand sycomore et toute la nuit ils veillèrent sur le sommeil de Jésus.

Marie rentra donc dans son logis de Nazareth. C'était dans une ruelle populeuse, une maison blanche à tout plat, avec une petite terrasse couverte, où Joseph avait son établi.

Les anges ne les avaient point quittés et continuaient de se rendre utiles en milles façons. Quand l'enfant criait, l'un deux le berçait doucement ; d'autres lui faisaient de la musique sur de petites harpes; ou bien, quand il le fallait, ils lui changeaient ses langes en un tour de main. Le matin, Marie, en se réveillant, trouvait sa chambre balayée. Après chaque repas, ils enlevaient rapidement les plats et les écuelles, couraient les laver à la fontaine voisine et les reposaient dans le bahut. Lorsque la Vierge allait au lavoir, ils s'emparaient du paquet de linge, se le distribuaient, tapaient joyeusement sur les toiles mouillées, les faisaient sécher sur des pierres et les rapportaient à la maison. Et si Marie, en filant sa quenouille, s'assoupissait par la grosse chaleur, sans la réveiller ils finissaient son ouvrage.

Ils n'avaient guère moins d'attention pour Joseph. Ils lui présentaient ses outils, les rangeaient après le travail, enlevaient les copeaux et les vrillons, et tenaient l'atelier dans un état de propreté irréprochable.

Mais, trop servie par les anges et n'ayant presque plus rien à faire, Marie s'ennuya.

Parce qu'elle s'annuyait, elle pria davantage ; et tout en priant, elle réfléchissait....

Un matin, en se levant, elle vit les anges occupés à nettoyer la chambre. Elle leur arracha le balai et fit mine de les chasser. Ils déguerpirent. Mais, à midi, aprés le diner, comme ils voulaient desservir, la table, elle donna sur les petits doigts de l'un d'eux une chiquenade, qui mit la troupe en fuite. Ils revinrent peu après. Au moment qu'elle s'apprêtait à filer, un ange essaya de s'emparer de son fuseau. Elle brandit le fuseau comme une arme et poursuivit l'intrus jusque dans l'atelier de Joseph. Au bout d'une heure, tandis qu'elle causait, assise près de l'enfant, elle avisa deux anges qui s'étant glissés sous le berceaux, le balançaient sournoisement. Elle se leva, les mit dehors et référma si vivement la porte qu'un des anges se trouva pris par le bout de l'aile. Il poussa un petit cri, Marie le délivra, mais elle lui dit: Tant pis pour toi. Cela t'apprendra à te mêler de ce qui ne te regarde pas. Préviens tes camarades, et que je ne vous revoie plus!

---Mais, dit Joseph, pourquoi chasses-tu ces petits bonshommes? Ils nous rendent pourtant de grands services.

---C'est justement pour cela, répondit Marie.

---Je ne comprends pas, reprit Joseph. Puisque ton fils est le Messie, il est tout simple qu'il soit servie par les anges et que sa mère en profite.

---Oh! dit Marie, voilà des propos sans délicatesse. Ne sais-tu pas que le Messie est venu an monde pour souffrir avec les hommes, et, d'abord, pour endurer tous les maux naturels aux petits enfants? Et certes, ces souffrances, je dois les adoucir autant qu'il est en moi, puisque je suis sa mère. Mais je ne veux pas que d'autres que moi se chargent de cette besogne. Est-ce que les autres mères ne soignent pas elles-mêmes leurs petits? Quelle lâche créature serais-je si je renonçais à ma part de labeurs maternels?

D'ailleurs, j'en suis sûre, mon petit enfant aime mieux être soigné par moi que par ces marmots ailés. Et je sais que je m'associerai davantage à sa volonté rédemptrice en peinaut comme les autres femmes et en acceptant toute la condition humaine. Oui, je veux toute seule emmaillotter mon fils, toute seule le bercer et l'endormir, et toute seule aussi faire mon ménage, toute seule filer ma quenouille et aller toute seule au lavoir...Et, comme ces petits travaux me sont presque tous une joie, je n'y ai sans doute pas grand mérite : mais pourtant je serais coupable si je supportais que des anges les fissent à ma place . . . Comprends-tu?

---Je crois que oui, ma chère fille.. Mais alors il va falloir que je renonce moi aussi, aux petits services que les anges me rendaient?

---Evidemment, mon ami.

---J'avais cependant cru, que d'être l'époux de la mère du Messie, cela me donnait droit à quelques petits avantages. Mais tu dois avoir raison : car tu es plus intelligente et plus savante que moi, bien que tu n'aies que quinze ans, et que j'ai passé la soixantaine.

Or, la nuit suivante, comme l'enfant Jésus criait et ne voulait pas s'endormir, tout à coup on entendit dans la rue une mélodie légère et d'une extrême douceur.

Marie ouvrit la porte et aperçut au clair de la lune, rangés, contre le mur de la maison, les anges qui faisaient de la musique avec leurs petites harpes.

---Encore vous? leur dit-elle. Et si mon fils ne veut pas dormir? Et s'il lui plaît de crier et de souffrir de ses dents?... Et puis, ne suis-je pas là, moi sa mère?... Allez-vous-en, ou je me fâche!

Le lendemain, ils ne reparurent pas de toute la journée. Mais, le mntin d'après, Marie les vit tous dans la cour, groupés sous le figuier, timides, honteux, et qui pleuraient en silence.

---Mes petits anges, leur dit-elle, je vous parais sévère parce que vous êtes trop petits pour comprendre. Mais écoutez? La vieille Séphora, qui demeure en face est paralytique. Un peu plus loin, c'est la bonne Rachel, qui a douze enfants, et qui a bien du mal à les élever. Et vous trouverez à Nazarete beaucoup d'autres pauvres femmes. Eh bien, c'est elles qu'il faut aider à faire leur ménage, à laver leur linge, à soigner leurs enfants.. Puisque vous voulez plaire à mon fils, c'est par là que vous y réussirez le mieux.

Et, voyant leurs petits nez plissés par le chagrin, elle ajouta :

---Quand il sera plus grand, je vous permettrai peut-être de jouer avec lui....Mais faites d'abord ce que je viens de vous dire.

Et, cette année-là, toutes les pauvres femmes et les malades de Nazareth furent aidés et tous les petits enfants berçes par des serviteurs invisibles (car, seuls, Marie et Joseph voyaient les anges) ; et les nourissons ne crièrent plus, à l'exception de l'enfant Jésus qui voulait souffrir pour eux.

JULES LEMAITRE.
de l'Académie française.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

4

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Oh! nos saintes mères! combien nous devons admirer et bénir leur héroïque existence; combien nous devons dépenser avec sagesse et générosité le sang et les forces qu'elles nous ont prodigués avec tant d'amour et de dévouement! Si jamais rôle de femme a été complètement accompli, c'est le leur; si jamais quelqu'un a su se donner aux autres, avec joie, abandon et incérités, dans le silence et l'obscurité du foyer, celles-là l'on fait plus que toute autre. A peine les fleures de leurs printemps étaient-elles écloses, qu'elles s'empressaient de les effeuiller sur la tête de leurs enfants. Elles n'avaient qu'une saison, l'automne; la jeunesse ne leur semblait pas donnée pour jouir et alimenter leurs plaisirs, mais pour la faire couler a flots purs dans la vie d'une nombreuse famille et pour fonder une générations forte.

Mariées à quatorze ans, elles étaient mères à quinze, puis elles l'étaient de nouveau tous les dix-huit mois, jusqu'à l'age de quarante-cinq ans! Comptez. . . je ne mentionne pas les jnmeaux. Vous pouvez noter facilement, sans doute, le chiffre des rejetons; mais vous ne trouverez jamais le nombre des pensées d'amour, des heures sans sommeil, des soins coquets données à tous les marmots; vous n'additionnerez jamais les points d'aiguilles, les tours de guenouilles, les allées venus de la navette; puis les fromages, puis les conserves, puis les produits du jardin, puis les milliers d'autres travaux domestiques, accomplis avec joie pour vêtir et nourrir, pour fêter même cette postérité d'Abraham! Vous ne compterez jamais, non plus, les services rendus aux voisines, aux filles et au brus, dans les temps de maladie, ou pour leur faciliter le rude apprentissage du ménage. Ah! vous, leurs filles, qui après avoir laissé courir longtemps vos doigts sur des claviers ingrats et vos pieds sur des tapis brulants, durant les jours et les nuits de votre jeunesse, ôsez vous écrier, dans l'enervement de vos forces, quand vos enfants pleurent, quand vos domestiques, ne peuvent pas assez vous servir. Que la vie est difficile!—jugez devant le souvenir de vos fortes mères, quelles femmes vous êtes!

Jacques et Marie ont donc commencé a filer le trame de leur bonheur, absolument comme leur père, leur mère et sont leurs devanciers à Grand-Pré le firent autrefois. Ils vivaient a côté l'un de l'autre, leurs familles étaient intimes, leurs relations journalières. Jacques avaient à peine quatre ans plus que sa petite voisine, et, comme il est proverbiale que les garçons ont l'esprit beaucoup moins précoce que les filles que leur mémoire ou leur têté est beaucoup plus dure—dans l'enfance bien entendu.

Jacques et Marie se trouvaient au même dégré de développement moral,

Ils suivirent ensemble les instructions religieuses du bon curé qui leur enseignait, en même temps à lire, à écrire et à compter. Pendant plusieurs saisons ils tracèrent, de compagnie, le petit sentier qui conduisait à l'église, le long du grand chemin. Tantôt Marie trottinait devant, tantôt Jacques, pour lui battre la neige, quand c'était l'hiver, ou lui faciliter le passage des mares boueuses, si communes en automne! bien entendu qu'à tous les mauvais pas, le sexe fort aidait au sexe faible.

Quelquefois, pour être plus agiles, les deux enfants eurent l'idée friponne d'enlever leurs chaussures. Alors Jacques attachait les deux paires par le bout des cordons et se les passait au cou, ils couraient tous deux, joyeux de l'aventure, Jacques ne faisait, d'ailleurs, nullement attention aux petits pieds de Marie, qui laissaient, en touchant l'argile fraîche, tant de jolies empreintes!

C'était une de leurs habitudes de prendre, avec eux, leur collation du midi, qu'ils dégustaient d'ordinaire en commun, sur le gazon, à l'ombre de l'église. Jacques aimait, entre autres choses, le lait pris et Marie avait une petite dent aiguisée tout exprès pour grignotter la galette au beurre qui lui faisait éprouver des jouissances toujours nouvelles. Or il arrivait souvent que Marie avait, dans son panier, du lait frais, et Jacques, dans son sac, de quoi satisfaire la petite dent de Marie. L'on partageaient, cela se devine.

J'ai sublié de dire que les deux amis avaient un fidèle compagnon, qui ne les quittait jamais d'un pas. Cette dernière circonstance me rappelle! car il aimait également la galette et le lait-pris, et il faisait grand honneur aux deux; il aimait aussi, a un égal dégré, sa soeur et son voisin Jacques. Ils se nommait André.

Les délices de la collation et tous les agréable petits rapports de bon voisinage n'en firent pas aller plus mal le catéchisme. Le jour de la première communion venu les deux enfants allèrent ensemble à la sainte table, et quand ils revinrent à la maison, au milieu des parents en fête, il s'échappait un rayon de grâce de leurs fronts purs et candides. Marie était charmante sous son petit bonnet blanc, et dans sa toilètte chaste et simple comme son âme. Un séraphin n'aurait pas pu mieux se travestir pour visiter notre pauvre terre incognita.

Il est probable que ce bon Jacques ne constata pas encore le fait, tout occupe qu'il était a regarder une grande enluminure que lui avait donnée monsieur le curé, où l'on voyait un groupe d'anges débraillés et retors, comme on en faisait sous Louis XV.

Depuis lors Jacques se remit aux travaux des champs avec ses frères, et Marie aux occupations nombreuses d'une ferme aisé. Ils avaient pris à l'autel de leurs pères cette énergie morale qui caractérise les colons de ce temps; ils allaient maintenant se former, dans leurs familles à cette vie forte, active et régulière, à ses habitudes de travail et d'économie, de bienveillance et de probité qui furent tout le secret de la richesse et du bonheur des Acadiens.

Le fait seul que l'on retrouve ces deux enfants fiancés, quatre ans après leur première communion, prouve qu'ils n'en restèrent pas l'un et l'autre à leurs goûts pour le lait-pris et le gateau populaire de leur pays. Jacques ne revit plus sans doute le petit pied blanc de Marie, car depuis qu'on avait dit à la fillette qu'elle était maintenant une grande fille, elle aurait rougit jusqu'à sous la plante de ce même petit pied si elle l'eut apperçu nud en public.

Mais elle n'avait pas que le pied mignon. Son minois.... qu'elle ne cachait jamais, parceque jamais le chagrin, la honte ou le repentir n'eurent l'occasion de l'effleurer d'un mirage; son minois était aussi trop gracieux, trop attrayant pour que Jacques ne finit pas par s'en appercevoir.

En grandissant ils ne perdirent pas l'habitude de faire route ensemble pour aller à l'église ou ailleurs, Les bois et les prairies des deux familles se touchaient; on avait souvent l'occasion d'y cheminer durant la fenaison ou les récoltes, et comme tous les hommes des champs aiment a dire quelques mots avec le voisin sur les choses de la terre, les Landry et les Hébert suivaient le fossé mitoyen. Les enfants ne faisaient pas autrement que leurs parents seulement, Jacques franchissait quelquefois sa levée.

Un jour du mois de Juillet, qu'ils s'en allaient ainsi tous ensemble visiter les foins en fleurs, pendant que les papas discouraient sur quelques singulières influences de la lune et sur l'avenir des pommes de terre, Marie avait apperçu à travers les herbes, de belles grosses fraises qui lui arrachèrent un cri de joie comme en font seul commettre, à pareil âge, ces agaçantes primeurs. Jacques en garçon bien élevé, lui cueillit aussitôt les plus belles et pleines des rosées, de parfums et des couleurs de l'aurore, il constata que les fruits, en s'approchant des lèvres de sa compagne, ne les faisaient pas paraître plus pâles.

Première découverte.

Dans les terres alluviales, les maringouins sont toujours très abondants; il arriva donc que plusieurs de ces traites insectes osèrent aller butiner sur la fraiche épiderme de Marie, pendant qu'elle moissonnait ainsi tout le produit du matin; avec une vivacité qui lui était naturelle, naturelle, sans songer aux fraises qu'elle tenait sous le pouse, elle appliqua à la patrie blessée un preste soufflet qui tout en tuant le sanguinaire moucheron, écrasait sur place le fruit innoffensif. Plusieurs maringouins vinrent ainsi puiser au sang de la petite fermière et tous en furent punis mais non sans un sacrifice de quelques-unes des offrandes de Jacques.

Quand les promeneurs furent près d'arriver au village, un ruisseau se présentant, Marie, tout naturellement demanda à Jacques de lui indiquer les endroits barbouillés de son visage, afin de faire toilette. Celui-ci trouva facilement les taches du jus vermeil sur le front, aux tempes, dans la fossette du cou, à cet endroit où s'arrondissait la gracieuse oreille que le Père Landry aimait tant à caresser; c'est là où les maringouins font ordinairement plus de ravage. Mais quand il fallut explorer les joues et la partie la plus arrondie du menton, Jacques déclara, après un long examen qu'il lui était impossible de constater l'impression du fruit délicat.

(A suivre)

Au Jour le Jour

On lira avec intérêt nos contes de Noel qui apparaissent en pages 2 et 3 du présent numéro.

Nous souhaitons un heureux Noel à tous. Que la joie et la paix règnent dans les familles, c'est là notre souhait le plus ardent.

Après quelques jours de froid, nous avons une température de printemps. De la neige juste assez pour en voir la couleur.

Les produits de la ferme maintiennent toujours leur prix, surtout les oeufs qui se vendent 40c. Le beurre est 30c et les patates 50c.

Merci à notre confrère le "Busy East" pour son salut amical à l'occasion de l'apparition de l'"Acadien". Le "Busy East" est une revue mensuelle dévouée aux intérêts des provinces maritimes et qui ne craint pas de donner justice aux Acadiens en temps et lieu. Nous y reviendrons.

Etaient en ville ces jours derniers : Mgr Hébert, de Buctouche ; MM. les abbés L'Archevêque, de Cocagne, et Cormier, de l'Aboujagane ; MM. Eloi J. Leger, de Memramcook-Ouest ; Patrice Cormier, de Portland, Me ; Alyre Robichaud, de Buctouche ; M. et Mde. François Cormier, d'Edmonton, Alberta ; Mlle. Lucie A. Devarenne, de St-Paul.

Le conseil exécutif de l'Assomption tenait une importante assemblée à Moncton vendredi dernier. Etaient présent : L'hon. Sénateur Poirier, président ; l'avocat A. D. Richard ; Chs Hébert, secrétaire ; Rémi Benoit, vice-président ; Dr. F. A. Richard, trésorier. Avaient répondu à l'appel général : Mgr Richard, l'abbé J. V. Gaudet, l'hon. D. V. Landry, M. C. F. Cormier, Firmin Picard et J. O. Gallant.

Notre article "Deux poids et deux mesure" a été fort bien goûté par nos Français qui travaillent aux usines de l'Intercolonial. A titre de catholiques ils avaient été insultés ; mais à titre d'employés du Gouvernement ils ne pouvaient rien dire. Plusieurs nous ont manifesté leur reconnaissance pour avoir attaqué de front cette question. De nouveaux faits recueillis ces jours derniers, seront le sujet d'un article la semaine prochaine.

MM. François Arsenault et André Arsenault du Collège de Caraquet, sont de passage en ville aujourd'hui, en route pour l'Ile du Prince Edouard, ou ils passeront les vacances de Noel chez leurs parents à St. Jacques d'Egmont Bay.

OFFICIERS ELUS

Hier soir, mercredi, les membres de la succursale Biard-Massé, de Lewisville, procédaient à l'élection de leurs officiers. Nous donnons ci-après la liste des élus.

Chapelain—M. l'abbé Ouellet
Chancelier—M. Michel Pellerin
Président—M. Willie LeBlanc
1er Vice-Prés.—M. Abel Belliveau
2ième Vice-Prés.—M. Adol. Richard
Secrétaire—M. Henri Cormier
Ass. Secrétaire—M. Ph. Goguen
Per. Trésorier—M. Ferd. J. LeBlanc
1er Com. Ord.—M. Aimé Caissie
2ième Com. Ord.—M. Albert Caissie
Directeurs : MM. Vactrice LeBlanc, Albéni O. Léger et Evariste F. LeBlanc.

LA SOCIETE L'ASSOMPTION

A la dernière assemblée de la succursale LaTour, No. 14, de la Société l'Assomption, il a été décidé d'avoir la prochaine assemblée régulière dimanche prochain le 21 déc. à deux heures de l'après midi. A cette assemblée aura lieu l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1914.

Vu l'importance de cette assemblée, il est à espérer que tous les membres se feront un devoir d'y assister.

Jaldus N. LeBlanc,
Sec. Archiviste.

ALFRED GOGUEN MEURT DE FROID DANS LES BOIS

Le petit village de la Wisener, dans la paroisse electorale de Shédiac, a été frappée d'épouvante vendredi dernier en apprenant que M. Alfred Goguen, âgé de 30 ans, était mort gelé dans les bois, ou il travaillait, à l'emploi de M. D. Caissie.

L'infortuné se perdit dans les bois, et ce n'est qu'épuisé de fatigue, à bout de forces, qu'il dût s'arrêter. C'est alors que le froid s'empara de lui et que la mort ne fut pas lente à faire son oeuvre.

C'est vendredi matin que des parents et amis, inquiets de ne pas voir Alfred revenir à la maison, se mirent à sa recherche. MM. Henry Gallant, Isaac Arsenault et Maxime Gallant trouvèrent bientôt le chemin parcouru par l'infortuné Goguen. Ils découvrirent le corps qui était gelé. D'après toutes les apparences, il fut conclu que le malheureux avait marché de longues heures. Sa hache était à ses côtés. La dépouille mortelle fût transporté d'abord à la résidence de M. D. Caissie, et de là chez le père de la victime.

Les funérailles eurent lieu à la Grand-Digue et furent présidées par M. le curé Belliveau.

Nos sympathies les plus sincères aux parents si rudement affligés par ce malheur.

DANS NOS PAROISSES

ST-PAUL de KENT, N. B.

Mlles Georgina et Lydie LeBlanc de Moncton étaient à St-Paul dimanche dernier.

M. Maximin Devarenne de Sackville est actuellement en visite chez son frère M. Joseph Devarenne.

M. Philias Bernard revenant de l'Ouest Canadien en route pour les Etats-Unis, s'est arrêter quelques jours à St-Paul visiter ses parents et amis.

MM. Pierre et Jean Baptiste Cormier sont arrivés du Collège St-Joseph. Ils avaient été demandés auprès de leur frère Livi qui était assez gravemont malades, mais qui prend du mieux depuis quelques jours.

Mlle Lucie Anne Devarenne est allée faire une courte visite à Moncton cette semaine.

M. Thaddée Richard, des Usines l'I. C. R. à Moncton est en visite chez son père M. Bélonie Richard.

ST. LOUIS DE KENT, N. B.

Le 5 décembre, s'éteignait dans le Seigneur, M. Antoine Babin, à l'âge avancé de 92 ans. Les funérailles eurent lieu dimanche après-midi le 7, à deux heures. Il laisse une épouse et plusieurs enfants.

M. Dick Comeau a eu la malchance de se faire casser un bras la semaine dernière en travaillant dans les chantiers. Sur la demande des médecins il fut transporté à Rexton dimanche.

Un autre accident est arrivé la semaine dernière. Mme Maxime Frigot est tombée sur la glace et s'est fracturé des os. On ne sait pas encore la gravité de l'accident car le médecin n'est pas encore venu la voir ; il doit venir ces jours-ci.

M. Dosithé LeBlanc agrandit toujours son moulin. L'été prochain à la grande satisfaction des fermiers, il aura un moulin à carder.

M. LeBlanc a aussi acheté la beurrie et il se propose de l'avoir de prête à fonctionner au printemps. C'est dire qu'il faudra apporter de la crème. . .Cette beurrie sera équipée avec les machineries les plus modernes.

Depuis deux ans on ne pêchait plus d'anguille dans notre rivière, mais depuis la semaine dernière il y en a en masse. Aussi les gens se hâtent-ils d'en faire une bonne provision.

Les 20 et 21 de ce mois il y aura grand bazar au convent. Venez-y en foule.

ST-ANTOINE, N. B.

Notre Curé le Rév. Père Lapointe visite ses paroissiens cette semaine.

La Séance donnée samedi soir par nos Institutrices a été un grand succès. Notre curé etait présents ainsi que plusieurs de Notre-Dame, Cocagne, Ste-Marie et Buctouche.

Le programme suivant a été bien exécuté :

PROGRAMME

Chanson..........Beau Canada
Dialogue..........Moses' Mother-in-law
Dialogue..........Mde. Piedmignon
Doll Drill
Dialogue..........Cendrillou
Musique..........
Dialogue..........John's Blunders
Sailors Drill
Chanson..........Chiming Bells
Dialogue..........Waiting for 240 Train
Musique..........
Dialogue..........Leçon de ma poupée
Wand Drill
Dialogue..........La Sorcière
Chanson..........Automne
God save the King
Tableau

L'HON. JUGE LANDRY NOMME JUGE EN CHEF

Le gouverneur générale a ratifié, ces jours derniers, la nomination de l'Hon. Pierre Landry, ci-devant juge de la Cour Suprême, à la haute position de Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Cette nomination est très populaire et c'est la preuve qu'elle était bien méritée. Il est inutile de faire ici l'éloge de notre distingué compatriote. Son nom seul inspire le respect et éveille chez les Acadiens une légitime fierté.

Nous prions l'Honorable Juge d'accepter nos félicitations et nos souhaits de longue vie au poste d'honneur que vient de lui confié à si juste titre notre gouverneur-générale.

LES ANCIENS ELEVES S'ORGANISENT EN VUE DE FETER LE JUBILE

Dimanche soir, les anciens élèves du Collège St-Joseph, qui sont actuellement domiciliés à Moncton, se réunissaient en assemblée en vue de jeter les bases d'une organisation, pour la célébration du Jubilé du Collège St-Joseph le printemps prochain. On s'organisent ailleurs et Moncton ne veut pas rester en arrière.

L'assemblée était nombreuse et l'enthousiasme ne faisait pas défaut. M. H. H. Melanson fut élu Président, et M. l'avocat A. J. Légèr, secrétaire.

Un contre-temps a empêche l'"Acadien" d'être représenté, mais on peut être assuré que son directeur qui est un ancien du Collège St-Joseph, est de la partie et sanra faire sa bonne part en temps et lieu.

Les comités suivants ont été nommès :

Comité Générale --- W. B. Chandler, C. R., Président ; A. G. Léger, Secrétaire ; Hon. F. J. Sweeney ; H. H. Melanson ; E. A. Reilly, C. R., J. J. Bourgeois ; Dr. A. R. Myers ; Dr. F. A. Richard ; C. H. Boudreau ; F. P. Murphy ; Dr. L. N. Bourque ; A. E. McSweeney ; John Sutton ; H. P. LeBlanc ; Dr. Antoine Cormier ; Edouard Girouard ; Bliss Bourgeois ; Simon Melanson ; B. H. Gallagher ; Edmond Belliveau et P. A. Belliveau.

Comité de la Presse --- Hon. F. J. Sweeney, Président ; F. P. Murphy ; John Sutton ; A. J. Léger ; C. H. Boudreau et E. Belliveau.

Comité be Finance --- E. A. Reilly, Président ; H. H. Melanson ; C. H. Boudreau ; A. E. McSweeney et J. J. Bourgeois.

LA PECHE DANS LES PROVINCES MARITIMES

Hawkesbury, N. S., 13---Dernièrement une goélette de pêche est arrivée du Golf St-Laurent avec un chagement de 180,000 livres de poissons. Quatre-vingt-dix tones de poissons pour un seul voyage est un résultat magnifique et ce gros chargement fut embarqué dans des wagons frigorifiques et expédié à Montréal, Toronto et Vancouver.

Le poisson frais est actuellement expédié de Mulgrave, N. S., vers les côtes du Pacifique.

Le nouveau tarif des Etats-Unis sur le poisson frais a eu pour effet d'augmenter dans de grandes proportions l'exportation du poisson frais des centres de pêches vers le Détroit de Canso et il est devenu difficile de faire face à toutes les commandes.

Les ports de Canso, Arichat et Saint-Pierre sont des bancs de poissont très productifs et tout fait prévoir que se sera sous peu le centre le plus développer de cette industrie. Des frigorifiques de grandes dimensions sont en construction pour permettre d'emmagasiner une plus grande quantité de marchandises.

Vu la nécessité d'avoir dans ces ports un nombre considérable de pêcheurs, il est à souhaiter que l'immigration des jeunes gens vers les grands centres, s'arrêtera et qu'ils se consacreront à la pêche.

Halifax, 14.—Plusieurs navires sont arrivés dans le port depuis samedi, et une activité trés grande y règne. Les bateaux arrivés appartiennent presque tous à la ligne Allan.

VISITEURS DE MARQUE

Québec, 16---M. E. Macdonald, député de Pictou, à la Chambre des Communes, ainsi que l'hon. M. McGregor, fils du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et ministre sans portefeuille dana le cabinet Murray, ont assisté cet après-midi à une séance de l'assemblée législative. Ils occupaient des fauteuils pres du trône de l'orateur en compagnie de M. F. T. Savoie, ancien député de Mégantic, aux Communes. Ils ont été invités à un dîner de l'orateur de l'assemblée législative ce soir. Les membres du cabinet provincial ainsi que plusieurs députés ont changé de cordiales salutations avec les visiteurs.

St- Jean, N. B., 16.---Le père du juge White, M. J. E. White, est mort aujourd'hui. Il est l'un des plus vieux et des plus riches habitants du Nouveau-Brunswick.

Cartes d'Affaires

VOLUME I. NO. 5. | MONCTON, N.-B., JEUDI, 25 DECEMBRE 1913. | DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

QUELLES PLATITUDES !

Le "Moniteur Acadien" de la semaine dernière contient une correspondance datée de Clare et signée Franc Parler. C'est en vain que nous y avons chercher un argument quelconque, un avancé digne de discussion. Il est bien question d'étoile, de Messie, de libéralisme catholique condamné par l'Église catholique, de bénitier, de cochon, de conservateurs et de libéraux ; mais le tout est jeté pêle-mêle et entrelaçé d'ignorance et de fausseté.

Et tout d'abord Franc Parler aurait pu montrer un peu plus de respect envers les Saintes Ecritures en prenant ailleurs ses comparaisons. Notre journal n'est pas un messie et nulle étoile nouvelle n'a troublé les cieux, à moins que ce soit le ciel ténébreux des conservateurs.

Mais la phrase la plus riche en fait de ridicule et d'ignorance, est bien la suivante : "Mais Bami, ne savez-vous pas que le libéralisme catholique est condamné par l'Eglise, et de plus que tous les attentats portés à la religion au Canada a été l'œuvre des libéraux."

C'est à faire hausser les épaules de pitié. A-t-on jamais vu une chose catholique condamnée par l'Eglise? Ce pauvre Franc Parler qui cite notre article programme où nous nous déclarons franchement libéral, nous dit que le libéralisme catholique est condamné par l'Eglise. Et il conclut tout naivement que le parti libéral est condamné par l'Eglise. Non, mais elle est forte tout de même celle-là.

Nous avons déjà entendu parler d'un système de philosophie qui tend vers le libéralisme, lequel est condamné par l'Eglise. Mais avant la correspondance de Franc Parler il n'avait jamais été question de confondre dans ce libéralisme le parti libéral qui est toute autre chose et qui n'est pas, que nous sachions, condamné par l'Eglise.

Plus loin, il est question de Laurier qui a été porté au pouvoir en '96 par tout ce qu'il y a de plus fanatique, de plus traître à la religion catholique et au nom français. Si Franc Parler voulait seulement se donner la peine de nous prouver cet avancé. Il est tellement ridicule que nous ne nous y arrêterons pas. D'ailleurs l'histoire est là et un Français catholique n'a jamais arrivé au haut de l'échelle avec l'appui de tout ce qu'il y a de plus opposé à la religion et à la langue française.

Il faut être fanatique comme Franc Parler pour écrire des sottises et des mensonges à l'endroit de Sir Wilfred Laurier, un Français catholique qui fait honneur à sa race et à sa religion dans le monde politique.

Le savant correspondant poursuit son étude approfondie en disant : "Si notre beau pays est prospère je défie le scribe de l'"Acadien" de prouver que cela découle de la politique de Sir Wilfred Laurier." Est-ce que Franc Parler a oublié la triste situation financière et économique où se trouvait le Canada à l'arrivée de Laurier en '96 ? Est-ce que ses lunettes bleues l'empêchent de jeter un regard sur l'ère de progrès qui a enveloppé tout le pays pendant les belles années du régime libéral ? Est-ce que la crise financière actuelle, le coût élevé de la vie, la diminution en tout et partout n'est pas l'envie des conservateurs qui, à peine arrivés au pouvoir, ont arrêté le progrès réel du pays?

Et notre barbouilleur termine en disant que les libéraux peuvent se débattre comme des diables dans un bénitier—un peu de respect pour les choses saintes, s'il vous plaît—qu'ils n'arriveront pas de sitôt au pouvoir. Ca, c'est l'opinion de Franc Parler ; mais l'opinion générale d'un bout à l'autre du Dominion est bien différente, et la preuve c'est que les libéraux désirent des élections générales, tandis que les conservateurs en ont une peur.....bleue.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

M. le Directeur,

Dans un article paru dans votre dernier numéro de la plume du rév. J. Gaudet, officier de colonisation du gouvernement provincial, ce bon curé me prend à tâche parce que j'ai dit que le gouvernement exige que le colon donne une hypothèque. Il nous dit que cela est faux, mais il dit que le F. S. B. garde le titre de la propriété jusqu'au paiement total du crédit, Que ce soit une hypothèque ou un titre absolu que le F. S. B. prend sur la propriété du colon, n'importe, puisque cela prouve ce que j'avançais, c'est-à-dire qu'une société acadienne organisée pour aider aux colons à faire leur premier paiement sur des terres acquises par le système du F. S. B., ne pouvait avoir aucune sécurité valable sur cette terre pour l'argent ainsi avancé. La loi est encore plus injuste que je ne le croyais. Elle exige que le titre soit non pas au nom du colon, avec les intérêts du F. S. B. protégés par hypothèque comme dans tous les cas d'achat où l'acheteur ne paie pas le plein montant.

Le bon curé d'Adamsville nie avoir dit qu'il se faisait payer "pour constater l'absence généralement de toute générosité chez nos concitoyens anglais". Il n'y a pas de nécessité pour cette négation, puisque je ne l'ai jamais accusé de l'avoir dit. En parlant du discours prononcé par ce monsieur devant l'exécutif de l'Assomption Nationale, j'ai tout simplement cité les paroles telles que rapportées dans les colonnes du "Moniteur Acadien". S'il n'a pas prononcé ces paroles, ce n'est pas moi qui suis le coupable. Je cite de nouveau ses paroles telles que je les trouve dans le compte rendu de cette assemblée : "Le sympathique agent de colonisation pour la province, car nous l'avons dit, M. le curé Gaudet est officier du gouvernement de Fredericton, regrette de ne s'accorder nullement avec les idées si optimistes de l'hon. Juge (Landry) parce qu'il peut voir, lui, sur le vif, la générosité tant vantée de nos consitoyens anglais. Il leur arrivera d'être généreux quand ils y verront un certain avantage. Au commencement, on lui accordait assez facilement ce qu'il demandait. Mais maintenant ces messieurs se font tirer l'oreille. M. le curé cite un cas actuel. Le comité ne montre guère d'empressement".

N'avais-je pas raison de conclure en lisant ces paroles que M. le curé Gaudet se plaignait du peu de générosité dont faisait preuve le F. S. B. vis-à-vis des colons acadiens. Si le rapport plus haut cité n'est pas correcte qu'il s'en prenne au "Moniteur".

Dans sa réponse à ma critique M. le curé Gaudet se permet d'y introduire un petit coup politique, et le voici : Il dit : "D'aucuns libéraux condamnaient le F. S. B., d'abord parce que ceci était fait pour mettre des anglais dans les paroisses françaises. Ca ce n'est pas encore vu". Puisque vous vous permettez de sommer les libéraux devant le tribunal public sous l'accusation de fausses représentations ou déductions, permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas dans la position de soutenir votre accusation puisque votre juridiction comme officier de colonisation ne dépasse pas les limites de votre paroisse. "Mettre des Anglais dans des paroisses françaises ne s'est pas encore vu", dites-vous. Mais l'on fait mieux que cela. Dans un conté le plus français de la province l'on refuse la demande des Français, pour mieux et plus facilement accorder la demande des Anglais dans le même comté. Et encore, oui, il y a des cas dans ce même comté français où des Ecossais d'Ecosse ont reçu des terres sous le F. S. B. quand des Acadiens revenant des Etats-Unis n'ont pu réussir à faire valoir leurs demandes. Vous voyez donc que vous n'êtes pas au courant de tout ce qui se passe dans le F. S. B.. Vous avez été nommé officier de colonisation apparemment pour veiller aux intérêts des colons acadiens., et je suis persuadé que vous avez franchement à cœur ces intérêts, que vous serez toujours prêt à élever la voix pour les défendre. Mais pourquoi les autorités du gouvernement provincial ont-elles coupé vos ailes et vous empêchent-elles de voler hors les limites de votre paroisse? N'est-ce pas la politique qui joue sa part? N'est-ce pas parce que ces autorités et leurs tireurs de ficelles connaissent en vous un patriote dévoué et qu'ils craignent que vous pourriez faire des demandes qui embarrasseraient le gouvernement, vu que les Acadiens sont les seuls véritables colonisateurs dans cette province?N'est-ce pas vrai que, comme officier de colonisation du gouvernement provincial vous n'avez pas l'autorité ou le droit de travailler pour le rapatriement des nombreux Acadiens qui se trouvent aux Etats-Unis, tandis que le F. S. B, (composé entièrement d'Anglais) se dévoue à dépenser notre argent pour faire venir des colons d'Ecosse et d'Angleterre?

Tout dernièrement le gouvernement a fait venir 130 familles de ces pays pour les placer sur des terres le long de la rivière St. Jean. A-t-il pris des démarches pour faire venir un seul Acadien? Au contraire, des Acadiens revenus au pays d'eux-mêmes, sans encouragement de la part du F. S. B., n'ont pu faire exaucer leurs demandes. Il se peut, comme vous le dites, que les Anglais ne sont pas placés dans les paroisse françaises, mais n'est-il pas vrai que la presque totalité des argents du F. S. B. sont dépensés pour les Anglais et comme vous l'avez avoué les messieurs du F. S. B. "se font tirer l'oreille" quand il s'agit d'un Français.

Je n'espérais pas, dans mon premier article, que j'introduirais de la politique dans cette discussion sur la colonisation, mais puisqu'un officier du gouvernement se croit dans son droit en lançant des accusations contre "d'aucuns libéraux", il est bon qu'il sache qu'il n'est pas le seul qui peut livrer au public des faits se rapportant au travail du F. S. B. A l'avenir j'espère que nous pourrons discuter la colonisation au point de vue national, sans y mêler de politique.

Bien à vous

COLON.

19 décembre 1913.

LA LIBRE ENTREE DES ALIMENTS

La très grande partie des produits alimentaires que nous importons proviennent des Etats-Unis, non pas que les Etats-Unis soient le seul pays exportateur ; mais parce que la proximité des deux marchés permet plus facillement aux produits américains de surmonter la barrière de nos droits de douane.

En 1912-1913, d'après les tableaux du commerce et de la navigation, nous avons importé principalement des Etats-Unis les articles suivants :

Oeufs	$1,613,103
Viandes.	3,119,713
Fruits frais.	8,041,419
Fruits secs.	2,943,010
Légumes.	2,137,057
Poissons.	664,767

Malgré la préférence tarifaire nous n'avons importé de ces articles de la Grande-Bretagne que les valeurs suivantes :

Oeufs.	$ 72
Viandes.	301,756
Fruits frais.	219,484
Fruits secs.	195,642
Légumes.	250,915
Poissons.	322,872

Il est donc évident que si nous abolissions les droits de notre tarif sur les aliments, c'est des Etats-Unis que nous viendraient d'abord, nos premières importations.

Et si, avec nos droits actuels, nous avons consommé, l'année dernière, $1,613,000 d'oeufs des Etats-Unis, et $3,119,000 de viandes américaines, n'est-il pas évident que, les droits abolis, nous pourrions en consommer bien d'avantage et à bien meilleur marché?

Mais la politique libérale, l'entrée libre des aliments, ne restreint par la libre entrée aux produits des Etats-Unis. Elle demande en même temps la libre entrée pour les produits de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine, etc., etc., Pays qui exportent maintenant aux Etats-Unis, sans pouvoir pénétrer au Canada, sauf dans des conditions exceptionnelles.

TOUT AVANTAGE EST POUR LES ETATS-UNIS

The "Weekly Sun" de Toronto, coûte comme suit, à la date du 17 décembre, les plus hauts prix des bêtes à cornes, sur les marchés de Toronto, Montréal et Buffalo :

Toronto, par 100 livres	$8.90
Montréal, "	9.00
Buffalo, "	8.60

Grâce au tarif Underwood et au tarif canadien, on en est arrivé à ceci, que le bétail est meilleur marché à Buffalo qu'à Toronto et à Montréal.

La même autorité cote les agneaux sur les mêmes marchés :

Toronto	$9.00
Montréal	9.00
Buffalo	7.90

La différence en ce qui concerne les agneaux est encore plus marquée que pour les bêtes à cornes.

Si nous avions la libre entrée des aliments au Canada, les prix chez nous s'égaliseraient avec ceux des Etats-Unis.

Dans les circonstances qui nous sont faites, aujourd'hui lorsque les prix montent aux Etats-Unis, ils montent aussi au Canada, mais lorsqu'ils baissent aux Etats-Unis, ils ne baissent pas au Canada.

Parce que, si les Etats-Unis peuvent acheter chez-nous sans payer de droits, lorsque leur marché est plus élevé que le nôtre, le Canada ne peut acheter aux Etats-Unis, lorsque leurs prix sont plus bas que les nôtres.

C'est la douane qui l'empêche.

Pourquoi ne pas abolir la douane pour les aliments?

DESASTRE POUR L'ANGLETERRE

Les fameux chantiers de construction de navires de Portsmouth détruits par le feu.

Portsmouth, Angleterre, 21—Un incendie a détruit les fameux chantiers de constructions à Portsmouth, samedi soir ; les dommages s'élèvent à environ $2,500,000. Deux hommes ont perdu la vie ; la tour, vieille d'un siècle et d'où l'on échangeait les signaux entre la flotte et l'amirauté avant la découverte du télégraph a aussi été détruite. En parcourant les ruines, on c'est aperçu que deux des signaleurs restés dans la tour pour appeler des secours, ont été brulés à mort.

Ont ne sait rien sur l'origine du feu. Lorsque du croiseur Queen Mary, on s'aperçut de l'incendie, tout l'étage des agrès était en flammes.

Tous les moyens ont été employés pour contrôler l'incendie et l'empêcher de se communiquer au magasin principal, qui contient 30,000 tonnes d'huile.

Après plusieurs heures de travail ardu, on parvient à contrôler les flammes. Il était temps, l'incendie était à quelque distance seulement du magasin principal.

Plusieurs modèles précieux d'anciens navires de guerre et des vieilles reliques navales ont été détruites.

DISETTE DE VIANDE

Pourrait-on croire que dans un siècle comme le nôtre et dans un pays comme celui que nous habitons, où l'économie moderne n'a de secret pour presque personne et où l'on peut faire produire tout ce que l'on veut, il soit question d'un disette quelconque? Et, pourtant, c'est ce que l'on appréhende à l'heure qu'il est, pour la viande. Le mal viendrait, parait-il, du fait que les Etats-Unis drainent notre marché à bétail depuis les dernières modifications apportées à leur tarif.

Nous croyons qu'en tout cela il faut faire la part de l'exagération de ceux qui ont intérêt à exploiter le consommateur : c'est le grand fléau de notre époque. Mais il ne faut pas fermer les yeux sur la situation, et les pouvoirs publics ont le devoir de veiller à ce que l'embarras ne tourne pas à la calamité. Quelle est la production de viande au pays et quelle est la différence de l'exportation aux Etats-Unis depuis l'adoption du nouveau tarif américain? A-t-on réellement raison de faire hausser le coût de la viande à cause de ce drainage ou n'est-ce qu'un prétexe pour rendre le commerce particulier plus lucratif? Le public consommaterr a le droit de le savoir, et c'est au gouvernement qu'incombe l'obligation de le renseigner.

UNE COURSE SUR LA BANQUE DE MEXICO

Des milliers de personnes se sont pressées aux portes de la banque Banco Central cité de Mexico. C'est, en effet, la banque qui n'ait pas refusé de racheter ses billets.

Pratiquement, tous les billets de banques mis en circulation par les banques d'en dehors ont été rapportés, pour rachat, à la banque Centrale.

Plusieurs des gens qui se sont rendus à la banque, déclarent vouloir fermer leur compte, parce que la banque Centrale elle-même serait à bout de fonds. Cependant, les directeurs de la banque ont nié cette rumeur.

Quoique la Banque Centrale soit comme le pivot de toutes les autres banques, elle a refusé de payer les billets mis en circulation par les autres banques.

Le maître — Maintenant Bob, si vous pouvez me citer une chose remarquable par ses bouleversements intérieurs au point de vue géographique, je vous donnerai 25 cents.

Bob, (triomphant). — L'huile de Castor, m'sieu.

(Bob n'a pas eu le 25 cents.)

LES PECHERIES DU PACIFIQUE

Des raisons purement techniques retarderont la mise en vigueur du traité.

Durant toute la semaine le Prof. E. E. Prince et le Dr Hugh Smith, Commissaires des pêcheries du Canada et des Etats-Unis respectivement, ont été en consultation dans un effort pour compléter la ratification du traité de 1911. Quand ce traité fut présenté au Congrès américain les députés biffèrent onze des soixante-six clauses qu'il contenait Le Dominion ne voulut pas accepter le traité dans cette condition ; il exigea que le document demeure tel qu'il était au commencement. Le Président Wilson est en faveur de ce qu'on passe le traité sans le changer aucunement. La conférence internationale de cette semaine a très bien réussi, à ce point de vue, paraît-il, en autant que les deux représentants se sont parfaitement entendus, et le Congrès des Etats-Unis passera le traité dans son entièreté. Mais l'arrangement est retardé par un obstacle inattendu : une question de dates.

C'est en 1909 que les stipulations de ce traité furent formulées ; et stipulation fut faite qu'elles seraient en vigueur à partir de différentes périodes de 1911. Or, comme ce temps est passé, les termes du traité semblent faire de cette difficulté, plutôt moindre en apparence, un obstacle insurmontable. Non pas tant pour le Canada : un Arrêté-en-Conseil suffirait ; mais aux Etats-Unis un act du Congrès sera nécessaires.

IL VEUT LA RECIPROCITE

Winnipeg, 19, —H. C. Simpson, député de Virden, a donné avis à la chambre qu'il présentera, le 6 janvier la motion suivante :

"Attendu que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique pas une loi récente on réduit les droits sur le blé et les produits provenant du blé entrant en territoire américain.

"Attendu que l'on a décidé par la même loi, que tel droit sur le blé entrant aux Etats-Unis, serait aboli complètement, pourvu que les nations étrangères abolissent elles aussi ce droit sur le blé entrant chez elles.

"Attendu, que cette chambre est d'opinion qu'il serait favorable aux agriculteurs du Manitoba, que le Parlement du Canada abolisse ces droits, "Il soit résolu que cette chambre émet l'opinion que le Parlement du Dominion droit abolir le droit de compensation sur le blé, et donner aux agriculteurs du Manitoba, le bénéfice du tarif Underwood".

Cette motion, de la part d'un député conservateur est significative.

VOL SACRILEGE

Fall-River, Mass., 19.—Des voleurs ont pénétré dans l'église Ste-Anne la nuit dernière. Ils ont enfoncé le tabernacle et volé un calice de grande valeur, et ils ont forcé des troncs. Les pères Dominicains, dont le couvent se trouve joint au temple, n'ont aucunement eu connaissance de cette visite nocturne.

MORT TRAGIQUE D'UN PRETRE

Le Rév. P. Legéollec, Eudiste, part pour la chasse et ne revient pas.

Rimouski, 22.—Une bien pénible nouvelle vient de nous arriver de Bersimis (côte nord).

Il y a quelque temps, on s'en souvient, il fut annoncé que le Rév. P. Legéollec, missionnaire eudiste, était parti de son presbytère pour faire une partie de chasse, et que son absence prolongée avait causé là-bas, parmi la population qui, depuis longtemps avait appris à l'apprécier et à le respecter, un très profond émoi.

Or, le missionnaire s'était égaré dans la forêt. On fit une battue générale dans tous les environs, mais on ne put retrouver ses traces.

Deux jours seulement plus tard il revint, ayant réussi enfin à s'orienter, mais il avait enduré de terribles épreuves.

Le grand danger qu'il avait couru ne l'empêcha pas, cependant, de se livrer de nouveau à son sport favori.

L'autre jour, le fusil sur l'épaule et la cartouchière bien remplie, le Rév. P. C. Legeollec se remettait en route pour la forêt.

A l'heure du souper, comme il ne revenait pas, on craignit qu'il ne se fut encore perdu et plusieurs hommes de bonne volonté se mirent à sa recherche.

Peu de temps après, on retrouvait dans les bois, le cadavre du missionnaire affreusement défiguré.

Il avait sans doute, été victime d'un accident. A côté de lui se trouvait son fusil déchargé.

Il semble évident que l'arme du Rév. P. Legéollec s'est accroché à quelque branchage, tandis que le chasseur était à la poursuite de quelque gibier, et que le projectile, frappant l'infortuné à la figure l'a tué instantanément.

On rapporta le cadavre au presbytère et la population fut, à la nouvelle du terrible accident, plongée dans la consternation.

Le Rév. Père Legéollec, d'origine bretonne, était missionnaire à Bersimis depuis plusieurs années. Pasteur dévoué, excellent conseiller, toujours prêt à rendre service à ceux qui avait besoin des secours de son ministère, ami des humbles, il était aimé de toute la population qui le pleurera longtemps.

Il n'était âgé que de 30 ans.

LE COUT DE LA VIE

Ottawa, 19.—Le gouvernement, devant les représentations nombreuses venues de tous les coins du pays, a décidé d'instituer une enquête sur la cherté sans cesse croissante de la vie.

Une Commission vient d'être nommée composée de John McDougall, commissaire des douanes, C. C. James, commissaire de l'agriculture, ancien sous-ministre de l'agriculture dans Ontario, et M. Robert H. C. Oat, rédacteur de "La Gazette du travaille, et statisticien au ministère du Travail.

Ces commissaires se mettront à l'œuvre immédiatement.

... CONTE DE NOEL ...

LE PREMIER EXCLU

Ismael était le dernier fils d'un péager qui percevait l'impôt sur la route qui va de Bethléem à Hébron. Et ce publicain ne ressemblait pas à beaucoup d'autres : il ne commettait ni l'usure ni l'injustice, il craignait Dieu et attendait la rédemption de son peuple. Il avait sept fils, mais Ismael, le plus jeune, était aussi le plus sage : un enfant un peu grêle, aux yeux profonds et ardents, pieux comme un petit rabbin et dont l'esprit avait dévancé l'âge.

Trois fois chaque jour, il allait avec ses camarades au bourg à la synagogue de Bethléem. Et cette synagogue était à la fois un temple et une école ; on y priait et on y étudiait. On y lisait les versets de la Thora devant l'armoire voilée d'un long rideau de pourpre ; ensuite, on interprétait les saints versets. Et le petit Ismael assis sur sa natte, balançait en mesure le buste et la tête, répétait des formules rituelles et recueillait en son âme les divines promesses.

Pourtant, s'il était le plus sage de l'école, il s'en montrait parfois le moins docile. En ce temps-là les docteurs d'Israel étaient frappés d'aveuglement ; ils ne croyaient plus ils n'espéraient plus. D'étranges paroles résonnaient aux oreilles des enfants ; on leur disait le ciel vide les croyances vaines et vaines aussi toutes les antiques traditions de la race. Un rhéteur romain, Vivianus avait parcouru la Judée, assurant que les étoiles sont éteintes et qu'il n'y a plus rien à attendre derrière les horizons clos. Et ses disciples étaient légion, on riait dans les écoles de Jéhovah et de ses saints. David et Salomon n'étaient plus que des tyrans sanguinaires, la Judith libératrice était traitée de folle et d'hallucinée et tous les héros de l'histoire ---depuis Gédéon aux Machabées--- subissaient l'injure quotidienne des livres sans pudeur et des maîtres sans conscience.

Parfois un enfant demandait :

---Et le Christ, le roi promis, est-ce qu'il viendra ?

Les maîtres imposaient silence ; ils défendaient de prononcer ce nom maudit. Ou bien, ils branlaient la tête, ils avaient un sarcasme, un rire cruel, des mots atroces qui dépeuplaient les âmes, qui faisaient les consciences plus vides que le désert et que l'abime. Ils disaient :

---Lère nouvelle est proche. Le Messie, c'est la richesse, le plaisir, tout à tous le paradis sur la terre, le bonheur à la portée de la main. Manger, boire, dormir, jouir, c'est la vie et la loi de la vie.

Et les petits enfants s'en allaient, tristes en eux-mêmes, sentent qu'au fond de leur coeur, comme au fond du ciel, vraiment les étoiles s'éteignaient une à une. Et ils courbaient le front, comme le boeuf à la charrue

Mais le petit Ismael s'isolait parmi ses camarades, Qunad le maître blasphémait les gloires et la foi de sa nations, Ismael se les affirmait à lui-même. Il protestait en son coeur, il se blottissait, comme un enfant frileux, dans les souvenirs de la race et les certitudes transmises. Il relisait les textes des Ecritures, et rien n'était touchant comme l'effort de cet enfant pour chasser les lourdes nuées dont on voulait obscurcir son ciel. Il savait peu de chose ; il était sûr seulement que ni le Livre ni les ancêtres n'avaient menti et qu'une étoile se lèverait à l'horizon. Et quand il rentrait, le soir, en la maison du peager, il disait :

—Mon père, n'est-ce pas qu'il doit venir et que l'étoile s'allumera bientôt ?

Et le publicain répondit :

—Mais oui, mon fils ! Seulement il a choisi son heure, et ce sont nos péchés qui la retardont.

Et l'enfant s'endormait, rêvant à une étoile, à un berceau, à la nuit qui se fait lumineuse, à un Dieu qui se fait homme.

Un soir du mois de Thébeth, le petit Ismael arriva en retard à l'école de la synagogue. Il faisait froid, il y avait de la neige sur les sentiers de la campagne et dans les rues de Bethlém. Une grande foule, venue pour le recensement, encombrait les auberges et les carrefours. Et l'enfant s'était un peu attardé en chemin. Il avait suivi un couple de pauvres gens qui frappaient en vain à la porte des hôtelleries et la jeune femme lui avait paru si fatiguée qu'un instant il avait songé à lui dire :

—Venez chez mon père. Il y a bon gîte. Je vous donnerai ma natte pour le repos.

Et puis l'homme et la femme s'étaient engagés à travers les champs, vers les montagnes rocheuses qui dominent Bethléem et Hébron.

Ismael arriva donc à la synagogue haletant rouge comme une rose d'Engaddi. Il s'assit à sa place, et le maître eut un regard sévère. Il lisait à ce moment, dans le livre des Prophètes, le verset où Bethléem est nommée comme lo berceau du Roi future ; il disait :

—Le Messie est en vous-mêmes. Ne vous attarder point à des rêves puérils, à des superstitions grossiéres. Vous êtes les créateurs de l'ère nouvelle : c'est vous qui réaliserez la liberté des esprits, la fraternité des cœurs et l'égalité des destins. Au lieu du ciel lointain et vague, c'est la terre qu'il faut regarder pour la faire toujours plus belle et toujours plus riche. Le roi promis, c'est vous et c'est nous, c'est l'humanité consciente . . . Il n'y a pas d'autre roi ; peut-être qu'il n'y a pas d'autre Dieu ! . .

A cette parole Ismael eut un sursaut. Il se lèva tout droit, traversa les groupes assis et vint se planter devant le maître :

—Rabbi, vous vous trompez !

—Qui te l'a dit ?

—Le Saint Livre, rabbi.

---Tu ne sais pas lire !

---Mon père, rabbi . . .

---C'est un simple !

---Nos pères, tous nos pères.

---C'étaient des simples !

---Mon cœur aussi, rabbi.

---Ton cœur ? . . Qu'est-ce que cela, ton cœur ? . .

Et le maître eut un geste violent. Il descendit de la chaire, il prit l'enfant par le bras, rudement, avec des insultes et des mépris. Il le traîna jusqu'à la porte :

---Sors ! Je t'exclus de la synagogue. Va ! . . . Va ! Va avec ceux qui enténèbrent les cerveaux ! . . Va chez les bergers de la montagne ! . .

Ismael entendit à peine les derniers mots. Il était dans la rue et il lui sembla que la nuit avait des clartés singulières. Le ciel, de tous les points de l'horizon, n'était plus qu'un immense éclair, mais un èclair qui demeurait qui s'obstinait, qui n'éblouissait pas et qui était doux au regard. Sur le seuil des maisons, les hommes et les femmes se tenaient surpris, inquiets, disant. "Mais que ce passe-t-il donc ?"

Ismael se tourna vers l'Orient. Il y avait là une étoile toute neuve, profonde, lointaine, éblouissante, et qui semblait un incendie dans ce gouffre de lumière. Il cria :

---L'Etoile ! . . Mon Etoile ! . . Il est né ! !

Et il se mit à courir droit devant lui, par les sentiers où tout à l'heure il avait vu disparaître le couple mystérieux. Quelqu'un tenait sa main, un être étrange qui était blanc comla neige, et qui avait des ailes, et qui chantait un psaume plus beau que tout ceux de David. Ismael courait, volait ; il escaladait les rocs passait les précipices. Il était semblable au rayon de soleil qui bondit de cime en cime et que rien n'arrête.

Une halte enfin, une halte à micôte devant une pauvre étable. Ils sont là, les deux voyageurs entrevus dans la brume du soir, ils sont à genoux devant la mangeoir un enfant repose, les bras ouverts, comme s'il les tendait à l'univers entier.

Et Ismael ne s'étonne pas d'une telle solitude, ne se scandalise point d'une si grande misère. Il avait sans doute entrevu autre chose en son rêve d'enfant, mais qu'importe ? Il ne discute pas avec lui-même ; il s'agenouille.

—C'est Lui que j'attendais ! dit-il.

Et il adore, le front sur la paille ; il offre au Dieu-Enfant son coeur d'enfant, l'hommage d'un coeur qui promet tous les autres coeurs...

Et le lendemain matin, Ismael fut le premier devant la porte de l'école de la synagogue. Les enfants de Bethléem le rejoignirent causant auec eux de la dernière nuit, de l'étoile merveilleuse et de la nouvelle, répandue dans la ville par les pasteurs de la montagne-

---Je l'ai vu, moi ! dit Ismael.

---Où cela ?

Et il raconta tout ce qu'il savait.

---Conduis-nous là-haut... disaient les enfants.

---Rien que pour voir !

---Pour voir, c'est trop peu...

Pour croire pour le bonheur de croire !

A ce moment, le rabbin ouvrit la porte de son école.

---Qu'on entre ! fit-il d'une voix rogue.

Et l'on n'entra point. L'exclu d'hier était maintenant le chef de toute une jeunesse ; il avait pris la tête de la bande et il la conduisait vers la montagne sainte.

Et, ce jour-là l'école de Bethléem resta déserte, tandis que, là-haut, l'étable était pleine de petits enfants qui de nouveau croyaient, déjàa doraient, et jetaient aux échos de la montagne l'hyme que leurs frères ne cessent de répéter à tous les échos du monde.

C. LECIGNE.

CONTE DE NOEL

Dans un coin de la mansarde aux murs gris, suant l'humidité, gît un humble petit berceau, fait d'un vieux panier, tout difforme et boiteux ; trois briques descellées du carrélage disjoint l'empêchent de tomber. Par un trou de la lucarne brisée, mal fermée d'un morceau de journal, la bise de décembre envahit, en sifflant, le réduit de misère, y poussent la neige en flocons légers qui dansent joyeux dans la clarté pâle du jour tombant, comme s'ils n'étaient point des messagers de mort.

La mort, elle entrera bientôt ; car dans le berceau lamentable, un petit enfant agonise. Il est si maigre et si chétif, le pauvre enfantelet, ses mignonnes joues sont si creuses et si bleuies par le froid, qu'à le voir on se sentirait le coeur gros de larmes ; son haleine mourante est plus faible que la respirations d'un petit oiseau ; elle se ralentit..., elle se ralentit, et semble à chaque instant, près de s'arrêter. Parfois, il gémit, mais d'une voix éteint et si doucement, que l'on croirait entendre plustôt la plainte d'un arbrisseau. Parfois, un frisson le traverse et secoue péniblement ce corps mince et fragile. Et pourtant, le père a jeté ce qui lui restait de vêtement sur le bébé malade, espérant le réchauffer encore et lui rendre la vie ; il n'a gardé qu'une chemise avec un pantalon de toile grossière ; il grelotte, gelé par la bise cruelle, à genoux près du berceau. Oh ! quelle douleur profonde est imprimée sur le visage de ce père, aux traits tordus par la souffrance, amaigris par la faim ; et de quel oeil navré, navrant aussi de désespoir, il contemple son petit enfant qui s'en va ; et dans ses sourcils froncés, dans ses lèvres crispées, dans ses poings fermés convulsivement, quels accès de rage contenue, de cette rage qui étreint horriblement l'homme vigoureux et plein de vie, de se sentir impuissant devant l'agonie de ceux qu'il aime...

Il songe, le malheureux, qu'un an à peine est écoulé du jour où lui, Pierre Bertrand, brave et solide ouvrier, à conduit à l'hopital, Geneviève qu'il aimait depuis si longtemps ! Voici deux mois que Geneviève est morte, en donnant la vie au petit Jean, une vie qui semblait éteinte avant que d'être commencée. Dès lors, Pierre a quitté l'usine ; il est devenue la mère de son enfant, dévorant sans compter les économies qu'il avait jadis amassées, sou par sou, pour servir de dot à Geneviève ; et par un véritable prodige, il avait jusqu'ici préservé son petit Jean. Mais, hélas ! le gel est venu, les économies se sont épuisées, la maladie a dévoré le corps de l'enfant, les sources de la vie. Pierre, alors, brisant son juste orgueil de bon ouvrier qui veut gagner son pain à la sueur de son front, est allé tendre la main au coin d'une rue. Quelques-uns lui ont durement répondu : "N'avez-vous pas honte de mendier, à votre âge et bâti comme vous l'est ;" d'autres lui ont donné quelques sous. Mais en rentrant, Pierre a trouvé son fils à demi-mort.

La douleur aigue et la colère folle se mêlent dans son coeur et le prennent à la gorge, envahissent, en un coup de sang, son cerveau affaibli. Et, dans un blasphème affreux, Pierre, montrant le poing au ciel, ose maudire Dieu qui ne veut pas lui guérir son enfant !

C'est le 24 décembre, à l'heure où la nuit commence à tomber : La neige emplit le ciel gris et couvre la terre blanche. Il fait froid.

Pierre accompagné de deux ou trois camarades qui sont obligés de le soutenir comme un malheureux sans force et de le guider comme un enfant, sort du cimetière, il marche, l'esprit vide et la tête perdue. En un petit coin reculé, tout là-bas, du vaste champ des morts, on a enfoui le pauvre et léger cercueil d'enfant sous quelques pieds de terre. Et Pierre Bertrand, obstiné dans sa colère impie et folle contre Dieu, n'a pas voulu qu'on y mit une croix. Pierre Bertrand, le matin même, a repoussé le prêtre qui naguère avait confessé Geneviève et qui venait pour le consoler, tandis que lui, l'esprit égaré, berçait sur ses genoux le cadavre de son enfant, cherchait à le réchauffer sur sa poitrine et le refusait à la bière ouverte devant lui. Pierre Bertrand a chassé le prêtre à coups de blasphèmes.

Maintenant ses amis l'entraînent vite ; ils entrent dans un cabaret borgne et demandent un saladier de vin chaud, car il fait bien froid. Lui, refuse d'abord ; il ne veut rien prendre ; il veut mourir, il ne veut pas retrouver sa vigueur dans le réconfortant breuvage, alors que son petit Jean, dit-il entre deux sanglots, est gelé si dur et grelotte si fort sous la terre glacée dans quatre planches de sapin ! Puis, sans énergie, il finit par se laisser faire ; il boit. Mais tandis que chez ses compagnons le vin apporte une douce chaleur, tandis qu'il active la circulation du sang dans leurs veines engourdies par le froid ; la boisson vigoureuse excite et trouble bientôt le cerveau trop faible et l'estomac trop creux du pauvre Pierre.

Le malheureux ne sait plus où il est, ni ce qu'il fait ; il continue de boire avidement ; une flamme éclate sur ses joues et dans son regard, allume un éclat brillant de fièvre ; d'étranges pensées bouillonnent en sa tête, et de bizarres figures dansent devant ses yeux ; il lui semble qu'un poids écrasant courbe son front vers la terre ; il s'endort enfin du sommeil lourd et mauvais de l'ivresse.

Depuis longtemps, la nuit est venue quand Pierre Bertrand se réveille enfin. Il est seul dans le cabaret ; ses camarades sont partis, croyant mieux faire en le laissant dormir, après avoir payé la dépense. Il se lève pénéblement et s'éloigne d'un pas mal assuré ; sa marche, sur la neige, est toute chancelante et il lui faut, pour ne pas tomber, se soutenir au mur. Pendant quelques temps, d'abord il ne distingne rien dans la nuit de sa pensée ; mais, peu à peu la mémoire éveillée éclaire ses souvenirs et les remet vivants devant ses yeux. Il se rappelle bientôt la mansarde glacée, le pauvre petit berceau, l'enfant mort et le cimetière. Alors, Pierre Bertrand, sous le coup de la douleur, rentrant tout en lui dans la même seconde, affaissé sur une borne, et la tête entre ses mains, se met à sangloter.

Mais deux femmes ont passée devant lui, parlant bas et marchant vite ; un mot néanmoins l'a frappé : "La Messe de Minuit". Le malheureux se lève et les suit, sans savoir pourquoi, peut-être simplement pour n'être pas dehors, sous la neige, et pour avoir chaud, dans l'église.

En un coin tout près de la porte, une crèche est bâtie, toute charmante avec ses rochers en papier gris et sa neige de farine, avec, surtout, son petit Jésus en cire, aux yeux d'émail, tout rose sur la paille dorée et gros comme un enfant "pour de vrai" disent les bambins qui l'admirent. Pierre Bertrand s'approche, et soudain un coup violent le frappe au coeur ; l'enfant Jésus... mais on dirait, en vérité, que c'est son petit Jean ! Voyons, c'est une hallucination ; c'est la vapeur du vin qui bouillonne encore au fond de son cerveau ! Ce n'est pas possible ! Et pourtant, plus il contemple l'enfant de la crèche et plus Pierre Bertrand se convainc du miracle extraordinaire ! Et vraiment, il n'est pas le jouet d'un rêve et les yeux d'émail paraissent bien le regarder, et la chair de cire est toute palpitante de vie. Pierre Bertrand s'approche encore, une angoisse l'étreint, son coeur se fond, ses jambes refusent de le porter, il tombe à genoux devant la crèche. Et alors, la bouche entr'ouverte de l'Enfant laisse couler ces mots, d'une voix céleste, et que seul peut entendre Pierre : "Oui, père, c'est moi, c'est bien moi, votre petit Jean. Je vais vous apprendre une chose merveilleuse et que nul ne sait ici-bas ; c'est que, pendant la messe de minuit l'enfant Jésus envoie pour le représenter dans les crèches, les anges qu'il vient de ravir à la terre. Il m'a ordonné à moi, de m'arrêter ici, dans cette église, où par sa bonté divine, Il dirigeait vos pas. Et de sa part, je vous dis, père, qu'il faut croire et prier ; car c'est ainsi seulement que vous pourrez rejoindre au ciel un jour maman et moi qui sommes bien heureux là-haut et qui veillons sur vous."

Le lendemain, Pierre Bertrand alla planter, de ses mains, une humble croix sur la tombe de son petit Jean.

FRANCOIS VEUILLOT

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

5

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Il aurait été bien plus simple de dire à Marie de laver le tout ; ce n'était pas l'eau qui manquait.... Mais décidément ces enfants commençaient a devenir minutieux. Ce qui est le plus probable, c'est que le grand Jacques avait trouvé, dans ses recherches, sur la figure de son amie, bien d'autres jolis problèmes à résoudre.

La vie laborieuse et libre des champs, le soleil abondant, l'air vif de la mer, les émanations embaumées des bois, les rosées matinales dans lesquelles Marie avait si souvent trempé son pied, en compagnie des narcisses et des violettes, enfin, le contacte continuel et l'aliment d'une nature vierge et féconde avait donné à toute sa personne cette maturité précoce commune à toute les filles du pays. C'était l'union, sur une tige, de l'éclat de la fleur qui féconde à la saveur du fruit murissant.

Un contour fermé marquait toutes les ondulations gracieuses de la figure que l'ardeur de l'âge et la gaîeté que donnait le bonheur et l'innocence animaient sans cesse, comme des bruyères légères, sous l'haleine d'une brise continuelle. Son teint, abandonné négligemment aux caresses du soleil, avait revêtu sur ses lys et ses roses une légère nuance de bistre qui ajoutait encore à l'apparance de force et de nubilité hâtive de la jeune fille.

Avec cela, les traits que l'âge n'avait pas encore bien caractérisée, avaient une finesse peu commune chez les villageoises ; la beauté de l'âme y rayonnait vaguement comme la lumière d'une étoile à travers un nuage léger ; et dans leurs lignes indécises, on y lisait déjà une grande sensibilité de coeur unie à beaucoup de force de volonté et de vivacité d'esprit. Une certaine élégance naturelle jetait sur toute cette petite personne un vernis de distinction naturelle qui ne s'alliait pas mal au bonnet normand, au mantelet de serge bleue du pays, au jupon de droguet écourté.

Voilà la seconde découverte que fit Jacques. Après celle-ci il n'en eut plus guère à faire que dans son propre coeur, et ces dernières ne l'obligèrent pas à de longues recherches, elles se révélèrent elles-mêmes à sa conscience : de ce jour, la petite voisine fit une incarnation complète dans sa pensée, dans son coeur et dans ses sens : il avait rencontré cet être unique, la femme choisie après sa mère pour féconder dans son coeur cette seconde efflorescence qu'on appelle toujours, et qui contient comme en essence, toutes les joies, toutes les émotions futures, toutes les espérances, toutes les destinées de notre vie et de la terre ; il avait connu pour la première fois et pour toujours cette attractions mystérieuse de deux êtres, ce contact de deux âmes destinées à perpétuer sur la terre par leur amour la vie par leur vie ; il avait gouté toutes ces pures délices que le créateur a semées autour du berceau de la famille, pour nous entraîner par le plaisir vers l'accomplissement des grands devoirs que nous prescrivent la Providence et la société ; il avait senti se graver dans sa mémoire le plus gracieux et le plus éternel de ses souvenirs, celui qui perce sous tous les autres, qui apparait à toutes phases de la carrière, jeune, chaste, riant, consolateur, malgré les douleurs, des défaillances et les égarements de l'existence. Enfin la nature, les circonstances, une heureuse destinée avait fait fleurir un mariage de plus sur le sentier de la vie ; les parents, le prêtre et le bon Dieu n'avaient plus qu'à le bénir.

Il y a bien des choses qui n'ont pas besoin d'être dites, surtout d'être répétées pour être comprises et quand on s'aime, pas en amateur, mais pour se marier à quatorze ans, on ne prend pas la peine d'aller chanter les notes et les sentiments à tous les échos, et aussi souvent que son Ave Maria. Mais enfin, quelque sobre de parole que l'on puisse être, il faut toujours bien finir par prononcer la mort de la chose, puisque c'est la seule transition possible pour arriver au sacrement. Ce fut Marie qui le dit la première, mais elle le dit d'abord à sa mère ; voici dans quelle circonstance.

On dansait quelque fois sur l'herbe même devant la maison des Landry, après les offices du dimanches. C'étaient des cotillons animés, ou des rondes exécutées sur chants naifs. Dans une des figures, je ne sais plus laquelle, Jacque fut obligé de jeter son foulard autour du cou de Marie ; celle-ci s'enfuit ; le foulard était en nœud-coulant ; pour ne pas étrangler sa voisine, Jacques lâcha prise, et Marie se sauva vers le maison avec son entrave qu'elle serra soigneusement avec ses bonnets blancs, dans son tiroir parfumé de propreté et d'herbes odoriférante. J'ignore si le soir elle le mit sous l'oreiller de son lit, ou si elle le noua autour de son cou, pour qu'il lui inspirât de doux rêves durant son sommeil ; mais il est certain que le foulard gardé fut toute une déclaration et devint le premier lien indissoluble contracté entre les deux amants.

Le dimanche suivant, Marie s'en coiffa pour aller à l'Église, ce qui procura un bonheur infini à Jacques, et ne put échapper à l'observation de la bonne mère Landry qui jettait toujours un coup d'œil à la toilette de sa fille, sur la route de l'église, surtout quand il passait de jolis garçons, des partis......De retour à la maison, dans un moment où les deux femmes étaient seules, la mère dit à la fille :

Et bien, si Jacques te demandait en mariage que dirais-tu ?

Qui, moi?.....fit Marie avec un grand étonnement qui tournait peu à peu au sourire ; puis elle rougit jusqu'aux yeux : puis elle embrassa deux ou trois fois sa maman, riant enfin décidément, et elle continua :—Eh bien ma chère petite mère, je dirais.......oui !

Tu dirais bten mon enfant, et tu nous ferais beaucoup de plaisir à tous ; tu aime Jacques que tous justé.......un peu plus que nous.......et la brave femme embrassa sa fille à son tour, qui se tenait le visage caché dans le cou de sa maman, et se taisait.

Après le grand effort qu'il lui avait fallu faire pour jeter ce premier secret de son cœur à deux oreilles humaines, en face du soleil qui éclaire tout le monde....et entre les quatre grands murs de la maison, qui ont la réputation de tout entendre et de tout répéter. Marie avait besoin de vingt minutes de silence au moins. Quand elles furent passées, la mère Landry reprit :

As-tu songé à l'époque du mariage ?

Non, maman, est-ce que je puis me marier ? Suis-je assez grande pour avoir un marie à moi ? Quel âge aviez-vous quand vous avez pris papa ?.....

Quatorze ans moins.....moins quatre mois. C'est-à-dire un peu plus que treize, n'est-ce pas maman ? Eh bien, j'ai treize ans faits, moi maintenant ; je pourrai donc, bien vite, dans six ou huit mois, faire comme vous.....Ah ! que je suis heureuse ! je ne veux jamais être autrement que vous, maman ; cela fera que je ferez une bonne petite mère aussi ! Est-ce que j'aurai dix-huit enfants, moi ?

Peutêtre d'avantage, cela dépendra des bénédictions du ciel.

Alors, vous prierez bien pour moi, maman. Et Marie continua, pendant deux heures, ce chapelet de phrases détachées. Quand le père Landry vint l'interrompre, elle avait déjà fait toutes ses invitations pour le mariage, préparé le diner de noces, disposé sa toilette, monté et démonté sa maison plusieurs fois, faits dix pièces de toile, autant de flanelle, élevé cinquante douzaines de poules, battu mille livres de beurre, fait baptisé ses deux ainés, un garçon et une fille qui s'appelaient Jacques et Marie ; Marie ressemblait à sa grand maman...etc... etc...etc...

Quelques jours après cette scène, les parents s'entendirent entre eux sur les dispsitions du mariage, qui fut fixé à six mois. Les deux familles, durant cette période, devaient faire les premiers défrichements d'une terre que l'on destinait à Jacques. Quand à la maison, on ne s'en inquiéta pas pour le moment. Aprés leur mariage les deux enfants devaient rester dans celle des Hébert. Quoiqu'il y eut déjà quatre ménages dans la maison, on ne craignait pas le géner ; ces cœurs qui s'aiment peuvent se loger dans un bien petit espace. D'ailleurs, la ruche devenant trop pleine, il y avait toujours la ressource de faire une allonge à la demeure commune ; on comptait beaucoup de maisons à Grand-Pré que l'on avait allongées cinq fois.

C'est pendant la période des six mois de fiançailles que la famille Hébert résolut de quitter le village.

Les passions, à l'âge et dans les conditions de vie où se trouvaient Marie, peuvent être vives, et se faire jour par des formes et des expressions bruyantes, mais elles ne peuvent avoir une grand profondeur. D'ailleurs les espérances sont encore infinies et la vie semble n'avoir pas de limites. Le départ de Jacques laissa donc la jeune fille bien triste pendant trois ou quatre jours, pendant lesquels le tablier blanc ne cessa pas d'être humide. Mais comme le fiancé devait revenir, elle finit par l'attendre : six mois sont bientôt passés.....

(A suivre)

Au Jour le Jour

Bonne et heureuse année à tous nos lecteurs. L'année 1914 s'annonce brillante pour l'"Acadien" qui grandit toujours et qui sera bientôt un arbre puissant dont les branches couvriront toute l'Acadie.

Nous voudrions souhaiter une heureuse année à nos amis les conservateurs, mais quelque chose nous dit que notre souhait serait pas exaqué, vu l'avenir sombre qui se présente devant eux. Notre bonne volonté est là tout de même et si nous ne pouvons pas faire de bons souhaits à ces chers conservateurs, par contre nous leurs présentons nos sympathies.

Les collèges et les convènt viennent de fermer leurs portes pour les vacances de Noel. Plusieurs élèves de Moncton, sont entrés dans leurs familles.

Une dame nous prie d'annoncer qu'elle a obtenu deux faveurs de la Bonne Sainte Anne, après avoir promis de faire publier, le fait.

La neige nous est enfin arrivée. Va-t-elle s'aclimater avec nous cette fois? D'après les connaisseurs nos aurions encore de la pluie ces jours-ci.

MM. Yvon Gaudet, de St-Joseph et Jules LeBlanc, de Moncton, tous deux anciens élèves du Collège St-Joseph, et actuellement étudiants dentaires au Tuff's Collège, de Boston, se distinguent au jeu de Hockey. M. Gaudet promet de devenir l'un des meilleurs joueurs de hockey qui se puissent voir. Il est actuellement en vacance chez ses parents à Memramcook. M. LeBlanc passe ses vacances chez des parents à Lynn. Nos félicitations à ces deux jeunes compatriotes.

Le commerce a été très bon en ville pendant les dernières semaines. Nos annonceurs se disent très satisfaits et il nous prient de remercier, en leurs noms, le public en général qui les a si bien patronisé.

La ville de Moncton vient d'enregistrer la mort de son premier maire, M. H. T. Stevens. M. Stevens est mort à l'âge de 77 ans, des visites d'une attaque de paralysie. Il fut le fondateur du Daily Times et membre de la légialature du Nouveau-Brunswick.

Les membres de la succursale "La Tour" de l'Assomption, ont reçu ces jours derniers le portrait de N. S. Père le Pape avec au bas, l'autographe du grand Pontife. Cette faveur a été obtenu par l'entremise de M. l'abbé Frs Bourgeois, actuellement à Rome. Les Assomptionistes de Moncton ont vivement ressenti cette honneur.

M. C.-F. Cormier, trésorier-général de l'Assomption, est de retour après une abscence de quelques jours aux Etats-Unis.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Bonar Goguen, d'Acadieville; Emilien Allain, de Mont Carmel; Jaddus Robichaud, de Cocagne; F. J. Robidoux, M. P., de Richibuctou; Jos. A. Cormier et Wm Devarenne, de St. Paul; Arthur J. Gaudet, de St-Joseph; Philias Mélanson, de Legerville; Simon Bourque, de Breau Village; Hector Cormier, de St-Grégoire; Alb. Dionne, de St-Antoine; Mlles Léa Hébert et Ela Belliveau, de Belliveau Village; Elise Hébert, de Dupuis Corner; MM. Louis Robichaud, de l'Université de Dalhousie; Phil. LeBlanc, de Jt. Paul:

— o —

ELECTION D'OFFICIER

Dimanche dernier avait lieu à Lewisville l'élection des officier de la Succursale Sainte Anne no. 6 de la société l'Assomption.

Ci-suit la liste des dames élues:

Chancelière—Mlle Elvina Leger.

Présidente—Mlle Eliza Bourque.

1ère Vice Présidente—Madame Salomée Arsenault.

2ème Vice Présidente—Mme Marie Lafitte.

Secrétaire—Mlle Daisy Leger.

Assistante Secrétaire—Mlle Florence Richard.

Perceptrice—Mme Zélica LeBlanc.

1ère Commissaire Ordonnatrice—Mme Suzanne LeBlanc.

2ème Commissaire Ordonnatrice—Mlle Marie Cormier.

1ère Directrice—Mme Joséphine Pellerin.

2ème Directrice—Mme Marie LeBlanc.

3ème Directrice—Mme Osithe Pellerin.

M. le Docteur L. N. Bourque, de Moncton, assistait à l'assemblée et fit l'examen d'une trentaine de membres qui désirent prendre l'assurance.

La succursale Sainte Anne progresse toujours et promet de devenir l'une des succursales les plus importantes chez les dames de la société l'Assomption.

— o —

Communiqué

En vue de l'organisation des fêtes du collège en juin prochain, les élèves anciens et actuels de Cocagne, Grande Digue, Shédiac, Barachois, Cap Pelé, Aboujagane et Scoudouc, sont priés de se rendre à Shédiac, dimanche le 28 décembre 1913, où une assemblée sera tenue, dans une salle de l'Hospice, à trois heures de l'après-midi.

Un pretre du collège sera présent à cette assemblée.

J. E. Mondou, c. s. c.
Le 28 decembre 1913. Secrétaire.

— o —

New-York, 21.—Le navire appartenant à l'institution Carnegie de Washinton et dans la construction duquel aucun morceau de fer ou d'acier n'est entré, est de retour d'un voyage de 93,000 miles, autour du monde.

DANS NOS PAROISSES

CAP PELE, N.-B.

Vendredi le 19 du mois dernier, avait lieu l'examen semi annuel de l'école No. 21, district de l'église, qui était sous la direction de Mlle Délima Richard depuis deux ans et demi. Comme aux examens précédents on a constaté beaucoup de progrès chez les élèves. Mlle Richard qui possède à un haut dégré l'art de bien enseigner, n'épargnait ses soins ni ses peines pour faire avancer ses élèves, aussi ses travaux furent-ils couronnés de succès. A la fin de l'examen Mlle Bernadette LeBlanc lut au nom des élèves l'adresse suivante à Mlle Richard, tandis que Mlle Léontine LeBlanc lui présentait une très jolie paire de pantoufles:—

Mademoiselle,

Vous êtes sur le point de nous quitter pour aller enseigner à d'autres enfants les matières de l'instruction scientifique et religieuse, mais avant de vous voir partir nous tenons à vous remercier bien sincèrement pour le dévouement infatigable avec lequel vous avez travaillé à notre avancement pendant le temps trop court que vous avez passé dans notre école. Nous vous prions aussi, Bonne Maîtresse, de bien vouloir nous pardonner si quelquefois nous avons rendu votre tâche pénible par notre manque d'attention, ou notre insoumission à votre authorité, lorsqu'il s'agissait de la discipline indispensable dans l'école. Veuillez considérer en ceci Mademoiselle la légèreté de notre esprit plutôt que la mauvaise disposition de notre coeur, car on nous dit que nous sommes d'un âge où nous ne pouvons apprécier à sa juste valeur la gradeur du noble métier de l'enseignement, et l'absolue nécessité qu'il y a à se conformer aux règlements établis dans l'école par la maitresse. Si nous fussions demeurés plus longtemps sous votre sage direction, nous aurions sans doute acquis le discernement du vrai et de l'utile; mais puisque votre décision est irrévocable nous souhaitons que vous trouviez dans vos nouveau élèves des talents tels que vos travaux vous deviennent faciles, et vos efforts couronnés de succès.

Daignez, chère et dévouée maitresse, accepter ce petit cadeau, non comme dédommagement à votre zélé, mais comme faible gage de notre reconnaissance.

Mlle Richard quoique visiblement impressionnée par la lecture de cette adresse eût une heureuse réponse à ses élèves qui de leur côté n'oublieront jamais le dévouement de leur bonne maîtresse.

Le district regrette vivement le départ de Mlle Richard qui va prendre charge de l'école de l'Aboujagne au prochain terme.

— o —

ADAMSVILLE, N. B.

Nous jouissons d'une température idéale, temps doux, soleil radieux, point de neige, un vrai temps du mois d'avril, et on arrive à Noel cependant.

Nous aurons la messe de minuit cette année. Ce qui sera la troisième fois dans notre église.

Notre curé a été appelé pour des malades à St-Norbert vendredi, et il est resté dans cette mission pour la messe du dimanche.

Rufin Arsenault, étudiant au college de Caraquet, est arrivé chez ses parents jeudi pour y passer les vacances de Noel.

L'examen d'école du district St. Timothée a eu lieu vendredi avant-midi et celui de l'école de St-Augustin dans l'après-midi du même jour. Le Père Gaudet, notre dévoué pasteur assistait à ces deux exercices.

Plusieurs de nos jeunes hommes qui travaillaient dans les chantiers du nord de la province sont revenus pour passer les fêtes au milieu de leur familles.

M. Jérome A. Arsenault, notre populaire marchand fait de bonnes affaires de ces temps-ci et reçoit de nouvelles marchandises à tous les jours.

Nous avons eu une assemblée jeudi dernier dans le but d'organiser une société d'agriculture; il faut espérer que ça va réussir.

— o —

ST. LOUIS DE KENT, N. B.

Mercredi dernier les révérends curés Savoie, d'Escuminac; Doucet, de Ste-Marguerite; Babineau, d'Acadieville et Lambert de St-Ignace, étaient les hôtes de notre vénéré curé.

MM. Emile Poirier, Adelard Brideau, Albert Robichaud, étudiants au collège de Caraquet et M. Hugh Menzerolle, étudiant à St. Joseph, sont revenus passer les vacances de Noel chez leurs parents.

La semaine dernière, M. Hubert Richard se rendait à Campbellton par affaire. En revenant il s'est arrêté au Petit Rocher chez son fils le docteur Ph. Richard. M. Richard était de retour lundi.

Le bazar qui a eu lieu dimanche au couvent a été un grand succès. Pour finir les élèves donnèrent une charmante petite séance qui fut bien goutée par tous les assistants. Les élèves qui devaient se rendre dans leurs familles pour les vacances de Noel sont parties lundi.

Plusieurs Institutrices sont arrivées samedi, mais il doit en revenir encore un bon nombre. St-Louis est la paroisse acadienne qui donne le plus de maitresse d'école. Honneur au couvent de St-Louis....

— o —

ST-PAUL DE KENT, N. B.

Vendredi soir, le 19 courant, les enfants de l'école de Legerville donnaient une belle séance. Ces enfants surent très bien remplir leurs rôles, ce qui leur a mérité les félicitations de tout le monde.

MM. Alphée et Alyre Cormier, Anselme D. Leger avaient apporté leurs violons et entre les actes, éxécutèrent de jolis morceaux. Nos remerciements donc, à ces Messieurs, ainsi qu'à Melle Delphine Goguen, l'institutrice de cette école, sans oublier les élèves pour l'agréable soirée qu'ils nous ont fait passer.

MM. Alban et Aldéric Melanson sont de retour du collège du S. C. de Caraquet, pour passer les vacances de Noel chez leurs parents.

Melle Elise Cormier est allée faire une courte visite à Moncton la semaine dernière.

M. Evarice D. Breau qui travaillait à St-Jean depuis l'été est venu passer les fêtes de Noel et du Jour de l'an chez ses parents.

Mde Olivier Goguen de St-Antoine étaient en visite à St-Paul la semaine dernière.

Mme Henri Arsenault s'embarquait la semaine dernière pour Lynn, Mass, où elle passera un mois, chez sa fille, Mme Olivier Goguen.

M. Théotime S. LeBlanc qui, à l'automne, étaient allée travailler dans les chantiers du Maine, est revenu la semaine dernière.

C'est avec peine que nous apprenons que la santé de Mme Vve Charles Cormier, qui était chancelante depuis quelque temps ne s'améliore pas très vite. Nous souhaitons à Mme Cormier un prompt rétablissement.

M. Wm Devarenne est allé à Moncton cette semaine.

MM. Auguste et Jos S LeBlanc ainsi que Melle Eva LeBlanc de Moncton étaient en visite chez leurs parents dimanche dernier.

Melle Eloise Gautreau, de Canaan, était à St-Paul dimanche dernier, chez son amie Melle Lucie Anne Devarenne.

COLLEGE ST. JOSEPH

Tableau d'honneur pour le mois de décembre:

Grands: Charles McHugh, Robert Fraser, Henry Milligan, Charles Carroll, Michael McNeil, Olivier Cormier, Leo Fitzgerald, Roy McDonald, Henry McGuire, Désiré Allain, George Chapman, Sinai Chassé Isidore Cyr, Leonard McGuire, Clovis Richard, Raoul Mogé, Alonzo Frenette, Joseph Hanebry, Edgar T. LeBlanc, Aimé Léger, Emile J. Boucher, Frank Cashen, René Hudon, Dom. J. Ouellet, Thomas Sweeney, Jacques Cormier, Emilien LeBlanc, Timothy Sullivan. — 28.

Petits: Arcade Goguen, Jos. Goguen, Henri Hébert, Albert Leménager, Edgar R. Poirier, Thomas LeBlanc, Harry Reilly, Sylvain Bourque, Anastase Bourque, Georges Cormier, Godefroy LeBlanc, Maurice LeBlanc, Thomas Lévesque, Jos. Thibault, Camille Bernier, Hen. Bourque, Augustin Dallaire, Alfred J. Cormier, Alphonsus Harris, Edmond P. Landry, Ivan J. Léger, Paul Robichaud, Georges St. Cyr, Azarias Massé Honoré Gaudet, Oscar Gaudet, Ernest Boudreau, Arsène Fortier, Joseph Flannery, Fred McGinnis, Hervé Richard, Eucl. Léger. — 62. Total, 60.

— o —

SUCCURSALE TATOUR

A la dernière assemblée de la succursale La Tour No 14 de la société l'Assomption tenue le 21 courant, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1914:

Chapelain — Rév. Jos. E. Ouellet.

Chancelier — Zoël D. Cormier

Président — Ambroise S. Léger

1er Vice Prés. — Albert A. LeBlanc

2e Vice Prés. — Aimé M. Belliveau

Secrétaire — Jaddus N. LeBlanc

Sec. Adj. — Aimé P. Bourque

Percep. Trés. — Henri P. LeBlanc

1er Com. Ord. — Ferd. Bourgeois

2e Com. Ord. — Hyp. Belliveau

Conseillers — Bliss A. Bourgeois, Camille H. Boudreau, Willie Melanson.

L'installation de ces nouveaux officiers aura lieu à la prochaine assemblée régulière, qui sera tenue le 14 janvier.

POUR PROTEGER LES PASSAGERS

Londres, 18.—Le comité qui s'occupe des appareils de sauvetage a terminé la rédaction des demandes qu'il présentera au congrès en Janvier.

On a accepté le principe qu'il faut sur les navires des bateaux de sauvetages susceptibles de recevoir tous les passagers. Sur les navires manquant d'espace, on pourra adopter les ponts-radeaux.

On veut aussi défendre aux bateax à passagers le transport de marchandises inflammables.

On veut aussi des moyens de protections contre les incendies.

Le comité est composé de trente experts représentant toutes les nations qui prendront part au congrès.

Le rapport du comité a donc grande chance d'être adopté.

— o —

L'IMMIGRATION AU CANADA

Ottawa, 18.—Le total de l'immigration au Canada, durant les huit premiers mois, de avril à novembre, de l'année fiscale courante, se chiffre à 340,899, dont 132,461 Anglais, 86,272 Américains et 122,166 immigrants d'autres origines.

Pendant les huits mois correspondants de l'an dernier, le total a été de 321,058.

L'augmentation est donc de six pour cent.

— o —

LES PROGRES DU TRANSCONTINENTAL

A la fin de cette année, il y aura 90 pour cent du Transcontinental de terminé. Les rails sont posés sur dix-huit cents milles.

L'ouvrage est actuellement concentré sur les ponts en fer et le chemin de fer sera terminé dans le courant de l'année prochaine.

Toute la partie à l'Est de Lévis est en opération.

1914

VOLUME I. NO. 6. MONCTON, N.-B., JEUDI, 1er JANVIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

M. BORDEN ET LA RECIPROCITE

Le premier novembre dernier les journaux conservateurs annonçaient que M. Borden, dont la santé laissait beaucoup à désirer, s'absentait pour prendre quelque repos. Quelques semaines à peine s'étaient écoulées depuis son retour d'une assez longue vacance à St-André, endroit célèbre au Nouveau-Brunswick où aller refaire sa santé. Mais peu importe.

Quelques jours après les journaux de New York annonçaient à leur tour que le Premier Ministre du Canada venait d'assister à un banquet au "Lotos Club" de cette ville, où, entre un verre de champagne et une bouchée de poulet il avait fait un discours se rapportant à la Réciprocité.

Sur cette question M. Borden a fait des déclarations qui contredisent d'un bout à l'autre la politique du parti conservateur et l'attitude de ce dernier durant la campagne de 1911. Les journaux conservateurs font leur possible pour prouver que ce n'est pas vrai, que le Premier Ministre n'a pas parlé ainsi. Mais c'est en vain : les faits sont là ; ils ont été rapportés par les grands journaux de New York qui n'ont pas été contredits.

Nous citons le "New York Herald" :

"In regard to reciprocity between this country and Canada, Mr. Borden said that the Canadians had no objection to such a treaty, and that Canada felt that she had done her fair share towards it. He said that he regretted that it had not come to pass, but he added, "Canada will conduct affairs so as to be the bond between the United States and the British Empire"."

C'est pourtant le même Robert Laird Borden qui, de concert avec les siens, se fendait en quatre lors de la campagne de 1911 en essayant de prouver aux électeurs du Canada que la Réciprocité serait la pire des choses et qu'il fallait se défier des Américains. Aujourd'hui qu'il est au pouvoir ce même Borden vient dire aux Américains qu'il regrette que la Réciprocité n'ait pas été acceptée par l'électorat canadien. Voyez-vous d'ici les deux faces du chef conservateur ?

Pour un Premier Ministre, un chef de parti, un supposé homme d'état, c'est pas mal significatif. Ce n'était déjà pas trop beau de parler politique à une réunion où l'on fêtait une célébrité théatrale ; mais quand on ajoute à cela des déclarations contredisant tout un passé politique, ce n'est pas peu dire à l'adresse du chef tory.

A VOTRE GOUT, M. POIRIER

Notre petit journal prend de jour en jour une influence plus grande, à tel point — et c'est la meilleur preuve — que nos ennemis, les conservateurs bien entendu, crient, gémissent, vomissent un peu partout, même dans les colonnes du journal indépendant l'"Evangéline. C'est qu'aussi ils ont mal au cœur et ils ne seraient pas fâchés du tout d'assister à la disparition de l'"Acadien". Il pourrait fort bien se faire cependant que leur maladie de cœur deviendrait chronique.

Cette semaine c'est M. Chas. Poirier, président de l'association des conservateurs de Gloucester, qui y va d'une colonne et demie dans l'"Evangéline" où il nous adresse une lettre ouverte. M. Poirier dit qu'il a lu notre premier numéro. Il aurait dû regarder comme il faut et prendre note de notre adresse. Après tout, s'il veut écrire dans les colonnes de notre voisin indépendant, c'est son affaire. Mais avec un tel article en page de rédaction de l'"Evangéline" nous sommes heureux de n'être plus à la rédaction de ce journal, car nous serions assurés de nous faire cogner sur les doigts, à moins que la tournure conservatrice de l'article en question ne nous en fit grâce.

M. Poirier dit qu'il est fier d'être conservateur et qu'il restera conservateur. Mais, le cher homme, c'est son droit ; il est vrai qu'il ne semble pas nous accorder le droit d'être libéral, mais c'est égal, nous le serons malgré lui.

Nous avons avancé que nous étions libéral parce que nous croyions que ce parti était le plus favorable aux Acadiens. Et Dieu merci, nous le croyons encore et pour la même raison nous sommes encore libérale. Mais nous ne sommes pas seul ; nombreux, très nombreux sont les Acadiens qui sont libéraux parce qu'il ont pour chef un Français catholique et que le parti libéral n'est pas sous la domination des orangistes comme le parti conservateur l'est au Nouveau-Brunswick et comme ce même parti subi leur influence jusqu'à Ottawa.

Ce n'est le fait que quelques partisans, qui nous font honneur, ont été élevés en dignité par les gouvernements conservateurs qui va entrainer tous les Acadiens dans le sein du parti tory. Non, car les libéraux acadiens n'ont pas à se plaindre plus que les autres.

M. Poirier réclame pour le parti conservateurs tous les hommes les plus distingués de l'Adadie. Nous en connaissons, et de très distingués, et de très honorables, tout aussi distingués et honorables que MM. les grands conservateurs acadiens, qui se disent ouvertement du parti libéral.

Libéral ou conservateur, matière de goût pour les uns, matière de conviction pour les autres. Nous sommes libéral nous y croyons. M. Poirier est conservateur, il semble y croire, Notre premier numéro n'a pas converti notre ami, et sa "lettre ouverte" nous laisse bien indifférent.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

Mons. le Directeur,

Dans le dernier numéro de votre journal, Colon me fait l'honneur d'éloges que je dois mériter dans son estime puisque j'ai dû lui donner l'occasion de se décharger le cœur.

Le proverbe nous dit : Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve. Si Colon veut être cru dans cette affirmation : "Dans le comté le plus français de la province, l'on refuse la demande des Français, pour mieux et plus facilement accorder la demande des Anglais dans le même comté" etc ; que M. Colon donne les noms des demandants avec attestations requises et alors le public conclura en conséquence. En supposant les faits tels que le dit l'affirmation plus haut citée, et si M. Colon est sincère quand il dit en parlant de la loi du F. S. B. : "La loi est encore plus injuste que je ne le croyais" ce doit être un bienfait pour les colons français de voir leurs demandes refusées puisque c'est les préserver d'injustice. Que M. Colon soit donc conséquent par charité pour lui-même et par respect pour ses lecteurs.

M. Colon en citant le rapport de l'assemblée, rapport paru dans l'Evangeline et l'Impartial, transcrit à mon égard mes titres : Agent de colonisation pour la province et c'est ce que j'ai toujours cru être, malgré ce que m'a dit le Président du Board et M. Colon. Je tiens ma juridiction du Ministre de l'Agriculture, l'Hon. D. V. Landry et il ne n'a nullement circonscrit à ma paroisse. Et la preuve que le F. S. B reconnait ma juridiction d'agent hors d'Adamsville c'est que les demandes que j'ai faites pour les paroisses de St-Paul, Rogersville et Moncton ont été acceptées.

M. Colon comme moi avons le droit de travailler au rapatriement des nôtres. Par mon entremise une famille de Leominster s'est installée dans ma paroisse. Ce qui me manque c'est le nerf de la guerre ; l'Association de colonisation et de rapatriment va nous le donner, espérons-le.

J. Gaudet, Ptre

—o—

UN FAUX PROPHETE

Monsieur le directeur,

Un nouveau prophète du nom de France Parler et se disant de Clare, nous apprend par la voix du "Moniteur Acadien" qu'une étoile vient d'apparaître au firmament et que c'est l'"Acadien". Il ajoute que cette étoile est née à Moncton. Cette ville serait donc dans le firmament.

Connaissez-vous ce nouveau prophète? Il n'y a jamais moyen que ce soit un habitant de notre globe. Je croirais plutôt qu'il habite la planète Mars dont les habitants sont beaucoup plus clairvoyants que ceux de notre globe.

D'après lui les libéraux ont beau se débattre comme des diablotins dans un bénitier, ils n'arriveront pas de sitôt au pouvoir. Pourtant si les libéraux voulaient se servir des petites méthodes des conservateurs, ils arriveraient plutôt. Mais France Parler qui prophétise à tort et à travers pourrait bien se tromper sur ce point tout comme il fait erreur en disant que notre idole a monté au pouvoir en '96 porté sur les ailes de ce qu'il y avait de plus fanatique et de traître à la religion catholique et en écrasant les catholiques du Manitoba.

Où donc Erane Parler a-t-il décroché ces mensonges? Veut-il remontrer au temps où la législature du Manitoba a supprimé les écoles séparées, alors que le gouvernement conservateur du temps avait le devoir stricte de désavouer cette loi mais s'en est bien gardé. Il a fallu l'arrivée au pouvoir du parti libéral pour apporter quelques améliorations à cet état de choses et donner au moins quelque chose aux catholiques de l'Ouest, ce que les conservateurs avaient refusé et ce que le nouveau gouvernement conservateur a refusé de nouveau l'autre année.

Laissons jàser notre faux prophète jusqu'au élections générales. Les électeurs sauront juger l'arbre par ses fruits. Les orangistes et lenrs prophètes ne réuissiront pas à tromper le peuple comme ils l'ont fait en 1911.

L. L.

Dupuis Corner,
Le 27 déc. 1913

—o—

UN NOUVEL HERODE

M. le Directeur,

Un peu d'espace s'il vous plait, pour répondre à la fameuse "épitre aux Acadiens" que ce cher Franc Parler, de Clare, inspiré par sa muse Marichette, enfanta dans le "Moniteur" du 18 décembre.

Il commence par censurer le journal l'"Acadien". Il compare ce dernier à l'étoile que les mages virent au jour du Messie.

En ces temps là Hérode fut la cause de la dispartion de l'étoile ; mais notre nouvel Hérode Franc Parler aura beau se trémousser et cracher son venin bleu, ses efforts dignes de l'ancien Hèrode n'arriveront jamais au même but, car l'"Acadien" est venu et restera, n'en déplaise à Franc Parler.

Voyez son ignorance : il vient nous dire que le libéralisme catholique est défendu par l'Eglise. Il nous donne Québec pour exemple. Mais qui ne se souvient pas du beau Congrès Eucharistique tenu à Montréal ? Quel fracas n'avons-nous pas entendu de la part du parti de notre Hérode, le parti tory, parce que le 65e bataillon parada en cette circonstance. N'ont-il pas condamné une pareille tolérance de la part du gouvernement libéral ?

Si notre nouvel Hérode veut lancer le cri fanatique de race et de religion, je lui conseille de produire les pamphlets que les orangistes ont fait circuler en 1911, et le public verra que le parti conservateur a dans son sein le pire ennemi de la religion catholique et de la langue française, et que c'est cet ennemi qui mène en bonne partie aujourd'hui.

Nouvel Hérode donnez-nous des preuves de vos assertions? Dites-nous en quoi le parti libéral est condamné par l'Eglise. Inutile de lancer des flèches ; ce sont des faits qu'il nous faut.

Bien, M. Hérode Franc Parler Marichette, vous qui ne semblez pas craindre de perdre votre auge, quoique vous commenciez déjà à faire entendre vos gémissements, demandez à vos chefs de hâter les élections générales, afin que le peuple canadien ait une chance de vous dire par son vote intelligent que, en vérité, vous n'êtes bons que pour l'auge.

X

St. Charles,
Le 28 déc. 1913.

—o—

ILS SONT PARTOUT LES MEMES

Que ce soit dans l'Ontario, aux Provinces Maritimes ou dans l'Ouest les Orangistes sont partout les même.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le "Patriote" de Prince Albert, Saskatchowan ;

Les catholiques du Manitoba savent maintenant assez clairement quelle pression font les Orangistes et les autres sectes maçonniques sur les partis politiques pour empêcher le règlement équitable de la questions scolaire.

La circulaire envoyée à tous les membres, le 30 octobre, par l'Exécutif de la Grande Loge des Orangistes, signée par le Grand Maître, James Willoughby, et le trésorier' D. Pritchard, n'est-elle pas suffisamment significative ?

Cette circulaire fait un appel à tous les membres des Loges et à tous les protestants pour faire signer des engagements à tous les candidats aux prochaines élections provinciales.

"Nous vous prions instament, dit la circulaire," de voir à ce que dans vos assemblées et dans vos Loges, vous exprimiez sans ambages votre déterminations de ne supporter comme candidat pour la Législature du Manitoba que celui qui s'engagera par écrit à voter pour le rappel des amendements coldwell, à l'Acte des Ecoles Publiques ; pour i'abolition du système des écoles bilingues ; pour l'établissement d'une loi raisonnablement satisfaisante d'école obligatoire.

"Si le candidat de l'un ou l'autre parti ne veut pas signer cet engagement nous vous recommandons de susciter un troisième candidat qui l'acceptera".

Cette circulaire n'était évidemment pas destinée à la publicité ! . . . Mais puisque cette horreur a pu être livrée au grand jour, que les catholiques fassent trève à toute division politique pour marcher droit encore l'ennemi de leur foi et leur langue. Du fait que la batterie est démasquée elle devient déjà moins redoutable.

Les catholiques du Manitoba disposent d'au moins 25,000 votes. C'est une armée. Leur cause n'est pas, comme elle des Orangistes et des Francs-Maçon, une cause qu'il faut sppuyer sur des contrats secrets. Ils peuvent et ils doivent proclamer leur volonté au grand jour.

Qu'ils se lèvent donc comme un seul homme pour demander justice pleine et entière ; qu'ils exigent à leur tour de chaque candidat un engagement clair et net dans lequel celui-ci s'obligera à travailler au redressement de nos griefs. La lutte sera longue peut-être ; pourquoi ne serait-elle pas victorieuse?

"Le Droit"

EFFROYABLE CATASTROPHE

Soixante et douze enfants sont écrasés à mort au cours d'une panique dans une salle.

Calumet, Mich., 26. — Toute la haine, toute l'hostilité qu'à engendrées la grève des travailleurs de cuivre ici et qui a divisé la population en factions, est disparue hier dans la commune affliction d'une effroyable catastrophe qui a ravi 72 enfants aux familles des grévistes. Des gens qui, il y a trois jours, étaient séparés par une querelle, en apparence, irrémédiable, ne voient dans leurs voisins aujourd'hui que leur prochain, leurs frères, leurs sœurs et leurs petits enfants, qui se traîne sous un fardeau insupportable de d tresse et de douleur. Cette tristesse universelle a rayé toute l'amertume qui existe dans Calumet depuis plusieurs mois.

La veille de Noel la population était assemblée dans la Salle Italienne : une fête avait été organisée là pour les grévistes, et surtout pour les petits de ces malheureux. Groupés autour de l'arbre de Noel, ne songeant qu'à l'esprit de la fête du Christmas, ils ignoraient le malheur qui allait fondre sur eux dans quelques instants. Tout à coup retentit le cri de "Au feu" ! Une panique s'ensuit. Dans l'effort de sortir tous ensemble, très peu ont pu s'échapper ; et près de quatre-vingt, presque tous des enfants, ont été écrasés à mort.

On n'a pas encore trouvé l'"homme-loup" qui a, dit-on, monté dans l'escalier de la salle, et jeter le cri fatal.

Dans une grande assemblée publique hier soir les citoyens de Calumet ont nommé un comité de douze pour visiter la demeure de chacune des familles désolées, et apprendre quelle assistance pécuniaire est nécessaire ; on promet des fonds sans limites. Par un beau mouvement l'assemblée adopta cette résolution : "Bien que nous ayons la plus grande connaissance pour ceux qui nous en ont fait l'offre, nous ne demandons point d'aide extérieure ; ces gens sont nôtres, et c'est notre privilège sacré d'avoir soin de nos morts et de consoler nos vivants".

M. Moyer, le président de l'association ouvrière, la "Western Federation of Minors", a reçu du Gouverneur Ferris cet après-midi un message déclarant qu'il est à sa commande pour tout aide qu'il pourra rendre aux victimes du désastre.

Au-delà de $100,000 ont déjà été promis ; plusieurs particuliers, et différentes unions ont donné plus de $5,000 chaque.

Les détails de l'accident sont rares. Les dépêches nous apprennent qu'au commencement de la panique, une femme s'est mise au piano, tandis qu'une autre monta sur l'estrade dans le milieu de la salle, et commença à chanter, mais leurs efforts n'ont pu calmer l'effroi du peuple.

—o—

INNOCENTES VICTIMES AU REPOS

Calumet, Mien., 29.—La Fédération des mineurs de l'ouest a enterré ses morts aujourd'hui. Cinquante-neuf cadavres dont quarante-quatre enfants, ont défilé à travers les rues de la ville, puis prenant un chemin sinueux, ont gagné le cimetière enneigé, en vue de l'immensité du Lac Supérieur. Des milliers de mineurs formaient une escorte attristée et passèrent à travers une foule en parfaite sympathie avec ceux qui avaient perdu quelque membre de leurs familles dans la catastrophe du soir de Noel à l'Italian Hall.

De nombreuses délégations s'étaient arrivées de bonne heure de Negannee et d'Ishpening et de toutes les localités environnantes où il y a des membres de l'union des mineurs du cuivre.

Une délégation de huit femmes représentait la Société Auxiliaire des Femmes de Mineurs dont un des membres avait péri dans la circonstance.

DEVOUEMENT D'UN PRETRE

Une catastrophe est évitée à l'institut des sourdes-muettes, à Montréal, grâce au courage de l'aumônier.

Montréal, 26. — Grâce à la prompte intervention de M. l'abbé Deschamps, aumonier de l'Institut des sourdes-muettes, une catastrophe a été évitée dans cette maison qui donne asile à plusieurs centaines de femmes, vers 5 heures hier matin.

Des cierges laissés allumés après la messes de minuit à la crèche de l'Enfant Jésus de l'Instut mirent le feu aux sapins qui faisaient l'ornementation. Le bois résineux flamba comme poudre et en un rien de temps toute la crèche fut en flammes.

Une religieuse surveillante, dont l'attention fut attirée par la fumée, alla immédiatement donner l'éveil aux appartements de M. l'abbé Deschamps, qui immédiatement s'élança pieds nus vers la chapelle.

Devant le danger menaçant, l'abbé n'écouta que son courage et se mit à abbatre les branches et les décorations enflammées, se causant des brûlures et coupures aux mains et aux pieds.

Les flammes, cependant, prenaient des proportions ; l'abbé se rendit alors dans un couloir et déroula un boyau d'incendi qu'il mit aussitôt en jeu. L'eau eut raison des flammes et lorsque les pompiers arrivèrent le feu était éteint.

Les dégâts s'élèvent à près de $1,00C, outre la crèche, une chapelle voisine, dédiée à St. Joseph, a été presqu'entièrement détruite.

Personne de la maison, autres que les religieuses, n'eut connaissance de l'incendie.

M. Deschamps a été hautement félicité.

La veille, un autre incendie s'était déclaré à la chambre des machines de l'institut. Une courroie avait pris feu par le frottement à une roue. Les dégâts sont très légers dans ce cas.

—o—

L'AFFAIRE RAMPOLLA

On fait une enquête sur la disparition de son testament.

Rome, 29. — Le procureur de la Couronne a commencé une enquête sur l'incident du testament du cardinal Rampolla. Cette démarche a été rendue possible par le fait que les héritiers du cardinal non avantagés par le testament de 1889 l'on répudié.

La duchesse de Campobello déclare que dans le dernier testament, ses enfants pourraient bien être avantagés puisque le testament de 1889 a été fait avant leur naissance.

On doit sous peu, poursuivre le duc de Campobello. Le duc aurait contrefait la signature du cardinal, sur un billet.

Le testament de 1889 lègue au cardinal Calimberti la croix présentée au cardinal Rampolla par le comte von Bismark, mais le cardinal Calimberti est mort en 1896.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNF

Montréal, 29.—A une assemblée spéciale de la Chambre de Commerce, où assistaient grand nombre de membres influents de la finance, du commerce et de l'industrie, ce midi, une importante résolution a été votée après la lecture d'un rapport élaboré d'une commission spéciale sur le besoin du Canal de la Baie Georgienne. Voici cette résolution :

"Résolu, que la Chambre de Commerce de Montréal réitière avec énergie sa demande au gouvernement fédéral de construire le canal de la Baie Georgienne sous le plus court délai et, des la prochaine session, d'en assurer la construction."

"Que la Chambre de Commerce proteste de toutes ses forces contre toute mesure qui retarderait la réalisation de ce grand projet national."

Une copie sera envoyée au gouvernement.

LA SITUATION AU MEXIQUE

Les rebelles sont en pleine activité et reprennent l'avantage dans le nord.--Triste misère du peuple.

Washington, 29. — Les rebelles ont repris leur activité dans la partie nord du Mexique. Ils veulent à tout prix en déloger les Féderaux, puis, s'ils réussissent, ils se porteront en masses à l'attaque de Ojinaga.

A Nueva Laredo, les Féderaux ont 1,200 hommes bien armés et retranchés. Tout près d'eux, sont 5,000 rebelles, dont 3,000 sous le commandement du général Carranza et 2,000 sous les ordres du général Gonzales.

Les troupes américaines ont reçu ordre de répondre au feu des rebelles, si ceux-ci veulent tirer sur les Américains.

Les rapport venus de Durango veulent que les Féderaux occupent Gormez Palacio et Laredo.

Il reste environ cinquante Américain à Torréon. L'ambassade américaine a reçu de la Banque de Londres et Mexico l'assurance de sa solvabilité.

Les habitants du Sinola Nord sont dans une situation terrible ; ils manduent de tout.

La faim, la soif, le manquent de vêtements, tout se coalisent contre ces malheureux. Des femmes et des jeunes filles sont obligées de se cacher dans leurs demeures, où, nues, elles grelottent et gémissent de misère.

—o—

DRAME DE LA FOLIE

Une famille entière menacée de la mort pendant toute une nuit.

Syracuse, 26. — Un drame émouvant vient de se dérouler ici.

Un télégraphiste, du nom de Frank Kenyon, employé au West Shore Railroad, à Amboy, à huit milles d'ici, devint subitement fou, hier soir. Il se rendit au domicile de M. Webster, à la ferme de Hopkins. Là, il ordonna à M. Webster de mettre le feu à sa ferme en le menaçant de son revolver.

M. Webster refusa, naturellement alors, le fou sortit un deuxième revolver de sa poche et déclara que toute la famille serait prisonnière jusqu'à ce que ses ordres fussent exécutés.

Il le fit comme il l'avait dit. Il obligea M. Webster, sa femme et leurs enfants à se mettre en rang contre un mur et les tint là toute la nuit.

Au matin, l'un des fils Webster parvint à se glisser dehors, courut chez des voisin, réunit un groupe d'hommes armés et revint avec eux à la ferme. Ce secours fut inutile. Un autre des fils de M. Webster avait pu sortir à son tour de la chambre, s'était emparé d'un fusil et avait tué le fou.

—o—

FEU L'HONORABLE J. W. ARMSTRONG

Sydney, N. E., 26.—L'honorable M. John W. Armstrong, un des hommes publics les mieux connus du Cap Breton, est mort mercredi matin à sa résidence, à Sydney nord.

M. Armstrong naquit à Sydney Mines, il y a environ 63 ans. Il était membre de la commission d'éducation technique.

M. Armstrong laisse une mère, une épouse, deux garçons et trois filles, de même que deux frères et une sœur.

—o—

20,000 SANS TRAVAIL A SAN FRANCISCO

San Francisco, 26.—Au bureau de placement coopératif, hier, les tables étaient mises pour tous les sans-travail. Les cuisiniers furent occupés de 3 heures du matin jusqu'à midi.

Plusieurs églises ont ouvert leurs portes pour fournir un gîte à ceux qui étaient sans abri.

Le nombre des sans-travail, ici, est d'environ vingt mille.

AU COIN DU FEU

PAPA LE DIT BIEN, LUI!

Pierrot a cinq ans. Il porte la culotte depuis quelques mois à peine. Il fait le grand, Pierrot. Il regarde papa et dit qu'il veut faire un homme comme lui.

Maman est fière de son petit gas. Elle espère bien en faire un jour quelque chose de solide et de bon.

C'est un jour de conjé. Pierrot est à la maison et joue au cheval avec une chaise. Armé d'un bout de fouet, il trône sur sa voiture improvisée, l'air épanoui, comme un charretier conduisant de nouveaux mariés. La maman sourit de le voir faire. "Comme il ressemble à son père, se dit-elle en elle même. C'est vraiment son portrait. Pour sûr, mon Pierrot, ça ne sera pas un petit sensitif comme le gâs à la mère Baptiste. Le mien, il va faire un homme." A ces pensée la maman de Pierrot sent une bouffée de fierté et de courage lui passer sur le cœur.

Dans son coin, Pierrot joue de plus belle, fait claquer son fouet, crie à tue tête; c'est à en étourdir maman. "Pas si fort Pierrot." Pierrot n'entend rien et cingle de plus belle, le ventre en bois de son cheval. Pan! . . . La chaise, improvisée cheval, culbute; Pierrot avec elle. Notre charretier alors de se fâcher, de crier plus fort, et dans sa colère d'enfant, il laisse échapper un juron.

---Que dis-tu, Pierrot, s'écrie la maman toute surprise? Mon enfant, que je ne t'entende jamais plus prononcer de telles paroles! . . . Et la maman continue son ouvrage.

Pierrot relève son cheval et monte en voiture. Il s'anime frappe plus fort, mais la bête de bois reste imobile comme une souche. Pierrot laisse échapper un juron pire que le premier.

La maman n'y tient plus: Ah! tu prononces encore de vilaines paroles! attends, et elle s'élance vers Pierrot, le saisit par le bras, le descend de voiture et se prépare à lui faire entrer dans la tête, par quelques tapes appliquées ailleurs, que maman entend être écoutée.

Pierrot a compris que la situation est critique. Il cherche au fond de son gosier les cris les plus lamentables, dans ses yeux les plus groses larmes, dans son petit cerveau les meilleurs raisons, et il s'écrie: "Mais, maman, papa les prononce bien, lui!"

A ces mots, la maman s'arrête; le bras levé ne descend pas. Que dire? que faire? Hélas! il a raison, le petit. Que pensera l'enfant, si je dis que le père fait mal, en proférant de telles paroles?

Que peut-elle dire en effet? . . .

Péres de famille, comprenez bien ces mots; "Papa le dit bien, lui! papa le fait bien, lui!"

Vos enfant vous aiment, vous admirent; leur ambition est de vous imiter. Ils croient que tout ce que papa fait est bien fait. Donc veillez sur vos paroles et sur vos actes.

Montrez-leur qu'être un homme, ce n'est pas entrecouper chaque phrase de "baptême! . . sacré . . . maudit . . ."

Etre un homme, ce n'est pas être un mal élevé ou un voyou. Etre un homme, c'est être distingué, c'est se respecter, respecter les autres et avant tout le bon Dieu et ce que Dieu a fait.

B. P. I. C.

—o—

GOURMANDISE

Ce soir, à l'occasion de l'aniversaire de M. Bob, il doit y avoir un grand diner à la maison.

M. Bob s'en réjouit, car il est un peu gourmand.

C'est probablement à cause de cela que deux de ses dents de lait branlent fortement.

Sa mère est obligée de le conduire chez le dentiste qui, en un tour de main enléve les deux petites quenottes.

M. Bob est désolée; il a maintenant une grande brèche sur le devant de la mâchoire.

---Ne pleure pas, mon enfant, lui dit le dentiste . . . Ca repoussera.

---Bien sûr . . . mais pas avant le diner.

—o—

Madam à sa servante:

---Et rappelez-vous, Victorine, que nous déjeûnons à 8 heurs . . .

---Oui, madame, et si je ne suis pas descendue, ne vous gênez pas, déjeûnez sans moi! . . .

A la campagne.

Simple question:

---A quel moment une vache ressemble-t-elle à une carte à jouer?

. . . ???

---Quand elle est "lasse de trèfle".

LA TERRE PATERNELLE

Sur le parchemin vieilli, usé, sali, coupé aux angles, on lit encore ces mots:

"Un arpent et demi de terre de front sur trente arpents de profondeur, situé au nord du chemin servant de trait quaré à la concession do Ste E.... seigneurie de d'A.... prenant par devant au dit chemin, par derrière, au bout.... (illisible) sans bâtiment dessus construits".

La bonne vieille terre défrichée par les ancêtres au commencement du siècle dernier n'a pas changé de maître. S'il revenait aujourd'hui, l'aileul qui dans ce sol fécond a tracé le premier sillon avant d'y glaner la première gerbe, il reconnaîtrait le bois le ruisseau, le pin murmurant, les coteaux. Il reverrait l'orme qu'il a lui-même planté devant la grange, le jardin avec ses cerisiers et l'aubépine géant dont il ne reste plns qu'une souche noircie. Il pourrait encore se reposer sous les saules et les peupliers qui versent leur ombre à la maison ou baigner son front couvert de sueurs dans l'onde fraîche qui court en chantant sur les galets et le sable fin. Il retrouverait enfin, fidèles aux traditions, fidèles à Dieu, les petits-fils de ses fils courbés sur les sillons qu'il a laissés inachevés. Et dans les yeux de ces gardiens du sol natal, dans lenrs gestes, il reconnaîtrait sans peine la race des semeurs de blé et des semeurs de [illegible] qui ne dégénère pas.

Depuis un scièclе, sous l'effort des rudes paysans pousseurs de charrues qui la fécondèrent, la terre paternelle a rempli chaque année les greniers et la huche.

Et si nombreux que furent les enfants autour de la table familiale, nul n'a jamais ressenti les tortures de la faim.

Je le revoie en ce moment, telle qu'elle m'apparut pour la dernière fois, avec son jardin, sa verte prairie émaillée de coquelicots, de bleuts, de marguerites qu'on effeuille, ses jeunes moissons qui frissonnent au ras du sol, ses troupeaux qui broutent l'herbe encore humide de la rosée du matin, et là-bas, la ligne sombre de ses érables qui se perd dans le bleu l'horizon.

O douce terre des aieux! terre aimante qui a su garder auprès de toi tes enfants amoureusement attachés à ton sol; terre nouricière dont des entrailles éventrées par le soc ont donné du pain à quatre générations; terre qui a bu la sueur des mines et les a vus courageux au devoir, ardents ou la peur; terre ou il est impossible de faire un pas sans que les souvenirs du passé jaillissent radieux: terre fertile en moissons et enfants, je t'aime, je te vénère et fasse le Ciel que jamais un pied étranger ne te foule ou qu'une main inconnue t'ensemence!

—o—

Le solliciteur.---Monsieur, j'ai pour référence une lettre de mon "pasteur" dont vous pouvez prendre connaissance.

Le boss.---C'est fort bien, mon ami, mais votre pasteur ne vous voit que le dimanche, pourriez-vous me donner des références d'autres personnes qui vous voient dans le cours de la semaine?

—o—

---Maman! Est-ce que mes oreilles sont sur ma figure?

---Pourquoi cette question chérie? tu sais bien que non.

---Alors, pourquoi Mary me lave-t-elle les oreilles lorsque vous lui dites de me passer de l'eau sur la figure.

Quelques Mots à l'Egard du Remède des Ouvriers d'Hébert

Il y a à peine deux ans le propriétaire de ce Remède commença à fabriquer ce Remède, et en laissa dans chaque petit magasin dans les campagnes. La plupart de ces petits magasins étant remplis de liniment d'autres compagnies et de toutes sortes de médecines, le Remède des Ouvriers se trouva comme orphelin; personne pour lui donner une chance à prouver son efficacité. Mais une bonne fois quelques uns en firent l'essai, et le Remède des Ouvriers ne fut pas lent à prouver à ces honnêtes gens, les guérisons qu'il contient. C'est alors que les commandes commencèrent à se multiplier; et dans deux ans à peine, quarante et un mille bouteilles de quatre onzes avaient été préparées et vendues. Hors de ce nombre six petites bouteilles avaient été rapportées, n'ayant pas donné satisfaction. Cela n'est rien du tout; le propriétaire donne aux pauvres triple ce nombre dans un mois. Il ne faut pas croire que tout le monde a su se guérir en faisant usage de ce remède. Le remède pour tous les maux n'est pas encore découvert; nos meilleurs médecins ne peuvent pas tout guérir. Donc, il nous faut avoir de la raison! Nous avons les preuves que le Remède des Ouvriers a accompli plus de guérisons prononcées incurables par les médecins que toute autre préraration. Nous prendrons par exemples: Mr. Lazare Cormier d'Amherst, N. S., était mourant d'une attaque d'appendicite; onze bouteilles de ce merveilleux remède appliqué selon la direction le guérirent complètement; sept jour après, (à partir de la première application) il reprit son ouvrage. Cet homme demeure à Amherst, N. S. Aujourd'hui il est peut-être assermenté de ce récit: M. T. A. Adkison de Botsford Portage, N. B., était mourant d'un tumeur près du cœur. Trois Docteurs appelés près du malade ne pouvant faire une opération prononcèrent le cas incurable. Il dut alors se résigner à la mort, lorsque un ami lui conseilla de faire usage du Remède des Ouvriers. Il s'en procura trois petites bouteilles de 25 cents; et un mois après il reprit son ouvrage de peintureur. Les Docteurs disaient de ne rien mettre de fort sur ce tumeur, mais il a bien fait de ne pas les écouter. Les couteaux et la térébentine ne fasent pas toujours de guérisons. Le propriétaire de ce remède a été retenu à à l'hôpital de Saginaw, Michigan, U. S. A. pendant trois semaines, accablé par une douleur dans la tête: sentant de terribles douleurs, les médecins de cet hôpital lui disait: il vous faut une opération pour vous guérir. Mais, la Providence lui fit rencontrer un vieux Docteur de France, qui le soulagea immédiatement. Dans dix jours il se sentit parfaitement guéri. Donc aujourd'hui il doit sa vie au vieux médecin de France et à ce merveilleux remède. Le propriétaire n'obtint pas seulement sa guérison de ce vieillard; mais il lui enseigna aussi la manière de fabriquer ce remède. Depuis 173[illegible] il est en usage dans le Sud de la France; il est à présent reconnu pour l'une des meilleures préparations connues. Une autre preuve: dans le mois d'août dernier M. William Budd, de Coat's mill, Kent Co. fut retenu à sa maison pendant quatre semaines. Après neuf visites de Médecins il fut abandonné comme incurable. Alors dix bouteilles de quatre onses du Remede des Ouvriers et une petite boîte de pommade Française amenèrent sa guérison. Quatre jours à partir de la première application il reprit son ouvrage. La quatrième journée il prit sa faucheuse et commença à couper son foin. Beaucoup de vous diront le papier souffre tout; nous ne pouvons pas croire celà. Vous pouvez lui écrire à ce M. William Budd; ses voisins savent très bien que le Remède des Ouvriers à guéri cet homme. Ce n'est pas tout, au College Bridge, N. B., la jeune fille de M. Calixte R. LeBlanc, marcha avec deux béquilles pendant cinq ans. Durant ces cinq années tous les remèdes connus furent appliqués sur son pied. Les médecins les plus habiles furent consultés sans lui faire le moindre bien. Le Remède des Ouvriers amena sa guérison complète. Elle appliqua ce remède pendant quatre mois, maintenant elle marche sans béquilles et ne boite pas. Pourquoi comparer ce remède avec les autres préparations? Ces témoignages ne veulent rien dire. Si le propriétaire avait l'argent pour faire annoncer tous les témoignages qu'il reçoit chaque [illegible] il remplirait les journeaux. Mais il n'a pas le moyen comme les autres compagnies riches. Le Remèdes des Ouvriers d'Hébert se vendent sur ses mérites. Plusieurs compagnies vendent leurs remèdes en gros presque pour rien. Le marchand vous vend ces remèdes le même prix, chaque bouteille, es fait le double profit, sur ces préparations de blanc d'œufs et de thérébentine et autres gasolines. Il vous trompe en vous dirant: J'ai du meilleur remède que celui d'Hébert au même prix. Vous payez le même prix, mais il fait le profit. Donc il m'a été offert des préparation pour une piastre la douzaine, une bouteille de ces préparations se vendent 25 cents. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne paye pas de rente; il fabrique ce remède lui-même, achète ses bouteilles en gros à la facterie. C'est ingrédient! pareillement il lui serait impossible de préparer ces remèdes pour une piastre la douzaine. Quand les compagnies ont payés les bouteilles, leur directions, les agents, etc. comment peut-il se faire qu'ils peuvent fabriquer des remèdes pour à peu près 8 cents la bouteille. Où le Remède des Ouvriers est employé il prouve son mérite. C'est pour celà que je fais publier ceci sur l'"Acadien". Tenez-vous sur vos gardes! Ne vous laissez pas tromper. Quand vous voudrez le Remède des Ouvriers insistez que l'on vous le donne; et vous en serez les juges vous-même. N'écoutez pas les vendeurs ou les agents qui se ventent que leurs préparations sont meilleurs que le Remède d'Hébert. Pour prouver leurs paroles il leur faudra s'armer avec d'autre remède que du blanc d'œufs ou de la gasoline. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne demande pas à personne de faire seulement usage de ce remède. Vous êtes tous libres d'acheter ce qu'il vous conviendra. Mais il insiste de dire qu'il fabrique le meilleur Liniment de tout Canada. Ce remède est répandu dans Québec, le Cap Breton, Lynn, Mass, Old Town, Maine. Il se vend à tous les jours et comme à Dupuis Corner donne bonne satisfaction. Il ne s'agit pas seulement d'être Anglais ou Orangiste pour fabriquer de tout remède. Le vieux Docteur de France était Français et Catholique; il a guérit le propriétaire de ce remède. Les Docteurs orangiste peut-être lui auraient fait perdre la vie. Assurément, ils auraient eu son argent; $75 ou $100. L'éducation et la richesse, de belles histoires et de jolis habillements sont admirables. Mais, pour une méchante enflammation, un tumeur, un méchant mal de gorge, même une méchante attaque de Rheumatisme appliquts le Remède des Ouvriers et vous direz vous-même que le propriétaire a plein droit de parlér ainsi. Le Remède des Ouvriers est fabriqué par un Acadien. Ce remède a été approuvé et enregistré pour vingt cinq ans. Beaucoup appelle ce remède de la "blague". La plus grosse blague est celui qui essai de vendre de l'esprit de thérébentine 50 cents la bouteille.

Voilà la blague. Donnez le droit à celui qu'il appartient. Le propriétaire à besoin d'agents dans les districts où il n'est pas encore connu. Vous pouvez obtenir toutes informations à l'égard des prix etc. en vous adressant à R. B. Hébert, Dupuis Corner, N. B.

P. S.—Pour un méchant rhume ou la Grippe prenez dix à vingt cinq gouttes de ce remède dans quatre cuillérées à table d'eau chaude bien sucré, en vous couchant. Trois ou quatre doses vous prouveront que vous n'avez pas perdu votre temps.

A Moncton, vous trouverez ce Remède en vente à l'épicerie de Mme White, Rue Main. Chez MM. D. S Bourgeois, Rue Main, Placide Richard et A. M. Belliveau. A Léger's Corner, chez M. Tranquil LeBlanc. Le propriétaire vous invite tous à faire usage de ce remède, pas de distinctions. Ce Remède guérit français et anglais, libéraux ou conservateurs, catholiques et orangistes; la seule différence les orangistes croient que c'est impossible qu'un français puisse faire quelque chose de bon. Mais, tenons ensemble, ils comprendrons plus tard que nous sommes quelque chose.

Pour toutes informations à l'égard de ces remèdes adressez

R. B. Hébert
Dupuis Corner
N. B.

$200 de récompense à ceux qui peuvent prouver que ces témoignages sont faux.

 VIVE LA TERRE 

COMMENT NOURRIR LES VACHES

Pour faire produire le plus possible aux troupeaux laitiers il faut bien les nourrir et leur donner la nourriture qui convient.

En premier lieu, il faut que la nourriture soit abondante; il faut donner aux vache une ration suffisante. Et afin que la vache mange le plus possible, l'aliment qu'on lui donne doit être appétissant. Ainsi, on peut rendre un mauvais fourrage appétissant en y ajoutant un peu de melasse. Naturellement le fourrage doit être haché, il n'y a pas lieu d'acheter d'aliments dispendieux vu que le cultivateur peut produire lui-même tout ce dont il aura besoin.

Et au premier rang des aliments pour le bétail laitier on doit placer l'ensilage de blé-d'Inde dont la culture est facile et qui est facile à conserver. L'ensilage de blé-d'Inde est succulent et appétissant. Le bétail se trouve souvent mieux d'un aliment qu'il mange avec appétit que d'un autre plus riche mais qu'il ne mange qu'en répugnant.

Si l'on est forcer de donner de la paille il faut la hacher et la mêler à de l'ensilage.

Quant à la ration de grain le bétail préfère toujours un mélange de plusieurs espèces de grain qu'une ou deux espèces. Je recommande le mélange suivant: Son de blé 500lbs, blé-d'Inde 100 lbs, avoine 100 lbs, tourteaux de lin 100 lbs, tourteaux de coton 100 lbs.

Le bétail laitier est très susceptible à tout changement de ration de grains. Quant une fois on a trouvé uue ration qu'il aimé il faut s'y tenir. Si l'on craint devoir faire un changement il faut que ce soit graduellement.

La vache laitière donne du lait parce qu'elle aime à en donner. Son instinct maternel la porte à donner du lait. Mais si l'on désire qu'elle fasse de son mieux on doit voir à ce qu'elle soit satisfaite sous tous rapports. La ration ne doit pas être changée trop souvent, cela dérange la bête.

Combien de grain doit-on donner à la vache laitière? En règle générale on lui donnera une livre du mélange dont il est question plus haut pour chavue quatre livres de lait. Celles qui donnent beaucoup de lait peuvent recevoir une livre de ce mélange par trois livres et demi de lait ou même davantage.

La luzerne et le trèfle sont d'excellents fourrages pour le bétail laitier. L'ensilage de blé-d'Inde est presqu'indispensable pour une forte production ainsi que pour l'économie de la ration.

J. H. Grisdale.

QUESTIONS ET REPONSES

Avoine concassée pour l'alimentation des chevaux.—Vache stérile ou non stérile.—Recette pour colle à papier.—L'élevage de la volaille.

Questions:— XXX, St-Antoine, N. B.

L'avoine concassée est-elle meilleure pour soigner un cheval?

Réponse:—Nous ne recommandons par l'avoine concassée pour l'alimentation des chevaux. Elle les fait boire d'avantage, la transpiration augmente et les animaux deviennent mous. Peut-être qu'elle pourra rendre service pour les vieux chevaux qui ne peuvent mastiquer que difficilement leur avoine. Cependant, il y a de vieux chevaux qui ne s'en préoccupent pas. J'ai connu un cheval de 28 ans auquel on distribuait beaucoup de grains, surtout l'avoine. On voyait beaucoup de grains dans déjections, mais ils étaient vides, ils ne restait plus que l'envelloppe. Toute l'amande avait été digéré. Le cheval aime a mastiquer l'avoine. Pour moi je préfère donner l'avoine ronde. De cette façon elle ne perd pas de son principe actif, et est de beaucoup préférée.

Question:—XXX, Ste-Thérèse.—Ma vache a été saillie plusieurs fois, mais elle ne semble pas être en gestation. Croyez-vous qu'elle soit à jamais stérile?

Réponses:—Si votre vache à été saillie à multiples reprises sans résultat, il ne faut pas voir dans cette circonstance, nécessairement un cas de stérilité. Elle est peut-être atteinte d'une enflammation légère du vagin. Cette enflammation est la cause du rejet de matières blanchâtres que vous avez remarqué. Dans ces conditions, il faudra lui faire des injections antiseptiques dans le vagin à l'aide d'une grosse seringue ou mieux d'un bout de "hose" ou de caoutchouc qui pénètrerait profondément. Employes pour ces injections de l'eau bouillie d'abord puis une solution de permangananate de potasse environ une demie-cuillerée à thé dans un gallon d'eau, à la dose d'une chopine chaque jour durant dix jours. Avant de la reconduire au taureau, vous ferez une injection dans le vagin de 1 chopine d'eau tiède contenant une bonne cuillerée à dessert de bicarbonate de soude en solution. Si vous n'avez pas de bicarbonate, ou de permanganate employez les infusions de feuilles de noyer.

Question:—XXX, Mont Laurier. Voulez-vous être asses bon de me donner une recette pour faire de la colle à papier,

Réponse:—La meilleure colle est la colle de pâte. Voici comment une ménagère doit la préparer: On met dans un récipient bien propre un peu de farine de blé sur laquelle on verse de l'eau, peu à peu, en remuant avec un bout de bois pour la déloyer au fûr et à mesure; il faut éviter de ne pas laisser la farine faire de petites boules, appelées, (gumelaux); il faut faire cette pâte très claire, presque liquide. Quand la pâte est prête, il n'y a plus qu'à la mettre sur un feu doux en agitant toujours, jusqu'à cuisson, ce qui demande à peu près quelque minutes.

On reconnaît que la colle est faite lorsqu'elle prend consistance et qu'ell acquiert une certaine transparance, Il faut de toute nécessité que la colle ne prenne pas, c'est-à-dire ne brûle pas au fond du "plat", car elle serait perdue. Ceci fait, il n'y a plus qu'à la laisser refroidir. Cette colle froide est bonne à employer en se servant d'un pinceau pour l'étendre.

Question—XXX, Sainte-Anne de la Pérade.—J'ai su qu'une volaille donnait $1.00 de profit par an. Est-ce vrai? Ferais-je de l'argent si je me lançais dans cet élevage?

Réponse—Oui, une volaille donne $1.00 de profit si l'on cultive soi-même les grains, les légumes et si l'on a un assez vaste terrain. Je ne vous engage pas à vous lancer dans cet élevage sur une grande échelle. Soyez prudent. Commencez modestement.

D. Corr.

LE REMEDE DES OUVRIERS

Boudreau, P. O., Barachois
Le 10 décembre 1913

Aux public en général,

Aux mois d'octobre dernier en hallant mes patates, j'ai subi un accident qui vint très près de me faire perdre la jambe droite. Ayant quatre quarts de patates sur une traine mieux connue sous le nom de "drag", en soutenant un de mes quarts je tombai et la drag me passa sur la jambe et le pied. Dans bien peu de temps ma jambe enfla tellement que cela m'alarma ainsi que mes voisins. Nous ne fûmes pas lâches à nous procurer les vieux remèdes connus depuis des années, mais l'enflure augmentait toujours à partir des orteils jusqu'au genou, la chair devint tout tachetée noire, et la douleur était terrible. On me conseillait de me faire couper la jambe. La quatrième journée un ami me conseilla de faire usage du Remèdes des Ouvriers d'Hébert. Je n'avais pas de confiance à ce Remède, mais mon ami insista d'en faire l'essai et je fit apporter deux bouteilles de ce merveilleux Remède. Cet ami resta avec moi une partie de la nuit, m'aida à changer les applications selon les directions. A minuit les deux bouteilles avaient été appliquées, l'enflure était presque disparu, les douleurs étaient disparu entièrement et je pouvait me supporter sur mon pied; la chair sur ma jambe avait repris sa couleur naturelle. J'ai fait usage de 12 bouteilles et j'en fait encore usage quoi que je peut marcher sans béquilles et sans trop boiter. Je ne suis pas encore réellement guéri, mais si je puis marcher je dois cela aux Remèdes des Ouvriers. Je ne pourrais jamais louanger ce merveilleux Remède après avoir souffert les tortures les plus horribles pendant quatre jours sans repos ni jours ni nuit et dans l'espace de 2 heures le Remèdes de Ouvriers emporta toutes douleurs. Je ne saurais exprimer sur ce papier les bienfaits de ce Remède. J'aurais jamais cru que deux petites bouteilles de 25 cents avaient le pouvoir de battre tout autre Liniment du marché de ma part. Je ne me passerez jamais de ce Remède dans ma maison; il n'est pas étonnant que le Remède des Ouvriers est l'ennemi de toute autre préparation et de bien des Docteurs, car il guérit; et sans grand coûtange; voilà la raison que les autres Liniments sont recommandé préférablement aux Remèdes d'Hébert. Si j'avait pas écouté mon ami, Mons. Frank C. Gallant, je serait peut-être mort ou a l'hôpital avec la jambe coupé au genou. Nous en avons eu les preuves bien des fois, pour de petits coups sur les genoux ou des petites égratignures il a fallu l'hôpital et ensuite la mort. J'étais une de ces gens la je n'avais pas aucune confiance aux Remèdes des Ouvriers; grâce à Mons. Gallant qui insista à me faire employer le Remède qui m'a guéri et peut-être sauvé la vie. J'envoies à Mons. R. B. Hébert pour publication et je m'acquitte d'un devoir que je dois à son fameux remèdes. Sans aucun doute plusieurs disaient comme moi, je ne crois pas que ce Remède puisse guérir, mais faites en l'essai et vous serez convaincu que vous aurez une des meilleurs préparations en existence. C'est lorsque vous souffrez que vous comprenez les bons remèdes avec les méchants.

Souhaitant bon succès aux Remèdes des Ouvriers. Je me souscris.

THEOPHILE R. BOUDREAU

Le jeune marié.—Voilà juste une semaine que nous sommes mariés ma chère Lily.

Elle.—Ah Georges, quelle mémoire vous avez!

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

VI

Vers cette époque, tout semblait compliquer les relations de la France et de l'Angleterre; les deux pays étaient entraînés invinciblement l'un contre l'autre. La lenteur des communications faisait qu'en Amérique les difficultés s'agravaient avant qn'on pût y mettre ordre en Europe; L'impossibilité d'avoir des rapports bien exacts à de si grandes distances; l'avarice jalouse de toutes ces compagnies de traiteurs anglais et français qui se disputaient les richesses des forêts et l'amitié des sauvages; la haine et l'envie qui animaient les colonies encore plus que les métropoles: tout engendrait la discorde; la guerre naissait partout et à chaque instant. Ces deux peuples, qu'une mer avait éternellement séparés dans leurs vieux monde, semblaient ne pouvoir pas fouler la même terre: notre continent était déjà trop petit pour leur double ambition: leur antipathie se recherchait à travers les solitudes immenses du monde nouveau pour se heurter; il fallait bien que l'un d'eux disparût.

On se rappelle que le chevalier de LaCorne avait été envoyer par M. de la Jonquière pour occuper l'isthme acadien; c'est sur la rive occidental de la Missaguash, presqu'en face de Beau-Bassin, que cet officier vint planter le drapeau de la France. Il voulait affirmer publiquement les droits de son gouvernement à la possession de ces terres, avant que la questions des frontières fût discutée pour cet objet. Les imigrés de Grand-Pré étaient arrivés dans ces environs quelques semaines seulement aqrès lui; et, en attendant la saison favorable pour se construire une demeure, ils avaient accepté l'hospitalité de leurs parents. Ceux-ci habitaient la côte opposée à celle où stationnaient les Français.

Le gouverneur Cornwallis ne fut pas longtemps à s'appercevoir que les intentions de LaCorne étaient de se fortifier dans les positions qu'il venait d'occuper; il envoya donc, dès le printemps suivant, le major Lawrence à la tête d'un petit corps d'armée pour le déloger.

Quelques détachements de ces troupes traversérent le district des Mines, et l'on apprit bientôt chez les Landry quelle était leur destination; et quoique l'on s'efforçat, autour de Marie, de lui cacher la tristesse que cet évènement causait dans la famille, la jeune fille, avec cet instince clairvoyant que possède tout coeur aimant, n'en fut pas moins saisie d'une pénible inquiétude. Et l'époque du retour de Jacques n'était pas encore passée, qu'elle sentait naître dans son coeur la plus sombre appréhension. Le vague pressentiment qu'elle exprimait à son père au départ de la famille Hébert, renaissait dans son âme avec l'impression d'un malheur réellement accompli.

D'ailleurs, elle avait raison de tout craindre: l'irritation était grande chez les Anglais. Depuis l'arrivéedu commandant français dans la Baie de Beau-Bassin, les populations acadiennes abandonnaient en plus grand nombre leurs foyers et elles se précipitaient vers le Canada et l'Ile St-Jean. Cette désertion général faisait la rage de Cornwallis; il désirait bien déjà se délivrer de ces sujets détestés mais il n'aurait pas voulu les voir aller grossir les rangs de l'ennemi.

Tout le monde augurait donc de tristes choses de l'expédition de Lawrence, et l'on tint l'oreille ouverte à toutes les rumeurs qui vinrent de ce côté-là.

Le père Landry, tout en essayant de rassurer sa fille, ne s'abusait guère sur la situation de la famille de son vieil ami. Quoiqu'il le sût établi sur un territoire appartenant incontestablement aux Anglais il était persuadé que l'autorité ne lui pardonnerait pas de s'être rapproché de la frontière, dans ces circonstance, et qu'on allait le traiter en vil transfugé, malgré qu'on fut encore en pleine paix.

Les bruits sinistre ne se firent pas longtemps attendre: il circula de terribles histoires, et comme aucune n'étaient apportées par une voie direct et qu'elles passaient à travers des esprits terrifiés elles revêtaient partout mille couleurs plus sombres les unes que les autres. On racontait des combats sanclants, des proscriptions en masses, l'incendie de tous les établissements de Beau-Bassin, la fuite des habitants dans les bois, et leur massacre par les sauvages. De nouvelles troupes passèrent à Grand-Pré, allant toujours vers la Missaguash; autres conjectures lugubres. Enfin l'on apprit vaguement que tout l'isthme était occupé par des soldats, que Français et Anglais y avaient élevé des fortifications, et l'on prédit en même temps que la guerre allait commencer partout; mais personne ne parla des anciens voisins.

Malheureusement, beaucoup de ces narrations étaient exactes; on ne fut donc pas étonné de ne pas voir revenir Jacques. Cependant, on ne désespéra pas tout-à-fait de son sort et de son retour, quoique nul ne vint pour les rassurer: ils firent la réflexion que les massacres devaient avoir été bien exagérés: pourquoi les sauvages auraient-ils tué des hommes avec lesquels ils avaient toujours été alliés? De tous les indigènes, les Micmacs étaient ceux qui gardaient pour les Français l'attachement le plns inviolable et, dans ces derniers temps, leur acharnement contre les Anglais s'était manifesté plus que jamais. Jacques ne pouvait avoir péri par leurs maius, et s'il vivait, comme la cause première de son absence n'existait plus il ne manquerait pas de faire tous ses efforts pour revenir; et si quelqu'un pouvait déjouer l'habilité des patrouilles qui gardaient les frontières et triompher de grands obstacles, c'était bien lui.

On ne manquait pas de faire valoir ces dernières raisons près de Marie pour la rassurer, en lui cachant les trois-quarts des fables qui avaient été racontées sur les malheureux émigrés et la moitié, au moins, de ce qui semblait être vrai. Elle, de son côté, n'était pas disposée à croire à l'éternité de son malheur. Ce n'est pas à l'âge qu'elle avait qu'on laisse tomber à terre, au premier obstacle, ses plus douce espérances. Les grands revers n'avaient pas encore appris à son âme à douter de la réalisations de ses beaux désirs. Elle touchait à peine à ses quinze ans; son imagination était vive et ingénue; elle était habituée à voir tous eeux qui l'entouraient complaire à tous ses modestes souhaits; elle croyait en un Dieu bon, et elle était bien persuadée qu'il suffisait de regarder le ciel avec confiance, en formant dans une âme pure un rêve de tonheur, pour qu'il se réalisât un jour ou un autre.

A quinze ans, il s'élève souvent des montagnes entre notre coeur et le but où s'élance notre ambition ou nos amours; il s'ouvre des mers immenses, il se fait des vides terribles, il se creuse des abimes, il s'écroule des Chateau-en-Espagne; cependant, on regarde toujours devant soi, l'oeil souriant, la lèvre avide et l'on attend que les montagnes s'abaissent, que les rivages se rapprochent, que les vides et les abimes se remplissent, qne d'autres châtean s'élèvent et s'embelissent; on croit sincèrement que tout cela va se faire pour nous laisser toucher au pinacle.... Que ne reste-t-on longtemps à l'âge de quinze ans.

Ainsi, malgré ses sombres inqniétudes, Marie ne perdit pas l'espérance, cette vertu de son âge, ce baume des cieux, cette grâce du christianisme, cette suprême force du malheur. Il lui arrivait toujours de temps à autres, quelques mauvaises nouvelles, quelques révélations inconsidérées, et son courage en était instant ébranlé; quelquefois, dans les jours sombres, son âme, laissée du vague et de l'incertain, et son coenr, fatigué de cette solitude sans limites où il cherchait en vain le plus doux élément de sa vie, s'affaissaient dans la douleur; alors, elle appelait l'amour de Dieu, elle priait: elle priait pour Jacques. Sa tendre invocation, en s'élevant vers le ciel, détachait peu à peu sa pensée de la terre: son sentiment épuisé se retrempait dans les ondes de l'amour immortel et infini pour revenir vers son pauvres exilé; il lui semblait que des hauteurs étoilées, avec l'oeil clairvoyant du Maître souverain, elle allait atteindre et diriger ses pas.... et elle pouvait attendre encore.

Le travail aussi, le soutien des âmes fortes, le travail assidu, sanctifié par l'amour du devoir, dirigé et régularisé par une pensée fixe, par un but toujours présent dans son coeur, lui aidait à passer les heures tristes.

On se rappelle que pendant les six mois qui devaient précéder le mariage des jeunes voisins, leurs parents étaient convenus de leur préparer un établissement qui pût les mettre de suite en état de bien vivre; le départ des Hébert avait changé cette disposition. Cependant, le père Landry ne vonlut pas que sa Marie fût déshéritée de cette promesse, et il prit sur lui seul de la remplir, et de préparer, de concert avec elle, une douce surprise a l'épouseur. Une occasion lui permit d'acheter une jolie ferme tout-à-fait de son choix, et comme il sentait que la petite avait besoin de distractions, il mit de suite la propriété sous sa direction lui offrant d'ailleurs de lui prêter main forte pour tous les travaux un peu rudes.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Ne pas oublier que nos bureaux, 600 rue Main, sont ouverts deux soirs par semaine le jeudi et le samedi.

La grande vente "Red Tag" chez Peter McSweeney Co. est digne d'attention de la part du public acheteur.

Nous jouissons d'une température des plus belles. Les chemins de neige sont excellents. Le commerce en ville en est d'autant meilleur.

Le commerce a été très bon en ville pendant le mois de décembre, quoique la température ne fut pas toujours très favorable. On nous informe que plusieurs marchands ont fait de meilleures affaires que pendant le mois correspondant l'hiver dernier.

M. le gérant du magasin "The Ladies Art Store" nous prie de remercier en son nom sa nombreuse clientèle française pour son patronage passé. Il souhaite à tous une année heureuse et prospère.

Notre confrère le "Daily Times" semble s'acharner sur les Français. Si l'un d'eux a le malheur de se faire pincer pour vol ou autre chose, ce journal n'a pas assez de grosses lettres pour en étaler tous les détails; mais, par contre, quand ce sont des gens de langue anglaise, il se garde bien de mentionner les noms. Nous en avons un exemple l'autre jour: On voyait de loin dans les colonnes du "Times" le nom de Damien Cormier, mais on a eu beau chercher les noms des voleurs sur les chars, rien. Un peu de justice, confrère.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Vital Richard pharmacien de Montréal; Alban Melanson, de Legerville; M. et Mme F. Babineau, de Grande-Digue; M. et Mme Urbain Breau, de St-Antoine; M. L. C. Daigle, du département de l'agriculture; les révds. Hudon, curé de Scoudouc; Roy, curé de Memramcook; Louis Ledoré, missionnaire de Rogersville; M. Théotime Cormier, de Memramcook-Ouest.

— o —

"MERRY CHRISTMAS"

Nous sommes en pleine campagne acadienne, dans un petit village au nom anglais dont la population, une famille exceptée, descend directement et sans mélange des français de Grand-Pré.

C'est le temps des fêtes. Noël, fête si belle et si touchante dans sa poésie toute française, vient d'être célébré parmi nous. La joie régnait partout. Pensez-donc, chaque maison avait son "Christmas Tree". Sur la rue, les parents et les amis se saluaient avec un "Merry Christmas" dont les notes anglo-saxonnes se répétaient d'échos en échos.

La "Post Office" regorgeait de "Sports" des deux sexes. Le "Postmaster" trébuchait sous le fardeau de son "Mail Bag" bondé de "Christmas Presents".

A la "Station" (prononcez stéchune) les "trains" toujours "late" nous amenaient des centaines de "visitors" et les "How do you do", les "How are you" et les "Good Day" sortaient de toutes parts, de bouches loquaces qu'une langue plus noble et plus fière aurait mieux honorées.

Mais le plus triste, c'est la visite qu'ont reçue nos enfants. Sous l'inspiration de leurs parents, "Santa Claus", être fabuleux, esprit infernal, imaginé par l'impiété pour banir toute pensée religieuse de nos familles chrétiennes, "Santa Claus" supplantant le petit Jésus dont nos pères, enfants, attendaient la visite avec une si grande et si pieuse impatience, aux veilles de Noel d'autrefois.

Et puis l'on s'étonne du manque de foi chez nos petits et du nombre de crimes commis par les bambins!

Continuons à faire disparaitre la petite crèche de Noel pour le "Christmas Tree"; supprimons le petit Jésus pour l'odieux "Santa Claus": servons-nous de l'anglais, la langue du protestantisme et de l'impiété, pour exprimer à nos parents et à nos amis les sentiments les sentiments les plus sacrés de nos âmes françaises, et nous préparerons pour l'avenir une race de renégats et d'apostats.

T......

— o —

LES RESTES DE LEON XIII

Rome, 28—Les négotiations entre le Vatican et le gouvernement italien pour le transport des restes de Léon XIII de la basilique de Saint-Pierre au tombeau érigé dans l'église de St-Jean de Latran, se sont terminées heureusement.

La cérémonie aura probablement lieu au mois de février.

DANS NOS PAROISSES

EGMONT BAY, I. P. E.

Une belle fête de famille réunissait parents et amis chez M. Octave M. Gallant le jour de Noel pour participer à un grand souper en l'honneur des 70 années accomplies de M. Gallant.

L'assistance fut très nombreuse et la fête des mieux réussies. Il y eut présentation d'adresse et de cadeau. L'adresse fut lue par M. Benoit Arsenault, petit fils de M. Gallant. Ce dernier répondit en termes choisis. Son beau-frère M. Etienne M. Arsenault, prononça aussi un joli petit discours. La soirée se passa agréablement et, après le chant "Bonsoir, mes amis, bonsoir", tous se retirèrent, en souhaitant de nouveau à l'hôte de la fête de bien longues années encore au milieu des siens qui ont appris à la vénérer.

Ci-suit l'adresse:

Bien-aimé père et grand père,

C'est avec joie que nous nous empressons à l'occasion du 70-ième anniversaire de votre naissance de venir vous présenter nos hommages de reconnaissance et d'amour filial.

Etant tous réunis nous vous souhaitons du fond du coeur encore bien des années à venir, des années de repos et de bonheur au milieu des vôtres qui vous aiment tant.

Il est vrai qu'il y a quelque temps le bon Dieu semble vous éprouver par la maladie; mais votre patience nous donne encore une leçon de soumission à la volonté de Divine. C'est ainsi que vous avez toujours embelli de plus en plus votre couronne. Vous avez toujours fait la joie et le contentement de la famille, vous avez dépensé votre énergie et vos forces pour le bien-être de chacun de vos enfants et c'est là ce qui fait la gloire de vos jours. Inutile pour nous d'énumérer les épreuves de toutes sortes qu'il vous a fallu subir depuis l'âge le plus tendre. Vos peines ont été plus nombreuses que vos joies; mais vous avez tout supporté avec un saint courage.

En reconnaissance de tant de sacrifices nous prions le divin Enfant de la Crèche de vous bénir et de vous accorder une longue et heureuse vieillesse.

Comme faible témoignage de notre estime, veuillez accepter ce petit cadeau; vous l'avez mille fois mérité.

En terminant nous renouvelons nos voeux et nos souhaits pour vous, et nous vous demandons de daigner bénir vos enfants et vos petits enfants.

— 6 —

ST. LOUIS DE KENT, N. B.

L'Acadien avait bien prédit, la neige fut notre cadeau de Noel. Ici une grosse tempête de neige se déchaina mercredi, ce qui nous empêcha d'avoir la messe de minuit. Elle fit trêve pour le jour de Noel et recommença de plus bel vendredi. Nous avons maintenant treize pouces de neige. Les gens sont contents.

Le jour de Noel passa bien tranquillement ici. Les chemins n'étaient pas beaucoup praticables alors chacun resta chez-lui. A la grande messe l'église n'était pas remplie. Le petit Jésus n'a pas vu sa crèche entourée comme il l'aurait voulu.

M. Vital Richard, étudiant pharmacien à Montréal, est venu passer les vacances chez ses parents ici

Mlles Lucie et Regina Richard, institutrices, arrivaient chez leurs parents samedi pour les vacances.

M. et Mme Ciriaque Daigle sont actuellement en visite ici. M. Daigle est venu dans l'intérêt de la beurrie; il doit s'en retourner de suite Mme Daigle doit passer une semaine avec sa mère Mme Vve A. C. Landry.

St. Louis fait toujours des progrès; les magasins qui s'alignent sur la rue principale se montrent bien et pendant les fêtes leurs vitraux étaient beaux à voir.

Dimanche le 21 avait lieu l'élection des officiers de la succursale l'assomption. Ci-suit les noms des membres élus:

Chancelier—M. J. Poirier.
Président—James Menzerolle.
1er Vice-Président—Fidèle B. Maillet.
2e Vice-Président—Joseph J. Vautour.
Secrétaire—Amédée Maillet.
Sec. Adjoint—Pierre D. Babineau.
Perc. Trésorier—A. J Bordage.
1er Com. Ord.—Joseph B. Maillet.
2e Com. Ord.—Xavier Guimond.
Conseillers—Isidore Landry, Joseph B. Maillet et Jacques Johnson.

— o —

ST. ANTOINE, N. B.

Mlle Cécile Langis, élève du Couvent de Sillery Québec, passe ses vacances avec ses parents.

Mlles Zélima Dionne, Madeleine Leger et Justine LeBlanc, élèves du Couvent de Buctouche sont en vacances chez leurs parents ici.

M. Jean-Baptiste LeBlanc a failli se noyer dans la rivière de Cocagne samedi dernier.

Les funérailles de M. Fidèle Allain, ont eu lieu lundi dernier. Un grand nombre d'amis y assistaient.

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITE ST-JOSEPH DE MEMRAMCOOK, N.-B.

— o —

Une vingtaine environ des anciens élèves du collège St-Joseph se sont réunis dans la salle des Forestiers mardi soir le vingtrois dans le but de nommer un Comité pour la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation du Collège qui doit avoir lieu au mois Juin prochain. Etaient présents:

J. Michaud, J. A. Chamberland, Chls. E. Dubé, Dr. Landry, Ludger Lavoie, John Rossignol, Edgar Lacombe, Jos. Morealt, Wilfred Beaulieu, Rodolphe Lemieux, Jack Fraser, Emile Boucher, Paul Gagnon, Rodolphe Roy, M. Saindon. Edgar Levasseur.

Le Rev. Père Vanier membre de la faculté du collège était présent et fit un discours très intéressant sur l'évènement de la célébration. Plusieurs des anciens prononcèrent des paroles pleines d'enthousiasme.

Un Comité Local fut nommé pour prendre les moyens nécessaires pour s'entendre avec le Comité Général D'organisation.

Comité Local:
Président—F. J. Michaud.
Ass. Prés.—Chls. E. Dubé.
Trésorier—J. A. Chamberland.
Secrétaire—Edgar Levasseur.
Ass. Secrétaire—Ludgor Lavoie.
De la presse Dr. A. Landry.

Tous les anciens élèves sont prié de donner leurs noms et adresses à Edgar Levasseur.

LES MALLES D'EUROPE

St-Jean, N. B., 28—Le vapeur Virginian est arrivé ici, ce matin, avec deux cent passagers, et cinq cent-cinquante sacs de malle.

Un train du C. P. R. est parti pour l'Ouest cet aprèsmidi avec les malles. Parmi les passagers, on remarque M. Hugh Allen, fils de Sir Montague Allen, le sénateur Landry et Madame Landry de Québec.

— o —

CONDOLEANCE

A la dernière assemblée de la succursale d'Entremont, No 5, société l'Assomption les résolutions suivantes furent adoptées. A l'occasion de la mort de Mme Patrice LeBlanc, soeur de frère Albert Chase, nous, les membres, de cette succursale, offrons à frère Chase nos plus sincères sympathies dans le deuil qui l'afflige.

SYBILLE J. VAUTOUR
Secrétaire Archiviste.

New Bedford, Mass.

ARRIVES A BON PORT

Vancouver, C. A., 29—A l'arrivée du vapeur Henriette, le capitaine Peterson et ses treize matelots sont descendus immédiatement sur le quai. On sait que ces matelots formaient l'équipages du Hughes, navire de pêche, qui coula à pic au large de Hope Island.

Le Hughes était parti de Vancouver il y a deux semaines pour faire la pêche aux flétan.

La veille de Noel il fit naufrage à Secretary Point. L'équipage n'eut que le temps de sauter à la mer sur les bateaux de sauvetage. Ils furent 48 heures sans manger. On les recueillit d'abord sur le vapeur Emma, puis le Henriette les a amenés à Vancouver.

— o —

GEORGE V ET M. WILSON

Gulfport, Miss., 28—Parmi les messages de félicitations reçus par le président Wilson à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, on remarque celui du Roi George V. C'est le seul cablogramme qui ait été rendu public. Il dit: "Je vous offre mes sincères félicitations à l'occassion de l'anniversaire de votre naissance, et j'espère que votre santé n'a pas soufiert des nombreux travaux de l'année qui vient de finir".

— o —

PARESSEUX ... A VIE

Paresseusement accoté à une borne, un mendiant implore la charitè des passants.

—Ayez pitié, messieurs dames, d'un malheureux ouvrier sans travail.

Un monsieur s'arrête et le considère:

—Dites-moi, mon brave, y a-t-il longtemps que vous êtes sans travail?

L'autre se gratte la tête, cherche, et enfin répond:

—J'suis né en 68.

VOLUME I. NO. 7. — MONCTON, N.-B., JEUDI, 8 JANVIER 1914. — DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social:
600 rue Main

LOIS REVOLTANTES

On nous dit qu'en Russie les sujets du tzar doivent se soumettrent aux lois les plus sévères qui font d'eux de véritables esclaves. C'est le règne de la dureté et de la terreur.

Le Canada possède malheureusement sa petite Russie qui comprend la belle province du Nouveau Brunswick. Le gouvernement actuel de cette province semble rivaliser avec le tzar de la Russie dans son acharnement pour assujettir ses sujets sous un joug insupportable.

Il faut entendre les colons, les cultivateurs, ceux qui constituent les trois quarts de l'électorat de cette province, se plaindre amèrement des lois injustes ou trop sévères que leur impose le gouvernement de Fredericton.

C'est qu'aussi il y a de quoi. Il n'y a plus moyen de faire un pas sans avoir un officier du gouvernement sur ses talons. Pas moyen pour un pauvre homme d'aller se pêcher une douzaine d'éperlans; et s'il veut se chauffer, il lui faut faire bien attention où aller se chercher un petit voyage de bois. Les licences pour la chasse sont de plus en plus élevées; les ordres aux officiers sont de plus en plus stricts. Pour l'habitant de nos campagnes c'est tout simplement un esclavage; et de bons vieux conservateurs, par centaines, ne se gênent pas pour dénoncer Flemming et les siens.

La riche, celui qui a de l'influence, le tireur de ficelles avec les politiciens, celui-là n'a aucune misère. Il n'a qu'à se présenter, on lui accorde tout, même le droit d'aller piller le peu de bois que le colon a sur sa terre. On se moque du colon, mais.....rira bien que rira le dernier.

Le gouvernement local a élevé le prix des licenses pour la chasse etc. et il donne pour raison qu'il lui faut payer ses officiers. Il laisse même entendre que ça ne suffit pas et qu'il lui faudra encore avant longtemps augmenter le prix des licences.

Si nos gouvernants avaient le moindre bon sens, au lieu d'augmenter les prix et de multiplier les duretés à l'endroit de nos braves cultivateurs, ils diminueraient de moitié le nombre des officiers et laisseraient un pauvre homme se pêcher quelques éperlans ou se trouver un voyage de bois de chauffage.

Les lois actuelles sont tout simplement révoltantes; il n'y a plus moyen de vivre et c'est le découragement dans nos campagnes. Au gouvernement d'y voir. Le nombre de ceux qui abandonnent la terre est trop grand pour l'augmenter davantage.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

M. le Directeur:—

Je viens encore une fois demander l'entrée de vos colonnes. Lorsque j'ai écrit mon premier article sur la colonisation je ne pensais pas voir la politique introduite dans cette discussion. De ma part je ne l'aurais pas introduit, si ce n'eut été que le bon curé d'Adamsville, dans son zèle pour l'œuvre de la colonisation, ait oublié qu'il pouvait très facilement défendre le F. S. Board sans en même temps frapper de sa plume les libéraux acadiens.

Je conçois que la politique et la question de la colonisation ne peuvent marcher de paire et je veux les séparer l'une de l'autre.

Le Père Gaudet ne veut comprendre que l'on critique l'action du Farm Settlement Board sans y introduire de la politique. En osant critiquer l'administration des affaires du F. S. B. j'ai été poussé par la forte condamnation du bon curé lui-même. Ce n'est pas ma faute s'il se voit forcé maintenant à rebrousser chemin. Il serait intéressant de savoir d'où est émané le mot d'ordre qui le pousse à jeter un voile sur la dénonciation du F. S. B. faite à la réunion de Moncton.

Comme officier du F. S. Board vous êtes sous son contrôle et vous vous trompez quand vous vous dites sous la Juridiction du Ministre de l'Agriculture. Suivant la loi sous laquelle ce Board est dirigé, il a le contrôle absolu de son travail et à cette fin le F. S. Board est une corporation absolu et distincte. Si vous n'êtes pas sous le contrôle du F. S. Board et seulement sous la juridiction du ministre de l'agriculture, comment se fait-il que ce dernier ne vous donne pas pleine juridiction dans toutes les paroisses acadiennes? Et si vous avez cette juridiction pourquoi n'avez-vous pas visité ces lieux afin de voir pour vous-même les injustices et les misères causées à nos colons acadiens?

Vous nous parlez de ce que vous avez réussi à faire rapatrier une famille de Leominster. Personne nie cela, mais je puis vous dire, moi, que malgré que je ne suis pas officier du F. S. Board, j'ai aidé au rapatriement de plus qu'un Acadien depuis l'établissement du F. S. Board. Et encore, mon cher monsieur, s'il a fallu presque deux ans de travail pour faire le rapatriement d'un Acadien au moyen du F. S. B., dites-moi donc combien de temps cela prendrait pour le rapatriement des milliers d'Acadiens qui se trouvent aux Etats-Unis?

Vous me dites que "le sage n'affirme rien qu'il ne prouve". Cela est très vrai. Mais il me semble que vous auriez dû appliquer ce maxime à vous-même. Si vous l'eussiez fait vous seriez dans la position de maintenir vos affirmations faites à l'assemblée de Moncton touchant les messieurs qui se faisaient tirer les oreilles lorsqu'il s'agissait des colons acadiens. En m'appliquant ce maxime vous auriez dû penser que le sage n'expose pas ses preuves sans être certain que le tribunal devant lequel il doit les soumettre a pleine juridiction d'y porter jugement. Mais puisque vous me sommez de donner les preuves, voici ce que j'ai à vous dire: Quand vous ferez publier dans l'Acadien une autorisation officielle, venant du F. S. B., que vous avez tout le pouvoir voulu pour recevoir mes preuves, pour faire une investigation impartiale des injustices dont j'ai fait mention et que en même temps votre juridiction s'étend dans tous les comtés Acadiens de la province, je vous ferez parvenir mon nom et mon adresse et je vous soumettrai les noms des colons français qui ont eu à souffrir de l'injustice dans l'administration des affaires du F. S. B. ainsi que les noms des Anglais, leurs voisin, qui ont obtenu tout ce qu'ils demandaient.

Maintenant à l'œuvre M. l'Officier de la colonisation.

Bien à vous,

Le 6 déc. 1914 COLON.

—o—

FAITS ET PREUVES

M. le Directeur:—

Les Acadiens du comté de Gloucester ont ouvert les yeux tous grands lorsqu'ils ont lu la lettre ouverte de M. Charles Poirier, président de l'Association Conservatrice. Deux raisons contribuent à cette surprise: premièrement nous avons été surpris de voir que, d'après les fortes dénonciations du parti conservateur, faites il n'y a pas bien longtemps, par M. Poirier lui-même à qui voulait l'écouter, on l'aurait cru à tout jamais adversaire invétéré de ses vieux amis politiques. Deuxième cause de notre surprise vient du fait qu'en vue de la manière honteuse dont M. Poirier a été insulté lors de la dernière élection provinciale, en lui refusant une place, comme président de l'Association Conservatrice, dans la procession triomphale faite le soir de la victoire, des personnes sérieuses seraient portées à croire que ce même M. Poirier avait trop de cœur pour jamais élever sa voix davantage de ce côté-là.

Vous avez, M. le Directeur, osé dire dans votre premier numéro de l'"Acadien," que "le parti libéral est le plus favorable aux Acadiens." De là, l'attaque de la part du Président Poirier. Si vous eussiez cru avoir déplu à cet éminent Acadien, je suis convaincu que vous n'auriez jamais ainsi donné libre cours à votre pensée. Ne soyez pas trop craintif, un chien qui jappe fort ne mord jamais.

Malgré que les gens de Gloucester, qui connaissent M. Poirier, ne le prennent pas au sérieux, et de crainte que ceux en-dehors du comté qui le lisent seraient tentés d'accepter ce qu'il dit comme vrai touchant l'attitude du parti conservateur vis-à-vis les Acadiens, je prendrai, avec votre permission, la liberté de donner quelques faits historiques qui, placés à côté des avancés de M. le Président des Conservateurs, démontreront qui à tort et qui à raison.

Afin de prouver que c'est le parti conservateur qui est le plus favorable aux Acadiens, ce Monsieur attire l'attention de ses lecteurs sur certaines nominations d'une importance secondaire parmi les Acadiens faites par le gouvernement Flemming, et il s'écrie: "Si ma mémoire ne fait défaut un seul Acadien, M. Daigle, fut nommé à un poste départementale," par les Blair, La Billois, Emmerson, etc., tandis que les conservateurs "ont nommé plusieurs de nos compatriotes à différentes charges." Par ce moyen il veut prouver que le gouvernement Flemming ou Hazen a plus fait pour les Acadiens que les Blair, La Billois etc. Mais M. le Président faut croire que les responsabilités de votre position importante (?) vous font perdre soit la mémoire soit le bon jugement. N'est-ce pas sous le régime des Blair, La Billois, etc., que les Acadiens ont obtenu le grand avantage de faire nommer deux inspecteurs pour nos écoles françaises? N'est-ce pas sous ce même régime que la porte fut ouverte à la première position importante pour un Acadien à Fredericton et, si depuis cette date, les conservateurs ont pu être forcés à faire deux nominations acadiennes c'est bien tout ce qu'il ont fait pour les nôtres. N'est-ce pas aussi sous le régime Blair, La Billois que les acadiens ont pu obtenir la première série de livres bi-lingue pour nos écoles, et les maintenir malgré, je puis le dire, l'opposition des Stockton, Alward et Pitts, chef conservateurs, qui, en 1895 ont presque réussi a faire disparaître l'Hon. M. Blair de l'arène politique parce-ce que ce dernier avait eu le courage de prendre la défense des Sœurs enseignant dans nos écoles publiques? Et n'est-il pas vrai que depuis que vos amis conservateurs sont au pouvoir à Fredericton les Acadiens dans leurs Conventions Nationales, ainsi que par le moyen de délégation, ont demandé incessament l'introduction de certains livres français dans nos écoles, et que, jusqu'à aujourd'hui ces livres n'ont pas fait leur apparition? N'est-ce pas aussi un fait que le gouvernement Flemming ait complètement ignoré les intérêts des Acadiens dans la nomination des Commissaires du Bureau qui dirige la colonisation dans notre province? S'il y avait une position où un Acadien aurait dû être nommé c'est bien sur le Farm Settlement Board.

Et j'oubliais M. le Directeur de demander à M. Poirier si ce n'est pas sous le régime Blair, LaBillois, etc., que nos écoles publiques furent dotées d'une série de livres purement français, livres préparés par un comté spécial nommé par le gouvernement libéral. Et encore n'est-ce pas vrai qu'à partir de 1883 jusqu'à 1907, sous les Blair, LaBillois, etc., les Acadiens avaient l'avantage de compter à différentes reprises deux français dans le ministère, au lieu d'un comme sous le régime actuel.

En face de faits semblables, qui ne peuvent être contradits, comment peut-il, ce grand M. Poirier, dire que vous n'aviez raison, M. le Directeur, surtout au point de vue provincial?

Si, comme le dit M. Poirier, il faut prendre les nominations aux postes d'émoluments comme preuve de l'attitude favorable des conservateurs vis-à-vis les Acadiens, ce monsieur n'a pas besoin de sortir des limites du comté de Gloucester pas même de sa paroisse de Caraquet, pour être convaincu de la manière injuste et honteuse dont ses propres amis politiques traitent les nôtres. Voyons, à la preuve: Sous le régime conservateur de 1878 à 1896, presque la totalité des offices importantes dans Gloucester, surtout dans les centres acadiens, étaient entre les mains des protestants et des irlandais catholiques. A Miscou, les gardiens phares—salaire élevé,—à Shippegan, le bureau de poste, à Tracadie, le bureau de postes, à Caraquet, les bureau de postes et de douanes, à Bathurst, bureaux de postes et de douane, au Petit Rocher, le bureau de postes. A l'arrivée des libéraux au pouvoir en 1896 il n'y avait pas un seul Acadiens dans les positions plus haut énumérées. En 1911 lors de la défaite des libéraux, à Miscou, à Shippegan, à Caraquet, à Bathurst et au Petit Rocher des Acadiens avaient été installés. Vos amis sont venus au pouvoir en septembre 1911.

C'est un protestant qui remplace l'Acadien à Miscou, un protestant remplace l'irlandais-français à Tracadie, un protestant remplace l'Acadien au bureau de poste du Petit Rocher, un irlandais qui remplace le chef de douane à Bathurst, un irlandais qui remplace le chef des travaux publics à Grand-Anse. Mais ce qui parait le plus injuste c'est qu'après tout cela, lorsque les conservateurs devaient nommer un représentants des pêcheurs de Gloucester sur la commission des pêcheries ils ont fait leur choix d'un du petit nombre de protestants résidant dans la paroisse de Caraquet. Il n'y avait pas un seul Acadien parmi les conservateurs considéré digne de cette nomination, pas même M. Charles Poirier, le président de l'Association Conservatrice!

Maintenant, M. Poirier, dites nous donc ce que vous pensez de vos amis conservateurs. Et de plus dites nous donc ce que vous faisiez pour les nôtres quand, dans votre capacité de président vous permettiez ces injustices criantes.

Le Président des Conservateurs de Gloucester nous entretiens aussi sur la nomination de Sénateurs Acadiens, et trouve que les Libéraux ont malmené les nôtres sous ce rapport.

Et bien, à propos de Sénateurs Acadiens pour les Provinces Maritimes, examinons un instant la situation en 1906, alors qu'il se déclara deux vacances au sénat, l'une pour la Nouvelle Ecosse, l'autre pour le Nouveau Brunswick.

Le député de Gloucester, que M. Chas. Poirier cherche à blâmer était là, vaillant défenseur des intérets des Adadiens aux Communes. Le Nouveau Brunswick avait déja un bien digne représentants dans la personne de l'Hon. Sénateur Poirier également respecté de tous les partis politiques à Ottawa et dans le pays. Il était seul de toutes les Province Maritimes. Nous en demandions un second pour le Nouveau Brunswick. La Nouvelle Ecosse en reclamait un, elle aussi.

Les Irlandais catholiques qui, vu la dispersion de leur population dans la province, n'avaient pu être représentés aux Communes, demandaient compensation au Sénat, dont une des principales prérogatives est le soutien de toutes les minorités, anglaises, françaises, catholiques ou protestantes. Sir Wilfrid prenait M. Turgeon, le député de Gloucester, dans sa confidence, et ensemble ils étudièrent sérieusement toutes les réclamations sous tous les aspects. Leurs délibérations eurent pour résultat de donner, en un même jour, un Sénateur acadien à la Nouvelle Ecosse dans la personne du regretté M. Comeau, un troisième représentant acadien aux Communes dans la personne de M. Pius Michaud, et un deuxième Sénateur anglais catholique dans la personne de l'Hon- John Costigan. C'était entendu que la promotion de M. Castigan nous donnait un représentant acadien à sa place aux Communes.

Ce fut un jour de justice pour toutes les minorités catholiques des Provinces Maritimes. Ce fut la date d'une nouvelle ère de conciliation et d'armonie entre Français et Anglais catholiques, et M. Turgeon a depuis, en maintes occasions, reçu des expressions de reconnaissance des divers éléments de notre population.

De plus, M. Costigan avait des des titres particuliers à la reconnaissance des Acadiens dont il avait été le fidèle et généreux protecteur lorsqu'il était au pouvoir. Et, s'il y a deux hommes bien affligés des remarques légères, injustes et déplacées de M. Charles Poirier à l'égard de M. Costigan, qu'il désigne comme "Anglais qui......" ce sont certainement l'Hon. Sénateur Poirier et l'Hon. Juge Landry, qui doivent être sensibles de l'insulte lancée à leur bienfaiteur. Car ce fut dû au travail, au généreux dévouement de M. Costigan qu'ils arrivèrent aux honorables positions qu'ils occupent aujourd'hui. Le Sénateur là bien reconnu lorsqu'il donna, à son tour, son appui, comme un de nos chef acadiens, à la nomination de M. Costigan au Sénat.

Mais M. Charles Poirier, au lieu de crier injustice contre les Libéraux au sujet de nominations sénatoriales, aurait mieux fait de pousser son parti à rendre justice aux Acadiens, car n'est-il pas vrai que depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 1911 il y a eu des vacances sur l'Ile du Prince Edouard et au Nouveau Brunswick? Les amis de M. le Président Poirier ont-ils à leur tour nommé des Acadiens? Pas du tout. Les Murphy, les Daniel et les Thorne ne sont pas Acadiens. Et pourtant M. Poirier, président jouissait de l'honneur de s'appeler le "Président de l'Association Conservatrice de Gloucester." Où était donc la justice des Conservateurs en faveur des nôtres? Faites une nouvelle révision de notre histoire politique avant de vous lancer de nouveau dans les journeaux.

6 déc. Pisiguit

LA FOLIE DES ARMEMENT EN EUROPE

Londres, 5.—Il semble y avoir évidence d'un sérieux désaccord entre les différents membres du cabinet anglais, au sujet du budget de la marine et aussi parmi les membres de la majorité du parlement. Une centaine de ces derniers seraient en pleine révolte contre les augmentations proposées par Winston Churchill et voudraient prendre des arrangements pour mettre fin à la concurrence avec l'Allemagne, au sujet des armements maritimes.

Lo presse de l'opposition fait remarquer aussi que le chancelier Lloyd George, dans son dernier discours, a rappele à ses auditeurs que lord Randolph Churchill avait préféré quitter le pouvoir que de consentir à des dépenses d'armement désordonnées, et elle se demande si ce n'est pas une suggestion qui s'adresse au fils de lord Randolph.

En tout cas, il y a une grande différence entre le ton dernièrement employé par le chancelier et celui du discours de M. Winston Churchill, lors du banquet du Lord Maire de Londres, dans lequel il faisait remarquer que le développement de la marine allemande nécessitait de plus grands efforts encore pour l'avenir que dans le passé

—o—

Sydney, N. E., 4.—Le docteur M. Clark, député de Red Deer, dans une interview, a déclaré qu'il regrettait d'avoir quitté la Nouvelle-Ecosse pour l'Ouest. Il croit que l'agriculture en Nouvelle-Ecosse est toute aussi bonne que celle de l'Ouest Canadien.

Le docteur est enchanté de la réception qu'on lui a fait au Cap Breton.

M. B. POIRIER, ORGANISTE A ST-JACQUES, MONTREAL



Notre jeune compatriote, musicien distingué, monte toujours en grade. Il est aujourd'hui l'un des meilleurs organistes de Montréal.

Les paroissiens de St-Jacques et tous les amateurs de bonne musique ont sans doute appris avec beaucoup de plaisir la nomination de M. B. F. Poirier, au poste d'organiste à St-Jacques.

Quoique jeune encore, M. Poirier s'est fait à force de travail, grâce à son talent et à sa verve féconde une réputation des plus solides comme des plus enviables.

Il est favorablement connu pour ses œuvres nombreuses et très artistiques dans les provinces maritimes, dans la Nouvelle Angleterre aussi bien que dans la métropole.

Doué d'un talent universel, M. Poirier est plutôt incliné toutefois vers la musique sacrée et joint à l'intelligence musicale une technique excellente.

Le nouvel organiste de St-Jacques, qui entrera en fonctions le premier février, naquit à Tignish, I. P. E., en 1872, le 17 octobre. Dès 1885 il commençait chez lui ses études musicales; en 1895 il entrait à l'université St-Joseph, N. B.; la même année il était nommé organistes de l'église St-Thomas de Memramcook. En 1902 il vint se fixer à Montréal et devint organiste du séminaire de Philosophie, position qu'il occupa jusqu'en 1904 alors qu'il fut nommé organiste et professeur de musique au collège de Montréal.

En 1906, après avoir inauguré l'orgue de l'église Ste-Aélène, il fut ensuite nommé organiste de St-Patrice en 1908; l'année suivante, après l'installation des grandes orgues de St-Vincent de Paul il devint organiste de cette église, position qu'il occupera jusqu'au premier février prochain alors qu'il prendra la charge d'organiste à St-Jacques.

Nos félicitations au nouvel organiste.

PLUS D'AGENTS DES DOUANES EN CANADA

Washington, 5.—Il est possible que le sous-secrétaire du Trésor Hamlin, qui a charge du service des Douanes, demande que tous les trains qui passent du Canada dans les Etats-Unis soient arrêtés pendant 30 minutes à la frontière pour permettre d'examiner le bagage des voyageurs.

On a appris, hier, que M. Hamlin avait l'intention de supprimer les agences de la douane américaine qui existent actuellement dans les plàces de villégiature du Canada, où les bagages des Américains sont examinés avant le départ, de manière à éviter les délais à la frontière.

Ce projet de changement a été connue hier, lorsque le propriétaire d'un grand hôtel de Murray Bay (Canada) qui a pour clients réguliers l'ex-président Taft et d'autres américains éminents, a demandé qu'un agent des douanes soit nommé à Murray Bay. En réponse, on lui a dit qu'il était peu probable qu'on fit de nouvelles nominations dans ce service en Canada, car au contraire, on se proposait de supprimer entièrement ce service.

—o—

DESASTRE MARITIME

Halifax, N. E. 4.—La goelette Ionia W. a péri avec son capitaine et ses six hommes d'équipage aux environs de l'Ile aux Sables.

Le surintendant de l'ile a trouvé sur le rivage des débris du navire, consistant en des morceau de la cabine, un compas, des filets à poissons, etc. Sur la cabine est écrit ceci: "Vent du sud, 22 juin 1913. Temps froid. Havre Canton. Attendant pour amorcer. Angus Zwicker".

Le bateau quitta Georgetown, Ile du Prince Edouard, de bonne heure en décembre avec une cargaison pour Liverpool, Nouvelle-Ecosse.

Pendant le voyage une tempête s'éleva et le navire fut aperçu pour la dernière fois au large de Whiteheard, N. E.

Le bateau a été construit en 1903, et avait une capacité de 93 tonnes.

—o—

LE FROID EN EUROPE

Paris, 5.—Un froid sévère règne toujours sur Paris; les toits sont couverts de neige. Depuis bien des années, on n'avait pas vu un hiver aussi rigoureux.

Le nord de la France est aussi très éprouvé. D'abondantes chutes de neige ont entièrement recouvert le sol.

Le Midi n'a pas échappé à la vague de froid qui s'est abattue ur l'Europe, le thermomètre varie entre 5 et 10 degrés centigrades.

Madrid, 5.—Depuis vingt-huit ans, on n'avait pas enrégistré une température aussi peu clémente. Les trains se dirigeant vers Séville sont arrêtés par la neige à 40 kilomètre de cette ville. Le thermomètre marque 6 degrés au-dessous de zéro; de tous côtés on signale des tempêtes de neige, les services télégraphiques et téléphoniques ne fonctionnent pas normalement; dans certaines villes les tramways sont arrêtés.

A Billoa, le travail a été interrompu dans les carrières.

—o—

POURQUOI LA VIE EST CHERE

Washington, 4.—L'admission en franchise du bœuf étranger aux Etats-Unis a donné à un accroissement considérable dans l'importation de cette marchandise.

Dans les mois d'octobre et de novembre, il est entré aux Etats-Unis 18,000,000 de livres de bœuf étranger. C'est le triple des importations effectuées pendant toute l'année 1912.

Le bœuf entrant aux Etats-Unis est scrupuleusement examiné; et pendant octobre et novembre on en a refusé 18,800 livres.

Près be la moitié des dix-huit millions de livres de bœuf importées aux Etats-Unis pendant les deux mois d'octobre et novembre, provient du Canada.

L'Argentine y a contribué pour 6,000,000 de livres, l'Australie ponr 3,000,000 et l'Uruguay pour 550,000 livres.

Deux cent mille têtes de bétail, pendant ces deux mois, ont été importées du Canada et du Mexique.

—o—

LA SANTE DE SIR JAMES

New-York, 5.—Sir James Pliny Whitney, le premier ministre d'Ontario, reposait calmement hier soir à l'hôtel Manhattan, où il est malade depuis plus de deux semaines. Bien que sa maladie soit assez sérienfe, le Dr R. A. Pyne, ministre de l'éducation dans l'Ontario, et le Dr Herman Biggs, spécialiste dans les maladies nerveuses, qui a soin du patient, ne voient pas de danger immédiat.

AU COIN DU FEU

LES MAUVAISES LANGUES

Parmi les calamités de toutes sortes—maladie, mort, séparation, déception—qui écrasent parfois les pauvres mortels, sous leurs coups cruels, il n'en est pas de plus redoutable que celle causée par la mauvaise langue.

Quelques malins assurent que la langue de la méchante femme est pire que celle de l'homme pour démolir une réputation. Pour mettre un peu d'équilibre, on doit convenir que bien des hommes sont femmes en fait de potins, médisances et calomnies. En tous cas, qu'elle appartienne à l'homme ou à la femme, la mauvaise langue n'en est pas moins un fléau pour la société, une vermine infâme, d'autant plus dangereuse que rien ne peut la détruire, pas même le talon de botte qui voudrait l'écraser.

"Les dents du médisant sont semblables à des flèches, leurs langues à des couteaux tranchants. Ils ont affilé leurs langues comme le serpent et le venin de l'aspic est sur leurs lèvres", dit l'Ecriture Sainte.

Dieu vous garde de ne jamais tomber sous de telles griffes. Pour les mauvaises langues, il n'y a pas d'amis, de parents, de relations si intimes qu'elles soient, qui tiennent. Ce sont elles qui vous saisissent un pauvre être, l'attirent, le caressent, l'endorme dans une confiance entière, et à un moment donné, froidement, sans pitié, ni merci, le frappent par derrière avec l'astuce du serpent et le rejettent pantelant dans la boue, le cœur rempli d'angoisse, de douleur et de dégout, la réputation perdue, souillée.

Conçoit-on qu'il existe de ces êtres barbares, en pleine civilisation? le conçoit-on vraiment? La justice des hommes indignée a fait du procédé des mauvaises langues, un crime qu'elle punit sévèrement. Que dire de la justice divine infiniment plus juste et comment traitera-t-elle les coupables, semeurs de discordes, de misères, de tristesses inducibles?

Que dire à la pauvre victime qui, le cœur et l'âme aux abois, voit se briser ce vase précieux qu'est pour elle sa réputation? Tous n'ont pas l'audace d'envoyer les gendarmes à la recherche de leur honneur compromis et le moyen de faire cicatriser en cour de justice les blessures causées à leur réputation attaquée? Leur dire peut-être qu'un grand nombre de saints du christianisme ont été victime de la langue méchante et que le dissiple ne peut pas être mieux que le Maître qui a été bafoué, ridiculisé, traîné dans la boue.

Point d'homme plus aimé que le prêtre, et pourtant point d'homme non plus plus dénigré, plus difiamé et qui n'ait plus à souffrir de la langue du méchant.

Quelles responsabilités, grands dieux, pèsent sur le dénigreur.

Lecteurs, de grâce surveillez vos paroles, la bouche parle de l'abondance du cœur, dit-on, nos paroles sont noires de méchanceté et de trahison, votre cœur l'est aussi, et sachez, que tous les humains à quelque degré de l'échelle qu'ils appartiennent ont droit comme vous, comme moi, à leur part de soleil ici-bas et sachez arrêter sur vos lèvres, la parole empoisonnée qui finira un jour par tuer chez vous, ce que vous avez voulu tuer chez d'autres.

— o —

LES QUARANTE PETITES RECETTES

Pour assurer le bonheur au foyer domestique

Que de choses dont on s'afflige, tandis qu'il faudrait bien plutôt s'en réjouir! Nous voulons principalement parler de ces petits défauts extérieurs, qui ne nous font pas commettre le péché, mais tout simplement nous fournissent assez fréquemment l'occasion de nous humilier. C'est une certaine timidité que nous chercherions en vain à dissimuler; un air gauche, emprunté, qui se trahit dans tout ce que nous faisons; une pose ou une démarche trop vulgaire; une prédisposition aux bévues, aux distractions, aux étourderies. Ce sont encore des défauts physiques, tels que la myopie, la clavitie, la mauvaise conformation d'un membre, la difficulté de s'exprimer, etc. Si nous nous sommes attristé jusqu'à présent de nous voir sujet à l'une ou l'autre de ces misères, comprenons donc, une bonne fois, que se sont là des trésors d'un grand prix, à l'aide desquels peut-être nous achèterons la couronne du ciel, Tous les saints en ont jugé ainsi, et ce sont de bons juges. Oui, sans ce défaut, l'orgueil nous aurait perdu; avec lui, nous sentons le besoin d'être modeste, de prier davantage, d'être plus souple sous la main des supérieurs, plus indulgent envers nos frères, plus vigilant sur nous-mêmes. Que le souvenir de ces imperfections ou de ces petites infirmités contribue à nous faire mieux remplir nos devoirs et mieux pratiquer le support mutuel!

— o —

LA DEMANDE VAUT LA REPONSE

Au cours d'un procès pour assaut qui se déroulait en cour à New-York, un charpentier était interrogé comme témoin par le procureur.

—Vous avez vu la querelle?

—Oui, monsieur.

—A quelle distance vous trouviez-vous des combattants?

—A six pieds, deux pouces et demie.

—Je m'étonne, déclara l'avocat, que vous puissiez préciser aussi exactement.

—Oh! monsieur, répondit le témoin, comme je savais que vous seriez assez fou pour me poser cette question, j'ai pris la peine de mesurer la distance.

— o —

Une négresse vint un jour trouver le pasteur de son église pour se plaindre de son mari.

Comme elle l'obsédait en lui racontant toutes les mesures prises par elle pour le corriger de ses défauts, il finit par lui dire:

J'espère bien que vous ne lui avez pas encore jeté de charbons enflammés à la tête?

—Oh non, dit-elle. Je me suis contenté de l'asperger d'eau bouillante.

RIEN QUE ÇA

Magleigh.—Je n'ai pas adressé la parole à ma femme depuis trois semaines.

Tagleigh.—Pourquoi êtes-vous aussi boudeur?

Magleigh.—Boudeur, mais pas du tout, j'attends simplement qu'elle s'arrête de causer pour placer une parole.

— o —

POURQUOI IL FUYAIT

—Pourquoi donc vous sauvez-vous ainsi à toutes jambes?

—Nous avions convenu d'un signal. Elle m'avait demandée de me rendre sous sa fenêtre et d'imiter le bruit d'un robinet. Je suis venu, mais le père est arrivé et il a imité le bruit d'un coup de fusil.

— o —

REFLEXION

—Eh bien, mon petit ami, que vous faut-il, demande l'épicier en se frottant les mains.

Monsienr, dit Bob maman, m'envoie vous dire que les allumettes achetées ce matin ne valent rien.

—Comment cela, fait le marchand?

—Elles ne prennent pas, dit Bob.

L'épicier prend une allumette, la frotte au fond de sa culotte et triomphant, la présente tout allumée à Bob.

Celui-ci réfléchit.

—Dites, Monsieur, prêtez-moi votre fond de culotte, comme çà je ferai voir à maman comment elles s'allument.

— o —

—Oui, mademoiselle, le mariage n'est qu'une loterie?

—Vous ne pourriez pas m'indiquer où l'on vend les billets?

Quelques Mots à l'Egard du Remède des Ouvriers d'Hébert

Il y a à peine deux ans le propriétaire de ce Remède commença à fabriquer ce Remède, et en laissa dans chaque petit magasin dans les campagnes. La plupart de ces petits magasins étant remplis de liniment d'autres compagnies et de toutes sortes de médecines, le Remède des Ouvriers se trouva comme orphelin; personne pour lui donner une chance à prouver son efficacité. Mais une bonne fois quelques uns en firent l'essai, et le Remède des Ouvriers ne fut pas lent à prouver à ces honnêtes gens, les guérisons qu'il contient. C'est alors que les commandes commencèrent à se multiplier; et dans deux ans à peine, quarante et un mille bouteilles de quatre onces avaient été préparées et vendues. Hors de ce nombre six petites bouteilles avaient été rapportées, n'ayant pas donné satisfaction Cela n'est rien du tout; le propriétaire donne aux pauvres triple ce nombre dans un mois. Il ne faut pas croire que tout le monde a su se guérir en faisant usage de ce remède. Le remède pour tous les maux n'est pas encore découvert; nos meilleurs médecins ne peuvent pas tout guérir. Donc, il nous faut avoir de la raison! Nous avons les preuves que le Remède des Ouvriers a accompli plus de guérisons prononcées incurables par les médecins que toute autre préparation. Nous prendrons par exemples: Mr. Lazare Cornier d'Amherst, N. S., était mourant d'une attaque d'appendicite; onze bouteilles de ce merveilleux remède appliqué selon la direction le guérirent complètement; sept jour après, (à partir de la première application) il reprit son ouvrage. Cet homme demeure à Amherst, N. S. Aujourd'hui il est peut-être assermenté de ce récit: M. T. A. Adkison de Botsford Portage, N. B., était mourant d'un tumeur près du cœur. Trois Docteurs appelés près du malade ne pouvant faire une opération prononcèrent le cas incurable. Il dut alors se résigner à la mort, lorsque un ami lui conseilla de faire usage du Remède des Ouvriers. Il s'en procura trois petites bouteilles de 25 cents; et un mois après il reprit son ouvrage de peintureur. Les Docteurs disaient de ne rien mettre de fort sur ce tumeurs, mais il a bien fait de ne pas les écouter. Les couteaux et la térébentine ne fassent pas toujours de guérisons. Le propriétaire de ce remède a été retenu à à l'hôpital de Saginaw, Michigan, U. S. A. pendant trois semaines, accablé par une douleur dans la tête: sentant de terribles douleurs, les médecins de cet hôpital lui disait: il vous faut une opération pour vous guérir. Mais, la Providence lui fit rencontrer un vieux Docteur de France, qui le soulagea immédiatement. Dans dix jours il se sentit parfaitement guéri. Donc aujourd'hui il doit sa vie au vieux médecin de France et à ce merveilleux remède. Le propriétaire n'obtint pas seulement sa guérison de ce vieillard; mais il lui enseigna aussi la manière de fabriquer ce remède. Depuis 1736 il est en usage dans le Sud de la France; il est à présent reconnu pour l'une des meilleures préparations connues. Une autre preuve: dans le mois d'août dernier M. William Budd, de Coat's mill, Kent Co. fut retenu à sa maison pendant quatre semaines. Après neuf visites de Médecins il fut abandonné comme incurable. Alors dix bouteilles de quatre onces du Remede des Ouvriers et une petite boîte de pommade Française amenèrent sa guérison. Quatre jours à partir de la première application il reprit son ouvrage. La quatrième journée il prit sa faucheuse et commença à couper son foin Beaucoup de vous diront le papier souffre tout; nous ne pouvons pas croire celà. Vous pouvez lui écrire à ce M. William Budd; ses voisins savent très bien que le Remède des Ouvriers à gueri cet homme. Ce n'est pas tout, au Collège Bridge, N. B., la jeune fille de M. Calixte R. LeBlanc, marcha avec deux béquilles pendant cinq ans. Durant ces cinq années tous les remèdes connus furent appliqués sur son pied. Les médecins les plus habiles furent consultés sans lui faire le moindre bien. Le Remède des Ouvriers amena sa guérison complète. Elle appliqua ce remède pendant quatre mois, maintenant elle marche sans béquilles et ne boite pas. Pourquoi comparer ce remède avec les autres préparations? Ces témoignages ne veulent rien dire. Si le propriétaire avait l'argent pour faire annoncer tous les témoignages qu'ils reçoit chaque semaine il remplirait les journaux. Mais il n'a pas le moyen comme les autres compagnies riches. Le Remèdes des Ouvriers d'Hébert se vendent sur ses mérites. Plusieurs compagnies vendent leurs remèdes en gros presque pour rien. Le marchand vous vend ces remèdes le même prix, chaque bouteille, et fait le double profit, sur ces préparations de blanc d'œufs et de thérébentine et autres gazolines. Il vous trompe en vous disant: J'ai du meilleur remède que celui d'Hébert au même prix. Vous payez le même prix, mais il fait le profit. Donc il m'a été offert des préparation pour une piastre la douzaine, une bouteille de ces préparations se vendent 25 cents. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne paye pas de rente; il fabrique ce remède lui-même, achète ses bouteilles en gros à la facterie. C'est ingrédient! pareillement il lui serait impossible de préparer ces remèdes pour une piastre la douzaine. Quand les compagnies ont payés les bouteilles, leur directions, les agents, etc. comment peut-il se faire qu'ils peuvent fabriquer des remèdes pour à peu près 8 cents la bouteille. Où le Remède des Ouvriers est employé il prouve son mérite. C'est pour celà que je fais publier ceci sur l'"Acadien". Tenez-vous sur vos gardes! Ne vous laissez pas tromper. Quand vous voudrez le Remède des Ouvriers insistez que l'on vous le donne; et vous en serez les juges vous-même. N'écoutez pas les vendeurs ou les agents qui se ventent que leurs préparations sont meilleurs que le Remède d'Hébert. Pour prouver leurs paroles il leur faudra s'armer avec d'autre remède que du blanc d'œufs ou de la gazoline. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne demande pas à personne de faire seulement usage de ce remède. Vous êtes tous libres d'acheter ce qu'il vous conviendra. Mais il insiste de dire qu'il fabrique le meilleur Liniment de tout Canada. Ce remède est répandu dans Québec, le Cap Breton, Lynn, Mass, Old Town, Maine. Il se vend à tous les jours et comme à Dupuis Corner donne bonne satisfaction. Il ne s'agit pas seulement d'être Anglais ou Orangiste pour fabriquer de tout remède. Le vieux Docteur de France était Français et Catholique; il a guérit le propriétaire de ce remède. Les Docteurs orangiste peut-être lui auraient fait perdre la vie. Assurément, ils auraient eu son argent; $75 ou $100. L'éducation et la richesse, de belles histoires et de jolis habillements sont admirables. Mais, pour une méchante enflammation, un tumeur, un méchant mal de gorge, même une méchante attaque de Rheumatisme appliquez le Remède des Ouvriers et vous direz vous-même que le propriétaire a plein droit de parlér ainsi. Le Remède des Ouvriers est fabriqué par un Acadien Ce remède a été approuvé et enregistré pour vingt cinq ans. Beaucoup appelle ce remède de la "blague". La plus grosse blague est celui qui essai de vendre de l'esprit de thérébentine 50 cents la bouteille.

Voilà la blague. Donnez le droit à celui qu'il appartient. Le propriétaire à besoin d'agents dans les districts où il n'est pas encore connu. Vous pouvez obtenir toutes informations à l'égard des prix etc. en vous adressant à R. B. Hébert, Dupuis Corner, N. B.

P. S.—Pour un méchant rhume ou la Grippe prenez dix à vingt cinq gouttes de ce remède dans quatre cuillérées à table d'eau chaude bien sucré, en vous couchant. Trois ou quatre doses vous prouveront que vous n'avez pas perdu votre temps.

A Moncton, vous trouverez ce Remède en vente à l'épicerie de Mme White, Rue Main. Chez MM. D. S Bourgeois, Rue Main, Placide Richard et A. M. Belliveau. A Léger's Corner, chez M. Tranquil LeBlanc. Le propriétaire vous invite tous à faire usage de ce remède, pas de distinctions. Ce Remède guérit français et anglais, libéraux ou conservateurs, catholiques et orangistes; la seule différence les orangistes croient que c'est impossible qu'un français puisse faire quelque chose de bon. Mais, tenons ensemble, ils comprendrons plus tard que nous sommes quelque chose.

Pour toutes informations à l'égard de ces remèdes adressez

R. B. Hébert,
Dupuis Corner
N. B.

$200 de récompense à ceux qui peuvent prouver que ces témoignages sont faux.

VIVE LA TERRE

SOINS A DONNER AUX MOUTONS EN HIVER

Lorsque le mouton reçoit trop peu d'aliment ou que ceux-ci, donnés en quantité suffisante, ne sont pas assez nutritifs, la laine conserve bien sa finesse, acquiert même une certaine longueur ; mais la résistance lui manque ; elle est dépourvue de suint, ce qui la rend flasque, rude au toucher et sèche comme le lin.

La régularité dans la distribution de la nourriture est aussi de la plus haute importance, et la laine ne tarde pas à s'en ressentir. C'est ce qu'on observe quand, en hiver, les moutons sont bien nourris avec du foin, des grains, de fèveroles, de lentilles, et que les aliments supplémentaires leur sont trop vite supprimés au printemps. La laine, alors, subit un temps d'arrêt ; plus tard, continuant à pousser dans des conditions plus favorables, le poil laineux est moins résistant, et, sur une portion de son étendue, on découvre un point matr véritable cicatrice indiquant l'irrégularité de croissance que nous venons de signaler.

Quelque froid qu'il fasse, on pourra toujours, sans inconvients, faire sortir les bêtes à laine pendant quelques heures de la journée, pourvu que l'air soit sec. Ce qui leur est nuisible, ce n'est pas le froid contre lequel les garantit leur épaisse toison, c'est l'humidité du sol et de l'atmosphère. Aussi, pendant le dégel, serait-il prudent de les laisser à la bergerie.

"Le grand hiver, disent les bergers, n'est pas l'hiver des moutons." En effet, pour eux, le véritable hiver, le temps de la souffrance, c'est celui où la température commence à se détendre et où l'air se charge de vapeurs.

La neige ne doit pas effrayer le berger, même s'il voit ses moutons en manger.

En hiver, plus encore peut-être qu'en été, il importe de laisser à la disposition des moutons du sel, soit en blocs, soit dans de petits sacs de toile que l'on suspend aux extrémités du râtelier, Les moutons vont le lécher et en prenant ainsi la quantité qui leur est nécessaire ; en outre de ses propriétés toniques, le sel a l'avantage d'exciter leur appétit et de rendre leurs aliments plus digestifs.

Une excellente manière de faire consommer le sel; aux animaux quelconques, consiste à en soupoudrer les fourrages en les rentrant dans les greniers ; on en emploie une demie livre par 100 livres de fourrages sec.

En fermentant, le foin sue, comme chacun le sait, l'humidité dissout alors le sel, qui pénètre le foin, et le rend plus savoureux ; les moutons ne laissent jamais perdre une parcelle des fourrages qui ont été préparés par cette méthode.

Le foin qui a contracté une mauvaise odeur par son séjour au-dessus des étables est impropre à la nourriture des bêtes à laine aussi bien que des chevaux, surtout s'il s'y montre des moisissures : c'est tout au plus si on peut l'utiliser comme litières, après avoir eu soin toutefois, surtout dans le dernier cas, de bien le secouer et le battre à l'air.

A la beigerie, pendant l'hiver, les mères surtout devront trouver des rations abondantes et choisies, car "si, à bien nourrir, on ne gagne guère, à mal nourrir on perd tout". Les racines fourrages et les tubercules, par leur eau de composition, conviennent très bien à tous ; on les sert coupés et en mélange avec des fourrages et des pailles hachés ou des balles de céréales, et on complète la ration par des grains concassés ou aplatis, des graines de légumineuses ; fèves, lentilles, pois, etc, en proportion raisonnable, pouvant varier, selon ce dont on dispose, de ½ de livre à ¼ environ. Le son de blé est aussi une bonne nourriture. Quant à la boisson, elle devra leur être donnée à volonté, dans des récipients qu'on nettoiera chaque jour et qu'on remplira deux fois en 24 heures.

Le mouton, avons-nous dit, ne craint pas le froid, mais l'humidité; en conséquence, les bergeries devront être parfaitement aérées et très saines, dépourvues de toutes traces d'humidité. On peut ne les nettoyer qu'une fois par mois et même tous les deux mois, étant donné la sécheresse relative de fumier de mouton ; mais c'est à condition que des litières fraîches soient mises aussi souvent que le besoin s'en fait sentir, afin d'éviter l'altération de la laine.

L. D. HUGUENIN, prof.,
Orléans, France

--- o ---

DES VACHES DE DEMONSTRATION

Etes-vous sûrs que vos vaches vous rapportent un bénéfice convenable? Si vous n'en êtes pas sûrs vous feriez mieux d'y voir, car rien n'est plus facile que de perdre de l'argent, en donnant ses fourrages à de pauvres bêtes. Ce fait vient d'être démontré une fois de plus à la fameuse exposition nationale laitière qui a été tenue à Chicago dans la dernière semaine d'octobre. L'expérience portait sur neuf vaches, tous les fourrages ont été pesés, tout le lait pesé et éprouvé, et les résultats de chaque jour paraissaient en gros chiffres sur une affiche au-dessus de chaque vache. En une journée les deux extrêmes suivants ont été constatés ; une vache Jersey de sept ans, qui a consommé pour 21 centins de fourrages, n'a produit que pour 13 cents de matière grasse ; c'est-à-dire qu'elle a causé, cette journée-là, une perte sèche de 8 centins ; que chaque livre de matière grasse qu'elle a produite est revenue à 52 centins et que son lait a coûté $2.53 les 100 livres. En d'autres termes, pour chaque piastre de nourriture que l'on a dépensée sur elle, cette bête n'a rapporté que 62 centins de produits.

A côté d'elle se trouvait une vache Guernsey, de sept ans également, qui n'a consumé le même jour que 26 centins de nourriture. Elle a produit 2 3-4 livres de matière grasse valant 79 centins. Elle a donc laissé un profit de 53 centins. Cette matière grasse n'est revenue qu'à 11 cents la livre tandis que chaque piastre de nourriture qu'on lui a donnée en a rapporté trois.

Mais il est inutile d'aller à Chicago pour voir ces choses, on trouve les mêmes conditions dans chacune de nos provinces. Nous en avons déjà fait maintes fois la démonstration à nos cultivateurs. Dès que l'on s'appliquera plus généralement à contrôler la production des vaches les profits de l'industrie laitière augmenteront rapidement.

Le service de l'industrie laitière à Ottawa sera toujours heureux de fournir à tous ceux qui en feront la demande un livre de production et des feuilles de nourriture. Ecrivez-nous à ce sujet et assurez-vous, par un contrôle soigneusement tenu, que toutes les vaches de votre troupeau donnent un bon profit sur leur année de travail.

--- o ---

LE REMEDE DES OUVRIERS

Boudreau, P. O., Barachois
Le 10 décembre 1913

Aux public en général,

Aux mois d'octobre dernier en hallant mes patates, j'ai subi un accident qui vint très près de me faire perdre la jambe droite. Ayant quatre quarts de patates sur une traine mieux connue sous le nom de "drag", en soutenant un de mes quarts je tombai et la drag me passa sur la jambe et le pied. Dans bien peu de temps ma jambe enfla tellement que cela m'alarma ainsi que mes voisins. Nous ne fûmes pas lâches à nous procurer les vieux remèdes connus depuis des années, mais l'enflure augmentait toujours à partir des orteils jusqu'au genou, la chair devint tout tachetée noire, et la douleur était terrible. On me conseillait de me faire couper la jambe. La quatrième journée un ami me conseilla de faire usage du Remèdes des Ouvriers d'Hébert. Je n'avais pas de confiance à ce Remède, mais mon ami insista d'en faire l'essai et je fit apporter deux bouteilles de ce merveilleux Remède. Cet ami resta avec moi une partie de la nuit, m'aida à changer les applications selon les directions. A minuit les deux bouteilles avaient été appliquées, l'enflure était presque disparu, les douleurs étaient disparu entièrement et je pouvait me supporter sur mon pied ; la chair sur ma jambe avait repris sa couleur naturelle. J'ai fait usage de 12 bouteilles et j'en fait encore usage quoi que je peut marcher sans béquilles et sans trop boiter. Je ne suis pas encore réellement guéri, mais si je puis marcher je dois cela aux Remèdes des Ouvriers. Je ne pourrais jamais louanger ce merveilleux Remède après avoir souffert les tortures les plus horribles pendant quatre jours sans repos ni jours ni nuit et dans l'espace de 2 heures le Remèdes de Ouvriers emporta toutes douleurs. Je ne saurais exprimer sur ce papier les bienfaits de ce Remède. J'aurais jamais cru que deux petites bouteilles de 25 cents avaient le pouvoir de battre tout autre Liniment du marché de ma part. Je ne me passerez jamais de ce Remède dans ma maison ; il n'est pas étonnant que le Remède des Ouvriers est l'ennemi de toute autre préparation et de bien des Docteurs, car il guérit ; et sans grand coûtange ; voilà la raison que les autres Liniments sont recommandé préférablement aux Remèdes d'Hébert. Si j'avait pas écouté mon ami, Mons. Frank C. Gallant, je serait peut-être mort ou a l'hôpital avec la jambe coupé au genou. Nous en avons eu les preuves bien des fois, pour de petits coups sur les genoux ou des petites égratignures il a fallu l'hôpital et ensuite la mort. J'étais une de ces gens la je n'avais pas aucune confiance aux Remèdes des Ouvriers ; grâce à Mons. Gallant qui insista à me faire employer le Remède qui m'a guéri et peut-être sauvé la vie. J'envoies à Mons. R. B. Hébert pour publication et je m'acquitte d'un devoir que je dois à son fameux remèdes. Sans aucun doute plusieurs disaient comme moi, je ne crois pas que ce Remède puisse guérir, mais faites en l'essai et veus serez convaincu que vous aurez une des meilleurs préparations en existence. C'est lorsque vous souffrez que vous comprenez les bons remèdes avec les méchants.

Souhaitant bon succès aux Remèdes des Ouvriers. Je me souscris.

THEOPHILE R. BOUDREAU

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

7

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

La jolie fermière prit pour locataire une pauvre veuve restée avec deux gars de douze ans ; et, en faisant du bien à cette brave femme, elle associa à ses intérêts une aide dévouée.

Aussitôt que tout fut prêt pour l'exploitation régulière de la terre. Marie se mit à l'oeuvre avec l'activité de son âge, de son caractère et de ses désirs de bien faire : elle demandait conseil à toutes les vieilles têtes et secours à tous les jeunes bras de la parenté. Tous se prêtaient à ses désirs. Il y avait quelque chose de si touchant dans le culte que la jeune fille donnait au souvenir de son fiancé et dans l'ardeur qu'elle mettait à lui préparer des joies, pour un retour qui n'aurait peut-être jamais lieu, que chacun s'empressait de contribuer à ses douces illusions, sans autres espoir que celui de voir Jacques cueillir un jour les peines de leur travail.

Toute allait à merveille, et pendant quelques temps, la pauvre enfant jouit pleinement du bonheur de panser que tous ses pas, toutes les ressources de sa main et de son esprit, toutes ses ingénieuses industries concouraient à l'édification de sa petite fortune, au charme de son futur intérieur ; elle allait pouvoir dire à l'arrivée du cher exilé :—Vois tout ce que j'ai fait en pensant à toi comme tu as occupé toutes les heures de mes journées ! comme ton souvenir a fécondé tous mes efforts. . . .

Les mois passèrent rapidement au milieu de toutes ces occupations et de ces perplexités. Comme tout attachement vrai, celui de Marie ne faisait que grandit et se consolider avec l'âge et la séparation. Les dangers que courait son fiancé les chagrins continus, les pleures secrètes que lui causait son malheureux sort, faisaient rayonner constament vers lui toutes les puissances de son coeur. Dieu a mis des trésors mystérieux dans l'amour de la femme, cette gracieuse providence de la famille : les douleurs, les inquiétudes, les larmes ont la vertu d'alimenter et de grandir son affection, et souvent l'être qui leur en a demandé d'avantage est encore celui qui est le plus aimé.

Marie, pour chasser les tristes images que lui traçaient ses frayeurs, dans le présent et dans l'avenir, recherchait les lieux qui lui rappelaient les scènes de son enfance. Tout ces petits souvenirs étaient éparpillé comme une moisson de fleurs, autour du champ de son père ; elle pouvait facilement en faire la récolte ; cette floraison de sa vie de treize ans, si tôt fauchée par le temps, conservait encore toute sa fraicheur, tout son éclat ; aucun calice n'avaient été flétris. . . .

Partout elle retrouvait les moindres incidents de sa liaison avec le petit voisin, et ressentait comme la répercussion des plaisir qui les avaient accompagnés ; les bois reverdissants, les émanations des foins fraîchement fannés, les fraises rougissantes, la première javelle dorée tombée sous la faucille, la dernière gerbe de la ferme couronnée dans la grange ; tout cela lui parlait tour à tour de cette saison mystérieuse de sa vie où toutes les choses de la terre s'étaient révélées à ses sens, et avec un charme jusqu'alors incompris.

Quelquefois, sans qu'on la vit elle s'acheminait dans le sentier des enfants du cathéchisme. Ce n'était pas pour aller faire ses dévotions car il n'y avait plus de curé à Grand-Pré ; un missionnaire y passait seulement, de temps à autre ; le gouverneur ne lui donnait pas la permission d'y séjourner. Le commandant de la place habitait le presbytère, et depuis quelques jours l'église même avait été changée en arsenal.

Le sentier était donc devenu solitaire et voilé ; Marie seul retraçait ses sinuosités dans les foins. Quand elle passait ému se hâtant, à cause du soir, il lui arrivait de s'arrêter tout à coup pour se retourner ; elle croyait entendre les pas rapides de quelqu'un qui accourait derrière elle comme pour lui saisir clandestinement la main ou lui secouer dans le cou des touffes de trèfles pleines de rosée. . . . mais elle ne voyait rien que les grandes herbes, qui, courbées un instant sous ses jupons, se relevaient après son passage en se frôlant ensemble. Elle évitait bien d'aller jusqu'au bout du chemin, à cause des soldats effrontés qu'elle y voyait toujours ; elle se contentait de regarder de loin le petit temple de bois où elle ne pouvait plus aller prier ; les portes étaient fermées, la lampe ne brillait plus au milieu du choeur, la cloche n'appelait plus personne, une sentinelle passait machinalement devant le portail. Que cette vue lui faisait mal ! l'Eglise de sa première communion, ou Jacques, un jour déjà passé, aurait dû la conduire par la main, joyeuse et couronnée de fleurs blanches ? . . . . ces portes lui semblaient fermées comme un tombeau sur le bonheur de sa vie.

Que tout était changé à Grand-Pré, maintenant. On aurait dit qu'on avait arraché le coeur de cette population en lui enlevant son église et son prêtre ; il n'y avait plus de centre de ralliement et de vie ; les joies saintes de la religion étaient enfuies ; on ne chantait plus, on ne jouait plus le dimanche soir, près du presbytère, sous le regard souriant du curé ; la naissance était triste et sa mort sa consolations ; l'autel était profané. On ne voyait plus aux heures de l'instruction les petits enfants, ces amis du Christe, se presser tout grouillants sur les dégrés du perron, comme les hirondelles sous le clocher, pour prendre la curée frugale.

En suivant toujours la côte, elle trouvait les anses qui servaient jadis de porte aux petites barques des pêcheurs.

Durant la morte saison, les jeunes gens avaient l'habitude de quitter le pays pour aller faire la provision de poisson nécessaire pour les longs jours d'abstinence, qu'on observait si rigoureusement alors. Ils prenaient avec eux quelques produits de leurs fermes qu'ils échangaient contre des objets de commerce, dans les comptoirs européens établis à l'entrée du Golf St-Laurent. Et comme la pêche était tellement abondante qu'ils pouvaient en quelques jours saler la quantité de morue et de hareng suffisante à la consommation de la famille, il leur était encore facile de vendre plusieurs cargasons aux marchands étrangers.

Ces expéditions étaient donc toujours très-fructueuse ; la recette entière appartenait à la jeunesse. Le retour était une réjouissance publique. C'était le vent de la fortune, le souffle du bonheur qui gonflait toutes ces petites voiles ; il y avait peu de ces garçon qui ne rapportaient pas quelques beaux présents venus de France. En outre, la petite caisse d'économie renfermait amplement pour payer la noce de ceux qui devaient se marier, et même quelques chose de plus pour commencer le ménage. Bien des coeurs soupirajent après l'arrivée de la flotte fortunée. A peine la voyait-on poindre à l'entrée de la Baie de Fundy que tout le monde était au rivage pendant qu'on chantait en choeur sur les embarcations, les chapeaux et les fichus s'agitaient aux ports, et bien des heureuses, de l'âge de Marie, se pressaient vivement du coude et se montraient en rougissant des heureux qui les regardaient aussi.

Tout cela était encore disparu. . . Il avait été strictement défendu aux Acadiens de posséder la moindre embarcation et d'exporter leurs produits. Les bords de la mer étaient devenus silencieux.

En errant ainsi, la fiancée de Jacques arrivait toujours à l'endroit où s'était embarquée la famille Hébert ; et c'était peut-être la raison pour laquelle elle allait faire un si long circuit, ne voulant pas laisser soupçonner le but de sa course. C'est là qu'elle avait vu pour la dernière fois des barques se balancer sur l'eau.

Assise sur une roche perdue, en attendant la venue du crépuscule, elle laissait errer son regard sur cette surface nue ; son œil s'attachait à chaque flot qui allait et venait, et il le suivait jusqu'à ce qu'il se brisât sur la plage, ou qu'il dispa ût au loin. Soit que la vague expirât doucement, soit qu'elle vint, comme une montagne croulante, ébranler la falaise, elle n'avait toujours pour elle qu'une voix, qu'un mot ; ce mot d'adieux qu'elle avait entendu à ce triste soir d'automne . . . . passé déjà depuis trois ans. Parfois il lui semblait l'entendre auprès, au loin, partout, et comme répété par un coeur immense ; cependant elle retrouvait toujours la mer vide.

Alors, elle regagnait la maison.

VIII

Le capitaine Butler, qui habitait le presbytère de Grand-Pré, n'était pas la douceur même ; et le gouvernement qui lui avait donné le commandement de cette partie du pays, n'avait pas, évidemment, l'intention de laisser prendre aux populations des habitudes déloyales. Il alliait à une expression bourrue des manières impertinentes de son choix et son type tenait du renard et de l'hiène ; c'était la cruauté unie à la fourberie : il avait le ton rogue, souvent sa démarche et son teint accusaient la rogomme, et ses colères fréquentes faisaient transuder sur sa figure les liqueurs subtiles ; on n'aimait pas plus son voisinage que sa société.

(A suivre)

— o —

Au Jour le Jour

Nous accusons réception de magnifiques calendriers de la part de MM. Z. G. Bourque, John Abrams' Sons, M. F. LeBlanc, J. J. Bourgeois, Ludger Gravel, Clement Cormier et Andrew H. Jones.

Nous avons une température idéale. On nous prédit une tempête de neige d'ici quelques jours.

La conférence de M. Aines, M. P. de Montréal, a été très intéressante et instructive. Nous encourageons nos compatriotes de Moncton de joindre cette association.

C'est la saison des installation d'officiers dans nos sociétés. Hier soir c'était le tour des Assomptionnistes de Lewisville. M. l'avocat Leger agissait comme officier installateur. Il prononça un magnifique discours. La succursale Biard-Massé est une des bonnes succursales de la société l'Assomption.

L'installation des officiers de la succursale La Tour, aura lieu le mercredi, 14 janvier. Elle promet d'être des plus brillante. Les membres sont priés de ne pas l'oublier.

On ne se gêne pas à l' I. C. R. pour mettre des vieux employés à la porte, même sans une minute d'avis. Pendant la dure saison de l'hiver, jeter un fidèle serviteur à la porte, tandis que certaines grosses têtes qui ont l'âge de la retraite continuent de recevoir leur gros salaire, c'est un peu fort. Mais que voulez-vous, c'est le régime conservateur, et la justice n'y a pas de place.

Les élections civiques seront bientôt à l'ordre du jour. Quelques candidatures sont déjà connues. Il est question que M. le docteur Bourque va se présenter comme candidat à la mairie. Nous espérons que notre distingué compatriote se décidera à se présenter. Nous lui promettons tout notre concours et nous pouvons l'assurer d'avance que les Français de Moncton seront avec lui. Il est temps que les Français aient leurs part.

Etaient en ville ces jours derniers: L'Hon. Dr. Landry, MM. Louis Robichaud, de Cocagne; F. X. Léger, du Barachois; Mlles Albertine, Cécile et Lorette Langis, de St-Antoine; Suzanne Richard, de St-Louis; Mme Donat Léger, de Memramcook; Mlle Célina LeBlanc, de Collège Bridge;

L'ASSOMPTION NATIONALE

Ainsi qu'il l'a été résolu, la première assemblée mensuelle régulière du Conseil Exécutif et Comité Général de Rapatriement, de Colonisation et d'Agriculture de l'Assomption Nationale a eu lieu le premier lundi de ce mois, 5 janvier, au Bureau du Conseil Général de l'Assomption Mutuelle, en notre ville. L'Hon. Sénateur M. Pascal Poirier présidait. Mgr. Richard, naturellement, était présent. M. Ch. Hébert, Secrétaire Géneral de l'Assomption Nationale, était à son poste. Il y avait en outre, en dehors des membres du Conseil Exécutif, M. C. F. Cormier, Tresorier-Général de l'Assomption Mutuelle, et un représentant de journaux d'Acadie et du dehors.

On est passé du domaine théorique au pratique; et sous peu, les journaux acadiens donneront, sur l'oeuvre nouvelle, des détails officiels et complets.

La prochaine assemblée aura lieu le 2 février prochain, premier lundi, aux même bureau.

INSTALLATION D'OFFICIERS A LA SUCCURSALE STE-ANNE

L'installation des officiers de la succursale Sainte Anne, des Dames Assomptionnistes de Lewisville, avait lieu lundi dernier.

M. l'avocat A. J. Leger agissait comme officier d'installateur, ayant pour assistant M. Henri P. LeBlanc. Les journaux étaient représentés par MM. René Benoit, de l'"Evangéline" et J. O. Gallant, de l'"Acadien".

La cérémonie de l'installation fut des plus solennelles et tout se fit dans le plus grand ordre.

Il y eut des discours de la part de MM. l'avocat Leger, Rémi Benoit, H. P. LeBlanc, Michel Pelerin, J. O. Gallant.

Mademoiselle la Présidente remercia en termes choisies les Dames Assomptionnistes qui avaient reposé leur confiance en elle lui confiant la charge de la présidence; elle remercia aussi M. l'officier installateur, MM. les visiteurs et tous ceux et celles qui avaient participé à faire un succès de cette installation.

Les Dames Assomptionnistes de Lewisville viennent de former une société entre elles, qui a pour but le soin des autels de l'église paroissiale. Une caisse sera formée au moyen de cinq sous par mois de la part de chaque membre et l'on achetera des fleurs, du linge d'autel, etc.

Le but de cette société locale est des plus louables. Nous publierons sous peu la liste des officiers.

FORESTIERS CATHOLIQUES

La Cour St-Bernard des Forestiers Catholiques de Moncton, aura pour officier cette année, les Messieurs dont les noms suivent:

B. A. Bourgeois.
W. O. McAllister.
M. F. Foran.
Sec. Corresp.—L. Regis Cormier.
Sec. Finan.—J. A. Leger.
Trésorier—R. A. Frechet.
Orateur—Albert A. LeBlanc.
Syndics—J. H. Bourque, E H. Melanson et A. A. LeBlanc.
Conducteurs—Clovis Cormier et John Kennedy.
Sentinelles—R. D. Bourgeois et Fred Elliott.

DANS NOS PAROISSES

ST. LOUIS DE KENT. N. B.

Pendant l'année 1913 il y eut 44 baptêmes, 10 mariages, 10 sépultures dont une seulement était un jeune enfant de six ans. Quoique les progrès ne soient pas très sensibles la parrisse de St-Louis va toujours de l'avant.

Les institutrices, si nombreuses dans notre paroisse, viennent de nous laisser après les vacanses du jour de l'an, pour aller reprendre leur école respective. Leur tâche est noble et méritoire; il est malheureux qu'elles ne soient pas plus rémunératrices.

Trois élèves du couvent St-Louis, dont deux d'ici et une du Madawaska, sont allées à Fredericton pour obtenir leur license. Ce sera trois institutrices de plus au comte de notre célèbre institution.

Vendredi dernier nous arrivaient du Petit Rocher Monsieur et Madame Docteur Philippe H. Richard et leur trois petites filles. Ils étaient les hôtes de M. Hubert D. Richard, pére du Docteur. Ils s'en retournaient lundi.

Quand vous aurez besoin de bons bardeaux venez à St-Louis vous en trouverez chez Dosithé LeBlanc et Fils.

ST-BASILE MADAWASKA N. B.

Bienvenu au nouveau journal "L'acadien" que son apparition soit salué et encouragé dans les centres Acadiens en payant un an d'abonnement.

Notre sympathique curé Mgr L. N. Dugal se rétabli tranquillement, nous formons des voeux pour la santé lui soit rendue, afin qu'il continu a diriger sa paroisse par ses bons conseilles et ses bons exemples.

Il est rumeur que nous aurons una salle publique l'été prochain, ainsi qu'une bibliothèque paroissiale. Honneur aux promoteurs.

Messieurs Donat L. Daigle, et Elias Daigle, de St-Hilaire, avec leurs dames étaient les hôtes de leur frère Denis, le jour de L'An.

Les demoiselles Alma et Marie May Lapointe, de St-Léonard etaient en visite chez leur oncle Eloi Soucy, la semaine dernière.

Monsieur Arthur Hudon, marchand et aubergiste, a obtenu le contract pour transporter les malles au char, il a commencer le premier de Janvier; ca va bien il ne reste plus qu'une seule position tenue par les libéraux dans la paroisse' encore faut-il le dire, c'est une femme.... si elle eut été suffragette elle aurait certainement perdue sa place comme tous les autres, en voilà toujours une qui doit être contente de ne pas avoir eu droit de vote aux dernière élections....

Dimanche dernier avait lieu la bénédiction des enfants à l'église de St-Basile, après leur avoir donné de bon conseilles Monseigneur notre curé leur distribuat des images et des bonbons. Ces cérémonies sont toujours touchantes, aussi il y a toujours foule.

La maison de notre populaire député Monsieur Pius Michaud d'Edmondston a été la proie des flames Jeudi matin, elle était assurée.

NOTRE DAME, N. B.

Madame Charles Bourgeois a donné une partie de "Whist" le 31 déc. en l'hon, de Mlle Duperry de Van Buren, Me. qui était en visite chez son oncle le Rév. Père Lapointe. Parmi les invités on remarquait Mlles Duperry, Lapointe L. et C. Langis de St-Antoine et les Messieurs Louis Robichaud, Emile Poirier, Ernest Langis, Hypolite Cormier, John Delaney et Johnnie Robichaud.

1er prix de dames fut gagné par Mme. C. Bourgeois.

1er prix pour hommes, M. Louis Robichaud.

Prix de Consolation, Mlle Cecile Langis et M. Emile Poirier.

Après la distribution des prix un délicieux réveillon fut servi.

ASSEMBLEE DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE ST-JOSEPH, A RICHIBOUCTOU

Les anciens élèves du Collège St-Joseph qui habitent le nord du comté de Kent se sont réunis dimanche après-midi, au bureau du Dr T. J. Bourque, député du comté au provincial, dans le but de contribuer leur quote-part à l'organisation des fêtes du cinquantenaire de la fondation de leur Alma Mater. Le Rév. Louis Guertin, C. S. C., D. D., était présent à l'assemblée qui était présidée par le Dr Bourque.

Appelé à porter la parole, le Père Guertin fit en quelques mots l'historique du Collège St-Joseph et du rôle qu'il a joué dans le développement de notre pays; puis il exposa en termes précis la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui cette grande institution et termina en faisant allusion aux fêtes du cinquantenaire en juin 1914.

Après une discussion générale, le comité suivant fut choisi par l'assemblée:

Président—Dr T. J. Bourque.
Secrétaires—F. J. Robidoux, Arthur E. O'Leary.
Trésorier—Edward McInerney.
Vice-Présidents:
Richibouctou—A. T. LeBlanc.
St-Louis—Auguste Bordages.
St-Charles—Honoré Maillet.
Kouchibouguac—Edmond Williams.
Acadieville—Rév. Alphé Babineau.
Village de Richibouctou—Rév. J. B. T. Martineau.
Rexton—Daniel McInerney.
Weldford—Rév. Ph. Hébert.

Il fût aussi résolu d'inviter les RR. J. J. McLaughlin, curé de Richibouctou, Th. Nadeau, de St-Louis, T. Lambert, de St-Ignace, J. Doucet, de Ste-Marguerite, Savoie, de Pointe Sapin et W. Vennor, de St-Charles, à faire partie du comité exécutif.

Le comité se réunira au bureau du Dr Bourque, à Richibouctou, jeudi, le 15 courant à huit heures du soir. Tous ceux qui en font partie sont invités à y assister. Des affaires importantes y seront discutées.

L'assemblée se dispersa après avoir votée des remerciments au Père Guertin.

Impressions de Voyage

Plus que jamais il m'est nécessaire de croire a cette adage "on nait poète". Que voulez-vous! tot ou tard l'étudiant réalise ses téories; c'est le poetique.

Que de belles choses, en effet n'aurai-je pas à vous dire, amis lecteurs! que d'impressions tantôt joyeuses tantôt tristes, moroses et sympathiques durant ce petit voyage de St-Basile à Connors! Que ne suis-je poète pour vous dire en des termes plus intéressants et à la fois mieux choisis, non seulement ce que j'ai vu mais surtout ce que j'ai ressenti! Me faudrait-il vous décrire la vallée du St-Jean revêtue de sa robe blanche; les qualités d'écrivain que je n'ai pas m'en empêchent et les beautés naturelles de notre chère Madawaska, ne seraient qu'ébauchées si formée par ma plume inhabile en littérature malgré toute ma bonne volonté!

Ici, si la nature a son charme en nous présentant non pas une feuille toute blanche mais un tableau bien encadré et parsemé de relief; le peuple qui l'habite est bien actif et tout en s'occupant avec ardeur du matériel, il s'efforce de ne laisser à désirer en rien soit dans le sens chrétien qu'il doit à ses semblables, de les secourir et de sympathiser à leurs peines, ou dans l'habileté à leur faire goûter les bon plaisirs.

J'ai joui dans mon voyage malgré la tempête de vent et de neige du 26- qui a bien voulu m'intriguer et me retarder c'est ce qui m'a permis de visiter plus longuement de bons amis.

Je ne fus que de passage à Edmundston ayant le dessin de me vendre à Connors immédiatement pour exercer ma fonction d'agent qu'en "redescendant" mais il est bien vrai que "l'homme propose et Dieu dispose". Déjà les bancs de neige et les tourbillons me faisaient opposition; ce fut bientôt un obstacle! La prudence est de règle en pareil cas! Je logai chez une aimable famille ou je m'associai un camarade de Collège pour m'accompagner le lendemain.—St-Hilaire...

"Allons saluer M. le curé"....... un cigar est bien vite fumé mais une conversation intéressante s'est déroulée; j'en conserve bon souvenir!

Tout en se riant d'un froid qui devenait de plus en plus intense nous voilà obligés de nous arrêter puis qu'il faut souper....nous sommes chez un confrère à Caron Brook bien du plaisir chez lui, mais il fallait quitter le lendemain pour nous rendre à la Messe à Clair. De là ravivés corporellement et spirituellement nous nous rendons à St-François de Madawaska pour s'y reposer; il a des parents et moi des amis.

Mons. le curé était allé dire la messe à Connors:

J'ai hâte de le voir!

Melle Laura Bourgoin de Fort Kent était en visite chez Mme Nap. St Pierre; nous y avons joui; rien ne manque dans cette maison! Lundi nous apprenons avec stupéfaction la mort accidentelle de Mons. Henry Sirois tué par un billot qui lui fracassa le crâne. Parti le matin rempli de santé, il laissait chez lui son épouse et un jeune enfant; le midi il fut ramené sans vie! Que de larmes ont coulées! Que de sanglots chez les siens! De tout côté on venait sympathiser avec la famille et les parents; bien qu'étranger je fus vivement impressionné et j'adressais au père mes plus vives et sincères sympathies. Comme tout accident semblable celui-ci prête à réflexion..... amis soyons toujours prêts à mourir et prions souvent pour nos morts! Encore tout pensif à la suite de telles impressions me voilà bientôt avec mon ami Léon qui arrivons chez Mons. Geo. Bernier. Nous y sommes toujours reçus avec la plus grande amabilité... qu'ils sont gentils chez Mons. Bernier!

Demain je serai à Clair. Je vous dis bonsoir et je promets de dire un "mea culpa" de plus que d'habitude pour réposer cette énorme peccadille d'avoir osé..... vous ai-je ennuyé!

W. J. Cyr

Cartes d'Affaires

AVIS AU PUBLIC

Ma femme, Belzémie Williams, m'ayant quitté sans raisons valables, je donne avis au public que je ne serai pas responsable pour toute dette qu'elle pourrait contracter.

EPHREM GOTREAU
Paroisse St-Paul,
Comté de Kent, N. B.

VOLUME I. NO. 8. MONCTON, N.-B., JEUDI, 15 JANVIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

FINANCES DE NOTRE PROVINCE

Notre Secrétaire provincial vient de faire publier son rapport pour l'année fiscale qui se terminait le 31 octobre dernier. Un examen de ce rapport révèle un état de choses qui fait ouvrir les yeux et qui donne aux électeurs de cette province matière à réfléchir.

Les journaux amis du gouvernement Flemming se ventent de ce que nos revenus ont augmenté sensiblement sous l'administration actuelle ; mais ils ne disent pas un mot, et pour cause, de l'augmentation non moins sensible des dépenses ordinaires ou controlables, telle la dette publique.

Un simple coup d'œil sur quelques points saillants de l'administration de nos affaires provinciales, donnera une idée de l'extravagance et du manque de sincérité de la part de M. Flemming et de ses amis.

Lorsque M. Hazen arriva au pouvoir en 1908, il ajouta à la dette nette une dette flottante laissée par ses prédécesseurs, ce qui lui donna à la fin de la première année de son règne, une dette nette de $3,706,606.50.

Or, à la fin de l'année fiscale qui vient de se terminer, le rapport du secrétaire provincial montre que cette dette s'élève à $5,329,964 ou une augmentation de $1,623,357.50 dans cinq ans. C'est un record !

Lorsque le revenu annuel de notre province sous l'ancienne administration s'élevait à $850,000 et que la province payait annuellement $130,000 en intérêts, M. Flemming, alors dans l'opposition, criait à la ruine. Mais maintenant que les roles sont changés et que les intérêts sur la dette s'élèvent à $275,072.61 par année, M. Flemming est satisfait et les journaux ministériels n'ont que des louanges à lui adresser.

En 1903, ce même M. Flemming condamnait sévèrement le gouvernement du jour parce que les frais de l'Exécutif s'élevaient à $35,651r Aujourd'hui ces frais s'élèvent à $43,573.44, et en face d'une telle augmentation, M. Flemming n'a pas un mot à dire. Etait-il sincère lorsqu'il promettait de réduire ces frais ? Au public d'en juger, à la lumière des chiffres et à la vue de l'augmentation que nous venons de constater. Pendant que M. Flemming siégeait du côté de l'opposition, il ne se passait pas une année sans qu'il ne condamnât le gouvernement pour ce qu'il appelait les grandes dépenses pour les impressions publiques qui s'élevaient alors à $12,000. L'an dernier, toujours d'après le rapport officiel de notre secrétaire provincial, ces dépenses pour le même service s'élevaient à la jolie somme de $19,180.70.

C'est dire que M. Flemming et les siens étaient meilleurs critiques dans l'opposition qu'ils ne sont administrateurs au pouvoir.

LES ELECTIONS CIVIQUES

Nous saluons avec plaisir et empressement l'intérêt—encore trop minime—que les lecteurs de notre ville semblent prendre cette année dans les élections civiques. C'est vraiment du nouveau. Nous ne serions trop encourager ce bon mouvement qui porte les intéressés à s'occuper de la chose publique en temps et lieu; au lieu de gémir inutilement au lendemain de l'élection.

Cette année les Acadiens de Moncton ont doublement raison de s'organiser et de se compter, à la veille des élections civiques. Non seulement ils seront appelés à remplir leur devoir de bons citadins en se rendant au pôle le jour fixé, mais ils devront, et tout de suite, assurer par leur travail et leur bonne entente, l'élection d'un maire acadien dans la personne de notre estimé compatriote, le docteur L.-N. Bourque, le premier candidat de notre race à la mairie de Moncton.

Les Acadiens forment presque la moitié de la population totale de la ville de Moncton. Jusqu'ici ils n'ont eu qu'un seul représentant au Conseil de ville, sans parler des années où cette unité n'y siégeait même pas. Aujourd'hui les choses ont changé ; les Acadiens sont de plus en plus considérés ; ils ont parmi leurs concitoyens de langue anglaise de nombreux et très sincères amis, qui les comprennent mieux et qui sont bien disposés à leur rendre justice en tout et partout. Sachons profiter de ces bonnes dispositions et de cette bonne entente qui existent entre les différents élements qui composent notre ville.

M. le docteur Bourque est un vieux lutteur. Il a fait partie du Conseil de ville pendant de longues années, et il est bien qualifié pour la mairie. Ses amis sont nombreux dans toutes les classes. Il n'y a pas de doute qu'avec de l'organisation, de la prudence et de la bonne entente que cette candidature, qui est déjà populaire, recevra l'appui de la majorité.

Mais il ne faut pas laisser le travail sur les épaules d'un seul, ni même de quelques uns. Il importe que tout le monde s'y mette. Il n'est pas question ici d'assurer le docteur Bourque du vote français—il serait ridicule de penser pour un moment qu'un seul Acadien, ayant droit de vote ne serait pas dans le mouvement,—mais l'important et le travail qu'un chacun peut et doit faire c'est de convaincre ses amis de langue anglaise de la justesse de notre cause, de notre droit à un maire français, de la haute compétence de M. le docteur Bourque, etc. Il s'agit de gagner des votes de notre côté. C'est ce que peut faire, sans qu'il en coute un sou, chaque Acadien de cette ville.

A l'œuvre donc et ne mettons bas les armes que le soir de l'élection alors que le docteur Bourque sera notre premier magistrat et que, à titre d'administrés, nous serons fiers de nous-mêmes, ayant travaillé sérieusement à l'élection du premier maire acadien.

CORRESPONDANCE

CE N'EST PAS VRAI

M. le directeur,

C'est le coeur navré de compassion que je demande un peu de charité de la part du public en général, et de nos grands hommes en particulier, pour notre vénérable ex-député, M. Urbain Johnson, de St-Louis!

Je ne demande pas la charité en espèce sonnante, mais la charité qu'on se doit les uns aux autres, comme frères, comme catholiques !

D'abord, est-ce charitable de la part de nos grands Acadiens, de publier ouvertement dans les journaux que ce vénérable vétéran, est réduit, dans sa vieillesse, à la noire indigence, de telle sorte qu'il fallait avoir recours à une quête publique afin d'alléger ses souffrances ?

Mais, Messieurs, ce sont des flèches que vous lui lancez au coeur, en affichant de semblables diffamations, qui le font pleurer ! Entouré des soins que lui prodiguent ses enfants, il n'a pas encore notion ni de la faim, ni du manque de vêtement et il est à espérer qu'il les connaîtra jamais.

Donc il était tout-à-fait déplacé de le mettre sur la liste des pauvres, par l'intermédiaire du "Moniteur Acadien".

Qui empêchait nos grands hommes, s'ils sont sincères, de lui présenté un cadeau ? Que ce fut cadeau de vieillesse ou cadeau du nouvel an, peu importe, ça lui aurait épargné la honte du mendiant, et pour eux qui jouissent de l'aisance et de la richesse, obtenues peut-être par ses efforts et son dévouement, s'eut certainement été une marque d'estime et de gratitude à son égard.

Ici à St-Louis comme ailleurs, lorsque la main de Dieu s'appesantit sur quelqu'un, et le réduit à la charité, on le soulage, on lui donne la nourriture et le vêtement sans le prôner dans la presse publique, ni dans les églises de la province.

X

Saint-Louis.

— o —

LA COLONISATION

M'est avis que M. Colon dans sa sagesse, est un sage venu de l'Orient, il ne raisonne pas comme le commun du monde de par ici. Serait-il comme les mages, savant dans l'astrologie; ou serait-il en communication avec les puissances occullés, puisqu'il jouit de l'insigne privilège de soulever les voiles ?

S'il était du commun des mortels, il me paraitrait doté d'une boite crânienne extraordinaire, une vrai cellule à génération spontanée quoi ! Il a daigné donner dernièrement au public quelques composés de son laboratoire merveilleux.

Tout de même, Mons. Colon est impayable et n'a pas son égal, je dirais même dans tout l'Orient, si je ne craignais de blesser sa grande modestie. Il a des recettes pour faire revenir au pays les Acadiens des Etats-Unis, recettes qu'il fera sans doute patenter ; il a des yeux pour lire ceci : "Le Farm Settlement Board sera en tout responsable et soumis à la direction du Lieutenant Gouverneur en Conseil et soumettra" etc. Art. 8e de l'Acte, et malgré cela il ose écrire ceci : "Suivant la loi sous laquelle ce Board est dirigé, il a le contrôle absolu de son travail, et à cette fin le F. S. B. est une corporation absolue et distincte" ; il aurait su en consultant les autres que les affaires du "Board" étaient contenues dans le cadre de l'administration du département de l'Agriculture ; j'ai dit et redit que l'Hon. Ministre de l'Agriculture m'avait, lui le Ministre, de demandé de travailler avec le F. S. B. et cela dans n'importe quelle partie de la province ; l'Hon. Ministre m'en est témoin ; et malgré tout et contre tout, M. Colon persiste à ne vouloir rien admettre, à ne rien vouloir croire, et il continue de raisonner abracadabra. Eh bien ! que le Bon Dieu le bénisse...

J'ai le premier parlé de politique dans cette discussion, nous dit M. Colon. Sans doute j'ai eu tort de profaner le nom des libéraux. Je m'en accuse.... et je m'explique. J'ai dit à peu près ceci : "D'aucuns libéraux condamnaient le F. S. B. parce que ceci c'était fait pour mettre des Anglais dans des paroisses françaises. Voilà le poulet.

Le mobile de condamnation de ces messieurs était, supposons, du ressort de la politique ; leur motif ou raison pour lequelle ils le condamnaient était une raison nationale, une injustice faite à la race. C'est cette raison nationale que j'ai citée. Donc si en réalité le Board n'a pas encore placé, que nous sachions, des Anglais dans des paroisses françaises, la raison avancée par d'aucuns libéraux est non existante jusqu'à présent. Donc jusqu'à présent la condamnation de ces libéraux à ce point de vue national est injuste, la preuve de l'existance de la raison invoquée faisant défaut. Est-ce faire de la politique ceci, ou est-ce établir le plus innocemment du monde que le F. S. B. n'est pas ni n'a été en soi un ennemi national ?

Autre merveille des vaticinations de Colon : je suis le défenseur du F. S. B. Je ne l'ai jamais voulu, je veux être simplement du jury et non son avocat. Je veux avoir et garder le droit de le dire coupable si l'évidence des preuves le condamne ou de l'acquitter s'il appert de son innocence. Ce n'est pas de la sagesse occidentale de condamner l'accusé avant d'avoir entendu les témoins.

Pour la satisfaction de M. Colon et l'édification du public, permettez-moi de résumer ce que j'ai dit antérieurement.

Le F. S. B. selon sa constitution et d'après ma manière de voir et de juger, a été fait pour le bien du colon et il lui est avantageux. Par constitution, je veux dire l'acte de loi créant le F. S. B. tel que voté à l'assemblée législative. Dans son fonctionnement et au point de vue national, il me semble que le gouvernement fut injuste à l'endroit de l'élément français en ne lui donnant pas de représentant parmi les commissaires. Est-ce justifier et défendre les agissements des conservateurs ? Dans son fonctionnement toujours, la paroisse d'Adamsville a été l'objet des générosité du F. S. B. Sans l'avoir sollicité, il a acheté des propriétés vacantes, a fait réparer à ses frais des maisons sur ces propriétés. Merci de vos largesses, les messieurs du F. S. B.

J'ai encore dit à Moncton qu'il me semblait que l'inspecteur du F. S. B. se faisait tirer l'oreille pour faire l'inspection des propriétés par moi signalées ; il est venu faire l'inspection voulue. Je ne puis donc pas le dire injuste irrévocablement.

En suivant le bon procédé de mixtion, M. Colon trouvera peut-être en dernière analyse, que le F. S. B. est un corps politique, existant pour le bien du public en général et faisant affaire avec le public. Au L. G. en conseil représentant le public civil de la province le F. S. B. est responsable et doit être jugé par lui. Le public a donc le droit de connaître la gestion des affaires du F. S. B. En supposant la non-existence de l'agent du F. S. B. M. Colon, comme bon citoyen surtout comme acadien patriote, est obligé de porter à la connaissance du public, juge officiel autorisé du F. S. B. les injustices faites par le F. S. B. contre quelques-uns des citoyens du pays, surtout contre les Acadiens.

Que M. Colon refuse encore de donner au public et non à moi les preves de son affirmation. Dans son comté le plus français de la province l'on refuse la demande des Français pour mieux et plus facilement accorder la demande des Anglais dans le même comté etc. (L'Acadien du 25 déc.). C'est son affaire. En ne donnant pas ses preuves M. Colon fait œuvre de traître à sa race, de lâche à son pays, ...ou pis encore s'il a fait des avances de la gravité de ceux-ci sans en avoir la preuve.

Bien à vous,
J. Gaudet, Ptre

— o —

LES DEPENSES DE LA MILICE

Nous cueillons dans les colonnes d'un confrère conservateur, la protestation suivante contre les dépenses extravagantes du ministre de la milice, l'hon. colonel Sam Hughes.

La mégalomanie et l'extravagance du bouillant colonel commencent à porter sur les nerfs même des partisans de M. Borden.

Nous traduisons :

"Le Très Hon. R. L. Borden manque-t-il donc tellement d'énergie qu'il ne puisse mettre un frein à l'enthousiasme de l'hon. Sam Hughes ? Les qualités du ministre de la milice sont associées à la tendance d'entraîner le gouvernement Borden à des dépenses militaires dépassant de beaucoup les besoins du pays aussi bien que les sentiments du parti.

"Le gouvernement Borden a pour partisans, à la Chambre des Communes, une foule de colonels et de majors qui seraient tout désignés pour organiser une révolte contre les prodigalités des dépenses du département de la milice, mais ces militaires députés ne peuvent critiquer un rival qui a décroché le portefeuille convoité par chacun des plus competents de ses critiques.

"Et de la sorte, le gouvernement Borden devient de plus en plus imbu de la conviction que, l'homme d'Etat qui fait pousser quinze ou seize arsenaux là où il n'y en avait aucun auparavant, est tout autant un bienfaiteur national, que l'homme qui a fait pousser deux brins d'herbe là où un seul poussait auparavant."

LE CANADIEN-NORD DANS LA NOUVELLE-ECOSSE

Sydney, N. E.,—On vient d'apprendre ici que MM. Mackenzie et Mann, propriétaire du chemin de fer d'Inverness, s'efforcent d'obtenir le droit de passage de St-Pierre à Sydney en vue d'augmenter leurs opérations dans cette province. Le projet comprend l'acquisition de la ligne Vanderbilt Webb, de la Point Tupper à St-Pierre, et l'extension de cette ligne de ce dernier endroit à Sydney et à Louisbourg par voie de Cap Breton-Sud. Il est compromis que le Canadien Nord est disposé à continuer le travail dès qu'il aura obtenu le droit de passage.

Depuis quelque temps, la rumeur circulait que le C. N. R. devait s'amalgamer avec le C. P. R. et que les négotiations comportaient l'extension du Halifax and South Western Ry. jusqu'au détroit du C. P. R. dans la province avec une ligne de transit à la ligne MacKenzie et Mann, à Inverness, qui serait ainsi exploitée conjointement avec les mines de fer de Nictaux et Annapolis par la corporation ainsi amalgamée.

Selon les renseignements que l'on a pu obtenir, la compagnie aurait l'intention d'établir une jonction à un endroit convenable pour Sydney et Lonisbourg, avec des quais aux deux endroits. Sydney serait le terminus d'été et Louisburg celui d'hiver pour le Canadien-Nord, avec un embranchement transcontinentrl depnis le Détroit jusqu'à Moncton, le long du litoral de Northumberland jusqu'à Moncton et de là vers l'ouest par une route quelconque que l'on pourra obtenir.

LES FINANCES DU CANADA

Les revenus et les dépenses du Canada augmentent—Rapport de l'exercice des neuf derniers mois.

Ottawa, 9.—Le ministère des Finances à Ottawa, a publié le rapport des dépenses et des revenus du mois de l'année fiscale, jusqu'au mois Dominion durant les neuf derniers de décembre, 1913.

Le revenu a augmenté pendant cette période de près de trois millions, nonobstant la baisse dans les revenus des douanes depuis une couple de mois.

Les dépenses ont aussi considérablement augmenté, à cause des grands travaux publics entrepris de par tout le Dominion.

Le revenu pour les neuf mois finissant le 31 décembre 1913, est $127,571,762, ce qui donne, sur la périope correspondante de l'an dernier, une augmentation de $2,994,206.

Dans les douanes, le revenu a diminué de $391,215. Le totale des sommes recueillies de ce chef est de $82,558,294. Cette année, les revenus des douanes sur les marchandises du Japon sont de $1,817,499 ; mais cette somme a été versée au "Fonds Consolide".

Les accises ont donné un revenu de un demi-million ; le revenu des Postes a augmenté de $775,000 les travaux publics, les chemins de fer et les canaux ont rapporté un million et trois quarts de plus que l'an dernier.

Les dépenses pour ces neuf mois se chiffrent au totale de $75,957,925 soit une augmentation de $8,986,350 sur les dépenses de la même période, en 1912.

Pendant le mois de décembre les revenus ont subi une diminution de $1,210,714, si on compare avec décembre, 1912 ; les dépenses, au contraire, ont augmenté de $1,760,617.

La dette publique, pendant le mois de décembre s'est accrue d'environ $446,909.

— o —

NOS ARCHIVES S'ENRICHISSENT

Ottawa, 9.—Les archives du Canada viennent d'enrichir leur collection de précieuses reliques historiques.

Il y a entr'autres, un livre de prières écrit dans la langue sauvage montagnaise, et qui appartenait au célèbre missionnaire, le R. P. Marquette, qui découvrit une grande partie de l'ouest canadien. Le livre a été écrit par le R. P. Allouez, un un missionnaire contemporain du R. P. Marquette.

Il y a aussi dans la nouvelle collection un dictionnaire de langues sauvages, écrit par le R P. Greylon, un ancien missionnaire chez les sauvages.

Le département des archives va publier sous peu le troisième volume des documents de la constitution du Canada. Le premier volume comprend le commencement de la colonie jusqu'en 1791 ; le second, qui est sous presse, embrasse l'époque de 1791 à 1822 ; le troisième sera de 1822 à 1841, à l'époque de l'Union.

UN ENFANT BRULE VIF

Une jeune fille en faisant usage de gasoline cause une explosion qui met le feu à la maison.

Cobalt, 10.—Un enfant de trois ans, fille de M. Norman Maxwell, a été brûler à mort dans un incendie qui a détruit partiellement la demeure de son père hier soir. L'enfant dormait seul dans une chambre du deuxième étage et quand on put se porter à son secours, il était déjà trop tard, la petite victime a expiré quelques heures après dans d'indicibles souffrances.

La soeur de la victime était occupée à nettoyer des gants avec de la gasoline quand une explosion se produisit. La malheureuse jeune fille fut cruellement brûlée par l'explosion, mais elle eut le courage de tenter d'éteindre les flammes. Voyant ses efforts inutiles, elle appela au secours. Les pompiers accoururent aussitôt et au moyen d'échelles, tentèrent d'atteindre la chambre où dormait le bébé. Un des pompiers tenta sans succès de pénétrer dans la chambre.

Durant ce temps le père de l'enfant qui était à une assemblée, accourut et n'écoutant que son courage, se lança au milieu des flammes pour atteindre son enfant. Ses efforts furent couronnés de succès et il parvint à retirer la malheureuse enfant de la fournaise où elle se trouvait. La petite victime était à demi suffoquée par la fumée et horriblement brûler par tout le corps. Les médecins à l'hôpital tentèrent de sauver la vie du malheureux bébé mais il expirait quelques heures après.

— o —

LA QUESTION DE LA MARINE

Ottawa, 13.—Bien qu'il soit encore douteux que le bill naval sera présenté de nouveau au parlement au cours de la prochaine session, la situation sera sûrement discutée afin de permettre au gouvernement de définir sen attitude pui n'a pas changé depuis la dernière session.

On dit que le gouvernement ne se soucie pas de réintrodnire la mesure au parlement convaincu qu'il est que le Sénat lui infligera le même sort que l'an dernier.

Au cours de la discussion de la question, qui sera introduite sous une forme quelconque aux Communes, le gouvernement annoncera, dit-on, que la loi navale sera présentée dès que le Sénat sera constitué de manière à assurer l'adoption du bill à la Chambre Haute.

— o —

LES SANS TRAVAIL A TORONTO

Toronto, 10.—On estime que quinze mille personnes sont sans travail en cette ville et que 2,500 ont perdu leur emploi du 20 décembre au 3 janvier. La situation actuelle fait rappeler l'hiver de 1907-08

Le Bureau du Travail sur la rue Church est assailli tous les jours. Les salles de billards regorgent de joueurs de même que les salles d'unions. Tous ces gens attendent une chance de pouvoir travailler.

L'HON. M. DAVID LAIRD

Ottawa, 16.—L'honorable David Laird est mort ce matin à Ottawa de la pneumonie. Il n'a été que quelques jours malade. A son chevet était son unique enfant, Madame Mathieson, épouse du premier ministre de l'île du Prince-Edouard.

L'hon. M. Laird âgé de 80 ans, était né à l'île du Prince-Edouard et fut député provincial en 1871, puis député fédéral en 1873. Sous le régime Mackenzie, il a été ministre de l'Intérieur, et en 1876, il était nommé lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Avant de devenir commissaire des Sauvages, il avait fait du journalisme et avait fondé le "Daily Patri t" de Charlottetown, I. P. E.

— o —

LE FROID SAUVE LA BELGIQ E

Bruxelles, 11—Le thermomètre a baissé, tout-à-coup, de vingt degrés, ce matin ; la pluie s'est changée en fine neige. Le froid a eu un bon effet contre l'inondation, et l'eau se retire aussi rapidement qu'elle est montée. Le danger est maintenant fini, cependant la neige qui est tombée en fondant, pourrait causer des inondations partielles.

On a commencé à réaliser les pertes immenses causées par l'inondation. Les rues sont jonchées de cadavre de bestiaux, de volailles, de chiens et de chats ; les machines de nombre de moulins et de manifactures ont été complètement détruites De sorte que la population ouvrière, maintenant sans abri, sera forcée de chômer pendant plusieurs semaines.

— o —

UN EMPLOYE SOUCIEUX DE SON DEVOIR

Londres, 12.—La reine d'Angleterre s'est fait interdire l'entrée au musée de Norwich Castle, parce qu'elle réfusait de déposer son parapluie chez la concierge. L'évêque de Norwich qui accompagnait la Reine intervint auprès du proposée à l'entrée. Celui-ci fut intraitable. Cependant lorsque l'évêque, n'ayant plus d'autres arguments, apprit au fonctionnaires que cette dame n'était rien moins que la Reine d'Angleterre, les choses changèrent, et la porte s'ouvrit toute grande devant la royale visiteuse.

— o —

FURIEUSE TEMPETE

New-York, 12.—Une tempête affreuse sévit ici. Le vent a atteint soixante-quatorze milles à l'heure. Douze personnes ont été blessées, des châssis ont été emportés et des dégâts considérables causés.

Le thermomètre a marqué vingt dégrés au-dessus de zéro.

La neige a tombé en abondance, de sorte que l'hiver est arrivé à New-York.

— o —

LA SESSION FEDERALE

Ottawa,—Il est entendu que l'adresse en réponse au discours du Trône, au Sénat, sera proposée par le sénateur James Mason, de Toronto, secondée par le sénateur Thorne, du Nouveau-Brunswick.

Aux Communes le proposeur sera l'hon. H. F. Mac Leod, député de Yoke, N. B., et le secondeur J. O. Lavallée, de Bellechasse.

— o —

VOL D'UNE RELIQUE DE SAINTE-ANNE

New-Haven, 12.—La paroisse de St-Louis, aux Franco-Canadiens, est consternée par le vol d'une petite châsse d'or renfermant un fragment d'os de sainte Anne.

L'église possédait cette relique depuis 13 ans. C'est un de ces anciens curés qui la lui avait donnée. La châsse avait été scellée par Léon XIII.

— o —

BEAU SUCCES

Le Dr. Clark, le député libéral de Red Deer que la dernière session a mis particulièrement en relief, vient de faire une tournée oratoire dans les Provinces Maritimes.

Avec l'ardeur et l'enthousiasme de son talent, il y a fait acclamer la cause libérale et y a prêché avec le plus grand succès l'abaissement du tarif demandé par Sir Wilfred Laurier.

AU COIN DU FEU

DIX REGLES D'EDUCATION

1.—Habituez vos enfants dès leur plus bas âge à une obéissance immédiate et absolue.

2.—Unissez la fermeté à la douceur.

3.—Ne leur faites jamais une promesse que vous ne soyez certain de pouvoir leur tenir.

4.—Si vous dites à un petit enfant de faire quelque chose, montrez-lui comment il faut qu'il s'y prenne et veillez à ce qu'il le fasse.

5.—Punissez toujours les enfants qui désobéissent de propos délibéré, mais ne le faites jamais avec colère et emportement.

6.—Rappelez-vous qu'une légère punition, lorsque l'occasion l'exige, est toujours plus efficace que la menace d'un châtiment plus grand pour le cas où la faute se renouvellerait.

7.—Ne leur permettez jamais de faire ce que vous leur avez défendu, quand les circonstances sont les mêmes.

8.—Ne leur donnez jamais une chose parce qu'ils crient pour l'avoir.

9.—Apprenez-leur que le seul moyen sûr de paraître bon est de l'être en effet.

10.—Accoutumez-les à respecter scrupuleusement la vérité dans les petits rapports. Ne leur passez aucun mensonge.

—o—

L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE

Dans un grand magasin, une paysanne endimanchée tarabuste depuis une heure l'employé du rayon des gants.

Celui-ci a beau lui faire voir tout ce qu'il a de mieux, l'acheteuse n'est jamais satisfaite.

—Enfin, c'est extraordinaire! s'écrie-t-elle. J'ons lu dans un journal de modes que le grand chic était de porter des gants jaune avec baguettes noires et vice versa...

—Je vais vous en faire voir, madame...exhale le vendeur.

Et il apporte les gants demandés. La campagnarde les examine, puis:

—Je vois bien les bagettes noires, fait-elle, mais je ne vois pas le vice versa.

Alors l'employé, froidement:

—Vice versa, madame, est un mot anglais qui signifie: à six boutons.

La paysanne ne réplique pas...et en prit trois paires.

—o—

UN ENFANT MARTYR

A quelle cause attribuer cette pléthore d'enfants martyrs que relatent depuis quelques semaines les faits-divers des journaux?

Toto—huit ans—s'est enfui du domicile maternel. Il a erré pendant deux jours et deux nuits pour venir finalement s'échouer entre les bras soupçonneux de deux agents de la force publique. Les représentants de la loi ont naturellement conduit au poste le plus proche le hirsute petit vagabond.

—Où demeurs-tu? lui demande l'officier.

—Je ne sais pas, marmotte Toto, hermétique et larmoyant.

—Comment, tu ne sais pas? Alors, tu ne connais pas ta mère?

—Si fait, que je la connais, sanglote Toto, Je la connais très bien. Et même trop bien.

En ce cas, dis-nous son adresse.

—Jamais de la vie! Pour que vous m'y rameniez!

—Alors, quoi? C'est donc elle qu'elle te donne des coups?

—Non. Mais elle fait bien pis: elle me peigne.

—o—

UN BON CALCUL

Le maître d'école du village pose la question suivante:

—Supposez qu'il y ait cinq enfants dans une famille et que la mère a quatre pommes de terre seulement à partager entre eux. Combien doit-elle en donner à chaque pour que les parts soient égales?

Les enfants se mirent à calculer avec attention, et le silence régna dans la salle jusqu'au moment où l'un d'eux se leva et donna cette solution inattendue: "Elle écrasera les pommes de terre, monsieur!"

—o—

REFLECTION D'ENFANT

La petite fille (qui contemple depuis un instant un petit nègre de son âge et qui s'imagine que les lois de la coloration s'appliquent aux gens comme aux langoustes):

—Dis, maman, est-ce que la maman du petit garçon l'a acheté avant de le faire bouillir.

ELLE NE POUVAIT ALLER PARTOUT

La petite Charlotte qui n'a pas encore quatre ans, est doué d'une imagination si vive que sa mère commence à s'inquiéter de ses histoires fantaisistes. Elle vient de lui parler sérieusement de la beauté de la franchise, et pour l'impressionner davantage, elle termine son petit sermon en lui disant que le bon Dieu ne pourrait pas aimer une enfant menteuse, et qu'il ne l'amènerait pas dans son paradis.

Charlotte réfléchit un moment, et dit: J'ai été à Québec une fois, et au théâtre deux fois, et je ne peux pas m'attendre à aller partout.

—o—

LE BOULE-DOGUE

Pat travaillait depuis trois jours à creuser un puits, et comme le contre-maitre voulait qu'il soit terminé à la fin de la semaine, il promit à Pat de lui envoyer un homme pour l'aider. C'était vers onze heures, et Towser, le boule-dogue, était venu se placer dans l'ouverture du puits, quand Pat se dit à lui-même: "Je vais fumer". Il remplit sa pipe et se disposait à l'allumer, quand il leva les yeux et aperçut le beau visage de Towser.

Alors, ôtant doucement sa pipe, il dit: "J'ai travailler avec des Allemands, des Hongrois et des Italiens, mais si un homme avec une face comme celle que je vois là vient travailler avec moi ici, je m'en vais.

—o—

BIEN PAYE

Le "Moniteur médical" conte l'anecdote suivante:

"Le grand chirugien Nélation fut un jour mandé auprès d'un financier notoire.

—Tenez, dit ce dernier en se déchaussant tranquillement, j'a là un cor dont je souffre beaucoup, et je n'ai confiance qu'en vous pour me l'enlever.

Nélation fit la grimace mais s'exécuta, et, sans mot dire, extirpa le cor.

Le lendemain, le financier recevait une note d'honoraire ainsi libellée:

"Pour une opération chirurgicale", 6,000 francs", (1200).

Les grands praticiens d'autrefois avaient la vengeance plutôt salée.

—o—

ELLE AVAIT LAVE LA FENETRE

—En regardant dehors, ne remarquez-vous pas combien la couleur verte des feuilles et de l'herbe est ravissante? demandait un vieux monsieur a une jeune fille, dans le salon de sa mère, où il était en visite.

—Oui, Monsieur.

—Pourquoi parait-elle plus belle aujourd'hui qu'aucun autre jour? dit-il ensuite, en regardant avec un intérêt non déguisé la charmante figure qu'il avait devant lui.

—Parce que maman a lavé la fenêtre, et que vous pouvez voir mieux dehors, répondit-elle.

—o—

LA REPONSE DE TOTO

Le Maitre.—Comment s'appelle le dernier doigt de la main?

Silence de Toto.

L'auriculaire, ainsi nommé parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

Le Maître, montrant l'index.

Toto, vivement.—Le nezculaire, parce qu'on s'en sert pour le mettre dans le nez.

Quelques Mots à l'Egard du Remède des Ouvriers d'Hébert

Il y a à peine deux ans le propriétaire de ce Remède commença à fabriquer ce Remède, et en laissa dans chaque petit magasin dans les campagnes. La plupart de ces petits magasins étant remplis de liniment d'autres compagnies et de toutes sortes de médecines, le Remède des Ouvriers se trouva comme orphelin; personne pour lui donner une chance à prouver son efficacité. Mais une bonne fois quelques uns en firent l'essai, et le Remède des Ouvriers ne fut pas lent à prouver à ces honnêtes gens, les guérisons qu'il contient. C'est alors que les commandes commencèrent à se multiplier; et dans deux ans à peine, quarante et un mille bouteilles de quatre onses avaient été préparées et vendues. Hors de ce nombre six petites bouteilles avaient été rapportées, n'ayant pas donné satisfaction Cela n'est rien du tout; le propriétaire donne aux pauvres triple ce nombre dans un mois. Il ne faut pas croire que tout le monde a su se guérir en faisant usage de ce remède. Le remède pour tous les maux n'est pas encore découvert; nos meilleurs médecins ne peuvent pas tout guérir. Donc, il nous faut avoir de la raison! Nous avons les preuves que le Remède des Ouvriers a accompli plus de guérisons prononcées incurables par les médecins que toute autre préraration. Nous prendrons par exemples: Mr. Lazare Cormier d'Amherst, N. S., était mourant d'une attaque d'appendicite; onze bouteilles de ce merveilleux remède appliqué selon la direction le guérirent complètement; sept jour après, (à partir de la première application) il reprit son ouvrage. Cet homme demeure à Amherst, N. S. Aujourd'hui il est peut-être assermenté de ce récit: M. T. A. Adkison de Botsford Portage, N. B., était mourant d'un tumeur près du cœur. Trois Docteurs appelés près du malade ne pouvant faire une opération prononcèrent le cas incurable. Il dut alors se résigner à la mort, lorsque un ami lui conseilla de faire usage du Remède des Ouvriers. Il s'en procura trois petites bouteilles de 25 cents; et un mois après il reprit son ouvrage de peintureur. Les Docteurs disaient de ne rien mettre de fort sur ce tumeur, mais il a bien fait de ne pas les écouter. Les couteaux et la térébentine ne faisent pas toujours de guérisons. Le propriétaire de ce remède a été retenu à à l'hôpital de Saginaw, Michigan, U. S. A. pendant trois semaines, accablé par une douleur dans la tête; sentant de terribles douleurs, les médecins de cet hôpital lui disait: il vous faut une opération pour vous guérir. Mais, la Providence lui fit rencontrer un vieux Docteur de France, qui le soulagea immédiatement. Dans dix jours il se sentit parfaitement guéri. Donc aujourd'hui il doit sa vie au vieux médecin de France et à ce merveilleux remède. Le propriétaire n'obtint pas seulement sa guérison de ce vieillard; mais il lui enseigna aussi la manière de fabriquer ce remède. Depuis 1736 il est en usage dans le Sud de la France; il est à présent reconnu pour l'une des meilleures préparations connues. Une autre preuve: dans le mois d'août dernier M. William Budd, de Coat's mill, Kent Co. fut retenu à sa maison pendant quatre semaines. Après neuf visites de Médecins il fut abandonné comme incurable. Alors dix bouteilles de quatre onses du Remede des Ouvriers et une petite boîte de pommade Française amenèrent sa guérison. Quatre jours à partir de la première application il reprit son ouvrage. La quatrième journée il prit sa faucheuse et commença à couper son foin Beaucoup de vous diront le papier souffre tout; nous ne pouvons pas croire celà. Vous pouvez lui écrire à ce M. William Budd; ses voisins savent très bien que le Remède des Ouvriers à gueri cet homme. Ce n'est pas tout, au Collège Bridge, N. B., la jeune fille de M. Calixte R. LeBlanc, marcha avec deux béquilles pendant cinq ans. Durant ces cinq années tous les remèdes connus furent appliqués sur son pied. Les médecins les plus habiles furent consultés sans lui faire le moindre bien. Le Remède des Ouvriers amena sa guérison complète. Elle appliqua ce remède pendant quatre mois, maintenant elle marche sans béquilles et ne boite pas. Pourquoi comparer ce remède avec les autres préparations? Ces témoignages ne veulent rien dire. Si le propriétaire avait l'argent pour faire annoncer tous les témoignages qu'ils reçoit chaque semaine il remplirait les journeaux. Mais il n'a pas le moyen comme les autres compagnies riches. Le Remèdes des Ouvriers d'Hébert se vendent sur ses mérites. Plusieurs compagnies vendent leurs remèdes en gros presque pour rien. Le marchand vous vend ces remèdes le même prix, chaque bouteille, en fait le double profit, sur ces préparations de blanc d'œufs et de thérébentine et autres gazolines. Il vous trompe en vous disant: J'ai du meilleur remède que celui d'Hébert au même prix. Vous payez le même prix, mais il fait le profit. Donc il m'a été offert des préparation pour une piastre la douzaine, une bouteille de ces préparations se vendent 25 cents. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne paye pas de rente; il fabrique ce remède lui-même. achète ses bouteilles en gros à la facterie. C'est ingrédient! pareillement il lui serait impossible de préparer ces remèdes pour une piastre la douzaine. Quand les compagnies ont payés les bouteilles, leur directions, les agents, etc. comment peut-il se faire qu'ils peuvent fabriquer des remèdes pour à peu près 8 cents la bouteille. Où le Remède des Ouvriers est employé il prouve son mérite. C'est pour celà que je fais publier ceci sur l'"Acadien". Tenez-vous sur vos gardes! Ne vous laissez pas tromper. Quand vous voudrez le Remède des Ouvriers insistes que l'on vous le donne; et vous en serez les juges vous-même. N'écoutez pas les vendeurs ou les agents qui se ventent que leurs préparations sont meilleurs que le Remède d'Hébert. Pour prouver leurs paroles il leur faudra s'armer avec d'autre remède que du blanc d'œufs ou de la gazoline. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne demande pas à personne de faire seulement usage de ce remède. Vous êtes tous libres d'acheter ce qu'il vous conviendra. Mais il insiste de dire qu'il fabrique le meilleur Liniment de tout Canada. Ce remède est répandu dans Québec, le Cap Breton, Lynn, Mass, Old Town, Maine. Il se vend à tous les jours et comme à Dupuis Corner donne bonne satisfaction. Il ne s'agit pas seulement d'être Anglais ou Orangiste pour fabriquer de tout remède. Le vieux Docteur de France était Français et Catholique; il a guérit le propriétaire de ce remède. Les Docteurs orangiste peut-être lui auraient fait perdre la vie. Assurément, ils auraient eu son argent; $75 ou $100. L'éducation et la richesse, de belles histoires et de jolis habillements sont admirables. Mais, pour une méchante enflammation, un tumeur, un méchant mal de gorge, même une méchante attaque de Rheumatisme appliquez le Remède des Ouvriers et vous direz vous-même que le propriétaire a plein droit de parler ainsi. Le Remède des Ouvriers est fabriqué par un Acadien Ce remède a été approuvé et enregistré pour vingt cinq ans. Beaucoup appelle ce remède de la "blague". La plus grosse blague est celui qui essai de vendre de l'esprit de thérébentine 50 cents la bouteille.

Voilà la blague. Donnez le droit à celui qu'il appartient. Le propriétaire à besoin d'agents dans les districts où il n'est pas encore connu. Vous pouvez obtenir toutes informations à l'égard des prix etc. en vous adressant à R. B. Hébert, Dupuis Corner, N. B.

P. S.—Pour un méchant rhume ou la Grippe prenez dix à vingt cinq gouttes de ce remède dans quatre cuillérées à table d'eau chaude bien sucré, en vous couchant. Trois ou quatre doses vous prouveront que vous n'avez pas perdu votre temps.

A Moncton, vous trouverez ce Remède en vente à l'épicerie de Mme White, Rue Main. Chez MM. D. S Bourgeois, Rue Main, Placide Richard et A. M. Belliveau. A Léger's Corner, chez M. Tranquil LeBlanc. Le propriétaire vous invite tous à faire usage de ce remède, pas de distinctions. Ce Remède guérit français et anglais, libéraux ou conservateurs, catholiques et orangistes; la seule différence les orangistes croient que c'est impossible qu'un français puisse faire quelque chose de bon. Mais, tenons ensemble, ils comprendrons plus tard que nous sommes quelque chose.

Pour toutes informations à l'égard de ces remèdes adressez

R. B. Hébert
Dupuis Corner
N. B

$200 de récompense à ceux qui peuvent prouver que ces témoignages sont faux.

VIVE LA TERRE

CONSERVATION DU BLE

Le blé récolte en parfaite maturité, égrené dans de bonnes conditions, convenablement nettoyé de manière à ce qu'il soit exempt d'"alucites", de "charançons" ou de "teignes", déposé sur un plancher en bon état, situé dans un grenier bien disposé, peut conserver toutes ces qualités alimentaires pendant trois ou quatre années si, par des pelletages renouvelés tous les trois ou quatre mois et même plus fréquemment, on l'aère en le remuant, le déplaçant.

Pour le conserver avec tous ses caractères et toutes ses qualités pendant une longue périods, il faut le soustraire à la fois à l'air, à l'humidité, aux insectes et surtout à la chaleur, ce à quoi l'on arrive en l'entreposant dans des caisses hermétiquement fermées.

La conservation en caisses d'une contenance d'une verge cube et parfaitement jontoyées est possible, quand on est privé d'un bon grenier ou qu'on habite une contrée dans laquelle l'"alucite" commet ses ravages. Toutefois, si cette méthode est bonne pour conserver temporairement une petite quantité de blé, il saut reconnaître qu'elle devient impossible l'orsqu'il s'agit de plusieurs tonnes. Le mieux, dans ce cas, est de le vendre et le livrer le plus tôt possible.

La meilleure méthode pour conserver le blé, dans mon pays, est de le déposer en tas, après sa sortie de la machine à battre et du tarare, dans un grenier bien plancheté, et garni de distance en distance d'ouvertures fermées en dehors par un grillage métallique, et en dedans par un volet, qui permet d'aérer les grains, en établissant, chaque fois que le temps le permet, des courants d'air, et même leur donner du soleil.

On donne à ces tas de 20 à 30 pouces de hauteur, suivant la force portante du plancher et le dégré de seccité du blé : mais on évite de les adosser aux murailles.

Quand les circonstance ne permettent pas de le vendre, on le surveille, en ayant soin de bien examiner de temps en temps la surface des tas, les insectes s'y multiplieront plutôt qu'à l'intérieur. Et, dès qu'on en aperçoit un, il faut s'empresser de soumettre le grain à un tararage énergique.

On pourrait aussi le soumettre au sulfure de carbone, mais ce traitement n'étant pas sans danger, nous recommanderons plustôt l'introduction, dans le grenier d'un ou deux couples de moineaux, lesquelles sont d'avides destructeurs de ces insectes.

Mais c'est surtout dans les années pluvieuses que le blé demande à être traité avec le plus de soin, car, par suite de l'humidité dont il est imprégné, il ne tarde pas à être atteint de moisissure et à prendre une odeur désagréable. Or, un blé de bonne qualité, non seulement ne doit dégager aucune mauvaise odeur, mais il doit "avoir de la main", c'est-à-dire présenter une surface bien lisse, et être doux au toucher.

Le meillevr moyen de le traiter dans ce cas, c'est d'abord de ne le mettre qu'en tas de 6 à 8 pouces de hauteur au maximum ; ensuite de le déplacer, par pelletage, au moins deux fois par mois en choisissant un temps sec et froid, car s'il pleuvait ou faisait du brouillare, ce déplacement le rendrait encore plus humide ; enfin de le placer de distance en distance, dans les tas, des vases creux remplis au tiers de chaux vive ou de chlorure de chaux, qui, en prenant l'humidité, font en même temps perdre aux grains leur mauvaises audeur. On remplace ces vases dès que la chaux est délitée ou le chlorure liquéfié.

On s'est souvent demandé si la conservation du ble en sac était préférable à celle en tas. Les sacs déposés en pile dans un rez-de-chaussée bien sain peuvent y séjourner sans inconvénient pendant plusieurs mos, mais la mode de conservation en sac dans un grenier à l'inconvénient de surcharger les planchers sur les points où les sacs sont groupés, ce qui pourrait en occasionner parfois l'effondrement. Quoi qu'il en soit, ce procédé ne peut être utilisé que temporairement, et lorsque les blés sont d'une parfaite siccité.

EMILE FONTAINE.
Ingénieur Agronome.

—o—

LES CHARBONS CHEZ LES PLANTES CULTIVEES

Le directeur des fermes expérimentales estime que les maladies charbonneuses causent chez les plantes cultivées dn Canada une perte annuelle pouvant s'évaluer à quinze millions de dollars. On pourrait l'éviter en grande partie si l'on connaissait mieux la nature de ces maladies et si l'on y apportait à temps les remèdes voulus.

"Pour apprendre aux cultivateurs à protéger leurs champs, le ministère de l'Agriculture a publié, sous une forme très simple, un traité très complet qui constitue le bulletin 78 de la série des fermes expérimentales. L'auteur, M. H. T. Gussow, botaniste du Dominion, y a étudié à fond le sujet : il ne se contente pas de décrire, à leurs diverses phases, les charbons affectant le blé, l'orge, l'avoine, le mais et le millet ; il étudie également les manières dont l'infection se propage ainsi que les remèdes préventifs et curatifs ayant donné de bons résultats. Cet ouvrage, qui comporte environ cinquante pages de texte avec de nombreuses illustrations à l'appui, est envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande. S'adresser au Bureau des publications du ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

AVIS AU PUBLIC

Ma femme, Belsémie Williams, m'ayant quitté sans raisons valables, je donne avis au public que je ne serai pas responsable pour toute dette qu'elle pourrait contracter.

EPHREM GOTREAU

Paroisse St-Paul,
Comté de Kent, N. B.

LES CHOUX

Pour bien conserver les choux pommés on les garde d'abord dans un bâtiment quelconque jusqu'à l'arrivée des neiges, puis on les place dehors sur le sol en rangs peu serrés alternant avec des couches de neige, et le tout est recouvert d'une forte couche de neige.

—o—

LE REMEDE DES OUVRIERS

Boudreau, P. O., Barachois
Le 10 décembre 1913

Aux public en général,

Aux mois d'octobre dernier en hallant mes patates, j'ai subi un accident qui vint très près de me faire perdre la jambe droite. Ayant quatre quarts de patates sur une traine mieux connue sous le nom de "drag", en soutenant un de mes quarts je tombai et la drag me passa sur la jambe et le pied. Dans bien peu de temps ma jambe enfla tellement que cela m'alarma ainsi que mes voisins. Nous ne fûmes pas lâches à nous procurer les vieux remèdes connus depuis des années, mais l'enflure augmentait toujours à partir des orteils jusqu'au genou, la chair devint tout tachetée noire, et la douleur était terrible. On me conseillait de me faire couper la jambe. La quatrième journée un ami me conseilla de faire usage du Remèdes des Ouvriers d'Hébert. Je n'avais pas de confiance à ce Remède, mais mon ami insista d'en faire l'essai et je fit apporter deux bouteilles de ce merveilleux Remède. Cet ami resta avec moi une partie de la nuit, m'aida à changer les applications selon les directions. A minuit les deux bouteilles avaient été appliquées, l'enflure était presque disparu, les douleurs étaient disparu entièrement et je pouvait me supporter sur mon pied ; la chair sur ma jambe avait repris sa couleur naturelle. J'ai fait usage de 12 bouteilles et j'en fait encore usage quoi que je peut marcher sans béquilles et sans trop boiter. Je ne suis pas encore réellement guéri, mais si je puis marcher je dois cela aux Remèdes des Ouvriers. Je ne pourrais jamais louanger ce merveilleux Remède après avoir souffert les tortures les plus horribles pendant quatre jours sans repos ni jours ni nuit et dans l'espace de 2 heures le Remèdes de Ouvriers emporta toutes douleurs. Je ne saurais exprimer sur ce papier les bienfaits de ce Remède. J'aurais jamais crû que deux petites bouteilles de 25 cents avaient le pouvoir de battre tout autre Liniment du marché de ma part. Je ne me passerez jamais de ce Remède dans ma maison ; il n'est pas étonnant que le Remède des Ouvriers est l'ennemi de toute autre préparation et de bien des Docteurs, car il guérit ; et sans grand coûtange ; voilà la raison que les autres Liniments sont recommandé préférablemen aux Remèdes d'Hébert. Si j'avait pa écouté mon ami, Mons. Frank C. Gallant, je serait peut-être mort ou a l'hôpital avec la jambe coupé au genou. Nous en avons eu les preuves bien des fois, pour de petits coups sur les genoux ou des petites égratignures il a fallu l'hôpital et ensuite la mort. J'étais une de ces gens la je n'avais pas aucune confiance aux Remèdes des Ouvriers ; grâce à Mons. Gallant qui insista à me faire employer le Remède qui m'a guéri et peut-être sauvé la vie. J'envoies à Mons. R. B. Hébert pour publication et je m'acquitte d'un devoir que je dois à son fameux remèdes. Sans aucun doute plusieurs disaient comme moi, je ne crois pas que ce Remède puisse guérir, mais faites en l'essai et veus serez convaincu que vous aurez une des meilleurs préparations en existence. C'est lorsque vous souffrez que vous comprenez les bons remèdes avec les méchants.

Souhaitant bon succès aux Remèdes des Ouvriers. Je me souscris.

THEOPHILE R. BOUDREAU

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

8

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Comme l'habitude de cette époque, il s'était laissé croître une moustache énorme de crins fauves et grisonnants qui lui battaient les oreilles à la moindre brise de l'avant, ajoutant beaucoup à sa physionomie de carnivorce. C'était un vil instrument ; la nature l'avait fait naître bourreau.

Le capitaine Murry, son collègue de Passepuid, était son digne comparse ; mais comment le lieutenant George Gorden, joyeux et beau garçon se trouvait-il en si mauvaise compagnie ? C'est un de ces mystère que nous ne sommes pas en état de dévoiler.

Il n'était arrivé que depuis peu et comme il devait remplacer Butler au poste de Grand-Pré quand celui-ci s'absentait, et que, d'ailleurs, il y avait en lui quelque chose de distingué et d'avenant, on parla beaucoup sur son sujet. Il fut rumeur qu'il avait commis quelques grosses fredaines de jeunesse, comme cela arriva à quelques fils de bonnes familles, en Angleterre, et que ses parents l'avaient obligé de prendre du service en Amérique. Il fallait nécessairement s'être rendu coupable d'un gros péché pour se trouver au milieu de tant d'ours mal léchés : C'est ainsi que pensaient les gens. Ce qu'on savait de plus certain, c'est qu'il avait de la fortune, de la noblesse, et qu'il était venu avec un de ses frères qui occupait un grade dans les corps de Lawrance. Si Monsieur George, comme on le nommait, avait fait des fredaines, pourquoi son frère, qui n'en avait pas faites, aurait-il été puni comme lui ? Enfin, malgré tout ce qu'on en dit sa présence au Mines fit un sensible plaisir aux habitants : le contraste était si frappant entre lui et son chef :

Le jeune lieutenant avait les manières obligeantes et polies d'un homme de bonne éducation ; c'était un joyeux compagnons, bon, vivant à ses dépens et pour le plaisir des autres autant que pour le sien ; aimant à s'amuser partout et un peu trop de tout, il ne prétendait pas endosser la figure obligée d'un fonctionnaire désagréable ; et s'il désirait quelquefois voir son capitaine s'éloigner, ce n'était certainement pas pour abuser de son pouvoir, mais, en premier lieu, pour être délivré d'un homme déplaisant ensuite pour laisser flotter à loisir les rênes du gouvernement. Celui-ci au moins était né bon prince. Malheureusement, on ne lui donnait pas souvent l'occasion de l'être.

Etant enfant, il avait fait un assez long séjour dans les collèges de Paris ; il parlait donc le français comme sa propre langue, et il ne s'en gênait pas, quand il avait l'occasion, Butler avait beau s'en fâcher, lui qui n'avait appris que nos jurons.—"En voilà un, se disaient les Acadien, qui ne répond pas toujours, quand on s'adresse à lui :—G..... D.....M. parle anglais, va à l'adiable !—Au contraire M. George, qui a l'air du fils du roi, il ne dit rien fièrement, lui ; il nous donne la main il parle d'autre chose que des ordonnances de Son Excellence, il s'informe de nos familles, de nos biens, et quand il nous rencontre, il ôte son chapeau, même à nos gars !.... On croyait, à voir les autres, que les Anglais ça naissait et ça mourait le chapeau sur la tête"—Ils n'en revenaient pas, les bonnes gens, et ils ajoutaient souvent :—"Ah ! pour celui-la, s'il a jamais fait le gros péché qu'on dit, ça ne peut être par méchanceté, toujours"

En effet, le fond du caractère du jeune officier se composait de bienveillance et de bonhomie : malgré les dissipations d'une jeunesse laissée dans frein, et l'égoisme que donne ordinairement l'amour des plaisirs et les jouissances d'une grande richesse, il n'avait pas perdu ces bonnes dispositions de son naturel. A vingt-cinq ans il est impossible qu'un coeur aussi bien doué que l'était le sien ait épuisé tous ses trésors. Il faut avouer, cependant, qu'il ne les avait pas ménagés.

Douze mois de séjour au presbytère de Grand-Pré n'étaient pas nécessaire au lieutenant George pour découvrir qu'il allait faire garnison en lieu peu séduisant, et que son nouveau capitaine était une espèce d'ogre avec lequel il faudrait s'abrutir ou se quereller. En quittant l'Angleterre, il avait compté sur une vie aventureuse, des expéditions gigantesques, des découvertes merveilleuses, pour occuper l'activité des passions et lui faire oublier les frivolités de sa vie passée, qui lui avait laissé d'ailleurs un peu de satiété : il espérait aussi garder la compagnie de son frère, qu'il aimait. Mais quand il se vit lié, par une dicipline brutale, dans ce petit village, au milieu de populations qui avaient toutes les raisons du monde de la détester d'avance ; à coté d'un être antipathique dont il fallait subir les ordres ; séparé de tous ses anciens plaisirs par des forêts et des mers immenses, il eut un instant de vertige, et il songea qu'il allait tout probablement connaître le spleen. —Ce n'était pas la peine pensait-il, de laisser son pays pour venir chercher si loin un produit de son climat !

Cependant, avant de prendre des airs tristes et de pleurnicher aux horisons, il résolut de remuer ciel et terre pour trouver un passe-temps supportable. Durant un mois entier, il fit la chasse et la pêche. Il poursuivit tout le gibier du pays, et jeta l'appât à tous les habitants de la mer. On aurait dit que les pauvres créatures se donnaient rendez-vous au bout de son fusil ou de son hameçon, tant les prises étaient abondantes. Ce succès facile finit par le lasser. Il n'y avait là d'ailleurs, aucune châtelaire séduisante à gourmets avec qui faire bonbance; quant à réjouir le palais de Butler des délicatesses de sa vénaison, il n'y tenait guère :—Qu'il mange du rosse beef, le vil paien ! Se dit-il un jour après l'avoir vu se rassasier du filet de chevreuil à la sauce au champignon, de queue de castor, de gorge de perdrix, de salade de homard, de soupe aux huîtres et de saumon frais ; s'il compte sur moi pour le repaître il se trompe, l'animal.

Au milieu de ces violents distractions, notre lieutenant ne négligeait pas d'étudier ces Acadiens dont on lui avait dit tant de mal ; il découvrit bientôt qu'ils valaient beaucoup mieux que ses compatriotes du voisinage, et que leur société lui serait infiniment plus agréable que celle qu'il était obligé de subir à la caserne. Mais comment arriver dans les intérieurs ? Ils paraissaient tous effrayés quand ils passaient près de lui. Un soir, il était entré chez-lui, tard, avec une pointe d'ennui véritable dans le coeur.

En revenant de la chasse, il avait passé dans le village, au moment où les réunions de familles commençaient à se former : des groupes nombreux et animés se composaient devant les portes, sous les grands arbres ; les chefs se donnaient la main, les jeunes voisines s'embrassaient, comme si toutes ne s'étaient rencontrés la veille ; après cela les vieux avaient pris place aux tables de jeux, les garçons s'étaient joints aux jeunes filles, autour de leurs mères, et tous ensemble ils avaient unis joyeusement leur voix dans un concert de paroles ; musique sans mesure et sans harmonie, mais pleine de nuances qui fait une bien douce impression sur le coeur de l'étranger qui ne peut s'y méler a quelques endroits, la jeunesse arrivait en plus grand nombre, on avait finie par organiser la danse, et pendant que la chanteuse du bal vocalisait sur ses airs populaires, mieux qu'un rossignol, des couples mystérieux s'en étaient allés se promener sur le chemin, se contant, entre des éclats de rires des secrets qui paraissaient bien charmant....Ce n'est qu'après la retraite générale que George avait regagné sa chambre solitaire au seuil, ayant aperçu Butler, son cauchemar, il s'était esquivé : son aspect lui faisait regretter davantage le tableau qu'il venait de voir.

Après avoir jeté son harnais sur tous les meubles, dans tous les coins, il se laissa tomber de lassitude et de dégoût dans la vieille bergère du curé, et il se prit à penser comment il tuerait son lendemain. Mais sa pensée ne pouvait s'arrêter à rien : il entendait toujours le timbre argentin et le tra-li-la-la de l'orchestre primitif de Grand-Pré ; il voyait sans cesse apparaître et tourbillonner autour de lui comme des nuées d'ames de l'enfer du Dante, les jolies Acadiennes ; elles allaient et venaient les bras entrelacés ; dans leur démarche folâtre, leurs têtes mutines se penchaient les unes vers les autres ; tous leurs petits bonnets blancs, leurs yeux se souriaient ; et devinait ce que voulait dire le brissement de leurs lèvres discrètes les ricanements de leurs voix sonores ... et moins que jamais il trouvait les amusements pour le jour suivant. Les sarcelles et les perdreaux avaient beau s'élever et volée à la suite de ses premières visions, il se pressait d'impatience. Mais on ne tue pas toute sa vie sarcelles et perdreaux !

L'homme ne naît ni duc, ni lord, ni même essentiellement Anglo-Saxon ; qu'il soit conçu sous pourpre, ou reçu dans des langes en lambeaux, cela ne met rien de différent dans son coeur : ce coeur est toujours celui d'un enfant d'Adam, fait de terre et de souffle divin ; il appelle toujours cette double substance, il a besoin de se sentir en communication avec elle, car il est autant né pour la vie sociale que pour la vie individuelle ; il a une mission de genre à remplir avant d'avoir une carrière nationale ou particulière à franchir.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Notre vénéré curé, le rév. Père Savage, a donné une conférence à St-Jean dimanche dernier. Il a raconté d'une manière très agréable et très instructive, son dernier voyage dans les vieux pays, surtout sa visite au Lieux Saints.

Les dames Assomptionnistes de Moncton donneront une partie de Whist dans les salles du Cercle Beauséjour, le vendredi soir, 16 courant. De jolis prix seront donnés. La partie commencera à 8 1-4 heures précises. Entrée 15 sous.

Le ministre des Chemins de fer, l'Hon. Cochrane, était à Moncton ces jours derniers. Mardi il visitait les usines de l'Intercolonial, et, dans l'après-midi il se rendait à Halifax, en compagnie de MM. Gutelius et Brady. Le ministre est en tournée d'inspection. Il se rendra aussi à St-Jean.

Son Honneur le juge en chef Landry est actuellement en voyage dans l'Ouest Canadien, où il visite ses fils établient dans cette partie du pays. Ce sera un voyage de repos et d'agrément pour notre distingué compatriote qui se paie rarement le luxe de quelques jours de vacance.

Aux élections civiques qui auront lieu à la fin de janvier, 1870 voteurs auront droit de faire connaître leur opinion sur les questions en présence et sur le mérite des candidats. Le nombre des voteurs est divisé comme suit : Quartier no. I, 475 ; Quartier no. II, 717 ; Quartier no. III, 678.

Notre député, l'Hon. H. R. Emmerson, s'embarquait dimanche après-midi pour Ottawa, où il assume aujourd'hui même ses devoirs parlementaires. Nous sommes assurés d'avance qu'il sera, comme par le passé, au premier rang dans l'armée des vaillants défenseurs des droits du peuple.

Nous avons un hiver qui ressemble beaucoup aux vieux hivers d'autrefois : de la neige, de la neige, et encore de la neige. Les froids sont assez modérés. Cette véritable température d'hiver est excellente pour la santé, et aussi pour ouvriers. Il y a de pauvres miséreux à Moncton qui, grâce aux dernières tempêtes, ont pû se gagner quelques piastres en enlevant la neige dans les rues.

Etaient en ville ces jours dernier : l'Abbé Ph. Belliveau, de Grand Digue ; MM. J. P. Leger, de Bathurst ; Dr. Th. Bourque, de Richibouctou ; l'Hon. Sénateur Poirier, de Shédiac ; Henri Cormier, d'Hébert P. O. ; M. et Mme Maximen Belliveau, de St-Paul ; M. le député O. M. Melanson, de Shédiac, M. le docteur L. G. Pinault, de Campbellton.

MM. Alfred Pellerin et Georges Belliveau, de Lewisville, retournaient au collège St-Joseph la semaine dernière, où ils suivent un cours d'études. Bon succès !

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Ottawa la session parlementaire annuelle. Nos lecteurs seront tenus au courant des faits et gestes de la députation. Nous nous sommes assurés les services d'une autorité en fait de politique qui nous enverra chaque semaine une lettre parlementaire d'Ottawa. Dites à vos amis qui aiment à suivre les débats de la chambre, que c'est le bon temps de s'abonner à l'"Acadien"

MONSEIGNEUR LEBLANC PARTIRA BIENTOT POUR ROME

Notre bien-aimé évêque, S. G. Mgr E.-A. LeBlanc, s'embarquera tout prochainement pour Rome. Ce sera sa première visite à la Ville Eternelle.

Il fera le trajet en compagnie du vénéré archevêque d'Halifax, Mgr McCarthy, et de M. l'abbé Comeau, de Ell Brook, N. E. Le voyage s'effectuera, nous informe-t-on, vers le 15 février.

Aux distingués voyageurs nous souhaitons "bon voyage" et un heureux retour.

Il n'y a pas de doute que S. S. Pie X qui aime les Acadiens, ouvrira ses bras tout grands à leur premier évêque. Longue vie à Pie X !

L'ABBE PIERRE PINEAU EN ROUTE POUR LA FRANCE

Ces jours derniers nous avions l'agréable visite de M. l'abbé Pierre Pineau, de Terre-Neuve, qui, après quelques jours d'arrêt aux Etats-Unis, doit s'embarquer pour la France.

M. l'abbé Pineau est natif de Rustico, I. P. E. Après ses études au collège St-Joseph et à Québec, il se livra au saint ministère dans le diocèse St-Georges de Terre-Neuve, où il a la direction de 130 familles acadiennes. Il a déjà fait beaucoup pour cette population séparée des autres centres acadiens et trop longtemps négligée.

M. l'abbé Pineau voyage dans l'intérêt de ces pauvres gens. Après avoir recueilli des fonds pour construire une école, il demande de l'aide pour construire une église. Nous lui souhaitons succès et bon voyage.

LE TARIF AMERICAIN FAVORABLE AU CANADA

Ottawa, 13.—Dans un rapport qu'il vient de publier, M. Ruddick, commissaire fédéral des produits laitiers, comment l'influence du nouveau tarif américain sur le commerce canadien. Il est d'avis qu'il y a là des avantages pour le Canada pour la vente du beurre et du fromage. Parlant des acheteurs de bestiaux qui viennent des Etats-Unis, et qui parcourent les provinces de Québec et d'Ontario, M. Reddic croit que c'est là une excellente affaire en ce sens. Les fermiers peuvent se défaire des animaux de piètre race, ce qui devient une épuration des races d'animaux, car on remplace les mauvaises bêtes disparues par des bonnes.

DANS NOS PAROISSES

ADAMSVILLE, N. B.

L'hiver se fait sentir depuis Noël. Il y a au delà de deux pieds de neige dans les bois, et de fameux roulis dans les déserts. Avec cela il fait assez froid.

M. McWilliams est à placer un moulin à scie à Atter Brook, ce qui va donner de l'emploi à un bon nombre de nos gens.

Le jour de la fête des Rois nous avions l'honneur de la visite de monsieur Clarence F. Cormier Trésorier Général de la société l'Assomption. Il a fait l'installation des officiers de notre succursale et a la fin nous fît un éloquent discours sur le bien que la société a déjà fait et qu'elle est appelée a faire pour les Acadiens. C'était la première visite du Trésorier Général parmi nous, mais nous espérons bien que ce ne sera pas la dernière.

Monsieur Prémilite Arsenault est gravement malade depuis le commencement du mois et est sous les soins du docteur Fairbanks de Harcourt. Ses parents et ses amis sont heureux de constater qu'il prend du mieux et lui souhaitent un prompte rétablissement.

Rufin Arsenault étudiant en philosophie au collège du Sacré Cœur qui devait retourner à ses études le sept n'est parti que hier à cause de la maladie de son frère Prémilite.

M. Télex Arsenault conseiller municipal est parti hier pour Richiboucto afin d'assister au conseil qui a eu lieu cette semaine.

M. Abel Arsenault, marchand de Coal Branch, et fils de M. Jérome Arsenault, d'Adamsville, épousait, hier, Mlle Gertrude Swift, aussi de Coal Branch.

L'"Acadien" devient de plus en plus intéressant. Conservateurs comme Libéraux s'empressent de le lire aussitôt qu'il arrivent. Il ne manque plus qu'une chose au petit "Acadien", c'est la "description de la gare de Truro".......

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Le Jour des Rois avait lieu ici l'installation des officiers de la société l'Assomption, qui fut présidée par le docteur F. A. Richard de Moncton. M. le député Robidoux, de Richibouctо, agissait comme maître de cérémonies. De beaux discours furent prononcés par messieurs les curés Nadeau, de St-Louis, Doucet de Kouchibouguac, Lambert de St-Ignace et messieurs Robidoux et Richard. Leurs paroles remplies de patriotisme furent vivement applaudies. Mme. Auguste Brideau et MM. J. B. Vautour et Athanase LeBlanc exécutèrent un joli programme musical. Après l'assemblée on se rendit chez J. B. Maillet où des poutines râpées régalèrent tout le monde. Dans la soirée il y eut parti de Whist à la salle de l'Assomption. Les premiers prix furent gagnés par M. Fidèle B. Maillet et Mlle Céleste Babineau. Les prix de consolations furent le partage de M. Auguste Bordage et Mme. J. B. Vautour.

Le 7 janvier notre couvent ouvrait de nouveau ses portes pour la rentrée du second terme. Les jeunes filles arrivèrent nombreuses. Toutes les anciennes élèves sont de retour, ainsi que plusieurs nouvelles. Beau succès à notre institution !

Samedi nous avions une grosse tempête de neige qui pourrait nous suffire pour d'ici au printemps.

Les pauvres pêcheurs d'éperlans sont bien à plaindre : jusqu'ici leurs travaux ont été vains. Les petits poissons se font rares.

M. Pierre Vautour, qui travaillait à Escouminac où il creusait des puits, est maintenant chez son frère M. J. B. Vautour,

On nous informe que M. Fidèle B. Babineau de cette paroisse et maintenant à Montréal, vient d'obtenir une position comme agent de police dans cette dernière ville.

CHANGEMENTS DANS LE CABINET FLEMMING

Deux vacances ont été faites dans le cabinet Flemming : la première est celle de l'Hon. McLeod qui a été élu député du comté de York au fédéral ; la seconde est causée par la nomination de l'Hon. Grimmer qui vient d'être nommé à la Cour Suprême.

Ces vacances seront remplies ces jours-ci. On s'attend à plusieurs changements importants. On nous dit que l'Hon. Dr Landry sera promu au secrétariat provincial. On veut dire qu'un deuxième acadien entrera dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. Ce ne serait que rendre justice à l'élément acadien qui compose au-delà d'un tiers de la population totale du Nouveau-Brunswick. Les noms de MM. O. M. Melanson, de Shédiac, et Haché, de Bathurst, sont mentionnés candidats probable.

Le remaniement d'un cabinet est une tâche difficile et crée toujours beaucoup d'intérêt dans le monde politique. Le premier ministre Flemming ne saurai tarder à faire connaître au publique les noms de ceux qui feront partie de son cabinèt à l'avenir, ainsi que leur occupation respective.

SIR JAMES WHITNEY AFFAIBLIT TOUJOURS

New-York, 14—L'état de santé de Sir James Whitney n'a pas changé depuis vingt-quatre heures.

On ne craint pas de dénouement fatale pour le moment, mais tout le monde admet que les forces du malade diminuent graduellement.

Le bulletin publié à neuf heures, ce soir, dit ceci : "L'état de Sir James Whitney, ce soir est plus inquiétant. Il a pris peu de nourriture aujourd'hui et il est plus faible."

Le docteur Pyne n'a pas quitté l'hotel Manhattan aujourd'hui. C'est la première fois, depuis son arrivée, qu'il se confine ainsi dans l'appartement de son patient.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MARGUERITE BOURGEOYS

Montreal, 13.—C'était hier l'anniversaire de la mort de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, décédée le 12 janvier 1700, à l'âge de 80 ans.

A cette occasion, il y eut hier matin, grand'messe solennelle à la maison-mère de la Congrègation, rue Sherbrook, et dans l'après-midi, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Marguerite Bourgeoys arrivait à Québec en septembre 1653 et quatre ans plus tard elle fondait la Congrégation Notre-Dame, qui compte aujourd'hui 1600 membres.

TIRAGE D'UNE LOTERIE

Le 26 décembre dernier a eu lieu, à Notre-Dame de Lourdes, Terre Neuve, le tirage de la loterie organisée par M. le curé Pineault.

Le numéro 1127 a gagné le premier prix : une montre en or. C'est M. John R. McIsaac, de Rear Little Gudique, N. E., qui en est l'heureux gagnant.

Le numéro 630 gagne le second prix : dix piastres. Echu à M. James Goguen, de Springhill, N. E.

Le numéro 336 est le troisième prix : cinq piastres. Gagné par M. l'abbé Ch. Carleton, de Peterville, N. B.

L'EX-PRESIDENT TAFT

New-Haven, Conn., 10.—Une personne qui était à Pass Christian lorsque le président Wilson y passa quelques jours de vacances, déclare que le président des Etats-Unis a annoncé qu'il nommera M. William H. Taft, ancien président de la République, juge en chef de la Cour Suprème des Etats-Unis.

L'ex-Président Taft a refusé de dire quoi que ce soit à ce sujet.

Le juge en chef Edward D. White doit prendre sa retraite prochainement, à cause de son grand âge.

FEMMES DE PROFESSION

Washington, D. C., 9,—Les statistiques officielles démontrent que les femmes sont très nombreuses aux Etats-Unis, qui quittent leur foyer pour le travail de bureau. Ainsi, il y a 239,077 sténographes, 327,635 institutrices, 481,159 femmes commerçantes, 770,055 femmes s'occupant d'agriculture, 7,300 femmes médecins et chirurgiens, 7,395 appartenant au clergé, 2,195 journalistes, 1,010 avocates et 500,000 de diverses professions.

LE PROCHAIN CONGRES EUCHARISTIQUE

New-York, 13.—Les catholiques d'ici espérent que sous peu on enverra une supplique à Rome demandant au Saint Père que le prochain Congrès Eucharistique ait lieu à New-York.

La supplique demandera que le Congrès de New-York ait lieu en 1915 ou 1916 et les trois cardinaux américains signeront la requête.

MORT D'UN VIEUX MARIN ACADIEN

M. P. Bourque, de Québec, ancien gardien de la lumière aux Isles de la Madeleine, a reçu ce matin, un marconigramme, lui annonçant la mort de son vieux père, à l'âge de 95 ans.

Deux garçons et deux filles, d'une famille qui se composait de 10 enfants lui survivent, le plus jeune étant âgé de 53 ans.

Le défunt était Acadien d'origine et marin jusqu'à l'âge de 67 ans.

CHIFFRES D'UNE TERRIBLE ELOQUENCE

Sofia, Bulgarie, 13.—Un recensement fait en territoire bulgare montre d'une manière terrible les hécatombes humaines que la dernière guerre a faites.

La population mâle du territoire de Macédoine accordé à la Bulgarie a été diminuée de 175,000 à 42,000 pendant les hostilités.

En Trace Bulgare, sur 494,000 hommes, il n'en reste que 225,000. Dans le district de Mustapha Pasha, sur les 33,000 hommes avant la guerre, il n'en reste que 4,000.

LA DETTE DU MEXIQUE.

New-York, 13.—Le Mexique doit aux pays étrangers, environ $350,-000,000. La dette du pays, à l'intérieur est de $150,000,000.

La dette extérieur comprend l'emprunt de $22, 700,000, négociée à Londres, en 1899 et les $40,000,000 d'obligations émises en 1904.

C'est l'Angleterre qui détient le plus d'obligations contre le Mexique viennent ensuite l'Allemagne et la France.

CARTES ELECTORALES

LISTE DES VOTEURS

Avis est par les présentes donné que les noms des personnes qualifiées pour voter à l'élection de Maire et des Echevins de la ville de Moncton, qui doit avoir lieu le mardi, 27 janvier 1914, ont été affichés dans les magasins de George A. Robertson, Samuel Waters, H. & G. Seaman et au Marché, pour le Quartier No. 1.

A l'Hotel Minto, à l'Hotel Brunswick, aux magasins de W. Murray et H. J. Leaman, pour le Quartier No. 2.

Aux magasins de Doyle's Ltd., B. A. Lutz, Steeves Bros. et Levi Randall, pour le Quartier No. 3.

Ces listes seront ouvertes pour révision jusqu'à vendredi, 23 janvier, à 5 heures p. m. et toute correction doit être signalée au Commis de la ville avant ce temps là.

J. S. MAGEE
Commis de la ville

Moncton, 15 jan. 1914.

FRANCHISE

Le jeune vicomte du Panier Percé faisait un cour assidue à Maggy, la fille d'un multimillionnaire, américain, cela va de soi.

Mais les choses n'avançaient pas assez vite au goût du gentilhomme.

Un jour il prit un air solennel pour s'en expliquer avec Maggy.

—Pardonnez à mon amour de se montrer impatient, mais je ne puis me résoudre à vivre sans vous... non, sans votre consentement, je ne puis supportez la vie que pendant douze jours.

—Mais pourquoi ce nombre exact de jours, demanda la jeune Américaine étonnée.

—Hélas ! soupira le vicomte, ce n'est pas moi qui l'ai fixé... ce sont mes créanciers.

Cartes d'Affaires

VOLUME I. NO. 9. MONCTON, N.-B., JEUDI, 22 JANVIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social: 600 rue Main

LES ELECTIONS CIVIQUES

C'est mardi prochain qu'auront lieu les élections civiques. On a rarement vu tant d'intérêt et d'excitation à la veille d'une élection. C'est bon signe.

Aurons nous un maire Acadien? Tout semble le prédire. Pour peu que les Français continuent leur beau travail, s'entendant comme un seul homme, obtiennent chacun au moins un vote de plus en faveur de M. le docteur Bourque celui-ci sera certainement maire de Moncton mardi prochain au soir.

Mais il faut du travail. Le vieux proverbe qui dit: "on n'a rien sans peine", est toujours vrai. Il ne faut pas se fier sur les autres, et encore moins se décourager en disant que tout effort est inutile. La persévérance, avec une bonne dose de confiance, est la mère du succès.

L'occasion ne semble jamais avoir été meilleure pour l'arrivée d'un Acadien à la mairie de Moncton. Notre homme est des mieux qualifiés; il est très populaire et il a pour adversaire un brave homme, mais l'un de ces hommes qui n'est pas populaire et pour cause.

Il s'agit de faire comprendre aux Anglais—et il sont bien disposés à cela—qu'il est temps qu'un Acadien ait son tour, surtout quand, des deux candidats en presence, c'est l'acadien qui est le mieux qualiffé.

La vote irlandais devrait supporter le docteur Bourque et il n'y a pas de doute qu'il le supportera. Nos frères en religion comprendront toute l'importance qu'il y a pour les catholiques de se tenir unis et de s'entr'aider.

Quant au vote français il est permis de croire qu'il n'y aura pas de traître dans les rangs. Les Anglais, en grand nombre ne se cachent pas pour dire qu'ils voteront pour le candidat acadien, non seulement parce que c'est le meilleur, mais aussi parce que c'est un Français et que c'est faire justice à cet élément important de notre ville. Après cela, s'il y avait un Français qui aurait l'audace de voter contre le docteur Bourque il ne serait pas digne de sa nationalité.

C'est une question d'honneur pour chaque électeurs français de supporter, de travailler et de voter, avec ses amis, pour le candidat Bourque. Pour une fois, au moins, mettons de côté cette étroitesse d'esprit, cette jalousie, ces petits différents, et unissons-nous pour assurer le succès de l'élection du premier maire acadien.

Voyons, un coup de cœur, et portons notre homme à l'Hôtel de la ville. Demain il sera trop tard; c'est aujourd'hui qu'il faut faire sa petite part.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

M. le directeur,—

Le bon curé d'Adamsville, en sa capacité d'Officier de Colonisation, revenait encore la semaine dernière à l'attaque; mais il change de role. Il ne s'occupe guère de la colonisation. Il est devenu farceur. L'Orient, les étoiles, les mages, mêmes, tout lui va dans son anxiété de trouver un moyen de sortir de l'eau trouble où sa volte face l'a placé.

Je ne possède pas la connaissance des Mages dont il parle; donc je ne prétends pas être astrologue, mais il ne faudrait pas être bien versé dans l'astrologie pour s'apercevoir que cet officier du gouvernement ne suit pas l'étoile qui peut le conduire dans la bonne route. Les mages suivèrent une étoile, mais, fidèles à leurs convictions, ne se sont pas découragés lorsqu'elle disparut de vue; ils attendirent avec confiance son apparition et de nouveau la suivirent. Il n'en est pas de même avec le curé d'Adamsville. Il commença par suivre la bonne étoile lors de l'assemblée de Moncton, où il brillait d'éloquence dans sa dénonciation des messieurs du F. S. Board. Cet étoile disparut et pour des raisons inconnues de moi le sage homme d'Adamsville ne peut voir à présent que l'étoile du Farm Settlement Board.

Le curé d'Adamsville parle de la "boîte cranienne extraordinaire" de Colon. Tout extraordinaire qu'elle puisse être à ses yeux, elle ne possède pas la faiblesse de celui qui, un jour, se montre prêt à sacrifier les émoluments d'office pour défendre ses compatriotes, et, le lendemain, à la dictée de ses supérieurs politiques, est prêt à cacher son patriotisme et son dévouement sous le voile du pénitent et se jeter à genoux pour rendre homage au veau d'or.

Parce que j'ai osé refuser à cet officier (sans autorité) la preuve de ce que j'avais avancé contre l'administration du F. S. Board, il se plait à traiter mon action de trahison et de lâcheté. Mais comment, mon cher monsieur, pouviez-vous espérer que j'allais placer devant un plus lâche que moi des preuves de la manière injuste dont les messieurs du F. S. B. traitaient les nôtres? Vous étiez de leur tribunal, vous aviez vous-même une connaissance déjà assez étendue de leurs actions pour les flétrir devant l'assemblée de Moncton. Votre conduite d'alors recevait mon approbation; Mais puand je vous ai vu reculer devant votre propre condamnation, comment pouviez-vous espérer que j'allais fier entre vos mains les preuves en ma possession? Aussi bien faire une accusation contre le diable et le convoquer devant le tribunal de l'enfer. S'il y a eu trahison et lâcheté, où doit-on les chercher? Certes, pas dans la personne de celui qui offre de soumettre les preuves à un tribunal dûment et proprement constitué; mais plutôt dans la conduite de celui qui, d'un souffle condamne le F. S. Board, et, de l'autre, entreprend sa défense. Si vous eussiez pesé un peu sur cette assertion de traître, je suis convaincu que vous n'auriez jamais donné libre à cette pensée.

Puisque vous aimez tant à parler de lâcheté des autres, il ne serait, peut-être pas mal à propos de faire un examen de votre conduite comme Officier de Colonisation. Ayant été nommé, comme vous voulez nous le faire croire, pour surveiller l'administration du F. S. Board dans les comtés acadiens, avez-vous fait preuve de zèle et de dévouement pour sauve-garder les intérêts des nôtres? N'est-ce pas vrai que, en dehors de quelques cas isolés dans le comté de Kent et la paroisse de Moncton, vous n'avez pas fait une seul démarche pour améliorer la condition de nos colons acadiens? Ce comté n'est pas le seul qui devrait recevoir votre attention. Pourquoi n'avez-vous pas visité les comtés où nos compatriotes s'imposent des sacrifices énormes pour ouvrir du nouveau pays? Depuis plus de cinq ans les braves colons de St-André, de Baker Lake, de St-Anne, de St-Hilaire, dans le progessif comté acadien du Madawaska, ne peuvent obtenir aucune satisfaction du gouvernement Flemming. Est-ce que la tâche que vous vous êtes imposée de "tirer les oreilles des messieurs du F. S. Board" est devenue trop lourde pour vous permettre de vous occuper de leur cas?

Pourquoi n'avez-vous pas pris connaissance, comme officier de colonisation des misères sous lesquelles nos colons de Five Fingers, Anderson, Tobique, etc., dans le comté de Restigouche travaillent depuis quatre ans? Quelles sont les raisons qui vous empêchent de visiter les colons de la Pointe Verte, de Ste-Thérèse, de Ste-Marie, Burnsville, St-Isidore, dans le comté de Gloucester, qui se trouvent sous le joug des gros commercants de bois et aux demandes desquels le gouvernement prête la sourde-oreille? Et, encore, dans votre propre comté de Kent, dites-moi donc si vous vous êtes occupé des intérêts des colons du lac de Coal Branch, près de St-Paul, qui ont eu à souffrir des empiètements de la compagnie Williams, etc? Avez-vous quelque fois jeté un coup d'œil sur les paroisses d'Acadieville et de St-Charles? Occupez-vous donc un peu de ces cas et voyez si vous ne pourriez trouver de quoi à occuper vos moments de loisir qui seraient plus avantageux que de les passer à écrire des correspondances semblables à votre dernière.

En face d'une telle négligence de votre part et de la part du ministre de l'agriculture, qui vous permet d'agir ainsi, comment pouvez-vous avoir l'audace de parler de lâcheté chez les autres?

Vous insistez plus que jamais que le F. S. B. est sous la juridiction du ministre de l'agriculture. J'accepte votre interprétation de l'Acte qui constitue ce Board. Tel étant le cas le ministre de l'agriculture, qui est un Acadien, doit être tenu responsable de sa formation. Les membres du Board étant tous des anglais, comme vous le disiez à Moncton, il faut croire que l'Hon. Dr. Landry ne s'occupait guère des intérêts de nos colons acadiens quand il consentit à la nomination de ces trois anglais. Ou faut-il conclure que, ayant vu son erreur, il vous faisait nommer dans le but de protéger ces intérêts? Vous vous êtes vous-même plaint au ministre de ce que "ces messieurs se faisaient tirer les oreilles" lorsqu'il s'agissait des colons acadiens? Si non, vous avez là, encore, manqué à votre devoir. Si oui, et rien n'en a resulté, comme vous nous le disiez le 13 novemdre dernier, à Moncton, le ministre est coupable d'une lâcheté et d'une trahison des plus repréhensibles. En vous lisant, le ministre de l'agriculture a dû s'écrier: "sauvez-moi de mes amis".

Vous me dites que "ce n'est pas de la sagesse occidentale de condamner l'accusé avant d'avoir entendu les témoins". Il faut croire, donc, puisque vous vous accaparez le monople de la sagesse, que vous aviez entendu et étudié ces preuves d'injustice quand, à Moncton, le 13 novembre, 1913, vous disiez: "Au commencement, on m'accordait assez facilement ce que je demandais mais maintenant ces messieurs se font tirer l'oreille". Vous avez même cité un cas particulier pour mieux prouver votre accusation d'injustice. Vous aviez alors preuve suffisante pour vous poussez à les critiquer. Vous n'aviez pas besoin de celles que j'ai en main. Malgré l'abondance de vos preuves, je suis prêt à vous en fournir davantage, sous les conditions déjà mentionnées.

Dans votre dernière correspondance vous voulez nous faire croire que votre critique à Moncton fût dirigée contre le Secrétaire du F. S. Board. Le rapport de vos paroles dans les journaux acadiens, tel que plus haut citées, démontre que vous avez dirigé votre attaque non pas contre "le secrétaire" mais contre "ces messieurs", ceux qui composent le F. S. B.

M. le curé d'Adamsville semble vouloir se moquer des efforts faits par moi-même et quelques-uns de mes amis pour faire revenir des nôtres des Etats-Unis. Il exprime l'espoir que je ferai "patenter ces recettes". Si ce monsieur eut travaillé avec la même ardeur pour faire revenir les nôtres au pays qu'il a déployé dernièrement à faire de la politique en faveur du gouvernement Flemming, il se pourrait qu'il fût avec l'aide du F. S. B. réussi à faire revenir plus d'une famille acadienne au pays. Je n'ai pas l'intention de faire "patenter" les moyens dont je me sers pour aider les nôtres, mais j'aimerais très bien pouvoir trouver une patente pour forcer nos officiers à mieux remplir leurs devoirs, lorsqu'il s'agi des intérêts acadiens. Si j'avais le choix d'une patente, je ferais mon possible pour en trouver une qui, mise à l'oeuvre automatiquement, fournirait à M. le Curé d'Adamsville des moyens de forcer les "anglais" du F. S. B. à voir au moins un peu de bon dans la colonisation acadienne. Ou mieux encore, il serait peut-être à notre avantage de "patenter" une machine pour "tirer les oreilles" de ces messieurs, et par ce moyen donner au Père Gaudet plus de temps a s'occuper sérieusement de nos colons acadiens. Laquelle êtes-vous prêt à recommander? Votre recommandation à ce sujet recevra ma considération la plus sérieuse.

Bien à vous,

COLON.

19 Janvier 1914

—o—

PAS D'INGRATITUDE

Monsieur le directeur,

Il est regrettable qu'un certain petit groupe de cette ville poussent l'ingratitude jusqu'à ignorer les services rendus par M. Jaddus N. Boudreau, échevin sortant de charge et candidat aux prochaines élections.

Pourquoi vouloir imposer un étranger au quartier, tandis que M. Boudreau, qui a si bien servi les électeurs, et en particulier les électeurs français du quartier no. 1, est prêt à se dévouer encore comme par le passé?

L'an dernier on ne pouvait trouver personne pour représenter les Français. On a supplié M. Boudreau de se présenter; ce qu'il a fait. Non seulement il a perdu son temps, mais il lui a fallu débourser au moins $75.00 pour conserver son siège. Et aujourd'hui, après une autre année de travail, et sont ces mêmes Français qui le suppliaient de se porter candidat l'an dernier, qui veulent le même de côté sans même lui dire merci.

Vous savez, M. le Directeur, le beau travail qu'à accompli M. Boudreau durant la dernière année.

A la demande de M. le docteur Richard, un trottoir a été fait sur la rue Alma. Un autre trottoir a été fait sur la rue Télégraph en haut, où demeurent plusieurs Acadiens. Deux autres trottoirs sur la rue Wesley où les Acadiens sont nombreux. Toujours avec l'influence de M. Boudreau, d'autres trottoirs ont été faits sur les rues Lutz et Robinson, les parties complètement habités par nos Français. Sans parler des rues Westmorland, Duke et Mechanic.

M. l'avocat Girouard ayant manifesté le désir de se retirer comme assesseur, c'est encore M. Boudreau qui a nommé M. Clément Cormier à sa poste numératif. Un autre Acadien, dans la personne de M. Théophile M. LeBlanc, a obtenu une position qui n'avait jamais été occupée par un des nôtres; à savoir: inspecteur des trottoirs en béton, position qui donne un salaire de $3.50 par jour. En plus une demi douzaine d'Acadiens ont reçu de l'emploi pour les travaux de la ville, ce qui n'avait jamais été fait.

Maintenant, il me semble que les électeurs du quartier no. 1 ont tout à y gagner en élisant de nouveau M. Boudreau qui est du quartier et qui a si bien travaillé par le passé. Est-ce que M. Belliveau, qui est étrangé au quartier, prendrait le même intérêt dans notre quartier? Ne serait-il pas tenté de travailler pour son quartier qui est le no. 3?

Les électeurs français du quartier no. 1 ont le cœur trop bien placé pour ne pas donner leur support à M. Boudreau. Il n'est pas question ici d'une question politique, et encore moins d'une question de division de paroisse. Il s'agit tout simplement de reconnaître les services rendus par notre échevin et l'en remercier d'une manière pratique en votant pour lui aux élections du 27 de ce mois.

Un électeur du Quartier No. 1.

—o—

Winnipeg, 16.—Les femmes de la loge orangiste de Winnipeg viennent d'adopter une résolution francophobe réclamant que seule la langue anglaise soit enseignée dans les écoles du Manitoba. C'est dames disent que le système d'éducation actuel est défectueux et demande l'établissement de l'instruction obligatoire.



M. le docteur L.-N. Bourque
Candidat à la Mairie de Moncton

LA SESSION FEDERALE

—o—

La Chambre des Communes a repris ses travaux. — L'adresse en réponse au discours du trône. — Le chef de l'opposition remarque en termes sarcastiques la fin subite de l'urgence

—o—

Ottawa, 19.—Le premier acte de la pièce sessionnelle a été fort chargé. Il y a eu de grands discours de MM. McLeod et Lavallée et de Sir Wilfred Laurier et du premier ministre. Le chef de l'Opposition a présenté un amendement au discours du Trône, au sujet du coût élevé de la vie; il semble approuvé par la majorité de la Chambre, mais sera probablement rejetté à cause du sentiment de partisannerie politique.

M. McLEOD

En proposant l'adresse en réponse au discours du trône, l'honorable M. McLeod, de York, N. B., a fait l'éloge de la prospérité du Canada.

M. McLeod touche à la question de la crise financière, et il dit que ce qui rachète la situation est l'état des bonnes récoltes, les grandes facilités de transport un état général de prospérité dans tout le pays.

La question de la redistribution semble être surtout le point principal du discours de M. McLeod.

M. LAVALLEE

M. Lavallée en secondant l'adresse au discours du trône, a exprimé l'opinion que bien qu'il ait une expérience assez courte, il était enchantée de figurer en cette circonstance à cause du fait qu'il représentait une classe de laboureurs et de colons.

M. Lavallée rappelle qu'un orateur a déclaré jadis que ce siècle serait le siècle du Canada, puis il ajoute qu'il ne le sera qu'en autant qu'on saura donner à l'agriculture la position qu'elle doit occuper dans la politique de ce pays.

M. Lavallée fait remarquer que depuis dix ans, la production résultant de l'agriculture ainsi que de l'élevage et du pâturage ne s'est pas accrue dans la proportion de l'augmentation de notre population.

SIR WILFRED LAURIER

Sir Wilfred Laurier se lève ensuite au milieu des applaudissements de toute la gauche. Il fait remarquer qu'il apprécie jusqu'à un certain point les efforts oratoires de MM. McLeod et Lavallée, mais que cependant il ne peut partager entièrement leurs opinions. Le chef de l'opposition profite de l'occasion pour exprimer le regret qu'il ressent du mauvais état de santé de la Duchesse de Connaught, sentiment que tout loyal sujet britannique du Canada doit partager avec lui et il exprime l'espoir que la duchesse jouira bientôt d'un état de santé plus satisfaisant.

DISCOURS DECEVANT

Sir Wilfred Laurier fait remarquer que le discours du Trône est quelque peu une déception, et que le peuple s'attendait à autre chose. D'abord la session a été convoquée très tard, alors qu'on aurait pu se réunir en novembre et avancer ainsi le travail de rouage administratif.

OU EST DONC M. FOSTER?

Sir Wilfred Laurier fait remarquer qu'il est assez étrange de constater que le ministre du Commerce, l'hon. George E. Foster, soit absent de la Chambre. Il est vrai que l'on peut alléguer qu'il remplit d'importantes fonctions en Angleterre, mais d'un autre côté il a des devoirs encore plus importants à remplir chez nous. M. Foster est à la tête d'un ministère des plus importants, et il devrait être à son poste. C'est bien beau d'aller apprendre aux Japonais et aux Chinois de faire du pain ou d'utiliser d'une façon judicieuse le blé du Canada, mais, d'un autre côté, ce n'est pas là un prétexte qui justifie le ministre du Commerce de se tenir à l'écart au moment où le pays délibère sur des questions de la plus haute importance et sur lesquelles dépendent les destinées du pays.

LE TRANSCONTINENTAL

Le chef de l'opposition a touché ensuite à la question du Transcontinental. Il admet que les travaux ont fait certains progrès récemment mais cependant certaines sections ont été déplorablement négligées; témoin celle de Cochrane à Québec. Sir Wilfred Laurier déplore le fait que le gouvernement actuel a refusé de mettre la gare au Marché Champlain, tel que décidé par la commission du Transcontinental. Sir Wilfred Laurier fait remarquer qu'il y a une foule de points répréhensibles à relever sur cette question et qu'il reviendra sur le sujet en temps opportun.

LES BONNES ROUTES

Le chef de l'opposition exprime sa surprise de voir que le gouvernement n'a pas jugé à propos d'apporter un bill au sujet des grandes routes. Si dans le passé cette mesure a été rejettée, c'est qu'elle ne représentait réellement qu'une mesure électorale; voilà pourquoi elle a été anéantie dès le début. Tout le monde admet que l'amélioration des grandes routes est des plus désirables, et que le gouvernement fédéral devrait aider les gouvernements provinciaux sur une base de population. Ce principe est acceptée d'amblée par les deux côtés de la Chambre.

LA LOI NAVALE

Un fait remarquable, c'est que le gouvernement semble avoir oublié

(La suite à la quatrième page)

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, le 17 janvier, 1914.

Monsieur le directeur,

La Session Parlementaire s'est ouverte jeudi à trois heures avec toute la solennité accoutumée. La Capitale était remplis d'étrangers et les spectateurs se comptaient par milliers.

On entend souvent dire pendant le débat sur l'adresse que le Discours du trône est plus intéressant par ce qu'il ne contient pas, que par ce qu'il contient. C'est ordinairement le rôle des députés de l'Opposition. Mais cette année cette expression est déjà dans la bouche de tout le monde, des ministériels comme des oppositionnistes.

Le Discours ne fait aucune mention du Bill Naval. L'urgence est remise au Calendes Grecques.

Il est vrai qu'il eut été difficile pour le gouvernement de faire dire à Son Altesse Royale le Gouverneur Général que le royaume-uni, ou l'empire britannique, est en danger dans le moment, et qu'une somme de $35,000,000, ou trois dreadnoughts, était nécessaire pour le sauver de l'anéantissement.

Pas un mot de l'urgence, pas un mot d'une politique de défence permanente.

Les partisans du gouvernement essaient, à se tirer d'embarras en criant que le sénat libéral tuérait de nouveau le bill. Il est vrai qu'il dirait encore—avec bon droit—alles au peuple! mais monsieur Borden ne veut pas s'adresser au peuple. Il connait la réponse qui l'attend et il remettra aussi longtemps qu'il le pourra.

Pas de mention non plus de l'Acte des Chemins. Pour la même raison.

Mais enfin, trois ans d'attente le peuple du Canada apprend qu'un projet de loi de rédistribution de la représentation à la Chambre des Communes sera enfin présenté.

Inutile de dire que les ministériels entendent bien arranger les choses de manière à faire disparaître autant de sièges libéraux que possible. Il est déjà annoncé que le Nouveau-Brunswick perdra deux libéraux. Ce sera certainement le projet de loi le plus acrimonieux de la session.

Toutefois si le Rogerisme se montre trop impérieux, il pourrait bien se faire que le Sénat amenderait le Bill du gouvernement.

Le Discours du trône annonce aussi des mesures pourvoyant à l'augmentation de la représentation au Sénat des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique.

Cemplir le Sénat d'hommes voués à la contribution de $35,000,000 avec toutes ses funestes conséquences, voilà toute la Réforme que M. ambitionne maintenant.

Aujourd'hui la majorité libérale au Sénat est de 22. Avec neuf Sénateurs conservateurs venant de l'Ouest, elle se trouverait réduite à 13, et M. Borden espérait que la Providence fasse mourir cette douzaine de Sénateurs pour faire passer sa contribution d'urgence.

Monsieur Borden compte toujours seulement avec la force numérique. Le Sénat libéral s'appuie sur la Constitution. C'est pour faire respecter la Constitution qu'il a été crée. Alors rien de surprenant que le Sénat ajoute une clause à ce Bill, par laquelle il ne deviendra effectif qu'après les élections générales, de même que pour la représentation aux Communes.

Les journaux conservateurs avaient annoncé que le gouvernement était prêt pour la Session et que pas un seul instant ne serait perdu. Au grand désappointement de tout le monde M. Rogers proposa que le débat sur l'adresse soit remis à lundi. Et la chambre dut forcément s'ajourner à lundi.

C'est l'Honorable M. McLeod qui proposera l'adresse au nom du gouvernement. Je vous enverrai un résumé de ses remarques.

—o—

Mardi prochain sera jour des élections civiques en cette ville. Assurons l'élection de notre premier maire acadien.

 AU COIN DU FEU

L'ACCIDENT

Accoudé à sa fenêtre, qui donne sur la route, le propriétaire d'une villa voit s'avancer, au pas, une grande fourragère chargée d'une montagne de foin.

Un tout jeune homme la conduit, en marchant à côté du cheval; il n'est pas encore très expérimenté, car il mène son attelage tantôt à droite, tantôt à gauche... L'inévitable se produit: une roue s'engage dans une ornière, la voiture penche, la masse de foin perd l'équilibre et se répand dans un champ, où les bottes s'amoncellent en désordre.

Le jeune cocher se lamente et contemple le désastre en pleurant.

Le propriétaire de la villa accourt.

—Voyons, ne te désole pas ainsi. Il n'y a pas grand mal, après tout. Ton foin n'est pas perdu.

—Hi hi hi! J'sais bien, mais que va dire papa!

—Ne t'en inquiète pas... Entre chez moi. Tu vas boire un verre de vin; ça te remettra.

Il emmène chez lui le malheureux de plus en plus désolé.

—Hi hi hi! Que va dire papa!

—Tiens, mange un biscuit.

L'autre boit, mange, et, après chaque bouchée, reprend sa litanie.

—Que va dire papa!

—Ah! à la fin, laisse-moi tranquille, avec ton père!... Je me charge de lui expliquer l'accident. Où est-il?

—Je ne sais pas, mais tout à l'heure, il était couché sur le foin, tout en haut de la voiture...

—o—

UNE AUMONE DE MILLIONNAIRE

On a beaucoup parlé en ces derniers temps du milliardaire américain Carnegie. Contons à notre tour une anecdote sur lui qui ne manque pas de saveur.

Le célèbre Américain se trouvait un jour de passage dans un petit passage dans un petit bourg de Géorgie. Arrivé près d'un temple de nègres, il y entra et prit place au dernier banc.

On fit une quête, et on présenta la sébile au milliardaire, qui y déposa une bank-note de cinquante dollars.

L'office terminé, le pasteur, selon l'usage, compta la recette, et se tournant vers les fidèles:

"Mes frères, dit-il, le Seigneur a été bon pour nous."

"Nous avons compté un dollar vingt-quatre cents et "si le billet que le vieillard à la barbe blanche a mis dans la sébile a cours", nous avons cinquante et un dollars vingt-quatre cents.

"Mes frères prions Dieu que la bank-note ne soit pas fausse."

—o—

L'ANGLAIS, TEL QU'ON LE DESSINE

Une famille anglaise voyageait en France, l'été dernier, en automobile. Comme elle traversait un petit village du Dauphiné, elle s'arrête pour déjeuner. Le pays, parait-il, était célèbre pour ses champignons, du moins le Baedeker l'assurait, et nos Anglais voulurent goûter de cet excellent comestible. Mais ils ne savaient pas un mot de français, et dans tout le village, il n'y avait pas un seul habitant qui parlât anglais.

Comment faire comprendre qu'ils voulaient un plat de ces délicats cryptogames?

Le fils eut une idée de génie, et, prenant un crayon et une feuille de papier, tant bien que mal, il dessina un champignon et le montra à l'aubergiste.

Celui-ci réfléchit une minute, se frappa le front, sourit et fila, pour revenir une minute après, en brandissant triomphalement... un parapluie!

—o—

TRES GRAVE

La dame, (très excitée).—Oh docteur, je vous en supplie, venez à la maison le plus tôt possible.

Le docteur.—Je vais y aller de suite, madame, mais quelle est la personne qui est malade chez vous.

La dame.—Mais c'est moi docteur! Seulement comme je n'avais personne pour vous faire prévenir, je suis venue moi-même.

—o—

C'ETAIT SON MARI

—Voyez-vous au fond de la salle ce joli garçon qui frise sa moustache? disait une femme à une autre à qui elle venait d'être introduite. Il me regarde depuis le commencement de la soirée et il a l'air très amoureux de moi. Le connaissez-vous?

—Oui, c'est mon mari.

UN INVENTEUR

—Quel est, à votre avis, le plus célèbre inventeur de ce siècle?

—C'est mon mari, répondit la femme.

—Je n'ai pourtant jamais entendu dire qu'il ait inventé quoi que ce soit!

—C'est que vous n'avez jamais eu l'occasion d'entendre les excuses qu'il me donne chaque fois qu'il arrive à deux heures du matin.

—o—

LA FORCE DE L'HABITUDE

Mme Peater, (au tramp qui vient de lui battre son tapis).—C'est très bien, vous avez battu ces tapis d'une façon merveilleuse. Il est certain que vous avez dû exercer cette profession pour avoir le poignet aussi solide.

Le tramp.—Ma foi non, Madame je n'en ai au contraire jamais battu, mais j'ai été maître d'école pendant dix ans.

—o—

LES RECONNAISSANTS

—Je n'ai jamais compris pourquoi tu conserves un chien aussi laid.

—Il est laid sans doute, mais il m'a rendu un fier service un jour; tel que tu le vois, il m'a sauvé la vie!

—Dis-moi pas?

—C'est la vérité vraie; un jour que notre cuisinière était partie, ma femme a fait le dîner, le chien l'a volé et mangé tout entier...

—o—

MAIS NON, MADAME!

Bourgeoise.—Venez ici, Marie; croyez-vous que l'on peut trouver quelqu'un de plus sale que vous? Vous pourriez facilement écrire votre nom avec votre doigt dans la poussière de ce meuble!

Servante.—Non, madame, j'srais pas capable...

Bourgeoise.—Je vous dis que si!

Servante.—Et moi je vous dis que non: j'sais pas écrire!

—o—

Il semble que 25 p. c. des femmes anglaises gagnent leur vie, mais on croirait difficilement qu'il y a 100 forgerons féminins dans ce pays.

LISTE DES VOTEURS

Avis est par les présentes donné que les noms des personnes qualifiées pour voter à l'élection de Maire et des Echevins de la ville de Moncton, qui doit avoir lieu le mardi, 27 janvier 1914, ont été affichés dans les magasins de George A. Robertson, Samuel Waters, H. & G. Seaman et au Marché, pour le Quartier No. 1.

A l'Hotel Minto, à l'Hotel Brunswick, aux magasins de W. Murray et H. J. Leaman, pour le Quartier No. 2.

Aux magasins de Doyle's Ltd., B. A. Lutz, Steeves Bros. et Levi Randall, pour le Quartier No. 3.

Ces listes seront ouvertes pour révision jusqu'à vendredi, 23 janvier, à 5 heures p. m. et toute correction doit être signalée au Commis de la ville avant ce temps là.

J. S. MAGEE
Commis de la ville

Moncton, 15 jan. 1914.

Quelques Mots à l'Egard du Remède des Ouvriers d'Hébert

Il y a à peine deux ans le propriétaire de ce Remède commença à fabriquer ce Remède, et en laissa dans chaque petit magasin dans les campagnes. La plupart de ces petits magasins étant remplis de liniment d'autres compagnies et de toutes sortes de médecines, le Remède des Ouvriers se trouva comme orphelin; personne pour lui donner une chance à prouver son efficacité. Mais une bonne fois quelques uns en firent l'essai, et le Remède des Ouvriers ne fut pas lent à prouver à ces honnêtes gens, les guérisons qu'il contient. C'est alors que les commandes commencèrent à se multiplier; et dans deux ans à peine, quarante et un mille bouteilles de quatre onces avaient été préparées et vendues. Hors de ce nombre six petites bouteilles avaient été rapportées, n'ayant pas donné satisfaction Cela n'est rien du tout; le propriétaire donne aux pauvres triple ce nombre dans un mois. Il ne faut pas croire que tout le monde a su se guérir en faisant usage de ce remède. Le remède pour tous les maux n'est pas encore découvert; nos meilleurs médecins ne peuvent pas tout guérir. Donc, il nous faut avoir de la raison! Nous avons les preuves que le Remède des Ouvriers a accompli plus de guérisons prononcées incurables par les médecins que toute autre préraration. Nous prendrons par exemples: Mr. Lazare Cormier d'Amherst, N. S., était mourant d'une attaque d'appendicite; onze bouteilles de ce merveilleux remède appliqué selon la direction le guérirent complètement; sept jour après, (à partit de la première application) il reprit son ouvrage. Cet homme demeure à Amherst, N. S. Aujourd'hui il est peut-être assermenté de ce récit: M. T. A. Adkison de Botsford Portage, N. B., était mourant d'un tumeur près du cœur. Trois Docteurs appelés près du malade ne pouvant faire une opération prononcèrent le cas incurable. Il dut alors se résigner à la mort, lorsque un ami lui conseilla de faire usage du Remède des Ouvriers. Il s'en procura trois petites bouteilles de 25 cents; et un mois après il reprit son ouvrage de peintureur. Les Docteurs disaient de ne rien mettre de fort sur ce tumeurs, mais il a bien fait de ne pas les écouter. Les couteaux et la térébentine ne fassent pas toujours de guérisons. Le propriétaire de ce remède a été retenu à l'hôpital de Saginaw, Michigan, U. S. A. pendant trois semaines, accablé par une douleur dans la tête: sentant de terribles douleurs, les médecins de cet hôpital lui disait: il vous faut une opération pour vous guérir. Mais, la Providence lui fit rencontrer un vieux Docteur de France, qui le soulagea immédiatement. Dans dix jours il se sentit parfaitement guéri. Donc aujourd'hui il doit sa vie au vieux médecin de France et à ce merveilleux remède. Le propriétaire n'obtint pas seulement sa guérison de ce vieillard; mais il lui enseigna aussi la manière de fabriquer ce remède. Depuis 1736 il est en usage dans le Sud de la France; il est à présent reconnu pour l'une des meilleures préparations connues. Une autre preuve: dans le mois d'août dernier M. William Budd, de Coat's mill, Kent Co. fut retenu à sa maison pendant quatre semaines. Après neuf visites de Médecins il fut abandonné comme incurable. Alors dix bouteilles de quatre onces du Remede des Ouvriers et une petite boîte de pommade Française amenèrent sa guérison. Quatre jours à partir de la première application il reprit son ouvrage. La quatrième journée il prit sa faucheuse et commença à couper son foin. Beaucoup de vous diront le papier souffre tout; nous ne pouvons pas croire cela. Vous pouvez lui écrire à ce M. William Budd; ses voisins savent très bien que le Remède des Ouvriers a guéri cet homme. Ce n'est pas tout, au Collège Bridge, N. B., la jeune fille de M. Calixte R. LeBlanc, marcha avec deux béquilles pendant cinq ans. Durant ces cinq années tous les remèdes connus furent appliqués sur son pied. Les médecins les plus habiles furent consultés sans lui faire le moindre bien. Le Remède des Ouvriers amena sa guérison complète. Elle appliqua ce remède pendant quatre mois, maintenant elle marche sans béquilles et ne boite pas. Pourquoi comparer ce remède avec les autres préparations? Ces témoignages ne veulent rien dire. Si le propriétaire avait l'argent pour faire annoncer tous les témoignages qu'ils reçoit chaque semaine il remplirait les journeaux. Mais il n'a pas le moyen comme les autres compagnies riches. Le Remèdes des Ouvriers d'Hébert se vendent sur ses mérites. Plusieurs compagnies vendent leurs remèdes en gros presque pour rien. Le marchand vous vend ces remèdes le même prix, chaque bouteille, en fait le double profit, sur ces préparations de blanc d'œufs et de thérébentine et autres gazolines. Il vous trompe en vous disant: J'ai du meilleur remède que celui d'Hébert au même prix. Vous payez le même prix, mais il fait le profit. Donc il m'a été offert des préparation pour une piastre la douzaine, une bouteille de ces préparations se vendent 25 cents. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne paye pas de rente; il fabrique ce remède lui-même, achète ses bouteilles en gros à la facterie. C'est ingrédient! pareillement il lui serait impossible de préparer ces remèdes pour une piastre la douzaine. Quand les compagnies ont payés les bouteilles, leur directions, les agents, etc. comment peut-il se faire qu'ils peuvent fabriquer des remèdes pour à peu près 8 cents la bouteille. Où le Remède des Ouvriers est employé il prouve son mérite. C'est pour celà que je fais publier ceci sur l'"Acadien". Tenez-vous sur vos gardes! Ne vous laissez pas tromper. Quand vous voudrez le Remède des Ouvriers insistez que l'on vous le donne; et vous en serez les juges vous-même. N'écoutez pas les vendeurs ou les agents qui se ventent que leurs préparations sont meilleurs que le Remède d'Hébert. Pour prouver leurs paroles il leur faudra s'armer avec d'autre remède que du blanc d'œufs ou de la gasoline. Le propriétaire du Remède des Ouvriers ne demande pas à personne de faire seulement usage de ce remède. Vous êtes tous libres d'acheter ce qu'il vous conviendra. Mais il insiste de dire qu'il fabrique le meilleur Liniment de tout Canada. Ce remède est répandu dans Québec, le Cap Breton, Lynn, Mass, Old Town, Maine. Il se vend à tous les jours et comme à Dupuis Corner donne bonne satisfaction. Il ne s'agit pas seulement d'être Anglais ou Orangiste pour fabriquer de tout remède. Le vieux Docteur de France était Français et Catholique; il a guérit le propriétaire de ce remède. Les Docteurs orangiste peut-être lui auraient fait perdre la vie. Assurément, ils auraient eu son argent; $75 ou $100. L'éducation et la richesse, de belles histoires et de jolis habillements sont admirables. Mais, pour une méchante enflammation, un tumeur, un méchant mal de gorge, même une méchante attaque de Rheumatisme appliquez le Remède des Ouvriers et vous direz vous-même que le propriétaire a plein droit de parler ainsi. Le Remède des Ouvriers est fabriqué par un Acadien Ce remède a été approuvé et enregistré pour vingt cinq ans. Beaucoup appelle ce remède de la "blague". La plus grosse blague est celui qui essai de vendre de l'esprit de thérébentine 50 cents la bouteille.

Voilà la blague. Donnez le droit à celui qu'il appartient. Le propriétaire à besoin d'agents dans les districts où il n'est pas encore connu. Vous pouvez obtenir toutes informations à l'égard des prix etc. en vous adressant à R. B. Hébert, Dupuis Corner, N. B.

P. S.—Pour un méchant rhume ou la Grippe prenez dix à vingt cinq gouttes de ce remède dans quatre cuillérées à table d'eau chaude bien sucré, en vous couchant. Trois ou quatre doses vous prouveront que vous n'avez pas perdu votre temps.

A Moncton, vous trouverez ce Remède en vente à l'épicerie de Mme White, Rue Main. Chez MM. D. S Bourgeois, Rue Main. Placide Richard et A. M. Belliveau. A Léger's Corner, chez M. Tranquil LeBlanc. Le propriétaire vous invite tous à faire usage de ce remède, pas de distinctions. Ce Remède guérit français et anglais, libéraux ou conservateurs, catholiques et orangistes; la seule différence les orangistes croient que c'est impossible qu'un français puisse faire quelque chose de bon. Mais, tenons ensemble, ils comprendrons plus tard que nous sommes quelque chose.

Pour toutes informations à l'égard de ces remèdes adressez

R. B. Hébert
Dupuis Corner
N. B.

$200 de récompense à ceux qui peuvent prouver que ces témoignages sont faux.

VILLE DE MONCTON

Election Annuelle du Maire et des Echevins

Avis est par les présentes donné par l'élection annuelle du Maire et des Echevins de la ville de Moncton aura lieu le

Mardi, 27 janvier, 1914.

Des polls pour la dite élection seront ouvertes à 10 heures a. m. ce jour là aux endroits suivants:

Quartier No. 1—Au bureau de la Police, rue Duke.

Quartier No. 2,—A l'"Engine House", No. 3, rue Bonaccord.

Quartier No. 3,—A l'"Engine House" No. 3, rue High.

Les nominations de personnes dûment qualifiées pour les dites charges, signées par au moins deux electeurs qualifiés de la ville de Moncton, doivent être entrées au bureau du Commis de la ville pas plus tard que 6 heures p. m. vendredi, le 23 janvier, 1914.

JOHN S. MAGEE
Clerc de la ville.

Ce 16 janvier, 1914.

AVIS

Votre attention est attirée sur l'article suivant des règlements se rapportant aux rues et chemins:

Sec. 31—Le locataire, et au cas où il n'y a pas de locataire, le propriétaire ou la personne ayant le soin ou le control d'une maison ou autre bâtisse dans la ville de Moncton, située dans les huit pieds d'une rue, d'un passage complet, d'un trottoir devra enlever ou faire enlever toute glace ou neige du toit ou ailleurs, quand le Commissaire des rues le jugera à propos, dans l'intérêt de la sécurité publique, et en enlevant cette glace ou neige, on devra prendre les moyens de ne blesser personne.

Sec. 33—Toute personne ne s'étant pas conformée à ce règlement, sera possible d'une amende pour un montant ne dépassant pas cent piastres.

Il y a plusieurs bâtisses qui sont actuellement dans une condition dangereuse pour le public, vu la glace et la neige qui se sont accumulées sur les toits. Il est de notre devoir de faire observer les règlements.

W. E. MARKS
Commissaire des rues

VIVE LA TERRE

ATTENTION AU GRAIN GELE

Voici venir la saison des achats de grain de semence. C'est aussi le retour de l'expérience que font depuis nombre d'années un grand nombre de cultivateurs qui achètent des grains commerciaux à bon marché au lieu de grains de semence, cultivés et netoyés spécialement à cette fin et garantis.

Cette expérience, c'est tout simpplement d'acheter du grain gelé.

Presque tous les ans, le grain gèle dans quelques districts des provinces de l'Ouest, il y a même des années où l'on peut dire que presque tout le grain est gelé, à tel point que ces provinces de l'Ouest sont obligées d'importer de l'Est ou des Etats-Unis le grain de semence nécessaire à l'ensemencement de l'année suivante.

Nos cultivateurs de la province de Québec le savent, on leur à dit déjà des centaines de fois dans les conférences, dans les journaux, etc. et toujours encore chaque année il y en a un grand nombre qui achètent du grain gelé par négligence, ou par manque de connaissances.

En effet, il est souvent excessivement difficile de découvrir les dommages causés au grain par le gèl.

Le blé gelé est distingué par son grain ridé, rétréci, comme desséché. Si la gelée a été légère, seulement la fine enveloppe qui le recouvre sera fendillée.

Il est beaucoup plus difficile de reconnaître l'avoine qui a souffert de la gelée ; et il arrive fréquemment que de l'avoine apparémment saine, bien remplie, lourde et blanche, ait tellement souffert de la gelée, que la proportion de grains germants y soit très faible. Un bon moyen de reconnaître l'avoine gelée, dans les cas où l'épreuve ordinaire ne peut être faite consiste dans l'enlèvement de l'écale et l'examen de l'amande ainsi dépouillée. Les indices de la gelée sont, en premier lieu, l'aspect noirâtre, mat, de l'amande lorsqu'on la regarde à travers la lumière ; en second lieu, l'aspect noirâtre, desséché du germe et la nature cassante de l'amande, quand on la presse sous l'ongle ; en troisième lieu, une ligne noire qui s'aperçoit lorsqu'on coupe le grain en deux, suivant l'axe longitudinal de la semence et qui ressemble à la trace que ferait une fine pointe de crayon. Notre expérience de l'année dernière a démontré encore une fois combien il est nécessaire de soumettre l'avoine à l'épreuve de germination même si elle ne paraît pas avoir été atteinte par la gelée. Nous savons que dans beaucoup de cas des cultivateurs, après avoir ensemencé de grandes étendues en avoine, ont constaté que le grain ne levait pas, sans pouvoir s'en expliquer la rai-

Ils ne se sont jamais douté que c'était l'effet de la gelée, le grain ayant une bonne apparence.

Quant à l'orge, comme l'avoine, il est très difficile de se rendre compte si elle a été affecté par la gelée.

Nous espérons que ces quelques renseignements permettront à nos cultivateurs de se mettre en garde contre l'avoine gelée, et nous leur répétons qu'il y a encore un moyen le plus sûr et le plus pratique de tous, de s'éviter des pertes de récoltes par cette cause, c'est d'acheter du grain de semence, et non pas du grain de commerce, de se le faire garantir comme tel par le vendeur, et s'ils ont encore des doutes sur la bonne foi ou les connaissances de ce dernier, d'envoyer des échantillons du grain acheter au laboratoire fédéral des semences à Ottawa, qui leur en fera gratuitement l'essai de germination.

G. MICHAUD.
Ingénieur-argonome.

CHEVAUX VICIEUX

Chevaux difficiles à approcher et à panser.—Dès que ces chevaux s'aperçoivent qu'on vient à eux, ils couchent les oreilles, piétinent, frappent du devant ou du derrière, montrent les dents et cherchent à mordre. En liberté dans leurs boxes, ils se retournent, pivotent sur eux-mêmes pour détacher une ruade. Placés dans une stalle, il est souvent difficile d'éviter leurs atteintes. Lorsqu'ils ne réussient pas à mordre ou à frapper ils serrent les personnes qui les abordent contre les parois de la stalle, et inclinent même leur corps de côté pour les comprimer avec plus de force. Plusieurs. quand on les monte, ont en outre l'habitude de serrer la jambe du cavalier contre les arbres, les murs et les différents corps contre lesquels ils passent. Tous ces animaux sont chatouilleux et irritables. Il faut les approcher franchement en leur parlant, sans lever les bras et, surtout, sans toucher ni frôler leur train de derrière. La douceur, les caresses, quelques friandises, en un mot, les bons traitements ont les plus heureux effets sur leur caractère. Les éclats de voix, les jurons, les menaces et les coups les rendent, au contraire, presque toujours intraitables.

Certains chevaux ajoutent à ce vice celui d'être difficiles à panser. Ils mordent leur longe quand on les étrille, se gonflent, se ramassent sur eux-mêmes, essayant de se coucher, de serrer celui qui les étrille, piétinent, frappant du derrière, couchent les oreilles et témoignent de mille façon des sensations désagréables que leur cause le pansement. Quand ils ne sont que chatouilleux ils sont peu dangèreux. Pourtant si on les malmène ils ne tardent pas à devenir agressifs. On évitera donc de les panser à l'étrille et de les brutaliser. Il sera bon aussi de les attacher au ratelier pour se mettre à l'abri des morsures et des ruades.

Lorsque ces moyens simples ne suffisent pas il faudra en imaginer d'autres en s'inspirant des circonstances. On fera usage, par exemple, de la muselière, de l'attache avec deux longes inégales, de bats-flancs mobiles et peu élevés, etc. L'essentiel, on le comprend, est d'arriver à saisir et à maintenir la tête. Les procédés à cet égard varient suivant la disposition des locaux mais il ne peut entrer dans notre plan de les décrire tous.

J.-A. COUTURE.

A QUOI SERT LA TAXE ?

Personne n'ignore que la farine canadienne se vend en Angleterre de 50 à 52 cts par baril de moins qu'au Dominion, où le blé est cultivé et moulu. Et malgré ce fait les minotiers canadiens s'opposent violemment à l'abolition des droits de douane sur la farine, sous prétexte que leur commerce serait ruiné. Il semble donc que le consommateur canadien doive se résigner a voir sa farine frappée d'un droit protecteur de 60 cts le baril pour empêcher la concurrence américaine afin que le consommateur britannique puisse se procurer la farine canadienne à meilleur marché que le consommateur canadien lui-même. C'est très gentil pour le consommateur britannique, mais quel avantage en retirons-nous comme Canadiens ? Cette monstrueuse anomalie porte un journal protectionniste aussi enragé que le "Belleville Intelligencer" de Sir MacKenzie Bowell" à dire qu'il y a là-dessous quelque chose qui cloche". Peut-être que si les droits étaient enlevés, les choses clocheraient moins et les Canadiens obtiendraient leur farine à meilleur marché. A leur réunion annuelle qui s'est tenue dernièrement, les minoteries canadienne ont déclaré l'année la plus prospère qu'elles aient encore eut depuis la saison de 1908-09, qui avait dépassé tous les records. Serait-ce donc trop demander que de les inviter à partager une partie de cette prospérité avec les Canadiens mangeurs de pain qui ne se trouvent pas actuellement dans une situation aussi prospère ?

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

9

Une Histoire d'Acadie

(Suit

Jetez un homme dans un désert qu'il soit roi de Rome ou du Bangale, s'il en rencontre un autre, il ne lui demandera pas quelles sont ses armoiries et son drapeau, avant de se précipiter sur son sein ; il lui suffit de savoir qu'il a des pensées et des sentiments humains qui réqondent à ses sentiments et à ses pansées.

George ne fit pas tout-à-fait cette réflexion ; mais ses instincts naturels et caractéristiques lui en firent sentir vivement la vérité, et il se mit à se parler confidentiellement : Ces gens sont bons, intelligents, affables ; ils aiment la gaiété, ont des moeurs faciles : il n'y a qu'à les bien traiter pour s'en faire des amis et arriver à leur intimité. Les filles sont bien tournée, elles aiment le plaisir, n'ont pas une horreur très-marquée pour les garçons de vingt an à vingt-cinq ans ; elles paraissent avoir le coeur fait exactement sur le modèle commun : un salut bien intentionné, une attention obligeante en passant, quand on connaîtra bien le papa et la maman ; puis, un petit présent de monsieur le lieutenant, aujourd'hui ; une course dans la voiture de monsieur le lieutenant, demain ; un cotillon dansé sur l'herbe avec monsieur le lieutenant, un autre jour, cela ne peut manquer d'avoir son effet !.... Mais diable ! comment pourrai-je jamais me démener aussi dru que ces gars du village ?.... Bah ! j'apprendrai... cela ne doit pas être si difficile de ce frotter ainsi les pieds. Et le jeune officier, revenu en humeur, se mit à exécuter, sur le champ, une bourrée fougueuse, capable d'ébranler la maison.

Butler, éveillé en sursaut, dans la pièce voisine, lui envoya à travers la cloison un go to hell qui ne fit qu'animer l'exercice. Etant à bout d'haleine il s'arrêta, presque satisfait mais épuisé :— Il me fallait toujours voir, reprit-il, combien on peut vivre de temps en allant d'un pareil train : bravo ! monsieur le capitaine, il y a de la vertu dans vos jambes ! Ce n'est pas mal débuter : d'ailleurs un peu de gaucherie et d'inexpérience a son mérite auprès des belles, de même qu'un brin d'extravagance a souvent des succès. N'est-ce pas ce fou de Charly qui fit deux conquêtes rien qu'en se promenant dans les rues de Perth, dans un traineau tiré par six chèvres d'Angora, suivi d'un grand singe africain portant livrée, tricorne et perruque poudrée ? On se le montrait, puis on disait : N'est-ce pas là Lord C qui a fait deux fois le tour du monde, et possède cent mille livres de rente ?.... Mais ici, je n'aurai pas besoin de faire de pareilles folies ; deux beaux chevaux fringants, des harnais éclatants, une voiture attrayante me suffiront. Je parle le français, et s'il fallait tourner une galanterie, j'en sais quelque chose aussi. Il est vrai que je suis protestant.... tiens, protestant, moi ? mais je n'y avait pas songé.

C'est que je ne suis pas bien sûr si je suis protestant après tout ; je n'ai jamais détesté les catholiques. Bah !.... je ne crois guère qu'en mes vingt-cinq ans, et mon culte de plaisir : il s'agit pour le moment de ne pas me laissea sécher d'ennui sur ces rivages comme les morues que j'ai vues tout-à-l'heure étendues sur le sable.... A demain donc la chasse aux belles ! fit-il en accrochant sa carabine à son clou, avec sa gibecière.

Après ce monologue, George se mit à regarder dix portraits d'êtres adorés distribués sur le mur autour de son lit et suspendus par des mèches de cheveux de différentes couleurs. Ce n'étaient pas des portraits de famille. Tout en se préparant à se mettre au lit, il clignait de l'oeil à l'une de ces images, faisait un grand salut à une seconde ; une révérence profonde à une troisième, envoyait un baiser de la main, puis une moue caressante, puis un soupir entrecoupé, puis un gémissement prolongé, modulé sur une gamme chromatique au reste de la série. Durant ces démonstrations expressives il récitait la kyrielle suivante :— Good night, Kitty la blond : good night Eva la nocturne, bonsoir, Clara la langoureuse ; buona netta, Francesca bella ; bonne nuit, Laura la lutine, et cetera. Il n'en oublia pas une. A la dernière sa toilette de nuit était complète et il se jeta tout d'une pièce sur son grabat, en lançant ses deux pantoufles sur la cloison de Butler, à peu près à l'endroit où il le savait couché. Ces pantoufles étaient dépareillées : l'une étaient un souvenir de Kitty, l'autre de Clara ; dans ses nombreux déménagements il avait confondu ces deux ouvrages également chères.

A peine était-il tombé à la renverse qu'il eut une idée : Tiens, mais je n'ai pas choisi la place où je pendrai mes Acadiennes : voyons. Et la bougie se rallume, George reprend son discours :— Voilà tout juste l'espace ; entre ma nocturne et ma langoureuse ; ces petites paysannes françaises sont fraiches et riantes comme le matin ; leurs bonnets blancs, leurs fichus de dentelle, leurs corsets discrets, tout cela va faire un contraste charmant dans ma collection : jusqu'à leurs noms qui viendront mettre un peu de variété dans mon catalogue des terminaisons en a qui commencent à donner sur les nerfs ; Charlotte, Susette Zabelle, comptons-en trois pour le moment ; si je passe deux ans ici, c'est raisonnable.

Puis, avisant trois clous dans un de ses tiroirs, il se mit à les ficher à grands coups de marteau dans la cloison de Butler. Il n'avait pas fini qu'il entendit de l'autre côté un grognement terrible, suivi du go to hell caractéristique. Cette fois il crut plus prudent de se fourrer dans ces couvertures. Le colonel était à son second somme, les vapeurs de l'eau-de-vie devaient être passées, et il était homme à mettre son lieutenant aux arrêts pendant une semaine, pour avoir troublé son repos. Force fut donc à celui-ci de chasser toute nouvelle inspiration qui aurait pu lui venir et d'attendre tanquillement le someil. Pour serhâter il se contenta de penser à des souvenirs détachés dans le genre de ceux-ci :— Les cheveux blonds de Kitty, comme ils étaient soyeux ! tout le monde en voulait ! je serais curieux de savoir si elle a pu en conserver quelques-uns.... il faut avouer que je n'ai pas eu les primeurs, et que la tresse de Richard était beaucoup plus grosse que la mienne. A cette époque elle était tout coeur.... et tout cheveux.

Et Laura, quelles dents elle avait ! des perles fondues avec des diaments dans la coupe enchantée de Cléopâtre ! C'est peut-être cela qui lui donnait tant d'appétit pour les pierres précieuses. La petite fée m'a ravi bien des rubis et des opales avec ces petites dents-là.

Clara, quelle bonne enfant ! elle aimait un peu trop le chant du rossignol, le recoulement des colombes, le murmure des ruisseaux ; mais en revanche elle se contentait de si peu ! Une bonbonnière de temps en temps suffisait l'alimentation de ce sentiment délicat.

Eva la nocturne avait aussi le tort d'aimer un peu trop les clairs de lune ; mais elle aimait également les officiers ; et sa manie avait cette singularité charmante, qu'un clair de lune sans officier, de même qu'un officier sans clair de lune était toujours pour elle une jouissance incomplète ; il fallait que ces deux choses existassent simultanément pour réaliser son idéal de bonheur ; on n'avait qu'une précaution à prendre c'était de faire sa connaissance dans le croissant.

L'esprit de George continua pendant quelque temps à divaguer de la sorte au milieu de ses visions passées ; mais vint un moment où les apparitions successives se confondirent dans sa mémoire, sous les voiles magiques du sommeil, et il se trouva insensiblement transporté dans le domaine des songes. Son lit devint un esquif léger dans lequel il vogua doucement sur un lac d'eau de Cologne ; toutes les images du mur se changèrent en nymphes amphibies, avec des ailes de papillons et des queues d'anguilles : Clara Kitty, Laura sillonnaient ainsi l'onde parfumée, plongées dedans jusqu'au cou, ce qui les habillait un peu plus que leur toilette de portrait : elles étaient d'ailleurs devenues ridées et incolorées, comme les fleurs d'un vieil herbier, et allaient à tous les vents, comme un feuillage tombé qui a fini de donner l'ombre et la fraicheur. D'autres nymphes de la nature des Sylphides, plus gracieuses et plus séduisantes que les premières, vinrent aussi se jouer autour de ses voiles ; elles glissaient à la surface de l'eau, tourbillonnaient dans des rondes échevélées, tendaient vers lui leurs mains pleines de fleurs blanches, comme pour lui offrir des bouquets, qu'elles ne laissaient jamais saisir. Après lui avoir fait éprouver un supplice de Tantale, elles s'élancèrent au loin en ricanant à la manière des jeunes filles qu'il avait vu le soir. Au bout de leur course il sortit de la mer un grand monstre qui les avala. Cette bête hideuse ressemblait tellement à Butler que George lui lança de colère un terrible coup de poing qui vint encore ébranler la cloison du capitaine. Le lieutenant s'éveilla, c'était le matin.

A peine fut-il debout, qu'il alla donner l'ordre de lui faire venir de Boston deux beaux chevaux anglais, et de Liverpool une caisse de dentelles de Valence et de Maline pour confectionner les pétits bonnets du pays.

(A suivre)

Au Jour le Jour

C'est attendu, tout le monde est en faveur du Dr. Bourque et c'est pourquoi celui-ci sera maire de Moncton mardi prochain au soir. Vive.....le maire Bourque.

Nous voilà en pleine hiver. Le mois de janvier nous a apporté de la neige et du froid et c'est tout naturel, puisque c'est sa température.

La Chambre des Communes est ouverte. Notre correspondant d'Ottawa fait son apparition aujourd'hui. Nos lecteurs sont priés de la suivre attentivement. La session promet d'être intéressante, non pas par l'exposé des belles œuvres du Gouvernement ; mais par le beau travail que l'Opposition est disposée à faire en faveur des droits du peuple, contre un Gouvernement trop lâche pour proposer des mesures qui sortiraient le pays de la crise financière actuelle.

M. l'abbé A.-D. Cormier, ci-devant de Dorchester, s'embarquait mardi pour l'Ouest canadien, où il continuera à exercer le saint ministère sous Mgr l'archevêque Casey, de Vancouver. Il n'y a pas de doute que M. l'abbé Cormier, qui est très actif et zélé, sera le bienvenu là-bas où les prêtres sont rares. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

M. J. O. Gallant, directeur de l'"Acadien", s'embarquait hier, mercredi, pour un voyage d'affaires à Montréal et Ottawa. Il sera de retour à son bureau lundi prochain.

La grande majorité des étrangers qui visitent Moncton sont unanimes à pester contre les hôtels qui ne sont pas dignes d'une ville comme la nôtre. Et ils ont raison. Un syndicat devrait s'organiser et élever un hôtel digne du public voyageur qui est prêt à payer....pourvu qu'il recevoive le confortable.

La vie chère est toujours à la mode, et M. Borden dit qu'il faut patienter, que ça viendra à passer, tout comme la mode des chapeaux passé. N'empêche que pendant ce temps là les oeufs se vendent 40c la douzaine, le beurre 32c la livre, et les patates 55c le minot. M. Borden et ses chefs ont de l'argent assez, ils ne se gênent pas à la dépenser ; mais le pauvre monde et c'est la majorité, à faim.

Etaient en ville ces jours derniers : M. le curé Lapointe, de Notre-Dame ; MM. Jos. Devarenne, de St-Paul ; F. X. LeBlanc, de Bouctouche ; A. T. LeBlanc, de Depuis Corner ; Jaddus Robichaud, de Lower Goguen ; M. l'abbé A.-D. Cormier, de Dorchester.

—— o ——

LES OFFICIERS DU DIOCESE DE ST-JEAN

Le "New Freeman", l'organe officiel de S. G. Mgr LeBlanc, vient de publier les nominations suivrntes, par ordre de l'évêque de St-Jean :

Chancelier—L'abbé W. M. Duke

Conseillers diocésains—Les abbés J. J. Walsh, Ph. L. Belliveau, J. J. Ryan, D. J. LeBlanc, A. J. O'Neil, H. D. Cormier.

Examinateurs—Les abbés F. L. Carney, D. F. Leger, F. J. McMurry, A. Robichaud.

Conseillers de paroisse—A. Roy, E. Savage, Jos. A. L'Archevêque, J. M. O. Flaherty.

Chefs de conférences—Mgr Chapman, Mgr Hébert, les abbés A. Roy, E. Doyle, Ph. L. Belliveau, F. L. Carney.

Comité de vigilence—Mgr Chapman, Mgr Hébert, R. P. B. LeCavalier, les abbés Chs. McCormick, A. W. Melanson, D. D., D. S. O. Keefe, Frs. Bourgeois, D. D.

—— o ——

CERCLE CATHOLIQUE BEAUSEJOUR

Le Cercle Catholique Beauséjour de la jeunesse acadienne de Moncton a eu son assemblée générale annuelle dimanche dernier 18 courant, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de son premier Vice-Président, M. J. Alf. Blanchard. Lecture fut donnée par M. le Secrétaire de la lettre de démission du Président, M. le docteur F. A. Richard.

D'un dévouement à toute épreuvé, il ne peut cependant donner au Cercle le temps qu'il juge nécessaire de lui donner. L'assemblée accepte, à regret, la démission de son Président.

Un intéressant débat a lieu et se termine par une motion adoptée à l'unanimitè portant : "Que pour l'année 1914 le taux de la contribution mensuelle sera de 50 centins au lieu de 25 ; et que les membres actifs actuels ou ceux qui se présenteront, payeront, s'ils le veulent, $5.00 tout de suite pour l'année entière au lieu de $6.00".

Les élections, tant de l'assemblée générale que du Bureau, donnèrent comme resultat : Président, M. André Landry ; 1er Vice-Prés. M. J. Alf. Blanchard ; 2me V. Prés. M. Alphée Langis ; Tres. M. Alphée Gagnon ; Secret. M. Louis Landry ; Ass-Sec. M. Alyre Cormier ; Conseillers M. Albert Boudreau, Albert et Aldéric LeBlanc.

Le Bureau décidade donner une partie de whist le vendredi 23 janvier—demain —. Qu'on y aille en foule !

—— o ——

LORD STRATHCONA MEURT A LONDRES

Le Haut Commissaire Canadien à Londres, Lord Strathcona, est décédé hier, après quelques jours de maladie sérieuse et quelques mois d'indisposition générale, surtout depuis la mort de son épouse, en date du 12 novembre dernier.

C'est une grande figure qui disparait. Très riche, le Haut Commissaire Canadien a toujours fait honneur à la position élevée que lui avait confié le Gouvernement Canadien.

Lord Strathcona s'est toujours montré très généreux pour les œuvres de charité, les maisons d'éducation et tous les bons mouvements.

Son titre est maintenant à sa fille unique, Margaret Charlotte, épouse de Major R. J. Bliss Howard.

La disparition de ce grand vieillard cause des regrets universels. A Londres, où il figurait hautement, le deuil est général.

DANS NOS PAROISSES

CAP PELE, N. B.

Les fêtes de Noel et du Jour de l'An se sont passées bien tranquillement ici. La messe de minuit fut célébrée par le Rév. Père Dismas LeBlanc, du collège St-Joseph, et malgré le mauvais temps un bon nombre de fidèles y assistaient. Presque tous les assistants reçurent la Sainte Communion. Le Rév. A. V. Landry se rendit à sa mission du Shemogue et y célébrait aussi la messe de minuit et la messe du jour.

Les Commissaires d'école de notre district se sont assuré les services de Mlle Hedwidge Dumas, pour le présent terme. Mlle Dumas qui est de Grande Anse, arrivait directement de New York, où elle visitait sa sœur Mme Mildebrath. Mme Claire Duguay a charge des petits, comme assistante.

Mlle Stéphanie Surette, du village, et Mlle Léa LeBlanc de Dupuis Corner, sont allées suivre les cours de l'Ecole Normale à Fredericton. Il est à désirer que nos jeunes filles embrassent la noble profession d'institutrice car ce besoin se fait grandement sentir, surtout depuis qu'on a mis en force la loi des exercises militaires. Tous les membres du corps enseignant qui, pour quelque raison ne sont pas allés suivre le cours de ces exercises, voient leurs salaires retenus au Bureau d'éducation. Les districts où ces derniers ont enseigné sont traités de la même manière. Passe encore pour ceux qui sans raisons valables refusent de se conformer à ces formalités ; mais les vieux maitres ou maîtresses d'écoles, et d'autres qui ont des raisons majeures de refuser—est-ce juste de se voir ainsi frustrer de leurs allocations provinciales ?

Deux renards, un noir et un rouge, appartenant à la "Murray Corner Fox Ranch Co." se sont échappés de leurs enclos, il y a deux semaines, et ont pris le large. On nous dit qu'une récompense de $300 est offerte pour leur capture. Il parait qu'ils ont été vus sur la rivière Shemogue, mais au dernières nouvelles ils n'avaient pas été pris

Samedi nous avions encore du mauvais temps. L'hiver s'annonce rude par ici.

— o —

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Dimanche dernier après vêpres un grand nombre de membres de la succursale St-Louis de l'Assomption se rendaient à la demeure de M. Urbain Johnson. Ils présentèrent à ce dernier leurs vœux de bonne année, accompagnées d'une bourse. C'est une marque d'estime et de vénération de leur part pour celui qui fut leur ancien député.

L'adresse fut lue par M. M. J. Poirier. Elle était remplie de bons sentiments de bons souhaits pour une heureuse vieillesse et de reconnaissance pour les nombreux services rendus à ses compatriotes. Elle rappelait les luttes soutenues par M. Johnson pour l'avancement des Acadiens L'adresse faisait aussi mention des nombreux services rendus à la paroisse de St-Louis par l'ancien député de Kent.

Monsieur Johnson fut très touché de cette marque d'estime et, quoique très ému, il remercia les membres Assomptionnistes pour leurs généreux cadeau et leurs bons souhaits.

M. et Mme Charles Degrâce, de Caraquet, sont de retour à St-Louis, leur ancienne paroisse, pour y demeurer.

M. Auguste J. Bordage et M. François Richard, conseillers municipaux pour la paroisse de St-Louis, siégeaient au Conseil la semaine dernière.

— o —

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

L'hiver se fait sentir dans toute sa rigueur, nous avons eu le plus gros froid de l'hiver lundi, mardi et mercredi alors qu'il faisait un grand vent le thermomètre est descendu jusqu'a 20 en bas de zéro.

Monseigneur notre curé est parti pour un voyage de repos dans la province de Québec, c'est son frère le Reverend Monsieur Félix Dugal qui le remplace assisté d'un père rédemptoris de Montréal, Monsieur C. Poirier, notre vicaire, remplace Monsieur Dugal à Drummond. Bon voyage à Monseigneur, nous faisons des vœux pour que ce voyage lui rendre la santé.

Jeudi le 15, nous avions la visite de Monsieur le docteur Albert Sormany, grand conseiller de la société l'Assomption. Après avoir fait l'installation des officiers des deux succursales conjointement réunies, il nous fit un magnifique discours, nous montrant avec sa verve habituelle, les avantages qu'il y avait pour nous Acadiens de se grouper sous l'étendard de Marie, en joignant la société Mutuelle l'Assomption, et a démontrer aux jeunes la nécessité d'appartenir a une société comme la notre. Ensuite le Président de notre succursale, Denis Daigle remercia en termes appropriés notre ami et frère le Docteur pour tout ce qu'il a fait pour notre succursale. Nous avons eu le plaisir d'entendre a cette assemblée la première femme de St-Basile faire un discours, et cet honneur revient a la Présidente de la succursale des dames Madames Laure Cyr ; elle remercia en termes très élogieux aux noms des dames, Monsieur l'Installateur, après les discours, les deux succursales réunies entonnent avec entrain l'Ave Maris Stella. Ensuite les demoiselles Yvonne Daigle et Marie Anne Albert de St-Basile et Madame Victoria Lisotte d'Edmundston furent initiées. Madame Lisotte est la première dame d'Edmundston qui entre dans notre belle société, espérons que son exemple sera suivi par d'autre, honneur à cette vaillante et sincère patriote.

M. Denis Albert de St-Hilaire est descendu du chantier malade, il est passé quelques jours à l'hôpital et est parti samedi pour sa famille.

M. Joseph D. Soucy de Clair Station était en visite chez son fils Eloi la semaine dernière.

M. Léonide Soucy est aller passer la soirée chez sa prétendue à Lynch's Siding dimanche soir. Les garçons de St-Basile n'ont pas peur du froid ils vont voir les filles très éloignées, même dans les plus basses températures de l'hiver.

On a posée une magnifique croix sur le clocher du monastère des sœurs, ce clocher est haut de 135 pieds, c'est un vrai chef d'œuvre.

L'Acadien est très bien vue dans St-Basile plus on le lit plus on le trouve intéressant ; conservateurs et libéraux prennent un véritable plaisir à lire les belles correspondances qui y sont publiées.

M. Paul S. Martin, est malade depuis la semaine dernière, souffrant d'une enflamation des poumons.

Mlle Anna Poirier de Balmoral est entrée sœur le trois du mois courant, elle porte le nom de Sœur Poirier en profession.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE GLOUCESTER

Le conseil municipal de Gloucester s'est réuni en session annuelle, mardi, le 13 courant. Le conseiller F. L. Leger, de Caraquet, fut choisi à l'unanimité Préfet du comté. M. Leger a une expérience très étendue dans les affaires municipales et nous sommes convaincus qu'il fera honneur à la position importante qu'il occupe.

Notre conseil se compose de 19 conseillers. De ce nombre, 16 sont des Acadiens. C'est la première fois dans l'histoire du comté que les Acadiens s'y trouvent en aussi grand nombre. Dans le passé un certain nombre de nos acadiens semblaient croire qu'il fallait absolument élire un grand nombre d'Anglais afin de faire marcher bien les choses. Par conséquent nous voyions des paroisses presqu'exclusivement françaises comme Beresford, Caraquet et Saumarez, Ste-Isidore et Paquetville, nous envoyer des anglais au conseil. Cette année tout cela se trouve changé et les affaires du comté n'en souffrent pas.

Il y a plusieurs nouveaux conseillers siégeant pour la première fois. Entre autres M. Théodule Roy, de Beresford, qui se tire très bien d'affaires et prouve par son énergie et zèle que Beresford ne s'est pas trompé. Son collègue, M. Ed. Cormier, ayant siégé plusieurs années déjà, n'a pas besoin de nos éloges.

L'ancien conseiller français de New Brandon, M. J. B. Blanchard, a pour collègue, un nouveau dans la personne de M. Howard Good. Ce dernier porte un intérêt particulier aux districts anglais. Il s'accorde très bien avec M. Blanchard, qui, guidé par une assez longue expérience, veille de près les intérêts de sa paroisse et ne manque pas d'élever la voix quand cela est nécessaire.

La paroisse de Caraquet est heureuse d'avoir les services du préfet du comté et de M. S. R. Leger, ex-député au local. Ce sont deux braves défenseurs des intérêts de leur paroisse et ne manquent pas de porter une attention particulière sur les affaires du comté en général. Leur expérience comme administrateurs de la chose municipal est d'une grande assistance dans la transaction des affaires publiques,

M. Charles P. Godin, l'ancien conseiller de Paquetville, continue toujours à se rendre utile à sa paroisse et au comté. Il a pour collègue un nouveau représentant de Paquetville, dans la personne de M. Joseph H. Thériault. Ce dernier, quoique siégeant pour la première fois, a donné des preuves d'un jugement très bien balancé dans les affaires de la municipalité, et nous pouvons le dire sans crainte que Paquetville ne s'est pas trompé dans le choix de ces deux hommes.

La paroisse de St-Isidore a l'honneur de compter comme un de ses représentants celui qui a donné au comté de Gloucester le plus grand nombre d'années de service publique. Nous voulons parler de M. Charles F. Brison, ce vétéran des affaires municipales. Doué d'une capacité sans limites, d'un dévouement extraordinaire et d'une longue expérience, M. Brison fait honneur non seulement à sa paroisse mais à tout le corps municipal. Son bon jugement dans l'administration des affaires municipales vaut beaucoup au jeunes représentants, pour lesquels il a toujours un bon conseil. M. Brison est fortement appuyé par son collègue, M. Euchère Duguay, qui siège pour la première fois. Mais à le voir à l'œuvre l'on dirais qu'il siége depuis plusieurs années. St-Isidore a bien choisi ses représentants.

La paroisse du Saumarez n'est pas derrière les autres dans le choix de ses représentants. M. Wm. G. Ferguson, qui est au conseil depuis plusieurs termes, continue à prendre un vif intérêt dans les affaires.

Il est assidue au travail des comités, car c'est la que son expérience d'hommes d'affaires lui donne un avantage qui n'est pas possédé par tous. M. Ferguson a un puissant aide dans la personne de son collègue, M. Tranquille J. L. Basque. Ce n'est pas la première fois que M. Basque siège au conseil, mais il ne s'est pas occupé des affaires municipales depuis une vingtaine d'années. Malgré cela il parait n'avoir rien oublier de l'expérience gagner pendant les années qu'il servait si fidèlement sa paroisse.

La paroisse d'Inkerman est représentée par les MM. Ed. Arseneau et Maxime Arseneau. Le dernier est un nouveau, mais le premier à déjà siégé un terme. Tous deux font très bien leurs affaires.

La paroisse de Shippegan se fait remarquer cette année par l'énergie et l'habileté de ses deux représentants, MM. Jean G. Robichaud et Edouard D. Chiasson. S'il faut juger des affaires de cette paroisse, telles que présentées au conseil, cette année, il est facile de voir qu'il était grand temps qu'un changement eut lieu. Quoique nouveaux, ces deux messieurs ont réussi à faire valoir les droits de cette paroisse qui fut si honteusement négligée pendant le dernier terme. Il a été découvert, par leurs efforts, que comptes sur comptes furent illégalement chargés contre cette paroisse pendant 1912 et 1913 qui auraient dû être chargés contre le comté en général. Les représentants de cette paroisse ont pu prouver leurs avancés et ont réussi à faire placer au crédit de leur paroisse un gros montant qui avait été illégalement chargé contre elle, sauvant ainsi à Shippegan des taxes que les contribuables n'avaient pas raison de payer. Dans les travaux des comités M. Chiasson est un vrai géant, tandis que son collègue brille dans les débats du conseil tout en accomplissant sa part dans les comités.

Les travaux du conseil ont terminé aujourd'hui. Il n'y a pas eu un moment de perdu. Les travaux étaient lourds et ont reçu une attention soignée de la part de tous les membres. Avant de terminer, le conseil municipal a enrégistré son désapprobation, par un vote de 13 contre 6, de l'action du gouvernement provincial, en imposant une taxe directe sur les municipalités pour le maintien des aliénés dans l'asile de St-Jean. Le comité de Gloucester, qui fut appelé l'an dernier, à payer $585.00 pour le maintien de ses aliénés, doit payer sous la nouvelle loi la jolie somme de $1872. M. le député J. B. Hachey, qui est conseiller pour la paroisse de Bathurst, a fait un discours contre l'adoption de la résolution proposée per M. S. R. Leger, de Caraquet, mais il n'a pu convaincre la majorité des conseillers qu'ils devraient approuver un système de taxe directe qui place sur les contribuables un fardeau nouveau de $1287. Ceux qui ont voter pour approuver la conduite du gouvernement sont les conseillers J. B. Hachey, John Miller, Howard Good, J. J. Power, Maxime Arseneau et Edmond Arseneau. Ceux qui ont voté pour condamner l'addition d'une taxe directe sont les conseillers Théodule Roy, Ed. H. Cormier, J. B. Blanchard, Chas. P. Godin, Jos. H. Thériault, Chas. F Brison, Euchère Duguay, Wm. G. Ferguson, Tranquil J. L. Basque, J. G. Robichaud, Ed. D. Chiasson, S. R. Leger et F. L. Leger.

C'est M. Jean G. Robichaud qui fit la replique à M. J. B. Hachey documents en mains, il s'est montré capable de faire avec succès la défense de nos droits.

CARTES ELECTORALES

Aux Electeurs de la ville de Moncton, Mesdames et Messieurs,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs, je me suis décidé de me porter candidat comme

Maire de Moncton

aux prochaines élections. Si je suis élu je promets de travailler consciencieusement à promouvoir les intérêts de la ville et ceux qui l'habitent.

Votre tout dévoué,

L. N. Bourque, M. D.

Aux Electeurs de la Ville de Moncton

Mesdames et Messieurs,

A la demande d'un grand nombre de mes amis, je me suis décidé de me présenter de nouveau comme candidat pour

Maire de Moncton

aux prochaines élections. J'ose croire que mon expérience au conseil est une raison suffisante pour vous demander votre support une deuxième fois.

Si je suis élu je m'efforcerai de travailler pour le plus grand de la ville.

Demandant votre support et vos votes, je suis,

Votre tout dévoué,

W. K. Gross

Aux Electeurs du Quartier No. 2

Mesdames et Messieurs,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs du Quartier No. 2, je me suis décidé à me présenter de nouveau comme candidat pour

Echevin du Quartier No. 2

Si je suis élu comme votre représentant, je m'efforcerai, comme par le passé à promouvoir les meilleurs intérêts de la ville. Je n'aurai pas le temps d'aller visiter chacun en particulier ; mais mon passé est là et j'ose croire qu'il me méritera votre confiance aux élections du 27 courant.

Votre tout dévoué,

Ernest A. Fryers

Aux électeurs du Quartier No. 1, Mesdames et Messieurs,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs, j'ai consenti à me porter candidat pour

Echevin du Quartier No. 1

aux prochaines élections. Si je suis élu je m'efforcerai de promouvoir le meilleur intérêts de la ville toute entière, et en particulier ceux du Quartier No. 1.

Votre tout dévoué,

P. A. Belliveau

Aux Electeurs du Quartier No. 3

Mesdames et Messieurs,

Je serai candidat pour

Echevin du Quartier No. 3

aux prochaines élections, et si je suis élu je m'efforcerai de promouvoir les meilleurs intérêts de la ville, et en particulier ceux de Quartier No. 3.

Je sollicite vos visites et votre support, et je vous remercie pour la confiance que vous avez mis en moi par le passé.

Votre tout dévoué,

H. R. Allen

Aux Electeurs du Quartier No. 2, dans la Ville de Moncton :—

Mesdames et Messieurs :—A la demande d'un grand nombre d'électeurs du Quartier No. 2, de me présenter comme candidat pour la position de

Echevin du Quartier No. 2.

Aux prochaines élections civiques, je me suis décidé de me mettre à votre disposition.

Si je suis élu, je m'efforcerai de promouvoir les meilleurs intérêts de la ville, et tout particulièrement ceux du Quartier No. 2.

Demandant votre aide et sollicitant vos votes, je me souscris,

Votre tout dévoué,

James A. McAnn

Aux Electeurs du Quartier No 1

Mesdames et Messieurs,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs, j'ai consenti à me présenter comme candidat pour

Echevin du Quartier No. 1

Si je suis élu je m'efforcerai de diriger les affaires civiques d'une manière pratique, tout en donnant une attention particulière à ce quartier.

Demandant votre support et vos votes, je suis,

Votre tout dévoué,

S. L. T. Harrison

Aux Electeurs du QuartierNo 1.

Mesdames et Messieurs,

Aux prochaines élections civiques je serai de nouveau candidat pour

Echevin du Quartier No 1.

Je remercie les électeurs qui m'ont aidé par le passé ; et je demande à tous ceux qui croient que j'ai rempli mon devoir comme échevin, de me donner leur appui et leur votes.

Votre tout dévoué,

A. J. Tingley

Aux Electeurs du Quartier No. 1

Mesdames et Messieurs,

A la demande d'un grand nombre de voteurs du Quartier No. 1, je me suis décidé à me présenter de nouveau comme candidat pour

Echevin du Quartier No. 1

Je remercie les électeurs pour leur généreux support par le passé. Conscient d'avoir fait mon devoir par le passé, je compte sur leur appui aux prochaines élections.

Votre tout dévoué,

Jaddus N. Boudreau

Aux Electeurs de la Ville de Moncton

Mesdames et Messieurs,

Nous nous sommes décidés à nous présenter comme candidats pour échevins pour

Toute la Ville

aux prochaines élections. Notre devise dans le futur sera celle du passé : droits égaux pour tous. Nous serons toujours en faveur de tout se qui pourrait être utile à la ville. Nous n'aurons pas le temps de voir chacun en particulier, mais notre passé est là et, nous croyons qu'il nous méritera votre support.

Vous remerciant pour votre confiance dans le passé, nous sommes,

Vos tout dévoués,

J. H. Crandall

F. C. Robinson

Aux Electeurs du Quartier No. 3

Mesdames et Messieurs,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs du Quartier No. 3, je me suis décidé à me présenter comme candidat pour

Echevin du Quartier No. 3

Si je suis élu, je travaillerai pour les meilleurs intérêts de la ville, et tout particuliérement pour le Quartier No. 3.

Demandant votre support et vos votes, je suis,

Votre tout dévoué

John A. Fraser

VOLUME I. NO. 10. MONCTON, N.-B., JEUDI, 29 JANVIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social: 600 rue Main

LES ELECTIONS CIVIQUES

Le candidat acadien à la mairie de Moncton a été défait aux élections de mardi dernier. Mais cette défaite n'est pas sans leçons utiles, et elle devrait marquer le point de départ d'une forte organisation.

Pour un premier effort, les résultats sont certainement très bons. Il eut fait rire de lui il y a dix ans passés, celui qui aurait proposé le nom d'un Acadien à la mairie de Moncton. Aujourd'hui, non seulement on le propose sans crainte, mais, en plus, il inspire des craintes aux adversaires qui, craignant une défaite, redoublent leurs efforts et, jusqu'au dernier moment, ne savent pas trop de quel côté va pencher la balance. C'est déjà un grand pas de l'avant, une demi-victoire, une victoire future assurée.

Quelques-uns de nos compatriotes ont tort de blâmer nos concitoyens de langue anglaise, parce qu'ils ne veulent pas donner leur support a un Français. Il y a certainement quelques cas de fanatisme, mais, malheureusement, on trouve ds ces cas de notre côté. Les Anglais en général, ont bien fait les choses cette année. Et si M. le docteur Bourque est battu c'est tout simplement la faute des Acadiens qui voudraient un maire français, mais qui ne savent pas s'organiser.

Il est bien triste de constater qui des centaines d'Acadiens dont les noms étaient sur les listes, n'ont pu exercer leur droit de vote parce qu'ils n'avaient pas payé leur taxe, une bagatelle. Sans cette négligence coupable, Moncton aurait son maire français aujourd'hui.

C'est toujours la même chose: pas d'organisation, pas de préparation, et quand vient le moment d'agir il est trop tard.

Non, ne blâmons pas les Anglais, mais frappons-nous la poitrine et, en vrais contrits, ayons le ferme propos, non pas de retourner à notre inactivité, mais de travailler, de nous unir, de nous compter pour la lutte qu'il nous faudra reprendre l'an prochain à pareille date; car le docteur Bourque est battu, oui, mais il n'est pas mort. Il faut dès aujourd'hui, pas notre bonne organisation, assurer le succès de demain.

UNE VISITE AUX COMMUNES

Il nous a été donné de visiter Ottawa la semaine dernière. Et, à cette époque de l'année qui réunit nos députés à la capitale, on ne saurait s'y arrêter sans piquer une pointe aux Communes.

Il faut bien avouer que c'en vaut la peine. Non seulement on entend de beaux discours—sans parler de ceux qui vous ennuient,—mais que de choses à observer! Ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus édifiant que cette Chambre des Communes. Voir des députés, le chapeaux sur la tête, jaser dans un coin tandis qu'un de leurs confrères est à se fentre d'un discours qu'il croit joli,.... c'est quelque peu comique. Voir un autre député s'égosiller devant des banquettes pour la plupart vides,.... ce n'est vraiment pas encourageant.

Mais ce qui est beau et édifiant, consolant et significatif tout à la fois, c'est de voir les députés prendre leurs sièges, les galleries se remplirent et le silence se faire quand, de son poste d'avant garde, le beau vieillard, le noble et grand chef libéral, Sir Wilfred Laurier, se lève pour prendre la parole. Un conservateur en vue nous disait: "C'est bien simple, nous ne pouvons pas faire autre que d'admirer Laurier, c'est l'homme!"

Oui, c'est "l'homme", en effet. Et quel homme! Sir Wilfred, qui a bien voulu nous accorder une interview, se dit en parfaite santé et semble jouir de toutes ses facultés comme à l'âge de 30 ans. Il est assuré de la victoire aux prochaines élections. Il se sent fortement appuyé par les siens qui sont plus unis que jamais.

A la Chambre, nous avons eu le plaisir d'entendre, pour la première fois, M. le député Turgeon, de Gloucester. Son discours, bien fait et bien donné, a soulevé, à maintes reprises, les applaudissements de la gauche. Dans une autre colonne notre correspondant parlementaire nous rapporte les grandes lignes de ce magnifique discours qui a mérité à M. Turgeon les félicitations chaleureuses de ses nombreux amis.

On ne sait pas trop ce que sera le bill de redistribution; mais, d'après le Discours du trône ce sera certainement la mesure la plus importante de la session. On veut même dire que ce bill serait tellement peu acceptable, que le Sénat serait forcé de la refuser, ce qui ferait plaisir aux Conservateurs. Car, avec ce bill renvoyé à la prochaine session il ne serait pas question d'élections générales; tandis que s'il était adopté, on pourrait s'attendre à des élections à l'automne. Plusieurs, même des conservateurs, sont d'avis cependant que nous aurons les élections d'ici, un an.

Au fur et à mesure que le travail de la session s'avancera, il sera plus facile de piger les choses. Nous prions nos électeurs de bien suivre notre correspondant d'Ottawa qui les tiendra au courant de tout ce qui se passe à la Chambre.

Et, si vous allez à Ottawa, ne manquez pas de visiter les Communes où vous serez bien reçu.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

Monsieur le directeur,

Croyant que la discussion engagée entre Monsieur Colon et moi a donné au public à peu près tous les renseignements utiles sur le sujet discuté, je laisse la parole et les inventions à mon ami, et je me permets de lui souhaiter tout le succès que méritent les efforts de son zèle dans son œuvre de relèvement et de l'avancement de la nationalité.

Je dois avertir ceux voulant faire affaire avec le F. S. B. que le montant d'argent voté à la dernière session de la législature étant épuisé, les transactions d'achat par le F. S. B. seront suspendues jusqu'à ce qu'une nouvelle somme d'argent soit mise par le gouvernement à la disposition du Board; ce qui sera peut-être fait au courant de la session prochaine. Je recevrai quand même avec plaisir toute communication au sujet des affaires possibles, et cela, venant de n'importe où avec promesse de leur donner mon attention, sans toutefois garantir le succès. Qu'il soit bien entendu que les propriétés abandonnées—c'est pour établir celles-ci surtout que la loi fut votée—ne sont maintenant achetées qu'au cas où il y a quelqu'un, un colon voulant acheter immédiatement ces mêmes propriétés.

Les propriétés déjà achetées seront vendues à quiconque voudrait se porter acquéreur, il y en a quelques-unes à vendre à Adamsville.

Ci-suit une traduction de l'acte de loi créant le F. S. B. A lire spécialement l'article 1er et 9e pour conclure si l'Honorable D. V. Landry alors ministre de l'Agriculture est seul responsable de la nomination des conseillers qui sont deux actuellement au lieu de trois tel que le voudrait la lettre du Bill.

Bien à vous.

J. GAUDET, Ptre.

(Voir la traduction du bill en 2e page)

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa le 26 janvier 1914

Monsieur le directeur,

La semaine parlementaire a été assez agitée et très intéressante parfois.

Je dois d'abord vous parler du discours sur l'adresse. C'est un des vôtres qui a proposé l'Adresse. On attendaient avec impatience le moment où il serait donné à la Chambre d'entendre pour la première fois le nouveau député de York, l'Hon. M. McLeod, dont la réputation était déjà faite dans sa province comme un orateur éloquent. Il a su soutenir sa réputation et l'étendre à tous les coins du Dominion. M. McLeod parle avec facilité, énergie, précision, et se fait à l'aise en face de son auditoire dont il connait la curieuse avidité.

Il a reçu de généreuses félicitations de la part du chef de l'opposition, Sir Wilfred, qui ne manque jamais de faire part à chacun selon son mérite. Plusieurs autres députés lui ont également donné leur tribut d'appréciation, entre autres, M. Turgeon, député de Gloucester, qui se fit un agréable devoir de donner à son co-provincialiste l'expression de son admiration du discours qu'il avait prononcé lundi dernier. Toutefois ce n'est pas ce qui empêcha M. Turgeon de disséquer plus tard le discours de M. McLeod.

L'opposition n'a pas manqué de faire ressortir la faiblesse de la situation du gouvernement qui semble ne pouvoir avancer à aucune autre chose qu'à dépenser l'argent du peuple, à droite et à gauche, sans souci des intérets des masses qui souffrent dans le moment, comme il y a vingt ans sous l'ancien régime conservateur, alors que l'argent et l'ouvrage étaient également râres.

Le discours du Chef de l'opposition a été comme toujours éloquent mais en cette occasion il a été surtout pratique, suivant les besoins du jour, tels que crées par l'inaction du gouvernement qui reste insensible aux plaintes et aux prières du peuple, aux supplications même d'un grand nombre de ses amis du Ouest, pour n'écouter que la voix de l'association des manufacturiers qui n'ont pas encore reçu une compensation suffisante des miliers de piastres dépensés pour mettre M. Borden au pouvoir en 1911. Il faut maintenant que le peuple souffre de l'erreur que ces gens-là lui ont fait commettre par les faux prétextes dont ils se sont servis pour capter son vote.

Pour Sir Wilfred et l'opposition la grande question c'est le coût de la vie devenu soudain intolérable pour la classe ouvrière, les artisans, les mécaniciens, les mineurs, et tous ceux qui vivent de salaires restraints. Cette classe forme au delà d'un tiers de notre population. Le Chef de l'opposition apprécie la position du peuple qui demande un soulagement immédiat. Il cherche les moyens éfficaces pour remédier à cette triste condition. On en trouve plusieurs dont le procès est lent, trop lent pour être efficace, car une population qui souffre cherche à sortir de sa misère et, laissée à elle-même en face de ses souffrances, elle choisit l'exode, et s'en va aux Etats-Unis ou dans d'autres places étrangères où la subsistances de la famille lui est assurée.

Sir Wilfred ne demande pas de mettre de côté tout autre moyen de rémédier à la situation, mais il y a un moyen prompt, eficace, qui peut s'appliquer à l'instant à la volonté du gouvernement qui ne guérira pas, il est vrai, tout le mal, mais qui apportera un soulagement considérable, suffisant pour rendre tolérable l'existance de nos classes ouvrières. C'est l'enlèvement du tarif sur les aliments de la vie.

Le ministre des finances et M. Borden répondent: "à quoi bon tout cela? on ne peut pas enlever le tarif sans faire dommage au cultivateur".

Mais, est-ce le cultivateur qui reçoit ces prix elevés payés par le consommateur? Certes, non, répond le Chef de l'opposition. Entre le prix payé au cultivateur et le prix payé par le consommateur, il y a tout un golfe. On ajoute le montant du tarif, auquel on ajoute un profit sur son montant déboursé, puis les corporations, les trusts, et les mergers—comme on les appelle aujourd'hui—s'entendant pour faire tout le profit possible. Le tarif sur les aliments de la vie est la base des opérations de ces corporations. Effaçons le tarif et nous enlevons une grande partie de ces profits injustes et malhonnêtes et nous diminuerons d'autant le coût de la vie.

Enlevons le tarif aussi sur les instruments aratoires et sur les articles que le cultivateur doit acheter: les souliers, les vêtements, les articles de fer dont il a besoin pour ses opérations sur la ferme, et nous diminuerons le coût de la vie au consommateur.

Cet argument a été soutenu et développé jeudi soir par le député de Gloucester. De cette manière on épargne un montant de taxes de quinze à seize millions de piastres annuellement payés par le consommateur dans les villes et villages, sans aucun bénéfice au fermier, pour aliments importés des autres pays, surtout pendant notre long hiver, alors que les champs ne peuvent rien produire. Mettez le fermier libre de toute taxe et vous contribuerez encore à la réduction du coût de la vie.

Mais non, dit M. Borden. C'est impossible. Il est facile de voir pourquoi.

Les ministériels se sont plu à vouloir représenter que la loi de l'aids aux chemins avait reçu son coup de mort au sénat et mettre sur le dos de la Haute Chambre la responsabilité de la perte de cet argent pendant les deux dernières années. Mais l'opposition a été supérieure sur ce point. Pressé de tout côte le gouvernement a dû appeler à son secours le nouveau solliciteur-général, M. Meignen. On avait espéré que sa subtilité à sauter d'un argument à l'autre sauverait la situation. Mais avec une mauvaise cause, en présence d'avocats sinon aussi subtiles, aussi éclairés et munis d'une longue expérience, le solliciteur-général n'a pu tirer le gouvernement de son embarras et il n'est pas sorti victorieux de sa première bataille. Les ministres qui assistaient au débat vendredi soir, souriaient moins à la fin qui ne le faisaient au commencement.

Le bill de contribution à l'Empire dont le Discours du trône ne fait pas mention continue toujours à être le "grand revenant" que le gouvernement ne peut faire disparaître. M. Borden attent toujours que l'ange de la mort tombe, épée nue, sur les membres libéraux de la Chambre Haute.

Mais, en attendant, le fantôme affaiblit sa constitution nerveuse, pendant que les nationalistes, d'un autre côté, sur la responsabilité de M. Lespérance, député de la province de Québec, demande le rappel de la loi navale Laurier, que M. Borden ne peut accorder sans faire connaître sa politique permanente, et il n'ôse faire ni l'un ni l'autre, car alors il lui faudra faire appel au peuple, et il sait ce qui l'attend.

Le député de Gloucester demande que le bill de rédistribution soit mis à son terme cette session, et prie le gouvernement de ne pas donner pour excuse de vouloir chercher un remède à la situation créée pour les Provinces Maritimes, par la perte d'une partie de leur représentation. Il dit que la population intelligente de ce provinces est prête à se soumettre aux conditions actuelles plutôt que d'entamer un des principes fondamentaux de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il fait ressortir que, en prévision de la prépondérance de l'ouest, les Pères de la Confédération ont donné en compensation aux Provinces Maritimes une représentation adéquate et permanente au Sénat, et que vouloir maintenant changer ce principe, c'est exposer notre population à souffrir davantage, car l'immense population de l'ouest exigerait d'autres compensations qui pourraient exposer les minorités à perpre toutes leurs garanties sous la constitution actuelle.

Le débat sur l'adresse se terminera mardi soir. Les talents légaux de l'opposition ne manqueront pas, ce jour-là, de prendre à tâche le discours du solliciteur-général et d'en montrer la faiblesse d'arguments.

LE PRINCE DE GALLES EN GRECE

Londres, 25.—D'après les rumeurs qui circulent à la cour, on dit que la prochaine visite du Prince de Galles en Grèce, en mai prochain, est déterminée par quelque chose de plus important que le désir du roi Georges V d'être représenté officiellement au couronnement du roi Constantin. La princesse Hélène, fille aînée du roi Constantin est une personne d'une très grande beauté. Le roi Georges et la reine Marie seraient contents de voir le prince de Galles tomber en amour avec elle. Ils ne se sont pas encore vus.

Ce sera la première fois que l'héritier d'Angleterre remplira une fonction officielle. Il sera dit-on, absent pendant plusieurs semaines. Il visitera l'empereur d'Autriche avant son retour.

Pendant son séjour en Grèce, le Prince remettra au roi Constantin, les insignes de l'Ordre de la Jarretière. Le Prince recevra l'Ordre du Rédempteur.

CINQ PERSONNES BRULEES VIVES

Montmagny, 27.—Le maison de M. Narcisse Prouix, de Notre-Dame du Rosaire, a été revagée par les flammes, hier matin, vers sept heures. Cette maison était occupée par MM. Ddmond Labrecque et Joseph Robin.

Cinq personnes ont été brûlées vives et une autre succombera probablement à ses blessures. Parmi les victimes se trouvent Madame Joseph Robin et ses deux enfants, Wilfrid; âgé de 12 ans, et un jeune bébé de 15 jours, ainsi que les deux enfants de M. Edmond Labrecbue, âgés de 5 et 6 ans.

Ce grand malheur a jeté le deuil parmi la population de Notre-Dame du Rosaire. Cet incendie a été causé par une explosion produite en jetant du pétrolé pour allumer un poêle.

M. Joseph Robin a été horriblement brûlé et il se pourrait qu'il succombe à ses blessures.

DECOUVERTE MACABRE

Windsor, Ont., 27.—Un petit garçon qui patinait sur la rivière Détroit, hier, butta sur ce qu'il crut être un tronc d'arbre qui aurait flotté et se serait trouvé pris dans la glace, à peu de distance des bords de l'île Fighting. En examinant les choses de plus près, il s'aperçut que c'était un cadavre et fit part de sa découverte à la police.

Quand on eut dégagé le corps on s'aperçut que c'était celui de Mme Eleanor Baker, âgée de 45 ans, femme de Chas. H. Baker, de Detroit, disparue depuis quelques jours. Le coroner Labelle a fait transporter le corps à la morgue, où son mari l'a reconnut officiellement. Mme Baker avait donné depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale, et on croit qu'elle se sera jétée à l'eau, dans une de ses crises.

LA POLICE MONTEE

Ottawa, 26—Le crime augmente dans le Nord-Ouest, s'il faut en croire le rapport de la Police à Cheval du Nord-Ouest. De fait, pendant les douze derniers mois, il y a eu dans les provinces de l'Ouest, quarante-quatre période, on a enregistré 15,435 causes pour délits divers.

Le rapport indique que la service de la Police à Cheval comprend 55 officiers, 708 constables et 572 chevaux.

VIOLENTE TEMPETE

Elle balaye les côtes du Pacifique.--Une ville inondée.--Plusieurs pertes de vie en Californie.

Seattle, Wn., 27.—Une forte tempête cause beaucoup de dégâts sur la côte du Pacifique hier. Le vent soufflait à 60 miles à l'heure accompagné de neige et de pluie. Une partie du village Eugene, Oregon, a été inondé par les eaux d'un petit ruisseau qui passe dans le village.

On rapporte que ceux qui demeurent dans la partie basse du village sont confinés dans leurs maisons,

Les communications entre Portland et Salem ont été interrompues pour un moment à Salem, plusieurs édifices ont été endommagés.

A Mortland, plus d'un pouce et demi de pluie est tombé.

La pluie qui est tompée sans interruption pendant vingt-quatre heures dans le sud de la Californie a causé de grands dommages. Trois hommes se sont noyés et plusieurs personnes ont été chassées de leurs demeures. Les services de téléphone, télégraphe, tramway, tout a été interrompu.

Sur dix milles de longueur dans le Rio nondu, il y a six pieds d'eau dans les habitations.

Les compagnies de chemin de fer Southern Pacifique, San Pedro, Los Angeles, Lac Salé et Santa Fé ont tous souffert de ces fortes pluies.

On estime que les dommages dans le comté de Los Angeles seul, s'élèvent à $500,000.00

FUNERAILLE DE LORD STRATHCONA

Londres, 27.—Le corps de lord Strathcona a été inhumé hier matin au cimetière de Highgate, Londres-Nord, avec un cérémonial des plus simples. Avant l'inhumation, un service religieux eut lieu dans l'abbaye de Westminister auquel étaient présents un nombre considérable de personnages officiels.

Les porteurs des coins du poêle étaient le duc Dargole, Garde du grand sceau d'Ecosse, le comte d'Aberdeen et le marquis de Lansdowne tous deux anciens gouverneurs généraux du Canada, le lord-maire de Londres, les très honorables Lewis Harcourt, secrétaire d'Etat pour les Colonies, sir William Osler, sir Thomas S. Kinner et le professeur George Adam Smith, de l'université d'Aberdeen, ami peronnel du défunt.

La famille royale était représentée officiellement au service à l'abbaye.

DE L'OR EN FRANCE

Paris, 25.—Des scènes semblables à celles qui se déroulèrent dans les premiers jours de la Californie et du Klondyke; ont actuellement lieu dans une région de la Lorraine ou l'or a été découvert. Il est remarquable que le précieux métal soit trouvé dans un endroit ou une culture intense est faite depuis des années.

La mine a été découverte près de Nancy, partie de la Lorraine, laissée à la France, à la fin de la guerre Franco-Allemande-

Des villes ont été fondées autour de la mine, des industries ont été lancées et plusieurs ont amassé des fortunes.

Les français sont au nombre de 120,000 en cet endroit mais les possibilités d'une guerre prochaine vont décider les allemands à immigrer en très grand nombre en cet endroit.

L'ETAT DE SIR JAMES

Toronto, 26.—Le docteur Alexander Mc Phedran, le médecin de Sir James Whitney, a annoncé ce matin que le ministre est en bonne voie de guérison. Il est probable qu'il sera tout à fait remis dans quelque temps. Le docteur C. K. Clark est de la même opinion que le docteur McPhedran sur l'état du malade.

"M. Whitney prend de la nourriture et son état s'améliore beaucoup dit le docteur Clark, mais nons considérons encore le premier ministre comme un homme malade.

Les deux médecins disent qu'hier c'était la meilleure journée qu'il a passé depuis son arrivée à Toronto.

L'ARCHEVEQUE DE PARIS POURSUIVI

Paris, 27.—Le cardinal Amette, archevêque de Paris, a été poursuivi par un professeur de danse, M. Stillson. Celui-ci réclame $4,000 de dommages. Stillson prétend que la condamnation du Tango, par le cardinal, lui a causé des dommages matériels et porté atteinte à sa réputation.

L'ANGLETERRE MENACEE D'UNE NOUVELLE GREVE

Londres, 27.—Le Royaume-Uni est encore menacé d'un sérieux conflit ouvrier. La fédération des ouvriers en constructions a ordonné une grève des plombiers, des peintres et des membres des métiers alliés et c'est de plus prononcée en faveur d'une grève nationale de tous les ouvriers en bâtiments.

Si les ouvriers se conforment aux recommandations du Conseil exécutif de la fédération, l'industrie de la construction sera complètement paralysée a Londres. L'ouvrage a déjà cessé sur une douzaine de gros édifices en construction, dont le coût s'élève à $50,000,000. Parmi ces édifices, se trouvent le nouveau Palais de justice du comté de Londres et plusieurs édifices du gouvernement.

La grève des mineurs ne semble pas encore sur le point de se régler et les employés de plusieurs compagnies de transport menacent de se joindre aux mineurs. Il y a aussi de la poudre dans l'air par rapport aux ouvriers de navires, au sujet de la journée de huit heures et d'une augmentation de salaire.

Tom Mann, ancien président de la Fédération Internationale des Ouvriers de Transport, dans un discours prononcé hier à Dublin, a prédit pour le mois de mars prochain, une grève générale des mécaniciens et de tous les ouvriers des navires.

UN SENATEUR CANADIEN-FRANCAIS

M. Gauvreau député libéral de Témiscouata présente la motion suivante à la Chambre.

1. Le gouvernemett a-t-il eu connaissance d'un article publié dans l'Action Sociale de Québec le 19 courant, et qui se lit comme suit: "Les Canadiens français de la province de Québec ont bon espoir que la nomination du successeur du sénateur Cox donnera occasion au gouvernement de remplir la promesse formelle faite il y a quelques mois de nommer au premier siège vacant dans la Haute Chambre un second représentant de leur nationalité, ce à quoi ils ont absolument droit".

2. Le gouvernement ou quelqu'un de ses membres a-t-il promis, comme il est dit ci-dessus, de nommer un deuxième sénateur de nationalité canadienne française pour la Province d'Ontario?

PRISE A SON PIEGE

Vancouver, C. A., 25.—En vue de parfaire son terminus, le Canadien Nord, l'an dernier, convenait avec la ville de Vancouver, d'acheter des tertains évalués à $800.000. Cette année, la compagnie refusa de payer ce prix, et fit faire comme elle s'ent était réservé le droit, une expropriation. Mal lui en prit, car les évalnateurs ont déclaré que les terrains valent $1,000,000.

La Compagnie s'est refusée de payer cette somme, et vente en appeler Mais, le maire Baxter à déclaré que la ville forcera la compagnie de payer $800,000, d'abord, elle pourra ensuite, interjeter appel pour la balance.

LES HARICOTS MERVEILLEUX

En 1795, le jour de Pacques, l'abbé Sigournais, curé de Beauvoir en Vendée, après avoir chanté la messe et les vêpres se reposait, tout en cherchant dans son esprit le nombre de malades a qui il avait porté la Communion les jours précédents et il lui semblait que le nombre n'y était pas, lorsqu'une femme parut et lui dit :

—"Monsieur le Curé, le grand-père Lambinet qui a quatre-vingts ans n'a pas mangé depuis ce matin, parce qu'il vous attend pour faire ses Pâques."

—"Hélas, je l'avais oublié, ton vieil oncle, dit l'abbé, mais je vais réparer ma faute, je pars tout de suite."

—"C'est que reprit la vieille femme la route est longue et la lumière décroît. Et puis il y a une patrouille de bleus qui gardent la route de St-Jean-de-Monts. S'ils nous découvrent, ils nous tueront."

—"Ca n'empêche pas de partir, fit le Curé. D'ailleurs le bon Dieu va être du chemin."

Une demi-heure après, il se mettait en marche, portant une hostie consacrée qu'il avait renfermée dans un médaillon d'argent et suspendue à son cou. Le servant de messe l'accompagnait portant la lanterne.

Toute la pensée du bon Curé était concentrée dans une muette prière d'adoration.

Cependant, comme le soleil allait se coucher, l'abbé Sigournais leva les yeux, et il aperçut devant lui un champ où le sentier finissait et qui était à moitié vert et à moitié blanc. La partie verte portait une moisson assez basse ; l'autre au contraire, était recouverte d'une végétation haute, fleurie, mouvante au vent léger qui venait de la mer.

—"Qu'est cela? demanda l'abbé dont les yeux n'étaient plus guère bons.

—"A droite, répondit le gars, c'est un champ de lin, et à gauche, c'est un champ de haricots en fleur. Il faudra passer à travers l'un et l'autre, monsieur le Curé."

L'abbé ne répondit pas par respect ; mais quand il arriva à l'endroit où le chemin se perdait et où commençait le labour, il vit deux paysans qui étaient venus pour inspecter leur bien et juger des récoltes futures. Il les reconnut et pensa : "Quel est celui qui sera béni pour avoir prêté son champ au passage du bon Dieu?" Et il avait à peine formulé en lui-même cette pensée que les deux hommes le tirèrent de doute. Le propriétaire du champ de haricots s'avança comme un furieux et cria :

"Ne traverse pas ma récolte, Curé, ou il t'arrivera malheur."

L'abbé réprima la grande indignation qui s'élevait en son cœur ; il étendit seulement trois doigts et bénit l'homme qui venait de parler. Aussitôt le second, qui possédait le champ de lin, et dui avait enlevé son grand chapeau, dit de sa place: "Mon lin va fleurir tout à l'heure ; mais vous pouvez passer, le bon Dieu, vous et votre servant." Le grand abbé Sigournais, la tête toute droite cette fois, s'avança dans le creux d'un sillon, et il arriva, annoncé par l'aboi d'un chien dans la petite ferme au toit de roseau où habitait celui qui attendait ses Pâques.

La lune à moitié pleine éclaiaait assez bien la campagne, lorsque le Curés, vers dix heures, se remit en route pour regagner le presbytère.

Le petit servant de messe portant sa lanterne allumée siffiait de temps en temps pour chasser le sommeil. Ils parvinrent ainsi, peut-être une heure après le départ à l'endroit où était le champ de lin et le champ de haricots. Dans le premier il n'y avait plus personne, mais à l'entrée du second, ils virent un homme à genoux les bras en croix le front tourné vers eux. Au moment où ils quittaient le sentier pour traverser la pièce de lin, l'homme qui n'était qu'à quelques pas d'eux dit d'une voix coupée de sanglots :

"Monsieur le Curé, Monsieur le Curé :"

Au son de la voix le bon abbé reconnut que c'était celui de ses paroissiens qai l'avait menacé quelques heures avant.—Pauvre chrétien, dit le Curé, que fais-tu là?"—Je pleure depuis que vous avez passé dans le champ de mon voisin. J'ai eu peur pour ma récolte, j'ai été un misérable... ; Monsieur le Curé je vous en prie passez ce soir à travers mon champ, afin que je fasse pénitence.

L'abbé et son servant passèrent donc et en cette instant une bouffée de parfums s'éleva des buissons blancs. D'où l'abbé comprit qu'un évènement extraordinaire s'accomplissait,

En effet plusieurs choses merveilleuses furent observées par ceux qui en cette triste année, purent faire la moisson. Le lin qui avait donné passage à Dieu, devint par la suite si fourni et si haut que de mémoire d'homme on n'en avait vu de pareil.

Et ainsi la foi fut récompensée.

Mais le repentir le fut plus magnifiquement encore. Au lieu d'un petit haricot blanc, maigre et sans une tache, les filles et les femmes recueillaient, en nombre inusité, des pois d'une forme plus arrondie, qui portaient à l'endroit du germe, la figure parfaitement nette d'une hostie entourée de rayons violets comme un grand ostensoir.

On voit encore de ces haricots en Vendée et dans plusieurs parties de la France où ils partent le beau nom de "haricots du Saint-Sacrement."

RENE BAZIN.

"An Act to Encourage the Settlement of Farm Lands"

Act of the Legislative Assembly of New Brunswick, 2 George V, Ch. 28.

Qu'il soit décrété par le Lieutenant-Gouverneur et l'Assemblée Législative, ce qui suit :

1. Le Lieutenant Gouverneur en conseil est par ces présentes autorisé à nommer trois conseillers à l'effet de former un conseil administratif ayant pour nom le "Farm Settlement Board" ; l'un de ces dits conseillers sera le Surintendant de l'Immigration de cette Province et il sera le Secrétaire du F. S. Boasd ; le dit conseil lorsque formé, sera, pour les besoios de cet acte, nn corps d'Etat du nom susnommé.

2. Le F. S. Board est par les présentes autorisé :

(a) A acheter, garder et posséder, dans les limites de la province du Nouveau-Brunswick, des immeubles (terres) et logements) pour fins agricoles ;

(b) A améliorer les dits immeubles, à y construire des maisons et bâtiments, s'il le faut ;

(c) A acheter et vendre des biens mobiliers attachés aux immeubles achetés ou vendus, et à engager et à payer quiconque sera jugé nécessaire à la réalisation des intentions de cette loi ;

(d) A vendre et à transmettre à des colons de bonne foi, les dits immeubles par lui achetés selon qu'il est dit précédemment, à un prix n'excédant pas le coût de la dite propriété aux conditions suivantes : Vingt-cinq pour cent du prix coûtant, si ce prix sur la propriété achetée est moins d'un mille dollars, mais s'il est audessus de cette somme, alors un premier paiement de trente cinq pour cent devra être payé lorsque l'acquéreur entrera en possession de la dite propriété, et la balance avec intérêt à cinq pour cent, à tels espaces de temps agrées par le F. S. Board et l'acheteur ; le dernier paiement devant être fait à une date ne dépassant pas dix ans de la date de l'accord mutuellement signé lors de l,achat, seraient exceptés certains cas spéciaux où un délai de deux ans pourrait être accordé du conentement unanime des conseillers ;

(e) A stipuler toutes les conditions, à faire les contrats et autres documents nécessaires, et

(f) A faire les règlements requis à l'effet d'aider les développements de la présente loi, le tout devant être soumis à l'approbation du Lieutenant Gouverneur en Conseil.

3. L'Arpenteur Général pourra, sur l'ordre du Lieutenant Gouverneur en conseil, concéder au dit F. S. Board telle portion des Terrains de la Couronne, impropres au commerce de bois, mais pouvant s'adopter à l'agriculture, selon qu'il serait jugé avantageux pour le public, et le dit F. S. Board est par les présentes autorisé à déviser les dites terres en lots, à les améliorer en défrichant une partie, ne dépassant pas dix arpents sur un lot de cent arpents, et en construisant des bâtiments là dessus, et à vendre les mêmes à des colons de bonne foi, aux mêmes conventions mentionnées dans la section précédente à un prix égal aux frais d'arpentage et des améliorations faites.

4. Les titres des dites propiétés ainsi achetées par le F. S. Board ou à lui concédées devront rester en sa possession jusqu'au temps où tous les paiements selon le contrat d'achat auront été faits par l'acheteur ; mais rien dans cette loi doit mettre obstacle à ce que le Board vende comptant à quelque temps que ce soit à l'acquéreur, et de céder aussitôt les propriétés à l'acheteur pour argent comptant.

5. Au cas où l'acquéreur ne ferait pas les paiements selon le contrat ou ne remplirait pas les stipulations agréées, le Board pourra alors s'emparer des biens possédés par tout acquéreur en défaut en donnant au dit acquéreur un mois d'avis par écrit de cette intention ou si l'acheteur est intaouvable, en affichant le dit avii sur le logis ou en toute autre place en évidence sur les dépendances de tel acquèreur en défaut ; et en recouvrant des propriétés d'après l'autorisation de cette section qu bill, le Board pourra disposer de ces terres comme dès le commencement.

6. Au cas où le F. S. Board vendrait tout bien meuble à tout colon de bonne foi achetant des terres d'après les conditions de la présente loi dont le prix n'aurait pas été payé au moment de la vente et de la remise des dits biens meubles, mais devant être payé par versements partiels, les titres des dits biens meubles resteront par devers le Board jusqu'à ce que le prix agréé soit payé en entier, et au cas où l'acheteur ne ferait pas les dits versements, le dat Board pourra s'emparer des dits biens mouvants et les revendre.

7. Le dispositif des sections 5 et 6 dans les présentes, sera transcrit dans tout contrat de vente de meubles et d'immeubles fait d'après les stipulations de cette loi, et lorsqu'ainsi inscrit, et que l'acheteur manque de faire ces daiements ou se soustrait aux conditions stipulées et que possession est prise soit de biens meubles ou d'immenbles selon les dites sections, l'acquéreur en défaut ne pourra recourir à la loi en poursuite du Board pour la recouvrement de la dite propriété, mais pourra proposer ses réclamations au Lieutenant Gouverheur en Bonseil dont la décision sera sans adpel.

8. Le dit Board sera en tout temps responsable et soumis à la direction du Lieutenant Gouverneur, en Conseil et soumettra au dit Conseil un compte rendu trimestriel, donnant un exposé détaillé de toutes les négotiations du dit Board jusqu'à date.

9. Les dits conseillers seront en fonction sous le bon plaisir du Lieutenant Gouverneur en Conseil, et advenant une vacance par renonciation, mortalité ou autrement, elle sera remplacé par le Lieutenant Gouverneur en Conseil, et le salaire payé aux Conseilleis pour leur travail sera établi par le Trésorier du Board.

10. Afin d'avoir les fonds nécessaires pour réaliser les intentions de cet acte, le Lieutenant Gouverneur en Conseil est par les présentes autorisé de faire l'emprunt d'une somme de cent mille dollars ($100,000) pour vingt ans, à quatre pour cent d'intérêt par année d'après les stipulations du "The Provincial Loans Act" Chapitre 4 des Actes de l'Assemblée Législative, 9 Edouard VII., qui auront leur adoption en ceci, et l'argent perçu du dit emprunt sera placé dans une banque officiellement établie par charte faisant affaire dans la province, au crédit du dit Board, dans un cempte spécial, devant être payé sur l'ordre du seul secrétaire du dit Board aux fins voulues par cette loi, ou s'il est trouvé préférable au Lieutenant Gouverneur en Conseil, il est par les présentes autorisé à émettre des "Annual Installment Bonds" au montant de $5,000 par au pendant une période de vingt ans.

11. Le dit emprunt sera remboursé de la manière suivante : Cinq mille dollars (5,000) seront à chaque année pris à même les revenus courants de la Province pour une période de vingt ans à l'effet de constituer un fonds pour éteindre le principal du dit emprunt l'orsqu'il arrivera à maturité, et l'intérêt du dit emprunt sera payé par l'intérêt provenant des susdites sommes prises annuellement et le montant requis pour payer la balance de l'intérêt sera pris à même les revenus courants lorsque le dit intérêt viendra échu.

12. Tout argent reçu par le dit Board pour des terres vendues tel que statué plus haut, sera mis au crédit du Board dans le compte spécial de la banque, tel que prévu par la section 10e de cet acte, lequel devra être employé à l'achat de terres iel que le veut cet acte, et à la construction de bâtiments et à faire des améliorations sur les dites propriétés.

INCREDULITE

A travers les grilles de la villa, on aperçoit, humble et imobile, la silhouette d'un mendiant.

—C'est encore le bonhomme de l'autre semaine? s'écrie la dame de céans...Il m'a raconté qu'il avait été brûlé dans un incendie et qu'il ne pouvait travailler, quoique étant l'unique soutient de son vieux père, que son fils unique venait de mourrir...est-ce que je sais! Je vais lui dire de s'en aller.

Et elle va à la grille.

—Ayez pitié, ma bonne dame... J'ai sept enfants en bas âge, ma femme est à l'hôpital, et moi j'ai été à moitié écrasé par une automobile.

—Tiens! Vous ne racontez plus la même histoire?

—Non, ma bonne dame, j'ai changé. L'autre vous n'aviez pas l'air d'y croire...

Le barbier.—Votre jeune fille cause continuellement ; je pense qu'il a de bonnes dispositions pour faire un avocat.

Le client.—Peut-être, mais dans ce cas il en a de meilleurs pour faire un barbier!

SIMPLE ETONNEMENT

Thomas et sa femme sont allés dans leur voiture vendre leur cochon au marché de la ville voisine.

L'affaire a été bonne parait-il, et copieusement arrosee, car, au retour, Thomas conduit son attelage à une telle allure que la carriole fait des bonds désordonnés sur la route.

Un peu avant d'arriver au village, Thomas rencontre un de ses amis.

—Eh! bonjour, Thomas ; ça va, la santé?

—Tout à la douce.

—Et ta femme?

—Ma femme? Mais elle est là, derrière moi.

Thomas se retourne : la voiture est vide!

Il reste un moment interloqué, réfléchit et soudain s'écrie :

—Ah! j'y suis....Tout à l'heure, en passant le petit pont sur la rivière....

-- Eh bien?

—C'est donc ça qui a fait "plouf!"

SIMPLE ERREUR

Une jeune fille de la ville en villégiature à la campagne, se promenait à travers les champs.

Tout à coup elle poussa un cri effrayé et se réfugia dans une ferme.

--Qu'y a-t-il donc, mademoiselle

—C'est un taureau, là, dans le champ, qui m'a regardée d'un drôle d'air.

Ca doit être à cause de votre corsage rouge.

—Comment, de mon, corsage rouge! Ca c'est trop fort. Je savais bien qu'il était un peu passé de mode ; mais je ne me serai jamais douté qu'un taureaux s'en apercevrait.

ENFANTS TERRIBLES

—Qu'est-ce que le désert, maman, demande Bob qui étudie sa géographie?

—Le désert, mon chéri, c'est un endroit où rien ne pousse.

Quelques jours plus tard, le professeur demande en classe :

--Qu'est-ce qu'un désert?

—C'est la tête de papa, répond Bob, triomphant!

Ouverture de la Session Fédérale

(Suite)

Sir Wilfrid dit qu'on manque totalement dans le discours du trône de parler de la loi navale. Il semblerait que c'est là une justification de l'attitude du parti libéral lors de la dernière session. Il n'était question alors que d'urgence, et l'urgence aujourd'hui semble s'être évanouie. Le Canada peut dormir en paix et l'Angleterre aussi, car il n'y a plus de menaces qui planent sur leur tête. Le grand cri d'alarme poussé à la dernière session est maintenant éteint ; l'Allemagne si terrible il y a quelques mois, n'est plus aujourd'hui a redouter.

LA CHERTE DE LA VIE

Sir Wilfrid Laurier touche ensuite à la question de la cherté de la vie, et il exprime le regret de voir que le gouvernement a jugé à propos de nommer une commission pour étudier cette question dont les membres ne semblent pas être absolument indépendants, en ce sens qu'ils sont placés sous la juridiction des ministres et des hommes d'affaires influents de ce pays. Ce qui en résultera c'est que les témoignages rendus devant la commission seront parfois fausses, ou sujets à subir des influence malheureuses. Du reste, fait remarquer Sir Wilfrid, la production en ce pays ne répond pas à la demande, et le tarif américain nous enlève une foule de produits de la ferme. Il y a certains conflits dans les opinions de cultivateurs de l'Ouest et de l'Est. Leurs intérêts, étant disparates, on se demande qu'elle sera la solution qui sera apportée par la commission. La question du coût élevé de la vie n'est pas facile à résoudre, et il est absolument nécessaire que ceux qui sont chargés de règler la difficulté, après avoir obtenu tous les renseignements possibles, et sans être influencés, fassent leur travail dans un but absolument désintéressé et national. Sir Wilfrid fait remarquer, que dans cette question d'enquête sur le coût élevé de la vie, les ministres du gouvernement actuel ont un devoir sérieux à remplir envers le pays, et le peuple a le droit de demander justice et équiter.

En terminant, Sir Wilfrid Laurier a proposé l'amendement suivant au discours du trône :

L'AMENDEMENT

"Nous regrettons de faire remarquer à Votre Altesse Royale que dans le discours du Trône on a oublié de dire que la situation actuelle chez le peuple est assez difficile, et qu'il n'y a aucune indication de la part de vos aviseurs de prendre des mesures, pour alléger cette situation".

L'HON M. BORDEN

L'honorable M. Borden se lève ensuite et proteste de son attachement à l'idée et au sentiment britannique ; il ajoute que l'Agleterre n'aura jamais d'ami plus sincère et plus dévoué que le Canada.

Le premier ministre fait allusion à une remarque du chef de l'opposition, au sujet du retard apporté dans lr convocation des chambres, et il explique que selon son avis une session commençant en novembre signifie plutôt une perte de temps, attendu qu'on se met réellement sérieux au travail, qu'au mois de janvier.

L'hon. M. Borden répondant à une remarque de Sir Wilfred Laurier, dit que le bill des grandes routes a été défait à la dernière session par la majorité libérale du Sénat et que dans le cas où la même proposition serait faite à cette session, il est presque certain que la mesure subirait le même sort.

L'hon. M. Borden informe la chambre que le gouvernement n'a nullement l'intention de présenter à cette session une nouvelle mesure concernant les bons chemins. Il serait inutile du reste d'y revenir puisque l'opposition libérale est imbue des mêmes principes de l'an dernier et qu'il sera inutile de faire une tentative nouvelle qui n'aboutirait après tout qu'à une défaite. C'est du reste un cas absolument identique à celui de la question navale.

L'hon. M. Borden a fait ensuite une petite revue de l'attitude de son partie quant à la question navale, et il en a conclu que le parti libéral avait pour le moins mal interpréter ses intentions, et qu'il avait poussé trop loin la partisannerie politique en imposant au sénat le blocus qui donnait le coup de mort à une mesure qui aurait dû pourtant être adoptée.

——o——

PAROISSE DE BOTSFORD
Comté de Westmorland

Liste des Officiers de Paroisse pour l'année 1914

Parish Clerks—Clercs de Paroisse—District No. 1—Fred L. Read ; No. 2—Geo. Dunkin ; No. 3—M. B. Riley.

Revisors—Reviseurs—T. M. Gould, W. J. Allen.

Assessors—Asseseurs—T. C. Richard, Clarence W. Allen, Wester Jones.

Surveyors of Dams—Inspécteurs de Dignei—Henry Peacock.

Collectors of Rates—Percepteurs de Taxes—Ralph. O. Burke, Chas. T. Lane, Bedford Hayward.

Surveyors of Stone—Mesureurs de Roches—Adam McMorris, George J. Dobson, Artemus Allen, Alfred J. Bourgeois.

Boom Masters—Gardes de Stacades—John Welsh, Avard Dobson.

Weighers of Hay and Straw—Peseurs de Foin et de Paille—Edward Robinson, H. Seaman, Joseph C. Rayworth, Thaddie M. Gould.

Overseers of Poor—Commissaires des Pauvres—A. F. Babineau, Joseph C. Rayworth, Silas Allen.

Surveyors of Wood and Bark—Mesureurs de Boise et d'Ecorce—Robert Lamb, John Henessy, Ernest Ward.

Surveyors of Lumber—Mesureurs de Pois de Service—James Berry, Leslie Rayworth, M. B. Riley, William C. Murray, Fred McKay, Dexter W. Allen, Artemus Allen, Tuttle Allen, Thaddie P. Legere, Alex. M. Burns, Bradley Walsh, J. Smith Rayworth, Silas Hayward, Joseph D. Lane, John F. Riley, William Anderson, W. F. Lane, Leo Heron, Wm. P. Forest, George Porelle, Paul Bourque, Clarence Purdy, Clark Chapman, Winslow Kay, W. Murray Peacock, Frank Berro, Chas. A. Amos, Ernest R. Ward, W. D. Taylor, J. Harvey Anderson, John William Brine, Henry S. Legere, Theophile J. Legere, Thadde A. Bonnevie, Hudson Campbell.

Fence Viewers—Inspecteurs de Clotures—George H. Leger, John Robinson, Tuttle Allen, James Simpson, William Johnson, Thomas Ogden, Frank A. Cor-Cormier, Ernest Tingley, Avard Wall, Denis Mahony, Marc T. Gould, Philippe Fagan, Andre R. Bourque, Simon F. Legere, Albert Spence, John Ward, Pacifique L. Bourque, William A. Scott, Fraser Allen, Richard Allen.

Pound Keepers—Gardes Fourrières—Stephen Allen, Jas. Butler, Siddal Spence, Fred Mitton, Priestly Allen, Edward Robinson, Wm. H. Anderson, Philippe O. Comeau, David L. Nolles, Thaddie P. Legere, Ephrem L. Bourque, Charles T. Lane, Mathias D. Legere, Humphrey Allen, Thomas Davis, John L. Robinson, Leslie Rayworth, Knapp Filmore, Moses Ebbetson, Bolliver Rayworth, Ferdinand P. Bourque, Samuel McKay, Marcus Goodwin, Zachariah Trenholm, Bliss Allen, Coleman Allen, Perkin Dobson, Avard Wall, James F. Mahoney, Stewart Allen, William G. Dobson, James Cullen, Richard Joyce, Joseph A. Cormier, Angus Niles, Walter Spence.

Hog Reeves—John L. Robinson, Joe. Anderson, Alphe Legere, Ferdinand P. Bourque, Michael Cullen.

Field Drivers—Garde Champetres—Fraser Allen, Alder Jones, William Savage, Robert Scott, Joseph L. Cormier, Samuel Fillmore, Irving Allen, Mathew McMorris, Thomas C. Richard, John C. Hennessy, William Polley, Moses Legere, Fred Allen, Moses Taylor, Dan McDonald, Fidel Downing, Stephen J. Bourque, Johnson Scott, Robert Scott, Bishop Murray, Robert Briggs, Waldo Trenholm, David Welsh, Thos. Sharp, Hazen Mitten, Humphrey Allen, Paul M. Dujay, Harmon Trenholm, Jeffrey Bourque, Henry Murphy, Silas Hayward, Marcus Goodwin, Adam Johnson, John Niles, Milledge Trenholm, Ephreme M. Cormier, Denis Vautour, Arthur Atkinson, Aimé Cormier, Joseph L. Arseneau, Ferdinand I. Bourque, Henry Davis, William T. Allen, Narcisse L. Cormier, M. Allen Trenholm, Job Allen, Frank Turner, Clarence Taylor, Chandler Allen, John Robinson, Joseph Lane, Siddal Spence, James Barry, Magee Allen, Richard L. Allen, Tuttle Allen, Smith Dobson, Clarence Allen, Inkerman Allen, Elmer Ogden, Heabert Trenholm, Joe. C. Rayworth, Albert Allan, Ernest Ward, André Melanson, Jacob Allen, Albert Spence, Fred Ogden.

Constables—Harvey Trenholm, Andrew R. Dale, Hellet Allen, Daniel Sweeney, Irving Allen, John W. Allen, LeBaron Allen, Patrick Melanson, John L. Robinson, Leslie Rayworth, Richard Joyce, Edward Robinson, James Cadman, Placid Goguen, Calixte Legere, Aime Fagan, Samuel Richard, Arthur Troop, William Blanch, Blair J. Cormier, Mathais D. Legere, Winslow Kay, Siddall Spence, Joseph C. Allen, William J. Allen Michael Cullan, Jas. P. Noonan, Joseph Berry, Foster Allen, Willet Trenholm, Wm. N. Allen, J. E. Allen, Wm. N. Farquharson, Edgar Dobson, Raglan Allen, Wm. H. Copp, J. F. McClashing, Joseph A. Cormier, Dennis Vautour, Ferdinand P. Bourque, Edwin D. Spence, Charles J. Noonan, William T. Allen, Nelson Tucker, Didace S. LeBlanc, Prescott Spence, Harvey Murray, Frank Rayworth, Jerry Tucker, Frank Mahoney, Harvey Oulton, Magee Allen, Frank Barry, Curtis Trenholm, Albert Spence, Clarence Spence, Buapp Fillmore, Guilford Dobson, Maunsel Trenholm, Bradley Walsh, Richard L. Allen, David L. Noiles Ferdinand L. Cormier, Raphael R. O'Brien, W. N. Allen, Blair Allen, Courtney Allen, Samuel McMorris, Hazen Mitton, Fred Rayworth, Fred C. Bourque, Jude E. LeBlanc, Clarence W. Allen.

Caretaker Parish Hall—John M. Oulton.

Game Wardens—P. F. Cormier, Adam Johnston, N. S. LeBlanc, James E. Mahoney, LeBaron Allen, Zachariah Trenholm.

T. M. GOULD,
W. J. ALLEN,
Councillors—Conseillers.

——o——

PROSPERITE DE TERRENEUVE

St-Jean, Terreneuve, 16.—Le gouverneur Davidson a prononcé son premier discours, oujourd'hui. Il s'est montré très optimiste. "L'année dernière, dit-il, a été là plus prospère dans l'histoire de l'île.

Le commerce du poisson, en 1913 a été très lucratif et les prévisions agricoles sont très encourageantes. Les exportations de fer et de bois de pulpe ont de beaucoup augmenté".

L'année fiscale a donné un surplus de $120,000. Ceci fait prévoir une réduction du tarif. On s'attend à un développement plus ample des ressources naturelles, si les négocaations pour l'utilisation des pouvoir d'eau du Labrador sont menées à bonne fin. On eut aussi à établir un chemin de fer, reliant la côte est à la côte ouest de l'île.

——•——

Le patron du restaurant.—Vraiment, Madame, je suis heureux de voir votre petit garçon aussi joyeux ce matin.

La maman—Moi aussi, Monsieur, car il est si triste depuis quelques jours que seule la vue des singes peut l'amuser.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

10

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Au déjeuner Butler s'informa, avec sa délicatesse ordinaire, si le diable avait visité cette maison de prêtres damnés, durant la nuit.

En attendant les chevaux et les dentelles, George ne perdit aucune occasion de faire des connaissances à Grand Pré, et les occasions ne lui firent pas défaut. Comme il parlait le français et qu'il était d'humeur traitable, les gens s'adressaient à lui de préférence dans leurs difficultés avec l'autorité, et à cette époque le gouvernement prenait plaisir à leur en créer de nouvelles tous les jours.

On a vu avec quelle rigueur ils avaient été privés de leur église ; quelles entraves on jetait autour d'eux pour briser tout rapport avec leur ancienne patrie. Dans l'automne de 1754 que nous touchons, les Acadiens ne connaissaient plus d'autres régime administratif que celui de l'arbitraire et de l'imprévu: les mesures préventives injustes, les ordonnances péremptoires le lendemain de leur promulgation les corvées forcées se succédaient presque sans interruption. Les décrets les plus simples revêtaient toujours une forme insultante, et ceux qui étaient chargés de les faire exécuter ne tenaient guère à en adoucir la portée. Tous ces fripiers de carrefours de Londres, tous ces réhabilités par l'exil volontaire, ces mercenaires émancipés qui avaient suivis Cornwallis et qui tenaient garnison dans tous les villages des Neutres, étaient heureux de prendre des airs de conquérants, et de tyranniser des hommes honnêtes désarmés. "Ils les détestent tellement, disait un de leurs chefs, qu'ils les tueraient pour le moindre motif."

Les palissades du fort Passcquid avaient besoin d'être renouvelées. ----Commandez aux habitants, dit une dépêche du gouverneur du capt. Murray, datée du 5 août, de vous apporter le nombre de pieux nécessaires, en leur désignant la dimansion qu'ils doivent avoir ; ne convenez d'aucun prix avec eux, mais envoyez-les se faire payer à Halifax ; nous leur donnerons ce qu'il nous paraîtra convenable. S'ils n'obéissent pas immédiatement, assurez-les bien que le prochain courrier vous apportera l'ordre de les passer par les armes."

Quelques semaines plus tard, comme le temps était venu pour garnisons de faire la provision de bois de chauffage, une autre dépêche du combustible nécessaire. "Aucune excuse, disait ce document, ne sera reçue de qui voudrait se soustraire à cette contribution ; et si le bois n'est pas apporté en temps convenable, les soldats prendront celui des maisons" !

A-t-on jamais vu des soldats, en temps de paix, forcer les citoyens paisibles à leur fournir le feu, à réparer les ouvrages militaires, sous peine de se faire fusiller ou déloger de leurs foyers, à la veille de l'hiver, s'ils ont des raisons pour ne pas obéir immédiatement....et les obliger ensuite, si l'on juge à propos de leur donner un salaire, à l'aller toucher à quinze lieu de là, à travers forêts et savannes? Est-il possible d'imaginer des procédés plus déraisonables et plus immérités? Quelles répulsion devaient éprouver ces pauvres victimes pour cette impertinente et brutale exigence ; et quels traitements ne devaient-elles pas encore en attendre!....

Dans un pareil état de choses, il est aisé deviner que les chevaux de monsieur George n'eurent qu'un succès de route publique et ne firent d'autres sensations que celles que produisent d'ordinaire les belles bêtes ; ils ne menèrent pas leur maitre plus vite sur le chemin du bonheur. Quelque fût la sympathie qui entourait déjà le jeune officier, il était toujours, au yeux de la population, un Anglais, un compatriote de ces grossiers petits tyrans ; et la personne qui eut osé monter dans sa voiture aurait été chassée du pays comme une fille de mauvais nom. Quant au dentelles, George ne les sortit pas même de leur caisse lorsqu'elles arrivèrent ; il les fit mettre au grenier, avec cette etiquette : "Marchandises consignées à fausse adresse". D'ailleurs, il connaissait déjà suffisament sa nouvelle société pour comprendre que, même dans des circonstances meilleures, le débit de ses petits bonnets aurait été pour lui peu lucratif. Les filles de Grand-Pré n'étaient pas arrivées à se coiffer chez tous les passants au meilleur marché. Mais ces mêmes circonstances qui avaient entravé si fortement les triomphes des chevaux de race et fait échouer la cargaison de valenciennes, servirent autrement la bonne fortune du lieutenant.

X

Un jour qu'il revenait chez lui, il vit quelques-uns ce ses soldats qui entraînaient vers le presbytère une pruvre femme toute éplorée. Deux enfants de dix à douze ans s'acharnaient autour des hommes d'armes, comme des jeunes tigres blessés ; ils sanglottaient dans leurs colère, s'accrochaient aux habits des Anglais, leur sautaient au visage, les déchiraient de leurs ongles et criaient à moitié suffoquée :—Rendez notre mère ! rendez notre mère !—Et pendant que la pauvre captive essayait de les calmer les soldats les repoussaient à grands coups de pied et de crosse de fusil.

En appercevant le lieutenant, les deux petits vinrent se jeter à ses pieds, criant toujours :—Monsieur George ! monsieur ! pourquoi ces gens-là ont-ils pris notre mère? Vous êtes bon, vous, vous savez bien qu'elle n'a rien fait de mal !,

Halte là ! fit monsieur George à ses gens ; qui vous a dit d'arrêter cette femme ? Pourquoi la traitez-vous si brutalement?

Il parait que ces vauriens n'ont pas fourni de bois à la garnison : le sergent nous a commandé d'aller en prendre chez eux.

Vous avait-il dit de prendre aussi la mère et les enfants de la maison pour les bruler ?...

Non, mais comme nous n'avons trouvé au logis que cette femme et ses deux gars, et qu'avec son baringouin inintelligible la vieille na pu nous donner ni une bonne raison, ni nous montrer un fagot, nous avons pris le parti de briser les portes et les fenêtres pour les emporter, comme l'ordonne le gouverneur.

Oui, je le sais, vous avez le droit d'être lâchez et vous en profitez ! mais cette femme, cette femme, pourquoi la traîner et la rudoyer ainsi?

Oh ! c'est que nous n'avons pu toucher à rien, sans que la sorcière et ses deux diablotins n'aient fait un train d'enfer ; ils se ruaient au-devant de nous, s'attachaient à tout et il nous aurait fallu les tuer avant de pouvoir nous emparer de quelque chose ; nous les conduisons au violon, cela les calmera peut-être, et après...

Et après on vous y conduira vous-mêmes, vils bourreaux ; interrompit le lieutenant. Relâchez cette pauvre créature et retournez à la caserne : je comprends son baringouin moi, et je sais d'avance qu'elle donnera assez de raisons pour vous mériter cinq cents coups de fouets, à chacun !

Pendant ces paroles, les deux enfants, qui jugeaient, à la voix et à l'expression de l'officier, que leur cause était gagnée, avaient saisi sa main et ils l'embrassaient en regardant leur protecteur avec des yeux tout illuminés de bonheur. Aussitôt qu'ils virent leur mère libre, ils s'élancèrent pour enlacer son cou et l'accabler de caresses : l'un essuyait ses larmes, l'autre rajustait ses cheveux épars, ses habits déchirés ; elle tressaillit d'abord sous leurs baisers, mais en fixant son regard sur eux, elle resta navrée.... ses chers gars, ils faisaient pitié à voir : leur visage lacérés étaient souillés de sang ; leurs corps contisionnés se soutenaient à peine ; ils parlaient étouffés ; ils marchaient chancelants ils ne se tenaient debout que pour supporter leur mère.

Le lieutenant, tout ému, détourna la tête pour laisser tomber quelques larmes ; puis, ne voulant pas donner le temps et la fatigue à ces infortunés de venir lui exprimer leur reconnaissance, il s'avança vers eux en disant :—Mes hommes vous ont fait du mal, brave femme ; je vous en demande pardon et je vais faire en sorte qu'ils n'y reviennent plus. Laissez-moi vous aider à gagner votre maison ; quand nous serons rendus, vone me direz toutes vos plaintes, et si je puis quelque chose ici, on fera justice.

La demeure de la mère Trahan n'était pas éloignée, et grâce aux soins et aux bonnes paroles de monsieur George, la malheureuse famille y fut bientôt arrivée. L'assurance qu'elle venait de recevoir d'une puissante protection avait donné des forces à tous ; mais quand ils aperçurent le dégât fait dans leur logis, ce fut un nouveau chagrin. Des meubles étaient en pièces, la porte enfoncée, deux chaises brisées. Pauvre mamselle Marie ! se répétaient-ils entre eux, chère mamselle Marie, quesqu'elle va dire?.... elle qui aimait tant sa petite maison !... sa table que voilà ébanchée !..... sa bergère qu'ils ont éreintés.... Et les larmes leur revenaient et ils oublaient la présence de leur libérateur, qui, de son côté restait absorbé dans la contemplation de cet intérieur désolé.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Nos félicitations à M. Telesphore Cormier qui vient d'être nommé député haut chef ranger des Forestiers Catholiques de Moncton.

La Legislature provinciale ouvrira ses portes le 26 février prochain pour sa session annuelle. M. Flemming nous dira peut-être à cette occasion la raison qui l'a empêché de nommer un deuxième Acadien dans son cabinet. Les aspirants ne faisaient pourtant pas défaut.

Les Acadiens de Moncton qui n'ont pas payé leurs taxes sont la cause de la défaite du Dr Bourque. C'est dire qu'il faut y voir à l'avenir. On ne nous donne pas nos droits à moins que nous soyons en nombre pour les réclamer. Mais le nombre des personnes ne suffit pas, il faut le droit de vote.

Après les froids c'est la pluie, la neige et le doux temps qui nous visitent. C'est une température malsaine à cette saison de l'année. Voyons à ce que les docteurs ne crèvent pas de faim, mais, d'un autre côté, protègeons-nous contre la maladie.

On nous informe que M. l'abbée F. X. Cormier, ci-devant curé à Central Kingsclear, est nommé curé de la Haute Aboujagane. M. l'abbé Hector Belliveau eccl., fils de M. le professeur Belliveau, de Fredericton, a été reçu sous-diacre à St-Jean, mercredi matin.

Etaient en ville ces jours derniers ; MM. Johnny Gotreau, de Canaan, Hypolite Melanson, Donat Henri et Philias Melanson, de St-Paul ; Félix Michaud, de Bouctouche r Pierre Cormier, d'Adamsville ; Philip Melanson, de St-Antoine ; Ph. Bernard, de l'Ouest, en route pour les Etats-Unis ; Mlles Lucie Anne Devarenne, de St. Paul, et Agnès Gotreau, de Canaan, toutes deux en route pour les Etats-Unis.

La division de la paroisse de St-Bernard de Moncton est faite. M. l'abbé Henri Cormier ci-devant curé de la Hauté Abonjagane, est nommé curé de la paroisse française ici. Les Français devront se bâtir une nouvelle église. Les Irlandais gardent l'église actuelle et devront payer, d'ici cinq ans, $25,000 aux Français. Ce nouvel arrangement entrera en force le 10 février prochain.

Ca continue toujours : les employés de l'Intercolonial sont jetés dehors à pleine porte. Samedi dernier une quarantaine d'hommes se voyaient sans ouvrage. Et les autorités de ce chemin de fer supposé être là pour le peuple, disent qu'il n'y a pas d'ouvrage Est-ce pour faire baisser le traffic et enlever de l'ouvrage à de pauvres pères de famille que M. Gutelius reçoit $20,000,00 par année ? l'argent entre les mains de ses amis et—peu importe le pauvre monde ! Mais les élections s'en viennent.

Grâce à notre vaillant député, M. Emmerson, qui a intervenu à temps, le grand chef Gutelius a dû en rebattre un peu et contremander l'ordre qu'il avait donner de supprimer une trentaine de trains, y compris l'Océan Limitée. Il arriva que M. Emmerson était mieux renseigné sur les agissements des autorités de l'I. C. R. ici que les ministres à Ottawa qui n'en savaient rien. Encore une preuve que les libéraux ont plus à cœur le bien-être du peuple que les conservateurs aux gros salaires.

Nous conseillons à nos cultivateurs qui ont des patates à vendre de s'adresser à M. Borden, le supposé chef du parti conservateur. Le chemin de fer Intercolonial, qui, lui aussi est supposé être sous le control du Gouvernement, vend ses patates à raison de cinq cents pièce. A 5c la patate, combien pour un baril ? Voyons, M. le Gouvernement, voulez-vous que les voyageurs crèvent de faim sur votre Intercolonial ? Avec 70c pour un steak, 10c pour deux petites patates, 15c pour une tasse de thé, il n'y a que les millionnaires qui peuvent y mordent.

PARTIE DE WHIST

Les membres du cercle Beauséjour donneront une partie de Whist dans leurs salles, vendredi soir à neuf heures. Il y aura trois prix en or ; un ne $5.00 et deux de $2.50. Les tramways sont à la disposition des joueurs après la partie.

Entrée ; 15 sous.

DANS NOS PAROISSES

ST. LOUIS DE KENT N. B.

On vient d'apprendre que Monsieur Aimé J. Babineau est mort dans les chantiers du Madawaska. M. Babineau qui est natif de St. Louis, était aller s'établir à Acadieville et depuis quelques années habitait le Madawaska. Le défunt sera enterré à Acadieville.

Nos jeunes hommes reviennent des chantiers. C'est un peu tôt, mais il paraît qu'il n'y a plus d'ouvrage.

La pêche à l'éperlan est assez bonne maintenant. Il y en a qui font de $15. à 30. par jour a cette besogne ; C'est une bonne aubaine pour ces pêcheurs.

MM. Docithé LeBlanc & Fils sont à réparer la beurrerie afin de l'avoir de prête l'été prochaine. Ils vont commencer à rentrer de la glace bintôt.

Samedi et dimanche nous avions du temps doux, mais aujourd'hui le froid nous est revenu avec sa rigueur habituelle.

ADAMSVILLE, KENT, N. B.

Le bonhomme hiver à relentit son pas samedi en nous envoyant une bonne pluie, de qui a baissé la neige considérablement. Il nous en reste encore assez dans tous les cas ....

Dimanche, avant la messe, avait lieu les funérailles d'un jeune homme de notre paroisse, M. Edmond Arseneault fils de défunt Etienne Arseneault autrefois de l'Ile du Prince Edouard. Ce jeune homme miné par la consomption depuis plusieurs années, succombait à cette terrible maladie vendredi matin.

M. Prémilite Arseneault qui a été gravement malade d'une pneumonie prend du mieux et est maintenant en pleine convalescence. Sas parents et amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

Deux des jeunes filles de M. Mathias Caissie sont gravement malades. M. et Mme Caissie ont la sympathie de tous leurs amis.

L'école du district St. Thimothée est encore sous l'habile direction de Melle Suzanne Barrieau et celle du district St. Augustin est dirigée par Melle Celeste Guimond de St. Louis. Il est regrettable de constater que le district de St. Raphael n'a pas encore réuissi a se procurer une institutrice pour son école.

La pluspart de nos hommes de chantier sont revenus dans leurs familles n'ayant plua d'ouvrage.

Le chars de Beersville ne fonctionne plus depuis une dizaine de jours, mais on croit qu'il va reprendre son trajet habituel dans quelques jours.

Melles Octavie et Madeleine Arsenault des Etats-Unis étaient en visite ici à l'occasion de la mort de leur frère Edmond. Elles s'en retournaient ces jours passés.

Hier le convoi de Moncton nous apportait la dépouille mortelle de Madame Napoléon Cormier qui vient de mourrir à Moncton où elle demeurait avec sa mère.

ST. PAUL DE KENT, N. B.

M. Geo. Noble, commis-voyageur pour la maison J. & M. Murphy de Halifax, était chez M. Joseph Devarenne, marchand de cette paroisse, la semaine dernière.

MM. Philias Ph. Melanson et Joseph A. Cormier, conseillers, étaient à Richibucto la semaine dernière, représentant la paroisse au conseil municipal.

MM. Fabien L. Arsenault, Maximin D. et Anibert H. LeBlanc, sont allés suivre le cours à l'école d'agriculture de Truro, N. E.

MM. Zoel F. Cormier, Alban H. Leger et Alyre Allain de Ste-Marie, Conté de Kent, étaient à St. Paul ,dimanche dernier.

M. Antoine LeBlanc de Moncton, est actuellement en visite chez ses parents.

M. Aimé Richard, commis chez Bourgeois & Cie de Moncton, était à St. Paul, dimanche dernier.

C'est avec plaisir que nous apprenons que la santé de M. Patrice A. Leger qui laissait beaucoup à désirer depuis quelques temps, s'améliore assez rapidement.

Nos félicitations à M. et Mme Jean E. Arsenault à l'arrivé d'un gros garçon baptisé le 16 courant par Rév. D. F. Leger sous les noms de Joseph Robert.

Mlle Agnes Gautreau, récemment graduée de l'hôpital de Worcester Mass, est actuellement en visite chez ses parents à Canaan. Elle s'embarquera la semaine prochaine pour Springfield, Mass, où elle pratiquera sa profession à l'avenir.

ST. BASILE, MADAWASKA, N. B.

M. Francis Soucy de St. Léonard était en visite chez son cousin Eloi Soucy la semaine dernière. M. Soucy qui est charpentier, s'en va travailler à la construction d'un moulin à scie qu'on bâtis à la Rivière Bleu.

Vendredi dernier Monsieur et Madame Eloi Soucy célébraient leur trente troisième anniversaire de mariage. Nous leur en souhaitons encore autant.

Samedi soir le 24, M. et Mme Levite A. Soucy étaient l'objet d'une belle surprise de la part de leur parents et amis. M. Soucy célébrait sa quarante-et-unième aniversaire de naissance. On remarquait parmis l'assistance M. et Mme Regis A Cyr, M. et Mme Eloi Soucy, M. le Dr E. A. Lagacé et Denis I. Daigle de St-Basile, M. et Mme Joseph Soucy de Clair, N. B. M. Francis Soucy de St-Léonard et autres. Tous se sont bien amusés aux cartes, mais quelqu'un manquait au bonheur de M. et Mme. Soucy, c'était la présence de leur fille ainée, Mlle Marie Alina qui travaille actuellement aux bureaux de la Société l'Assomption à Moncton.

ST. ANTOINE, N. B.

Malgré le mauvais temps que nous avons eu dernièrement, les gens se divertissent très bien en assistant au partie de "Whist" qui sont très fréquentes.

Une a été donnée au commencement de janvier par M. et Mme Alban Dionne. Parmi les invités on remarquait le Rév. Père Lapointe et Mlle Lapointe de Notre-Dame.

Le 1er prix d'hommes fut gagné par M. Urbain Breau, et le 1er prix pour dames fut gagné par Mme Urbain Breau. Prix de Consolation, M. Aimè Girouard et Mlle Cecile Langisi

Une autre fut donnée par M. et Mme Urbain Breau la semaine dernière.

Le 1er prix pour hommes fut gagné par M. Floribert Leger, et le 1er prix pour dames par Mlle Hélène Leger. Prix de Consolation, M. Alban Dionne et Mlle Alice Leger.

M. Honoré Leger qui était malade à Moncton avec la pneumonie est revenu dans sa famille cette semaine.

ADRESSE ET CADEAU A MLLE ELODIE BOURQUE

Jeudi dernier le 22 janvier Mlle Elodie Bourque, institutrice à l'école St-Bernard Moncton fut agréablement surprise lorsses compagnes dans l'enseignement et autres amis se présentèrent chez elle. Au nom de tous Mlle Delia Gauvin lut une adresse et Mlle A. DeVere fit la présentation du cadeau, qui consistait une jolie sacoche en cuire.

Melle Bourque quoique surprise répondit en termes choisis à l'adresse qui contenait de si belles choses à son égard.

On s'amusa pendant quelques heures ; il y eut jeux, musique, déclamation et des rafraichissements furent servis.

Mlle Bourque laisse Moncton pour Calgary où elle doit se livrer à l'enseignement privé. Nos bons souhaits l'accompagnent.

NOTRE NOUVEAU CONSEIL DE VILLE

L'élection de mardi dernier a donné les résultats suivants :

Maire—W. Gross.

Echevins généraux—Frank C. Robinson et John H. Crandall.

Quartier 1, A. J. Tingley et P. A. Belliveau.

Quartier 2, James A. McAnn et E. A. Fryers.

Quartier 3, John A. Fraser et Benj. Tucker.

Nos félicitations à M. P. A. Belliveau. C'est un jeune homme d'avenir et nous espérons qu'il saura se faire valoir au Conseil.

REUNION PUBLIQUE

Nous avons plaisir d'annoncer à nos lecteurs que dimanche soir le 1er février, à 8 heures, dans le soussol de l'église St-Bernard, aura lieu une assemblée publique dans l'intérêt du cinquantenaire de fondation du collège Saint-Joseph de Memramcook, N. B. Cette réunion promet d'être très intéressante à plusieurs points de vue.

Le Révérend Père Tessier, professeur du collège, sera présent et adrassera la parole. Il y aura aussi plusieurs autres orateurs renommés. L'intérêt de la séance sera de plus rehaussé dar des vues animées qui donneaont l'historique de cette institution bénie. Vues des premiers édifices du collège—l'humble commencement—les améliorations apportées plus tard, les édifices d'aujourd'hui, le patinoir, enfin le villa. Tout cela sera tellement intéressant que tout le monde voudra le voir.

M. SPROULE N'AIME QUE LES SIENS

Ottawa, 26.—Il est assez probable qu'une interpellation sera faite à la Chambre. cette semaine, au sujet d'un cas assez intéressante qui se présente en ce moment. Il y a quelques semaines, Polkinghorn, commis des documents de la Chambre était mis à sa retraite. L'Orateur nommait alors comme son successeur, M. Wilfrid Dubé, un employé de trente-trois ans d'expérience, parfaitement au fait de la besogne. M. Dubé n'a rempli ses dernières fonctions que pendant huit jours, alors que l'Orateur l'a renvoyé à son ancien travail, afin de le remplacer par un jeune fonctionnaire anglais, do cinq ans d'expérience dans d'autre travail que celui où on voulait introduire. Ce jeune homme se nomme Horton et est le frère de M. Horton, rédacteur du "Hansard" anglais. Les députés en général sont fort surpris de cette façon d'agir de l'Orateur et ils demandent des explications.

POUR EMPLOYER LES SANS TRAVAIL

Edmonton, Alta., 27—J. K. Cornwall, ex-député, suggère comme remède au manque de travail, l'établissement de camp d'ouvriers qui seraient occupés à construire des chemins, dans le nord de la province. Il s'offre à conduire les hommes pendant trente jours, pourvu qu'on lui fournisse un détachement de la police montée.

UNANIME

Les libéraux de toutes les provinces, d'un océan à l'autre, s'accordent à pemander une révision du tarif et leur sentiment a trouvé à s'exprimer en Chambre par la bouche des députes de l'Est et de l'Ouest.

La politique d'entrée libre des aliments, préconisée par Sir Wilfred Laurier, a soulevé un enthousiasme unanime.

LA TUBERCULOSE CHEZ LES BESTIAUX

Ottawa, 26.—L'Association des vétérinaires du Canada s'est réunie avant-hier, à Ottawa ; on a discuté la questions de la tuberculose bovine et il a été décidé de demander au gouvernement de prendre des moyens pour aider à faire disparaître un mal qui existe réellement au Canada, soit celui des ravages causés chez les bestiaux en ce pays par la

LES CREDITS SERONT ELEVES, DIT-ON

Ottawa, 27.—Les crédits seront déposés cette semaine à la Chambre. On dit que le chiffre en sera très considérable et cependant les ministres sont convaincus qu'il faut pourtant réduire les dépenses.

Bob.—C'est vrai, M'sieus, ce que papa dit, que vous êtes un homme qui c'est fait tout seul.

Le visiteur.—Mais oui, maître Bob, pourquoi cette demande.

Bob.—Parce que çà m'étonne que vous vous soyez fabriqué avec une figure aussi vilaine.

VOLUME I. NO. 11. MONCTON, N.-B., JEUDI, 5 FEVRIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

—o—

Ottawa, 31 janvier 1914.

M. le directeur,

Le débat sur l'Adresse ne s'est terminé que jeudi soir, non sans avoir causé plusieurs incidents assez désagréables et même très-désagréables au gouvernement.

Les discours, quoique moins animés que durant la dernière session, n'en sont pas moins forts en arguments et tendent tous à démontrer l'instinct de loyauté, et son tarif protecteur que les masses des villes et des campagnes regardent, bouches béantes, comme un puissant ennemi qui les tient en blocus.

Les conservateurs ont beau crier que le pays est prospère et que tout le monde a de l'ouvrage; les rapports de toutes les grandes villes dévoilent chaque jour une misère qui ne s'est pas fait sentir depuis 1896.

L'honorable Rodolphe Lemieux a fait un long et fort discours lundi soir. Il a pris à tâche l'honorable M. Pelletier et ses collègues nationalistes, aujourd'hui conservateur. M. Pelletier a répondu le lendemain par un grand discours, rempli de saillies spirituelles, d'appel au préjugés, mais vide d'arguments.

Mais vient maintenant le député de Montmagny, M. L'Espérance, qui soummet un bill demandant tout simplement le rappel de la loi navale de 1909. C'est avec la promesse du rappel de cette loi que lui, M. Pelletier, et vingt autres, se sont fait élire, avec l'appui et les efforts de M. Henri Bourassa. Mais, qu'ont-ils besoin de M. Bourassa maintenant qu'ils sont à la crèche du gouvernement! M. L'Espérance, toutefois, a des remords de conscience et il revient à la promesse faite à ses électeurs. C'est bien plutôt MM. Pelletier et Borden qui devraient avoir des remords de conscience depuis que M. Lemieux, dans son discours, leur a rappelé que M. Bourassa a déclaré au peuple du Canada que ce sont les conservateurs qui ont payé les frais de la campagne nationaliste en 1911. Quelle alliance, quelle fusion! Tout est bon, disant M. Foster, pourvu qu'on tue Laurier.

Le vote sur l'amendement de Sir Wilfred Laurier à l'Adresse a eu lieu mardi soir. Evidemment le gouvernement se croyait débarassé d'un lourd fardeau, car grande fut la surprise de M. Borden lorsque après ce vote le Dr. Neely, député de la Saskatchewan, se leva, demandant l'ajournement du débat afin de produire le lendemain un second amendement.

Le chef du gouvernement en appela au Whips des deux partis qui, dit-il, lui avaient laissé entendre que le débat devait se terminer avec ce vote. Tout comme si un député n'avait pas la liberté, quand même, de se lever, de prendre la parole, de proposer un amendement à chaque fois que sa conscience lui dicte une ligne de conduite, lui inspire un mouvement dans l'interet du peuple.

M. Borden avait trouvé faute avec l'amendement du chef de l'opposition, qu'il trouvait trop général, vague, et ne spécifiait rien. Mais lorsque le député Neely se leva mercredi avec son amendement spécifique: le blé libre, "free wheat", pou l'ouest, l'hon. M. Rogers qui, en l'absence de M. Borden, conduisait la Chambre, devint furieux, et ne pouvait tolérer l'audace de l'opposition qui produisait à cette heure du débat un amendement purement spécifique, ayant trait seulement à un article du tarif. C'est absurde et inconcevable dit M. Rogers. L'opposition aurait dû attendre le du budget pour discuter le tarif. Voilà les contradictions des ministres.

Le Dr. Neely a prononcé un vigoureux discours en faveur de l'enlèvement des droits sur le blé et a proposé l'amendement suivant:

"Cette Chambre regrette que le discours du Trône n'indique pas que le gouvernement ait l'intention de prendre de mesure afin d'assurer le libre accès du blé et de la farine du Canada aux marchés des États-Unis en enlevant les droits de douane sur le blé venant des Etats-Unis an Canada".

Tous les députés libéraux de l'Ouest qui ne s'étaient pas encore exprimés sur cette question se sont levés et ont soutenu cette amendement. Il est beau de voir comment ces hommes de l'Ouest sont familiers avec les besoins de leur population et comment ils connaissent bien les remèdes à la situation, ce que les gouvernements, du Dominion et des Provinces, doivent faire pour maintenir la prospérité dans cette partie du pays où la production augmente à mesure que l'immigration augmente.

Le Dr. Neely démontre que la surproduction du blé au Canada est au moins de 150 millions de minots. L'Angleterre en importe 80 millions, le reste, environs 70 millions de minots, doit être vendu en dehors du Canada et de l'Angletrre, et naturellement sur le marché américain. Si le gouvernement, dit M. Neely, ne met pas en vigueur la politique du blé en franchise, le fermier, au lieu d'exporter son blé, devra s'exporter lui-même.

M. W. F. MacLean, député de York Est et directeur du Toronto World, a voté avec l'opposition sur cet amendement.

Hier le gouvernement a produit les estimés généraux pour 1914—1915. Ils représentent un montant total de $190,735,176, une réduction de $11,920,990, comparé aux estimés de l'an dernier. Mais il y aura encore des estimés supplémentaires qui élevront le montant d'avantage.

Le gouvernement a promis de son bill de redistribution la semaine prochaine.

CORRESPONDANCE

LA COLONISATION

M. le directeur,

Dans votre dernier numéro, le bon Père Gaudet dit: "Croyant que la discussion engagée entre M. Colon et moi a donné au public à peu près tous les renseignements utiles sur le sujet discuté, je laisse la parole et les inventions à mon ami."

Qu'il n'en déplaise au curé d'Adamsville, je me permettrai de lui dire que, de mon coté, il n'y a pas eu d'inventions. Tout ce que j'ai avancé touchant l'administration injuste du F. S. B. vis-à-vis les Acadiens, est susceptible de preuve et je suis prêt à livrer mon nom au public, à formuler des accusations catégoriques et à produire des preuves irréfutables, dès le moment qu'il me fera connaître par la voix de l'Acadien qu'il a l'autorité nécessaire pour s'enquérir des faits touchants ces accusations.

Il n'y a pas d'inventions dans cela. De plus, si cet officier de la colonisation a à cœur les intérêts de ses compatriotes, si la crainte que les révélations que j'ai à faire nuisent à ses amis politiques ne l'emporte pas sur son esprit de patriotisme, il doit accepter mon offre.

Il y a une phrase dans la lettre du Père Gaudet que je ne puis passer sous silence. Il dit: "Je recevrai quand même avec plaisir toute communication au sujet des affaires possibles et cela venant de n'importe où, avec promesse de leur donner mon attention, SANS TOUTEFOIS GARANTIR LE SUCCÈS". Je souligne la dernière partie de cette phrase, car je trouve là la preuve de ce que j'avançais dans ma première lettre, à savoir: Quant à l'action du F. S. B. vis-à-vis les Acadiens on ne peut jamais obtenir de garantie. Le Père Gaudet qui a eu si souvent à "tirer les oreilles de ces messieurs" les connait assez bien pour ne pas entreprendre, à titre de représentant des Acadiens, de donner aucune garantie. N'avais-je donc pas raison de dire que nos colons acadiens étaient malmenés?

COLON

Le 2 fevrier 1914.

SOYEZ DONC CONSEQUENT

Monsieur le directeur,

Après un repos de deux semaines, monsieur Charles Poirier, président de l'Association conservatrice de Gloucester, fait de nouveau son apparition dans les colonnes de l'Evangéline. Sa réponse à mon article du 8 janvier rempli deux colonnes du journal indépendant de Moncton, et il la termine en exigeant mon nom. Si ce monsieur était anxieux de connaître mon nom il n'aurait pas dû prendre sur lui-même la tâche de répondre à un écrivain anonyme. Au contraire, s'il eut tout simplement refusé de s'occuper de Pisiguit aussi longtemps que ce dernier refuserait de donner son vrai nom, le public aurait eu une excuse pour sympathiser avec lui. Mais, s'étant occupé de répondre longuement, il a mauvaise grâce de s'abriter derrière un défi, lancé dans le seul but de se tirer d'une situation qui est devenue, pour lui et ses amis, peu enviable au point de vue politique. Si ma correspondance du 8 dernier méritait une aussi longue réplique, il faut croire qu'il y avait de quoi à faire ouvrir les yeux du président Poirier. Il est trop tard pour qu'il se cache maintenant derrière le cri qu'il ne veut pas avoir à faire à un écrivain anonyme. Que le récit des faits politiques, tel que fait par moi, soit signé d'un nom anonyme ou d'un nom plus responsable, cela n'enlève pas la vérité ou la fausseté de mes avancés.

Le Président conservateur n'a pas un seul argument, pas un seul mot, dans le but de prouver la fausseté des principaux points de ma première lettre. Il se contente de crier au mensonge. Mais cela ne fait pas l'affaire du public. Voyons M. Poirier, vous avez entrepris de prouver que les conservateurs étaient les vrais amis des Acadiens, qu'ils avaient fait plus pour nos compatriotes que les libéraux. Vous avez cité des nominations, etc. Quand on vous met en mesure de prouver vos avancés et qu'on place devant vous tout ce que les libéraux ont fait pour les nôtres, vous vous contentez de vous servir de l'arme favorite de vos amis, en qualifiant de mensonges les avancés de vos adversaires. L'application du mot "mensonge" n'est pas une preuve à l'appui de votre cause. Le public exige des faits.

J'ai rappelé à la mémoire de M. Poirier que c'était un gouvernement libéral qui donne aux Acadiens leurs inspecteurs d'écoles, une série de livres français, deux des nôtres dans le ministère, etc., etc. Il n'a pas su, dans sa réplique, trouver um seul mot pour prouver le contraire. Et la raison en est bien simple: le public connait les faits et M. Poirier n'a pas osé les contredire.

Je lui ai placé devant les yeux l'injustice faite aux Acadiens par le gouvernement Flemming pour ce qui regarde les livres français demandés par eux depuis cinq ans. M. Poirier n'a pas un mot à dire en réponse à cela.

J'attire son attention sur l'injustice des nominations dans Gloucester et ailleurs où un grand nombre de nos compatriotes ont été démis et remplacés par des protestants. Ici il est forcé d'admettre qu'il y a eu des changements qui n'ont pas été à l'avantage des Acadiens. C'est qu'aussi il fallait bien l'admettre, la preuve était trop évidente.

En face d'une situation semblable il est difficile de voir comment M. Poirier peut se servir du mot mensonge ou fausseté. Croit-il qu'il soit devenu d'une importance telle qu'il n'a seulement qu'à se servir du mot mensonge pour que le public accepte le tout comme mot d'Evangile?

Puisque M. Poirier aime tant à vouloir faire passer pour menteurs ceux qui ne pensent pas comme lui examinons un peu l'esprit de véracité qui anime ce monsieur. En voulant excuser la nomination d'un protestant au bureau-poste du Petit Rocher, il nous dit; "M. Burns, en remettant le Bureau de poste à son ancienne place, a rencontré l'approbation des gens du district, libéraux et conservateurs." Cet avancé est tout simplement une fabrication mensongère de la plus pure espèce. La requête demandant le changement du bureau de poste ne contenait qu'une douzaine de noms et de ce petit nombre six des signataires n'étaient pas du district. Cette requête a été déposé devant la Chambre des communes l'hiver dernier à la demande des députés de Gloucester. Cela prouve-t-il l'approbation des gens du district? Attachez-vous donc à la vérité M. Poirier avant que de qualifier de mensonges les assertions de vos adversaires!

M. Poirier dit qu'il n'a pas été gêné de critiquer les nominations injustes faites par les conservateurs. Cela est vrai, ceux qui ont voulu vous écouter vous ont entendu; mais vous connaissant d'avance, ils n'ont pas prêté plus d'attention à votre critique que ne l'ont fait les "mangeurs de français" dans votre parti. Ces derniers ne vous ont pas écouté, ils étaient accoutumés à vous entendre, ils étaient convaincus d'avance que vous ne seriez pas longtemps avant de revenir au bercail. Vous admettez que les injustices dont j'ai fait mention étaient tellement grandes que vous avez fait entendre vos protestations et vous dites que cela prouve que vous n'étiez pas partisan servile. Après une semblable exposition de votre faiblesse, après vous avoir vu lécher la main qui avait flétri vos compatriotes, ainsi que vous venez de l'admettre, si vous n'étiez pas partisan servile vous étiez d'une trempe encore plus repréhensible: ce n'est qu'un lâche qui agirait de la sorte.

M. Poirier me met en défi de prouver qu'il a critiqué le parti conservateur. Mais, mon cher Monsieur, vous m'épargnez cette tâche. J'ai seulement besoin de vous dire de lire votre dernière lettre, surtout cette partie où vous vous vantez d'avoir condamné certains actes de vos chefs politiques. En critiquant les chefs, il s'en suit, n'est-ce pas, que le parti est par le fait même critiqué?

M. Poirier n'a pu trouver dans Gloucester, sous le régime libéral, qu'une seule nomination à critiquer: celle de la douane de Tracadie. Et ici encore, il n'a pu se borner à la vérité. Mais, laissons-le jouir du peu de consolation qu'il peut y trouver; car certes, il a besoin de quelque reconfortant.

Ce "grrrand" président se plait à descendre dans la boue politique pour jeter l'insulte à la face de ses compatriotes de Caraquet. Mais les citoyens de cette paroisse qui sont l'objet d'une aussi basse critique ne seront pas étonnés de voir qu'elle émane de la plume d'un quelqu'un qui est accoutumé à remuer la boue dans les positions les plus basses que les conservateurs se plaisent à donner à nos Acadiens. Il y a des gens qui sont tellement faibles d'esprit que la promotion leur fait perdre la tête. Il est facile de comprendre qu'une personne qui se trouverait promue de la position de balayeur de quai, sous un gardien irlandais, à la dignité de Président de l'Association conservatrice du beau comté de Gloucester, puisse s'oublier au point de laisser son orgueil prendre le dessus sur son jugement. Que les braves gens de Caraquet soient généreux à son égard. Bien souvent un orgueil effrené nous fait faire de faux pas. L'ancien surveillant du quai de Caraquet n'est pas infaillible sous ce rapport. C'est un être humain sujet à se tromper.

De nouveau le président conservateur touche la question sénatoriale. Après avoir si fortement critiqué les libéraux de ce qu'ils n'avaient pas nommé un Acadien dans le Nouveau-Brunswick, j'osais croire que M. Poirier se sut efforcé de donner les raisons qui empêchaient ses amis de porter remède et de rendre justice aux Acadiens, lors de la nomination de deux sénateurs pour le Nouveau Brunswick l'an dernier. Pourquoi n'avez-vous pas expliquer cela M. Poirier? Est-ce possible que vous l'ayiez oublié? Ou bien, est-ce un autre cas où vous auriez protesté sans avoir pu faire valoir votre "grande" influence de président? Tut, tut, M. Poirier, soyez donc conséquent.

PISIGUIT

Le 2 février 1914.

M. B.-A. BOURGEOIS EST DE NOUVEAU CANDIDAT

—o—

Au Conseil de la Caisse de Prévoyance des Employés des Chemins de Fer de l'Intercolonial et de l'Ile du Prince-Edouard.

—o—



M. B.-A. BOURGEOIS

Nous apprenons avec plaisir que notre distingué compatriote, M. Bliss A. Bourgeois, chef du bureau du département du Comptable de l'Intercolonial, a de nouveau été mis en nomination en vue l'élection qui doit avoir lieu en mars prochain pour le Conseil de la Caisse de Prévoyance des employés des chemins de fer du Gouvernement.

Il y a trois candidats dont deux seront élus. M. Bourgeois a été élu l'an dernier avec une grosse majorité. Etant le seul Acadien sur les rangs, et vue la haute position qu'il occupe avec tant de distinction, sans parler de sa grande popularité parmi les employés en général, nous pouvons prédire d'avance qu'il sera élu encore cette année.

Nous sommes assuré par ailleurs que tous les employés français des chemins de fer du Gouvernement, qui tiennent à avoir un des leurs au Conseil, se feront un devoir d'appuyer la candidature de M. B. A. Bourgeois. Ce dernier est digne de toute leur confiance.

Les nouvelles les plus encourageantes nous arrivent de toutes les sections. M. Bourgeois semble être le candidat populaire parmi les employés. C'est dire que son élection est assurée.

Nous souhaitons succès à M. Bourgeois, et nous demandons à tous les employés de se donner la main pour assurer l'élection de ce compatriote qui saura, comme par le passé, les représenter dignement.

DES MILLIONS POUR LA NOURRITURE

Il suffit d'examiner le rapport des Douanes pour l'année dernière pour comprendre l'importance des taxes dont les produits alimentaires sont frappés et le lourd fardeau qui en résulte pour les classes salariés. Par exemple, pendant l'année terminée en mars dernier, le Canada a importé des Etats-Unis pour $23,075,160, de produits alimentaires sur lesquels le Gouvernement a perçu $4,816,782,82 de droits. Nous avons importé de la Grande-Bretagne pour $5,358,568 de produits alimentaires, sur lesquels les droits ont atteint la somme de $1,075,480,88 en dépit de la préférance britannique. La France nous à envoyé pour $1,096,001 de produits alimentaires sur lesquels il a fallu payer au Trésor un droit de près de $100,000,00 avant de pouvoir les offrir aux consommateurs canadiens. En fait, le Canada a importé pendant l'année dernière des produits alimentaires venant de près de cinquante pays différents, et le le coût de chaque bouchée de cette nourriture a été augmenté de vingt à trente pour cent avant que le consommateur puisse y goûter. Est-il donc si étonnant que le peuple canadien devant un rude hiver, le manque et la rareté de l'argent demande qu'on lui permette d'acheter sa nourriture sur le marché le moins cher, et sans que le coût de cette nourriture soit haussé artificiellement par le tarif.

—o—

LA SESSION FEDERALE

M. Sinclair a présenté une résolution à l'effet que de l'avis de cette Chambre le gouvernement devrait, sans retard, diriger son attention vers la question de l'amélioration des moyens de transport du poisson frais entre les provinces maritimes et les Etats-Unis. M. Sinclair préconise surtout le marché américain comme étant le meilleur et le plus avantageux pour le Canada et notamment pour les provinces maritimes. Il cite des chiffres pour prouver que le marché américain est réellement le plus avantageux lorsqu'il s'agit de pêche que les provinces maritimes puissent avoir. Il est un fait reconnu, dit M. Sinclair, c'est que la demande pour le poisson frais de la Nouvelle-Ecosse surtout, augmente dans des proportions considérables chaque année, mais que malheureusement, les moyens de transport font absolument défaut.

M. Kyte, de Richmond, parle dans le même sens et il insiste pour que le gouvernement accorde des subventions aux compagnies de bateaux pour faciliter le transport du poisson aux Etats-Unis.

MM. Law et Chisholm parlent dans le même sens.

L'hon. M. Hazen exprime l'opinion que le gouvernement s'est rendu compte des faits qui sont mentionnés par les orateurs précédents et qu'il n'a rien épargné pour améliorer la situation. Cette question' dit-il, est d'un importance capitale et il serait bon d'y revenir. Il propose donc l'ajournement du débat.

—o—

SIR JAMES WHITNEY HORS DE DANGER

Toronto, 3.—La santé de Sir James Whitney continue de s'améliorer et il a pu marcher un peu. Ses médécins lui ont permis de recevoir les membres de son cabinet.

Il a eu une longue entrevue avec M. Foy, qui agit à la place du Premier Ministre.

Le Docteur McPedran a déclaré qu'à moins d'événement inattendu, Sir James se rétablira. On croit que le Premier Ministre retournera chez lui dans une couple de semaines. Sir George Ross est un peu mieux et a reposé aujourd'hui.

—o—

LE TOUR DU MONDE EN AEROPLANE

San Francisco, 2.—On veut choisir une commission internationale, composée de commissaires nationaux de chaque pays, au sujet de la course en aeroplane, organisée autour du monde.

Cette commission aura pour but de suggérer la route à suivre.

Le Président des Etats-Unis, le Roi d'Angleterre, le Président de la France, l'Empereur d'Allemagne, le Czar de Russie, l'Empereur du Japon et le Premier Ministre de la Colombie Anglaises seront priés de nommer les commissaires.

—o—

DEUX INCENDIES A ST-JEAN, N. B.

St-Jean, N. B., 3.—L'hôtel tenu par l'Armée du Salut, sur les rues Prince William et Walter, à été détruit la nuit passé par le feu. Plusieurs logeurs ont couru de grands dangers, mais on ne croit pas qu'il y eut de pertes de vie. Les dommages matériels sont estimés à $25,000.

Au commencement de la nuit un autre édifice en briques dans le quartier des affaires, a été detruit par un incendie. Pertes $35,000.

LES NOCES D'OR DU COLLEGE ST-JOSEPH

Les Anciens Eleves de Moncton s'organisent

Dimanche dernier avait lieu à Moncton une assemblée publique, à laquelle le Rév. Père L. Guertin, C. S. C., D. D., Ph. D., assistant supérieur du collège St-Joseph, adressa la parole.

Le distingué orateur expliqua à la grande foule accourue pour l'entendre, l'œuvre du collège de Memramcook, sa fondation dans les conditions les plus pénibles, les nombreux sacrifices des Lafrance et des Lefebvre, les progrès réalisés, le bien accompli.

Le Père Guertin parla des grandes fêtes qui se préparent en vue de la célébration des noces d'or du collège, les 16, 17 et 18 juin prochain. Il dit qu'à cette occassion, les anciens élèves sont à s'organiser un peu partout pour venir en aide pécuniairement à leur Alma Mater. Mais, comme le dit si bien l'orateur le collège St-Joseph n'est pas seulement pour le bien de quelques uns, c'est l'œuvre de tous les catholiques, et tout le monde devrait se faire un devoir de contribuer, selon ses moyens, à l'œuvre si grande de l'éducation.

Les contributions se font déjà nombreux. Les anciens élèves de Moncton se promettent bien de ne pas être les derniers. Un comité actif est à l'œuvre, et il n'y a pas de doute que la bourse de Moncton sera digne du régiment d'anciens élèves qui font honneur à leur Alma Mater dans la ville de Moncton.

Les constructions qui se font actuellement au collège, coûteront dans les environs de $100,000. Il n'est pas juste que les catholiques qui profitent si largement de l'éducation qui se donne à St-Joseph, prennent sur eux d'aider pécunièrement cette maison d'éducation qui fait tant de bien chez nous. Que chacun donne son obole, et notre beau collège pourra s'agrandir, faire des améliorations et c'est nous, les catholiques, qui en profiteront.

A la fin de l'assemblée, MM. les abbés Savage et Ouellette dirent quelques mots, appuyant sur les besoins pressants de l'éducation catholique telle que donnée à St-Joseph, et ils invitèrent les paroissiens à répondre généreusement à l'appel du comité.

—o—

21 CHEVAUX DE RACE PERISSENT DANS LE FEU

Lincoln, Mass., 2.—Vingt et un chevaux de race ont été brûlés vifs, samedi soir, dans l'incendie qui a détruit les écuries de M. Henry Heigginson, à l'hippodrome du comté. On a pu sauver quatre chevaux seulement, et les pertes sont de plus de $60.000. Quelques-uns des employés croient que l'incendie est l'œuvre d'une mal criminelle.

Trois des chevaux brûlés: "Prince Hampton," "Sir Worcester" et "Rose Fenton" étaient évalués à $5,000 chacun. "Ace of Club", "Ease", "Friday", "Gunman" et "St-Patrice", chevaux aussi bien connus aux courses, ont aussi péri.

—o—

ILS DOIVENT ABANDONNER LEUR POSTE

Charlottetown, I. P. E., 3.—Le "Earl Gray", parti de Pictou à 7 heures hier matin, s'est rendu à l'île Amet, un message ayant été reçu dimanche, de Pictou, disant qu'un pavillon de détresse flottait sur l'île. Un médecin monta à bord croyant que quelqu'un de la famille du gardien du phare était malade. A l'arrivé du steamer, le phare était allumé, le drapeau hissé, mais on ne trouve personne. On en conclut que le gardien et son épouse, qui étaient malades, s'étaient rendus à Malagash, avant l'arrivée du steamer.

—o—

UN PROJET

Il paraît que le gouvernement a mis "à l'étude" une loi pour empêcher la corruption électorale.

Nous proposons de suite qu'on nomme un comité dont la présidence sera confiée à l'hon. M. Rogers.

AU COIN DU FEU

VICTIME DE LA GALANTERIE

Un Monsieur fort aimable se rendant un jour au marché, fit l'acquisition d'une oie grasse à l'étal d'une jeune et gentille marchande.

Le lendemain il revenait furieux et s'adressant à la vendeuse : "Vous m'aviez dit que l'oie que je vous ai acheté hier était toute jeune, or elle était tellement vieille que je n'ai pu la manger.

—C'est impossible.

—Je vous assure.

—Voyons, sui-je vieille, moi?

—Non, certes! répliqua l'acheteur galant.

—Et bien, j'ai toujours entendu ma mère dire que cette oie avait six semaines de moins que moi.

BEVUE

Madame, (à la nouvelle servante) —Et j'espère Jeanne que pour le service à table vous y apporterez un peu plus de vivacité.

La servante.—Bien, Madame, quand faudra-t-il vous apporter çà? après la soupe!

Jos Lacuite, (apercevant une coquerelle qui court sur la porte).—Qu'est-ce que c'est... hic!... s'rai pas capable... hic!... de rentrer chez moi... v'là l'trou d'la serrure qui s'promène sur la porte!...

CRI DU COEUR

Le vieux beau, (ruiné).—Ma chèae âme, vraiment, je ne puis vivre sans vous.

Elle.—Allons donc! vous avez bien vécu sans moi pendant de longues années.

Lui, (réueur).—C'est vaai! mais le prix de la vie à tellement augmenté depuis ce moment-là!

ENTRE ELLES!

1ère Suffragette.—Je suis en train d'écrire un livre sur l'émanicipation de la femme, mais je trouve le début horriblement difficile à trouver.

2ème Suffragette.—Mais non, ce n'est pas difficile du tout. Commencez d'abord par tailler votre crayon avec le rasoir de votre mari!

ALORS?

Le juge.—Savez-vous la différence entre un cheval et un âne?

Le témoin.—Je ne voudrais jamais vous prendre pour un cheval, m'sieu le juge.

SA CRAINTE N'ETAIT PAS JUSTIFIEE

Ottawa, 26.—Le greffier de la Chambre des Communes a falli avoir une attaque d'apoplexie, vendredi dernier, en se rendant compte qu'un des nouveaux pages sessionnels avait jeté dans la cour des rapports du département, qui n'avaient aucune valeur. Le greffier en a été quitte pour une fièvre d'une demi-heure.

LES ENFANTS TERRIBLES

Un député faisant une visite dans sa ville natale, fut invité à l'école et se vit dans l'obligation d'adresser quelques mots aux enfants : "Je me souviens, dit-il, d'avoir dans mon jeune âge, rencontré sur les bancs de l'école, un enfant dont le plaisir consistait à faire l'école buisonnière, à mentir, à fumer en cachette et à voler ses camarades. Plus tard ces défauts ne firent que s'accentuer, et un beau jour, il commit des faux qui le conduisirent à commettre un meurtre. Voyons, mes enfants, où pensez-vous qu'il puisse être maintenant.

Toto, (rose de timidité).—Je crois qu'il est devant vous.

TOUJOURS LA MEME HISTOIRE

Ethel.—Enfin c'est toi mon cher Alphonse! Il y à des années que je ne t'ai vu!

Alphonse.—Oh! des siècles, ma chère Ethel.

Le père, (au boudoir).—Marie-Jeanne, qui donc vient d'arriver?

Marie-Jeanne.—C'est M. Alphonse.

Le père.—Hein! c'est la neuvième fois qu'il vient cette semaine. Il ferait aussi bien de demeurer ici.

AIDE-TOI TOI-MEME

—Ne pourriez-vous me venir un peu en aide, demanna un jour un vagabond à un épicier devant la boutique duquel il s'arrêtait.

—Aidez-vous tout seul! répondit le commerçant d'un air furieux!

—All right! déclara le tramp, en s'emparant d'un jambon et d'une bouteille de pickles, et en prenant la fuite.

IDEE INGENIEUSE

Un voyageur cherchait à se caser dans un wagon au moment du départ d'un train, mais malgré tous ses efforts il ne pouvait trouver une place.

Subitement une idée lumineuse lui surgit, et passant la tête à une portière il s'écrie : "Excusez-moi, mais ce wagon ne part pas!"

Deux minutes après les voyageurs abandonnaient en foule la voiture et notre homme s'installait confortablement.

—Pourquoi avez-vous menti, lui dit alors un voyageurs, de retour au moment où le train s'ébranlait.

—Je n'ai pas menti, répondit le voyageur, tout à l'heure ce wagon ne partait pas, il était imobile, maintenant il part puisqu'il est en marche, voilà toute la différence.

LA BONNE PREUVE

La maman.—Alors tu es certaine de l'amour de Gaston?

Jeanne.—Absolument sûr, maman!

La maman.—Et qni te fait croire cela, as-tu des preuves?

Jeanne.—Des preuves! Je crois bien. Tenez, l'autre soir, il causait avec moi lorsque les pompes à incendie sont passés sous les fénêtres. Et bien, il n'a même pas abandonné ma main pour courir à la fenêtre savoir où était lef eu!

ENTRE EUX

Madame.—Mais qu'avez-vous? Vous faites une tête atroce. Vous avez l'air d'un martyre. Vous paraissez souffrir en silence!

Monsieur.—Sacrebleu non! si je souffre ne n'est pas en silence! une minute de tranquillité serait pour moi le paradis.

Officiers de Paroisse de Shédiac pour 1914

Parish Clerks—Clercs de Paroisse—District No. 1.—James Ingles.
District No. 2.—F. X. Leger.
District No. 3.—Patrique J. Landry.
District No. 4.—Saul Gaudet.
District No. 5.—Pat Melanson.

Weighers of Salt—Peseur de Sel—Chas. Harper, Charles Roberts.

Surveyors of wood and bark—Mesureurs de bois et d'écorce—Dosithé J. Doiron, P. F. Melanson, Josué Leger, James A. Crowe, Alphonse Bourgeois, Julien S. Cormier.

Weighers of hay and straw—Peseur de foin et de paille.—J. C. Roberts, Camille Cormier, Antoine Babineau.

Inspectors of barrels—Inspecteurs de barils—Donat T. LeBlanc.

Weighers of coal—Peseurs de Charbon—J. C. Roberts, Jaddus T. LeBlanc, Julien S. Cormier, Camille Cormier.

Game Wardens—Garde chasse—Theophile R. Boudreau, George Murray, Marcelin Melanson, Ferdinand P. Leger, George Goguen, Alfred F. LeBlanc.

Overseers of English Poor—Commissaires des Indigents Anglais—Michel Bolyen, Reginald Welling, Harvey Bateman.

Assessors—Assesseurs—Willie Vienneau, Damien Bourgeois, John Bateman.

Collectors of rates—Percepteurs de taxes—Louis Robichaud, Placide Gallant, Otto Mills.

Revisors—Reviseurs—A. T. LeBlanc, Alvin Mugridge.

Boom Masters—Maitres Estacades—James Crowe, J. Ingles, Jules D. Gallant, Jacque M. Gallant, John Tidd, Fred Ryan Benoit Arseneau, Sifroi Cormier.

Surveyors of lumber—Mesureurs de bois de service—Philippe H. Gallant, James A. Crowe, Josué Leger, Jeremie Leger, George L. Welling, John McDougall, Charles Harper, Coll McDougall, James Mills, Ed. T. Richard, Alphée Bourgeois, James Scott, Philippe Bourque, E. A. Roberts, Charles Roberts, Mathias M. Arseneau, Thadé E. Richard, Wm. Wallace, Adolph Ph. Vautour, Julien S. Cormier, Alphé P. Gould, Belonie D. Richard, Calixte V. Bourgeois, Willie Thibodeau, Sifroi Tienneau, Albenie Arseneau, Joseph Boudreau, William Babineau, John O. Leger, Fred Ryan, Herbert Puddington.

Inspectors of fruit trees—Inspecteurs des arbres fruitiers—George L. Welling, Herbert Steeves.

Inspector of coal—Inspecteur de charbon—Charles Harper, Charles Roberts.

Surveyors of dams—Inspecteurs de digues—James Crowe, Michel Boleyn, Saul P. Gaudet.

Pound Keepers—Gardes Fourrieres—James T. Poirier, Phillias H. Poirier, Philippe B. Cormier, Mac Richard, Leon Poirier, Joseph Gallant, Ferdinand P. LeBlanc, Dosithé F. Boudreau, Denis P. Bourgeois, Marcelin Melanson, J. B. Boudreau, Louis D. LeBlanc, Hecken Hendrickson, Alphe V. Leger, W. M. Murray, David R. Boudreau, Fred Beal, Fred Roy, Raymond Cormier, Hippolyte Bourque, Jacques M. Gallant, Joseph P. Belliveau, Honore LeBlanc, Elzéar Boudreau, Louis Drisdelle, Pacifique Doiron,

Surveyors of stone—Inspecteurs de pierre—L. Carl Athinson, Geo. L. Welling, jr., Narcisse Poirier, M. M. Arseneau, Alphé Landry, Willie Thibodeau, Frank Robichaud, Pacifique J. Landry.

Field drivers—Gardes Champêtres—Cajetan Ph. LeBlanc, Placide P. Boucher, Domenique Petitpas, Damien Bourgeois, Hecken Hendrickson, Andre M. LeBlanc, Fred D. LeBlanc, Fred D. LeBlanc, Mathias M. Landry, Andre C. Gautreau, Frank T. Doiron, Aimé Ouelett, Jude F. Bourque, Calixte Arseneau, Placide M. Poirier, George O. Leger, Damien Poirier Max Bourque, Jude A. Leger, André F. Doiron, Arthur Mugridge, Ed. Leger, Simon P. Bourque, Philippe Melanson, Pierre O. LeBlanc, Wm. Hamilton, George Goguen, Pierre Leger, Val Boudreau, Jacob P. Leger, Venant Boudreau, Max. Gautreau, Gaspard Gagnon, Wm. Terry, Alvin Mugridge, Alex. McDonald, Theophile Fontaine, Napoleon F. Boudreau, Auguste C. Doiron, Polycarpe Gallant, Jude F. Bourque, Gilbert Wilbur, Benoit D. Boudreau, Max H. Poirier, Frank Desrosiers, Elzéar Boudreau, David J. Doiron, Alphe C. Fontaine, Alfred Roy, Pacifique J. Doiron, Auguste G. Boucher, Theotime Caissie, Anselme R. LeBlanc, Domenique D. Cormier, Pascal Vienneau, Andre Doiron, Philippe LeBlanc, Daniel S. Bourque, Hippolyte LeBlanc, Val Richard, Frank Pac. Leger, Patrique E. Boudreau.

Constables—Alphe H. LeBlanc, Chas. McIncrowe, William Hannington, Onesime A. LeBlanc, Jepthe LeBlanc, Ed. Leger, Otto Mills, Calixte V. Bourgeois, Wilfred Vienneau, Sifroi Vienneau, Valentin Richard, Simeon Poirier, Charles H. Hebert, Casimir Gallant, Philippe H. Gallant, Thedde H. Dupuis, Edouard Gagnon, Raymond F. Hébert, Thomas A. Leger, Clement H. Melanson, Henry McGraw, Gaspard J. LeBlanc, James Wilbur, Wood Avard, Alvin Mugridge, Jude J. Bourque, James, D. Cormier, Thomas Thibodeau, Louis Drisdelle, Wm. Terry, Pacifique F. Gallant, Souverain Gallant, Philippe P. Gagnon, Zacharie Gallant, Jacques M. Gallant, J. McArthur Tilmon E. LeBlanc, Calixte Arseneau, Pierre T. Thibodeau, Patrique E. Boudreau, Fred Roy, Honore H. Dupuis, Fred Ryan, John O. Leger, Hyacinthe Smith, Alfred F. LeBlanc, Leandre Cassidy, Chas. Robertson, Donat J. Doiron.

Hog Reeves—Hippolyte T. Cormier, Jos. M. Poirier, Max Gallant, Max R. LeBlanc, George Leger, Alphe Bouque, Theotime Melanson, Timothé Caissie, A. Doiron.

Lumber Drivers—Conducteurs de Cageaux—Dosithé Fougère, Alex McDougall, Alphée Bourgeois, André Doiron, Antoine Fougère, John Tidd, Samuel McDougall, Dephas Atkinson, Dan. Nickerson, Benoit Arseneau, Fred Ryan.

Fence Viewers—Inspecteurs de Clotures—Joseph Hébert, Etienne Richard, Auguste LeBlanc, L. Tidd, Aimé Gallant, Aimé LeBlanc, Jude Doiron, Augustin D. LeBlanc, Fidel Doiron, Onesime LeBlanc, Martin P. LeBlanc, John C. Leger, John Boudreau, Alphé P. Bourque, Thomas A. Leger, George Goguen, Dusis Bouigeois, Dosithé Fougère, André P. Poirier, Pierre M. Poirier, Jacob I. Vienneau, Albenie Gagnon.

Weighers of Oats and Potatoes—Peseurs de Patates et d'avoine—Jaddus T. LeBlanc, George O. Leger.

Officers of French Poor—Officiers des Indigents Français Commissaires—Ambroise D. Cormier, Jacques M. Gallant, Honoré F. LeBlanc.

Assesseurs—Gibert Boudreau, Thos. C. Gallant, Pacifique Gallant.

Percepteurs des Taxes—Louis Robichaud, Placide Gallant, Emilien Poirier.

Trésorier—Edouard T. Richard.

Auditeur—M. M. Arseneau.

Somme votée pour l'année courante : $1,400.

A. T. LEBLANC,
ALVIN MUGRIDGE,
Councillors—Conseillers.

VIVE LA TERRE

MOEURS AGRICOLES

Pour être heureux dans la profession du cultivateur, il faut avoir l'esprit spécial de ce noble état, et d'abord aimer la simplicité. Aux champs où l'on a moins qu'à la ville occasion de voir et de recevoir, le luxe citadin serait sans objet. La beauté des récoltes et du bétal, l'ordre dans les bâtiments, dans la cour de la ferme, à la maison, au milieu des champs, voilà la luxe de l'agriculture.

Celui-là donne du profit tandis que l'autre exige de la dépense.

Puisque la vie rurale offre peu de distractions extérieures, le cultivateur doit trouver sa joie dans le travail, ce qui ne peut guère avoir lieu si le travail ne répond lui-même à la double nature de l'homme: si tantôt il ne délasse l'esprit en fatiguant le corps; si d'autre fois il ne repose le corps en exerçant l'esprit; s'il ne se compose en un mot d'occupations manuelles et d'études intellectuelles.

Par sa participation aux ouvrages manuels de faire valoir, le cultivateur inspire à chacun l'activité, et il entretient dans sa propre personne cette force de constitution qui lui permet d'exercer une surveillance exacte à toute heure et par tous les temps.

Au moyen du travail intellectuel, il ennoblit sa profession, il prend dans le monde un rang distingué. Pour ce genre d'occupation, n'a-t-il pas toujours devant lui le livre de la nature tracé par la main de Dieu? Lire dans ce livre sublime avec reconnaissance, amour et respect, y chercher ce qui peut éclairez son art et le rendre plus productif; s'aider à cet effet, du secours des sciences acquises; révéler à ses semblables les découvertes utiles qu'il peut faire: quel beau travail au plutôt quelle admirable récréation!

Le cultivateur doit être non seulement laborieux, mais encore patient et persévérant; le résultat de ses efforts ne se fait-il pas souvent attendre pendant plusieurs années?

S'il a connaissance d'un procédé nouveau, il l'essaiera d'abord en petit enfin de l'adopter ensuite, s'il y a lieu avec pleine et parfaite connaissance de cause.

A cette sage prudence, qu'il joigne l'impatience d'agir lorsque le moment favorable est arrivé.

En agriculture faire tard, c'est mal.

A peu de chose, ajoute un peu disait Hesiode; faire cela souvant et ce deviendra beaucoup. Cette économie essentielle ne doit pas empêcher d'appliquer à chaque branche de l'exploitation tout ce quelle reclame: Ce que tu fais, fait le bien! Elle admet aussi certaines habitubes d'une vie très confortable. Ainsi, je veux voir sur la table du cultivateur des mets copieux et substantiels et, lorsqu'il revient fatigué, une flamme bienfaisante petiller dans son foyer.

A certain jour de fête qu'il doit célébrer joyeusement, j'aime à trouver sous son toit la généreuse hospitalité des temps antiques.

Ses vêtements et sa chaussure seront tels, qu'il ne craigne, ni de les salir, ni de les mouiller.

A la ville on se lève tard.

A la ferme il faut se réveiller au chant du coq.

Dans les longs jours d'été, qu'un peu de scmmeil à midi, répare les forces de chacun, et que le repos du septième jour soit fidèlement observé comme dû à Dieu et nécessaire à tous.

Le travail impie appauvrit.

En résumé, les mœurs agricoles ont leur cachet spécial: mais elles ne comportent nullement, comme quelques personnes le supposent, la grossiètetè, la malpropreté, l'ignorance.

On peut écrire simplement et avoir une grande noblesse de sentiments, de manières et de langage. On peut avoir des bras vigoureux et une intelligence non moins active.

On peut ne pas craindre de marcher sur la terre humide et aimer à tenir nette de fange la cour de la ferme.

On peut s'enrichir par une sage économie et exercer largement la charité.

On peut travailler avec ardeur et trouver le temps de servir Dieu.

Tel doit être le cultivateur: simple et distingué: fort de corps et studieux d'esprit; économe et généreux; ardent au travail et fidèle à ses devoirs de chrétien.

Par la réunion de telles vertus, il attirera sur ses moissons la rosée céleste, et sur lui-même l'estime et l'amour de ses semblables.

—o—

UNE DENREE ALIMENTAIRE DE PREMIERE NECESSITE

En comparant les uns aux autres les divers relevés de production obtenus par les cultivateurs qui contrôlent le rendement de leurs vaches, ou s'apperçoit que certains d'entr'eux obtiennent de leurs troupeaux des rendements infiniment supérieurs à d'autres. Par exemple, vingt vaches formant deux troupeaux ont livré à la fabrique, le mois dernier, 21,580 livres de lait, contenant 3.4 p. c. de matière grasse. Deux autres troupeaux, également composées de 20 vaches, et produisant aussi du lait à 33.4 p. c. n'ont donné pendant le même mois que 12,380 livres. Ce ne sont pas là des comparaisons forcées, car on aurait pu prendre beaucoup d'autres troupeaux fournissant un lait moins riche et donnant par conséquent beaucoup moins en gras. Mais sans parler de la quantité totale du gras où de la valeur du lait en argent, n'y a-t-il pas matière à réflexion dans ce fait qu'un groupe de 20 vaches donne en un mois quatre tonnes et demi de lait de plus qu'un autre groupe, également de 20 vaches?

Se figure-t-on dans quel marasme serait l'agriculture si les vaches du Canada étaient, en général, aussi mauvaises que les vaches de ce deuxième groupe. En ces jours où la vie coute si cher nous avons plus que jamais besoin de lait qui est une nourriture si bonne, si nourrissante et bon marché. Mais si toutes les vaches rapportaient aussi peu que celles-ci, où pourrions-nous nous procurer cette denrée alimentaire de premiére necessité?

—o—

CULTIVATEURS!

1.—Ne donnez aux troupeaux de pondeuses qu'une nourriture propre et saine. Voyez à ce que cette alimentation contienne en proportions convenables des éléments: 1. de nature minérale.

2.—Tenez le poulailler absolument propre, sain, bien aéré et bien éclairé. Que les troupeaux aient à leur disposition de. l'eau propre, dans des vases propre.

3.—Que le nombre de nids soit suffisant et qué les nids soient plutôt obscurs.

4.—Prévenez ou détruisez toute vermine.

5.—Récoltez les œufs au moins une fois le jour, lorsque la température est fraîche, et deux fois le jour en été.

6.—Conservez les œufs dans un local frais mais sain, c'est-à-dire absolument exempt d'humidité.

7.—Il est bon de recouvrir les œufs d'un linge léger, pour empêcher toute détérioration.

8.—Ne conservez jamais les œufs dans le voisinage de substances fleurantes, telles que le pétrôle, les oignons, le tabac, le poisson, etc. Les oeufs absorbent facilement les odeurs ambiantes.

9.—N'offrez jamais en vente des œufs que vous savez mauvais, ou qui ont passé par l'incubateur.

10.—Ne lavez pas les œufs.

11—Les petits œufs, les œufs avariés, salis ou vieillis, ne devraient pas être offerts au marché.

12.—Les œufs destinés au commerce ne devraient jamais être exposés, ni à la pluie, ni aux rayons du soleil, ni même à une température un tant soit peu élevée. Les œufs constituent une denrée des plus "périssables"

13.—Envoyez vos œufs au marché, le plus souvent possible, et cela dans des récipients convenables, afin de prévenir la casse et les avariés.

Ville de Moncton

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite par la Ville de Moncton à la Législature de la Province du Nouveau-Brunswick à la prochaine session pour l'adoption des Actes suivants:

Autoriser le Conseil de la Ville de Moncton à fixer une évaluation sur les propriétés de la Cie J. A. Marven, Ltée, pour les taxes, et la même chose pour T. F. Sherrard & Son.

Autoriser le Conseil de la Ville de Moncton à émettre des bons pour la somme de $50,000 pour la construction de rues permanentes; aussi d'émettre des bons pour $25,000 pour la construction de trottoirs permanents; aussi d'émettre des bons pour $10,000 pour la construction d'égoûts.

Autoriser le Conseille de Ville à nommer un assistant comptable pour le Water & Light Department.

Autoriser le Conseil de Ville à prendre un plébiscite sur la question d'éliminer le passage à niveau dans la ville de Moncton.

Autoriser le Conseil de Ville de passer un acte concernant les propriétaires qui paient une partie de l'ouvrage permanent qui se fait dans les rues, quant il en font la demande.

De reviser et d'amender les Lois d'Assessement de la Ville de Moncton.

Daté ce vingt-huitième jour de janvier, A. D., 1914.

J. S. MAGEE,
Commis de la Ville de Moncton.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

11

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Cependant ce n'était pas le désordre qui le frappait autant qui l'apparence d'aisance, d'ordre, de propreté qui régnait partout et qui semblaient annoncer plus de fortune que n'en possédait évidemment ses protégés.

Mais quand il s'apperçut de leur nouvelle angoisse, il se hâta de dire que tout le dommage serait bientôt réparé, et qu'il ne leur en coûterait rien.

Ah! que vous nous faites du bien, monsieur l'officier; s'écria la mère; tenez, j'aurais mieux aimé me faire trépaner plutôt que de voir un brin de tout cet avoir enlevé tous mes yeux. Ah! si le bien avait été le mien pour le sur que je n'en aurais pas soufflé un mot à vos soldats; et je me serais dit, en les envoyant tout enlever. Que le bon Dieu soit béni; il connait les coupables, lui; mais on ne peut pas laisserprendre ce qui n'est pas à nous, quand on en a la garde. Ce n'est pas que mamselle Marie soit incapable de payer le dégât: son père est un Richard qui ne lui refuse rien; mais ce qui nons chagrinait, c'était que le mal se faisait chez nous... Notre maîtresse est si bonne! Ah! si vous la connaissiez! Tenez, si nous ne l'avions pas eue, nous serions à la merci d'un chacun; je sais bien qu'on ne laisse pas partir le pauvre monde ici, mais c'est bien triste de n'avoir pas de chez-soi! Mon défunt mari était pourtant un bon et honnête homme, que les grosses genc respectaient comme monsieur; qui travaillait tant qu'il pouvait; mais il n'était pas chanceux—tout le monde ne l'est pas; souvent les malheurs, des pertes de bétail; surtout il n'avait pas de talent pour les vaches; malgré tous ses soins il en perdait toujours quelques unes; et puis, mon bon monsieur, il était battu du mal d'estomac, ce qui fait qu'il en est trépassé, que Dieu ait pitié de son âme!.... Il m'a laissé avec six enfants, dont quatre sont morts de son mal, et ces deux gars, deux bessons, comme ça ce voit, qui se portent bien et m'aident à faire des rentes à Mamselle Marie. Elle les aime bien aussi, la maîtresse; et enx!.... Si vous les aviez vus tantôt comme ils se battaient pour elle! Ah! ce n'est pas par malice s'ils ont tant égratigné vos soldats. Je vous assure, ils n'ont jamais frippé de la douceur à personne: vous leur pardonnerez, n'est-ce pas, monsieur George?...

Très-volontiers, d'autant plus que je vais en faire donner bien d'avantage à mes brutes.

Ah! quel bon Anglais vous êtes, monsieur l'officier: mais Mamselle Marie, qu'est-ce qu'elle va penser de nous quand elle apercevra sa maison?.. Et pourtant ce n'est pas nous autres qui lui avons attiré ça; nous ne comprennion rien à ce que nous demandaient ces hommes, et ils ne voulaient pas nous permettre d'aller chercher notre maîtresse, elle qui devine tout. Il se sont mis de suite à faire le sabbat. Tenez, vous me croirez si vous voulez, mais je vais vous conter toute la chose, exactement comme elle s'est passée.

Vers trois heures, j'était à filer la laine de Mamselle Marie, dans ce coin, et je dépêchais de finir une grosse tâche, que je m'étais donnée pour surprendre la petite maîtresse, ce soir: Pierriche s'occupait à rassemeler ses souliers de guéret et je lui parlais de mon défunt mari, n'a jamais connu. Je me trouvais donc à lui dire qu'il avait toute la dégâine de son pauvre père, que son nez surtout était moulé sur le sien, lui qui l'avait fait en peinture, quand j'entendis Janot, dehors, qui huchait son frère à tue-tête. Je me levais et je vis quatre soldats qui tarabustaient un peu le gars. Pierriche ne se le fit pas dire deux fois pour voler au secours de son besson.

Le lieutenant, qui vit à ce début que la veuve lui préparait toute une épopée. Sans compter l'histoire de quatre générations de Trahan; connaissait d'avance à peu près ce qui s'était passé à la ferme. Songea de suite au moyen d'éviter le menaçant récit. Il lui dit qu'elle était épuisée et qu'une pareille narration ne pourrait que renouveler ses douleurs; que dans ce moment elle devait songer surtout à prendre du repos; puis il promit de revenir le lendemain. Si cette pauvre Didon n'avait pas voulu écouter Enée d'avantage, il est probable qu'elle n'aurait jamais été surprise par ce gros orage qui faillit être si funeste.

Ce n'est pas que George craignit la pluie; au contraire... mais dans ce moment il ne s'intéressait plus qu'à une seule chose: à savoir, Mamselle Marie, la petite maîtresse, si bonne, la fille du richard, qui devinait tout. Il n'avait déjà plus conecience de la bonne action qu'il venait de faire. Il l'avait cependant accomplie par l'impulsion sincère et spontanée de son cœur, mais surtout, wrrcequ'il l'avait trouvée sur son chemin. Je crois bien qu'il n'aurait jamais reculé devant un acte de dévouement à faire; mais soit éducation, soit caractère, il ne courait pas après, et dans ce moment-ci, ayant décidé d'infliger une bonne bastonnade à ses vavriens et de bien payer leur saccage il n'y songeatt plus, se souciant peu de verser encore quelques larmes sur cette affaire, et il laissait con espite léger courir comme un follet sur les pas de mamselle Marie.

Mamselle Marie.....pensait-il en lui-même, mais il me semble qu'on ne me l'a jamais montrée celle-là; je dois pourtant avoir vu toutes les filles du district; ça doit êtr quolque bonne, laide, vieille fiille, sur la soixantaine. qui se fait aimer des veuves et des orphelins avec son argent, parce qu'elle n'a jamais pu s'en attacher d'autres autrement, et qui visite ces pauvres après le soleil couché...Cenendant elle a encore son père.... Est-ce qu'elle n'y reste pas?....Est-ce qu'elle n'y reste pas? ....Voilà une heur que je l'attends.

Puis reprenant tout haut:—Je comprenda votre situation, la mère: étant restée veuve et dans la misère. Vous avez rencontrè une personne agée et sans enfant, qui a bien voulu vous prendre avec elle pour soigner la maison pendant qu'elle va causer chez les voisines et faire des charités...

Une vieille fille! vous dites, mais il n'y en a jamais eu à Grand Pre; on ne connait pas encore ça! Oh! monsieur l'officier, Je vous en souhaite des vieilles filles comme celle-là. Excusez un peu! Si llee n'était pas promise; si elle ne s'entêtait pas à reste constante pour ce pauvre Jacques Hébert, qui ne revient plus; si on pouvait prendre plusieurs hommes, elle aurait de quoi choisir, car les cavaliers, ça pleut chez elle; mais c'en est merveilleux comme elle n'est pas mari-euse! Elle ne veut plus même danser, pas plus avec les cousins LeBlanc qu'avec les autres; et si elle va chez les voisins, ce n'est pas pour pour s'amuser, belle! Elle vient ici, le matin ou l'aprés-midi, fait son petit tour partout et elle s'en retourne, à la brunante, tout droit chez elle. Mais ce soir... son heure est passée... elle a peut-être eu un pressentiment qui l'a empêché de partir.... Chère petite maîtresse! comme ça lui aurait crevé le cœur de voir ce saccage!

A peine le veuve avait-elle terminé cette phrase, que Marie entra précipitamment, toute troublée, suivi de son plus jeune frère; elle alla se jeter dans les bras de la malheureuse mère, l'embrassa avec pitié—pauvre fermière, lui dit-elle, on vient de tout me raconter; je ne croyais pas venir ce soir, j'étais chez l'oncle LeBlanc, qui est malade mais j'accours. Ils vous ont fait bien du mal, n'est-ce pas? Comme vous voilà défaite!.... et toi, mon Janot, dans quel état tu as la figure!.. Les méchantes gens!

Et votre maison! votre ménage! dirent les deux enfants, pleurant en se joignant les mains.

Oh! cela n'est rien, mes amis; et c'est un peu ma faute. Cet étourdi d'Antoine avait livré l'autre jour, à la caserne, la contribution de bois imposé sur cette ferme, avec celle que mon père envoyait pour sa propre terre, et il avait oublié d'en faire la remarque au sergent. Depuis, j'ai négligé moi-même de l'informer de cet oubli, ne m'attendant pas à tant de rigueur: voilà pourquoi vous avez été tant maltraités. Mais vous ne souffrirez pas davantage; demain tout sera réparé; vous serez mieux qu'avant, et personne ne viendra vous inquiéter.

Et c'est monsieur qui se charge de tout payer, interrompit Pierriche en montrant, tout triomphant l'officier que la jeune fille n'avait pas encore apperçu dans le pénombre de l'appartement, occupée qu'elle était à consoler son monde.

Marie ne put retenir une exclamation de surprise à la vue du militaire! elle fit un pas en arrière, rougit et se sentit muette.

George s'était tenu immobile, absorbé tout entier par le charme que donnait à cette nouvelle scène la douce et gracieuse petite maîtresse; et la terrible apostrophe de Pierriche quoiqu'elle offrit un excellent à propos pour faire la connaissance d'un propriétaire lésé ne lui fit qu'un demi-plaisir, en le mettant en évidence.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Nous avons une température de printemps, non pas cette température agréable mais plutôt celle qui est maussade, qui ennuie et qui, à ce temps-ci de l'année, est hors de saison.

Jeudi prochain, le 12, les Dames Assomptionnistes de Lewisville donneront un "Basket Social". Le même soir aura lieu le tirage de la loterie au profit de l'autel. Nous encourageons nos lecteurs de Moncton de se rendre en grand nombre à cette soirée dont les profits iront à l'église de Lewisville.

Etaient en ville ces jours derniers : M. l'abbé Poirier, curé de Ste Marie ; MM. Simon Bourque, de Bream Village ; l'inspecteur Hebert, de Dupuis Corner ; Aimé Langis de Notre-Dame ; le sénateur Poirier, de Shédiac.

Le plus vieux citoyen né à Moncton, M. C. P. Harris, est mort subitement dimanche matin. Le défunt a été une figure importante de notre ville qu'il a vu grandir. Les funérailles eurent lieu hier

Merci à notre confrère l'"Evangéline" pour ces colonnes. Nous avons les nôtres et cela nous suffit. On ouvre les colonnes d'un journal à quelqu'un qui n'a pas d'autre moyen, à répondre à un adversaire ; mais quand ce quelqu'un a un journal à lui il n'est pas supposé de publier ses articles chez les voisins.

S'il faut en croire les dépêches, M. l'abbé Louis O'Leary, chancelier du diocèse de Chatham, serait nommé évêque, à titre de coadjuteur de Mgr Barry. Nous donnons la nouvelle pour ce qu'elle vaut, en attendant qu'elle soit confirmé ou niée. C'est l'opinion générale que cette nomination est authentique.

Les produits alimentaires n'en démordent pas : les patates se vendent 60c le minot ; le beurre 32c la livre, et les œufs 40c la douzaine. Cela n'enpêche pas les autorités de l'I. C. R. de jeter de pauvres pères de famille à la porte. Il faut avant tout le $20,000,00 de Gutelius. Après cela, que le pauvre crève de faim, peu importe !

Le C. P. R., qui mènent le pays aujourd'hui, fait jouer Borden et son cabinet tout comme il lui plaît. Gutelius, chef de l'I. C. R., sait l'affaire du C. P. R. qui rit de la simplicité de nos ministres fédéraux. Et c'est le public qui souffre de cette comédie. A quand les élections ?

Nos trois assesseurs, MM. Prince, Cormier et Mitton, sont à l'œuvre, se promènent dans les rues, de gros livres sous les bras, tout comme des sages antiques ; mais, ils n'en ont que les apparences, car loin d'être sages, ils font preuve d'un zèle qui leur attire parfois des désagréments. Jusqu'aux assesseurs qui ont leurs misères !

SOIREE A LA SALLE BEAUSEJOUR

Mlle Elvina Belliveau et ses élèves, aidés de nos meilleurs talents locaux, donneront jeudi le 12 février dans les salles du Cercle Beauséjour, à 8 heures p. m., un concert qui promet d'être des plus intéressant. Parents venez par votre présence encourager vos enfants et vous récréer.

Il y aura des récitations comiques, de magnifiques chœurs et solos de chant, et solos de violon et piano.

Cette soirée est donnée dans un but charitable...Prix d'entrée 25 sous.

Après le concert qui durera qu'à peu près une heure trente, il y aura une partie de Whist avec prix aux méritants.

ET LES INTERMEDIAIRES ?

Les conservateurs prétendent que si la vie est chère, c'est que les cultivateurs ne produisent pas davantage.

Et les intermédiaires eux, qui achètent bon marché au cultivateur et revendant très cher à leurs client que produisent-ils ?

DANS NOS PAROISSES

ECOLE EAST ROGERSVILLE

Noms des écoliers qui ont fait les plus hautes moyennes sur les examens de janvier.

Grade V. Baselice Leger.

Grade IV. Elda Thibodeau.

Grade III. Marguerite Arsenéau, Laurence Maillet, Eva Leger, André Babineau, Alfred Maillet.

Grade II. George Lavoie, Jean Arseneau, Euphemie LeBlanc

Grade I. Ludovic Maillet,

Inst. Alice Robichaud.

ST-PAUL DE KENT, N. B.

Dimanche dernier avait lieu l'installation des officiers de la succursale St-Paul de l'Assomption.

M. Rémi Benoit de l'"Evangeline", de Moncton, présida cette imposante cérémonie. M. le curé Léger agissait comme maître de cérémonie.

M. l'installateur prononca un joli discours au cours duquel il n'eut que des éloges à l'adresse de tout le monde. Il dit avoir été frappé par la beauté de l'église et de la salle.

D'autres discours furent prononcés par M. le Curé, qui ne manque jamais l'occasion de nous instruire et de nous intéresser.

Cette réunion fut un grand succès malgré la mauvaise température. La vaste salle était comble.

Les Assomptionnistes de St-Paul sont toujours bien vivants et font toujours des progrès.

ST. BASILE, MADAWASKA, N. B.

La semaine dernière l'hôtel Violet de Saint Léonard a été la proie des flammes. Monsieur Albani Violet le propriétaire s'est vu dépouillé de tous ses biens en quelques heures ; on n'a sauvé que quelques meubles et très peu de lingerie. En outre de l'hôtel et tout l'ameublement, l'étable avec tout son contenu, un cheval, une vache, huit porcs, Monsieur Violet a perdu une montre d'un grand prix, avec sept à huit cent piastres en argent. Les pertes s'élèvent à $15,000.00 avec seulement $4,500.00 d'assurance.

La mort est venue nous visiter la semaine dernière, c'est à la porte du couvent de Saint Basile que cet ange impitoyable est venu frapper reclamant notre bonne petite Sœur Daigle, fille de M. Ubald Daigle, de Saint David, Maine. Après une maladie soufferte avec résignation, cette jeune sœur disait adieu à ses Sœurs en religion et s'en allait recevoir la récompense que Dieu accorde à ceux qui consacrent à son service.

Dimanche matin c'était le tour de Madame Blanche Bouchard de Caribou, Me. qui s'éteignait doucement dans le Seigneur. Le même matin, dans la paroisse d'Edmondston, le Rév. Curé Antoine Ouellette s'en allait lui aussi recevoir la récompense d'une longue vie de dévouement, après une longue et douloureuse maladie.

Samedi dernier les docteurs Carmel et Pio Laporte étaient les hôtes de M. et Mme Regis A. Cyr.

On annonce pour mercredi prochain, le 11 du courant une grande course sur la glace à Edmondston.

L'hiver se continue dans toute sa rigueur, après les froids c'est la neige. Février s'annonce bien, car dimanche la neige tombait par gros flacon.

Monsieur C. L. Daigle, Surintendant des beurreries était de passage au Madawaska, samedi, il est venu rencontrer un inspecteur d'Ottawa, qui était venu examiner les traveaux de la beurrerie de St-Hilaire.

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Depuis Noel nous ne pouvions patiner ; la glace était couverte de neige. Mais grâce à un doux temps la semaine dernière et à une forte gelée qui s'en suivit, les patineurs purent s'en donner à coeur-joie. Mais cela ne dura pas longtemps ; samedi soir une tempête de neige venait de nouveau ravir notre belle glace.

Jeudi soir il y eu partie de whist chez M. A. J. Bordage. Les invités étaient très nombreux et la soirée fut très intéressante.

Mlle Celeste Guimond, qui était allée prendre la direction de l'école St-Augustin d'Adamsville, est de retour.

Un Inspecteur de petate envoyé par le gouvernement, était ici la semaine dernière. Il dit que nos pommes de terre sont excellentes.

M. P. Babain qui fut pendant plusieurs jours retenu à la chambre par une forte attaque de maladie de reins, peut maintenant vaquer à ses occupations.

M. Xavier Guimond est retenu à la maison par maladie. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

Les Révérendes Soeurs de la Congrégation commençait lundi dernier à faire emmagasiner de la glace pour l'usage de leur institution. En certains endroits la glace avait une épaisseur de trois pieds.

Etaient de passage ici la semaine dernière : M. l'abbé Lambert, curé de St-Ignace ; Dr Bourque, de Richibucto ; Dr Girven, de Rexton ; M. Pitre Arsenault, de Rogersville.

DUPUIS CORNER, N. B.

District No 3

Résultat des examens du mois de décembre:

Grade V — Marguerite Saulnier.

Grade IV Lina Thibodeau.

Grade III, 1ère division — Alma Hébert, Albert Landry, Gonzague LeBlanc, Evariste LeBlanc, Edwin LeBlanc.

2e division — Delphine Gagnon, Albertine LeBlanc, Clara Landry, Florine Thibodeau, Clara LeBlanc, Leo wébert, Ida Cormier.

ST-ISIDORE, N. B.

Le 18 courant avait lieu l'installation des officiers de la succursale Louis Gagnon, de la Société L'Assomption, sous la présidence de M. Fréderic Landry, président de la succursale Gauvreau, de Tracadie, assisté de M. Pierre Losier qui agissait comme adjoint. Les membres de l'Exécutif pour notre succursale pour 1914 seront comme suit:

Aumônier — Rév. G. Bernier.

Chancelier — Jos. C. de Lagarde.

Président — Eucher Duguay.

1er Vice Prés. — Jérémie Landry.

2e Vice Prés. — J. Thomas.

Secrétaire — Valère Haché.

Percep. Trés. — Louis D. Haché.

1er Com. Ord. — Charles C. de Lagarde.

2e Com. Ord. — David Haché.

Conseillers — Thaddée Duguay, Adélard Mallais et Elie Beaulieu.

LA DERNIERE REUNION DE NOTRF CONSEIL MUNICIPAL

Des affaires urgentes nous appelaient à Montréal et à Ottawa la semaine même qui réunissait nos conseillers à Dorchester pour leur réunion d'hiver. N'ayant pu par conséquent donner un rapport complet de ce qui c'est passé, nous tenons cependant à relever quelques points importants amenés sur le tapis; surtout la motion si à propos de M. le conseiller A. T. LeBlanc, de Dupuis Corner, censurant le Gouvernement de Fredericton pour sa loi injuste envers les municipalités en forçant celles-ci à payer l'entretien des aliénés de l'hopital provincial.

C'est un fardeau de plus de $3,000.00 par année que le gouvernement Flemming vient de jeter sur les épaules du comté de Westmorland. De ce montant, $1,196.00 doit être payé par la seule paroisse de Shediac dont M. LeBlanc est le digne représentant au Conseil. M. LeBlanc a discuté la chose au point de vue du principe et non au point de vue politique. Il a perdu son point ; cela n'empêche pas qu'il a bien mérité des siens.

Tandis que nous en sommes à parler de la paroisse de Shediac, disons que M. LeBlanc a divisé sa paroisse en cinq divisions (5 polls) pour les élections municipales, à savoir : No. 1. A Shediac Bridge ; No. 2. Au Barachois ; No. 3. A Dupuis Corner ; No. 4. A La Haute Aboujagane ; No. 5. A Scoudouc. On trouvera dans une autre page les noms des officiers de cette paroisse pour l'année courante. Nos sincères félicitations à M. LeBlanc pour son beau travail. Ses électeurs peuvent être fiers d'avoir en lui un conseiller si dévoué.

Les affaires de routine ne soulevèrent aucun intérêt saillant. Le conseiller Siddall eut l'honneur de se faire mettre à l'ordre ce qui amusa bien le Conseil.

On augmenta de $500.00 le bonus annuel de $2000,00 à l'hôpital de Moncton. M. l'avocat Friel a été nommé l'avocat du Conseil avec un salaire de $100.00 par année. M. Patrick Hébert a été nommé Trésorier de la Municipalité, en remplacant l'Hon. A. D. Richard. Grâce à M. le conseiller LeBlanc, secondé par M. le conseiller Melanson, les annonces de la Municipalité de Westmorland paraîtront dans l'"Acadien". Un cordial merci à ces messieurs.

CONFERENCE

On vous prie d'annoncer que Dimanche soir, à 8 p. m., une conférence sera donnée, sous les auspices du cercle Beauséjour, dans les salles de ce dernier. Le public acadien de la ville est tout particulièrement prié d'y assister.

L'ANCIEN CURE DE SHEDIAC MEURT A EDMUNSTON, N. B.

Dimanche dernier au matin, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, l'abbé Antoine Ouellette, après une assez longue maladie, chez sa sœur, Mme Gagnon, à Edmondston, N. B., à l'âge de 80 ans.

Il fut pendant de longues années curé à Shediac, après avoir exercé le Saint ministère à St-Jean. Les amis et les admirateurs du défunts étaient nombreux. Feu l'abbé Ouellette se distinguait par ses connaissances intellectuelles, son assiduité au travail et son amour pour le salut des âmes.

Le défunt était l'oncle de M. l'abbé Emile Ouellette, vicaire à Moncton. Ce dernier assiste aux funérailles qus ont lieu ce matin, jeudi, à Edmundston.

Que son âme repose en paix.

INSTALLATION D'OFFICIERS

L'installation des officiers de la succursale des Dames Artisans de cette ville, avait lieu hier soir, mercredi. M. C. M. Leger, de Memramcook, présidait. Les officiers suivants furent installés :

Rep. Conseil Ex.—Mme Henri Melanson.

Présidente—Mme J Bourque.

1ére V. Prés.—Nlle Perina Leger.

2ème V. Prés.—Mme F.—A. Richard.

Secrétaire—Mlle Régina Breau.

Trésorier—Mme Dos. Dupuis.

Sentinelles—Mlles Minie Gautreau, et Mathilda LeBlanc.

Syndics—Mlles Rose LeBlanc, Beatrice Cormier et Mme Eloi Cormier.

Mlles Elvina Belliveau et Gertrude Cormier exécutèrent de jolis morceaux de piano. Des discours furent prononcés par MM. C. M. Leger, D. Dupuis, président des Artisans, Ambroise Leger, président de l'Assomption, et A. V. Landry président du cercle Beauséjour.

LES PATURAGES EN COLOMBIE ANGIAISES

Victoria, C. A., 2.—On croit que l'honorable H. R. Ross en viendra à la conclusion qu'il faut suspendre pour une année encore les réformes proposées sur les systèmes des pâturages. Cette question intéresse au plus haut dégré les éleveurs des districts de Ashcroft, Lilloet et Kamloops. Ils essaient d'obtenir au parlement d'Ottawa, la suspension des règlements nouveaux sur la question.

VOLUME I. NO. 12. MONCTON, N.-B., JEUDI, 12 FEVRIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

L'INTERCOLONIAL

Avant l'arrivée de M. Borden au pouvoir le peuple du Canada avait un chemin de fer, connu sous le nom de l'Intercolonial ; mais depuis cette date néfaste pour tout le pays, ce chemin de fer est passé sous le control d'un Gutelius, qui n'est autre qu'un représentant du C. P. R. à la tête de l'Intercolonial.

Et le peuple, lui, se voit mis de côté, par Gutelius qui ne voit de bon que dans le C. P. R. Les trains qui servaient le public voyageur, sont mis de côté ; les employés sont mis à la porte par centaines, même à cette saison rigoureuse de l'année, sans pitié pour les pauvres pères de famille. Mais, par contre, les grosses têtes de l'Intercolonial se graissent la patte avec les salaires disproportionnés à leur emploi. Voyez-vous Gutelius avec $20,000.00 par année, et, pardessus le marché, s'il vous plaît, dépenses payées, maison, char privé, etc. Un ouvrier des usines de l'Intercolonial qui reçoit $1.80 par jour et qui ne perdrait pas une heure, mettrait 40 ans à gagner ce que Gutelius gagne dans un an. Et ce même Gutelius renvoie ces pauvres ouvriers, disant qu'il y a de l'ouvrage, mais que les revenus du chemin de fer ne peuvent pas rencontrer les dépenses. Il se garde bien, cependant, de rétirer son gros salaire ; et après cela, que lui importe que le pauvre père de famille soit mis à la porte en plein hiver, sans même une heure d'avis.

La situation est devenue intenable, et les plaintes sont générales. Pourquoi donner au C. P. R. tant de privilèges au détriment de l'I. C. R. ? Des chars de passagers de ce dernier sont arrêtés en route pour laisser passer ceux du C. P. R. Les chars de l'I. C. R. sont enlevés et et ceux du C. P. R. continuent.

Et tout le système a été bouleversé: ce n'est qu'imitation du C. P. R. partout. Gutelius semble oublier que l'I. C. R. est le chemin de fer du peuple du Canada et non la propriété privée d'une compagnie. Ce n'est pas la question du surplus qu'il faut étudier, mais bien plutôt celle de l'accommodation du public. Quand des milliers de citoyens du Canada auront gagné leur pain à l'emploi de ce chemin de fer, peu importe le surplus.

Il est grand temps que le gouvernement Borden mette fin à cette comédie qui a Gutelius comme premier acteur, dont le bouffon est l'Intercolonial, le gagnant le C. P. R. et le perdant le peuple en général.

Il est vrai que les élections s'en viennent et que le gouvernement Borden compte beaucoup sur les gros sous du C. P. R., mais le peuple veut son chemin de fer pour lui-même, pour son utilité, pour son gagne pain, et les élections prochaines pourraient bien être l'occasion pour lui de dire à Borden : Assez trépigner sur nos droits au profit du C. P. R. qui vous mène ; nous n'avons que faire de votre Gutelius à $20,000, qui a tout gâté, qui a fait souffrir de faim des centaines d'entre nous. Gardez vos gros sous du C. P. R. et....disparaissez.

C'est la leçon qui attend Borden et les siens.

CORRESPONDANCE

LA VERITE

Monsieur le rédactenr,

J'ai été plus que surprit de lire dans l'Evangeline du 28 janvier, entre autres passages plus ou moins louches d'une longue correspondance signée d'un certain M. Charles C. Poirier, les assertions mensongères suivantes se rapportant au changement du Bureau de Poste du Petit Rocher.—

"Après les élections de 1908 on se décida (a faire le changement) et vous connaissez M. Pisiguit les nombreuses plaintes et la condamnation populaire à l'égard de ce changement. M. Burns en remettant, le Bureau de poste à son ancienne place, a rencontré l'approbation des gens du district, libéraux comme conservateurs.

Vous parlez de condamnation populaire quand les faits sont là pour prouver que vous faussez la vérité, ce qui ne semble pas beaucoup vous effrayer. Ma nomination, M. Poirier, a rencontrée l'approbation générale. Je vous citerai comme preuve, l'immence majorité de M. Turgeon et l'écrasante défaite de votre idole, M. Burns, dans la paroisse du P. R. aux élections générales de 1911.

En lisant cette correspondance, je me suis demandé ; quel peut bien être ce Charles Poirier, qui semble avoir la vérité tant en horreur, et qui parle tant de condamnation populaire ! Ne serait-il pas par hasard le même personnage qui en 1899 se présentait comme conseiller dans la paroisse de Caraquet, pour là se faire battre à plate couture ; et qui, sans se soucier de la condamnation populaire revenait à la charge en 1903, 1905, 1907, et 1909 pour se faire administré la même rebuffade? Ne serait-il pas aussi le même nom qui se voyait en bas de la liste des candidats battus dans l'élection municipale pour la paroisse de Caraquet, en 1913. Pour vous en assurer je me permettrai pour votre édification, M. Poirier, et celle de ceux qui seront tentés de vous lire à l'avenir, de soumettre au public, le résultat de la votation municipale de 1913.

S. R. Leger, Fred L Leger, libéraux, 475 et 390 chacun.

J.-Sewell, conservateur, 175.

Charles C Poirier, James Lanteigne, ticket conservateur-Poirier 117 et 57 chacun.

Si c'est vraiment de vous qu'il s'agit comment pouvez-vous osé parler de condamnation populaire? Mais vous en êtes tout couvert, et de plus vous la subissez de la part de vos propres amis politiques, qui ne veulent pas plus que les libéraux vous avoir pour représentant au Conseil. O ! horrible ingratitude des hommes, me direz-vous ! Oui, peut-être, mais cela n'empêche pas que les conservateurs de Caraquet vous ont suscité une position, comme le démontre le tableau ci-haut, prise dans les rangs de vos protégés, les conservateurs anglais pour vous empêcher d'arriver au poste d'honneur.

Pour vous, M. Poirier, ce n'est plus seulement de la condamnation populaire dont vous souffrez; c'est, il me semble, de l'abomination, de la désolation. Ah ! qu'il est temps pour vous écriez ; Mon Dieu ! Mon Dieu ! délivrez-moi de mes amis.

Vous insultez à l'intelligence patriot que des braves gens du Petit Rocher lorsque vous dites que M. Burns en remettant le bureau de poste a son ancienne place a rencontré l'approbation générale. Non, M. Poirier, les Acadiens du P. R. sont trop loyaux et trop patriotes pour se réjouir du mal qui pourrait venir à l'un des leurs de la part d'un gouvernement conservateur. Vous aurez connaissance aux prochaines élections de la conduite de Burns et du comité annihilateur de positions acadiennes : comme vous avez eu en 1911 la preuve de l'approbation générale de la conduite de M. Turgeon, le vaillant et intrépide député de Gloucester.

FRED M. FRENET

Petit Rocher, ce 7 fév. 1914.

—o—

L'expres du Grand Tronc a déraillé prés de Dixville mardi matin, vers 1 heure. La locomotive et tous les wagons ont quitté la voie ferrée, mais sont restés sur leurs roues. Les voyageurs ont été violemment secoués, mais personne n'a été blessé.

NOCES D'OR DE L'UNIVERSITE DU COLLEGE ST-JOSEPH

—o—

L'éducation et le Collège St-Joseph

Parmi les questions les plus agitées et les plus débattues des temps modernes, celle de l'éducation s'étale au premier rang. Nul problème aussi nécessite une solution plus exacte et, cependant nul problème n'a donné cours à des opinions plus erronées que celui-ci. Laicisation, neutralisation, contrôle exclusif de l'Etat et mille autres théories plus ou moins matérialistes ont tour à tour assailli l'école par toute la terre et ont exercé sur l'éducation des influences néfastes.

Cependant, ferme au milieu des erreurs, l'Eglise catholique, gardienne de tous les droits sacrés, a préservé du naufrage la vraie doctrine de l'éducation : l'enseignement de la vérité associé à la formation à la vertu. Estimant l'éducation le dernier perfectionnement de l'individu comme la plus haute civilisation d'un peuple, elle unit l'instruction spirituelle à la formation intellectuelle et procure ainsi à l'enfance la seule vraie éducation, la science à la morale.

Aussi consciente de sa divine mission, elle répand par le monde, avec ses vérités célestes, les bienfaits de l'enseignement chrétien. A l'ombre des clochers, elle bâtit ses écoles, montrant par là l'union intime, la cohésion de la science avec la religion. Plus que tout autre elle prône le savoir. Elle fait de ses ministres non pas seulement les évangélisateurs des nations, mais les éducateurs des illettrés.

Au nombre de ses apôtres de l'éducation dont les noms et les faits ont illustré l'histoire du siècle dernier, l'Acadie aime à se rappeler le souvenir d'un homme qui fut pour elle l'apôtre par excellence, l'immortel bienfaiteur de son peuple, le père Lefebvre.

Inspiré d'une ardente charité, passionné d'un vif amour pour la science et la vertu, le père Lefebvre fut vraiment l'envoyé de Dieu pour tirer son peuple martyr de la sombre ignorance dans laquelle l'avait plongé le malheur et pour le conduire à la terre promise des vérités scientifiques, complément matériel des vérités de la foi, l'indéfectible foi de nos ancêtres.

Sans doute l'apôtre de l'Acadie eut son précurseur pour préparer les voies à la sublime mission qu'il devait accomplir, et la mémoire de l'abbé Lafrance sera éternellement ornée du titre de promoteur de l'éducation chez le peuple acadien. Cependent Dieu réservait au père Lefebvre la réalisation du plan de relèvement si vaillamment préconisé par l'illustre abbé.... Mais à quels sacrifices !

A l'arrivée du père Lefebvre tout, on peut dire, était à faire dans le domaine de l'éducation du peuple acadien. Jeter les premières lumières intellectuelles chez un peuple qui n'a pas vu d'école depuis plus de cent ans n'est pas chose facile. Mais quand à l'indifférence de l'illettré s'unit le préjugé de ceux qui trafiquent de son ignorance, combien la tâche d'instruire est près de l'impossible. Cependant le père Lefebvre à tout vaincu.

Inculte, mais éminemment propre à la culture, l'esprit de son peuple adoptif, grâce à ses héroiques efforts, s'est ouvert aux vastes horizons de la science. Sous l'œuvre bienfaitrice du grand père Lefebvre, l'Acadien put donner la mesure de ses qualités, il s'est élevé graduellement jusqu'aux premiers dégrés de l'échelle sociale et aux grands honneurs de l'hiérarchie ecclésiastique.

Mais le tant aimé, le vénéré à jamais des Acadiens, cueille depuis tantôt vingt ans les gloires que lui à gagnées sa vie si remplie de charité, d'abnégation et de dévouement. Cependant son œuvre demeure. Ses dignes successeurs, sous l'égide du glorieux saint Joseph, continuent d'alimenter en Acadie le flambeau du savoir. A chaque année, s'échappe de l'Université du collège St-Joseph, une pléaide nombreuse, brillante de sagesse et de vertu qui va répandre au loin les lumières puisées au premier foyer intellectuel des Provinces Maritimes.

Et voilà cinquante ans que les choses vont ainsi. En effet, les 16, 17 et 18 juin prochain l'Université du collège St-Joseph célébrera son cinquantenaire. Partout les anciens élèves de l'Université se groupent et s'organisent pour fêter convenablement l'Alma-Mater. Nombreux sont les comités qui sont à l'œuvre et tous semblent rivaliser d'ardeur pour assurer aux fêtes de juin un succès éclatant. Mais s'il doit y avoir un surcroît d'enthousiasme, c'est bien chez les Acadiens, car le cinquantenaire de l'Université du collège St-Joseph revêt pour eux un double caractère.

Ce n'est pas seulement, en effet, les noces d'or de leur première maison d'éducation qui seront célébrées alors, mais c'est aussi le cinquantenaire de la renaissance intellectuelle de leur peuple. Les Acadiens se rappelleront.

Vital H. LeBlanc,
Etudiant en Philosophie.
St-Joseph, N. B.

Notre Lettre d'Ottawa

—o—

M. le directeur,

La semaine a été consacrée en partie aux estimés, en partie à quelques questions soulevées par des membres de l'opposition.

L'hon. H. R. Emmerson a protesté contre le traitement injuste et indigne fait à un canadien nommé A. Colpitts, un étudiant au collège Mount Allison, de Sackville, passager sur l'"Empress of Britain" et qui, en septembre 1911, n'avait pu obtenir le privilège de quitter le bateau à Rimouski et fut contraint de se rendre à Québec pour revenir au Nouveau-Brunswick ; pour la simple raison, suivant les règlements de l'immigration, que le dit M. Colpitts était passager d'entrepont et non de première classe. M. Emmerson se plaint de ce que l'on refuse tous les droits de cité à tout canadien, quelle que soit la classe dans laquelle il voyage. Sir Wilfred Laurier appuie l'hon. M. Emmerson et suggère que les règlements soient amendés de manière à donner à tout canadien le privilège de quitter le bateau à Rimouski. L'Hon. M. Borden a promis de considérer la question.

M. Hughes, député libéral de l'Ile du Prince-Edouard, s'est plaint de la démission d'un grand nombre d'employés sur le chemin de fer de l'Ile pendant la semaine de Noel alors que ces gens-là ne peuvent trouver aucun emploi. L'hon. M. Cochrane n'exprime aucune sympathie et déclare froidement que le gouvernement n'a pas l'intention de reprendre les employés destitués, vu que l'Intercolonial doit subvenir à ses dépenses.

La journée de mardi a été dévouée aux estimés du ministre des Douanes Les députés libéraux de la Nouvelle-Ecosse en ont profité pour critiquer le gouvernement sur le fait qu'un bateau du service des Douanes sur les côtes du Cap-Breton, a transporté à une longue distance à la fin de janvier, le candidat conservateur et des provisions, alors qu'on ne pouvait alléguer que le bateau était en service de contrebande. Le ministre des Douanes a plaidé non-coupable et a remis la culpabité, si culpabilité il y a, sur les officiers de l'endroit. Il sait que tel candidat a été pris comme passager, mais il croit que c'est parce que les communications sont difficiles et que tout autre aurait obtenu le même privilège. Il promet de s'enquérir à fond de l'affaire.

Le ministre fut attaqué tour à tour par MM. Kyte, Sinclair, Carvell et E. N. McDonald. Après quoi, M. Turgeon de Gloucester se plaint de ce que le ministre qui a démis les anciens percepteurs à Lamèque et à Tracadie, dans son comté, parce qu'ils lui avaient été représentés comme des partisans dans les élections, les a remplacés par des conservateurs qui sont plus actifs et plus offensants que leurs prédécesseurs ne l'ont jamais été. Ces deux nouveaux officiers étaient candidats conservateurs aux élections municipales de Gloucester, au mois d'octobre dernier. M. Turgeon demande s'ils ont obtenu une permission du ministre. L'hon. M. Reid répond qu'ils n'ont pas demandé permission, mais que plusieurs autres, dans la ville d'Ottawa et ailleurs, avaient demandé permission et il l'avait accordée à tous sans considération de parti, aux libéraux comme aux conservateurs. M. Turgeon attire alors l'attention du ministre sur le fait que ces deux officiers faisaient parti du comité d'organisation de leur district respectif, sur quoi le ministre lui promis d'écrire à ses officiers les enjoignant de se retirer de ces comités et de cesser leur intervantion politique.

M. Carvell demande alors au ministre si l'on devait s'attendre que telle est la politique adoptée par le gouvernement à l'égard des employés. L'hon. M. Reid répondit que telle serait sa conduite à l'égard de son département sans se compromettre à l'égard de ses collègues.

L'hon. Rodolphe Lemieux a fait ressortir l'indifférence du gouvernement à l'égard de la langue française. M. Lemieux fit un reproche au ministre des douanes de ce que les formules dont on se sert au bureau des douanes à Montréal ne sont imprimées qu'en anglais, et que c'est un grand inconvénient pour les marchands de langue française. L'hon. M. Reed répondit qu'il faudrait alors les imprimer dans toutes les autres langues et qu'ils serait impossible de les classer. La réponse de M. Lemieux au ministre des douanes fut décisive : "Je crois que vous ne me comprenez pas bien. Je ne demande pas que les formules soient imprimées en allemand, en russe ou autre langue étrangère. Le ministre des douanes sait que toutes les formules doivent être imprimées en français et en anglais, les deux langues officielles en ce pays. Ce n'est pas une faveur, c'est un droit, et je demande à mon honorable ami d'y voir. "Inutile de dire que M. Reid n'a pas fait d'autres protestations.

Jeudi dernier, M. Robert Bickerdide, député dé Montréal, pour la division St-Laurent a soumis à la Chambre son bill demandant l'abolition de la peine de mort. Il a parlé avec beaucoup de conviction et a fait une impression durable. Il croit que l'Etat n'a pas plus le droit d'ôter la vie d'un homme qu'un particulier. C'est un châtiment qui ne produit pas l'effet principale de la peine : l'horreur du crime. Plusieurs députés ont parlé et donné à la Chambre leur expérience au cours de Justice. L'hon. M. Graham a parlé sur un ton tout à fait humanitaire. Il a touché une corde vraie lorsqu'il a dit que peut-être notre système d'éducation n'appuie pas suffisamment sur le respect dû à notre prochain. Notre système d'éducation admet bien des modifications, celle-ci entre autres. M. Carvell a donné son expérience devant les cours du Nouveau-Brunswick durant la construction du Transcontinantal et il réclame que, avec tant d'éléments étrangers à notre population, la société ne serait pas suffisamment protégée si l'on abolissait la peine de mort. Le débat a été ajourné. C'est une question qui demande beaucoup de considération et le pariement ne serait pas justifié de faire un changement si radical en quelques jours. Il faut beaucoup de réflexion et beaucoup d'étude avant de règler une question d'une telle importance.

—o—

Un tremblement de terre a été enregistré à Ottawa. La secousse a été violente.

Deux tués et deux blessés

Arthur Roberge et Oreste Léoni perdent la vie et MM. les abbés J. H. Gaudet et George Trottier, blessés.

Woonsocket, R. I., 6.—J. F. Arthur Roberge, agent d'immeubles, 580 Diamond Hill Road, et Oreste Leoni, 16 rue Lowland chauffeur, ont été tués et MM. les abbés J. Henri Gaudet de Ste-Anne et Geo-Trottier de Gardner, légèrement blessés hier, quand leur automobile a été heurtée par l'express de Boston allant 60 milles a l'heure.

L'accident est arrivé a 3h. 28 au passage, a niveau d'East Blackstone et le train qui a causé la mort est le 7113, venant de Boston.

Les promeneurs s'en allaient rendre visite a M. Napoléon Gaudet, frère de M. l'abbé Gaudet qui a une ferme a East Blackstone.

On s'en allait gaiement, en causant. Le chauffeur en arrivant au passage a niveau, qui se trouve dans une courbe, n'arrêta pas et ne vit, ni n'entendit venir le train qui passé a cette endroit a une grande vitesse. Une petite côte et une terrasse cachant la vue du train ; il n'y a pas de gardien a cet endroit.

MM. Roberge et Léoni étaient sur le sciège d'avant. Leoni a la roue, et MM. les abbés Gaudet et Trottier dans le tonneau. M. Roberge se trouvait du côté d'ou venait le train.

Dès que l'avant de la machine fut sur la voie ferrée les quatre hommes constatèrent avec horreur que le train était sur eux.

"Nous somme tous mort !" s'écria M. l'abbé Trottier et il donna l'absolution.

L'instant d'après le train coupait l'automobile au milieu entraînant le tonneau à 20 pieds et emportant sur le chasse-pierre le corps de M. Roberge qui fut mutilé, coupé et disséminé sur un parcours de 150 pieds. Les jambes étaient coupées, un bras brisé a deux endroits, la tête fracassées et des lambeaux de chair jonchaient la voie.

Le corps de Léoni était aussi mutilé, mais moins, étant protégé par M. Roberge.

M. l'abbé Gaudet fut projeté a une vingtaine de pieds et blessé au visage ainsi qu'au corps. Il a des contusions un peu partout.

M. L'abbé Trottier fut aussi projeté a une grande distance et fut blessé a une jambe sans compter de multiples contusions'

M. J. F. A. Roberge, était le fils de feu le Dr. Noé Roberge et de Thédora Giroux. Il est né aux Cèdres, P. Q., il y a vingt-cinq ans.

Il fréquenta l'école paroissiale jusqu'au son arrivée au collège de Rigaud où il passa plusieurs années, et il fit ses études philosophiques a Montreal.

Il vint s'établir il y a environ sept ans a Woonsocket comme courtier en immeubles et comme notaire.

Il laisse pour déplorer sa perte, sa mère, Mme veuve Noé Roberge, le Rev. Chs. Emile Roberge, vicaire a Olneyville, R. I., M. Noé Roberge, étudiant au séminaire de Montreal, Melle Eugénie et Germaine Roberge.

Le défunt est neveu du Rev. M. Roberge, curé de St-Louis de Gonzague.

—o—

ELEVATEUR DETRUIT

Chicago, 8.—Un immense élévateur à grain appartenant a la Armour Grain Company a été détruit en entier par un grand incendie qui a menacé tout le quartier de commerce de Chicago.

Les pertes sont estimées à $900,-000.

Trente pompiers ont failli perdre la vie. Après vingt minutes de lutte, le feu semblait sous contrôle, lorsqu'une violente explosion se produisit. On crut que tous les pompiers, qui étaient à l'intérieur, étaient morts. Cependant, tous se sont sauvés, quelques-uns ont été suffoqués, mais leurs compagnons les ont aidés.

L'élévateur avait une capacité de 1,500,000 minots et était presque rempli de blé.

La session fédérale

M. McLean dit que les estimés budgétaires anticipés ont été fournis aux cabaleurs.

Ottawa, 9.—Il y a eu peu de discussion, à la chambre, en ce sens qu'on n'a fait que parcourir le feuilleton, et le gouvernement a répondu à une foule de questions, surtout à celles qui sont d'un intérêt particulier pour les Provinces Maritime et pour l'Ouest.

On a discuté quelque peu la question du service océanique du Canadian Northern entre le Canada et l'Angleterre, puis ce débat a été ajourné par l'hon. M. Rogers.

Au commencement de la séance, M. McLean, de Halifax, a appelé l'attention du gouvernement qu'une campagne provinciale se poursuivait en ce moment à Victoria, N. E., et que des cabaleurs conservateurs se servaient dans cette campagne d'arguments assez étranges. De fait, dit M. McLean, les organisateurs de cette élection parcourent le comté avec des copies des estimations supplémentaires du département des Travaux Public. Ils se servent comme arguments de soidisants grands travaux que le département des Travaux Publics doit accomplir dans cette partie du pays et ils en tirent conclusion qu'en votant pour le candidat conservateur le comté où se fait l'élection a une grande chance d'obtenir dignement ce privilège dans l'avenir, si le candidat conservateur est élu.

L'hon. M. Rogers a déclaré à la Chambre qu'il ne connaissait absolument rien de cette histoire.

—o—

Les colis postaux

Le nouveau service postal a été inauguré à minuit lundi matin, dans la capitale fédérale.

Ottawa, 9—A minuit, l'hon. L. P. Pelletier a expédié au duc de Connaugh le premier colis postal.

Aucune autre formalité n'a eu lieu pour l'inauguration du service postal canadien

Le paquet expédié au gouverneur-général est enveloppé d'une bande de cuir, portant l'inscription : "Premier colis par la poste canadienne, 10 février 1914" et au-dessus les initiales : H. R. H.

L'hon. M. Pelletier n'a pas attendu à minuit pour maller son collis, il s'est rendu de bonne heure au bureau achèta ses timbres et expédia le colis. A minuit, une automobile vint chercher le paquet au bureau de poste et l'amena à Rideau Hall.

Les officiers du bureau de poste d'Ottawa ont expédié à Mme Pelletier un magnifique bouquet de fleurs en souvenir de l'inauguration du système.

Partout dans les bureau de poste les employés ont été fort occupés depuis deux mois à se familiariser avec le nouveau service.

Les chemins de fer demandent quatre millions pour transporter les colis. Ils ont, à l'heure actuelle, accepté $800,000.

L'organisation du service des colis postaux sera complète dans deux ou trois mois.

Toronto, 9.—A l'occasion de l'inauguration du service des colis postaux, une boite de cigares a été envoyée, de Toronto, à l'hon. M. L. P. Pelletier, maître général des postes. C'est le premier colis expédié de Toronto.

—o—

NAVIGATION SUR LES LACS

Fort-William, Ont., 10.—Les marins sont convaincus que nous aurons de bonne heure l'ouverture de la navigation, cette année, sur les lacs. La glace, à la baie du Tonnerre, n'a que douze pouces d'épaisseur, et elle ne s'étend qu'à six milles au large. Dans les hivers ordinaires, la glace à la baie du Tonnerre atteint deux ou trois pieds d'épaisseur et s'étend jusqu'à dix-huit milles au large.

Au Sault Ste-Marie, la glace est aussi fort mince. La présence de forts brise-glace, ici, qui commenceront leurs opérations aussitôt que la saison le permettra, fait espérer que l'ouverture de la navigation pourra être avancée de quelques semaines.

AU COIN DU FEU

LE CLIENT PEU COMMODE

Taillebarbe, patron coiffeur, allait s'aracher les chevoux—exerctse auquel il renonça d'ailleurs, après plus mûre réflexion—quand le nouveau garçon, qu'il venait d'engager, fit irruption dans la boutique.

—Marius—c'était le nom du garçon—ne pvt s'empêcher de prendre part à la douleur de son patron, et lui demanda s'il avait perdu quelqu'un des siens.

Ce à quoi l'autre répondit en disant qu'il n'en était heureusement rien, mais qu'il était sur le point de perdre l'un de ses meilleurs clients.

Et, tout d'un trait, il lui conta que ce client, le richissime Américain John Erouge, était la terreur de tous les garçons coiffeurs qui s'était succédé dans son magasin.

Jamais homme n'avait été plus difficile à raser.

Taujours armé d'un revolver, il menaçait de le décharger sur tout artiste capillaire qui, par oubli, lui laissait quelques poils au menton.

Il fallait conduire le rasoir avec une extraordinaire dextérité, car un rien mettait le client dans de terribles colères.

Les garçôna de Taillebarbe désertaient la beutiqu, sitôt après avoir rasé John Erouge.

—Et ne voilà-t-il pas, ajoutat le coiffeur qu'il m'envoie le chasseur de son hôtel pour aller le raser chez lui !...Que faire?...

—Capédédiou, fit Mariut, intéressé par ce récit, fût-il le diable en personne, zé lé rasérai comme zé voudrai, votre Américain, si vous le permettez, patron, et zé lui laisserai du poil au menton encore sans qu'il dise rien !...

—Vous allez à la mort ! s'écria Taillebarbe, en serrant chaleureusement la main de Marius...Mais je ne vous oublierai pas...après...Tenez voilà l adresse...

Marius se rendit chez John Erouge, qui fut tout d'abord frappé de la mine joviale du coiffeur.

—Ah ! la barbe ! fit Marius vaguement...

—Oui, pour la barbe, en effet, reprit l'Américain.

Marius lui mit une serviette au cou et lentement étalr ses rasoirs et son cuir sur sa toilette.

Par moments, il cachait brusquement ses mains dans ses poches, en proie à une singulière agitation.

Ce manège intrigua fort l'Américain, qui allongea la main pour prendre son revolver.

—Pourquoi vous fouillez-vous les poches ainsi? demanda-t-il.

—Pourquoi ? Té, repliqua Marius en se mettant entre le revolver et le client difficile, c,est que j'ai une tentation folle de vous couper le cou, et je tâche de ne pas cèder à cette tentation !...

—Hein? s'écria John Erouge dans un accès de fureur, vous voulez couper mon gorge?...Partez vite...Allez-vous-ən...ou je vais, avec mon revolver, en finir tout de suite avec vous...

—Remettez-vous ! reprit Marius... zé vous en prie !...Z'ai moins maintenant la tentation, et zé vais vous raser l'autre côté de la figure...

Uohn Erouge poussa des cris de paon...

—N'aprochez pas ! hurla-t-il ! Laissez ma barbe comme elle est... Et partez bien vite !... Partez ! Partez ! ou je vais tirer sur vous, en criant : A l'assassin !...

Marius revint bientôt chez son patron.

—Eh bien? interrogea Taillebarbe.

—Eh bien, vous mé disiez que votre client ne voulait pas qu'on lui laissât un poil au menton?...Moi, zé lui ai rasé qu'un côté de la tête... Qu'en pensez-vous?

Taillebarbe a depuis lors—est-il besoin de l'ajouter—perdu la clientèle de John Erouge, le richissime Américain.

---o---

LA BONNE REPONSE

Un professeur donne à ses élèves, comme composition de rédaction, ce thème à développer: "Que feriez-vous si vous aviez un million de fortune?"

Chacun de réfléchir, puis de se mettre fébrilement au travail.

Seul, le petit Bob reste le nez en l'air à regarder voler les mouches et, le temps de la composition écoulé, il remet une coupie blanche.

—Comment, Bob, c'est çà votre composition? Tous vos camarades ont écrit des deux et trois pages et vous rien?

—Eh blen, répond Bob, c'est ce que je ferais si j'avais le million.

CALINOTADE

Calino s'est établi électricien. Il attend que viennent la pratique. Enfin, voici un client.

—Vous désirez, Monsieur?

Je voudrais faire réparer ma sonnerie électrique, qui ne marche plus.

Bien, Monsieur. Donnez-moi votre adresse. Je serai chez vous dans un quart d'heure.

Le client parti, Calino prend une cargaison d'outils et s'en va tout guilleret, il va montrer son savoir-faire.

Une demi-heure après, il rentre, tout désappointé, suivi bientôt par son client, qui n'a pas l'air content:

—En bien ! voyons, et ma sonnerie?

—Mais monsieur, je viens de chez vous....

—Comment cela? Je vous ai attendu et je ne vous ai pas vu.

—Je vous assure que j'y suis allé. J'ai même sonné trois fois. Alors, quand j'ai vu qu'on ne me réponpas, je suis parti....

---o---

PROBITE

Une dame rentre précipitamment dans le tramway et regarde à la place qu'elle vient de quitter.

—N'auriez-vous pas trouvé ma bourse, dit-elle à un voisin?

—Pardon, Madame, la voilà, fait le voyageur.

—Oh ! merci Monsieur, reprend la dame, vous êtes un honnête homme, vous !

—Ne me remerciez pas allez' reprend le passager, une pièce de 5 cents, deux boutons, un crochet à bottines, ça ne vaut vraiment pas la peine de se déranger.

---o---

RAISON MAJEURE

Une femme, misérablement vêtue, se présenta un jour au domicile d'un juge et insista tellement pour voir le magistrat, que celui-ci consentit enfin à la recevoir.

—Qu'est-ce qui vous amène?

—Monsieur le juge, c'est rapport à mon mari, qui est arrêter et qui doit bientôt passer en jugement.

—Qu'est-ce qu'il a fait?

—Il avait pris un jambon à la devanture d'un charcutier.

—Je n'y puis rien, et la justice doit suivre son cours.

—Je le sais bien. Mais ne pourriez-vous faire qu'il ne soit condamné à une peine trop longue, parce que les enfants et moi, nous voudrions bien qu'il soit bientôt relâché.

—Pourquoi?

—Pour avoir un autre jambon.

---o---

LE CHOIX D'UN SUPPLICE

Un buffon ayant offensé son souverain, le monarque le fit amener devant lui et, prenant le ton de la colère, lui reprocha son crime et lui dit:

—Malheureux tu vas être puni, prépare-toi à la mort.

Le coupable, effrayé, se prosterne par terre et demande grâce.

—Tu n'en auras point d'autre, dit le prince, sinon que je te laisse la liberté de choisir la manière dont tu voudras mourir et qui sera le plus de ton goût: décide promptement; je veux être obéi.

—Puisque vous me laissez le choix, seigneur, répondit l'histrion, je demande à mourrir de vieillesse.

---o---

IL VOULAIT

Un homme ayant la réputation d'être très mauvais payeur, entra dans l'étal d'un boucher, en disant: "J'aimerais à avoir un gigot de mouton et je désire le payer."

—Très bien, répliqua le boucher en lui tendant le morceau de viande que l'homme prit aussitôt. Puis il se dirigea vivement vers la porte.

—Venez ici, lui cria le boucher. Je croyais que vous vouliez payer.

—Je le veux aussi, répondit-il; mais je ne le puis.

---o---

JUGEMENT SEVERE

Tommy.—Je n'ai jamais connu un caractère comme celui de Jacques il n'aime vivre que dans le trouble!

Freddy.—Mais alors pourquoi diable ne se marie-t-il pas!

---o---

FRANCHISE

—Quelle sera votre constante préoccupation lorsque vous serez membre du parlement, demandait un électeur à son candidat.

—Celle d'y rester, répliqua promptement le candidat.

GALANTERIE

—Il avait valsé avec elle, mais comme elle abusait de la poudre de riz, il était tout occupé dans un coin à réparer les dommages causés à sa toilette. Survint le futur beau-père.

—C'est la ffleur de la famille, dit-il en montrant la jeune fille.

—Je serais plutôt tenté de l'appeler "fleur de farine", répondit le cavalier en finissant d'essuyer les revers de son habit.

---o---

ILS SAVENT CE QUE C'EST

—Avez vous "Les lettres d'amour d'un homme veuf", demande-t-elle timidement à l'employé dela librairie.

—Non, Mademoiselle, répond le commis.

—Ah! et où croyez-vous que je pourrai trouver cela?

—Nulle part, Mademoiselle, car les hommes veufs n'écrivent plus de lettres d'amour.

---o---

LES ETATS-UNIS ET L'ANGLETTERRE

Washington, 3.—Sir Cecil Spring Rice, Ambassadeur Anglais, à eu une longue entrevue, aujourd'hui, avec le sécrétaire Bryan, au sujet d'un traité de paix entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Ce traité serait du même genre que ceux déjà signés avec d'autres pays.

En principe, l'Angleterre a approuvé l'idée de M. Bryan. Cependant on ne croit pas que l'Angleterre accepte la clause qui veut la suspension des armements pendant un an, alors que la Commission d'Anquête signera.

On a dit, aujourd'hui que Sir Cecil se retirerait de l'ambassade à cause du mauvais état de sa santé. Mais cette rumeur n'est pas fondée.

VIVE LA TERRE

L'ALIMENTATION INTENSIVE DU BETAIL

On ne saurait, assez le répéter, le moyen le plus sûr de réaliser des bénéfices sérieux dans l'élevage des animaux de la ferme est de leur faire acquérir cette précocité qui permet de gagner un temps considérable sur l'époque de la vente. Le renouvellement continuel du capital d'argent est le résultat très heureux dn renouvellement du capital.

L'élevage, tout aussi bien que l'agriculture, est, aujourd'hni, une véritable industrie soumise à des principes rationnels, scientifiques en dehors desquels il ne peut y avoir de bénéfices sérieux. A la culture intensive s'est joint l'élevage intensive du plus petit au plus grand des animaux de la ferme; le gain a été particulièrement sensible; nous avons gagné deux ans et souvent plus sur la croisance du bœuf et nous voyons le poulet de Fuverolles se présenter sur les marchés à trois et demie au lieu de cinq mois qui est l'âge normal où les poulets de ferme commencent à venir sur les marchés.

Une des meilleurs méthodes pour obtenir une croissance rapide des animaux est la constitution hâtive du squelette. Or, le défaut des aliments extra-nutritifs que l'on donne aux animaux, est le manque d'acide phasphorique; les phosphates sont aussi indispensables pour la croissance méthodique que les matières azotées, grasses et hydro-carbonées. Les aliments animalisés, les torteaux riches en matières azotées et grasses ont besoin d'être remontés par une sérieuse addition de phosphate. C'est ce rôle précieux que remplit le suraliment phosphate, qui, non seulement hâte la formation du squelette, mais entretient la bonne santé des animaux par ses propriétés toniques reconstituantes.

On se rend compte aisément combien la formation rapide du sucle serait entravée si elle n'avait pour se soutenir, une ossature sérieuze.

Dans ses expériences sur l'alimentation des oiseaux de basse-cour, un agriculteur à cité l'exemple de poulets nourris d'une façon intensive, qui, à deux mois marchaient pliés sur leurs pattes. Une forte addition de phosphate leur permit d'achever leur croissance et de redevenir assez vigoureux, alors que les banbes suivantes, alimentés en phosphate dès leur plus jeune âge, ne présentaient ancun de ces inconvénients et achevaient leur croissance à trois mois et demi.

Cet exemple peut s'appliquer à tous les animaux: leur dévelloppement musculaire est indentique avec les différentes d'espèces bien entendu.

Dans l'élevage du porc, qui donnent des bénéfices si certains, on constate encore mieux l'effet rapide des adjuvents phosphates. Le porc est un assimilateur de premier ordre, son développement musculaire, s'il est alimenté copieusement, est d'une rapidité remarquable; mais si l'acide phosphorique n'intervient pas d'une façon très effective, on voit le pauvre animal fléchir sur ses pattes, incapable de supporter l'excès de poids provoqué par une alimentation particuliérement nutritive.

En raison des cours élevés de la viande, l'élevage des animaux est appelé à donner des bénéfices de plus en plus certains, mais il est essentiel de bien concevoir leur élevage, de mettre en application les conseils qui sont inspirés par des expériences poursuivies depuis de longues années, et dont les résultats ne peuvent plus se discuter.

Tous les animaux ont besoin de phosphates pour leur développement normal et rapide; puisque les aliments que nous leur donnons en sont insuffisamment pourvus, n'hésitons pas à en ajouter et surtout sous une forme tonique et parfaitement assimiliable.

—o—

L'HYGIENE DES ANIMAUX DE LA FERME

Il est une maxime dont les propriétaires d'animaux devraient sans cesse s'inspirer. C'est celle-ci: "Mieux vaut prévenir les maladies que de les guérir." Si ce principe s'applique avec avantage aux maladies de l'espèce humaine, il prend, en ce qui touche les affections de nos animaux, un cachet de vérité plus palpable encore, plus matériel en quelque sorte, en ce sens que la maladie ou la mort d'un animal se traduisent par une perte sèche, dont le budget des propriétaires ressent vivement le contre-coup.

Or, nul n'ignore que la préservation des maladies réside presqu'en entier dans l'observance des règles tracées par l'hygiène. C'est pourquoi on ne saurait jamais assez dire aux cultivateurs: "Soignez vos animaux d'une manière rationelel; connez-leur des étables saines, suffisamment éclairés et aérées, convenablement entretenues sous le rapport du confortable et de la propreté: nourrissez-les abondamment, et, pour cela, faites des prairies artificielles; évitez de les surmener; conduisez-les avec douceur; exposez-les le moins possible aux changements brusques de température; ne négligez pas non plus les soins à la main; faites toutes ces choses d'une manière intelligente, c'est-à-dire en faisant table rase de toutes les vieilles idées de routines, et vous arriverez sûrement à récolter plus que vous n'aurez semé.

Mais en debors de ces principes gènéraux que le propriétaire doit considérer comme des commendements qu'il ne peut transgresser qu'en commettant des fautes de lèse-bourse, il en est un dont on ne tient pas suffisamment compte et dont l'oubli cause à l'agriculteur une perte annuelle considérable. Il consiste à ne pas garder de vaches trop vieilles.

On trouve encore nos campagnes bon nombre de propriétaires qui s'obstinent à conserver des vaches de plus de dix ou douzé ans, parce qu'elles sont dociles ou qu'elles donnent de bons produits. Cette pratique est funeste à tous les points de vue.

D'abord, les vaches qui ont dépassé cet âge sont tuberculeuses dans la proportion de 20 à 30 pour 100; ces bêtes contaminent leurs leurs voisines, sans compter que la prédisposition à la maladie peut se transmettre par hérédité aux descendants de celles-ci.

Notons en outre que le lait est pauvres en principes azotés, graisseux ou sucrès, peu nourrissant par conséquent, et que, ingéré sans avoir été bouilli, il peut communiquer la tuberculose aux enfants ainsi qu'aux grandes personnes.

Ajoutons enfin que, lorsque ces vaches, vieilles, usées par la lactation et le travail, viennent à tomber malade, elles n'offrent plus la moindre résistance au mal. Leur organisme est impuissant à réagir, et le vétérinaire n'a plus, dans la majorité des cas, qu,à supputer approximativement la date de la mort.

Si, au lieu de suivre cette voie dangereuse à tous égards, les propriétaires se prenaient à vendre leurs vâches vers l'âge de neuf ou dix ans, douze au plus, ils sauvegarderaient sûrement leur capital. Au surplus, il suffirait de soumettre pendant quelques temps ces animaux un régime de l'engraissement pour leur donner rapidement un peu de couverture, on arriverait ainsi à livrer économiquement à la boucherie une viande d'excellente qualité.

L. D. HUGUENIN, prof.,
Orléans, France.

—o—

LES VIEILLES POULES

Un préjuge qu'il n'est pas facile de faire disparaître est celui qui pousse les cultivateurs à garder de vieilles poules. Chaque semaine dans les journaux d'agriculture, on conseille aux éleveurs de ne pas garder les mêmes poules plus de deux été, mais la plupart d'entre eux, soit parce-qu'ils se sont attachés à une poule ou parcequ'elle à été une bonne pondeuse s'obstinent à la garder et c'est là sûrement une des raisons de la production infuffisante des œufs, surtout en hiver.

Les vieilles poules ne sont jamais aussi bonnes pondeuses que les poulets. Celui qui veut avoir beaucoup d'œufs, devra donc garder beaucoup de poulets car les jeunes poules ne manquent jamais de pondre régulièrement quand elles sont bien soignées.

Le meilleur temps pour tuer les poules de deux ans est un point qui a aussi son importance. Il est des cultivateurs qui vendent habituellement cinquante volailles sur soixante. C'est là sans conteste une méthode facile de se défaire d'une bonne quantité de ses volailles mais c'est en même temps sacrifier un bon nombre de volailles qui sont encore en état de pondre.

Il serait sans doute préférable d'observer ses poules et de les vendre individuellement à mesure qu'elles cessent de pondre.

Les vieilles poules peuvent actuellement se vendre à un bon prix la livre.

Ceux qui ont de vieilles poules s'en déferaient ainsi facilement car la demande bonne volaille grasse est énorme sur les différents marchés et c'est seulement l'abondance soudaine d'une chose qui en fait baisser le prix.

C'est donc en appliquant soigneusement la méthode dont je viens de parler qu'on pourra réaliser un bon profit.

—o—

Edmonton, Alta., 3—Les troubles sont à leur comble; les gens sans travail refusent le travail que leur offre la ville. Trois cents hommes se sont assemblés aux édifices de l'Armée du Saluet et l'un deux, J. N. Manning a été arrêté sous accusation d'avoir incité ses compagnons à l'émeute.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

12

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Il aurait voulu rester spectateur plus longtemps. Mais quand il vit le trouble de la jeune fille, il s'empressa de lui dire sur le ton le plus rassurant:

Oui, mademoiselle, c'est à nous à réparer le tort que vous a causé la brutalité de nos soldats; je me charge de mettre tout à neuf, et de plus Janot viendra chercher, au presbytère, certains remèdes excellents qui guérissent infailliblement les contusions que reçoivent les enfants braves et dévoués comme lui et son frère.

Mais ce n'est pas tout, dit encore Pierriche, c'est que monsieur nous a dit qu'il ferait donner cinq cents coups de fouet à chacun de ses brigands!

Cinq cents coups de fouet! exclama Marie; ah! mais ce serait aussi cruel!.....

Oui, répond George, cinq cents,.. six cents..... et il est probable qu'il ne se serait arrêté qu'a mille, tant il se sentait le coeur aux réparations devant les beaux yeux si compatissants de la maîtresse. Mais celle-ci l'interrompit: Ah! monsieur le capitaine, vous ne serez pas si rigoureux: il y a aussi de notre faute.

De votre faute!.... mais ne pouvaient-ils pas attendre une explications, les pendards?

C'est vrai, mais il me semble que trois cents coups sont déjà beaucoup trop; je vous demande grâce pour le reste; c'est si horrible de battre ainsi des hommes!

Ils ont bien battu une femme et deux enfants, les scélérats!

C'est vrai, monsieur le capitaine, mais trois cents coups de fouets comprés sur les épaules, songez donc que cela doit être bien long! D'ailleurs, les malheureux se croyaient bien autorisés par l'ordre du gouverneur....

Eh bien! pour vous, mademoiselle, j'en retranche deux cents.

Grâce pour une centaine..... c'est toujours bien nous qui avons plus le droit de nous plaindre.

Ils ne vous en tiendront pas compte, les sans coeurs. Enfin, puisque vous le voulez encore, soit, deux cents, mais....

Mais, si un cent suffisait pour satisfaire à la discipline militaire pourquoi pas un cent, puisque vous êtes si bon?....

C'est bien, mais à une condition: c'est que la bouche charmante et miséricordieuse qui m'implore pour ses persécuteurs, ne s'ouvrira plus pour me demander des grâces, mais pour m'en accorder.

Marie fut complètement décontenancée par cette période galante. Bouche charmante et miséricordieuse; cela était beaucoup trop énergique pour une première entrevue; et comme l'humble fille ne savait pas quelles grâces pouvaient attendre d'une petite villageoise ces superbes messieurs anglais qui n'avaient pas l'habitude d'en demander aux personnes de son village elle crut rêver et resta muette.

Ce qui fit que les soldats reçurent au moins cent coups de fouet. Car il est probable que sans la phrase ébouriffante et malencontreuse, la bouche miséricordieuse aurait continué d'intercéder pour eux, et en allant comme elle était partie là, elle aurait pu certainement amener monsieur George à distribuer des bonbons à ses soldats. Aussi, Pierriche, qui faisait souvent des réflexions, se disait-il à part, a la fin de se dialogue:—Véritablement, si cette petite maîtresse s'en mêlait, elle empêcherait le bon Dieu de faire brûler le diable. Quatre cents coups de moins sur le dos de ces assassins, c'est beaucoup trop obtenir....

Le lieutenant, sentant qu'il n'était plus qu'un embarras dans cette maison, assez confus lui-même, sonna la retraite et se hâta de rentrer au presbytère.

XI

Arrivé dans sa chambre, il ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil sur les trois clous qui restaient là, solitaires comme lui, depuis plus de six mois. Il lui sembla qu'ils avaient poussé, tant leur nudité lui paraissait de jour en jour plus tristes plus désespérante; et il ne put retenir un soupir, qu'il dirigea vers Clara, faute d'une Dulcinée plus fraîche et plus nouvelle.

Quelle singulière population! se dit-il, les beaux chevaux, les petits présents n'y peuvent rien; je m'expose à la haine des miens; je cours même le risque d'être assassiné par ces brigands que je vais faire fustiger pour cette petite villageoise; je comptais qu'elle allait au moins tomber à mes genoux—ce que je me proposait bien d'empêcher—et voilà qu'elle oublie tout, au premier mot galant, qu'elle m'arrête au premier point d'admiration! Bouche charmante! il n'y avait pourtant rien là que de très-innocent.

Véritablement, je suis à bout de ressources, et je ne sais pas comment je m'y prendrai demain pour ne pas m'ennuyer, après que j'aurai fait fouetter ces quatre vauriens. Je regrette de leur avoir retranché les quatre cents coups, cela aurait duré toute l'avant-midi.... Je crois bien que je me tuerai après le diner-

Et George alla se coucher, ce soir-là, sans adresser de souhaits à ses images favorites. Il était d'humeur maussade. Il eut bien volontiers repris son marteau pour enfoncer jusqu'à la tête les trois clous qui semblaient insulter à sa mauvaise fortune, et faire sentir en même temps, par ce tapage, à son désagréable voisin, un peu de son supplice; mais celui-ci était absent depuis quelques jours; il attendit son retour.

Cette absence explique pourquoi le lieutenant se permettait d'exercer une si sévère justice dans la garnison.

XII

La nuit porte conseil: un beau soleil levant, une brillante matinée d'automne, le sourire universel de la nature, le chant matinal des oiseaux, font retrouver l'existence attrayante, après un jour orageux. Le lendemain le jeune officier revit la sienne tout en beau; il déjeuna bien et remit son suicide à un autre jour, songeant a revoir Marie encore une fois avant de mourir. Il ne se souvenait plus que de la beauté et des grâces de son apparition de la veille; le désapointement était oublié

Aussitôt la besogne régulière de son office accomplie, il se hâta de se rendre à la ferme de la mèreTrahan pour installer les ouvriersqui devaient faire les réparations de la maison. Il était encore matin, mais pas assez pour que la petite maîtresse ne fût pas déjà rendue sur les yeux. Des l'aurore elle était accourue pour voir comment sa fermière avait passé la nuit, après les cruelles émotions du jour précédent. Elle reçut le capitaine sur le seuil de la porte, ce qui lui fit une surprise si agréable qu'il en rougit, comme aurait fait quelqu'un moins aguerri que lui. Le pauvre garçon se tronvait dans un monde si nouveau pour lui, qu'il se sentait novice. Mais ce qui lui fit encore plus de plaisir, c'est que la jeune fille salua presque le sourire sur les lèvres. Malgré le trouble évident de sa démarche et les nuances pourpres qui passaient sur son visage, habituellement un peu pâle, depuis quelque temps, elle vint audevant de lui, l'invitant à entrer et à s'asseoir; puis, elle lui fit l'aimable reproche de mettre trop d'empressement dans une affaire si peu importante, le remercia ingénument de sa conduite généreuse à l'égard de sa famille adoptive, s'excusa de ne l'avoir pas fait plus tôt à cause de son trouble, et parce qu'elle n'avait connu tous les détails de son actions que par le récit de la mère Trahan.

George n'en revenait pas de son étonnement: il était stupéfié; il ne savait quelle trompette enboucher, quel langage temir, quels sentiments exprimer. Il balbutia quelques lieux communs évitant, avant tont, rien qui ressemblât à bouche charmante regard angélique, sourire ineffable. Enfin, cet incendiaire de coeurs, ce lion de haut parage était ébloui et confus devant une simple villageoise; il ne savait plus faire qu'une sotte figure; il restait devant elle comme un chanteur enthousiaste, qui, après avoir débuté fièrement dans un morceau favori, vient à s'étouffer tout à coup au plus brillant passage.

Il rayonnait tant de grâce naturelle, tant de vertu sincère et confiante, tant de dignité vraie dans toute cette petite personne! car ce n'était plus la petite fille de l'automne de 1749, ce papillon doré qui ne se reposait que dans le mouvement, et ne vivait que du sourire et des jolies qu'il faisait naître autour de lui. Elle atteignait à ses vingt ans, elle possédait tout ce qu'avait fait espérer son joli printemps. Son esprit avait acquis, dans la vie retirée et laborieuse à laquelle elle s'était condamnée depuis le départ de son fiancé, une maturité peu commune chez les filles de son âge. Pour varier un peu et distraire ses heures d'isolement, son oncle, le notaire, lui avait passé quelques uns de ses moins gros livres, qu'elle avait lu et relus plusieurs fois avec attention; car la bibliothèque n'était pas considérable. Le raisonnement et l'observation continuels qu'exigent les travaux des champs, joints à ces lectures substantielles des oeuvres du grand sciècle, avaient donné à son esprit une trempe et une étendue plus qu'ordinaire dans la société de Grand-Pré.

(A suivre)

Au Jour le Jour

C'est l'hiver en plein, et les gros froids de février n'ont pas oublié de nous visiter.

Il ne faut pas oublier les pauvres qui ont froid et faim pendant cette saison rigoureuse de l'année. Qui donne aux pauvres donne à Dieu.

L'élection de M. B. A. Bourgeois semble assurée. Les meilleures nouvelles nous arrivent d'un peu partout. Le résultat sera connu dans les premiers jours de mars.

Etaient en ville ces jours derniers :

MM. D. J. Doiron, de Shediac ; Frédéric Richard, de Rogersville ; Aurèle Léger, de Grande-Digue ; J. B. Léger de Richibouctou ; Placide Robichaud, de Cocagne ; Alban Dionne, de St-Antoine.

Le jour même que M. Borden a déposé devant la Chambre son bill de rédistribution, la ville d'Ottawa a été secouée par un tremblement de terre. N'était-ce pas assez pour ébranler la ville capitale ? Une surprise pareille, pensez-y, ne saurait passer inaperçue. Depuis si longtemps que ce fameux bill était attendu !

Ne pas oublier que c'est à soir qu'a lieu à Lewisville le "Basket Social" au profit de l'autel. Cette soirée, des mieux organisées, est sous le patronage des Dames Assomptionnistes qui méritent l'encouragement de tout le monde. Que les gens de Moncton s'y rendent en foule par les petits chars, qui seront aussi à leur disposition après la soirée.

Que les temps sont durs ! Dans les villes surtout, et Moncton ne fait pas exception. Des centaines d'ouvriers sont là, attendant de l'ouvrage. Cette pénible situation ne s'est vue que sous l'ancien régime conservateur, et il fallait le retour des conservateurs au pouvoir pour le faire revivre. Les électeurs du Canada n'attendent que les élections pour chasser du pouvoir ces gens qui ne pensent qu'à eux-mêmes et qui ne font rien pour soulager la misère du pauvre.

Ce matin, jeudi, le feu détruisait l'église Presbytérienne de Moncton, le plus beau temple protestant de notre ville. Les pertes seront très élevées. On a réussi, mais non sans de grandes difficultés à sauver les maisons voisines. Nos pompiers ont fait un travail admirable et ont combattu noblement malgré le plus gros froid de l'hiver. On dit qu'une explosion de gaz est la cause de ce désastre.

Le "Canadian Club" de cette ville est actuellement en communication avec M. Henri Bourassa, de Montréal, pour une conférence, dans le cours du mois de mars. Cette conférence ne sera donnée que devant les membres du club. Nous avons déjà invité nos compatriotes à joindre cette institution où l'on s'instruit et où l'on vient en contact avec les hommes d'affaires de notre ville. Ceux qui voudraient joindre ce club,—il n'en coûte qu'une piastre par année,—peuvent le faire en s'adressant au directeur de l'"Acadien."

Les trottoirs de notre ville sont dans un état déplorable. Ce n'est qu'une glace et, pour plus de sureté, les citadins marchent en pleine rue, sur la chaussée. Est-ce que les autorités de la ville ne pourraient pas remédier à ce triste état de choses? A quoi sert de construire de jolis trottoirs en ciment, si, de la première neige à tard le printemps ils disparaissent? La neige, le froid et la glasse visitent d'autres villes qui, cependant, jouissent de leurs trottoirs en hiver. Avis à nos échevins.

LE SEJOUR DU DUC AU CANADA

Ottawa, 10.—Il est probable, que le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada, ne quittera pas son poste en octobre prochain, comme on s'y attendait, et demeurera ici une autre année, surtout si la santé de la duchesse continue de s'améliorer.

Nous avons appris que des personnages influents ont fait des démarches pour obtenir la prolongation du séjour du duc en Canada, et que ces démarches semblent avoir eu un bon résultat, bien qu'il n'y ait eu encore aucune déclaration officielle à ce sujet.

DANS NOS PAROISSES

ST-LOUIS DE KENT N. B.

Dimanche dernier s'éteignait dans notre paroisse à l'âge de 62 ans, Dame Veuve Rémi Babineau, née Geneviève Barrieau. Ses funérailles eurent lieu mardi. Un grand service solennel fut chanté par le fils de la défunte, l'abbé Alphé Babineau. MM. les abbés Nadeau et Lambert agissaient comme diacre et sous-diacre. La défunte laisse pour la pleurer plusieurs enfants, au nombre desquels ont compte un prêtre et une religieuse de la Congrégation Notre Dame.

Mardi dernier avait lieu dans cette paroisse le mariage de M. Joseph Vautour à Mlle Mélanie Daigle, de St-Charles. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

Notre société d'agriculture n'est pas inactive : elle s'intéresse toujours à l'avancement de la paroisse. Au printemps elle fera construire un "mud-digger". Elle vient encore d'acheter des animaux qu'elle a payé très cher ; mais c'est afin d'avoir de beaux troupeaux qui rapporteront beaucoup. L'été prochain il y aura une beurrie et il faut se précautionner d'avance en se procurant de bonnes vaches à lait.

L'hiver se continue très froids et les temps sont bien durs.

COUVENT DE BUCTOUCHE

Tableau d'honneur pour le mois de janvier:

Elevine St Pierre, Elmire Breau, Claudia Babineau, Jeanne Gallant, Clémence Gallant, Florence Léger, Suzanne LeBlanc, Ineida Poirier, Elmire Poirier, Madeleine Léger, Marie Belliveau. Bibienne Maillet, Béatrice R. Richard, Eléonore Bourgeois, Corinne Nowlan, Elina LeBlanc, Amanda Maillet Régina Poirier, Lily St Pierre, Louise Léger, Edna Léger, Editne Léger, Nélida Bourque.

PETIT CAP, N. B.

Une partie de whist a été donnée le 1er février dans la salle l'Assomption. Le premier prix pour dames fut gagné par Mme François Richard; le 2e prix par Mlle Eva Brin. Le 1er prix pour hommes par M. Jeffrey L. Bourque; le 2e prix par M. Norman Brin.

L'école de ce district est encore sous l'habile direction de Mlle Marie P. Bourque; celle du district de Leger's Brook est dirigée par Mlle Anna Cormier. Il est regrettable de constater que le district du Grand Shemogui n'a pas encore réussi à se procurer une institutrice pouvant enseigner le français.

La pêche à l'éperlan est assez fructueuse maintenant. Il y en a qui rapportent de bons salaires. C'est une bonne aubaine pour ces braves pêcheurs.

Le Rév. A. V. Landry s'est rendu au Grand Shemogui samedi où il célébra la sainte messe dimanche.

M. Thaddée M. Doiron, marchand de Shemogui, était à Dorchester la semaine ; du 19 courant.

ST-MAURICE, N. B.

Noms de ceux qui ont fait la plus haute moyenne pour le mois de janvier:

Grade V — Suzanne Richard Marie LeBlanc, Alice LeBlanc, Bella Bastarache, Arthur Arsenault.

Grade IV — Annie Richard, Anna LeBlanc, Amédée Savoie, Alyre Arsenault.

Grade III — Emma LeBlanc, Domitilde LeBlanc, Léonie Savoie, Thomas Arsenault, Emma Hébert.

Grade II — Maggie Hébert, Emma Collet, Joseph Collet, Adelin Savoie.

Grade I — Emilia Richard, Marguerite LeBlanc.

Tableau d'Honneur — Marie LeBlanc, Suzanne Richard, Annie Richard, Thomas Arsenault, Bella Bastarache, Joseph Collet, Anna LeBlanc, Emma Collet, Rose Hébert, Arthur Arsenault, Maxime LeBlanc.

M. l'abbé H.-D. Cormier est l'objet d'une cordiale réception

Une date mémorable vient d'être enregistrée dans les annales de la population française de Moncton. L'arrivée de M. l'abbé H.-D. Cormier, premier curé français, a été saluée avec enthousiasme et la réception fut des plus chaleureuses.

Mardi après-midi une cinquantaine de paroissiens se rendaient à Painsec pour y rencontrer leur nouveau curé. Ils l'escortèrent triomphalement à Moncton. Il y eut souper en famille à l'hôtel LeBlanc.

A 8 heures tous se rendirent à l'église St-Bernard où avait lieu la réception. L'église était bien remplie. MM. les abbés Robichaud et Ouellette accompagnaient le nouveau titulaire.

Une adresse dont nous donnons le texte ci-après, fut très bien lue par M. Camille H. Boudreau, le distingué gérant de la banque Provinciale.

M. le curé Cormier monta en chaire et, quoique visiblement ému, remercia ses nouveaux paroissiens, leur dit qu'il se rendait bien compte de la rude tâche qui l'attendait, mais que, avec l'aide des prières de tous, surtout des petits enfants, il était prêt à se dévouer sans compter pour le bien général de la nouvelle paroisse qui portera le nom si beau de l'Assomption.

M. le curé Savage, de la paroisse St-Bernard, avait été invité de se rendre à cette réunion où les Français voulaient lui lire une adresse d'adieu, mais pour des raisons connues de lui seul, il a cru devoir s'en abstenir, au grand chagrin de ceux qui cessent d'être ses paroissiens.

Voici le texte de l'adresse :

Vénéré Monsieur le Curé ;

Nous sommes heureux de vous souhaiter, respectueusement et filialement la bienvenue en votre nouvelle paroisse, puisqu'elle vient d'être créée et que vous en êtes le premier titulaire.

Vous n'êtes pas un inconnu à Moncton, presque tous, nous nous souvenons encore avec bonheur de votre passage ici comme vicaire et du bien que vous avez accompli au milieu de nous. Aujourd'hui, cette portion du champ du Seigneur est livrée à vos soins : puissions-nous correspondre à vos désirs sur nous, répondre à votre paternelle sollicitude !

Vous avez passé à Moncton ; vous savez le respect que nous avons toujours témoigné à ceux qui nous étaient envoyés par l'Autorité diocésaine comme chefs spirituels de la paroisse. Ce respect vous est un sûr garant. Vénéré Monsieur le curé, du profond respect, de l'amour sincère, de la filiale soumission que vous trouverez parmi vos nouveaux paroissiens. En vous montrant ces sentiments, nous espérons adoucir les regrets que, peut-être, vous causerait momentanément le souvenir de la belle paroisse que que vous avez dirigé et conduit dans les sentiers difficiles quoique suaves de la vertu.

Soyez béni, Très Vénéré Pasteur qui nous venez au nom du Seigneur Exauçant nos prières, Dieu veuille que, par notre manière d'être à votre égard, nous contribuions à votre réelle félicité sur terre et que nous puissions plus tard, partager avec vous la félicité suprême, la possession de Dieu !

Longue vie et bonheur à vous, Très Vénéré Monsieur le Curé !

BANQUET EN L'HONNEUR DU PREMIER CURE FRANCAIS

Le cercle catholique Beauséjour de la Jeunesse française de Moncton, est à organiser un banquet qui sera offert à M. l'abbé Henri Cormier, premier curé français de cette ville, le 23 courant.

Les invitations sont lancées, mais il est impossible d'avoir présent à la mémoire tous les noms des personnes que l'on voudrait inviter, et pour cette raison, ceux qui voudraient y assister, peuvent se procurer des billets à la pharmacie Leger.

Il est bien entendu que ces billets ne seront en vente que jusqu'à lundi, le 16. Et comme le nombre de places est limite, il est prudent de se procurer son billet tout de suite.

Ce banquet promet d'être un grand succès. Avec l'arrivée du premier curé français, il fera époque dens l'histoire des Acadiens de Moncton.

Les membres du cercle sont à l'œuvre et, puissamment aidés par les Dames Assomptionnistes, ils ne négligeront rien pour donner entière satisfactions et faire honneur à leur hôte distingué, M. le curé Cormier.

NOUVAU PRETRE ACADIEN

M. l'abbé Auguste Allard, fils de M. Ovide Allard, de Pokemouche, et neveu de feu Monseigneur Allard de Caraquet, sera ordonné prêtre le 15 de ce mois, à Halifax.

Le nouveau prêtre célébrera sa première messe dans l'église de sa paroisse natale, le 18. Nos félicitations et nos voeux.

AU CLUB CANADIEN

L'hon. Juge B. Russell, de la Cour Suprême de la Nouvelle Ecosse donnera une conférence devant le Club Canadien, dans la bâtisse Y. M. C. A., mardi, le 17 courant. Le sujet sera : "D'où viennent les guerres?" Le conférencier est un orateur distingué et les membres ne voudraient pas perdre une aussi bonne occasion de l'entendre.

UNIVERSITE DU COLLEGE SAINT-JOSEPH

Tableau d'honneur pour le mois de janvier 1914

Grands :—MM. Charles McHugh, Harry Milligan, Leonard McGuire, Clovis Richard, Sinai Chassé, Joseph C. Keohan, Joseph Martin, Isidore Cyr, Louis Lebourdais, Paul Levasseur, Joseph Bourgeois, Charles Carroll, Robert Fraser, Pierre Normand, Alphonse Coughlan, Leo FitzGerald, Réné Hudon, Roy McDonald, Dom. I. Ouellet, Leo J. Doiron, Alonzo Frenette, Arthur Lavoie, Emilien LeBlanc, Henry McGuire, Napoleon Daigle, Aimé A. Léger, Arthur Melanson, Frank Cashen, Jacques Cormier, Joseph Hanebery, Emile Roy, Thomas Sweeney Albert Dionne, Michael McNeil, Timothy Sullivan, Emile J. Boucher, J. B. Cormier, J. B. Nowlan, John P. Whalen, Emile Tremblay.—40.

Petits :—MM. Godefroy LeBlanc, Albert Leménager, Joseph Goguen, Henri Hébert, Thomas LeBlanc, Edgar Poirier, Gabrielle Perley, Arcade Goguen, Peter Tremblay, Henri Bourque, Sylvain Bourque, George Cormier, Alfred T. LeBlanc, Ivan Leger, Emile Richard, Henry Reully, Georges St. Cyr, Maurice LeBlanc, Camille Cormier, Honoré Gaudet, Maurice Dumont, Hervé Richard, Edouard Babineau, Hugh Manserolle, Rosario Coulombe, Edgar Doiron, Edouard P. Landry, Thomas Levesque, Augustin Hébert.—29.

Total 69.

MONSEIGNEUR BARRY ANNONCE SON AUXILLIAIRE

Dans une lettre à son clergé, S. G. Mgr T. F. Barry, évêque de Chatham, annonce l'élevation de l'abbé Louis O'Leary à la haute dignité de l'épiscopat et sa nomination comme coadjuteur à Chatham. Nous reproduisons la lettre de Monseigneur Barry, qui se passe de commentaires.

Chatham, Jan. 31st, 1914

Reverend father,

I have a great pleasure in announcing to you that his Excellency the Apostolic Delegate has made known to me by a telegram dated the 30th inst. that the Rev. Louis O'Leary has been appointed Bishop of Hiernapolis and given to me as Auxiliary. I take the earliest opportunity of making this known to you in order to request your prayers for the new Bishop that his ministry may promote the glory of God and be fruitful in the salvtion of souls.

Sincerly yours in Xto

† Thomas F. Barry,
Bp. of Chatham

IMPORTANTE INDUSTRIE

St-Jean, N. B., 5—Des capitalistes locaux et anglais viennent d'organiser la "New Brunswick Packing Co." Le but de cette compagnie est de fonder un établissement pour l'empaquetage du porc, à St-Jean et elle a acheté pour cette fin, cinq fermes d'une superficie totale de 1,270 acres, sur lesquelles on fera sur une grande échelle l'élevage du porc. La campagnie a de plus fait un contrat avec deux gros cultivateurs qui lui fourniront respectivement l'un 1,000 et l'autre 600 porc par année. La compagnie se propose de donner tout l'encouragement possible au cultivateurs qui voudront faire l'élevage des porcs et développer ainsi son industrie de façon à pouvoir faire un commerce d'exportation. On émettra $70,000 pour le moment sur le capital autorisé et déjà $45,000 a été souscrit.

VOLUME I. NO. 13. MONCTON, N.-B., JEUDI, 19 FEVRIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

L'ACADIEN

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

Siège social:
600 rue Main

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

L'INTERCOLONIAL

Nous avons exposé, la semaine dernière, la conduite éhontée du gouvernement Borden vis-à-vis du chemin de fer du peuple. Nous avons vu un étranger, du nom de Gutelius, représentant du C. P. R., se graisser la patte avec ses $20,000.00 par année, tandis qu'il congédie de pauvres ouvriers. Nous avons vu ce même Gutelius favoriser le C. P. R. au détriment de l'I. C. R. et cela avec le consentement du gouvernement Borden.

Il semblerait que l'idée de derrière la tête de ce monsieur aux $20,000.00, serait d'imiter à tel point le C. P. R. que, après avoir dégouté le public du chemin de fer qui fut un jour, grâce aux libéraux, le sien, il n'y aurait plus qu'un pas à faire de la part du C. P. R. pour s'emparer de l'Intercolonial. Cette idée est-elle bien en arrière de tout ce bouleversement dans l'administration de l'I. C. R.? Les électeurs sérieux ne manquent pas pour y ajouter foi.

Dans tous les cas, le C. P. R. a beau jeu et il n'a qu'à faire un signe à son homme "prêté" pour que tout lui soit accordé sur le champ, sans même qu'on prenne le temps de consulter les autorités à Ottawa.

Depuis que le service a été interrompu dans différentes secsions des provinces maritimes, les pétitions et les délégations n'ont pas laissé en paix ce pauvre Gutelius qui, très ému, entre les sanglots, répond qu'il voudrait bien plaire à tout le monde, mais qu'il n'y a pas de moyen, que ces chars ont été enlevés, pour la bonne raison que ça ne payait pas C'est bien simple, n'est-ce pas, les dépenses sont plus élevées que les revenus, alors, il faut bien faire quelque chose.

Mais là où M. Gutelius se trompe, c'est quand il enlève les trains qui étaient sur la route pour l'accommodation du public et non pas pour des surplus, et que lui, de son coté, après avoir ainsi privé le public de ces chars bien modestes, donne l'ordre de mettre en pièce un char privé officiel, qui a couté des milliers de piastres, et, pour la bagatelle de $15,000.00 en plus le fait monter pour son usage privé. Le voyez-vous se lamenter que les chars en tel et tel endroit ça ne paie pas, et les enlever au grand détriment au public voyageur? Et pendant ce temps là lui dépense, pour sa chère petite personne, des milliers de piastres pour son char privé.

Et le gouvernement Borden approuve tout ce que fait l'ami de son fournisseur de fonds électoraux. Oui, le gouvernement approuve, mais le peuple, lui, désapprouve, et c'est le peuple qui aura à dire le dernier mot.

FOLLES DEPENSES

L'autre jour, à la Chambre des Communes, M. Nicholson, le député conservateur de Queens, I. P. E., disait de son siège: "Allez-y rondement et dépensez sans compter". Cette sortie inattendue et peu favorable au gouvernement conservateur, quoique supprimée, sans autorité, des minutes de la Chambre, nous donne une idée juste de la politique de ceux qui gouvernent aujourd'hui à Ottawa.

Les estimés principaux pour l'année fiscale atteignent un total de $190,735,176. C'est une augmentation de plus de $11,500,000 par comparaison aux estimés principaux déposés à la dernière session Il n'y a pas de doute que les gros estimés supplémentaires vont suivre. Ceux-ci seront déposés à la dernière minute et, à l'aide de la fameuse clôture, seront votés à toute vapeur.

Depuis que M. Borden détient le pouvoir, et nous n'en sommes qu'à la troisième année, les dépenses ont presque doublé, et rien n'annonce une réduction. Les crédits extraordinaires votés à la dernière session se chiffraient à $202,656,166, sans compter les cadeaux à MacKenzie et Mann, etc. Tout fait prévoir que ces crédits seront dépassés cette année.

Cette politique de folles dépenses qui a pour devise: Allez-y rondement et dépensez sans compter", a pour résultat l'augmentation de $1,738,013 que l'on a enrégistrée cette année dans les crédits nécessaires pour payer l'intérêt sur la dette nationale et le fonds d'amortissement.

Mais où va donc tout cet argent? Où sont donc les conservateurs qui criaient à la folle dépense lors du régime Laurier? Mais, il faut des cartes de visite pour les femmes des ministres ainsi que nous le dit le rapport de l'auditeur général; et, toujours d'après ce rapport officiel, il faut un automobile pour Pelletier, le roi du département des postes; il faut promener notre grand militaire Sam Hughes avec tout un état-major, lui acheter quelques verges de galons d'or et quelques boulets, une bagatelle de $683,079. Et ainsi de suite. Il faut dépenser, c'est la maladie des conservateurs.

Mais, quand l'électeur s'arrête devant les dépenses toujours croissantes du gouvernement Borden, surtout quand il constate que ces dépenses ont augmenté de $100,000,000 depuis que les conservateurs sont au pouvoir, il se demande si le pays ne s'en va pas à la ruine avec un tel gouvernement.

Notre Lettre d'Ottawa

Ottawa, le 14 février, 1914.

M. le directeur,

La semaine qui se termine a été un peu plus agitée à la Chambre des Communes que la semaine précédente.

La Chambre a discuté la question de l'enlèvement des bateaux de malle et de passagers transatlantiques du port de St-Jean au port d'Halifax, et par contre l'enlèvement des bateaux "Royal" de la Compagnie du Canadian Nord d'Halifax, en faveur de St-Jean.

Vos lecteurs sont au courant de cette question. Le gouvernement, à la dernière session, avait commencé que les subsides des malles transatlantiques, seraient distribués entre les différentes compagnies du Pacifique Canadien, de la ligne Allan, et du Canadien-Nord, et afin d'éviter toute responsabilité du choix de St-Jean ou Halifax, le Ministre des Postes avait déclaré que les compagnies de bateaux seraient libres de choisir l'un ou l'autre port.

Alors, la Compagnie du Pacifique Canadien, et la Compagnie Allan choisirent le port de St-Jean pour leur terminus, ce qui était tout-à-fait naturel pour le C. P. R. qui a son terminus à St-Jean. La Compagnie du Canadien-Nord choisit Halifax.

Les deux premières compagnies avaient déjà publié leurs horaires des bateaux, et annoncé par l'entremise des journaux que le port de leur choix était St-Jean. Mais soudainement, peu de jours avant le départ du premier bateau, le C. P. R. annonce qu'ils ont décidé d'abandonner St-Jean et ont défruitivement choisi Halifax, et que leurs trains de l'Ouest amenant les passagers et les malles, au lieu d'arrêter à St-Jean, iront tout droit à Halifax une distance de 270 milles de plus.

Il était difficile de concevoir comment cette Compagnie pouvait en arriver à une telle conclusion. C'est alors que se révéla le fameux ARRANGEMENT GUTELIUS, qui permet au C. P. R. de conduire ses trains de St-Jean à Halifax pour la somme de $300 par trains, de passagers ou de fret, tandis que le montant chargé aux marchands de St-Jean est dans les environs de $1900 pour des trains semblables.

C'est-à-dire que cet arrangement mettait de côté les avantages géographiques du port de St-Jean, les avantages de la population de l'Ouest, principal facteur du service transatlantique, et sacrifiait en même temps les intérêts de l'Intercolonial, la voie du peuple, pour des intérêts pas encore tout-à-fait révélés, mais assez clairement soupçonnés.

On se rappelle la tempête soulevée à St-Jean parmi toute la population, sans considération de parties politiques.

C'est M. A. R. MacLean, député junior d'Halifax qui ouvrit le débat en demandant pourquoi les bateaux de la ligne du Canadien-Nord avaient été enlevés à Halifax à une date subséquente, encore au moment même où ces bateaux devaient quitter Halifax.

Le débat dura toute la journée et toute la soirée. Plusieurs députés y prirent part, entre autres, M. F. B. Carvell, l'Hon. H. R. Emmerson, et M. O. Turgeon, de Gloucester, N. B. L'Hon. M. Emmerson s'attacha surtout à faire révéler à la Chambre l'iniquité de cet arrangement fait par M. Gutelius, le nouveau Directeur Général de l'Intercolonial. M. Emmerson parla avec l'autorité qu'il possède comme l'expert en opération de chemins de fer avec une expérience de quatre ans de Ministre de Chemins de Fer, et d'une étude toute particulière de la voies ferrées en Canada.

Il censura en termes sincères la conduite du gérant à M. Gutelius, et la conduite du gouvernement qui avait laissé cours à un tel arrangement sans arrêt-en-conseil, tel que prévu par l'Acte des Chemins de Fer. Le discours de M. Emmerson le révéla à la Chambre non seulement comme un expert sur la question des voies ferrées, mais en même temps comme un orateur d'une grande envergure. Il fut très éloquent parfois, et son langage révélait clairement ses honnêtes convictions.

M. Turgeon a présenté la question non pas au point de vue des citoyens de St-Jean ou d'Halifax, mais au point de vue national, démontrant qu'on avait négligé les avantages géographiques de St-Jean, retardé la livraison des malles de l'ouest et soumis les passagers à un plus long et plus dispendieux trajet de chemin de fer, pour favoriser les ambitions, ou les caprices du C. P. R. et qu'on s'était servi de l'Intercolonial pour arriver à cet fin. De plus comme compensation, M. Gutelius augmente le tarif local de l'Intercolonial, et force le fermier et le pêcheur sur la ligne de la voie du peuple à payer un plus haut prix pour les effets qu'il expédie, ou fait venir d'un point à l'autre.

M. Turgeon fit bien remarquer au Ministres des Postes que les agents du C. P. R. s'étaient d'abord assurés de l'arrangement Gutelius, avant de l'avertir qu'ils avaient changé d'idée au sujets des ports de mer.

Chose à remarquer, c'est que l'Hon. M. Hazen qui était présent pendant toute l'après-midi, avertit ses amis qu'il avait un engagement pour le soir, et ne pourrait pas être présent à l'autre partie de la séance et à 11 heures du soir l'Hon. M. Rogers proposa l'ajournement du débat en l'absence de M. Hazen. Quand le débat sera-t-il repris? En attendant l'Hon. M. Hazen, député de St-Jean et Ministre de la Marine reste muet. En même temps, sans doute, les électeurs de St-Jean réfléchissent. Ils doivent se dire que ce n'est pas ainsi qu'ils étaient traités lorsque l'Hon. M. Pugsley était leur Ministre au pouvoir.

Des estimés peu contentieux ont été votés durant la semaine. Mais à chaque séance les Ministres à leurs sièges, ont dû écouter des révelations peu agréables.

M. le Dr. Neely, député de Humboldt, Saskatchewan, a pris à tâche mardi, le Ministre de l'Intérieur, sur la conduite d'un agent des Sauvages dans l'ouest, M. Glen Campbell, ancien député Conservateur, battu à la dernière élection générale. Il accuse M. Campbell non seulement d'activité politique, mais d'abus de conduite à l'égard d'un métis auquel il aurait donné des liqueurs enivrantes, et qu'il aurait ensuite abandonné, la nuit, à la merci des éléments dans le mois de janvier.

MM. Sinclair, Kyte et McDonald de la Nouvelle Ecosse ont prouvé la conduite très-répréhensible d'un M. Duchemin, Commissaire Enquêteur de la conduite politique des officiers libéraux sur le Cap Breton. Ce M. Duchemin ne prenait qu'un simulacre de serment de la part de ses témoins qui brodaient ensuite des témoignage mensongers sur lesquels il pouvait recommander la démission de l'officier accusé. C'est ainsi qu'un nommé Carrie fut arrêter un jour pour parjure devant ce commissaire. Le juge le condamna au pénitencier où il est encore détenu aujourd'hui. Les Conservateurs de la Nouvelle Ecosse souscrirent les fonds nécessaires pour en appeler à la Cour Suprême de la Nouvelle Ecosse, puis à la Cour Suprême à Ottawa, et les deux plus hauts tribunaux du Canada, ont maintenu la sentence. Currie est encore au pénitencier.

M. Turgeon s'est plaint aussi de la conduite politique, active et offensive, de plusieurs nouveaux officiers qui ont remplacé des officiers libéraux, parce que ceux-ci avaient été accusés d'activité politique par le Candidat Conservateur battu dans Gloucester. Il avait cru que le gouvernement avait basé leur action sur le principe élevé de reforme du service civil. Mais dans Gloucester ça été une réforme retro-active. En même temps l'Hon. M. Hazen lui a promis d'écrire à plusieurs officiers dont il fournit les noms de cesser de faire partie de comités d'organisation et toute interférence politique ou ils serait remplacés par d'autres.

Ottawa, le 17 février 1914.

Je dois vous parler du rapport Gutelius-Staunton sur le coût du Transcontinental.

Depuis que ce rapport a été présenté à la Chambre jeudi dernier, les députés Ministériels sont très discrets, pendant que la presse Conservatrice s'efface d'attirer l'attention publique sur de prétendus gaspillages qui nigloberaient un montant de $40,000,000. C'est-à-dire qu'ils essaient à jeter de la poudre aux yeux du peuple pour les tromper. Voilà tout.

Il est à remarquer que ce rapport exonère le gouvernement et la Commission du Transcontinental de toute corruption, et pas un officier de l'ancien gouvernement n'est nommé en rapport à un scandale quelconque.

Le public peut rester tranquil sous ce rapport. C'est dans cette vue surtout que cette enquête avait été instituée. Faute de scandale ils se sont rebattus sur le manque d'économie de la part du gouvernement Libéral et de la Commission Transcontinental. C'est-à-dire que le rapport de l'enquête est tout simplement un rapport de partisannerie, ou ne peut y avoir autre chose.

La liste des gaspillages, d'après M. Gutelius et Staunton est divisée en deux parties.

La première traite de la division ouest de Québec à Winnipeg, la deuxième traite de la partie est de Québec à Moncton.

Ces deux messieurs prétendent que le Transcontinental a été construit avec trop de soin, un lit trop perfectionné, trop solide, on a réduit la graduation à un minimum, on a réduit les courbes, on a bâti des ponts de fer et d'acier, tandis que des ponts de bois auraient pu faire pour quelques années, et on aurait pu les remplacer plus tard par des ponts d'acier.

On aurait pu faire des supports en bois et charpente tandis qu'on a bati en pierre, d'une manière permanente. C'est à peu près l'idée dominante du rapport. Le gouvernement Libéral a bâti un chemin qui est trop bon, supérieur à tous les chemins de fer du pays. Naturellement il a couté plus cher, mais le rapport de ces messieurs ne dit pas que ce chemin causera une économie considérable dans l'opération, dans le cout de transport, des produits de l'ouest, que ce chemin pourra tirer des trains de 80 chars, tandis que le C. P. R. le chemin de leurs maîtres, peut à peine tirer 40 chars. C'est ainsi que ces Messieurs prétendent que le gouvernement a été extravagant. Les gens du Nouveau-Brunswick ont l'expérience de bon chemin de fer, et de pauvres chemins de fer, tels que leurs embranchements de Kent, Albert, Kings et Gloucester. Voudraient-ils que le gouvernement eut construit un chemin de fer, semblable à vos pauvres embranchements, construits par des compagnies qui n'avaient d'autres capital que les subsides des gouvernement. C'est la conclusion a laquelle on doit arriver d'après ce rapport Gutelius-Stauntou.

Il est facile de voir l'objet de ce rapport.

Maintenant, la section de Québec à Moncton. Tout simplement cette section n'aurait pas dû être bâtie. L'Intercolonial aurait suffit. Vraiement, ces Messieurs ne voient pas l'avantage du C. P. R. dans cette section du pays. Le C. P. R. a son terminus à St-Jean. Il aurait pu accaparer le trafic, et accaparer ensuite l'intercolonial jusqu'à Halifax, comme il est déjà en train de le faire. Le Nouveau-Brunswick dans l'esprit de ces hommes-là c'est une quantité négligable. Votre population aura le temps de réfléchir sur ce rapport.

Soyez certain que l'opposition ne manquera pas d'exposer ces Messieurs, et de faire ressortir les faits tels qu'ils existent. Le rapport n'est pas encore imprimé.

Le "Free Press" d'Ottawa, en commentant ce rapport, dit:

"Le rapport établit tout simplement que si M. George-Lynch-Staunton, C. R. de Hamilton, aussi M. F. P. Gutelius, autrefois deux employés du C. P. R., avaient été chargés de la construction de ce chemin de fer du peuple, et si on leur avait donné tout pouvoir de faire les plans et les spécifications, le dit chemin de faire aurait peut-être coûté quarante millions de piastres de moins. Ayant en vue, toutefois que le Messieur d'Hamilton est un avocat de comqagnies, et comme tel est imbu de la doctrine que la possession privée des franchises de chemins de fer est préférable à la franchise de l'Etat, et ayant en vue que son collègue, comme un vieux et fidèle employé du C. P. R. ne peut comprendre la nécessité de bâtir une voie qui puisse soutenir compétition avec le C. P. R. il y a lieu de soupçonner, quelle sorte de chemin de fer que ces deux Messieurs auraient bâti pour le peuple à une épargne apparente de quarante millions de piastres".

—o—

LA PROTECTION DU FERMIER

Winnipeg, 13.—Les partisans du gouvernement provincial se sont déclarés hier en faveur de le réduction des droits de douane sur les instrument aratoires, réduction ne dépassant pas 10 p. c. ad volorem. Le vote a été pris sur un amendement du gouvernement à une résolution faite par l'opposition qui demandait l'enlèvement complet des droits.

Les orateurs de l'opposition ont désigné l'amendement du gouvernement sous le titre de bluff.

—o—

L'HON M. FOSTER MALADE

L'hon. G. E. Foster est retenu chez lui à cause d'une chute qu'il a fait mardi soir en allant à la Chambre. Il s'est fait mal à une main, mais il n'y a rien de grave et il sera de retour à la Chambre dans quelques jours.

AU PARLEMENT IMPERIAL

Le gouvernement Asquith remporte un premier succès sur la question du Home Rule

Londres, 12.—Le prinbipal sujet à la chambre hier a été le "Home Rule" pour l'Irlande; Sir Edward Carson, le chef des Unionistes d'Ulster; David Lloyd Georges, chancelier de l'échiquier, Sir John Simon, l'avocat général, John E. Redmond chef des Nationalistes Irlandais et Andrew Bonar Law, chef de l'opposition, ont tous fait d'ardents discours sur le sujet.

A la conclusion des débats, l'amendement au discours du trône par l'Hon. Walter Hugh Long qu'il serait désastreux de proposer le "Home Rule" sans en appeler au peuple, fut défait par un vote de 335 à 255.

L'opposition n'écouta pas les chiffres et se mit à crier: "Résignez".

John Redmond parla d'une manière conciliante et semble anxieux de voir arriver une solution paisible. M. Bonar Law prédit une guerre civile pour le moment où le bill viendra en force. Lord Beresford ne croit pas que le gouvernement ordonne aux troupes de faire feu sur le peuple.

Les Unionistes sont tout joyeux de voir que le nombre de votes a diminué pour le bill, mais les libéraux attribuent la diminution de la majorité à ce que plusieurs sont retenus chez eux et d'autres n'ont pu assister pour cause de maladie.

"Le Times" dit que les Unionistes ne veulent pas du plan de Sir Horace Plunkett, mais seraient prêts à accepter l'exclusion de l'Ulster du "Home Rule" quitte à rentrer plus tard dans le mouvement au moyen d'un plébiscite.

L'INDUSTRIE DU RENARD

Formation d'une nouvelle compagnie avec un capital de cinq cent mille piastres

Ottawa, 12.—Une nouvelle compagnie vient d'obtenir des Lettres Patentes du gouvernement, dans le but d'exercer l'industrie du renard noir argenté. Elle est connue sous le nom de "International Black Foxes Ltd", et a été incorporée avec un capital de $500,000.00.

La compagnie possède des parcs à bestiaux près de Charlottetown, Ile du Prince Edouard, et à son bureau-chef à Sherbrooke, Qué. Tous les directeurs sont des hommes en vue et de grande influence, tels que l'honorable G. H. Prouty, ex-gouverneur du Vermont, un directeur du chemin de fer Boston & Maine; James Warburton, M. D., un résident de Charlottetown, I. P. E. et président des deux plus importantes compagnies exerçant l'industrie du renard noir dans l'Ile du Prince-Edouard; Chas Bigelow, de Newport, Vt., directeur de la First National Bank du Vermont; l'avocat si bien connu, William Morris, C. R., D. C. L., faisant partie de la société Lawrence, Morris and McIver, Sherbrooke, Qué.; L. A. Bayly, ex-président de la Chambre de Commerce, Sherbrooke, et président de la E. T. Agricultural Association et aussi un directeur de la Dominion Reduction Co.; et J. H. Blue, le populaire manufacturier de Sherbrooke, Qué.

La compagnie se propose de commencer ses opérations avec 20 couples de renards noirs, et afin qu'ils soient l'objet de soins et d'attention convenables, les directeurs ont conclu des arrangements avec la Breeders Ranching Co., de Charlottetown pour maintenir les renards sur son "ranch" pendant une période de cinq ans. La compagnie s'est aussi assuré les services du Dr. Lundi, vétérinaire, qui surveillera la nourriture fournie aux renards et s'assurera qu'ils sont en parfaite santé

SA FORTUNE LUI SERT DE RIEN

El Paso, Tex. 17.—Son immense fortune étant immobilisée et improductive à la suite des trois dernières années de guerre civile. Alberto Terrazas, dont le nom de famille est synonime de richesses, au Mexique, s'est vu forcé de chercher un moyen de gagner sa vie.

Cette nouvelle, aussi étonnante au Mexique et le long de la Rio Grande qu'elle serait aux Etats-Unis s'il s'agissait d'un Rockfeller ou d'un Vanderbilt, a percé hier alors que Tenezas et sa famille sont partis pour Pasedena, Cal., mais sans leur suite habituelle de domestiques.

Près de Pesadena, Terrazas a l'intention de louer une petite ferme et de travailler pour vivre modestement. Il est de ceux qui ne comptent pas sur un prompte rétablissement de la paix au Mexique, et jusque là sa fortune, que l'on estime à de $35,000,000 à $40,000,000 sera improductive. Même si la paix se rétablit, elle sera peut-être perdu totalement car les rebelles ont annoncé qu'elle était confisquée.

"Je ne crains pas le travail; ce sera peut-être une bonne chose," a-t-il dit à ses amis avant son départ, en souriant de ses paroles, car sa prodigalité est connue des deux continents.

—o—

LA GLACE AU NIAGARA

Niagara, 16.—Un champ de glace de près de deux milles et quart de longueur obstrue le canal américain. Il y a très peu d'eau qui passe par la chute américaine. Si la glace tient encore 24 heures, on aura le même résultat qu'en 1909, c'est-à-dire que la chute sera à sec pendant plusieurs jours.

DANS L'ARMEE

Londres, 14.—Il y a beaucoup d'espace consacré dans les journaux au sujet de la dispute de Bisley, dans la "Army and Navy Gasette" qui semble regarder le compromis entre le Conseil de l'armée et l'Association nationale de tir comme bon, quoiqu'il exprime le regret de voir que cette dispute conduit à l'exclusion des Canadiens du concours territorial.

Si les Canadiens étudient l'attitude prise par le Bureau de la Guerre, ils verront que ces difficultés sont une suite de la dispute qui a accompagné le fusil Ross, y a deux ans.

L'article dit: "Les Canadiens sont devenus tels que nous ne voulons pas les voir à Bisley". Il termine en disant qu'ils devraient avoir une plus grande largeur de vue.

—o—

M. CARNEGIE ET LA PAIX UNIVERSELLE

New-York, 18—Andrew Carnegie à donné, aujourd'hui, $2,000,000 destinés à promouvoir la paix internationale. Ce sont le différents représentants des églises qui auront à employer le revenu de cette somme, c'est-à-dire $100,000 par année.

M. Carnegie, en 1910, a déjà donné $10,000,000 pour hâter l'abolition des guerres internationales.

—o—

LA TERRE TREMBLE

Québec, 15—Samedi matin à quatre heures et demie un tremblement de terre a secoué la ville de Québec et les environs. La secousse a duré environ 30 secondes. Aucun dommage n'en est résulté. La région du Saguenay a été violemment secouée.

 AU COIN DU FEU 

LE LUXE ET LES BONNES OEUVRES

Un ange se promenait, l'autre jour, dans les rues bien alignées du village. Il était en quête de bonnes œuvres. Il allait légèrement, d'une main douce, frapper aux portes des habitations. On ouvrait à cet envoyé céleste mais on lui donnait rien ou fort peu. Les bonnes œuvres sont fort difficiles à faire, se disait l'ange, on me représentent que la vie est chère, les besoins partout sont grands et les cordons des bourses se resserrent davantage.—Oui! bel ange, les œuvres de charité ne rencontrent pas toujours les bonnes volontés qu'on se plaisait à escompter; vous ne savez donc pas que d'autres zélateurs sont passés par les foyers avant vous. D'abord la mode vous y a précédé, on a frayé le passage à cette visiteuse, on s'est incliné devant ses décrets et les velours, les dentelles, les rubans, etc. se sont amoncelés sur les tablettes des armoires en attendent leur transformation par la bonne faiseuse en robes à queue de poisson dans lesquelles nos belles ne sont pas très à l'aise pour la marche. Dieu veuille qu'elles ne soient pas obligées de courir dans ces accoutrements.

On ne refuse pas à la mode, elle est impérieuse, elle commande, elle fait ouvrir les bourses les plus récalcitrantes, a horreur des sous, car il lui faut des dollars et des dollars encore.. les caractères les plus indépendants se courbent devant ses exigences. Et c'est ainsi que l'on verra des budgets se déséquilibrer d'une manière inquiétante.

La bonne œuvre a beau tendre la main. Passez une autre fois, lui dira-t-on, l'obole destenée premièrement à la bonne œuvre a depuis longtemps pris le chemin des grands magasins. Ne savez-vous donc pas que le bien qui doit être fait aujourd'hui ne doit pas être remis à demain?

Il n'importe! la mode a parlé et c'est elle, la reine, qui porte le sceptre.

Courbez-vous, jeunes filles, devant cette despot; le bon Dieu vous a douées de formes gracieuses, une mise simple suffit à relever vos charmes, à faire ressortir votre fraicheur votre aspect nous fait penser aux anges. Mais la mode et son tyrannie vont vous donner une apparence grotesque, le décolleté, l'écourté et l'étroitesse de la jupe ont tôt fait d'annihiler vos charmes et de vous transformer en objets de tentations.

Tout cet étalage de luxe a fait fuir l'argent amassé par votre travail et il n'en est rien resté pour les œuvres de charité. Dites-moi si, après toutes ces dépenses exigées par la mode, vous avez accumulé des mérites pour l'éternité!

Le luxe, sous toutes ses formes, a le pas sur les bonnes œuvres, luxe dans l'ameublement; on veut toujours acheter ce qu'il y a de plus beau, de plus nouveau, de plus à la mode enfin; on veut passer pour gens de moyens, cela amène de la considération, la vanité est satisfaite mais l'ange de la bonne œuvre, lui, lève les épaules et vous regarde avec pitié, il escompte le bien qui aurait pu être fait avec ces sommes dépensées follement.

Le luxe de la table compt pour quelque chose aussi, on ne se contente pas comme autrefois d'une nourriture simple, les mets recherchés, l'alcool, diminuent la part de la charité. A plus tard la bonne œuvre! Passez! Passez!

Oui! la bonne œuvre se présentera encore à ces portes qui se ferment devant elle et font meilleur accueil à la mode et au luxe, les refus ne feront pas se décourager l'ange des bonnes œuvres, il connait les petitesses de la terre mais il sait aussi plus d'un asile où la bourse s'ouvre généreusement et il sème, là, les bénédictions du ciel.

— RAYMOND

EN FAMILLE

On cite avec orgueil, à Ottawa, le fait que le propre oncle de M. Borden aurait été destitué d'une charge publique, par le gouvernement actuel, à cause de son ingérence politique.

Et les journaux torys de s'extasier sur la largeur de vues du premier ministre... N'oublions pas cependant que les Borden se divisent en deux clans, et que notamment l'ex-ministre de la Milice était un parent du leader conservateur. C'est sans doute par largeur de vues que M. Borden lui a opposé un candidat tory à la dernière élection.

LE NOEL DE SAINT JEROME

Une nuit de Noel, Saint Jerome était dans la grotte de Bethléem tout absorbé dans la contemplation du mystère de la naissance du Sauveur

Tout à coup, l'enfant Jésus lui apparait resplendissant de lumière et lui dit:

—Jérome, que me donne-tu pour mon jour de naissance?

—Divin Enfant, je vous donne mon cœur!

—C'est bien, mais donne-moi encore quelque chose.

—Je vous donne toutes les prières et toutes les affections de mon cœur.

—C'est bien encore, mais donne-moi quelque chose de plus?

—Je vous donne tout ce que j'ai et tout ce que je suis.

—Je désire que tu me donne encore quelques chose?

—Divin Enfant, je n'ai plus rien. Que voulez-vous que je vous donne encore?

—Jérôme, donne-moi tes péchés.

—Mais, mon Jésus, que voulez-vous en faire?

—Donne-moi tes péches afin que je les pardonné tous.

Divin Enfant, vous me faite pleurer.

Et Jérôme se mit à sangloter d'amour pour le Divin Eefant Jésus.

EQUITE

Un voyageur ayant à faire un séjour assez prolongé dans une pension de famille et tenant à y faire bonne chère, ne voulut point arrêter son choix avant d'avoir fait l'essai de la cuisine.

—La chambre me plait, dit-il à la maîtresse de la pension, et vos prix me conviennent. Mais je suis assez difficile pour la nourriture. Si vous voulez, convenons de ceci: je vais prendre un repas et, s'il est à mon goût, je deviens votre pensionnaire.

Notre gourmand déjeune copieusement. La nourriture semble être à son gout, il mange deux fois de chaque plat et boit à proportion..... sous l'œil effaré de la propriétaire.

Après le repas, notre homme l'aborde et lui dit:

—Eh bien, madame, la nourriture me va... Mais dites-moi: le déjeuner que je viens de prendre est-il un échantillon sincère du repas que vous donnez d'habitude?

—Sans doute, fait la maîtresse de la pension, très refroidie... mais votre appétit de tout à l'heure est-il un échantillon sincère de votre faim de tous les jours?

PRATIQUE

—Oh, ma chère âme, disait le jeune homme, agenouillé devant sa fiancée, pouvez-vous savoir ce qui est le plus près de mon cœur en ce moment?

—Je l'ignore, mon ami, répliqua doucement la jeune fille, mais par ce temps glacial, je suppose que ce doit être votre gilet de flanelle!

Cette judicieuse remarque brisa le coeur de l'amoureux et du même coup les fiançailles.

C'ETAIT ASSEZ POUR LE FAIRE MOURIR

Un jeune mari, arrivant du bureau, trouva sa femme en pleurs.

—Oh! Jean, sanglota-t-elle en appuyant sa tête sur son épaule. J'avais fait cuire un superbe gâteau je l'ai placé ensuite dehors pour faire sécher la glace que j'avais mise dessus, et le chien l'a mangé!

—Ne pleure pas pour cela, ma chérie, répondit Jean en essuyant ses joues rougies, je te donnerai un autre chien!

LA SITUATION

C'est dans la province de Québec que l'élevage du bétail se fait dans les meilleurs conditions, disent les statistiques.

Et le "Mail" ajoute: "Il nous remplirait de joie de constater également que c'est chez nous que la viande coûte le meilleur marché."

Mais hélas! tout ce bétail est vendu aux Etats-Unis, et il nous faut payer des droits sur la viande débitée quand elle nous revient.

PREOCCUPATION

—Eh bien, vous avez été visiter les chutes en Niagara. Quel effet cela a-t-il produit sur votre femme.

—Ma femme!.... Elle s'est écrié en voyant l'eau tomber: "Sapristi, ça me fait penser que j'ai laissé le robinet de la cuisine ouvert!

LE PRINCE DE GALLES

Londres, 12.—La rumeur veut que Sir John Anderson, sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies, ait reçu de Sa Majesté le roi George V, l'ordre de préparer l'itinéraire d'un voyage que le Prince de Galles ferait dans les colonies de l'Empire Britannique, à l'automne de 1915. Le prince serait probablement accompagné de son frère, le prince Albert qui est marin.

PITIE POUR LE CHEVAL!

—Excusez-moi, madame, auriez-vous l'obligeance de ne pas passer devant le cheval? disait un cocher avec une politesse exagérée, à une très grosse femme après avoir payé son passage, débarquait sans donner de pourboire.

—Pourquoi? demanda-t-elle.

—Parce que, s'il voit le poids qu'il a porté pour si peu de monnaie il aura sûrement une attaque de nerfs.

DES DIFFICULTES OU DE L'ARGENT?

Le client.—Et si je vous confie mon argent, je n'aurai pas de difficulté après?

Le banquier.—Non... non... Vous n'en entendrez plus jamais parler.

LOGIQUE

—Il n'y a qu'une chose, dit Jasper, qui m'empêche de me retirer de ma ferme.

—Laquelle donc?

—C'est que je n'ai pas de ferme, répond-il.

SUR DU RESULTAT

—Avez-vous confiance dans les cataplasmes de moutarde, docteur.

—Oui, madame, je les ordonnes toujours à mes malades lorsqu'ils me dérangent au milieu de la nuit pour des bobos insignifiants!

UN REVE CHARMANT

Monsieur, (en s'éveillant).—J'ai rêvé la nuit dernière que ta mère était dangereusement malade.

Madame.—Brute! je t'ai entendu rire pendant ton sommeil.

QUESTION NATURELLE

—A ton âge, Bob, je ne mentais jamais.

—Alors, dis, p'pa, à quel âge as-tu commencé?

CERCLE VICIEUX

—Pour avoir une bonne job faut être bien habillé....

—Et pour être bien habillé, faut avoir une bonne job.

COEUR DE MARBRE

Tramp.—J'ai perdu un bras, monsieur....

Bourgeois.—Je regrette, mais je ne l'ai pas trouvé!

—Pourquoi donc cache-tu ton parapluie sous ton vêtement?

—C'est parce que Jos vient par ici.

—Eh bien? il ne te le volerait pas, je suppose?

—Non, mais il le reconnaitrait...

VIVE LA TERRE

ATTENTION AU GRAIN GELE

Voici venir la saison des achats de grain de semence. C'est aussi le retour de l'expérience que font depuis nombre d'années un grand nombre de cultivateurs qui achètent des grains commerciaux à bon marché au lieu de grains de semence, cultivés et nettoyés spécialement à cette fin et garantis.

Cette expérience c'est tout simplement d'acheter du grain gelé.

Presque tout les ans, le grain gèle dans quelques districts des provinces de l'Ouest, il y a même des années ou l'on peut dire que presque tout le grain est gelé, à tel point que ces provinces de l'Ouest sont obligées d'importer de l'Est ou des Etats-Unis le grain de semence nécessaire à l'ensemencement de l'année suivante. Nos cultivateurs le savent, on leur a dit déjà des centaines de fois dans les conférencee, dans les journaux etc., et toujours encore chaque année il y en a un grand nombre qui achètent du grain gelé par négligence, ou par manque de connaissances.

En effet, il est souvent excessivement difficile de découvrir les dommages causés au grain par le gel.

Le blé gelé se distingue par son grain ridé, rétréci, comme désséché. Si la gelé a été légère, seulement la fine envellope qui la recouvre sera fendillée.

Il est beaucoup plus difficile de reconnaître l'avoine qui a souffert de la gelée ; et il arrive fréquemment que de l'avoine apparemment saine, bien remplie, lourde et blanche, ait tellement souffert de la gelée, que la proportion de grains germants y soit très faible. Un bon moyen de reconnaitre l'avoine gelée, dans les cas où l'épreuve ordinaire ne peut être faite, consiste dans l'enlèvement de l'écale et l'examen de l'amande aussi dépouillée. Les indices de la gelée sont en premier lieu, l'aspect noirâtre, mat, de l'amande lorsqu'on la regarde à travers la lumière ; en second lieu, l'aspect noirâtre, desséché du germe et la nature cassante de l'amande, quand on la presse sous l'ongle ; en troisième lieu, une ligne noir qui s'aperçoit lorsqu'on coupe le grain en deux suivant l'axe longitudinal de la semence et qui ressemble à la trace que ferait une fine pointe de crayon. Notre expérience de l'année dernière a démontré encore une fois combien il est nécessaire de soumettre l'avoine à l'épreuve de germination même si elle ne parait pas avoir été atteinte par la gelée. Nous savons que dans beaucoup de cas des cultivateurs après avoir ensemencé de grandes étendues en avoine, ont constaté que le grain ne levait pas, sans pouvoir expliquer la raison. Ils ne se sont jamais douté que c'était l'effet de la gelée, le grain ayant une bonne apparence.

Quant à l'orge, comme l'avoine, il est très difficile de se rendre compte si elle a été affectée par la gelée.

Nous espérons que ces quelques renseignements permettront à nos cultivateurs de se mettre en garde contre l'avoine gelée, et nous leur répétons qu'il y a encore un moyen le plus sûr et le plus pratique de tous, de s'éviter des pertes de récoltes par cette cause, c'est d'acheter du grain de semence, et non pas du grain de commerce, de se le faire garantir comme tel par le vendeur, et s'ils ont encore des doutes sur la bonne foi ou les connaissances de ce dernier, d'envoyer des échantillons du grain acheté au laboratoire fédéral des semences à Ottawa, qui leur en fera gratuitement l'essai de germination.

G. MICHAUD,
Ingénieur-agronome

—o—

TRAVAILLEURS OU FAINEANTS?

Les cultivateurs qui notent avec soin le rendement de chacune de leurs vaches en une saison, font parfois des constatations étonnantes. En voici un exemple qui nous est signalé chez un troupeau de l'Ontario. Une vache métisse, de 9 ans, ayant vêlé le 5 mars, avait donné à la fin de juillet, un total de 4,080 livres de lait. Sa voisine d'étable a vêlé le 12 mars : elle a le même âge que la première, a reçu les mêmes rations et les mêmes soins ; et pourtant son rendement, pour la même période, n'a été que de 2,970 livres.

C'est donc. en si peu de temps, une différence de plus d'une demitonne de lait entre les rendements des deux animaux : on avouera qu'elle est considérable.

Le même correspondant a fait une constatation tout aussi curieuse sur deux vaches de six ans appartenant à un autre troupeau ; l'une a vêlé le 3 avril et l'autre le 4. A la fin de juillet, la première avait donné 1,400 livres de lait et 60 livres de gras de plus que la seconde : c'est-à-dire que l'une a gagné entre $14 et $15 de plus que l'autre. Il s'agit donc de savoir si vos vaches travaillent ou si elles ne font rien, et c'est en tenant un régistre de contrôle que vous pourrez vous en assurer d'une façon certaine. La division de l'industrie laitière, au ministère de l'agriculture, Ottawa fournit gratuitement, sur demande, des formules de contrôle pour pesées quotidiennes ou trois fois par mois. On est prié d'indiquer dans sa demande, la catégorie désirée.

C. F. W.

—o—

LES ANIMAUX SUR LA FERME

Ils sont trop rares les cultivateurs qui gardent assez de bestiaux sur leurs fermes, afin d'avoir tout le fumier dont ils ont besoin pour fertiliser leurs champs.

A l'heure actuelle, chaque cultivateur devrait augmenter le nombre de têtes dans son troupeau, tout en diminuant le nombre d'acres nécessaire pour la nourriture de ses bestiaux. En d'autres termes, on devrait avoir recours aux méthodes de culture intensive. Quel est le fermier, qui à l'heure actuelle, a assez de fumier à sa disposition pour engraisser le nombre d'acres qu'il voudrait sur sa ferme? Le fermier, propriétaire d'une ferme de 160 acres qui garde un troupeau de 40 à 50 qaches, et de 20 à 30 bestiaux, à part les porcs et les chevaux, verra bientôt les résultats de cette sage politique dans l'augmentation de la production de sa terre, dûe aux engrais fournis par tous ces animaux.

A quelques-uns la chose peut sembler impossible. Et elle l'est en effet, s'il faut tirer exclusivement de la ferme la nourriture nécessaire à tous ces animaux. Mais tel ne devrait pas être le cas.

Si les animaux ne reçoivent pas d'autre nourriture que celle qui est produite sur la ferme, la fertilité du sol se trouvera à être diminué ; car l'on a calculé que les 4-5 seulement de la nourriture donnée aux animaux revient au sol sous forme de fumier. De là, on peut voir facilement que si l'on reçoit rien d'en dehors de la ferme, on diminue d'autant la faculté de production de la terre.

Le remède à cet état de choses, c'est de produire sur la ferme le fourrage nécessaire aux animaux et la quantité d'aliments concentrés que l'on peut ; mais, règle générale, on devra acheter au dehors les aliments concentrés, sous forme de moulées, de graine de coton, de graine de lin, de gluten ou de mais, en se basant sur les prix, leur valeur au point de vue de l'engrais aussi bien que de l'alimentation.

—o—

SOINS A DONNER AUX VACHES LAITIERS

Il n'y a pas une classe de gens en ce pays, qui paie plus cher ses erreurs que le fermier, surtout le laitier. Il est vrai que des malchances peuvent arriver même sur les fermes les mieux entretenues ; mais le fermier qui possède qaelque peu de prévoyance et se sert de son jugement quant à ses affaires, finit toujours par mieux réussir que celui qui se fie à sa chance. Parmi tous les animaux sur une ferme ordinaire, règle générale, la vache qui ne donne pas de lait est celle à qui l'on porte le moins d'attention, et les fermiers qui vendent du lait au moyen de contrats les obligeant à fournir tous les jours une quantité de lait déterminé, sont les pires coupables sous ce rapport : Des vaches en gestation qui devraient être taries, sont souvent forcés de donner du lait, en leur donnant de grandes quantités de nourriture concentrée, en attendant le vêlage d'autres vaches.

Puis lorsque les autres vaches sont vêlés, on s'empresse de faire tarir les pauvres bêtes à la hâte, puis on les met dans un paturage où l'herbe est rare, si c'est l'été, où on leur sert le plus mauvais fourrage de la grange si c'est l'hiver. Ces animaux dépérissent dans ces conditions, et il n'y a pas à être surpris si ces vaches ne donnent presque pas de lait, par la suite.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

13

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Le vieux notaire, qui l'aimait beaucoup et qui, d'un autre coté, s'était toujours montré partisan et l'ami des Anglais, lui avait aussi fait apprendre la langue des conquérants qu'il jugeait nécessaire aux habitants dans les conditions où se trouvait le pays. Marie était donc devenue, à tous égards, une fille très remarquable, qui n'aurait été déclassé nulle part, avec quelque notions de plus sur les usages du grand monde. A n'apprécier que sa valeur morale, elle était de beaucoup la supérieure du beau militaire q'uelle venait de charmer. Et s'était sans doute cette supériorité voilée, mais réellement qui en imposait tellement à celui-ci.

George s'était tellement fait à ce du couvent, à cette société où tout est masque, intérêt, image, fard, parfum ; ou les paroles le regard, la démarche sont soumis comme la musique à des règles subtiles qui permettent aux habiles d'en tirer plus au moins d'effet ; il s'était si bien habituer à ne voir autour de lui que des acteurs de la grande comédie universelle, dont il faut se servir pour ses jouissances, en les payant tout juste pour le temps du spectacle ; sa langue s'était si peu formée à parler autre chose que ce verbiage frelaté à l'usage de la coquetterie, du libertinage mitigé et du mensonge, qu'il sentit en voyant Marie qu'il avait toute une éducation à commencer, avec elle : l'éducation du simple vrai, du simple juste, du simple bien, celle qu'il aurait dû faire la première ou que la vie à grande volée avait promptement altérée chez-lui.

Remarquez que ce ne fut qu'une impression du moment chez le jeune lieutenant, et non une réflexion ; il avait pour principe de ne pas s'amuser à faire des raisonnements abstraits ; mais le sens moral était encore si juste en lui, qu'il s'y faisait sentir en toute circonstance, s'il ne maîtrisait pas toujours la légèreté et les entrainements de son caractère. Ainsi, nous l'avons vu tout occupé à chercher une autre Ketty, une autre Clara, un de ces jouets d'un jour, qui s'aquièrent facilement et se quittent sans regrets ; une de ces sylphides qu'enfantent les lieux de garnison, créatures légers et inoffensives, qui voltigent sans crainte autour des hommes d'épée comme des insects de nuit autour des feux de joie où il finissent par brûler leurs ailes ; mais en voyant Marie, il fut frappé de ce qu'il y avait de noble et de beau dans cette créature d'élite ; et il ne vint pas à sa pensée de l'assimiler aux fantômes éphémères de sa folle vie passée ; et quoiqu'il restât épris d'elle à première vue, selon sa vieille habitude qui ne souffrait pas le temps perdu, il ne sentit tout investi par un sentiment de respect dont il resta subjugué.

Il n'en perdit pas plus, pour tout cela, ce qu'il y avait d'inconséquence et de spontanéité irréfléchie dans ses actions ; ainsi, dans ce moment sentant son cœur glisser du côté de Marie, la pente lui sembla douce, il le laissa faire sans songer comment il s'arrêterait.

XIII

C'est dans ces dispositions intimes qu'il entreprit les travaux de restauration à la ferme de la petite maîtresse : jugez s'il y mit du soin et surtout de la patience.

Il fit d'abord transporter tant de matériaux que la mère Trahan crut qu'il allait bâtir une nouvelle maison pardessus l'ancienne ; mais elle n'en souffla mot, puisque cela pouvait donner plus de valeur au bien de mamzelle Marie. Et puis, avant de commencer l'ouvrage, le capitaine peut-être pour en faciliter l'exécution, donna une bourse bien ronde et bien sonnante a la veuve et à ses deux garçons, par manière de compensation, pour les mauvais traitements qu'ils avaient soufferts dans leur personne. Pierriche trouva que ses meurtrissures étaient beaucoup trop prisées, car il comptait bien en avoir rendu la moitié aux soldats, avec ses ongles qu'il sentait encore tout lassés. Il trouva, deplus, que si les Anglais savaient donner rudement les coups, ils s'entendaient à les bien payer, et son estime pour l'officier s'accrut en raison inverse de la haine que lui avait inspirées ses hommes.

La besogne marcha bien durant l'avant-midi ; George ne voulut pas laisser les ouvriers d'un pas ; il disait qu'il était nécessaire de bien surveiller son monde si l'on voulait être bien servi, lui qui d'ordinaire s'inquiétait encore moins du devoir des autres, que du sien. Il s'amusa à prendre des mesures, à crayonner des plans sur son carnet ; enfin, il parut se donner beaucoup plus de mouvement qu'il n'en fallait en réalité pour une affaire si simple. Marie riait un peu, en secret, et se permettait même de badiner avec sa femme de ce qu'elle appelait l'inexpérience prétentieuse du beau monsieur.

Sur ces entrefaites, arriva le père Landry ; nouvelle fortune pour notre militaire ; Faire la connaissance du papa quand on accomplit si noblement un grand acte de justice pour la fille, cela ne peut être défavorable. Il s'empressa donc de venir audevant du vieillard, pour lui faire ses condoléances sur l'évènement pénible de la veille.

Mais, dit celui-ci, quand un malheur est si tôt et surtout si généreusement réparé, on n'a pas le droit de s'en plaindre : les communs dans ce monde véritablement, s'il nous reste quelque chose en mémoire de cette triste journée, ce sera surtout le plaisir d'avoir trouvé en vous un cœur équitable et bienveillant.

Et les deux hommes continuèrent ainsi à s'échanger d'honnêtes civilités, qui eurent un effet excellent sur l'un et sur l'autre. Après quoi ils parlèrent de choses variées, surtout d'agriculture ; George en ignorait le premier mot. Il se rappelait avoir entendu dire, un jour qu'il s'extasiait devant un incomparable roastbeef, qu'il y avait at home une race de bœufs extraordinaires, appelée Durham : il s'était apperçu en voyageant qu'on n'avait jamais pu lui servir de mutton-chops comme ceux de son pays ; il en avait demandé dans tous les restaurants de l'Europe. Il dit donc au père Landry que l'Angleterre produisait les plus beaux animaux de la terre, ce qui procura l'occasion au vieux cultivateur de proposer au jeune officier de venir voir ceux de sa petite fille et de faire ensuite une excursion sur la ferme. Celui-ci se prêta volontiers à ce dérirs. Pendant cette visite, le père ne manquait pas de faire remarquer l'esprit pratique, l'ordre, la propreté et le travail actif de la petite maîtresse, et M. George ne cessait pas d'en être émerveillé, et surtout de la dire.

Il passa bien des instants inaperçus pendant qu'un père enthousiaste de sa progéniture s'entretient de ses perfections avec quelqu'un qui semble y prendre plaisir. Or, comme aucun autre Josué ne s'avisa de fixer le soleil pour donner le temps au vieillard de finir la conversation, midi vint à son heure ordinaire, sans qu'on l'eût prévu. Marie se présenta juste comme sonnait le douxième coup de la vieille horloge, pour prier son père de venir diner avec elle, ajoutant à son oreille d'inviter lui-même l'étranger.

Capitaine, dit M. Landry, je ne sais pas comment on fait dans votre pays, mais ici, il est d'usage d'inviter à notre table tous ceux qui se trouvent sous notre toit au moment du repas, seraient-ils rois ou mendiants ; ma fille vous offre le potage, mais elle vous laisse libre d'agir selon vos coutumes anglaises.

Chez-nous, répond l'officier, la coutume ne refuse à personne le plaisir de partager le pain d'un honnête homme ; et comme j'ai l'avantage de n'être ici, ni un roi ni un mendiant, mais l'ouvrier, le serviteur de Mlle Marie, j'accepterai avec reconnaissance tout ce qu'elle voudra bien me donner.

Oh ! mais c'est encore à une condition, interrompit celle-ci ; c'est que vous voudrez bien avoir l'appétit de Pierriche et ne pas vous rappeler plus que celui-ci vos festins de duchesse.

Voilà des conditions, qui, chez vous, mademoiselle, ne me couteront aucun effort : je m'y engage.

Et il tint parole ; il eut oublié les mets de Vetal, un quart d'heure après la fin tragique de cet illustre cuisinier, quand même il n'y eut sur la table de la petite fermière qu'un de ces célèbre ragouts que St-Jean-Baptiste s'apprêtait dans le désert. Mais, il y avait mieux que cela. La nappe de toile du pays était si blanche si éblouissante de propreté, la vieille faience brillait tellement, la volaille avait été si bien nourrie et si bien apprêtée, et la maîtresse répendait sur tout cet humble banquet, avec sa main, avec son regard, avec sa conversation moitié enjouée, moitié contrainte, un assaisonnement si délicat, que le goût et le sentiment les plus dépravés y auraient trouvé quelqu'attrait. Pierriche, qui servait la table pour laisser reposer sa mère de ses contusions de la veille et qui se trouvait alors dans toute la force de cette voracité des gars de quatorze ans, regardait l'officier avec envie ; il se croyait volé en voyant celui-ci dévorer tout à la fois les poulets à belles dents et sa jolie maîtresse à pleins yeux.

(A suivre)

—o—

Au Jour le Jour

Dans quelques jours, Sa Grandeur Mgr LeBlanc s'embarquera pour Rome et la Terre Sainte. Notre premier pasteur sera absent jusqu'à l'été. Nous souhaitons à Mgr LeBlanc le plus heureux des voyages et aussi un heureux retour au milieu de ceux qui le vénèrent tendrement.

L'hiver se continue froid. La neige ne manque pas. D'après les dépêches, c'est la même chose partout. A New York, où il tombe d'ordinaire si peu de neige, les petits chars ont été bloqués à plusieurs reprises par la tempête. Il en est de même en France et ailleurs. Nous ne sommes donc pas les seuls que la neige visite cet hiver.

Un nommé Joseph Bernard, qui travaille dans les usines du gouvernement, en cette ville, se blessait à une main mardi dernier. La blessure est assez sérieuse et M. Bernard ne pourra pas aller à l'ouvrage pour quelque temps.

M. Ernest Hachez autrefois de Newcastle, et depuis quelque temps employé dans la cour du Union Railway, à Boston, vient d'être victime d'un accident qui lui a coûté la vie. Il était âgé de 25 ans. Il laisse une épouse, autrefois Mlle Swift, de Coal Branch, et trois enfants. On ne connaît pas encore les détails de l'accident.

Après avoir enlevé des trains réguliers, M. Gutelius est forcé de rétablir le service. Ce bon homme qui se fiche du public va s'apercevoir qu'il n'est pas roi ni maître, mais au contraire qu'il est le petit, le très petit serviteur du public.

Etaient en ville ces jours derniers; MM. E. R. Gaudet, de Dalhousie; Philias Melanson et Anselme H. Gaudet, de Legerville; Mme Raymond LeBlanc, de St-Paul; le R. P. Lecavalier, du collège St-Joseph; l'abbé J. A. Allard, de Pokemouche; l'hon. Dr. Landry, de Bouctouche.

Le banquet qui sera offert au nouveau curé de la paroisse française de Moncton, le lundi, 23 courant, promet de rapporter un grand succès. Les billets se vendent bien. Il en reste encore un certain nombre qui seront en vente jusqu'à demain soir, vendredi. Avis à ceux qui désirent assister à ce banquet de se hâter. Tous les Acadiens y sont les bienvenus.

Dimanche dernier, M. l'abbé Henri Cormier, notre curé, donna lecture de la lettre de Mgr LeBlanc le nommant curé à Moncton. Ses remarques firent une impression des plus favorables sur ses nouveaux paroissiens. Il se dit prêt à se dévouer corps et âme pour le bien spirituel des siens et en retour il leur demande de lui aider, d'être unis à lui, et de le seconder dans ses efforts.

LE CONGRES PEDAGOGIQUE FRANCAIS AU CAP-PELE

Les 15 et 16 Juillet, 1914.

Il me fait plaisir d'annoncer au public que le quatrième Congrès pédagogique-français aura lieu au Cap-Pelé, les 15 et 16 Juillet prochain.

Cette paroisse est éloignée des chars, treize milles, pourrait-on dire: cependant, on a rien à craindre quand on connait le dévouement et le zèle du bon curé Collerette et de son vicaire, et l'ambition légitime des paroissiens d'organiser une fête splendide et se porter, en nombre suffisant de voitures, à Shediac, au devant de tous ceux qui voudront s'y rendre.

Les trois premier Congrès ont eu leur répercussion comme fêtes splendides. Ce ne sont pas les paroissiens du Cap-Pelé qui voudront en céder à qui que ce soit du côté de la parfaite organisation. Je puis donc l'annoncer d'avance: le prochain congrès sera au moins l'égal des précédents, et c'est déjà beaucoup dire.

Des personnages éminents viendront encore rehausser la fête et nous encourager de leurs salutaires conseils.

D. F. Léger, Ptre Président du Congrès

RECUEILLI A DEMI GELE EN PLEINE OCEAN

New-York, 16.—A demi gelé, seul sur l'Ocean, dans une chaloupe, sans rames, un pauvre pêcheur a été recueilli par le bateau-réservoir "Guilford", à environ 10 miles à l'est du Great Round Shoal. La nouvelle a été communiquée par télégraphie sans fil aux propriétaires du "Gulfoil", la Gulf Rifining Co., par les sauveteurs en route de Beverly Mass., à Port Arthur Tex.

Dès qu'il put parler, le malheureux pêcheur dit qu'il faisait partie de l'équipage du bateau de pêche "Teecemiska", et que se trouvant près de "Nantucket" il avait perdu ses avirons et était parti à la dérive sans pouvoir attirer l'attention de ses camarades à bord. Le marconigramme ne donne pas le nom du pêcheur, ni combien de temps il a passé ainsi exposé au froid et à une mort affreuse, mort affreuse.

POUR TRAVERSER L'ATLANTIQUE

New-York, 16—G. H. Curtis, aviateur américain de retour d'Europe a déclaré que la traversée de l'Atlantique en 24 heures que l'on se propose d'effectuer l'été prochain réussira si le temps est favorable.

M- Curtis est revenu pour surveiller la construction d'un aéroplane sur lequel Rodman Wannamaker tentera la traversée.

M. Curtis croit que le nouvel aéroplane pourra franchir la distance de 1,600 milles, qui sépare St-Jean de Terreneuve de la côte d'Irlande.

La traversée sera tentée au mois d'août prochain.

LE DANGER D'UNE PIQURE D'EPINGLE

Québec, 16—M. H. J. B. B. Chouinard, greffier de la cité de Québec, est dangeureusement malade à l'Hôtel-Dieu, souffrant d'un empoisonnement du sang. Il a subi une opération samedi. La maladie serait venue à la suite d'une piqûre d'épingle qu'il se serait fait accidentellement au talon, il y a quelques jours.

LES TAXES AUX ETATS-UNIS

Washington, 16. Le sénaseur Gallinger, chef républicain, a présenté un amendemnet à la loi des tarifs, il propose que cinquante pour cent du revenu des taxes soit payé au trésorier de chaque Etat. Ce dernier distribuera d'une manière équitable ces argents entre les différentes villes et cités de l'Etat. Cette mesure aurait pour objet de réduire les taxes locales.

LES NOUVEAUX CANADIENS

Ottawa, 16.—Il est venu au Canada de Avril à Janvier pendant l'année courante 365,340 immigrants, dont 135,179 anglais, 93,938 américains et 127,313 d'autres pays,

L'an dernier, qendant l'espace de temps correspondant, il entrait en Canada, 344,983 immigrants, dont 130,509 anglais, 118,826 américains et 95,648 des autres pays.

DECES

Au Village St-Augustin d'Adamsville, après une maladie d'un an, est décédée, le 7 février, Rosaline, enfant chérie de M. Mathias Calssie, à l'âge de 19 ans. Elle avait reçu les derniers sacrements et était bien préparée pour le grand voyage de l'éternité. Elle laisse un père et une mère, cinq frères et deux sœurs et un grand nombre de parents et d'amis. Les funérailles eurent lieu le 9. Le service fut chanté par M. le curé Gaudet. R.I.P.

L'ALLIANCE FRANCAISE

M. le Sénateur Poirier parle éloquement de ses bienfaits.

Ottawa, 16—M. le sénateur Poirier a fait, hier soir une importante déclaration à la suite de la conférence donnée par M. Louis Delamarre, secrétaire-général de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada. M. Delamarre a traité des Humoristes français, et le sénateur Poirer, invité à le remercier, a profité de l'occasion pour dire le beau travail fait en Acadie par l'Alliance Française.

Voici le texte de la déclaration de M. Poirier:

"Je voudrais profiter de la présence, à Ottawa, de M. Louis Delamarre, pour dire un mot des relations qui existent entre l'Alliance Française et les Français d'Acadie

"Ces relations datent de plus de vingt ans et sont à l'honneur de nos amis de France. Elles témoignent de leurs sentiments véritables qui sont faits de sincérité et de désintéressement personnel, et montrent, en même temps, quels fruits sortent de la semence qu'ils vont jeter à pleine mains dans le monde.

"Voici à quelle occasion ces relations se sont nouées:

"Après l'apparition du livre de M. Rameau de Saint-Père, "Une Colonie Féodale en Amérique", il se forma, à Paris, un petit groupe d'amis, parmi lesquelles M. Emile Salone, membre correspondant de notre Société Royale, et auteur de l'"Histoire de la Colonisation au Canada", etc., qui s'intéressaient sympathiquement au sort des victimes acadiennes de 1755. J'avais l'avantage de connaître personnellement M. Salone.

"Un jour le courrier m'apporta une traite de 2,000 francs, avec une note de M. Kleczkowski, consul général de France à Montréal, me disant que cette somme m'était envoyé par l'Alliance Fraçaise pour être employée de la manière que je jugerais la plus propre à la diffusion de l'enseignement du français dans les écoles de l'Acadie.

"Le geste était spontané, beau, généreux; mais l'Alliance Française venait justement d'être dénoncée dans certains journaux de la province de Québec, et un sentiment indéfini de prudence me fit craindre quelque "détectaphone" sous mur.

D'un côté je ne voulais pour aucune considération engager les Acadiens dans une impasse dont je ne voyais pas clairement l'issue; de l'autre je ne pouvais pas honorablement laisser la direction de l'Alliance Française, si elle était composée de personnes telles qu'on le représentait, se méprandre sur notre compte et, par erreur, favoriser chez nous ce qu'elle avait l'intention de détruire. Bref, je ne crus pas devoir accepter des avances qui ne nous étaient peut-être pas faites à bon escient.

Pour qu'il n'y eut pas d'équivoque, j'écrivis au Secrétaire de l'Alliance, M. de Fourmentelle, si j'ai bonne mémoire, une lettre dans laquelle, après l'avoir remercier, je lui dit que je me croyais tenu en honneur, avant de pouvoir accepter pour les miens la somme généreuse qu'il m'avais fait remettre, de lui faire constater nos sentiments, et de le prier de son côté de nous dire quelles étaient les intentions de l'Alliance Française, et ce qu'elle attendait de nous en retour.

"Je déclarai, d'abord, que les Acadiens étasent des sujets britanniques jurés et que, jouissrnt d'une abondante mesures de libertés civiles et religieuses, ils étaient et prétendaient rester les loyaux sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre; que nous étions également tous des catholiques romains, et que nous mettions notre foi religieuse au-dessus de tout, mais que cela ne nous empêchait pas d'être par le sang français jusque dans les moelles, et que nous ne demandions pas mieux, la loyauté civile et la foi religieuse sauves, d'avoir quelque raison tangible d'aimer, s'il se pouvait, la France encore davantage.

"J'ajoutai que parmi nous l'enseignement, même dans les écoles puâliques, etait, quant à la partie religieuse, sous la direction accusée et incontestée de notre clergé national acadien, un clergé éclairé, dévouée, aux vues larges, loyal à la couronne d'Angleterre, et qui, lui lui aussi aimait bien la France, dont ils parlaient tous religieusement la la langue.

"Que si, avec ces faits sous les yeux, ils voulaient encore nous laisser leurs présents nous ne demandions pas mieux que de les accepter et de les en remercier du profond de nos cœurs.

"La réponse fut prompte et catégorique. Je regrette de n'en avoir plus le texte—un incendie a détruit ma bibliothèque et mes papiers,—mais en voici la substance: C'est à bon escient que les directeurs de l'Alliance m'avaient fait remettre ces deux milles francs, et en toute connaissance de cause.

"Il nous féliciiaient d'avoir un clergé catholique éclairé, dévoué et ami de la France. Cela n'avait rien qui les surprit, le clergé acadien ne faisant que continuer les glorieuses traditions des missionnaires français à traves les siècles et le monde.

"Quant à ceux de l'Alliance Française, ils étaient les missionnaires de la culture et surtout de la langue française parmi les nations, en ne prétendaient à rien de plus.

"Il était loin de leur pensée de vouloir nous détourner de nos devoirs vis-à-vis la Couronne et l'Eglise auxquelles nous avions juré fidélité, mais ils voulaient nous rappeler que la France se souvenait et que nous avions là-bas des amis qui s'intéressaient à nous et qui étaient heureux de nous tendre une main fraternelle.

"Chaque année, depuis plus de vingt ans. l'Alliance Française ne fait remettre, sans qu'aucune demande lui en soit faite, une allocation variant de deux mille à cinq cents francs. Au mois de décembre dernier, lorsque je croyais que c'était fini, j'en ai reçu quinze cents francs. C'est toujours la même générosité inlassable, mais discrète, voilée, cachée, dont le monde ne sait rien, qui donne et ne demande en retour qu'un accroissement d'amour de la France, et une plus grande diffusion de sa langue, notre langue aussi à nous.

"Et cette libéralité, les Acadiens ne sont pas les seuls à la connaître; elle s'exerce un peu dans tous les pays du monde, aux Etats-Unis, dans les provinces scandinaves de la Baltique, en Angleterre: mais, c'est encore dans les républiques latines du Sud de l'Amérique et dans les Echelles du Levant qu'elle est la plus abondante. Allez demander aux catholiques et au Orthodoxes de la Syrie, de la Grèce, des Etats Balganiques, ce que l'Alliance Française fait pour l'enseignement du français dans les écoles.

"Quand on a le courage de recevoir un bienfait, il faut avoir celui de dire merci, et de proclamer haut le nom de son bienfaiteur. C'est ce que je désire faire ce soir, et honnis soient qui mal y pensent.

"Vous voudrez bien, M. Delamarre, rapporter mon merci, qui est celui de toute l'Acadie, au bureau de direction de l'Alliance Française, à Paris, et aux succursales de France qui nous ont tendu la main.

"Avec les fonds reçus, nous avons d'abord distribué des primes d'encouragement aux maîtres et aux maîtresses qui enseignent le français dans les écoles publiques, surtout au Cap-Breton, où notre langue était le plus menacée; puis nous avons, une année, consacré tous nos fonds accumulés, dix mille francs environ, à aider nos instituteurs et institutrices à obtenir des brevets supérieurs d'enseignement à l'Ecole Normale du Nouveau-Brunswick; nous défrayons—c'est peu de chose, frais de déplacement surtout—le congrès scolaire des maîtres et maîtresses d'écoles acadiennes, à l'Ile du Prince-Edouard, qui se réunissent chaque année, sur l'invitation hospitalière du curé, dans quelqu'une des paroisses françaises de l'Ile nous avons quelque peu contribué à l'organisation d'une association semblable des maîtres et maîtresses d'écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick, œuvre, surtout, de M. l'abbé Léger, qui eux-aussi se réunissent annuellement en congrès scolaire; nous espérons que la Nouvelle-Ecosse aura bientôt à son tour une société semblable. Entre temps' nous combinons nos efforts, la Société l'Assomption d'un côté, et nos quatre inspecteurs acadiens d'écoles françaises de l'autre, pour que toutes nos maîtresses et tous nos maîtres d'école puissent obtenir des brevets supérieurs d'enseignement.

"Ce qui nous reste de fonds fournis, par l'Alliance Française, et ce que nous en recevrons sans doute encore, seront employés au perfectionnement parmi nous du corps enseignant.

"Plus efficace encore que l'aide pécuniaire a été pour nous l'aide morale de nos amis de France.

"On est ccurageux, on est fort, quand on sent qu'il y a à côté de soi un œil ami qui nous regarde, uue main prête à se tendre pour nous soutenir, n'est-ce pas, messieurs, n'est-ce pas mesdames?"

Cette déclaration a été saluée par des applaudissements prolongés,

TELEGRAPHIE SANS FIL

Woodstock, Ont., 16.—Lynn Zuefet, de West Oxford, ancien télégraphiste, et maintenant fermier, a installé un appareil de télégraphie sans fil et peut, par ce moyen, se renseigner sur les évènements les plus récents.

L'installation et le fonctionnement de ce poste de télégraphie sans fil ont piqué au plus haut point la curiosité des habitants du district.

NAVIRE MALMENE

Halifax, N. E., 15—La goélette Harmony, de Gloucester, est arrivée ici dans un très mauvais état; elle a dû subir une terrible tempête. Le pont, le beaupré, les mats et tous les agrès sont endommagés.

Le maître.—Que signifie "étoffe"?
L'élève.—Sais pas M'sieu.
Le maître.—Comment! avec quoi est fait votre paletot.
L'élève.—Avec un vieux "coat" à poupa, M'sieu.

VOLUME I. NO. 14. — MONCTON, N.-B., JEUDI, 26 FEVRIER 1914. — DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS

Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.

Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Le 20 février, 1914

M. le directeur,

Plusieurs questions de différentes natures ont été discutées cette semaine au Parlement.

Lundi : M. W. B. Northrup, député conservateur de Hastings, a soulevé la question du divorce. M. Northrup se plaint de ce que, d'après la constitution, le divorce est trop difficile à obtenir. Il veut se mettre à la portée de tout le monde. Belle morale.

Aujourd'hui le divorce n'est pas reconnu par la loi fédérale canadienne. Il y a toutefois des cours de divorce dans quatre provinces : Ile du Prince Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Colombie Anglaise. A leur entrée dans la confédération ces diverses provinces ont tenu à maintenir leurs cours de divorce. Dans les autres provinces, le divorce n'existe pas d'après la loi. Un divorce peut être accordé par le parlement, comme un bill privé, par un comité spécial. Ce n'est pas un acte judiciaire, mais législatif.

Contrairement à la prétention de M. Northrup, tout le monde se trouve égal devant la loi ; tout simplement parce qu'il n'existe pas de loi touchant le divorce au Canada.

Le débat de lundi a donné occasion aux premiers hommes de l'opposition de se faire connaître. Leur attitude a été définie, sans peur et sans reproche.

Sir Wilfred Laurier et l'Hon. M. Lemieux ont pris part au débat. Ils ne se sont pas contentés d'expliquer le côté légal de la question, mais ils se sont carrément opposés au divorce, disant que le moins il prendra racine, le mieux se sera pour le pays.

M. Lemieux a démontré par l'exemple des Etats-Unis et de la France les désastreux effets de la loi du divorce telle qu'elle est appliquée dans ces pays.

Au sujet de la France, M. Lemieux a dit :

"Mon honorable ami M. Northrup a énuméré les pays civilisés qui ont institué des cours spéciales de divorce. Parmi ces pays, il a mentionné la France. Grâce à mes lectures, je sais quelque chose de ce qui se passe en France, à ce sujet. Le divorce, dans ce pays, à l'heure actuelle, cause la plus vive anxiété !

Comme mon honorable ami le sait, il n'y a pas de religion d'Etat, en France. Le gouvernement de ce pays ne prétend même pas être l'ami de l'église qui pendant des siècles a été l'église dominante de ce pays. Or, les hommes d'Etat de France—plusieurs sont des indifférents en matières religieuses ; plusieurs sont libres-penseurs ; d'autres appartiennent à une église qui n'est pas celle de la majorité du peuple français,—ces hommes d'Etat, actuellement, sont atterrés de voir les conséquences de la loi concernant le divorce adoptée en 1884, présentée par le gouvernement français. Cette loi de 1884, présentée par M. Naquet, est encore en vigueur. Quel en est le résultat ? La dépopulation que l'on constate en France, est attribuée en grande partie à cette loi. En France, le divorce peut être obtenu par adultère, violence mettant la vie en danger, cruauté, ou indignité grave. Les statistiques pour la période qui sépare les années 1886 et 1905, indiquent que les divorces ont augmenté en France de 2.950 à 10.573 par année ; et on affirme que depuis 1906, ce nombre a été dépassé de beaucoup. Je le répète, la facilité avec laquelle on peut obtenir un divorce, en France, est l'une des causes principales de la dépopulation de ce pays."

Sir Wilfred, qui a clos le débat, a démasqué M. Northrup beaucoup mieux que celui-ci s'y attendait.

"Ce que je veux faire remarquer à mon ami M. Northrup, a dit Sir Wilfred, c'est simplement ceci, à savoir, que tandis qu'il semble répudier l'idée du divorce, il affirme, par la motion qu'il présente à la Chambre qu'il a en vue de rendre le divorce plus accessible. En d'autres mots, il pense que le divorce est un mal, mais il dit : "Le mal existe ; nous le trouvons ici ; chaque année, nous le répandons de plus en plus." Cependant, par sa motion, il désire rendre le divorce plus facile, en diminuant les embarras de la procédure suivie jusqu'ici par le comité du divorce. Cela ne me semble pas du tout une attitude logique.

"Pour ma part, continue Sir Wilfred, je sais que la loi de notre pays ne reconnaît pas le divorce, et qu'il vaut mieux rester comme cela. Il y a aujourd'hui chez nous moins de divorces qu'en aucun pays civilisé du monde. Il est vrai que la procédure suivie jusqu'ici peut être injuste pour quelques-uns, mais nous ne pouvons pas faire une seule loi qui ne soit préjudiciable à quelqu'un. Sommetoute, ces lois sont pour le bien de l'Etat, et je crois que c'est un bien pour l'Etat, que de ne pas avoir de loi concernant le divorce."

Le Premier Ministre, M. Borden, n'a pas été plus explicite que M. Northrup ; et loin de dénoncer ou décourager le divorce, il a même suggéré qu'un comité conjoint de sénateurs et de députés, soit formé pour étudier la procédure suivie jusqu'ici. Mais la Chambre n'a pas écouté sa suggestion. Le débat a été ajourné aux Calendes Grecques.

Les hommes se répètent. Il y a quatre ans, on voulait introduire une loi universelle du mariage. Sir Wilfrid déclara carrément que le Parlement d'Ottawa n'a rien à faire avec la solennisation du mariage. M. Borden dit, je verrai à ce que je pourrai faire à ce sujet". Trop faible pour se prononcer aujourd'hui sur le divorce. Sir Wilfrid dit, je crois que c'est un bien pour l'Etat de ne pas avoir de loi de divorce. M. Borden prend aujourd'hui la position qu'il a prise autrefois, et veut voir ce qu'il pourrait faire, pour tenir les deux partis. Largesse de vue et fermeté manquent chez lui. Son parti renferme trop d'éléments incontrôlables.

21 Fev. 1914

La journée de mardi a été toute entière dévouée à la deuxième lecture du Bill de Rédistribution. Sir Wilfrid Laurier a immédiatement attiré l'attention du Premier Ministre sur sa proposition énoncée la première lecture du Bill de reférer au comité la requête de l'Ile Prince Edouard pour le maintien de sa représentation actuelle, c'est-à-dire ses quatre députés actuels, sans se soumettre à l'exigence de la constitution par laquelle elle doit perdre un représentant. Sir Wilfrid démontra qu'il n'y avait pas plus de raison de maintenir la représentation de l'Ile Prince Edouard, que celle de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick. Il démontra que le comité ne pourrait nullement s'occuper de cette question. Le Parlement, dit-il n'a pas le pouvoir de règler cette question, et ne peut déléguer au comité un pouvoir dont il n'est pas investi lui-même. M. E. M. McDonald prétend que l'Ile du Prince Edouard ne peut arriver à conserver sa représentation que par un changement de l'acte de l'Amérique du Nord 1867.

M. Turgeon, de Gloucester, félicite le chef de l'opposition sur la position constitutionnelle qu'il a prise envers l'Ile du Prince Edouard et dans un vigoureux discours exprime l'espoir que le Premier Ministre acceptera la proposition de Sir Wilfred Laurier. Car, dit-il, en persistant le Premier Ministre ne ferait que de maintenir dans le pays, une agitation inutile. La Nouvelle Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Ontario auraient le même droit de chercher à maintenir leur représentations.

Il y a d'autres remèdes qui pourraient tendre à conserver à l'Ile du Prince Edouard ses quatres représentants. M. Turgeon suggère la réunion des Provinces Maritimes en une seul province, et alors, cette province aurait une représentation égale aux grandes provinces de l'Ouest, et il serait du ressort de cette province de donner à l'Ile quatre représentants, dans la répartition des sièges de la province. Il appuie encore sur l'opportunité d'ajoindre Terre-Neuve aux Provinces Maritimes, qui obtiendraient ainsi une nombreuse représentation sans enfreindre ce principe de la représentation par population, et sans éveiller la jalousie de la population de l'ouest. M. Borden reste ferme et ne veut retirer la solution de l'Ile du Prince Edouard du travail du comité. Avant la clôture du débat M. Turgeon lui demande si, dans le cas où le comité recommande de donner à l'Ile un quatrième représentant, il est à l'instant prêt à le lui accorder. M. Borden répond que M. Emmerson vient de lui recommander de ne pas faire de promesses sur l'avenir, et qu'il va suivre son avis sur cette question.

Le Premier Ministre annonce ensuite à la demande du chef de l'opposition d'augmenter le comité de sept membres à neuf, et il nomme les Hon. L. P. Pelletier, J. D. Reid Robert Rogers, M. Bennett, de Calgary et M. Rhodes, du côté du gouvernement, et l'Hon Dr. Béland et MM. Pardee, E. M. McDonald, et Buchanan du côté de l'opposition.

On dit que M. Pelletier sera nommé Président du comité.

Avec MM. Pelletier, Reid, Rogers et Bennett, il est difficile d'attendre justice pour les Libéraux. Toutefois, le parlement doit maintenant attendre.

Mercredi : l'Hon. A. R. Maclean, député libéral d'Halifax, et autrefois procureur-Genéral de la Nouvelle-Ecosse, a proposé une résolution au sujet de la répression des manœuvres frandulenses dans les elections.

Sa résolution est comme suit :

M. A. K. Maclean, député libéral de Halifax, a proposé cet après-midi la résolution suivante ; "Cette Chambre est d'avis qu'il serait judicieux de décréter des dispositions plus efficaces pour punir la subornation et les manœuvres frauduleuses dans les élections, faire connaître adéquatement et publiquement les dépenses faites par les organisateurs politiques, prévenir l'accumulation des fonds de campagne électorale pour des fins corruptrices, prohiber les contributions à ces fonds par des corporations, des entrepreneurs et des promoteurs, rendre plus expéditives l'instruction des pétitions d'élections, empêcher les arrangements collusoires dans le but de retrait ou de compromis de contestations d'élections, pourvoir à une enquête complète sur les manœuvres frauduleuses, et, s'il est nécessaire, nommer un procureur public indépendant chargé de cette mission afin d'en simplifier la procédure at appliquer avec vigueur les lois ainsi modifiées.

"Et qu'un comité spécial de neuf députés soit nommé aux fins d'examiner les manœuvres frauduleuses, et la procédure suivie en matière de pétitions d'élections, et de faire rapport à la Chambre s'il est désirable d'y apporter certaines modifications. Que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et archives, et que le quorum de ce comité soit de trois."

M. Maclean a accompagné sa résolution d'un magnifique discours, sain et tempéré, qui a produit beaucoup d'effet. Il me suffit de remarquer que, pendant qu'il était dans l'opposition, l'hon. M. Borden répétait partout que, s'il arrivait au pouvoir, il passerait à l'instant une loi qui mettrait fin à toute corruption, en imposant des punitions sévères aux corrupteurs, aussi bien qu'à ceux qui se laisserait corrompre.

Toutefois M. Borden a promis qu'un comité serait formé dans le but d'arriver aux meilleurs moyens possibles à prendre pour arrêter, ou entraver au moins, toute corruption dans les élections. Le Ministre de Justice s'occupe aujourd'hui du personnel de ce comité.

Certains estimés ont été votés durant la semaine au ministère du commerce et de la navigation, au ministère de la marine et des douanes.

—o—

"BILLET DE BANQUE ET PUBLICITE"

Nous extrayons du "Mois littéraire et pittoresque" de Paris, la note suivante :

Puisque le Trésorier français est, dit-on, fort génée, notre ministre des Finances ne pourrait-il suivre l'exemple de son collègue suédois, lequel a autorisé la Banque de l'Etat à imprimer des annonces commerciales au verso de ses billets ? Etant donnée l'immense circulation du papier-monnaie, les commerçants suédois et aussi les agents des maisons étrangères se sont immédiatement rendu compte de l'éfficacité de ce mode de publicité, et, malgré les tarifs très élevés, il s'est produit tant de demandes qu'on ne peut y satisfaire. Le budjet de l'Etat sera grossi, de la sorte, de quelques millions".

Ne pourrions-nous pas, nous aussi, profiter de cette innovation pratique ? Au lieu d'écraser le peuple par ses $15,000,000 de tarif sur la nourriture, le Gouvernement Borden ne devrait-il pas s'efforcer de trouver moyen de combler le budget sans faire mourir de faim, pendant nos rudes hivers, les pauvres ouvriers canadiens ? Nous croyons que oui... Qu'en pensez-vous?

—o—

LA PAIX

Le Cabinet fédéral donnera $25,000 à la célébration du centenaire de la paix entre pays de langue anglaise.

La campagne américaine au Canada, il y a cent ans, n'a pas eu tout le succès que les Yankees prévoyaient, et la défaite de Châteauguay leur a inspiré une crainte salutaire qui s'est terminé par une paix rapide, malgré les défaites successives des Canadiens en Ontario après la mort de Brock.

Il est peut-être opportun de rappeler que le commandant des Canadien français qui commandait ses hommes en français et qui priait la Vierge. Ce sont des petits détails d'histoire qu'il fait bon de rappeler de temps à autre à nos amis de Toronto, qui sont trop habitués à voir de la déloyauté chez les Franco-Canadiens.

Est-ce en reconnaissance de Châteauguay que le parti conservateur d'Ontario fait tout son possible pour détruire à l'école et même en famille les raisons mêmes de la loyauté des Canadiens français, c'est-à-dire la liberté d'apprendre et de parler le français.

Ce serait peut-être là un beau sujet à méditer lorsque viendront les grandes demonstrations anglo-saxonnes.

M. Borden fera bien aussi de méditer ses beaux désirs de paix mondiale quand il parlera de donner 35 millions à l'Amirauté.

—o—

C'EST UN BEAU PRIX POUR UNE ENQUETE

Ottawa, 19—La commission d'enquête du Transcontinental a coûté au pays, jusqu'à date, $63,388.45.

M. F. P. Gutelius a reçu pour ses services $27,465.48 et M. G. L. Staunton $24,038.01. La balance, soit $11,884.96, a été dépensée pour des officiers secondaires. Comme il est entendu que le gouvernement ne fera absolument rien avec le rapport de cette commission, il se trouve que ces $63,000.00 ont été dépensés en pure perte.

C'est le ministre des Chemins de fer qui a fourni à la Chambre les chiffres ci-dessus à la demande de l'hon. M. Graham.

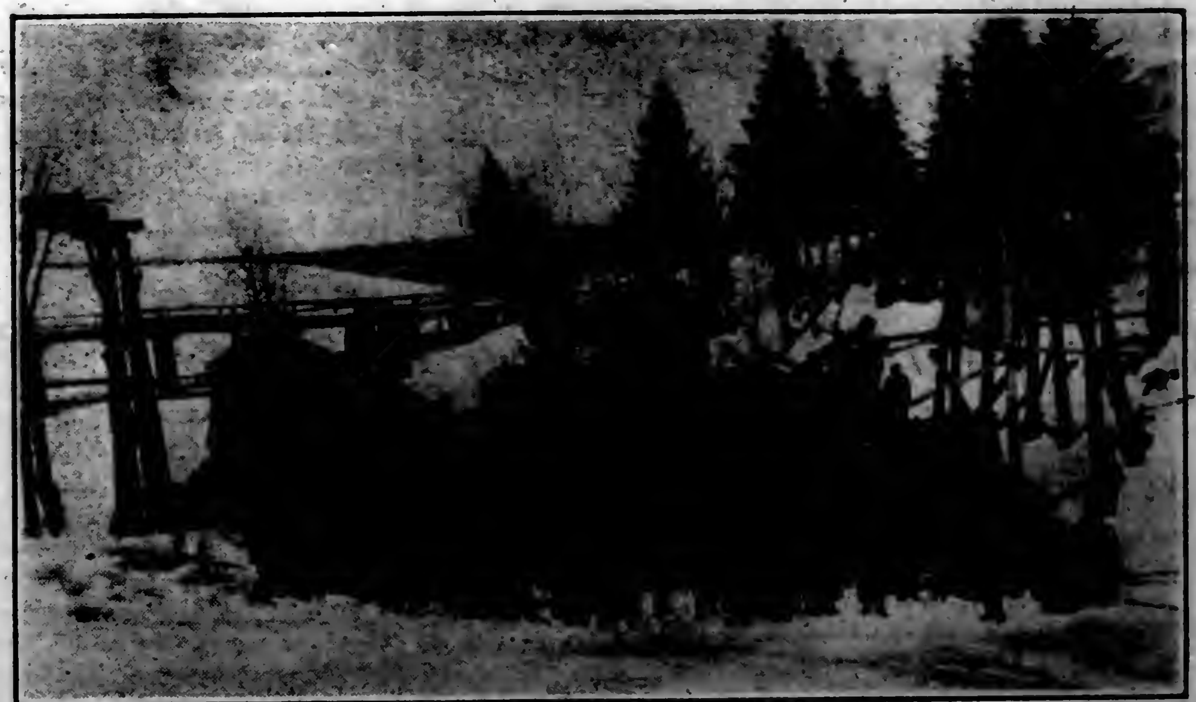
—o—

OEUFS CHINOIS AUX ETATS-UNIS

St-Louis, 23.—Cent caisses, contenant 36,000 œufs chinois, sont arrivées à St-Louis, aujourd'hui. Ces œufs ont été achetés par un agent d'ici. Ce dernier déclare qu'il vendra ces œufs à vingt cents la douzaine. Les œufs des Etats-Unis se sont vendus, la semaine dernière, 26 cents. En Chine, on aurait, parait-il, payé ces œufs 10 cents la douzaine.

QUATRE MORTS ET PLUSIEURS BLESSES

Une trentaine de personnes échappent miraculeusement à la mort. —Un train tout entier culbute en bas d'un pont.



Vue générale prise sur les lieux de l'accident

Vendredi dernier, vers les 3.30 heures p. m., un train spécial qui transportait les ouvriers occupés à déblayer la voie ferrée du chemin de fer Moncton et Bouctouche, dérailla sur le pont à Scotch Settlement, à vingt milles de Moncton. Le train était composé de deux locomotives, d'un chasse-neige et d'un wagon à passagers.

Le pont à cet endroit à trente pieds de hauteur. Au moment où le train passait à toute vapeur, afin d'enlever une couche de neige qui embarrassait la voie de l'autre côté, le chasse-neige sauta hors la voie, brisa le pont et amena dans sa chute les deux locomotives et le wagon à passagers.

Le surintendant, M. Hall, MM. Sylvain Bourque, de Notre-Dame, G. Smith et G. Freeman ont été tués instantanément. Plusieurs ont été blessés, entre autres le conducteur McFadden. Dans le wagon à passagers se trouvaient une trentaine d'ouvriers. On ne peut s'expliquer comment ils ont pu s'en tirer pour la plupart sans blessures.

Cet accident est le plus terrible dans l'histoire des chemins de fer dans notre région. Le deuil est profond. Des centaines de citoyens ont visité les lieux de l'accident. Les pertes matérielles sont très élevées.

On dit que la voie sera reparée dans quelques jours et que les trains feront le service comme par le passé.

On nous permettra d'attirer l'attention des autorités sur le fait que la ligne de Moncton à Bouctouche n'est pas du tout en état de transporter des passagers. Ceci n'est nouveau pour personne. Ceux qui ont déjà voyagé sur cette ligne peuvent en dire quelque chose. Un accident comme celui qui vient d'arriver devra faire ouvrir les yeux.

Le public voyageur a droit à plus de sécurité. Si une compagnie veut transporter des passagers, qu'elle fasse les dépenses nécessaires pour assurer le public voyageur contre tout danger.

CE SONT DES ARGUTIES QUE DEBITE L'ORGANE IMPERIALISTE

L'hon. M. Parent répond aux paroles du "Star" de Montréal qui se résument à dire que la construction d'un chemin de fer de second ordre aurait coûté meilleur marché au pays que la ligne que possède actuellement le pays.

L'hon. M. Parent a donné, à un confrère de Montréal, une longue entrevue au cours de laquelle il a discuté point par point les accusations portées par le "Star" au sujet de la construction du Transcontinental, et répondu à chacune de façon irréfutable, démontrant hors de tout doute que le grand organe impérialiste a bel et bien voulu avec cette affaire, publier de la littérature électorale. Il n'y a pas, en effet, devant les déclarations de l'hon. M. Parent, qui sont bassées sur des faits incontestables, évidents, d'arguties comme celles du "Star" qui tiennent.

D'ailleurs, ce qui ne peut laisser aucun doute sur les déclarations de l'ancien président de la Commission du Transcontinental, c'est que lui-même conclut son entrevue en demandant une enquête complète, jusqu'à date, sur la construction de ce chemin de fer.

Nous n'avons rien à craindre, ni rien à cacher dans cette entreprise, a ajouté l'hon. M. Parent. Nous avons voulu construire un chemin de fer de reelle valeur et nous avons dépensé ce qui était nécessaire pour arriver à cette fin. Il y a un point que le "Star" a omis et qui est très important ; c'est que grâce à la supériorité de ce chemin de fer, il en coûtera considérablement moins pour son exploitation que pour l'exploitation de tout autre chemin de fer.

Nous n'avons pas besoin du "Star" pour nous apprendre que la construction d'un chemin de fer inférieur, eut été moins dispendieuse, dit encore l'hon. M. Parent; nous le savions.

SOIXANTE ET QUINZE PERSONNES ENTERREES VIVANTES

Madrid, 20.—La plupart des journaux de Madrid et des provinces publient aujourd'hui à grands renforts de titres la nouvelle que 75 espagnols ont été enterrés vivants par des rebelles mexcains à Torréon. Cette histoire a été apportée aux journaux par des passagers du navire espagnol Annoncio Lopes qui a quitté Verra Cruz le 25 janvier et qui vient d'arriver à Cadix.

—o—

NOUS AVONS RECU L'AN DERNIER 400,000 IMMIGRANTS

Ottawa, 24.—Le rapport annuel du département de l'Intérieur, déposé hier à la Chambre, indique que 400,000 immigrants ont mis pied à terre pendant l'année dernière ce qui est une augmentation de 50,000 sur l'année précédente.

La Session Fédérale

Ottawa, 25—La question d'administration et du contrôle des ressources naturelles des provinces de l'Ouest par les gouvernements provinciaux a fait, hier, à la Chambre le principal sujet de la discussion. Les orateurs conservateurs ont prétendu qu'ils avaient agi de bonne foi, et avec sincérité, lorsqu'ils avaient déclaré devant les électeurs de l'Ouest en 1911 qu'ils étaient en faveur d'accorder aux provinces de l'Ouest l'administration de leurs propres ressources naturelles. Le premier ministre lui-même, a fait ressortir le fait que le parti conservateur avait, dans le passé, exprimé l'opinion que les gens de l'Ouest, étant des gens libres, devraient jouir de tous les privilèges que le gouvernement fédéral pouvait leur accorder.

Sir Wilfred Laurier a fait remarquer que les membres du parti conservateur qui font aujourd'hui partie du cabinet Borden avaient déclaré, lors de la campagne 1911, qu'il était du devoir du gouvernement fédéral d'accorder aux gouvernements des provinces de l'Ouest le droit de contrôler leurs ressources naturelles. Ceci, a ajouté, Sir Wilfred Laurier, constituait que les arguments de campagne électorale. Tout de même ces arguments ont obtenu du succès dans l'Ouest et comme résultat le parti conservateur siège aujourd'hui, aux Communes, du côté de la droite. Tout de même, ajoute Sir Wilfred Laurier, bon nombre de promesses ont été faites par le parti conservateur aux dernières élections et il s'agit de savoir si l'on tiendra ces promesses. Il est toujours facile de promettre quand on est dans l'opposition, mais tout de meme il y a des engagements qu'on ne peut rompre, et, il appartient aujourd'hui au parti conservateur de remplir les promesses qu'il a faites aux élections de 1911.

Sir Wilfred Laurier a déclaré que comme question de fait, le parti libéral avait toujours été en faveur du contrôle des ressources naturelles des provinces de l'Ouest par le gouvernement fédéral. C'était son ancien programme, et c'est son programme actuel. L'hon. M. Lemieux a signalé à la Chambre une petite opération financière assez louche au sujet de la vente d'un terrain à Lévis.

—o—

LE SCANDALE DU G. T. P.

M. S. N. Parent, président de la commission du Grand Tronc Pacifique sous le régime libéral vient de livrer à la presse une réponse au rapport que la commission d'enquête du parti conservateur a nommé pour s'enquérir de la gérance de l'ancienne commission.

M. Parent dit que le rapport de cette commission n'est qu'un truc politique et demande une commission royale qui relèvera tous les faits, les bons comme les mauvais, concernant la construction du Transcontinental.

M. Parent se propose même de porter des accusations très graves contre le régime actuel.

La partie promet d'être intéressante à plus d'un point de vue.

AU COIN DU FEU

HISTOIRE DE REVENANTS

M. le rédacteur,

Voici, je crois, une aventure de revenants qui pourrait peut-être s'insérer dans votre page "Au coin du feu". Elle me fut racontée dernièrement par un de mes amis qui m'assura que la chose s'était passée dans son entourage il y a une trentaine d'années passées. Elle servira peut-être à ridiculiser cette peur insensée que certaines gens se forment à l'endroits des esprits revenants sur la terre après leurs mort: car quoiqu'on ait des preuves authentiques que la chose soit arrivée quelquefois et à différents endroits. il est certains que ces cas là sont rares, et une fois partis, il est tout probable que nous ne reverrons nos chers disparus que dans l'autre monde. Voici l'histoire. Je vous la donne telle que racontée par mon ami, brave garçon, qui peut vérifier le fait, si besoin il y a, car il est du pays.

Dans une localité qui n'est pas située à cent lieues de Bouctouche, un brave homme du nom de Jacques, venait de perdre son vieux père. Comme la chose arrive encore assez souvent aujourd'hui, sitôt le bon vieux enterré, une crainte mortelle, celle de voir apparaître l'auteur de ses jours, s'empara de Jacques, et sa peur était telle qu'il ne voulait plus se hazarder à sortir seul le soir. Comme il avait souvent affaire en ville—à Shediac ou à Moncton, il lui arrivait quelquefois de ne pouvoir se rendre chez lui qu'après jour couché. Alors ne pouvant se résoudre de mettre seul son cheval à l'écurie, il entrait à la maison, et que sa femme fut debout ou couchée il l'obligeait de l'accompagner à la grange. Il y avait déjà quatre ou cinq fois qu'il faisait sortir ainsi sa femme de son lit, lorsqu'un soir, en revenant tard de Moncton il se dit:—Est-ce possible que je ne puisse prendre assez d'empire sur moi-même pour me débarrasser de cette peur insensée. C'est vraiment honteux de faire lever ma pauvre femme de son lit, en hiver, et l'exposer à prendre du froid, peut-être quelque grave maladie en l'obligeant à me suivre à la grange lorsque j'arrive tard. Voyons, il faut que ça cesse, ou je ne suis pas homme.—Alors, il ouvre résolument la porte de l'écurie, en tremblant un peu, cependant, et en repoussant de la main les êtres imaginaires que sa peur lui cree. Il arrive à la crèche, passe sa main au fond, car il ne se rappelle plus s'il la remplie le matin avant son départ. Elle était vide. Il faudrait donc aller chercher du foin dans l'aire..... cette grande aire toute remplie de fantômes lorsqu'il faisait noir. Et pour comble de malheur, il n'avait pas de fanal. Que faire? Il fut sur le point de courir à la maison pour sa chère moitié, mais il se rappela sa résolution de tout à l'heure. Alors il s'enhardit de nouveau, se disant qu'il allait être brave cette fois-ci, sort de l'étable et va jusqu'aux grandes portes de devant. Ici, il dut faire appel à tout son courage, car c'etait à cet endroit dans l'aire que se centralisait presque toute sa peur; mais il ouvre la petite porte pratiquée dans l'une des deux grandes, l'enjambe et fait un pas dans la direction du CARRÉ. Il s'arrête et regarde à l'entour..... il avance il avance, et se dispose à ramasser une brassée de foin, mais tout-à-coup, il entend un coups sec frappé sur le plancher. Ses yeux se portent dans la direction d'où est parti ce bruit, et..... son sang se glace dans ses veines. Là au fond de l'aire il aperçoit "un bouchon blanc"... et deux chandelles qui brillent dans l'obscurité. "Mon père! C'est lui, c'est mon défunt père"! et tremblant de tous ses membres, terrifié, il se retourne pour fuir.

Mais au moment où il veut franchir la petite porte, "le bouchon blanc" bondit sur lui, et lui envoie avec une tel force sa grosse tête cornue à l'endroit où l'épine dorsale perd son nom, que le pauvre Jacques s'en va rouler à dix pieds hors de la grange. "Pardon, mon défunt père, pardon"!! crie le pauvre malheureux en portant la main à l'endroit attaqué, et saisi d'épouvante, il se relève et s'enfuit; hors d'haleine, à la maison. "Mon père mon père, j'ai vu mon dèfunt père", dit-il à sa femme, les yeux sortant de leur orbite, une sueur froide lui perlant du visage; et il raconte à sa femme ce qui vient de lui arriver. "En voici une belle" s'écrit Madame Jacques, en riant aux éclats. Ton défunt père? Ah! bien oui..... le mouton de Maxime à Pierre qui est venu ici cette après-midi et que j'ai enfermé là. Les enfants en avaient peur—il est si méchant. Comme bien ou le pense, cette aventure guérit Jacques et sa peur.

Morale: Vous tous qui craignez les esprits, assurez-vous quand vous croirez en voir, que ce n'est pas le mouton de votre voisin.

M.

PRESENCE D'ESPRIT

Un homme entra dans un restaurant à la mode, accompagné de ses deux enfants, et après avoir commandé un soda, il demanda au garçon de lui apporter trois assiettes.

Celui-ci le fit, mais quand il vit l'homme sortir quelques sandwiches de sa poche, les mettre dans les assiettes et les passer à ses enfants, il alla raconter le fait au régisseur de l'établissement.

—Que faites-vous là? dit celui-ci indigné, en s'élançant auprès de l'homme et de ses enfants. Croyez-vous que cette salle est un endroit public où l'on peu faire des piqueniques?

—Est-ce ainsi? répondit l'homme tranquillement, en passant à la ronde d'autres sandwiches. Qui êtes-vous?

—Je suis le régisseur? s'écria celui-ci, avec colère.

—Voilà justement le particulier que je désirais voir, reprit l'homme d'un air imperturbable. Pourriez-vous me dire pourquoi l'orchestre ne joue pas?

LE CHIEN TROP OBLIGEANT

Un des auditeurs présents venait de raconter un fait démontrant l'intelligence de son caniche favori, quand M. B. prit la parole:

—"Un de mes amis, dit-il avec un sourire, acheta une fois un chien renommé pour la chasse des voleurs, des chats, des cambrioleurs, mais à peine était-il à la maison que sa femme lui demanda de l'habituer à porter des journaux et autres objets pour l'amusement de la société.

Cédant au désir de sa femme, mon ami l'entraîna si bien que le chien apprit à porter les paquets dans toute la ville et a les garder dans sa bouche jusqu'au moment où on lui disait de les lâcher.

Le chien était en sa possession depuis six mois quand, une nuit, il entendit des sons étranges. Saisissant son fusil, il descendit l'escalier. Il y avait là des voleurs.

—Où était le chien? demanda quelqu'un. Aboyait-il?

—Le chien était là en effet, reprit le conteur, mais il était trop occupé pour aboyer.

—Occupé, s'écrièrent les autres, que faisait-il donc?

—Il portait la lanterne des voleurs pendant que ceux-ci pillaient la maison, répondit M. B.

LEQUEL DES DEUX?

Le pauvre vieux Patrice marchait dans la rue l'orsqu'il fut blessé à la tête par une brique tombée d'une maison en construction.

Cependant, cela ne lui a pas fait perdre la tête complètement. Il s'est rendu chez lui où il s'est mis au lit; puis il a fait venir un avocat, qu'il a chargé de prendre une action contre l'entrepreneur de l'édifice.

Quelques semaines plus tard, alors que Patrice était encore en convalescence, l'avocat vient lui faire une visite, et lui annonce qu'il a réussi à conclure un arrangement satisfaisant pour son client. Et il lui tend d'un air aimable un chèque au montant de $25.

—Qu'avez-vous fait payer à l'entrepreneur? demanda Patrice.

—$1,000 avec les frais de la cause répondit l'avocat.

$1,000, et vous me donnez $25. Dites donc, est-ce vous ou moi qui qui ai reçu ce coup de brique sur la tête?

II AVAIT BIEN COMPRIS

Monsieur.—Paul, courez vite à la gare, et voyez en combien de temps le train va à St-Jean.

Paul.—J'y vais, monsieur.

Il part. Dix heures se passent.

Monsieur, (en colère).—Paul, qu'avez-vous fait pendant tout ce temps?

Paul.—Ne m'aviez-vous pas envoyé pour savoir en combien de temps le train va à St-Jean? Comment aurai-je pu le savoir avant d'être revenue.

IL L'AVAIT REPRISE

A un dîner donné par le premier ministre d'un petit royaume de la péninsule balkanique, un diplomate se plaignit à son hôte que le ministre de la justice, placé à sa gauche, lui avait volé sa montre.

—Ah! il ne devrait pas avoir fait cela! dit le premier ministre, d'un air ennuyé. Ne dites rien; je vous la remettrai bientôt.

En effet, vers la fin de la soirée, la montre était remise à son propriétaire.

—Et qu'a-t-il? demanda le diplomate.

—Chut! murmura l'hôte en regardant autour de lui d'un air inquiet; il ne sait pas que je l'ai reprise.

IL LES AURAIT TUE

Deux Irlandais qui ne pensait qu'à voler, s'attaquèrent un soir à un passant écossais, qui se défendit avec acharnement, mais sur qui les deux vagabonds finirent par avoir le dessus. Après avoir examiné minutieusement ses habits ils y trouvèrent seulement cinq sous.

—En vérité, Pat, dit Michel avec dégoût, s'il avait eu dix sous au lieu de cinq, il nous aurait tués tous les deux.

UNE LOURDE PERTE

—On me dit que vous avez fait une lourde perte... Combien?

—Oh! pas de l'argent, c'est ma belle-mère qui est morte... elle pesait 300 livres.

Un avocat, rencontrant un de ses amis, lui dit:

—Mon ami, nous devrions former tous deux une société. Vous fourniriez le capital, et moi la cervelle.

L'ami tira vivement une pièce de deux sous de son gousset, et la tenant dans le creux de sa main, dit à l'autre: Très bien, mettez-en autant!



VIVE LA TERRE

HISTOIRE D'UNE VACHE

On ne peut pas dire que l'histoire de la vache en général offre un intérêt bien palpitant. Ce paisible ruminant se contente de manger, de se reproduire, de donner du lait toute sa vie et de finir en viande de boucherie, assez monotone et assez terne !

Il y a pourtant des exceptions. L'histoire de celle que je vais conter en est une preuve. Vache phénoménale, elle occupe une place légendaire dans l'histoire encore assez maigre, des bêtes à cornes.

Elle s'appelle Maud Burke, demeure dans le comté Cavaga, New-York, et appartient à M. B.-A. Andrews, ancien épicier de Syracuse. Il se décide à acheter une vache à une vente, parce que le portrait d'une Holstein, vu dans un catalogue, lui plaît. A l'enchère, il mise d'abord $150,00, un autre le pousse jusqu'à $390,00, M. Andrews s'entête et va jusqu'à $400,00, tout simplement parce que l'autre veut l'avoir, car il ignore absolument ce que peut bien valoir une vache laitière quelconque. Ignorant tout ce qui a trait au soin des vaches, même l'art de traire, il se voit forcé de consulter ses voisins sur les rations fourrage grain, légumes, etc.

Le grain lui paraissant bon, il lui en donne 32 livres par jour, avec l'approbation admirative d'un voisin ignorant, qui posait au savant. La vache engraisse mais ne dépasse pas 64 livres de lait par jour et 20 livres de beurre par semaine.

Un voisin plus avisé lui conseille de diminuer la ration de grain et de donner des carottes. Il descend donc à 12 livres de grain et 40 livres de carottes par jour, le lait augmente. Il augmente aussi la ration à 16 livres de grain et 50 livres de carottes par jour. Piquée au jeu, la vache "se fend" de 99 livres 2 oz, de lait par jour et de 32 livres de beurre par semaine ! En quatre ans, elle lui a donné 33 tones de lait et cinq veaux. Il a vendu une des génisses $17,25 à l'âge de trois mois. Pour la génisse qu'elle portait quand il a acheté la vache, il a refusé $2,590,00, l'année passée. Bien lui en pris, car l'année passée elle a donnée 32 livres et 3 oz. de beurre par semaine, 121 livres en 30 jours, 2,580 livres de lait en 30 jours et 19,894 livres en 365 jours ! Voilà. Une autre des génisses de "Maude Burke" a donné, à trois ans, par semaine : 36 livres 2 oz. de beurre et 678 livres de lait. En un mois : 127 livres de beurre et 2,899 livres de lait. En 60 jours : 236 1-3 livres de beurre et 5,477 livres de lait. En un jour elle a donné jusqu'à 104 livres 2 oz. de lait. Après 43 jours de traite, elle a donné en 7 jours consécutifs 712 livres 2 oz. de lait. Après 43 jours de traite, elle a donnée en 7 jours consécutifs 715 livres 5 oz. de lait. Cette vache s'est vendue $2,600. Une bagatelle !

—o—

OBTENEZ DES VOLAILLES PRECOSES

Le but que doit chercher à atteindre tout éleveur est l'amélioration des formes, la beauté zootechnique, et surtout le développement des aptitudes économiques. Or, la première entre celles-ci, est sans contredit la précocité, étant donné qu'il s'agit généralement d'envoyer le plus rapidement possible de bonnes volailles au marché. Pour ce faire deux conditions s'imposent : 1. Le choix de la race. 2. L'alimentation. Or, une alimentation intensive, si elle donne souvent de bons résultats présente aussi parfois de sérieux ennuis.

Ne parquez donc pas vos volailles dans un espace trop restreint, et choisissez les aliments qui aident surtout au développement. L'avoine concassée pour les poussins, le mais et les orges également concassées pour les volailles à l'engraissement, donnent un résultat supérieur aux grains entiers, en raison de leur assimilation, plus facile, écrit M. Séguin, dans la Défense "agricole."

En dehors de l'avoine, le trèfle haché très fin produit un excellent effet pour la formation des os pour les poussins ; mélangez-le avec de l'oseille hachée menue et mélée à la pâte quotidienne. Les lentilles, par suite de leur teneur élevée en phosphate de chaux, sont également d'excellents aliments. Ou mieux encore ajoutez d'une façon régulière de la poudre d'os dans les pâtés.

Tous ces aliments donnent des animaux suffisamment en "os", mais avec une chair fine et abondante. Avec eux vous évitez les inconvénients d'une alimentation surazotée, paralysie, richitisme, maladies. Destinez-vous vos sujets au marché, arrêtez les aliments phosphatés vers la dixième semaine ; le squelette étant bien formé, poussez vos sujets pendant quinze jours encore avec des aliments azotés et, les trois semaines qui suivent, donnez-leur surtout des farineux et des féculents.

En vous inspirant des mêmes règles, vous pouvez obtenir d'excellents résultats avec les volailles destinées à la reproduction.

—o—

SANG DESSECHE POUR VOLAILLES

Donner aux volailles une nourriture suffisante pour en obtenir un rendement maximum et rénumérateur n'est pas une combinaison facile à réaliser. En effet, les prix des aliments pour volailles atteignent parfois des prix très élevés, sans qu'il soit possible pour cela de faire subir aux produits une hausse proportionnée.

Or, voici comment un éleveur français opère pour pouvoir retirer quelque bénéfice de son élevage de volailles. Le sang désséché et réduit en poudre étant de son avis l'aliment idéal pour cet usage, il procéde ainsi pour le rendre sec et farineuq.

Demandez à un boucher du sang, puis déposez les caillots de sang seuls dans un récipient en fer, fonte ou terre cuite, et, avec une fourchette, défaites-les sommairement, de façon à en obtenir une couche d'une épaisseur de 3 ou 4 pouces environ. Couvrez le vase avec une feuille de tôle, en ayant soin que celle-ci ne s'adapte pas précisément sur les bords du récipient pour laisser libre l'évaporation. Introduisez alors le ricipient dans le four de votre poële et laisser cuire jusqu'à ce que le sang soit réduit en une masse consistante, presque dure, que vous laisserez refroidir pendant plusieurs heures. Râpez le sang comme du fromage. En quelques minutes, vous obtenez ainsi une quantité de belle farine bien rouge, qui constitue un précieux aliment, que vous ajoutez à la pâte à la dose de 3 onces par poule et par jour.

Cette farine, remise au four, dessèche complètement en quelques heures et se conserve alors indéfiniment ; mise en bouteilles, elle ne perd aucune de ses qualités et prend un goût très agréable ; elle peut ainsi rendre de réels services en été.

Toute cette opération demande à peine une heure de travail, pendant laquelle on peut préparer 6 et 1-2 livres de farine de sang desséché soit la dose nécessaire pour cent cinquante poules.

—o—

LA BASSE-COUR

Du jardin nous passons au poulailler sans sortir de l'agrément ni de l'argent car les oiseaux sont aussi beaux et aussi payants que les arbres et les plantes. D'après plusieurs témoignages, trop longs à énumérer, une poule peut donner en œufs, bien vendus, jusqu'à $3.00 par année. Quant à la chair, on a obtenu, après 21 jours d'engraissement méthodique, $10.92 pour 12 poulets dont le coût revenait à $5.57 soit un profit net de $5.35 Dans les stations avicoles, on a engraissé 21,300 volailles, avec un profit net de $3.70 par doz., soit $6,567.50. Une station, à elle seul, a fait plus de $2,000.00.

Pour faire diversion, parlons donc des Canards, car ils payent, les beaux canards blancs, et ils ne sont pas difficiles à élever ; ils viennent bien dans l'incubateur, exigent peu de soins, mange de tout, et.... se mangent à 6 semaines au prix de 90c., puisqu'ils pèsent 4 livres et vendent 22c, la livres. Vivants on les paye $1.00 ; les cannes hivernées pondent 100 oeufs par an.

L'oie paye mieux que le canard, mieux encore que "les poules et les autres bestiaux", assure M. Fortier, qui regrette de ne pas voir nos gens s'entourer de ces énormes oiseaux, qui pèsent de 20 à 25 livres. S'ils ne valent pas les dindes pour la chair, ils sont plus faciles à élever quand on est pas trop patient.

Voilà une liste de produits qui rapportent beaucoup et qui ont le mérite d'occuper tout le monde, les plus vieux et les plus jeunes. Les mortes saisons n'existent plus : on prépare tout à l'avance, on dresse les couches chaudes, on plante, tout marche graduellement, de concert avec la grosse besogne, coupage du bois, et temps du sucre. Et c'est ainsi que prospèrent les grandes familles de notre peuple, en produisant le plus possible avec les moindres capitaux.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

14

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Il était fier et jaloux en même temps, ce qui ajoutait beaucoup à la réjouissante gaucherie qu'il apportait dans ses fonctions provisoirs et lui donnait cet air que prend le mâtin de la maison quand il voit une caniche étrange mieux traitée que lui par son maître.

L'après-midi se passa comme la matinée, avec cette différence considérable pour George, que Marie s'en retourna chez son père à bonne heure, ce qui diminua beaucoup l'intérêt que le jeune militaire avait pris tout-à-coup à surveiller ses employés ; il prolongea donc peu son séjour près de la veuve Trahan. Après avoir échangé quelques paroles d'intelligence avec les deux garçons de la ferme, il se retira le cœur inondé par un océan de bonheur. En partant, il eu envie d'embrasser la barrière, ou, au moins, le petit chien du logis, que la maîtresse gâtait de ses caresses, quoique la fidèle bête le poursuivit longtemps de ses aboiements : depuis la scène de la veille, elle avait en horreur les habits rouges indistinctement. Mais ce que George embrassa réellement et à plusieurs reprises, ce fut un bouquet que Janot lui avait présenté au moment de son départ et qu'il avait faire par Marie pour démoigner, disait-il, de sa reconnaissance pour les bontés du monsieur en faveur de sa mère. George avait vu la jeune fille cueillir des fleurs et il était convaincu qu'elle était nonseulement l'auteur du bouquet, mais encore qu'elle en avait dirigé l'offrande. Il n'avait pas été frappé d'abord de cette idée, mais à mesure qu'il s'éloignait de la maison il se disait :—C'est peut-être elle qui me la donné.......c'est probablement elle.... c'est évidemment elle..... oh ! oui ! c'est bien sûrement elle qui me l'a donné !....puis il finit par se mettre à composer une stance qui commençait ainsi :

O toi, bouquet trop parfumé
Du jardin de Marie,
Je sens bien quand je t'ai humé
Que tu viens de ma mie !....
.....................................etc.

Il y avait dans ce bouquet une douzaine de marguerites, deux ou trois pavots, un œillet d'inde, quelques herbages jaunes et deux humbles pensées : ce qui prouve que si Monsieur George connaissait peu la loi des hiatus, il possédait un sentiment poétique, exubérant, dans ce moment surtout, puisqu'il pouvait trouver tant de parfum dans cette botte de plantes insipides.

Quand il fut entré chez lui, comme il manquait de rimes pour terminer sa pièce et qu'il éprouvait encore un violent besoin d'épancher son cœur trop plein, il remit la composition des dernières strophes au lendemain pour écrire une épitre à son frère, en prose cette fois, mais toujours en français ; il se servait aussi facillement de cette langue que de la sienne, et dans ce moment elle lui paraissant plus douce que l'Anglais. Voici cette lettre:

Cher frère, je suis peiné de n'avoir pas encore pu répondre à ta douzaine de lettres, et tu dois être bien fâchez, toi, le meilleur des frères. J'ai eu tant d'occupation !!! Le croirais-tu ? jusqu'à ce soir, mon cœur m'était resté tout entier ; malgré tous mes efforts, je n'avais trouvé ni à le donner, ni à l'échanger, ni à le perdre. J'ai le malheur de l'emporter toujours avec moi, de sorte qu'il me cause sans cesse de l'embarras. Mais il ne m'en avait jamais fait tant éprouver. Il etait là cloué dans ma poitrine, comme Angélique sur son rocher, et j'attendais qu'un monstre vint le dévorer. Mais c'est un ange qui est venu, soudainement, comme arrivent d'ordinaire les apparitions.

Ah ! cette fois, je crois que c'est la dernière créature terrestre qui ravit mon âme ! je sens quelque chose d'inaccoutumé et j'affirme qu'on n'aime jamais bien qu'à sa onzième flamme !!!!!!!!!

On n'a jamais imajiné une fée pareille à celle-ci. Je l'ai vu pour la première fois, hier, et aujourd'hui elle m'a prié de diner avec elle, ce soir elle m'a fait présenter un bouquet délicieux ; cependant elle n'a rien de ces allures provoquantes, de ces insinuations invitantes, de ces empressements, si commodes qui facilitent et abrègent les romans de salon et permettent d'en multiplier les ditions. Je ne puis définir de charme particulier qu'elle a ; c'est peut-être celui qui conduit au mariage..... Ah ! le mariage......ce n'est pourtant pas ce que je rêve.... Tout ce que je réalise bien, c'est que je l'adore et que je me sens bientôt adoré ; et j'entrevois dans l'avenir la révélation des mystères les plus délicieux. Je vais emboucher les pipaux et chanter des couplets de bergerie ; crois moi, mon cher frère, il n'y a que le temps de Tutyre qu'on savait aimer ; en conséquence, je me fais pasteur. Et cette fois tu vas m'approuver, puisque cette innocente caprice ne va diminuer en rien la part de mes héritiers.

Adieu, cher frère, le courrier te dira de bouche ce que je ne puis pas t'écrire ; je suis encore excessivement occupé.

Ton frère,
Coridon, berger d'Acadie.

Après cet effort de plume, le jeune lieutenant retira le bouquet du gobelet où il l'avait planté provisoirement, puis en extrayant les deux chétives pensées, il les étendit en croix, entre deux pages des œuvres de l'abbé Chaulieu, qui composaient toute sa bibliothèque : c'étaient les pages consacrées aux bouquets. Une des pièces commençait ainsi :

Ce bouquet est des jardins de Cythère.

Il est cueilli par la main de l'amour, etc... et c,est sur cette poésie-là que les timides pensées furent collées indéfiniment ; quelle destinée !....

Après cette opération, il ferma le livre et le mit en presse sous sa caisse d'armes, et reprennant le reste des fleurs, il les lia avec un cordon couleur rose tendre, faure de cheveux, et il le suspendit à l'un des clous inoccupés de la cloison.

En effet, dit-it, je n'y avait pas songé..... Quand même il serait dans l'ordre des choses possibles que j'eusse le portrait de Marie, qui pourrait le peindre dans ce pays où les Goitto indignes en sont encore à figurer sur leurs a-b-c les chevaux et les moutons favoris de la place ? J'ai bien des dispositions pour l'ard.... j'ai déjà crayonné quelque peu..... si j'essayais de me faire peintre !... N'est-pas un forgegeron hollandais que son amour pour la fille d'un monsieur quelconque a transformé en artiste célèbre ? L'illustre Boucher m'a souvent dit que je pourrais réussir. Quel grand maître que ce Boucher ! Quel génie facile et gracieux ! c'est comme cela que je voudrais peindre sans étude et sans retouches, tout d'un jet, tout d'une inspiration. Boucher a des goûts pastoraux, je m'en sens aussi de violentes il a représenté toutes les dames de la cour en habit de bergère, et il n'a jamais fait un portrait de femme sans lui mettre un nez de paysanne, nez retroussé nez dont je raffole si bien que ces nezsont devenus à la mode. Il a de plus, le talent de varier ses poses à l'infini, quoiqu'en représentant invariablement, et aussi pudiquement que possible, un ou deux genoux de ses pastourelles poudrées ; la vertu du temps et de ces dames le veut ainsi. C'est bien le miroir de son époque, que Boucher. Il est très-probable qu'ici, il me suffira de faire des études de figures, et Marie me dispensèra de déployer mon talent sur ses genoux.

Allons, a demain le premier exercice de cessin.

Les dommages causées à la ferme avaient été réparés durant la journée, il ne restait plus que les meubles à reccommoder. George les avait fait transporter dans un bâtiment inoccupé de la ferme, et il avait ordonné aux ouvriers de faire l'ouvrage en secret.

Le lendemain, il alla jeter un coup d'œil à la boutique, et comme il fallait passer tout proche de la maison, et que la maîtresse était à la croisée, il voulut s'assurer que tout avait été consciencieusement fait. Il vit que la porte tournait bien sur ses gonds, que les chassis fermaient juste ; il vit aussi que Marie était aussi jolie que la veille.

Après avoir fait un examen beaucoup plus minutieux qu'il n'était nécessaire, ne trouvant plus de prétextes suffisants pour rester à la maison, il se retira, priant la jolie fermière de prendre un peu patience, vu que la vieille chaise et l'antique table de chêne étaient très-délabrées, et qu'elles nécessiteraient une restauration générale.

Il consacra tout son après-midi à l'étude de la nature morte ; il fit un croquis d'une tête superbe de chevreuil qui ornait le chevet de son lit. Il avait réellement du talent ce premier essai lui en donnait la preuve.

Le jour suivant, il alla demander à Marie de choisir la peinture qu'elle désirait donner aux parties de la maison qui avaient été renouvellées et il entreprit avec elle une dissertation subtile sur les teintes vives et les niances indécises ; d'ou elle conclut qu'elle aimait beaucoup le rouge, que c'était pour le moment la couleur de ses souvenirs, et elle pria l'officier d'adopter celle-là de préférence. Il en fut charmé puisque c'était aussi celle de sa nation et de son uniforme ; et il prit ce goût décidé pour un compliment,

(A suivre)

Au Jour le Jour

Le froid se continue et le mois de février va y passer. C'est l'hiver le plus dur que nous ayions, eu depuis longtemps.

Les produits agricoles se vendent toujours bien, quoique les prix soit à la baisse. Les œufs, 35c la douzaine ; les patates, 55c le minot ; Le beurre, 32c la livre. C'est encore cher, surtout pour les sans travail.

Nous accusons réception d'un exemplaire de la dernière lettre pastorale de Mgr LeBlanc et nous devons nos remerciements à ce dernier pour ce gracieux envoi. Cette lettre est un appel aux fidèles à bien observer le saint temps du Carême. Vu que MM. les curés en ont fait la lecture, nous nous dispensons de reproduire cette lettre.

Un bien triste accident, survenu près de Bathurst, a couté la vie à un compatriote du nom de Joseph Arsenault, de Beresford, comté de Gloucester. L'infortuné était à l'emploi de l'I. C. R. et fut frappé par une locomotive. Il eut la tête complètement écrasée. C'était un employé très honnête et fort estimé. Nos sympathies à la famille.

Dimanche dernier, les paroissiens de St-Louis de France de Lewisville, souhaitaient la bienvenue à M. le curé Cormier qui les visitait pour la première fois. Au nom de tous, M. Ferdinand J. LeBlanc lut une belle adresse qui contenait de beaux sentiments d'amour, d'attachement et de filiale soumission M. le curé répondit en termes choisis, se disant fort touché de cette démonstration.

La ville de Moncton est cruellement éprouvée depuis quelques temps. Les incendies et les accidents se succèdent. Après les églises c'est l'Hotel de Ville, le Marché, et le magasin de M. Paturel qui deviennent la proie des flammes. Ce dernier feu éclatait mercredi matin et causait une perte de $100,000. On ne connait pas l'origine du feu.

Etaient en ville ces jours derniers : MM. J. B. Ouellet, de Ste-Marie ; F. X. LeBlanc, de Bouctouche ; Vital LeBlanc, du collège St-Joseph ; Th. J. B. Léger, de Caraquet ; A. J. Doucet, de Sydney ; Arthur Gaudet, de St-Joseph ; L. d'Entremont, insp. d'Ecoles, de Meteghan ; N. D. Poirier, de McDougall Sett. ; Epiphane Langis, de St-Antoine.

On vent dire que les temps seront bons l'été prochain. Ce ne sera vraiment pas trop tôt. Malgré M. Borden et son gouvernement qui ne font rien pour soulager la misère publique, on pourra s'empêcher de crever de faim. C'est déjà quelque chose ; mais si M. Borden voulait seulement se donner la peine de se réveiller, il pourrait faire encore plus.

C'est le Carême, et les visage s'allongent déjà, non pour avoir fait pénitence, mais par crainte d'en faire. Nous vivons dans un siècle qui invite plutôt au plaisir qu'à la mortification. Si, aujourd'hui, il nous fallait observer le carême comme l'observait autrefois nos ancêtres, ce serait dur, allez. Et pourtant le monde, plus il vieillit, plus il devient méchant, ce qui veut dire que nous avons plus besoin de faire pénitence qu'autrefois.

Un autre compatriote, M. Jude LeBlanc de Moncton, et employé à St-Jean, vient de perdre la vie au cours d'un incendie. L'infortuné travaillait à l'hotel Grand Union. L'incendie qui détruisait cet édifice mardi soir, enlevait du même coup la vie à M. LeBlanc qui était le chef cuisinier de l'hôtel. D'après les apparences il se serait réveillé pendant l'incendie, mais la fumée et la chaleur ne lui auraient pas permis de sortir. Sa famille demeure à Moncton. Nous lui offrons toutes nos sympathies.

C'est aujourd'hui, jeudi, qu'a lieu à Fredericton l'ouverture de la Session Provinciale. M. le député Dickson, du comté d'Albert, a été nommé l'Orateur. MM. Guthrie et W. Grimmer seront les proposeur et secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône. On annonce une session importante. Tous comme nous le faisons pour Ottawa, nos lecteurs seront tenus au courant des faits et gestes de nos législateurs locaux. Il est très important de bien suivre ces débats, afin de se bien renseigner sur la politique. Pour cela lisez l'"Acadien".

Le "Daily Times" de ce matin sert à ses lecteurs un long article contre la corruption en temps d'élections. Notre confrère ferait bien d'adresser un numéro de cette édition à Bob Rogers, afin de rappeler à ce "héros de pureté électorale" ses agissements au cours des élections de MacDonald, de Chateauguay, et de tant d'autres. Il convient certes aux "Times" de Moncton de prêcher la pureté électorale, mais nous lui conseillons de faire ses sermons en famille, y compris les chefs conservateurs qui ne remportent la victoire en temps d'élections qu'à coup d'argent et de fausses promesses. Qu'ils disent leur propre "mea culpa".

LES FEMMES ECHEVINS

Chicago, 23.—Sur la liste des candidats au poste d'échevin apparaîtront demain, les noms de huit femmes.

On croit que les femmes feront la lutte surtout dans le premier quartier, où Mlle Marion Drake, se présente comme candidat du parti Progressif. Elle a pour adversaire, l'échevin J. J. Coughlan ; ce dernier représente le quartier depuis plusieurs années.

Les représentantes des diverses société féminines seront occupées à surveiller les fraudes dans le quartier pendant la votation.

DANS NOS PAROISSES

ADAMSVILLE, KENT, N. B.

Si je ne me trompe il y a plusieurs semaines qu'on ne voit pas de nouvelles d'Adamsville sur l'Acadien. Est-ce que votre correspondant serait gelé? Il a bien fait froid assez pour cela. Ah ! quel hiver ! Du froid, du froid et encore du froid et des tempêtes en voulez-vous en voilà.

Malgré les rigueurs de l'hiver on compte bien que la saison des fermages nous reviendra et c'est pour cette raison que nous prenons les moyens de cultiver plus et mieux que par le passé.

Afin d'atteindre ce but nous avons organisé une société d'agriculture dans notre paroisse et tout le monde semble en comprendre la grande importance. Avec le curé à la tête de la liste, cinquante-deux membres se sont déjà enrolés.

Le dix courant, M. J. Degrâce, surintendant des sociétés d'Agriculture, nous faisait l'honneur d'assister à une de nos assemblées et nous donna les renseignements nécessaires pour une parfaite organisation. M. Degrace nous félicita de notre esprit d'initiative et nous démontra tout le bien qu'une société d'agriculture peut faire dans une paroisse si toutefois on y porte l'intérêt voulu. C'était la première visite de M. Degrâce chez-nous, mais nous espérons bien que ce ne sera pas la dernière.

M. et Mme Arsène P. Gallant furent douloureusement surpris, vendredi matin le 13 de trouver leur bébé mort dans son berceau. Leur cher petit était en parfaite santé la veille et il y avait à peine deux heures que sa mère lui avait procuré ses soins. Dans leur chagrin ils se consolent à la pensée qu'ils ont un ange au ciel.

M. Félix Arsenault qui travaillait dans les bois s'est démis un poignet et a dû revenir à la maison où il devra resté pendant quelques semaines.

Mme Raymond Gallant est actuellement en visite à Moncton chez sa fille Mme. I. Arsenault.

M. et Mme Sylvère Arsenault sont en visite chez les parents de Mme Arsenault, M. et Mme A. J. Arsenault.

M. et Mme. Emmanuel Desroches sont en visite ici chez leur beau frère, M. Jean Cormier.

ST-LOUIS DE KENT N. B.

Depuis quelque temps il ne se passe pas un samedi sans que nous ayons une tempête de neige dont l'une des plus terribles fut la dernière.

Lundi, M. Joseph Poirier, fils de M. M. J. Poirier de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Victorine Maillait, fille de M. John Maillet. Bonheur et longue vie.

Pendant les deux dernières semaines la mort a moissonné plusieurs de nos jeunes enfants. Cinq anges sont montés au ciel où ils prieront pour leurs parents affligés.

La pêche à l'éperlan se terminait le 19 février. Il nous fait peine à dire que beaucoup de pêcheurs n'y ont pas fait fortune.

Mme Charles Degrâce est gravement malade. Elle fut dans le délire pendant la plus grande partie de la semaine dernière. Son cas ne semble guère s'améliorer.

Ici un grand nombre de personne sont retenues à la maison par une forte grippe L'hiver est dur de toute manière. Nous soupirons après le printemps.

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

On annonce le départ de Monseignor Dugal de Québec mardi dernier en route pour Régina, Alberta, avec Monseigneur Mathieu. Ils devront s'arrêter à Winipeg, rendre visite à Mgr Langevin, évêque de St-Boniface ; après un court séjour à St-Boniface ils se renbront à Régina où Monseignor Dugal doit passer un un mois. Bon voyage à notre estimé curé.

Un terrible accident eut lieu à Edmondston, mardi de la semaine dernière. M. Aimé Bouchard, de Ste-Luce, Maine, transportait du bois de papier, lorsqu'en traversant la ligne Temiscouata sa voiture fut frappée par les chars, les chevaux furent tués et M. Bouchard précipité sous le convoit. Les médecins et le prêtre furent appellé en toute hâte et M. Bouchard mourut peu de temps après dans la voiture qui le conduisait à l'Hopital de St-Basile. Il était marié et père d'une nombreuse famille en bas âge.

Jeudi de la semaine dernière, dans la fleur de l'âge, M. Charly Babin, d'Edmondston mourait à l'hôpital des fièvres, M. Babin était le fils aîné de M. Sunny Babin.

Le 19 courant M. Béloni Clavette conviait ses nombreux amis à une partie de Charlemagne à l'occasion de l'anniversaire de naissance de son épouse. M. et Mme Clavette savent faire les choses aussi ce n'est que vers minuit qu'on s'est décidé à se séparer enchantés de notre soirée.

On annonce le départ prochain de M. Lévite A. Soucy pour Moncton. M. Soucy doit prendre charge d'une fabrique de lait. Mademoiselle Amélia Michaud, de Fort Kent, Me., est en visite chez sa sœur, Mme. Lévite A. Soucy.

Curieux incident : Après la soirée de cartes donnée par la succursale St-Basile de la société de l'Assomption, jeudi soir, Mme Béloni Cyr et Mlle Irène Martin, après s'être bien amusées, partaient pour retourner chez elle, quand leur voiture versa laissant son contenu à côté du chemin, et le cheval de prendre la poudre d'escampète ; chose curieuse, M. Cyr cherche son cheval depuis et ne l'avait pas encore retrouvé lundi.

La mort a encore fait des siennes en enlevant a l'affection des siens Marie Lucienne, fille de M. George Ezzie. R. I. P.

ST-PAUL DE KENT, N. B.

M. Onésime Gautreau, jeune homme de 19 ans, et doué d'une belle intelligence, est parti, le premier du courant, pour aller faire un cours complet de trois ans, à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

M. Gautreau croyons-nous, est le premier Acadien de cette Province qui a le courage d'entreprendre un cour complet en agriculture. Il est d'une famille vaillante, de parents qui ont tout sacrifié pour faire instruire leurs enfants ; et tous, aujourd'hui, dans leur différente position leur font grandement honneur.

Tous les hivers, quelques uns d'ici vont suivre le cours abrégé de l'école d'agriculture de Truro, N. E. La paroisse de St-Paul n'est donc pas la dernière en fait de réveil en agriculture.

M. J. Désire Chiasson, du Cap-Breton, est actuellement en visite chez sa fille Mme. Joseph A. Cormier. Il s'en revient d'une promenade aux Etats-Unis. Mlle Flora Chiasson, sa fille, qui travaillait à Newton Mass. depuis une couple d'année l'accompagne, et se rendra jusqu'au Cap-Breton visiter ses nombreux parents et amis.

Mme. Isaie Melanson est en visite depuis une couple de semaines à Bouctouche.

M. Hector Richard employé aux usines de l'Intercolonial à Moncton est actuellement en visite chez ses parents.

M. et Mme J. O. Gallant de l'"Acadien" était en visite à St-Paul dimanche dernier.

Mlle Joséphine Duguay est revenue d'une visite à Moncton.

M. Théodore Langis, marchand de St-Antoine est à faire installer un moulin à scier dans le "Village des Cormier" comme on l'appelle. Nous aurons donc quatre moulins à scie en marche, dans la paroisse cet hiver. Et le monde dit qu'il n'y a plus de bois à St-Paul.

Mlle Néra T. Belliveau de Ste-Marie de Kent, était à St-Paul dimanche dernier, en visite chez sa cousine Mlle Mélina Belliveau.

M. le curé Corimer est fêté dignement

Le banquet organisé par les membres du cercle Beauséjour, et offert à M. l'abbé H. D. Cormier, curé de la paroisse l'Assomption de Moncton a remporté un grand succès. Près de 200 convives se pressaient autour des tables et rien ne faisait défaut.

Les dames Assomptionnistes avaient la préparation du mênu et disons tout de suite que les mets, la disposition des tables, les décorations, le service, etc., ne laissaient rien à désirer. Nos dames françaises méritent les plus chaleureuses félicitations.

Un orchestre composé de nos artistes locaux, exécuta un programme de morceaux choisis qui furent fort goûtés. Les organisateurs du banquet leur offrent des remerciements bien sincères.

La gaieté la plus grande régnait dans cette salle pendant le festin, et on pouvait lire sur tous les visages le contentement et l'harmonie des cœurs.

Après avoir participé aux mets les plus succulents, les convives furent régalés de nombreux discours. M. André V. Landry, président du Cercle et par le fait même président du banquet, se leva et au cours de quelques remarques heureuses, souhaita, au nom du Cercle, le plus cordiale bienvenue au nouveau pasteur des Acadiens de Moncton.

Ci-suit la liste des tostes avec les noms du proposeur et de celui qui furent appelés à répondre :

Au Pape—Proposé par M. le président, réponse par M. l'abbé D. F. Léger.

Au Roi—Proposé par M. le Président, réponse Dieu sauve le Roi.

Au Rév. H. Cormier—Proposé par M. le président, réponse par Rév. H. Cormier.

Au clergé—Proposé par M. C. F. Cormier, réponse par M. l'abbé Robichaud.

Nos Sociétés Françaises—Proposé par M. Bliss Bourgeois, réponse par M. l'abbé A. V. Landry.

A Nos Institutions Nationales—Proposé par M. J. O. Gallant, réponse par M. J. H. LeBlanc.

Au Profession Libérales—Proposé par Dr. L. N. Bourque, réponse par M. Antoine Léger.

Au Commerce—Proposé par M. P. A. Belliveau, réponse par M. C. H. Boudreau.

La Colonisation et l'Agriculture—Proposé par M. H. P. LeBlanc, réponse par M. l'abbé J. Gaudet.

La Presse Acadienne—Proposé par M. C. J. Cormier, réponse par M. R Benoit.

Aux Dames—Proposé par M. J. A. Blanchard, réponse par Dr. Antoine Cormier.

Nos Hommes Publics—Proposé par M. l'Avocat Léger, réponse par l'Hon. D. V. Landry.

Mgr LeBlanc—Proposé par l'abbé Emile Ouellette.

Au nombres des étrangers venus de l'extérieur, nous avons remarqué MM. les abbés D. F. Léger, de St-Paul ; A. Robichaud, de Fox Creek J. Gaudet, d'Adamsville ; F. X. Cormier, de la Haute Aboujagane ; A. V. Landry, du Cap-Pelé ; le R. P. Dismas LeBlanc, du collège St-Joseph ; MM. A. J. Doucet, de Sydney ; L. d'Entremont, inspecteur d'Ecoles de la Nouvelle-Ecosse ; l'Hon. D. V. Landry, de Bouctouche ; Th. J. B. Léger, de Caraquet ; A. T. LeBlanc, de Dupuis Corner ; Arthur Gaudet de St-Joseph, et autres.

Lorsqu'il se leva pour parler, M. le curé Cormier fut l'objet d'une véritable ovation qui dura quelques minutes. Très ému, il remercia cordialement tout le monde pour cette grandiose démonstration. Il fut très heureux dans une courte mais éloquante allocution. Les applaudissements éclataient à tout moment. Tous les orateurs furent bien écoutés.

Vive le curé français de Moncton!

MEMRAMCOOK S'ORGANISE POUR FETER L'UNIVERSITE DU COLLEGE SAINT-JOSEPH

A l'occasion du cinquantenaire de l'Université du collège Saint-Joseph, les anciens élèves de la paroisse de Memramcook désirent s'unir eux autres anciens élèves et présenter, aux aussi, à l'Alma Mater une offrande tangible de leur filiale affection et de leur vive reconnaissance.

Dimanche dernier, malgré une forte tempête, une réunion publique rassemblait plus de vingt-cinq anciens élèves de la paroisse afin de délibérer sur les moyens les plus efficaces pour atteindre leur noble but et afin de former un comité local pour mettre à l'exécution les mesures adoptées. Les personnes présentes étaient le révérend Père Louis Guertin, C. S. C., S. T. D., Ph. D., M. A. ; MM. les docteurs Fidèle Gaudet et J. Alfred Gaudet ; l'honorable C. M. Leger ; MM. Arthur J. Gaudet, B. A., Maxime Leblanc, Albéni J. Leblanc, Aldéric Gaudet, Albéni M. Leblanc, Lucien Gaudet, etc. etc.

M. le docteur Fidèle Gaudet agissait comme président. Il fit d'abord connaître, dans un charmant petit discours, le but de l'assemblée, démontra toute l'importance et la grandeur des noces d'or d'une maison d'éducation et termine en présentant à l'assistance le révérend Père Guertin, représentant du collège. Le Père Guertin, salué par les applaudissements, dit, en termes expressifs, l'histoire primitive du collège Saint-Joseph, son œuvre bienfaitrice, sa situation présente au point de vue pécuniaire. Il parla des différants mouvements faits ailleurs pour venir en aide à des institutions semblables à la nôtre, puis expliqua les organisations qui se forment partout en vue de la célébration des fêtes jubilaires de l'Université du collège Saint-Joseph.

MM. le docteur Alfred Gaudet, C. M. Léger, Arthur J. Gaudet, Albéni J. Leblanc et Maxime Leblanc furent ensuite chargés de former un comité pour être soumis immédiatement à l'approbation de l'assemblée. Après une demi-heure de travail, le comité suivant fut présenté et unanimement accepté.

Présidents d'Honneur.

Rév. Père A. Roy, curé ; M. le docteur Fidèle Gaudet, MM. André Belliveau et J. P. Sherry.

Vice-Présidents d'Honneur.

MM. Honoré Cormier, C. M. Léger, S. R. Gaudet et John Doherty.

Président—M. le docteur Alf. Gaudet.

Vice-Président—M. Edward McManus.

Secrétaire—M. Arthur J. Gaudet.

Trésoriers—MM. F. F. Gaudet et Edouard Gaudet.

Plus une vingtaine de vice-présidents préposés aux différents districts de la paroisse.

AU CLUB CANADIEN

Mardi soir, le 3 mars prochain, M. Geo. M. Elliott, de Torontn, donnera une conférence au "Canadian Club" de cette ville. Il parlera sur l'éducation militaire à l'école. Les membres sont priés de s'y rendre en grand nombre et de s'y faire accompagner de leurs épouses ou amies.

L'HON. BOB ROGERS

Contrairement à ce qu'on avait pensé, ce ne sera pas l'honorable M. Pelletier qui dérigera les délibérations du comité de redistribution, mais plutôt l'honorable "Bob" Rogers. On a choisi M. Rogers parce qu'il représente surtout l'Ouest, et qu'on attache plus d'importance à cette partie du pays qu'à toute autre.

LA MISERE AU JAPON

Washington, 24.—Le ministère d'Etat a reçu un vibrant appel de la Société de Secours contre la famine au Japon. La dépêche dit : "L'hiver extrêmement rigoureux a détruit la récolte du riz et le peuple manque de nourriture, d'argent et de tout moyen de subsistance".

L'Hôtel de Ville et le Marché de Moncton avant l'incendie d'hier

Ce bel édifice a été détruit complètement mercredi, le 25 février, aussi que nous le disons dans une autre colonne.

UNE AUTOMOBILE POUR LE SAINT-PERE

Chicago, 24.—Les catholiques de Chicago viennent d'acheter une superbe automobile, dont ils vont faire cadeau à Sa Sainteté Pie X.

Ce genre de voiture a été choisi pour pouvoir permettre au Saint-Père de la conduire Elle-même dans ses promenades à travers les jardins du Vatican.

Les armoiries de Pie X ont été gravées en relief sur le tonneau. A l'arrière des sièges, brodé en or, se trouve son écusson.

L'automobile est en outre une vraie merveille de bon goût et de richesse.

C'est au mois prochain qu'une délégation, composée des principaux personnages de marque dans le monde relegieux de Chicago, se rendra à Rome pour présenter au Pape ce cadeau.

VOLUME I. NO. 15. MONCTON, N.-B., JEUDI, 5 MARS 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

TOUT EST CHER

Le gouvernement Borden joue un rôle qui pourrait bien lui causer des ennuis dans un avenir rapproché. Il essaie de contenter et plaire à la fois aux trusts et au peuple. C'est un gros jeu.

Il a toujours refusé de réduire les droits d'entrée des produits alimentaires. Et cela pour la seule raison de plaire à des amis politiques qui font des entrepôts frigorifiques où ils amassent et conservent tous les produits de la ferme, de façon à pouvoir vendre ces aliments à prix d'or quand le surplus de la production locale est baissée.

Et c'est là tout le secret de la vie chère. Si le beurre, les oeufs, la farine, le légumes, la viande et toutes les nécessités de la vie coûtent un prix exorbitant, c'est grâce au tarif de protection qui empêche toute concurrence et qui permet aux trusts canadiens de vendre aux prix qu'ils veulent bien. Et l'on sait qu'ils ne se gênent pas.

Si, en 1911, il y avait eu moins de fanatisme et plus de sens pratique, la Réciprocité offerte par Sir Wilfred Laurier eût été acceptée et aujourd'hui nous n'assisterions pas au spectacle d'un gouvernement conduit par les trusts et opposé aux exigences légitimes du peuple.

Les cultivateurs se savent volés par les intermédiaires qui les empêchent d'arriver directement jusqu'aux consommateurs, et c'est ce qui rend la politique du gouvernement Borden si peu populaire. Les cultivateurs regrettent de n'avoir pas accepté la Réciprocité et ils n'attendent que les élections pour voter pour Laurier et sa politique populaire qui met les intérêts du peuple audessus de ceux des trusts.

M. Borden ne semble pas comprendre les véritables intérêts du pays. Il est aveuglé par un entourage qui ne fait honneur à aucun parti, et c'est cet entourage qui le tuera. Les cultivateurs sont trop intelligents et indépendants pour se laisser mener par une clique de millionnaires. L'avenir le prouvera, à la grande surprise du gouvernement impopulaire de M. Borden.

LA COLONISATION

La colonisation, chez nous, est toujours un sujet d'actualité. Et nous pouvons dire que nous devons notre vitalité comme peuple à ces braves compatriotes qui, prenant leur courage à deux mains, se sont enfoncés dans la fôret vierge pour y défricher de belles terres et y établir de beaux villages français.

Si aujourd'hui les Acadiens constituent un élément important dans les Provinces Maritimes, c'est parce qu'ils n'ont pas eu peur de la charrue, ni des durs labeurs du défrichement.

Mais les temps ne sont plus les mêmes, et les jeunes, attirés vers les villes, ont une forte tendance à s'éloigner de la ferme. C'est la grande plaie qui menace de donner la mort à notre peuple.

Cependant, l'espérance est encore vive dans le coeur de nos chefs nationaux, et le beau mouvement qu'ils viennent de lancer en faveur de la colonisation en fait preuve.

La société l'Assomption, dite Nationale, avec son actif président, l'Hon. Sénateur Poirier, vient d'organiser une société de colonisation et d'agriculture, en vue de venir en aide à ceux qui désireraient s'établir sur une terre, mais n'en auraient pas les moyens.

C'est une organisation des plus louables et nous ne saurions trop encourager nos compatriotes à seconder les nobles efforts du comité exécutif de l'Assomption. Pour réussir, le comité a besoin d'argent et, quoique nous ne soyions pas riches, nous pouvons verser quelques sous dans cette caisse de colonisation. Tout Acadien devrait se faire un devoir de contribuer quelque chose—peu importe le montant—à une oeuvre aussi importante.

S'imagine-t-on l'Acadie dans dix, vingt, cinquante ans d'ici, après que notre société nationale aura employé tous ses efforts, puissamment secondée par le peuple en général? Sa population aura doublé, son influence aura grandi et les Provinces-Maritimes seront la chose des Acadiens, c'est-à-dire que ces derniers auront la majorité.

Ce n'est pas un rêve ; tout cela est dans l'ordre des choses possibles. Le terrain est là ; les familles acadiennes sont nombreuses et fortes ; une société est organisée pour aider les colons à s'établir. Que manque-t-il pour assurer le succès? Un peu d'argent! Assurément, il ne sera pas dit que le peuple acadien est resté en arrière pour si peu.

Quand le comité fera son appel dans nos différentes paroisses, que les offrandes soient nombreuses et généreuses. C'est pour la race acadienne! N'est-ce pas là une raison suffisante pour donner?

C'est en prenant racine dans le sol qu'une race devient forte et que son avenir est assurée.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, le 28 février 1914.

M. le directeur,

La semaine a été petite à Ottawa. Le Parlement n'a pas siégé le Mercredi des Cendres. Il n'y a eu que quatre jours de session. Toutefois une couple d'incidents ont servi à démontrer que le grand chef libéral est aussi vigoureux que les circonstances le demandent, et que la session ne se terminera pas sans que l'opposition démontre sa vitalité et mette aux yeux du peuple les grandes questions sous leurs vraies couleurs.

Le rapport Gutelius-Staunton n'a pas produit sur le peuple l'effet désiré par le parti de l'Hon. M. Borden, de M. Bob Rogers et de M. Cochrane. Les journaux conservateurs se sont à l'instant évertués à publier des extraits de ce rapport tendant à démontrer une scandaleuse extravagance de la part du gouvernement libéral et de la Commission de construction. Mais le peuple aujourd'hui a trop de connaissances pratiques de chemins de fer. Il peut établir lui-même les comparaisons nécessaires pour justifier son appréciation entre un chemin de troisième classe et un de première classe, surtout lorsque ce chemin est destiné au transport des immenses récoltes de l'Ouest au port de mer de l'Est, et que les frais de ce transport doivent décider de la fortune des fermiers de l'Ouest et de la population de l'Est dont la prospérité ne peut se développer d'avantage qu'avec le développement des grandes ressources de l'Ouest. Pour arriver à cette fin il nous faut les chemins de fer les meilleurs de l'Amérique pour que les frais d'entretient et de transport puissent réduire toute compétition. Certains journaux conservateurs tel que votre contemporain le "Moncton Times", se plaisent à amplifier sur le rapport, et accusent Laurier et ses amis de crimes que les commissaires ont eu le soin de ne pas attribuer à Laurier ni à la Commission. Mais tout est bon pour ces journaux pourvu qu'on tue Laurier.

De plus M. Cochrane et le gouvernement conservateur qui ont critiqué les gros contrats accordés par la Commission libérale, ont euxmêmes donné tout le contrat de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson à un seul contracteur. Ce chemin aura plus de 400 milles de longueur du Pas à Fort Nelson. Il avait été divisé en trois sections, et M. J. D. McArthur, a réussi à obtenir les trois sections, dont le coût est au delà de $8,000,000.

M. Cochrane a refusé toute compétition de la part des contracteurs, et le seul contracteur n'encourra aucune compétition dans la construction de ce chemin dans cette partie isolée du pays.

Sur le canal Welland, des contrats d'un montant de $20,000,000 ont été accordés à quatre entrepreneurs seulement, et l'un de ces contrats est d'au delà de $10,000,000. Belle logique.

M. Borden en réponse à M. Meichen a déclaré qu'il mettrait dans les estimés supplémentaires la somme de $25,000, pour la célébration du centenaire de la paix entre les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre. Le Premier Ministre est devenu souriant. Il n'avait plus l'air battailleur de l'an dernier lorsqu'il demandait $35,000,000 pour des frais de guerre.

Sir Wilfred Laurier a demandé, mardi, la production de tous les rapports sur la construction et l'utilité du canal projeté de la Baie Georgienne. Il a accompagné sa demande de remarques des plus judicieuses et patriotiques sur ce grand projet national. Il a admis à l'instant la nécessité de l'amélioration du canal Welland dans l'intérêt de la navigation des grands lacs, et il a fait ressortir ensuite tous les avantages nationaux de la route de la Baie Georgienne, qui sera le débouché non seulement pour les produits de l'Ouest, avec une augmentation qui ne peut s'exprimer, mais encore le débouché des immenses récoltes de l'Ouest américain qui se déverseront dans cette direction, la plus courte, la moins dispendieuse possible. Son discours, clair et juste a produit une favorable impression sur les deux côtés de la Chambre.

"De nombreuses pétitions, dit le dit le chef de l'opposition ont été présentées au gouvernement demandant qu'on commence sans tarder la construction de ce canal. Jusqu'ici le gouvernement n'a jamais dit son intention là-dessus, à moins que ce ne soit de créer une Commission pour faire une enquête sur le projet. Une Commission ne servirait à rien ici. Nous avons déjà eu le rapport de deux Commissions, l'une en 1859, l'autre en 1905 ; ces rapports sont des plus complets, le gouvernement pourra y trouver tous les renseignements qu'il voudra sur le projet du canal de la Baie Georgienne. Il ne faut pas tarder ; la nécessité de l'entreprise n'est pas un moment en doute ; nombre d'hommes très éminents l'ont affirmée. Le commerce intérieur du pays augmente avec une rapidité extraordinaire, les facilités manquent dans nos voies d'eau.

Le canal Welland viendra en aide partiellement à cette congestion.

On a une idée de la manière dont le commerce canadien se developpe, si on considère les chiffres suivants: en 1902, il a passé par le canal Sault Ste-Marie 45,000,000 de tonnes de fret ; dix ans plus tard, en 1912, 89,000,000 de tonnes ont traversé cette voie. Or le fameux canal de Suez, dans sa plus grande prospérité, n'a jamais dépassé 15,000,000 de tonnes.

Et ce n'est que le commencement, dit Sir Wilfred. Dans cent ans l'Amérique du Nord séra habitée par plus de 250,000,000. Tout cela doit être pris en considération quand nous construisons un canal.

C'est pour le développement du commerce, non du Canada seul, mais des Etats-Unis également. En prévision du grand développement, dans un avenir prochain, il est évident que le système du St-Laurent, en conjonction avec le canal Welland, ne suffit plus au besoin du pays. Tout nous ordonne d'adopter le système de la rivière Ottawa et le canal de la Baie Georgienne.

Les avantages de cette voie sont si manifeste que les trappeurs canadiens, dès les premiers jours, voyageaient toujours par la Baie Georgienne et la rivière Ottawa. La distance aujourd'hui, par le système St-Laurent, entre Fort William et Montréal, est de 1,200 milles. Le canal projeté réduira cette distance à 960 milles."

M. P. E. Lemarche, député nationaliste de Nicolet, a parlé après Sir Wilfred. Il avait un discours documenté en faveur de la question, et il a fait l'historique de ce projet depuis la période romantique de Champlain jusqu'aux derniers relevés hydrographiques des ingénieurs du gouvernement, MM. Lafleur, St-Laurent, Coutlée et Chapleau. Ces relevés ont coûté beaucoup d'argent, dit-il, mais c'est un argent bien dépensé.

Oui, nous avons tous les relevés nécessaires pour commencer ces travaux. Mais l'hon. M. Rogers a désappointé beaucoup de ses amis, et personne plus que M. Foster, lorsqu'il s'est levé pour déclarer qu'il nommerait une nouvelle commission pour faire rapport sur la plausibilité commerciale de cette entreprise. L'hon. George E. Foster déclarait, au mois de janvier dernier, que le pays avait trop de commissions, et voici la troisième que ses collègues nomment depuis.

Ce n'est pas le rapport d'une commission que M. Rogers attend. C'est l'opinion de Toronto et du C. P. R. Ces gens-là sont opposés à toute compétition.

Il est à craindre que le pays devra attendre le retour des libéraux au pouvoir pour cette grande entreprise nationale. Alors le plus tôt le meilleur.

Le reste de la semaine a été employé aux estimés, surtout du Ministére de la Marine.

L'hon. M. Hazen a dû endurer beaucoup de critique au sujet de ses nombreuses démissions à droite et à gauche, surtout de la part des députés des Provinces-Maritimes.

Le ministre de la justice a donné avis que, jeudi prochain, il proposera de nommer un comité pour faire enquête sur la question d'amélioration des méthodes électorales au Canada. Ce comité sera composé de sept membres, MM. Doherty, W. B. Northrup, A. K. MacLean, Chas. Murphy, F. B. Carvell et F. J. Robidoux. Ce comité aura le pouvoir d'examiner les témoins sous serment.

LES CULTIVATEURS DE L'OUEST

Quand les cultivateurs de l'Ouest demandent des débouchés pour vendre leurs produits, M. White, le ministres des finances, fait la sourde oreille.

"Ce qu'il faut à ces gens-là, dit-il, c'est de l'éducation agricole. Le gouvernement va leur envoyer des livres."

Mais pourquoi faire? pour leur apprendre à produire davantage? Ils ne peuvent déjà écouler leurs produits.

LETTRE DE FREDERICTON

M. le directeur,

La session parlementaire a été ouverte hier, accompagnée des cérémonies ordinaires. Il y avait foule de spectateurs dans les galleries et sur le parquet.

Les nouveaux députés, M. Grimmer, du comté de Charlotte, et M. Guthrie, de York, ont pris leurs sièges. C'est le dernier qui a proposé l'adresse en réponse au Discours du Trône, et le premier qui l'a secondée. Tous deux se sont très bien acquittés de leur tâche.

Le Discours du Trône, qui est l'avant coureur de la politique du gouvernement, ne laisse rien à désirer sur sa longueur, mais il est bien maigre en législation d'une grande importance. Ce discours fait mention des travaux de construction sur plusieurs chemins de fer subventionnés par le gouvernement, et M. Flemming, le premier ministre, se plait, dans ses remarques, à prendre grand crédit pour tout ce travail de développement. Il se garde bien, par exemple, de faire aucune allusion au scandale du Southampton Railway Co. où, s'il faut croire le témoignage donné tout dernièrement devant la Cour de Circuit à Fredericton, il y a eu plusieurs milles piastres passés en "boodlage" par un des premiers lieutenants du parti conservateur.

En parlant des changements qui ont eu lieu tout dernièrement dans le ministère, M. Flemming n'a pas manqué de faire remarquer aux députés Acadiens qu'ils devaient être fiers de sa conduite en enlevant du Dr. Landry le portefeuille de l'Agriculture pour lui donner celui de Secrétaire-provincial. Mais le chef du gouvernement n'a pas laissé entrevoir aucun espoir aux Acadiens d'avoir un deuxième représentant dans le ministère. Et pourtant nos compatriotes réclament, avec raison ce droit. Que vont-ils faire?

La nomination de L'hon. Dr. Landry comme Secrétaire-provinciale peut être, pour lui, une promotion, mais pour le peuple acadien ce n'est pas un pas en avant. Avec un des nôtres à la tête du département d'Agriculture, nous avions raison d'espérer des bénéfices assez grands et nombreux au point de vue de la colonisation. C'est ce département qui est d'un intérêt particulier aux Acadiens. Ceux qui sont au courant de la manière dont se tirent les ficelles politiques, n'étaient pas sans connaître les misères que les Acadiens avaient à subir lorsqu'ils demandaient leur part d'attention dans l'administration des affaires se rapportant à l'agriculture. Ce n'est plus un secret que le Dr. Landry, malgré qu'il fut chef de ce département, n'était pas toujours maître de la situation et que, souvent, il a eu à céder bien des points qui, poussés à bonne fin, auraient accompli un grand bien en faveur de ses compatriotes. Maintenant qu'il n'est plus ministre de l'Agriculture, que pouvons-nous espérer de ceux qui lui causaient tant d'ennuis? Le portefeuille de Secrétaire-provincial ne donne aucun patronnage, tandis que celui de l'Agriculture est devenu, à ce point de vue, le plus important du ministère. Il peut se faire qu'une position d'une aussi grande importance soit devenue trop élevée pour un Acadien aux yeux de francophobes qui ont réussi à amener un changement qui est certainement désavantageux pour les Acadiens.

Le nouveau ministre de l'Agriculture, l'Hon. M. Murray, a été autrefois un commis-voyageur et au moment de sa nomination il était le représentant dans cette province de plusieurs maisons de commerce. L'agriculture ne gagne rien par le changement, car je suis convaincu que le docteur Landry, malgré tout, était encore meilleur agronome que M. Murray. Il y avait pourtant des fermiers pratiques en chambre. Il me semble que M. Flemming aurait dû y penser.

La paix ne parait pas assise sur une fondation aussi solide que par le passé, du côté du gouvernement. L'atmosphère de la législature semble chargée d'un mécontentement qui augure mal pour la tranquilité de M. Flemming. La dissension dans les rangs du gouvernement, causée par M. Pinder et le Dr Moorehouse, députés de York, pourra bien se faire valoir en chambre. L'élection de M. Guthrie, qui, suivant M. Pinder, était le candidat des "grafters", pourrait bien forcer ce dernier à ouvrir toute grande la porte des secrets ministériels, et il ne serait pas surprenant de voir éclater, un beau jour, un coup de tonnerre qui mettrait M. Flemming mal à l'aise.

L'opposition est facile et sans chef, il est vrai, mais soyez certains que du côté ministériel tout n'est pas rose et que M. Flemming aimerait beaucoup mieux se trouver à faire face à une opposition assez formidable que de se voir entouré des machinations politiques et des mécontentements qui flanquent chaque mouvement qu'il se permet de faire.

L'INTERCOLONIAL

Les recettes nettes diminuent sous la nouvelle administration

M. Gutelius a pris l'administration de l'Intercolonial en avril 1913.

L'hon. M. Emmerson, pour éclairer la Chambre sur les mérites de l'administration de cet "éminent" ingénieur, a demandé un état comparatif des recettes et dépenses de cette ligne pendant les trois premiers mois de l'administration de M. Gutelius, et pendant les trois mois correspondants de 1912.

Cet état est intéressant, mais il donne à penser que, après tout, M. Gutelius n'est peut-être pas l'expert qu'il se prétend être en exploitation de chemin de fer.

Voici brièvement les chiffres donnés, pour les mois d'avril, mai et juin 1912 et 1913.

DEPENSES

Entretien de la voie et des ouvrages d'art : en 1912, $485,302,75 ; en 1913, $576, 963, 79 ; augmentation $91,661.

Entretien du matériel roulant : en 1912, $522,666,91 ; en 1913, $622,971,26. Augmentation 100,315.

Administration, en 1912, $50,191.34 ; en 1913, $66,112.65. Augmentation, $15,921.

Traction, en 1912, $1,460,463.81 ; en 1913, $1,769,981.26. Augmentation, $309,528.

Frais généraux : en 1912, $62,921. 67 ; en 1913, $75,843.66. Augmention $13,922.

Dépenses totales ; en 1912, $2,581,543.48 ; en 1913, $3,111,872.52 Augmentation, $530,329.04.

RECETTES

Voyageurs : en 1912, $851,190.46 ; en 1913, $994,619.41. Augmentation, $163,429.

Marchandises : en 1912, $2,027,007.72 ; en 1913, $2,231,280.53. Augmentation, $204,273.

Postes et messageries : en 1912, $114,459,99 ; en 1913, $130, 256.42. Augmentation, $15,827.

Divers : en 1912, $31,573.94 ; en 1913, $13,711.72. Diminution, $17,862.

Recettes totales : en 1912, $3,024,202.11 ; en 1913, $3,369,868.5[illegible]. Augmentation, $345,666.27.

Ainsi, les trois premiers mois du régime Gutelius sur l'Intercolonial ont donné une augmentation de recettes de $345,666.27, pour une augmentation de dépenses de $530,329.04, c'est-à-dire une diminution de recettes nettes pour ces trois mois, de $184,663.

Pour un succès, ce n'est pas un succès bien éclatant!

IL VEUT LE SERVICE OBLIGATOIRE

Le colonel Sam Hughes est en faveur du service obligatoire militaire au Canada. C'est du moins ce qu'il a exprimé à la réunion de l'Association d'Artillerie, hier. Le ministre de la Milice est d'avis que tout citoyen conadien, qui est en état de porter les armes, et qui est parvenu à l'état règlementaire, devrait être obligé de prendre du service dans la milice canadienne. Le Le colonel a rappelé à sa mémoire un souvenir du général Botha qui, parait-il, devrait s'appliquer au peuple canadien : c'est que tout citoyen d'un pays qui a à coeur la dignité et le respect de la nation devrait être disposé à se préparer, par le service militaire, à défendre le sol, au moment opportun contre les attaques d'un agresseur. Le colonel Sam Hughes est convaincu que le Canada a pris, depuis qu'il est lui-même ministre de la Milice, une envergure militaire, que le souffle du militairsme devrait envahir toutes les provinces qui composent le Canada. Le colonel entrevoit dans l'avenir toutes les possibilités de guerre avec des ennemis imaginaires, et il veut avoir le mérite d'avoir mis le Canada sur un pied de combativité. Sans doute, ce n'est là qu'une opinion du ministre de la Milice ; elle vaut ce qu'elle vaut. Cela ne veut pas dire pour tout cela, qu'on va arracher sous peu les jeunes gens du foyer pour les envoyer dans les camps militaires faire leur service de trois ans, comme l'aimerait le ministre de la Milice.

UN TRISTE RECORD

L'état officiel des finances du Dominion pour le mois de janvier montre que le Gouvernement a battu tous les records. Jamais la différence entre un revenu décroissant et des dépenses grandissantes n'a été aussi marquée dans l'histoire du Canada. En janvier, la dette nette a augmenté de $10,821,775. Les dépenses ont augmenté de plus de $4,000,000 par comparaison à janvier de l'année dernière, tandis que le revenu a diminué de près de $2,000,000. Au lieu de réussir à joindre les deux bouts, le ministre des Finances, M. White, a reussi à dépasser ses revenus d'au moins $10,000,000 ; tandis que la balance au côté du débit accusait une augmentation de $6,000,000 par comparaison au mois de janvier de l'année dernière. Aucun autre ministre des Finances dans l'histoire du Canada, ne pourrait montrer un tel record pour un mois.

CURIEUSE POURSUITE

Québec, 2.—Un voyageur de commerce, du nom de Gosselin, a été arrêté sous accusation d'avoir obtenu de l'argent sous faux prétextes. Gosselin a comparu en cour des Sessions aujourd'hui, et a plaidé non coupable. Gosselin a été arrêté sur la plainte d'une femme du nom le Gaudet. La femme Gaudet a déclaré au juge qu'elle s'est mariée à l'accusé depuis quelques années, mais que quelque temps après son mariage, elle a découvert un empêchement à ce mariage. Les autorités ecclésiastiques annulèrent par conséquent son union. Plus tard cet empêchement fut écarté par le paiement d'une dispense. Les parties s'unirent de nouveau, et Gosselin promit de se remarier si sa femme consentait à lui donner mille piastres. Elle consentit.

Tout était prêt pour le mariage, lorsque Gosselin déclara à la femme Gaudet qu'il avait changé d'idée et qu'il ne la marierait pas, si elle ne lui donnait pas encore mille piastres. Elle refusa alors.

Le jour suivant la femme Gaudet et Gosselin se rencontrèrent par hasard à la banque où Gosselin aurait déposé le chèque fait à son nom ; mais il avait déjà retiré $400. La femme ordonna alors au gérant de ne pas payer la balance du chèque, tandis que Gosselin réclamait ce montant.

Le gérant refusa alors de payer les autres $600. La femme Gaudet, aujourd'hui, poursuit Gosselin pour lui avoir extorqué, sous de faux prétextes la somme de $400,00.

LORD MINTO SUCCOMBE A LA MALADIE

Londres, 2.—Lord Minto, ancien gouverneur du Canada, est mort à 4 heures, hier matin. Gilbert John Murray Elliott, plus tard Lord Minto, est né en 1845 ; il fut pendant six ans gouverneur général du Canada, et pendant cinq ans gouverneur de l'Inde. A l'âge de vingt-deux ans, il entrait au service de l'armée en qualité d'enseigne des Scots Guards.

Plus tard il fut secrétaire militaire de Lord Lansdowne, gouverneur général du Canada.

De retour en son pays il fut brigadier général de l'infanterie volontaire en Ecosse ; à l'âge de quarante-trois ans, Lord Minto fut nommé gouverneur général du Canada, et se fit alors la réputation d'homme d'Etat et de diplomate. Dans tous ses discours il déclara sa grande affection pour l'Amérique. Pendant le séjour de Lord Minto au Canada, éclata la guerre des Boers. Il succéda à Lord Curzon, comme vice-roi des Indes. En 1909, il se retira de la vie publique et donna sa démission comme vice-roi.

AU COIN DU FEU

DESASTREUSES INONDATIONS

Les Angeles, Californie, 20.—L'innondation qui dévaste en ce moment six comtés du sud de la Californie a été cause, jusqu'ici, de deux pertes de vie et de un million de piastres de dommages.

La culture des oranges et l'exploitation des chemins de fer ont été considérablement affectées. Près de Los Angeles, il est tombé de 6 à 8 pouces de pluie de jeudi, à minuit à huit heures ce matin.

Santa Barbara et les villes de la région basse sont encore isolées ce soir. Plusieurs édifices ont été détruits à Santa Barbara, et les jardins sont inondés. Trente maisons se sont écroulés.

STATISTIQUES CRIMINELLES

D'après les statistiques de la criminalité déposées sur le bureau de la chambre, la criminalité aurait augmenté considérablement dans toutes les provinces de la puissance à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edauard.

Cette triste augmentation est classifiée comme suit dans ce rapport, Nouvelle-Ecosse, 90 p. c. Albarta, 65 p. c.; Colombie Anglaise 43 p. c.; Saskatchewan 27 p. c.; Manitoba, 24 p. c.; Quebec, 23 p. c.; Ontario, 9 p.c.

Il y a eu sept condamnations pour meurtre dans le Québec, trois dans l'Ontario, quatre dans l'Alberta et la Colombie Anglaise deux dans la Nouvelle-Ecosse et une à l'Ile du Prince Edouard.

Malgré l'augmentation de la criminalité dans le Québec, cette province reste toujours à la tête comme ayant la plus petite proportion de criminalité par mille de population.

LA RANDONNEE D'UNE GOELETTE

New-York, 27.—La goélette anglaise Unity, partie de Perth Amboy pour Halifax, avec un chargement de charbon, a été abandonnée en mer le 19 février.

Le capitaine MacClennan et son équipage ont été secourus par le vapeur anglais Manchester Importer, allant de St-Jean, N. B., à Manchester. Ils sont arrivés ici sur le vapeur autrichien Lucia.

La Unity était partie de Perth Amboy, N. J., le 22 janvier. Après avoir quitté le détroit de Long Island elle eut à subir de lourdes rafales. Le 16 fevrier, la goélette ne naviguait plus. Le 19 février, le Manchester Importer aperçut le navire en détresse et secourut l'équipe, qui demanda d'être embarqué sur le premier navire allant vers l'ouest. Quatre jours plus tard, le Lucia fut signalé et l'équipage de la Unity y monta.

Les hommes d'équipage secourus sont: R. H. Hassel, A. S. Day, Oscar Anderson, Harry Burns et Joseph Doucet.

ECHANGE

Tous les matins, se rendant à son travail, un apprenti achetait, dans une boulangerie, un petit pain aux raisins qu'il mangeait à l'atelier.

Un jour, en ouvrant son petit pain, il trouva une mouche cuite dans la pâte.

Le lendemain, il en fit le reproche à la boulangère.

—Trouver une mouche dans un pain aux raisins, j'vous assure que c'est pas drôle.

—Que voulez-vous qué j'y fasse?

—Vous devriez me donner un autre petit pain.

—Impossible; il est trop tard.... Tout ce que je peut faire, c'est ceci: rapportez-moi la mouche et je vous donnerai un grain de raisin à la place.

IL PENSAIT QUE C'ETAIT SA FEMME

Un Irlandais s'était enivré, et dans son délire, il criait et donnait des coup de pied à un poteau de télégraphe. Le bruit attira l'attention d'un sergeant de police qui lui demanda sévèrement pour quelle raison il agissait ainsi.

—Oh! cela ne vous regarde pas, monsieur, dit-il. Je sais qu' "elle" est maintenant rendue à la maison, parce que je vois une lumière là-haut!

Q.—Quel est le beau côté d'un rêve d'amour?

R.—C'est, en se réveillant, de constater que l'on est encore célibataire.

LA NATURE A DES CAPRICES SINGULIERS

St-Jean, N. B.—Le steamer "Hochelaga," qui est arrivé ici samedi dernier, d'un voyage à Louisbourg, a passé par les plus dures épreuves, à la suite du froid intense qui sévissait; le voyage fut l'un des plus orageux, dont se rappellent le capitaine Tudor et ses officiers, MM. C. Shaw, Cyr, Pouliot et T. Lachance. Le navire avait ses cordages complètement recouverts de glace. Chargé lourdement avec 80,000 tonnes de charbon, le navire dut affronter la plus affreuse tempête; son pont fut balayé d'une extrémité à l'autre, par la vague énorme que soulevait un vent violent et l'eau en venant s'abattre avec fracas sur le pont se congelait à mesure, donnant aux cordages l'aspect de blocs énormes de glace, atteignant la taille moyenne d'un homme. A l'avant du navire, il était impossible de distinguer quoique fut, des machines sur le pont et l'écoutille No. 7 fut bientôt recouverte d'une couche de glace de huit pieds. Chaque côté du navire, sur les promenades, la situation était la même et à certains endroits la glace empêchait toute communication avec les cabines des officiers. Avant d'entrer dans le port, les membres de l'équipage réussirent a débarrasser les cordages de plusieurs tonnes de glace, mais ce n'était pas mince besogne et encore durent-ils travailler comme des mercenaires.

COMME UNE PETITE DEMOISELLE

Françoise, disait à sa fille une mère qui recevait au salon, tu descend l'escalier en faisant un tel bruit que l'on t'entend dans toute la maison. Retourne là-haut et descends convenablement.

Françoise disparut un moment, et entra ensuite de nouveau dans l'appartement.

—M'avez-vous entendu cette fois, maman?

—Non, ma chérie, tu vient d'agir comme une vraie petite demoiselle.

—Oui, maman, expliqua l'enfant j'ai glissé sur la rampe.

DISTRACTION

—Je fus très heureux, dit Thomas à son confident, quand après des années d'attente, elle dit enfin: Oui."

—Alors, comment se fait-il que vous ayez brisé vos fiancialles si peu de temps après, demanda l'ami.

—Mais, c'est elle-même qui les a rompues.

—Vraiment, répondit l'ami. Comment cela se fait-il?

Hélas! cela est dû à ma distraction habituelle. Quand je revins lui faire une visite quelques temps après, je lui demandai encore si elle voulait m'épouser.

UN COMPLIMENT

Un avocat célèbre raconte qu'à ses débuts dans la profession, il avait ouvert un bureau dans une petite ville, et qu'un campagnard obèse vint chez lui, et lui dit qu'il avait l'intention de poursuivre un voisin pour $10,000 de dommages.

Il y a deux ans, déclara-t-il, il m'a appelé un hippopotame.

—Deux ans! répéta l'avocat; alors pourquoi ne l'avez-vous pas poursuivi plus tôt?

—Parce que, reprit l'insulté, jusqu'à l'arrivée de ce cirque qui a passé ici la semaine dernière, je pensais qu'il m'avait fait un compliment.

IL NE SAVAIT PAS POURQUOI

Un homme rencontra un jour un petit enfant noir qui pleurait bien tristement.

—Qu'as-tu, lui demanda-t-il aussitôt.

—Ah! sanglota l'enfant, il est arrivé un nouveau petit frère à la maison.

—Et c'est ce qui te fait pleurer. Pourtant ce sont les anges qui apportent les petits enfants.

—Oui, c'est ce qu'on m'a dit. Mais pourquoi donc les anges choisissent-ils toujours les bébés les plus noirs pour les apporter chez nous.

—Faites donc attention, imbécile! vous m'avez planté "votre" parapluie dans l'œil!

—Mon parapluie? Cà s'peut pas!

—Enfin je l'ai bien senti peut-être, je vous dis que c'est votre parapluie!

IL LUI FAUT ENCORE 25 MILLIONS

Les rumeurs au sujet d'un nouvel emprunt de la Compagnie du Canadian Northern sont devenues plus précises et on dit ouvertement que la compagnie a demandé au gouvernement de lui avancer la somme de 25 millions, sous prétexte que le marché financier est trop mauvais à l'heure actuelle pour lui permettre de faire un emprunt afin de terminer certains travaux essentiels. On dit que la compagnie offre, en garantie son capital-actions ordinaire et toutes les autres garanties que le gouvernement jugera bon de demander pour garantir cette sortie du trésor.

Le gouvernement est encore indécis et ne semble pas vouloir risquer ce prêt après le cadeau de 15 millions qui a fait tant de bruit dans l'opposition et même dans les rangs ministériels. Certains députés et même des ministres sont d'avis que la compagnie devrait pouvoir se tirer d'affaire sans emprunter au gouvernement. Il est probable qu'un caucus des minsitériels se tiendra sous peu à ce sujet.

Sir William MacKenzie est ici et s'occupe activement, dit-on, de faire passer son petit emprunt.

CE N'ETAIT PAS L'HOTEL

M. Smith passait ses vacances dans un petit village rural, et il entendit dire que son associé Robinson était venu par affaires à la ville voisine.

Comme il désirait lui parler, il téléphona à l'hôtel où Robinson avait l'habitude de descendre.

—M. Robinson est-il là?

—Non, il n'y est pas.

—Mais il a retenu un appartement.

—On ne retient pas d'appartement ici, répondit-on assez brièvement. Le premier arrivé, le premier servi; c'est la règle.

—Peut-être; mais généralement Monsieur Robinson descend chez vous quand il va en ville, n'est-ce pas?

—Je ne puis le dire!

—Ecoutez, jeune homme! rugit Smith, vous êtes l'employé le plus idiot qui ait jamais ruiné les affaires du patron. Allez demander à quelqu'un qui connait mieux que vous les affaires de l'hôtel de venir me parler.

—Ce n'est pas un hôtel, dit une voix doucereuse à l'autre bout du fil, c'est la prison.

LE GARAGE DE GEORGES

Un homme qui se nommait Georges ouvrit un jour un hangar pour remiser les automobiles, et il fit naturellement placer devant son établissement ce mot en grosses lettres: G-A-R-A-G-E.

Un matin suivant, une vieille femme passa pour la première fois dans la rue depuis cette innovation. Elle s'arrête et regarde un moment l'enseigne, puis elle s'écrie d'un air moqueur:

—Hum! G-A-R-A-G-E! C'est la manière la plus drôle que j'ai jamais vu d'épeler George.

IL NE POUVAIT PAS SAVOIR

La maîtresse d'école.

—Jacques Tellier, quelles sont les différentes sortes de monnaies du Canada?

Jacques T.—Je ne le sais pas.

La maitresse d'école.

—Comment; vous ne savez pas comment l'argent que votre père apporte à la maison le samedi est divisé?

Jacques T.—Il n'est pas divisé, maman la garde tout.

—Et moi je vous dis que n'est pas "mon" parapluie, c'est celui de mon frère qui me l'a prêté!

Docteur.—Pourquoi donc m'écrivez-vous de venir parce que vous avez le croup alors que c'est le rhumatisme?

Patient.—Je vais vous dire, docteur, personne à la maison ne savait écrire ce mot-là!

1er ami.—Est-tu devenu fou? Te voici acteur de vaudeville...Je ne pensais pas que je te verrais un jour faire l'imbécile pour amuser le public!

2e ami.—Si je suis fou mon vieux, je le suis encore moins que toi, on me paye pour faire l'imbécile et toi tu payes pour venir me voir. Lequel est encore le plus fin des deux?

 **VIVE LA TERRE** 

L'AVENIR DES PROVINCES MARITIMES

Intéressantes constatations de M. Robson.--Comparaisons du rendement de la terre de l'Est et de l'Ouest.

M. Robson, qui fut pendant huit années chef du service de publicité du Pacifique Canadien, est arrivé ce matin d'un voyage d'études dans les Provinces Maritimes. Au cours d'une interview il nous a donné sur l'avenir réservé aux Provinces Maritimes, les intéressants aperçus qui suivent :—

"La prochaine décade sera celle des Provinces Maritimes. Je puis juger en connaissance de cause de l'avenir qui est réservé à nos provinces de l'Est. A plusieurs reprises j'ai eu à me rendre à la côte du Pacifique, et j'ai pu juger du développement merveilleux de l'Ouest. Je dois dire cependant que mon dernier voyage à la côte de l'Atlantique m'a permis de faire des comparaisons inattendues. Je pus me rendre compte que la population y vit heureuse, que les conditions économiques permettent de prévoir que ces provinces vont prendre un grand essor agricole. Le rendement de la terre y est superbe, et pour le moins égal, sinon supérieure à celui de l'Ouest. Le marché de Montréal n'en est pas plus éloigné qu'il est éloigné de l'Ouest. L'Est présente sur l'Ouest un autre avantage, c'est que la valeur de la terre n'a pas été surfaite par la spéculation, et se vend encore à des prix qui en permettent l'exploitation avec profit.

Il m'a aussi été permis de constater que les fermiers des Provinces Maritimes qui avaient émigré vers l'Ouest reviennent à leurs terres et y trouvent leur profit. Dans ces provinces heureuses les travailleurs ont sur ceux de l'Ouest l'avantage des pêcheries qui leur rapportent beaucoup et qui constituent pour eux un monopole dont ils ne peuvent être dépossédés. La terre dans les provinces Maritimes est riche en bois, et les pulperies achetent du fermier tout ce qu'il peut abattre.

Les Etats-Unis constituent pour la pâte à papier un débouché immense.

Il suffit à l'observateur de très peu de temps pour se rendre compte que la région sise en aval de Québec est en pleine renaissance. Trois-Rivières, Rimouski, la Riviére-du-Loup, sont en pleine propérité. Ces villes sont promises à un grand avenir, et il est certain que nous à Montréal qui parlons toujours des villes de l'Ouest nous les négligeons un peu.

La statistique de ces cinq dernières années nous réserve des surprises, et si nous pouvions voir dans l'avenir le développement qu'elles prendront d'ici cinq années, la surprise serait plus grande encore.

M. Robson déclare que la prochaine décade sera celle des Provinces Maritimes et du golfe St-Laurent.

"Il est bon de penser à l'Ouest mais il ne faut pas oublier les vieilles provinces qui sont plus près de nous, dit-il en prenant congé."

LA CONSERVATION DES OEUFS PAR LE FROID

M. le docteur Bordas, membre du Conseil d'hygiène publique de France, vient d'exposer, dans un article très clair, l'état de la question de la conservation des œufs par le froid

Il constate que ce procédé tend à se développer de plus en plus en France et selon lui, il est à prévoir que dans un délai relativement rapproché, le froid aura remplacé les procédés actuellement employés et plus particulièrement l'eau de chaux De toutes façons, cependant l'œuf soutenant plus longtemps l'action des basses températures, doit être considéré comme "œuf de conserve" quoiqu'étant d'une qualité bien supérieure à l'œuf conservé par l'eau de chaux. En effet, le froid, au bout de cinq, six et même sept mois, n'altère pas sensiblement l'aspect et l'odeur de l'œuf, alors qu'au bout d'un laps de temps bien moindre, l'eau de chaux rend l'albumine jaunâtre et aqueuse et communique à l'oeuf l'odeur caractéristque de la chaux. L'œuf conservé par le froid peut parfaitement être mangé à la coque, au bout de trois à quatre mois, ce qui ne saurait être avec l'œuf plongé dans l'eau de chaux. Mais à partir du quatrième mois, l'évaporation élargi la chambre à air de la coquille. Dès lors, son utilisation est plus indiquée pour d'autres usages culinaires et aussi pour la pâtisserie. Au point de vue hygiénique il serait désirable que tous les oeufs employés en patisserie fussent conservés par le froid. Toutefois, l'usage des oeufs de conserve a rencontré, dans ces dernières années, en Faance, surtout dans les regions Lyon et de Bordeaux, une concurrence déloyale dans la vente des jaunes d'oeufs d'origine exotique. De ce que précède, on voit que le commerce des oeufs a grand intérêt à recourir, pour la conservation, à l'utilisation du froid industriel.

LA MACHINE A TRAIRE

M. H. LeRoy Coocy, de Brome, écrit, ce qui suit au Farm & Dairy, du 15 janvier, à propos de la machine à traire :

La rareté de la main-d'œuvre, m'amena à visiter, l'an passé, quelques fermes où étaient installées des machines à traire. Le résultat de mes visites fut que j'en achetai une que j'installai en décembre 1912.

Il faut dire que je produis du lait d'hiver avec 41 vaches et que j'expédie ce lait, à la Guaranteed Pure Milk Co., à Montréal. Je ne constate aucun inconvénient, ni aucun mauvais effet sur mes vaches d'être traites avec la machine à traire. Le fait est qu'elles me paraissent plus tranquilles que l'orsqu'elles sont traites à la main.

Cela nous prend une heure et demie pour partir l'engin, préparer les vaisseaux, traire 41 vaches, nettoyer la machine et les vaisseax, etc. Actuellement je trais trois vaches à la fois. Je me propose d'acheter deux autres vaisseaux afin de traire cinq vaches à la fois, vu que j'en aurai 52 à traire.

Avant que j'eus cette trayeuse mécanique je diminuais graduellement le nombre de mes vaches.

Maintenant je l'augmente sans m'occuper si la main-d'œuvre est rare et chère ou non.

J'ai un engin à gazoline de trois forces, qui actionne ma trayeuse mécanique et dont je me sers aussi pour mon séparateur et mon coupe-racine.

Je ne puis pas dire combien l'installation de la trayeuse me coûte car je l'ai fait moi-même.

—o—

L'IMPORTATION DES PUR SANG

Ottawa, 28.—Le sénateur Casgrain a attiré l'attention de la Chambre Haute, sur les conditions qui gouvernent l'importation des pur sang, lesquelles, il déclara être peu satisfaisantes, parce que ces animaux devraient, suivant la loi, être importés sans droits. Les fonctionnaires de la douane, pour reconnaître un animal comme pur sang, s'appuient sus le régistre national canadien sans s'occuper de l'enrégistrement des autres pays. De plus une des conditions c'est que l'animal doit être la propriété de l'importeur et celui-ci de son côté doit être sujet britanique demeurant au Canada. L'association du Canada qui s'occupe de cette industrie a décidé quels animaux peuvent entrer en franchise au Canada et quels animaux ne le peuvent pas. Le résultat a été que le prétendu privilège accordé est tout simplement illusoire et nous sommes en face d'un système de protestation et d'exclusion ce qui est de nature à ouvrir la porte aux injustices. Le sénateur Casgrain dit que le Canada devrait établir des régistres concernant ces animaux dont l'importation puisse se faire en franchise comme les Etats-Unis l'ont fait.

LE PRIX DU BLE AUX ETATS-UNIS

Washington, 19.—Le représentant Manahan a proposé aujourd'hui qu'une enquête ait lieu à propos des opérations et de l'organisation des Chambres de Commerce de Chicago, de Duluth et de Minneapolis.

M. Manahan veut détourner l'influence de ces deux associations sur les prix de la farine et du blé au pays. La proposition a été renvoyée au comité des Règlements, et M. Manahan a insisté pour être entendu par le comité.

Le prix toujours élevé du blé et de la farine, dépendrait des spéculations des trois associations plus haut nommées ; on les accuse de monopole sur le prix du blé.

La proposition demande la nomination d'un comité de sept membres de la Chambre, avec pouvoirs de faire enquête complète sur l'organisation et les transactions des chambres de commerce de Chicago, Duluth et Minneapolis.

Mme Bonbec.—Oui, chére madame je me plais à reconnaître que votre mari est un gentleman et que vous, vous êtes la plus honnête des femmes, mais çà n'empêche pas que votre fils descend d'une famille de canailles et de voleurs...

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

15

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Les meubles n'étaient pas encore prêts ; et Marie se demandait ce qu'on pouvait faire de ces humbles vieilleries.

A son retour chez lui, le jeuna militaire reprit ses crayons, et passa sans plus de préliminaires à la nature vivante ; il esquissa la figure de se chienne Squaw. Grands progrès !.... Pour juger de la perfection qu'il avait déjà acquise, il exposa son carton sous les regards de la chatte de Butler qui se trouvait à passer ; la commère féline, en appercevant cette image, fit le dos rond, sortit ses griffes, se moucha dans l'air d'une façon terrible et bondit vers la porte voisine : les deux bêtes se détestaient à l'égal de leurs deux maîtres ; l'artiste conclut qu'il serait bientôt l'égal de Xeuxis.

Le quatrième jour, George vint encore faire halte à la ferme pour une raison quelconque ; satisfaire sa soif probablement, à la manière du messager d'Isac au puits de Laban. Il entreprit une nouvelle disertation, cette fois, sur les différents genres de construction rustiques. La mère Trahan, qui n'avait jamais songé a faire une académie de son logis, ne comprenait rien à ce goût pour la discution. Marie s'y complaisait parce qu'elle avait l'esprit curieux. Elle n'avait jamais vu d'autres monuments que ceux de Grand-Pré, mais certains livres illustrés de l'oncle LeBlanc, lui avaient laissé quelques notions d'architecture. Elle aimait bien, comme beaucoup de femmes, le style capricieux et orné des successeurs des Mansard, mais le gothique avait toute sa prédilection ; elle l'admirait surtout dans les habitations rurales.

Monsieur George parut encore plus enchanté de cet autre goût de la petite maîtresse ; c'était absolument le sien. Quant aux vieux meubles, il n'en dit pas un mot, ils n'étaient pas encore prêts....

Après cette nouvelle visite, le lieutenant se remit à ses travaux artistiques. Cette fois, il voulut faire une première tentative sur la figure humaine et il demanda à Butler de poser. Le capitaine aimait mieux les chats que la peinture : cependant, pour jouir de la satisfaction de contempler une reproduction de sa moustache, il consentit à subir l'épreuve.

George procédait systématiquement : il voulait arriver au portrait de Marie après douze essais, comme on apprend aujourd'hui en douze leçon l'équitation, l'escrime, la caligraphie et même le dessein. Il prit Butler comme type de transition entre la bête et l'homme.

La séance fut longue, le feu sacré entrainait l'artiste, le modèle commençait à jurer sur la sellette et il brulait de voir l'ébauche de ses nobles traits. Enfin, George lui fit grâce de quelques hachures, et le capitaine, certain d'être émerveillé, vint se placer devant le carton : mais hélas !....

Toute ébauche est un peu caricature ; imaginez ce que devait être celle du visage de Butler.

George dans l'ardeur du travail, tout occupé qu'il était à saisir les proportions générales et à hâter les premières lignes avec précision, ne s'était pas arrêté à comparer et à faire l'analyse de cette étrange physionomie ; mais quand il se fut levé et mis à la distance convenable pour bien juger de l'ensemble, il partit d'un éclat de rire inextinguiable, qui pendant dix minutes, résistat à tout les efforts qu'il fit pour l'attéter. Chaque fois que ses yeux tombaient sur le dessin, son hilarité recommençait. Quand il put prononcer quelques paroles, il se hâta de dire :

Excusez-moi, capitaine ; pardonnez à une main novice ; je m'appercois qu'à mon insu, l'image de ma chienne c'est déteinte sur la vôtre ; il est resté quelque chose de ma Sqaw dans mon crayon ; c'est le résultat d'une première étude trop bien faire ; c'est pour cela que votre portrait ressemble au sien ; il est probable que si j'eusse fait le sien après le vôtre, c,est elle qui en aurait souffert.

L'explication ne calma pas la colère que l'éclat de rire du lieutenant avait causé à Butler ; il franchit la porte tout enflammé, ne voulant plus écouter un mot de George qui s'empressait de lui démontrer qu'une seconde séance réparerait tout le mal, et qu'à force de considérer ses traits, il finirait par effacer de sa mémoire le museau de sa trop séduisante Squaw.

XVI

Enfin un jour devait venir où les meubles de Marie seraient réparés, et ce jour était arrivé.

Le lieutenant qui, le soir précédent, avait laissé des ordres très précis à ses ouvriers, se rendit chez la veuve avant l'aube. Tout son monde était sur pied et à l'œuvre ; les enfants de la fermière, les menuisiers, la femme elle-même, tous s'occupaient à transformer la maison ; l'œuvre s'achevait, tant on y avait mis d'activité. Les pièces étaient peintes, et si bien ajustées d'avance qu'il n'y avait eu qu'à les placer.

Un porche élégant s'élevait devant l'entrée, surmonté d'un timpan pointu et d'une petite flèche gracieuse ; trois légers balcons avec des détails gothiques, ornaient les fenêtres ; d'autres aiguilles s,élevaient sur le toit, dont une surmontée d'un coq tournant ; les meubles étaient installés à l'intérieur ; la boutique n'avait plus de secrets.

Quand l'heure de l'arrivée de la petite maîtresse fut sonnée, tous les heureux complices allèrent se cacher derrière un buissons, pour jouir de l'agréable surprise que Marie ne pouvait manquer d'éprouver.

Elle ne se fit pas longtemps attendre : elle était ponctuelle comme tout bon économe. Elle venait légère sur l'herbes blanchies de rosée que personne n'avait encore secouée ; sa marche empressée, l'air vif, d'une fraîche matinée d'automne, l'espérance d'une belle journée de travail animait sa figure ; elle brillait comme la dernière reinette du verger.

La brume était si épaisse ce matin-là que la petite fermière n'aperçut la maison qu'en arrivant dessus. Quand elle vit la modeste demeure se dessiner tout à coup avec ses flèches élégantes et toute cette toilette de fête, elle resta fixée sur la terre comme la femme de Loth, son teint se décolora, il vint deux grosses larmes dans ses yeux et elle fut obligée de s'appuyer à la clôture.

George, croyant que c'était l'effet d'un plaisir trop soudait, s'empressa d'aller auprès d'elle. Marie le regarda avec un air plus triste que surpris, attendant un premier mot d'explication.

Mademoiselle, dit-il, tout est complet., meubles et logis ; et j'espère que le tort que nous vous avions fait est réparé à votre satisfaction.

Ah ! monsieur le capitaine, c'est beaucoup trop.....

Mais je ne le crois pas ; car on n'avait pas seulement détérioré votre propriété, on vous avait fait aussi un grand chagrin ; vous aviez droit par conséquent à un plaisir compensatoire, j'ai imaginé celui-ci....

Ah ! monsieur, c'est trop de délicatesse, et....mais....Marie resta plus que jamais embarassée.

Mais, interrompit George, peut-être n'ai-je pas réussi ?

Oh ! oui, je vous suis très-reconnaissante.....mais j'aurait été assez indemnisée par ce que vous aviez déjà fait.

Voyez, reprit le capitaine, qui commençait lui-même à se décontenancer : on a rempli les deux pans de côté de votre vestibule en clair-voie ; vous pourrez y faire grimper des vignes sauvages et du chèvre-feuille ; j'ai fait donner assez de profondeur aux balcons pour qu'ils puissent recevoir facilement plusieurs pots de fleurs : vous placerez là des géraniums, des héliotropes, de la mignonette, des œuillets, et en ajoutant quelques pieds de poids d'odeur, tout cela composera un parfum qui ne sera peut-être pas désagréable à respirer, à vos heures matinales.

Marie se taisait : ce parfum réjouissant n'avait aucun effet sur elle : il ne ramenait pas le sourire dans un deux grands yeux mancés de tristesse qui se promenaient sur toutes ces jolies nouveautés, elle semblait chercher la vieille demeure sous son travestissement de jeunesse.

George se rappela la fameuse "bouche charmante" et resta désolé. Il accompagna pourtant la jeune fille, qui s'était mise a marcher machinalement autour de sa propriété. Quand ils furent revenus sur leurs pas, celle-ci fit un effort pour dire à son cavalier : C'est bien joli..... c'est un cottage anglais, je crois ?....

Oui, mademoiselle ; et cela ne vous convient pas je le vois bien.

Monsieur George, je vous prie de me pardonner un sentiment que vous trouverez peut-être futile, mais je ne puis pas maîtriser : cette demeure était un souvenir bien cher pour moi, je l'aimais avec sa pauvre porte, ses volets rouges, avec toute sa simplicité d'autrefois. Que voulez-vous, j'aime mes souvenirs, moi, et je n'avais pas encore songé à les varier ou a les rejeunir....Tous ces beaux changements m'ont trop surprise......Si vous m'aviez parlé d'avance, je vous aurais épargné tant de soins et de temps perdus.

(A suivre)

—o—

Au Jour le Jour

Tous le monde au Grand Opera House lundi et mardi soir pour voir Evangéline. Voir annonce dans une autre colonne.

Vent, pluie, neige, voilà ce que nous réservait les premiers jours de mars. Une tempête qui a visité tout le continent, a complètement désorganisé le service des trains. Les déraillements sont nombreux.

Les rues de la ville sont dans un état pitoyable et nos échevins qui, il y a à peine quelques mois, promettaient de s'occuper du bien-être des citadins, sont inactifs et semblent se ficher du public. Quand donc aurons-nous un Conseil de Ville digne de ce nom?

Nous prions nos lecteurs de prendre note de l'annonce de M. Andrew H. Jones, qui paraît dans une autre colonne. M. Jones est très populaire à Moncton, grâce à son honnêteté et à sa grande connaissance des affaires. Il a toujours en vente de bonnes propriétés qui présentent de réalles valeurs à des prix modérés.

Etaient en ville ces jours derniers: Mlle Marie Rose Cormier, institutrice de Memramcook; M. Maxime Robichaud et sa petite fille Laudia, de St-Antoine; MM. Jaddus Robichaud, de Cocagne et Michel McLaughlan, de Bouctouche; Mgr. M. F. Richard, de Rogersville; M. Phillippe Després, de Cormierville.

Dimanche soir, dans les salles du cercles Beauséjour, M. l'Avocat Léger donnait une conférence qui intéressa vivement l'auditoire. M. Léger parla de l'importance pour les Acadiens d'aujourd'hui de ne pas mettre de côté les coutumes des Acadiens d'autrefois. La conservation de la foi, de la langue des aieux, l'union, la tempérence, etc., si bien pratiquées par nos ancêtres. C'est en restant chez nous et en conservant les mœurs et les coutumes de nos pères que nous serons de vrais Acadiens. M. Léger fut fort applaudi.

Samedi dernier, au soir, l'Express Maritime, en route pour Montréal, dérailla près de Rogersville et tous les wagons culbutèrent. C'est un vrai miracle que personne ne se soit fait faire mal. M. Gutelius renvoie des hommes, l'ouvrage est à moitié fait et les trains laissent Moncton à moitié réparés. Rien d'étonnant que les accidents arrivent. Mais, silence, il faut faire des économies pour payer les $20,000 à l'importé du C. P. R.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, Joseph Arsenault, autrefois d'Egmont Bay, I. P. E., est mort à l'hôpital de Moncton dimanche dernier après quelques mois de maladie. Sa mère étant trop pauvre pour payer les lourdes dépenses de faire venir le corps de son enfant sur l'Ile, a dû le laisser enterrer à Moncton. Une tante du défunt, Mme John Melanson, de la rue Dominion, s'est chargée de voir aux funérailles qui ont eu lieu mardi le 3 mars. Feu Joseph Arsenault était fort estimé par ses camarades à la Record Foundry où il travaillait.

A la dernière assemblée de la succursale LaTour, tenue le 25 février, M. le président Ambroise Léger lut avec distinction, au nom de tous membres, une magnifique adresse de bienvenue à M. le curé Cormier qui visitait cette succursalé pour la première fois. La réponse de M. le curé fut fort goutée. Il a à cœur l'avancement de la société l'Assomption en général et il exprime le désir de voir tous ses paroissiens devenir membre de la succursale LaTour. M. le sécrétaire général J. H. LeBlanc fit quelques remarques au cours desquelles il insista sur l'importance de l'assurance. L'assemblée fut très intéressante et se termina par l'organisation d'un concours de recrutement auquel nous souhaitons tous le succès possible.

Nous publions aujourd'hui notre première lettre de Fredericton. Un ami a bien voulu nous promettre de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui va se passer pendant la session. Nous l'en remercions au nom de nos lecteurs qui apprécieront sans aucun doute cette faveur. Il importe de bien suivre ses débats de la législature locale où tout n'est pas rose, quoiqu'en pense notre confrère indépendant l'Evangéline. D'après ce dernier il n'y aurait que prospérité dans toute la province; mais celui qui veut regarder les choses avec esprit d'indépendance, s'aperçoit facilement du contraire. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet.

Les amis, il ne faut pas manquer ça. Imaginez-vous que lundi et mardi soir, au théatre Grand Opera House, de cette ville, sera représenté au long et de la manière la plus parfaite le poème de Longfellow "Evangéline". Ces vues animées ont été prises sur les lieux même, en Nouvelle-Ecosse. Ceux qui ont déjà eu le bonheur de les voir, nous disent que c'est parfait. Pour nous, Acadiens, c'est une leçon d'histoire, et même pendant le carême il est permit de s'instruire. Nous espérons que les Acadiens se rendront en grand nombre au Grand Opera lundi et mardi pour voir Grand-Pré, Evangéline, Gabriel et toute l'histoire de nos ancêtres.

Lors du remaniement du Gouvernement Flemming, nous exprimions l'espoir que notre premier ministre ferait justice à l'élément acadien en lui donnant un deuxième représentant dans la cabinet. C'était un droit et non une faveur. Mais M. Flemming a passé outre. Aujourd'hui il voudrait réparer sa faute en nommant M. O. M. Melanson, de Shédiac, assistant orateur de la Chambre. Nos félicitations vont à M. Melanson, mais quant à M. Flemming nous ne pouvons le remercier pour le peu qu'il fait pour les Acadiens, quand la justice lui impose le strict devoir d'en faire plus, beaucoup plus. S'il croit satisfaire les Acadiens en leur offrant les restants, il fait grandement erreur.

ECOLE DE SHEDIAC BRIDGE

Noms des élèves qui ont fait la plus haute moyenne à l'examen de février.

Grade V. Florine Babineau 89; Léonard Gallant 86½; Lumina Gallant 80.

Grade IV. Eva Poirier 90; Anida Léger 88; Antoine Breau 85; Arthur Le-Menager 84½; Alice Babineau 78.

Grade III. Léonard Boucher 75½; Léo Gallant 74; Ovila Poirier 70½; Helen Dunnavon 70; Alphonse Babineau 65; Henri Poirier 65; Alice Dunnavon 65; Ferdinand Jaillet 58½.

Grade II. George Boucher 75; Fred Poirier 74½; Auria Poirier 70; Alyre Babineau 69; Edgar Gallant 68; Clarence Léger 65; Régina Babineau 60; Alphonse LeBlanc 58½; Alphée Landry 52.

Grade I. Tilmon Babineau 65½; Thomas Babineau 65; Edgar Boucher 60; Ivon Poirier 58½; Aubin Boucher 58; Harris Jaillet 50; Lina Babineau 50.

Noms de ceux qui n'ont pas perdu de temps durant se mois. Anida Léger, Eva Polrier, Alice Dunnavon, Helen Dunnavon, Lina Babineau, Thomas Babineau, Alyre Babineau.

Mde J. B. Poirier, Inst.

POUR LES PAUVRES

A l'appel de M. le curé Cormier, de l'Assomption de Moncton, les hommes et les femmes de la paroisse s'organissaient, dimanche dernier, en deux sections de la société St-Vincent de Paul, pour venir en aide aux pauvres.

Nos félicitations à M. le curé et à ceux et celles qui lui offrent leur concours, pour une œuvre aussi louable, surtout à ce temps de l'année où les pauvres ont tant à souffrir.

Ci-suit la liste des officiers:

Chez les hommes:

Président—François Boileau.
Vice-Prés.—Eusèbe Comeau.
Secrétaire—Henri P. LeBlanc.
Trésorier—B. A. Bourgeois.

Chez les dames:

Présidente—Mme Dosithée Dupuis.
Vice-Prés.—Mme Honoré Melanson.
Secrétaire—Mme Veuve R. Leger.
Trésorière—Mme Dr. Richard.

Comité de visite pour les écoles: Mmes B. A. Bourgeois, Tilmon Melanson, Clément Cormier et C. H. Boudreau.

MONSEIGNEUR RICHARD CONSTRUCTEUR D'EGLISE

Une vie active et bien rempli est bien celle de Mgr M. Richard, de Rogersville, notre vénéré et très estimé grand colonisateur.

La paroisse de Rogersville, qui n'était qu'une forêt à l'arrivée de Mgr Richard, est devenue si grande que la construction de plusieurs églises, à part l'église principe qui est pourtant très vaste, s'est imposée.

Cette année le village Collet verra s'élever une magnifique chapelle. Le terrain a été gracieusement offert à Mgr Richard par M. Joseph Cormier.

L'entente est parfaite et l'enthousiasme est grand. Mgr Richard est très encouragé par le bon esprit des gens. On s'attend à ce que la messe soit célébrée dans la nouvelle église vers l'automne.

Mgr Richard a présidé à la construction d'une douzaine d'églises depuis son ordination. Peu de prêtres peuvent en dire autant.

LE DERNIER CHIFFRE DES EMPLOYES RENVOYES

Il y a déjà plus de deux ans que la Chambre a demandé à connaître le nombre d'employés congédies pendant les premiers trois mois de l'administration Borden, et le rapport n'est pas encore terminé. Les derniers rapports font monter le total des renvois effectués jusqu'ici à 2,000, et il est à noter que les rapports d'un certain nombre de ministères sont encore incomplets. La guillotine pendant la Révolution française montrait beaucoup moins d'activité à couper les têtes que n'ont fait MM. Pelletier, Reid, Cochrane et les autres ministres pendant les premiers trois mois qu'ils ont été au pouvoir en décapitant les fonctionnaires libéraux.

UNE MERE VRAIMENT HEROIQUE

Ottawa, 2.—Grâce à l'héroisme d'une femme, Mme Constantineau, de Wakefield, un petit village du district de la Gatineau, sept personnes ont été sauvées d'une mort affreuse, au cours d'un incendie.

Un incendie s'étant déclaré dans sa maison, l'autre jour, Mme Constantineau a d'abord sauvé ses six enfants, puis elle a entrepris de mettre en lieu sûr sa sœur, une démente. Mais elle a dû, pour y arriver, lutter longtemps avec la pauvre folle qui refusait obstinément de sortir de la maison en feu. Finalement, elle réussit à la transporter dans une grange où elle l'enferma, puis elle retourna sur le lieu du sinistre et put arracher aux flammes une lourde machine à coudre, un lit en fer et des malles remplies de vêtements.

La brave femme essaya ensuite d'éteindre l'incendie à l'aide de sceaux d'eau qu'elle allait puiser à un puit voisin, mais ses effarts furent inutiles et sa maison ne tarda pas à être réduite en cendres. Elle se mit alors, avec ses enfants, en route pour la maison la plus proche sise à près de deux milles de distance, et y arriva épuisée. Les voisins allèrent alors chercher la folle, qui avait reçu de graves brûlures et qui succomba peu après son arrivée à la maison.

VALET VOLEUR

Rome, 28.—Guiseppe Caretti le valet du feu cardinal Rampolla, a été arrêté hier soir sur l'ordre de l'avocat de la couronne, et mis en prison. Il est accusé d'avoir dérobé plusieurs articles appartenant au cardinal Rampolla, comprenant une chape de grande valeur qui, dit-on, a été vendue à un prélat du Vatican.

Depuis la mort du Cardinal Rampolla, le valet a été soupçonné d'avoir volé la boite que contenait le testament du Cardinal. D'après une enquête faite par la police, Caretti achetait beaucoup de billets de loterie, et dépensait beaucoup trop d'argent pour le salaire qu'il gagnait.

ENFANT BRULEE VIVE

Smith's Falls, 28.—Une famille bien connue ici, vient d'être sérieusement éprouvée. Dorothée, petite fille de M. et Mme Forrester a été affreusement brûlée il y a quelques jours.

Elle se tenait près de sa mère qui travaillait dans la cuisine. Tout à coup un récipient plein d'eau bouillante tomba du poêle et se renversa sur l'enfant, qui se mit à pousser des cris affreux. La douleur de la mère faisait peine à voir.

Son enfant avait les deux jambes brûlées. Un médecin fut mandé en toute hâte. On espère sauver la vie de la petite.

HEUREUSE INNOVATION

Londres, 2.—Le roi et la reine ont fait une innovation en ce qui concerne l'étiquette de la cour. Malgré la tradition qui ne permet à personne d'adresser la parole au monarque ayant que celui-ci ait parlé le premier. Leurs Majestés permettent maintenant, dans le cas de dîners particuliers, que les invités entament la conversation ou en changent le sujet en leur propre initiative. Comme le roi et la reine ont annoncé qu'ils accepteraient de dîner dehors souvent, pendant cette saison, l'innovation est reçue avec beaucoup de satisfaction dans les cercles aristocratiques.

La reine mère Alexandra cependant s'en tient à l'ancienne coutume, comme faisaient d'ailleurs le roi Edouard VII et la reine Victoria.

Un autre scandale du Ministre de la justice: qui l'aurait crû?

L'an dernier, un nommé Landry, condamnée au pénitencier comme voleur, fut remis en liberté par M. Doherty, et quelques jours après il était nommé à une position dans le département de la marine.

Cette année, un nommé Curry, condamné à la prison, puis au pénitencier, pour trois ans, comme parjure, dans une cause où il s'agissait de destituer un libéral, a été remis au frais par le même Doherty. L'incident a été mis devant la chambre pour E. M. McDonald de Pictou.

En voilà un ministre qui protège ses amis....même criminels: que pouvez vous attendre de lui, maintenant.

VOLUME I. NO. 16. MONCTON, N.-B., JEUDI, 12 MARS 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiées qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600 rue Main

TOUT EST CHER

Comment se fait-il que la farine canadienne se vend à meilleur marché en Angleterre qu'au Canada ? C'est là une question que se posent les habitants du Canada et qui est digne d'attention.

Une farine canadienne de choix s'est vendue à Londres $4.18 le baril. La farine de boulanger s'est vendue $3.60. Au même moment, la farine canadienne de choix se vendait $5.00 à Winnipeg, $5.10 à Montréal et $6.50 à Halifax. Quant à la farine de boulanger on exigeait $4.00 et $4.10

Comment expliquer un tel état de choses? Voici :

Le marché de la Grande-Bretagne est libre-échangiste, c'est-à-dire qu'il est ouvert à tous les pays du monde. C'est dire que le meunier canadien qui expédie sa farine en Angleterre a à faire face à la concurrence du monde entier.

Pendant douze mois, de novembre 1912 à novembre 1913, les exportations de farine canadienne en Grande-Bretagne se sont montées à $11,773,493. Ce joli chiffre nous montre que les meuniers canadiens peuvent faire la concurrence, et comme ils ne travaillent pas pour une simple raison de santé, ils doivent retirer de jolis profits, tout en vendant leur farine à un prix moindre que celui qu'ils nous font payer au Canada.

Et pourquoi ce prix plus élevé chez nous? Pour la simple raison qu'un tarif protecteur empêche l'importation des farines venant de pays étrangers. Le meunier en profite pour assommer le consommateur. Ici le meunier ne craint pas la concurrence. Et voilà pourquoi il demande plus pour sa farine, étant certain de vendre quand même.

M. Borden qui a promis à ses amis, les trusts, de ne pas les déranger, a bien soin de ne pas soulager le consommateur canadien qui souffre cruellement de lacherté de la vie.

Les Etats-Unis nous ont offert d'abolir tous les droits sur le blé et la farine, à condition que le Canada en fasse autant. Mais M. Borden et les siens se fichent bien des intérêts du pauvre. Ils refusent d'enlever le tarif.

Lors du débat sur l'adresse, le Dr Neely avait proposé de faire de cette question une politique nationale. Un amendement à cet effet a été appuyé par tous les libéraux et un seul, oui, un seul conservateur.

Le gouvernement Borden est contrôlé par les millionnaires, les trusts et les cliques ennemies du peuple. C'est en vain que le peuple implore du soulagement.

Et pendant ce temps-là la farine canadienne est expédiée par terre et par mer à plusieurs milliers de milles de distance, en Angleterre, pour là être vendue à meilleur marché qu'ici.

C'est le riche qui vole le pauvre, grâce au gouvernement Borden qui ne pense qu'à ses amis les millionnaires.

CORRESPONDANCE

PEU CHARITABLE

Ayant été absent de chez moi pendant la dernière semaine de janvier, je n'ai pas lu le numéro de l'"Evangéline" du 28 de ce mois, et c'est pour cette raison que ma correspondance, en réponse à l'article du rédacteur du journal en question, concernant les salaires des instituteurs et des institutrices des écoles primaires, est un peu en retard.

Etant moi-même instituteur, je me hâtai de lire cet article dès qu'il me tomba sous la main, croyant y trouver des encouragements de la part du journal national des Acadiens, mais je regrette de dire que j'ai trouvé tout le contraire.

La première partie de l'article me sembla encourageante et je me réjouissais d'avance des efforts du rédacteur de l'"Evangéline" pour convaincre les contribuables d'augmenter un peu au moins le salaire des instituteurs et des institutrices des écoles primaires.

Mais au fur et à mesure que je lisais, je m'aperçus bientôt que j'avais affaire à des gens qui ont le cœur bien mal placé. Lisez plutôt le passage suivant :

"Je ne voudrais pas blesser les sentiments de personne ou dire ce qui pourrait être considéré injuste pour quelques uns, mais je crois sincèrement qu'on ne devrait plus tolérer les instituteurs de troisième classe, et cela dans l'intérêt général de l'éducation. Il me semble que le temps est arrivé de prendre les moyens de s'en dispenser, et le moyen le plus sûr serait pour les gouvernements et les législateurs d'abolir ce grade".

"Je sais qu'il y a des difficultés sans vouloir les spécifier, mais il faudra tôt ou tard en venir là, et pourquoi pas plutôt tôt que tard".

Quoique le rédacteur de l'"Evangéline" termine son article en s'excusant d'avance, il a tort de donner un tel avis à nos législateurs.

A l'"Evangéline", croit-on que nous n'en avons pas encore assez supporté ? Après nous avoir forcé à suivre un cour d'exercises physiques le gouvernement local abolirait la troisième classe d'instituteurs et d'institutrices, et le rédacteur de notre grand journal national en serait tout réjoui.

Après avoir passé notre enfance aux écoles primaires, supérieures ou collèges, et après avoir suivi un cours à l'école normale provinciale où nous avons obtenu un diplôme d'enseignement, et après avoir enseigné plusieurs années pour un salaire bien minime, ne croyez-vous pas, gens de l'"Evangéline", que nous méritons une petite part de cette augmentation de salaire dont vous parlez, et cela avant d'abolir notre troisième classe ?

Hélas, combien vite on oublie la belle dévise de notre société l'Assomption : Unité, Charité, Protection !

Est-ce là de l'"Unité", de nous séparer des instituteurs des classes avancées ?

Est-ce bien de la "Charité", ce travail contre nous?

Est-ce bien cela que vous appelez "Protection", vous qui demandez aux législateurs de nous faire disparaître ?

Nous ne sommes pas encore rendus au jugement général. Le temps n'est pas encore arrivé de jeter les faibles de côté et de récompenser les forts. Avant que de parler, O vous, esprit supérieur qui présidez à la rédaction de l'"Evangéline", considérez ces choses et pensez à tout le dévouement dont font preuve en Acadie les maîtres et les maîtresses d'écoles de troisième classe.

Merci M. le Directeur.

Un Instituteur de troisième classe.

UN MEURTRE A HALIFAX

Halifax, 9.—Mme Margaret Brown, veuve et âgée de 50 ans, a été trouvée mortellement blessée dans sa résidence, 25, rue Billey. Transportée à l'hôpital Victoria, elle succomba à ses blessures hier soir.

On a arrêté James Murphy, son gendre, comme l'auteur de cet assassinat. On croit que des troubles de famille sont la cause de ce crime.

C'est le premier cas de meurtre qui se commet dans notre ville depuis 12 ans.

Le prisonnier est âgé d'environ 26 ans et s'établit ici il y a environ 6 ans, venant de Glasgow. On dit qu'il avait beaucoup bu samedi.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa le 7 mars, 1914.

M. le directeur,

L'immigration orientale a été mise à l'étude lundi dernier à la Chambre des Communes.

C'est une question qui devient de plus en plus aigue et que le gouvernement du Canada devra bientôt résondre. La Colombie Britannique devient de plus en plus agitée à ce sujet.

La conclusion du débat est bien maintien de la suprémacie Britannique repose sur l'autonomie de chacune des parties intégrales de l'Empire, comme l'affirma Sir Wilfred Laurier à toutes les conférences imperiales, et avec plus de vigueur que jamais à la dernière conférence de 1911.

L'Hon. Frank Oliver a reproché au gouvernement d'avoir usé de son pouvoir discrétionnaire, pour arrêter pendant un certain temps l'entrée des blancs à la Colombie Britannique, tandis que les jaunes conservait le droit d'entrée.

L'Hon. Rodolphe Lemieux qui a fait une étude spéciale de la question, qui a visité le Japon, et qui a pu apprécier les vertus de cette population aussi bien que ses défauts, que l'on est porté à exposer d'avantage, entretient des idées modérées et justes à leur égard.

M. Lemieux croit que le Canada ne devrait pas s'opposer à l'immigration Chinoise. Ces gens-là sont paisibles, dit-il, et il font d'excellents domestiques. De plus nous avons ouvert avec eux un grand commerce de farine et de blé, et ce serait une mauvaise politique qui nuirait à notre commerce.

Quant au Japonais, dit-il, à plusieurs points de vue, ils pourraient nous faire honte. Leurs universités, leur marine, leur armée, leurs écoles sont pour le moins égales aux nôtres. Nous avons un traité commercial avec le Japon, qui est l'allié de l'Angleterre, et notre commerce avec ce pays s'élève déjà à plusieurs millions. Il nous est impossible de traiter avec les Japonais comme indésirables, tant que notre traité avec eux aura de bons résultats. L'immigration hindoue est bien plus grande que celle des Chinois et des Japonais, dit M. Lemieux. Leurs habitudes sont ridiculement opposées aux nôtres. Cependant, ils sont sujets Britanniques, Sous le régime Laurier un ordre en conseil fut adopté en vertu duquel seuls les Hindous venant directement de leurs pays avaient le droit d'entrée en Canada. Alors, il n'y avait aucune communication directe entre le Canada et les Indes, et la question était règlée. Depuis, une ligne océanique a été organisée, qui fait le service entre le Canada et les Indes, et les Hindous entrent au pays en grand nombre.

Le gouvernement Conservateur a toujours laissé faire. Il est entré en Colombie Britannique plus d'Hindous l'an dernier que pendant tout le temps de l'administration Laurier, et des incidents récents ont amené le problème à un état aigu.

Une leçon à retenir, conclut M. Lemieux, découle de cet état de choses. C'est que la centralisation telle que l'ont rêvée les ultra-Jingos de l'impérialisme est impossible. M. McBride, premier ministre de la Colombie Britannique, prêche l'impérialisme et la centralisation des forces éparses de l'empire, mais d'un autre côté, il s'oppose à l'entrée des Hindous qui sont sujets britanniques dans sa province. Cela suffit pour démontrer que le meilleur impérialisme sera encore celui que l'Angleterre a mis en pratique pendant le dernier demi-siècle, et qui a pour base l'autonomie de chaque colonie.

M. Henry H. Stevens, député conservateur de Vancouver, supplie le gouvernement de mettre fin à l'immigration orientale et surtout à celle des Hindous. Il nous est impossible, dit-il, d'accepter leurs coutumes.

L'Hon. M. Reid, Ministre des Finances, dit qu'il ne croit pas qu'il soit nécessaire d'amender la loi concernant l'immigration Chinoise et Japonaise, mais il dit que le gouvernement règlementera l'immigration Hindoue.

Plusieurs autres députés de l'Ouest ont aussi pris la parole.

Mardi dernier le Ministre du travail, l'Hon. M. Crothers, a subi un procès bien sévère.

Sa conduite a été vertement critiquée, relativement à la grève de l'Ile de Vancouver. Ministre du travail depuis le 10 octobre 1911, M. Crothers n'a reçu que des marques de désapprobation de la part des ouvriers de tout le Canada, qui, à Montréal, ont été jusqu'au point de demander à M. Borden sa démission. Les Libéraux lui ont reproché sa négligence. Il avait le pouvoir d'agir et il est resté les bras croisés.

Poussé au pied du mur, M. Crothers dit que les Libéraux en 1906, lors de la grève de Buckingham n'avaient rien fait, M. Crothers semblait ignorer que 1906 la loi actuelle du travail n'existait pas, et que c'est immédiatement après la grève de Buckingham que M. Lemieux s'empressa de faire amender la loi du travail de manière à intervenir lorsqu'une entente entre les ouvriers et les capitalistes ne peut s'effectuer.

Le vote sur cette motion de non-confiance donna au gouvernement une majorité de 37 seulement.

C'est M. Verville qui a proposé la motion de censure au gouvernement du sujet de la conduite du Ministre du travail. Il fut soutenue de M. Carroll, de M. E. M. McDonald de Pictou, et de M. Carvell.

Sir Wilfrid a aussi prit part à ce débat, avec une modération aussi admirable que son esprit de justice. M. Crothers, dit Sir Wilfrid, aurait dû envoyer un agent de conciliation dès le commencement de la grève afin de faire une enquête. Son devoir est de surveiller continuellement les relations entre les employés et les employeurs, afin de prévenir, ou de faire cesser les différences. Dans le cas présent le Ministre ne commença à s'occuper de la grève, qu'au moi de mai 1913, six mois après le commencement des difficultés, et ce n'est qu'un an après le début de cette longue crise, c'est à dire, lorsqu'elle était à la veille de prendre fin, que le Ministre envoya un enquêteur du nom de Price. Le voyage de cet homme fut inutile. La réponse de M. Borden, qui essaya de faire un peu de sarcasme à l'égard du chef de l'opposition, ne fut aucune défense de la conduite de son Ministre du travail. Il demanda aux Conservateurs de voter contre la motion de M. Verville.

Mercredi Sir Wilfrid Laurier attira l'attention de la Chambre, sur la position officielle du Député-Orateur de la Chambre. Les uns après les autres, depuis l'établissement de cette position les députés-orateurs, ont été accusés d'intervention politique. Il est bon de définir leur position qui doit être soumise aux mêmes restrictions que l'Orateur lui-même qui n'a pas le droit de prendre part aux élections durant sa détention d'office. En établissant cette règle cela mettrait fin à toute intervention future et à toute censure. M. Borden a promis de considérer la question lorsque l'on prendra le travail des amendements aux règlements de la Chambre.

La vote de la semaine a été consacré aux estimés du Ministre du Revenu de l'intérieur, l'Hon. M. Nantel. Pendant deux jours il a tenu sous un feu roulant de la part des députés oppositionnistes de la Province de Québec surtout. Enfin samedi ses estimés ont passé. M. Nantal a fait preuve de patience.

UN BON MARI

Deux amies se retrouvent peu après le mariage de l'une d'elles.

Naturellement, on cause mariage, bonheur, etc.

—Moi, vois-tu, dit la jeune fille, je trouve qu'un bon mari doit essayer de corriger les défauts de sa femme.

—Tu te trompes, réplique la jeune épousée. Un mari, s'il est vraiment ce qu'on appelle un bon mari, doit trouver que sa femme n'a aucun défaut.

LETTRE DE FREDERICTON

Fredericton, N. B.
Le 7 mars, 1914

M. le directeur,

Les affaires marchent bien doucement à la Législature. Malgré le brin de travail annoncé dans le Discours du Trône, le gouvernement ne paraît pas prêt à avancer.

La Chambre n'a pas siégé plus de cinq ou six heures cette semaine, et hier l'ajournement a eu lieu jusqu'à 8 heures, lundi soir.

Le rapport de l'Auditeur Général est en retard et, par conséquent, le Secrétaire provincial ne peut donner le compte rendu des transactions financières de l'année 1913 avant jeudi prochain le 19.

Comme vous l'avez déjà annoncé dans vos colonnes, M. O. M. Melanson, député de Westmorland, a été nommé par le vote de la Chambre, assistant-orateur. La nomination est bien vue, car l'expérience de M. Melanson doit le qualifier pour cette position. Le député de Westmorland a agi comme président de la Chambre en comité pour l'étude d'un Bill du gouvernement, pour la première fois mercredi,

Il est rumeur ici que la nomination de M. Melanson ferme la porte à l'entrée d'un deuxième Acadien dans le gouvernement. Si tel est le cas, je ne puis féliciter ce monsieur d'avoir consenti à accepter un honneur qui n'est d'aucune valeur pour ses compatriotes et qui empêche ces derniers d'obtenir une position d'influence qui, sans contredit, nous appartient.

La premier caucus du gouvernement a eu lieu mercredi soir. Il paraît que les députés ne sont pas tous d'accord sur les propositions faites par les chefs touchant les travaux de la session. Les MM. J. L. Stewart, Sevin, députés de Northumberland n'ont pas assisté à ce caucus, et il est dit qu'ils ne donneront pas leur appui au gouvernement.

Il paraît que la compagnie Gould, en charge de la construction du Valley Railroad, a l'intention de faire une nouvelle attaque sur le trésor provincial. Cette nouvelle a suscité de nombreuses rumeurs, et, s'il faut croire ce que l'on entend, il y aura une forte opposition à cette demande. Ce chemin de fer a déjà, dit-on, trop coûté et un nouveau subside de $10,000,00 par mille (ou $2,000,000) ne paraît pas rencontrer l'approbation d'un certain nombre de députés. Que feront-ils? Auront-ils le courage de leurs convictions? Ou permettront-ils à M. Flemming de jouer le rôle d'un petit autocrate? On parle même de boodlage et de scandal relativement à la construction de ce chemin de fer.

J'espère dans ma prochaine lettre pouvoir vous dire qu'il y a eu du travail de fait pendant la semaine.

MM. Dugal et Pelletier, députés de l'opposition, ont posé plusieurs questions au ministère, dont les réponses pourront jeter un peu de lumière sur plusieurs transactions d'une assez grande importance. Ces deux messieurs tâchent de fournir du travail au gouvernement.

Sir Georges Ross vient de mourir

Le chef de l'opposition libérale au sénat s'est éteint à l'âge avancé de 82 ans.

Toronto. 7.—Sir George Ross, avocat, ancien premier ministre de la province d'Ontario et chef de l'opposition libérale au Sénat, est mort hier soir, à l'âge avancé de 82 ans.

Sir George était né à Nairn, comté de Middlesex, le 18 septembre 1841, du mariage de feu J. Ross avec Ellen McKinnon, émigrés d'Ecosse en 1832. Après avoir fait ses études aux écoles publiques de son village et à l'école Normale de Toronto, il se livra à l'enseignement et fut professeur dans diverses écoles publiques pendant quelques années et puis inspecteur d'écoles et membres du bureau central des examinateurs de 1876 à 1880. Il plaida en faveur de l'établissement de l'uniformité des livres. Il étudia le droit et fut reçu avocat en 1887.

Sir George Ross s'occupa de politique dès sa jeunesse et, en 1872' candidat libéral dans le comté de Middlesex Ouest, il fut élu député de ce comté à la Chambre des Communes jusqu'en 1883. Il fut alors choisi comme ministre de l'Education dans le cabinet provincial d'Ontario, sous le gouvernement Mowat, ainsi que sous celui de M. Hardy en même temps que le député de Middlesex-Ouest, à la législature, et c'est jusqu'en octobre 1899, date à laquel il devint premier ministre en remplacement de M. Hardy.

Le parti libéral ayant été battu aux élections de 1902, il fut chef de l'opposition jusqu'à ce qu'il fut nommé sénateur.

A la législature de Toronto, Sir George Ross fut le promoteur de plusieurs mesures importantes. C'est ainsi qu'en 1882 il proposa que des négociations fussent entamées pour étudier un projet de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, et plus tard plusieurs bills concernant le système d'instruction publique.

UNE INGENUE

Claude.—O ma chérie, suis-je bien le seul que tu aies jamais aimé?

Claudine.—Mais oui, naturellement !... Sont-ils curieux, les hommes ! ils demandent tous la même chose !

Le Roi Intervient au Sujet du Home Rule

Sa Majesté exige que des élections générales suivent l'adoption du bill.--L'opinion publique s'émeut.

Londres, 6.—Le Roi Georges est intervenu dans la dispute du Home Rule.

La nouvelle, d'abord rejeté comme incroyable, est aujourd'hui universellement admise et considérée comme vraie parmi les politiciens.

Le Roi a insisté pour que les élections générales aient lieu immédiatement après l'adoption du bill et avant qu'il ne vienne en force, et il a fait avertir le premier-ministre que si le Cabinet ne se décide pas volontairement à en appeler au peuple, le Roi se prévaudra d'une prérogative constitutionnelle, presque tombée en désuétude et dissoudra le Parlement malgré les membres du Cabinet.

Lord Stamfordham, aviseur confidentiel du Roi, qui a agi comme intermédiaire, s'est rendu à Downing street, pendant une séance du Cabinet et est resté jusqu'à la fin de la séance, interviewant ensuite M. Asquith.

La nouvelle a soulevé une répulsion que l'on ne cache dans les cercles libéraux. Une telle démarche mettrait, pour la première fois, dans les temps modernes, le Conflict direct avec le parti politique au pouvoir.

Le "Times" d'hier déclarait : "On ne peut assurer avec trop de force que le sentiment dominant des deux côtés de la Chambre est tout à fait opposé à l'association du nom du Roi à l'étape critique que traverse la politique nationale."

LA SANTE DU PAPE

Rome, 2.—On a fait courrir la rumeur, hier, que le Pape était malade et qu'il s'était évanoui peu après son lever. C'est absolument faux. Son état de santé est absolument normal. Il s'est levé à son heure habituelle et a célébré la messe. Dans l'après-midi, il a conféré longuement avec les cardinaux Merry del Val et De Lai.

Il a assisté ensuite à un sermon de carême donné par le père Ludwig Padova, prédicateur pontifical, et, à son issue, a conversé avec plusieurs membres du sacré-collège.

$65 Par Jour Sont Payées à M. Gutelius

Avant de s'être naturalisé ce monsieur recevait de M. Borden deux fois le traitement d'un lieutenant-gouverneur.

Ottawa, 5.—L'hon M. Emmerson a posé une longue série de questions au sujet de M. F. B. Gutelius se rapportant à la position qu'il a occupée comme commissaire enquêteur du Transcontinental. L'hon. M. Reid, qui agit en qualité de ministre des chemins de fer en l'absence de M. Cochrane, a déclaré en réponse à M. Emmerson, que M. Gutelius fut nommé commissaire enquêteur du Transcontinental le 29 janvier 1912. Il commença sa besogne le 1er février de la même année et retira $65 de salaire par jour.

Le Département ignore depuis quand M. Gutelius habite le Canada, mais il a été naturalisé sujet britannique le 23 février, 1912, c'est-à-dire près d'un mois après son entrée en fonctions.

Il signa son rapport sur le Transcontinental le 6 février 1914 et il fut payé comme commissaire enquêteur jusqu'au 1er mai 1913, date à laquelle le gouvernement le nomma gérant de l'Intercolonial. Il était surintendant général du Pacifique Canadien quand il fut nommé enquêteur du Transcontinental. En sa qualité de gérant des chemins de fer du gouvernement M. Gutelius reçoit $20,000 par année. Il est engagé pour deux ans à partir du 1er mai 1913.

En réponse à l'hon. G. P. Graham, le Dr Reid dit que MM. Lynch et Staunton ont été nommés enquêteurs du Transcontinental en la manière ordinaire, et qu'ils n'ont pas été assermentés. Les témoins qui ont comparu devant eux ont été assermentés. Enfin les séances de la commission n'ont pas été publiques.

TOURNEES MILITAIRES

Le parti que le Colonel Hughes, Ministre de la Milice, a emmené avec lui en Europe l'automne dernier se composait de 25 officiers ; une dame secrétaire privée, une deuxième dame, aide-secrétaire privée, deux aides de camp et les femmes et les filles des officiers. Le Ministre croit que son voyage a coûté en tout $24,262. Ceux qui sont au courant affirment que lorsque toutes les factures auront été reçues ce chiffre sera largement dépassé. Les officiers ont reçu, comme traitement dû à leur rang, la somme de $3,984, et pour frais de subsistance et autres $10. par jour en sus de leur traitement régulier.

Pour distraire sur le continent cette brigade chamarrée d'or, le Colonel Sam Hughes a engagé en moyenne sept automobiles par jour au Wolesley Motor Car Co., Ltd. Ces voitures ont été envoyées d'Angleterre à Boulogne et elles ont servi à transporter le parti dans le nord et le nord-est de la France et les autres parties du Continent. Les automobiles sont restées avec le parti du 3 septembre au 17 octobre, et le montant total payé pour les automobiles seules a été de $6,904.26.

Pendant les années 1912-13, le Ministre de la Milice a payé en réparations, outillages et entretien des automobiles appartenant à ce Ministère au Canada, $8,644.92.

Pendant l'été de 1912, le Colonel Sam Hughes et Sir Ian Hamilton accompagnés d'une foule de serviteurs et d'officiers ont fait une tournée d'inspection au Canada par train spécial. Ce voyage a coûté au pays $20,740.

LA STERILISATION DU PAPIER-MONNAIE

Ottawa, 9.—A la suite d'une série d'expériences faites sous la direction de l'hon. M. W. T. White, ministre des Finances, la stérilisation du papier monnaie sera pratiqué régulièrement dans un avenir prochain et le papier monnaie souillé, agent de toutes sortes de maladies, ne sera plus qu'une chose du passé.

AU COIN DU FEU

CE QUE NOUS LUI SACRIFIONS

Combien sacrifions-nous, chaque année, à ce dieu insatiable qu'on appelle l'alcool?

C'est un tract superbe publié par les Pères Franciscains qui va nous répondre.

La boisson arrache chaque année au pays plus de $100,000,000. Oui, $100,000,000 que nous sacrifions chaque année à l'alcool, qui, en retour, verse sur le pays tout entier un véritable débordement de hontes, de misères et de crimes!

$100,000,000! Est-ce bien tout ce que l'alcool vole au pays?

Combien de centaines de milliers de piastres versons-nous annuellement aux juges, aux avocats? Faites disparaitre l'alcool et le pays peut se dispenser des services de la moitié de ces Messieurs. Egalement, supprimez l'alcool et les trois quarts de nos villes diminueront l'effectif de leur police de moitié, peut-être des trois quarts.

Et les prisons, les hôpitaux, les orphélinats, les asiles, pourquoi si grands, pourquoi toujours si insuffisants? A cause de l'alcool!

Mais alors ce n'est plus $100,000,000 mais au moins $150,000,000 que le pays dépense pour l'alcool et par l'alcool chaque année.

Voilà la triste réalité!

Que chacun renonce à l'alcool, et dès lors le pays s'enrichira annuellement de $150,000,000.

---o---

GUERRE A L'ALCOOL!

Un jour une femme entra dans un débit de boisson et s'avança tranquillement vers son mari assis à une table et buvant en compagnie de deux amis.

Elle plaça un bol couvert sur la table et dit :-

"Pensant que tu serais trop occupé pour revenir à la maison manger ton souper, je me suis décidée à te l'apporter ici."

Elle sortit sans rien ajouter.

Son homme se mit à rire, mais il avait l'air tout géné. Il invita quand même ses amis à partager son souper. Il enleva le couvert. Mais la bol était vide. Il contenait seulement un billet sur lequel il lut :

"Je souhaite que ton souper te semble bon. C'est le même que ta femme et tes enfants auront à la maison."—Patriote de l'Ouest.

Un père à sa fille :

Embrasse-moi, Aglaé, on vient de te demander en mariage.

—Mais, papa, je ne veux pas quitter maman!

—Je te permettrai de l'emmener.

---o---

UN GARCON ZELE

Arrivant le soir dans un hôtel de second ordre, un voyageur demande une chambre.

—Je vais vous donner le 7, lui répond la caissière. J'espère que cette chambre vous conviendra. D'ailleurs, vous nous direz demain si vous désirez que l'on vous change quelque chose. Le lendemain matin un garçon monte demander au voyageur s'il est satisfait.

—Pas du tout. Cette chambre est remplie de punaises. Je n'en veux plus. Le garçon se précipite au tuyau acoustique.

—Allo!... Le 7 désire changer de punaises.

POUR REUSSIR

Pour réussir dans la vie. Voici les dix conseils de Barnum, lequel, parti de rien, devint millionnaire :

I.—Adoptez une carriére conforme à votre vocation.

II.—Quoi que vous entrepreniez, donnez-vous-y corps et âme.

III.—Ayez de la concentration, n'éparpillez pas vos efforts.

IV.—Respectez toujours votre intégrité, votre parole et vos engagements.

V.—Servez-vous des meilleurs employés et des meilleurs outils.

VI.—Soyez économe tout en vous méfiant de la fausse économie.

VII.—Faites de la publicité : la fortune est dans l'encre d'imprimerie.

VIII.—N'usez ni de tabac, ni d'alcool, ni de boissons enivrantes.

IX.—Espérez sans être trop optimiste.

X.—Ne comptez que sur vous-même.

Comme l'on voit, c'est bien simple...

Ajoutez à cela quelques veaux à six pattes, une femme à barbe et un homme à tête de chien, et, tout comme Barnum, vous réussirez.

PETIT SAUVAGE CONVERTI

Un petit sauvage ayant reçu au baptême le nom de Jean-Baptiste. Il était sincèrement converti et voulait reparer les sottises d'autrefois. Il s'agissait, entre autres, de rendre deux piastres jadis volées à un juif.

Jean-Babtiste se présente un matin chez le volé :

—Que veux-tu? dit celui-ci—Je viens te rendre l'argent que je t'ai volé—Quel argent?—Deux piastres, je ne vole plus, je rends ce que j'ai pris—Merci, Jean-Baptiste. Bonjour.

Et le juif tournant le dos :—Bonjour, bonjour. Ce n'est pas assez, je veux autre chose—Que veux-tu encore?—Il me faut un reçu—Pourquoi? Tu m'as volé, tu restitues, l'affaire est en règle—Non, tu es vieux et je suis jeune. Tu mourras sans doute le premier et moi ensuite. Comprends-tu?—Non—Voici : Quand je mourrai—après toi—le grand Saint Pierre m'arrêtera à la porte du Paradis et dira : As-tu rendu l'argent? Montre moi ton reçu....et si je ne l'ai pas, il me faudra galoper par tout l'enfer pour te trouver.

---o---

REGRET

Une jeune fille, très éprise de toutes les idées modernes, féministes et sportives, ne perdait aucune occasion de s'exercer à tout ce qui jusqu'à présent a constitué l'apanage du sexe masculin. Cricket, football, tout cela lui est familier.

Un beau matin, elle s'exerçait au sport de la canne : un long bâton entre les mains, elle le fait glisser, tourner, le balançant mollement, lui faisant décrire des zigzags et des courbes gracieuses.

Son père entra et la contemplant, sourit :

—Quel dommage qu'il n'y ait pas un peu de chiendent au bout de ton bâton...

—Pourquoi?

—Parce que tu serais en train de balayer le parquet.

UN ECHANGE AVANTAGEUX

Un jeune à l'air quelque peu nigaud, entra dans l'épicerie du village où l'on vendait à manger et à boire. Après avoir lorgné du coin de l'œil quelques gâteaux de gingembre, il dit à l'épicier :

—Voici de beaux gâteaux. Quel est votre dernier prix?

—Dix sous, répondit l'épicier.

—Bien, je crois que je vais en prendre un, si vous voulez l'envelopper comme il faut.

L'épicier enveloppa le gâteau et le lui tendit. Le jeune garçon regarda le paquet un moment d'un air pensif, puis il dit :

—Après tout, je crois que je ne prendrai pas le gâteau. Voulez-vous me l'échanger pour un verre de soda?

—Oui, dit l'épicier en reprenant le gâteau, et en remettant devant lui un verre de liqueur.

Le jeune homme avala le tout d'un trait, puis il se dirigea vers la porte.

—Holà! venez ici! s'écria l'épici: Vous ne m'avez pas payé le soda.

—Je vous l'ai échangé pour le gâteau.

—Mais vous n'aviez pas payé le géteau.

—Vous l'avez, votre gâteau.

Cette dernière riposte confondit à tel point l'épicier qu'il resta absourdi et se mit à se gratter le crâne d'un air embarassé tandis que le malicieux gamin se hâtait de battre en retraite.

---o---

PREVENANCE INTERRESSEE

Le vieux cordonnier, dans son échoppe étroite, tape le cuir à tour de bras.

Par sa lucarne, il aperçoit un petit garçon de cinq ans environ, qui porte un petit paquet et qui s'est arrêté, hésitant.

—Qu'est-ce que tu veux, mon petit ami?

—Je vous apporte une vieille pantouffle à maman....

—Oh! oh! Elle est bien usée, ta pantoufle!... Que, veut-tu que j'y fasse?

—Je voudrais que vous rendiez la semelle encore plus mince et surtout que vous enleviez le clou qui dépasse...

—C'est facile...

—Je voudrais aussi que vous fassiez ça tout de suite, s'il vous plaît, afin que maman n'en sache rien.

—Ca, c'est gentil, mon petit bonhomme, de faire ainsi une bonne surprise à sa maman.

—Oh! ce n'est pas pour lui faire une surprise... C'est seulement parce qu'elle se sert de cette vieille pantoufle pour me donner le fouet..

---o---

—Dites donc, le bonhomme! Je vous croyais aveugle hier quand vous quêtiez au coin de la rue?

—Sûr, que je l'étais!!

—Vous êtes guéri, alors?

—En voilà une question! J'ai jamais été aveugle mais j'aime bien prendre un jour de vacances de temps en temps comme tout le monde...

CARTES D'AFFAIRES

VIVE LA TERRE

L'Importance de l'Instruction Agricole

Nous sommes à l'époque des longues soirées d'hiver ; le cultivateur après les travaux du ménage a à sa disposition, avant le repos de la nuit, plusieurs heures qu'il pourrait employer utilement à l'acquisition de connaissance agricoles. Malheureusement combien peu profitent de ce temps précieux pour apprendre à devenir de meilleurs agriculteurs.

On s'imagine que pour être cultivateur il n'est pas nécessaire d'être si savant. En effet à quoi bon la science pour labourer et ensemencer la terre, pour "soigner" son bétail? les vieux du temps passé n'avaient aucune instruction et ils faisaient de l'argent avec leur terre.

Avec des arguments comme ceux-ci, on persiste dans son ignorance et on continue son petit train de vie. Cependant les rendements diminuant d'année en année, alors on s'en prend aux mauvais temps, les saison ne sont plus comme autrefois, on murmure, on se décourage et très souvent on abandonne sa terre pour aller grossir le contingent des travailleurs des villes. Quel est donc la cause de ce mal qui devient de plus en plus inquiétant?

Elle se trouve dans l'opiniâtre opposition qu'on fait le plus souvent à la science agricole. Dans certains milieux on est absolument réfractaires à tout ce qui est progrès et avancement. N'est-il pas vrai qu'on aime bien que ce que l'on connaît bien? Si on déteste sa profession d'agriculteur c'est qu'on connaît pas les beautés et l'intérêt qui y sont cachés.

L'Agriculture est une industrie qui a pour but l'exploitation du sol afin d'en retirer avec bénéfices le plus de substances utiles aux hommes et aux animaux. La ferme est une usine qui doit fabriquer aux plus bas prix de revient les produits qu'elle consomme ou qu'elle livre. Les matières premières, ici, sont empruntées au sol et à l'atmosphère, la machine qui transforme ces matières est la plante. Le cultivateur qui laboure, herse, sème, joue le rôle de directeur. On admet bien que pour conduire avec avantage une usine de métallurgie ou de produits chimiques, il faut à son directeur de vastes connaissances, qui le guident dans les différentes transformations que doit subir la matière prémière, mais on est bien loin de se douter que le cultivateur, dans la conduite de son exploitation a besoin d'une perspicacité plus grande encore que toute autre industrie, parce qu'il opère dans un milieu plus complexe, sur des êtres vivants, sujets à des causes de destruction.

Oui, pour être agriculteur, pour faire de la culture avec profit, il faut non seulement posséder une instruction aussi vaste que celle exigée pour toute autre carrière, mais d'avoir de l'esprit d'observation, du jugement et de la décision. On ne s'improvise pas agriculteur, moins encore qu'industriel.

Mais où donc le cultivateur puisera-t-il la science dont il a besoin ?

Plusieurs moyens sont à sa disposition : d'abord les conférences agricoles qui se donnent de plus en plus nombreuses et auxquelles ils ne devraient jamais manquer d'assister ; en second lieu dans les brochures si bien documentées et distribuées gratuitement par les Ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec, troisièmement, dans les cours d'hiver donnés gratuitement aux cultivateurs à l'Ecole d'Agriculture de Sté-Anne de la Pocatière, dans la seconde semaine de janvier de chaque année, aussi dans les cours abrégès de i'Institut d'Oka. Enfin nos Ecoles d'Agriculture, que les pouvoirs publics s'efforcent d'aménager et d'outiller le mieux possible, sont les foyers par excellence de la science agricoles où les fils de cultivateurs peuvent apprendre à tirer meilleur profit de la vieille terre paternelle.

Oui, instruisons-nous des choses de l'Agriculture et nous aimerons davantage notre profession, de plus, nos connaissances agricoles nous feront certainement realiser des bénéfices plus considérable qui nous créeront une carrière beaucoup plus enviable que celle des ouvriers de villes, même les mieux rétribués.

H. B.

Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

DANS L'OUEST

Un cultivateur qui peut rencontrer les dépenses les plus importantes que lui amène sa ferme, seulement avec les revenues de sa laiterie, de ses jardins et de ses poulaillers, est sûrement en voie d'avoir du succès ; ce succès lui sera dû, car en cultivateur intelligent, il s'est préparé un commerce dont le revenu général provient de diverses ressources.

En effet, la culture mixte peut apporter ce puissant augment en sa faveur, que lorsque le fermier qui ne sème que du blé n'a qu'un jour de paie par année, c'est-à-dire quand, à l'élévateur la compagnie lui paie son blé, tandis que l'autre qui s'occupe de culture mixte, en a plusieurs. Même si les profits de ce dernier n'étaient pas plus importants, celui-ci serait encore du bon côté, car le cultivateur qui a besoin de faire de fréquents déboursés, soit en salaires soit en améliorations, apprécie beaucoup des chèques mensuels qu'il retire pendant toute l'année de la vente du lait, des œufs, des légumes, etc : quoique petits, ces chèques arrivent souvent et régulièrement.

Un exemple de succès qui mérite d'être cité en parlant de culture mixte, est bien celui de M. R. L. Laveridson, établi sur le système d'irrigation du Pacifique Canadien ; il loue près de Gleichen, une demie-section dont 125 acres sont en culture. Il possède 70 têtes de bétail, dont 12 à 18 vaches à lait, qui lui rapportent $110 par mois. M. Laveridson a aussi huit chevaux de travail qui, outre son ouvrage personnel, lui ont rapporté $900 l'été dernier.

Pour ce qui rogarde la vente des porcs, les résultats qu'il obtint sont illustration de ce que peut un homme entreprenant. Celui-ci débuta dans cette branche il y a deux ans avec une truie qui lui coûta $13 ; or, en juin dernier, il vendit pour $1,200 de porcs et pour à peu près $1,500 à l'automne.

M. Laveridson croit fermement à l'irrigation ; en 1912, il irrigua une partie de sa semence d'orge, or il récolta deux semaines plus tôt et obtiut 20 minots l'acre de plus qu'une autre partie qui n'avait pas été irriguée. L'an dernier un champ irrigué de blé a rapporté 15 minots de de plus par acre qu'un autre non irrigué.

Ce fermier prospère n'achete rien pour nourrir son bétail, récoltant tout ce dont il a besoin ; au printemps, il doit semer de l'alfalfas avec lequel il prétend avoir de bon, résultats.

LES PATURAGES

Pour obtenir le meilleur résultat possible, je recommande de diviser les pâturages en trois parties, afin que les vaches laitières puissent paître sur chaque partie l'herbe qui leur convient davantage. c'est-à-dire la tête de l'herbe sa fleur ; grande quantité de lait possible.

Après que les vaches auront pris au premier champ la partie qui leur est la mieux appropriée, faites-les passer au deuxième champ.

Les animaux de boucherie et d'élevage trouveront dans le premier l'herbe solide propre à produire de la chair et de la graisse.

Gardez-vous toujours de laisser paître trop profondément, ce qui nuirait à la repousse de l'herbe. Plus tard, vos vaches passeront du deuxième pâturage au troisième, et les animaux du premier les remplaceront au deuxième. Ensuite les vaches reviendront au premier qui anra eu le temps de se refaire. Toujours les animaux devront paître dans les conditions plus haut mentionnées.

Chaque champ devra fournir de l'ombre et être pourvu de bons abreuvoirs.

Les pâturages doivent être aussi restreints que possible car aucun champ ne paye si peu que celui qui est en pâturage.

Des semis d'avoine, de lentille et de blé-d'Inde fourrager doivent être faits de bonne heure pour rationner le bétail en temps sec de l'été, et pour servir à l'alimentation durant l'hiver.

Les pièces fauchables fourniront beaucoup plus de nourriture qu'en donnent généralement les pâturages. De même, vos prairies réparées au moyen de lentille et d'avoine pourront jusqu'à l'approcee de la maturité fournir une excellente nourriture pour les vaches laitières.

Faites votre possible pour que la production du lait ne diminue pas durant l'été. Rien n'est si peu payant qu'une vache dont on laisse baisser la production laitière.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

16

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Les soins et le temps perdu pour vous mademoiselle, ne sont rien, dit George en tendant sa main à Marie ; seulement je suis désolé de vous avoir causé de la peine ; vous voyez au moins que ce n'était pas mon intention. Il appuya sur ces derniers mots ; puis, il salua profondément ; En s'éloignant il laissa des ordres à ses ouvriers, échangea queques paroles avec la veuve Trahan ; ce qu'elle lui dit fit passer un nuage sur sa vue ; il était évidemment affecté.

Une heure après son départ, la maison avait repris ses allures d'autrefois : comme une de ces vierges folles et surannées qui se sont masquées de jeunesse durant un jour de carnaval pour causer quelques dernières mystifications, l'antique chaumière se retrouva avec ses années et ses lézards.

Les gens de la ferme ne savaient que dire ; la tristesse était général. On s'était promise une fête autour de Marie, et tout ceci ressemblait à un enterrement. Pierriche faisait entendre une exclamation à chaque flèche qui tombait sous la hache des menuisiers, et quand celle de la girouette s'écroula, il faillit écraser lui-même ; car il s'était promis d'aller faire tourner quelquefois la queue du coq contre le gré du vent. Aussi ne put-il retenir une réflexion.

C'est-il triste de laisser détruire ainsi une espèce de chateau ! Notre maîtresse, vous qui êtes née pour vivre dans les châteaux, ça aurait été si joli de vous voir dans votre fenêtre, à travers les pois d'odeur, comme disait monsieur l'officier anglais ! Et moi, ça ne m'aurait pas fait paraître plus chétif, les pois d'odeur.....

Oui, il me semble, dit sa mère à mademoiselle Marie, que vous auiez pu conserver ces améliorations. Si vous savez comme ce pauvre monsieur George avait du chagrin : lui, le seul Anglais qui soit bon pour nous !

J'en suis bien chagrinée pour lui; mais croyez-vous que Jacques eût été bien fier d'apprendre que ce bel Anglais s'était chargé de lui bâtir en partie sa maison pendant son absence. Vous savez comme il les déteste tous. Ce n'aurait pas été pour lui une agréable surprise.

Pourquoi pas, dit Pierriche ; un château est toujours un château qu'il vienne de monsieur George ou d'Adam, ça fait toujours plaisir d'en avoir un, surtout quand on prend la châtelaine avec.

XVII

Jusqu'à ce moment, le jeune officier n'avait fait aucun cas de cet absent qui s'appelait Jacques, le fiancé de Marie : c'était pour lui un être imaginaire l'Hippogriffe, le Spinx ou quelqu'autre bête semblable, née du cerveau des poètes. Il ne concevait rien à une constance de cinq ans, et il s'était bien persuadé qu'il lui suffirait de se présenter avec sa belle figure, ses épaulettes, son habit rouge, ses attentions assidues, ses petits présents, pour effacer dans l'esprit de Marie, une première illusion d'enfance, qui avait pu charmer un instant sa jeunesse, comme les histoires des follets, ou le conte de la belle au bois dormant. Mais aujourd'hui, après quelques mots que lui avait dit la mère Trahan, Jacques lui apparut comme une sérieuse réalité. L'échec qu'il venait de recevoir à la ferme blessait son orgueil : c'était le premier qu'il subissait. Il sentit en même temps que le sentiment qu'il éprouvait pour la belle Marie avait creusé de profondes racines dans son cœur. Naguère, la multiplication des objets aimés et leur succession rapide, diminiait la force de ses liaisons : l'idole du présent fournissait des consolations pour celles du passé. Mais ici, George ne pouvait trouver l'occasion d'être inconstant ; il voyait surgir les mêmes entraves de tout côté ; il lui parut inutile de jeter les regards ailleurs. S'il avait pu réussir contre un rival à l'état de mythe, quels avantages pouvait-il espérer contre ceux qui existeraient sous une forme visible et palpable ?..... Il ne tenait pas à recommencer tous ses frais de plans toutes ses démarches matinales, toutes ses fantaisies d'architecte ; sa vocation pour la peinture avait reçu même une terrible secoussel il en resta à son ébauche de Butler, et il ne se mit pas à la recherche d'un type de l'homme perfectionné.

Cependant il ne voulait pas s'avouer publiquement battu ; on allait parler de l'avanture de la ferme; malgré toute la dilligence et la discrétion qu'il avait apporté dans la préparation et la démolition des embellissements de la maison, deux femmes, deux enfants et trois hommes en avaient le secret....ce secret avait toutes les chances de la popularité. C'eut été un ridicule de plus de rompre les glaces et de laisser percer le dépit. George se décida donc à continuer ses relations avec la famille Landry, comme elles étaient commencées, puis à s'effacer plus tarb.....insensiblement.

Résolutions ephémères, comme il en a été pris un grand nombre, depuis que les filles et les garçons ont été inventés.

Les relations ne cessèrent pas, plusieurs mois s'écoulèrent après la chute du coq tournant de Pierriche, et Gœrge ne trouva pas l'occasion ou la force de s'effacer insensiblement : au contraire, il espérait maintenant ne s'effacer jamais.

La solitude, l'habitude forcée de se parler à lui-même, le spectacle continuel de la vie simple et honnête de cette petite population, le sentiment délicat que lui inspirait Marie ; tout cela avait entraîné sa pensée dans une série de réflexions justes. Son âme s'épuirait à la chaste flamme qui s'était allumée en lui ; il eut du repentir d'avoir dissipé vainement les forces de son âme et les trésors de son cœur. En outre, un malheur sensible venait de lui arriver ; dans de pareilles circonstances, il ne pouvait être plus cruellement frappé. Son frére avait été tué dans un engagement isolé avec les indigènes ; les barbares avaient bu son sang, et levé sa chevelure ; son corps avait été brûlé.

Cette mort horrible le plongea dans une grande tristesse, son caractère en resta profondément altéré ; il n'était plus le même ; quoiqu'il n'eut pas vu son frère depuis son arrivée en Amérique, et que, par légèreté ou par négligence, il ne lui écrivit pas souvent, ni longuement, c'était pourtant l'être qu'il affectionnait le plus au monde, ii le sentait près de lui, sur la même terre ; il savait que sa pensée accompagnait la sienne avec sollicitude ; il espérait bientôt le revoir. Sa mort lui fit éprouver la sensation d'une solitude affreuse, insupportable, et un besoin plus grand encore d'affection. Désormais une puissance irrésistible l'entraînait vers la fille des Landry.

Il résolut d'en finir avec les incertitudes et les ennuis de sa situation. L'inconstance est souvent la marque d'une grande puissance de passion ; les circonstances ont manqué de fixer sur un but l'activité de ces natures d'élite ; elles courent à vingt fantômes à la fois, mais si un accident de leur vie vient à rallier à temps les forces et les désirs de leur âme, pour le pousser vers un objet de leur choix ils s'y précipitent alors, avec l'ardeur et l'aveuglement de la fatalité et du désespoir

George avait mis la mère Trahan dans ses intérêts, et la vieille fermière et ses enfants ne tarissaient pas sur son compte. Quand leur jeune maîtresse arrivait à la ferme ils trouvaient moyen de mêler le nom du lieutenant à l'histoire de tous les légumes et de toutes les bêtes à cornes du champ. Marie les laissait dire, souriant également aux éloges donnés au bétail et au jeune officier.

George avait aussi conquis les bonnes grâces de madame Landry. Depuis quelque temps l'excellente femme pensait que sa fille était une créature extraordinaire, née, comme disait Pierriche, pour habiter les chateaux ; elle ne voyait plus de partis convenables pour elle parmi les habitants de Grand-Pré ; une ambition imperceptible s'était glissée dans cette âme. Elle ne croyait plus d'ailleurs au retour de Jacques, et il lui arrivait d'exprimer son admiration pour monsieur le lieutenant. Quel charmant jeune homme! disait-elle ; si peu fier! comme il nous témoigne de l'amitié! comme il est bon pour les Acadiens! comme il respect notre religion! quel bonheur ce serait pour les habitants et quelle fortune pour une fille du pays, s'il allait se marier à Grand-Pré !...... D'autres fois la mère s'adressait plus directement à Marie : Ma chère enfant, je ne veux pas te désespérer ni te causer du chagrin ; mais je crois qu'il est inutile d'attendre davantage ce pauvre Jacques..... Nous voilà vieux ; il y a bien des dangers qui nous menaçent ; tu auras de protection...... La providence nous envoie quelquefois des occasion..... des chances..... dans les mauvais moments......il ne faut pas les mépriser.

A suivre

ÇA N'AURAIT PAS FAIT DE BRUIT

Un Ecossais fort peu dévôt était occupé à réparer sa brouette avec un marteau et des clous, un dimanche, quand sa femme mit le nez à la fenêtre.

—Mon Dieu ! mon Dieu! s'écria-t-elle, pourquoi fais-tu tant de bruit? Que vont dire les voisins?

Au Jour le Jour

Après quelques jours d'une température assez maussade au commencement du mois, le beau temps nous est revenu et ça sent le printemps.

Au marché de Moncton : Beurre 32c la livre ; Pâtates 55c le minot ; Oeufs 35c la douzaine. C'est dire que les prix se maintiennent assez bien. On dit que cela va continuer.

En annonçant le décès de Joseph Arsenault, la semaine dernière, nous disions que sa mère, n'ayant pas les moyens de payer les lourdes dépenses du transport des restes mortels sur l'Ile, avait donné avis de procéder aux funérailles à Moncton. On nous informe que la raison de pauvreté n'existait pas, mais que c'était plutôt une question de maladie de nerfs.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du magasin H. E. Price, qui parait au bas de cette page. Ces messieurs viennent d'agrandir leur magasin, en y ajoutant un département pour costumes de dames. La qualité des marchandises et le bon service sont les deux principales qualités qui distinguent le magasin H. E. Price.

Etaient en ville ces jours derniers : MM. J-Bte Richard et Auguste Thébeault de St-Louis ; J. G. P. LeBlanc, de Dupuis Corner ; Phil. P. Melanson, de St-Paul ; Hubert Arsenault, d'Adamsville ; A. S. Leger, de Mont Carmel ; Joseph Comeau, inst., de St-Louis ; Cyril Léger, de Bouctouche ; M. et Mme J. A. Cormier, de St. Paul ; l'Hon. Juge Landry, de Dorchester ; l'abbé F. X. Cormier, de la Haute Aboujagane.

Nos échevins rencontrent beaucoup d'opposition avec leur projet d'acheter un terrain à un prix fou pour y construire un marché. Le terrain choisi est très convenable, et quoiqu'on pourrait trouver mieux, le public en général est satisfait, mais une autre question est celle du prix qui est de beaucoup trop élevé. Nous protestons contre cela. On ne doit pas gaspiller de la sorte l'argent du public.

Dimanche soir une conférence sera donnée dans les salles du cercles Beauséjour, par un savant dont le nom est tenu caché On dit que ce sera quelque chose de bien. Nous encourageons le public acadien de Moncton d'assister à ces conférences qui sont toujours intéressantes et instructives.

Un bien triste accident est arrivé dans les ateliers de notre confrère l'"Evangeline" samedi dernier, quand un jeune homme d'une vingtaine d'années, M. Thériault, se faisait broyer une main par une presse. Ce jeune homme est natif de Parrsboro, N. E. et était à l'emploi du confrère depuis à peu près deux mois. Les médecins travaillent dans le but de lui sauver le pouce et l'index, la partie la moins mutilée, mais il n'y a rien de certain. Nous prions M. Thériault d'accepter nos sympathies les plus sincères.

ACTIONS DE GRACES

Mille remerciements à St-Joseph pour la guérison de mon enfant qui souffrait d'un mauvais mal de gorge. J'avais promis de faire publier ce fait dans l'Acadien. Mme P. A.

UN ACADIEN EN TETE DE LA LISTE

Le résultat de l'élection au Conseil de la Caisse de Prévoyance de l'I. C. R. a été publié. M. Bliss-A. Bourgeois, notre distingué compatriote, le seul français sur les rangs a été élu avec une bonne majorité. Il sort bon premier.

C'est un honneur pour M. Bourgeois et pour les Acadiens. On finira par s'apercevoir que la race acadienne est au moins l'égal des autres ; qu'elles possède dans son sein des hommes qui peuvent figurer avec avantage dans n'importe qu'elle position.

Nos chaleureuses félicitations vont à M. Bourgeois. Nous espérons qu'il avancera toujours ; et qui sait si, avant bien longtemps il ne deviendrait pas chef de département aux bureaux de l'Intercolonial où il s'est toujours distingué par son savoir faire et sa grande conception des affaires.

M. Bourgeois donne un exemple aux plus jeunes que lui qui l'entoure à travailler sérieusement et à viser plus haut, toujours plus haut.

DANS NOS PAROISSES

ST-LOUIS DE KENT N. B.

Dimanche dernier M. le curé terminait la lecture de la lettre pastorale de Mgr Barry. Dans ce mandement, Sa Grandeur insiste surtout sur l'obligation de la communion pascale et encourage beaucoup la communion fréquente. Monseigneur fait connaitre son grand désir de voir les jeunes enfants s'approcher souvent de la Sainte Table.

Mardi nous avions une tempête désastreuse : un épais verglas est tombé et a fait un grand dommage au fils électriques qui ont presque tout été cassés, ce qui a enlevé toute communication avec l'extérieur. A cause des mauvais chemins nous avons été deux jours sans courrier.

M. Arthur J. Gaudet, employé du Gouvernement Fédéral pour l'industrie laitière, était ici dernièrement. M. Gaudet est tellement occupé qu'il travail parfois jour et nuit. Il y a bien d'autres employés du gouvernement dans cette ligne qui travaillent moins fort, mais ce sont des anglais qui se fichent généralement de nos intérêts.

MM. Jean-B. Gallant et Dominique F. Robichaud arrivaient samedi de Fredericton où ils ont représenté l'association agricole de St-Louis. M. Robichaud qui, pour la première fois, voyageait par les chars fut enchanté de sa promenade. De plus, nos voyageurs ont eu la chance de se rendre compte de la "bonne" administration de l'I. C. R. par Gutelius.

La semaine dernière "L'Evangeline Creamery Co." achevait d'entrer sa provision de glace. L'été prochain St-Louis possèdera la plus belle beurrerie des environs, ce qui est très encourageant.

— o —

L'ECOLE DE ST-ANTOINE.

Les élèves qui ont fait une moyenne de 70 ou plus pour le mois de Février, sont :

Grade IX. Evariste Leger, 74.4.

Grade VIII. Bella Leger, 77.5.

Grade VI. Lina Léger, 72.2, Azélie Richard 73.1.

Grade IV. Yvonne Richard, 72.6, Sara Allain, 70.6; Exelda Cormier, 74.

Tableau d'Honneur :—Evariste Léger, Bella Léger, Elise LeBlanc, Lina Léger, Azalie Richard, Amanda Girouard, Alphonse Dionne, Marie J. LeBlanc, Albert Girouard, Félix Richard, Henri Belliveau Alderic Richard, Marie D. LeBlanc, Marie Girouard, Alida Goguen, Yvonne Richard, Sara Allain, Exelda Cormier, Joseph Richard.

L'HISTOIRE ACADIENNE EST MISE EN SCENE

Nous avons eu le privilège d'assister cette semaine à la réprésentation d'Evangéline, le poème acadien de Longfellow, qu'une compagnie d'Halifax a réussi a mettre en scène et qui est aujourd'hui montré en vues animés.

Cette compagnie a beaucoup de mérite. A part quelques petites omissions et quelques points où l'histoire est plus ou moins suivie, l'ensemble est très bien et nous n'avons que des félicitations à adresser aux promoteurs.

Le théatre était bien rempli et plus d'un spectateur a versé des larmes, au fur et à mesure que se déroulait les scènes si joyeuses et aussi si tristes de notre histoire.

La vie champêtre des Acadiens a été des mieux réussis. La dispersion était parfaitement bien représentés. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut assister a un pareil spectacle. Les Anglais ont assisté en grand nombre à cette représentation et plus d'un y a pleurer.

Nous espérons que cette compagnie continuera à représenter des scènes historiques qui sont toujours si instructives.

— o —

LES ECOLES DU KEEWATIN

Ottawa, 5.—Le secrétaire de la Chambre a déposé, hier, sur la table des Communes, une requête de Sa Grandeur Mgr. O. Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, et autres demandant que le parlement redresse par voie législative les justes griefs dont ils se plaignent au sujet des écoles séparées, de manière à leur assurer la jouissance paisible des droits qui leur ont été conférés par le traité de 1870 et par la législation de 1875 et et qui sont confirmés par les dispositions générales de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il n'y a aucune probabilité que le gouvernement se rendra à cette demande déjà faite l'an dernier, par les mêmes pétitionnaires. Cette pétition est une manière de protester contre les injustices commises lors de l'annexion du Keewatin au Manitoba, en ne garantissant pas les droits scolaires de la minorité.

LA ST-PATRICE SERA DIGNEMENT FETEE A MONCTON

Nos amies les Irlandais sont à se préparer pour célébrer avec tout l'éclat accoutumé, leur fête par excellence, la St-Patrice, mardi prochain.

Cette célébration n'est jamais complète sans une séance dramatique et musicale donnée par les jeune gens St-Bernard. C'est pourquoi cette année, tout comme par le passé, il y aura, le soir de la fête, mardi, grande séance au Grand Opera House.

On exécutera : "Acushla Machree", qui signifie : "Parce que je t'aime". C'est une pièce qui a remporter beaucoup de succès et il n'y a pas de doute que les Amateurs de St-Bernard, qui se sont toujours distingués par le passé, sauront l'interpréter au parfait.

Il y aura en plus un programme musical des mieux choisis et le tout promet un grand succès.

Il n'y a pas de doute que le Grand Opera House sera rempli mardi, le 17 mars au soir.

— o —

IL S'ACCUSE LUI-MEME

Windsor, Ont., 9,—Le 2 novem. dernier, la femme de George B. Collins, ancien habitant du village de Tecumseh, est morte, croyait-on, de s'être empoisonnée. L'enquête qui fut faite à sa mort confirma ces faits et le corps fut enterré. Mais maintenant le mari demande aux autorités de faire exhumer les restes pour qu'on puisse s'assurer positivement quelle fut la cause de la mort de sa femme.

Collins déclare que quand sa femme eut pris le poison, il lui fit prendre ensuite une prescription qu'un médecin lui donna comme étant un émétique ; mais comme après avoir pris ce remède, elle ne reprenait pas de force, il perdit patience et la saisit vivement par la gorge, de sorte qu'il croit qu'elle est morte étranglée par lui.

Collins parait jouir de ses facultés mentales. C'est un homme de trente-et-un ans, qui est maçon de son métier. Le chef de police Wills ne croit pas qu'il y ait lieu de recommencer une enquête, puisqu'on sait par la précédente qu'elle a avalé volontairement assez d'acide carbolique pour faire mourir plusieurs personnes.

On croit que ces évènements ont troublé l'esprit de son mari, ce qui expliquerait sa singulière attitude aujourd'hui.

—Vous avez un nouveau bébé chez vous, Toto ?

—Oui, et à voir ses habits, puis sa vaisselle, et ses çi et ça, je crois qu'il va rester.

COLLEGE ST-JOSEPH

Tableau d'honneur pour le mois de février

GRANDS:—MM. Charles McHugh, Henry Milligan, Raoul Mogé, Sinai Chassé, Isidore Cyr, Joseph C. Keohan, Louis Lebourdais, Léonard McGuire, Clovis Richard, Lep Fitzgerald, Joseph Bourgeois, Frank Cashen, Robert Fraser, Roy McDonald, Charles Carroll, Napoléon Daigle, Hugh Dysart, Joseph Hanebery, René Hudon, Arthur Melanson, Dominique Ouellet, Timothy Sullivan, Henry McGuire, Edward Gallagher, Thomas Sweeney, Emile J. Boucher, Jacques Cormier, Emilien D. LeBlanc, Alonzo Frenette, J. B. Nowlan, J. B. Cormier, Stephen Mooney, Thomas Murphy, Michael Whalen, Léo Doiron, Paul Levasseur, Pierre Normand, Ernest Saulnier, Albert Dionne, Joseph Michaud.

PETITS :—MM. Joseph Goguen, Henri Hébert, Arcade Goguen, Godefroy LeBlanc, Thomas LeBlanc, Augustin Dallaire, Edgar R. Poirier, Théodore Cormier, Albert Leménager, Henry Reilly, Sylvain Bourque, Gabriel Perley, Peter Tremblay, Maurice Dumont, Maurice LeBlanc, Azarias Massé, Henri Bourque, Georges St-Cyr, Edward Babineau, Anastase Bourque, Hervé Richard.

Total—61.

LE PROFESSEUR TWEEDIE AU CLUB CANADIEN

M. le professeur Tweedie, de l'Universite Mt. Allison, donnera une conférence devant le Club Canadien de cette ville, vendredi soir le 13 mars, dans les salles ordinaires du club. Son sujet : "The new Imperialism in relation to Education" ne manque pas d'intérêt. Les instituteurs et institutrices et les dames et amies des membres sont cordialement invitées.

— o —

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

Washington, 10.—La politique américaine à l'égard du Mexique a été fortement critiquée hier au Sénat. En présence d'une foule énorme encombrant les galeries, le sénateur Fall dans un discours de trois heures a réclamé l'intervention par les armes pour la protection des américains et des étrangers de la république mexicaine. En faisant l'exposé des faits, le sénateur du Mexique a rappelé les outrages faits aux Américains au Mexique, puis s'attaquant à la politique du président Wilson, il a prétendu qu'elle ne répond pas aux exigences de la situation, que le président ne connaissait pas la véritable situation et a fait erreur dans ses actes administratifs au sujet du Mexique. Le sénateur Fall demanda d'intervenir pour protéger les américains et prévenir une guerre qui semble inévitable.

Le sénateur Fall cita aussi les commentaires de la presse allemande disant que si un sujet allemand était tué au Mexique, l'Allemagne ne se soumettrait pas comme l'Angleterre et prétendit qu'un conflit était imminent entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

Le sénateur Shively, président du comité des relations étrangères répondit que l'intervention que demande le sénateur Fall serait ni plus ni moins qu'une guerre qui aurait un effet désastreux sur l'attitude et le tempérament mexicains. Le gouvernement s'efforce d'amener une solution sans provoquer de conflict.

Le sénateur Sheppard du Texas a déclaré que la majorité de la population de son Etat est d'accord avec le président Wilson sur la politique mexicaine et déplore l'attitude du gouverneur du Texas. Chaque jour passé dans l'intervention est un tribut de plus au travail du président et du secrétaire d'Etat, dit-il. La majorité croit que la solution laissée au président Wilson qui trouva le moyen d'y arriver sans provoquer une guerre.

VOLUME I. NO. 17. MONCTON, N.-B., JEUDI, 19 MARS 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

Siège social:
600, rue Main

CORRESPONDANCE

UN MOT OPPORTUN

Il y a quelques semaines, les journaux annonçaient, sans aucun bruit, même assez modestement, que le prochain Congrès pédagogique français aurait lieu au Cap-Pelé cette année. Cette annonce était faite par M. l'abbé Léger, l'organisateur zélé de ces congrès.

Ce qui me frappe le plus en ceci, ce n'est pas le courage à toute épreuve de celui qui a mis à exécution cette si patriotique idée; ce n'est pas non plus l'importance de l'œuvre si éminemment nationale, ni la répercussion que peuvent avoir ces congrès; c'est plutôt le fait brutal en soi, que les journaux acadiens ont publié cette notice sans y avoir ajouté, ni dans le temps ni depuis, un seul mot de commentaire, d'encouragement ou d'adhésion.

Pourtant, s'il y a une œuvre nationale qui mérite l'attention de nos journaux, de notre classe instruite (les instituteurs et institutrices compris) aussi bien que du peuple en général, c'est assurément celle de l'éducation, et, en premier lieu du perfectionnement de nos écoles primaires. Et comment atteindre ce but compris et désiré de tous, sans ces congrès, d'où doit nécessairement découler vie, courage (exempla trahunt), science pédagogique, amour du travail et de l'étude, la disparition de la routine et de la stagnation.

J'en ai eu connaissance, l'abbé Léger a souvente fois demandé de l'aide aux amis de l'éducation; peu jusqu'ici ont montré leur vrai dévouement envers la cause.

Où sont donc nos forces nationales, où sont nos patriotes? N'en avons-nous seulement que pour les grandes fêtes, que pour nos conventions? Des personnages de ce genre, d'occasion, pourrait-on dire, sont de beaux ornements, non des patriotes. Pour tout dire ma pensée, se sont des reliefs dont l'édifice national peut se passer sans nuire à sa force et à son ensemble.

Donnez-moi l'humble travailleur de tous les jours, celui qui fait peu de bruit mais beaucoup d'ouvrage, celui en un mot qui ne court pas après les bonheurs ou la gloire, mais plutôt à la recherche des siens qui ont besoin d'une main amie et charitable. A celui-ci tout mon respect toute mon admiration, et aussi toute ma confiance.

On dit que le journal, le bon journal j'entends, est l'un des meilleurs moyens pour éduquer le peuple. Avec Léon XIII et Pie X, je le crois. Et il y a tant de bonnes plumes acadiennes qui s'engourdissent et se rouillent à ne rien faire, tandis que nos journaux, avec ce puissant appui, prendraient vie et intérêt, arriveraient vite au niveau sans viser au Parnasse--que depuis longtemps ils devraient occuper.

Chacun à son métaire, me dira-t-on; il faut vivre d'abord. Très-bien; mais qui n'a le temps de planter une fleur (pensée) dans son jardin potager, ou son bureau, et l'arroser au besoin? Et combien plus agréablement et utilement vivriez-vous, pour vous-même d'abord et vos semblables ensuite, si, après votre journée de travail, vous privant, disons, d'une partie de Whist, vous pensiez au bien que vous pourriez faire au vôtres, en écrivant quelques articles par an, sur nos besoins religieux, économiques et nationaux? Voilà, il me semble, le moyen d'être un membre utile qui, dans la suite, peut devenir nécessaire à la société.

Ce mot, qu'on entend si souvent, quand les rédacteurs de nos journaux demandent à quelqu'un d'écrire un article: "Je ne suis pas capable" ou "je n'ai pas le temps", se traduisent toujours par: "je n'en ai pas le courage".

Encourageons et aidons nos journaux, afin qu'eux, à leur tour, instruisent et intéressent notre peuple. Qu'est qui fait le bon journal, le journal aimé de tout, c'est la bonne la forte rédaction qui, toutes les semaines nous apporte de l'original, de sa propre moelle. Donnez-moi un tel journal, et je lui prédis succès et le double d'abonnés dans l'espace d'un an.

VIATOR.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 14 mars, 1914

M. le directeur,

Je vous avais à peine expédié ma dernière lettre que nous apprenions la mort de Sir George Ross, le vaillant chef du parti Libéral au Sénat. C'est lui qui l'au dernier conduisit la lutte contre la contribution de $35,000,000, que M. Borden voulait imposer au peuple du Canada. Le pays subit une perte réelle, aussi bien que le parti libéral. Des hommes de la valeur mentale de Sir George Ross, ne se rencontrent pas à tous les jours. Sa vie politique a été une série continuée de nobles efforts à inculquer dans l'esprit du peuple les principes libéraux. Sir George a montré plus de passion pour les idées libérales que pour le parti, ne s'accordant pas parfois avec le parti libéral lorsqu'il déviait de ses principes.

Les Conservateurs qui ont tant à dire du Sénat parfois, oublient aujourd'hui la perte du Canada, pour se réjouir de ce que la majorité libérale du Sénat diminue. Ils ne cessent de calculer les morts qu'ils anticipent. Leur ambition, c'est de voir des Sénateurs libéraux mourir. Il est vrai que dans deux ans et six mois 13 Sénateurs libéraux sont morts, et 4 Conservateurs seulement. Mais la proportion est la même. De plus, disons que les vieux et les plus faibles de santé parmi les libéraux sont maintenant disparus. Il y a maintenant au Sénat 53 Libéraux, et 32 Conservateurs, et deux sièges de vacants, ceux du Sénateur Cox et de Sir George Ross. Ces deux sièges était remplis, il restera au Sénat une majorité libérale de 19.

M. Borden veut nommer 9 Sénateurs pour l'Ouest, ce qui réduirait la majorité libérale à 10.

Mais M. Borden comptait pour cela sans la constitution. Pour lui et ses collègues la Constitution du Canada ne semble pas exister. Ces gens-là n'y pensent pas. Il en était ainsi de la contribution des $35,000,000, argent du peuple, sans le contrôle du parlement. Il en était de même de l'Acte des Chemins, avec un contrôle arraché des Provinces, contre la constitution. M. Borden cherche maintenant à donner 4 députés à l'Ile du Prince Edouard, qui n'a pas plus le droit de conserver sa représentation que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, et l'Ontario.

Maintenant il veut augmenter le nombre de Sénateurs dans la Colombie Anglaise et le Manitoba, contre la Constitution et sans avoir la loi Canadienne sanctionnée par un acte Impérial ça prendrait trop de temps.

Quant à l'Alberta et la Sackatchewan il est bien admis qu'en vertu de l'Acte de 1905 admettant ces nouvelles provinces dans la confédération, deux nouveaux sièges sénatoriaux peuvent être créés. Sir Wilfrid Laurier avait prévu à cela, dans cette Acte qui a reçu la Sanction Impériale. Il n'en est pas de même pour la Colombie Britannique ni pour le Manitoba. Ces deux Provinces sont entrées dans la Confédération avec un nombre fixe de sénateurs, et il n'est pas pourvu à leur augmentation dans l'Act de l'Amérique Britanique du Nord.

Mardi, lorsque M. Borden a proposé ses résolutions pour cette augmentation, Sir Wilfrid a prouvé en termes précis que le Parlement Canadien n'avait pas d'autorité à lui seul à faire cette augmentation pour ces deux Provinces. M. Borden fut tout à fait surpris des remarques claires de Sir Wilfrid Laurier, et de l'attitude fermes qu'il prenait là dessus, comme sur la représentation de l'Ile du Prince Edouard aux Communes. Sir Wilfrid lui a fait comprendre qu'il lui servait de rien de présenter une loi inconstitutionnelle.

Une grande bataille s'engagera à la seconde lecture du Bill. Avec sa majorité servile et sans scrupule, M. Borden fera probablement passer son bill aux Communes, mais il pourrait bien être arrêté au Sénat, si la majorité libérale a la preuve que le parlement Canadien n'a pas le pouvoir constitutionnelle d'augmenter le nombre des Sénateurs de la Colombie Anglaise et du Manitoba.

Quant à moi, je suis persuadé que le Parlement n'a pas ce pouvoir, et je vais plus loin. Je suis même d'avis que le Parlement Impérial ne voudrait pas ajouter au nombre désigné par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord pour la Colombie Anglaise, sans avoir soumis préalablement la question à une conférence des Provinces du Canada.

Aussi M. Borden pourrait avoir à attendre plus longtemps qu'il ne le désire pour remplir le Sénat de ses partisans.

Après cela M. J. J. Carrick, député Conservateur de Thunder Bay et Rainy River, a demandé à M. Borden de rétablir les primes sur l'acier et le fer. L'Hon. M. White Ministre des Finances n'a pas voulu dire qu'il refuserait de donner de telles bontés, mais il a dû laisser entendre que le pays n'était pas dans une situation financière assez satisfaisante pour entreprendre de rétablir le système sur l'acier et le fer.

Le Ministre des Finances dans son discours avait dit que le minérai de fer canadien était inférieur du minérai Américain. M. Turgeon, député de Gloucester N. B. refusa de laisser passer une telle assertion sans conteste, et il prouva par des chiffres officiels que le minérai de fer de Bathurst, dans son comté était reconnu dans les grandes aciéries de Philadelphie comme de première qualité, que ce minérai à été expébié en quantité accroissante d'une année a l'autre aux mêmes aciéries. M. Turgeon est fortement opposé à une augmentation de tarif, et aux bontés, prises de l'argent du peuple. Il a suggéré que, dans certains cas, pour voir l'avantage de l'établissement de fourneaux où gisent des dépots de minérai bien connus, le gouvernement pourrait assister de telles compagnies par des frêts à bas intérêts, remettables dans l'espace d'une assez longue période par annuités. Cette suggestion a fait réfléchir plusieur députés.

INSTRUMENTS ARATOIRES LIBRES

Mercredi; au moment où la chambre devait se former en Comité des subsides. M. W. E. Knoules député libéral de Moose-Jaw, proposa l'abolition des droits sur les instruments aratoires. Sa motion fut comme suit:

"Que dans l'opinion de cette chambre le temps est arrivé où il est dans l'intérêt des fermiers, et conséquemment, de tout le peuple du Canada, que les droits sur les instruments aratoires soient maintenant enlevés".

Le principal argument de M. Knoules fut que les manufacturiers sont maintenant en état de faire compétition avec les Etats-Unis, sur les marchés étrangers, et même sur leur propre marché.

M. Guthrie de South Wellington a donné son appui fort et éloquent à cette motion. M. Leir Thompson, de Qu'Appelle, le Dr Neely de Humbolat, M. Thos. McNutt, de Saltcoats, le Dr Clarke de Red Deer, l'hon. Frank Oliver, d'Edmonton, et plusieurs autres députés de l'Ouest, l'hon. Dr Béland, de Beauce, et M. Lanctôt, de Laprairie, ont parlé sur cette question. Le vote a été un vote de parti, donnant au gouvernement une majorité de 38.

Il y a beaucoup de spéculation au sujet de la décision du gouvernement sur cette question. Le gouvernement est très embarrassé. Les fermiers de l'Ouest veulent le blé libre et les instruments aratoires libres. Les manufacturiers de l'Ontario ne veulent aucunement favoriser les fermiers. Mais ils veulent des primes sur le fer et l'acier, et le maintien des droits sur leurs objets fabriqués pour les fermiers. Tout pour eux rien pour le pauvre monde.

Le reste de la semaine a été consacré aux votes des estimés de différents Ministères; l'Agriculture, le Commerce et l'Intérieure.

LE C. N. R.

Il y a grande spéculation au sujet des instances du Canadien Nord, pour un nouvel aide du gouvernement, non pas sous la forme de subsides, cette fois-ci, ce qui serait reprise, mais sous la forme d'une garantie de leurs bons par le gouvernement pour le montant de $40,000,000.

Inutile de rappeler à vos lecteurs que cette compagnie a eu, tout simplement, un bonus de $17,000,000 à la dernière session.

On dit aujourd'hui que M. Borden et ses collègues ont accédé à leurs pressantes demandes, mais que rien ne sera fait avant que la proposition soit soumise à un caucus conservateur, M. R. B. Bennett, de Calgary, et M. Nickle, de Kingston sont opposés à cette mesure, et plusieurs autres députés conservateurs, mais ces derniers ne lâcheront pas le patronage, et voteront avec le gouvernement, les seules exceptions étant MM. Bennett et Nickle. Il n'y a pas un Libéral qui ne fera pas opposition à cette mesure qui, il est bien probable, ne passera à la chambre que par l'application de la clôture.

M. F. P. Gutelius a été mandé à Ottawa pour formuler une série de questions auxquelles MM. Mackenzie et Mann devront répondre, au sujet de leur position financière dans le moment, et de leurs opérations financières dans le passé. On dit que Mackenzie et Mann ressentent amèrement la personnalité de cet inquisiteur, qui a été prêté au gouvernement par le Pacific Canadien, leur rival.

Nous pouvons nous attendre à de vifs débats avant la fin de la session.

M. Borden n'est pas pressé. Sir Wilfred a demandé de fixer mardi prochain pour le débat sur le rapport de l'enquête sur le Transcontinental, M. Borden a répondu qu'il allait consulter l'hon. Dr Reid, ministre des chemins de fer intermmaire, et lui laisser savoir. Ca ne peut pas tarder beaucoup.

LETTRE DE FREDERICTON

Fredericton, N. B., 14 mars, 1914

M. le directeur,

La Législature a accompli un peu plus de travail que la semaine dernière.

Le rapport de l'Auditeur Général a été soumis à la Chambre mardi dernier.

Le 10 courant M. Dugal a soumis une interpellation relativement aux terrains de colonisation à la Rivière à la Truite, Madawaska, et M. Pelletier interpella le gouvernement sur les dépenses sur le N. B. Coal and Railway Company, ainsi que sur les sommes payées par les municipalités pour l'entretien des aliénés depuis l'adoption de la nouvelle loi, ainsi qu'en 1912.

Le Dr Landry présenta le seizième rapport annuel de l'hôpital Notre Dame de Tracadie.

En faisant l'examen du rapport de l'Auditeur-Général, on est surpris de voir que de nombreux comptes contractés de bonne heure en 1912 n'ont été payés qu'en 1913.

La même chose peut se dire des comptes de 1913, car un retour soumis à la Chambre mardi démontre que la somme de $195,000 pour travaux publics contractés pendant l'été de 1913 n'a été payée qu'après la clôture des comptes de cette année, le 31 octobre.

Pendant l'ancien régime nous avons souvent entendu les fortes dénonciations de M. Flemming contre le système de tenir les comptes en suspend. Sous ce système le public était placé au courant des comptes ainsi suspendus, mais sous le système actuel ces comptes sont cachés et ne voient le jour qu'après l'ouverture de la Législature. Evidemment M. Flemming ne pratique pas la doctrine politique qu'il prêchait lorsqu'il était opposé au gouvernement.

La révélation faite par la production de ces $195,000 pour travaux publics prouve clairement que, au lieu d'un surplus de $8,000 à $12,000 à la fin de l'année 1913, comme le prendrait M. Flemming, il y a un déficit d'audelà de $185,000.

Les comptes publics nous donne une autre preuve du manque de sincérité de la part de M. Flemming lorsqu'il qualifiait d'extravagance criminelle les dépenses des ministres sous l'ancien régime pour frais de voyage. Nous trouvons que le Premier Ministre a dépensé pour frais de voyage l'an dernier la jolie somme de $985,00, une somme beaucoup plus élevée que celle qu'il condamnait avec tant d'ardeur, mais avec peu de sincérité.

Plusieurs actes privés ont été introduits cette semaine et étudiés par les différents comités.

Un bill d'une grande importance a été introduit par le premier ministre, dont le but est de livrer sous certaines conditions, à une compagnie de colonisation, 20,000 arpents de terre dans le comté de Queens. C'est l'intention de cette compagnie, dit-on, d'ouvrir ces terres, y construire des maisons et les veudre à des colons qu'elle fera venir de l'Angleterre et d'Ecosse. Il ne fallait que cela pour combler les actes répréhensibles du gouvernement Flemming. Livrer notre terrain par des milles arpents aux compagnies de spéculateurs là sous le voile de la colonisation, tandis que des centaines et des centaines de nos jeunes Acadiens sont forcés d'abandonner la campagne parce qu'ils ne peuvent recevoir l'encouragement voulu du gouvernement pour les décider à ouvrir du nouveau pays.

En étudiant cette acte, l'idée me frappa d'attirer l'attention des officiers exécutifs de l'Assomption Nationale sur ce mouvement. Qu'ils appliquent donc au gouvernement de leur donner, sous les mêmes conditions, des terrains propre à la colonisation dans les différents comtés acadiens—par exemple 5,000 arpents dans Gloucester, 4,000 dans Kent, 6,000 dans Restigouche et 5,000 dans Madawaska. Les contributions reçues par la société pourraient être dépensées pour aider à nos colons de bonne foi. La compagnie dont je parle n'est pas demandée de dépenser plus de $5,000 par an et d'établir plus de 10 familles par an. Cela doit être facile parmi nos Acadiens. Si le gouvernement faisait cette offre à notre société nationale, qui est de bonne foi, il n'y aurait pas de spéculation, mais chaque colon pourrait en retirer le plus grand bien. Que nos députés acadiens, qui sont amis du gouvernement, fassent une étude sérieuse de l'idée que je viens d'émettre.

L'hon. Dr. Landry, secrétaire provincial, a fait son premier discours budgétaire. Il a reçu des félicitations de tous côtés pour la manière habile dont il s'est acquitté d'une tâche difficile, mais il a encore gros à faire afin de convaincre le public que le gouvernement Flemming mérite des louanges pour la manière incompétente qui caractérise son administration financière. Ce n'est pas bien encourageant de voir l'intérêt sur notre dette publique augmenter aussi rapidement.

Le Dr. Landry, au lieu d'attaquer l'ancienne administration de 1907, aurait mieux fait d'expliquer l'augmentation de la dette publique, l'augmentation de l'intérêt sur cette dette, ainsi que l'augmentation très rapide des dépenses contrôlables. Le gouvernement du Jour doit être jugé d'après son propre travail et non pas d'après les fautes commises par un gouvernement qui a été battu il y a 8 ans.

Ceux qui étudient un peu la politique provinciale ont été amusés d'entendre le nouveau Secrétaire Provincial vanter le gouvernement Flemming pour la manière dont il protégeait les intérêts financiers de la province. Mais le bon docteur a bien pris soin de ne pas parler du gaspillage et boodlage d'argent public en rapport avec la construction du Southampton Railway. Il est bien connu qu'un montant d'au moins $50,000 a disparu sans que la province en ait eu aucun compte rendu. Il est aussi bien connu que certains commerçants de bois étaient endettés pour du "stumpage" et que le gouvernement n'a fait aucun efforts pour collecter ces montants seulement quand le secret fut livré au public pendant l'élection partielle dans York au mois de février dernier.

Voilà des exemples de la manière que M. Flemming entoure de protection les finances de la province.

LES IRLANDAIS ET LA ST-PATRICE A L'UNIVERSITE DU COLLEGE ST-JOSEPH

Nos confrères et coreligionnaires, les Irlandais, célébraient, mardi dernier, avec pompe et éclat la fête annuelle de leur glorieux patron, le grand saint Patrice.

A cette occasion, il y avait, dans la chapelle du Collège, une grande masse solennelle chantée par le Rév. P. T. J. Boylan, C. S. C., assisté des RR. PP. F. McBride, C. S. C., S. T. D., et A. S. McDoughall, C. S. C., comme diacre et sous-diacre.

Le chant pendant toute la messe fut à la hauteur de la célébration.

A l'Evangile le Rév. P. F. McBride, C. S. C., S. T. D., prononça sur l'Apôtre d'Irlande le plus beau sermon que l'on ait entendu depuis longtemps sur le sujet.

Dans l'après-midi vers une heure, les membres de la Société Saint-Patrice assistaient à un banquet somptueux auquel ils avaient invité plusieurs pères de la Maison, quelques professeurs, M. le docteur Alfred Gaudet et les présidents des autres sociétés du Collège.

Les santés suivantes, après le repas, furent présentées par M. F. McGuire: "The day we celebrate", répondue par M. Chs. McHugh, vice-président del a Société Saint-Patrice agissant comme président; "The Alma Mater", par le Rév. P. Tessier, C. S. C., M. A., L. L. D., directeur de la Société Sainte-Cathéride; "Ireland", par le Rév. P. F. McBride, C. S. C., S. T. D., directeur de la Société Saint-Patrice; "Aux Sociétés Sœurs", par M. V. H. LeBlanc, présiden de l'Académie Saint-Jean-Baptiste; "Canada", par M. F. A. Hourihan, président de la Société Sainte-Cathérine; "The United States", par M. C. Mathieu, membre de la Société Saint-Patrice; "Nineteen-Fourteen", par M. R. B. Fraser, vice-poésident de la Société Bilingue.

Parmi les invités on remarquait encore le Rév. P. Vanier, C. S. C., directeurs de l'Association Athlétique; MM. les abbés McKay et Rexter, ecclésiastiques; M. Rouleau, professeur; M. Désiré Allain, président du Cercle Lafrance de l'A. C. J. A.; M. Aurèle Gaudet, président de la Société Bilingue et de la Société Sainte-Cécile; M. Camille Doiron, vice-président de la Société Sainte-Cécile et organiste du Collège.

Nos félicitations à messieurs les Irlandais.

UN INVITE.

LA FORCE DES PARTIS AU SENAT

Ottawa, 10.—Lorsque les deux vacances au Sénat, pour la province d'Ontario, seront remplies, la force des partis dans la Chambre haute se chiffrera comme suit:

	Cons.	Lib.
Ile du P. Edouard	1	3
Nouvelle-Ecosse	7	3
Nouveau-Brunswick	4	1
Québec	6	18
Ontario	12	12
Manitoba	2	2
Saskatchewan	0	4
Alberta	1	3
Colombie Anglaise	1	2
Total	34	53

La majorité libérale sera donc de 19.

Il est bien probable que deux autres vacances vont se produire bientôt par suite de l'absence prolongée des sénateurs MacDonald, de la Colombie Anglaise, et Robertson, de l'Ile du Prince Edouard.

Le sénateur MacDonald n'a aucunement pris part à la dernière session, ni à la session actuelle. Le sénateur Robertson est dans le même cas.

--- o ---

LES CATHOLIQUES FRANCAIS

La population catholique de la province ecclésiastique d'Halifax, d'après le recensement de 1911, se chiffrait alors 338,987, contre 306,534 en 1901, soit une augmentation de 32,453, dont 23,792 de langue française, 7,100 de langue anglaise' 1,013 de langue italienne et 548 de langue indienne.

De 1901 à 1911, la population catholique française de cette province ecclésiastique a donc augmenté de 23,792.

LE COMPAGNON DE SCOTT

New-York, 13.—Le commandant E. R. G. Evans, qui faisait partie de la fameuse expédition antarctique Scott, est arrivé hier matin à New-York, sur l'"Océanic", pour donner des conférences aux Etats-Unis et au Canada sur l'héroisme du capitaine Scott, ses succès et sa mort.

Dans une interview, à son arrivé Evans a raconté les péripéties de l'expédition depuis le moment où, à 150 milles du pôle sud, il se sépara de son chef et revint un an plus tard sur le "Terra-Nova" pour appreudre du Lt. Campbell et du parti envoyé à la recherche de Scott, que les intrépides explorateurs avaient atteint le pôle, mais qu'ils avaient péri pendant le trajet de retour.

Le capitaine Evans donnera des conférences sur cette intéressant sujet dans les principales villes américaines.

--- o ---

TERRENEUVE VEUT EMPRUNTER

St-Jean de Terreneuve, 16.—Le gouvernement colonial fait tout ses efforts pour négocier un emprunt de $2,000,000 pour aider au développement des chemins de fer. Sir Edward Morris, premier ministre, et le gouverneur W.E. Davidson sont tous deux partis pour l'Angleterre dans le but de négocier cet emprunt.

Avant le départ de Sir Edward Morris, Richard Anderson Squires fut nommé ministre de la Justice en remplacement de Donald Morrisson, qui était démissionnaire. Sydney Davies Blandford, fut renommé ministre de l'Agriculture.

--- o ---

SOURD-MUET BACHELIER

Londres' 16.—L'Université de Cambridge vient d'accorder le diplôme de "Master of arts," ce qui correspond à bachelières-lettres, à un sourd et muet nommé Armand Mackenzie. C'est le premier sourd-muet qui ait jamais gagné un diplôme dans une des grandes universités anglaises. Mackenzie est sourd et muet de naissance et il a payé lui-même les dépenses de son éducation en travaillant péniblement à d'autres ouvrages. Il est marié avec une sourde-muette.

--- o ---

On organise, à Montréal, une délégation colossale, où l'on compte enrégimenter 500 personnes, et qui se rendra à Ottawa pour presser le gouvernement fédéral d'entreprendre, sans autres délais, la construction du Canal de la Baie Georgienne.

AU COIN DU FEU

LE PLUS VOLEUR

Le père Manassé tient boutique d'horloger quelque part à Montréal.

Un Chinois entre un jour dans la boutique.

Le père Manassé, obligé de s'absenter pour aller porter de la marchandise à un client, a confié la garde de son magasin à sa fille Rachel.

C'est donc elle qui, le sourire aux lèvres, s'enquiert auprès du Céleste de la cause de sa visite.

—Il me faudrait une bonne montre, répond le client. Avez-vous ce que je désire?

—Mais parfaitement, s'empresse de répondre la jolie Rachel. Et tirant plusieurs écrins d'un tiroir, elle les place devant le Chinois.

—Voici une montre de 10 piastres, en voici une de $20., celle-ci vaut cinquante, cette autre cent.

Et tout en parlant, elle place les montres par ordres de prix, comme elle l'a vu faire à son père, pour mieux permettre au client de comparer les objets entre eux.

A ce moment, l'attention de la jeune fille est distraite par le boulanger qui vient apporter une provision de pain, et aussitôt elle revient auprès du Chinois.

Mais, pendant cette courte absence, le jaune a eu le temps d'intervenir l'ordre de la première et de la dernière montre, de sorte que la plus chère se trouve maintenant à la place de la meilleur marché.

—Eh bien, fait le client, je me décide, réflexion faite, à faire acte d'économie. Celle de 10 piastres, qui est la moins coûteuse, fera mon affaire, veuillez me l'envelopper.

Rachel ne s'étant pas aperçue du stratagème, prend la dernière montre, celle de cent dollars et l'ayant enfermée dans son écrin la remet au malin fils du Ciel.

Celui-ci fait tomber 10 piastres sur le comptoir et se retire précipitamment.

Cependant, voulant ranger les montres restantes, Rachel constate soudain qu'elle a été roulée.

A cette découverte, elle entre dans une colère violente et dans son impuissance à retrouver le client indélicat elle fond en larmes.

En rentrant peu après, le père Manassé, est tout étonné de trouver sa fille en cet état.

—Qu'y a-t-il! Que s'est-il passé? demande-t-il inquiet.

Rachel lui conta alors la supercherie dont elle vient d'être victime.

Mais, à sa grande surprise, le père Manassé ne paraît pas s'en émouvoir outre mesure.

—Sèche tes pleurs, dit-il, le cas n'est pas bien grave. Toutes ces montres sont du même prix et me coûtent indistinctement 2 piastres chacune.

La jeune fille, consolée aussitôt, se jette au cou de son père.

—Tout de même, fait celui-ci avec conviction, quels voleurs que ces Chinois!

UN TENACE

Dame.—Je vous dit que je ne veux rien acheter, je n'ai besoin de rien et si vous ne partez pas tout de suite, j'appelle mon chien!

Pedler.—Correct, ça! mais alors achetez-moi un sifflet...

L'EXEMPLE

Le Père.—Qu'est-ce que ton professeur de français t'a enseigné aujourd'hui, mon fils?

Bob.—Il nous a montre que l'adjectif change de sens selon qu'il est placé avant ou après le substantif.

Le Père, (qui a quelque peu oublié ses études grammaticales).

—Donne-moi un exemple, mon enfant, et prends note que pour se faire clairement comprendre il faut toujours s'appuyer sur un exemple.

Bob.—Eh bien, voici: Un homme grand n'est pas du tout la même chose qu'un grand hamme.

Le Père.—C'est parfait. L'exemple fait bien comprendre la règle. Rappelle-toi cela à l'avenir.

A quelque temps de là le père eut occasion d'expliquer à son rejeton le sens exact du mot "générosité".

—La générosité, commença-t-il, est une qualité précieuse...

Bob l'interrompt et tendant sa petite main ouverte:

—Un petit exemple, s'il te plaît, papa!

—Je ne comprends pas comment il se fait que mon rasoir ne coupe pas plus qu'un manche à balai quand il était si bon hier!

—Et même encore ce matin, papa, je m'en suis servi pour fabriquer mon bateau et je t'assure qu'il coupait bien!

Client.—Voilà déjà une demiheure que j'ai ordonné mon pancake, sera-t-il bien long?

Serveuse.—Oh non, monsieur, il sera rond.

PERSPICASITE

Un villageois généralement malheureux à la pêche à la ligne, passait quelquefois son temps à courir les cabarets tandis que sa femme le croyait sagement occupé à tremper du fil dans l'eau.

Pour donner le change, il achetait, avant de rentrer chez lui, une ou deux livres de poisson qu'il montrait triomphant.

Un jour, cependant, qu'il rentrait les mains vides:

—Tiens, fit une voisine, votre mari n'est pas allé pêcher, aujourd'hui.

—Mais si, justement: la preuve, c'est qu'il ne rapporte rien.

BONNE RENOMMEE

Un banquier suspecté d'indélicatesse, rencontrant un de ses anciens clients, lui fit d'amers reproches.

—Vous m'avez fait boaucoup de tort. Vous m'avez quitté en entraînant d'autres clients. Vous avez dit à M. Durand que j'étais une fripouille et un voleur.

—Moi, j'aurais dit cela! jamais de la vie, surtout à M. Durand.

—Pourquoi pas à lui?

—Parce qu'il le savait bien avant moi.

LA GUERRE

Marie.—Pourquoi donc Lucette et Julie sont-elle fâchées?

Madeleine.—C'est facile à comprendre: Lucette a demandé à Julie ce qu'elle pensait d'elle...

Marie.—Et alors?

Madeleine.—Alors Julie le lui a dit...

CE QU'IL AVAIT PRIS

Un vieux nègre se trouvant malade appela un docteur de sa race pour le soigner. Quelques jours après, comme il n'allait pas mieux, il fit mander un médecin blanc.

A son arrivée, celui-ci tâta le pouls du vieillard, puis il examina sa langue.

—L'autre médecin a-t-il pris votre température? demanda-t-il.

—Je ne le sais pas, monsieur, répondit faiblement le malade. Seulement, je me suis aperçu jusqu'à present qu'il a pris ma montre et tout mon argent; çà ne m'étonnerait pas qu'il ait encore pris ma température pardessus le marché!!

LA CONSCIENCE

"La Conscience", disait le maître, est quelque chose qui crie en vousmême que vous êtes coupable lorsque vous avez mal fait!

—C'est bien vraie cela, dit Bob, l'année dernière j'avais mangé des pommes vertes et c'était défendu, et ça criait dans mon ventre jusqu'à ce que le médecin est arrivé.

IRONIE

Un malade, qui relevait de la fièvre typhoide voulait absolument manger et demandait à la garde un steak, du jambon et des toasts.

Comme celle-ci lui apportait un léger bol de tapioca, il l'avala en maugréant et dit.

—Maintenant apportez-moi un timbre-poste je vais faire un peu de lecture.

SOLUTION DIFFICILE

—Alors, ils ne sont pas encore mariés?

—Non. Elle ne veut pas l'épouser tant qu'il n'aura pas payé ses dettes et il ne peut pas payer ses dettes tant qu'il ne l'aura pas épousée.

PAS SI FINE

La maman.—Aimes-tu biem ta nouvelle gouvernemente, Lili?

Lili.—Oui, elle est bien gentille, mais elle n'est pas si fine que toi; elle n'enlève ni ses cheveux ni ses dents pour se coucher!

REJOUISSANCE AJOURNEE

—Mon pauvre Cyprien, votre chère belle-maman vient d'être écrasée par un autobus!

—Ne me faites pas rire, j'ai les lèvres gercées.

—C'est en plein ça qui vous convient, monsieur!

—Mais je ne puis pas supporter ces souliers tellement ils me font mal aux pieds!

—Oui, mais songez donc combien ils vous seront économiques, vous ne les mettrez presque jamais, alors vous les aurez encore dans dix ans d'ici.

Lui.—Vous savez que je vous aime?

Elle.—C'est ce que vous devez faire si vous êtes bon chrétien.

Lui.—Pourquoi cela?

Elle.—Parce qu'un bon chrétien doit aimer ceux qui le détestent...

—Voyons, qu'est que l'on dit à quelqu'un qui vient de vous donner de la tarte?

—On dit... on dit... c'était bon en prépère, j'en voudrais bien encore!

TOUT ROME EST DEHORS

Rome, 9.--Cent mille ouvriers italiens, conformément à la grève générale commencée ce matin, se sont réunis sur la Piazzadel Popolo. Sur plusieurs points, des discours violents furent prononcés par des leaders, mais il n'y eut pas de desordres. On vota une résolution demandant que les hôpitaux soient réorganisés pour rendre des meilleurs services à la classe ouvrière.

Cette question d'hôpitaux est la cause ostensible de la grève; mais les autorités croient que cette action cache un désir des chefs ouvriers d'essayer la force de leur organisation et de leur influence.

Toute la garnison de Rome et toute la police, au nombre de 15,000 hommes étaient sur pied. De plus, plusieurs regiments ont été amenés des environs pour occuper les principaux points stratégiques de la ville, et des escadrons de cavalerie parcourent constamment les grandes rues.

Les moyens de transport sont presque tout arrêtés. Plusieurs personnes qui avaient loué des voitures et des automobiles pour se rendre à une audience du Pape au Vatican, ont été insultées et menacées par la populace.

CARTES D'AFFAIRES

VIVE LA TERRE

ALIMENTATION DU CHEVAL DE TRAVAIL

L'alimentation du cheval a pour base la paille, le foin, le son, et principalement l'avoine.

LA PAILLE.—De toutes les pailles, des graminées, celle du froment est des plus utilisées pour la nourriture du cheval parce que, de toutes, elle est réputée la plus alimentaire et que cet animal la préfère à toutes les autres.

Cette paille se donne en botte, broyée ou hachée.

En botte, elle n'est jamais mangé en totalité par les animaux, dont elle n'est pas, d'ailleurs, l'unique aliment. Ils choisissent, parmi les tiges, les plus succulentes ou les plantes fourragères dont elles sont entremélées, et le reste, foulé au pied par eux, leur sert de litière.

Broyée par les procédés de grenage, elle est d'une mastication plus facile et mangée en plus grande quantité.

Enfin, hachée et mêlée au son ou à l'avoine, elle est mangée en presque totalité et fournit à l'appareil digestif bien plus de matériaux nutritifs, car elle y est soumise à une élaboration beaucoup plus parfaite.

C'est donc sous cette dernière forme que son emploi est le plus avantageux.

LE FOIN est, pour le cheval de travail, un excellent aliment plein de matières nutritives et présente, en outre, l'avantage de servir de l'est aux organes digestifs.

LE SON est, de tous les aliments le moins propre à entretenir les forces du cheval de travail, parce qu'il est peu riche en principes nutritifs, depuis que, par la monture et le blutage actuel, la proportion de farine que lui laissaient les anciens procédés a considérablement diminué. Aussi, les animaux qui s'en nourissent principalement, sont-ils mous et peu capables de suffire à de pénibles travaux.

Ajoutons que cet aliment est susceptible de fermenter facilement dans l'intérieur du tube intestinal, de s'y aglomérer en pilote et d'occasionner des indigestions très dangereuses.

Pour ces motifs, le son ne doit entrer qu'en très petite proportion dans la ration journalière du cheval de travail, et la quantité qu'on lui donne doit toujours être mouillée ou tenue en suspension dans les boissons. Mêlé avec l'avoine ou la paille hachée, le son est d'une digestion plus facile.

L'AVOINE est l'aliment par excellence du cheval de travail, celui dont il est le plus avide, et qui, par les propriétés excitantes dont il jouit à l'état de crudité, est le plus propre à lui donner de la force et de l'énergie.

Aussi, de tout temps, ce grain, dans les contrées septentrionales du moins a-t-il été employé, presqu'à l'exclusion de tout autre, pour l'alimentation du cheval de travail.

L'avoine doit se donner au cheval de travail en quantité suffisante ; une quantité de douze à dix-huit pintes, s'il est de forte taille et si les travaux sont rudes, voilà des rations ordinaires.

Le cheval de travail doit faire trois repas par jour : un le matin, un second à midi, et le troisième le soir.

Telles sont les substances qui, de tout temps, ont servi à l'alimentation du cheval. Elles semblent en effet, être les plus convenables, non seulement parce qu'elles sont riches en principes nutritifs, mais encore parce que, séjournant longtemps dans le tube intestinal, elles maintiennent ses fonctions toujours en activité, empêchant le sentiment de la faim de s'y manifester, et le "lestant", pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'elles aient subi une complète élaboration.

Cependant, aujourd'hui, pour plusieurs causes que nous étudierons dans un prochain article, on lui substitue diverses autres graines, notamment le mais.

E. FONTAINE,
Ingénieur agronome.

—o—

PROPOS AGRICOLES

Cultivateurs, ne songez pas, ce printemps, à faire encan, et à partir pour "l'Amérsque" ou les villes canadiennes. Restez sur votre terre, donnez-lui à manger, travaillez-la bien, c'est-à-dire, enlevez les roches, détruisez les mauvaises herbes qui l'embarrassent, égouttez-la, ameublissez-la, semez-y de bon grain et et elle vous dédommagera de vos peines.

Cultivateurs, si vous voulez que vos vaches vous donnent du profit, nourissez-les bien à l'étable et au pâturage, brossez-les, tenez-les proprement. Avant la traite, époussetez le pis, la cuisse, le flanc de la vache, pour empêcher même le moindre petit grain de poussière ou de fumier de tomber dans le lait. Pesez souvent le lait de vos vaches frites analyser ce lait, pour en connaître la richesse. Travaillez à n'avoir dans votre troupeau que des vaches qui vous donnent annuellement 5,000 lbs de lait et plus.

Cultivateurs, le bœuf est rare et cher. Elevez, si vous le pouvez, tous les veaux qui naîtront.

Ne négligez pas l'élevage de porc.

Les rares Yorkshire et Chester White vous donneront satisfaction.

Cultivateurs, tout en améliorant la qualité de vos vaches, augmentez-en aussi le nombre. Les pâturages font défaut, dites-vous? Eh bien ! semez de la graine de trèfle et faites du fourrages vert. Un arpent de fourrage vert (lentille et avoine, pois et avoine, ou avoine seule, blé d'Inde, etc.) peut nourir très bien et pendant longtemps plusieurs vaches. Si un arpent ne suffit pas, préparez-en deux, à intervalles bien mesurés. Pas de nourriture juteuse pas de lait. Donnez aussi, à vos bonnes vaches, deux ou trois livres de son par jour. Ce n'est pas gaspillé, au contraire. Donnez-en plus si vous voulez.

Cultivateurs, l'insdustrie laitière est en baisse, chez nous, et ça dépend des cultivateurs. Gardez vos garçon et vos filles chez vous, occupez-les à la culture du chou de Siam ("Magnum Bonum" qui est resté bon), de la betterave fourragère ("Langue Rouge Mammouth') et vos vaches et votre portefeuille s'en sentiront.

Cultivateurs, portez tout le lait et le meilleur lait possible à la fabrique de la paroisse voisine.

Cultivateurs, envoyez votre garçon le plus intelligent à l'Ecole d'Agriculture. Un an, deux ans, trois ans d'études et d'observations à cet endroit lui vaudra plus que vous ne pensez.

LE JARDIN

Les cendres de bois, conservées à l'abri de l'humidité, peuvent être employées dans les jardins, surtout dans les carrés réservés à la culture des pois et des haricots. C'est là un engrais potassique légèrement phosphaté convenant très bien aux terres franches un peu fortes et qui manquent de potasse.

Une fumure d'automne, complétée par l'épandage vers la fin de l'hiver, d'une quantité de cendres de bois enfouie par un labeur peu proiond, assurera une abondante production de pois et d'haricots.

Les cendres de tourbe offrent les mêmes avantages et agissent un peu comme la marne ou le plâtre, grâce à leur teneur en chaux. Les cendres de houille, qui ne peuvent être considérées comme engrais, agissent comme amendement surtout dans les terres fortes, où elles ont l'avantage de rester associées à la couche arable. Epandues, puis enfouies en quantité, elles divisent les monticules des terres compactes et les empêche de se prendre en masse ; de plus, elles communiquent aux terres blanchâtres une terre grise qui les rend plus aptes à absorber la chaleur solaire.

—o—

RECORD D'UNE VACHE LAITIERE

Sophie XIX, une vache appartenant à un Lowellriois, a battu le record du monde pour la production du lait, parmi les Jerseys, pour un an et pour cinq ans, selon une déclaration faite par l'"Américain Jersey Cattle Club.

Elle a donné pour l'année une production de 17,557 livres et 12 once de lait, ce qui équivaut 1,175 livres et 7 onces de beurre. Pour cinq ans, elle a donné 64,253 livres et 2 onces de lait, l'équivalent de de 4428 livres et 14 onces de beurre.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

17

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Marie écoutait toutes ces choses, sans répondre, puis elle embrassait tendrement sa mère et s'en allait dans le secret de sa chambre prier Dieu et sa patronne.

Elle comprenait parfaitement le sens et le but de semblables discours; mais comme sa mère restait dans les termes vagues, n'osant consulter ses dispositions ni lui proposer ouvertement des projets, elle ne se crut pas obligée de dévoiler ses sentiments et ses inclinations. Elle s'était bien apperçue de ce qu'il y avait de culte tendre dans les assiduités du jeune officier, et elle n'avait pas pu lui demander de les interrompre, quoiqu'elle subit quelques reproches à ce propos, de la part de plusieurs de ses amies. Elle éprouvait beaucoup d'estime pour monsieur George ; sa conduite envers sa pauvre fermière, dans les circonstances où il se trouvait placé au milieu de la garnison, ses procédés bienveillants, ses relations continuelles, avouées devant tous les siens, lui annonçaient une âme généreuse, un cœur sensible, un esprit sans préjugés, une conscience droite et indépendante ; il avait acquis des droits à sa reconnaissance, cela avait suffi pour lui faire repousser les méchantes histoires venue de la garnison, et détruire en elle l'impression défavorable qu'il avait d'abord produit sur son esprit. D'ailleurs, il s'était toujours montré parfaitement délicat et réservé dans tous ses rapports avec sa famille, et elle, de son côté, ne lui avait jamais témoigné que l'amitié la plus simple et la plus sincère, ne lui cachant en rien l'attachement qu'elle gardait pour son fiancé.

Elle ne crut donc pas devoir rompre, la première, des relations qui s'étaient établies sur des motifs qui légitimait sa conscience, qui plaisaient à ses parents, leur assuraient une puissante protection, sans que sa famille ou le militaire ne lui en donnassent l'occasion.

Quand au père Landry, il ne variait pas ostensiblement de langage et d'habitude depuis l'entrée de son jeune hôte dans sa maison, il était toujours affable, également jovial avec lui ; mais quand l'occasion s'en présentait, dans l'absence de l'officier, il ne manquait pas de réciter les deux phrases suivantes qu'il tenait comme des axiomes de ses pères : "Qu'une française n'a pas le droit d'aliéner le sang de la race; et, qu'une fille des champs qui songe à s'élever au-dessus de sa condition est presqu'une fille perdu".

XVIII

Un jour de la fin d'Aout 1775, George était rentré dans ses appartements très-agité. Il avait assisté à une séance extraordinaire du conseil militaire, tenu au presbytère. Il marchait à grauds pas, puis s'arrêtait, passant fortement ses deux mains sur son front, comme pour enlever une tache hideuse qu'on y aurait imprimée. Il frappait du pied, et on l'entendait articuler avec rage des mots incohérents :—Lâcheté.....fourberie.....mensonge..... infamie.....—Il se détournait violemment vers la porte, comme pour s'y s'élancer, et il restait fixé sur le seuil, répétant comme un énergumène : Mon devoir ! mon devoir ! me voilà cloué dessus comme sur une croix.....il vont prendre un infernal plaisir a me le faire remplir jusqu'au bout.....Et il détacha son épée pour la jeter avec mépris dans un coin.

Tout-à-coup, son visage boulversé se transforma sous l'effort d'un sentiment plus doux, ses yeux enflammés se noyèrent dans ses larmes, et il vint s'affaiser sur son secrétaire, se cachant le visage dans ses deux mains. Il cherchait à se recueillir pour prendre une résolution.

Il resta longtemps ainsi : après quoi, prenant une feuille de papier il écrivit fermement trois pages, les ploya et mit dessus l'adresse de Marie ; puis il sortit, apportant avec lui la lettre.

XIX

Enfin, les grands évènements étaient près de s'accomplir. Pendant cette lutte secrète de deux cœurs, dans le petit bourg de Grand-Pré il s'en était préparée une qui devait agiter durant huit ans l'univers antier ; pendant que ce jeune Anglais essayait de conquérir l'affection de cette fille de la France, les deux nations s'étaient armées pour le combat suprême.

Comme on n'avait pas compté sur la commission des frontières pour règler les difficultés entre les deux peuples, on avait pas attendu son jugement pour commencer les hospitalités.

On sais ce qui eut lieu dans la première partie de l'année 1755. L'amiral Dubois de Lamothe avait laissé Brest dès le mois d'avril pour venir porter des secours à la colonie; l'amiral Boscawen quitta Plymouth à peu près dans le même temps pour lui fermé l'entrée du St-Laurent ; mais il ne put réussir dans son dessin : deux vaisseaux seulement de la flotte française tombèrent entre ses mains. On se vengea de cette déception sur les marchands : il en fut pris trois cents qui voguaient, confiants dans les lois de la paix qui n'étaient pas encore régulièrement suspendues.

Peu après, le colonel Winslow débarqua en Acadie ; il avait ordre de déloger les Français de toutes les positions qu'ils prenaient sur l'isthme de Beau-Bassin et dans les environs. Sa mission fut couronnée de succès ; tous les forts furent emportés ou détruits.

Au Canada, De Beaujeu défit Braddock près de la Monongahéla et cet échec des Anglais exaspéra toutes leurs colonies.

Après la prise des forts Beauséjour et Gaspéreau, la campagne se trouva terminée en Acadie, et les pacifiques habitants de Grand-Pré durent se féliciter de voir les furies de la guerre s'éloigner de leurs foyers ; car ils ne gardaient qu'un bien faible espoir de rentrer sous l'empire de la France. Cependant, il ne demeurèrent pas sans inquiétude sur leur avenir. On n'avais pas requis leurs services dans ces premiers engagements mais il restait bien des batailles à livrer.....D'ailleurs, on avait appris que trois cents Acadiens avaient été pris les armes à la main sous le commandement de M. de Vergor. Il est vrai que ces malheureux avaient été forcés de s'enrôler dans le corps de ce misérable commandant, et qu'ils avaient été graciés après la capitulation ; mais le défenseur du fort Beauséjour avait exigé cette grâce, en rendant la place, et l'on devait penser que des maîtres qui menaçaient de mort pour les moindres infractions aux ordonnances, reviendraient plus tard sur ce pardon intéressé.

On vit bientôt arriver des renforts de troupes dans tous les petits villages du Bassin-des-Mines ; des vaisseaux de guerre vinrent jeter l'ancre en face de ces demeures agrestes qui n'abritaient que la paix et la bienveillance. Le colonel Winslow, le vainqueur de Beauséjour, vint établir sa résidence au presbytère de Grand-Pré. On remarqua un mouvement inaccoutumé de courriers entre Halifax et tous les centres de population, et l'on se demanda ce que signifiaient tous ces soldats, toutes ces patrouilles, tous ces préparatifs, toutes ces dépêches à propos de fens désarmés et qui se trouvaient plus que jamais privés de tous secours de leur ancienne patrie. Les natures confiantes, ceux qui avaient quelques rapports avec le gouvernement, les nouvellistes bien renseignés répondirent que les troupes venaient tout simplement prendre leurs quartiers d'hiver là où elles savaient trouver facilement à vivre. La chose était vraisemblable ; on ignorait les coutumes de la guerre ; on avait l'âme encore ingénue : on crût facilement et l'on resta tranquille.

Mais voilà que, le 2 septembre, des pelotons militaires se mettent à parcourir les champs et les villages, au son du tambour ; ils distribuaient dans toutes les maisons une proclamation du colonel Winslow. Voici quelle en était la teneur ;

"Aux habitants du district de Grand-Pré, des Mines, de la rivière-au-Canards, etc., tant vieillards que jeunes gens et adolescents.

"Son Excellence le gouverneur nous ayant fait connaître sa dernière résolution concernant les intérêts des habitants, et nous ayant ordonné de la leur communiquer en personne : Son Excellence étant désireuse que chacun d'eux soit parfaitement instruit des intentions de Sa Majesté, qu'elle nous ordonne aussi de leur exposer telles qu'elles lui ont été confiées : en conséquence nous ordonnons et enjoignons strictement, par ces présentes, à tous les habitants du district surnommé que de tous les autres districts, aux vieillards comme au jeunes gens, de même qu'aux enfants au-dessus de dix ans, de se rendre dans l'église de Grand-Pré, vendredi le 5 courant, à 3 heures de l'après midi, afin que nous puissions leur faire part de ce que nous avons été chargés de leur communiquer ; déclatant qu'aucune excuse ne sera reçu, sous aucun prétexte quelconque, et que toute désobéissance encourt la confiscation des biens, et de tous les meubles à défaut d'immeubles.

"Donné à Grand-Pré, le 2 septembre, 1755, la 22me année du règne de sa Majesté.

A suivre

Au Jour le Jour

Le printemps s'annonce bien. La neige disparait vite, et les voitures d'été ont déjà fait leur apparition. Après un dur hiver ça fait du bien que de voir la belle saison nous revenir.

Nous conseillons à une amis de l'extérieur de ne pas venir en ville de ces temps ci à moins qu'ils auraient une bonne paire de bottes. Nos rues et nos trottoirs sont dans un état pitoyable. A quoi bon un Conseil de ville?

M. le curé D. F. Léger, de St-Paul, était de passage ici hier matin, mercredi, en route pour le Cap-Pelé, où il était appelé auprès de son frère unique, M. Laurent Léger, qui est dangereusement malade. Il souffre d'une paralysie et d'une hémorragie du cerveau. Le malade est sous les soins habiles de M. le docteur LeBlanc.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Clovis Bastarache, de Shediac; P. J. Veniot, de Bathurst; l'Hon. Juge Landry, M. l'abbé L'Archeveque, de Cocagne; M. M. J, Poirier, de St-Louis; Jérome Arsenault, d'Adamsville.

Les libéraux de la province de Québec viennent de remporter une belle victoire à Trois-Rivières. M. Tessier, le nouveau ministre du cabinet Gouin, s'est fait élire, avec près de 300 de majorité, malgré la lutte acharnée de la part des Conservateurs qui sont aujourd'hui en pleine déroute.

Les journaux de ce matin annonçaient la mort de l'Hon. W. Patterson. C'est un ex-ministre du cabinet Laurier qui disparait. Il fut pendant de longues années ministre des Douanes et était fort estimé. Il était retiré chez sa fille à Picton Ontario, où il souffrait depuis plus de trois mois. Le distingué défunt était âgé de 72 ans.

Dimanche dernier au soir, sous les auspices du cercle Beauséjour, M. Clarence Cormier, trésorier-général de l'Assomption, donnait une conférence devant un nombreux auditoire. Il parla mutualité, dans son sens le plus large. M. Cormier eut un beau succès et sa conférence fut fort goutée de l'auditoire.

Un triste accident a encore été enrégistré hier soir quand, à la gare de Moncton on trouva un nommé Andrew Downing, d'Amherst, dans un état triste à voir. Le malheureux avait été frappé par une locomotive et était sans connaissance. Il fut transporté à l'hopital où on a peu d'espoir de le sauver. Il souffre de plusieurs blessures graves. Personne ici semble le connaître.

—o—

IL SE TIRE UN COUP DE PISTOLET EN PLEINE POITRINE

Au moment d'aller sous presse le téléphone nous appelle coin des rues Main et Mechanic où un nommé Simon Léger venait de se tirer un coup de pistolet en pleine poitrine. Sur les lieux, nous avons recueilli les faits suivants:

Simon Léger était allé à l'ouvrage ce matin, à la Record Foundry, comme d'habitude. Il revint pour son diner, et après être retourné au travail, il revenait presque aussitôt, disant qu'il avait perdu sa position On remarqua qu'il y avait quelque chose d'étrange dans sa physionomie. Il monta à sa chambre, ferma sa porte à clé et, quelques instants après, on entendait la détonation.

M. le curé Cormier et le Dr. Bourque arrivèrent peu après, le premier l'administra, le second déclara que tout était inutile, et l'infortuné expirait.

Simon Léger était le fils de M. Vital Léger de Memramcook. Il était âgé d'environ 30 ans. Il pensionnait chez M. Thomas Bourque. On nous dit qu'il était sobre et que le découragement est la cause de ce terrible dénouement.

Le pistolet meurtrier est entre les mains du chef de police. Une enquête sera tenue.

—o—

Faites abonner vos amis à L'ACADIEN

DANS NOS PAROISSES

EGMONT BAY, I. P. E.

Nous voilà à la fin de l'hiver et l'on commence à respirer. Nous avons encore d'assez beaux chemins de neige et tout le monde en profite pour terminer leur halage.

Les gens dans les environs de Wellington travaillent fort dans le but d'installer une beurrerie.

M. Philippe M. Arsenault, de St-Chrysostome, fait une bonne besogne ce printemps avec son moulin à scier.

MM. Benoit et Augustin Arsenault, d'Higgin's Road, sont rétablis des fièvres typhoides.

La grippe est encore un peu maligne de ces temps-ci. Plusieurs en ont été bien malade.

ST-PAUL DE KENT, N. B.

Dimanche, le 15 courant commençait dans cette paroisse la retraite pour les Pâques. Elle est prêchée par le Rév. Père Sébillet, Supérieure des Eudistes à Rogersville, qui n'est pas tout-à-fait étranger parmi nous, étant venu déjà plusieurs fois à St-Paul nous prêcher la parole de Dieu.

A 9 heures de l'avant-midi il y avait grande messe et sermon; l'après-midi, à 5 heures, chapelet, sermon et bénédiction du Très Saint-Sacrement. Le bon Dieu avait daigné nous donner du beau temps ces jours-là, et le monde savaient en profiter et assistaient en foule à chaque exercises.

C'est avec un grand plaisir que nous apprenons que M. Marc LeBlanc, qui a été très dangeureusement malade, prend du mieux depuis quelques jours. Nous faisons des voeux pour un prompt rétablissement.

Mlle Elise W. LeBlanc institutrice de Ste-Marie de Kent, était à St-Paul dimanche dernier, en visite chez M. Alphonse Belliveau.

Mme Phélias Ph. Melanson est actuellement en visite chez ses parents et amis à Minto, Co. de Salisbury.

MM. Frédéric, Evariste et Camille Bourque, aux Etats-Unis depuis quelques années, étaient en visite chez leur frère M. Antoine Bourque, mardi dernier. Ils se sont embarqués le lendemain pour Minto, Co. de Salisbury, pour visiter des parents et amis.

M. Thaddée Robichaud est actuellement à Moncton, en visite chez son fils M. Onésime Robichaud.

Mme William Drisdelle est en visite chez ses parents, M. Hyppolite Melanson, depuis samedi dernier.

M. Joseph LeBlanc de Memramcook, représentant la "Cie Mooney Biscuit", de Montréal, était à St-Paul la semaine dernière.

Notre vénéré curé, l'abbé Leger, vient d'être appelé auprès de son frère, M. Laurent Leger, au Cap Pelé, que est dangeureusement malade.

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Depuis la semaine dernière nous jouissons d'une belle température et vu que les chemins sont très beaux le hallage du bois de chauffage et des billots est à l'ordre du jour.

Jeudi dernier MM. les curés Savoie, Lambert, Babineau et Doucet étaient les hôtes de notre vénéré curé M. l'abbé Nadeau.

M. Cyriaque Daigle, surintendant de l'industrie laitière pour le Nouveau-Brunswick, était ici la semaine derniére, dans l'intérêt de la beurrerie.

Dimanche dernier M. le docteur Bourque, M. P. P., de Richibucton, assistait à l'assemblée des Assomptionnistes. Dans un discours fort bien fait notre distingué compatriote n'eut que des éloges à l'adresse de notre florissante succursale.

M. et Mme Dominique Babineau sont de retour d'une promenade à Rogersville.

On a renouvellé la parure du pont. Ce n'était vaaiment pas trop tôt. Ce fut une "Job" pour les conservateurs.

L'autre jour, M. Pierre Tremblay s'en allait dans les bois faire la chasse aux lapins. Voilà qu'au bord du bois il aperçoit plusieurs petites bêtes dont il ne peut deviner le nom. Il fit feu et d'un seul coup en tua deux. En arrivant sur les lieux il ramassa deux loutres. Pensez si notre homme était content. On dit qu'il peut recevoir $50.00 pour ces loutres.

M. Edmond Degrâce, du département de l'agriculture était de passage ici la semaine dernière.

MM. Docithé LeBlanc et Fils ont acheté une autre machine, un moulin à lattes. C'est dire que le commerce agrandit toujours.

Nos jeunes hommes s'en reviennent des bois. Un grand nombre était allé dans les chantiers américains.

La rougeole sévit dans notre paroisse et plusieurs enfants sont retenus à la maison à cause de cette maladie.

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

Dimanche dernier au soir, dans la salle de la société l'Assomption, il y avait une réunion toute intime. Il s'agissait d'offrir à M. et Mme Lévite A. Soucy, à l'occasion de leur départ pour Moncton, les sentiments de regrets et les voeux de bonheur de leurs amis (et ils sont nombreux). La soirée se passa à jouer au "Charlemagne". Vers les dix heures le docteur E. A. Lagacé se faisant l'interprête de l'assemblée, offrit aux hôtes de la soirée un magnifique set à thé en argent comme témoignage des sentiments d'estime et des regrets de tous. M. Soucy, certainement pris à l'improviste, remercia en termes très émus et trouva qu'il ne méritait pas une telle démonstration de sympathie. Heureusement ses amis diffèrent d'opinion avec lui.

Parmis les personnes présentes nous notons en particulier; M. et Mme Hormis Belanger; M. et Mme Belonie Clavet; M. et Mme Aimé Clavet; M. et Mme Paul Clavet; M. et Mme Come Cyr; M. et Mme Belonie Cyr; M. et Mme Jérome Cyr; M. Jos. A. Cyr; M. et Mme Régis A. Cyr; M. Denis Daigle; M. et Mme Aurèle Dionne; M. et Mme George Ezzie; M. Davis Fortin; M. Jos Guimond; M. J. B. Johnson; Dr E. A. Lagacé; M. et Mme Louis Lapointe; Mme Zépirin Lyscotte; M. et Mme Cyprien Martin; M. et Mme Fred Martin; M. et Mme George Martin; M. et Mme Joyime Martin; Mlle Amélia Michaud; M. Onésime Picard; M. et Mme Willie Plourd; M. et Mme Jean Sinrois; M. et Mme Antoine Soucy; M. et Mme Célestin Soucy; M. et Mme Eloi Soucy; M. et Mme Eustache Soucy; M. et Mme Jos. Soucy; M. et Mme Michel Soucy: M. et Mme Denis Thérieault; M. et Mme François Vailancourt; M. et Mme Alfred Voisine et autres.

M. Bélonie Soucy est parti pour le chantier, laissant derrière lui bien des larmes et des cœurs attristés.

M. et Mme Willie Plourd ont fait baptiser mardi dernier.

—o—

A MES AMIS DE ST-BASILE

Monsieur le rédacteur,

Je vous demande un tous petit espace dans votre journal pour présenter mes remerciements sincères au gsoupe d'amis qui m'ont fait une surprise dimanche dernier. Ayant été pris à l'improviste et n'étant pas habitué à faire des discours, il me ssmble que je n'ai pas remercié ces bons amis aussi convenablement que j'aurais voulu le faire pour le beau cadeau qu'ils m'ont présenté et les bons sentiments de regrets qu'ils m'ont exprimés à l'occasion de mon départ pour Moncton, ainsi que leur beaux souhaits de bonheur et de succès. C'est pourquoi je vous demande l'hospitalité pour remercier encore une fois d'une manière générale tous ceux qui ont contribué à cette fête intime.

Je lis sur le Cadre Souvenir ces belles paroles, qui sont bien d'un ami: "Pour le cœur chrétien et fidèle il n'est point de distance". Celui qui a dicté ces paroles sait bien quoique je laisse mes amis pour un autre séjour, ils auront toujours la meilleure part dans mes souvenirs. Aussi je tiens à les remercier bien sincèrement pour cette marque de sympathie à mon endroit, et je veux remercier tout particulièrement M. le docteur E. A. Lagacé qui fut certainement l'instigateur de cette fête d'amis, avec quelques-uns de mes proches. Oui, merci à tous; votre amitié et vos sentiments de sympathie me touchent et me font du bien. Quoique je laisse St-Basile avec regret, je me sens heureux de voir que j'ai pu me faire tant d'amis; aussi j'y tiens et je saurai bien conserver leur estime jusqu'au delà de la tombe. Si c'est l'amitié et la reconnaissance de votre humble ami que vous voulez pour récompense, vous serez certainement satisfait, car jamais je n'oublierai la fête du 5 mars 1914r Oui, mille fois merci pour votre magnifique cadeau, merci pour votre beau cadre souvenir, modeste gage de votre estime et pour vos bons souhaits, et surtout, merci et reconnaissance pour votre chaude et sincère amitié.

LEVITE A. SOUCY.

—o—

LE "CITY OF SYDNEY" EST ABANDONNE

Halifax, N. E., 17.—On a abandonné aujourd'hui le navire "City of Sydney." Le reste de l'équipage a été secouru par le remorqueur Togo. Ce soir, le Rosemary, capitaine McPhee, est entré dans le port; il apporte quarante-un passagers du "City of Sydney".

Les passagers déclarent qu'il n'ont pas eu de misère après l'échouement da navire. Seul l'épais brouillard leur causa quelques inquiétude.

Le "City of Sydney" s'est échoué à trois heures et quinze du matin et à huit heures, le Rosemary était rendu sur les lieux prêt à le secourir.

Les passagers furent facilement transportés sur le Rosemary.

—o—

OU L'ON ACHETE LE CHARBON DE L'INTERCOLONIAL

Gttawa, 17.—On rapporte de source autorisée que M. F. P. Gutelius, gérant du I. C. R., est en train de conclure des arrangements avec des compagnies américaines concernant le charbon dont l'Intercolonial aura besoin cette année. Cette manière d'agir est condamnée par tous les députés libéraux qui prétendent avec raison que le fait d'acheter du charbon aux Etats-Unis est de nature à faire beaucoup de tort aux compagnies canadiennes de la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. Rodolphe Lemieux demandera, après-midi, si le gouvernement a l'intention d'installer le système de télégraphie sans fil sur l'Intercolonial. Cette importante question soulèvera probablement une passionnate discussion entre les députés des comtés que traverse l'Intercolonial.

—o—

EXCURSIONS A BON MARCHE POUR L'OUEST CANADIEN

A tous les mercredis, jusqu'au 28 octobre prochain, l'Intercolonial émettra des billets de seconde classe aller et retour pour Winnipeg, Brandon, Edmonton, Saskatoon et Calgary. Ces billets sont bons pour deux mois, et sont d'un grand avantage pour ceux qui désirent visiter l'Ouest à bon marché.

S'adresser à l'agent de l'I. C. R. pour plus amples informations.

—o—

M. TALBOT PAPINEAU

M. Talbot Papineau, Secrétaire honoraire du Club Canadien, de Montréal, donnera une conférence sous les auspices du Club Canadien de Moncton, vendredi soir le 20 mars, dans les salles du club, bâtisse Y. M. C. A. Il parlera du langage français des Canadiens, sujet qui ne manquera pas d'intéresser tout le monde. Les instituteurs et les institutrices sont invités ainsi que les amies des membres.

—o—

BILLETS A PRIX REDUITS

Du 15 mars au 15 avril, l'Intercolonial offre des billets à prix très réduits (seconde classe) pour toutes les stations au littoral du Pacifique.

Les prix sont particulièrement réduits pour la Colombie Anglaise, Seattle et Portland, et les villes de la Californie. C'est un moment favorable de profiter de l'accommodation confortable que donnent les trains de colons qui font un trajet direct.

S'adresser à l'agent des billets pour les prix.

—o—

A l'occasion du Congrès Eucharistique International, en juillet prochain, à Lourdes, France, un appel est fait à l'épiscopat de l'univers entier pour qu'une démonstration mondiale "de foi, d'amour et d'adoration à Jésus-Hostie" soit organisée en même temps. On désire que, cette année, "le monde entier soit sur pied, ou plutôt "à genoux" devant Jésus au T. S. Sacrement, au moment même où aura lieu le triomphe eucharistique de Lourdes" Idée heureuse et digne d'un plein succès, que celle de cet hommage solennel de tous les peuples à la fois, au Christ Roi du monde, dans le mystère de Son Amour!

LE RAPPEL DE LA LOI NAVALE

Ottawa, 17.—M. D. O. Lespérance, député de Montmagny, s'embarquera pour l'Europe dans quelques jours.

Son billet est même acheté pour ce grand voyage, vous pouvez annoncer sans crainte que son bill concernant le rappel de la loi navale est mort et enterré.

Ottawa, 17.—En réponse à une question de M. Emmerson, le Ministre des Travaux Publics, a déclaré hier, qu'il est vrai que l'Intercolonial a perdu $80,000 pendant le mois de janvier. C'est M. F. P. Gutelius, qui le premier, a fait cet aveu à St-Jean, N. B., il y a quelques jours.

VOLUME I. NO. 18. MONCTON, N.-B., JEUDI, 26 MARS 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'ACADIEN

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

Siège social : 600, rue Main

UN AUTRE FARDEAU

Les municipalités seront bientôt écrasées sous le poids des fardeaux que leur impose de gaieté de cœur le gouvernement de Fredericton.

Il devient évident que Flemming et les siens sont bien déterminés de se débarrasser de tous les fardeaux possibles, afin d'avoir plus d'argent à distribuer aux amis et partisans.

L'an dernier c'était le maintien des aliénés qui fut imposé aux municipalités. Aujourd'hui ce sont les frais de la suppression de la picote que le gouvernement va placer sur les épaules déjà trop chargées de nos comtés.

Jusqu'à présent, les frais de supprimer les maladies contagieuses, surtout la picote, étaient divisés également entre la province et les comtés où cette maladie se déclarait.

Mais voilà que le secrétaire provincial, l'hon. docteur Landry, dans son discours, nous annonce qu'à l'avenir la province ne paiera rien de ces frais, excepté toutefois dans le cas d'une épidémie générale. Voici ses propres paroles ; "Le gouvernement croit que le temps est arrivé où la province ne doit plus être forcée à payer la moitié des frais pour la suppression des épidémies de picote quand celles-ci ne sont pas d'une nature plus sérieuse que par le passé.

Si le gouvernement continue d'imposer des taxes directes sur les municipalités, le temps n'est pas éloigné où il y aura bien peu de services publics maintenus à même le trésor provincial.

Nos bons cultivateurs ont déjà plus de taxes qu'ils ne peuvent en payer. Pourquoi venir leur imposer de nouveaux fardeaux ? D'ailleurs, les revenus de la province, bien administrés, sont amplement suffisants pour que le maintien des aliénés et les frais de la picote soient, comme par le passé, payés, en entier ou en partie, par le trésor provincial.

Il est temps que les électeurs de cette province crient : halte là !

UN FAUX SURPLUS

A la fin de l'année fiscale 1912, le gouvernement Flemming déclarait un surplus de $8,729.00, après les transactions financières de cette année là.

La presse oppositionniste annonçait alors que ce surplus n'existait pas ; mais les journaux ministériels, ainsi que le premier ministre Flemming, annoncèrent que le surplus existait réellement et que tous les comptes ouverts en 1912 avaient été payés.

Lors de son discours budgétaire, en mars 1913, le secrétaire provincial MacLeod attaqua sévèrement ceux qui osèrent élever la voix pour contredire cet avancé de la part du gouvernement.

Dans le temps, il n'y avait aucun moyen d'obtenir la preuve officielle de la manipulation des comptes publics et poser ces messieurs au pied du mûr en prouvant la fausseté de leur avancé. Mais aujourd'hui l'opposition a cette preuve en sa possession.

On se rappellera que la loi des chemins a été changée l'an dernier, que les Bureaux furent remplacés par des Surveilleurs de chemins. Tout l'argent dépensé en 1913 passa par les mains de ces surveilleurs. En examinant les comptes publics, tels que trouvés dans le rapport de l'auditeur-général, on trouve qu'un montant de $28,000.000 a été payé en 1913 aux secrétaires des divers Bureaux des chemins pour des travaux de 1912.

Le surplus réclamé en 1912 n'existait donc pas, puisque ces $28,000.00 payés en 1913 auraient dû être payés en 1912.

Si le gouvernement n'avait pas faussé les comptes de 1912, afin de cacher sa mauvaise administration, il y aurait eu un déficit de $19,000.00 au lieu d'un surplus de $8,000.00.

Voilà un exemple de la manière honteuse adopté par le gouvernement Flemming pour tromper l'électorat. Et cela, grâce au changement néfaste de la loi des chemins ; car, autrement, il eut été impossible pour l'opposition de produire la preuve de leurs avancés

CORRESPONDANCE

"L'EVANGELINE"... L'INDEPENDANCE... LES HONNETES GOUVERNEMENTS...

Monsieur l'éditeur :—Dans son numéro du 18 mars, le grand journal patriote de Moncton, L'ARCHI-INDEPENDANTE feuille de la rue Steadman, a le rare mérite de ressembler dans sa première page les éléments les plus disparates, les faits les plus contradictoires et les exhiber à ses lecteurs avec un cynisme digne de celui qui disait jadis : "mentons, mentons, il en restera toujours un peu."

Sur le frontispice de cette étonnante "pucelle", le lecteur voit, d'un même coup d'œil, sa devise : "unir et instruire", des inscriptions telles que : "le journal national des Acadiens", "religion, langue et patrie." Autant de choses saintes, qui, dans des bouches fourbes ou sous des plumes hypocrites se laissent torturer sans rien dire, et sont sacrilègement forcées de présider au supplice d'une Jeanne d'Arc ou aux tortures des aborigènes du Mexique avec une égale sérénité.

Si "l'Evangéline" avait été consciente du rôle qu'elle s'est donné : "unir et instruire" le peuple acadien, jamais elle n'eût publié, en dessous même de sa devise, l'article mensonger qu'elle étalait au public, au sujet du gouvernement local, en parlant du discours budgétaire du nouveau secrétaire provincial.

"Une autre année de progrès et d'honnête administration des affaires du Nouveau-Brunswick," s'écrit, sans rougir, la feuille INDEPENDANTE de Moncton. Et c'est avec des palinodies de cette sorte que vous voulez INSTRUIRE vos compatriotes au sujet du gouvernement local et de la gestion des affaires de la province par ce dernier.

Voyons, gens de "l'Evangéline"! Que vous soyez conservateurs ancrés, comme son rédacteur ; libéraux, comme quelques-uns des actionnaires ; indépendants, comme ceux qui se sont tant repentis d'avoir dit un mot de vérité à l'adresse du F. S. B. et incidemment du gouvernement local, soyez sérieux. Pensiez-vous bien dire la vérité et instruire le peuple en publiant cette gabegie ébouriffante ?

Si "l'Evangéline" parle avec connaissance de cause, son indépendance a reçu, dans cet article, une étreinte mortelle et le masque hypocrite devrait tomber. Si elle parle ainsi sans savoir ce qu'elle dit, la commère n'a d'autre alternative que d'abdiquer son rôle, et le plus tôt possible. Elle n'a pas le droit de poser en éducatrice.

Ce gouvernement si honnête doit pourtant des explications au peuple concernant la construction des travaux publics par certaines compagnies, dont il déclare ne connaître ni le président, ni les actionnaires, ni si des membres de la législature en font partie, et auxquelles il paie et a payé d'énormes montants. Un député conservateur-indépendant, M. Stewart, de Northumberland, a fait une forte dénonciation du gouvernement à ce sujet et a porté des accusations graves. Voyons, venez au secours de ceux de votre tribu, les indépendants.

Au cours d'un procès entre un contracteur et une compagnie de construction, il a été dit, sous serment, des choses qui prouvent un état de choses fort malhonnête dans la construction du chemin de fer de la vallée de la rivière Saint-Jean ; et nonobstant que ces déclarations soient publiques, cette compagnie, qui a reçu du gouvernement de gros subsides, a le cynisme de redemander une augmentation de subsides, ce qu'elle obtiendra sans doute des moutons qui constituent l'écrasante majorité de la législature. Que dit "l'Evangeline" à ce sujet?

Et la série des livres d'école français ?

Que pense l'indépendante "Evangéline" des actes de son HONNETE GOUVERNEMENT qui dépense à peu près $20,000.00 par ans pour l'immigration en amenant par centaines dans notre province le trop-plein des refuges de la Grande-Bretagne, sous l'égide de l'armée du salut, et transplante, à côté de nos honnêtes citoyens les enfants sans pères des rues de Londres.

Et ce même HONNETE GOUVERNEMENT, si prodigue des derniers publics pour les enfants perdus du vieux monde, n'a pas encore daigné accordé une seule patente de terre, "grant", aux courageux colons, fils du sol, qui ont attaqué les forêts vierges de comté de Restigouche, y ont ouvert de magnifiques paroisses, bâti des églises, des écoles, des chemins, sans aide du gouvernement ; au contraire, malgré toutes les difficultés soulevées et jetées sur leur route par ce même gouvernement.

Expliquez comment se fait-il que cet HONNETE GOUVERNEMENT fasse payer au colons, à un sou près, la coupe de bois qu'ils abattent, de nécessité, pour défricher leurs terres, tandis qu'un député conservateur, M. Pinder, de York, doit, depuis plusieurs années, des centaines de dollars à la province pour coupe de billots, ainsi que l'a déclaré "le Gleaner", un journal conservateur de Fredericton.

Et ces colons qui sont ainsi bafoués par votre honnête gouvernement au profit des gros contributeurs de fonds électoraux, les marchands de bois, ces colons sont de vos compatriotes, des Acadiens et des Canadiens-français, que vous vous êtes accaparé le rôle de défendre.

Qu'avez-vous fait ou dit auprès de cet honnête gouvernement ou ailleurs pour leur cause ?

Au lieu de remplir vos colonnes de matières préparées à ordre par vos amis les conservateurs, allez au informations. Si, après cela, votre rôle d'indépendance vous gêne trop, dites franchement que vous êtes conservateurs de tout crin. Le peuple pourra comprendre que l'esprit de parti vous fait falsifier les faits. Vous n'ajouterez pas, comme vous le faites le 18 mars, la fourberie et la duplicité à l'ignorance ou à la mauvaise foi,

Reconnaissez la vérité. Distinguez-la des faussetés de circonstance que des patrons intéressés vous jettent peut-être, avec promiscuité, dans l'auge, mêlées à quelques maigres contrats d'impression.

ELECTEUR

POUR CONSERVER L'AMOUR DE SON MARI

Genève, 23.—Une femme, fort jolie, nommée Borra, habitant Lunio, près de Lugano, s'est défigurée d'une façon vraiement tragique pour conserver l'amour de son mari.

On l'a transportée dans un hôpital, la figure et les mains affreusement brûlés,

Elle a expliqué aux docteurs que sans aucun motif son mari lui faisait fréquemment des scènes de jalousie et que ne pouvant arriver à lui faire comprendre le ridicule de ses agissements, elle avait préféré, en désespoir de cause, se brûler le visage et les mains avec du vitriol.

Elle était mariée depuis cinq ans.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 21 mars, 1914.

M. le directeur,

Pendant que la Chambre est occupée à la considération de certaines mesures du gouvernement, et au vote de subsides, avec plus ou moins de rapidité, tous les députés, des deux côtés de l'Orateur, donnent surtout leur attention à deux grandes questions. D'abord la demande d'assistance de la part de la Compagnie du Canadien-Nord, qui est le cauchemar du Premier Ministre ; l'autre, le rapport Gutelius-Staunton sur le Transcontinental National.

Les Conservateurs ont eu un caucus, mardi dernier, qui a duré plus de trois heures, et le parti n'en est venu vraisemblablement à aucune conclusion. Les Ministres ont écouté l'opinion prononcée de leurs appuis. Il est bien admis que plusieurs députés conservateurs, dirigés par M. R. B. Bennett, de Calgary, sont fortement opposés à tout aide additionnel au Canadien Nord. Le délai est simplement donné de la part du gouvernement dans l'espoir de pacifier les quelques récalcitrants dans le parti. Le Canadien-Nord a modifié sa demande. Au lieu d'un nouveau cadeau de $35,000,000, il demande maintenant la garantie du gouvernement pour un montant de $70,000,000 : c'est-à-dire, pratiquement parlant, que le gouvernement endosse le billet de Mackenzie et Mann pour le montant de $70,000,000. Voilà comment vos lecteurs doivent juger de la situation. Le Canadien-Nord qui a reçu au delà de $[illegible]0,000,000, du gouvernement [illegible] et des gouvernements provinciaux de l'Ouest, ne peut plus emprunter sur les marchés d'Angleterre, et il demande au gouvernement du Canada de lui permettre d'emprunter en son nom. Or, durant les derniers mois de l'an 1913, le Ministre des Finances, comme on le sait, avait déjà épuisé tout son pouvoir d'emprunt, et les Banquiers de l'Angleterre, lui avait conseillé de ne plus revenir pour quelque temps. Le gouvernement était alors le prometteur des billets déjà considérés énormes. Aujourd'hui il deviendrait l'endosseur pour un autre montant de $70,000,000. Ce serait taxé à l'extrême le crédit du gouvernement Canadien. Vos lecteurs verront à l'instant l'embarras du gouvernement. L'opposition libérale est unanime contre une nouvelle invasion du trésor du peuple. C'est pourquoi le gouvernement hésite tant. Pour donner plus de force à son attitude le gouvernement demande au Canadien Nord de donner au parlement un compte-rendu de sa position financière, et de la disposition qu'il se propose de faire des argents demandés. Mais l'opposition ne se laissera pas enlever par une telle tactique. Vous pouvez vous attendre à un débat très animé.

La question du rapport Gutelius sera prise en considération mardi prochain. Lorsque vos lecteurs recevront cette lettre, le Parlement sera saisi du débat qui promet d'être plus qu'intéressant.

M. Gutelius se contredit déjà, et il déclare qu'il va améliorer l'Intercolonial entre Moncton et Halifax, et que, avec quelques millions de piastres pour retablir les niveaux, facliter les courbes, refaire des ponts il pourra faire le transport du fret pour la moitié du prix actuel. Or, c'est précisément pour cela, que le gouvernement libéral a bâti un chemin de première classe.

De cette déclaration de M. Gutelius a propos de l'Intercolonial, tout son rapport tombe à l'eau. Cela prouve que ce rapport a été fait dans un but purement politique. L'opinion publique condamne M. Gutelius d'un bout à l'autre du pays. Lundi, M. F. B. Carvell a attiré l'attention de la Chambre sur l'affaire William J. Kelley, du comté de Carleton, incarcéré dans la prison fédérale des Etats-Unis à Atlanta (Georgie). Ce M. Kelly qui demeurait près de la frontière Américaine, aurait enfreint les lois de douanes, il y a une quinzaine d'années en transportant les produits de sa ferme la nuit de l'autre côté de la frontière. Il fut attaqué une fois par des officiers de douane Américains qui tirèrent sur lui, à son refus de se rendre immédiatement. Une première balle atteignit Kelly à la joue, une seconde balle frappa sur une grosse boucle de ceinture que Kelley portait autour de sa taille, la balle fut détournée et la vie de l'homme fut sauvée. Kelly dans sa défense maltraita le douanier avec une perche de sa voiture, et réussi à s'évader. Les autorités Américaines reclamèrent l'extradition de Kelly. Mais le juge Gregory, aujourd'hui défunt, alors le juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick décida que le délit commis par Kelly ne tombait pas sous le coup de la loi de l'extradition.

Kelly ne remit pas le pied sur le territoire Américain pendant six ans. Alors des douanes américains déguisés comme des agents de commerce, achetèrent de lui des volailles, et autres articles, et lui demandèrent de les transporter de l'autre côté des lignes, Kelly refusa, mais consentit plus tard à se rendre jusqu'à la frontière. Du moment qu'il mit le pied à la frontière il fut saisi par ses acheteurs, traîné en prison, puis finalément envoyé au pénitencier.

M. Carvell qui fut son avocat demande l'intervention du gouvernement Canadien dans l'intérêt de Kelly. Des efforts ont eté de temps à autres tentés par le département de la justice mais en vain jusqu'à présent.

Le gouvernement a passé plusieurs Bills durant la semaine.

Des estimés ont été votés, et des démissions d'officiers publics ont été discutées.

Hier après-midi, l'Hon. M. Hazen s'était permis d'intervenir pour déclarer qu'un officier qui avait démissionné autrefois du temps des Libéraux pour être candidat, avait été reinstallé après l'élection.

M. Pius Michaud (Victoria N. B. se leva soudainement et fit remarquer que dans son comté, pendant que M. Hazen était Premier Ministre du Nouveau-Brunswick en 1911, un M. Cormier qui détenait tous les emplois publics du comté, résigna toutes ces fonctions pour se porter candidat conservateur contre lui. M. Cormier fut battu, et immédiatement M. Hazen le ré-installa à ses multiples fonctions.

L'année suivante en juin 1911, une élection provincial eut lieu au Nouveau-Brunswick, M. Cormier résigna encore une fois toutes ses fonctions, fut battu de nouveau et immédiatement M. Flemming, successeur de M. Hazen à la tête du gouvernement du Nouveau-Brunswick, réinstalla M. Cormier encore une fois.

L'hon. M. Hazen ne fit aucune réplique à M. Michaud.

EN PLEINE CRISE

Les ministres d'Ottawa sont en pleine crise au sujet des demandes du "Canadian Northern", et il est difficile de prévoir comment M. Borden va se tirer d'embarras.

Comme il s'agit d'une compagnie privée, qui n'entend pas se relâcher de son activité, le premier ministre n'aura pas le loisir d'"ajourner" la question, selon son habitude.

On assure que M. Borden trouve que si le pouvoir a des charmes, il a aussi ses déboires.

NI TROC NI COMMERCE AVEC LES YANKEES

Un rapport présenté à la Chambre cette semaine par l'hon. Dr Reid, ministre des Douanes, en réponse à une question posée par M. Michaud M. P., montre que la valeur totale de toutes les marchandises venant des Etats-Unis et importées au Canada pendant la dernière année fiscale a été de $455,322,535. Le montant total des droits payés sur ces marchandises venant des Etats-Unis a été de $68,929,805.04.

LETTRE DE FREDERICTON

Fredericton, N. B.
Le 21 mars, 1914.

Monsieur le directeur,

La Chambre se réunissait lundi soir à 8.30 heures. Les estimés étant à l'ordre du jour, la séance fut consacrée à ce travail.

M. O. M. Melanson, orateur suppléant, était au fauteuil pour la première fois. Il s'est très bien aquitté de son devoir.

Au sujet de l'item de $12,000.00 pour l'immigration, une couple de députés ministériels ont désapprouvé le système de faire venir, à l'aide du trésor public, des enfants de l'Angleterre dans la province du Nouveau-Brunswick. M. Parley, de Sunbury, ne s'est pas gêné de dire que ces enfants étaient le rebus de la société anglaise et, une fois ici se livraient aux crimes. Il n'y a pas eu un mot de la part du gouvernement contre cet avancé. Une telle accusation venant de l'opposition aurait causé une attaque tempestive de la part du premier ministre. Il faut croire que les affaires d'immigration sont pas mal pourries quand les partisans du gouvernement sont forcés de dénoncer le système.

Mardi, lors de la considération des estimés du département des travaux publics, M. Flemming, en l'absence de l'hon. M. Morrisey, a eu à faire de nombreuses explications. Un certain nombre de députés se livraient à des critiques un peu gênantes. Ces critiques étaient dirigées surtout contre la manière de diviser les subsides en aide aux Steamers qui font le trajet aux endroits non desservis par les chemins de fer.

L'esprit de critique qui s'élève contre certaines actions du gouvernement et qui se développe rapidement, semble inquiéter le premier ministre. Il pourra peut-être restraindre un peu l'ardeur de cette critique de la part de ses partisans, mais tôt ou tard il y aura rupture. Les forces ministériels sont trop divisées pour que M. Flemming se disent assuré de sa position.

Mardi après-midi nous avons eu à la Chambre l'exposition de la plus grande incompétence de la part du premier ministre. La Chambre s'occupait de voter les argents destinés au chemins, quand M. Flemming déclara que l'an dernier les commissaires des chemins dépensèrent sans autorité au moins $30,000.00 de plus que la somme autorisée. "Le département des travaux publics, dit-il, n'a pu contrôler cette dépense non autorisée. Je crois, ajouta-t-il, que c'est mon devoir de faire appel aux députés de nous aider." Suivant M. Flemming, il y a eu $112,000.00 de dépensés l'an dernier sur les chemins de la Province. Les électeurs se demanderont où est allé cet argent?

Un gouvernement qui ne peut contrôler les dépenses faites par ses officiers mérite certainement un châtiment sévère de la part de l'électorat. A quand la fin du régime de cette incompétence?

Mardi il y eut sensation en Chambre, causée par un discours des plus tranchants prononcé par M. Stewart député de Northumberland, contre l'administration des affaires du département des travaux publics. M. Stewart a parlé surtout du travail de peinturage qui s'est fait sur les ponts en acier l'an dernier. Il accuse le gouvernement d'avoir payé deux fois le prix pour ce travail et, d'un argument tranchant, il condamne l'administration générale de ce département,

Le ministre des travaux publics n'était pas présent et le premier ministre, qui prenait sa place, fut tellement surpris qu'il n'a pu répondre.

Les dissentions se font sentir petit à petit. Il y a une inquiétude très visible sur le visage des députés qui n'ont pas perdu tout le respect qu'ils doivent aux belles promesses faites au cours de la dernière élection.

Lundi soir, pendant que la Chambre s'occupait de voter les subsides, M. Tilley de St-Jean, attirait l'attention du premier ministre sur l'absence des deux députés libéraux. Il savait très bien cependant que ces messieurs ne pouvait arriver de chez eux que tard dans la soirée. La petitesse d'esprit de M. Tilley lui a valu la désaprobation des personnes bien pensantes. M. Dugal était à son siège mardi et il a posé une dizaine d'interpellations. S'il faut en juger par les grimaces de M. Tilley lorsque ce dernier entendait lire certaines questions, il est facile de conclure que ce personnage aurait mieux aimé que M. Dugal fut absent encore quelques jours. Si M. Tilley avait surveillé avec plus de soin les transactions de la Southampton Railway Co. au lieu de s'amuser à noter l'absence des députés de l'opposition, la Province ne serait peut-être pas en face d'un des plus gros scandales de notre histoire politique.

MM. Dugal et Pelletier ont continué chaque jour de cette semaine de poser des questions embarassantes au gouvernement. La quantité de travail nécessité par la préparation de ces questions d'intérêt public, démontre que malgré son petit nombre l'opposition n'est pas sans se faire valoir,

La Chambre n'a siégé que deux heures et demi jeudi, pour étudier plusieurs bills privés.

Les journaux ministériels ne paraissent pas aimer l'activité de l'opposition. Les journaux de vendredi se plaisaient à dire que M. P. J. Veniot, organisateur libéral, est à Fredericton et que depuis son arrivée les interpellations n'ont pas cessé de pleuvoir. Des questions sont demandées et le gouvernement [illegible] pour la bonne raison qu'il ne les possède pas. Voilà un aveux de faiblesse et d'incompétence presque criminel. Les questions demandées par MM. Dugal et Pelletier sont d'un intérêt public et si le gouvernement ne peut fournir les informations demandées, il est temps qu'il soit remplacé par d'autres qui donneront une attention soignée aux affaires publiques.

Vendredi, le gouvernement a introduit un bill pour amender l'acte du Farm Settlement Board, afin de le placer sous le contrôle du département de l'agriculture. Autrefois, le Farm Settlement Board était sous la direction du lieutenant gouverneur en conseil, comme le prétendait "Colon" dans ses répliques au Père Gaudet. Pendant qu'un Acadien était ministre d'Agriculture, il n'avait aucun contrôle sur le Farm Settlement Board, par crainte que les Acadiens en retiraient trop de profit ; mais du moment qu'il est transféré à un autre département et qu'un Anglais est nommé ministre d'Agriculture, on donne à ce dernier le contrôle du Farm Settlement Board.

De cette manière il n'y a pas de danger que les Acadiens reçoivent une trop grande attention de la part de ces messieurs.

M. GUTELIUS PRIS AU PIEGE

Ce citoyen américain vient d'être démasqué par le député de Pictou, M. N. E. McDonald.

Il lui a prouvé, et le ministre en est resté confondu, que ce manant de l'I. C. R. achetait du charbon des Etats-Unis, au lieu d'encourager nos mines de la Nouvelle-Ecosse.

Naturellement ce charbon est transporté au chemin de fer de l'I. C. R. par les chars du G. T. R., et au détriment de nos équipes et de nos revenus.

N'est-ce pas une honte de traiter nos employés de cette façon? Et que dire du cri des bleus : il faut voter contre Laurier parce qu'il veut nous annexer aux Etats-Unis avec la Réciprocité ! et ces messieurs, maintenant qu'ils sont au pouvoir, négligent nos mines et nos industries et donnant des contrats aux américains ! Pauvre peuple, que de bêtises ces gens-là t'ont fait faire au cri de Loyauté ! Annexion ! le Canada pour les Canadiens?

AU COIN DU FEU

LE PORTRAIT REVELATEUR

Laridon est en voyage.

Pendant son absence, une amie vient rendre visite à sa femme.

Elle la trouve en larmes.

—Qu'y a-t-il, ma cher amie? Votre mari aurait-il eu un accident? Non... Il va bien, le monstre!

—Le monstre? Pourquoi?

—C'est un monstre, je vous dis. Je le déteste, il me fait horreur.... Tenez, lisez, la lettre qu'il vient de m'écrire.

—Je ne sais si je dois...

—Lisez, lisez... Monstre, va!

L'amie se décide à lire:

"Ma chère petite femme adorée.. Comme je m'ennuie, loin de toi! Comme l'absence me fait voir à quel point tu m'es chère! Je n'aspire qu'au moment où nous serons réunis.... Pour tromper mon attente, je contemple à chaque instant ton portrait, et je couvre ta photographie de baisers comme si c'était ta charmante frimousse elle-même..."

—Je ne comprends pas, fait l'amie... C'est très gentil, tout ce qu'il vous écrit là!... Vous êtes bien difficile: il embrasse tout le temps votre photographie!

—C'est un monstre, je vous dis!

—Enfin, expliquez-moi!

—Quand il est parti, je me suis trompée: c'est le portrait de maman que j'ai mis dans sa valise.

SONGE CREUX

Nantie de quarante-sept printemps et d'un nombre égal de rides qui mettent en valeur son teint verdâtre, ses yeux bigles et son menton de galoche, une vieille fille désagréable et osseuse n'a cependant pas renoncé à l'espoir de trouver un époux.

Elle minaude et fait la sucrée auprès des célibataires de sa connaissance.

Elle se trouve à table chez des amis, à côté d'un vieux garçon.

—Figurez-vous, lui dit-elle, que j'ai rêvé cette nuit que je me mariais avec vous. Je sortais de l'église à votre bras et nous partions en voyage de noces.

—Tous les deux?

—Oui... C'est curieux, n'est-ce pas? Et vous, vous est-il déjà arrivé de faire un rêve semblable?

—A moi? Non... Je n'ai jamais de cauchemars.

—Dis donc, Mimile, si tu veux me donner une boucle des cheveux de ta sœur, je te donnerai un beau 25 cents.

—Cà va! Seulement attendez à demain parce que de ce moment-ci, ma sœur a ses cheveux sur la tête..

—Sais-tu bien ton alphabet, mon petit homme?

—Oui, mon oncle.

—Dis-moi quelle est la lettre qui vient après A?

—Toutes les autres, mon oncle!

Madame.—Vieil imbécile, sans-cœur, mari barbare, tu prétendais pourtant jadis que j'étais un ange!

Monsieur.—Mais oui, chérie, et je devais bien me tromper car un ange n'épouserait jamais un vieil imbécile comme moi!

VARIETES

Quelques proverbes serbes.

—Plutôt voir périr le village que ses anciennes coutumes.

—Le fermier a les mains noires, mais son pain est blanc.

—Qui ne raccomode pas ses vieux effets n'en portera jamais de neufs.

—Où il n'y a pas d'épouse il n'y a pas de foyer.

—Un malade mange peu, mais dépense beaucoup.

—Mieux vaut pleurer avec le sage que de chanter avec le fou.

—Travaille comme si tu devais vivre cent ans, prie Dieu comme si tu devais mourir demain.

—Un plus grand nombre d'homme meurent de nourriture et de boisson que de faim et de soif.

UN SAVANT

Madame.—Un nouveau valet de chambre s'est présenté ce matin.

Monsieur.—Je ne veux pas d'un crétin comme le dernier. Tâche d'interroger sérieusement celui-ci... A-t-il des certificats?

Madame.—Oui, les voici.

Monsieur, (après avoir lu les certificatc).—Ils sont bons, excellents, meme... Mais n'oublie pas ce que je t'ai dit. Je ne veux pas d'un ignorant.

On sonne. La bonne introduit le nouveau valet de chambre.

Madame.—Dites-moi, vos certificats vous présentent comme honnête, travailleur et sérieux... Mais ce n'est pas tout. Savez-vous lire?

Le valet de chambre.—Oh oui, Madame.

Madame.—Bon. Et l'écriture? Ecrivez-vous lisiblement?

Le valet de chambre.—Oui, madame... Si Madame veut se rendre compte, que Madame regarde mes certificats... je les ai écrits moi-même...

POUR AVOIR UN BEAU TEINT

Ceci regarde tout particulièrement nos aimables lectrices et nous sommes certains de leur plaire en leur donnant la recette suivante, bien facile à suivre et qui a l'avantage d'être très simple et très bon marché.

Prenez du lait et de l'eau chaude.

Versez les dans votre cuvette, dans la proportion d'un tier de lait pour deux tiers d'eau.

Faites vos ablutions dans ce liquide, non point seulement ls matin mais le soir également, en trempant le visage pendant une dizaine de minutes à la fois.

Si vous en avez le temps, recommencez cette ablution, en vous lavant le cou, la figure et les mains, une fois aussi dans l'après-midi, après le repas par exemple, et vous verrez combien votre taint sera frais par les grandes chaleurs surtout, si vous employez cette méthode.

L'EXPLICATION

Cliente.—Dites donc, laitiet, vos pintes de lait paraissent être bien petites?

Laitier.—Cela n'a rien de surprenant, madame, si vous saviez comme la vache est petite elle-même!

LES ENFANTS TERRIBLES

M. Greene est très malade de la fièvre, et bien qu'il lui en coûte beaucoup il dit en s'adressant à son petit garçon affectueux qui vient pour l'embrasser.

—Bob il ne faut plus venir m'embrasser, tu pourrais attraper ls fièvre typhoide?

Bob réfléchit un moment.

—Mais qui donc as-tu embrassé, toi, pour l'avoir cette fièvre-là?

IL N'ETAIT PAS AU PLUS CREUX

—Mes sympathies, mon vieux. J'ai appris que ta femme s'était enfuie?

—Cà c'est rien. Le malheur, c'est qu'elle est revenue trois jours après.

RESTITUTION AGREABLE

—Cette jolie personne, me prenant pour son frère m'a embrassé hier.

—Et puis?

—Comme ce baiser ne m'était pas destiné, je l'ai immédiatement rendu.

IL AVAIT BIEN ECOUTE

Le maitre, (chauve).—Maintenant, d'après ce que je viens d'expliquer, pouvez-vous définir "rien"?

Jean.—Oui, m'sieu, c'est ce que vous avez sur la tête.

Une touchante et désolante histoire vraie nous est contée....

Il y a vingt ans, dans un bal un jeune homme rencontra une jeune fille à marier. Aux premiers regards échangés, il comprit que c'était là l'élue, et d'un seul coup lui donna tout son cœur non... sans avoir cru lire dans l'attitude de l'aimée, qu'il pouvait espérer!

Cependant—trop timide-au—lieu de se déclarér franchement il écrivit le lendemain même à la jeune fille une lettre aussi passionnée que respectueuse.

Un jour, deux jours, une semaine, un mois il désespéra de la recevoir et dégoûté de l'existence, il renonça à tout.

Depuis ce temps, il vécut seul et triste. Jamais il n'oublia la femme aimée mais il n'y songeait qu'avec amertume; aucune autre femme n'exista pour lui et—devenu misantrophe—l'humanité entière ne lui inspirait qu'indifférence et mépris!

Ah! les illusions perdues?

Il vient de mourrir. Ses heritiers en faisant l'inventaire de ses biens ont trouvé dans ses papiers la lettre d'amour! Il avait oublié de l'envoyer.

—Quel est le plus paresseux de l'école, Tidjo?

—Sais pas!

—Voyons, il doit bien y en avoir un qui ne fait jamais rien et qui regarde les autres travailler tout le temps?

—Ah oui!.... c'est l'instituteur.

—Pourquoi brailles-tu de même?

—Parce qn'il y a quinze cents millions d'hommes sur la terre...

—C est pas une raison çà!

—Oui! le maître d'école m'a dit que j'étais le plus bête de tous!

VIVE LA TERRE

LA PRODUCTION DU LAIT

La ferme.—Il n'est pour ainsi dire pas de ferme qui ne se prête à la production économique du lait. Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir une ferme ; dans bien des cas la seule installation dont on dispose ou que l'on occupe est une étable, témoins les nombreux troupeaux laitiers qui sont exploités avantageusement dans les villes. Mais s'il est vrai que toutes les fermes bien situées sont propre à la production du lait, il n'en est pas moins vrai que certaines fermes conviennet mieux que d'autres à cette industrie.

SSol.—Pour qu'une ferme soit parfaitement adaptée à la production du lait, il faut tout d'abord, qu'elle dispose d'un bon approvisionnement d'eau pure ; il faut également que la terre offre des facilités naturelles de drainage. Les meilleurs sols donneront naturellément les meilleurs résultats, cependant l'industrie laitière peut être entreprise avantageusement sur presque tous les sols, à partir des sables les plus légers jusqu'aux argiles les plus lourdes.

Superficie.—La superficie de terre arable en culture, en dehors des pâturages, devrait comprendre, chaque année, à peu près autant d'acres que l'on compte tenir de bêtes de bétail lorsque le troupeau sera arrivé à son nombre maximum. Il ne faut pas trop compter sur les tercidentés pour les pâturages, à moins que ces terrains ne consistent en fonds frais et fertiles.

Emplacement.—La proximité des marchés ou de la fabrique est une considération importante. Le longs charrois reviennent cher quand on vend le lait. Quand on vend de la crême la distance du point de livraison à la fabrique ou à la station du chemin de fer n'importe pas autant.

D'autre part, quand on fabrique le fromage ou le beurre sur la ferme même, l'éloignement du point d'expédition n'est qu'une considération secondaire, pourvu, bien entendu, que l'on dispose sur la ferme de facilités convenables pour conserver ces produits.

Plantes à cultiver.—Notre ferme étant choisie, il s'agit maintenant de l'exploiter de façon à obtenir à aussi bon compte que possible les fourragee les plus convenable et en quantité suffisante pour toute l'année. C'est-à-dire qu'il nous faut des fourrages succulents, en abondance, du 1er janvier au 31 décembre. Il nous faut beaucoup de trèfle ou de fourrages de ce genre. Quant au grain, c'est un mélange d'avoine, de pois et d'orge qui donnera probablement les meilleurs résultats. Les fourrages succulents peuveut se composer d'ensillage ou de racines. Dans la plus grande partie du Canada le blé d'Inde est la plante la plus propre à l'ensilage, mais il est plusieurs autres plantes et, notamment le trèfle, la lúzerne qui donne aussi de bons résultats. Lorsque l'on peut les produire à meilleur compte que le blé d'Inde on se servira de racines,—navets, betteraves fourragères ou betteraves à sucre,—ces deux dernières sont probablement les plus avantageuses.

Rotations.—Pour produire ces fourrages en la proportion convenable tout en maintenant ou même augmentant la fertilité du sol, il faut adopter une courte rotation (assolement). Les rotations de trois et de quatre ans seront trouvées les plus avantageuse dans Ontario et Québec, les Provinces Maritimes et la Colombie Britannique. Une bonne rotation de trois ans est la suivante :

1ère année.—Blé d'Inde, racines, en pommes de terre ou pois, labour de printemps pour le blé d'Inde. Labour d'été pour les racines. Fumier appliqué dans les deux cas.

2me année.—Céréales avec semis de graine d'herbe : 6 livres de trêfle rouge, 2 livres de trêfle d'alsike, 7 livres de luzerne, 6 livres de mil, (fléole des prés) à l'âcre.

3me année.—Foin ou partie en foin et partie en pâturages, suivie l'année suivante par le blé d'Inde, etc.

Voici maintenant une bonne rotation de quatre ans :

1ère année.—Blé d'Inde, racines, en pommes de terre ou en pois. La terre est labourée de bonne heure l'automne précédent. Le champ qui doit être en blé d'Inde est labourée au printemps. La terre est fumée pour le blé d'Inde, les racines et les pommes de terre.

2me année.—Mélange de grains (1 boisseau de pois, un boisseau d'orge, 2 boisseau d'avoine) semé à raison de trois boisseau à l'âcre. Semis de graine d'herbe (trêfle rouge 6 livres, trêfle d'alsike 2 livres, luzerne 7 ou 8 livres, mil (fléole des prés) 6 livres à l'âcre.

3me année.—Partie en pâturage et partie en foin ou foin coupé de bonne heure et pâturage sur une partie du re grain. Couper deux récoltes de foin sur une partie de la superficie.

4me année.—Foin et pâturage la partie destinée aux racines, pommes de terre ou pois doit être labourée de bonne heure en août, roulée, disquée et binée. La partie en blé d'Inde est labourée le printemps suivant. La fumure est appliquée au moment le plus commode, en été, en hiver et au printemps pour le blé d'Inde et les autres récoltes sarclées.

Lorsque presque toute l'étendue de la ferme se compose de terre arable en culture, on trouvera beaucoup plus avantageux d'apporter des fourrages vert au bestiaux pendant l'été ou du moins pendant une partie de l'été que compter exclusivement sur les pâturages.

Partout où le blé d'Inde vient bien, le blé d'Inde ensilé constitue le meilleur fourrage pour l'alimentation d'été.

Sur les fermes ou il n'existe pas de silo et où l'on préfère se servir de fourrages verts, on pourra avantageusement combiner les rotations de trois et de quatre ans. La rotation de quatre ans devra comprendre à peu près les trois-quarts de la terre arable et la rotation de trois ans l'autre quart.

La terre soumise à une rotation de quatre ans fournira alors des fourragas pour l'hiver et le printemps et des pâturages pour l'été ; la terre soumise à une rotation de trois ans fournira des fourrages pour l'été et l'automne et une petite quantité de pâturages.

J. H. Grisdale
Ferme Expérimentale, Ottawa

RATION ET PROFIT

Il nous est tombé dernièrement sous les yeux deux relevés de production qui nous ont donné à réfléchir. Une vache Jersey a produit 14,450 livres de lait contenant 727 livres de gras, avec une ration journalière de 12.4 livres de grain moulu. Une vache Ayrshire est arrivée à un résultat presque semblable avec 12.8 livre. de grain par jour. Quelle est exactement la ration de grain journalière de la vache ordinaire au Canada? Nous n'en savons rien. Mais ce qui est certain, c'est que des milliers d'entre elles donneraient des résultats infiniment supérieurs si on leur en fournissait l'occasion et si l'on donnait leur ration de grain à raison d'une livre par trois ou quatre livres de rendement en lait.

La moyenne de nos vaches rendont 140 livres de gras par an. Le problème à résoudre est donc de trouver si chaque vache reçoit trois livres de grain moulu par jour. Les deux vaches dont il est question cidessus ont reçu quatre fois ce montant et elles ont rendu en conséquence. Nous aurions beaucoup plus de vaches à fort rendement, c'est-à-dire à rendement avantageux, déduction faite du prix de leur nourriture, si nous leur donnions une ration plus généreuse.

Quand nous voyons de bon cultivateurs tout disposés à donner à chacune de leur vaches pour $78 de nourriture par an, c'est évidemment qu'ils ont foi en leur propre jugement et en la productivité de leurs vaches d'abord, mais c'est aussi qu'ils contrôlent la production du lait et du gras et la consommation de nourriture, de façon à être absolument sûrs de ne pas gaspiller de bonnes rations sur des vaches qui ne produisent pas.

Les "feuilles de nourriture" et des livres de contrôle pour troupeau sont tenus gratuitement à la disposition de ceux qui en feront la demande au service de l'indstrie laitière, Ottawa.

Assurez-vous que chaquo vache vous donne un bon bénéfice cette année.

C. F. W.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

18

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Ce document étrange les secrets importants qu'il semblait receler, son laconisme, sa forme entortillée, impérative, et la manière extraordinaire que l'on avait adoptés pour le faire parvenir à la connaissance des Acadiens, tout cela fit grande sensation. Le soir même de sa publication un grand nombre de ceux qui ne savaient pas lire se rendirent chez le notaire LeBlanc, pour le prier de le leur déchiffrer ; et comme le vieillard était le père d'une nombreuse famille et l'oracle ordinaire de Grand-Pré, beaucoup d'autres vinrent lui demander des explications et des conseils. Les Landry se trouvèrent à cette réunion.

On parla fort et dru, pendant que le notaire relisait et méditait la pièce tout bas. Plusieurs affirmaient que c'était une perfidie voilés ; qu'on ne pouvait rien attendre de bon des Anglais, dans de pareilles circonstances.—Pourquoi, disaient d'autres, sur un ton sinistre, pourquoi tant de mystères et hâte? pourquoi rassembler nos enfants pour leur parler d'affaires si importantes ?.....et puis, cette réunion convoquée le vendredi......à trois heures du soir.....le jour des grands malheurs, du sacrifice du calvaire à l'heure de la mort du Christ! Ah! il y a là quelque chose de diabolique ! Il faut s'armer, résister, ou il faut fuir.

L'agitation était indescriptible ; quand le chef octogénaire se leva ; le silence se fit dans toute la salle. Tout en lui commandait le respect. Il avait vingt enfants dans l'assemblée, et cent cinquante de ses petits-enfants reposaient sous la sauvegarde de l'honnêteté et de l'honneur du gouvernement : il n'avait qas intérêt à se faire illusion, ni à donner de vaines espérances aux autres. Il avait toujours été, par le choix même des habitants leur juge suprême et unique dans tous leurs petits différents ; et, depuis l'expulsion du curé, c'est autour de lui qu'on venait se ranger, le dimanche et les jours de fête, pour faire quelques prières, chanter des hymes, entendre quelques enseignements de la sagesse chrétienne. Il avait l'extérieur et le caractère d'un patriarche, et était vénéré à l'égal d'un pasteur.

Mes enfants, dit-il, et sa voix, et sa main qui tenait la proclamation, tremblèrent. Mes enfants, je sais que vous avez toujours suivi mes conseil ; je n'ai jamais hésité à vous les donner ; les connaissances que j'avais acquises dans ma profession me faisaient une obligation de vous être utile ; je remerci le ciel, si ma longue vie vous a servi.

Mais aujourd'hui, je sens que les circonstances sont bien graves, et qu'il faut plus que la sagesse des livres pour diriger vos actions. Je n'ose pas vous donner d'avis, et je laisse à Dieu de vous inspirer ce qu'il est bon que vous fassiez. Je vous dirai seulement ce que je pense du décret du commandant et ce que ma conscience me suggère pour ma propre conduite dans ce moment critique. D'abord je ne divine pas plus que vous les nouvelles destinées que semble nous annoncer ce parchemin. Je n'y voit qu'une chose : c'est que l'autorité a voulu nous en faire un mystère maintenant, pour avoir l'avantage sans doute, de nous le révéler et de l'expliquer minutieusement quand nous serons tous réunis. Vous savez que beaucoup d'entre vous manquent de l'instruction nécessaire pour bien comprendre les lois nouvellement promulgées. Le gouvernement a peut-être eu l'intention de nous épargner beaucoup d'embarras.

Il y en a qui soupçonnent des desseins perfides, qui parlent de fuir, ou de résister...... Je crois que rien de tous cela n'est raisonable. D'abord, l'Angleterre est une noble nation ; elle est incapable d'un acte, d'un guet-à-pens aussi infâme d'un subterfuge aussi lâche, pour tromper des hommes confiants et honnêtes, pour enchainer des vaincus désarmés, qui depuis cinquante ans, lui gardent fidélité sur leur serment ; pour trahir et rejeter des sujets qui ont plus d'une fois souffert pour elle. Quelques subalternes ont pu, souvent, nous imposer leur volontés injustes ; mais aujourd'hui, c'est au nom du roi qu'on nous commande : si l'on abusait de ce nom, nous pourrions toujours en appeler au tribunal de notre souverain ; tout citoyens anglais a le droit de se faire entendre de lui.

Quant à ceux qui veulent résister, quels moyens ont-ils de le faire? Nous n'avons pas une arme, et personne ne peut nous en fournir ; nous sommes environnés de soldats et de forteresses, nul ne peut nous secourir, les Français ont été repoussés de nos frontières........ "Mais nous pouvons fuir, au moins disent d'autres........"

Fuir?..... comment?..... où?..... Le pays est partout occuper par des corps armés ; nous ne possédons pas une embarcation ; la flotte anglaise garde toutes nos côtés, la mer nous est fermée. Et, mes chers enfants, je vous l'ai souvent dit, malgré tous les efforts que pourra faire la France, sa puissance n'en sera pas moins perdue en Amérique...... Nous ne la trouverons nulle part, sur ce continent! Pourquoi ironsnous errer dans les bois avec nos femmes et nos enfants, à la veille de l'hiver, pour chercher, une autre partie qui sera toujours l'Angleterre?

Non, je crois qu'il ne nous reste qu'une voie à suivre, celle du devoir ; qu'une chose à faire, obéir à l'ordonnance. Nous ne sommes pas libres de changer notre sort, nous pouvons peut-être l'améliorer en montrant notre soumission et notre confiance à l'autorite. Il y a toujours de la grandeur et du courage dans la confiance que l'on donne à ceux qui nous la demandent, et cela ne peut inspirer que l'estime et la clémence. Remarquez que, depuis quelque temps, notre gouvernement nous a traités avec plus d'iquité que par le passé : et dans ce cas, le moment serai mal choisi de nous soulever contre le pouvoir qui nous régit. Puisque nous ne connaissons pas les intentions de l'Angleterre, nous ne pouvons pas les juger et nous serions criminels de nous insurger d'avance contre elle.

Je vous le répète, mes enfants, le devoir est notre unique ressource ; c'est la seule garantie de tranquilité que nous ayons ; tous sont soumis à cette grande loi de la vie sociale, ceux qui commandent comme ceux qui obéissent. S'il nous arrive du mal, nous n'en serons que les victimes, nous n'en serons pas coupable ; Dieu prend pitié de ceux qui souffrent, il ne punit que ceux qui font souffrir ; il sera pour nous !"

Ces paroles firent un grand effet, elles étaient pleines de bon sens;

Le silence religieux avec lequel on les avaient écoutées se continua ; chacun se dirigea vers la porte, le regard abaissé, s'arrêtant en passant, pour serrer la main du vieillard ; on était à peu près convaincu mais on méditait encore ; personne ne répliqua ; seulement quand on fut dehors, on entendit la voix d'un jeune homme qui disait à son voisin :—Le vieux notaire! il est toujours couffé de ses anglais.

Dame, dit l'autre, tous les LeBlanc et les Landry le sont ; depuis que monsieur George fréquente leur petite Marie, ils se feraient tous couper le cou pour plaire à ces bourreaux de chrétiens. C'est vrai qu'il est bien poli celui-là, mais après tout, il a tout au plus l'intention de s'amuser ; car on dit qu'il en a trompé bien d'autres......Puisque la petite Landry voulait oublier Jacques, ça ne valait pas la peine de nous faire la dédaigneuse pour ce beau polisson protestant qui rit d'elle, en dessous....

Et la vieille Trahan, qui dit tout haut qu'il veut la demander en mariage !

Et la mère Landry, qui se gourme déjà à l'idée d'avoir un officier pour gendre....un Anglais, un protestant !....

Non, non pas car Pierriche dit qu'il se ferait catholique!....rien moins que ça....les bêtes, à quoi ça songe-t-ils?....

Il ont pourtant été prévenus assez sur son compte ; je leur ai dit, moimême, ce que j'avais appris de ma tante Pierriche, qui l'avais appris elle-même de son neveu Piecruchen, qui frotte les bottes du gros capitaine Butler ; s'ils ont un jour du repentir d'avoir encouragé cette liaison, ce ne sera pas notre faute toujours.

Et le garçon raconta à son compagnon ce qu'avait rapporté le petit Piecruchon : mais il eut soin de baisser la voix ; quelques uns des Landry s'apprechaient d'eux, et l'histoire ne leur aurait probablement pas plu. C'était un vilain récit inventé au corps de garde, que les mécontents et les envieux s'empressaient de propager.

XX

George ne s'était pas fait d'amis parmi ses compagnons d'armes ; il les méprisait trop pour vouloir de leur affection. Dès son arrivée, sa distinction naturelle, sa politesse, ses habitudes aristocratiques avaient indisposé cet intourage incivil : le vernis de l'éducation et de la société offusquent d'ordinaire ces natures sordides, parce qu'il met en relief leur écorce grossière. Ses relations avec les Acadiens, les coups qu'il avait fait donner à ses soldats pour leur conduite à la ferme de Marie, lui avaient attiré leur haine.

A suivre

Au Jour le Jour

Mars se termine par une température très agréable. Au commencement de la semaine le vent était un peu froid. La neige disparait tranquillement, en attendant que la pluie s'en mêle.

Les incendies se multiplient toujours à Moncton. On a aussi découvert plusieurs endroits où le feu avait été mis, mais heureusement sans succès. Qui est le coupable? Car il n'y a plus de doute que ces incendies sont l'œuvre de quelque main criminelle.

A Moncton les produits de la ferme maintiennent leurs prix. Les patates sont encore 55c le minot. On peut avoir du bon beurre pour 30c la livre. Les oeufs sont de 30 à 33c la douzaine. Quant au pommes elles sont très rares ce qui veut dire qu'il faut payer un haut prix pour en avoir.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Job Goguen, de Cocagne; Tim Hébert, de Breau Village; Max Poirier, de McDougall Sett.; Nap Léger, de White Sett.; Mme Telesphore Arsenault et sa sœur Mlle Suzanne Barrieau, instec. d'Adamsville; M. F. X. LeBlanc, de Bouctouche; Dame Vve Dr. C. LeBlanc de Ste-Marie.

La semaine dernière nous annoncions la maladie grave de M. Laurent Léger, frère de M. le curé Léger. Ce dernier était de passage ici hier en route pour St-Paul, après avoir passé quelques jours auprès de son frère au Cap Pelé. Il nous dit que le malade va mieux et que le docteur a maintenant bon espoir de sauver son patient.

Nous remettons à la semaine prochaine la publication d'un communiqué du R. P. Mondou, c. s. c., secrétaire-général des fêtes du cinquantenaire de l'Université du collège St-Joseph. C'est une lettre fort bien faite et des plus touchantes que le R. P. Lecavalier, c. s. c., supérieur du collège, adresse aux anciens élèves, les invitants aux fêtes. Nos lecteurs pourront en juger par eux-mêmes.

Nous publions dans une autre colonne une lettre de Mlle Exelda Bourque où elle donne sa version des faits qui ont entouré la mort tragique de Simon Léger. Les journaux anglais ont accusé Mlle Bourque, parce que cette dernière était en amour avec l'infortuné jeune homme. C'est là une accusation sérieuse. Il s'agit de mettre les responsabilités où elles doivent être et non jeter le blâme sur une personne sans preuve à l'appui. Les explications de Mlle Bourque sont très claires.

Dimanche dernier, M. le curé Cormier, de l'Assomption de Moncton, annonçait à ses paroissiens que le terrain de la nouvelle église avait été acheté, coin sud-ouest des rues St-George et Lutz, au prix de $21,000.00, Il y a sur ce terrain une magnifique maison qui servira de presbytère. Les travaux vont commencer et on s'attend à ce que le sous-sol soit prêt pour Noel. La nouvelle église coûtera dans les environs de $80,000.00. M. le curé a déjà reçu plusieurs dons.

BILLETS A PRIX REDUITS

Du 15 mars au 15 avril, l'Intercolonial offre des billets à prix très réduits (seconde classe) pour toutes les stations au littoral du Pacifique.

Les prix sont particulièrement réduits pour la Colombie Anglaise, Seattle et Portland, et les villes de la Californie. C'est un moment favorable de profiter de l'accommodation confortable que donnent les trains de colons qui font un trajet direct.

S'adresser à l'agent des billets pour les prix.

LE CHOLERA SUR LES PORCS

Québec, 20.—Joseph Tremblay, cultivateur de Beauport, vient d'éprouver une lourde perte. M. Tremblay avait un troupeau de trois cents porcs. De ce nombre, cent trente sont morts en quelques jours du choléra. Le gouvernement Fédéral a ordonné la destruction des autres animaux du troupeau dont on a brûlé les carcasses.

M. Tremblay perd $8,000, le gouvernement lui remboursera les deux-tiers cette somme.

LES NOCES D'OR DE L'UNIVERSITE DU COLLEGE SAINT-JOSEPH

Formation d'un Comité à Ottawa

Une réunion des anciens élèves de l'université du Collège Saint-Joseph a eu lieu à Ottawa, le dimanche 22 mars courant, dans le but de pourvoir aux moyens de participer à la célébration du cinquantenaire de cette institution.

Il y a dans la capitale 27 personnes qui réclament le premier collège acadien pour leur ALMA MATER. Ils sont en grande partie dans l'Administration ou quelques uns occupent des postes importants. Ils se répandent un peu dans tous les Ministères. Tous, je crois, font honneur à leurs anciens maitres.

Etaient présents: MM. Placide P. Gaudet, Denis Burke, Narcisse Robidoux, James O'Regan, Maxime Belliveau, Arthur Beauchesne, Augusté E. Daigle, Hyacinthe P. Arsenault, J. O. B. LeBlanc, J. Connelly, Domitien J. Robichaud et Arthur LeBlanc.

M. Burke a été choisi président et M. Robichaud secrétaire de cette réunion.

Prenant le fauteuil M. Burke parle en termes émus du collège St-Joseph dont les anciens élèves conservent toujours un souvenir agréable. Nous lui devons, dit-il, beaucoup de reconnaissance pour l'éducation qu'il nous a fournie et il nous incombe de contribuer dans la mesure de nos moyens à la célébration de son cinquantième anniversaire.

M. Placide Gaudet, le généalogiste bien connu, qui fut l'un des jeunes acadiens qui entrèrent à St-Joseph le jour de son ouverture, en 1864, avait lui-même convoqué cette réunion. Il donna lecture d'une lettre du R. P. Lecavalier, c. s. c., invitant les anciens qui habitent Ottawa, à se rendre à St-Joseph le 17 juin prochain pour prendre part aux fêtes patriotiques qui accompagneront le dévoilement de la statue du regretté P. Lefebvre.

La plupart des assistants, entre autres M. Robidoux, M. J. O. B. LeBlanc, M. Robichaud, M. Beauchesne, exprimèrent l'opinion que la délégation de la capitale devrait être aussi nombreuse que possible et tous devraient faire un effort, même des sacrifices, pour assister à la célébration, et en assurer le succès. Il s'agit surtout de la cause de l'éducation qui, chez les catholiques, ne connait d'autres ressources que l'abnégation ou le dévouement des vrais patriotes.

La question du passage est discutée Elle a son importance vu que la distance est assez longue. M. Robichaud fait remarquer que généralement, dans les conventions le comité central de l'organisatien envoie à tous ses comités régionaux des cartes certifiées avec lesquelles on peut obtenir des billets de chemin de fer à prix reduit. On exprime l'espoir que ce moyen sera adopté.

Sur motion de M. Robidoux, secondé par M. Daigle, le comité local suivant est formé pour voir aux détails de l'organisation: président, Pl. P. Gaudet; vice-président, D. Burke; secrétaire, Arthur Beauchesne; trésorier, J. O. B. LeBlanc; conseillers, James O'Regan, M. Belliveau, D. J. Robichaud et H. P. Arsenault.

M. Gaudet avec une hospitalité tout acadienne, offre sa maison pour les délibérations du comité. Il est résolu que celui-ci se réunira pour la première fois le lundi 30 mars à huit heures du soir, tiendra des réunions périodiques et fera rapports à l'assemblée générale.

Ces formalités accomplies, la conversation s'étend sur les souvenirs de collège. M. Gaudet rappelle les anecdotes intéressantes d'un passé déjà lointain et M. Burke cite la largeur d'esprit du P. Lefebvre.

Il est visible que tous sont animés d'un profond attachement pour leur Alma Mater et ses professeurs.

On manifesta un vif intérêt dans les fêtes du cinquantenaire et l'on promit de ne rien négliger pour s'y rendre en aussi grand nombre que possible.

COMMUNIQUÉ.

Ottawa, 23 mars 1914.

UN MOT D'EXPLICATION

Monsieur le directeur,

Je vous demande un peu d'espace pour établir la vérité sur certains faits relatifs à la mort tragique de Simon Léger et des bruits qui ont courrus sur mon compte à cette occasion. J'étais fiancée à Simon Léger depuis trois ans. La principale raison qui est la cause du retard apporté à notre mariage, est que ses parents ne voulaient pas qu'il me marie. Il en parlait souvent et cela semblait lui faire beaucoup de peine. Le vieux bien paternel lui était destiné, mais ses parents lui avaient dit que s'il me mariait, nous ne serions jamais reçus à la maison.

On a dit que j'avais dépensé son argent. Il y a eu $107.00 de dépensé, entre nous deux. Ce que j'ai dépensé je l'ai dépensé avec sa permission. Il me disait souvent que si j'avais besoin de quelque chose de prendre de son argent. Avant de s'oter la vie il m'a encore forcé de prendre l'argent qu'il avait.

Nos relations ont toujours été des meilleures, à part, bien entendu, quelques petits mots par ici par là, comme cela arrive avec des amoureux.

Il y a un mois environs, à la suite d'une de ces petites chicanes, je lui disais que je ne le marierais pas. Je disais cela pour l'éprouver. Mais il prit cela au sérieux, et c'est alors qu'il s'en fut chez M. Colpitts pour s'informer si, advenant le cas où je ne le marierais pas, il pourrait me faire rembourser l'argent qu'il m'avait donné. Quand il eut reçu mes explications il dit que tout était bien et ne voulait pas l'argent.

Tout le monde à la maison savait que nous étions bons amis comme auparavant.

Quand il est revenu de l'ouvrage, le jour fatal, je vis qu'il y avait quelque chose d'étrange chez lui. Je montais à sa chambre où il pleurait. J'ai fait tout en mon possible pour savoir la cause de son chagrin il me répondit qu'il n'y avait rien, qu'il m'aimait toujours, et c'est là qu'il voulait me faire accepter de l'argent. J'ai refusée et, étant descendue à la cuisine, il vint m'y trouver pour me donner son argent. Il paraissait alors heureux, et il sourit à ma mère qui était là. Il retourna à sa chambre.

J'étais à demander à ma mère si elle n'avait pas remarqué quelque chose d'étrange chez lui, quand on entendit du bruit en haut. C'était Simon qui venait de se tirer avec un pistolet. Vous connaissez le reste.

Mon fiancé était un des meilleurs garçons que l'on puisse trouver; il allait souvent à confesse et communier. Il était sobre et tenait toujours sa place. Nous nous aimions tendrement. Le découragement a sans doute amené un moment de folie. Je fais ces déclarations en conscience et je tiens à dire que, en face des faits et des relations intimes qui existaient entre Simon Léger et moi, je ne me sens nullement coupable de sa mort.

EXELDA BOURQUE

Moncton, 25 mars 1914.

LES CABALEURS TORYS RECOIVENT LEUR RECOMPENSE.

Le gouvernement Laurier a été renversé au moment où des dispositions venaient d'être complétées pour l'établissement d'une ferme expérimentale au Nouveau-Brunswick. Le directeur des fermes expérimentales, M. Grisdale, avait recommandé l'achat d'un emplacement. Mais lorsque le Gouvernement concervateur vint au pouvoir, l'Hon. Martin Burrell trouva que la ferme recommandée, admirable à tous les points de vue, avait un petit défaut: Elle appartenait à un libéral. On choisit donc un autre emplacement à environ trois milles de Frédéricton et l'on autorisa M. A. D. Thomas, de Frédéricton, grand-Maître de la loge des Orangistes, à conclure le marché. Cette ferme a coûté $13,000. Nous voyons dans le rapport de l'auditeur général que la commission payée à M. Thomas pour l'achat de cette ferme a été de $1,000. Il y a plus: Il est très douteux que la ferme en question convienne pour l'usage que l'on en veut faire.

A la Chambre, le 26 février dernier, M. Carvell, député de Carleton, N. B., défia le Ministre de l'Agriculture de prouver que cet emplacement était plus désirable que l'autre. M. Carvell déclara qu'aucun député du Parlement n'accepterait cette ferme de $13,000 à titre de don s'il lui fallait en tirer sa subsistance. Aucun membre du Parlement, déclara-t-il, ne voudrait donner $1,000 pour la ferme tout entière. Le Ministre de l'agriculture, l'hon. M. Burrel, n'a rien eu à répondre à l'une ou à l'autre de ces accusations.

EXCURSION A BON MARCHE POUR L'OUEST CANADIEN

A tous les mercredis, jusqu'au 28 octobre prochain, l'Intercolonial émettra des billets de seconde classe aller et retour pour Winnipeg, Brandon, Edmonton, Saskatoon et Calgary. Ces billets sont bons pour deux mois, et sont d'un grand avantage pour ceux qui désirent visiter l'Ouest à bon marché.

S'adresser à l'agent de l'I. C. R. pour plus amples informations.

LA CHASSE AUX PHOQUES

St-Jean, Terreneuve, 22.—La flotte de goélettes qui font la chasse au phoque est exposée a une température des plus mauvaises. Le vent, la mer houleuse et l'excessive épaisseur de la glace rendent la chasse très périlleuse. A la même époque l'an dernier, il y avait un nombre double de phoques capturés.

L'ARGENT ET LA POSTE

Ottawa, 13.—Le département des postes annonce que, dorénavant, l'envoi de pièces de monnaie ou de billets de banque par lettres non enrégistrées est expressément défendu.

LA TERRE TREMBLE AUX ETATS-UNIS

Cleveland, Ohio, 22—Des secousse sismiques se sont fait sentir ici depuis minuit jusqu'à sept heures du matin.

VOLUME I. NO. 19. MONCTON, N.-B., JEUDI, 2 AVRIL 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social:
600, rue Main

CAPITAL CONSERVATEUR

Jusqu'à ces derniers temps, notre confrère "l'Evangéline" avait toujours été un journal indépendant, c'est-à-dire depuis qu'une compagnie s'en est emparé. Mais voici que ces directeurs, dont les principaux sont des conservateurs, lui donnent une tournure de fausse indépendance et sont en bonne voie d'en faire un journal conservateur.

Un correspondant la semaine dernière, un autre cette semaine, de nombreuses lettres, désapprouvent cette conduite de la part des têtes dirigeantes de "l'Evangéline". On n'approuve pas, et avec raison, l'idée de dire aux Acadiens que ce journal est leur organe et qu'il est indépendant et d'un autre côté, faire de la politique en faveur des conservateurs.

Mais voici le comble: le président de la compagnie arrive d'Ottawa, où il a rencontré les chefs du parti conservateur. Le président de ce journal prétendu national a vendu à des conservateurs du capital de l'Evangéline, Limitée, pour plusieurs mille piastres. Quel marché a-t-il fait avec le parti conservateur, nous n'en savons rien. Tout ce que nous savons, les lecteurs de "l'Evangéline" le savent, c'est que ce journal ne manque pas une occasion de placer un bon mot en faveur du parti dont plusieurs partisans en vue viennent d'acheter du capital.

Que signifie ce capital conservateur, dans une compagnie supposée nationale? L'avenir nous le dira.

Nous avions nos doutes à l'endroit de certains chefs de l'Evangéline, Limitée, quant à la sincérité de leur patriotisme. On nous a fait une guerre acharnée pendant notre séjour à la direction de ce journal, parce que l'on s'imaginait que nous favorisions les libéraux. Mais voici que "l'Evangéline", avec l'approbation de ces mêmes patriotes, devient un journal conservateur.

Il est bon de prêcher le patriotisme, mais il est infiniment meilleur de pratiquer ce que l'on prêche. Un peu plus de sincérité et beaucoup moins d'intérêt personel, voilà qui ferait un grand bien à quelques uns des directeurs de l'Evangéline, Limitée.

LE GOUVERNEMENT RECULE

Jeudi dernier, le premier ministre Flemming introduisait un amendement à l'Acte relatif au maintien des aliénés. On se rappelle que cet Acte avait été adopté à la dernière session, et par le fait même un lourd fardeau était imposé aux municipalités.

Au cours d'une série d'assemblées politiques tenues l'été dernier dans les différents comtés au nord de la province, M. P. J. Veniot, le vaillant organisateur libéral, condamna sévèrement cette nouvelle loi. Il attira l'attention des autorités municipales sur l'injustice d'un Acte qui impose de si lourdes charges sur les contribuables. M. Veniot conseillait aussi aux autorités municipales de protester par des résolutions et d'exiger que cette loi soit amendée de telle sorte que le fardeau serait moins lourd. A peu d'exceptions près, les conseils municipaux ont passé des résolutions contre cet Acte et les ont adressées au Gouvernement. On a pas oublié la belle revendiction que faisait M. le conseiller A. T. LeBlanc, en plein conseil de Westmorland, en faveur des contribuables.

Dans le temps, les journaux ministériels se sont lancé à la défense de cette loi et ont condamné les conseillers qui osaient se mettre à la tête de ce mouvement. Ces journaux disaient que c'était là un mouvement dans le but de nuire au gouvernement, et non un désir sincère de soulager les municipalités.

Mais voilà que l'action de M. Flemming lui-même, à la législature, justifie la conduite des nobles défenseurs du peuple. Le gouvernement recule devant l'opinion publique qui s'est élevée contre l'injustice de l'Acte en question, et en amendant cet Acte, ce même gouvernement admet par le fait même qu'il était injuste envers les municipalités.

L'Acte, tel qu'amendé par M. Flemming, demande que chaque paroisse de la province maintienne ses aliénés jusqu'au nombre de six, tandis que le gouvernement se charge des dépenses de tout aliéné en plus de ce nombre. Les comtés de Gloucester, Kent, Northumberland et Westmorland retireront un peu de bénéfices par ce changement, mais bien peu.

Ce système d'imposer de nouveaux fardeaux, qui à leur tour demande l'imposition de nouvelles taxes, sur les municipalités, ne peut être approuvé même par les partisans du gouvernement. Nous en avons la preuve dans cette amendement de M. Flemming.

Que les conseils municipaux continuent à s'opposer aux injustices du gouvernement de Fredericton quant à ce qui regarde les municipalités, et M. Flemming sera encore forcé de faire d'autres changements avant les prochaines élections.

L'action du gouvernement sur cette question prouve clairement que nous avons aujourd'hui un gouvernement d'opportunistes. Il nous lance des lois sans les avoir étudiées à fond et quand il s'aperçoit que leur effet va nuire à son prestige politique, il propose des amendements.

Ce qui est vrai dans le cas que nous venons d'exposer, s'applique avec la même force à l'administration générale des affaires de la province.

CORRESPONDANCE

"L'EVANGELINE" ET SA FAUSSE INDEPENDANCE

Monsieur le directeur,

Je lis avec un intérêt toujours grandissant votre vaillant petit journal. Vous faites œuvre utile et patriotique en éclairant notre peuple sur les questions politiques du jour, et, en vous lisant, on sent qu'il y a là de la franchise et de la conviction. Puissiez-vous continuer ainsi!

Je m'accorde entièrement avec le correspondant "Electeur" qui nous entretenait la semaine dernière sur la fausse indépendance de ce journal qui n'est guère intéressant depuis que vous avez cessé de le diriger, j'ai nommé "l'Evangeline".

Je me rappelle avoir lu dans "l'Evangeline" il y a à peine quelques années, une note signée par la direction de la compagnie, où on vous mettait à l'ordre pour avoir écrit un article dans lequel les directeurs conservateurs voyaient à tort des insinuations contre leur parti.

Et voici que ces mêmes personnages, si scrupuleux dans le temps, nous servent de la politique conservatrice à pleine colonne dans ce même journal. Et ils ont l'audace de nous dire que "l'Evangeline" est indépendante! Est-ce que les têtes dirigeantes de la compagnie prennent les Acadiens pour des aveugles?

Quand on veut "unir et instruire" le peuple, on ne commence pas par le tromper. Lui dire qu'on publie un journal indépendant et, en-dessous, faire de la politique conservatrice, voilà qui n'est pas digne de la franchise acadienne.

Votre correspondant de la semaine dernière nous a prouvé que "l'honnête gouvernement" de "l'Evangéline" avait bien des fautes à se reprocher. Je n'y reviendrai pas. Seulement je voudrais ajouter qu'à mon point de vue, "l'Evangeline", ce journal supposé le défenseur des droits des Acadiens, au lieu d'encenser le gouvernement Flemming, ferait œuvre plus utile et surtout plus approprié à son programme, en réclamant pour nos colons les droits que ce même gouvernement leur refuse.

Mais, voyez-vous, quand on est partisan jusqu'à faire d'un journal national un journal de parti, tout en s'efforcant de jeter de la poudre aux yeux des gens dans le but de les aveugler, il n'y a pas moyen, il faut encenser Flemming et les siens, et passer sous silence les injustices que ces gens font tous les jours à nos compatriotes.

Continuez, M. le directeur, le bon combat. Avec votre permission, je reviendrai vous donner un coup de main.

VOX POPULI.

— o —

POURQUOI PAS?

Monsieur le directeur,

Tout en fumant ma pipe dans ma chambre après avoir lu les journaux de la semaine et tout spécialement les journaux acadiens, je me livrais aux réflexions suivantes qui, tout en étant que les simples idées d'un humble cultivateur, trouveront, je l'espère, hospitalité dans vos colonnes.

Loin de vouloir critiquer les beaux articles que je lis dans nos journaux, je veux plutôt poser quelques questions à nos patriotes.

Oh! comme il serait doux au cœur acadien de voir se réaliser les beaux projets que nos grands hommes nous exposent dans leurs beaux et éloquents discours d'occasion! Nous verrions alors les Acadiens sur un pied d'égalité avec les autres nationalités.

Mais comment se fait-il qu'avec de tels patriotes pour plaider nos droits nous restons toujours en arrière? Je suis porté à croire que ces beaux faiseurs de discours sont plus forts en paroles qu'en actions et qu'ils manquent d'hardiesse quand il s'agit de défendre notre cause.

Prenons par exemple la question de colonisation. Comment se fait-il que les Acadiens font si peu de progrès de ce côté? Pourquoi avons-nous des représentants en Chambre et des grands faiseurs de discours lors de nos réunions patriotiques, s'ils n'osent pas même travailler en notre faveur et obtenir que nous ayions notre part de l'argent dépensé par le gouvernement local aux fins de colonisation?

Comment se fait-il que nos grands patriotes ne s'organisent pas pour entrevoir le gouvernement à ce sujet? Pourquoi ne pas faire signer des pétitions par les Acadiens et s'en servir comme d'une arme puissante auprès du premier ministre?

Il me semble qu'il serait infiniment mieux de travailler à obtenir du gouvernement ce qui nous appartient que de chercher à soulever des souscriptions parmi le peuple acadien dans le but de faire de la colonisation.

Mais, voyez-vous, l'esprit de parti s'en mêle et nuit beaucoup dans une question comme celle-là, et voilà comment il se fait que nos jeunes hommes se découragent et sortent de l'Acadie. Pourtant ces jeunes gens sont de beaucoup supérieurs à tous ces colons que le gouvernement fait venir de l'étranger.

Pourquoi? Pourquoi?

PENSEUR.

— o —

N'OUBLIONS PAS

N'oublions pas, quand nous discutons le coût du Transcontinental, que les travaux ont été exécutés sous la surveillance immédiate du Grand Tronc Pacifique qui, devant payer l'intérêt sur le coût de la voie, était intéressé essentiellement à ce qu'il ne fut pas trop élevé.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 28 mars 1914.

M. le directeur,

La semaine qui vient de se terminer a été la plus intéressante de la session, et rappelle les jours de grands combats de la session dernière.

Le gouvernement comptait sur l'apathie de l'opposition. Mais il a vite appris que cette apathie, ou plutôt ce tranquil département était simplement dû au fait que le gouvernement n'avait présenté aucune mesure contentieuse, et que le peu d'ouvrage fait était simplement un ouvrage de routine qui, sans doute, doit se faire, et qu'il n'y avait aucune raison pour l'opposition de s'aguerrir.

Le gouvernement, et tous les Ministériels, ont été vite désillusionnés dès le premier jour de la semaine.

Le Ministre de la Milice, le fameux Col. Sam. Hughes, homme sans jugement et sans vergogne, a dû se soumettre, et faire amende honorable aux députés libéraux. L'orateur lui-même, le Dr. Sproule en voulant sauver son confrère des loges orangistes, s'est vu lui-même soumis au vote de la Chambre, sa décision soutenue par la majorité reduite du gouvernement, les députés Conservateurs Lamarche, Boulay et Guilbault votant avec l'opposition. Mais M. Robidoux, député Acadien de Kent, a voté avec son parti.

Mardi, l'Hon. M. Graham a ouvert l'attaque sur le rapport de l'enquête Gutelius-Staunton. M. Graham a prononcé le discours de sa vie, un discours des plus remarquables de l'histoire de la Chambre du Canada. Son discours, à deux reprises a duré cinq heures. Dire que ça été cinq heures d'éloquence soutenue, d'une verve infatigable, que les chiffres de millions, les faits de toute nature, n'ont pu interrompre un seul instant. Ses réparties à toutes les questions et interruptions toujours des plus saillantes et frappantes.

Le discours de l'Hon. M. Graham n'a pas été une défense de l'ex-Ministre des chemins de fer ni du parti Libéral, mais une attaque directe contre le gouvernement du jour. M. Borden est maintenant réduit à l'état de défense de sa conduite dans cette honteuse inquisitions de Gutelius-Staunton.

M. Graham a prouvé qu'un chemin de fer—le Transcontinental—a été construit d'un bout à l'autre du Canada, au coût le moins élevé possible, que le gouvernement actuel a payé deux hommes dans le seul but de faire condamner cette grande œuvre, et que, en condamnant le Transcontinental et le Grand Tronc Pacifique, MM. Gutelius et Staunton et le gouvernement ont causé un tort incalculable au renom et au crédit du Canada, non seulement au Canada même, mais encore, et surtout, à l'étranger. Son discours a été un triomphe pour les Libéraux. M. Graham a pris l'un après l'autre les arguments du rapport de MM. Gutelius et Staunton, et les a réduits à leur plus simple expression. Il a démontré que ce rapport ne contient que de fausses déclarations et de fausses déductions; que l'intention du gouvernement et des inquisiteurs était de trouver le parti Libéral en défaut, coûte que coûte, dans le but de le disgracier dans l'opinion du peuple Canadien. Il a déclaré de son siège que cette tactique était ni plus ni moins un acte criminel perpétré en connaissance de cause, et ce qui est plus grave encore, un acte criminel de nature à diminuer considérablement le prestige du Canada aux Etats-Unis et en Angleterre.

Il a critiqué chacune des prétentions de MM. Gutelius et Staunton, puis il a défié le gouvernement de le contredire, et chaque fois, les membres du gouvernement sont restés à leurs sièges, incapables de répondre. Il a été jusqu'à accuser formellement le gouvernement de n'avoir aucune foi aux dires du rapport, et personne ne s'est levé pour le contredire.

Les enquêteurs reprochent au gouvernement libéral d'avoir donné de gros contrats, et dans le même temps, le gouvernement actuel donne à un seul entrepreneur, M. J. D. McArthur, le contrat pour la Construction du chemin de la Baie d'Hudson, qui sera de 600 milles. Il démontre que tandis que M. Gutellus et le gouvernement actuel cherchent à jeter le Transcontinental comme un fardeau sur le pays, le major Léonard, commissaire actuel du Transcontinental déclare, à tout instant, que le Transcontinental sera une source de richesse pour tout le peuple Canadien. Le gouvernement, dit-il, fait lui-même tout ce que les enquêteurs reprochent à l'ancien gouvernement et à l'ancienne Commission. Cela signifie que le rapport Gutelius-Staunton est une farce ni plus ni moins.

Il a démontré que le chemin n'a coûté que ce qui était nécessaire pour en faire un chemin de première classe sous tous les rapports. Les enquêteurs admettent eux-mêmes qu'il n'y a pas eu une piastre de fraude dans cette immense entreprise. Ils nous disent qu'on aurait pu bâtir un chemin moins bon, avec moins d'argent. C'est ce que tout le monde sait, et tout le monde connait les conséquences d'un chemin de fer de troisième classe.

A la fin de son discours M. Graham a été applaudi d'une manière frénétique, tous les députés de l'opposition se levèrent de leurs sièges, mouchoirs à la main, donnant à l'ex-ministre une volée de hourras sonnants, pendant que les ministériels se retiraient la tête basse.

C'est M. Middlebro, député de Grey-Nord, Ontario, qui avait été assigné à la tâche de répondre à l'ex-Ministre des chemins de fer, ou pour mieux dire, à la tâche de suivre l'ex-Ministre, donnant le temps à M. Meighen, le solliciteur-général, de se préparer pour le lendemain. Le discours de M. Middlebro a été bien faible. Il a cité certains passages du rapport Gutelius-Staunton, et répété, je crois, à tout cela.

M. F. B. Carvell, a fait un discours remarquable jeudi soir, suivant M. Middlebro. Il s'est attaché surtout à demontrer les fausses déclarations du rapport au sujet de la classification faite par les ingénieurs de la Commission de construction, un sujet que M. Carvell possède à perfection, par son expérience sur la construction de ce chemin dans le centre de la province du Nouveau-Brunswick, et par son travail dans les enquêtes soulevée par l'opposition conservatrice il y a quelques années contre les ingénieurs qu'ils continuent à employer depuis qu'ils sont au pouvoir.

Jeudi après-midi M. Meighen, le solliciteur-général entrait en Chambre avec une brassée de papiers, de livres bleus, et de volumes du Hansard. On pouvait s'attendre à une subtile dissertation légale, parfois éloquente, intéressantes, de différents points, propre à introduire la confusion dans l'esprit de ses auditeurs, situation parfois aussi désavantageuse aux ministériels qu'aux oppositionnistes, mais qui aura sa compensation dans le fait que son discours, un tissu d'adroites subtilités ne sera pas beaucoup compris des électeurs en général, et ses partisans pourront quand même, en appeler au talent du solliciteur-général.

M. Meighen est certainement le grand talent parlementaire du parti conservateur, et le seul aujourd'hui. Il y a bien, il est vrai, l'hon. George E. Foster, mais son influence, comme son éloquence, ne compte plus depuis que M. Borden l'a relégué à un ministère inférieur, et donné le grand Ministère des Finances à un nouvel arrivé dans le parti, l'hon. M. White, un ancien libéral, libéral jusqu'au mois de mai 1911, trois mois avant l'élection dernière. M. Foster ressent encore l'effet de cette injuste imposition de la part de son Premier Ministre, et le parti en souffre également.

M. Meighen est avant tout, de nature, un avocat. C'est l'aspect légal d'une question auquel il s'adresse surtout. La grande question des transports et des distances n'en appelle pas tant à son imagination, et son discours, tout éloquent qu'il soit, ne saurait avoir tout l'effet désiré de la part du gouvernement.

La journée de vendredi a été employée surtout par les députés des Provinces Maritimes. M. Armstrong, de Lambton, Ontario, parla pendant une quarantaine de minutes sans rien dire de nouveau.

M. George W. Kyte, député de Richmond, N. E. fit un éloquent et véhément discours contre la commission d'enquête, MM. Gutelius et Staunton. Il démontra la partisannerie de M. Gutelius par un extrait du recueil des questions faites par M. Gutelius à un des ingénieurs du Transcontinental M. Balcomb, qui ne pouvait consciencieusement donner les reponses exigées de M. Gutelius. Cet inquisiteur importé, lui dit: "Comment pouvez-vous répondre de cette manière, vous ne travallez pas avec moi." Edifiante position, n'est-ce pas, pour le pays. "Vous ne travaillez pas avec moi, dit-il à un pauvre, mais honnête ingénieur qui tout en cherchant à garder sa position, veut être juste au pays. M. Kyte a cité à l'appui du parti libéral le discours de M. Cahan, de Montréal, un des hommes les plus distingués du parti conservateur, qui a déclaré que ce rapport, était une insulte au peuple Canadien, dans le personnel de la commission d'enquête, la manière suivie dans l'enquête, une enquête exparte, ne donnant aucune chance au parti Libéral qui est attaqué, et que c'était jouer le jeu de la politique d'une manière malhonnête d'en agir ainsi.

M. Davidson, député d'Annapolis, N. E. élu en 1911, a fait son début dans le débat dans l'après-midi.

La soirée fut employée par les députés libéraux acadiens du Nouveau-Brunswick.

M. Pius Michaud, de Victoria-Madawaska, a fait un magnifique petit discours qui a été souvent applaudi du côté de l'opposition. Il a pris à parti l'attaque de son prédecesseur qui avait énuméré tout ce que le parti Conservateur avait fait pour le pays dans le passé, lui faisant remarquer qu'il avait oublié de mentionner le scandale du Pacifique en 1873 qui amena la défaite du parti Conservateur, aussi bien que les scandales McGreery-Langevin,

(Suite à la Quatrième Page)

LETTRE DE FREDERICTON

Fredericton, N. B.
Le 28 mars, 1914

Monsieur le directeur,

La législature s'est réunie lundi soir et s'est occupée de l'étude des bills privés jusqu'à 10.30 heures.

Un examen des comptes publics révèle un triste état de choses relativement aux travaux publics. Les surintendants des ponts sont autorisés à faire des estimés pour la réparation des ponts, et bien souvent les dépenses actuelles s'élèvent à deux, trois et quatre fois plus que les estimés. Ils sont apparemment permis de faire comme bon leur semble. Par exemple, le surintendant a soumis dans un comté son estimé de $450.00 pour réparer un pont; mais une fois les travaux terminés, on trouve que ce pont a coûté $3,000.00.

Lorsque l'on connait la manière d'agir, il n'est pas étonnant de trouver une différence aussi grande. On s'est servi de cèdre pour ce pont et le peu de ce bois acheté dans le voisinage du pont se payait $14.00 le mille pieds. Il parait que cela ne faisait pas l'affaire d'un député, car il donna ordre d'acheter le cèdre de certains de ses amis à une distance de 52 milles du pont. Le cèdre se paie $16.00 le mille pieds, il en coute $23.00 pour charger 6,000 pieds sur un char et $20,00 de fret, en plus $7.00 pour le faire transporter par eau à destination du pont, tandis qu'il pouvait s'acheter pour $14.00 rendu au pont.

Cela n'est qu'un exemple de la manière dont on se permet de gaspiller l'argent public afin de plaire aux amis. Est-il étonnant que le coût des réparations dépasse les estimés?

Mardi après-midi a été occupé en grande partie à répondre aux interpellations de MM. Dugal et Pelletier. Dire que toutes les réponses furent satisfaisantes serait loin de la vérité. Celles touchant les travaux publics laissaient beaucoup à désirer. On refusa absolument de donner aucun détail demandé. Le ministre se contenta de référer les députés aux comptes qui se trouvent dans le département. Lorsqu'on se rend au département pour faire un examen de ces comptes on nous informe que les comptes sont devant le comité des comptes publics. Il faut aller de Pierre à Paul et de Paul à Pierre et cela sans obtenir satisfaction. On a bien droit de se demander: Qu'est-ce qu'il y a à cacher? Pourquoi refuser de soumettre ces détails à la Chambre afin qu'ils soient livrés au publics? Aux électeurs de tirer les conclusions.

En réponse à une question de M. Dugal mardi dernier, le premier ministre admet qu'il n'y a jamais eu de contrat avec le gouvernement fédéral pour la construction du chemin de fer de la vallée de St-Jean, d'Andover à Grand Falls. Il est bien claire maintenant que M. Flemming trompa honteusement les électeurs en 1912 quand il disait dans Victoria et Madawaska que ce chemin serait construit jusqu'à Grand Falls.

Cette semaine encore les journaux ministérielles font la guerre à MM. Dugal et Pelletier parceque ceux-ci exigent des informations pour les questions d'intérêt public. Mais s'il faut en juger par les résultats obtenus, les députés de l'Opposition méritent certainement des remerciements de l'électorat. N'est-il pas vrai que par ses questions, M. Dugal a pu montrer que plusieurs compagnies étrangères faisaient affaire dans la province sans payer la licence requise par la loi? N'est-il pas vrai que depuis que M. Dugal a attiré l'attention du département du Secrétaire provincial sur cette négligence; que ces compagnies ont payé le montant requis pour leur licence? Par leur bon travail MM. Dugal et Pelletier ont fait obtenir à la province plusieurs milles piastres. Les journaux ministériels feraient mieux de critiquer la négligence du secrétaire provincial.

Mercredi et jeudi la Chambre s'est occupée de bills privés. Il y avait une forte délégation de Moncton en faveur d'un bill pour l'imposition d'une taxe sur les personnes qui travaillent dans la ville, mais qui demeurent dans les campagnes avoisinantes. Il y eut une vive discussion. La ville de Shédiac s'y oppose par l'entremise de l'échevin McDonald. Au moment où je vous écris, on n'en est pas encore venu à une décision.

Jeudi M. Dugal posa neuf interpellations au gouvernement sur des questions d'importance publique.

Vendredi a été occupé à donner les réponses aux questions de MM. Dugal et Pelletier et à l'étude de bills privés.

Jeudi soir il y a eu caucus des amis du gouvernement. Il paraîtrait qu'il y a beaucoup de différence d'opinion, surtout sur la question d'accorder une augmentation de la garantie des bonds du Valley Railway. Ce chemin de fer parait beaucoup embarasser le gouvernement et il ne manque pas de députés pour dire qu'il y a eu du boodlage dans cette transaction. La rumeur fait son chemin et elle ne semble pas vouloir épargner les gros bonnets. On entend prononcer les noms de plusieurs politiciens en vue dans ces rumeurs de "graft".

S'il faut ajouter foi à la moitié de ce que l'on entend sur la rue et dans les hotels, les transactions financières qui s'attachent à cette question sont loin d'être l'essence de l'honnêteté. La tempête éclatera bientôt. Que le public se tienne bien sur ses gardes.

AU COIN DU FEU

CE QUI MANQUAIT A LA CRECHE

Dans un gros village du midi on préparait la crèche de Noel, et dame! on tenait à la faire belle.

Un libre penseur de l'endroit, dont l'esprit était aussi gros que le ventre s'amusait au dépens des pieuses architectes. Celles-ci s'étaient contentées jusque-là de répondre par le calme et le silence, mais, chez les méridioeales, ça ne pouvait durer longtemps...

Vers l'après-midi, entouré de quatre ou cinq de ses admirateurs, l'homme au gros esprit apostropha l'une des travailleuses :

—Mademoiselle Nénette, fit-il, s'il manque quelque chose pour la bâtisse, faudra le dire. C'est toujours pas une sainte Vierge qui vous manque? vous en feriez une belle, vous?

—Monsieur, reprit la demoiselle sans se déconcerter, il ne nous manque qu'un âne... Quand ce sera l'heure, je vous enverrai chercher.

LES COURAGEUX

—Dis-moi, grande sœur, le capitaine Beauvisage est-il un brave soldat?

—Je crois que oui, ma chérie, je pense qu'il n'a pas peur de la poudre.

—Pour ça, sûrement non, s'il en avait peur il ne t'embrasserait pas tant, toi qui en met tous les jours sur ta figure!

EN COUR SUPERIEURE

L'avocat.—Sa folie est de croire que tout le monde veut le voler. Ainsi, il ne veut pas que je l'approche trop.

Le juge.—Hum! Je ne le trouve pas si fou, ma foi!

Elle.—Quand me donneras tu une bague de fiancialles, mon amour?

Lui.—Aussitôt que Caroline m'aura rendu celui que je lui ai donnée.

LE FANTOME

Lacuite est incorrigible.

Malgrés les avanies que lui ont déjà values ses libations répétées, il continue de se griser, au grand désespoir de sa femme qui, lasse de lui faire des scènes et même de lui flanquer des coups, ne sait qu'imaginer pour le rendre sobre.

Il est onze heures du soir; Lacuite n'est pas encore rentré chez lui. Sa femme résout de frapper un grand coup: elle se couvre d'un drap qui lui cache aussi la tête et lorsque, sur le coup de minuit, Lacuite ouvre sa porte en titubant, sa femme surgit brusquement devant lui et psalmodie sur le ton lugubre qui est la voix classique des fantômes:

—Malheur, malheur aux ivrognes!

Lacuite effaré s'arrête, chancelle, recule, sort de chez lui, tire la porte dégringole l'escalier... et retourne au cabaret où il tombe dans les bras de son ami Pinteur.

—Ah mon vieux! s'écrie-t-il..... si tu savais ce qui vient de m'arriver!

—Quoi donc?

—Un fantôme, mon vieux! J'ai vu un fantôme chez moi, un fantôme tout blanc qui gémissait des choses épouvantables!

—Et tu as eu le trac?

—Bien sûr: j'ai cru que c'était ma femme!

MOEURS D'AUJOURD'HUI

Lui.—Avez-vous l'intention de vous marier, mademoiselle, ou préférez-vous conserver votre liberté?

Elle.—L'un et l'autre, cher monsieur.

—Oui, mon cher, quand nous avons traverser l'océan, il a tellement plu que le niveau de la mer s'est élevé de 3 pouces.

—Comment avez-vous pu le savoir?

—Le capitaine avait fait une marque sur la paroi du navire.

DU PAREIL AU MEME

Une jeune femme entre dernièrement dans la boutique d'un épicier, et s'adresse au vendeur:

—Je vous ai acheté il y a un mois trois ou quatre jambons qui étaient excellents, en avez-vous encore de semblables.

—Certainement, madame, reprend le négociant.

—Dans ces conditions, si vous pouvez m'assurer qu'ils sont de la même bête, vous pourrez m'en envoyer trois autres.

LA PAILLE ET LA POUTRE

—Vos deux fils sont déjà de fieffés ivrognes, Paddy... Ils boivent toute la journée... Je ne peux pas entrer dans un bar sans y voir l'un ou l'autre attablé... Rien que ce matin, je les ai rencontrés dans six bars différents...

LES PETITS

A l'église:

—Trouve-moi ma Messe, papa, souffle Noelle.

—Mais tu ne sais pas lire!

—Ca ne fait rien. Je regarderai les prières qu'il faut dire. Le bon Dieu sera centent tout de même.

—Deux bosses! s'exclame Boireau! oh! le petit chameau!

—Avez-vous dit au laitier que je voulais pour Bébé, du lait absolument sain? —Oui, madame... il m'a juré qu'il ne mettait que de l'eau bouillie dedans.

C'est au fort de l'hiver. Robert, qui est au collège, écrit à sa sœur; il termine ainsi:

—Je ne t'en ecrit pas plus long, car je suis gelé; j'ai si froid aux pieds que je ne puis plus tenir ma plume!

C'est une pomme qui a causé la chute d'Adam; les pelures de bananes sur les trottoirs ont avantageusement continué la tradition.

 VIVE LA TERRE 

LE BETAIL LAITIER

Extrait de la Conférence donnée par le Rév. Fr. Isidore, de l'Institut Agricole d'Oka à la convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière.

Permettez-moi d'insister sur la nécessité de prendre tout les moyens possibles pour maintenir le troupeau en parfaite état de santé.

La santé, c'est la vie. Appliquée à l'industrie laitière, la santé d'un troupeau est la condition indispensable d'un revenu généreux.

L'animal est beaucoup plus sensible aux conditions du milieu dans lequel il vit qu'on ne se l'imagine généralement. Si ce milieu est délétère, l'animal en sera plus ou moins affecté. Certaines maladies peuvent exister à l'état latent, qui échappent aux observations ordinaires, même aux plus expérimentées, qui minent sourdement la constitution de l'animal, paralysent le meilleur rendement, déprécient la valeur du troupeau et désenchantent le cultivateur par la perte d'un revenu raisonnablement prévu sur lequel il comptait. L'éleveur comme le producteur doit donc exercer une grande vigilance sur les bêtes qu'il exploite afin de les maintenir dans un parfait état de santé. A cette fin, on permet aux animaux de circuler, le plus possible au grand air. En été, on les laisse au pâturages ; au point de vue hygiénique, c'est la meilleure méthode que l'on puisse adopter ; c'est celle que l'on suit dans la province de Québec.

En hiver, il est encore bon de procurer de l'exercice au bétail. Le Le soleil est un antiseptique puissant, et la lumière un antidote contre nombre de maladies. L'exercice que prennent alors les animaux au grand air active la digestion et circulation du sang, maintient le bon fonctionnement des organes de l'économie animale, entretient la vigueur en l'augmentant. Oui, durant les jours ensoleillés de l'hiver, que l'on permette aux animaux de circuler en grand air.

Donnez de l'air à vos animaux, mais servez-leur aussi des aliments, je dirai, succulents.

L'ensilege est un aliment choisi, de grande et importante valeur ; il agit à la façon d'un tonique puissant sur tout le système organique ; il remplace en quelque sorte l'herbe des prés durant la saison froide ; il vous permet de faire des combinaisons heureuses avec les aliments concentrés qui sont ainsi mieux digérés et plus parfaitement assimilés Les animaux qui reçoivent de l'ensilage ont meilleure mine et se portent mieux que ceux que l'on nourrit exclusivement au fourrage sec. Le cultivateur qui garde un troupeau assez considérable se convaincra facilement que l'argent placé dans la construction d'un sile lui rapporte un fort intérêt. Ceci est d'expérience.

Nourrir les bestiaux aux fourrages secs et grossiers, pendant toute une saison d'hiver, est contraires au principes de l'alimentation rationelle. L'appareil digestif a besoin d'aliments succulents pour accomplir parfaitement le travail qui lui est impossible ; l'ensilage est le moins coûteux des fourrages verts que le cultivateur puisse cultiver, pour être servis en hiver. Les animaux qui ne reçoivent que des fourrages secs souffrent souvent d'indispositions graves ; il sont surtout sujets aux indigestions, maladie souvent mortelle, surtout, s'il n'y a pas de médecins vétérinaire à proximité qu'on puisse appeler à temps. Généralement, d'ailleurs, on n'a recours à la science du médecin que fort tard, après avoir essayé force de taitements qui souvent aggravent le mal au lieu de le combattre, rendant ainsi les chances de guerison plus difficiles, en raison seule du retard apporté à, l'administration des remèdes spécifiques.

Il est absolument contraire au règles les plus élémentaires de l'hygiène, non moins que dommageable à la santé des animaux, de laisser les déchets s'accumuler devant eux ; ces restes d'aliments entrent vite en fermentation, moisisent, se décompcsent et menacent la santé du troupeau.

—— o ——

LES RECOLTES AU CANADA EN 1913

Les intéressantes statistiques suivantes figurent au rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année 1913.

La dernière saison a été très favorable à la culture du grain dans les provinces du Nord-Ouest, où durant les périodes de matuaation des récoltes et du battage, les circonstances ont été, en général, idéales. Dans Ontario, Québec et les Provinces Maritimes, cependant, la production du grain a été diminuée par une sécheresse prolongée.

Dans tout le Canada, les principales récoltes agricoles ont couvert une superficie totale évaluée à 35,375,050 acres, contre 35,575,000 acres en 1912, et leur valeur, basée sur les prix moyens du marché local, a été de $552,771,500, contre $556,344,100, en 1912.

Le blé, qui couvrait 11,015,000 acres, a donné 231,717,000 boisseaux, valant $156,462,000, les chiffres correspondants de 1912 donnant 10,996,700 acres, 224,159,000 boisseaux et $139,090,000. Sur la surface totale consacrée au ble, 970,000 acres étaient occupés par le blé d'automne, qui a donné 22,592,000 boisseaux, et dont la valeur a atteint $18,185,000, contre 971,000 acres, 20,387,000 boisseaux et $17,157,000 en 1912.

L'avoine a donné, en tont, 404,669,000 boisseaux sur 10,434,000 acres, et sa valeur a atteint $128,893,000 ; les chiffres de 1912 étaient ; 9,966,000 acres, 391,629,000 boisseaux, et $126,304,000. Les récoltes du blé de printemps et de l'avaine, en 1913, sont les plus élevées qu'on ait enregistrées au Canada, le blé de printemps, quant à la superficie, le rendement et la valeur, et l'avoine, quant à la superficie et à la production. La valeur de la récolte de l'avoine a été dépassée en 1911, où elle s'éleva à $132,949,000.

L'orge, qui couvrait 1,613,000 acres, a produit 48,319,000 boisseaux, valant $20,144,000, contre 1,581,000 acres, 49,398,000 boisseaux et $22,354,000 en 1912.

La graine de lin couvrait 1,552,000 acres, et a produit 17,539,000 boisseaux, valant $17,084,000, contre 2,021,90 acres, 26,130,000 boisseaux et $23,608,000, en 1912.

La qualité des récoltes céréales, moyen telle qu'indiquée par le poids du boisseau, est excellente, et supérieure à celle de 1912. Le blé de printemps donne une moyenne de 60.37 livres, contre 58.90 livres en 1912 ; l'avoine donne 36.48 livres, contre 35.40 livres, et l'orge, 48.41 livres, contre 47.59 livres.

Dans les trois provinces du Nord-Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, la production du blé, en 1913, est évaluée à 209,262,000 boisseaux, contre 204,280,000 boisseaux, en 1912 ; celle de l'avoine, à 242,413,000 boisseaux, contre 242,321,000 boisseaux, et celle de l'orge, à 31,060,000 boisseaux, contre 31,600,000 boisseaux. La production du blé au Manitoba, en 1912, a été de 53,331,000 boisseaux, venant de 2,804,000 acres ; elle a été, dans la Saskatchewan, de 121,559,000 boisseaux récoltés sur 5,720,000 acres ; et en Alberta, de 34,372,000 boisseaux produits par 1,512,005 acres.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

19

Une Histoire d'Acadie
(Suite)

Ces misérables cherchaient toutes les occasions et tous les moyens de satisfaire leur vengeance.

D'un autre côté, on avait vu depuis quelque temps, au milieu des familles de Grand-Pré, une division assez marquée : quoique les adversaires les plus ardents des Anglais eussent déjà quitté le pays à cette époque, cependant il s'en trouvait encore beaucoup que les intérêts de famille avaient retenus, malgré eux et que révoltait l'idée d'être pour toujours et sans réserve des citoyens anglais. D'autres au contraire, leurs timides ou plus sensés, voyant leur situation devenir de jour en jour plus désespérée, le plus menaçante, en était venus à la conclusion que les conquérants pouvaient exiger d'eux une soumission entière ; qu'étant leurs souverains, ils en possédaient toutes les prérogatives, et que c'était folie de vouloir se regimber contre leur autorité. Les LeBlanc et les Landry partageaient ce dernier avis, et comme ils étaient les familles les plus riches de Grand-Pré, ils avaient de l'influence.

Ces deux partis n'en étaient pas arrivés à une rupture complète ; ils dessinaient, seulement, l'un sur l'autre, par la nuance de leurs opinion : chaque évènement public venait accentuer davantage cette division ; les moindres incidents, l'ombre d'un scandale servaient d'aliment à cette petite guerre de partisans. Les relations assidues du jeune lieutenant avec la famillé Landry, ne manquèrent pas, comme on vient de le voir, de servir de thème aux jaloux, aux prétendants déçus d'abord, puis aux adversaires des Anglais, ensuite.

Malgré cette division de la population, le discours sensé du vénérable notaire prévint tout le trouble que pouvait faire maître au milieu d'elle la proclamation de Winslow : les deux partis sentirent la sagesse des paroles du vieillard, et tous se remirent pacifiquement aux travaux de la saison. Une chose leur inspirait quelque confiance : c'est que depuis trois ou quatre mois, les vexations semblaient avoir fait trève, comme l'avait fait remarquer l'oncle LeBlanc. Ils étaient aussi très-occupés à sauver la moisson ; le temps pressait, elle n'avait jamais été plus abondante ; les gerbes écrasaient les moissonneurs sous leurs épis trop pleins, les greniers allaient regorger ; l'abondance s'annonçait partout et tempérait un peu, par les joies qu'elle faisait espérer, les préoccupations politiques. Le peuple, surtout le peuple français, quitte volontiers les sentiers de deuil pour suivre ceux qui conduisent au plaisir.

Il ne restait plus ça et là, dans les champs que quelques javelles ; presque partout les grands troupeaux avaient envahi l'espace laissé vide par la récolte. On s'était hâté plus que d'habitude, par l'espoir que lebesoins de la guerre allaient nécesssiter une vente plus précoce des produits des champs. Ceux qui avaient abrité plus tôt leurs grains assistaient les autres. Ces travaux en commun occasionnaient encore quelques réjouissances ; la dernière gerbe, qu'on appelait la grosse gerbe, fut brillamment fétée en plusieurs endroits.

C'est peut-être à la ferme de Marie qu'un y apporta plus d'apprêts et de coquetterie.

C'était le 4 septembre : tous les frères, tous les cousins, tous les amis, parmi lesquels se trouvaient plus d'un aspirant à la main de notre nouvelle Pénélope, prirent part à la solennité champêtre. Quand la grange eut reçu tout le produit de l'année, les travailleurs se réunirent autour de la plus belle charette, qui les attendait au bout de la terre. Le vaste véhicule étai. transformé en char de trtomphet Les échelettes avaient été enlevées ; dans celles de côté l'on avait entrelacé des branches de sapins ; de chaque coin pendaient des guirlandes de verdure que soutenaient quatre beaux cousins ; tout au milieu de la voiture s'élevait la reine de la fête, faisceau énorme de six pieds de hauteur, composé des plus beaux épis que le bon Dieu avait fait mûrir et des plus jolies fleurs qui décoraient encore les prés. Deux bœufs majestueux formaient l'attelage ; à leurs cornes étaient attachés, avec des rubans de couleurs variées, de bouquets de feuilles d'érable rougies par les premiers souffles de l'automne. Deux des plus jeunes de la bande se tenaient assis sur le dos des nobles bêtes, portant chacun au arguillon orné d'épis ; les autres marchaient de chaque côté, chantant des couplets populaires.

Quand le cortège fut près d'arriver à la maison, Pierriche alla prévenir la petite maîtresse ainsi que le père et la mère Landry, et quelques jeunes voisines qui s'étaient rendues sur les lieux.

George par un hasard singulier se trouvait à passer dans ce moment ; le chant, la nouveauté du spectacle fixa d'abord son attention et quand Pierriche accourut pour lui dire de quoi il s'agissait et l'inviter à s'arrêter, il se laissa facilement entraîner. Il n'avait pas vu Marie et ses parents depuis qu'il avait fait remettre sa lettre à la jeune fille. Le premier moment de leur rencontre leur donna visiblement beaucoup d'embarras ; l'officier semblait inquiet, et Marie évitait sa conversation ; le père et la mère se contentaient de les observer ; quant aux autres, ils attribuèrent au deuil du lieutenant la gène qu'il paraissait éprouver ; d'ailleurs, la charette venait de faire son entrée triomphale dans la grange, chacun s'empressa de la suivre. George voyant tout ce monde, entraîné par le mouvement général, ne sachant d'ailleurs quelles excuses trouver pour se retirer, il fit comme les autres, il entra.

Quand tout fut arrivé sous le chaume, on installa la grosse gerbe au milieu de l'aire, qui avait été préalablement tapissée de feuillage frais, puis on en fit hommage à la maîtresse, avec grande pompe. Ensuite tous les assistants prirent place autour de la reine de la fête sur des sciéges improvisés avec des bottes de foin. George eut la place d'honneur, à côté de Marie : un feu de joie fut allumé par les enfants, en face de la grande porte, de sorte que tout l'entrain du bâtiment en fut éclairé : puis on servit le souper. Le repas fut d'abord assez animé ; les jeunes gens y mirent tout l'entraînement qui leur était habituel en pareil circonstance. Quelques rasades de vieille eau-de-vie apportèrent encore au banquet un élément de gaité. Mais tout cela n'empêcha pas la conversation de devenir languissante ; la verve folle s'envollait souvent.

Pour la retenir, on essaya de la danse ; mais les cottillons n'allèrent pas dans leur mouvement allègre ; les plus beaux danseurs traînaient derrière la note, enfin, la fête marchait tirée par les cheveux. Les enfants seuls ne participaient pas à cette langueur général ; au contraire leurs cris, leurs gambades, leurs culbutes dévergondées autour du bûcher, qu'ils attisaient, établissaient un contraste accablant avec les amusements forcés de l'intérieur Marie participait, plus que tout autre, à la contrainte qui l'entourait ; elle était dominée par un sentiment pénible ; Plusieurs avaient été priés de chanter quelques-unes des romances du temps ; le tour de la maîtresse vint ; le lieutenant joignit ses sollicitations à celles des convives qui s'empressaient de vaincre la répugnance que la jeune fille avait à se faire entendre, ce soir-là. Elle finit par céder. Mais soit à cause de son embarras, soit avec attention, elle choisit, un vieux chant breton composé sur le combat de trente. Voici quelle était cette balade.

Dans le beffroi d'un antique castel
S'assit, jadis une haute baronne, etc, etc.

Marie ne put pas arriver au bout de sa ballade ; le sentiment qui lui en avait imposé le choix fit sans doute bientôt place à une autre ; car à mesure qu'elle chantait, sa voix limpide et vibrante s'attendrit peu à peu ; au troisième couplet, elle trembla ; au quatrième, quand elle articula ces vers :

"C'est lui, c'est lui, il revient, mon seigneur ;
"Il n'est pas mort, j'entends sa voix lointaine !"

L'air expira dans ces sanglots. Fort heureusement pour Monsieur George ; car s'il eut entendu la fin de la pièce, il en aurait été tout à fait offencé. Il méditait déjà sur le motif probable qui avait si mal inspiré la chanteuse, et il se proposait de lui demander si elle ne savait pas, par hasard, quelques chants semblables composés sur la bataille de Poitiers, autre événement fameux arrivé sous ce bon roi Jean. Mais l'émotion de Marie et le malheureux succès de la ballade calmèrent son dépit. Il attacha machinalement son regard sur le feu de joie il ne le détourna pas même pour juger quelle impression avait pu saisir la jolie maîtresse

Cet incident finit de tuer la conversation. Ceux qui auraient désiré fournir un sujet assez intéressant pour fixer l'attention générale lançaient quelques phrases détachées, mais elles passèrent sans provoquer de réponses ; elles semblaient tomber dans un abime sans produire plus de bruit que ces cailloux qu'un enfant s'amuse à jeter dans l'océan.

A suivre

Au Jour le Jour

Le mois de mars se terminait avec une tempête de neige et le mois d'avril s'ouvre avec une autre tempête de neige. Nous avons eu trop de beau temps au commencement du mois dernier ; il nous faut payer pour cela maintenant.

S'il faut en croire les rumeurs, un terrible scandale serait à la veille d'éclater à Fredericton, où le "boodlage" s'est pratiqué en grand depuis quelques années. Il ne manque pas de conservateurs pour dénoncer la chose. On dit même que le premier ministre Flemming est dans de mauvais draps.

Au lieu de répondre à "Electeur", un scribe de "l'Evangéline" sert aux lecteurs de son journal une bouillie pourrie de petitesse, où il n'y a pas même l'ombre d'un argument. Quel esprit ! quelle finesse ! Mais pas un mot pour avouer que "l'Evangéline" a manqué à son programme en faisant de la politique. Non, mais elle sent mauvais cette pilule enveloppée de patriotisme, et qui contient au-dedans la défense de la politique conservatrice.

Le "Daily Times" d'hier matin se dit scandalisé de l'action peu patriotique de nos députés O. Turgeon, de Gloucester, et Pius Michaud, du Madawaska, pour la simple raison que ces messieurs ont soutenu en Chambre que le Transcontinental était une entreprise nationale et patriotique, tandis qu'ils désapprouvaient, l'an dernier le don de $35,000,000 à l'Angleterre. Le confrère est dans les patates. Donner $35,000,000 à l'Angleterre est loin d'être une œuvre nationale.

La bataille se continue autour de l'achat du terrain pour le Marché. Les délégations se succèdent à Fredericton. Ça devient scandaleux de voir des intéressés se jouer de l'intérêt des citoyens et ne chercher en tout cela que leur intérêt personnel. Acheter un terrain à prix trop élevé, et cela pour plaire à quelques propriétaires, n'est vraiment pas digne du désintéressement que doivent avoir les citoyens en général pour le bien de la ville.

Nous savons très bien que notre petit journal laisse beaucoup à désirer, surtout quant à la correction des épreuves qui est souvent négligée, malheureusement, et aussi quant à la pureté du style. Sachant que nous sommes loin de la perfection, nous nous gardons bien de faire la leçon au voisin quant au français. Si les gens de "l'Evangéline" étaient conscients de leur propre faiblesse, ils garderaient pour eux les farces plates qu'ils adressent à leur voisin à ce sujet.

Pour ceux qui ne lisent pas "l'Evangeline"—et ils deviennent plus nombreux chaque semaine—nous citons quelques bouts de phrases que contient son dernier numéro : "Mal à la panse"----"quel salmigondis"-----"lève la patte"-----"à la façon des chiens"-----"l'élection a l'outrecuidance"-----"distinguez la bonne éducation, qui fait éviter les injures."----etc., etc. Et maintenant, amis lecteurs, prenez votre dictionnaire et apprenez votre leçon. Et pendant ce temps là, les gens de "l'Evangéline" ont "mal à la panse"-- et peut-être "à la façon des chiens"---"lèveront-ils la patte,"---à la grande édification de leurs lecteurs.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Le premier ministre Mathieson est encore aux prises avec les cultivateurs à propos de la question des automobiles. La loi ne sera pas changée cette année, et, tout comme l'an dernier, les automobiles seront permis trois fois par semaine là où la majorité est en leur faveur

A la Chambre, le premier ministre a annoncé que les revenus pour l'année finissant le 31 décembre 1913 s'élevaient à $511,328, et les dépenses étaient de $454,896. Le revenu pour la taxe des renards s'élève à $35,766.

On rapporte qu'il y a beaucoup de glace à East Point et à Souris.

Il n'y a pas eu une seule mortalité chez MM. les renards pendant la dernière année. Leur santé est des meilleures. Les petits arrivent plus tôt que de coutume et tous se portent bien.

DECES

A Rustico, I. P. E., après une longue maladie et munie de tous les secours de l'Eglise, s'éteignait dans le Seigneur, Mme Pacifique Pitre. Elle laisse sept enfants : Joseph, de Rustico ; Abraham et Mme T. H. O'Neil, de Moncton ; Mmes Rose Bourgeois et Eusèbe Gallant, de Rustico ; Mme Germain Hachez, de Rogersville et Mme I. R. de Chevigny, de Montréal. Les funerailles eurent lieu mercredi. R. I. P.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la Première Page)

et autres en 1896, qui de nouveau produisirent la defaite du parti Conservateur, dont la ruine est toujours amené par des scandales. Il a ensuite soutenu la politique du parti Libéral et de son grand chef Sir Wilfred Laurier sur cette grande question de transports et contredit les attaques de M. Gutelius sur la partie de cette construction dans le comté de Victoria-Madawaska. Pendant une demi-heure, M. Michaud a parlé avec un intérêt soutenu qui lui fait honneur.

M. O. Turgeon, de Gloucester, N. B., employa le reste de la soirée. Pendant deux heures il a parlé avec une ardeur infatigable qui dénotait la conviction de chacune de ses paroles. Il a cité en opposition à M. Gutelius une autorité en construction de chemins de fer des plus respectée au Canada, comme en Angleterre, Sir Sandford Flemming, qui fut l'ingénieur en chef de l'Intercolonial, et sans lui ce chemin aurait été bâti sur le modèle de nos embranchements par la Commission d'alors présidée par M. Brydges, qui voulait des ponts de bois et des charpentes au lieu des beaux ponts de maçonne et d'acier que nous avons eu, et qui aurait été bâti d'une manière supérieure encore si la commission et le gouvernement du jour lui avait donné plus de latitude. Il a démontré la différence, suivant cette superbe autorité, entre un grand chemin de fer d'une entreprise nationale, et des chemins de fer d'entreprise privée.

Les gouvernements doivent dès le commencement bâtir ces chemins de la manière la plus parfaite possible, d'une manière permanente, qui n'a pas besoin d'être renouvelée à tout instant, tous les sept ou huit ans, que c'est après tout, le meilleur marché pour le peuple, et que le coût est immédiatement compensé par l'économie effectuée dans l'opération et le maintien, aussi bien, et surtout, dans l'économie pour le peuple des tarifs de transports, ce qui veut dire une économie de 25 à 50 par cent pour le peuple canadien. Il a démontré que si la compagnie qui opérera ce chemin à un plus gros montant d'intérêt à payer, elle sauvera des millions de piastres tous les ans sur l'opération. les réparations du minimum.

Il a démontré que les compagnies ne peuvent adopter ce moyen à l'instant, parce qu'elles sont limitées dans leur capital, qu'alors elles bâtissent, comme dit M. Gutelius un chemin à moitié fait, à moitié fini, et compte sur l'exploit du peuple pour perfectionner leurs chemins, imposant un tarif exorbitant pendant des années et des années de manière à pouvoir rencontrer les dépenses énormes de leur opération et de leurs améliorations. C'est ainsi que le Pacifique Canadien s'est établi et a pu mettre son chemin dans l'ouest sur un bon pied, parce que vingt ans surtout, et encore aujourd'hui, il a pu seigner à vie la population de l'Ouest par son tarif exorbitant qui a produit tant de critiques dans l'Ouest, et souvent des menaces de récoltes.

Il a parlé avec beaucoup de rigueur en faveur de la partie du chemin dans le Nouveau-Brunswick qui va ouvrir toute cette partie à la colonisation, et conserver pour le Nouveau-Brunswick ses jeunes gens qui, à l'avenir donneront à leur province l'exercise de leur fière activité, et augmenteront sa population, et, en conséquence, sa représentation au Parlement.

Il était 11.15 p. m. M. Turgeon dit qu'il aurait encore plusieurs points à discuter, mais comme l'heure est avancée, il conclut en disant que le parti libéral sortira victorieux, de cette impérieuse colonnie que ce rapport de même, croit-il que le crédit du Canada ne pourra en souffrir longtemps, car les agences financières de l'Angleterre et des Etats-Unis, après mûre réflexion comprendront la situation, et sauront bientôt où faire peser la responsabilité.

Tout le pays voit aujourd'hui, dit-il, que cette inquisition n'a pu prouver qu'un seul denier du peuple a été accaparé pour des fins malhonnêtes, ou des fins de corruption quelconque, et de tout le monde que s'il y avait deux hommes anciens de trouver un scandale, c'était bien M. Gutelius et M. Staunton-Lynch. Par conséquent le peuple Canadien sait aujourd'hui qui l'intégrité a regné suprême dans cette dépense de $181,000,00, ce qui ne s'était pas encore produit en Canada.

Au moment où il reprit son siège M. Turgeon fut entouré de tous les députés libéraux parmi lesquels les Hon. MM. Lemieux, Béland, Oliver, Sinclair, Kyte et plusieurs autres lui serrèrent la main. Quelques députés Conservateur se joignirent aussi aux Libéraux dans leurs félicitations au député de Gloucester.

ECOLE EAST ROGERSVILLE

Noms des écoliers qui ont fait les plus hautes moyennes pour le mois de mars.

Grade V.—Basilice Léger.

Grade IV.—Marie Arseneau, Elda Thibodeau, Odile Maillet.

Grade III.—Maggie Arseneau, Marie Louise Leger, Laurance Maillet, Eva Leger, André Babineau, Alfred Maillet, Anna Maillet.

Grade II.—George Lavoie, Euphime LeBlanc.

Grade I.—Ludovic Maillet, Hubert Babineau.

Inst. Marie Alice Robichaud.

ST-LOUIS DE KENT

La rougeole est dans notre village. Les gens sont sur leurs gardes. Plusieurs pensionnaires du couvent sont déjà atteintes de cette maladie.

Mme Hubert D. Richard, a visité son fils, le docteur Ph. Richard, du Petit Rocher.

Mme Veuve A. E. Landry était bien malade la semaine dernière, mais sous les soins habiles de M. le docteur Bourque, de Richibucto, elle est rétablie.

Après avoir goûté au printemps, une tempête de neige nous arrivent lundi soir, ce qui n'est pas très amusant.

M. le curé nous faisait un beau sermon sur l'ivrognerie. C'est un moyen de servir sa patrie que de travailler à déraciner ce vice. C'est un grand mal, qui règne malheureusement dans trop de nos belles paroisses acadiennes.

CHANGEMENT D'ITINERAIRE SUR L'I. C. R.

Le changement général du temps de départ des convois de l'Intercolonial qui aura lieu le 5 avril n'affectera pas matériellement les convois arrivant à Moncton ou qui en partiront. Le changement le plus important est que l'Océan Limité remplacera l'Express No. 15 de Halifax, arrivant à 14.10 et partant à 14.20 pour Québec et Montréal. Le conv. No 15 sera préparé ici et partira pour St-Jean à 14.20.

L'express No. 16 de St-Jean arrivera ici à 14.20 et fera raccordement avec l'Océan Limité venant du nord et qui partira pour Halifax à 15.55. Le No. 33 arrivera ici à 21.25 et partira à 2.30.

Les convois No. 83 et 84 qui jusqu'ici faisaient le trajet entre Moncton et l'embranchement de Springhill, feront le parcourt entre Truro et Moncton. No. 84 partant d'ici à 18.15 arrivera à Truro à 23.25. No. 83 partira de Truro à 5.25 et arrivera à Moncton à 10.15.

Les autres convois ne seront pas changés.

LES ACADIENS S'AFFIRMENT TOUJOURS

Ce n'est pas avec de moins rassurantes perspectives que la vie française se développe en Acadie.

Dans le cours du mois dernier, l'infatigable président de leur Oeuvre des Congrès pédagogiques, M. l'abbé D.-F. Léger, curé de St-Paul de Kent, a fait annoncer la tenue prochaine du Congrès pédagogique français de l'Acadie, pour les 15 et 16 juillet 1914, au Cap-Pelé.

Nul doute que cette nouvelle manifestation annuelle, si importante par elle-même et surtout par les résultats appréciables qu'elle produit, n'obtienne un succès aussi réconfortant que celles de 1911, de 1912 et de 1913, qui l'ont précédée.

Le 15 février, les Acadiens de la nouvelle paroisse française, L'Assomption, de Moncton, entouraient leur nouveau curé, M. l'abbé Cormier, dans le sous-sol de l'église paroissiale des Irlandais, St-Bernard, et avec des transports de joie confinant à l'enthousiasme, assistaient à la première messe paroissiale célébrée expressément pour eux.

Le dimanche suivant, la même cérémonie se renouvelait à leur intention, mais, cette fois dans l'église elle-même, pendant que les fidèles de langue anglaise, à leur tour, se contentaient du sous sol. Et ainsi, de dimanche en dimanche, les deux congrégations alterneront, dans l'esprit de la plus fraternelle extente, jusqu'à ce qu'ait été construite l'église de la nouvelle paroisse, pour l'érection de laquelle l'ancienne Fabrique fournit $25,000, réparties en cinq versements annuels de $5,000, d'après une sage prévision de S. G. Mgr LeBlanc, évêque de Saint-Jean.

L'Assomption-nationale, la si dévouée organisation des Acadiens sur le terrain patriotique, adresse une circulaire (aux Acadiens des Provinces Maritimes, des Etats-Unis et de la province de Québec, ainsi qu'à tous les amis de l'Acadie), sollicitant leur concours pour l'œuvre de colonisation intensive et de rapatriement qu'elle a entreprise, au bénéfice de l'Acadie et des Acadiens.

Elle propose la fondation de comités paroissiaux de colonisation, dans le but de recueillir des fonds pour soutenir cette campagne et en assurer les résultats féconds.

Du "Bulletin du Parler Français"

A MESSIEURS LES ANCIENS ELEVES DE L'UNIVERSITE DU COLLEGE ST-JOSEPH

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez publier dans les colonnes de votre journal la circulaire qui a été envoyée à tous les anciens dont nous connaissions l'adresse.

Bien chers Amis,

Le 17 juin 1913, le collège Saint-Joseph fut l'objet d'une de ces démonstrations qui laissent dans l'âme la plus douce émotion, le plus pieux souvenir.

Sur les murs, émergeant de terre, d'une annexe considérable, Mgr E. A. LeBlanc faisait descendre les bénédictions célestes, et des orateurs distingués, tous anciens élèves, accourus en grand nombre, racontaient dans un langage choisi l'humble début, les développements rapides et les succès marquants de leur Alma-Mater.

Le souvenir du regretté Père Lefebvre, plus d'une fois évoqué, provoque l'enthousiasme, et l'on sent, au retour de ce nom aimé et vénéré, vibrer l'âme de ceux qui ont été l'objet de sa tendresse et de sa sollicitude. Puis d'une voix émue un des orateurs s'écrie: "Cinquante "ans sonneront bientôt dans "l'existence de notre collège. Il "nous faut, en cette occasion "prouver aux Universités sœurs "des provinces maritimes notre "admiration et notre amour "filial. Il nous faut la glorifier "dans des fêtes sans précédent "dans ses annales."

Profitant de la circonstance tout-à-fait favorable, une réunion est convoquée que préside Mgr E. A. LeBlanc, ancien élève. Le comité général est formé. Le premier coup de clairon est donné, le son s'étend par la voix de la presse et porte l'allégresse, j'en suis convaincu maintenant, au cœur de tous les anciens élèves. Les nombreux articles reproduits dans divers journaux où certains anciens laissent éclater leur joie et manifestent leur affection, les marques de profonde sympathie qui nous viennent de partout, nous en donnent la ferme assurance, et nous laissent entrevoir la consécration des bénédictions célestes dont notre Alma Mater a été l'objet pendant ses cinquante années d'existence.

Comme on juge l'arbre par les fruits, nous pouvons affirmer, sans crainte, que l'œuvre accomplie durant ces dix lustres est digne de votre admiration, de votre amour filial.

En effet, que d'hommes distingués par leur vertu et leur science elle a donnés à l'Eglise! Que de citoyens intègres, jetant un lustre éclatant sur son auguste front, elle a fournis à la société! Aussi, comme elle est fière de ses chers enfants! Avec quelle joie intime, elle les contemple dans l'arène, où ils s'agitent et luttent pour le bien et le triomphe des principes qu'elle leur a légués.

C'est donc avec un bonheur inexprimable qu'elle voit enfin venir l'heure solennelle et tant désirée, où elle pourra les revoir sous son toit béni, les presser sur son cœur maternel, leur redire sa constante sollicitude; car croyez-moi, votre absence n'a diminué en rien sa tendre affection pour vous tous. Toujours elle s'est réjouie de vos succès, comme elle a su partager vos ennuis, vos déboires.

Tous vous viendrez, d'abord pour remercier Dieu des immenses faveurs qu'il a daigné répandre sur votre Alma-Mater, ensuite pour vous retremper dans cette chaude atmosphère où se sont épanouies vos plus belles espérances, où a germé cette piété tendre qui apporte soutien et force dans les combats de la vie, où vous avez jeté les premières semences des vertus qui vous honorent et qui font en même temps la gloire de votre Alma-Mater.

Comment pourriez-vous résister à l'appel pressant de celui qui, aux noces d'argent, vous donnait rendez-vous pour le cinquantenaire. En effet, je ne suis que l'humble interprète des sentiments affectueux du bon et vénéré Père Lefebvre qui, tout à l'heure, revivra dans le bronze, œuvre généreuse d'âmes reconnaissantes.

Debout, en face de son cher collège, sur un socle élevé, il vous rappellera, dans une muette éloquence, les souvenirs vécus sous son paternel regard. Quelles vives émotions, le voile tombant, réveillera soudain dans l'âme de ceux qui l'ont connu et aimé, la vue de cette sympathique figure où toujours se reflétaient la bonté, la dignité et la grandeur.

Venez revoir ces condisciples d'antan, qui ont partagé vos jeux et vos joies, et que vous n'avez pas revus, peut-être, depuis votre départ du collège. Pourquoi laisseriez-vous échapper tout le bonheur qu'il y a à revivre ces souvenirs, ces juvéniles émotions qui ont le secret de vous laisser croire, que la vieillesse fuit devant une jeunesse qui semble vouloir s'éterniser.

Veuillez suspendre vos travaux et vos luttes soutenues avec tant d'ardeur dans le champ de l'activité humaine, et venez vous reposer, pendant quelques instants, à l'ombre bienfaisante de votre Alma-Mater.

C'est dans ce doux espoir que je dis à tous au revoir, au mois de juin.

B. LECAVALIER, C. S. C.
Supérieur.

N. B. Je vous prie de me faire tenir votre réponse le plus tôt possible. Le secrétaire du Comité vous adressera prochainement le détail des fêtes.

Depuis quelques mois, avec l'aide de comités régionaux, nous sommes à la recherche des adresses de tous les anciens élèves; nous ne voudrions oublier personne. Cependant il reste un grand nombre d'anciens dont la résidence nous est inconnue; nous prions donc ceux qui n'ont pas encore reçu cette circulaire d'envoyer leur adresse au secrétaire.

L'HON. M. PUGSLEY

La réapparition de l'hon. M. Pugsley à la Chambre des Communes, a été saluée par les acclamations des députés libéraux.

Lhon. M. Pugsley tient une place considérable dans notre parti ; et cette place, il la doit à sa vaste expérience parlementaire, à la largeur de ses idées, à la finesse et à la souplesse de sa diplomatie et à une éloquence qui n'a guère de rivales à la Chambre.

C'est un des plus sympathiques parlementaires que le Nouveau-Brunswick ait envoyé à Ottawa depuis la Confédération et son prestige dans sa province, est reconnu, aussi bien que redouté de ses adversaires eux-mêmes.

Il a été, cela se comprend, la bête noire des conservateurs du Nouveau-Brunswick qui ont concentré contre lui toutes leurs forces, fédérales comme provinciales. Aux élections de 1908, bien qu'il eût à combattre toute l'influence du gouvernement provincial, il avait fait élire tous ses candidats aux Communes, sauf deux

En 1911, les conservateurs ont pris leur revanche, mais c'est parce qu'ils avaient un allié, la maladie, qui paralysait les efforts de l'hon. M. Pugsley. Maintenant qu'il est pleinement revenu à la santé, les libéraux du Nouveau-Brunswick, l'ayant à leur tête, comptent bien réparer l'échec subi aux dernières élections et la lutte qui, en son absence, n'était guère que nominale, va reprendre avec la vigueur et, nous avons lieu de l'espérer, avec les succès d'autrefois.

PRIX D'EXCURSION POUR PAQUES

A l'occasion de la fête de Pâques, les prix d'excursion sont accordés sur l'Intercolonial. Des billets de retour au prix d'un seul passage seront émis du 8 au 10 avril, bons pour retour le 10 avril.

Il y aura aussi des prix spéciaux, sur toute la ligne, et aux points correspondants, et au-delà de Montréal, du 9 au 12 avril, avec retour jusqu'au 14 avril.

VOLUME I. NO. 20. MONCTON, N.-B., JEUDI, 9 AVRIL 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois $.65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600, rue Main

MONSIEUR LE PRESIDENT

Vous dites que le directeur de "l'Acadien" a fait de fausses accusations relativement à "l'Evangéline".

Quelles sont ces fausses accusations?

Vous dites que le capital de votre compagnie a été souscrit par des conservateurs, des libéraux et des indépendants.

Quant à la première partie du capital, oui.

Mais la balance, une somme d'au-delà de $3,000.00, à qui l'avez-vous vendue?

Pourquoi avant de vous rendre à Ottawa et vendre ces actions aux conservateurs ne les avez-vous pas offertes publiquement aux conservateurs, aux libéraux et aux indépendants?

Vous dites avoir fait un appel aux actionnaires le 17 mars.

Pourquoi cet appel n'a-t-il pas été général? Pourquoi a un petit groupe seulement?

Vous avez toujours maintenu que "l'Evangéline" devait être un journal neutre, c'est-à-dire que vous ne vouliez de politique ni d'un côté ni de l'autre.

Depuis quand êtes-vous en faveur d'un journal indépendant?

Vous dites que "l'Evangéline" sera toujours un journal indépendant.

Avez vous le contrôle des actions pour appuyer votre garantie?

LE RAPPORT GUTELIUS-STAUNTON

Les lecteurs de "l'Acadien" apprécient à leur juste valeur les belles lettres de notre correspondant d'Ottawa. Grâce à lui, chaque semaine nous pouvons mettre sous leurs yeux un résumé complet des travaux de la session.

Les deux dernières lettres nous entretiennent particulièrement du fameux rapport Gutelius-Staunton, sur le Transcontinental. De ce rapport il ne reste plus rien, si ce n'est une brochure électorale que le gouvernement Borden a répandue dans tout le pays, aux frais des électeurs.

Les conservateurs ont payé $65,000.00 à MM. Gutelius et Staunton, non pas pour faire une enquête impartiale, juste et honnête, mais pour faire un rapport partisan, dans le but de faire éclater un scandale à l'adresse de Sir Wilfrid Laurier et de son administration, au profit de Borden et des siens.

Mais voilà que les rôles sont changés et c'est Borden et les siens qui sont dans le trou avec cette affaire, comme cela a été clairement prouvé en plein Parlement.

Dans un discours bourré de faits et de preuves, ainsi que nous l'a bien rapporté notre correspondant, l'hon. Graham, l'ex-ministre des chemins de fer dans le Cabinet-Laurier, a prouvé que MM. Gutelius et Staunton avaient fait preuve de partisannerie, que l'enquête n'avait pas été faite honnêtement, mais seulement dans le but de nuire au parti libéral.

Malgré toute leur bonne volonté et leur grand désire d'arriver au but visé, MM. Gutelius et Staunton n'ont pas découvert, après deux années de fouilles, le moindre scandale. Mais, par contre, ils en sont venus à une conclusion des plus pratiques, et la voici : en construisant un chemin de fer inférieur, on aurait pu sauver plusieurs millions qui ont été dépensés pour faire du Transcontinental un chemin de fer de tout premier ordre.

Et, voilà! il a fallu que le peuple sorte de sa poche $65,000.00 pour cette trouvaille. C'est ainsi que le gouvernement Borden gaspille l'argent du trésor public. Les chefs conservateurs voulaient donner quelque chose à lire à leurs amis et c'est ce qu'ils ont fait au dépend des électeurs du pays.

Mais les gens qui lisent et qui raisonnent, qui pèsent bien les choses, sont dégoûtés de telles méthodes où l'on se moque si ouvertement du public. Au besoin, faire une enquête impartiale et justifiable, dans un but honnête, ce serait autre chose, et le gouvernement rencontrerait l'approbation générale.

Le Transcontinental est un chemin de fer des plus modernes et des mieux construits. Il est vrai qu'il a coûté plusieurs millions, mais ce ne sera pas toujours à recommencer comme les autres chemins de fer qui coûtent moins d'abord, mais qui, à la longue, coûte beaucoup plus.

Et quoi qu'en dise Gutelius, ce parvenu, ce C. P. R. prêté, cet instrument dans les mains du gouvernement Borden pour ruiner l'Intercolonial au profit du C. P. R., le Transcontinental est l'un des meilleurs chemins de fer de l'univers; il a été construit sans l'ombre d'un scandale, et Sir Wilfrid Laurier et son parti en sont justement fiers.

CORRESPONDANCE

QUELLE PLUME "RAFFINEE"!

Monsieur le directeur,

Pour un article de rédaction vraiment relevé, celui paru dans "l'Evangéline du 1er avril en est tout un. Il n'est pas signé le "morceau"; pas nécessaire, toutes les phrases publient leur auteur, celui du Chevalier sans peur, surtout sans honte; le correcteur avoué (par lui-même, ce qui donne plus de poids) des immortels de l'Académie française.

Il veut faire la leçon à un "Electeur" qui, à tort ou à raison, a publié dans les colonnes de l'"Acadien" du 26 mars dernier, un reproche à "l'Evangéline" de faire de la politique en faveur du parti au pouvoir. Et quelle leçon, grand saint Basoche!...d'une plume aussi "raffinée". Pour le moins, c'est un poisson d'avril monumental qui barbote dans "l'alcarazas" du journal soi-disant indépendant.

Est-ce par des absurdités et en remuant les ordures, que ce "chevalier" ou "palefrenier" va faire une leçon qui vaille?

En tombant sur cette phrase: "l'ineffable Jocrisse nous permettra-t-il de lui rappeler ce qu'est "un rédacteur catholique"? Enfin, je me suis dit : ici, il va tâcher de réparer sa première bêtise. Malheureusement, il se replonge dans la fange, en racontant "une petite histoire de mon enfance" qui est bien "collée", allez. Si ce sont là les plus rafraichissantes réminiscences de votre jeune âge, vieill "Ecrivisse", (le mot est dans la pièce de Jocrisse) le village qui vous a vu naître a toutes mes sympathies.

Pourquoi pas, monsieur l'académicien et grand philosophe, expliquer à votre Jocrisse et à tous les lecteurs de "l'Evangéline", ce qu'est et ce que doit être un "rédacteur catholique", au lieu d'essayer à faire de l'esprit, quand l'on sait si bien que c'est un don qu'ont généralement les Français, mais qui vous a été bien "chétivé". Au lieu d'instruire, vous êtes absurde et nauséabond.

Est-ce par cette phrase : "et ce même gouvernement, si prodigue des deniers publics pour les "enfants perdus" du vieux monde", etc., que Electeur vous a marché sur l'orteil? Mais, grand érudit, il ne parlait que des enfants de l'Angleterre et non de ceux de la France. En bon "palefrenier", pansez votre plaie et tenez-vous coi; car, plus vous écrivez, plus imbécile vous devenez.

Je me suis fait souvent la question : pour quelle raison les directeurs de "l'Evangéline" donnent-ils carte-blanche à cet étourdi qui, pourtant, leur a déjà joué plus d'un tour maladroit?

LECTEUR.

—o—

REMINISCENCES

Monsieur le directeur,

En commençant cet article, il me faut demander pardon aux lecteurs de l'Acadien pour la prose imparfaite que je vais leur fournir. Mes talents naturels ne m'ayant jamais rendu orgueilleux, pas plus que l'éducation que j'ai pu recevoir, j'ai, pour cette raison, rarement mis nos éditeurs de journaux dans la dure nécessité de produire mes décousus.

J'ai lu, dans votre journal du 19 mars dernier, un article intitulé "Un mot opportun" qui m'a frappé singulièrement. C'était une critique, bien gentille en soi, qui était remplie de grosses vérités; pas autant, cependant, à l'endroit de nos journaux français (car ces derniers, selon moi, ont toujours, dans la mesure de leur force, aidé non seulement les congrès pédagogiques-français, mais en plus toutes nos questions nationales), qu'à celui de nos hommes instruits dont la plume est rouillée à ne rien faire.

Avec mon peu d'instruction, vite, je me suis dit : achète-toi une plume et de l'encre, et monte Pégase, au risque de te faire casser le cou. Ecris, fais quelque chose, toi aussi, pour tes compatriotes. Du coup, me voilà écrivain! Et... voilà déjà, je l'avoue, que la chaleur me monte à la tête...Tant mieux encore, pour le moment, si cela peut m'aider à traiter mon sujet.

Je veux vous parler aujourd'hui des écoles primaires de "sur l'an premier", d'il y a cinquante ans. Vous me direz ensuite si le mot (vieux garçon) que j'appose au bas de cet écrit est bien justifiable...

Avant 1871, année de la fameuse, pour ne pas dire vilaine, "Loi non-sectarienne", les petites écoles comme on les appelait, étaient à peu près entièrement sous le controle des parents, avec inspectorat et petites subventions du Gouvernement. Les districts catholiques engageaient les maîtres de leur choix, donnaient à leurs enfants les livres également de leur choix : tels le catéchisme, le Nouveau Testament, livres de prières quelconques.

Tous les ans, un inspecteur anglais faisait la visite des écoles. Le maître, humblement savant alors, faisait baragouiner aux enfants un peu d'Anglais, plus de Français que M. l'inspecteur trouvait superbe, pour la bonne raison qu'il n'en comprenait pas un mot; un tant soit peu d'arithmétique et de géographie. Very well, very well, disait ce bon monsieur, et l'examen était fini. Je me rappelle, encore avec quelques frissons, le mal, qu'enfants, nous nous donnions en voyant pénétrer dans l'école ce gros pédagogue, d'autant plus que souvent, nous voyions notre maître avoir lui-même la chair de poule...

Pas besoin, en ces temps-là, d'aller passer plusieurs mois à l'école normale (il n'y en avait pas) pour avoir un diplôme. Au jeune homme qui voulait embrasser cette noble profession, il suffisait de rencontrer l'inspecteur et de passer un petit examen, pour avoir licence et se faire appeler "Maître d'Ecole", position qui n'était inférieur dans la paroisse qu'à celle du curé, tant on avait de respect pour elle. Il n'y avait pas ou peu de femmes qui enseignaient jadis.

La méthode suivie dans le tempe pour l'engagement des maîtres était simple et toute patriarcale. Le nouveau maître repassait le district et couvoquait une assemblée des pères de familles. Là, il lui fallait montrer son savoir. Il sortait de sa poche un livre qui contenait une belle histoire bien lue et bien préparée d'avance. L'écoutant religieusement, tous étaient dans l'ébahissement; si peu des nôtres savaient lire alors. C'était affaire faite, le maître était engagé pour un an, et voici comment : chaque habitant s'engageait à payer de quatre à six dollars pour chaque enfant qui devait fréquenter l'école. De plus il fallait nourrir le maître à tour de role, une semaine à la fois généralement, pendant l'année.

Figurez-vous cet esclave de la pédagogie passer et repasser les maisons du district, changeant continuellement de demeure, de lit, de nourriture, de voisins, etc. etc. Une chance que les femmes d'alors ne se faisaient point maîtresses d'école, le métier était trop pénible, et elles auraient eu occasion de trop faire de la médisance....

Je disais plus haut que le maître d'école avait le respect et l'amitié de tout le monde. C'était tellement le cas que la jeune fille qui était assez adroite pour capter son amitié demeurait la reine du village, et souvent, faisait des jalouses. Ce maître pour qui on avait tant d'égards, rendait le mal pour le bien quelque fois, mais avec le plus grand désintéressement du monde... J'en ai connu qui maltraitaient les enfants. C'était là leur manière de montrer l'intérêt qu'ils portaient à leurs élèves...

On allait lire tous les uns après les autres près du maître; pas de classes différentes dans l'école comme aujourd'hui. Avec le maître malin, on était à peu près sûr de recevoir une taloche pour chaque mot manqué; c'étaient les virgules du temps pour ponctuer la phrase. Défendu bien entendu de déclarer les "nouvelles d'école". Aux plus intelligents il pardonnait assez souvent, aux plus stupides il ajoutait encore à leur infirmité naturelle. J'avais donc raison de vous dire, dès le début de cet écrit, que je n'avais jamais été beaucoup orgueilleux de mon savoir.

Si la pêche "aux harengs" ne vient pas trop vite, j'essayerai de vous griffonner un autre article, de 1871 en descendant jusqu'à nos jours.

VIEUX GARCON.

—o—

—Que fait ton père?
—J'ose pas le dire!
—Dis pareil!
—C'est lui qu'est la femme à barbe au grand cirque...

LETTRE DE FREDERICTON

Fredericton N. B. le 4 avril
Monsieur le directeur,

La Chambre se réunissait lundi soir à 8.30 heures et ne siègeait que quelques heures.

Mardi a été consacré à l'étude des bills privés et l'adoption du bill pour amender l'Acte de l'Asile des aliénés, dont je vous parlais la semaine dernière.

Mercredi, encore des bills privés et la réponse à des questions posées par MM. Dugal et Pelletier. Ces deux messieurs ont encore fait plusieurs interpellations touchant la situation déplorable où se trouve la province dans l'affaire du Valley Railway.

La Chambre devait terminer ses travaux samedi; les journaux ministériels de la semaine dernière l'avaient annoncé, mais, entouré comme l'est M. Flemming, de toutes sortes de difficultés, avec des rumeurs qui attaquent son intégrité et avec le soupçon qui règne partout, il est impossible pour lui de dire quelle sera la situation d'un jour à l'autre.

Malgré les efforts surhumains pour cacher la vraie situation, il est certain qu'une crise des plus marquantes menace le gouvernement. Dans les hôtels, à la Chambre, et même sur la rue on entend parler que du système de chantage et de "boodlage" qui a caractérisé l'entreprise de ce chemin de fer.

La compagnie a déjà obtenu $2,728,573.90 des bonds guaranties par le gouvernement. Il y a une rumeur qui dit que ces argents n'ont pas été placés dans la construction de ce chemin de fer. Les élections provinciales de [illegible] pour beaucoup, paraîterait-il, et il y en a qui vont jusqu'à dire que certains membres du gouvernement en ont profité.

Malgré la publicité donnée à ces rumeurs il n'y a pas eu de contradiction. La situation est tellement critique que M. Flemming s'est vu forcé d'ajourner la prorogation et d'envoyer une délégation à Ottawa afin d'induire le gouvernement fédéral à lui porter secours.

Un certain nombre de députés exigent que le Valley Railway Co. soit remplacée par une autre compagnie, ou que le gouvernement entreprenne lui-même de terminer ces travaux. Il y en a qui vont encore plus loin et exigent que la demande de M. Gould pour une nouvelle somme d'argent ne soit pas même considérée avant que ce monsieur donne un compte en détail de chaque piastre fournie à sa compagnie. M. Gould ne parait pas vouloir le faire, et d'autres, ayant été mis au courant des événements, craignent des révélations qui pourraient découler d'un pareil compte-rendu, et par conséquent ils s'opposent à ce que le tout soit mis au clair. Il y a même des menaces de résignation dans l'air. Tout compris, la province du Nouveau-Brunswick se trouve en face de la crise la plus critique de sa vie politique. Quel en sera le résultat? Il est difficile de le prédire.

L'atitude du "Globe" de St-Jean sur la question du Valley Railway, a causé une vive sensation parmi les amis du gouvernement. Ce journal a toujours eu des sympathies pour M. Flemming, mais il ne se gène pas dernièrement pour condamner son attitude dans cette grande question. C'est un rude coup porté à M. Flemming.

Un bill d'intérêt particulier aux colons de Baker Lake, Madawaska, a été adopté vendredi. Il a pour but de faciliter la colonisation dans ce district. Il parait qu'un certain nombre de colons, qui ont déjà fait la demande pour des lots, ne peuvent se conformer à tous les règlements à cause du manque d'eau dans le voisinage. Cet obstacle est enlevé par le bill et ces hardis fils du sol sont maintenant exempts de cette partie qui exige une résidence de trois ans. C'est après une conférence entre MM. Dugal et Pelletier avec le premier ministre que ce dernier a consenti à faire disparaître l'obstacle. Les colons de Baker Lake n'oublieront pas les bons services de leurs deux députés.

Une interpellation de M. Dugal au sujet des frais de construction et de réparation de ponts, a fourni de l'information qui fait ouvrir les yeux du public. Les surintendants des ponts sont permis de faire ces réparations sans plans et à leur manière de voir, avec le résultat que bien souvent les frais sont deux et trois fois plus élevés que l'estimé. Par exemple le pont du Ruisseau de Caribou, paroisse de Shippagan, a coûté l'an dernier $2966,96, tandis que l'estimé était seulement $450. Le pont Jean-Marie, dans la même paroisse, a coûté $2268.75, et l'estimé n'était que de $1000. Le pont Baker Lake, Madawaska, a coûté $3,739.08, l'estimé n'était que de $2,600.00. Le pont Home Brook, comté de Kings, a coûté $3,266.59, l'estimé était de $865.05. Le pont Burnt Church River Mouth, a coûté $1,970.00, l'estimé était $1,200. Je vous donne seulement quelques exemples, la même chose se trouve dans tous les comtés de la Province.

Jeudi et vendredi ont été consacrés à des bills privés. Vendredi la Chambre s'ajournait à lundi soir.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, le 4 avril, 1914.
M. le directeur,

La semaine a été consacrée au débat sur le rapport "Gutelius-Staunton" sur la construction du Transcontinental national.

Il faut dire que le gouvernement n'a produit aucune défense à l'attaque faite par l'opposition sur ce rapport ex parte, partial. partisan, injuste, fourmillant de lâches calomnies de toute sorte. Le gouvernement, durant la semaine, a mis à sa défense deux députés dont la réputation pour grossièreté de langage, mépris des personnes et des faits est bien connue en Chambre, et dans les provinces qui ont le privilège de les envoyer au Parlement. L'un est M. George W. Fowler, député de Kings et Albert, N. B., et M. William H. Bennett, de Simcoe, Ont. Ce sont deux experts en diffamation. Ils se sont évertués à diffamer tous les noms de chacun des Commissaires, sous le gouvernement libéral, de tous les ingénieurs employés par le gouvernement, même ceux retenus par le gouvernement conservateur.

Diffamer le nom de Sir Wilfred Laurier. Telle est la grande ambition de ces deux champions de la vertue et de la moralité publiques.

L'opposition a produit des discours admirables de fond et de formes, de faits et de chiffres irréfutables. La province de Québec a produit un magnifique contigent cette semaine. M. Arthur Lachance, de Québec Centre, M. William Power, de Québec Ouest, M. Joseph Demers, de St-Jean et Iberville, se sont distingués, et mis le gouvernement dans une position vraiment désespérée, surtout au sujet de la partie du Transcontinental à travers la Province de Quebec, et les travaux du terminus à Québec même.

Une autre voie éloquente du Nouveau-Brunswick s'est fait entendre, au moment où la clôture du débat allait être livrée aux deux chefs des deux partis dans la Chambre: L'Hon. M. Emmerson a soutenu l'attention de la chambre pendant près de deux heures. Tel que l'Hon. M. Graham, le député de Westmorland, N. B., parlait avec connaissance de cause. M. Emmerson est reconnu comme une grande autorité en chemins de fer. Je n'ai pas besoin de faire son éloge, ni d'énumérer ses connaissances. Pendant que tout le pays reconnait son expérience, son habileté, et le progrès qu'il a opéré sur l'Intercolonial durant son administration de ce chemin de fer du gouvernement, aussi bien que des canaux du Canada, vos lecteurs sont encore plus familiers avec lui et son mérite, de sorte que je n'ai pas besoin de vous dire combien chacune de ses paroles pesait dans cette occasion.

L'Hon. H. R. Emmerson, était en verve, et il a été éloquent, peut-être plus que dans les occasions ordinaires. Il a fait petite affaire de la représentation que la section de Québec à Moncton n'aurait pas dû être construite. La population du Nouveau-Brunswick doit se rappeler que c'est surtout sur cette question que M. Emmerson appuya pendant le débat sur ce grand projet en 1903. Ce fut le point de divergence entre lui et son allié politique de toute sa carrière, l'Hon. M. Blair. Si à ce moment critique M. Emmerson eût adopté l'attitude de M. Blair, le Nouveau-Brunswick et toutes les Provinces Maritimes n'auraient pas été dotées de ce chemin qui traverse le centre du Nouveau-Brunswick à Moncton, ni des avantages résultant de cette construction.

Personne du côté de l'opposition n'osa répondre à M. Emmerson. Alors le chef de l'opposition, Sir Wilfred Laurier, se leva au milieu des applaudissements frénétiques de la gauche. Les galaries étaient remplies comme du temps des tempêtes sur la question navale, il y a précisément douze mois passés.

On a souvent dit à Sir Wilfred "que ce fut le meilleur discours de sa vie" "qu'il s'est surpassé en cette occasion" etc.

Cela est dû à ce que le grand orateur canadien est toujours à la hauteur de la position créée par les circonstances. Toutefois j'admettrai que bien rarement il a été à la fois si imposant, si convaincant et éloquent. Les députés conservateurs l'écoutaient dans l'ébahissement, pendant que le monde dans les galleries se levaient irrésistiblement de leurs sièges, comme pour mieux savourer le charme de ses paroles.

Sir Wilfred a fait rejaillir les principaux traits de ce grand projet d'un Transcontinental National qui relie les côtes du Pacifique à l'Atlantique par la ligne plus courte, qui réduit la distance entre les ports de mer des deux océans à son minimum, et qui amènera les immenses produits de l'ouest au port de Québec, St-Jean et Halifax pendant toute l'année. C'est parce qu'il suit la ligne droite de Winnipeg à Québec que ce chemin réduit la distance de 200 milles entre ces deux centres, et de 38 encore de Québec à Moncton. Grâce à cette réduction les produits de l'ouest sont assurés aux ports de mer de l'Atlantique, tandis que si on avait amené le Transcontinental au nord de North Bay, pour de là descendre à Toronto, les produits, en hiver, auraient tout naturellement pris la route de Toronto à New York, ou de Montréal à Portland. Et, alors nos ports de St-Jean et Halifax n'auraient pas été outillés comme on est à le faire maintenant, auraient perdu le trafic canadien, et seraient restés dans leur inactivité du passé.

Il a démontré qu'un tel chemin devait être construit avec toute la solidité, toute la perfection, que l'expérience, la science et l'argent peuvent produire aujourd'hui.

Il a démontré aussi les ressources des localités que traversent cette ligne dans le nord de l'Ontario et de Québec, aussi bien que dans le centre du Nouveau-Brunswick.

Il est heureux que dans un si gros montant d'argent public les deux commissaire, MM. Gutelius et Staunton, en cherche de scandales, nommés à cette seule fin, n'ont pu produire le détournement d'une seule piastre, à leur grand désappointement.

Sir Wilfred en reprenant son siège fut applaudi d'une manière frénétique par les députés de l'opposition.

Enfin le Premier Ministre se leva, acclamé des siens. Dès ses premières paroles le contraste se produisait, devenant de plus en plus frappant, et le discours forcé du Premier Ministre devait se laisser dans l'humiliation. Les galleries se vidèrent pendant que les députés conservateurs s'efforçaient de soutenir leur chef par des applaudissements isolés de part et d'autre, de temps à autre.

Des arguments! pas du tout. De la défense, non. De l'attaque, encore moins. Tout son discours se résume à ceci : qu'il a cru nécessaire de faire faire une enquête sur la construction du Transcontinental qui a coûté plus cher qu'il aurait pu coûter. Un tel dégré de perfection n'était pas nécessaire suivant son jugement. Il est supérieur au chemin du Pacifique Canadien, et cela n'est pas nécessaire. Il eut préféré laisser à cette compagnie le monopole du commerce du Canada. Il avait confiance dans M. Gutelius et M. Staunton. Ils sont partisans, mais pourquoi pas, lorsqu'il s'agit de détruire le nom de Laurier. Dans son embarras il a été jusqu'à dire que M. Gutelius et M. Staunton étaient des hommes plus dignes de confiance qu'aucun des députés du côté de l'opposition "depuis le plus haut jusqu'au plus bas".

Cette déclaration fut reçue suivant son mérite. Les députés conservateurs restèrent ébahis, pas un n'osant la soutenir de ses applaudissements. La froideur de son entourage produisit un frisson sur le Premier Ministre qu'il ne put maîtriser durant le reste de son discours. Le Premier Ministre n'a jamais encore

(La suite à la Quatrième Page)

AU COIN DU FEU

UN VEAU AU QUATRIEME

Un vieux rentier parisien habitait au quatrième étage un petit appartement dont il acquittait très régulièrement le loyer. Pourtant, ces temps derniers, son propriétaire se vit dans l'obligation de lui donner congé: les locataires voisins se plaignaient des bruits étranges et l'odeur insupportable qui s'échappaient du logement du rentier.

Celui-ci, fort de son droit, refusa de quitter la place et l'on dut, pour procéder à l'expulsion, avoir recours à l'intervention du commissaire de police du quartier.

Grande fut la stupéfaction du magistrat lorsque, dans le logement du recalcitrant, il constata la présence d'un veau, d'un mouton, d'une chèvre, de quatre chats, de trois chiens et deux poules. Le commissaire s'expliqua alors le motif des plaintes des locataires.

On alla quérir une voiture dans laquelle il embarqua sa ménagerie; mais au cours de l'opération une difficulté surgit. Tous les animaux pouvait descendre par l'escalier, sauf le veau, parce que, entré petit, il était, durant son séjour en chambre, devenu taureau. On dut mander des hommes de renfort et, à l'aide de cordages, on le descendit, pendant qu'il poussait de lamentables beuglements à la grande joie d'un groupe de badauds amusés par ce spectacle inattendu en plein Paris: un veau descendu quatrième!

Comme il ne pouvait prendre place dans la voiture, on le lia derrière celle-ci et le cortège suivi d'une foule de curieux qui grossissait d'instant en instant, prit le chemin des fortifications.

Le rentier a loué un vieux wagon abandonné au milieu d'un terrain vague des fortifications. et a pris une chambre à l'hôtel voisin, en attendant qu'il se soit fait construire une maisonnette confortable,

Espérons que, là, retiré du monde, cet ami des bêtes vivra en paix avec ses chers animaux, dont il préfère la société à celle des hommes.

PRATIQUE

M. Bob câline sa mère depuis cinq minutes.

—J't'aime bien, tu sais, maman.

—Moi aussi, mon chéri.

—Vrai? J'te suis cher?

—Très cher.

—Combien que je vaux pour toi?

—Au moins....cinquante mille dollars!

—Cinquante mille?... Ah!

Un instant de silence. Puis Bob reprend:

—Dis donc, maman, sur les cinquante mille dollars; tu ne pourrais pas m'avancer vingt sous?

AU CLUB FEMINISTE

—Elle et lui n'ont jamais de querelle.

—Comment cela se peut-il?

—Le mari ne veut pas.

—Pauvre femme! ce qu'elle doit trouver le temps long....

PRESENCE D'ESPRIT

—Comment! qu'est-ce que j'apprends? Le jeune Chose t'a embrassée à la station avant de partir? Qu'as-tu fait?

—Je n'ai pas perdu ma présence d'esprit. Pour faire croire au gens que nous étions parents, je l'ai embrassé à mon tour.

AU VILLAGE

—Veuillez donc me désigner le meilleur hôtel d'ici.

—Je n'ose pas.

—Pourquoi?

—Parce qu'une fois que vous y serez, vous me prendrez pour un menteur.

PETITE VENGEANCE

Lui.—Voulez-vous que je vous embrasse?

Elle, (indignée).—Que voulez-vous dire, monsieur!

Lui.—Comment! à votre âge, vous ne savez pas encore ce que c'est qu'un baiser?

FILS DE CHAUFFEUR

—Dis donc, Toto, votre nouveau bébé est-il mieux que celui que vous avez eu l'année dernière?

—Papa dit qu'oui, qu'il a un meilleur embrayage, de meilleures lampes et surtout un meilleurs cornet.

SON SEUL MERITE

—Pourquoi persistez-vous à garder une servante aussi gauche?

—C'est la seule que j'ai pu trouver à qui mes toilettes ne vont pas du tout.

EN CONSULTATION

Premier médecin.—La question est de le garder le plus longtemps possible vivant.

Deuxième médecin.—Oui, mais en restant malade.

LES AVARES

Le jeune Isaac.—P'pa, mon ardoise est cassée...

Le père.—Mon fils, les temps sont durs et l'argent est rares, écris de l'autre côté...

PROPOS DE CLUB

—Tu devrais soigner ton apparence, te rappeler que souvent l'habit fait l'homme.

—Oui, mais mon tailleur refuse de faire l'habit.

LES QESTIONS IDIOTES

—Oh! le joli bébé! Quel âge a-t-il

—Six semaines.

—Est-ce votre plus jeune.

Boireau, de retour du bureau, demande des nouvelles de son fils, gaillard âgé de quatre printemps.

—J'ai eu bien peur, lui dit sa femme; il est tombé en jouant et il s'est fait deux bosses.

St-Jean, Terreneuve, 31.—Le plus épais brouillard de l'année a retardé les navires et les chemins de fer.

VIVE LA TERRE

CULTIVATEURS ATTENTION AU GRAIN GELE !

Depuis un grand nombre d'années de fait depuis que notre Province importe du grain de l'Ouest pour la semence (je ne dis pas du grain de semence) nos cultivateurs font la même expérience presque chaque saison : le grain ne lève pas ! La semence était mauvaise !

Pourtant cette avoine qui n'a pas leve était si belle ! Elle était blanche, pesante, 36, 38 40 livres au minot, même plus. Il est impossible qu'elle fût gelée.

Et pourtant oui. Elle était gelée, malgré sa superbe apparence, gelée au point de ne pas lever.

Mais alors, que faire pour se mettre en garde contre de tels déboires, de telles pertes ?

Il y a un moyen bien simple, que chaque cultivateurs connaît et que seuls les négligents n'emploient pas ; c'est d'envoyer un échantillon de leur grain de semence au Laboratoires Fédéral des Semences, à Ottawa, d'où on leur enverra gratis un rapport de germination.

Il y a aussi le moyen de se faire assurer la vitalité de la semence achetée, par le marchand.

Mais il est aussi possible de découvrir sur le grain de la plus belle apparence les traces des dégâts causés par le gel. C'est pour les cultivateurs qui s'y intéressent que nous donnons ces quelques renseignements.

Le blé gelé se reconnaît à son amande rétrécie, ridée, comme desséchée ; si la gelée a été très légére, la petite peau fine qui recouvre le grain sera seulement un peu fendillée.

Il est beaucoup plus difficile de reconnaître l'avoine qui a souffert de la gelée. Cependant en enlevant l'écgle, on constate que l'amande lorsqu'on la tient contre la lumière, au lieu d'être transparente et claire est mate et noiraître. Si on essaie de la courber sur l'ongle, elle casse net au lieu de plier comme le grain qui n'a pas gelé. Enfin, quand on coupe l'amende en deux, dans le sens de la longueur, on aperçoit dans son milieu, un petit trait noir, semblable à un trait de crayon, très fin. Puis le germe est desséché.

Un peu d'exercise met quiconque à même de se rendre compte sans trop de peine de cette manière, si l'avoine a souffert de la gelée, ce qui est souvent très utile dans certains cas où il est impossible, pour une raison ou pour une autre, d'attendre les résultats d'un essai de germination, qui demande toujours au moins de 4 à 8 jours.

Quant à l'orge, il est pour ainsi dire impossible de dire à sa seule inspection, si elle a souffert de la gelée, de sorte qu'il faut faire un essai de germination dans tous les cas.

G. M.

Reproduit du "Journal d'Agriculture".

— o —

CORPS ETRANGERS DANS L'OESOPHAGE

L'œsophage est une canal qui conduit l'aliment depuis la gorge à la panse. L'étouffement est beaucoup plus fréquent chez la bête bovine que chez le cheval. C'est avec une patate, un morceau de navet, de carotte, etc., que la bête bovine s'étouffe. Le fragment est trop gros, il s'arrête soit dans la gorge, soit dans le passage le long de l'encolure, et il y demeure souvent, jusqu'à ce qu'il ait été enlevé.

Symptômes.—L'animal fait de fréquents efforts pour avaler, le cou est tendu, les yeux sont saillants, la bouche est baveuse; on sent quelque fois le corps étranger soit dans la gorge, soit le long de l'encolure. Si l'animal boit, l'eau revient par les naseaux. Au bout de quelques temps le corps gonfle (tympanite) plus ou moins, quelque fois énormément, et la mort peut arriver par asphyxie.

Traitement.—Si le corps étranger est arrêté dans la gorge on l'en retirera avec la main.

Deux aides maintiennent la tête de l'animal en ligne horizontale avec le corps, un troisième tient la langue du patient en dehors de la bouche. L'opérateur pousse sans crainte la main jusque dans la gorge du patient et tâche de retirer le corps étranger, ou s'il en est incapable, il le repousse dans l'œsophage. On parvient souvent alors, par de judicieuses manipulations opérées en dehors, à le faire glisser jusque dans l'estomac ; sinon, il faut le déloger avec un repoussoir quelconque. Un manche de fouet de baleine nous a souvent servi dans ces cas L'animal est maintenu comme ci-dessus, le gros bout du fouet est poussé dans la gorge, puis dans l'œsophage jusqu'à ce qu'il arrive sur le corps qu'on repousse sans secousse, mais fermement jusqu'à ce qu'il cède et glisse. Si on réussissait pas dans cette tentative, il L'y a qu'une opération chirurgicale qui pourrait sauver le patient ; on devra appeler au plus tôt le vétérinaire.

J. A. Couture.

— o —

EXPLOITATIONS LAITIERES

Un coup d'œil jeté sur les résultats obtenus au concours des troupeaux laitiers qui s'est tenu tout dernièrement à l'occassion d'une convention, ne peut manquer de provoquer des surprises : 7,317 livres de lait et 214 livres de gras, tel est le rendement de chadue vache.

Une carte exposée pendant cette réunion montrait par contre les pauvres résultats obtenus sur certaines fermes. L'une d'elles ne donnait que 125 livres de lait par âcre.

Une ferme où l'on cultive le mais, l'avoine, le trèfle et la luzerne, et pourvue d'un assez bon pâturage devrait sans beaucoup de peine, produire 2,000 livres de lait à l'âcre, tout en voyant sa fertilité augmenter. Le revenu à l'âcre serait ainsi de $30 au lieu de $5.79. Ce pitoyable rendement est actuellement celui d'un certain nombre d'exploitations ontariennes représentant 5,000 vaches. Pas plus que les vaches la terre ne doit demeurer inactive. Quel revenu tirez-vous de vos arpents de terrain ? Pourquoi vous contenter de $5.00 quand vous pouvez en avoir $30.

Le rendement d'un troupeau s'élève naturellement si l'on réforme les mauvaises vaches, or, savez-vous exactement quelles sont ces mauvaises vaches ?

Il vous sera facile de le savoir si vous contrôlez le rendement de chacune sur les formules fournies gratuitement par le service de l'industrie laitière à Ottawa. Dites dans votre lettre si vous désirez peser tous les jours ou trois jours par mois. Y a-t-il la moindre raison pour que vos vaches ne donnent pas une moyenne de 6,000 livres de lait ? Nombreux sont les propriétaires qui obtiennent ce résultat ou mieux encore, mais ils n'y arrivent pas avant d'avoir contrôlé le rendement de chaque bête et de s'être débarassé des mauvaises vaches qui sont la plaie d'un troupeau.

C. F. W.

— o —

Cleveland, Ohio, 31.—Cinquante mille mineurs ont déclaré la grève, ce soir. Le changement apporté dans la manière de payer les ouvriers est la cause de la grève.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

20

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

La mère Landry n'était pas plus habile que les autres, mais elle était femme, elle était curieuse, et ne pouvait consentir à voir expirer une conversation dans sa compagnie ; elle parla justement de ce qui occupait secrètement tout le monde et de ce dont personne n'osait discourir.

C'est demain, dit-elle, le jour de la grande assemblée ; c'est bien à trois heures juste qu'elle a lieu, monsieur le lieutenant ?.......

George n'avait pas encore détourné ses yeux des spirales brillantes de la flamme, quand il s'entendit ainsi brusquement interpeller, sur une matière aussi délicate ; il tressaillit comme un coursier qu'on vient d'éperonner aux deux flancs : il pressentait où cette première question allait le conduire. Les convives subirent la même commotion et tous les regards tombèrent en un même instant sur l'officier. Il répondit en se remettant tant bien que mal :

Mais, oui, Madame, je crois que l'assemblée est bien convoquée pour trois heures ; il me semble que l'ordonnance était très-explicite là-dessus.

Je me rappelle, maintenant, reprit la mère Landry, qu'elle était bien précise sur l'heure de la réunion et sur l'obligation de s'y trouver ; mais elle l'était si peu sur son objet que j'ai confondu. D'ailleurs, je vous avouerai que personne n'y comprend rien à cette proclamation. Nous pensons bien que le gouvernement n'a pas de mauvaises intentions à notre égard ; mais s'il nous avait éclairés davantage sur ce que le roi veut bien faire de nous, elle aurait empêché les gens de mal parler. Je vous assure, monsieur le lieutenant, que vous nous feriez un grand plaisir si vous pouviez nous expliquer un peu l'écrit de votre colonel.

La question était indiscrète, mais la brave femme l'avait faite avec l'intention sincère de servir également le gouvernement et ses compatriotes ; elle était persuadée qu'un conseil où était entré monsieur George ne pouvait décréter un acte infâme, et que quelques révélations de la part de cet ami pouvaient ramener la confiance.

Le militaire comprit tout ce qu'il y avait de bonhomie dans la curiosité de Madame, et cela ne la mit pas plus à l'aise. Sa situation ne pouvait être pire ; il sentait son âme livrée à toutes les tortures ; il eut préférer se trouver en face d'une batterie de siège chargée à mitraille. Il était assailli par mille sentiments divers. Un mot inconsidéré une confidence trop hâtée pouvait briser tout cet édifice de bonheur qu'il était peut-être sur le point de couronner. D'un autre côté il se croyait obligé de calmer les inquiétudes de Marie et de tous ses bons parents. S'excuser sur l'obligation de garder les secrets d'offici......cela devait confirmer les gens dans leurs appréhensions. Déguiser la vérité........ elle devait être révélée le lendemain au grand jour, et comme par tous et par Marie......Sa droiture naturelle se révoltait à cette idée. Le regard pensif et brûlant de la jeune fille était d'ailleurs fixé sur lui, comme pour percer dans sa pensé. Le père Landry se tenait en face, avec sa longue chevelure blanche, et sa figure vénérable lui semblait la divinité et l'honnêteté et du vrai. Il se sentit atterre, il eut peur de ses premières paroles ; par malheur pour lui, aucune ne devait passée inaperçue : le silence était complet; car les enfants eux-mêmes, que le chant de la petite maîtresse avait attirés, étaient restés mornes et tristes. George fit donc la réponse la plus incohérente et la plus embrouillée ; chacun des sentiments qui l'agitait semblaient en dicter une phrase ; de sorte que le document de Winslow n'en parut que plus inconpréhensible. Seulement l'auditoire crut comprendre que le lieutenant leur disait de rester rassurer sur leur sort.

La mère Landry, qui ne se sentait pas plus instruite, allait revenir à la charge, pour obtenir quelques commentaires plus lucides. Mais sa fille se hâta de la prévenir.

Ma chère mère, dit-elle, je vous en prie, n'impose pas à monsieur interrogatoire, auquel il ne peut être préparé ; ne le mettez pas dans la pénible situation de vous dévoiler ses secrets d'états ou de forcer sa conscience pour vous laisser les charmes d'un faux espoir.

George sentit un trait passer à travers son cœur. Il regarda sa montre, et sans avoir vu l'heure, il dit qu'il était très-tard, puis il se leva pour partir : tous les autres en firent autant.

On était venu pour se réjouir et personne ne s'était amusé. Chacun se croyait un peu coupable du sentiment pénible qui avait attristé la fête, et se trouvait obligé de témoigner plus d'amitié aux autres pour se faire pardonner sa prétendue morosité. On se souhaita donc plus tendrement le bon soir, on se promit des veillées plus agréables. George seul ne participa pas à cet épanchement suprême ; il se sentait comme un point isolé dans ce centre d'affection ; il n'osait offrir sa main aux autres ; il trembla en se présentant à Marie, quand il fut seul en face d'elle. La jeune fille ne leva pas même la sienne:—elle la laissa pendante comme un crêpe attaché à la porte d'un mort.

Heureusement que les feux de joie s'étaient affaisés ; les ombres qui envahissaient déjà la grange cachèrent l'émotion dont le jeune officier fut saisi à ce témoignage de mépris. Au revoir, monsieur George dit Marie, d'une voix ferme, mais sans aigreur. Je vous dois une réponse, je vous prie de venir la recevoir après-demain.....Pardonnez-moi ce retard ; mais il me semble que dans des moments aussi difficiles, on ne peut songer à fixer sa vie......Elle appuya sur ces derniers mots.

Je croyais, mademoiselle, reprit le lieutenant, que votre chanson de ce soir et cette manière inusitée de me congédier.....étaient votre réponse, et je n'en attendait plus d'autres. Dieu veuille que celle que vous me promettez ne vienne pas trop tard!... Je vous pardonne ce nouveau delai; je vous pardonne aussi le sentiment qui vous a inspiré le choix de votre complainte et le traitement que vous m'infligez maintenant : vous croyez avoir des raisons légitimes pour me faire subir cette double humiliation, je ne vous les conteste pas ; peut-être apprendrez-vous un jour combien je viens de souffrir ! Quoiqu'il en soit, vous trouverez toujours en moi le protecteur le plus dévoué, le plus respectueux le plus constant. Il salua.

Sa voix tremblante et brisée révélait assez tout ce qu'il éprouvait. Marie se sentit troublée ; elle lui tendit la main, mais il était déjà disparu dans les ténèbres.

En regagnant leurs demeures, les conviés à la fête rencontrèrent des petites patrouilles qui parurent les épier. George trouva tout le monde debout au corps de garde ; le conseil siégeait au coin du feu, sans lumière. Il entra droit chez lui, et se jeta, tout botté, sur son lit ; il était fiévreux et harrassé, et il avait ordre d'être debout avant l'aube.— Quel terrible jour que ce demain ! dit-il, en tombant sur le grabat comme un fardeau trop lourd. Pauvres gens !....j'ai peu d'espoir....... Quand elle aura connu les terribles enchaînements de ma situation, quand elle aura connu toute la sincérité de mon cœur et de mon dévouement, elle me rendra mon estime, au moins....peut-être d'avantage....Les évènements feront le reste....

XXI

Le lendemain, vers midi, près de deux mille personnes étaient réunies dans le bourg de Grand-Pré. Beaucoup étaient venus d'une assez grande distance, avec toute famille. Tous étaient groupés le long de la rue principale, devant les maisons, autour de l'église la plupart s'occupaient à expédier un léger repas qu'ils tenaient sous le pouce. Il n'y avait pas de tumulte ; au contraire, une sorte de stupeur régnait sur cette foule. On s'entretenait à demi-voix, comme autour d'une guillotine, à l'heure de l'exécution, comsur la porte d'une tombe où l'on va déposer un ami du bien public.

Quand les vieilles horloges qui avaient marqué tant de moments heureux, dans ces chaumières ignorées, commencèrent à sonner trois heures, tous sentirent leur coeur se serrer ; les groupes se mirent à s'ébranler. Au même instant, un roulement de tambours se fit entendre du côté du presbytère ; c'était le signal annonçant l'ouverture de l'assemblée. Aucsitôt la population toute entière se mit en marche. La plupart des membres d'une famille se tenaient réunis. On voyait ça et là quelques têtes blanchies, et autour se pressaient les représentations de plusieurs générations, échelonnés selon leur âge : on aurait dit des patriarches s'acheminant dans les plaines de la terre promise. Quelques femmes, quelques filles, avides de connaître plus tôt le résultat de cette grande et mystérieuse affaire, s'étaient aussi mêlées à la masse des hommes.

Marie voulut suivre son vieux père ; elle l'accompagna jusqu'au perron de l'Eglise. La grande-porte était ouverte à deux battants, et la population l'encombrait, et en s'y précipitant, comme au plus beaux jours de fête, lorsque Grand-Pré jouissait de son prêtre et de son culte.

A suivre

Au Jour le Jour

La tempête de neige de jeudi dernier a été la plus forte de l'hiver. Hièr, encore de la neige, et de la pluie dans l'après-midi. Il faut de bonnes bottes de ces temps-ci.

A "l'Evangéline" on trouve le précieux mélange suivant : un président qui veut (sait-il vraiment ce qu'il veut) un journal neutre, un rédacteur qui le veut indépendant, et un "correcteur d'épreuves" qui fait de la philosophie....pour endormir les lecteurs du même journal. Est-ce assez riche ?

Un qui ne doit pas dormir d'un sommeil bien paisible de ces temps-ci, c'est notre premier ministre Flemming sur qui viennent de pleuvoir les plus terribles accusations. On attend avec impatience les développements. Va-t-on donner à l'opposition toute la liberté voulue pour prouver ses avancés ? L'avenir nous le dira.

Etaient en ville ces jours derniers : MM. Jaddus Robichaud, de Cocagne ; Théotime Hébert, de Breau Village ; Leon T. LeBlanc et Julien Richard, de St-Paul ; Auguste Daigle, d'Ottawa ; Jude Caissie, de la Wisener ; Mlle Suzanne Richard, institutrice à Memramcook ; Dr Omer Comeau, de Caraquet ; M. Philias Melanson et sa petite fille Ermine, de St-Paul.

Nous apprenons avec plaisir que M. Laurent Léger, du Cap-Pelé, dangereusement malade depuis quelques semaines, prend un peu de mieux. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de M. Leger, frère unique de M. le curé Leger, de St-Paul. M. Leger souffre de paralysie. Il est sous les soins habils du Dr LeBlanc de l'endroit.

Les Chambres fédérale et locale s'ajournent pour les vacances de Pâques qui dureront une semaine. Nos législateurs ne doivent pas être fâchés de ce que les fêtes de Pâques leur donnent quelques jours de repos. Ils ont bien travaillé, surtout les deux oppositions qui n'ont cessé de défendre les intérêts du peuple contre des gouvernants qui ne pensent qu'à leurs poches.

TOUTE LA QUESTION

Le "Weekly Sun" écrit excellemment :

"Le débat sur le rapport Staunton-Gutelius se résout à savoir s'il était sage de construire une voie de la meilleure classe, sur laquelle les convois puissent transporter de 1,000 à 2,000 tonnes de blé, ou plus de 50,000 boisseaux. Vu que les deux parties politiques se sont accordés, il y a quelques années, sur le principe de construire une voie de première classe, il y aura maintenant peu d'avantage politique à prétendre, même si on le faisait honnêtement, que l'on aurait pu sauver de l'argent, fut-ce des millions, en économisant sur les rampes, les courbes et les voies d'évitement.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Suite de la Première Page

produit un si mauvais effet. Il a démontré qu'il n'a pas le talent nécessaire pour conduire le Parlement, encore moins le pays.

Les journaux conservateurs mêmes de la ville se sentent obligés de retirer leur chef de l'humiliation, et admettent que le Premier Ministre n'était pas en verve ! S'il eut été persuadé des terribles accusations portées par ses commissaires, elles sont assez énormes, que la verve n'eût pu faire défaut. Le gouvernement reste sous le poids des accusations des Libéraux, que le rapport est une affaire montée pour essayer à diminuer le prestige du chef de l'opposition. Il y a plusieurs députés conservateurs qui rejettent ce rapport, aussi bien que l'attitude du gouvernement. Le parti libéral reste victorieux.

L'Indépendance de "L'Evangéline"

CONSERVATEURS	LIBERAUX
1. Prospérité et honnête gouvernement à Fredericton.	1. Pas un mot des scandales à Fredericton.
2. Discours du député de Kent, publié au long.	2. Pas un mot des discours de nos députés Turgeon et Michaud.
3. Supériorité de Borden sur Laurier, quant aux idées, etc.	3. Le discours raté de Laurier sur le rapport Gutelius-Staunton.

GRANDS SCANDALES POLITIQUES

De graves accusations contre le Premier-Ministre Flemming

Fredericton, 7.—Depuis près d'un an des rumeurs circulent et mettent en doute l'administration honnête de la province par le gouvernement Flemming. Ces rumeurs n'ont pas seulement circulé dans les rangs des libéraux, mais les plus fortes et les plus écrasantes sont sorties des rangs même des partisans du gouvernement.

Pendant la session actuelle, ces rumeurs ont augmenté en nombre et en gravité. La question du Valley Railway a donné lieu à de soupçons et il n'est pas rare de voir les noms de nos gros bonnets politiques traînés dans la boue du "boodlage".

Mais hier soir la foudre éclatait tout de bon. Comme un coup de tonnerre la demande d'un comité d'investigation a été soumise à la chambre, au milieu du plus grand étonnement,

A neuf heures M. Dugal, l'un des braves députés du Madawaska, donnait avis de motion que jeudi, le 9 courant, il ferait la demande d'un comité de sept députés pour faire l'investigation d'une accusation qu'il doit porter contre le premier ministre Flemming. Cette accusation consiste en ce que le premier ministre a profité pécunièrement du renouvellement des licenses pour la coupe de bois, prenant ainsi avantage de sa position de ministre des terres de la Couronne pour faire du "boodlage".

Dans sa motion M. Dugal se dit être en possession d'une preuve suffisament forte pour le pousser à remplir son devoir de député.

Cette question viendra devant la chambre en forme de motion jeudi et sera appuyée par M. Pelletier.

Cette accusation a causé une excitation épouvantable dans le public en général, mais pour ceux qui se tiennent au courant des évènements politiques, la surprise a été de voir que ces rumeurs de "boodlage" n'ont pas éclaté plus tôt.

Fredericton, N. B., 9.—M. Dugal, député de Madawaska, a donné avis des accusations suivantes, a savoir : "que la compagnie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean a déjà reçu, en argent, sur les bons garantis par le gouvernement de cette province, la somme de $2,728,573 et du gouvernement canadien, la somme de $543,000, soit un total de $3,321,573, que la compagnie est, en ce moment, à construire 117 milles de voie ferrée entre Gagetown et Centreville, qu'elle a reçu à cet effet environ $28,000 par mille et qu'une grande partie de cette somme n'a pas été employée comme elle devait l'être. On aurait, en particulier, payé avec cet argent de grosses sommes à des membres du gouvernement".

Les électeurs du Nouveau-Brunswick doivent une dette de reconnaissance à MM. Dugal et Pelletier pour le beau travail qu'ils ont accompli pendant la session, pour les précieux renseignements obtenus et pour le courage qu'ils déploient en accusant directement le premier ministre de la Province. Le beau comté du Madawaska a droit d'être fier de ses deux députés.

TERRIBLE DESASTRE MARITIME

Le "Southern Cross" n'est pas revenu et ses marins s'ajouteut aux victimes du "Newfoundland"

St-Jean de Terreneuve, 6.—Au milieu d'un silence de funérailles, le steamer "Bellaventure" est rentré à son quai, portant soixante-neuf cadavres de pêcheurs et cinquante survivants plus ou moins éclopés du malheureux navire "Newfoundland." Treize de ceux-ci qui sont dans un état très critique, ont été envoyé à l'hôpital.

Cinq mille personnes, parmi lesquelles beaucoup de parents des victimes, s'étaient portées sur le port pour connaître au juste quelle était l'entendue du désastre et pour apprendre des nouvelles du "Southern Cross," un autredes steamers de la flotte, dont on n'a eû aucune nouvelle depuis la tempête.

Le désastre qui vient de plonger dans le deuil un grand nombre de familles de chasseurs de phoques, était inévitable, suivant l'avis du capitaine du Bellavanture. Mardi on ne prévoyait aucun brouillard, ni aucune bourrasque, il était donc raisonnable d'envoyer des chasseurs sur les glaces. Quatre navires étaient en vue l'un de l'autre : le Newfoundland, le Stephano, le Florizel et le Bellaventure. Ces navires avaient envoyé à la chasse sur la glace, environ mille hommes. La tempête a éclaté avec une soudaineté incroyable. Les marins du Bellaventure et du Florizel purent heureusement regagner leur bord. En même temps, le Stephano se dirigea vers l'endroit où se trouvaient ses marins avant la tempête.

Les marins du Newfoundland étaient très éloignés de leur navire, c'est ce qui explique l'impossibilité de les retrouver.

On ne voyait pas à une longueur de navire en avant de soi à travers la neige; lorsque le capitaine du Stéphano, allant au secours des marins du Newfoundland, crut qu'il était à un mille de ces chasseurs il fit retentir les coups réglementaires du sifflet d'alarme, croyant que cela pourrait guider les chasseurs. Après plusieurs heures d'attente vaine, il fut convaincu que tous les marins avaient regagné leurs navires. Mais le Newfoundland n'avait pas la télégraphie sans fil et, pendant deux jours, on ne put rien savoir du sort de ses marins.

Jeudi, le temps devint plus beau, et les chasseurs du Bellaventure se préparèrent à partir pour la chasse. C'est alors qu'on aperçut sur les glaces des malheureux chasseurs appelant au secours. Le capitaine Randall ordonna immédiatement à tous ceux de ses hommes qui le pouvaient de courir au secours des malheureux. Le premier groupe de marins en détresse était à quatre mille du Bellaventure. Cependant la glace était en si mauvais état que l'on prit neuf heures à franchir cette distance. Lorsqu'on arriva près des chasseurs, seuls les plus vigoureux était en état de se mettre en route sans aide. Quelques-uns déliraient, d'autres étaient devenus aveugles. On retrouva plusieurs cadavres gelés ; on dut employer des pics pour les détacher de la glace. Treute marins seulement du Newfoundland étaient en état de marcher.

St-Jean, T.-N., 6.—Le gouvernement a ordonné une enquête.

On n'a aucune nouvelle du "Southern Cross", aucun des navires qui sont rentrés à St-Jean ne l'a apperçu depuis le blizzard. Il portait 77 marin.

LES MISERES DE LA CHASSE AU PHOQUE

Halifax, N. E., 6—Le navire Seal est pris dans les glaces à cinq cents milles de l'île Entry. C'est un marconigramme, reçu ici, ce soir, qui apporte cette nouvelle. Le navire a à son bord 6,000 peaux de phoques. Il est retenu dans les glaces depuis une semaine, on ne voit aucun moyen de le retirer de sa dangeureuse position. On espère que le Southern Cross a, lui aussi, été retenu au milieu d'un champ de glaces et qu'il n'est pas perdu.

LEUR CALCUL

Il est encore des journaux bleus qui escomptent la mort des sénateurs libéraux pour capter la majorité au Sénat.

Un organe torp de Vancouver imprime brutalement : "Cinq nouvelles morts réduiront à rien la majorité libérale du Sénat".

Devant l'horreur de ce calcul, nous ne nous arrêterons pas à discuter son inexactitude.

SES MEFAITS NE SE COMPTENT PLUS.

Le gouvernement que nous avons actuellement à Ottawa est inneffable.

Chaque fois qu'il s'agit de faire un mauvais coup, il ne le rate jamais. Il est passé spécialiste dans l'art de gaspiller l'argent public au bénéfice de ses amis.

Une de ses bourdes les plus monumentales est probablement celle de l'achat au Nouveau-Brunswick, pour en faire une ferme expérimentale, d'une terre dont personne ne voudrait pour rien si la condition était de la cultiver.

C'est assez dire qu'elle est mauvaise sous tous rapports. Et cependant le gouvernement l'a payée $13,000 !

Est-ce assez abuser de la confiance du public en gaspillant ainsi son argent pour plaire à des amis ?

Il est temps que le peuple y mette le holà !

C'EST GENTIL

On trouve dans une revue américaine, des définitions politiques qui ne manquent pas de charmes.

Un candidat : Un homme qui aime tout le monde.

Promesses électorales : Billets non garantis donnés par les candidats en échange de votes.

Jour d'élection : Dernièr jour pour faire des promesses.

Le voteur : Un roi pendant un jour de l'année, et serviteur pendant les 364 autres.

Homme d'Etat : Congressman qui obtient la construction d'un bureau de poste.

La populace : Nous autres.

UNE LANGUE CHIFFREE

Paris, 5.—Un instituteur français, M. J. Orsat, a inventé un ingénieux système de correspondance internationale. Chaque mot français est désigné par un nombre qui est attribué également au mot correspondant dans toutes les autres langues.

Ainsi, un commerçant désirant écrire à un étranger, n'a qu'à transformer les mots de sa propre langue en nombre, et le client n'a qu'à se reporter à ces nombres pour retrouver les mêmes mots dans sa langue.

Des dictionnaires conçus d'après ce système, sont, dit-on, en préparation.

M. David, ministre du commerce, aurait donné son approbation à cette ingénieuse invention.

ON FERA DROIT A SA DEMANDE

Le Maire de St-Jean, N. B., vient de recevoir un télégramme important. Ce télégramme vient de la Compagnie Française de Cables Sous-Marins, demandant si dans le port de St-Jean il serait possible de lui louer d'une façon permanente, un quai où ses navires pourraient ancrer. Le maire et son conseil ont examiné la question et feront tous leurs efforts pour donner à cette compagnie française satisfaction. Sa venue dans le port de St-Jean accélerait encore sa prospérité.

LES PETITS PRESENTS

Sous le règne du débonnaire M. Borden, l'on n'oublie pas les amis. Sachant que les présents entretiennent l'amitié, on les distribue sans ménagement à gauche et à droite, naturellement, chez les amis pour les tenir en bonne humeur.

C'est ainsi que dernièrement un cabaleur tory de Fredericton, M. A. D. Thomas a reçu $1,000 comme commission pour l'achat d'une terre sans valeur pour servir comme une ferme expérimentale.

Et ainsi le peuple va payer $14,000 sans en recevoir rien qui vaille en retour. Ce sont les amis tories qui empochent.

RIEN !

L'hon. M. White a fait part au peuple canadien de ce que le gouvernement entend faire pour abaisser le coût de la vie.

Cela peut tenir dans les quatre lettres du mot rien.

Un aspirant professeur de l'Université de Toronto se plaint à l'avance de ne pouvoir vivre avec un salaire de $2,000 par année, lui, sa femme et deux jeunes enfants.

Bien à plaindre le pauvre homme, Mais que ferait-il à la place de nos braves ouvriers qui retirent un salaire de $1.50 à $2.00 par jour, soit $500.00 par année et qui doivent faire vivre une nombreuse famille ?

PRIX D'EXCURSION POUR PAQUES

A l'occasion de la fête de Pâques, les prix d'excursion sont accordés sur l'Intercolonial. Des billets de retour au prix d'un seul passage seront émis du 8 au 10 avril, bons pour retour le 10 avril.

Il y aura aussi des prix spéciaux, sur toute la ligne, et aux points correspondants, et au-delà de Montréal, du 9 au 12 avril, avec retour jusqu'au 14 avril.

VOLUME I. NO. 21. MONCTON, N.-B., JEUDI, 16 AVRIL 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

L'ACADIEN

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

Siège social:
600, rue Main

UN BEAU GESTE

D'inconnu qu'il était, à part de son entourage, M. le député Dugal, du Madawaska, est aujourd'hui le héros du jour et son nom est dans toutes les bouches qui ne cessent de louanger son courage et son habileté parlementaire.

Devant la province entière, le Dominion même, M. Dugal s'est fait une réputation d'homme de devoir et de principes. Ayant en mains les preuves que la corruption s'était glissée dans les rangs de ceux qui ont pour mission d'administrer honnêtement les affaires de cette province, il s'est levé de son siège de député et a courageusement exposé le tout devant la Chambre, ce que d'autres, ayant eu connaissance longtemps avant M. Dugal de ces mêmes irrégularités, n'ont pas eu l'énergie de faire.

Mais pour nous, Acadiens, le geste de M. Dugal est doublement beau; car, non seulement, comme électeurs, il nous met au courant des faits et gestes d'un gouvernement qui n'est pas digne de notre suffrage, mais avant tout et pardessus tout ce beau et grand geste nous rend fiers d'être Acadiens.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick, et de l'Acadie entière, doivent une dette de reconnaissance à ce brave député qui, en pleine législature, a eu le courage de parler notre belle langue française. Notre correspondant de Frédéricton nous raconte dans sa lettre ce qui s'est passé jeudi dernier et cette lettre est à lire, à relire et à conserver.

L'orateur a appelé M. Dugal à l'ordre, disant qu'il ne pouvait pas permettre la chose et qu'il n'y avait pas de précédent. Il a fait preuve d'ignorance, car en 1908, le docteur Sormany, alors député de Gloucester, adressait la Chambre en français. Sous les régimes Blair et Emmerson il y a eu plusieurs discours de prononcés en français.

Mais ce que nous trouvons le plus laid dans cette affaire, c'est que pas un seul membre du gouvernement n'ait eu le courage de se lever et demander à la Chambre la permission pour M. Dugal de continuer en français. Deux députés, MM. J. L. Stewart et P. L. D. Tilley ont gracieusement et énergiquement défendu le droit des Acadiens de se faire entendre dans leur langue; et cela pendant que nos représentants français du coté du gouvernement ne trouvaient pas un mot pour seconder ces deux amis de notre langue.

Toutes nos félicitations à MM. les députés Stewart, de Northumberland, et Tilley, de St-Jean. Leur beau geste est apprécié à sa juste valeur par les Acadiens de toute la province.

Au nom de notre héros Dugal, il nous fait particulièrement plaisir d'ajouter celui de M. le député Pelletier, aussi du Madawaska, qui a si bien secondé son confrère.

Et ces deux chevaliers sans peur et sans reproche, n'attendent que l'heure et le moment pour prouver leurs avancés. Leur courage passé nous est une garantie qu'ils iront jusqu'au bout et qu'ils sortiront victorieux.

MISE AU POINT

Dans "l'Evangéline" de cette semaine, nous lisons une correspondance de notre excellent ami M. le docteur Sormany.

Dans cet article nous trouvons des aveux que notre confrère, dans ses réponses précédentes, avait démentis. Ce journal avait été accusé d'avoir fait de la politique en faveur du parti conservateur, malgré sa prétention d'être indépendant. Au lieu de l'avouer candidement, comme vient de le faire M. le docteur Sormany, son rédacteur s'est évertué, dans un article d'au-delà de deux colonnes, à prouver le contraire.

M. le docteur Sormany veut un journal national, à l'exclusion de tout esprit de parti. Nous sommes parfaitement d'accord sur ce point. Mais le distingué correspondant de "l'Evangéline" avouera avec nous que si un journal indépendant se mêle de parler politique, comme cela est son droit, et comme le réclamait la semaine dernière le rédacteur de "l'Evangéline", ce doit être en bien ou en mal, selon le cas, envers les partis politiques.

Dans ce cas, M. le docteur Sormany, tout comme bien d'autres, doit se demander que signifie le silence de "l'Evangéline" sur les scandales politiques qui ont éclaté à Frédéricton, tandis que ce même journal, il y a à peine quelques semaines, disait que l'honnêteté était l'apanage du gouvernement Flemming.

Que notre confrère tienne ses électeurs au courant des faits et gestes des politiciens, c'est son droit, mais se dire indépendant et, d'un autre côté, ne montrer qu'un côté de la médaille c'est une autre chanson, et le public a le droit de se plaindre.

M. le docteur Sormany se méprend sur nos intentions. D'abord "l'Evangéline" ne nous nuit pas du tout. Il y a du soleil pour tout le monde à Moncton et en Acadie, quoiqu'en disent certaines gens.

Ce que nous voulons c'est ce que M. le docteur Sormany veut: un journal national. Et, entre parenthèse, est-ce que "l'Evangéline" au point de vue national, n'aurait pas pu trouver un petit mot de félicitation à l'adresse de M. le député Dugal qui a si bien revendiqué les droits de la langue française, en parlant cette belle langue en Chambre l'autre jour? Il est vrai que M. Dugal est libéral, mais pour une fois, en passant, un petit compliment, cela n'aurait pas nui à la cause nationale.

M. le docteur Sormany dit que nous avons accusé le président de l'Evangéline, Limitée, de vouloir vendre son journal aux conservateurs. Nous avons dit qu'il était allé à Ottawa où il avait vendu des actions aux conservateurs, ce que M. le président, dans sa réponse, la semaine dernière, n'a pas nié. Nous ajoutions que nous ne savions pas quel marché il avait fait avec le parti. Et voilà tout.

Nous n'avons pas pour mission de faire la guerre à notre confrère; mais au contraire, nous aimons la paix, surtout au profit de la cause nationale. D'un autre côté, nous aimerions voir "l'Evangéline" s'en tenir à son programme d'indépendance, et cela pour le plus grand bien de tous.

CORRESPONDANCE

UN MOT A "L'EVANGELINE".

Monsieur le directeur,

"L'Evangéline" ayant rassemblé assez de courage pour tâcher de défendre sa conduite sans recourir une seconde fois au grand professeur de politesse, je hasarde encore un mot au sujet de l'indépendance politique du grand journal patriote de Moncton.

Je me permettrai de féliciter les directeurs d'avoir renvoyé le vieux radoteur du premier avril se promener avec son roquet, son Pluton et Rouget. Il pourra, sans nous abimer de son galimatias, passer ses bêtes en revue et admirer sa ménagerie tout à son aise.

Il a voulu me faire une leçon de style recherché. Les termes qu'il emploie en me donnant sa paternelle semonce lui en interdisent à tout jamais le droit. Ses expressions et ses termes gênent considérablement son autorité en la matière. Mais enfin. Si un chevalier n'est pas sans peur et sans reproche, il faut bien lui permettre d'être sans honte et sans bon sens.

Monsieur Benoit emploie presque trois colonnes pour prouver que "l'Evangéline" est indépendante. Après un tel effort, il ne ressort que ceci: que "l'Evangéline" a publié un paragraphe au sujet du discours prononcé par le député Bisset de la Nouvelle-Ecosse; et que M. Benoit se soucie guère de se faire tenir sur la sellette au sujet de l'orientation politique de "l'Evangéline", à moins que je n'écrive audessus de ma propre signature.

Et pourtant, s'il faut en croire "l'Evangéline", M. Benoit connait très bien mon identité et les motifs qui m'ont fait prendre la plume.

Si "l'Evangéline" s'était borné à une exploitation traditionnelle de certains lieux communs en parlant du discours du secrétaire-provincial, son article serait passé inaperçu. Vous pouviez y brûler tout votre encens, y répandre bien de l'encre.

La citation des deux articles mis en vue l'un de l'autre vous a été malheureuse. Il y a une différence du tout au tout entre les deux. L'un parle du progrès de la province et de l'éloquent discours d'un député; l'autre, de l'honnête administration, des affaires dans un excellent état.

Est-ce que le télégraphe ne vous a pas apporté, de Frédéricton, la semaine dernière des nouvelles propres à vous faire reviser vos brevets?

Comment se fait-il que "l'Evangéline" n'a pas un mot à dire des terribles accusations portées, en chambre, par M. Dugal, contre le premier ministre. Toute la presse de la province en est remplie.

Encore de l'indépendance!

ELECTEUR.

— o —

M. le directeur,

Un tout petit espace pour vous faire connaître la manière dont la justice est administrée par nos bons conservateurs du Madawaska.

Vous vous rappelez qu'à la fin de l'été dernier, un meurtre était commis dans une paroisse du bas du comté. Ce meurtre est encore impuni.

Plus tard, ou pour préciser, vers le 22 décembre dernier, cette fois dans la paroisse du Lac Baker, un des crimes les plus infamants qui puissent être commis, et suivi de meurtre, fut découvert et le pricipal acteur dénoncé publiquement.

Et savez-vous comment on a puni ces crimes? D'abord en permettant l'inhumation du petit cadavre sans enquête et, si je suis bien renseigné, à la faveur de la nuit. Ensuite, en laissant le coupable vaquer à ses occupations quotidiennes jusqu'à ce qu'enfin, après des mois de liberté, il traversa la frontière. Alors, et alors seulement, on fit semblant de se mettre à sa poursuite.

Pourtant, dans l'interval, le Magistrat du district trouva moyen de le faire mettre en prison pour dettes, mais il n'y restait que quelques heures.

Où est la justice pendant ce temps là? Morte, me direz-vous.

Pourtant non, puisque, dans le même laps de temps, on a fait arrêter et condamner, dans la même paroisse, un jeune homme pour une offence cent fois moins grave.

Voilà, M. le directeur, où nous en sommes sous le règne des conservateurs. On se rit de la justice. On fait du bruit là où il n'y a rien et on protège les vrais coupables.

JUSTUS.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 10 avril 1914.

M. le directeur,

La semaine parlementaire a été courte, mais intéressante. Elle n'a duré que trois jours, mais trois jours dévoués aux grands intérêts financiers du pays.

Lundi le Ministre des Finances l'Hon. W. T. White a prononcé le discours du Budget, et annoncé à la chambre les changements proposés au sujet du tarif.

Il a d'abord été obligé d'annoncer que dans les dernières six mois de l'année fiscale expirée le 31 mars dernier, le revenu a diminué de $5,000,000,. Le revenu de 1914 sera de $163,000,000, tandis que celui de 1913 était de $168,689,000. Il n'a pas été capable de rencontrer la dépense au compte du capital qui est la plus élevée dans l'histoire de la confédération, et il a été obligé d'ajouter à la dette plus de $21,000,000. Il n'a pu rencontrer aucune des dépenses spéciales du capital avec le revenu, et il a été obligé d'emprunter. Ainsi pour payer le prêt de $15,000,000. au Grand Tronc Pacifique, et pour acheter les bons supplémentaires du Grand Tronc Pacifique, il a été obligé d'emprunter. Il intitule ces paiements des placements, mais en réalité, ils forment des additions à la dette publique.

Comme on peut le voir les finances du pays ne sont pas dans un état bien encourageant. Ce qui est vrai c'est qu'avec un surplus de $24,000,000, qui leur fut laissé par les libéraux, puis un surplus de $56,000,000 en 1913, avec une uugmentation totale de commerce inouie dans le pays, les conservateurs subissant cette année un décroissement de commerce de $5,000,000, se trouvent à augmenter la dette de $21,000,000. Voila l'état des choses.

Maintenant, on s'attendait à voir le peuple protégé, les fermiers encouragés, la classe ouvriére soulagée du fardeau de la vie chère. Mais rien de tout cela.

Les fermiers de lO'uest surtout demandaient le blé libre aux Etats-Unis, ou il y a un marché rémunératif pour certaines qualités de leur blé. La classe ouvrière s'attendait à avoir la farine libre avec les Etats-Unis, ce qui diminuerait le prix de 60 à 75 le baril. Mais rien de tout cela. Les manufacturiers n'en veulent pas, et leurs prières sont écoutées de préférence aux prières du peuple. Dans ce cas, on s'attendait au moins que les droits seraient enlevés des instruments aratoires, qui pèsent au montant de quinze à vingt pour cent sur le fermier à mesure qu'il achètent un instrument. Loin de là.

Toutefois, il a diminué de 5 pour cent les droits de certaines machineries, qu'il a réduits de 17½ à 12½ pour cent. Mais cela seulement sur les faucheuses et les lieuses, qui ne composent, après tout, qu'une faible partie des instruments employés par les fermiers. Le Ministre des finances a voulu faire un coup en disant que c'était 2½ pour cent de plus que le pacte de réciprocité de 1911 donnait aux fermiers.

Mais il faut remarquer que le pacte de 1911 donnait le marché libre a tous les produits de la ferme sans exception. Il faut remarquer aussi que le pacte de 1911 ne donnait pas le marché libre aux instruments aratoires, mais les réduisait en entier à 15 pour cent. Tandis qu'aujourd'hui, il n'y a pas de grain absolument libre et que le tarif Underwood donne le marché américain libre aux instruments aratoires. Et malgré tout cela, le ministre des finances ne peut accorder que 5 pour cent sur environ un tiers des manufactures aratoires.

Vos lecteurs peuvent facilement saisir la différence, et toute la porté du nouveau tarif. Inutile de dire que les fermiers de l'Ouest ne sont pas satisfaits, et la classe ouvrière encore moins.

Mais voyez-vous le gouvernement conservateur est entre les mains des manufacturiers. Voilà ce qui explique. Ce sont eux qui ont fourni les millions que l'élection de 1911 a coûté aux conservateurs. Il faut que ces gens-là soient remboursés.

(La Suite à la Quatrième Page)

M. DUGAL EXPLIQUE SES ACCUSATIONS DEVANT LA CHAMBRE

Un magnifique discours en français

Fredericton, N. B.
11 avril, 1914

Monsieur le directeur,

La grande sensation de la semaine a été les accusations sérieuses faites contre le premier ministre Flemming par M. Dugal, député du Madawaska.

La Chambre, qui devait être prorogée la semaine dernière a été ajournée jeudi jusqu'à mercredi, le 15.

Il est maintenant connu que c'est l'intention de faire nommer une commission royale de deux juges de la cour suprême au lieu de faire l'investigation devant un comité de la Chambre. Cette décision a été mise de l'avant par le lieutenant gouverneur, après que les accusateurs du premier ministre se sont décidés de se rendre auprès de son honneur, et lui ont tout dévoilé.

Le premier ministre est retenu à sa chambre par la maladie depuis mardi dernier. Jeudi, le jour fixé pour la mise devant la chambre d'une manière formelle de ces accusations, M. Flemming n'a pu comparaître. Il s'est contenté de faire lire par le procureur-général une dénégation formelle.

C'est au milieu d'un silence le plus profond que M. Dugal se leva, jeudi après-midi, pour faire la motion accusatrice. Il parla d'abord brièvement en anglais, mais d'une voix ferme, malgré que cette langue lui était étrangère. Après ces quelques remarques, tout en demandant la permission et l'indulgence de la chambre, il continua son discours en français. D'une voix claire, vibrante qui remplissait l'enceinte de la chambre, le député du Madawaska commença son discours en français. Il n'avait prononcé que quelques phrases, quand l'orateur, M. Dickson, député d'Albert, l'appela à l'ordre en disant que, de bonne heure dans la session, M. Dugal lui avait demandé privément s'il pouvait avoir la permission de parler en français. Il lui avait alors dit que, ayant consulté ses prédécesseurs, il ne pouvait trouver aucun précédent pour ce départ de la pratique ordinaire, et, par conséquent, il ne pouvait aujourd'hui lui permettre de parler en français.

Cette interruption de la part du président de la chambre a causé une vive émotion parmi la foule dans les galeries ainsi que parmi les députés. Vif comme l'éclair, M. J. L. Stewart, député indépendant du comté de Northumberland, se leva et d'une voix émue, d'un geste éloquent, il exigea que la chambre accorde le droit à M. Dugal de parler en sa langue maternelle. M. Stewart, qui lui-même comprend et parle assez bien le français, argumentait qu'il n'y avait pas de règlements de la chambre sur lesquels M. le président pouvait s'appuyer pour enlever le droit à M. Dugal. De plus, dit-il, si un tel règlement existait, je reclame le privilège pour ce monsieur qui est un des représentants de pionniers de notre belle province, un descendants de cette hardie race qui a planté la croix du Christ et la religion chrétienne sur le continent américain. Je demande ce droit au nom de 100,000 Acadiens. Je demande que cet acte de courtoisie soit présenté par des gentilhommes anglais à un gentilhomme français.

Il fut appuyé par M. L. T. D. Tilley, député de St-Jean. M. le procureur-général, se leva ensuite, et, sans vouloir admettre que le président n'était pas dans son droit, il consenti, au nom du gouvernement, à laisser parler M. Dugal en français.

Le président alors invite M. Dugal à continuer son discours en français. Il ajoute que son action n'était motivé par aucune réflexion qu'il voulait faire sur la noble race française, mais il le fit tout simplement parce qu'il croyait être dans son droit. Il serait heureux, de sa part, d'entendre parler le député du Madawaska.

Cette décision fut reçue au milieu des applaudissements de toute la députation.

C'est alors que M. Dugal se leva, au milieu des applaudissements prolongés, pour continuer son discours.

Je n'entreprendrai pas, M. le directeur, de vous donner un rapport verbatim du magnifique discours prononcé par ce monsieur. Il m'est impossible de le faire. L'aperçu que je vous donné plus loin n'est qu'une faible idée de l'éloquence, de la force du langage dont il s'est servie en cette occasion. Dire que nous avons rarement entendu dans cette province un discours rempli de plus de délicatesse, d'éloquence et de force ne donne qu'une bien faible idée. Pendant une vingtaine de minutes, l'orateur a été écouté avec une profonde attention, et malgré qu'il se trouvait entouré d'adversaires politiques, ayant seulement à son appuie son fidèle et serviteur collègue, M. Pelletier, ses remarques recevaient parfois de chaleureux applaudissements.

Voici un très faible apercu de ce discours.

M. l'orateur:

C'est avec le plus grand chagrin, après la plus profonde considération et mûre réflexion que je me suis décidé à porter ces charges contre l'intégrité du premier ministre. Il n'y a aucune animosité personnelle dans mon action. L'honorabilité, le respect et la confiance qui reposent dans les hauts personnages ont été considérés et bien pesés avant de prendre aucune décision définitive.

C'est à ce point qu'il fut appelé à l'ordre par M. le président Dixon.

En continuant son discours, il dit: Je vous remercie, M. le président, d'avoir reconnu les droits de mes compatriotes. Constatant le diadème qui préside aux armes de notre noble empire et qui est orné du motto "Honni soit qui mal y pense", "Dieu et mon Droit", me rend fort dans les réclamations de droit et de privilège que je fais au nom des Français de ma province. Je suis sujet britannique, et j'admire et j'aime les institutions de notre noble royaume. Je crois dans les principes d'égalité qui sont les fondements de notre contitution. J'ai entendu, M. l'orateur, lors du tricentenaire de Québec, parlé notre belle langue française par le Prince de Galles, aujourd'hui notre noble Roi. Sa Majesté a su honorer notre langue, et pour quelle raison n'oserai-je pas la parler. Ce fait m'a poussé à vous demander ce privilège, ce droit. J'étais convaincu que j'avais raison de m'appuyer sur le "Fair Play" britannique et je ne me suis pas trompé.

Quand vous m'avez interrompu, M. l'orateur, je vous disais le regret que je ressentais en étant obligé, par la force des circonstances, de porter des accusations contre des hauts personnages. J'étais ému, l'émotion était tellement grande, que je sentais que le plancher de cette chambre me glissait sous les pieds. Il ne faut pas s'imaginer que c'était pour moi une tâche légère. Mais M. l'orateur, quand j'ai un devoir à remplir et que je suis convaincu de mon droit d'avancer, je ne reculerai jamais devant aucun moyen honorable pour l'accomplir. Quand les braves électeurs de mon comté m'ont confié le mandat de député, j'ai accépté toutes les responsabilités qui l'accompagnent. Devant elles je ne puis reculer. N'importe la personne où la position qu'elle occupe, il faut remplir son devoir. D'après les informations en ma possession je ne pouvais faire autrement que de formuler ces accusations. Ces accusations ont été formulées sur la parole de personnes de la plus haute intégrité, haut placées dans la finance et l'industrie du pays. L'honneur de notre noble province, le respect de la législature, et l'esprit d'intégrité dans nos affaires publiques me forçaient de prendre cette responsabilité. Je n'ai pris avantage de ma position de député pour lancer des insinuations. J'ai faits des accusations specifiques et distinctes. Ce que j'ai avancé je le crois sincèrement vrai.

La précieuse réputation de nos hommes publiques doit être intègre, recpectable, honnête dans tous les détails. Ces principes doivent se trouver dans les chefs des gouvernements comme dans le plus humble de ses serviteurs. Malheureusement nous entendons trop souvent circuler des rumeurs de corruption, de détournement de fonds, sans trop s'occuper de son effet moral. Souventes fois la possession du pouvoir d'une trop grande influence fait oublier ce que nous devons à notre réputation. Je ne voudrais dire, M. l'orateur, que le premier ministre est coupable de ceci, mais me basant sur l'information que je possède je ne puis faire autrement que de la croire.

Il ne nous ai jamais venu à l'idée de nous servir de dectaphones pour nous renseigner à faire cette charge; les versions nous sont venues naturellement de ceux qui devront donner témoignage et se disaient tenus à faire leur part pour sauvegarder l'honneur de la province.

A l'ouverture de la chambre, l'an dernier, le premier ministre se vantait qu'il avait capturé la confiance de la province, qu'il avait presque complètement accaparé toute la représentation moins les deux députés du Madawaska, lesquels étaient renfermés au centre de cette forteresse formée de ses supporteurs. Nous montrant du doigt, mon honorable collègue et moi, comme pauvres captifs de notre fière parti, il ne se doutait pas qu'à travers la masse de ses partisans transperceraient des rayons de vérité lesquels nous atteindraient et me placeraient dans l'obligation de faire des accusations contre sa propre personne. Je ne suis pas le juge de ce haut personnage, mais je suis son accusateur, et j'ai foi que la chambre accédera à ma demande de nommer un comité d'investigation, et que son honneur le Lieutenant-Gouverneur, qui a été mis au courant de la preuve, ne manquera pas de voir à ce que justice soit rendue pleine et entière.

Je ne voudrais pas passer sous silence la remarque que j'ai faite touchant la trop grande affabilité que prodiguait l'honorable premier ministre à tous ceux qui l'approchaient sans avoir de raisons justifiables. C'est par ce moyen qu'il a pu s'accaparer autant de sympathie, et je craignais toujours qu'il en fit un abus et causer des déceptions même parmi ses amis les plus intimes.

Je ne veux pas vous entretenir trop longtemps, ou ennuyer ceux qui ne comprennent pas le Français, mais je veux qu'il soit compris que cette langue n'est pas inférieure à aucune autre.

En terminant, M. l'Orateur, je veux insister sur l'obligation qui s'incombe sur chacun d'entre-nous de sauvez l'intégrité de cette législature. M. Dugal alors se tournant vers les portraits des lieutenants gouverneurs Tilley, Fraser et Snowball, attire l'attention des députés sur leur vie honorable et l'esprit d'intégrité qui caractérisait leur conduite et il demandait à tous de les prendre comme guides dans l'accomplissement de leurs fonctions publiques. Il continue ensuite en disant: Sous l'étendard de notre royaume il n'y a pas d'inégalité en face de la justice. Le plus humble député de cette chambre a le même droit que le plus haut placé. C'est pour cette raison, et fort dans la

(La Suite à la Quatrième Page)

AU COIN DU FEU

PEU DESIRABLE

Madame cherche une nouvelle bonne.

En voici cinq qu'elle essaie vainement en huit jours et, de désespoir, elle se résigne à accepter toutes les exigences que la prochaine lui imposera.

Une sixième se présente, qui commence par inventorier le mobilier d'un air dédaigneux.

Puis, sans attendre qu'on lui pose de questions, elle demande:

—Combien y a-t-il de personnes dans l'appartement?

—Trois, répond Madame: Monsieur, Mademoiselle et moi.

—Pas de chien à descendre, pas de lessive ni de raccommodages, n'est pas? Je préviens Madame que je n'accepterai pas.

—Ni chien, ni chat, ni lessive, ni raccommodage.

Et comme congé, qu'est que Madame m'offre?

—Tous vos dimanches et une après-midi par semaine.

—Jamais de soirée de liberté?

—Si, si: tous les mardis soirs.

—Bien. Je crois que je puis toujours essayer.

—Merci, ma fille, vous êtes très accomodante.... Mais dites-moi savez-vous jouer du piano?

—Non, madame.

—Alors, je suppose que vous savez danser, ou chanter, ou dire des vers?

—Je ne suis pas une cabotine, Madame.

—Bien. Excusez-moi... Mais pourriez-vous au besoin faire un quatrième au bridge?

—Non, Madame.

—C'est curieux! Jouez-vous au tennis, au billard, ou à quelque jeu d'adresse?

—A aucun, Madame.

—Oh! comme c'est ennuyeux!

—Pourquoi donc, Madame?

—Parce que, vous comprenez, j'ai besoin de quelqu'un qui puisse tenir compagnie à mes invités, pendant que je ferai l'ouvrage...

PLEIN COMME UN OEUF

Tramp.—Siouplait, mame la bourgeoise, aidez un pauv' malheureux qu'a pas mangé d'puis trois jours...

Bourgeoise.—Quand on quête, on ôte son chapeau!

Tramp.—Peux pas, mame la bourgeoise, il est plein d'sandwiches!

UN MAITRE CRITERIUM

La mère.—Cette jeune fille que tu veux épouser a-t-elle, au moins l'esprit d'économie, d'ordre, etc....

Le fils.—N'allez pas plus loin, maman. Sachez qu'elle a une mâchée de gomme en réserve sous à peu près chaque chaise chez elle.

L'ENFANT TERRIBLE

Le père.—Il est minuit. L'amoureux d'Anna devrait bien déguerpir. J'ai sommeil.

Le fiston, (de retour d'une excursion discrète).—Y peut pas, Anna est assise dessus.

POUR PARLER VRAI

—Vous voilà marié, Taupin. Et vous êtes toujours satisfait de votre femme?

—Oui. Dieu ne l'a pas mal douée, mais entre nous, c'est pas son chef-d'œuvre.

EN ATTENDANT MIEUX

—A ta place, petit, je ne pleurerais pas.

—Mais il faut bien que je fasse quelque chose, et je ne suis pas assez grand pour sacrer.

IL LA CONNAIT

—Ta mère a l'air joyeuse; elle chantonne tout le temps. Qu'est-il donc arrivé?

—Ca veut dire seulement qu'elle a trouvé de quoi reprocher à papa ce soir.

ET LUI, DONC!

—Jean, où ai-je mis mes cigarettes, hier?

—Je n'en sais rien, m'sieu.

—Oh! ces domestiques..... ça ne se rappelle jamais rien.

—Comment avez-vous trouvé le steak?

—Oh! très facilement: j'ai soulevé la pomme de terre et j'ai trouvé le steak dessous.

POUR NE RIEN OUBLIER

Labiche, l'auteur du "Voyage de M. Perrichon", était un homme pratique.

—Lorsque je vais en voyage je n'oublie jamais rien, disait-il un jour à Chavette.

—Ah! et comment t'arranges-tu?

—Oh! rien de plus simple. Tiens, seulement en exemple, pour ma toilette: Je mets d'abord la main sur mon front et je dis: peigne, brosse, pommade, bonnet de coton.

"Puis je passe au yeux: pince-nez lunettes, loupe.

"Ma main descend sur le nez: mouchoirs, tabacs à priser.

"Sur la bouche, je dis: brosse à dents, eau dentifrice.

"Au cou: cache-nez, cravatte, faux-col.

"Aux épaules: bretelles, chemises.

"A la poitrine: flanelle, pastilles de gomme".

"Je vais ainsi jusqu'aux pieds: chaussures, pantoufles, bas.

"Puis je remonte et je fais la preuve."

DEJA DEGOUTE

Titine fit cette révélation sensationnelle:

—Les filles naissent dans les roses, et les garçons dans les choux!

Jos parut réfléchir...Il frottait doucement sa joue, zébrée, tout récemment, par la main maternelle...

—Alors, moi, j'suis né dans un chou?

Titine l'ayant affirmé, Jo, peu satisfait de la vie, fit connaître sa pensée sans détour:

—Ah! zut! On aurait bien mieux fait de le manger, le mien!

IL N'Y A PAS AUTRE CHOSE

—J'apprends, confrère, que vous avez opéré le vieux Chose. Pourquoi donc?

—Pour $1,000.

—Je veux dire de quoi l'avez-vous opéré?

—De $1,000.

—Mais qu'est-ce qu'il avait?

—Rien que $1,000, pas un sou de plus.

PERE ET FILS

—As-tu fais des progrès à l'école en ces derniers temps, Toto?

—Pas mal. Par exemple, je sais dire en anglais: "Merci"! et "S'il vous plaît"!

—C'est superbe. C'est même plus que tu n'as jamais eté capable d'apprendre en français.

ENTENDU AU CLUB

—Les femmes n'ont pas plus de logique que des têtes de linotte.

—Quoi encore?

—Notre voisine de droite, après avoir chassé son mari à coup de tisonnier, lui a ensuite reproché d'être partie sans l'embrasser.

LA LOI DES COMPENSATIONS

—Toto, laisse un peu de pudding pour ton frère aîné.

—Pas gros, certain! Quand je suis venu au monde, ça faisait déjà deux ans qu'il en mangeait.

UN GRIEF INEDIT

—Pourquoi avez-vous lâché votre dernière maîtresse, Maria?

—Elle mettait mes meilleures toilettes en mon absence.

—Comment! encore un chapeau d'hiver. C'est le septième!

—Console-toi, je vais bientôt pouvoir acheter un chapeau du printemps, les nouvelles modes vont paraître.

ECHO DE L'ASSEMBLEE

L'orateur.—Quelqu'un désire-t-il maintenant poser des questions?

Une voix.—Oui, une.

L'orateur.—Allez...

Une voix.—Quand est-ce que la "banne" va jouer?

MAISON A LOUER

—C'est trop près de la station, trop de bruit.

—Mais, madame, quelle belle vue que la binette des gens qui manquent leur train.

UN MARI "DURAPIAT"

—Vous dites que votre mari aime les robes collantes?

—Il les aime pour moi, c'est-à-dire qu'elles me collent au corps au moins cinq ans chacune.

ERE DE FEMINISME

—Pourquoi pleure-t-il, Ninette?

—Parce que je lui ai dit que quand je pourrais bien être Présidente des Etats-Unis, et pas lui.

Dans un restaurant.

—Pardon, le garçon qui me sert d'ordinaire est donc parti?

—Oui, monsieur, je l'ai flanqué à la porte parce qu'il avait la manie de cracher dans les plats. Il y en a encore un qui fait ça; si jamais je le pince, je vous promets qu'il ne fera pas long feu dans ma maison.

Tête du client.

—Riri, puisque tu n'as pas été sage, tu iras au lit sans souper!

—Cà me fait bien plaisir.

—Hein?

—Mais oui, ! je devait prendre un remède après le repas, de même y aura pas de remède!

—Est-ce vrai que ton père a vendu à une cliente 10 livres de sucre où il avait mis deux livres de sable?

—C'est correct, mais p'pa avait eu soin de choisir du sable bien propre.

OH! LES BRAVES!

M. Borden est un général dont l'emprise sur ses hommes est nulle. Sa direction loin de les exciter au combat, les fait fuir. Il a toutes les misères du monde à les tenir en ligne. Plusieurs lui échappent au moment du combat, pour aller faire le petit tour en Europe. C'est une vraie nostalgie pour ces braves....... qui se sauvent devant les adversaires.

Après l'hon M. Cochrane, c'est M. D. O. Lespérance qui met l'océan entre lui et son siège de député, où ses devoirs devraient le retenir.

Oh! les braves.

CARTES D'AFFAIRES

LES OISEAUX DE LA PASSION

C'est une vieille et touchante légende: Le Sauveur était cloué à la croix; des oiseaux vinrent se poser sur les bras du gibet divin. L'un, porteur d'une fine aigrette, étalait une queue aussi superbe que celle d'un paon. C'était la pie, alors le plus beau des oiseaux. Mais méchante autant que belle, comme il arrive trop souvent, elle osa insulter aux douleurs du Christ. L'autre oiseau, bien plus modeste, au plumage gris, s'approcha timidement du Crucifié, en jetant quelques cris plaintifs; de l'aile, il essuya le sang qui coulait sur la face auguste et tenta vainement, de son bec, d'aracher une des épine qui déchiraient son front.

Une goutte de sang infiniment précieux tomba sur la gorge de l'oiseau colorant son triste plumage, de ce jour le rouge-gorge était né.

—Soi béni, le Christ, toi qui prend part à mes douleurs. Partout la joie t'accompagnera. Tes oeufs auront la couleur de l'azur du ciel et tu sera l'oiseau de Dieu porteur d'heureux présages.....Pour toi, dit-il à la pie, tu sera un oiseau maudit. Tu perdras cette brillante aigrette et ces couleurs dont tu t'enorgueillis. Oiseau funèbre ton message sera celui du malheur, et l'eau du ciel tombera toujours dans ton nid.

Les villageois, en beaucoup de provinces de France, ont gardé, traditionnellement la mémoire de ce méfait et lorsqu'ils attrapent une pie, ils lui enfoncent une épine dans la tête.

En Espagne, on attribue aux hirondelles, le rôle du rouge gorge, quand les soldats posèrent la couronne d'épines sur la tête du Christ, les hirondelles vinrent avec leur bec brisé et enlever des épines.

D'après une légende russe, les hirondelles enlevèrent les clous apporté par les bourreaux, mais les moineaux les rapportèrent. Pendant que Jésus gémissait sur le gibet, les moineaux criaient malicieusement: Tif Tif, "il vit, il vit" pour exciter les bourreaux à le tourmenter davantage. L'hirondelle cria: Umer Umer il est mort, il est mort. C'est pourquoi l'hirondelle est bénie et porte bonheur à la maison.

D'après une légende danoise, au moment de l'agonie de Jésus, la cigognie, émue de pitié, se mit à crier: Styrkhaln "Donnez-lui de la force". Depuis, la cygnogne est devenu un oiseau sacré.

Les Suédois ajoutent aux oiseaux de la Passion la tourterelle penchée sur la croix elle criait: Kurrie kurrie "Seigneur, Seigneur". Une addition américaine présente encore le bec-croisé comme l'un des oiseaux qui essayaient d'arracher les clous des mains et des pieds divins.

POOR COPY

VIVE LA TERRE

COMMENT ET QUAND ON DOIT SEMER

La question du choix des semences n'est pas moins importante que celle de la préparation du sol. On peut la résumer en disant que la variété choisie doit être adaptée d'une façon exacte, au milieu vivant, c'est-à-dire aux champignons et aux insectes, en même temps qu'au sol et au climat. Il est, par conséquent, nécessaire d'être à la fois renseigné sur son origine et sur son degré de précocité.

C'est ainsi qu'en employant sans discernement du blé provenant de l'Angleterre, où les hivers sont relativement doux et l'atmosphère très humide, on s'expose à le voir souffrir quand il fait froid et s'échauffer pendant les temps secs ; il ne serait d'ailleurs, pas moins hasardeux de vouloir le semer dans des terres pauvres, car son milieu d'origine l'a rendu exigeant.

D'une façon générale, on peut dire que la longueur de la péroide végétative est proportionnelle à l'importance du rendement et à la richesse de la plante en hydrates de carbone en sucre, en amidon, en huiles essentielles.

Cependant avant d'introduire variété nouvelle, il est toujours prudent de faire un essai en petit. Dans ce but, on le met, toutes choses étant égals, en comparaison avec les meilleures variétés locales. On est ainsi renseignés sur sa résistance au froid, à la chaleur, à l'humidité, sur sa précocité et sur la quantité intrinsèque des grains produit par elle. L'orsqu'on ignore sa faculté de tallage il convient de faire des semis à dose croissantes, pour que la récolte indique la quantité optima qui doit être emblavée.

Mais il est évident que, pour pouvoir tirer un enseignement utile de cette comparaison, toutes les variétés doivent être semées le même jour, sur un même sol, préparé partout de même façon et en renfermant les mêmes qualités d'engrais. Cette opération d'acclimatation reste néanmoins toujours délicate et grosse d'aléas. D'une façon générale, il est de beaucoup préférable, d'améliorer sans cesse les meilleures variétés locales par une sélection sévère et de ne jamais employer que des semences saines, bien épurées, d'une bonne faculté germinative, et surtout lourdes, car plus une graine a de poids, plus les réserves alimentaires de la jeune plantule sont abondantes et plus la récolte sera précoce. Les cribles de dimensions différentes permettent de sérier les graines suivant leur grosseur. Leur immersion dans l'eau donne la posibilité d'éliminer celles qui pour une raison quelconque, sont plus ou moins évidées et flottent à la surface. Il faut de plus éviter autant que possible toutes les manipulations pouvant meurtrir les téguments, car la moindre blessure est une porte ouverte aux infections crytogamiques ou microbiennes.

En somme, il importe, quand on est obligé d'acheter les semences dont on se sert, de se faire garantir sur factures leur variété, leur origine, leur pureté, leur faculté germinative et leur poids au minot. Il est particulièrement recommandable de ne pas se tromper dans les variétés et de ne pas semer à l'automne des variétés de printemps ou réciproquement. Dans le premier cas, le froid les ferait périr, et dans le second, comme ce sont des variétés tardives, elles courraient le risque d'être échaudées. L'expérience a démontré, sans cependant en donner la cause, que même dans les conditions les meilleures de nourriture, de chaleur et d'humidité, les variétés d'hiver, semées au printemps, ne peuvent pas mûrir d'une façon satisfaisante. Il semble que la plante dépense toute son énergie à fabriquer des feuilles, bien qu'il ne lui en reste plus pour se développer normalement et pour fructifier. Il vaut mieux, par conséquent, consentir à payer cher les semences et se montrer très exigent en ce qui concerne leur qualité, que d'acheter à bon marché des semences de second choix. Il est parfaitement démontré que celles-ci finissent par fournir à un prix élevé la livre de bonnes semences susceptibles de germer. L'économie apparente qui semble résulter de leur emploi est donc en réalité négative, et le bon marché est coûteux.

La détermination exacte de la quantité de semence qu'il faut répendre à l'arpent est certainement un des points les plus obscurs de la science agronomique. C'est chose, en effet, essentiellement variable suivant le climat, la variété, le sol, les engrais employés, les façons culturales. Pour les céréales, que cette chronique vise plus spécialement, la question se complique du tallage, encore très controversé. Il est évident qu'avec les variétés tallant beaucoup, la quantité de semences sera moindre, et il en résulte une économie. Mais un tallage excessif est-il vraiment avantageux ? Il semble au contraire qu'on doive ne le mettre à profit que dans les terrains pauvres. On admet que, pour avoir un rendement élevé, il faut 400 épis à la verge carré. Avec les variétés dites (tallantes) on peut obtenir ce nombre bien qu'en sement clair ; seulement il est à craindre que le poids de ces 400 épis ne soit inférieur à celui obtenu avec des semis denses de 120 à 160 livres à l'hectare. Il est acquis aujourd'hui que les semis clairs donnent des épis moins lourds, mûrissant plus difficilement et de qualité inférieure.

La profondeur à laquelle doivent être placées les semences varie naturellement avec chaque espèce et avec la sensibilité à la gelée.

En principe, plus les gelées sont à redouter, plus on doit enterrer profondément. C'est ainsi que les graines légumineuses peuvent être semées simplement sur la neige, les céréales à quelques lignes seulement de la surface.

L'expérience de chaque cultivateur doit d'ailleurs le fixer beaucoup mieux à ce sujet qu'il ne serait possible de le faire à distance, ignorant tout de la nature et de l'exposition des terres comme des climats locaux.

POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Ottawa, 14.—L'hon. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, a présidé à l'ouverture de la conférence des délégués des Provinces, venus ici pour étudier le fonctionnement de la loi d'éducation agricole de 1913.

L'hon. Martin Burrell a souhaité la bienvenue à tous les délégués, et a demandé la coalition de toutes les énergies des gouvernements de Provinces du Canada pour la solution des problèmes économiques.

A la séance de ce matin, on a discuté le fonctionnement de la loi. Cet après-midi on a discuté les différentes méthodes de démonstration. Les délégués ont aussi fait leurs rapports. Les délégués sont : l'hon. Duncan Marshall, Alberta ; hon. W. R. Motherwell, Sask ; le ministre Scott, C. A., hon. Geo. Lawrence et M. Bedford, Manitoba ; assistant ministre Roadhouse et M. Bailey, Ontario ; assistant ministre Gigault et le Père Ligouri, Québec ; assistant ministre Daggett, N. B. ; le professeur Cumming, N. E., et l'hon. U. McKinnon, I. P. E.

L'INDUSTRIE DU BACON

Le nombre de porc en Angleterre a diminué l'an dernier de 391,768. En Irlande, cette diminuation a atteint 300,000, pendant les premiers six mois de l'année 1913.

La première fabrique de bacon a été construite au Danemark en 1888. Elle a reçu cette année 23,-407 porcs, En 1902, les fabriques de bacon dans ce pays étaient au nombre de 27, qui ont abattu 777,232 porcs, évalués à plus de dix millions de piastres.

Il y a huit ans, le Canada exportait une quantité considérable de bacon en Angleterre ; aujourd'hui cette exportation est presque nulle.

Ces chiffres sont tirés du "Westminster Gazette". L'auteur ajoute qu'aucune industrie n'est plus lucrative que l'élevage du porc. Il engage fortement les cultivateurs à s'y livrer sur une plus grande échelle.

NOTRE BEURRE DIMINUE

Le rapport du commissaire de l'industrie laitière à Ottawa constate que pour la première fois en soixante ans, le Canada n'a pas expédié de beurre en Angleterre.

D'un autre côté, pas moins de 6,695,000 livres de beurre ont été importées, le plus grand nombre venant de la nouvelle-Zélande.

Le commissaire de l'industrie laitière sera bien obligé d'admettre que cette industrie ne marche pas de pair avec l'augmentation de la population.

QUEBEC BOIT DU LAIT IMPUR

Québec, 13.—A une assemblée du bureau d'hygiène tenue à l'hôtel de ville, ce soir, on a déclaré que le lait qui se vend à Québec est en très mauvais état.

L'échevin Dussault, président du bureau d'hygiène, s'est élevé fortement contre cet état de choses, et a déclaré qu'il quitterait son poste de président, si la ville ne permettait pas au bureau de faire respecter la loi.

Les docteurs Martin, Lantier et Fiset, tous membres du bureau d'hygiène, ainsi que le docteur Paquin, ont soutenu que l'inspection actuelle du lait, des étables et des bestiaux est insuffisante.

MYSTERIEUSE MALADIE SUR LES TROUPEAU

Québec, 7.—Une maladie mystérieuse décime les troupeaux de porcs dans les campagnes, aux alentours de Québec. Il y a quinze jours M. Joseph Tremblay, de Beauport, perdait plus de cent porcs, et maintenant c'est le tour de l'asile de Beauport. On croit que c'est la nourriture qui a causé la mort de ces animaux.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

21

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

La compannie de M. George était distribuée de chaque côté du porche; lui-même se tenait tout près de l'entrée, veillant à ce qu'il n'y eut pas de désordre. Sa vue rassurait les braves gens, et tous s'empressaient de le salver, en passant, comme d'habitude. Mais lui, en rendant la civilité, n'avait plus ce sourir naturel et bienveillant qui nait sur le visage de tout homme bien né, devant ceux qui le respectent et qui l'estiment : chacun de ces saluts lui faisait monter le rouge à la figure, et il semblait désirer se soustraire à ce témoignage de confiance et d'amitié. Mais quand il vit Marie, il pâlit ; car la jeune fille avait attaché sur lui un régard terrible comme celui de la justice. Le sien ne put y résister, il tomba vers la terre. Elle était à deux pas de lui.

Avant de se séparer de son père (car les femmes n'avaient pas la permission d'entrer, elle le retint un instant lui demandant à l'embrasser ; et comme il se penchait tendrement vers elle, elle lui dit en lui montrant le sanctuaire, et assez fort pour que le lieutenant put l'entendre :—Voilà notre saint autel ! Si c'est un sacrifice qu'on va faire, Dieu sera plus près des victimes et des faux prêtres....

Pour se retirer et sortir de la foule, Marie dut passer si près du jeune officier que ses habits frolèrent les siens ; dans ce moment elle l'entendit qui disait :—Miséricorde pour moi, Marie, et courage pour vous... pauvre enfant !

Elle se détourna fièrement, puis elle alla se mêler au noyau des autres femmes qui s'étaient assises sur les bancs et sur la pelouse de la place, à une petite distance de l'église.

Quand le dernier de cette longue procession d'hommes fut entré et que le petit temple fut plein de tous ceux qu'il avait vu jadis prier et chanter, on vit s'avancer Winslow, Butler et Murry, entourés d'une garde qui portait l'épée ; tous franchirent le seuil de l'église, et après avoir ouvert un sillon au sein de l'assemblée, ils allèrent sur les dégrés de l'autel. La porte se regerma derrière eux et un double rang de soldats fit le tour de l'église, l'enfermant dans une double ceinture de bayonnettes aiguisées.

Un silence effrayant s'établit partout, au dehors comme au dedans. Winslow, quoique homme de résolution, en paraissait accablé ; il hésita quelques temps à le rompre ; il semblait faire des efforts pour ramener sa voix dans son gosier devenu tout à coup aride et tendu ; sa main tournait et retournait le fatal parchemin, dans pouvoir le déployer ; elle était agitée de spasmes nerveux comme celle d'un assassin novice. Murry et Butler se sentaient déjà de la pitié pour tant de faiblesse, quand le colonel, prenant énergiquement sur lui, put enfin formuler ces quelques phrases :—Messieurs, j'ai reçu de son excellence le Gouverneur Lawrence la dépêche du roi que voici. Vous avez été réunis pour connaître la dernière résolution de Sa Majesté concernant les habitants français de la Nouvelle-Ecosse, province qui a reçu plus de bienfaits, depuis un demi-sciécle, qu'aucune autre parti de l'empire.....

Vous ignorez moins que personne comment vous avez su le reconnaître....

Le devoir qui me reste à remplir maintenant est pour moi une dure nécessité ; il répugne à mon caractère, et il va vous paraître bien cruel....vous avez, comme moi, le pouvoir de sentir.

Mais je n'ai pas à censurer, je dois obéir au ordres que je reçois. Ainsi donc, sans plus hésiter, je vous annonce la volonté de Sa Majesté, à savoir : que toutes vos terres, vos meubles et immeubles, vos animaux de toute espèce, tout ce que vous possédez, enfin sauf votre linge et votre argent, soit déclaré, par les présentes, biens de la couronne ; et que vous mêmes soyez expulsées de cette province.

Vous soyez, c'est la volonté définitive de Sa Majesté que toute la population française de ces districts soit chassée.

Je suis chargé, par la bienveillance de notre souverain, de vous laisser prendre votre argent et autant d'effets de ménage que vous pourrez emporter, sans encombrer trop les navires qui doivent vous recevoir. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous assurer la possession de ces choses et empêcher que personne ne soit molesté en les transportant.

Je veillerai à ce que les familles soient embarquées sur les mêmes vaisseaux, et à ce que ce déplacement s'opère avec autant d'ordre que le permettra le service de Sa Majesté.

J'espère que, dans quelques partie du monde que vous serez jetés, vous serez des sujets fidèles, paisibles et heureux.

Je dois maintenant vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous restiez en sûreté, sous garde et la direction des troupes que j'ai l'honneur de commander. En conséquence, je vous déclare tous prisonniers du Roi."

Ces derniers mots produisirent une commotion général, comme le premier effort d'un volcan qui entre soudainement en éruption ; il s'échappa de toutes ces poitrines tendues une exclamation déchirante pleine d'angoisse, et de sanglots ; c'était le cri de mille cœurs broyés de mille victimes atteintes de même coup. Tous ces malheureux, subitement frappés, se sentirent instinctivement portés vers celui d'où portait le coup, comme ces naufragés sous les pieds desquels vient de s'ouvrir l'abime, s'élancent avec l'instinct de la vie vers le rocher qui les a perdus. Tous les bras s'élevèrent simultanément vers Winslow, implorant......implorant sans parole, avec des cris étouffés, avec un désespoir.....Mais la sentence était portée, le sacrifice était accompli ; Winslow, Murry, Butler descendirent les marches de l'autel ; les épées de leur garde éloignèrent les bras implorants, les poitrines haletantes, et les trois bourreaux passèrent, mornes, froids ; ils semblaient s'efforcer de paraître impassibles, comme s'ils eussent voulu, après avoir commis cette mauvaise action, mieux cacher la honte qui devait les poursuivre devant tant de consciences honnêtes si cruellement mystifiées. Les portes s'ouvrirent pour les laisser passer ; mais elles se refermèrent derrière eux....

Cet instant fut le plus terrible ; tout espoir de clémence était évanoui, la poignante clameur des infortunés n'avait pas pu briser l'arrêt qui venait de les foudroyé, n'avait pas pu faire entrer la pitié dans les entrailles de leurs maîtres...Alors il se produisit un revirement violent dans cette tempête de douleur ; le désespoir avengle prit un moment le dessus, revêtit toutes ses formes hideuses, s'abandonna à toutes ses inspirations frénériques, surtout parmi les jeunes gens. Il est si dur d'être saisi tout à coup dans la force et l'ardeur de la vie, au centre de ses affections, au seuil de l'édifice de bonheur qu'on s'était crée, devant tous les enchantements de l'avenir pour être lié par une main inhumaine à laquelle on ne peut résister, pour être encore arraché du sein de l'amitié et de la famille, chassés et livrés à tous les supplices de la priscription !....Les uns se précipitèrent vers les ouvertures, s'attaquant aux fonds et aux serrures, essayant de broyer sous leur poings les vieux panneaux de chêne. Le bois craquait sous ces violents efforts, mais rien ne cédait ; les assaillants se retournaient de rage, laissant le sang de leurs mains déchirées sur les rivets de fer dont il avait hérissé les portes. D'autres, ceux qui avaient prévu ces malheurs qui en avaient averti les incrédules, criaient, vociféraient en passant devant les Landry et les LeBlanc :—Ah ! nous vous l'avions bien dit ! Autour du vieux notaire ils se pressaient comme une avalanche, dirigeant vers sa tête leurs mains dont les doigts tendus semblaient devenus des griffes de lion ; et tous lui jetaient une accusation, un sarcasme : Voilà ce que vous avez fait ! Nous étions des fous...nous avions des terreurs imaginaires, des soupçons déraisonnables :....eh bien ! les connaissez-vous maintenant vos Anglais ? Vous pensiez être épargné, peut-être, parce que vous les aviez si bien servis...allez maintenant, vieux lâche !

Au milieu de cet aurage, le vieillard s'était tenu au bas de l'autel, agenouillé sur le premier dégré ; il avait les mains jointes et il regardait vers le ciel dans une attitude de douleur inspirée qui aurait dû en imposer à ses accusateurs, s'il n'eussent pas été aveuglés par la passion. En entendant tomber sur ses cheveux blancs le mot insultant de lâche, il se leva comme une ombre de saint, et se tournant du côté de la foule, il articula ces quelques paroles d'une voix brisée :

Mes amis, venez, arrachez ces cheveux blancs, écrasez-moi au pied de cet autel, vous le pouvez impunément ; il n'y a de justice à craindre ou à espérer de personne, dans ce lieu. Tuez-moi.... allez, vous n'ajouterez pas à mes maux, et j'ai fini maintenant de vous être utile, mais vous, mes compatriotes, mes enfants, que j'ai aimés pendant quatre-vingt ans, ne m'insultez pas au milieu de tant de douleur !.....

A suivre

Au Jour le Jour

Le mois d'avril se continue froid. La neige disparait petit à petit. On peut maintenant passer dans les rues sans avoir recours à une bonne paire de bottes.

Nous accusons réception d'un "Communiqué", de la part de M. le sénateur Poirier, président de l'Assomption, au sujet de la nouvelle organisation qui a pour but la colonisation et le rapatriement. Nous le publierons prochainement.

Les conservateurs anglais du Nouveau-Brunswick, qui se moquaient des deux petits "Frenchmen", de l'opposition, commencent à s'apercevoir que: "rira bien qui rira le dernier". Les deux petits "Frenchmen" ont eu le courage de dévoiler la corruption éhontée qui se pratiquait à Fredericton. Pas trop bête, après tout, les petits "Frenchmen" du Madawaska.

Au nombre des visiteurs cette semaine, il nous fait plaisir d'enregistrer le nom de M. le shérif Joseph Doucet, de Port Hood, Cap Breton. M. le shérif Doucet est le seul Acadien de la ville de Port Hood. Il parle un français très pur et est un fervant de la cause acadienne. Il fait honneur à nos compatriotes du Cap Breton.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. l'avocat A. T. LeBlanc, de Campbellton; J. A. Marcoux, de Bouctouche; Joseph Doucet, de Port Hood, C. B.; Pierre Belliveau, inst. et Camille Gotreau, de St-Paul; Onésime Gotreau, de Canaan; l'Hon. O. J. LeBlanc, de Mont Carmel; F. J. Robidoux, M. P., de Richibouctou; Mlle Blanche Mercier, de Dalhousie.

Un conservateur nous disait hier soir que l'homme le plus honnête de la province, selon lui, était l'Hon. Flemming, notre premier ministre. Voilà ce qu'on peut appeler de la conviction. Mais ce qui est plus frappant c'est que ce même conservateur est en plus bien convaincu que les deux petits "Frenchman" de l'opposition sont des ignorants et des bons à rien. Un peu de patience, l'ami; dans quelques jours vous aurez peut-être des doutes sur l'honnêteté de M. Flemming et aussi.... sur les bons à rien de l'opposition.

M. le curé Cormier, de l'Assomption de Moncton, est actuellement occupé à faire la visite officielle de sa nouvelle paroisse. Il annonçaient dimanche dernier que les travaux de la nouvelle église allaient commencer incessamment. Les paroissiens sont avec lui et tout le monde semble encouragé. La collecte de Pâques, nous dit-on, a été très bonne, et les revenus de la vente des tabliers sont plus considérables qu'on ne l'avait espéré. C'est dire que la générosité des paroissiens de l'Assomption est à la disposition de leur vaillant curé.

Nos députés se rendaient à Fredericton hier où ils se mettaient à l'œuvre le même soir. La séance a été très courte et de peu d'importance. Il n'a pas été question des accusations de M. Dugal contre l'Hon. Flemming. Mais cela ne peut tarder. Une commission royale va se mettre à l'œuvre. Le peuple de cette province veut que la lumière se fasse. Le lieutenant-gouverneur Wood a le stricte devoir de sauvegarder l'honneur de notre province en exigeant l'enquête la plus complète et conduite avec toute la liberté possible.

UNIVERSITE DU COLLEGE ST-JOSEPH

Tableau d'Honneur

Grands: MM. Charles McHugh, Sinai Chassé, Joseph C. Keohan, Henry Milligan, Clovis Richard, Isidore Cyr, Leo Fitzgerald, Louis Lebourdais, Leonard McGuire, Paul Levasseur, Alonzo Frenette, Robert Fraser, Thaddée Hébert, Dominique J. Ouellet, Charles Carroll, Olivier Cormier, Arthur Melanson, Raoul Mogé, Léandre Vienneau, Joseph Hanebry, Roy McDonald, Napoleon Daigle, Réné Hudon, Edgar T. LeBlanc, Aimé Léger, Henry McGuire, Emile J. Boucher J. B. Cormier, Frank Cashan, Leo J. Doiron, Alexis Parent, Pierre Normand, Hugh Dysart, Albert Dionne, Stephen Mooney, J. B. Nowlan, Timothy Sullivan, Edmond Martin, Thomas Sweeney, Michæl Whalen, Thomas Murphy, Alphée Damour, Leo Collin, Arthur Lavoie, Auguste Boudreau, Yvon Sirois, F. X. Frenette. 47.

Petits: MM. Joseph Goguen, Arcade Goguen, Edgar Poirier, Henri Hébert, Thomas LeBlanc, Albert Leménager, Gabriel Perley, Godefroy LeBlanc, Augustin Dallaire, Peter Tremblay, Maurice LeBlanc, Anastase Bourque, Azarias Massé, Camille Bernier, Henry Reilly, Henri Bourque, Sylvain Bourque, Hervé Richard, Alfred T. LeBlanc. 19.

Total—66.

CE QU'UN JOURNAL ANGLAIS PENSE DU PEUPLE ACADIEN

Toutes nos félicitations à M. J. T. Hawke, éditeur du "Transcript", de Moncton, pour sa noble défense du peuple acadien. Nous citons ci-après quelques extraits que nous publions en anglais sachant que nos lecteurs comprennent cette langue.

Advices state that there is considerable indignation expressed in Port Elgin and its vicinity because some of Mr. M. G. Siddall's political friends are stating, in connection with the Fredericton exposures, that Mr. Siddall explains the matter by saying:—

"That fellow Dugal is only a cheap Frenchman, and there is not a word of truth in his statements. He will be expelled from the House".

The statement has been repeated by more than one of Mr. Siddall's supporters. It is not quite clear whether in Mr. Siddall's judgment, Mr. Dugal's crime consists in being "a cheap Frenchman" or in making the exposure; but probably it is the latter. There is one thing, however, that Mr. Flemming could not do. He could buy some cheap English speaking people, but he could not buy the frenchman. Flemming tried and failed. The Frenchman rings true, one hundred cents on the dollar, and all his own money too, not the people's.

Mr. Clark, on behalf of the Premier who was absent, gave a general denial of the charges, and tried to frighten the member from Madawaska by telling him that in making this motion. It had put him in such a position that if the charges could not be sustained, he must cease to be a member of the House.

Mr. Flemming having first sought to strangle the charges, which were currently rumored, by inviting Mr. Dugal to a government caucus now finds an assistant in the acting leader of the House; Mr. Clark, who bravely stands up in the House, backed by nearly all its members, and tells its representative from Madawaska that if he does not sustain the charges, he will lose his seat.

Permit it to be said to Mr. Clark that he must not assume that all the brains of the country are confined to the English speaking people. We have brilliant French speaking people in Canada, and Mr. Dugal is one of them, and he intelligently understands without Mr. Clark's insulting intimation that if he fails to prove the charges, he will have to leave the House. M. Dugal understands that, but, nevertheless has bravely undertaken to risk his seat, in vindicating the interests and the welfare of the people of this province.

CE QUE L'ON DIT DE M. LE DEPUTE MICHAUD

Nous avons entendu M. Pius Michaud, de Madawaska, donner son appréciation du Rapport de Gutelius. C'est un plaisir d'entendre ce représentant de la minorité canadienne-française du Nouveau-Brunswick, parler avec facilité la langue anglaise, et dire au puissant de l'autre côté de la chambre ce qu'il pense de ces commissaires et de cette commission. M. Michaud est un homme sobre et un travaillant; populaire dans son comté, droit et dévoué, il ne compte que des amis partout où il passe, et lorsqu'il parle en chambre, avec cette politesse exquise qui caractérise la race acadienne, je devrais dire française, il sait se faire écouter.

Il a de plus le rare mérite de ne dire que juste ce qu'il faut, et dans les termes mesurés qui disent l'esprit réfléchi, pondéré et juste qui a horreur des longueurs. Les électeurs ont droit d'être fiers de lui, et les Français du Nouveau-Brunswick ont, ici, un digne représentant qui leur fait honneur.

"Le St-Laurent" de Fraserville, Qué.

BASILIQUE NOUVELLE A MONTREAL

Montreal, 11.—Il semble définitivement décidé de doter Montréal d'une splendide basilique qui, placée sur les hauteurs du Mont-Royal, dira au populations de toute les parties de l'Amérique, l'esprit de foi et le zèle des catholiques de la Province de Québec en général, et de Montréal en particulier.

On sait tout le respect et la vénération qui environne l'Oratoire St-Joseph, de la Côte des Neiges, les milliers de pèlerins qui le visitent tous les jours de l'année, font l'émerveillement et l'édification des étrangers qui visitent notre ville. Mais il est évident que la chapelle qui abrite actuellement les foules, ne répond pas au besoin de cette pieuse fondation. Aussi MM. Venne et Viau, architectes de la rue St-Gabriel, sont-ils à élaborer les plans d'une immense basilique, qui sera élevée en l'honneur de St-Joseph, sur les flancs de Mont-Royal, au coût d'environ $2,500,000.

Le projet comprend la construction de magnifiques et spacieux escaliers en marbre, conduisant des bases du Mont-Royal à la basilique, ainsi que d'ascenseurs, pour ceux qui ne pourront marcher. L'église elle-même, dotée généreusement par ceux qui ont bénéficié de leur visite à l'Oratoire St-Joseph, et ils sont légion, sera un modèle du genre.

—o—

Winnipeg, 14.—On a commencé en plusieurs endroits à ensemencer la terre. Tout fait prévoir que les semailles seaont bientôt générales.

LA SESSION FEDERALE

La prorogation aurait lieu en juin

Ottawa, 14—La rentrée des députés aura lieu aujourd'hui, après une absence de huit jours de la Chambre. A l'heure qu'il est il y a à Ottawa que les députés trop éloignés de leur famille pour pouvoir prendre avantage du congé. Il y a bien aussi les députés de Gaspé et de Rimouski qni sont revenus, hier, mais ceux-là sont des fervents des communes.

Il est assez probable que dans trois semaines on commencera les séances du matin afin de précipiter la session si toutefois une précipitation est possible.

En ce moment, les indications sont que la prorogation n'aura pas lieu avant la première semaine de juin.

Jusqu'ici, on a adopté une bonne partie des crédits et on a passé une fraction considérable de la législation, mais la plus grande partie reste à faire et il ne serait nullement surprenant qu'il fut nécessaire de retrancher du programme de cette session des bills du gouvernement afin de terminer le travail sessionnel dans un temps convenable.

A la rentrée aujourd'hui, on s'attend à la reprise immédiate du débat sur le budget. Les conservateurs s'attendent à ce que les libéraux présentent un amendement à l'effet de demander le "Free Food" ou l'abolition des droits sur les instruments d'agriculture. Il est peu probable que ce débat sur le budget se termine avant une dizaine de jours. Le comité de redistribution continuera son travail cette semaine et s'attend à ce que celui-ci soit terminé la semaine prochaine. Le débat sur cette question sera assez long, surtout pour les détails dans certains comtés mais on n'anticipe aucune longue discussion au sujet des grandes lignes. Il y a aussi le bill du service civil, qui demandera une étude assez prolongée, Cette question est de la plus haute importance car elle affecte des milliers de fonctionnaires de l'Etat, qui méritent une attention particulière de la part du gouvernement.

Lorsque les crédits du ministère de la Milice seront soumis à la chambre, le colonel Sam Hughes sera appelé à donner des explications qui seront sans doute pour lui assez embarrassantes. Jusqu'ici le colonel a traité les choses "à la militaire". Mais il devra se soumettre à l'intention de faire adopter ses crédits.

Quelle que soit la perspective de la continuation de la session, il faudra se mettre rudement au travail si l'on ne veut pas s'exposer à passer une partie de l'été dans la capitale.

GRAND HOTEL INCENDIE

St-Andrews, N. B., 13.—Un des plus grands hôtels, d'ici, l'"Algonquin", qui appartient à la Cie du Pacifique Canadien a été brulée complètement hier, les pertes sont évaluées à $500,000. L'hôtel contenait trois cent chambres qui avaient été remises à neuf dernièrement.

L'hôtel Algonquin avait été inauguré en 1889 par M. F. A. Jones, de St-Jean, N. B. Puis il etait passé dans les mains de la Cie du C. P. R., qui avait fait des dépenses considérables pour en faire le meilleur hôtel des Provinces Maritimes.

Le gérant actuel, M. Allerton, se trouvait à Boston, quand le feu s'est déclaré. Il vient de revenir ici avec M. N. S. Dunlop, le chef du département des assurances au C. P. R., afin de décider ce qu'il y aura a faire à l'avenir.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la Première Page)

L'hon. A. K. McLean, député junior d'Halifax a fait une réplique remarquable au ministre des finances. Il a parlé pendant plus de quatre heures mardi. Il a demandé le blé et la farine libre. Il a demandé les aliments de la vie libre.

Son discours a été suivi avec attention des deux cités de la chambre.

Vu l'absence de plusieurs députés cette semaine, M. McLean demanda l'ajournement du debat. Mais M. Borden refusa. Le débat s'est prolongée mercredi jusqu'à six heures, par M. Ames de Montréal (St-Antoine) et M. Cuckshutt, de Brantford, Ontario. Ce sont deux grands manufacturiers et deux protectionnistes à outrances. Ils ne vivent de salut pour le pays que dans un tarif élevé payé par la masse du peuple.

Sir Wilfred Laurier proposera luimême la semaine prochaine les amendements du discours au budjet. Je vois que votre contemporain conservateur, de Moncton, "le Times", prétend qu'il y a division parmi les liberaux. Soyez bien assurés. Il n'y a aucune dissention dans le parti libéral, qui n'attend que le jour où M. Borden se décidera à rencontrer le peuple.

M. DUGAL EXPLIQUE SES ACCUSATIONS

(Suite de la Première Page)

conviction de mes droits, que j'ai osé agir comme accusateur.

Il remercie ensuite MM. Stewart et Tilley de leur appui loyal et ajoute qu'il garderait bien longtemps un bien doux souvenir de leur généreuse courtoisie. Il termine en remerciant les députés de l'attention avec laquelles il l'avaient écouté et il reprend son siège au milieu des applaudissements de tous ceux qui l'avaient compris.

Le député de Madawaska a recu des félicitations d'un très grand nombre de personnes. Ces compatriotes en chambre, malgré leurs opinions politiques adverses, n'ont pas épargné leurs félicitations.

La motion de M. Dugal, fut secondée par M. Pelletier.

Le Procureur Général sugère que la considération de cette motion soit remise à mercredi prochain. M. Dugal donne son consentement.

La chambre s'est occupée de l'étude du bill pour donner une augmentation d'argent au chemin de fer du Vallée St-Jean. Ce bill est fortement opposé par MM. Stewart et Swim.

La chambre s'ajourne jeudi soir à minuit pour reprendre la séance mercredi soir le 15 du courant.

Pendant la discussion des accusations de corruption le Procureur-Général, M. Clarke a cru bon de faire dss menaces contre M. Dugal. M. Clarke n'a pas besoin de faire la leçon au député du Madawaska. Ce dernier connait les conséquences de son acte dans le cas où les accusations ne seront pas bien fondées et il est prêt à accepter les conséquences.

On a voulu flatter M. Dugal en l'invitant au caucus du gouvernement la semaine précédant ses accusations. Ayant manqué leur coup, le Procureur-Général a maintenant recours aux menaces. Il ne faut que M. Clarke pense que, parce que M. Dugal et son collègue sont français, qu'ils ne possèdent pas le courage de leurs convictions, Et de plus, je suis convaincu que ces deux messieurs auront l'appui de la plus grande partie des Anglais de la province. Les députés du Madawaska ont ouvert la porte aux investigations, et elle ne se formera pas de sitôt. S'il y a corruption dans le département des terres de la couronne, comme je suis convaincu, il y a aussi corruption ailleurs, par exemple, il est décidé d'exiger une investigation rigoureuse des travaux sur un certain nombre de ponts où les listes des ouvriers ont été forgées ainsi que l'endossement sur un grand nombre de chèques. M. Veniot, l'organisateur libéral, qui prend une part active dans ces affaires, possède des preuves irréfutables de corruption relativement aux travaux des ponts et il est déterminé de les pousser.

DECES

A Ottawa, le 9 avril, s'éteignait dans le Seigneur, Onésime LeBlanc, fils de l'Hon. O. J. LeBlanc, ex-député de Kent, N. B., à l'âge de soixante ans. Le défunt était employé du Gouvernement. Il laisse une épouse, née Sarah Léger; un fils, Oscar; sa bru et deux petits-fils; son vieux père âgé de 84 ans et trois sœurs. Les funérailles eurent lieu à Ste-Marie. R. I. P.

UN CURE ASSASSINE

Abbeville, 13.—Une femme a tiré six coups de revolver sur l'abbé Desachy, curé de la paroisse St-Maxent. Elle a réussi à prendre la fuite. L'on croit que l'assassin aurait revêtu un habit de femme pour ne pas être reconnu et échapper plus facilement aux recherches de la police.

Le prêtre moribond a accusé le garde champêtre du village voisin.

La vengeance aurait été le mobile du crime.

M. THERIAULT ENCORE CANDIDAT A LA MAIRIE

Nashua, N.-H., 14.—M. Marcel Thèriault du No. 8 rue Kinsley, sera le premier à annoncer sa candidature à la mairie de Nashua, sous la nouvelle charte.

M. Thériault était candidat républicain a la dernière élection et il a fait très bonne figure bien qu'il se fût porté candidat à la dernière heure.

M. Thériault a de grandes chances de succès aux prochaines élections, c'est du moins ce que pensent un bon nombre de votants de la ville.

LA CULTURE EN SASKATCHEWAN

Régina, Sask., 14.—Cinquante pour cent des terres désrichées sont prêtes à recevoir la semence en Saskatchewan.

En gènéral, la terre est en bon état. Au centre et au sud de la province, la neige est disparue.

Il y a encore un peu de neige au sud-est.

LE REMEDE

l'one, pour alléger le coût de la vie, tout ce qu'a trouvé M. Borden, c'est d'abaisser les droits sur...les bananes sèches des Antilles.

Et encore, pourvu que le sénat n'aille pas nous priver de ce remède inespéré.

VOLUME I. NO. 22. MONCTON, N.-B., JEUDI, 23 AVRIL 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600, rue Main

UNE COMMISSION ROYALE

Dans sa lettre hebdomadaire, notre correspondant de Frédéricton nous donne, cette semaine, un très bon résumé des dernières séances de la législature. Nous invitons nos lecteurs à suivre d'une manière toute particulière les événements qui se déroulent à Fredericton ; et c'est en lisant notre correspondant qu'on se tiendra au courant de tout.

Dans quelques jours une commission royale sera à l'oeuvre, et le public en général est anxieux d'en savoir plus long dans toute cette affaire de "boodlage". L'indignation est grande dans toute la province, mais l'on suspend son jugement, attendant que la preuve soit établie.

Les journaux conservateurs font un effort surhumain pour détourner l'attention du public, attirée par les accusations de M. Dugal. Ils parlent de toutes sortes de choses : des scandales du temps des libéraux, de la haine et de l'esprit de vengeance de certains chefs libéraux, des basses intentions de M. Dugal ; et ils inventent au besoin.

Mais ils s'accordent tous à dire que M. Flemming est innocent, que les accusations de M. Dugal ne sont qu'un "bluff", et que l'opposition n'est pas en mesure de prouver ce qu'elle a avancé.

Que nos bons amis les conservateurs attendent un peu ; qu'ils laissent agir la commission royale avant de se prononcer sur l'innocense de leur chef.

Leur conduite en cette affaire semble condamner d'avance M. Flemming, car ils agissent comme des désespérés. Ils s'accrochent à tout, parlent de tout, excepté de la vraie question au jeu, et ils n'ont que des injures à jeter au visage de leurs adversaires.

Pourtant, l'opposition n'a pas agi sans avoir au préalable bien réfléchi. Accuser un premier ministre d'avoir obtenu de l'argent illégalement, ce n'est pas un jeu d'enfant. L'opposition a pleinement conscience de l'importance et de la gravité de ces accusations, mais son devoir était là, il fallait parler, il fallait que le public sache ce qui se passait au sein du gouvernement.

Pour sauver l'honneur de la province, l'opposition a parlé, et c'est à la commission royale à voir à ce que la lumière se fasse et que le public sache ce qu'il en est.

Nous espérons que cette haute commission donnera satisfaction à tout le monde.

LE PONT DU LAC BAKER

Notre confrère d'Edmundston, "le Madawaska", nous décrochait un petit compliment à sa façon, la semaine dernière, en nous traitant carrément de "menteur", et cela pour abriter sous son aile "indépendante" ses amis les conservateurs.

Il s'agit d'un passage d'une lettre de notre correspondant de Frédéricton où il est question de l'argent dépensé sur les ponts dans le Madawaska. Le confrère dit : "L'Acadien" a menti effrontément. Il n'y a aucun pont au Lac Baker qui a coûté $3,739.08. Ce montant est la somme totale du coût de deux ponts construits au Lac Baker".

Puisque le confrère aime tant à traiter les autres de menteurs, voyons un peu qui, dans le cas présent, à "menti effrontément".

Le 1er avril, M. Dugal posait la question suivante en Chambre : "Est-ce qu'il y a eu des estimés fournis pour la réparation des ponts suivants, soit par un ingénieur du département, soit par une autre personne, avant le commencement de ces réparations? (Suit la liste des ponts).

C'est l'hon. John Morrissey, Ministre des Travaux Publics, qui répondit à M. Dugal. Il donna une liste de 37 ponts sur lesquels des estimés avaient été donnés et des dépenses faites. Au nombre de ces ponts, M. Morrissey mentionne celui de "Baker Lake" : estimé $2,600.00, coût actuel 3,739.08.

Cette réponse a été publiée dans le "Gleaner", de Frédéricton, le 2 avril. C'est un journal conservateur et qui doit être acceptable au directeur du "Madawaska".

Maintenant, s'il y a mensonge, que "le Madawaska" s'en prenne au Ministre des Travaux Publics, et non à notre correspondant.

Mais ce n'est pas tout : le confrère nous invite à faire l'examen du rapport des Travaux Publics. Nous sommes allé plus loin que cela : nous avons sous les yeux le rapport de l'Auditeur-Général sur les comptes publics. Que trouvons-nous dans ce rapport? A la page 118 nous lisons : "Baker Lake Bridge $1,269.94. Baker Lake Bridge $2,469,14". Il n'y est pas fait mention de "Baker Lake Outlet", comme dit le confrère.

Nous conseillons au "Madawaska" de réviser sa liste de "menteurs", d'y rayer le nom de "l'Acadien" qui va aux sources avant que d'avancer des faits, et d'y ajouter, si le cœur lui en dit, le nom du Ministre des Travaux Publics et aussi celui de l'Auditeur-Général. Et à la queue, il pourrait y inscrire en grosses lettres, le nom de celui qui nous a traité de menteur.

BORDEN ET LES FERMIERS

Ce n'est un secret pour personne que le gouvernement Borden favorise les trusts au détriment des fermiers. Et en cela il ne fait que payer une dette de gratitude envers ceux qui ont déboursé des millions pour le hisser au pouvoir.

Pendant ce temps-là, le cultivateur est abandonné ; Borden et les siens n'ont pas le temps de s'occuper de lui ; il n'y a que les trusts, les gros riches qui obtiennent protection.

Voici un autre fait qui démontre bien ce que nous venons de dire : Le gouvernement a fait adopter un bill en amendement à l'Acte des Pêcheries. La section 43 se lit comme suit :

"No one shall catch, fish for, take, buy, sell, possess or export any fish for the purpose of converting it into manure, guano, or fertilizer, or for the manufacture or conversion of such fish into oil or manure or other fertilizing product, except under authority of the Minister ; but the Minister may, by notice published in the "Canada Gazette", except any kind or kinds of fish from the operation of this section or any part of this section, and may at any time by notice similarly published, withdraw such exception."

C'est dire que nos bons cultivateurs qui avaient l'habitude, le printemps, de faire la pêche au hareng et de se servir de ce poisson pour engraisser leur terre, n'ont pu ce privilège. Ce que leurs pères et leurs grands-pères ont fait librement, le gouvernement actuel leur interdit de faire.

Mais on peut s'adresser au ministre, et celui-ci peut annoncer dans la "Canada Gazette" que telle ou telle pêche, pour des fins d'engrais, est permise pour un temps. Mais où est le cultivateur qui va écrire au ministre pour obtenir la permission de faire la pêche au hareng et se servir de ce poisson pour engraisser sa terre? Où est le cultivateur qui reçoit la "Canada Gazette" pour suivre les caprices d'un ministre?

Mais pour quelles raisons le gouvernement Borden agit-il de la sorte? Car enfin on ne fait pas adopter une loi pour le simple plaisir de la chose. Oui, M. Borden a une raison : il veut protéger ses amis qui vendent des engrais, le fertilizer en particulier. Il sait bien que par cette nouvelle loi, les cultivateurs, pour un bon nombre, seront obligés de s'adresser au trust du fertilizer.

M. Borden est poussé par ces grosses compagnies d'engrais à forcer les fermiers d'avoir recours à elles. Si tel n'est pas le cas, pourquoi une loi pour empêcher les cultivateurs de continuer comme par le passé à se servir de certains poissons pour engraisser leurs terres?

M. Emmerson demandait à M. Hazen l'autre jour si le hareng ferait exception à la loi ce printemps. M. Hazen a répondu que la chose était sous considération. Voilà qui est encourageant. On considère si l'on va donner justice au fermier oui ou non.

Mais adviennent les élections générales, le cultivateur ne perdra pas tant de temps à considérer s'il doit voter pour Borden, l'ami des trusts, ou pour Laurier, l'ami du peuple.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 18 avril 1914

M. le directeur,

Les députés se sont rassemblés mercredi dernier à trois heures, l'orateur revenait à son siège après la vacance de Pâques finie. Les députés en grand nombre prenaient également leur siège. Le débat sur le budget a été continué sans interruption. Les conservateurs se prononcent de plus en plus protectionistes, quelques-uns vont jusqu'à l'outrance. Les libéraux, sous l'influence de l'esprit démocratique qui s'accentue d'un jour à l'autre dans le Canada, se prononcent de plus en plus pour le libre-échange, en autant que praticable dans ce pays où l'argent nécessaire pour la gouverne du pays, est perçu d'une manière indirecte, par le prélèvement des droits de douane et d'excise.

Il y a eu de magnifiques discours du côté des libéraux. Les conservateurs se succèdent pour répéter avec plus ou moins d'éloquence, qu'il faut protéger le fermier, et la meilleur protection qu'ils lui offrent, c'est de lui faire payer des droits sur ses instruments aratoires, sur tout ce qu'il doit acheter, ses chaussures, ses habits, ses voitures etc. C'est une offre de protection que les fermiers ne peuvent digérer.

Les meilleurs discours d'entre les bons, de ces trois jours de séances, ont été, je pourrais dire ceux de l'hon. Rodolphe Lemieux, et de l'hon. H. R. Emmerson. Vos lecteurs savent que M. Lemieux traite toujours tous les sujets d'une main de maître. Je regrette de ne pouvoir vous donner un long résumé de son discours. L'espace que vous avez à ma disposition cette semaine ne me le permet pas. Il a fait valoir les avantages que le peuple Américain a déjà retiré de la réduction faite par le tarif Underwood, sous l'esprit démocratique du nouveau président des Etats-Unis, M. Woodrow Wilson. Il en a tiré pour conclusion que le peuple Canadien aurait également profité du pacte de réciprocité offert par Sir Wilfred Laurier en 1911, et profiterait des réductions qui nous sont offertes aujourd'hui par les Etats-Unis.

L'hon. M. Emmerson a prononcé son vigoureux discours. Il commença en faisant une nette déclaration de sa politique du libre-échange, principe qu'il a toujours entretenu et cherché a faire avancer dans l'opinion publique, autant que possible, et il est heureux de constater aujourd'hui qu'il y a chez notre peuple, une plus grande tendance vers cette politique, car l'esprit démocratique se développe de plus en plus chez lui, et que le peuple craint moins les intérêts privilégiés, qui, généralement cherchent à faire croire au peuple que leur enrichissement ne dépend pas de lui, et que sans enrichissement, le peuple ne pourrait pas vivre. M. Emmerson a encore touché la question de l'enquête par M. Gutelius, qui a coûté des milliers et des milliers de dollars, et qui n'a été qu'une gigantesque plaisanterie. En parlant du Transcontinental il en profite pour faire l'éloge du sentiment national qui a présidé à cette construction. Il a été prouvé par l'enquête même que le Transcontinental est une construction parfaite sous tous les rapports en dépit des innombrables difficultés qu'il a fallu surmonter.

M. Emmerson a passé en revue les grandes lignes du discours du budget par le ministre des finances, et il en tire pour conclusion "qu'il n'y a rien dans ce discours pour révolutionner le monde" !

"De fait, dit-il, on y trouve tout un fouilli de chiffres plus ou moins cabalistiques, où l'on tire cette conclusion que le pays est dans une prosperité inouie, et que tout le monde est satisfait".

M. Emmerson parle ensuite des nombreuses enquêtes que l'on fait en ce moment, et des multiples commissions que l'on nomme, sans résultat. Il est vrai toutefois, dit-il, que les enquêtes se paient et les commissaires reçoivent leur rémunération. Il a parlé des intérêts des fermiers des Provinces-Maritimes qui ne sont nullement reconnus par le gouvernement, comme les droits imposés sur les fertilizateurs que ces fermiers sont obligés de faire venir de l'étranger. Il a parlé aussi du manque de considération de la part du gouvernement pour la production de la pierre à bâtir, par la réduction du tarif sur la pierre qui vient des Etats-Unis, au détriment de la pierre des Provinces-Maritimes.

M. Emmerson dit que le gouvernement se soucie peu des demandes faites par les provinces de l'Ouest, comme de celle qui viennent de l'est, ou des Provinces-Maritimes. "On agit, dit-il, comme si l'on était crampponné au pouvoir d'une manière immuable. A l'heure qu'il est, il semblerait qu'il y a une grosse lutte ouverte entre les intérêts particuliers du gouvernement, ceux des grandes coporations et ceux du peupls, qui repréeante la grosse masse".

M. Morris, le nouveau député de Chateauguay, a suivi M. Emmerson dans son discours de début, M. Morris est un fermier pratique, doué d'une forte voix. Il a parlé de l'agriculture. Il prétend que le gouvernement prête trop d'attention aux fermiers de l'Ouest.

A 11.40 M. Morris terminait son discours, et M. Turgeon, député de Gloucester proposa l'ajournement du débat qui fut gracieusement accordé. M. Turgeon parlera lundi après-midi.

—o—

LES SOUVERAINS A PARIS

Paris, 21.—Le dixième anniversaire de l'Entente Cordiale entre la France et la Grande Bretagne est célébré aujourd'hui par une visite de trois jours que le roi George et la reine Mary font au gouvernement français. Les deux gouvernements se sont unis d'un commun accord pour rendre la fête plaisante et pour lui donner une signification politique importante.

Toutes les rues de Paris sont pavoisées d'oriflammes, de verdure et de guirlandes, et les drapeaux des deux nations s'unissent dans un sentiment confraternel à l'occasion de l'arrivée, ici, de Leurs Majestés Britanniques.

LETTRE DE FREDERICTON

Frédéricton, N. B.
18 avril, 1914

M. le directeur,

La législature s'est réunie mercredi soir, à 9 heures, après les vacances de Pâques.

Longtemps avant l'heure fixée pour la réprise de la séance, les galeries étaient remplies de spectateurs. Il était connu que la motion de M. Dugal, touchant les accusations contre M. Flemming relativement aux teneurs des limites de bois, devait être mise à l'étude, ainsi que celles touchant le Valley Railway. Mais la foule en a eu pour ses peines, car ces deux motions ont été renvoyées à vendredi.

Quelques minutes avant l'ouverture de la chambre, le Procureur Général Clarke, agissant en capacité de premier ministre, approcha M. Dugal et lui demandait de consenter à ce que ses motions fussent remises jusqu'à jeudi après-midi ou jeudi sair. M. Dugal, toujours courtois, dit à M. Clarke qu'il était prêt à procéder avec ses motions, mais, en même temps, il ne désirait pas se montrer trop exigeant et qu'il consentirait à un ajournement jusqu'à jeudi. Quelques minutes plus tard, et immédiatement avant l'ouverture de la séance, M. Dugal apprit que son aviseur légal, qui s'était rendu à Frédéricton pour être prêt de lui mercredi soir, ne pouvait se trouver à Frédericton jeudi après-midi, obteint une entrevue avec M. Clarke et après explications données, les deux s'accordent à un ajournement jusqu'à vendredi.

Le lendemain matin, les journaux conservateurs quotidiens, le "Standard", de St-Jean, et le "Gleaner", de Frederiction, au moyen d'entêter formidables, annoncèrent au public que M. Dugal commencait à reculer qu'il donnait preuve de faiblesse, et qu'il avait prié le premier ministre de bien vouloir consentir à un ajournement. Quand ces annonces fausses et mensongères parurent dans la presse ministérielle, M. Dugal demanda une entrevue avec le Procureur Général Clarke. Celui-ci se disait indigné de la conduite de ces journaux, et à l'ouverture de la chambre jeudi après-midi, il répudiait ces journaux et donnait la vraie explication. M. Dugal, lui aussi, fait des explications. Le "Standard" et le "Gleaner" ont bien été forcés de faire justice à M. Dugal. La conduite honteuse de ces organes du gouvernement nous fournit la preuve d'une partisanerie la plus éffrénée et doit convaincre le public de ne pas placer trop de foi dans leurs avancés. M. Dugal, à qui on veut faire toutes les misères possibles, a été très bien vengé.

Jeudi la chambre s'occupait de l'étude de quelques bills privés. Jeudi soir il y a eu caucus des amis du gouvernement, qui a duré plusieurs heures un certain nombre ne voulaient pas d'investigation par commission royale, mais étaient en faveur d'une enquête par un comité de la chambre. Rien n'a été décidé sur ce point. Ce n'est que vendredi matin, dans un caucus qui dura de 9 heures jusqu'à une heure de l'après-midi, qu'il fut finalement décidé de nommer une commission royale.

Le public en général, qui n'est pas au courant des règlements qui dirigent la transaction d'affaires parlementaires, se demande, sans doute, pourquoi M. Dugal n'a pas demandé en premier lieu une commission royale. La réponse est simple. Suivant les règlements un député ne peut demander enquête par commission royale. Il peut la demander par comité des membres de la chambre seulement. La nomination d'une commission royale est du ressort du gouvernement. M. Dugal demanda donc seulement ce qui lui était permis de demander. Voilà tout.

Si le gouvernement a, enfin, décidé de faire nommer une commission royale c'est grâce à la détermination du Lieutenant-Gouverneur, qui insista sur ce point.

Si la journée de jeudi s'est passée sans aucune excitation, vendredi était destiné à manquer le jour le plus mémorable de l'histoire politique de notre province.

Neuf jours s'étaient écoulés depuis que M. Dugal avait donné avis de ses accusations. Pendant tout ce temps il n'avait reçu aucune demande de la part du gouvernement pour rendre plus spécifiques ses charges de corruption et de chantage. La chambre avait déjà étudiée une partie de ses accusation ; mais, tout à coup, jeudi, seulement une heure et demie avant l'ouverture de la séance de l'après-midi, M. Dugal reçoit deux lettres exigeant qu'il livre à la chambre des détails qui embrassaient les noms de ses témoins, les noms des personnes de qui fut extorqué l'argent payé à M. Flemming. Pris à l'improviste, le député du Madawaska, malgré les menaces contenues dans ces lettres, fut capable à l'ouverture de la chambre, à 3.30 heures, de formuler une réponse à la demande de M. Clarke qui agissaient comme premier ministre, et lui donna à comprendre que l'accusateur de M. Flemming, se sentant fort dans son droit, ne reculerait pas devant la position prise par lui. Dans sa réponse à la demande de détails touchant la corruption dans la construction du Valley Road, M. Dugal nommait spécifiquement les hons. MM. Flemming, premier ministre, et H. MacLeod, ex-Secrétaire Provincial, comme ayant reçu de gros montants d'argents des contracteurs. En même temps il dit qu'il devait exonérer les hons. MM. Morrissey, Clarke, Murray et Wilson. Au moment où il reprit son siège, le procureur Général se lève et donne lecture d'un amendement à la motion de M. Dugal demandant un comité de la chambre, qui changeait la motion à lire "Une commission royale au lieu d'un comité. En même temps il insert dans son amendement les noms des MM. Flemming, MacLeod et le Dr Landry. Ce dernier nom n'avait pas été mentionné par M. Dugal. Il avait distinctement spécifié les MM. Flemming et MacLeod. C'était une intrigue de la part du gouvernement, prenant avantage de leur force brutale, pour embarrasser et intimider M. Dugal. Mais ferme dans son droit, M. Dugal se leva et dit : "J'accepte la commission royale, mais je m'objecte à ce qu'on place le nom du Dr Landry dans l'amendement, car je n'ai aucune charge à faire contre lui." Avant que M. Dugal eut le temps de terminer ses remarques, le Dr Landry sautait debout, et commençait, contre M. Dugal et ses amis, une tirade d'abus rarement entendue dans une assemblée publique, bien moins dans une législature. Les appellations "d'outil", de représentant des "fourbes", etc. débordaient de sa bouche. Un largage des plus déplacés, contre toute pratique et toutes les règles parlementaires. Mais, qu'importe, il n'y avait personne pour l'appeler à l'ordre et il donnait libre cours à sa pensée mal balancée.

M. Dugal se leva de nouveau et réitéra ses remarques qu'il n'avait pas de charges à faire contre le Secrétaire Provincial. Cela a mis fin à une scène qui ne sera pas de sitôt oubliée, mais qui a donné au public la preuve que malgré la grande force numérique du gouvernement ses chefs sont prêts à écraser, s'ils le pouvaient, les deux seuls membres de l'opposition. Leur conduite me faisait penser à un coupable désespéré. Ils étaient déterminés, si possible, de prendre avantage de ce qu'ils croyaient être la faiblesse de la défense de M. Dugal. Mais quel désappointement. M. Dugal ne reculait pas d'un pas ; il tenait à son droit et il a démontré qu'il ne craignait ni les villipendages du Dr Landry, ni les attaques désespérées du Procureur-Général.

Enfin à 5.30 heures le vote fut pris et la Chambre adopte à l'unanimité la nomination d'une commission royale. Le Procureur Général a enfin retiré le nom du Dr. Landry de l'amendement.

La chambre se mit ensuite à l'étude des bills privés.

Le bill se rapportant à la ville d'Edmundston, en charge de M. Dugal, avait été amendé de façon à faire disparaître complètement son utilité. Lorsque ce bill est venu devant la chambre, vers les 6 heures, M. Dugal, au lieu de consentir à ce qu'il fut adopté tel qu'amendé, demandait à ce qu'il fut retiré. Ce qui a été fait.

Pour vous donner, M. le directeur, une idée de la manière dont la presse ministérielle fausse les délibérations de la chambre, j'attire votre attention sur le rapport du "Moncton Times" de samedi. Parlant de M. Dugal, ce journal mensonger, dit que M. Dugal, après la passe d'armes de l'après-midi se retirait aussitôt et qu'il était tellement malade qu'il s'est vu forcé de se tenir à sa chambre. Cela est aussi faux que le rapport dans les journaux conservateurs que le Procureur Général s'est vu forcé de contredire en pleine chambre jeudi.

Si M. Dugal était tellement indisposé, comment se fait-il qu'il assistait à l'étude des bills privés et fit retirer le bill de la ville d'Edmundston? Que le public se tienne en garde contre les rapports qui paraissent dans nos journaux conservateurs d'ici à la fin de l'investigation. M. Dugal n'avait aucune raison d'être malade, car il n'y a pas contre lui des accusations de nature à le retenir au lit. Les conservateurs peuvent-il en dire autant de quelques-uns de leurs chefs?

La Législature a terminé ses travaux après une session qui a durée depuis le 26 février jusqu'aujourd'hui, une des plus longues et la plus mouvementée depuis la confédération.

LA GUERRE ENTRE LES ETATS-UNIS ET MEXIQUE

Washington, 21.—La guerre vient d'éclater entre le Etats-Unis et le Mexique.

Le président provisoire Huerta ayant refusé de saluer le drapeau américain en réparation d'une insulte, le Président Wilson obtient la permission de son gouvernement d'envoyer des vaisseaux de guerre au Mexique et de forcer ce pays à respecter les Etats-Unis.

A l'arrivée des navires américains, ce sont les soldats mexicains qui ont fait feu les premiers.

Il s'en suivi que 4 américains furent tués et 20 blessés. De l'autre côté il y en eut 200 environ de tués et blessés.

PRECIS DE LA SITUATION

1913, février, 22.—Madero est assassiné et Huerta prend sa place à la présidence du Mexique.

Les Etats-Unis refusent de reconnaître Huerta le tenant responsable de l'assassinat de son prédécesseur.

Un grand nombre de mexicains ne veulent pas reconnaître leur nouprésident et des révoltes éclatent partout. Les Américains sont maltraités dans toute la République Mexicaine.

1914, avril 4.—Les matelots américains sont insultés à Tampico, ces Mexicains leur arrachent leur drapeau et le déchirent.

L'amiral américain Mayo demande au gouvernement mexicain de faire hisser le drapeau des Etats-Unis et exige qu'on le salue dans les vingt-quatre heures.

Avril 14.—Le président Wilson ordonne à la flotte américaine de se rendre à toute vapeur à Tampico et à Vera-Cruz et il réclame à son tour le salut au drapeau étoilé.

Avril 16—Huerta répond qu'il saluera le drapeau américain si la flotte des Etats-Unis qui est au Mexique, salue en même temps le drapeau mexicain.

Avril 18—Le président Wilson refuse la proposition d'Huerta et il lui donne jusqu'au dimanche, 19 avril, à 6 heures du soir, pour saluer le drapeau américain.

Avril 19—Huerta refuse de saluer le drapeau des Etats-Unis.

Avril 25—Le président Wilson demande au Congrès l'autorisation d'occuper les ports de Tampico et de Vera-Cruz et les chemins de fer qui conduit à Mexico.

AU COIN DU FEU

DISTRACTION

Deux amis causent tranquillement sur le boulevard l'orsqu'ils sont abordés par un camarade commun fort redouté comme raseur.

—Puisque je vous tiens, leur dit-il en les prenant chacun par un bras, voulez-vous venir dîner à la maison le 13 du mois prochain?

Après une seconde, l'un des deux amis répond:

—Je suis navré, mon cher, mais dans un mois je ne suis pas libre, j'ai un mariage en province.

Alors, l'autre qui se creusait la tête pour trouver un motif de refus:

—Bigre! Mais moi non plus, d'aujourd'hui en un mois, "j'ai un enterrement".

PSYCHOLOGIE

Jean et son frère Jacques, au lieu de rentrer tout droit chez leurs parents en sortant de l'école se sont amusés dans la rue.

Tout à coup, Jaques s'écrie:

—Oh! Jean, il est sept heures! Faut rentrer.

—Non. On serait fouetté.

—Alors, qu'est-ce qu'on va faire?

—On rentrera à neuf heures.

—On sera bien plus fouetté!

—Mais non. Qu't'es bêtes! On sera embrassé, parce qu'il ne nous sera rien arrivé.

UN MARI DESABUSE

—Papa, un homme et sa femme, ça ne fait qu'un?

—Oui, et souvent, c'est un de trop.

—Pourquoi salues-tu cette demoiselle, tu ne la connais pas?

—Non, mais mon frère la connait bien, et c'est le chapeaux de mon frère que j'ai mis.

OUI, CELA S'IMAGINE

—Pourquoi ne reçois-tu plus ce jeune médecin, Emma?

—Il écrit trop mal. Il m'a envoyé une note où il était question de 1,000 baisers.

—Eh bien?

—J'ai cru que c'était une prescription et je suis allée à la pharmacie. Tu vois cela d'ici...

LA BONNE TARTE

Garçon.—Vous avez perdu quelque chose, monsieur?

Client.—Oui, un morceau de tarte.

Garçon.—Laissez donc, je vais vous en apporter d'autre, ça n'a pas d'importance.

Client.—Oui, ça en a: mes dents sont restées dans le morceau que je cherche!

LA CONSULTATION

Le premier médecin.—Le malade ne veut pas admettre qu'il a l'appendicite.

Le deuxième médecin.—Ah!

Le premier médecin.—Il dit que c'est passé de mode. Il désire quelques chose de plus nouveau, de plus distingué surtout.

DEUX RAISONS

—Mon cher médecin, comme vous allez vite en automobile!

—J'ai deux raisons: mes malades me réclament et puis mon automobile peut me donner un ou deux autres clients en les frappant légèrement.

ATTRAPEE!

—Peux-tu garder un secret?

—J'aime autant t'avouer que non.

—Dans ce cas-là, tu es justement la personne à laquelle il faut que je confie que je suis fiancée d'hier au jeune Chose.

LE VRAI AMOUR

—Votre main a été demandée par deux amoureux?

—Oui, je ne sais pas encore qui épouser le premier.

LES REMARQUES BETES

—Aie! J'ai mis dans ma bouche le bout allumé de mon cigare!

—Encore chanceux de t'en être aperçu de suite.

—Combien de lait votre vache peut-elle vous donner chaque jour?

—Environ huit pintes, madme.

—Et vendez-vous tout çà?

—Plus que çà, madame, nous en vendons douze pintes...

UN DOUX PRESENT

Lui.—Allez vous faire un présent à Jos et à sa blonde à l'occasion de leur mariage?

Flle.—Oui, j'enverrai à la fiancée toutes les lettres d'amour que Jos m'a envoyées à moi-même quand il était mon fiancé.

UN ACOMPTE A REBOURS

—Vous savez, Casimir, il y a déjà quatre ans que nous sommes fiancés.

—Tant mieux, çà nous fera toujours autant à ne pas passer ensemble quand nous serons mariés.

EN PLEINE ACTIVITE

—Comment va votre club littéraire, mademoiselle?

—Très bien; monsieur, nous apprenons une moyenne de deux danses nouvelles par semaine.

PAS TOUT A FAIT CELA

—Mes félicitations... Il paraît que tu as épousé une femme avec une fortune indépendante.

—Hélas! non:.. j'ai épousé une fortune avec une femme indépendante.

LES MALPROPRES

Voyageur.—Mais ces draps sont affreusement sales!

Logeur.—C'est bien un peu vrai, monsieur, mais çà ne fait rien, la nuit, quand on dort, çà ne se voit pas....

BEAUCOUP PLUS GRAVE

—On me dit que votre défunte femme pouvait faire tout ce qu'il y avait dans son livre de cuisine....

—Le malheur n'était pas qu'elle le pût, mais qu'elle le faisait.

LA RUSE

—Minnie, donne-moi un peu de ton sucre?

—Non, tout ce que je puis faire c'est de te laisser m'enbrasser pendant que j'en ai encore un peu sur les lèvres.

DURANT LA DANSE

—Que dites vous de la toilette de Mme. X...?

—Je la trouve économique.

—Elle a pourtant coûté fort cher.

—Je ne parle que de la quantité d'étoffe employée.

DIFFERENCE DE VUES

Monsieur, [lisant].—"Le sultan du Maroc a deux cent femmes."

Madame.—Les malheureuses?

Monsieur.—Le malheureux!

AVANCE MAL RECUE

Elle.—Tout le monde dit que nous sommes fiancés....

Lui.—Ca ne tire pas à conséquence: personne ne le croit.

CHEZ LE TAILLEUR

—Et les poches, qu'elle grandeur?

—Pour bouteilles d'une pinte.

MANIE DES CANCANS

On se plaint avec raison que les enfants n'ont pas de sérienx dans l'esprit. Leur conversation est l'ésprit de celles qu'ils entendent au foyer. Nos petits, malheureusement, apprennent de bonne heure la médisance et même la calomnie, on les écoute aves complaisance faire leurs petits rapports après les classes; plaintes contre les compagnons de classe, les voisins, leurs maitres et maitresses ne sont pas à l'abri de leurs petites critiques. Et les pauvres parents qui ont un épais bandeau sur les yeux pour ne pas voir les défauts de leurs enfants, gobent tout ce que ceux-ci leur racontent de leurs tribulations en classe, disavec leurs compagnons, le tout amplitié, embelli, exagéré et toujours à l'avantage de ces pauvres petits, comme de raison. A les entendre ce sont presque des martyr.... Ne voyez-vous pas mère chrétienne, que l'âme de votre enfant est une terre où le démon sème l'ivraie à pleines main. N'écoutez donc pas ces rapports, faites donc comprendre à vos enfants le danger d'offenser Dieu par ces manques de charité, ces rapports presque toujours mensongers, cat, l'enfant a un talent merveilleux pour raconter les histoires à son avantage.

Avez-vous déjà entendu des groupes de petites filles causer ensemble au retour de la classe. Elles ont déjà la manie de cancan; toute la gente écolière y passe: une telle a une robe comme ceci, une autre arrange ses cheveux de telle manière, etc.... ce sont toujours les défauts dont on parle avec complaisance, On ne voit pas le bien qu'une compagne plus sage fait autour d'elle, les petits actes de charité accomplis sans bruit, les exemples de piété, d'obéissance, d'amour du travail...tout cela passe inaperçu...on ne dit jamais un mot de dévouement des maîtresses et maîtres, de l'affection des parents... Eh! non...on ne sait pas voir le bien...mais toujours le mal... Et ces petits cancans arrivent à la maison. Il sont reçus avec bienveillance, on écoute curieusement ces nouvelles, bref, on est renseigné sur tout ce qui s'est passé à l'école.

Voilà comment cette mère qui devrait veiller sur ces petites âmes, y laisse pousser ces grands défauts de médisance, et de calomnie. En grandissant, ces défauts deviendront encore plus grands, les sujets de conversation auront peut-être changé, mais le fond sera toujours le même, médisance, calomnie, jalousie....le tout encouragé dans l'enfance par la complaisance à écouter tous ces petits caquets.

GABRIEL.

MALENTENDU

—Mademoiselle, voulez-vous avoir la bonté de me donner votre main?

—Mais...je suis déjà fiancée.

N'ayez crainte; c'est simplement pour vous tâter le pouls.

AH! CES MARIS...

Elle—J'ai encore perdu des cheveux.

Lui, [distrait].—Mets une petite annonce dans les journaux.

FALLAIT-FAIRE QUELQUE CHOSE

—Ce médecin a-t-il guéri votre père de sa maladie imaginaire?

—Oui, monsieur il est maintenant malade pour tout de bon.

L'invité.—Je suis persuadé que votre femme n'est pas contente que vous m'ayiez invité à dîner sans la prévenir.

L'ami.—Ne croyez-pas cela! Elle vient de dire au contraire que c'était fort heureux que ce soit vous que j'aie amené de cette façon et pas un autre.

—Pourquoi brailles-tu donc de même?

—Ben! on veut que je mette toutes les vieilles guenilles dont p'pa n'veut pus...

—Il n'y a pas de quoi crier, mon garçon, un bon fils doit user tout ce qui ne sert plus à son père.

—Oui mais, voilà! p'pa s'est fait raser la barbe, y n'en veut plus.... alors, va-t-y falloir que j'la mette?

Le Livre d'Or de l'Acadie

C'est un régistre où les Acadiens et leurs amis sont invités à s'inscrire.

Le bulletin d'inscription contiendra les noms et prénoms des signataires, ceux de leur père et mère, leur âge, le lieu de leur naissance et celui de leur résidence. Dans l'espace réservé aux REMARQUES, il sera loisible d'insérer toutes observations personnelles de nature à intéresser et à édifier ceux qui, dans le cours d'un siècles, iront consulter ces régistre d'ordre nouveau.

C'est, à proprement parler, le RECENSEMENT NOMINAL et BIOGRAPHIQUE des descendants des proscrits de 1755 et de leurs amis.

Ce sera aussi, pour tous ceux qui le voudront, un RECENSEMENT PHOTOGRAPHIQUE.

La science, au XXe siècle, permet de réaliser ce rêve que l'antiquité n'eut pas osé rêver : un recensement nominal, donnant le portrait des personnes enregistrées.

Qu'on se figure un album biographique contenant la photographie des fondateurs de l'Acadie et du Canada : Jacques Cartier, Champlain, Des Monts, Hébert, de Maisonneune, Mme de Guercheville, Marguerite Bourgeois, Mme Latour ; celle de nos glorieux et bienheureux missionnaires français ; celle de Dollard et de Mlle de Verchères ; celle de Subercase, le plus grand héros militaire de l'Acadie !

C'est un recensement de cette nature que nous préparons pour les générations à venir ; le premier album-régistre du genre qui ait jamais été fait. Ce LIVRE D'OR de l'Acadie sera conservé religieusement dans une voûte de sûreté.

Tout Acadien, pauvre ou riche, peut s'y faire inscrire, le tarif étant D'UN SOU EN MONTANT. Mais il y aura trois sortes d'inscriptions.

Le versement D'UN SOU A UN DOLLAR donne droit à l'entree pure et simple de ses noms, prénoms, etc., au GRAND REGISTRE ; UN A CINQ dollars donne droit à un feuillet personnel tout entier ; CINQ DOLLARS ET PLUS, a un feuillet personnel et à l'apposition de sa photographie au revers du feuillet. Chacun fournit soi-même sa photographie.

Le GRAND REGISTRE sera de la nature d'un régistre ordinaire de paroisse.

Le LIVRE D'OR consistera en une série de volumes, où seront entres, par ordre alphabétique, les feuillets particuliers et les photographies. Ce sera, dans l'espèce, un livre unique au monde.

C'est l'intention du Comité d'établir, dans chaque paroisse acadienne des Provinces Maritimes, et, s'il se peut, dans chaque centre acadien de la Nouvelle-Angleterre, un Sous-Comité permanent de Colonisation, de Rapatriement et d'Agriculture. Il sera loisible à toute personne qui n'aura pas pu faire un premier paiement d'un dollar de pourfaire ce chiffre, dans les années suivantes, par petites sommes versées entre les mains du Sous-Comité ; et, aussitôt le montant d'un dollar complété, de réclamer son FEUILLET dans le LIVRE D'OR.

Il en sera de même pour la photographie. Si le premier versement est de moins de cinq dollars, il sera toujours loisible, aussitôt les cinq dollars complétés, de faire apposer sa photographie au verso de son feuillet.

L'argent provenant des inscriptions, soit au GRAND REGISTRE, soit au LIVRE D'OR, sera affecté à la colonisation, au rapatriement et a l'agriculture, en Acadie.

Une croisade parallèle, très active se poursuit présentement en faveur des écoles publiques de l'Acadie.

Les Acadiens veulent se relever du désastre de 1755, où leurs terres, leurs églises, leurs maisons, leurs bestiaux, leur patrie, où tout, jusqu'à l'espérance, leur fut enlevé. Ils ont résolu énergiquement de n'être plus, au Canada ni ailleurs, les inférieurs de personne.

Voilà pourquoi nous faisons appel à nos compatriotes, c'est-à-dire à ceux qui ont du sang acadien dans les veines, et aussi, mais plus timidement, à tous ceux qui sont nos amis et qui veulent nous portés main forte.

PASCAL POIRIER, Président
CHS. D. HEBERT, Secrétaire
FRED. A RICHARD, Trésorier

LA LOYAUTE DES CANADIENS

Et la trahison des officiers anglais de l'Ulster.

En 1885, lorsque les métis du Nord-Ouest, sous la direction de Riel, se soulevèrent pour protester contre la façon dont ils étaient traités par le gouvernement du Canada, les officiers français de la milice canadienne acceptèrent volontiers de diriger leur bataillons sur le champ des hostilités. Tous, officiers et soldats, firent leurs devoirs loyalement et courageusement.

La plupart des officiers de l'armée anglaise stationée en Irlande, se croyant menacés d'être forcés d'aller combattre les orangistes de l'Ulster, s'empressèrent de donner leur démission.

La conduite de ces derniers ne fait-elle pas ressortir d'avantage la profondeur du patriotisme des Canadiens français et la sincérité de leur loyauté à la couronne britannique?

Les Canadiens français sont plus loyaux que les Anglais d'Angleterre. Et les fanatiques, disséminés un peu partout au Canada, oseront nous qualifier de traîtres et de déloyaux !

Les citoyens traîtres et déloyaux sont ceux qui refusent, en Angleterre, de se soumettre au décisions du parlement impérial qui veut doter l'Irlande d'un gouvernement autonome.

Et les Anglais du Canada, de Toronto, de Winnipeg, d'Halifax et de St-Jean, qui approuvent les rebelles de l'Ulster, sont également traîtres à la couronne britannique.

Nous remercions notre confrère, M. Fred. G. H. Williams, d'avoir, dane le "Daily Mail", attiré l'attention de nos concitoyens anglais sur la loyauté franche et sincère des habitants de la Province de Québec chaque fois que l'occasion de servir leur roi s'est présentée.

En 1885, ni les soldats ni les officiers des bataillons canadiens-français ne songèrent à quitter les rangs, bien qu'ils fussent appelés à combattre des frères par le sang, la langue et la religion.

La révolte des officiers anglais de l'Ulster pèsera lourdement sur ceux qui oseront, dans l'avenir, mettre en doute notre loyauté.

"La Patrie".

ON PEUT S'IMAGINER....!

Depuis que le gouvernement Borden est au pouvoir, les dépenses vont d'année en année grossissant, s'enflant si bien qu'elles menacent de crever la bourse du pays. Gare à l'explosion... de la colère du peuple !

Chaque département de l'administration fédérale fait sa part pour soutirer les sous de ce pauvre Baptiste, mais les travaux publics sous la tutelle de l'Hon. M. Rogers, qui a déjà présidé au Manitoba, aux grosses dépenses, y contribuent dans la plus grande proportion.

"Je sais gagner les élections, dit M. Rogers, et comme elles "ne se gagnent pas par des prières", a dit un "ancien", l'on peut s'imaginer facilement la raison de cette augmentation rapide, sans justification, des deniers publics sous le gouvernement actuel.

Pendant les quatres dernières années, il a été dépensé les sommes suivantes auxquelles nous ajoutons les estimés pour la présente année fiscale :

	Dépenses.
1911	$10,818,824
1912	11,651,947
1913	13,158,077
1914 [Estimés]	18,000,000
1915 [pour être votés]	23,330,04[illegible]

En trois ans, les dépenses du département de M. Rogers ont presque triplé. De $10,000,000 qu'elles étaient en 1911, elles ont "sauté" à $23,000,000.

Ajoutez à cela les $43,000,000 d'estimés supplémentaires qui seront votés sur le capital et qui seront en grande majorité dépensés en travaux publics.

Connaissant la raison d'être de "Bob" Rogers dans le cabinet Borden, ses spécialités électorales, l'on peut s'imaginer quelles sommes fantastiques, ce ministre des travaux publics sans scrupule peut offrir à même le trésor public comme appâts pour acheter les consciences pendant une élection générale.

RIEN DE TROP

Le paysan est né malin.

Avare de ses paroles, il ne dit que ce qu'il veut dire—et encore !—il ne parle que si on l'interroge. Exemple ce symptomatique dialogue entre le rusé père François et un monsieur de la ville.

—Bonjour, père François.

—B'jour, m'sieu.

—Ca va?

—Couci-couça.

—Dites-moi, quand votre cheval a été malade, qu'est-ce que vous lui avez fait prendre?

—De la térébenthine, m'sieu.

—Merci. Bonsoir, père François.

—B'soir, M'sieu.

. . . .

—Bonjour, père François.

—B'jour, m'sieu.

—Ca va?

—Couci-couça.

—Dites-moi, vous m'avez bien dit, l'autre jour, que vous aviez donné de la térébenthine à votre cheval, quand il a été malade?

—Oui, m'sieu.

—Eh bien, j'en ai donné au mien et il est mort.

—Mais l'mien aussi m'sieu !

—Pourquoi ne me l'avoir pas dit?

—Eh ! m'l'auiez vous demandé?

Faites abonner vos amis à L'Acadien

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

22

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

A mon âge, l'insulte est plus dure que la mort : et je croyais avoir vécu pour n'en mériter une aussi dure! Je me suis confié à la générosité d'une nation, j'ai cru à la parole d'un roi....si c'est un crime il m'a perdu, et j'en suis suffisamment puni. Maintenant, je baise l'autel de mon Dieu, j'appuie dessus ces deux mains épuisées ; si j'ai voulu vous tromper, vous vendre, que le ciel confonde mon imposture ; qu'il dise un lâche ou un renégat !....

Non, non, crièrent quelquess voix : pardonnez-nous ! priez pour nous ! priez pour nous !....

Ces voix dominèrent et entraînèrent toutes les autres.

Le notaire était resté prosterné devant le tabernacle ; le mouvement saccadé de ses épaules laissait voir que ses larmes l'étouffaient. Il y a quelque chose de tout puissant dans les pleurs d'un vieillard, quelque chose de saint qui dompte les hommes et qui touche le ciel. Celles du Père LeBlanc produisirent une réaction subite dans toutes ces âmes bouleversées ; le sentiment du malheureux commun, de la douleur partagé, rétablit chez tous celui de la justice. On ne songea plus à s'accuser entre frères, entre victimes ; l'injustice qui pesait sur tous était à elle seule assez lourde à porter, on avait trop besoin de miséricorde et de consolation. Peu à peu, un calme contenu s'établit au milieu de tout ce monde ; le silence religieux de la résignation envahit cette enceinte ; on n'entendit plus que les sanglots des enfants pressés dans les bras de leurs pères, et ce balbutiement uniforme d'une foule en prières. La vieille église semblait avoir repris son caractère pieux d'autrefois pour faire descendre sur ses enfants les consolations célestes, un peu de béatitudes du Dieu des infortunés.

A l'extérieure, quand les femmes entendirent l'exclamation terrible de leurs parents, elles sentirent leurs entrailles tressaillir, comme à l'appel suprême d'un père ou d'un frère blessé à mort ; leurs tendres instincts les poussèrent toutes ensemble vers l'entrée de l'église et elles attendirent avec anxiété indicible le moment où la porte s'ouvrirait. Lorsqu'elles la virent s'entrebailler elles s'y précipitèrent, mais c'était Murry, Butler et Winslow qui sortaient avec leurs sbires, ils leurs signifièrent de se retirer, elles n'en firent rien ; ils les repoussèrent de la main, de leurs épées, mais elles offraient leur sein au fer, leurs têtes aux coups, pour tendre leurs bras à ceux qu'elles appercevaient par l'ouverture du porche. Elles ne reculèrent que l'orsqu'elles virent Butler tourner la clef de la porte sur tout ce qu'elles avaient de plus cher ; alors elles comprirent qu'elles étaient devenues des femmes et des filles de proscrits, et elles s'en allèrent dans leur douleur affolée. Elles parcouraient les rues au hasard, se tordant les mains, et criant les unes vers les autres :—Ils les ont pris...Ils les ont tous pris !....

Celles qui étaient restées chez elles, en entendant toutes ces lamentations, sortaient de leurs demeures, accouraient au-devant des autres, les embrassaient étroitement se confondant dans leur desespoir. De proche en proche le coup fatal fut porté sous tous les chaumes, dans tous les cœurs ; bientôt, il n'y eut plus, dans tout Grand-Pré, qu'une seule clameur ; on ne vit plus qu'une foule de femmes effarées, errant en désordre, comme des bacchantes ivres de leurs larmes. Une nuit hâtive vint heuseusement répandre ses voiles sur ce spectacle.

Parmi toutes celles qui étaient revenues de l'église, la mère Landry chercha vainement sa fille. Elle alla demander aux autres ce qu'elle était devenue ; on n'en savait rien ; elle parcourut toute cette route de désolation, regardant, s'informant ; elle vint explorer les bords du presbytère, fit le tour de la place publique : Marie n'était nulle part ; elle alla jusqu'à s'addresser à M. George, qui n'avait pas encore laissé les rangs de sa compagnie :—Monsieur le lieutenant dit-elle, où est donc Marie?....vous savez ce qu'elle est devenue.....Elle non plus n'est pas rentrée à la maison...l'avez-vous enfermée avec les autres?....George dit qu'il ne savait rien de son sort ; qu'il s'en occuperait.

Les ténèbres étaient venues, la pauvre femme fut forcée de rentrer chez elle comme les autres femmes.

Qui pourra jamais analyser et peser les douleurs que cette nuit a caché dans son sein !....toutes ces familles sans chefs, toutes ces créatures faibles et défaillantes, sans soutien, toutes ces mères dépouillées de leur joie, dans leur orgueuil, dans leur amour ; toutes ces places vides au coin du feu, au grabat des jeunes gens, aux lits des époux ; toute cette douce gaieté de la veille envolée ; tous ces souhaits d'amis et de voisins, tous ces baisers du soir, tous ces rêves de bonheur évanouis ; toutes ces horribles visions de l'avenir mêlées dans les ténèbres aux cauchemars hideux ; tous ces appels des enfants dans les frayeurs de leur insomnie ; tous ces sanglots harmonisés avec le bruit des vents dans les arbres dépouillés, avec les mugissements des troupeaux laissés, ce soir-là, sans abri et sans nourriture? Dieu seul a tout vu, a tout entendu : puisse-t-il avoir tout pardonné à ceux qui ont froidement préparé et accompli taint de maux !....

XXIII

Pendant que ces scènes se passaient à Grand-Pré, d'autres peut-être plus lamentables encore, se produisaient sur tous les points du territoire acadien. Soit que ies conquérants n'eussent pas tenté partout la même ruse ; soit que les habitants fussent prévenus de leurs projets, une grande partie d'entre eux s'étaient déjà enfuis dans les forêts, à la date de la proclamation. Les Anglais se mirent donc à les poursuivre, à les traquer jusque dans les habitations des sauvages, où un grand nombre s'étaient refugiés. La terreur de ces pauvres gens était si grande, que, dans leur départ précité, ils s'étaient à peine pourvus des choses les plus nécessaires à la vie, de sorte qu'après quelques jours de souffrances extrêmes, ils revinrent se livrer à leurs maîtres. Ceux qui furent saisis en voulant s'échapper, ou qui firent quelques tentatives de résistance, furent fusillés, comme le gibier à l'affut ; prrtout le long des rivières, dans les sentiers sauvages, sur les routes publiques, on rencontrait des troupes de milice qui chassaient devant eux, comme des troupeaux égarés, quelques familles qu'ils avaient arrêtées au passage, ou saisies dans leurs dernières retraites : ils les conduisaient ainsi, au bout de leurs armes, vers les endroits de la côte où stationnait les navires qui devaient les recevoir ; il y avait parmi ces captifs des femmes enceintes qui portaient d'autres enfants ; des vieillards, des filles adolescentes, ils étaient affamés, dénudés et frileux.

XXIV

Le cimetière de Grand-Pré avoisinait immédiatement l'église ; au milieu s'élevait un tertre abrité par un groupe harmonieusement composé d'ormes, de cyprès et de saules pleureurs ; c'est au milieu de ce bocage que s'élevait la grande croix destinée à protéger le repos de la famille des morts ; et c'est prés d'elle que, vers neuf heures du soir, vint se fixer une partie des troupes anglaises pour y déployer ses tentes et allumer les feux de bivouac. La nuit était l'une des plus noires de la saison : on voyait à peine se dessiner sur le fond plus gris du ciel les grands massifs d'arbres sombres qui peuplaient le champ funèbre.

Quelques soldats, en tournant autour de la croix qu'ils voulaient abattre pour faire du combustible, sentirent leurs pieds heurter un objet qui leur parut n'être ni de bois ni de pierre ; en y portant la main ils découvrirent que c'était un corps inanimé.

Une femme ! se dirent-ils entre eux, à demi voix ; il faut s'assurer si elle morte ou vivante....si elle est jeune ou vieille....si elle est belle ou laide....c'est important !

Sa main est froide....son cœur bat encore un peu....De la lumière ! allons chercher de la lumière, dirent quelques-uns.

Non, pas de lumière, murmurérent sourdement les autres ; elle est jeune....ses cheveux sont longs et bien tressés !....pas besoin de lumière.

Oui, oui, il faut y voir un peu, grommelèrent les premiers ; pour la faire revenir, il faut de l'eau-de-vie, et lui mouiller le front : John, va faire la garde pour éloigner les autres et nous irons prendre toutes ces choses.

Et ces montres s'éloignèrent, disputant entre eux avec des ricanements sinistres.

Georges les aperçut comme ils venaient d'allumer leur torche et se préparaient à retourner à leur proie. Ou allez-vous, leur dit-il, avec cette lumière?

Nous voulons jeter à terre cette grande croix, pour entretenir notre feu, répondit le plus rusé de la bande.

Ce n'est pas la peine, reprit le lieutenant : laissez au moins aux morts leurs consolations ; il y a du bois autour du presbytère allez en chercher.

A suivre

Au Jour le Jour

Du chaud, du froid, du vent, du tonnerre, de la pluie, de la neige et.... quoi encore? N'est-ce pas à peu près la variété habituelle de la température des différentes saisons? Et dire que nous avons eu tout cela dans le cour de la semaine. Le mois d'avril va y passer.

Il nous fait peine d'annoncer que le R. P. A.-T. Bourque, du collège St-Joseph, qui est à l'hôpital de cette ville depuis quelques temps, ne semble pas prendre de mieux. Le Père Bourque est universellement connu et il compte des amis partout. Nous faisons des vœux pour le retour à la santé de ce bon prêtre acadien.

Etaient en ville ces jours derniers : M. et Mme Robert Gallant, de Bouctouche; MM. Bonaventure Goguen, d'Acadieville; Onésime Degrâce, de St-Louis; Vital LeBlanc, du Collège St-Joseph ; O. M. Melanson, de Shediac ; Dr Th. Bourque, de Richibouctou ; W. D. Robichaud, de Bouctouche ; Policarpe Gallant, de Coal Branch ; Rév. Frère Mathias, du collège St-Joseph.

La dévotion des Quarante Heures a lieu en l'église l'Assomption de Moncton. M. le curé Cormier est assisté de plusieurs confrères dont les noms suivent : MM. les curés Belliveau, de Grand-Digue ; LeBlanc, de Shédiac ; Robichaud, de Fox Creek ; F. X. Cormier, de la Haute Aboujagane ; J. V. Gaudet, d'Adamsville. L'église ne peut contenir la foule qui désire assister à cette dévotion. Il y a des Exercices tous les soirs, avec sermon. La clôture a lieu ce soir.

Mme J. B. Poirier, institutrice de Shediac Bridge, a passé ses vacances de Pâques à Moncton, en visite chez son beau-frère M. Gilbert Boudreru, de l'hotel King Edward. Elle était accompagnée de Mme Bruno Poirier, aussi de Shediac Bridge. Toutes deux retournaient enchantées de leur promenade.

Dimanche dernier, au Séminaire d'Halifax, M. l'abbé Dominique Cormier, de Shédiac, recevait l'ordre du Diaconat. En l'absence de Mgr l'Archévèque, c'est Mgr Morrison d'Antigonish qui officiait. Le nouveau diacre est le frère de M. l'avocat Max Cormier, d'Edmundston. Nos félicitations et nos vœux.

On annonce pour le 5 mai prochain le mariage de M. Jean Edmond Leger, de St-Jean, à Mlle Léona Béatrice Johnson, fille de M. le shérif Johnson, de Richibouncto. M. Léger est natif de Memramcook. Après de brilliantes études au collège St-Joseph, il entrait au département des postes à St-Jean, où il occupe aujourd'hui une bonne position.

M. W. D. Robichaud, de Bouctouche, qui voyageait jusqu'à ces derniers temps pour les Baird and Peters, de cette ville, est depuis ce matin à l'emploi de Toombs and Son. Il voyagera dans les mémes districts qu'auparavant et ses anciennes pratiques auront bientôt le plaisir de le revoir. M. Robichaud est un commis-voyageur d'expérience et ses amis sont nombreux. Il n'y a pas de doute qu'il sera bien reçu partout. La maison Toombs and Son annonce dans "l'Acadien", c'est dire que nous la recommendons à nos lecteurs. Bon succès à M. Robichaud.

UN MAIRE ACADIEN POUR LA VILLE DE SHEDIAC

Les élections civiques avaient lieu à Shédiac la semaine dernière. Il nous fait plaisir d'annoncer que notre jeune compatriote Raymond Léger, des pharmacies Léger, a été élu maire. Toutes nos félicitations à Son Honneur le Maire de Shédiac.

Voici comment est constitué le nouveau conseil de la ville.

M. Raymond Léger, Maire; Echevins, Quartier No. 1. MM. Albert Hébert et Réné Doiron ; Quartier No. 2, MM. J. T. Connors et E. Paturel ; Quartier No. 3, MM. E. R. McDonald et Dr A. Sormany; Quartier No. 4, MM. James McQueen et E. A. Smith.

Avis de Soumissions

Des soumissions cachetées et endossées: "Eglise à Shédiac, N. B.," seront reçues par le Rév. D. LeBlanc, curé de cet endroit, le ou avant le 2 mai 1914, pour la construction d'une église en pierre, dans la paroisse de Shédiac, N. B.

Les plans seront visibles au presbytère à Shédiac et à l'office de l'architecte soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. A. FRECHET,
Architecte.
34 rue Bonaccord, Moncton, N. B.

DANS NOS PAROISSES

ECOLE DE SHEDIAC BRIDGE

Noms des elèves qui ont fait la plus haute moyenne à l'examen de Mars.

Grade V.—Léonard Gallant 90, Florine Babineau 87½.

Grade IV.—Eva Poirier 86½, Anida Légère 84½, Arthur LeMénager 83, Alice Babineau 75½.

Grade III.—Léo Gallant 91½, Ovila Poirier 91, Léonard Boucher 90, Henrie Poirier 88½, Helen Dunnavon 83, Alhonse Babineau 87½, Ferdinand Jaillet 85, Alice Dunnavon 84½, Béatrice Légère 85½.

Grade II.—George Boucher 92½, Fred Poirier 90½, Edgar Gallant 88½, Auria Poirier 86, Alyre Babineau 85½, Clarence Légère 83½, Régina Babineau 75½, Alphonse LeBlanc 72½, Alphée Landry 70, Célia LeBlanc 70.

Grade I.—Tilmon Babineau 69½, Thomas Babineau 68½, Aubain Boucher 65, Edgar Boucher 63½, Ivon Poirier 63, George Légère 60.

Noms de ceux qui n'ont pas manqué de temps durant le mois :—Alice Dunnavon, Lina Babineau, Alyre Babineau, Thomas Babineau.

Mme J. B. Poirier,
Institutrice.

ST-PAUL DE KENT, N. B.

Ceux qui attendaient le premiers et le reste du mois d'avril pour du beau temps, aurront bien péché, car depuis que ce mois est commencé nous n'avons eu que de la neige, et du froid.... en masse. Est-ce cette façon de température qui vous a découragé "M. le Fabriquant" des courriers de St-Paul? Depuis plusieurs semaines déjà "l'Acadien" nous arrive et j'ai beau regarder, je n'y trouve pas de nouvelles de cette paroisse; pourtant tout le monde n'est pas gelé... les nouveiles non plus. C'est ce qui m'a encouragé à envoyer quelques notes cette semaine.

Nous souhaitons le bienvenue au milieu de nous, à MM. Joseph et Philias Gagnon, d'Amherst, qui viennent d'cheter le jolie proprtété de M. Magloire Cormier, où ils demeuront à l'avenir. Plein succès à ces deux messieurs.

Mlle Justine Devarenne, de Moncton, était à St-Paul la semaine dernière, auprès de son frère Maximin qui était assez gravement malade. On nous apprend qu'il prend un peu du mieux ces jours derniers.

M. et Mme Camille Gautreau sont allés faire une courte visite à Moncton la semaine dernière. Ils étaient les hôtes de M. et Mme Fred. Casey, de la rue Cameron.

Mlle Alice Després, institutrice de Bon Secours, est allée passer les vacances de Pâques chez ses parents à Moncton.

M. Anselme D. LeBlanc vient d'acheter un gros boulloir pour son moulin à scie ; celui qu'il avait n'avait pas assez de force. Il a fait l'aquisition aussi de plusieurs autres machines qui faciliteront les nombreux travaux qu'il a à faire,

C'est avec douleur que nous enrégistrons la mort de M. Patrice Léger, décédé le premier courant. Il laisse pour le pleurer une épouse et un enfant en bas âge sa mère, 3 frères et une sœur. Nos sympathies à la famille éplorée.

Mlle Lucie Robichaud, à Moncton depuis quelque temps, est revenue. Ses nombreux amis sont heureux de la revoir.

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Après s'être annoncé, le printemps retarde et un second hiver semble nous menacer. Mardi dernier nous avions encore une tempête de neige.

MM. Docithé LeBlanc & Fils ont commencé a cier depuis trois semaines. Cette année ils ont installé une nouvelle machine : un moulin à lattes.

Lundi soir MM. L. C. Daigle et Jones le premier de Moncton et le second de Sussex, étaient les orateurs à une assemblée d'agriculture. M. Daigle nous intéressa beaucoup en nous parlant de l'industrie laitière et parla en faveur de la beurrerie qui doit ouvrir ses portes ici au mois de mai. Si ces fabriques réussisent ailleurs, pourquoi une beurrerie ne réussirait-elle pas à St-Louis? Le succès de cette entreprise est entre les mains des cultivateurs et tout dépend de la bonne volonté de ces derniers. Ce seront eux qui en bénéficieront. M. Jones nous parla de l'élevage de la volaille et il nous donna tout sorte des bon conseils qui, mis en pratique nous aideraient grandement dans l'élevage de la volaille. Il veut établir parmi nous un "egg circle". Ce département sera sous le contrôle de la beurrerie. Le succès de cette entreprise est encore entre les mains de nos cultivateurs.

Il est à souhaiter que les cultivateurs de St-Louis ne resteront pas en arrière et sauront profiter de ces nouvelles industries.

LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE TOUJOURS

L'Hon. W. T. White a passé sous silence, dans son discours de budget, le broblème de la cherté de la vie ; il serait plus exact de dire qu'il a contribué à la hausser en augmentant le tarif sur les matières brutes qui entrent dans la fabrication. Malheureusement le public ne peut ignorer le fait que le coût de la vie monte toujours, que le rapport du mois de mars du Ministère du Travail qui donne le chiffre-index des prix de gros, montre qu'une nouvelle augmentation s'est produite au cours du mois. Le chiffre index est maintenant 136.7 contre 136,1 en février et 136 en mars de l'année dernière. Les augmentations les plus importantes se sont produites dans les grains et les fourrages, les animaux et les viandes, saumons en boîtes, légumes, farine de blé et farine d'avoine.

Les maisons de conserve et de salaisons et les minotiers au sujet desquels M. White montre tant de sollicitude sont toujours protégés. Quant aux consommateurs qui donc s'en soucie?

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique a décidé de fonder une Caisse écolière, pour favoriser l'éducation d'un certain nombre d'orphelins insus des familles de ses sociétaires décédés. L'Assomption-mutuelle, l'Union St-Joseph du Canada et l'Association Canada-Américaine fait la même chose.

L'AVEU

M. Nantel, avec sa grosse naiveté habituelle, a admis publiquement, à Ottawa, que le gouvernement Bordon est un gouvernement d'Ontario, et que l'influence française a diminué depuis qu'il est au pouvoir.

Il ajoute cependant que M. Borden est un "homme juste". Qu'arriverait-il, hélas ! s'il ne l'était pas?

LA MARINE CANADIENNE ET L'ULSTER

Encore un organe tory que le "Home Rule" est en train de tourner contre la marine Borden-Churchhill.

Cest le "Telegraph" de Toronto qui suit l'exemple de "l'Orange Sentinel" dont nous avons, il y a quelques jours, signalé l'évolution sous l'influence de fanatisme anti-irlandais.

Voici la traduction de l'article du "Telegraph", qui est a encadrer ; c'est intitulé : "Entre deux feux".

"Un Sénat pro-Laurier a empêché le Canada de contribuer pour trois dreadnoughts à la marine britannique.

Le Sénat du Canada a peut-être rendu service sans le vouloir au gouvernement Borden.

"Les tendances de Winston Churchill à lancer des escadres de cuirassés contre Belfast ont quelque peu refroidi l'enthousiasme en faveur d'une contribution canadienne à la marine britannique.

"L'intervention du Sénat a délivré le gouvernement Borden de la possibilité de se trouver comme une cible entre deux feux. Le Sénat a épargné au gouvernement Borden la délicieuse expérience de se voir tirer dessus par les extrémistes de Québec, qui s'opposent à toute contribution navale ; et par d'autres extrémistes qui s'opposeraient à ce que la contribution du Canada fût employée dans les opérations de M. Churchill contre l'Ulster unioniste".

N'est-ce pas curieux? Voilà des gens qui regardaient comme une trahison l'idée pour le Canada de garder le contrôle de sa marine ; et qui, maintenant, sont contents que le Canada n'ait pas de marine parce que l'amirauté pourrait l'employer contre les orangistes révoltés de l'Ulster !

POUR LES SINISTRES DE TERRENEUVE

Le premier appel en faveur des malheureuses veuves et des enfants des Terreneuviens, morts lors des dernières chasses aux phoques, avait été bien entendu et les fonds étaient souscrits rapidement. Ce zèle n'a malheureusement pas duré et la somme recueillie dans la journée d'hier n'excédait pas $100. Jusqu'à ce jour il a été recueilli $1,100 et il a été décidé de tenir la liste ouverte quelques ours de plus pour donner la chance aux retardataires d'envoyer leur obole.

LES MERES SAGES

—Maman, je ne l'épouserai pas, il na rien de bien, sauf son argent.

—Et sa maladie de cœur, ma fille, qu'en fait-tu?

DECES

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Marie Evangéline Marguerite Lolla Gaudet, enfant chérie de M. Placide Gaudet, généalogiste aux Aachives Canadiennes, à Ottawa. La petite était âgé de 10 ans et 4 mois. Elle est morte des suites d'un érésipèle au bras gauche. Nous prions M. Mme Gaudet d'agréer nos sympathies les plus sincère en cette heure d'épreuve.

NAUFRAGE DE SA RAISON

Edmonton, Alta., 21—Après avoir assisté à un naufrage sur l'Atlantique et, en avoir vu représenter un antre dans un théâtre de vues animées, Kzenia Zaphotiuski est devenue folle et a dû être arrêtée par la police d'Edmonton, en attendant d'être déportée sous la garde de son frère.

Le frère de la malheureuse jeune fille, déclare qu'il vint en Canada, et que, après s'être établi sur un homestead, il fit venir sa sœur de Russie.

Pendant la traversée, le navire qui portait la jeune fille eut à subir une terrible tempête, il fut à moitié submergé, et les passagers furent enfin secourus par un navire Américain.

La jeune fille arriva en Canada mardi dernier. Samedi, elle se rendit à un théâtre de vues animées ; là elle vit se dérouler sur la toile représentation d'un naufrage. Comme le navire allait couler, la jeune fille perdit connaissance, L'orsqu'elle revint, plusieurs heures après, elle ne put reconnaître ses parents, et depuis elle est dans un état de folie désespéré.

L'HON. M. BORDEN A NEW-YORK

New-York, 21.—Le Très Hon. M. Borden et Mme Borden sont arrivés ici hier, venant de Virginia Hot Springs. M. et Mme G. T. Wilson ont donné un lunch en leur honneur à Sherry.

Le Premier Ministre canadien est trop indisposé pour suivre la session parlementaire qui se continue à Ottawa. On dit même que la santé de l'Hon. Borden est chancelante depuis quelque temps.

L'ENQUETE SUR LE COUT DE LA VIE

Ottawa, 21.—La Commission qui a fait une enquête sur le coût de la vie en Canada ne pourra finir son travail assez vite pour lui permettre de présenter un rapport au Parlement à la session actuelle, comme on le désirait.

PIE X ET LE MEXIQUE

Rome, 21.—Le Pape Pie X porte beaucoup d'intérêts à la situation du Mexique. Sa Sainteté a demandé au Cardinal Merry Del Val de la tenir au courant de tous les faits importants.

CLUB CANADIEN

Ce soir, le jeudi 23 avril, M. William W. Lee, de Toronto, donnera une conférence devant le Club Canadien. Son sujet "Canadian Citizenship" est des plus intéressants. Cette conférence commencera à 8 heures précises. Tous les membres sont priés d'être présent.

L'OEIL AUX AFFAIRES

—Eh bien, Baptiste, êtes-vous favorable au suffrage pour la femme?

—Çà donnereit-y droit de voter à ma vieille?

—Oui.

—Eh bien, j'sus pour, ça nous fera quatre piastres à nous deux.

Washington, 21.—D'après l'Institut International d'Agriculturt à Rome, l'Angleterre a récolté, l'an dernier 117,581,000 de minots de blé, 50,981,000 minots d'avoine, et 326,758,000 minots de mais.

UN "GENTLEMAN"

—Il y a un vrai monsieur qui demande à vous voir, madame.

—Pourquoi dites-vous un vrai monsieur, Marie?

—Parce qu'il a dit : Pardon, avant de m'embrasser.

HISTOIRE NATURELLE

—Elève Têtenbuis, dites-moi a quelle famille appartient la baleine?

—Sais pas... mais pentoute, m'sieu...y a pas d'famille dans not, voisinage qua une baleine...

LES ECORCHEURS

—Le voyageur de la chambre No. 18 prétend qu'il a plu toute la nuit dans sa chambre.

—Dans ce cas ajoutez 75 cents à son compte pour un bain extra.

Avis des Assesseurs

Avis est par les présentes donné que les soussignés, assesseurs dûment autorisés de la ville de Moncton, ont reçu aujourd'hui un ordre, signé par W. K. Gross, maire, d'évaluer et prélever la somme de $137,471.94 sur les payeurs de taxes de la dite ville, et ont reçu du secrétaire du comté de Westmorland l'ordre de prélever la somme de $7,855.66, pour fins de comté, sur les payeurs de taxes de la dite ville. Donc, toute personne intéressée voudra bien en prendre note, et avis est par les présentes donné que, après l'évaluation terminée, et quarante jours après cette date, une liste des personnes sujettes à cette évaluation, avec le montant des propriétés à être taxées pour des fins civiques, sera affichée pour inspection à chacun des endroits suivants :

Au Bureau de Poste.
Au Bureau des Assesseurs.
Au magasin James Doyle & Son.
Donné à Moncton, le 17 avril 1914.

W. H. PRICE,
CLEMENT J. CORMIER,
C. W. MITTON,
Assesseurs.

VOLUME I. NO. 23. MONCTON, N.-B., JEUDI, 30 AVRIL 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social:
600, rue Main

ENCORE LE "MADAWASKA"

Parlant de l'incident qui a eu lieu à la Législature lorsque M. Dugal fit ses accusations contre MM. Flemming et MacLeod, accusations qui se rapportent aux transactions financières du chemin de fer de la Vallée St-Jean, notre confrère d'Edmundston, "le Madawaska", qui se donne pour mission "la défense des nôtres", rapporte certains faits qu'il dit avoir "puisés dans les journaux des deux partis".

Entre autres faits rapportés par le confrère, nous trouvons le suivant: "Après avoir reçu la réponse de M. Dugal, le docteur Landry n'est pas satisfait et demande des explications complètes. M. Dugal est visiblement mal à l'aise et va rejoindre MM. Carvell et Veniot qui siègent sur le parquet de la Chambre. L'orateur rappelle M. Dugal à son siège. Le docteur Landry se lève de nouveau, etc., etc."

Nous ne savons trop où le confrère a puisé ses informations. Ce n'est certes pas dans les journaux des deux partis. Car, les faits, les voici en quelques mots: Quand le docteur Landry eut terminé son discours, il demanda à M. Dugal s'il avait des accusations à porter contre lui. Et cette question venait après que M. Dugal eût déclaré au Procureur-Général qui le lui avait demandé, qu'il n'avait aucune accusations à porter contre M. le docteur Landry. Mais puisque ce dernier tenait à poser la question lui-même, M. Dugal répéta ce qu'il venait de dire au Procureur-Général à ce sujet. Et l'incident fut clos.

La Chambre s'est alors occupée de l'amendement à la motion de M. Dugal. Pendant tout ce temps-là, le député Dugal était à son siège. Quand le député Stewart, de Northumberland, attira l'attention de la Chambre sur la persistence du Procureur-Général à placer le nom du docteur Landry au nombre des accusés, malgré la protestation de M. Dugal, le nom du Secrétaire-Provincial fut rayé de la liste.

Pendant que le Procureur-Général expliquait à la Chambre que s'il n'avait pas enlevé le nom du docteur Landry, c'était un oubli de sa part, M. Dugal se rendit auprès de MM. Carvell et Veniot qui se trouvaient sur le parquet de la Chambre. Il est faux de dire que l'orateur rappela alors M. Dugal à son siège pour répondre à la question du docteur Landry. Cela avait déjà été fait et l'incident était clos.

Il est vrai cependant que le Procureur-Général, mettant de côté tout esprit de justice et d'étiquette parlementaire, attira l'attention de l'orateur sur le fait que M. Dugal n'était pas à son siège; mais cette remarque déplacée fut faite au moment où le Procureur-Général se levait pour parler, après le discours du docteur Landry et la réponse de M. Dugal.

M. Dugal était à ce moment-là en consultation avec son avocat et tous deux parlaient de ce qui devait suivre relativement aux accusations faites contre M. Flemming, lesquelles accusations devaient venir sur le tapis tout de suite. M. Dugal ne s'est rendu à son siège que lorsqu'il eut terminé son entretien avec son avocat.

Que notre confrère critique M. Dugal parce que ce dernier n'a pas exonéré M. le docteur Landry en même temps que les autres ministre, c'est son affaire; mais que "le Madawaska" fausse les faits pour ensuite s'en servir contre M. Dugal, ce n'est pas là une preuve de l'indépendance qu'il se plait à parader devant le public.

Si le confrère a pour mission de "défendre les nôtres", comment se fait-il qu'il n'a pas un mot à dire contre la conduite du Procureur-Général et de l'Orateur de la Chambre qui, contrairement aux règles de la Législature, insultèrent, chacun leur tour, le brave député acadien du Madawaska en l'appelant à son siège? Car, M. Dugal était parfaitement dans son droit en se rendant auprès de son aviseur légal. Il pouvait même sortir de la Chambre et l'Orateur n'avait aucune autorité sur lui. Mais voyant que M. Dugal, qui n'est pas encore bien au courant de toutes les règles parlementaires, était en consultation avec son avocat, et voulant l'empêcher de ce renseigner, l'Orateur, à la demande du Chef du Gouvernement, prit sur lui, sans autorité, de rappeler M. Dugal à son siège. C'est qu'il fallait écraser ce député qui avait eu le courage de formuler des charges qu'il croit sincèrement pouvoir prouver. Si ses accusations eussent été faites par un anglais, l'Orateur n'aurait pas osé agir de la sorte.

Que M. le docteur Landry avait le droit de demander des explications, personne ne dit le contraire. Mais quand, répondant au Procureur-Général, M. Dugal eut dit qu'il n'avait pas d'accusations à porter contre le docteur Landry cela eut dû suffir. Toutefois, c'est après cette réponse catégorique de la part de M. Dugal que le docteur Landry fit son discours tempestif.

En laissant de côté le nom du ministre Landry, alors qu'il exonérait les autres, il se peut que M. Dugal avait des raisons valables pour guider ceux qui ont les accusations en mains. Cela ne voulait pas dire que le docteur Landry était coupable ou même soupçonné de "chantage". Ne pourrait-il pas se faire que les accusateurs de M. Flemming auraient l'intention d'appeler le docteur Landry comme témoin, sur quelque point dont il a eu connaissance? En ce cas M. Dugal ne pouvait l'exonérer en premier lieu. Ce n'est pas un crime pour le docteur Landry d'être appelé comme témoin. Supposons par exemple qu'il fut témoin d'un meurtre, cela ne voudrait pas dire qu'il serait meurtrier.

Si les circsnstances sont telles qu'il faut appeler un des ministres comme témoin, on ne peut pas pour cela le mettre au même rang des accusés. Notre confrère "le Madawaska" ferait bien de revoir sa logique.

De plus, en indiquant clairement et distinctement les MM. Flemming et MacLeod comme étant les seuls accusés, M. Dugal donnait à comprendre qu'il n'y avait pas d'accusations à porter contre les autres ministres ou députés.

L'intrigue jouée par le Procureur-Général en ajoutant dans son amendement le nom du docteur Landry, comme l'un des accusés, et cela malgré les protestations de M. Dugal, avait sa raison d'être. C'était un coup de finesse mal placée pour faire prendre deux français aux cheveux et par ce moyen, si possible, contrecarrer un peu, devant le public, l'effet des accusations portées contre le premier ministre Flemming. Mais le coup a raté, grâce au député de Northumberland qui força l'Hon. M. Clarke à faire des excuses à la Chambre, tout en retirant le nom du docteur Landry.

Ne serait-il pas du devoir du "Madawaska" maintenant de prendre à tâche le Procureur-Générai Clarke qui s'est servi de façon aussi basse du ministre acadien dans ses efforts pour jeter de la poudre aux yeux de l'électorat?

Les faits sont les faits; ils peuvent ne pas plaire aux conservateurs, voire même aux indépendants; mais personne n'a le droit de les fausser, pas même les ennemis politiques de M. Dugal.

Ottawa, 18.—On disait hier que l'hon. M. George Perley avait été choisi comme haut commissaire du Canada à Londres, mais ce bruit a été démenti en haut lieu. Le successeur de feu lord Strathcona ne sera pas nommé avant la fin de la présente session parlementaire.

Les deux personnes dont on parle le plus à ce sujet sont l'hon. M. Perley et l'hon M. Rogers.

CORRESPONDANCE

L'ancien et le nouveau système d'écoles primaires dans la partie est du Nouveau-Brunswick

M. le directeur,

Les froids et les mauvais temps de neige se succèdant et reculant la saison de la pêche, j'ai pu trouver le loisir de venir m'entretenir avec vous.

Je dois, cependant, vous avouer que ça me prend beaucoup de temps à écrire mes articles. Ce n'est pas à cause que ma plume est rouillée, elle est toute neuve; la raison vraie est que je n'ai jamais écrit beaucoup autre chose que (autrefois, pas maintenant....) des lettres d'amour. Et la preuve que ces lettres étaient délicieuses, c'est que j'ai trouvé, toujours, plus de lectrices que de "femme". Pourtant, une fois entre autres, je suis venu bien près de me marier. L'affaire a "raté" de cette manière: celle que je voulais épouser ne me trouvais pas bien fin, et la mère, parait-il, me trouvait encore plus b....Pas étonnant que je sois encore "vieux garçon". Au reste, malgré ces désappointements, j'aime encore la jeunesse, surtout les "mattresses d'école"; c'est pourquoi j'écris ces lignes, pour tâcher de les intéresser, (quelques malignes diront: à mon sort!...)

Comme avant-propos de ce présent article, je vous parlerai un peu de la néfaste loi des écoles soi-disant "Neutres" que nous imposait, en 1875, notre gouvernement provincial, avec une taxe scolaire obligatoire. Cette loi déterminait qu'aucun argent du trésor public ne devait subventionner, comme auparavant, les écoles catholiques. Pour couvrir le délit (on n'y mentionnait pas le mot "catholique") un subterfuge le remplaçait comme suit: "It is prohibited the granting of any public money to aid denominational schools". C'était bien la même chose.

A la nouvelle d'une telle iniquité, les Acadiens, dont les souvenirs navrants de 1755 leur étaient encore assez frais à la mémoire, se crurent de nouveau sur le point d'une autre dispersion. Cependant, avec l'aide de leur clergé, le travail incessant de nos deux évêques: Mgrs Sweeney et Rogers, aidés puissamment qu'ils étaient d'un homme d'une grande valeur et profondément catholique, l'Hon. T. W. Anglin, éditeur et fondateur, je crois, de l'ancien Freeman de St-Jean, nous ne fûmes que persécutés.

Ces hommes d'élite livrèrent une bataille de géant, mais sans succès, faut-il dire. Mgr Sweeney refusa d'abord de payer la "School Tax". Ses voitures et chevaux furent vendus à cette fin. L'ancien curé de Bouctouche, feu le Rev. F. X. Michaud, qui résidait à St-Jean, fut mis en prison. Des pétitions furent envoyées au gouvernement fédéral; des procès s'en suivirent; on supplia même la couronne d'Angleterre d'intervenir. Rien n'y fit, le Sphinx provincial demeura sur son rocher de persécution.

Pendant quatre ans, les catholiques assez en moyens soutinrent leurs écoles, tout en étant forcés de payer la "School Tax". Bien des localités moins fortunées n'eurent pas d'école du tout. Enfin, en 1875, nos évêques voyant l'impossibilité d'un redressement amical et raisonnable, consentirent à un compromis comme suit: "que chaque jour, de 3.30h à 4 le maître pourrait donner des instructions religieuses, c'est-à-dire enseigner le catéchisme et les prières aux enfants de la foi catholique. Cet état de chose, qui existe encore, est loin d'être satisfaisant, mais l'on s'en est retiré le mieux possible.

Dans les premières années de cette loi injuste, on forçait les parents d'acheter et mettre entre les mains des enfants des livres remarquables par leurs faussetés historiques, surtout religieuses, et, peut-être, non moins remarquables par le mauvais Anglais et Français qu'ils contenaient. C'est mieux maintenant, sans avoir, cependant, atteint la perfection.

Un fait. [illegible] que nos hommes dirigeants essaient d'avoir et de faire enseigner aux enfants, en Français, l'Histoire de l'Acadie. On nous l'avais promise. Le manuscrit, parait-il, est en Ecosse depuis bientôt trois ans. Il faut croire que c'est "dur" à imprimer les vérités historiques de notre patrie. Et nos députés (ils sont assez nombreux pour se faire entendre à Fredericton) ne paraissent faire autre chose que de bien vivre là-bas surtout de ne déplaire à personne.

Mon article est déjà assez long. A une autre fois la petite comparaison que je voulais faire entre l'ancien et le nouveau système d'école pourvu que la pêche soit encore retardée.

VIEUX GARCON.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 25 avril, 1914.

Enfin, après un débat de trois semaines, interrompu par la vacance de Pâques, le vote sur le budget 1913-14 a été pris jeudi soir, ou plutôt vendredi à une heure du matin.

L'opposition semble être munie d'orateurs parlementaires à profusion. Elle l'a encore emporté d'emblée dans la discussion toute la semaine.

Du côté de l'opposition les principaux discours ont été ceux de M. Turgeon, député de Gloucester, de M. Warwick, de McLeod, Alberta, M. N. J. Sinclair, de Guysboro, N. E., et enfin Sir Wilfrid Laurier, suivi du Dr Clarke, de Red Deer, et du jeune M. Boivin, de Shefford, P. Q. Du côté du gouvernement nous avons eu entre autres, M. Smith, le Dr Steel, M. Lawlor, M. Sutherland, M. Webster, l'Hon. M. Foster, tous de l'Ontario et M. Stephens, de la Colombie Anglaise. Il est à remarquer que pas un député conservateur de Québec, ni du Nouveau-Brunswick, ni des Provinces des Prairies de l'Ouest, n'a parlé sur le Budget. Ils ont tous voté tacitement avec le gouvernement, appuyant les énormes dépenses du gouvernement, suivies d'une augmentation de la dette publique de $20,000,000, malgré un revenu presque double de celui de 1910-11, malgré des surplus formant un montant de $129,000,000 en trois ans.

Ils ont tous voté contre le blé libre pour l'ouest, contre la farine libre pour toutes les familles du pays, contre les instruments aratoires libre pour tous les fermiers du Canada, et contre la diminution des droits sur les produits alimentaires, et les importations générales. Mais pas un d'entre eux n'a osé entreprendre d'expliquer à ses électeurs pourquoi il votait avec le gouvernement.

Le débat du côte du gouvernement a été laissé à une couple de députés de la Nouvelle-Ecosse, au commencement, et aux députés de l'Ontario. Ces derniers n'ont aucune hésitation à se prononcer pour la protection et la protection à outrance. Tous s'inclinent devant les manufacturiers de Toronto. Ce sont leurs maîtres, c'est à eux que leur parti doit d'être au pouvoir, et ils sont à leur retourner l'argent de leurs élections, par le maintien d'un tarif élevé qui fait leur foetune aux dépens du peuple.

Je me trompais tout-à-l'heure, M. Ames, de St-Antoine de Montréal, a aussi parlé au commencement du débat. M. Ames lié aux grandes manufactures de Montréal, est l'archi-protectionniste des grands manufacturiers.

M. Turgeon, en reprenant le débat lundi après-midi, a sévèrement censuré le Ministre des Finances qui, avec un commerce en expansion, des droits perçus au-delà de toute comparaison, sans préparation pour aucun évènement, sans songer à la crise monétaire dans le pays, et surtout dans l'Ouest, sans songer à la possibilité d'une dépression de commerce, a dépensé, puis dépensé encore, emprunté, et emprunté encore, pour se trouver avec des surplus de $129,000,000 à avoir augmenté la dette nette au Canada de $20,000,000.

C'était pourtant un montant considérable, une aggrégation de surplus d'un tel montant pendant l'espace de trente mois que le gouvernement a été au pouvoir. Cela représentait un capital suffisant pour bâtir le Canal de la Baie Georgienne. L'ex-Ministre des Travaux Publics avait pourtant promis à ses électeurs de Jacques-Cartier, et de tout le district de Montréal, que si le parti conservateur arrivait au pouvoir le 21 septembre, 1911, ce projet national serait commencé dès le lendemain. Trois années se sont écoulées, et le Canal de la Baie Georgienne n'est pas encore commencé. Des milliers de citoyens de Montréal et de tout le pays sont venus, la semaine dernière, en délégation auprès du gouvernement afin de presser le commencement de cette entreprise. Mais le Ministre actuel des Travaux Publics leur a déclaré que cette entreprise nationale ne serait pas commencé de sitôt, pas pour une autre année, dans tous les cas. Les délégués lui ont représenté que, durant le cours de l'administration libérale, des ingénieurs ont fait les examens, les estimations nécessaires, prouvé la praticabilité physique du projet, et qu'il ne reste plus qu'à demander des soumissions. Mais, dit M. Turgeon, le Ministre a répondu aux hommes d'affaires du pays, qu'il fallait maintenant s'assurer de la valeur commerciale de ce projet; qu'une commission vient d'être nommée pour s'enquérir à ce sujet, et que la décision de cette commission sera finale pour le gouvernement. M. Turgeon déprécie l'idée d'un gouvernement responsable remettant à une commission de déclarer si un tel projet a sa valeur commerciale. C'est au gouvernement à prendre cette responsabilité. C'est un projet tout-à-fait Canadien, une route toute Canadienne, et qui par son avantage de 300 milles de moins que par le cours des Grands Lacs et du St-Laurent, amèneraient le commerce des Etats de l'ouest Américain. M. Turgeon déclare que si le rapport négatif de cette commission doit être définitif pour le gouvernement conservateur, il ne le sera pas pour le parti libérale.

M. Turgeon reproche au gouvernement, et surtout au Premier Ministre, dont il site les paroles en 1909, les énormes et folles dépenses du Ministre de la Milice, qui a déjà plus que doublée la dépense à ce sujet depuis qu'il est arrivé au pouvoir, et de $6,000,000 en 1910, elle est maintenant de $12,000,000. Et pourtant M. Borden dans l'opposition disait que $6,000,000 était la moitié trop, et qu'il vaudrait mieux réserver l'autre moitié pour une marine Canadienne. M. Borden n'a pas le prestige nécessaire pour contrôler ses Ministres.

M. Turgeon dit que, en réponse aux clameurs des fermiers le gouvernement répond qu'il faut les instruire. Lui, pour un, est en faveur de l'instruction des fermiers, en faveur de toute instruction pratique, et technique, dans toutes les branches de l'Agriculture, et de l'industrie. Personne n'est plus anxcieux que lui d'avancer l'éducation du peuple, mais, dit-il, qu'est ce que ce gouvernement nous donne; Le ministre de l'Agriculture dépense $1,000,000, par année pour l'instruction des fermiers, et le Ministre de la Milice dépensé $12,000,000 par année pour enseigner aux enfants du pays à s'entretuer et tuer leurs voisins inoffensifs.

M. Turgeon dit que les Provinces de l'Est ont moins ressenti la crise commercial que les Provinces de l'Ouest, mais ce n'est grâce à l'action du gouvernement, mais à l'action du Président des Etats-Unis qui nous a ouvert ses marchés pour notre poisson et notre bois. En conséquence, nos pêcheurs, nos marchands de bois ont eu pour leurs produits de meilleurs prix que jamais dans le passé depuis six

(Suite à la Quatrième Page)

L'AMENDEMENT DE SIR WILFRID LAURIER

POUR SOULAGER LES PRODUCTEURS AGRICOLES ET DIMINUER LE COUT DE LA VIE

Sir Wilfred Laurier a carrément posé devant le peuple la politique du parti libéral, en ce qui concerne le tarif, par la motion qu'il a proposée jeudi, aux Communes, et dont nous répétons le texte.

"Sir Wilfred Laurier, secondé par l'hon. M. Graham, propose qu'il soit résolu; "Que cette Chambre est d'avis que, en vue des conditions économiques actuelles du pays, il serait judicieux de placer le blé, les produits du blé, et les instruments aratoires, sur la liste des articles admis en franchise, et que, sans causer d'injustice à aucune classe de personnes, des mesures devraient être prises pour diminuer le coût de la vie, en abaissant raisonnablement les impôts."

Comme les orateurs libéraux l'ont exposé au long au cours de ce débat, la politique fiscale libéral comporte deux articles de principe.

1.—Admission en franchise du blé et de ses produits, ainsi que des instruments aratoires.

2'—Dégrévement aussi radical que possible sans nuire à aucun intérêt, des denrées alimentaires, pour diminuer le coût de la vie.

L'admission en franchise du blé et de ses produits, nos lecteurs le savent, aurait pour résultat immédiat automatique, l'admission en franchise de notre blé aux Etats-Unis. Et c'est là ce que demandent à grands cris les producteurs de blé de l'ouest, les principaux intéressés, les seuls qui pourraient avoir à souffrir de l'importation des blés américains, si cette importation était économiquement possible.

Les députés de l'Ouest sont à peu près unanimes d'ailleurs, en faveur de cette mesure, préconisée même par des conservateurs qui ont voté contre la motion de Sir Wilfred Laurier.

Nos lecteurs savent aussi que l'admission en franchise des instruments aratoires a été demandée, en 1911, par M. Arthur Meighen, actuellement ministre du gouvernement Borden et par nombre de ses collègues torys, qui, maintenant, n'en veulent plus entendre parler.

En 1911, le gouvernement Laurier proposait, par la convention douanière Taft-Fielding, un dégrèvement considérable de ces articles; mais en même temps, il ouvrait tout grand le marché des Etats-Unis aux produits des terres de l'Ouest. Puisque l'on refuse aux cultivateurs de l'Ouest l'accès de ce marché pour leur produit, il ne serait qu'équitable, en compensation, de dégrever leur outillage pour diminuer leurs frais de production.

Sir Wilfred Laurier a donné, dans sa motion, une formule très large à l'article de sa politique concernant les droits sur les aliments. Il demande l'abaissement des droits sur tout ce qui peut contribuer à la diminution du coût de la vie.

Cette formule étend la demande de réduction droits à d'autres produits, comme les tissus et autres articles qui composent le vêtement de la population canadienne.

Ainsi élargie, elle intéresse non seulement le consommateur des villes, mais aussi celui des campagnes, l'ouvrier comme le cultivateur; tous ceux en un mot qui souffrent aujourd'hui de l'élévation anormale des prix de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Que cette proposition ait été rejetée par la majorité conservatrice, c'était à prévoir: les députés conservateurs n'ont qu'un souci: garder le pouvoir aussi longtemps que possible et la motion comportait "non confiance" au gouvernement Borden.

Mais dans quelques mois, au plus tard, ce sera au tour du peuple de se prononcer; et nous avons absolument confiance qu'il votera en grande majorité pour la proposition de Sir Wilfred Laurier.

"Le Canada"

LES CONSERVATEURS ET LEURS JOURNAUX

Nous reproduisons ici les opinions de certains conservateurs. Nous ne traduisons pas, nous préférons donner à nos lecteurs le texte même en anglais, tel que ces messieurs, en Chambre ou dans leurs journaux se sont exprimés.

D'UN JOURNAL CONSERVATEUR
(Le "Colchester Sun")

As things stand to-day there IS NOT A CONSTITUENCY THROUGH WHICH THE I. R. C. PASSES, AND THAT MEANS ABOUT TEN COUNTIES IN NOVASCOTIA, THAT CAN BE COUNTED SAFE FOR THE GOVERNMENT.

This statement is not made in a spirit of carping criticism, but rather in that of the candid friend. Did we want to see the government defeated, we would hold our peace in respect to these things, knowing that they are working to that end; but we do not want to see the government defeated, hence we speak out in "meetin", and we know what we are talking about.

Unless there is a change right soon, CONSERVATIVES REPRESENTING I. R. C. CONSTITUENCIES BETTER RESIGN NOW, AND THUS SAVE THEMSELVES THE HUMILIATION OF BEING TURNED DOWN BY THE PEOPLE WHEN ELECTION DAY COMES AROUND.

Let us still further say to the government that our friends, the Liberals, are wisely making capital out of our difficulties.

D'UN DEPUTE CONSERVATEUR

Ottawa, April 25—"Surely the Government is not going to throw up its hands and say it can do nothing. If it finds it can do nothing it should resign and gave place to another government. Speaking in a general way, if the Government finds it cannot do things it should give way to others".

It was with such frank, vigorous comments as those that J. H. Burnham, the Conservative member for Peterboro, emphasized last night his opinion of the Government's inaction in regard to the control of ocean freight rates, and of Hon. Geo. E. Fosters's failure to respond with favorable reply to the demands made upon him by Liberal members, and by Dr. Steel, the Conservative member for South Perth, for aggressive steps to break the power of the ocean combine.

AUTRE OPINION

The Ottawa Citizen, which is the leading Conservative newspaper in Eastern Ontario, and one of the leading nawspaper in Canada, features in its issue of April 20th, to the extent of several columns, the Hon. H. R. Emmerson's speech delivered during the budget debate. The Citizen, which is stated, is a Conservative newspaper heads the speech "Effect of protection is to weaken a country's will and narrow enterprise," and it then adds "Hon. H. R. Emmerson tells some home truths in speech during budget debate," etc. It then says that the speech was of that class that it felt it to be its duty to reproduce it to a greater extent, than the summary already published and adds that the "Hon. H. R. Emmerson varied the monotony in the House of Commons by courageously and earnestly telling some home truths."

 # AU COIN DU FEU 

L'INUTILE LECON

Du ciel tout gris, la neige tombe sur la terre gelée qui bientôt est recouverte d'un tapis éblouissant de blancheur.

La bise souffle, âpre et glaciale.

Le maître contemple ce spectacle par la fenêtre de la classe où il fait bien chaud; et il fait de sages recommandations à ses élèves.

Les enfants, dit-il, doivent prendre beaucoup de précautions, par ce temps affreux. Un rhume est vite attrapé, qui peut devenir grave... J'ai connu un petit garçon âgé de sept ans. Un jour comme celui-ci, il alla glisser sur la neige avec un beau traîneau qu'on venait de lui donner pour sa fête. Il s'enrhuma, le rhume dégénéra en pneumonie et en huit jour il fut emporté.

Un silence religieux se fit sur toute la classe.

Alors un petit bambin se dressa, tout au fond, et d'une voix claire posa cette simple question:

—Où qu'il est, son traineau, m'sieu?

PAS DE CEANGE

Au moment où il s'apprête à sortir, Monsieur s'aperçoit qu'il pleut à verse.

—Donne-moi mon parapluie neuf dit-il à sa femme.

—Ton parapluie neuf? Mais je l'ai prêté au docteur hier.

—Eh bien, tu as fait là un joli coup! Quel dommage! Un parapluie superbe! Et que j'avais depuis quinze jours à peine! Jamais je ne le reverrai!

—Comment, jamais? Tu ne penses pas que le docteur s'abaisserait jusqu'à s'approprier ton parapluie!

—Je te dit que je ne le reverrai jamais!.

—Mais enfin, pourquoi?

—Parce que c'est celui que je lui emprunté il y a quinze jours!

UN MEDECIN D'AVENIR

—Maintenant si un malade imaginaire persistait à recevoir vos soins, que feriez-vous?

—Je lui administrerais de quoi le rendre malade pour tout de bon, puis autre chose pour le ramener avec une lenteur proportionnée à ses moyens.

L'oncle.—Quand vous „pognez" tous les deux pour vous boxer, qui donne la volée à l'autre?

Les enfants.—C'est maman...elle nous la donne à tous les deux!

Courtepattes.—On prétend que les hammes les plus laids épousent toujours les femmes les plus jolies.

Ventresec.—Pourtant...ta femme n'est pas belle...

Magistrat.—Qu'est-ce qui vous amène encore ici?

Prisonnier.—Deux policemen.

Magistrat.—Ivre, sans doute?

Prisonnier.—Oui, votre Honneur, tous les deux...

L'HISTOIRE D'UN SAPHIR

Un saphir qui temait décidément à revenir à la lumière:

A San-Diego, en Californie, M. Roderick Peal, fermier, piquait avec sa fourchette une pomme de terre cuite au four, lorsqu'il y trouva une bague de saphir.. Cette bague avait eu une singulière destinée. Mme Peal l'avait perdue dans un champ deux ans auparavant, et c'est en vain qu'on avait cherché le joyau. Une pommé de terre, en poussant, fût plus heureuse; elle rencontra la bague et l'avala...

Reggie.—Cher monsieur, l'autre soir pendant que je venait voir votre fille votre chien n'a cessé de grogner après moi.

M. Brutal.—Vous a-t-il mordu?

Reggie.—Non, il s'est contenté de grogner.

M. Brutal.—All right! Je vais le chasser pour acheter un plus méchant qui fera mieux son vice!

Le patron—Voyons Simpson, pourquoi n'êtes-vous pas marié.

L'employé.—Je voudrais bien mais je ne trouve pas...

Le patron.—Les jeunes filles ne manquent pas cependant.

L'employé.—Je ne trouve pas d'emploi assez bien payé pour pouvoir me marier.

L'une.—Oh! madame, comme votre jeune fille a de belles manières.

L'autre, (flattée).—C'est qu'elle a passé presque toute sa jeunesse en Europe.

LOGIQUE

—Eh bien, père Mathurin, ça va, la santé?

—Cou-ci, cou-ça.... Mais ça irait core ben mieux si j'étions point ennuyé rapport à mon acoustique. D'puis queq'temps j'sommes dev'nu sourd d'une oreille.

—Bah! ne vous désolez pas, père Mathurin. Ca se remettra p't'être Et puis, dame, que voulez-vous, c'est l'âge!

—L'âge? Que nenni, c'est point l'âge.

—Qu'est-ce qui vous fait croire ça?

—C'est que j'ons une de mes oreilles qu'est restée très bonne.

—Eh bien?

—Eh ben, elle est aussi vieille que l'autre.

INDISPENSABLE MEME

—Les docteurs Chose et Machin vont opérer notre pauvre voisin.

—Est-ce bien nécessaire?

—C'est même indispensable, ma chère; le Dr Chose veut s'acheter une auto et le Dr Machin a un gros billet à rencontrer la semaine prochaine.

COMPTE-RENDU DE L'INTERVIEW

—Papa vous a-t-il demandé si vous pourriez me faire vivre comme il m'y avait accoutumée?

—Non, il a seulement dit qu'il ne le pouvait plus, et qu'il m'accordait volontiers votre main.

CHEZ LA MARRAINE

—J'ai idée de te faire un grand plaisir pour ta fête, Toto, mais je veux auparavant savoir comment tu te comportes à l'école.

—Hum! c'est un mauvais commencement, marraine. Cà pourrait gâter le plaisir.

EXCUSES DOUTEUSES

—M'épouseriez-vous, mon ami, avec autant de plaisir, si je n'était pas riche?

—Certainement non, ma chérie, je vous aime trop pour vous demander de partager ma pauvreté!

LES NAIFS

L'oncle Jos (en contemplation devant la vitrine d'un marchand de meubles)—R'gard' donc, Joséphine y sont ben un peu fous les ceuses qui demeurent dans c'maison cite.. y z'ont mis une vitre au lieur d'un mur devant leur chambre à coucher...

INDECISION

1er Tramp—Entre donc dans la cour, tu vois bien que le chien n'est pas méchant, il remue la queue.

2e Tramp.—Oui, mais en même temps il grogne... je ne sais pas quel bout croire!

TOUJOURS PADDY

Le facteur.—Voici une lettre de deuil pour vous.

Paddy.—Ce doit être mon frère Willy qui est mort. Je reconnais son écriture.

DEUX FORTES COMPENSATIONS

—Je ne teouve pas si à plsindre d'être vruve...

Ah!

—Il vous a laissé beaucoup d'argent, et puis le noir vous va si bien.

COMME TOUJOURS

—Ces chars ne vont jamais plus vite?

—Oh si! Ils augmentent régulièrement leur vitesse quand quelqu'un court après pour monter dedans.

EN PLEINE MER

Elle.—Oh! Tom, le steamer va sombrer!

Lui.—(Abruti par le mal de mer. Qu'estce ça peut faire, c'est pas à nous.

EN QUETE D'EMPLOI

—Jeune homme, il faut de l'intelligence ici.

—Je le sais, et c'est pour cela que je viens m'engager.

HOMMAGE A LA LITTERATURE

—Tout est sens dessus dessous ici, déménagez-vous?

—Eh! non, c'est ma femme qui a cherché la suite de son feuilleton que les enfants avaient égarée.

LA SEANCE CONTINUE

Qu'a dit ta femme de ta rentrée à deux heures?

Aussitôt qu'elle aura fini de parler sur ce sujet je te donnerai un résumé de ses remarques.

REPONSE SENSEE

—Qu'arriverait-il si quelqu'un te frappait et que le lendemain, Ninette, tu lui apporterais une pomme?

—Il me refrapperait pour avoir une autre pomme.

CONTRAT ROMPU

—John, la servante dit que tu as voulu l'embrasser ce matin.

—Redemande-lui la piastre que je lui ai donnée pour qu'elle se taise.

LES BONNES AMIES

—Vous devriez bien faire attention à votre chien, madame,...il m'a mordu la jambe!

—Dites-moi pas!...j'espère au moins qu'il n'y a pas longtemps que vous avez pris un bain?

A SAINT-IXE

—Est-ce vrai, le père, que vous avez eu quatre femmes?

—La vraie vérité, mais ce qui est plus difficile à croire c'est que là-dessus il y en a eu presque deux de passables.

PRESQUE UN RECORD

—Le succès finit toujours par couronner nos efforts.

—Pas toujours. Ainsi, il y a dix ans que je suis marié et mon mari n'a pas encore trouvé à son goût un seul des mets préparés par moi.

CARTES D'AFFAIRES

AU COURS D'HYGIENE

—Pourquoi doit-on toujours tenir sa maison propre et bien aérée?

—Parce qu'on est toujours exposé à recevoir de la visite.

Avis des Assesseurs

Avis est par les présentes donné que les soussignés, assesseurs dûment autorisés de la ville de Moncton, ont reçu aujourd'hui un ordre, signé par W. K. Gross, maire, d'évaluer et prélever la somme de $137,471.94 sur les payeurs de taxes de la dite ville, et ont reçu du secrétaire du comté de Westmorland l'ordre de prélever la somme de $7,855.66, pour fins de comté, sur les payeurs de taxes de la dite ville. Donc, toute personne intéressée voudra bien en prendre note, et avis est par les présentes donné que, après l'évaluation terminée, et quarante jours après cette date, une liste des personnes sujettes à cette évaluation, avec le montant des propriétés à être taxées pour des fins civiques, sera affichée pour inspection à chacun des endroits suivants:

Au Bureau de Poste.
Au Bureau des Assesseurs.
Au magasin James Doyle & Son.
Donné à Moncton, le 17 avril 1914.

W. H. PRICE,
CLEMENT J. CORMIER,
C. W. MITTON,
Assesseurs.

Avis de Soumissions

Des soumissions cachetées et endossées: "Eglise à Shédiac, N. B.," seront reçues par le Rév. D. LeBlanc, curé de cet endroit, le ou avant le 2 mai 1914, pour la construction d'une église en pierre, dans la paroisse de Shédiac, N. B.

Les plans seront visibles au presbytère à Shédiac et à l'office de l'architecte soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. A. FRECHET,
Architecte.

34 rue Bonaccord, Moncton, N. B.

VIVE LA TERRE

LA PRODUCTION DU LAIT

Fourrages Verts

La sècheresse et le chaud soleil de l'été dégarnissent promptement les pâturages. Règle générale, vers la fin du mois de juin il faut avoir recours à une nourriture supplémentaire pour maintenir la production du lait. Si on la laisse décroître à cette époque, rien ne la ramènera à ce qu'elle était avant, quelque prodigue que l'on se montre de bons soins.

Le cultivateur a choix parmi de nombreux fourrages ; les essaies effectués à la ferme expérimentale et ailleurs semblent indiquer que les vesces, les pois, l'avoine, le trèfle et le blé d'Inde sont les plantes qui conviennent le mieux. Lorsque le besoin de fourrages verts se fait sentir avant l'époque que nous venons d'indiquer, le seigle et le blé d'hiver sont très employés. Le seigle d'hiver est prêt à être coupé au commencement de juin et le blé un peu plus tard. Nous recommandons donc au cultivateur de faire les préparatifs suivant pour suppléer au manque de pâturage en été. Les Les chiffres que nous donnons se rapportent à dix vaches :

1. Trèfle un acre. Doit avoir été semé avec le melange de pois et d'avoine l'année précédente ainsi qu'il est écrit ci-dessous.

Faucher du 20 juin au 15 juillet.

2. Pois et avoine, un demi acre. Semer un boisseau de pois, un boisseau et demi d'avoine et cinq livres de trèfle rouge sur un demi acre de terre vers la première semaine de mai ou plutôt si possible.

Faucher du 15 au 31 juillet.

3. Pois et avoine, un demi-acre ; semer même mélange sur un autre demi-acre vers la troisième semaine de mai.

Faucher du 1er au 15 août.

4. Blé d'Inde, un demi-acre. Semer 10 livres de blé d'Inde Longfellow ou une autre petite variété en buttes, à trois pieds d'écartements en tous sens. Semer la troisième semaine de mai ou plus tôt si possible. Semer sur un terrain bien drainé, un relevé de trèfle, fumé à raison de 20 tonnes à l'acre.

Faucher du 15 au 30 août.

5. Blé d'Inde, un demi-acre ; semer 12 livres de Leaming ou d'une autre variété moyenne de la même manière que ci-dessus.

Faucher en septembre.

Pour les dispositions à prendre en vue de la production de fourrages verts, voir plan de la ferme.

SILOS D'ETE

Le fauchage quotidien des fourrages verts prend beaucoup de temps et dérange souvent les travaux réguliers de la ferme. Cette opération nécessite plus de main-d'œuvre et augmente par conséquent le coût de l'alimentation : dans les districts ou la main-d'œuvre est rare et coûteuse, ce n'est pas toujours la mode d'exploitation le plus avantageux. Pour les localités de ce genre, le silo d'été est, sans contredit, le meilleur moyen de conserver des fourrages verts.

Les fourrages sont ensilés en automne et ils sont prêts à servir à tout moment, sous forme avantageuse.

La quantité d'ensilage que l'on peut donner en été variera, bien entendu, suivant la qualité et la quantité des herbes du pâturage et la nature des autres espèces d'aliments que l'on donne aux animaux. A la ferme expérimentale nous donnons en été de 20 à 30 livres d'ensilage par jour et par tête. On construit les silos d'été avec un diamètre moins fort mais une hauteur plus grande que ceux d'hiver, à moins que le troupeau de bestiau ne soit très nombreux. Dans les silos de ce genre il y a moins de surface exposée d'un jour à l'autre, et, par conséquent, moins de perte. Sous la chaleur de l'été l'ensilage exposé se corrompt plus facilement qu'en hiver.

ALIMENTATION D'AUTOMNE ET D'HIVER DES VACHES LAITIERES

Les vaches sont nourries à l'étable pendant une bonne moitié de l'année et l'alimentation, pendant cette période, peut revenir très cher, soit à cause de l'ignorance, soit à cause de l'emploi volontaire ou involontaire de fourrages qui ne conviennent pas. Naturellement le revenu du troupeau dépendra largement de l'économie des méthodes employées. Quand nous parlons d'alimentation économique, nous ne voulons pas dire qu'il faille retrancher sur la nourriture, mais qu'il faut employer des aliments ou des combinaisons d'aliments propres à produire les meilleurs résultats aux prix les plus bas.

Comme le lait produit dépend de la quantité et de la qualité des aliments consommés, le nourrisseur devra s'efforcer de composer une ration succulente, digestible, renfermant tous les éléments nécessaires à la production du lait, et dont chaque vache recevra tout ce qu'elles peut manger.

Les observations et les recherches expérimentales effectuées sur cette ferme au cours des douze ou treize dernières années ont convaincu l'auteur de ces lignes que la succulence des fourrages, la variété dans l'alimentation, la régularité des heures de repas, sont les facteurs les plus importants et qui contribuent le plus à rendre la ration savoureuse et digestible.

LA SUCCULENCE AMELIORE LE GOUT DE LA RATION

Une nourriture succulente est une nourriture juteuse, c'est-à-dire qui renferme beaucoup d'eau. Il ne faudrait pas s'imaginer que l'on arrivera aux mêmes résultats en donnant beaucoup d'eau avec des aliments secs ; ce ne sera pas la même chose que si la vache absorbait cette eau comme partie de la nourriture Par exemple : 100 livres d'herbe fraiche de pâturage peuvent contenir jusqu'à 85 livres d'eau ou plus, et seulement 15 livres ou moins de matière sèche. Toutefois ces cent livres d'herbe de pâturage données en vert valent beaucoup plus que les mêmes 15 livres de matière sèche données sous forme d'herbe sèche quand même la vache pourrait boire toute l'eau qu'elle veut avec l'herbe sèche. Ce fait a été prouvé par des expériences. En outre la vache consomme beaucoup plus de matière sèche et la digère plus promptement et plus parfaitement quand cette matière est donnée sous forme de nourriture succulente que lorsqu'elle est donneé sous forme de nourriture sèche.

La succulence dans une ration d'hiver s'obtient de diverses façons. On emploie généralement l'ensilage très commode et très avantageux parce qu'il fournit une ration bon marché. On se sert beaucoup de racines de diverses sortes qui sont très utiles dans ce but. Quand on n'a ni racines ni ensilage on peut augmenter la succulence de la paille ou du foin en les hachant et en les humectant largement d'eau quelques heures ou mêmes deux jours avant de les donner. En ajoutant 20 p. c. de mélasse à l'eau employée ces fourrages, on améliore beaucoup leur goût et leur qualité. Lorgqu'on a de l'ensilage il est bon de mélanger de 8 à 12 livres de balle à chaque 100 livres d'ensilage. On devrait le faire un peu de temps avant le repas pour que la balle ait le temps de s'humecter.

LA VARIETE REND LES ALIMENTS PLUS SAVOUREUX

Une ration variée, c'est-à-dire plus composée d'aliments divers, est plus savoureuse et a beaucoup plus d'effet qu'une ration composée d'un seul aliment. La variété est un facteur très important. Mais il ne faut pas s'imaginer que la variété sonsiste à donner une sorte de nourriture aujourd'hui, une nourriture différente demain ou une combinaison d'aliments aujourd'hui et une nouvelle combinaison le jour suivant. On obtient la variété par la réunion de divers éléments dans la ration, mais cette ration doit être pratiquement la même d'un jour à l'autre ; on y fait entrer autant de sortes différentes de fourrages, de grains, d'aliments concentrés que l'on trouve possible ou commode. Un mélange de grains composé d'avoine, d'orge, de son, de torteaux de graine de lin et de blé d'Inde donnera probablement de bien meilleurs résultats qu'un mélange d'une même valeur nutritive au point de vue chimique, mais qui ne comprendrait que du son et de l'orge, et de bien meilleurs résultats également que si l'on donnait le son seul. Les grains donnés en mélange ont plus de goût, sont plus savoureux et par conséquent plus digestifs. Une ration savoureuse est beaucoup plus digestive. Or une ration plus digestive donne toujours de meilleurs résultats On voit donc que la variété est un élément fort important dans la ration.

Il ne faudrait pas cependant conclure de ces remarques que l'on ne doit jamais s'écarter d'un mélange de fourrages ou d'un mélange de grains une fois qu'on les a composés. Il est fort possible d'avoir deux ou trois mélanges différents dont on se sert en même temps, pourvu que le même mélange soit donné à la même heure tous les jours par exemple on pourrait donner le matin de la paille, de l'ensilage et du grain, et le soir des racines, de la paille, du foin et du son, ou vice versa. Il ne faudrait pas cependant donner de l'ensilage le matin un jour, et le soir le jour suivant. L'ensilage, de même que les autres aliments, doit toujours être donné à la même heure.

J. H. GRISDALE.
Ferme Expérimentale,
Ottawa, Ont.

— o —

Faites abonner vos amis à L'Acadien

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

23

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Il nous faut bien aussi faire quelques fagots de branches sèches et il nous est impossible de nous le trouver le nez, par cette nuit de tombeau.

Le lieutenant les laissa continuer. En arrivant près du corps de la femme, qui était étendu la face contre terre, ils le retournèrent, et, le soulevant dans leurs bras, ils approchérent la torche près de la figure pour en étudier les traits.—Quel beau morceau ! s'écrièrent-ils tous ensemble ; quel dommage que cela soit inanimé !....Qui a de l'eau-de-vie ?

Mais George était sur leurs talons ; il les avait suivis, soupçonnant à leur réponse qu'ils l'avaient trompé ; en appercevant à une petite distance le visage de la jeune fille, il s'écria : Dieu, c'est Marie ! et il vint tomber comme un tige au milieu de la bande. Ses hommes, tout abasourdis par cette brusque entrés en scène, laissèrent tomber leur fardeau, et le corps de la fille des Landry roula par terre, d'abord sur les dégrés qui formaient les assises du moment rustique, puis ensuite jusqu'au bas du tertre.

Dans son premier mouvement le jeune officier tira son épée, et il lui fit décrire à la face de ses soldats, un cercle terrible où quelques uns auraient certainement laissé leurs têtes, s'ils ne s'étaient pas hâtés de sortir du rayon menaçant ; puis arrachant la torche des mains de celui qui la portait, il leur dit à tous : Allez maintenant, vils poltrons ! je prends cette femme sous ma garde ; si quelqu'un ose seulement flairer de ce côté, il s'en repentira !

La bande s'empressa de disparaître.

Aussitôt que le lieutenant n'entendit plus leurs pas et leurs grognements, il alla relever le corps toujours inanimé de Marie, et après avoir étendu sa capite au pied de la croix, il déposa dessus la pauvre abandonnée, et il s'assit à une petite distance, par respect pour cette forme virginale, pour cet ange de la terre tombé près de lui, sans protection et sans témoin ; il craignait aussi qu'en revenant à elle, la jeune fille fut trop effrayée de le trouver à côté d'elle.

Il aurait donné tout au monde pour pouvoir la transporter à la maison de son père ; mais il lui était strictement interdit de puitter son poste avant une heure du matin, et il n'aurait pu confier à personne des siens une mission aussi delicate. Il lui fallut donc accepter une situation qui avait pourtant son charme et qui pouvait changer heureusement sa mystérieuse destinée.

Ayant fixé sa torche en terri, après avoir amorti un peu la lumière, il s'était accoudé sur ses genoux, fixant les yeux dans la pénombre où se dessinait à peine dans les plis de sa redingotte la figure de Marie. Sa pensée s'abandonnait tour à tour aux plus tristes reflexions et aux plus doux rêves de la vie ; des espérance extravagantes venaient encore lui apparaître au milieu de ce cimetière, après cette journée terrible, devant ce corps inanimé. La vie est de sa nature si prédisposée aux contrastes ; nos jours ont si souvent des lendemains extraordinaires que les imaginations vives et les cœurs jeunes sont instinctivement portés à ne douter de rien.

Il n'y avait peu dinstants que George était plongé dans sa méditation, quand il vit un mouvement se manifester à l'endroit où se trouvait Marie ; puis il s'aperçut la redingotte qui se déployait et tombait de chaque côté de la jeune fille, pendant qu'elle se soulevait lentement, lentement comme une tige frêle qu'à pressée sans la briser le pied du moissonneur. Après bien des efforts elle se trouva assise, mais encore chancelante. George ne put s'empêcher de faire quelques pas vers elle, il craignait de la voir s'affaiser de nouveau : mais elle se raffermit, sa tête resta recourbée sur sa poitrine, ses yeux étaient fixés devant elle.

En entendant le bruit des pas de l'officier elle se retourna légèrement mais elle ne parut pas effrayée, quoiqu'elle eût bien aperçu le jeune homme. Tout à coup elle étendit ses bras du côté de l'église, et elle resta ainsi, avec une expression de désolation stupide, la figure pâle, les mains tremblante. La lumière restée à l'écart éclairait vaguement ses traits ; c'était quelque chose de saisissant de la voir sortir de l'ombre, se détacher de la terre, au pied de cette grande croix : on aurait dit une martyre des premiers siècles sortant de son tombeau avec le signe de sa foi. Le lieutenant fut maîtrisé par cette apparition, il tomba près d'elle, à genoux ; alors il l'entendit qui murmurait d'une voix oppressée :

Ils sont tous là les miens... mon père, mes frères il sont tous là....... là.......Ils vont être chassés, dispersés comme des méchants.....Et Jacques, quand il viendra, ne trouvera personne.... plus de parents.... plus de maison.... plus de troupeau.... plus de Marie !.... Les traîtres ! les cruels ! ils nous mentaient au nom du roi !.... même ce Monsieur George !.... Que c'est une chose cruelle d'être conquis !.... Puis, après une pause, se retournant du côté de l'officier elle ajouta :

Vous, monsieur, l'avez connu le lieutenant Gordon?.... il venait dans notre maison, il mangeait de notre pain, il riait à nos joies, il jouissait de notre bonheur ; nous lui donnions toute notre confiance.... il disait, il y a quelques jours, qu'il voulait ma main.... Et nous trahir !.... Il était donc le plus méchant, celui-là ; il mentait avec son amitié, avec ses bienfaits, avec son amour ! Ah ! que c'est affreux tant de malice.... faire du bien, faire naître la reconnaissance, l'amitié, l'amour... pour mieux frapper !....

George n'en put entendre davantage, tout son sang fait irruption vers sa gorge : saisissant fortement les deux mains de la jeune fille : Ah ! Marie ! Marie ! s'écria-t-il, revenez à la raison, ne brisez pas la mienne ; épargnez-moi ce supplice d'ignominie !....

Cette interruption subite, la sensation violente que produisit l'étreinte de l'officier, sur les poignets de Marie, la fit bondir : Ah ! un anglais !.... cria-t-elle avec effroi ; éloignez-vous !.... Ne me touchez pas avec ces mains-là....il y a du sang, des larmes dessus.... les larmes de mon père et de ma mère !....Monstre ! vous m'en avez inondé !

....Et....quoique ce sang et ces larmes soient souillés sur vous, gardez les, gardez les éternellement, devant Dieu et devant les hommes ! pour qu'ils vous jugent et vous maudissent toujours !.... toujours !.... Et la jeune fille fit un effort terrible pour s'enfuir ; mais George la retint : non, non, Marie, ces mains qui vous arrêtent sont celles d'un ami, d'un protecteur ; des mains qui ne voudraient trahir que pour vous sauver ! Elle n'entendit pas ces paroles, elle était tombée de nouveau sur les degrés de pierre.

Dans ce moment, la torche brûlée jusqu'au bout s'éteignit, laissant, confondus dans les mêmes ombres, l'officier, la fiancée de Jacques, le bosquet des saules pleureurs, et la croix noire. A de petites distances, on voyait encore luire les feux mourants des bivouacs ; mais leurs rayons n'arrivaient pas jusqu'au tertre solitaire. George ne pouvait s'éloigner pour chercher de la lumière : il craignait que quelques autres soldats ne passassent par là ; d'ailleurs, il était irrésolu, accablé. Dans cette état il chercha la croix, et quand il l'eut trouvée, il l'entoura de ses bras et il s'appuya dessus ; et si quelqu'un avait pu percer les ténèbres qui l'environnaient il l'aurait vu, a genoux, les mains jointes priant comme on priait à Grand-Pré.

Dans les jours d'isolement, de dégoût de la terre ; dans les jours d'abandon et l'oubli des hommes, où l'injustice et les chagrins cuisants vous assaillent et vous écrasent, quand le sentier où l'on marche vers un but de prédilection semble céder à chaque pas sous nos pieds comme dans un cauchemar, quel est l'homme sensible, qu'elle est l'âme venue de Dieu qui n'a pas senti naître en elle une prière ? Il y a des moments où la vie a besoin d'être ravivée dans la source divine d'ou elle découle pour ne pas être abimée dans ses accablement. Heureux ceux qui se rappelent alors leur sublime origine et qui sentent encore ce suprême trésaillement de l'immortel amour, cet élancement du cœur qui est la prière. Quel bienfait que la prière ! elle nait en tout lieu, surtout dans les cachots, dans la cabanes désolés, dans les déserts, dans la pauvreté, dans la douleur, elle a toujours une voix ouverte vers le ciel ; elle trouve Dieu partout, tout près des lèvres de celui qui souffre ; qu'elle soit un balbutiement, un soupir, un regard, une pensée, elle arrivent à celui qui a dit : "Vous m'appellerez votre père".

George s'y abandonna longtemps.

XXV

Le froid de la nuit, mais surtout la forte rosée du matin qui vint ruisseler sur le front de Marie, ranimèrent peu à peu ses sens et sa raisonné. L'aube commençait à poindre quand elle ouvrit les yeux. Elle n'avait la conscience de rien de ce qui lui était arrivé depuis le moment ou elle était tombée évanouie sous le bosquet funèbre après la sortie de Winslow de l'église.

A suivre

Au Jour le Jour

La température du printemps nous est enfin arrivée et semble être venue pour rester cette fois. On nous dit qu'il y a encore beaucoup de neige dans les campagnes; mais ça fond à vue d'œil.

Notre premier ministre Flemming qui était devenu gravement malade subitement lors des accusations de M. Dugal, est maintenant rétabli. Est-ce bien pour tout de bon ou en attendant l'enquête qui, entre parenthèses, ne vient pas vite?

Etaient en ville ces jours derniers: MM. les abbés Dutour, d'Acadieville; et Léger de St-Paul; MM. Max Poirier, de McDougall Sett.; Lévite A. Soucy, de St-Basile; Louis Robichaud, de Cocagne et Ernest Doiron, de Shédiac, tous deux élèves de l'Université Dalhousie, d'Halifax; R. P. Vanier, du collège St-Joseph.

M. Fabien Cormier, de St-Thomas de Kent, retournait chez lui hier, après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital de cette ville, où il a subi une opération. M. Cormier est parfaitement bien rétabli, quoique naturellement encore faible. Avant de laisser Moncton, M. Cormier a tenu à venir nous féliciter sur notre article: "Borden et les fermiers". Il nous dit que la loi nouvelle, critiquée dans notre article, est très injuste envers les cultivateurs.

L'autre jour une étrange maladie se répandit à Dorchester et l'excitation fut grande. On se demande si ce n'est pas le commencement d'une épidémie du grand choléra. Pour prévenir tout désastre de ce genre, le dévoué député de ce comté, l'hon. H. R. Emmerson, demanda au gouvernement d'envoyer un médecin spécialiste sur les lieux, afin de s'assurer de la nature de cette étrange maladie. On dit que des immigrants ont apporté cette maladie.

Il y a à peine quelques mois, nous annoncions le pénible accident survenu dans les ateliers de "l'Evangéline," alors que M. Henri Thériault se faisait écraser une main. Les médecins pensaient toujours pouvoir lui sauver une partie de la main, y compris le pouce et l'index. Mais ces jours derniers il leur a fallu procéder à l'amputation complète. Nos sympathies à ce jeune homme éprouvé!

L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Le vapeur "Empress", qui fait le trajet de Summerside à la Pointe du Chêne, a traversé hier, mercredi, pour la première fois cette saison.

L'industrie des renards fait toujours fureur dans l'Ile. Dependant on a enrégistré plusieurs pertes ce printemps. Des couvées de petits disparaissent et l'on est à se demander quelle en est la cause.

L'autre jour, dans l'ouest de l'île, un renard sautait, en jouant, sur une branche qui se penchait audessus du "range". Mais il s'y accrocha par la tête et, sans le vouloir, bien entendu; il y rendit le dernier soupir. On le trouva pendu dans une fourche de la branche.

Le printemps a été quelque peu retardé, mais il n'y a presque plus de neige et les travaux de la ferme vont bientôt commencer..

La construction du "Car Ferry" entre notre Ile et la grande terre, se poursuit toujours. On dit que de gros travaux seront fait au cours de la belle saison, à Carleton Point, par la compagnie Roger Miller, de Toronto, qui a un gros contrat avec le gouvernement.

ACTIONS DE GRACES

Je désire remercier publiquement le Sacré-Cœur de Jésus, pour guérison obtenue, après avoir promis de publier le fait dans "l'Acadien".

F. J. C.

AVIS

Monsieur J. F. Doucet, de Bathurst, N. B., Inspecteur d'Ecoles du district No. 2 donne avis qu'il a désigné vendredi le 15 mai comme date de la Fête des Arbres pour les écoles publiques. Il prie toutes les personnes intéressées de bien vouloir observer le règlement 20.

Il désire aussi attiré l'attention des instituteurs sur l'importance de faire des préparatifs pour la fête de l'Empire qui tombe le dernier jour de classe précédant le 24 mai. (Reg. 20).

Le jour de l'Empire, il serait très à propos d'avoir des assemblées dans une salle publique, ou dans la maison d'école, où, à part le programme préparé par les instituteurs et les élèves, il y aurait des discours de fait par les contribuables et les visiteurs.

AVIS

Du 1er mai, inclusivement, jusqu'à nouvel avis tous les bureaux de dentistes de la ville de Moncton, N. B., fermeront à 6 heures du soir, et le samedi à 1 heure l'après-midi.

L'archevêque de Québec est nommé cardinal

S. G. Mgr L. N. Bégin reçoit l'ordre de se rendre à Rome où le Saint-Père lui donnera le chapeau de cardinal le 24 mai.

Québec, 28.—Les cloches de toutes les églises catholiques de la ville ont carilloné joyeusement ce matin, à 11 heures, lorsqu'une dépêche de Mgr Stagni, délégué apostolique à Ottawa, vint enlever toute doute sur l'élévation de Sa Grandeur Monseigneur Begin à la dignité de cardinal. Cette dépêché de Mgr Stagni donne aussi le texte du câblogramme de cardinal Merry Del Val:

"Mgr Stagni, délégué apostolique,
Ottawa, Ont.

"Je vous charge, Monseigneur, d'apprendre à Monseigneur Begin, archévêque de Québec, que le Saint Père lui conférera le titre de cardinal au Consistoire du 25 mai prochain, et que par conséquent, Sa Grandeur Mgr Begin devra être à Rome en ce temps-là."

"Cardinal MERRY DEL VAL."

"En vous faisant part de cette heureuse nouvelle, il m'est particulièrement agréable de vous offrir mes plus sincères félicitations. La haute dignité à laquelle vous êtes appelé par le Saint-Siège est le couronnement mérité de votre carrière épiscopale. C'est aussi un honneur pour l'Eglise canadienne, qui se réjouira de l'honneur conféré en votre personne au siège vénéré de Québec".

Daignez accepter, Monseigneur, avec mes plus respectueux hommages, l'expression de mes sentiments les plus dévoués".

(Signé),

PEREGRIN-FRANCOIS STAGNI,
O. S. M.,
Archévêque d'Aquila,
Délégué Apostolique.

Cet après-midi, Sa Grandeur Monseigneur Bégin a reçu plusieurs visitent officielles. Parmi les hommes éminent qui sont venus féliciter le nouveau cardinal, on remarquait: Son Honneur le lieutenant-gouverneur Sir François Langelier, le premier ministre Sir Lomer Gouin, les honorables Taschereau, Mackenzie, Son Honneur le maire Drouin et le colonel Landry, commandant de la cinquième division, et ses officiers.

Le drapeau qui flottait à mi-mât sur l'hôtel de ville, à cause de la mort de l'aviseur légal de la ville, feu Mathias Choulnard, fut hissé jusqu'au haut en l'honneur de Mgr Bégin. Sa Grandeur partira pour Rome le 6 mai prochain.

M. Carvell appelle l'attention du gouvernement sur le scandale du Nouveau-Brunswick

Au moment où la Chambre allait se former en comité des Voies et Moyens, pour étudier les changements au tarif, M. Carvell, de Charleton, N. B. a appelé l'attention du gouvernement sur un scandale du Nouveau-Brunswick. Il s'agit, dit M. Carvell, de la construction du chemin de fer "St-John Valley Railway Company."

Il dit que le gouvernement a modifié les conditions que l'ancienne administration désirait imposer pour la construction de cette voie ferrée. L'intention était d'en faire un embranchement de l'Intercolonial. Tout ceci a été changé, et la seule possibilité est aujourd'hui d'en faire une voie ferrée secondaire. Il ajoute que la modification a été faite dans un but purement politique et au detriment des intérêts de la partie du pays ou ce chemin de fer devait passer. En 1910, M. Arthur Gould, junior de New-York, a pris en mains ce chemin de fer, il a obtenu $6,400 par mille du gouvernement fédéral et une garantie du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour $35,000 par mille pour une voie ferrée qui vaut $21,400 par mille. Peu après, l'entreprise a été transférée à la Québec Construction Co., dont le même M. Gould est un des principaux intéressés. Le bureau principal de cette compagnie est à New-York, et c'est là où se transporte tout l'argent canadien. Déjà, dit M. Carvell, le gouvernement fédéral a fourni à M. Gould et Compagnie un demi-million de dollars et le gouvernement du Nouveau-Brunswick une somme de $1,728.-000.

Comme question de fait, dit M. Carvell, il n'y a pas un sou de cet argent qui a été consacré à la construction du chemin de fer en question.

Ce scandale était signalé, il y a peu de temps, à l'attention du gouvernement du Nouveau-Brunswick, par M. Dugar, député; cette entreprise fractice, dit M. Carvell, a rapportè déjà aux Américains qui s'en occupent, plusieurs centaines de mille dollars.

Finie la discussion du budget.
Et tout ce qui en reste, pour abaisser le coût de la vie, c'est la réduction des droits sur les bananes sèches des Antilles, si généreusement accordée par l'hon. M. Borden.

NOTRE ARTISTE ACADIEN SE DISTINGUE TOUJOURS

L'audition d'orgue de M. B. F. Poirier a l'église St-Jacques.

Montreal, 27.—Les amateurs de musique religieuse ont été favorisés, hier soir.

Le jeune et si talentueux organiste de St-Jacques, M. B. F. Poirier, a donné, en cette église, une audition d'orgue tout simplement merveilleuse.

Tout le monde connait au moins par oui-dire les mérites du jeune artiste mais ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre hier, sont partis avec la conviction que M. Poirier deviendra un artiste hors ligne. Hors ses talents incontestés, d'exécution, M. Poirier s'est révélé comme un compositeur des plus grands mérites et il mérite les plus chaleureuses félicitations.

Sur demande spéciale M. Poirier a répété, hier, son impressionnante ouverte: "Cloches de Pâques".

Il a ensuite joué une délicieuse fantaisie sur Le Joseph, aussi de sa composition.

Aussi sur demande spécial il a donné une Toccate qui avait charmé ses auditeurs le jour de Pâques.

Vint ensuite "Passacoglia", de Remburger et "Canzonetta" de Guilman. Cette dernière pièce est d'une beauté frappante. M. Poirier l'a joué avec un art consommé qui lui a valu de chaudes félicitations.

Enfin M. Poirier a joué "Finale" de Franck.

L'IMMIGRATION DES HINDOUS DANS LA COLOMBIE ANGLAISE

Ottawa, 18.—M. Stevens, député conservateur de Vancouver, a demandé au gouvernement s'il est vrai que 400 Hindous s'en viennent de leur pays vers la Colombie Anglaise.

Le Dr Roche a répondu que le sous-ministre de l'intérieure a, en effet, reçu une dépêche à ce sujet.

Tout indique que le problème de l'immigration orientale reviendra plus aigu que jamais dès que ces 400 nouveaux hindous voudront entrer au pays.

Pour le moment le gouvernement est tout à fait embarassé.

LA POPULATION DES ETATS-UNIS

Washington, 27.—Les Etats-Unis ont maintenant une population continentale de 98,000,000; si'on ajoute la population des possessions américaines, on a le chiffre de 109,-000,000. Tels sont les chiffres fournis par le bureau du recensement.

Les experts en recensement estiment que le 1 juillet 1914, la population continentale des Etats-Unis sera de 98,781,324 âmes, soit, depuis quatre ans, une augmentation d'à peu près 7,000,000 d'habitants

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la Première Page)

mois. Sans cela le Ministre des Finances aurait été obligé de montrer une plus grande décroissance de commerce durant les six derniers mois, et une plus grande augmentation de la dette publique.

M. Turgeon établit d'une manière claire et définie la différence entre la situation du pays avant 1911, et depuis cette date à aujourd'hui. Le parti libéral en arrivant au pouvoir avait diminué le tarif sur un grand nombre d'articles de nécessité. Il avait donné la préférence Britannique qui avait épargné au peuple Canadien beaucoup de taxes sur les articles importés de la Grande Bretagne.

Mais il se trouvait toujours confronté avec le tarif protectionniste, prohibitif des Etats-Unis, qui bloquait l'entrée des machines aratoires des manufacturiers Canadiens, et les grains et autres produits des fermiers Canadiens aussi s'empressa-t-il d'accepter l'offre de réciprocité des Etats-Unis, qui ouvraient leurs marchés à tous les produits de la ferme, mais cependant retenait un tarif de 15 pour cent sur les instruments aratoires. Le peuple Canadien, dû aux efforts des manufacturiers, a rendu impossible cette entente commerciale, qui contenait tant d'avantages pour le Canada.

Aujourd'hui les Etats-Unis tout en diminuant considérablement les droits sur les produits de la ferme a enlevé tout droit sur les instruments aratoires, et aujourd'hui nos manufacturiers Canadiens ont l'avantage d'un marché libre de 90,000,000 d'habitants. Alors Sir Wilfrid, et le parti libéral, disent donnons aux fermiers du Canada leurs instruments libres. Les conservateurs ne veulent pas. Ils réduisent de 5 pour cent un tiers de ces instruments aratoires. Voilà tout.

Un incident inexplicable au comcommencement de son discours le brisa complètement. M. Foster était à contredire Sir Wilfred Laurier sur les prix différentiels donnés par celui-ci sur les prix de la farine du Canada, et en Angleterre respectivement. Sir Wilfred avait cité des chiffres démontrant que la même farine se vendant au Canada pour $5.00 et $5.50 se vendait pour $4.70 et moins en Angleterre. M. Foster déclara à l'instant que c'était faux, et cita que la farine canadienne se vendant au Canada pour $5.00 le baril de 196 livres, se vendait en Angleterre pour $6.00 le baril. Mais il ne s'était pas aperçu que ce baril de $6.00 était de 280 livres. M. A. R. McLean, d'Halifax, se leva à l'instant, et démontra à M. Foster le véritable état de ses chiffres. M. Foster tout confus se vit obligé d'admettre son erreur, au milieu des applaudissements de la gauche. Pendant une heure de plus M. Foster ne put reprendre ses sens. Il fit une longue et ennuyeuse dissertion sur les avantages de la culture mixte, qui n'eut aucun effet.

C'est le Dr Clarke qui suivit M. Foster. Ma lettre est déjà trop longue, et je ne peux vous donner un juste compte du discours de ce grand orateur parlementaire, plein de connaissances, doué d'un verbé unique, exprimant sa pensée par des saillies qui instruisent tout le monde. Il dit que depuis trois ans l'Hon. M. Foster avait passé la plus grande partie de sa vie sur l'eau, et qu'aujourd'hui il était encore à l'eau! Il défit tous les arguments de M. Foster et du parti conservateur contre l'amendement du chef de l'opposition. Pendant deux heures il intéressa la Chambre et l'instruisit en même temps; Pour nous donner une idée de ses réparties, il disait que l'industrie du fer était utile pour les instruments aratoires, les chemins de fer, les ponts des chemins de fer, les engins, etc. Il dit que dans le débat sur la commission Gutelius-Staunton le gouvernement avait eu recours au talent du jeune et brillant sollicteur-général, (M. Meighen) pour défendre les tréteaux de bois sur le Transcontinental. Il suggéra au sollicteur-général de garder ses tréteaux de bois pour les têtes de bois du gouvernement!

M. Boivin, le jeune député de Shefford, termina le débat dans un très éloquent discours. M. Boivin est un jeune homme d'avenir, bon orateur, intelligent, assidu à l'ouvrage et à son devoir.

La clôture du débat sur le budget qui avait été tout à l'avantage des libéraux a terminé jeudi par une victoire parlementaire signalée pour l'opposition.

Vendredi la Chambre s'est occupée des amendements à la loi des Trusts, et à la loi des Prêts, présentés par le ministre des finances.

Dans la soirée l'Hon. M. Foster, ministre du commerce revint à ses éstimés. M. Burnham, Peterboro, a produit tout un émoi dans la Chambre l'orsqu'ils invita M. Foster et tout le gouvernement à résigner.

On était à discuter le tarif intolérable des bateaux d'outre-mer. M. Sinclair, M. Oliver et d'autres députés libéraux, et le Dr Steele, du côté des conservateurs pressaient fortement M. Foster à prendre avec le gouvernement une action vigoureuse dans le but de briser le combine des compagnies de navigation d'outremer.

Le Dr Steele suggéra pour remède une ligne de bateaux du gouvernement qui contrôlerait le tarif.

M. Foster ne voyait pas formellement l'idée d'une ligne de bateaux opérés par le gouvernement, et déclara que la question de règlementer le tarif sur l'océan était très difficile.

Le remède n'était pas clair, dit-il.

ELLES DOIVENT ETRE REGLÉES:

Les difficultés sont grandes mais pas insurmontables, s'écria M. Burnham. Un grand gouvernement peut faire de grandes choses. Sûrement le gouvernement n'est pas pour s'élever les mains et s'écrier qu'il ne peut rien faire. Le gouvernement ne doit pas lâcher simplement parce qu'il trouve le problème difficile. J'envisage avec désappointement la déclaration qu'une autre année devra se terminer sans un suprême effort de résoudre ce problème. Si le gouvernement trouve qu'il ne peut rien faire il devrait résigner et faire place à un autre gouvernement. Parlant d'une manière générale je dis que si le gouvernement trouve qu'il ne peut faire les choses, il doit faire place à d'autres. C'est une marque de faiblesse que, une année après l'autre, on ne puisse faire ce que les autres pays font. La demande du fermier c'est que quelqu'un, ou un gouvernement se lève et résoudre le problème. Il faut qu'il se résoudre.

Je n'entreprendrai pas de vous décrire l'impression faite par ce député conservateur, d'une tendance indépendante.

Ils refusent aussi le blé libre, et la farine libre, M. Turgeon plaide urgemment pour la farine libre, qui est la principale nourriture du pauvre homme. M. Turgeon parle aussi du minérai de fer qui existe en abondance dans son comté.

Jeudi après-midi Sir Wilfrid Laurier, le chef de l'opposition, se levait et dans un discours plein de verve, et d'arguments dans lequel il flagella le gouvernement Conservateur dans son opiniâtreté à reconnaître les besoins du peuple, et à lui reposer les moyens nécessaires de sortir de cette crise commerciale, par le changement des conditions opéré par l'action du gouvernement des Etats-Unis, il compare la position du pays en 1911 avec ce qu'elle aurait été si le peuple Canadien avait accepté l'offre des Etats-Unis.

Il compare la position du pays aujourd'hui, depuis l'action des Etats-Unis, et en tire des conclusions pratiques pour le Canada. Il demande aux Conservateurs de mettre de côté tous ces préjugés, ces idées étroites qui ont dominé parmi eux dans le passé et de reconnaître des avantages que leur grand chef Sir John A. Macdonald avait tout désirés durant toute sa carrière. Son discours n'a pas été très long, une heure, mais plein de verve, de saillies les plus significatives. Il proposa pour l'amendement que le temps était venu où il fallait déclarer le blé et la farine libres, tous les produits de la ferme libres, les instruments aratoires, et une révision de tarif tendant à soulager les consommateurs de toute taxe possible, sans injustice aux autres classes.

C'est l'hon. George E. Foster qui avait été désigné par le gouvernement pour répondre à Sir Wilfrid Laurier. Je dois dire que pour la première fois, de sa carrière parlementaire, M. Foster a absolument forfait sa réputation. Sa réplique a été un fiasco complet. Tous les députés Conservateurs étaient déconcertés, tellement que lorsque M. Foster terminait son discours, il n'y avait pas vingt députés Conservateurs autour de lui. Tous s'étaient retirés l'un après l'autre.

VOLUME I. NO. 24. MONCTON, N.-B., JEUDI, 7 MAI 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600, rue Main

IGNORANCE OU MAUVAISE FOI

Dans son numéro de la semaine dernière, notre confrère de Shediac, le "Moniteur Acadien", nous sert le dessert politique suivent : "Sous les gouvernements Blair et Emmerson, des accusations furent proférées contre l'administration et l'on demanda en vain pendant longtemps de soumettre à un comité d'enquête ou à une commission de s'enquérir des faits allégués".

Dans son anxiété de protéger ses amis politiques, "le Moniteur Acadien" oublie qu'il y a une distinction marquée entre des accusations formulées en règle et des insinuations de la part d'un membre qui ne veut pas accepter la responsabilité de faire des accusations directes en Chambre.

Il est vrai que sous les régimes Blair et Emmerson certaines insinuations furent faites, mais personne n'osa faire des accusations directes et détaillées comme l'a fait M. Dugal.

En 1892, M. Stockton formulait des accusations contre M. Blair, et il y eut investigation. En 1900, M. Hazen à son tour accusait M. Emmerson ; et encore il y eut investigation. A plusieurs reprises, de 1883 à 1907, les conservateurs, en Chambre, se servirent d'insinuations contre certains membres du gouvernement provincial ; mais poussés à formuler des accusations en règle, ils reculèrent toujours. "Le Moniteur Acadien" ne peut pas nommer un seul cas où l'ancien gouvernement refusa une investigation sur des accusations formelles.

Le confrère dit encore : "La différence marquée qui existe entre les deux cas n'est-elle pas un indice, la preuve même, que les accusés sont innocents".

Le fait qu'une commission royale va être nommée, n'est pas une preuve de l'innocence des accusés. Et le retard apporté à la nomination de cette commission, ainsi que la restriction apportée à l'investigation qui ne permet pas à la commission d'aller plus loin que de trouver si oui ou non M. Flemming est coupable, sans s'occuper de trouver où est allé l'argent et s'il n'y aurait pas d'autres coupables, ne sont pas non plus en faveur des accusés. Voilà qui laisse planer des doutes que notre confrère de Shediac devrait travailler à faire disparaître, en conseillant à ses amis de Fredericton de se hâter.

Car, après tout, si M. Flemming est innocent, comme tout électeur de cette province veut bien le croire tant que les accusations de M. Dugal ne seront pas prouvées, pourquoi ne pas y aller tout de suite avec l'investigation et en finir. Ces retards font une mauvaise impression sur le public.

Si le "Moniteur Acadien" et toute la presse conservatrice étaient sincères, ils réclameraient la nomination immédiate de la commission royale, au lieu de s'amuser à blanchir leur chef avant le temps.

LE PONT DU LAC BAKER

Notre confrère "le Madawaska" revient sur le sujet du pont du Lac Baker. Mais depuis sa première sortie tempestive, il a dû prendre une leçon de politesse, car il y va un peu plus doucement et n'a pas cru bon de se servir de son expression favorite: "menti effrontément."

"Le Madawaska" maintient qu'il s'agit de deux ponts et que s'il y a eu erreur, c'est la faute d'un subalterne. Mais notre correspondant de Fredericton ne se base pas sur les faits et les gestes de celui-ci ou de celui-là ; il prend la parole des ministres qui, de leurs sièges, en Chambre, parlent officiellement. Et avant de traiter notre correspondant de "menteur", "le Madawaska" aurait bien pu dire que, grâce à l'ignorance du Ministre des Trafaux Publics, le correspondant de "l'Acadien" avait été induit en erreur. Mais non, il fallait de toute nécessité que la feuille indépendante du Madawaska donne un coup de patte à un libéral.

D'après le confrère, on ne pourrait pas toujours se fier à la parole d'un Ministre de la Couronne, parlant de son siège. Que doit-on penser des rapports du département des Travaux Publics qui portent la signature de ce même ministre?

Chose singulière, c'est que le confrère qui dit que notre correspondant a "menti effrontément", n'a pas un petit reproche à l'adresse du Ministre de la Couronne qui a donné une fausse information. Est-ce possible que ce journal "indépendant" ne puisse voir qu'à travers des lunettes bleues? Où encore, est-ce que son admiration pour tout ce qui est conservateur le pousse à faire passer pour "menteurs" des adversaires politiques, afin de cacher les erreurs flagrantes de ses amis? Nous aimerions croire le contraire ; mais la conduite du confrère est là qui nous en empêche.

En terminant, nous posons la question suivante au "Madawaska" et au public en général : Qui a "menti effrontément", le Ministre de la Couronne, qui a dit en Chambre que le coût du pont du Lac Baker s'élevait à $3,739.08, ou le correspondant de "l'Acadien" qui a tout simplement rapporté les paroles de ce Ministre?

CORRESPONDANCE

PROMESSES MANQUES

M. le directeur,

Les électeurs du comté de Kent se posent souvent la question suivante : Que nous répondraient les trois députés de notre comté, les MM. Sheridan, Bourque et Landry, si demain ils étaient appelés à rendre compte de leur administration et surtout des promesses qu'ils nous faisaient en 1912?

M. Sheridan pourrait-il nous dire si son amour pour les Français déborde encore de son cœur? Pourrait-il encore venir nous dire que c'est impossible pour lui de ne pas prendre la part des Français, parce que, en mettant pied à terre en Amérique, son père fut secourru pas les Français qui lui donnèrent à manger pour l'empêcher de mourrir de faim? Pourrait-il encore nous affirmer, comme il le faisait dans un discours dans notre paroisse en 1912, que, ayant été élevé et ayant grandi parmi les Français, il lui était impossible de les oublier et de plus qu'il n'attendait que l'occasion pour apporter son appui à la défense des droits des Français?

Les derniers jours de la session à Fredericton ont pourtant donné une belle occasion à M. Sheridan de mettre en pratique ce qu'il nous avait prêché. Où était M. Seeridan avec son grand amour pour les Français lorsque M. Dugal demanda le droit de parler dans sa langue maternelle? Il était pourtant en Chambre, mais il faut croire qu'il avait oublié ses promesses de rendre justice à l'élément français, car il n'a pas pu trouver un mot en faveur de M. Dugal et de sa demande de parler français.

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir. Quand M. Sheridan reviendra à St-Paul, si toutefois il a cette audace, les électeurs de cette paroisse l'enverront se promener de la belle façon.

Quant aux docteurs Landry et Bourque, nous ne pouvons leur demander de rendre compte de leur attitude envers l'élément français, car ils ne nous avaient rien promis sous ce rapport. Mais cela n'empêche pas qu'ils auraient pu montrer leurs couleurs françaises à Fredericton.

Il y a bien d'autres promesses que ces trois messieurs nous avaient faites. On nous avait pourtant bien promis qu'une commission royale serait nommée pour sauvegarder l'honneur de nos trois représentants et de l'administration Flemming en rapport avec les charges graves des chèques forgés lors des paiements sur certains ponts du comté de Kent, lesquelles charges avaient été formulées par M. P. J. Veniot. Les docteurs Landry et Bourque nous affirmaient sur leur parole d'honneur que les accusateurs libéraux seraient conduits devant les tribunaux et seraient condamnés. Le public attendait la nomination d'une commission, mais celle-ci n'est pas encore nommée et ne le sera probablement jamais, pour la bonne raison que ces messieurs ne tiennent pas à faire condamner leurs amis.

Mais les électeurs de Kent se souviennent et se souviendront !

GASTON.

St-Paul de Kent.

UN REVE

Village du P'tit hareng,
Ce 29me jour d'avril 1914

M. le directeur,

Je vois que vous prêtez volontiers vos colonnes à ceux qui veulent écrire dans l'intérêt du pays, ou pour instruire. M'appuyant sur votre bienveillant accueil, je viens vous demander la faveur d'un petit espace pour.... pour.... j'hésite à vous dire la chose.... pour vous raconter un rêve que j'ai fait dernièrement, un rêve si étrange que mon esprit en est resté tout rempli longtemps après mon réveil. Vous riez... mais quoi? ne rêvez-vous pas aussi? Oui, tout le monde rêve, mais ordinairement personne ne prête attention à ses rêves. Moi non plus, je n'ai pas l'habitude d'ajouter foi à mes rêves, mais celui-ci.... Pourtant dans l'ancien temps les rêves avaient leur signification. Ne pourrait-il pas se faire encore de nos jours que notre esprit qui veille tandis que les parties matérielles du corps sont inconscientes, ne pourrait-il pas arriver que notre esprit puisse entrevoir des évènements futurs qui seraient la suite de faits antérieurs et dont cet esprit aurait été très impressioné? Toujours est-il que l'on fait d'étranges rêves parfois, qu'il y ait cause ou non. Mais voici le mien :

Un soir, (c'était dans la semaine du 18 du mois présent) après avoir passé la veillée à repriser les chemises de mes gars, raccommoder les chaussons de mon bon vieux, je monte à ma chambre très fatigué. Je suis fermière, voyez-vous, et celles qui le sont comme moi, savent ce qui en est. Traire les vaches, couler le lait tous les jours, baratter trois ou quatre fois par semaine, prendre soin de le basse-cour, à part la préparation des repas, le lavage, le repassage, le balayage etc., voici l'ouvrage de la fermière. Or, j'avais une grande partie de cette besogne ce jour là ; vous comprenez amies fermières, que j'étais fatiguée. Donc aussitôt couchée je m'endormis, et voici ce que je vis pendant mon sommeil.--Peut-être la fatigue en fut-elle la cause—Il me semblait que je revenais de porter deux couvées d'œufs à mes dindes. J'en ai cinq qui m'ont déjà pondu un tas de beaux œufs, et elles m'en donneront encore, car elles pondent tous les jours, mes dindes, et quelquefois je me prends à énumérer tout le profit que je vais en retirer. Eh! bien, je revenais à le maison lorsqu'en levant la tête j'aperçus du côté de l'Ile, un nuage comme j'en avais jamais vu, et qui s'avancait avec une grande rapidité. En même temps j'entendis des sons étranges qui partaient de ce nuage. Je regardais à moitié effrayée ce que je voyais, et lorsque le mystérieux nuage fut assez proche, je vis qu'il était tout rempli de bétails et de volailles. Je demeurai stupéfaite en regardant ce prodige, mais bien plus grande fut ma consternation, lorsque je vis deux de nos vaches, cinq agneaux, tous mes poulets de trois semaines, ainsi que mes belles dindes avec leurs œufs, s'élever dans l'air poussant de terribles cris, et aller s'ajouter au nombre des victimes ainsi ravis. Et le nuage s'enfuit vers l'ouest tandis que j'entendais les mugissements furieux des bœufs et des vaches, le bèlement plaintif des agneaux, le grognement révolté des pourceaux, et les cris effrayés des dindes et des poulets. Je regardai quelque temps avec un amer regret ce phenomène qui me ravissait mon bien légitime, puis je me retournai pour revenir à la maison ; mais, mystère des mystères, que vois-je encore! Une vague aussi grosse qu'une maison se détacha du rivage et s'avança en roulant sur le chemin qu'avait parcouru le nuage. Je la regardai venir sans bouger, car la peur m'avait clouée là. Nous allons être tous engloutis, me dis-je. La vague n'était plus qu'à quelques pas de moi, lorsque je vis qu'elle était chargée de poisson. Alors je sentis le flot glacée me rouler dans son sein, et.... je m'éveillai en proie à un terrible cauchemar. Après avoir repris mes sens un peu, je me pris à considérer ce qui avait bien pu être la cause de ce rêve, lorsque tout-à-coup je me rappellai d'avoir lu un article dans le Telegraph de St-Jean concernant la commission envoyée par le gouvernement afin de s'enquérir des moyens à prendre pour diminuer le coût de la vie. Tiens, me dis-je, voici l'explication de mon rêve.

Pour pourvoir aux dépenses du gouvernement, il nous faudra vendre notre bétail et nos volailles, c'est cela—pour payer les taxes.—et la vague? La commission n'a-t-elle pas décidé qu'il nous fallait manger du poisson, quoi? Et comme les choses arrivent à point! On vient de passer une loi à Ottawa défendant de se servir de poisson comme engrais. Comme ils sont prévoyants ces messieurs du gouvernement! Si nous ne pouvons nous servir de viande comme d'habitude à cause que ça coûte trop cher, nous aurons toujours du poisson, et avec cela nous ne mourrons pas, qu'en pensez-vous, amies fermières? Si au moins on nous permettait d'étendre un peu de poisson sur nos terres pour nous faire pousser des patates.... Du poisson et des patates, ce serait bien assez bon pour les gens du peuple, et cela donnerait l'avantage de nos bœufs gras et de nos volailles à nos amis de là-bas qui s'intéresse si fort à notre bien-être.

LA MÈRE MICHEL

LES ECOLES PRIMAIRES D'IL Y A 50 ANS ET CELLES D'AUJOURD'HUI

M. le directeur,

La comparaison de l'ancien et du nouveau système des écoles de la Province du Nouveau-Brunswick n'est pas absolument chose facile à faire, surtout pour un de mon calibre, "vieux garçon" toujours préocupé à l'organisation d'une compagnie limitée à deux personnes, un président de logis et une vice-présidente... Tel que je les envisage, je trouve du bon et du mauvais dans les deux méthodes.

Autrefois, comme je le disais dans un premier article, les maîtres étaient peu instruits, à certaines exceptions près. Les prêtres zélés de la Province de Québec qui desservaient nos paroisses dans le temps et qui ont tant fait pour nous conserver la langue française, voyant l'impossibilité dans laquelle nous étions, tant par le manque d'instruction que par les moyens pécuniaires, de nous procurer des maîtres d'école, en firent venir quelques uns de chez-eux. C'est principalement à ces écoles que se sont formés tout d'abord nos professeurs qui allaient ensuite porter l'instruction dans les autres paroisses. Quelques uns de

(Suite à la Quatrième Page)

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 2 mai 1913

M. le directeur,

A part quelques actes du gouvernement d'importance mineure, la semaine a été consacrée à la discussion du nouveau tarif, tel que défini par le Ministre des Finances dans son discours sur le Budget le 6 avril.

Quelques amendements ont été proposés par les Libéraux, seulement pour être rejetés par le Ministre et la majorité ministérielle.

Un incident sérieux qui embarrassa fortement le gouvernement et surtout l'hon. M. Hazen et M. McLeod, député de York N. B. se déroulait mardi dernier.

C'était M. Carvell qui, muni de tous les renseignements que possède M. Dugal, député de Madawaska à la Législature du Nouveau-Brunswick, au sujet des accusations faites par ce dernier en Chambre, il y a déjà un mois et plus contre le Premier Ministre de la Province, et l'hon. McLeod, alors Sollicitour Général, au sujet des terres de la Couronne, et de la construction du chemin de fer de la vallée de St-Jean.

M. Carvell dit qu'il ne parlerait pas des accusations au sujet des terres de la Couronne, vu qu'elles n'avaient aucun rapport avec le Parlement Fédéral. Mais le sujet de la construction du chemin de fer de la vallée de St-Jean concerne le Parlement Fédéral en autant que c'est une construction fortement octroyée par le gouvernement, et pour laquelle de nouveaux actrois d'un montant de trois millions de piastres pour la construction des ponts reliant ce chemin tel que proposé, seront tout probablement demandés avant la fin de la session, et cela pour un montant de pas moins de $3,000,000. De plus ce chemin, une fois construit d'après l'acte, doit être transmis au gouvernement fédéral, pour son opération, comme une extension de l'Intercolonial, à raison de 60 par cent des grosses recettes, la balance, quarante pour cent, devant être remise au gouvernement provincial pour payer les intérêts des débentures émises pour la construction. Il est donc important pour le parlement fédéral et le pays, que l'on demande un arrêt au sujet de ce chemin, et qu'aucun argent public ne soit payé ni aux constructeurs ni au gouvernement provincial dont certains membres sont sous un nuage.

M. Carvell a donné l'histoire de ce chemin, de son projet et de sa construction. D'après les accusations faites à la Législature une somme considérable des argents publics a été détournée. Il demande avec instance et prie le ministre-intérimaire des chemins de fer l'hon. M. Reid, de ne pas autoriser d'autre argent avant que l'enquête soit complète, et que les accusés aient été prouvés coupables ou non-coupables.

L'hon. M. Hazen a suivi M. Carvell faisant à son tour l'histoire du même projet à son point de vue politique, puis l'éloge de M. Flemming qu'il avait désigné pour son successeur à la tête du gouvernement provincial. Mais il ne toucha pas le point en question, cherchant à faire croire que c'était purement une question local, et blama M. Carvell de soulever cette question ici. On aurait dit que le parlement fédéral n'était nullement intéressé dans le projet.

M. Michaud intéressé à ce projet en ce que le chemin de fer en question passe dans son comté vint à charge contre M. Hazen. Il félicite M. Carvell d'avoir exposé ses vues sur cette question avec tant de force.

Car, dit-il, il y a des rumeurs au Nouveau-Brunswick qui, j'en ai peur, pourraient bien être confirmées par une enquête, et c'est pourquoi les députés de la droite n'aiment pas à les entendre prononcer dans cette Chambre. Le chemin de fer en question, dit-il, est entre les mains de contracteurs Américains, et tandis que nous aimons les Américains, comme nos voisins, nous ne voulons pas leur donner ce que nous pouvons faire nous-mêmes. Aujourd'hui les accusations portées devant la Législature disent que l'argent a été indûment dépensé sur ce chemin. Le bureau principal de M. Gould, contracteur, est à Presqu'Ile, Maine. Alors comment arriver aux livres de M. Gould pour avoir la preuve de ces accusations. Une commission royale sera bientôt nommée, en même temps, de quelle autorité pourrons-nous parvenir à avoir ces livres. Le chemin de fer devait être bâti de Grand Falls à St-Jean afin de faire attachement avec le Transcontinental, et faire compétition avec le Pacifique Canadien. Mais le chemin a été bâti jusqu'a Andover seulement, et alors il n'y aura pas de compétition sur la vallée de St-Jean. M. Hazen a parlé de chemins de fer à travers l'état du Maine, et j'en ai été étonné, dit M. Michaud. Je ne peux croire qu'il était sincère. N'avons-nous pas un chemin pratiquement fini de St-Jean à Québec ou Lévis? Mais cela ne fait pas l'affaire du Pacifique Canadien. Cette compagnie ne veut pas ni du Transcontinental, ni de l'Intercolonial. Le chemin de la vallée de St-Jean est bâti complètement avec l'argent Canadien, les subsides du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Il n'y a pas un sou d'argent américain. Le chemin n'est pas bâti comme il faut, et nous protestons afin d'en faire élever la qualité si possibler

M. Michaud a aussi parlé du chemin de fer de Riley Brook à Plaster Rock que le gouvernement provincial a refusé d'octroyer.

Le discours de M. Michaud a produit un bon effet.

L'hon. M. McLeod se leva au moment où M. Michaud reprit son siège. Tout le monde attendait avec impatience. M. McLeod commença par insulter M. Carvell dans un langage inadmissible en Parlement. L'orateur l'appela à l'ordre à différentes reprises. Mais ce monsieur semble n'avoir étudié que le langage de la plus basse vulgarité.

Ses expressions comme ses gestes étaient loin de faire bonne impression. C'était la plus cruelle exaggération dans les deux. Pendant plus d'une heure il a tourné en tous sens ses membres aussi bien que ses expressions et ses idées. Il a fait l'éloge de son gouvernement dans cette entreprise, et traité M. Carvell de partisan.

L'Hon. M. Emmerson n'a pas manqué de faire connaître à la Chambre son estimation de ce discours d'exaggérations et de contorsions de toute sorte. M. Emmerson ne veut pas suivre le député de York dans ses mouvements de serpent, évitant toujours la question. Il commande l'attitude de M. Carvell sur cette question. Des accusations ont été portées contre certains membres du gouvernement au sujet de ce chemin de la Vallée de St-Jean dont le monde a beaucoup entendu parler depuis quelques temps. Une enquête a été promise. Une commission royale a été nommée, disait tout à l'heure le ministre de la marine et des pêcheries. Bien au contraire. Une commission royale a été promise, il y a déjà plus de deux semaines, et elle n'a pas encore été nommée. Cette commission aurait dû être nommée à l'instant. M. Flemming se serait attiré plus de sympathie s'il avait agi avec promptitude et refusé de nouveaux subsides avant le jugement de la commission.

C'est une question qui aujourd'hui se lève suprême au-dessus du sort des partis politiques. C'est le sort d'une province suspendu dans la balance, non pas le sort d'un gouvernement. Le Ministre des Commerce m'a dit l'autre jour que la proposition d'accorder $3,000,000 pour des ponts sur ce chemin était sous considération. Alors l'Hon. député de Carleton a profité de l'occasion, comme il était de son devoir, dit M. Emmerson, pour attirer l'attention du Ministre des Chemins de Fer et ses collègues sur cette misérable transaction, et il est certain que le Ministre est content d'avoir tous les faits devant lui.

M. Turgeon au nom des contribuables de la Rive Nord commente l'action de M. Carvell et espère que le Ministre des Chemins de Fer, ayant maintenant la connaissance des faits, agira avec prudence, et arrêtera tout nouveau procédé de cette entreprise avant d'avoir le jugement de la Commission Royale qui aurait dû siéger depuis longtemps. La Législature aurait dû nommer la Commission à l'instant, ajourner, et attendre le jugement, avant de procéder à voter un autre $2,000,000 d'argent de la Province. Il censure fortement la conduite du gouvernement et de législature du Nouveau-Brunswick dans cette grave question, et demande avec instance qu'aucun argent ne soit de nouveau voté pour cette entreprise avant que l'on sache si les accusés ont été trouvés coupables ou non coupables.

Comme l'Hon. M. Hazen a parlé du chemin de fer de la Mine de Bathurst, M. Turgeon dit qu'il tient à dissiper les appréhensions du public au sujet de l'opération de cette mine. La suspension de "La Canada Iron Company", ne signifie pas la fermeture de cette mine qui, inépuisable, devra être exploitée, quand même, et pour cette fin il y a des arrangements de faits pour plusieurs années. M. Turgeon dit qu'il attendait le vote des estimés pour faire ses recommendations au gouvernement, mais en attendant il dit qu'il suggèrera au gouvernement de prendre cette ligne et de l'opérer comme une partie de l'Intercolonial, puis de la prolonger de l'Intercolonial au havre de Bathurst, où l'on est à bâtir un moulin à pulpe et à papier, dont le pouvoir électrique a son origine à côté de la mine de fer aux "Grandes Chutes" de la Nepisiguit, ce qui permet un trafic considérable.

L'Hon. M. Reid, Ministre Intérimaire des chemins de fer, promet de donner toute son attention à la question.

Après cette question réglée, le Ministre des Finances, revenant à la question du tarif, M. Loggie, député de Northumberland proposa un amendement au sujet de l'échange des patates avec les Etats-Unis, qui ont laissé un impôt de 10 pour cent sur les patates venant d'un pays qui a un impôt sur leurs patates. Nos fermiers du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard savent cela mieux que tous autres.

M. Loggie a présenté la question d'une manière qui lui fait honneur. Il connait par une longue expérience le bénéfice d'un tel commerce avec les Etats-Unis. Les patates du Nouveau-Brunswick et de l'Ile auraient à l'instant un marché constant, illimité, et comme c'est la récolte la plus rémunérative de nos Provinces, ce serait une richesse pour nos fermiers. Avec notre petite population de huit millions d'habitants contre une population de cent millions aux Etats-Unis, inutile de dire que ce n'est qu'une fois par vingt ans que la récolte des Etats-Unis serait suffisante pour leur propre besoin. M. Loggie a répondu avec justesse et promptitude à toutes les questions des députés conservateurs de l'Ontario qui ne songent qu'à la protection. Je ne sais trop comment les cultivateurs du Nouveau-Brunswick apprécient cette protection qui leur interdit la production des patates et le meilleur marché pour ce produit. Je pense qu'il saurait définir au poll leur appréciation de cette protection. C'est M. J. J. Hughes, député de Kings, Ile du Prince Edouard, qui a secondé la motion, M. Carvell, de Carleton, a aussi démontrer tous les avantages de cette culture dans le sud de la Province du Nouveau-Brunswick. Mais les meilleurs arguments ne comptaient pour rien, et le Ministre des Finances a demandé à ses partisans de voter contre la motion de M. Loggie, parce qu'elle était contre le principe de la protection déclarée dans le discours du budget. Au moment de voter, à part M. Hazen, il n'y avait pas un député conservateur du Nouveau-Brunswick en Chambre pour enrégistrer son vote contre cette motion.

AU COIN DU FEU

ARGUMENT SUPREME

La réunion électorale est houleuse.

Les deux candidats concurrents ont tour à tour exposé leurs théories et l'assemblée s'est partagée en deux camps à peu près égaux.

Qui des deux l'emportera?

L'un des deux orateurs escalade la tribune, d'où son rival vient de descendre, son discours terminé.

Et il s'écrie:

– Citoyens, ne vous laissez pas éblouir par les paroles de l'orateur que vous venez d'entendre..... Elles ne contiennent rien de personnel. Je vous l'affirme sur l'honneur et en voici la preuve: tous les mots, sans exception, du discours qu'il vient de prononcer, sont empruntés à un livre que j'ai chez moi....

Alors c'est une huée formidable à l'adresse du pulgiaire. On acclame son rival: la partie est gagnée.

Le candidat évincé essaie de se défendre.

—Citoyens! s'écrie-t-il à son tour: je somme mon concurrent de prouver ce qu'il avance.

—Certainement, je vous le prouverai: dès demain je vous enverrai le livre en question.

Tonnerre d'applaudissement.....

Le candidat abattu s'effondre sans y rien comprendre et le lendemain reçoit de son rival le livre promis, soigneusement empaqueté.

Il l'ouvre en toute hâte et poussé une exclamation de rage: c'est tout simplement.... un dictionnaire!

LA PAILLE ET LA POUTRE

M. Toto montre une fâcheuse tendance, lorsqu'on l'accuse de quelque peccadille, à altérer la vérité pour se défendre.

L'ayant pris sur le fait, sa maman le gronde sérieusement et lui fait quelque morale.

—C'est affreux, de mentir; et de plus tu ne sais pas à quelle terrible punition s'exposent les enfants qui s'exposent les enfants qui mentent.

Un peu effrayé, M. Toto demande:

—Qu'est-ce qu'il peut leur arriver?

—Il arrive un grand bonhomme tout noir, qui a une tété de crapaud avec un gros œil rouge au milieu du front, qui emporte les enfants dans une voiture traînée par des puces géantes. Il les enferme dans une caverne qu'il a dans la lune et où il leur fait manger des cailloux après leur avoir peint la figure en bleu... Tu vois comme c'est terrible, Toto. Aussi tu ne diras plus de mensonge, n'est-ce pas? C'est si vilain de mentir!...

SE CONCILIANT LE BEAU-PERE

Madame Padouce.—Qui vous fait penser, M. Charles, que le monde était meilleur et plus beau il y a quarante ans que de nos jours.

M. Charles, (qui courtise Mlle Padouce).—Parce que...parce que vous n'y étiez pas.

MADAME EST SORTIE

Visiteur.—Madame Dubac est-elle visible?

Servante.—L'avez-vous, en passant, aperçue à la fenêtre.

Visiteur.—Non.

Servante.—Alors elle m'a dit de vous dire, si vous ne l'aviez pas aperçue, qu'elle était sortie.

PAS LA PEINE

Artiste, (irrité).—Vous prétendez que mon tableau ne vaut rien, mais, après tout, qu'en savez-vous? Vous n'avez jamais peint.

Critique.—Mon cher monsieur, je puis reconnaître un œuf gâté d'un frais, et, pourtant, je n'en ai jamais pondu.

UNE RAISON MAJEUR

—Sais-tu pourquoi cet homme porte son parapluie?

—Je n'en sais rient, il fait pourtant beau temps aujourd'hui!

—Eh bien, nigaud, c'est parce que son parapluie ne pourrait pas se porter lui-même!

UNE BELLE SOIREE

Madame.—Nous allons passer une bonne soirée ensemble, Charles, ne fume pas à cause des rideaux, n'appuie pas la tête sur le coussin car ça le salirait, ni tes bras sur le fauteuil place bien tes pieds comme ceci et ne bouge plus.... maintenant parlons gentiment et bien à l'aise tous les deux....

PAS CE QU'IL LUI FAUT

Docteur.—Plus de soirées au dehors, plus de cigares, plus de liqueurs, plus de...

Noçard, (se dirigeant vers la porte).—Au revoir, docteur.

Docteur.—Pardonnez, mais c'est deux piastres pour mes conseils.

Noçard.—C'est vrai, ils valent bien cela, mais voyez-vous, je n'en veut pas.

L'UNIQUE FOIS

—On ne le voit jamais avec sa femme.

—Je l'ai vu une fois, une seule.

—Vraiment?

—Oui, lors de l'explosion de gaz chez eux.... Ils sont sortis ensemble par la fenêtre.

SALE REFLEXION

Etranger.—Je croyais ne connaître personne dans cette ville où je viens d'aménager et pourtant il me semble que je vous ai déjà vu quelque part.

Charretier.—Cà doit être alors au pénitencier: je viens d'y faire un bail de dix ans...

UN MARCHE FACILE

—Qu'est-ce que vous me donnez pour ce beau cheval là?

—Une botte de foin.

—Mais je n'aurai plus besoin de foin si je vous donne le cheval pour.

—Eh bien, je vous prêterai le cheval jusqu'à ce qu'il ait achevé de manger le foin.

ASTRONOMIE NOUVELLE

Le maître d'école.—Maintenant que je vous ai expliqué que la terre voyageait autour du soleil, peux-tu me dire Tidjo ce qui voyage autour de la terre?

Tidjo.—Oui, m'sieu!

Le maître.—Eh bien, qu'est-ce que c'est?

Tidjo.—Les vagabonds, m'sieu!

UN MALCHANCEUX

La dame.—Votre travail ne paie pas, dites-vous; qu'est-ce que vous faites donc?

Bobinard.—J'suis pelleteux d'neige pendant l'été et chercheux d'framboises pendant l'hiver...

OPINION

—Je n'aime pas votre médecin.

—Pourquoi?

—J'avais un rhume à manquer l'école deux semaines, et il m'a guéri en trois jours!

LES BIENFAITS DE LA PIPE

—On dit que de fumer la pipe ça repose la tête?

—C'est sûrement vrai! A chaque fois que je fume la mienne, ma belle-mère va dehors...

Jim.—Dis grand'père, je voudrais vous poser une question?

Le grand'père.—Voyons?

Jim.—Je suppose que la fin du monde arrive au moment où un homme serait en ballon, que la ter- soit détruite pendant son ascension, où pourrait-il aller lorsqu'il descendrait?

RÉPONSE INNATENDU

Le maître.—Voyons, n'ayez pas peur, parlez haut de façon que tous les élèves puissent entendre; qu'est-ce que je vous montre là?

L'élève.—Un doigt sale, monsieur.

DISTRAIT

Professeur.—Tiens, bonjour! comment est votre dame?

Ami.—Mais, professeur, je ne suis pas marié.

Professeur.—Vraiment, votre épouse est encore célibataire?

À LA GARE

—Ai-je le temps, avant le départ du train, de descendre embrasser ma femme?

—Cela dépend... Y a-t-il longtemps que vous êtes mariés?

A LA PORTE DU MAGASIN

Elle.—Pourquoi prétends-tu que j'ai dû oublier quelque chose?

Lui.—Parce qu'il me reste encore quelques sous sur moi.

MAIS...

—Quand nous serons mariés, j'aurai trois servantes.

—Vingt, ma chère, trente même, mais pas toutes à la fois.

CHAMBRES MEUBLEES

—Comment, dix piastres pour cette chambre? C'est cher.

—Oui, monsieur, mais remarquez comme la vue est belle. Préféreriez-vous la petite au fond du couloir?

—C'est combien?

—Douze piastre.

—Douze piastres! Mais, c'est effrayant!

—Mais, monsieur, c'est une chambre bien tranquille; les lumières électriques et le bruit de la rue ne vous empêchent pas de dormir, c'est un avantage.

LES GAFFEURS

La dame de la maison, (à une invitée).—Ne pourriez-vous, chère amie, nous jouer le Carnaval de Schumann? Nous serions tous ravis.

L'invitée, (s'asseyant au piano).—Il va me falloir jouer à première vue.

Le mari—Mais non, Joséphine, voilà deux mois que tu pratiques ce morceau!

LE GENIE DE LA FINANCE

Le papa.—Comment! Encore une robe nouvelle!

La fille.—Oui, mais je l'ai achetée avec de l'argent à moi.

Le papa.—Quel argent?

La fille.—Celui que j'ai fait en vendant ton capot de chat sauvage de l'hiver dernier...

LA VALEUR DES ROBES

Monsieur.—Hein! 125 piastres pour une robe comme celle-là! Mais il y a tout juste pour trois piastres d'étoffe et deux de façon...

Madame.—Mais oui, et avec 120 piastres de style à la mode, çà fait bien le compte.

CARTES D'AFFAIRES

VIVE LA TERRE

LES DROITS SUR LES ALIMENTS

L'abolition de droits protecteurs qui ne protègent pas.

L'une des fauses représentations dont se rendent coupables les orateurs et les journaux conservateurs, et qui pourrait tromper quelques Canadiens qui ne seraient pas sur leurs gardes, c'est que le gouvernement conservateur refuse de diminuer les droits sur les denrées alimentaires, pour protéger les agriculteurs, comme les manufacturiers sont protégés.

Il n'y a encore que quelques jours, un député conservateur s'écriait que la politique de son parti était de protéger cette industrie qui est la base de notre prospérité : l'agriculture.

Or, s'il est vrai, malheureusement pour les consommateurs, qu'il y a des droits de douanes sur les denrées alimentaires à l'entrée du Canada, ces droits n'ont rien à faire avec la protection et n'ont d'autre objet que d'alimenter le trésor fédéral,

Qu'est-ce que c'est qu'un droit protecteur ? C'est un droit qui protège le producteur local contre la concurrence d'un producteur étranger, qui pourrait vendre à meilleur marché.

Et bien, qu'on nous indique donc un producteur-agriculteur étranger qui pourrait vendre au Canada, dans le cour ordinaire des choses, un produit agricole à l'état naturel à meilleur marché que le prix normal du produit canadien.

Il y en a, certes, qui peuvent produire à meilleure marché certains articles, comme en Argentine et en Austarlie ; mais pour ceux-là, en temps normal l'obligation de payer un fret considérable pour mettre ces articles sur notre marché, suffirait pour en placer les prix au-dessus des articles de production domestique.

Quant aux Etats-Unis, le seul fait que l'on y importait en quantités, même en payant des droits de douane, nos grains, notre bétail, nos produits laitiers, est une preuve irréfutable que ce n'est pas nous qui avions besoin de protection.

Mais, nous dira-t-on, puisque les produits alimentaires étrangers devraient se vendre, sur nos marchés, plus cher que les nôtres, à quoi servirait-il de les admettre à meilleur compte ?

L'objection est spécieuse ; mais, elle est facile à refuter, si l'on veut se donner la peine d'étudier d'un peu près la question, ce que tout le monde n'a pas l'idée de faire.

Nous avons dit que, "en temps normal" les producteurs de certains pays, comme l'Argentine et l'Australie, ne pourraient pas mettre leurs produits sur nos marchès à plus bas prix que les nôtres, même s'ils étaient admis en franchise, ce qui prouve bien que les droits ne protègent pas nos agriculteurs.

Mais en temps "anormal", comme en temps actuel, où le drainage de nos marchés par les Etats-Unis et la rapacité des intermédiaires a fait hausser les prix d'une manière exorbitante, les pays étrangers, comme l'Argentine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, qui exportent aux Etats-Unis, pourraient aussi exporter chez nous.

Et cette exportation augmentant les offres, les prix devraient nécessairement baisser et ne se prêteraient plus élastiquement aux caprices des intermédiaires et des monopoles.

En outre, nous demandons, au nom du parti libéral, non seulement l'abolition des droits sur les denrées alimentaires à l'état naturel, mais aussi sur ces denrées à l'état préparé.

Car, au Etats-Unis surtout, pays pourtant infesté de "trusts" de toute sorte, l'intermédiaire dont l'industrie consiste à préparer les denrées alimentaires pour la consommation est beaucoup moins rapace que chez nous.

La preuve en est que, à l'heure actuelle même :

Le cultivateur américain vend son bétail plus cher que le nôtra ; et pourtant le consommateur paie la viande moins cher. On importe au Canada des Etats-Unis de la viande d'animaux exportés du Canada aux Etats-Unis.

Le cultivateur américain vend son blé plus cher que le nôtre ; mais le consommateur paie sa farine meilleur marché. D'ailleurs nes meuniers eux-mêmes vendent leurs farines à meilleur marché à Londres qu'à Montréal et à Toronto.

De mêmes pour les conserves alimentaires de fruits, de légumes, de poisson. Le fabricant canadien de conserves paie sa matière première meilleur marché, au producteur direct, et vend l'article préparé plus cher au consommateur que cela ne se fait aux Etats-Unis.

Et l'admission à réduction de ces denrées alimentaires préparées forcerait les industries canadiennes à vendre leurs produits à meilleur marché, ce qui nécessairement abaisserait le coût de la vie.

Ainsi, pour nous résumer, nous croyons avoir démontré :

1o Que les droits sur les produits agricoles ne protègent pas le cultivateur.

2o Que les droits sur les denrées alimentaires préparées ne protègent pas le cultivateur mais protègent indûment l'industriel qui fait cette préparation et lui permettent d'exploiter injustement les consommateurs.

3o Que l'abaissement des droits sur les denrées alimentaires aurait pour effet, par conséquent ; de diminuer le coût de la vie, et de forcer certains intermédiaires canadiens à se contenter de bénéfices raisonnables, comme le font ceux des Etats-Unis.

Et c'est la démonstration complète du mérite de la politique fiscale de Sir Wilfrid Laurier : L'ABAISSEMENT DES DROITS SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES.

L'USAGE DU ROULEAU SUR LA FERME

Il y a encore des cultivateurs qui n'ont pas de rouleau, ou ce qui revient à peu près au même, qui n'ont qu'un petit rouleau en bois qui pèse tout au plus 600 à 800 livres et dont l'effet est à peu près nul.

Cela provient du fait que la plupart de nos cultivateurs ne se rendent pas un compte exacte de la valeur de cet instrument aratoire, et de l'emploi rationnel que l'on doit en faire. Il a été dit quelque part que le rouleau, c'est "l'arrosoir" du cultivateur. Cela est parfaitement vrai, si on l'emploie comme il doit l'être. Malheureusement comme le disait un jour le directeur bien connu de nos Fermes Expérimentales, le rouleau est encore trop souvent employé non pas pour améliorer les façons culturales, mais simplement pour cacher les défauts des vilains labours et des vilains hersages.

Pour bien comprendre la valeur du rouleau comme "arrosoir" il faut savoir qu'après avoir fait un labour, surtout au printemps ou en été, il est nécessaire pour empêcher le guéret de sécher, de le rouler fortement, pour qu'il reprenne contact avec le sous-sol, afin de rétablir la capillarité qui tend à faire monter l'eau à la surface.

Pour arriver à ce but, il faut un rouleau pesant au moins une tonne et non pas seulement un de ces vieux instruments en bois, ne pesant que quelques cent livres.

Unn autre usage du rouleau, dans le même but d'entretenir l'humidité du sol, qui est souvent si rare peu après la levée du grain, c'est de rouler le jeune grain quand on voit qu'il commence à souffrir de la sécheresse. Beaucoup de cultivateurs craignent par là endommager les jeunes récoltes, mais l'expérience et la pratique démontrent que ce n'est pas le cas, et qu'on peut même les herser très légèrement après le roulage, pour empêcher que l'eau que l'on fait monter du sous-sol jusqu'aux racines des jeunes plantes, ne s'évapore trop rapidement.

Enfin le rouleau, surtout s'il est pesant, a encore son utilité incontestée au printemps pour rouler les prairies et les pâturages. On se plaint souvent que le trèfle ou le mil gèle, et l'on pourrait souvent rémédier à cet état de choses, par l'emploi du rouleau qui renchausse pour ainsi dire les plantes qui ont été soulevées par la gelée, et dont la racine, n'ayant plus de contact avec le sol, se dessèche et meurt.

L'auteur de cet article a déjà eu l'occasion de faire cette expérience personnellement à plusieurs reprises et il est vraiment surprenant de constater au printemps la différence extraordinaire qu'il y a entre la repousse d'une prairie ou d'un pâturage roulé et celle d'un même morceau de terre qui n'a pas été roulé.

Bien des cultivateurs auxquels on parle d'employer un rouleau d'au moins une tonne peuvent s'effrayer de ce poids considérable et se figurer que leurs chevaux doivent avoir de la peine à le tirer, mais il n'en est rien, surtout quand le rouleau d'un grand diamètre comme tous ceux qui sont construits actuellement par nos meilleures manufactures de machines agricoles. De plus, ces rouleau roulent presque toujours sur billes, ce qui diminue de beaucoup la tire, et comme ils sont ordinairement construits en deux ou trois sections, ils ont l'avantage de fournir un travail parfait, de s'appliquer aux inégalités du terrain, et de ne pas creuser le sol et détruire les plantes lorsqu'on tourne presque sur place.

Il faut cependant faire remarquer qu'il en est du rouleau comme de tout autre instrument aratoire, et il peut faire plus de tort que de bien quand il est employé mal à propos. Chaque cultivateur sait qu'il est inutile d'essayer de roule un terrain mouïllé surtout si la terre est forte, car alors elle se taese au point de devenir dure comme de la brique, et le roulage détruit complètement l'effet des meilleures façons culturales.

Nous recommanderons donc aux cultivateurs de se pourvoir d'un rouleau convenable et de s'en servir le plus possible dans le cas et de la manière que nous avons indiqués. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est comme s'ils se servaient d'un arrosoir pour prévenir les effets désastreux de la sécheresse, dont on se plaint presque tous les ans dans notre province.

G. MICHAUD,
Ingénieur-agronome.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

24

Une Histoire d'Acadie
(Suite)

En promenant son premier regard autour d'elle, elle aperçu George assis au pied de la croix : Quoi, vous ici ! dit-elle avec un air effaré ; mais où suis-je donc !.... Et après un moment de réflexion pendant lequel elle essayait de recueillir ses pensées longtemps égarées et d'analyser les événements, elle ajouta, en faisant un effort pour se lever : oh ! mon Dieu, c'est vrai !...j'ai donc passé la nuit ici....parmi ces gens....et ma pauvre mére restée seule avec sa douleur !...

George voyant qu'elle allait tomber, s'approcha pour lui offrir son bras : Permettez-moi, dit-il, de vous soutenir et de vous accompagner jusqu'à votre maison.

Non, dit la jeune fille, chancelante, non monsieur, laissez-moi, je ne m'appuierai jamais sur le bras d'un homme que je méprise ; je me traînerai plutôt sur cette terre, elle me souillera moins.

Ah ! Marie, l'appui d'un honnête homme ne souille personne.

Vous avez pris part au conseil qui a dicté la proclamation mensongère du 3, et, hier même, vous nous avez laissé sous la fausse impression que nous n'avions rien à craindre de vous autres ce sont là deux actes déshonnêtes.

Marie, vous êtes injuste dans votre douleur, vous m'enveloppez dans la réprobation que mérite mon gouvernement, vous m'imputez la cruauté et la perfidie de mes supérieurs ; mais ne devais-je pas obéir ?

Monsieur George, le premier devoir qui commande est celui de l'honnêteté ; un homme est toujours libre de ne pas participer à un acte infâme, un soldat peut briser son épée devant le déshonneur : il vous est facile de vous passer du salaire et du pain qu'on vous donne ; et un gentilhomme n'en accepte pas de mains souillées. Ce n'est donc pas un injustice de laisser peser sur vous une honte que vous pousser si ardement à demander la main d'une pauvre Acadienne, quand vous aviez signé l'arrêt de proscription de tovs ses parents ? Pourquoi tant de hâte ? Vous vouliez sans doute garder sur cette terre que vous alliez vider de ses habitants, et ou vous êtes, diton, condamné à rester, pour des raisons peu recommandables, un objet de plaisir,...un passe-temps ;...car il parait que vous regardez peu au moyens de vous amuser...

Ah ! Marie ! Marie ! vous avez le droit de torturer un Anglais, fut-il innocent, pour les cruels supplices que vous infligent sa nation ; mais, je vous en prie, n'en abusez pas : par le sens de la justice qui est en vous, par la reconnaissance que vous m'aviez gardée, veuillez m'écouter.

Eh bien ! parlez... Mais ma mère, ma pauvre mère, qui est restée seule, durant cette longue nuit. !

Je ne vous retarderai pas, dit George ; il est d'ailleurs nècessaire que nous quittions ce lieu ! Si Butler m'apercevait ici, avec vous, il me mettrait peut-être dans l'impossibilité de vous être utile ; mon heure de service est passée, je puis donc m'éloigner si vous daignez m'accorder encore un peu de confiance, prenez mon bras, je vais vous conduire jusque chez vous.

Marie hésita quelques instants ; elle regarda l'officier avec un regard où le doute se confondait encore avec la douleur puis elle lui dit : Je suis votre prisonnière, je vais devant vous :—et elle s'achemina vers un sentier détourné, sa marche incohérente, ses pas irréguliers peignaient assez l'effort qu'elle faisait pour soutenir son corps brisé par cette nuit de défaillance et de lutte.

Aussitôt qu'il furent sortis du cimetière et hors de la vue des soldats, le lieutenant prit la parole :

Voilà plus de deux ans que j'habite Grand-Pré : quand vous ai-je donné le droit de soupçonner ma conduite passée, et de croire à toutes ces calomnies que mes gens ont popularisées parmi vous ?

Jamais, monsieur, avant ces derniers évènements.

Quand je vous aurai dévoilé tous les motifs qui ont dirigé ma conduite durant ces derniers évènement, et que vous aurez jugez combien mon cœur était honnête, croirez-vous les détails que je vais vous donner sur ma vie antérieure ?

Oui, monsieur, et cela me fera du bien ; on croit pas tout à coup à tant de mal, sans faire violence à tous les bons instincts de sa nature.

Parlons d'abord des années passées, reprit Georges.

J'ai perdu mes parents bien jeune : à vingt ans, je me trouvai à la tête d'une grande fortune, avec un grade dans l'armée. Une partie de mon éducation avait été négligée. On ne m'avait bien appris qu'une chose : celle de jouir de tous les biens de la terre ; cela devait être le but de mon existance. Je me trouvai donc lancé dans cette vie de garnison, la plus agitée, la plus frivole, la plus vide où un jeune homme puisse être jeté. Pendant cinq ans, j'ai fait des visites, j'ai accepté des invitations à tous les bals, j'ai pris part à toutes les parties de plaisirs, je me suis étourdi dans les valses et les menuets, j'ai torturé mon esprit pour lui faire produire des madrigaux et d'autres fadeurs moins prétentieuses, mais aussi futiles, aussi mensongères. Je fut bientôt entouré de cette troupe de mères et de filles que le démon de la frivolité et des folles ambitions vient saisir dans leur heureuses médiocrité intellectuelle et sociale, pour les ronger au cœur : malheureuses créatures qui peuplent nos villes de provinces et surtout celles de nos colonies : sorties de la petite bureaucratié et des comptoires des négociants fortunés, elles aspirent à notre société pour jouir de la vaine gloriole d'être vues en compagnie de nos épaulettes et de nos épées ; elles n'ont qu'un instant le rève d'enchainer notre existance ; elles se contentent de quelques petits morceaux de notre fortune. Nous les trouvons sur notre chemin faciles et sans souci ; elles font presque toutes les démarches ; elles viennent orner nos equipages, se prêtent à nos fêtes, charment nos heures inutiles avec une aisance qui rend les mères bien coupables, même si les filles ne le deviennent pas toujours.

Je crus un moment que j'étais un être extraordinaire, en me voyant au milieu de cette triple enceinte de voix insinuantes et câlines, de cajoleries extravagantes, de relations familières. J'étais des plus riches, de mon régiment, par conséquent un des plus heureux.... Pendant quelque temps, je fus absorbé dans ce milieu délétère, subissant le chame qu'il offre à l'inéspérience et à la sotte présomption de la jeunesse. Je changeai de lieu (fort heureusement pour moi) ce ne fut qu'un changement de scène et de décor ; je trouvais là les mêmes acteurs, à peu près, avec d'autre fard et d'autre oripeaux. Tout cela finit par me donner une lassitude morale que je ne sus pas m'expliquer de suite. Instinctivement, j'avais cherché dans ce tourbillon de mode le but et l'exercise d'un sentiment sain, pur et profond de mon cœur, et je n'avais trouvé que la satisfaction éphémère de caprice toujours plus nombreux, toujours plus exigeants. Les hommes n'ont qu'un engouement passager, et bien peu d'estime et de respect pour ces idoles empressées, qui s'offrent à tous les cultes et glissent sur le chemin, quand elles devraient attendre des hommages moins abondants et mieux choisis, au milieu du sanctuaire embaumé de vertu, de réserve et de grâce vierges que leurs préparent des parents véritablement sages.

A la fin, il me vint le désire de changer de lieux tous les jours, afin de briser, le lendemain toutes les liaisons contractées la veille : le départ de mon frère pour l'Amériuue me surpris dans cette idée extravagante ; je voulus le suivre ; il en fut charmé il était non-seulement le meilleur des frères, mais aussi le plus tendre des amis, toujours disposé à me donner d'aimables conseils et surtout de beaux exemples. Nous partimes donc ensemble, lui avec une provision de sagesse a ma disposition, moi avec le regret de beaucoup de temps perdu, le dégoût des misères qu'enfentent notre vieille société et un peu de scepticisme à l'endroit de la sincérité et de l'élévation du caractère de la femme.

Voilà quelle a été ma vie jusqu'au moment où je suis arrivé dans votre village ; j'ai voulu ne vous en rien cacher.

Maintenant, puisque je suis devant vous pour recevoir ma sentence, et que c'est un de mes plus ardents désirs qu'elle ne soit pas injuste, je me dois un témoignage que je tairais dans toute autre occasion : c'est que cette existence fausse et cette atmosphère viciée dont j'ai abondamment vécu, n'ont rien détourné, rien oblitéré, rien détruit de ce qui était droit et juste en moi. Il y a quelque chose dans ma nature de plus fort que la volonté et que la passion ; c'est ce dégoût hâtif qui me saisit devant tout ce qui s'offre trop facilement et se prodigue à tout le monde, devant tout ce qui n'est pas l'expression spontanée et vraie de l'âme ; si, dans ces mœurs usées, sur toutes ces bouches repeintes, dans tous ces yeux aguerris, j'avais vu s'échapper un sentiment et un mot sincère, une larme pure de tout intérêt, je n'aurais jamais eu le courage de m'en faire un jouet, et j'aurais horreur de moi-même, si je l'avais fait.

A suivre

Au Jour le Jour

Faute d'espace nous remettons à notre prochain numéro plusieurs courriers de nos paroisses acadiennes.

Le printemps retarde toujours. Les beaux jours de mai ne sont pas encore arrivés. Il y a encore beaucoup de neige dans les campagnes, ce qui veut dire que les travaux du printemps sont quelque peu retardés.

M. Léonard J. Veniot, étudiant de l'Institut Dentaire de Baltimore, était de passage ici hier, en route pour chez-lui, à Bathurst, où il doit passer les vacances chez son père, M. P.-J. Veniot. Notre jeune et distingué compatriote sera reçu dentiste l'an prochain.

M. E.-A. Tremblay, ci-devant de Québec, vient de s'établir à Moncton avec sa famille. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue. C'est une famille française de plus. M. Tremblay voyage pour la Rock City Tobacco. Il compte de nombreux amis à Moncton et dans les environs où il est avantageusement connu.

Etaient en ville ces jours derniers ; MM. Philias Melanson, Donat Henri, Melas Cormier, Jos. Cormier et Camille Gautreau, de St-Paul ; A. T. LeBlanc de Dupuis Corner ; T. J. B. Charbonneau, de Bathurst ; Arthur J. Gaudet de St-Joseph ; E. Paturel, de Shédiac.

Hier soir M. A. T. LeBlanc, agent général de la compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde, s'embarquait pour New Richmond, comté de Bonaventure, où il allait porter à Dame Vve Guité, un chèque de $2000. somme totale d'une police d'assurance que feu M. Guité avait avec la Sauvegarde.

Les nombreux amis de M. Edouard Cormier, gérant du Red Front Shoe Store, apprendront avec regret son prochain départ pour North Sydney, où il doit occuper une position avantageuse. Cette dernière considération est cependant fort consolante, et nous souhaitons à M. Cormier tout le succès possible.

Les médecins spécialistes qui ont fait l'examin de cette étrange maladie découverte près de Dorchester et dont nous disions un mot la semaine dernière, ont déclaré que ce n'était pas le grand cholera. Tout danger est disparue, grâce au beau travail du bureau de santé du comté, dont M. le Dr L. N. Bourque est le président. Ce dernier a reçu de chaleureuse félicitations. Nous y ajoutons les nôtres.

Nous accusons réception d'un exemplaire d'une nouvelle chanson acadienne qui a pour auteur notre musicien bien connu, l'abbé A. Robichaud curé de St-Anselme de Fox Creek. Nommer l'auteur, c'est dire que cette chanson aura un grand succès. Toutes nos félicitations à notre auteur acadien. Nous lecteurs trouveront les paroles de "Echo d'un beau jour" dans une autre colonne.

Lundi et mardi, les 11 et 12 mai, le public de Moncton aura l'avantage de voir dans des vues animées les plus parfaites et qui ont coûté une somme énorme, la vie de la reine Victoria. Ces portraits ont été montrés dans plusieurs villes déjà et d'après les rapports des journaux c'est ce qu'il y a de mieux dans le genre. Pendant 60 ans, la reine Victoria à présidé au destinées du grand royaume de l'Angleterre. Cette longue et fructueuse carrière sera passée en revue lundi et mardi, au théatre Grand Opera House.

LES ELECTIONS GENERALES

Elles auront lieu cet été

Contrairement à toutes sortes de rapports concernant la question si importante pour le public en général, à savoir : "Aurons-nous oui ou non des élections générales cet été?", il est maintenant certain, décrété mêmes, que des elections générales auront bien tout prochainement.

Ce qui est plus consolant, c'est que les femmes tout comme les hommes, auront, non seulement le droit de vote, mais aussi le grand privilège de se porter candidat et ainsi, pour une fois au moins, livrer aux hommes une lutte des plus terribles.

Tout le monde s'accorde à dire que ce sera une bataille en règle entre les candidats et les candidates, et le public ne sera pas lent à se diviser, chaque candidat recevant l'appui de ses favoris.

Et ce combat durera deux mois, afin de donner à tous la chance de se prononcer. Car, au cours des élections générales qu'arrivent, nous tenons à ce que les électeurs, hommes, femmes et enfants, aient le temps voulu pour bien considérer les questions importantes et surtout de se bien renseigner sur la valeur des candidats et des candidates. Ce n'est pas à tous les jours qu'on est appelé à vôter ; et il importe de bien remplir cet important devoir lorsque l'occasion se présente.

Dans notre numéro de la semaine prochaine, qui sera à huit pages, nous donnerons à nos lecteurs tous les renseignements nécessaires quant à ces élections générales et en même temps nous indiquerons les conditions requises pour devenir candidat.

Nous conseillons à nos amis de lire notre prochain numéro avec grande attention, surtout la page 5 qui leur dira comme devenir candidat et aussi comment voter.

L'AFFAIRE MacKENZIE ET MANN

(De notre correspondant particulier)

Ottawa 4 mai 1914

Je tiens à vous donner une idée de la transaction du gouvernement avec la compagnie du Canadien Nord, ou MM. MacKenzie et Mann, comme cette compagnie est généralement désignée. Le gouvernement a soumis à la chambre son projet d'aide à ces Messieurs, et il n'y a pas de doute que le Premier Ministre en fera l'exposé durant cette semaine. Deux députés Conservateurs importants se sont déclarés contre ce projet parceque, au lieu de protéger les intérets du peuple il protège seulement les intérêts de MM. MacKenzie et Mann.

Le gouvernement propose de donner à MacKenzie et Mann des garanties d'un montant de $45,000,000 pour leur aider à l'achèvement et à l'amélioration de ce chemin de fer à peu près terminé jusqu'à Québec. Le gouvernement critiquait, il y a un mois le parti Libéral qui avait dépensé 40 millions de piastres de trop pour faire du Transcontinental national un chemin de fer de première classe, et il demande maintenant $45,000,000. pour améliorer le Canadian Nord qui sera encore malgré tout un chemin de troisième classe.

Que valent les garanties que MacKenzie et Mann offrent au pays pour tout cet argent ?

Aujourd'hui les émissions du Canadien Nord s'élèvent à $145,000,000. Mackenzie et Mann en détiennent $138,000,000 et le gouvernement, $7,000,000. On va réduire cette capitalisation de $145,000,000. à seulement $100,000,000. Le gouvernement détiendra $40,000,000 et le Canadien Nord $60,000,000 de ces valeurs. Les conservateurs prétendent que le gouvernement aura le contrôle de cette entreprise. Vous voyez que cela est absolument faux, puisqu'il ne possède que 40 pour cent des actions.

L'année dernière le gouvernement a obtenu $7,000,000 de valeurs de cette compagnie, donc cette année il ne recevra pas $40,000,000 d'actions, mais seulement $33,000,000, sur les $45,000,000 que MacKenzie et Mann vont obtenir, si ce projet est adopté.

On peut voir à l'instant dans quelle position se trouverait le gouvernement, advenant une défectueuse administration de ce chemin à l'avenir. Il devra nationaliser cette entreprise, et en faire l'opération comme l'Intercolonial. Mais comment règler alors avec tous ces financiers, plus au moins scrupuleux, qui détiennent la majorité du Capital actions.

Cette compagnie possède 31 chemins de fer différents, ce n'est pas un Transcontinental. Il a été construit, celui-là, à la hâte, pour les besoins du jour, et ne peut devenir payant, en égard aux conditions des deux Transcontinentaux que nous possédons.

Le gouvernement fédéral n'a aucune garantie approximative pour les garanties qu'il donne. La meilleure partie, et la plus payante de ce chemin, est en Colombie Anglaise; cette partie a été construite en vertu d'une charte provinciale, et par un arrangement avec le gouvernement de cette province, cette partie de la voie ne tombe pas sous le contrôle de la Commission fédéral des chemins de fer. Inutile de dire que le gouvernement de la Colombie Anglaise ne se désistera pas volontiers de cette partie du chemin.

De plus, en vertu de cet arrangement l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba vont se voir enlever leur deuxième hypothèque sur le Canadien Nord, sans être relevées des obligations qu'elles ont assumées en fournissant des garanties pour la construction de ce chemin dans leurs provinces respectives.

De plus, le gouvernement laisse à la bonne volonté de MacKenzie et Mann de payer les intérêts pendant les trois premières années sur cette émission de $45,000,000. Ce qui veut dire que le gouvernement paiera les intérêts pendant trois ans, ce qui fera alors, non plus $45,000,000, mais bien $49,000,000. Ajoutez à cela les $15,000,000 de l'année dernière, et les $6,000,000 en 1912, et vous avez la somme de $70,500,000, dont $25,500,000 ont déjà été payés en argent comptant depuis deux ans aux gens du Canadien Nord. Il n'est pas surprenant que la dette du pays augmente, malgré l'augmentation du revenu, avec de telles transactions.
actions.

Que pense le peuple du Nouveau-Brunswick de toute cette affaire.

Inutile de vous dire que l'opposition va concentrer toutes ses forces contre cette mesure des plus audacieuses. A venir encore est la question du remboursements aux dépositeurs de la "Farmer's Bank.

Il est peu surprenant d'entendre nos citoyens se demander l'un à l'autre ; Quelle sorte de gouvernement avons-nous donc?

LES ECOLES PRIMAIRES

(Suite de la Première Page)

France, par aventure, étaient venus sur nos bords et y faisaient la même besogne.

Qu'apprenait-on dans ces écoles d'autrefois ? Rien qui vaille, seraient portés à dire les pédagogues de nos jours, à cause des méthodes si peu perfectionnées, de l'absence d'école normales, de bureau de l'Education d'inspecteurs, etc. etc. Détrompez-vous. On apprenait beaucoup à ces maîtres qui savaient bien lire le Français, pas aussi bien l'Anglais, généralement. En fait d'arithmétique ils ne connaissaient que les quatre règles simples. De l'histoire ils ne savaient que ce que leur avait apporté la tradition des ancêtres ; et c'était déjà beaucoup, n'ayant pas de manuels. Une bonne qualité chez ces maîtres, ils étaient nullement prétentieux, mais bien conscients de leurs devoirs et de leur profession qu'ils aimaient et exerçaient longtemps, bon nombre toute leur vie.

Ce que l'on croit aujourd'hui indispensable dans les mains de l'élève, c'est une arithmétique. Il n'y en avait presque pas autrefois ; et je parle que les enfants de l'ancienne méthode pouvaient "faire la barbe" à ceux de nos jours, quant au calcule pratique, ce qui est nécessaire pour l'homme de la compagnie. Pas de manuel voulait dire plus d'ouvrage de la part du maître, mais aussi meilleur résultat des facultés mentales, du raisonnement qui est tout dans cette science. Va sans dire qu'on apprenait aussi bien à écrire, etc.

Ce qui s'enseignait jadis et qui est tombé en désuétude, c'est la lecture du Latin, qui était bien appréciée des parents, et du clergé qui n'avait pas la misère d'aujourd'hui à préparer des chantres et des servants de messe. Dans certaines écoles, le plain-chant était en honneur. C'est de là qu'était venu aux Acadiens l'amour des chants sacrés. Dans tous les villages, l'on rencontrait quelques uns sachant la "NOTE" et l'enseignaient aux autres.

Il n'y a pas à dire, le système d'école actuel a beaucoup de bon ; mais, comparaison faite des moyens à la disposition de nos pères et de ceux dont nous jouissons aujourd'hui, les écoles anciennes ne doivent pas êtres dédaignées.

Présentement, les Acadiens sont à l'aise, et l'école ne coutant pas plus cher, dans bien des cas moins cher, ils peuvent donc envoyer leurs enfants plus longtemps à l'école : bon nombre en envoient au collège et au couvent. Nous avons depuis longtemps un bureau de l'Education, une Ecole Normale, de bons inspecteurs français, des maîtres et des maîtresses plus savants ; cependant, avec toute cette abondance de choses, avec tout ces perfectionnements modernes, le progrès, dans nos ecoles primaires, n'est pas remarquable autant que l'on pourrait le croire.

Où est le défaut, allez-vous me demander? Pour moi, j'en vois un et un capital : celui de la continuelle innovation, de la part du Bureau de l'Education. Tous les ans sinon tous les six mois, on introduit du nouveau, si bien que, sept à huit ans après avoir laissé l'école normale, la maîtresse se trouve obligée d'enseigner des matières qu'elle n'a pas eu la chance d'approfondir. On ajoute toujours et l'on retranche peu ; de sorte que l'enfant de 8 ans, aujourd'hui, a autant de matières quotidiennes à apprendre, en 6.30h que le jeune homme au collège, dans 10 heures d'ouvrage. On surcharge trop l'enfant actuellement, sans avoir égard à son âge.

VIEUX GARCON

À suivre

SEANCE AU COLLEGE ST-JOSEPH

Mardi, le 21 mai, la société bilingue donnera sa séance annuelle au monument Lefebvre. Deux débats seront présentés par :

MM. Aurèle H. Gaudet, St-Joseph, N. B.
Charles McHugh, St-Jean, N. B.
Raoul Mogé, St-Antoine, P. Q.
Clovis Richard, Marlborough, Mass.

Les sujets à discuter sont comme suit :

En français :—La responsabilité de l'expulsion des Acadiens retombe sur les gouvernements coloniaux et non sur le gouvernement de Londres.

MM. Gaudet et Richard, contre MM. Mogé et McHugh.

En Anglais :—Resolved : That the Canadian Governement should not have allowed the execution of Louis Riel.

MM. McHugh et Mogé, contre MM. Richard et Gaudet.

Musique par l'Orchestre du collège, chansons, exercises gymnastiques.

Portes ouvertes à sept heures et quart, commencement à sept heures et demie.

LES ACADIENS DU CARDINAL BEGIN

A la veille du départ de Sa Grandeur Mgr Bégin pour Rome, où il va recevoir des mains de Pie X le chapeau de Cardinal, la dépêche suivante lui a été adressée de Shédiac :

Monseigneur,

Les Acadiens ont été heureux d'apprendre la nouvelle de votre élévations au cardinalat.

Ils en remercient Dieu et le Souverain Pontife, et, se souvenent qu'il y a moins d'un siècle ils étaient sous le jurisdiction épiscopale de vos prédécesseurs au siège de Québec, ils viennent vous en féliciter bien cordialement.

Que le bon Dieu vous conserve longtemps à l'amour des Canadiens et des Acadiens, pour le bien et l'édification de l'Eglise.

PASCAL POIRIER
Président général de l'Assomption.

IL Y AURA ENQUETE

Une commission de trois membres est chargée de faire enquête sur les accusations portées par M. Dugal.

Fredericton, N. B., 5—Sir Frederick Barker, ancien juge en chef au Nouveau-Baunswick, le juge McKeown de la Cour Suprême et W. S. Fisher, commerçant de St-Jean, ont été nommés, ce soir, par le lieutenant gouverneur Wood, pour faire enquête sur les accusations portées par M. L. A. Dugal, M. P. P., contre le Premier Ministre Flemming et H. F. McLeod, M. P.

La nomination de ces trois messieurs semble donner satisfaction à tout le monde. Leur réputation est bien établié et l'on attend avec confiance le resultat impartial de l'enquête.

On dit que cette Commission Royale commencera ses travaux la semaine prochaine. L'opposition libérale est plus auxieuse que jamais de déposer ses preuves.

A LA DERNIERE HEURE

Une dépêche de Fredericton nous annonce que Sir F. E. Baker, président de la Commission Royale, ne peut pas accepter vu l'état de sa santé. Ses médecins s'y opposent C'est dire que le travail de cette commission sera probablement retardé de nouveau. On ne sait pas encore qui remplacera le juge Barker.

ECHO D'UN BEAU JOUR

Nouvelle chansons acadienne, dont les paroles et la musique sont l'oeuvre de M. l'abbé A. Robichaud

Déjà l'orient se colore
D'une teinte aux mille couleurs ;
Le ciel a pesé les douleurs
Du pauvre proscrit qui l'implore.
Le prêtre auprès du saint autel,
Le peuple au pied de la Madone,
Priaient le Pontife de Rome
D'exaucer leur voeu solennel.

--2--

Enfin ta voix fut entendue ;
Contemple ton premier prélat;
Vois le triomphe du combat
Vois quelle victoire obtenue.
Sois heureux mais reconnaissant
Car sous ton Pasteur bénissant,
Tu gouteras la paix serène
Fruit de "la charité chrétienne."

CHOEUR

Chante un hymne à ta Patronne,
Enfant de Grand-Pré;
Redis-nous comme elle est bonne
Pour toi, son protégé ;
N'oublie jamais que ton histoire
Est un poeme écrit de sang
Et pour ta gloire
Garde la foi qui ta fait grand.

AVIS PUBLIC

Toute personne qui désire construire des bâtieses dans la ville de Moncton, doit se conformer aux règlements du Chapitre 85 des Actes de l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick, de l'année 1902.

La section 21 se lit comme suit : "Aucune bâtisse ne sera construite ou placée dans aucune partie de la ville de Moncton tant qu'une permission par écrit n'aura pas été obtenue de l'Inspecteur ; et aucune bâtisse dans la ville de Moncton ne sera haussée, agrandie ou allongée, tout que la permission ne sera pas accordée par l'Inspecteur".

La section 24 se lit comme suit ; Toute personne qui manquerait aux conditions de cet Acte, est possible d'une amende d'après cet Acte, est sera possible, pour chaque offense, à payer une amende ne dépassant pas $50.00, avec frais et qui devra être payé au nom des commis de la ville pour l'usage de la ville de Moncton, devant le Magistrat de Police, d'après la manière prescrite au Chapitre 62 des Statuts Consolidés du Nouveau-Brunswick.

George P. Jardine est l'Inspecteur pour les construction pour la ville de Moncton, Il a son bureau et sa résidence sur la rue Highfield.

J. S. MAGEE
Commis de la ville

AVIS

Du 1er mai, inclusivement, jusqu'à nouvel avis tous les bureaux de dentistes de la ville de Moncton, N. B., fermeront à 6 heures du soir, et le samedi à 1 heure l'après-midi.

ON DEMANDE

Une jeune fille ou une jeune femme, aimant les enfants, pour prendre soin d'une petite fille de trois ans. Aussi une fille pour ouvrage général, étant capable de faire la cuisine pour une famille de quatre personnes. Il n'y a pas de lavage ni de repassage. Il faut avoir de bonnes références. Salaire élévé. S'adresser à

MRS. DANIEL MULLIN,
211, Germain St., St. John N. B.

VOLUME I. NO. 25. MONCTON, N.-B., JEUDI, 14 MAI 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

L'ACADIEN

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

NOTRE CONCOURS

En annonçant les élections générales dans notre dernier numéro, nous annoncions indirectement à nos lecteurs notre intention de lancer un Grand Concours de Popularité.

Notre petit journal qui n'a pas encore six mois d'existence, a déjà reçu du public beaucoup d'encouragement. Nous sommes très reconnaissant à nos amis et lecteurs qui poussent la gentillesse jusqu'à nous féliciter sur l'apparence, la rédaction et le bon esprit de "l'Acadien".

Le but du Concours qui s'ouvrira le 18, c'est-à-dire lundi prochain, est de recruter des abonnements. Nous sommes assuré d'avance que les candidats et les candidates seront nombreux et qu'ils recevront un chaleureux appui du public en général.

C'est notre intention de publier "l'Acadien" deux fois la semaine le plus tôt possible, et cela en attendant le jour, non éloigné, il faut l'espérer, qui verra notre journal quotidien.

Mais les bonnes intentions ne suffisent pas ; il faut lui ajouter le nerf de la guerre : l'agent. Et un journal a besoin d'un grard nombre de lecteurs s'il veut réaliser quelques profits pour ensuite se développer.

C'est la raison du Concours. Nous voulons aller de l'avant, et pour cela nous faisons appel à nos amis. Tous peuvent nous aider pendant le Concours, soit en se portant candidats, soit en prêtant leur concours au candidat de leur choix.

Nous offrons des prix d'une valeur réelle. Ce sont les plus beaux prix, et de beaucoup, qu'un journal acadien ait offert jusqu'à date. Ils sont vraiment dignes des efforts des candidats et de leurs amis.

Nous ne doutons pas du tout du succès du Concours. La réputation de "l'Acadien" est là pour en assurer le succès.

Et dans quelques mois notre journal sera lu par des milliers de personnes qui l'apprécieront comme l'apprécient aujourd'hui ceux qui le lisent.

En avant les candidats et les candidates !

NOTRE DERNIER MOT

Notre confrère "le Madawaska" ne sait plus à quelle branche s'accrocher. Il nous avait traité de menteur ; mais s'étant aperçu que c'était l'un des ministre de son parti qui avait menti à la Chambre, il n'a cependant pas eu le courage de dire à ses lecteurs que "l'Acadien" n'avait fait que rapporter les paroles d'un ministre parlant de son siège.

Poussé au pied du mur, sur la question des ponts du Lac Baker, le très indépendant rédacteur du "Madawaska" se mêle de défendre le docteur Landry, non pas en dénonçant le Procureur-Général qui a eu l'audace d'ajouter le nom de l'hon. Landry à la liste des accusés par M. Dugal, mais en tombant sur le dos de M. Dugal qui n'avait nullement parlé du ministre acadien.

Dans notre dernier numéro nous avons rapporté au long l'incident survenu à la Législature à ce sujet. Mais "le Madawaska" dit tout simplement que c'est tout de la blague et que "la défense de "l'Acadien" est tellement faible et boiteuse qu'il est facile de voir qu'il s'est engagé dans une mauvaise cause".

C'est donc une preuve irréfutable : "le Madawaska", ce journal aux couleurs cachées, mais non mises de côté, a dit que nous ne savions pas de quoi nous parlions, que c'était lui qui avait raison, et voilà ! Allez donc dire non !

"Le Madawaska" n'a pas besoin de rapporter les faits, ni de prouver qu'il a raison ; non, tout cela est de trop ; sa parole suffit. Il fera bien quelques petits jeux de mots ; se permettra même de donner aux mots une signification qui fait son affaire ; fera un peu de philosophie de cuisine, etc. Mais des arguments, il ne connait pas ça.

Et son "indépendance" ? Hélas ! elle n'a vécu qu'un jour ! Mais que voulez-vous ? Lorsqu'on est poussé par la manie de tout s'accaparer les fromages de son voisinage, il n'est pas étonnant de voir le directeur du "Madawaska" s'attacher à une "indépendance" aussi ridicule que fausse.

TRISTE SITUATION

Lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Borden, celui-ci trouva le pays prospère et en pleine voie de progrès

C'était le résultat des quinze années de l'habile administration du gouvernement libéral. C'était l'œuvre de Sir Wilfred Laurier.

Mais Borden et les siens sont à peine installés au pouvoir que le courant de prospérité se change en désastres financiers. La misère règne partout ; les sans-travail sont légion ; les manufactures ferment leurs portes ; le coût de la vie augmente toujours ; les intérêts des cultivateurs sont mis de côté pour satisfaire les appétits déplacés des trusts.

Nous n'avons pas besoin d'aller chercher des preuves dans les autres provinces pour démontrer que sous le régime Borden tout va mal et que le pays s'en va à la ruine. Les temps sont assez durs dans les Provinces Maritimes, qu'il n'est pas nécessaire de parler de la dépression générale des affaires dans l'Ouest canadien.

Ici même, à Moncton, cette semaine l'on vient de fermer la manufacture de coton où des centaines de personnes gagnaient leur pain quotidien. Et cette manufacture ferme ses portes en plein mois de mai, à cette saison de l'année où tout devrait entrer en pleine vigueur.

On dira peut-être que la manufacture de coton de Moncton sera de nouveau en fonction daus quelques semaines. Oui, mais il n'en reste pas moins vrai qu'elle a dû fermer ses portes pour la seule raison que les temps sont durs et que les marchés sont mauvais. Demandez plutôt aux pauvres employés qui ont passé l'hiver à ne travailler qu'une partie du temps à cette manufacture, faute d'ouvrage.

Il y a jusqu'à M. Gutelius, le roi de l'Intercolonial, qui a démis des employés, disant que son chemin de fer ne pouvait pas rencontrer toutes dépenses, tellement les temps étaient durs. Demandez aux autorités de la Record Foundry si les marchés sont bons. Voilà une autre industrie de Moncton qui ne peut tenir tous ses ouvriers à l'œuvre.

Et ainsi de suite. La situation est des plus tristes et des plus alarmantes. Les ouvriers crient famine et le gouvernement ne semble pas s'en occuper.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : sous le régime conservateur se sont les riches, les têtes du parti, les Gutelius et compagnie qui vivent grassement et cela aux dépens des ouvriers et des cultivateurs.

Le gouvernement Borden est l'ennemi du peuple. Nous en avons la preuve dans ses agissements et dans les résultats que nous avons constatés plus haut.

L'INDUSTRIE DES RENARDS

Depuis quelques années, l'industrie des renards s'est développée d'une manière prodigieuse dans l'Ile du Prince Edouard. C'est une vrai mine d'or pour notre province sœur.

Ce qu'il y a d'intéressant dans cette industrie sur l'Ile, c'est que les riches ne sont pas seuls à s'enrichir davantage ; on voit la classe moyenne, les cultivateurs comme les autres, les commis de magasins, les femmes, tout le monde, enfin, s'y intéressent et tous font de l'argent.

C'est sans contredit, le meilleur placement que celui qui a quelques épargnes puisse faire. On entend parfois des gens qui disent que l'industrie des renards va tomber, que ça ne peut durer, que ceux qui y ont de l'argent vont s'en mordre les pouces. Pourtant, pendant ce temps-là, l'industrie se développe de jour en jour; ceux qui s'y intéressent se félicitent des beaux revenus qu'ils en retirent et se moquent bien des peureux qui n'osent faire comme eux.

Nous avons appris avec joie qu'une compagnie, formée surtout d'Acadiens, et qui a pour nom : "L'Association Acadienne des Renards Noirs Argentés, Limitée", vient de s'organiser. Les principaux promoteurs sont des hommes d'affaires et des cultivateurs à l'aise de la belle paroisse de St-Jacques d'Egmont Bay, I. P. E. Les autres sont de Summerside, de Wellington et des environs.

Nous invitons nos lecteurs à lire l'annonce de cette nouvelle compagnie, en page 8. C'est avec connaissance de cause que nous recommandons cette organisation financière acadienne au public français des Provinces Maritimes.

Quand on fait affaire avec les siens, on se comprend mieux. Et si nos concitoyens de langue anglaise s'unissent sur le terrain financier, pourquoi nous, Acadiens, n'en ferions-nous pas autant ?

Ceux qui désireraient obtenir des informations au sujet de la compagnie mentionnée plus haut, peuvent s'adresser soit à M. Adrien Arsenault, Summerside, I. P. E.., soit au bureau de notre journal.

ET LA COMMISSION ?

Il y a maintenant cinq semaines que M. Dugal a accusé le premier ministre Flemming, et rien n'a été fait. Le lieutenant-gouverneur a nommé sa commission, mais celui qui devait en être le président se dit trop malade pour entreprendre la besogne, et nous en sommes encore là.

Nous serions très heureux de voir le juge Barker présider les travaux de cette importante Commission Royale ; mais s'il est vraiment trop malade, c'est de passer outre et d'en nommer un autre. Ce que nous voulons, ce que le public veut, c'est que la commission siège au plus tôt.

Le premier ministre Flemming dit qu'il est innocent. Alors, pourquoi laisse-t-il planer de si terribles accusations autour de sa personne pendant cinq longues semaines? S'il est vraiment innocent, comme nous voulons le croire en attendant les preuves, pourquoi n'a-t-il pas exigé la nomination de la commission tout de suite?

Il est vraiment étrange qu'un premier ministre laisse les électeurs de sa province sous l'impression qu'il est réellement coupable. Car, enfin, il y a toujours des limites. Cinq longues semaines pour trouver trois hommes qui formeront une Commission Royale, c'est fortement long. Et si encore après cinq semaines tout était prêt. Mais non, il faut encore patienter.

Et pendant ce temps-là les journaux conservateurs chantent des bêtises à MM. Carvell, Dugal, Carter et Veniot. Au premier parce qu'il a accepté d'agir comme l'avocat de M. Dugal. Au second parce qu'il a eu l'audace de faire son devoir en accusant M. Flemming. Et aux deux derniers parce qu'ils ont été assez fins pour prendre les voleurs au piège. Mais ces mêmes journaux n'ont rien à dire quant au retard apporté à la mise à l'œuvre de la Commission.

Sans s'en douter, les journaux conservateurs disent indirectement au public que M. Flemming est coupable. Au lieu de se joindre aux journaux libéraux pour demander qu'on se hâte avec l'enquête, ils passent leur temps à attaquer les messieurs nommer plus haut. C'est là leur seul argument.

CORRESPONDANCE

LES ECOLES PRIMAIRES D'IL Y A 50 ANS ET CELLES D'AUJOURD'HUI

(Suite)

On n'a pas fait, en cette Province, ce qu'ont fait la France, la Suisse, l'Allemagne, et plus proche de nous, la Province de Québec. On n'a pas à l'instar des pays mentionnés, tâché de perfectionner un système; on a, au contraire, innové à outrance, copié souvent le plus ridicule des écoles de l'Uncle Sam qui, au point de vue vraiment pédagogique, et d'après les témoignages des sommités de l'Union, sont dans un état bien inférieur à celui des autres pays. A force de vouloir ne pas faire comme les autres, les Américains ont réussi à avoir des écoles primaires bien au dessous de leur orgueil national. Il n'y a, à vraiment parler, que les écoles paroissiales, là où sont les Canadiens-français, qui obtiennent de magnifiques résultat.

Ce n'est donc pas à changer et changer toujours que l'éducation primaire va progresser rapidement. Gardons tout le bon (et il y en avait) de nos anciennes méthodes et perfectionnons-le, c'est le plus sûr moyen de ne pas faire de nos enfants des idiots.

A mon point de vue, nos inspecteurs français, nos maîtresses et maîtres font à peu près leur devoir ; et, malgré le désavantage rencontré, comme expliqué, et la non-assiduité d'un bon nombre d'enfants (faute des parents celle-ci) dérangeant par conséquent sans cesse les classes, nos écoles de campagne sont sur un assez bon pied. Il s'agirait, pour la classe enseignante, de se dévouer davantage à une œuvre qui ne se paie pas seulement d'argent, mais de satisfaction du devoir bien accompli et de patriotisme pur et éclairé.

Quelle noble vocation, en effet, qu'à l'Acadienne enseignant les tout petits. Ce n'est pas pour elle un fardeau, un ouvrage quelconque et ingrat, c'est plutôt un sacerdoce qu'elle exerce pour les siens qui seront les hommes et les femmes de demain. A cause de sa position élevée, la maîtresse a, comme jamais, l'entière confiance, respect et sympathie de tout le monde : je dirai plus, elle est la reine dans son école, sinon dans le village entier. Il lui est donc facile, agréable même, de façonner de la plus belle manière ces jeunes intelligences qui lui sont confiées et dont elle a la pleine responsabilité.

Si les maîtres et maîtresses ont (et c'est réellement le cas) un sacerdoce à remplir dans leurs écoles, je ne crains pas de continuer la comparaison et de dire que nos inspecteurs acadiens ont eux aussi, et vraisemblablement, à remplir les fonctions de l'Episcopat. Ils ont un diocèse, si vous voulez, c'est-à-dire un district d'inspectorat dont la garde et la responsabilité leur incombent. Ils visitent leurs paroisses (leurs écoles) ; ils voient à ce que leur clergé (les maîtres et les maîtresses) remplissent bien leur devoir, tant envers les enfants que vis-à-vis de la loi ; car, "dura lex sed lex". Ils font un examen scrupuleux des classes, de l'outillage, de la propreté, je veux dire de l'hygiène de l'école, font les recommandations requises, donnent les conseils nécessaires, etc. Voilà donc un épiscopat parfait de modèle.

Et, quand on dit et qu'on sait que ces honorables messieurs sont à la tête des destinés de notre nationalité, leur rôle est donc d'une importance capitale à l'endroit des leurs. L'expérience et la saine raison l'ont depuis longtemps prouvé : la nation future sera en grande partie sinon entièrement, ce que l'auront faite nos inspecteurs et notre classe enseignante. C'est à l'école primaire que se forme principalement le caractère et la volonté de l'enfant. Cet enfant sera plus tard vaillant, courageux, véridique, patriote, religieux même, selon les leçons et exemples qu'il y aura reçus. Il sera tout le contraire, si celui qui l'enseigne est paresseux, indifférent et de mœurs peu élevées.

J'aurais encore quelque chose à dire sur le sujet, mais je suis forcé de conclure "ex abruto" comme disait notre vieux maître d'école, pour radouer et brayer mon bateau. Si j'en ai le temps, après la pêche, je reviendrai vous parler de "l'Enseignement des deux langues dans nos écoles primaires".

VIEUX GARCON.

POUVONS-NOUS NOUS FIER A LA PAROLE DES MINISTRES PROVINCIAUX ?

M. le directeur,

J'ai lu avec intérêt votre réponse digne et convainquante à l'attaque faite contre votre correspondent spécial, qui a su si bien intéresser vos lecteurs pendant la dernière session du parlement provincial.

Vous avez certainement prouvé à vos lecteurs que s'il y a eu mensonge dans l'affaire du pont du Lac Baker, comme le disait le journal "le Madawaska", il fallait en accuser le Ministre des Travaux publics et non votre correspondent.

D'après la preuve qui a été produite pendant cette discussion, l'on ne pourrait se fier à la réponse donnée par nos ministres provinciaux lorsqu'il s'agit de donner l'information demandée par l'opposition.

Mais le ministre des Travaux Publics n'est pas le seul qui est coupable d'avoir donné de fausses informations à la Législature. En lisant les rapports tels que publiés dans le "Moncton Times" du 28 mars, je trouve que le ministre de l'Agriculture, en réponse à une interpellation de M. Dugal, touchant les travaux du fameux Farm Settlement Board, dit ce qui suit :

"Toutes les fermes achetées étaient des fermes abandonnées, à l'exception de deux".

En examinant la liste des fermes achetées, telle que publiée je trouve que cette réponse est bien loin de la vérité.

Je parle seulement des fermes achetées dans le comté de Gloucester. Sur sept fermes achetées dans ce comté par le Farm Settlement Board, il y en a au moins quatre qui n'étaient pas des fermes abandonnées. De plus le rapport est aussi faux en autant qu'il représente une de ces fermes comme contenant 200 arpents, tandis qu'elle n'a que 57 arpents et pour laquelle

(Suite à la Huitième Page)

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 9 mai 1914

La semaine est passée et la question du Canadien-Nord n'est pas encore soumise à la chambre. Le débat a été remis d'un jour à l'autre.

Enfin hier le Premier-Ministre annonça que lundi prochain il ouvrirait la question. Espérons que ce sera le dernier délai. Nous voilà bientôt rendus au milieu de mai, et pas une des principales mesures du gouvernement n'est encore réellement à l'étude du Parlement.

Beaucoup de correspondance et d'informations ont été déposées sur le bureau de la chambre à la demande de sir Wilfred Laurier. Il est incroyable de voir dans quels ténèbres les membres de la Chambre auraient été laisés pour le débat de cette importante question si le chef de l'opposition n'avait pas eu les connaissances, l'expérience et l'art de pénétrer à l'instant jusqu'au cœur de toute question. Tel que d'abord présenté par M. Borden, ce bill ne comportait que les intérêts des capitalistes et des gros contracteurs. Aujourd'hui grâce à Sir Wilfred Laurier, les intérêts du peuple seront également considérés.

Toutefois la semaine n'a pas été sans intérêt. Deux débats importants ont eu lieu cette semaine. Mardi dernier, l'hon. H. R. Emmerson a présenté une motion de censure contre le gouvernement sur l'administration de l'Intercolonial, et jeudi le Col. Sam Hughes, ministre de la Milice et Défense soumettait ses estimés pour l'année fiscale 1914-1915, et donnait un exposé de son administration de ce département. Il a parlé toute l'après-midi, avec plus au moins de sagesse, d'autres disent "sans aucune sagesse". Les députés de l'opposition l'ont roulé sur tous sens toute la soirée jusqu'à minuit, alors que la chambre ajourna, sans lui avoir voté une seule piastre.

L'hon M. Emmerson a soulevé un grand débat au sujet de l'Intercolonial. Il dit que l'administration de ce chemin de fer est déplorable depuis quelques années. Il déclare que le chemin est négligé ; et en plus mauvais état par endroits que jamais dans le passé. Il y a eu des déficits ces dernières années, qu'il attribue à la mauvaise administration qui est responsable de cette augmentation.

Le gouvernement a retenu les services de M. F. P. Gutelius au salaire inoui de $20,000. par année, un homme qui n'avait pu commander un salaire d'au delà de $4,000 avec les corporations privées.

Jusqu'à il y a quatre ans, cinq ingénieurs faisaient tous les travaux nécessaires sur tout le cours de l'Intercolonial. Aujourd'hui on a 27 ingénieurs. Tous, à commencer par M. Gutelius, sont des Américains ou des anciens employés du Pacifique Canadien qui travaillent de manière à faire contrôler l'Intercolonial par le Pacifique Canadien. Le fait est, dit-il, que le Pacifique a pratiquement le monopole du trafic, de Montréal à Halifax.

M. Emmerson se plaint de ce que l'on a retranché "L'Ocean Limitée" pendant l'hiver, et par là on a permis à une quantité de traffic d'être détourné pour toujours de l'Intercolonial.

Pendant le temps de cette suspension, le trafic prend la route du Pacifique et ne peut qu'en petite partie, être ramené à l'Intercolonial.

Il a fait ressentir le fait que, avec la nouvelle administration on a fermé la porte à toute promotion de vieux employés du chemin national.

Tous les chefs des diverses branches du département sont des étrangers qui n'avaient aucune connaissance de l'administration d'un chemin de l'Etat, qui est tout-à-fait différente de l'administration d'un chemin de corporation.

En terminant ses remarques l'hon. M. Emmerson a présenté la motion suivante :

"Les méthodes administratives de l'Intercolonial sont injustes, pour les employés et le public, et vont à l'encontre des intérêts du pays et du dit chemin de fer, et, dans l'opinion de cette chambre, le gouvernement mérite d'être censuré, pour un aussi déplorable état de choses".

Cette motion fut secondée par M. Marcil, député de Bonaventure.

M. E. M. McDonald a fortement appuyé la motion de l'hon. M. Emmerson. Il reproche avec force au gouvernement de choisir les employés supérieurs de l'Intercolonial parmi les américains, au lieu d'encourager les Canadiens capables de remplir ces positions. Mais c'est surtout sur l'achat par M. Gutelius du charbon aux Etats-Unis pour l'Intercolonial, au détriment des mines de charbon sur le parcours de ce chemin dans les Provinces Maritimes. Le charbon des Provinces Maritimes, sur les lieux, se vend $3.15 la tonne, tandis que le charbon acheté aux Etats-Unis coûte $3.36 la tonne, à part les frais de transport. Et cela, pendant que l'hiver dernier, des miliers de mineurs chômaient dans les mines de la Nouvelle-Ecosse.

L'Hon. M. Reid, Ministre-Intérimaire des chemins de fer, M. Borden et M. Hazen ont défendu l'administration de M. Gutelius, et en ont assumé la responsabilité. Ils ne pouvaient l'évader.

L'Hon. M. Graham, MM. Turgeon, Sinclair et Carroll ont aussi appuyé la motion de l'Hon. M. Emmerson.

M. Turgeon a censuré fortement le gouvernement de ne pas avoir accepté l'amendement du Sénat au Bill du gouvernement pour l'achat des embranchements. Ce bill comportait un sens contre la constitution en ce que le Ministre pourrait faire un arrangement avec toute compagnie pour l'achat d'un embranchement avoir à le soumettre au Parlement, c'est-à-dire qu'il aurait pu payer n'importe quel prix, et le Parlement aurait été impuissant à y remédier. Il dit que le Sénat fit son devoir en cette occasion et si le gouvernement avait été sincère, il aurait accepté l'amendement du Sénat.

Il se plaint aussi des augmentations du tarif dont le comté de Gloucester souffre plus que tout autre, vu que la compagnie du "Caraquet & Golf Shore", avec un parcours de plus de 80 milles dans son comté en a profité pour élever son tarif tout de même, et le peuple est soumis à une double augmentation de tarif.

Il demande que cette embranchement soit acquis sans plus tarder, de même que l'embranchement de la Mine de fer à Bathurst, et qu'elle soit prolongée jusqu'au hâvre, par le gouvernement, une distance seulement de 4 milles.

La motion de l'Hon. M. Emmerson a réduit à son minimum la majorité du gouvernement qui n'a été que de 30. Le vote fut 39 pour, et 69 contre.

Chose remarquable, pas un député Conservateur des Provinces Maritimes n'est intervenu dans le débat, et pas un n'était présent au vote à part les deux Ministres MM. Borden et Hazen.

Jeudi enfin, le Col. Sam. Hughes arrivait en chambre, avec ses estimés, et un livre contenant son discours de trois heures. Pendant ces trois heures on n'entendit autre chose que "Salles d'exercice" "drill halls" armoiries, armements, baionnettes, boulets, galons d'or, boy scouts, cadets, les sœurs gardes-malades, tout a été lancé à profusion contre les protecteurs du trésor public. Le colonel, piqué d'avance, était plein de ces reparties banales dont son armoirie est bien remplie.

Au moment venu le Colonel saute sur pieds.

"Attention", s'écrie M. Carvell, d'un ton militaire.

Le Col. commença : "Je me sens un peu nerveux".

"Faites venir Turpin", conseilla M. Boivin.

"Appelez les colonels-honoraires" dit M. Pardee.

Ce n'est pas cette sorte de nervosité dit le colonel, mais ce qui a l ri-

(Suite à la Huitième Page)

Libre-Echange et Protection

(Du "Droit", journal indépendant d'Ottawa)

En suivant de près la lutte que se livrent actuellement les deux partis politiques aux Communes, il est facile de constater quelles sont les forces dominantes. C'est l'Ontario, la province-reine de la confédération, qui donne le ton à la politique du pays. Ce n'est certainement pas à dire que cette direction soit mauvaise pour cela, les Anglais sont d'excellents administrateurs, ils sont certainement de force à donner une bonne et solide direction aux affaires, pourvu qu'il n'y mettent pas trop d'égoisme et qu'ils se rappellent, en faisant leurs plans et leurs combinaisons, qu'ils ne sont pas les seuls citoyens du pays et que Toronto n'est pas tout le Dominion.

La majorité du parlement vient d'approuver le principe du tarif protecteur, cette politique est certainement avantageuse pour les industriels, pour le développement des villes et des villages, mais l'est-elle également pour les centres agricoles?

Par exemple les fermiers de l'Ouest demandent la détaxe du blé; ce n'est pas qu'ils désirent avoir sur le marché canadien la concurrence des blés américains, mais par le fait que les blés américains seraient admis en franchise sur les marchés du Canada, les blés canadiens seraient également admis en franchise sur les marchés américains, où les blés durs de choix comme ceux du nord sont en grande demande. Les grandes meuneries de St-Paul, Minneapolis, Duluth et d'ailleurs, fourniraient un débouché des plus avantageux pour les fermiers de l'Ouest et c'est ce qu'ils désirent.

On se demande naturellement pourquoi la majorité conservatrice a refusé cette détaxe du blé. C'est que les meuniers canadiens sont intéressés à ce que le meilleur blé reste sur notre marché, ce qui leur permet de faire une heureuse concurrence aux meuniers américains sur les grands marchés du monde. Mais les meuniers canadiens oublient qu'ils devraient dédomager quelque peu les fermiers qui se voient le le marché des Etats-Unis fermé pour les favoriser.

Un autre point c'est que les meuniers canadiens ont spéculé sur cette loi de protection faite pour développer les ressources du pays. Ils se sont entendu pour fixer les prix de la farine et ce qu'ils vendent sur le marché de Montréal $5.20 se vend à $4.70 à Liverpool et à Londres, malgré le coût du transport. Le peuple canadien paie ainsi aux puissants financiers anglais qui contrôlent les meuneries canadiennes un impôt injustifiable et arbitraire que la détaxe du blé ferait disparaître assurément.

Les meuniers canadiens, favorisés par le tarif protecteur ont oublié qu'ils n'étaient pas les seuls ayant droit de vivre au soleil du Canada, ils ont formé des monopoles, ils ont fixé le prix des marchandises sans égard aux règles ordinaires de l'offre et de la demande, et c'est mal.

Les capitalistes ne veulent pas lâcher la proie qu'ils ont entre les mains et si le peuple du Canada ne veut pas continuer à payer cet impôt injuste de cinquante sous par sac de farine, il doit étudier la question et faire des représentations au gouvernement.

C'est un problème qui en vaut la peine et qui démontre bien que le coût élevé de la vie ne profite pas toujours aux producteurs, mais plus souvent à des monopoles et des combines qui s'enrichissent aux dépens du pauvre peuple livré à sa merci.

Il aurait été, ce nous semble, facile à la commission chargée d'étudier le problème du coût élevé de la vie, de dire au public les causes qui font vendre les farines canadiennes cinquante sous de moins en Angleterre qu'au Canada; si les causes sont justifiables le peuple aurait été satisfait; si cet impôt sur la farine a pour but de satisfaire les appétits insatiables des spéculateurs le gouvernement aurait pu y voir et mettre ordre à cet état de choses absolument inconcevable.

Les droits de douane élevés protègent certainement l'industriel contre la concurrence des produits etrangers, ils permettent de payer des meilleurs gages aux ouvriers; et c'est juste. Si à cause de la protection il doit payer un impot de cinquante sous par sac de farine, il a droit à un salaire plus élevé, à moins qu'on veuille le réduire à l'esclavage.

Le gouvernement qui impose la loi de protection en faveur des industries ne devrait-il pas protéger également l'ouvrier contre la concurrence des immigrants qui viennent ici, non pour augmenter la richesse du pays en augmentant la production, mais qui viennent effectivement grossir le nombre des consommateurs et des prolétaires. Si l'on veut que la protection soit favorable à l'ouvrier pourquoi ne réduit-on pas l'immigration nouvelle à des proportions raisonnables. On réduirait en même temps le coût élevé de la vie. Pour que les théories politiques soient réellement bonnes il faut qu'elles conservent de justes proportions en tout et qu'elles maintiennent l'équilibre dans toutes les sphères de l'économie. Voilà le grand secret.

Ces monopoles sont la résultante presqu'inévitable de la politique protectionniste. Cette politique a du bon, mais, comme tout le reste en politique, il faudrait que les hommes qui en profitent soient moins égoistes.

MON HEURE JOLIE

Ma bien chère maman,

Tu voudrais savoir qu'elle a été dans la vie de ta fille la plus jolie heure, je vais te le dire.

"Un soir, seule dans une église où il faisait sombre comme dans mon âme, les yeux rivés sur le tabernacle à peine éclaré par la petite lampe adoratrice, je me tenais à genoux, sans prier.

Des larmes tombaient drues sur le prie-Dieu où mes mains étaient clouées.

Tout à coup folle de douleur, elle était si lourde ma croix,—je m'écrie comme au Golgotha le Christ: "Mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?

O heure exquise! la plus jolie de ma vie, où je sentis ton amonr mon Dieu!!

Une paix suauve et inconnue m'envahit. Je me sentis heureuse infiniment comme si un coin du paradis fut entré dans mon âme."

Et c'est dans ces moments de grâces, que ta fille, ma mère, apprit à pardonner.

C. Duterroir.

LA DIFFERENCE

Beau-père, (furieux).—Ne disiez-vous pas, quand vous avez épousé ma fille, que vous "valiez" cinquante mille piastres?

Gendre.—Mais non! J'ai dit seulement que je pouvais mettre la main sur cette somme; seulement, si j'avais fait cela, je serais en prison maintenant.

AU MAGASIN

Madame.—Je voudrais une robe de chambre pour mon mari.

Commis.—Quelle grandeur?

Madame.—C'est un homme un peu plus grand que moi et à peu près de votre grosseur, il a votre apparence...seulement il est bien plus beau...

LES CONSEQUENCES

Le dentiste.—Vous souffrez du mal de dents, je vois çà?

M. Simplet.—Oui, çà fait trois nuits que je ne peut pas dormir!

Le dentiste.—Quelles sont les dents qui vous font mal?

M. Simplet.—Oh! ce ne sont pas les miennes... c'est ma femme qui souffre des dents...

DEGOUT

Madame.—Comment, Marie, vous n'épousez plus le garçon charbonnier.

Marie.—Non, madame, car depuis que je l'ai vu, hier soir, bien débarbouillé, je n'en ai plus voulu. Madame ne peut pas s'imaginer ce qu'il est laid quand il est propre.

PAS TOUT A FAIT

La mère.—Et qu'as-tu fait après qu'il t'eût embrassé?

La fille.—Ce que j'ai fait?

La mère.—Oui. Lui as-tu remis son chapeau?

La fille.—Non, je l'ai caché.

CHEZ LA MARRAINE

—Ninette, pourquoi prends-tu, de toi-même, deux morceaux de gâteau à la fois?

—Parce que maman m'a dit que je devais pas en redemander.

ENTRE AMIS

—Je voudrais un mari facile à contenter.

—Mais, ma chère, c'est certainement ce que vous aurez.

PETIT FARCEUR

—Je quitte l'école demain, mon oncle.

—Vrai, déjà?

—Mais oui: à midi et 4 heures de l'après-midi comme de coutume.

VAINS EFFORTS

Le coureur.—Est-ce que j'ai réussi à faire les 20 milles dans le temps voulu?

Le chronométreur.—J'en sais rien... recommencez... mon cadran vient de s'arrêter!

UN AUTRE EMPLOI

Elle.—Vous avez mon consentement. Maintenant, il faut vous adresser à ma mère.

Lui.—N'est-elle pas absente?

Elle.—Oui, mais elle a confié une réponse favorable au gramophone.

ENTRE VOISINS

—Votre chat fait un bruit infernal depuis quelques temps.

—Eh! oui, c'est depuis qu'il a mangé notre esrin: il a l'air de se croire bon chanteur.

LES ENFANTS TERRIBLES

Lili.—Quand je serai grande, je me ferai suffragette; je pourrai alors faire du bruit comme les garçons et grimper dans les arbres.

LE PLUS GRAND ELEVATEUR DU MONDE

Port Arthur, Ont., 24—L'élévateur de Port Arthur contient en ce moment 8,300,000 boisseaux de grain; aucun élévateur, dans le monde entier n'a jusqu'ici contenu une quantité si grande de grain. Dans les cours du C. N. R. il y a plusieurs centaines de wagons dont le contenu n'a pu être placé dans les élévateurs.

LA CHASSE AU PHOQUE EST TERMINE

St-Jean, Terreneuve, 27. Le navire à vapeur "Neptune" a doublé le Cap Race aulourd'hui. Il apporte 10,000 peaux de phoque. Trois de ses matelos ont péri dans la tempête de la semaine dernière.

LE BLE DE LA SASKATCHEWAN

Régina, Sask., 27.—D'après les rapports du ministère de l'Agriculture, cinquante pour cent du blé est déjà semé, et si la température est favorable la semence sera terminée le 1er mai.

La tante.—Voyons Tommy, puisque vous êtes fort en français, ditesmoi comment vous écrivez "éléphant".

Tommy.—E-l-e-f-a-n, ma tante.

La tante.—Mais pas du tout, mon ami, regardez votre dictionnaire.

Tommy.—Le dictionnaire peut l'écrire autrement, c'est possible, mais vous m'avez demandé comment "je" l'écrivais, je vous réponds!

ELLE N'AVAIT PAS LU

Madame.—Des lettres pour moi, Marie?

Marie.—Seulement une carte postale, Madame.

Madame.—De qui?

Marie, (indignée).—Madame pense-t-elle que je me permettrais de lire?

Madame.—Evidemment non, mais il n'y a qu'une personne stupide et impertinente pour m'écrire par carte postale.

Marie, (vivement),—Madame me pardonnera, mais elle traite bien mal ma mère.

AU MAGASIN

Acheteuse.—Combien la verge d'indienne?

Commis.—Sept cents, madame.

Acheteuse.—Dix-sept cents! Je vous en donne douze.

Commis.—Pardon, madame, j'ai dit...sept cents.

Acheteuse.—Sept cents! C'est bien que trop cher, çà n'en vaut pas plus que six.

PAS CHARITABLE

—On dit que ma file possède ma beauté.

—Comme c'est peu aimable de sa part de vous l'avoir prise!

AMPLES RAISONS

Madame.—Je t'ai vu embrasser la servante....

Monsieur.—Je l'avais prise pour toi: elle avait ta robe, tes cheveux et s'était servie de ta poudre.

L'Association Acadienne des Renards Noirs

Argentés, Limitée

Capital-Actions $75,000.00 **Chaque Action : $25.00**

5 Paires de Renards Noirs Argentés des meilleures races

Les officiers et les promoteurs de cette compagnie sont tous des Acadiens. C'est en devenant actionnaire dans "L'Association Acadienne des Renards Noirs Argentés, Limitée", que les Français des Provinces Maritimes pourront participer aux revenus élevés que produit l'industrie des Renards Noirs Argentés.

Cette industrie se développe chaque jour et attire l'attention de l'univers entier. Les capitalistes de l'Angleterre, de la Russie, du Japon, des Etats-Unis, etc., ayant étudié la question à fond et s'étant rendu compte des revenus considérables que produit l'industrie des Renards, s'empressent à y placer leurs capitaux.

CE QUE D'AUTRES ONT FAIT NOUS POUVONS FAIRE

Au lieu de placer votre argent à petit intérêt, pourquoi ne pas profiter des grands avantages qu'il y a dans l'industrie des Renards Noirs Argentés dont cette compagnie vous offre la meilleure garantie.

Renardiere a St-Jacques d'Egmont Bay **Bureau-chef a Summerside, I. P. E.**

Pour prospectus et autres informations s'adresser à

ADRIEN ARSENAULT

Secrétaire-trésorier, SUMMERSIDE, I. P. E.

Notre vente augmentera la valeur de vos

Piastres

Rendez-vous à cette vente où toutes les marchandises doivent disparaitre.

Il y a délà eu des ventes mais pas comme celle-ci.

Chapeaux de $200 pour 75c
Bretelles de 35c pour 16c
Bretelles de 40c pour 18c
Cravates de 50c pour 23c
" 25c pour 15c
Chapeaux de $2.50 pour $1.00
Mouchoirs blancs à 2c
Mouchoirs de fantaisie à 4c
Parapluies à 45c

C'est merveilleux

LISEZ !

Pantalons pour hommes		$2.00-$1.25
"	"	3.00- 1.59
"	"	4.00- 2.98
"	"	5.50- 3.19
"	"	1.50- .79
Pardessus	"	18.00- 9.98
"	"	12.00- 7.75

Ce que nous annonçons nous le donnons.

GRATIS! GRATIS!

Une horloge de $1.25 sera donnée à toute personne qui achètera pour $25.00 de marchandises.

LISEZ ! LISEZ !

Jupes pour dames,	$2.40-	$1.19
" "	4.50-	1.99
Corsets, valeur extra,	1.25-	.59
Chapeaux non garnis 19c		
Casques pour hommes,	.65-	.19
Overalls	1.25-	.75
"	.75-	.39
Indienne	.15-	.10
"	.13-	.09
Coton jaune	.12-	.07

Grande VENTE "SKIDOO"

Pendant cette vente tout doit etre vendu, peu importe le prix qui sera souuvent plus bas que le prix coutant. Dites cela a vos amis et amenez-les avec vous afin que tous vous puissiez jouir de ces bons marchés.

RARE OCCASION de sauver ke l'argent. La vente est actuellement en marche. Les meilleurs marchés possibles. A vous d'en profiter.

POUR LES HOMMES

Trois Cravates en soie pour hommes		$ .25
Linge de dessous pour hommes, prix régulier 75c, pour		.39
Habillements pour hommes, prix régulier	$14.00	7.75
" " " "	19.00	9.98
" " " "	11.00	6.25
Pardessus pour la pluie " "	9.00	4.98
" " " " "	12.00	6.95
" " " " "	16.00	8.75
Gilets d'été pour hommes " "	1.25	.39
Bretelles pour hommes " "	.30	.15
Overalls " "	.75	.39
" " "	1.25	.75
Habillements " "	10.00	4.89
" " "	12.00	6.75
Chemises " "	.75	.43
" " "	1.00	.59
Bas " "	.25	.13
Bretelles " "	.75	.39

POUR LES FEMMES

Corsage brodé blanc prix régulier	$1.25 pour	$ .49
" " " "	1.75	.85
Assortiment de corsages, " "	.75	.38
Corsages de fantaisie " "	2.50	1.15
Cache-corsets " "	.30	.17
" " "	.50	.29
Robe de maison " "	1.50	.69
" " "	2.00	.98
" " "	2.50	1.19
Jupon brodé blanc " "	2.00	1.19
" " "	1.75	.95
Robe de Nuit " "	1.25	.69
" " "	2.00	.98
" " "	2.25	1.19
Jupe en Drap " "	3.00	1.10
" " "	6.00	2.75
Parapluie " "	1.00	.49

GRANDES REDUCTIONS SUR LES CHAUSSURES

Couvre-pieds blancs, prix réguliers $1.50, pour 89c.
Longs Kimonas pour dames, prix régulier $2.00, pour $1.19
" " " " " 3.00 " 1.49
" " " " " 5.00 " 2.50
Kimonas courts " " " .75 " .29
Nappe de table blance, prix régulier $1.50 pour 75c.
Cravates en soie pour dames, prix régulier 50c pour 19c.
Cravates brochées pour dames, prix régulier 50c pour 19c.
Essuiemains (à la verge) pour 10c.
Mouchoirs pour dames, 3 pour 10c.
Bas pour dames, 5c.
Chapeaux non garnis pour dames, 19c.

BOUZIANE FRERES

575-579 rue Main, Moncton. Aux enseignes bleues. Deux portes à l'ouest B. de Postes

Voici un

Faiseur d'Argent

Gratis ! Gratis !

Un beau mouchoir en soie sera donné à toute personne achetant pour $10.00 de marchandises.

Voyez ! Voyez !

Habits de garçons,		$4.50	pour	$1.98
"	"	7.50	"	4.98
"	"	7.00	"	4.75
"	"	6.00	"	3.09

Manteaux en soie noire, pour dames $18.00 pour $8.50
Manteaux en satin noir, pour dames $25.00 pour $11.95
Manteaux en soie noire pour dames $15.00 pour $7.25
Manteaux de printemps pour dames $10.00 pour $3.95

Gratis ! Gratis !

Pour une distance de 25 milles nous payons le billet de passage à toute personne qui achètera pour $25.00 de marchandises.

Vous n'avez jamais vu des marchandises d'une aussi haute valeur sur une liste de bons marchés.

Oui, pensez aux bas prix de nos marchandises

Savon Castile, 7 barres doubles 25c
36 Lacets de bottines 10c
Bas pour dames 5c
Pantalons pour hommes 79c
3 belles Cravates 25c
12 douzaines de Boutons 5c
4 papiers d'Epingles 5c
10 verges Broderie étroite 15c
Mouchoirs blancs 2c
Chemises de travail 38c
Poudre Talcum 7c
Parapluies pour hommes 45c

Magasin ouvert caaque soir jusqu'à 9.30 heures et jusqu'à 10.30 le samedi soir.

L'HON. H. R. EMMERSON, DEFENSEUR DES DROITS DU PEUPLE CONTRE LES TRUSTS

Le distingué représentant du comté de Westmorland, avec son éloquence habituelle, se déclare carrément contre les trusts qui s'enrichissent aux dépens du peuple.

DISCOURS A LIRE ET A RELIRE

(Reproduit du Hansard de la Chambre des Communes, 17 avril 1914.)

M. H. R. EMMERSON (Westmorland: Je ne me souviens pas d'avoir eu l'honneur de parler sur le budget, aussi je considère que c'est mon discours de début sur cette question. Je n'aurais pas pris part à la discussion si je ne croyais pas que le moment est arrivé, où ceux qui ont des convictions, doivent donner libre cours à leurs opinions. Les temps sont venus et je ne crois pas exagérer en disant que la bataille a commencé. L'histoire nous dit qu'il y a eu des périodes de lutte et de violence entre les différentes classes dans tous les siècles et dans tous les pays. Il y a deux mille ans une lutte semblable a existé et c'était une bataille des classes contre les masses populaires. Dans tout le cours de l'histoire des siècles ces luttes se sont produites et si les combattants ont pris des noms différents, la lutte n'en a pas moins existé. Nous en avons eu au Canada. Aujourd'hui, en Angleterre, ils ont une lutte de ce genre. Il y a un différend entre l'aristocratie et la démocratie. Au Canada, il y a eu dans les premiers temps une lutte du peuple contre le "family compact". C'était la lutte pour obtenir un gouvernement responsable et cette lutte s'est faite dans chacune des quatre provinces primitives du Canada. Nous la revoyons aujourd'hui parmi nous sous une forme différente. C'est une lutte entre les intérêts capitalistiques et les grandes masses populaires. C'est très bon de rire et de dire qu'aucun pouvoir n'est le maître absolu aujourd'hui au Canada. Nous savons que c'est vrai, même pour les questions de législation, comme chaque député a pu s'en rendre compte dans la pratique, et qu'il y a des intérêts puissants et même très puissants au Canada qui ont un contrôle et une influence, même dans ce Parlement.

Nous voyons parfois des députations immenses arriver à Ottawa pour voir le Gouvernement. On les entend avec considération, courtoisie et respect. Mais, monsieur l'Orateur, ces députations sont impuissantes à influencer la présentation des lois et la conduite du Gouvernement. Nous avons vu ici l'autrr jour dans cette enceinte une députation très nombreuse relativement à un grand projet de voie de transport. A-t-on trompé ces représentants? Sont-ils rentrés chez eux pensant qu'ils avaient fait une impression sur le Gouvernement ou même sur le Parlement? S'ils l'ont cru, ils se sont trompés eux-mêmes parce que nous savons que la question est subordonnée au contrôle et à l'influence—peut-être ne devrais-je pas dire aux ordres—de certains intérêts rivaux. Si cela se termine par une lutte, je veux alors affirmer mon opinion sans ambiguité et dire que je suis prêt à entrer en coopération avec les grandes masses populaires, contre les classes du Canada.

C'est très facile de prendre la mauvaise route et de la suivre jusqu'à ce qu'elle vous mène loin de la bonne. C'est ce qui est arrivé au Canada. La difficulté est que nous ne nous sommes pas inquiétés d'appeler les choses par leur vrai nom. L'ambition est le mot que nous avons adopté pour désigner cette convoitise insensée du bien-être matériel qui est aujourd'hui la lubie dominante. La protection est un terrain où pousse la corruption et l'égoisme. Tout notre corps politique est menacés mentalement, socialement et moralement par la corruption, politiquement parlant. C'est la force accumulée, la concentration intense de toute la cupidité amoncelée en vue du pouvoir et du lucre. Comme les paiens dont parle le psaume 115, les idoles des sectateurs de ce système sont d'argent et d'or. Pour tout ces motifs et à cause de leur cupidité, les intérêts des manufacturiers et des industriels sont les ennemis de la démocratie.

Les gros bonnets de l'industrie et de la finance, à l'exemple des pourceaux, essaient de dévorer tout ce qui s'offre à leur vue et pendant qu'ils s'empiffrent, la démocratie tombe en ruine. Je ne suis pas de ceux qui croient que la démocratie est un perpétuel état d'enchantement; je ne crois pas non plus qu'elle doive rester intacte, flasque et indolente. Elle doit sans cesse aller de l'avant. Le sort de la lutte engagée ne se déterminera pas soudainement et les forces en présence sont de nature tout à fait différente; l'une est bien organisée et puissante, l'autre est sans organisation; il lui manque l'influence, le pouvoir et des hommes pour la diriger. Le sort de la lutte dépendra du dévouement des combattants et de l'énergie qu'ils déploieront dans le combat. J'appartiens à la démocratie et après m'être rendu compte de la situation, je déclare sincèrement que je m'efforcerai de contribuer pour ma part au triomphe de la cause.

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le discours de l'honorable ministre des Finances (M. W. T. White) et les honorables sénateurs de la droite qui ont pris la parole plus récemment ne devront pas se croire offensés si je m'abstiens de relever leurs remarques pour m'occuper plus particulièrement de celles de mon honorable ami. Je considère qu'en discutant le budget il est de mon devoir d'aller directement à la source, au dispensateur de la loi, et le Moise, dans l'occurrence, c'est le ministre des Finances. Il a été très éloquent, mais on admettra avec moi qu'il a parlé avec beaucoup de crainte d'hésitation et de précautions. Il ressemblait à un homme qui s'aventure sur une glace peu solide. En l'écoutant, il m'était impossible de deviner à quoi il allait aboutir. Pendant qu'il parlait, il me faisait l'effet d'un homme qui joue au solitaire. Tout ce qu'il disait dépendait de la carte qu'il tournait et chaque phrase subséquente était dictée par la valeur de la carte retournée; il a procédé ainsi jusqu'à la fin, laissant tout au hasard, n'ayant aucune idée fixe, aucun but arrêté.

Mais dans l'ensemble, ce fut un excellent discours; malgré les nombreuses difficultés qu'il a eu à résoudre au cours du dernier exercice, il a trouvé des excuses et a expliqué du mieux qu'il a pu pourquoi notre commerce diminue, pourquoi nos emprunts augmentent, pourquoi notre crédit a souffert à l'étranger, pourquoi nous payons des taux plus élevés sur le marché de Londres, pourquoi la dette nationale prend des proportions alarmantes, pourquoi les recettes de la douane fléchissent et pourquoi nos dépenses sont de plus en plus lourdes. De toutes ces explications et de toutes ces excuses, deux choses restent clairement. La première, c'est que le ministre des Finances admet les obligations qu'il a contractées envers les maîtres du Gouvernement dont il fait partie et la seconde, c'est que le Gouvernement se trouve dans une telle position que chaque fois qu'il fait quelque chose pour lequel il mériterait d'être félicité, il est obligé de faire tort à quelqu'un.

La droite a applaudi le ministre des Finances quand il a déclaré que le tarif d'une nation ne doit pas être réglé de manière à s'harmoniser avec la politique fiscale d'un autre pays. Cette idée devait être l'avenir la devise ou le cri du ralliement du parti conservateur et dès le lendemain matin, les journaux ministériels de la capitale imprimaient en gros caractères que le Canada ne serait en aucune manière subordonné à un autre pays. Cependant, le ministre des Finances avait à peine prononcé cette phrase qu'il déclarait qu'une surtaxe ne dépassant pas 20 p. 100, serait imposée sur les produits de tous les pays qui imposeraient des droits différentiels sur les produits ou les navires canadiens. N'était-ce pas là arranger notre tarif de manière à le faire concorder avec ceux des autres pays?

L'attachement à son parti est une tradition et ce serait heureux pour le ministre des Finances et le Gouvernement si quelqu'un pouvait faire disparaitre l'histoire du parti conservateur au Canada. Quand le ministre des Finances répudiait l'idée d'harmoniser notre tarif à celui d'une autre nation, se rappelait-il que Sir John A. MacDonald en 1879, par l'entremise de son ministre des Finances, sir Léonard Tilley, faisait mettre dans la prétendue politique nationale une disposition qui subordonnait notre tarif à celui des Etats-Unis? Se rappelle-t-il qu'il y avait dans ce tarif un article décrétant que les produits naturels des Etats-Unis seraient admis en franchise ici, lorsque nos voisins admettraient en franchise certains produits naturels du Canada?

Tous les orateurs ministériels ont fait un éloge mérité du ministre des Finances; ils ont vanté ses qualités d'hommes d'Etat et l'ont félicité de s'être déclaré formellement en faveur de l'ancienne politique conservatrice; et cependant il semble avoir oublié que le tarif conservateur de 1879 était disposé de manière à s'harmoniser avec celui des Etats-Unis. Il est vrai que le ministre des Finances a été libéral et qu'il a grandi dans les rangs de ce parti, bien qu'il soit devenu le Solon du parti conservateur, comme sir John l'étais dans son temps. Sur ce point, il n'a pas été fidèle à la tradition de son nouveau parti.

En 1879, nous avons eu ce qu'on a appelé la politique nationale et durant la compagne électorale de cette même année, les conservateurs expliquaient sur tout le pays que nous aurions, non pas une augmentation, mais une nouvelle repartition des impôts et cette nouvelle politique fiscale était présentée au pays comme une panacée contre tous les maux dont il souffrait. Une forte crise sévi en 1876, 1877 et 1878 et cet elixir merveilleux devait ramener la prospérité. Le peuple canadien, disposé à bien accueillir tout ce qui pourrait améliorer son sort, accepta le remède qui, au début, imprima un certain essor au commerce et à l'industrie. Mais peu de temps après, la réaction commença à se faire sentir et pendant quinze années de régime conservateur, le commerce canadien fut dans le marasme. La construction du chemin de fer canadien du Pacifique imposait de lourdes charges au pays et nous nous efforcions en vain d'attirer les immigrants dans les prairies de l'Ouest. Le découragement s'empara de la population et même les chefs du parti conservateur se rendirent compte que notre politique fiscale était défectueuse.

Sir John Thompson, devenu premier ministre en 1894, admit que la politique dite nationale avait fait faillite et c'est alors qu'il prononça la phrase fameuse: "Il faut émonder les branches désséchées." L'émondage eut lieu, mais l'effet n'en fut guère sensible.

En 1896 un nouveau Gouvernement fut appelé aux affaires. Une commission fut nommée qui parcourut le pays d'un bout à l'autre. Elle consulta et interrogea non seulement les industriels et les financiers, mais tous ceux qui avaient des propositions à soumettre sur la nature du remède à appliquer. C'est à la suite de cette enquête, ouverte à tous, que le tarif actuel fut adopté. De nombreux articles, jusqu'alors lourdement imposés furent admis en franchise. Beaucoup de droits spécifiques furent convertis en droits ad valorem. Le tarif, tel que proposé au Parlement, modifiait tellement notre politique fiscale que sir Charles Tupper, qui était alors le chef du parti conservateur, prédit que les industries canadiennes languiraient et finiraient bientôt par être complètement ruinées.

Les honorables membres de la droite ne manquent jamais de dire que, pendant quinze ans, les libéraux ont appuyé un gouvernement protectionniste et que nous avons accordé notre confiance à des hommes imbus des idées de protection. C'est encore le reproche que l'on nous fait aujourd'hui et il y a un peu de vrai dans ce que disent les conservateurs, mais le tarif de faveur accordé à l'Angleterre en 1897, a introduit un changement bien marqué dans notre politique fiscale. Le tarif du gouvernement libéral différait considérablement de celui du tarif précédent; il brisait les entraves imposées à plusieurs industries et il a certainement contribué à augmenter le volume de nos échanges avec l'étranger. Il se produisit une détente accompagnée d'une remarquable prospérité qui s'est prolongée pendant quinze ans.

M. MORPHY: Toujours sous un tarif de protection.

M. EMMERSON: Je trouve étrange que ce même tarif protecteur, ainsi que l'appelle mon honorable ami, ne puisse rien produire de bon quand il est administré par son parti et qu'il ait des effets si heureux quand il est appliqué par un gouvernement libéral. Si le tarif de 1897 était un tarif protecteur, pourquoi l'honorable premier ministre actuel, lorsqu'il était chef de l'opposition, en 1908, a-t-il proposé une résolution par laquelle il demandait une protection adéquate? Si, sous le régime libéral, en 1908, nous avions un tarif qui donnait une protection adéquate, quel besoin mon très honorable ami avait-il de demander au Parlement de se prononcer en faveur d'une protection adéquate?

M. MORPHY: C'était une simple phrase.

M. EMMERSON: Je crois que mon honorable ami en prononce trop de phrases, tout vides de sens qu'elles soient.

M. MORPHY: C'était un prétexte.

M. EMMERSON: En effet, nos adversaires ont eu recours à beaucoup de prétextes quand ils étaient dans l'opposition et aujourd'hui encore ils s'en servent volontiers.

M. MORPHY: Sous le régime libéral, en 1906 et 1907, il y a eu beaucoup plus de conflits industriels qu'à présent. Dans tout le pays, à l'heure présente, il n'y a que l'opposition qui se plaigne.

M. EMMERSON: Mon honorable ami se berce d'une douce illusion, mais je crois qu'il réussira difficilement à la faire partager aux électeurs.

M. MORPHY: Ce sera très facile.

M. EMMERSON: Quand l'honorable député dit que le mot "adéquate" était un simple prétexte. il se rapproche assez de la définition de la politique donnée par un auteur éminent. Voici comment cet écrivain définit la politique:

"La politique en pratique signifie trop souvent: tout pour le parti, rien pour le peuple; tout pour le système, rien pour le principe; tout pour les places, rien pour l'honneur; tout pour le pouvoir, rien pour le progrès."

Avec ce gouvernement, la politique est la science des exigences.

Mon honorable ami admet que c'est cette sorte de politique que son parti nous proposait en cette circonstance. Mais revenons à la question. S'il est vrai que la politique nationale ait été en vigneur durant tout le régime libéral, pourquoi nos adversaires voulaient.ils la changer? Pourquoi sir Charles Tupper déclarait-il, dès le début, que le nouveau tarif causerait un tort incalculable au Canada.

Le nouveau tarif brisait quelques-unes des entraves qui paralysaient le commerce. L'admission en franchise d'un grand nombre d'articles employés dans l'industrie a fait renaitre la prosperité. L'impulsion donnée aux industries a fourni de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers et a favorisé l'agriculture et l'immigration. Mon honorable ami n'ignore pas qu'il est toujours facile d'imposer des taxes; Edmund Burke a dit:

"Tout homme à projet peut imaginer de nouveaux impôts; tout maladroit peut ajouter à ce qui a été fait; mais est-il bien prudent de ne mettre d'autres limites aux impôts que la patience de ceux qui doivent les supporter?"

L'idée de cette motion concernant une protection adéquate, c'était d'imposer de nouvelles taxes aux contribuables de ce pays. Si elle n'a pas été acceptée par la Chambre et si elle n'a pas été approuyé par les électeurs à cette époque, c'est parce que le pays était en pleine prospérité. Le commerce augmentait par sauts et par bonds. Dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, régnait une grande activité et le succès couronnait tous les efforts. Les électeurs repoussèrent une proposition tendant à créer de nouveaux impôts, chose très facile dans certaines circonstances. Il n'est pas prudent d'augmenter les impôts au point de lasser la patience de ceux qui sont appelés à les acquitter.

J'ai dit, il y a un instant, que le tarif de 1879 contenait une disposition par laquelle certains produits seraient admis en franchise si le congrès américain prenait certaines dispositions. Cet article du tarif de 1879 a souvent été cité et je ne le répéterai pas. Je me bornerai à dire que le ministre des Finances qui s'est montré plein de sollicitude pour les industriels et certaines autres classes de la société, n'a pas eu un seul mot pour déplorer les lourdes charges qui pèsent sur la masse des contribuables ou le coût excessif de la vie. Il a gardé un silence absolu sur ce point. C'est en vain que l'on affecte d'attacher peu d'importance à l'augmentation constante du coût de la vie. Il est vrai que cette augmentation se fait sentir dans tous les pays, mais elle n'est pas aussi marquée en Angleterre que dans le pays protectionnistes et nulle part elle n'a été aussi marqué qu'au Canada.

Les honorables députés de la droite nous disent: "Vous étiez satisfaits du tarif lorsque vous étiez au pouvoir, mais maintenant que vous êtes dans l'opposition, vous voulez le changer". Nous savons tous que le temps apporte continuellement des changements et que les conditions se modifient d'année en année et, même, de mois en mois. Quand le tarif a été modifié en 1897, les trusts et les coalitions n'avaient pas l'importance qu'ils ont aujourd'hui. Je suis de ceux qui ont cru dans certaines circonstances que le parti libéral n'allait pas aussi loin qu'il devait aller dans le règlement de ces questions. Je n'ai aucune hésitation à en faire l'aveu, mais je n'ai aucune doute, à l'heure présente, que le parti libéral est prêt à aller de l'avant et c'est la raison pour laquelle je lui réserve toutes mes sympathies.

Les trusts et les coalitions ont fait d'énormes progrès depuis l'adoption du tarif Fielding, en 1897. Plusieurs modifications ont été apportées à ce tarif; les changements les plus importants ont été faits en 1907 et si le gouvernement de sir Wilfrid Laurier était revenu victorieux des élections de 1911, des changements plus importants encore auraient été faits. Mais les trusts et les coalitions ont pris de si grandes proportions que le peuple commence à s'alarmer.

M. MORPHY: L'honorable député peut-il en nommer quelques-uns?

M. EMMERSON: Je pourrais en nommer plusieurs. J'en ai une longue liste ici, mais je ne crois pas nécessaire d'en donner lecture. Ces trusts prennent plus d'empire d'année en année; nous avons le trusts de la houille, le trust de l'acier, le trust des minotiers, la trust des conserves; il y a des trusts dans presque toutes les industries. Je suis convaincu qu'un tarif protecteur favorise leur développement. L'objet principal d'un trrif protecteur est de protéger les industries du pays. Pendant un certain temps, le but peut être atteint, tant que la concurrence existe. Mais il arrive bientôt un temps où les industriels ne se contentent pas d'un profit raisonnable. Leur avidité—ils participent a la nature humaine—les porte à désirer toujours plus, au détriment du consommateur. Je crois que le temps est venu de modifier notre tarif de manière à prévenir la coalition de ces intérêts. Si le tarif actuel permet aux trusts et aux coalitions de réaliser des profits illégitimes, au détriment du consommateur, bien que libéral et ayant appuyé pendant des années le tarif actuel je dis qu'il est temps de changer et d,en éliminer tout vestige de protection.

M. MORPHY: Alors mon honorables ami est un libre-échangiste à tout crin.

M. EMMERSON: Je suis un libre-échangiste à tout crin et je souhaiterais que les circonstances nous permissent d'adopter le libre échange. Je suis aujourd'hui ce que j'ai toujours été. La confédération canadienne a été fondée sur la doctrine des impôts indirects; je m'en rends parfaitement compte et cette doctrine a toujours été appliquée depuis. Mais s'il était possible de renoncer aux impôts indirects pour adopter l'impôt direct, nous pourrions alors avoir le libre-échange. Si nous étions saisis d'une proposition tendant à amener ce résultat, je l'appuierais chaleureusement.

Le ministre des Finances s'est occupé des acieries et des instruments aratoires. Il y a quelque temps je lui ai signalé une question dont il ne parait pas s'être occupé. Les cultivateurs des provinces de l'est portent moins d'intérêt à la question des instruments aratoires qu'à celle de l'admission en franchise de certaines ma-[illegible] nécessaires à leur industrie. Il y a quelques semaines, j'ai demandé au ministre des Finances d'étudier la question des engrais chimiques et de la scorie.

A cette occasion, je lui ai exposé, ainsi qu'à la Chambre, les conditions telles qu'elles existent dans les provinces de l'Est, concernant la scorie et son emploi c mme engrais. Je suis en faveur de l'admission en franchise des instruments aratoires, parce qu'ils sont en quelque sorte la matière première de l'agriculteur et, en vertu du même principe, les engrais chimiques devraient aussi être admis en franchise, puisqu'ils sont employés dans la production agricole. Je ne répèterai pas ce que j'ai dit l'autre jour à ce sujet, mais je tiens à vous faire observer, M. l'Orateur, ainsi qu'au ministre des Finances, que le gouvernement s'est montré soucieux des intérêts des grands industriels mais qu'il n'a pas accordé à la classe agricole la solicitude qu'elle est en droit d'attendre de ceux qui gouvernent le pays. Un industriel isolé, peut obtenir que le droit soit relevé sur un produit; par exemple, un industriel du Cap-Breton peut obtenir secrètement, du bureau des douanes, qu'un droit soit imposé sur la scorie, un engrais d'un usage général parmi les agriculteurs et les horticulteurs des provinces de l'Est. J'ai ici une lettre d'une personne que je ne connais pas personnellement mais qui est, je crois, secrétaire de l'association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse. Dans une lettre datée du mois de mars de cette année, il me dit entre autres choses:

J'ai cru devoir vous écrire directement pour vous expliquer l'effet, pour les horticulteurs de la vallée d'Annapolis, de cette décision du bureau des douanes.

Depuis quelques années, la scorie est un des engrais chimiques les plus employés dans la culture des pommiers. Le seul élément nutritif que la plante y trouvé, c'est l'acide phosphorique dont la scorie contient de 12 à 14 p. 100, mais elle contient aussi de 40 à 60 p. 100 de chaux et, bien que la chaux ne soit pas un engrais, elle agit puissamment sur les matières nutritives qui sont à l'état inerte dans le sol. Par suite de la présence de cette chaux, la scorie, comme source d'acide phosphorique, est très supérieure au phosphate et remplace rapidement ce dernier dans les vergers, ainsi que pour la culture des céréales et du foin. Quand nous avons commencé la culture des pommes sur une base commerciale, dans la vallée d'Annapolis, les producteurs comptaient presque exclusivement sur leurs étables pour avoir de l'engrais et bien souvent un horticulteur renonçait à agrandir son verger, parce qu'il manquait d'engrais. Depuis quinze ans cependant, la culture variée a diminué et le cultivateur qui se trouvait avoir trop de fers au feu, n'a conserver que son verger en renonçant à l'élevage qui donnait moins de profits et exigeait plus de travail. Mais en agissant ainsi, il s'est trouvé dans la nécessité de s'adresser ailleurs pour fumer ses vergers et tous les printemps, nous importons des milliers de tonnes d'engrais chimiques, pour lesquels nous payons des centaines de milliers de dollars.

Les vergers de pommiers augmentent rapidement en nombre dans toute l'Amérique et nous pouvons nous attendre à une très forte production d'ici à quelques années. Malgré mon désir d'être optimiste, je me trouve forcé de dire que le pays qui triomphera dans la lutte, c'est celui qui pourra produire les pommes à plus bas prix. La Nouvelle-Ecosse avec ses terres à bon marché, sa situation rapprochée du marché, ses moyens de transport par eau, se trouve merveilleusement située sous ce rapport, mais une hausse injuste dans le prix des engrais chimiques et des matières servant à l'arrosage au pulvérisateur, annulerait en grande partie ces avantages.

Dans la vallée d'Annapolis, nous fabriquons, pour ainsi parler, les pommes, en ce sens que nous employons dans la culture de ce produit, des fertilisants que l'on met sur le marché en qualité de matières premières. Pourquoi ne serions-nous pas placés sur un pied d'égalité avec les autres producteurs et n'obtiendrions-nous pas—faveur dont ces derniers jouissent—l'entrée en franchise de la matière première dont nous avons besoin? Il

(La suite à la Sixième Page)


L'HON. H. R. EMMERSON

LE GRAND CONCOURS DE POPULARITE DE L'ACADIEN

$1,200.00 en prix, a ceux ou celles qui obtiendront le plus grand nombre de votes en travaillant pour notre journal d'apres les reglements publies ci-apres.

Pour entrer dans le concours

Ceux ou celles qui veulent entrer dans le concours n'ont qu'à nous envoyer leur nom et adresse. Ils recevront par le retour du courrier tous les renseignements nécessaires, ainsi que les papiers, enveloppes, etc. Ecrivez tout de suite.

2e GRAND PRIX



Un Piano d'une grande valeur

LE TOUT DE PREMIERE QUALITE

Ces magnifiques prix sont de première qualité et nous arrivent directement de la manufacture. Ils sont maintenant exposés aux endroits suivants à Moncton : L'Automobile est au Central Garage, rue St-George ; le piano et le complet de salon sont au magasin de B. E. Smith, rue Main. On peut se présenter à ces endroits et demander à voir les prix du Concours de Popularité de "l'Acadien". Nous invitons le public à aller examiner ces beaux prix.

MONSIEUR,

Reflèchissez un moment. Considérez nos magnifiques prix. Ditesvous qu'avec l'aide de vos amis vous pouvez arriver bon premier avec l'automobile, ou encore bon second avec le piano ou même bon troisième avec le complet de salon. Les trois prix sont dignes de nos efforts.

Envoyez-nous votre nom !

Enrolez-vous des maintenant et mettez-vous en ligne pour les 500 votes accordés aux premiers enregistrés.

LE GRAND PRIX DU CONCOURS



Un Automobile Ford "cinq passagers"

Les Plus Beaux Prix que l'on puisse souhaiter

Pour un peu de travail.
Ils en valent vraiment la peine.

PRINCIPAUX REGLEMENTS

AVIS IMPORTANT

AUX CANDIDATS ET A LEURS AMIS

1.—Les candidats sont tenus à nous faire rapport une fois la semaine. Ce rapport devra être complet et déposé au bureau de poste le lundi matin.

2.—Les amis des candidats qui auront des votes en mains, devront faire rapport à leur candidat vers la fin de la semaine, afin que le rapport du candidat soit le plus complet possible le lundi matin.

3.—Les candidats se serviront de nos grandes enveloppes et voudront bien ne pas plier les feuillets sur lesquels sont inscrits les noms et le nombre de votes. L'argent, sous forme de mandat-poste, devra accompagner ces feuillets.

4.—Les votes de chaque candidat seront entrés dans un livre ; il y aura un livre pour chaque candidat et ce livre pourra être consulté par ce candidat seulement. Une fois les votes entrés dans ce livre, le candidat n'aura plus le droit, s'il venait à abandonner la lutte, de les transférer à un autre candidat.

VALEUR DES VOTES

Un abonnement de 3 mois,	25 cents	....	15 votes
" " " 6 "	50 "	....	40 "
" " " 1 an	$1.00	....	100 "
" " " 2 ans	2.00	....	250 "
" " " 3 "	3.00	....	400 "
" " " 4 "	4.00	....	600 "
" " " 5 "	5.00	....	1000 "

Il n'y a pas de différence, quant à la valeur des votes, entre un nouvel ou un ancien abonné.

Un abonnement ne peut pas être payé pour plus de cinq ans.

Aux Etats-Unis le prix d'abonnement est de $1.50 par année, mais le 50c ne compte pas pour les votes ; il n'y a donc pas de différence. La même chose pour les abonnés de la ville de Moncton qui veulent que le journal soit livré à domicile. Dans ce dernier cas l'abonnement est $1.25, mais le 25c ne compte pas.

Ceux qui s'abonneront directement à nous, soit au bureau, soit par la malle, devront choisir eux-mêmes leur candidat et nous en avertir, faute de quoi les votes ne compteront pas.

CHAQUE COUPON VAUT 5 VOTES

500 VOTES GRATIS AUX 25 PREMIERS OU PREMIERES A S'ENREGISTRER. HATEZ-VOUS

Egales chances pour tous

Les portes sont grandes ouvertes. Hommes, femmes et enfants peuvent prendre part à ce concours. Tous ont la même chance de remporter les prix. Il s'agit de dire je veux gagner le concours !

3e GRAND PRIX





Un magnifique Complet de Salon

PENDANT ET APRES LE CONCOURS

Le Concours durera du 18 mai au 25 juillet 1914, inclusivement. Le plus grand secret, quant au nombre de votes de chaque candidat, sera respecté. Nous publierons le nombre de votes que les candidats eux-mêmes nous indiqueront. A la fin du Concour trois hommes d'une honnêteté irréprochable seront appelés à examiner les livres où nous auront tenu compte des votes des candidats.

MADEMOISELLE,

Supposons pour le moment que notre premier grand prix ne vous dise pas grand chose. Par contre vous ne seriez pas fâchée de gagner un joli piano de grand valeur, n'est pas? Ou même un magnifique complet de salon. Vous n'avez qu'à entrer dans notre concours pour gagner.

Envoyez-nous votre nom !

VOYEZ--$1,200.00 en prix d'une grande utilité

Que faut-il faire pour gagner le concours ?-- Trouver des abonnements pour L'ACADIEN.
Comment y arriver ?-- En travaillant soi-meme et en faisant travailler ses amis.
Qui gagnera les prix ?-- Ceux qui auront le plus grand nombre de votes d'apres le tableau ci-dessus.

Discours de l'Hon. H. R. Emmerson

(Suite de la Quatrième Page)

importe cent fois plus d'établir sur une base solide l'industrie de la culture des fruits de la Nouvelle-Ecosse qu'il n'est urgent d'aider ceux qui fabriquent les fertilisants. La compagnie des fertilisants Cross, de Sydney, jouit d'un monopole complet, en ce sens que nulle part ailleurs au Canada, on ne produit le laitier basique. Tout le monde sait que ce produit est un dérivé de la fabrication de l'acier que, il y a environ deux ans, on jetait dans le port de Sydney comme ayant aucune valeur quelconque. La monture de cet article ne coûte rien, d'où il suit que la vente de ce produit constitue un profit net".

"Je demande à tout homme de sens commun de me dire s'il est équitable d'obliger les producteurs de fruits de cette région d'ajouter ce profit à ceux qui réalisent déjà les actionnaires de la compagnie de fertilisants Cross. A cause de nos printemps humides et froids, nos vergers sont spécialement exposés au fléau du parasite de la pomme, la tache noir. Pour les protéger contre cette maladie, on doit arroser, chaque été, à trois ou quatre reprises différentes, les arbres qui les composent d'une composition chimique qui tue ce champignon désastreux. Cet arrosage se fait aujourd'hui au moyen de machines puissantes dont le coût varie de $250 à $300 et, si je ne me trompe, le droit imposé sur ces instruments représente 30 pour cent. On utilise, à l'heure qu'il est, des centaines de ces machines, dans cette valée ; une seule maison en a vendu 40, le printemps dernier, au prix de $265 chaque".

"Mais je pourrais aller plus loin et écrire des pages et des pages sur ce qui, à mon estime, démontre l'injustice des lois douanières, à l'endroit des cultivateurs et des producteurs de fruits.

M. LALOR : Quel est le prix de la tonne de cet article?

M. EMMERSON : Il varie de $25 à $40 ; on tient compte principalement de la qualité. A la suite de la modification opérée par le décret du Bureau des douanes, on réclame, aujourd'hui, un supplément de prix aux cultivateurs qui achètent ces machines et qui sont forcés d'obtempérer ainsi à cet ordre du ministère des Douanes.

M. BLAIN : Mon honorable ami peut-il nous donner le nom de l'auteur de cette lettre?

M. EMMERSON : Oui ; c'est celui de M. Manning Ells, secrétaire de l'association des Producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, un homme qui, de son propre mouvement, m'a adressé cette lettre, simplement parce que j'ai appelé l'attention de la Chambre sur cette question.

Les moyens ne manquent pas, si l'on veut diminuer le coût de la vie et aider le cultivateur, et je tiens à signaler la différence entre les méthodes adoptées par l'Allemagne, d'une part, et celles arrêtées par le Canada, d'autre part. En Allemagne, le gouvernement accorde une diminution, dans le cas des taux de transport du laitier basique. Au Canada, ces taux sont portés au chiffre le plus élevé possible, si l'on tient compte de la valeur de cet article. C'est ce qui s'est produit sur l'Intercolonial, il y a quelques mois à peine. En Allemagne, le professeur Wagner, membre du Conseil privé et directeur du Bureau des statistiques, a déclaré :

"Il serait excessivement avantageux qu'on obtînt un phosphate à base soluble qui, ainsi qu'on l'on constate, sont, quant aux effets, le superphosphate mis sur le marché allemand, mais je ne crois pas qu'il nous soit possible d'obtenir cet article, car ainsi qu'on m'en a informé la grande valeur de ce laitier basique est reconnue depuis quelques temps déjà, en Angleterre, au point que la demande de cet article y est plus forte que ne l'est la production.

Nous pouvons donc noter, comme nous intéressant spécialement, le fait que les Anglais produisent un laitier aussi exceptionnellement efficace, et prompt, et nous devons charger nos chimistes et nos spécialistes en théorie de rechercher, autant que possible, si la solubilité du laitier Thomas obtenu aux hauts fourneaux d'Allemagne, ne peut, grâce à une modification quelconque de procédé, devenir l'égal du phosphate basique soluble.

Au Canada, on impose un droit de 10 p. 100 sur cet article.

En Angleterre, les cultivateurs réclament un règlement défendant l'exportation du laitier basique, et leur journal, le "Mark Lane Express" dit :

C'est pitié qu'un produit fertilisant aussi bon soit exporté.

Au Canada, le coût de cette article se trouve augmenté par l'imposition d'un droit et par l'augmentation des tarifs de

Lequel, je le demande, est le plus efficace? Ce laitier basique est d'une extrême importance pour la population du Canada, surtout pour celle qui se livre à l'horticulture. Je sais que les cultivateurs du comté de Westmorland vivent dans l'anxiété à la suite de l'attitude prise par le Gouvernement en imposant ce droit. Ils se trouvent à la merci d'une seule compagnie qui, d'après leur propre estime, n'a risqué que $140,000 dans cette entreprise et qui ne fournit pas de l'emploi à un très grand nombre d'hommes. Cette unique compagnie, par l'intermédiaire de son gérant, peut approcher en tapinois le gouvernement du Canada et obtenir de ce dernier une modification tarifaire qui impose aux cultivateurs et aux horticulteurs de l'Est un fardeau supplémentaire représentant, dans le cas qui nous occupe, de $1.25 à $1.50 la tonne.

M. MORPHY : L'honorable député affirme-il que le prix a augmenté dans cette proportion au cours de cette saison?

M. EMMERSON : C'est le renseignement qu'on m'a fourni.

M. MORPHY : Et que l'honorable député tient pour exact?

M. Emmerson : Oui, car il m'a été communiqué par des personnes certainement dignes de foi et qui n'avaient aucun intérêt à me fournir un renseignement faux. Ce gérant d'une compagnie peut s'adresser au Gouvernement, avec les résultats que l'on connait ; cependant, les cultivateurs, alors même qu'ils viennent ici par centaines, se voient refuser l'enlèvement du droit sur le blé. Cela révèle un état de choses qui ne devrait pas exister. C'est là une des anomalies du tarif qu'on aurait dû faire disparaître et je m'étonne que le ministre des Finances ne tienne pas le moindre compte de la situation ainsi créée. On a dû, pourtant, lui signaler ce qui se passait. Il était prêt à prendre attitude, en vue de protéger tant soit peu les cultivateurs de l'Ouest, dans dans le cas d'une certaine catégorie d'instruments aratoires ; mais voici le secrétaires de cette société d'horticultuers qui déclare que les intéressés doivent acquitter un droit de 30 p. 100 sur tout les instruments dont ils ont besoin dans l'exploitation de leurs vergers. D'après le présent tarif, ils sont forcés de payer un droit plus élevé sur toutes les différentes catégories de fertilisants qui entrent au Canada. Le cultivateur est obligé de se servir de se servir de ces machines. A quoi sert-il au ministre de l'Agriculture d'envoyer les agents et les fonctionnaires de son département dans toutes les parties du pays pour y faire l'instruction du cultivateur, ou d'accorder des gratifications aux écoles d'agriculture pour promouvoir l'enseignement de cette dernière, s'il impose ensuite un fardeau sur les épaules de ceux qui veulent mettre en pratique l'enseignement qu'ils ont reçu, grâce à cette aide? D'un côté, il favorise tant soit peu l'instruction, de l'autre, il impose des entraves à ceux qui emploient avec succès et bénéfice les enseignements qu'ils ont acquis, grâce aux subventions du Gouvernement. Je crois que c'est une question que mon honorable ami le ministre de l'Agriculture ferait bien de signaler au ministre des Finances et à ses collègues du Gouvernement, afin de faire cesser cette injustice. Je ne soulève pas, ici, cette question simplement parce que cette dernière revêt un caractère politique. C'est une proposition d'affaires que devraient étudier les membres de l'administration et leurs partisans des Provinces maritimes, entre autres. Je m'étonne de constater que les députés de la vallée d'Annapolis, l'honorable représentant du comté d'Annapolis, l'honorable député du comté de King et mes honorables amis de Digby et de Hants, tous habitants de comtés qui sont spécialement intéressés à l'horticulture et à l'agriculture sous toutes ses formes, n'ont pas insisté sur cette question qui revêt une importance exceptionnelle pour leurs électeurs.

Il est une autre question pour laquelle j'aimerais appeler spécialement l'attention du ministre des Finances. On a modifié la cédule du tarif qui se rapporte à la pierre de construction et ce changement est loin de favoriser, si je ne me trompe, les intérêts des carriers de l'Est, du midi et de l'Ouest du Canada, pourrais-je dire. C'est une modification opérée dans l'intérêt exclusif des entrepreneurs d'édifices publics considérables, par tout le Canada, des entrepreneurs surtout des vastes édifices que le Gouvernement fait ériger dans cette ville et dans d'autres cités....

M. BURRELL : Cela n'est-il pas à l'avantage des tailleurs de pierre?

M. EMMERSON....et à mon estime, non particulièrement à l'avantage des tailleurs de pierre, à celui du plus grand nombre de ces derniers, du moins. Mon honorable ami doit se rappeler qu'il y a des milliers de tailleurs de pierre engagés dans des ouvrages de carrière, au Canada. Les tailleurs de pierre qui travaillent dans certaines villes n'appartiennent pas au groupe dont je parle et, bien que la décision à laquelle le Gouvernement en est arrivé puisse favoriser quelques-uns de ces ouvriers, elle ne les favorise pas autant qu'elle accommode les entrepreneurs.

On blâme le Gouvernement tout comme on avait critiquer le gouvernement précédent, parce qu'il a permis, à la sutite de la décision à laquelle en est venu son architecte, l'emploi de la pierre de l'Ohio et de l'Indiana dans la construction d'édifices publics autorisée par le Parlement. C'est ce qu'on a fait partout et le Gouvernement est loin de s'insurger pratiquement contre cette coutume. C'est le système suivi par le Grand-Tronc et le Grand-Tronc-Pacifique et le Parlement a entendu des plaintes, à ce propos, il y a quelques années. La nouvelle gare que le Grand-Tronc a construite, à Ottawa, le Chateau-Laurier et d'autres édifices de même nature sont des exemples qui viennent à l'appui de ce que j'avance. Tous ces édifices sont construits de la pierre de l'Ohio et de celle de l'Indiana, au préjudice des intérêts des propriétaires et des ouvriers des carrières canadiennes. Voici un avancé fait en faveur des des carrières de pierre à construction du Canada. Je vais le lire, afin qu'on le consigne au Hansard :

L'exposé budgetaire fait à Ottawa, indique qu'on a voulu protéger l'industrie de la taille de pierre, au Canada, en augmentant le droit sur la pierre travaillée importée, en fixant ce droit à 15 cents le 100 livres, dans le cas de la pierre autrement ouvragée. Cela permettra l'importation de la pierre sciée sur deux faces [la seule façon en laquelle on l'importe comme "pierre sciée"], au même droit que celui imposé sur "les blocs de carrière bruts", soit en franchise, en vérité, et cela est évidemment rédigé à seule fin de protéger exclusivement les intérêts des entrepreneurs et aura pour résultat d'occasionner un préjudice grâce aux carrières canadiennes, vue que la "pierre sciée sur deux faces" acquitte un droit plus élevé sous l'ancien tarif. La plupart des carrières du Canada sont pourvues maintenant de scieries et elles peuvent fournir de la pierre sciée sur deux ou quatre faces, mais les entrepreneurs commandent soit des blocs de carrière soit de la pierre sciée sur deux faces seulement. Demander ce changement indique peu de générosité de la part des entrepreneurs, car ils réclamment une forte protection pour l'industrie de la taille de la pierre, mais ils veulent importer de la pierre, sans être forcés d'acquitter le moindre droit sur cet article.

Si on le permet, ce changement placera les carrières canadiennes à la merci des entrepreneurs. En général, le pays acceptera une mesure de protection modérée envers l'industrie de l'exploitation des carrières et le développement de nos grandes ressources naturelles sous ce rapport, avec autant de faveur qu'il approuvera une protection aussi accentuée dans l'industrie de la taille de la pierre se faisant presqu'entièrement à l'avantage de la pierre importée.

Les carrières canadiennes devraient également participer à cette protection, en la manière indiquée ci-après :

Pierre brute pour concasseur, briselames etc., 5 cents le 100 livres.

Blocs bruts, ni sciés ni ouvragés, 10 cents le 100 livres.

Sciés sur une face ou sur deux faces, 20 cents le 100 livres.

Autrement ouvragés, 40 cents le 100 livres.

Certes, tous les membres du Parlement, sans distinction du parti, favoriseront le développement de la grande richesse naturelle que le Canada trouve dans sa pierre. Aujourd'hui, on importe des Etats-Unis presque toute la pierre qui entre dans la construction des maisons au Canada.

Une raison de cette préférence, c'est les taux de transport peu élevés de la pierre prise dans les carrières de l'Ohio et de l'Indiana et dirigée sur les centres populeux du Canada. Une autre, c'est que les pierres importées sont plus friables et que le coût de leur taille est moins élevé que celui qu'on est obligé d'acquitter dans le cas de la pierre canadienne, mais la pierre étrange n'est pas tout à fait aussi forte ni aussi durable que l'est la pierre du Canada, et elles ne donnent pas ce velouté à ce jeu de couleurs et de tissus que la pierra canadienne offre à l'observateur. Le Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick présentent une grande variété de pierre à sable et de granite. La province de Québec a la pierre calcaire, le marbre et le granit. Ontario possède des carrières de grès, de pierre calcaire et de granit. Le Manitoba présente une pierre calcaire particulièrement belle et durable, et les grandes provinces de l'Ouest ont de riches carrières de pierre calcaire, de marbre et de granit en grande variété. Un échantillon de grès extrait d'une de nos carrières du Nouveau-Brunswick a été éprouvé au laboratoire de l'université McGill ; on l'a soumis, trente minutes durant, à une chaleur dépassant 1,5.0 dégrés F., on l'a plongé ensuite dans l'eau froide et l'on a constaté que sa force de résistance dépassait 4.00 livres au pouce, ce qui est plus fort que la force de résistance du béton.

Cette pierre, par sa couleur et sa texture, ressemble à celle qu'on a fait entrer dans la construction de la seule maison qui a résisté à la pire des conflagrations qui ont ravagé San Francisco ; cette maison est encore debout, aujourd'hui ; elle est occupée, tout cela démontre que la pierre calcaire résiste au feu aussi bien que peut le faire toute autre matière qui entre dans la construction des maisons. En général, la pierre calcaire du Canada pèse plus au pied cube que celle des Etats-Unis.

La pierre de l'Ohio pèse 140 livres au pied cube et celle du Canada pèse d'ordinaire 155 livres, ce qui la rend plus durable, mais aussi sa tille est un peu plus dure. Il faut un matériel lourd et dispendieux pour outiller une carrière et, en général, il est nécessaire de relier cet ouvrage à une voie de chemin de fer, ce qui entraine des dépenses considérable quelquefois. Il convient donc d'encourager ceux qui encourent ces dépenses, en vue d'exploiter ces carrières de pierre, en face du grand développement qu'on relève, sous ce rapport, aux Etats-Unis. On devrait se souvenir que le revenu des opérations poursuivies à ces carrières va presqu'entier aux ouvriers, sous forme de salaires, car c'est là ce qui indique que le pourcentage des gages est plus élevés qu'à l'ordinaire.

Voilà une des difficultés que les tarifs protecteurs produisent. Il s'agit ici d'un changement opéré dans le tarif à propos de la pierre de construction. En changeant simplement quelques mots et en disant que la pierre sciée sur deux faces entrera au Canada suivant un tarif qui équivaut à l'enlèvement des droits, on donne un avantage aux carriers de l'Ohio et aux entrepreneurs qui ont intérêt à protéger les carrières de l'Ohio.

M. BURREL : Mon honorable ami se fait l'avocat de la protection.

M. EMMERSON : Non pas, mais je dis que c'est là une des difficultés que la protection suscite. On avait un tarif qui protégeait la pierre sciée sur deux faces et cette pierre était soumise à un certain droit. Maintenant on change cela et l'on met sur un pied d'infériorité réelle ceux qui ont des intérêts dans cette industrie, et tout cela simplement pour favoriser les entrepreneurs de l'Etat et les quelques hommes dont ces derniers peuvent retenir les services, lors de la construction d'édifices, sans égard des capitaux risqués dans l'exploitation des carrières de l'est, du centre et de l'ouest du Canada, et sans tenir compte des ouvriers, tailleurs de pierres et carriers qui travaillent sur ces ouvrages. J'ai soulevé cette question, en cette Chambre, parce que des intéressés m'ont écrit à ce propos. Je crois qu'en hésitant comme on le fait dans le but de favoriser certains intérêts particuliers, on ne travaille pas au bien général du Canada.

J'estime qu'on devrait arrêter au grand jour tout tarif quelconque. Que la lumière se fasse sur toutes ces questions. Dans le cas du laitier basique, le décret qui a eu pour conséquence l'imposition d'un droit que les cultivateurs de l'est du Canada doivent acquitter a été adopté en secret et par un seule homme. Toute question d'affaires revient tôt ou tard à la question du tarif. Cela est inévitable. Notre système constitutionnel exige que nous ayons un tarif, mais celui-ci devrait être préparé au grand jour. J'ai déjà eu l'occasion de signaler les dangers qu'offrent les arrêtés du conseil et le péril que présente l'adoption d'ordres se rattachant aux douanes, parce que tout cela se fait en secret. L'attatitude prise par l'ancien gouvernement de consulter le peuple, avant d'arrêter le tarif de 1897, a été approuvée, dans le temps, et elle méritait certes ces félicitations. C'était un exemple que ce Gouvernement aurait du suivre.

Mais ce n'est pas là ce qu'il a fait. Dans le cas de la pierre de construction, si cette question avait été soumise à ceux qui exploitaient des carrières, au lieu d'être renvoyée à l'examen des entrepreneurs, on aurait obtenue peut-être un résultat tout différent. En 1828, les Etats-Unis eurent un tarif qu'on qualifia d'abominable. On l'appela ainsi, parce qu'il n'avait ni commencement ni fin et qu'il ne reposait sur aucun plan arrêté d'avance. Quoi qu'il en soit, on ne pouvait y trouver la moindre trace d'un plan quelconque. C'était une énigme complète que personne ne pouvait résoudre, et l'on en était réduit à s'en rapporter de guerre lasse à la cédule. Ce n'était donc pas un système équitable, mais cela démontrait amplement l'exatitude de cette définition de la protection qui le caractérisait comme.

—étant une vis sans fin dont on ne peut jamais connaître le travail, en protégeant une industrie on nuit directement ou indirectement à toutes les autres d'ou il suit qu'on doit protéger celles-ci également. Mais alors on se trouve à nuire à l'industrie qu'on a d'abord protégée et qu'il faut indemniser ; or cette compensation a son effet, à son tour, sur toutes les autres industries qui réclament d'autres faveurs et cela se prolonge à l'infini.

L'effet de la protection, dans toutes les pays et pour toute les classes de la société, est d'affaiblir la volonté et l'esprit d'entreprise. Ce système enseigne aux gens à compter sur les autres. Comme résultat nous avons les demandes que le Parlement et le Gouvernement ne cessent de recevoir de gens et de compagnies qui sollicitent des endossements, des gratifications et des subventions. Nous n'avons pas besoin de sortir du Canada pour trouver des exemples de ce fait. Celui-ci est également pulpable dans d'autres pays, surtout dans les pays de protection à outrance telle l'Allemagne ou les subventions sont toujours à l'ordre du jour et dont le gouvernement aide des deniers publics certaines industries, au préjudice de l'intérêt général du pays et à celui surtout des classes ouvrières. Ce prétendu tarif d'abomination de toute sortes, établi aux Etats-Unis, avait le mérite de laisser les gens agir à leur guise et se livrer à l'industtie qu'ils avaient choisie. Mais il n'en est pas ainsi, quant au Gouvernement canadien, puisqu'il accède aux demandes d'intéressés choisis et qu'il ne consulte même pas le peuple par l'intermédiaires des représentants de ce dernier Ce système d'entente secrète est unisible. Il sert l'intérêt de ceux que nous appelons les grands capitalistes, contre lesquels je ne dis rien de blessant du moment qu'ils se sont enrichis par leur travail et leurs efforts dans la lutte pour la vie, et sans le secours exclusif de la protection, et sans recourir à l'appui des coalitions et des trusts. Ces ententes secrètes sont ordinairement le résultat de l'influence exercé par des intérêts considérables. Combien de membre de cette Chambre comprennent les changements opérés dans les cédules du tarif? Nous avons entendu l'honorable ministre des finances parler de la modification opérée dans le cédule relative à l'acier, et il nous fait connaître le nombre de livres ou de verges qui serait soumis à un certain droit. Mais qui a avisé le ministre des finances dans tout cela? Il est certain que le ministre des finances a profité de l'avis de ceux qui sont intéressés dans telle ou telle entreprise, mais l'immense classe des consommateurs ne possède pas la connaissance technique voulue pour comprendre l'effet de ces changements.

Ce serait pour le ministre des Finances manquer à l'étiquette, s'il agissait autrement et s'il disait qui lui a conseille d'opérer ces changements. Par le temps qui court, on se sert du moindre expédient pour laisser le public dans l'ignorance complète des arguments invoqués par les protectionnistes à outrances, des faits qui réfutent ces arguments et du but que les parains de la protection veulent atteindre. C'est poursuivre un feu follet que de chercher à connaître le coût de production, et l'on accepte ce feu follet comme base des tarifs, mais il est trompeur, variable, et il n'existe nul part comme une réalité qu'on peut établir.

Le Canada et les Etats-Unis connaissent parfaitement l'intremetteur expert dont la spécialité consiste à s'occuper de questions de cette nature. On a vu ces gens-là, ici-même, depuis nombres d'années, mais il se mettent en évidence, d'une façon spéciale, au cours de la présente session, dans l'espoir d'obtenir quelque faveur pour tel ou tel intérêt particulier. Le ministre des Finances nous a dit qu'il avait eu l'avantage d'être renseigné par les fabricants de machines agricoles, et il a cité le coût de ces machines ; il n'a pu, toutefois, répondre à l'honorable représentant d'Assiniboia au sujet du capital majoré. Il s'est opéré un changement très marqué dans l'ancien ordre de choses. Une coalition de rivaux canadiens a détruit la concurrence domestique. Le cri de l'industrie dans son enfance a déjà prévalu, mais les besoins d'aujourd'hui ont jeté cela dans l'ombre, et je ne perdrai pas le temps de la Chambre pour expliquer jusqu'à quel point cette idée en est arrivée. Les capitalistes soutiennent qu'un jeune pays a besoin de la protection pour établir des industries, et qu'un vieux pays a besoin de la protection continue, parce que diminuer la protection serait nuire à des intérêts reconnus ; ainsi donc, la protection du moment qu'elle est établie, doit subsister toujours. Après la mise en vigueur d'un tarif protecteur, il arrive quelquefois que ceux-là mêmes qui ont établi ce tarif désirent modifier celui-ci. Ce fait a été parfaitement démontré, en 1894, alors que le gouvernement conservateur de Sir John Thompson a voulu couper les branches sèches de l'arbre de la protection. Les plus fort partisans de la protection réalisent que dans son application, ce système économique cause du préjudice ici et là. Pour être efficace et pour atteindre le but de ses auteurs, c'est-à-dire, empêcher toute concurrence de la part des autres pays, la protection devrait être répandue partout et devenir prohibitive, au point de vue pratique. Voilà ce qu'elle n'est pas, et celui-là même qui approuve le principe de la protection reconnait aujourd'hui, que notre tarif comporte des injustices à l'endroit de telle ou telle industrie et de telle ou telle classe de la société. L'honorable ministre des Finances avoue ouvertement son adhésion à une politique de restriction et de monopole. Quelle est, aujourd'hui, la politique fiscale du ministre des Finances telle qu'il l'a énoncée lui-même? C'est une doctrine entièrement nouvelle et qui diffère de celle promulguée par Sir Leonard Tilley, en 1879. La nouvelle doctrine de ce partisan de la protection, c'est que le tarif doit représenter l'écart entre le coût de la production, au Canada, et celui de la production, dans les autres pays, plus un profit raisonnable pour ceux qui sont engagés dans l'industrie.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est "plus un bénéfice raisonnable". Qui est-ce qui déterminera ce qui doit constituer un bénéfice raisonnable? Cette doctrine assure ouvertement des bénéfices à quiconque vient solliciter des faveurs du Gouvernement. C'est ce qui fait que certains personnages, libres de toute concurrence étrangère se sont entendus pour constituer de puissants monopoles. Maitenant qu'ils ont goûté au sang il leur en faut davantage. Ce sont ces monopoles qui ont provoqué la cherté de la vie dont les masses se plaignent aujourd'hui. Qui n'a entendu parler du trust du ciment? Le gouvernement lui-même a dû intervenir à un moment donné pour atténuer les mauvais effets de cet accaparement.

J'ai signalé les autres monopoles. Les exploitants d'une même industrie se coalisent et, naturellement, à chaque coalition il faut un dédommagement qui la satisfasse et écarte ses concurrents. C'est ainsi que chaque monopole devient très puissant et parvient à réunir un capital énorme sur lequelle il faut payer des dividendes. Ces dividendes, ce sont les consommateurs qui sont tenus de les paper. Je ne suis pas favorable à la protection, mais, je le dis sans déguisement, si l'on pouvait établir un régime modérément protecteur qui rendît les coalitions impossible, on écarterait un grand nombre des graves inconvénients du protectionnisme. Tout le mal provient des monopoles qui se sont ainsi établis. Quand il y a baisse des prix, que font les monopoleurs? Ils abrègent les heures de travail, restreignent la production, rognent les salaires, jettent des ouvriers sur le pavé—et pourquoi? Pour maintenir les prix à un chiffre élevé en dépit de l'inactivité industrielle. Voilà ce que les trustards ont accompli aux Etats-Unis ; voilà ce que les trusts ont accompli aux Etats-Unis ; voilà ce que les trusts et les monopoles accomplissent aujourd'hui au Canada. La protection a le grave inconvénient de permettre, de favoriser un tel état de choses.

Il est souvent question de chômage, de marasme des affaires et de fermeture d'ateliers. Dans l'est du Canada, dans la province que je représente et dans celle de la Nouvelle-Ecosse, on a, l'hiver dernier, réduit les salaires, diminué le nombre des employés et pris des mesures pour restreindre la production et maintenir les prix à des chiffres élevés.

M. Blain : Mon honorable ami est-il aujourd'hui en faveur de l'abolition du droit sur le ciment?

M. EMMERSON : Mon honorable ami me demande si je suis en faveur de l'abolition du droit sur ceci ou cela ; je lui réponds qu'on ne saurait favariser les uns au détriment des autres. Si l'honorable député était d'avis que l'on devrait abolir la protection à l'égard de tous les articles de commerce pour s'en tenir à un tarif pour les seuls objets du revenu, je serais entièrement d'accord avec lui. Il fût peut-être un temps où le tarif n'amenait pas la hausse des prix, mais ce temps n'est plus. Les monopoleurs ont su tirer parti des droits de douane pour fixer à leur guise le chiffre des prix et des salaires.

Ainsi que l'a fait observer mon honorable collègue de Rouville (M. Lemieuq), à ceux qui réclament l'abolition des droits sur les denrées alimentaires, sur le blé et sur les machines agricoles, on répond que cela équivaut à l'établissement du libre-échange. Je me demande par quel raisonnement on en arrive à une telle conclusion.

M. LEMIEUX : On cherche à capter des suffrages.

M. BLAIN : Comment se fait-il que ce soit dans les pays où la protection est le plus en faveur que les machines agricoles se paient le moins cher?

M. EMMERSON : Je ne sache point qu'il en soit ainsi.

M. BLAIN : Tel est le cas.

M. EMMERSON : Si c'est le cas, cela doit tenir à une multitude de causes. Quel est l'objet de la protection? C'est de maintenir les prix assez élevés pour que les industriels puissent fabriquer avec profit en dépit de l'importation des produits de l'industrie étrangère. Il s'ensuit nécessairement que l'imposition d'un droit sur un article quelconque augmente le coût de cet article.

M. BLAIN : Je dis que non

M. EMMERSON : Quand on achète un article importé, une partie du prix en va à la caisse de l'Etat sous forme de droit de douane ; règle générale, cependant, ce n'est pas l'article étranger que l'on achète, mais l'article fabriqué au pays et dont le fabricant a porté le prix à un chiffre qui représente celui de l'article de provenance étrangère, plus le droit de douane, sinon davantage. Je crois que ce que je dis là est passé à l'état d'axiome. Qui est-ce donc qui bénéficie de la taxe? Ce n'est assurément pas l'Etat, mais bien le fabricant.

M. STEVENS : C'est l'ouvrier qui en bénéficie.

M. EMMERSON : Mon honorable ami ferait mieux de ne s'occuper que des Hindoux. Sa prétention que la protection relève les salaires des ouvriers dépasse les bornes de l'absurdité.

M. STEVENS : On peut le démontrer.

M. EMMERSON : On peut démontrer que l'honorable député se trompe singulièrement. En réclamant tous ces privilèges, les industriels canadiens avouent leur incapacité. Leurs produits, on nous oblige à les payer de 15 à 35 p. 100 de plus que ceux des fabricants étrangers. Voilà comment ce poupon colossal, ce poupon à barbe en sont aujourd'hui à notre égard. A sa naissance, il fallut le protéger, mais maintenant qu'il est devenu un bambin de plusieurs années, il semble qu'il faille l'allaiter au même biberon. C'est ce régime qui a favorisé l'épanouissement de certaines industries au détriment de la puissance économique du pays. Cette pensée, M. Widrow Wilson l'a développé en un langage merveilleux dans les harangues qu'il fit au peuple américain avant la dernière élection présidentielle.

Les libéraux représentent à peu près la moitié de la population du Canada, et cependant on les dénonce comme des traîtres parce qu'ils réclament la réduction des impôts, parce qu'ils demandent l'abolition des droits sur les denrées alimentaires et les machines agricoles. Puisqu'ils représentent la moitié de la population et s'occupent des entreprises les plus diverses, il y a lieu de supposer qu'ils sont intéressés à la prospérité du pays tout autant que ceux qui ne partagent pas leur manière de voir. On ne saurait, dit certains auteurs, commettre de meurtre économique sans se suicider au point de vue économique. En tant que parti, nous n'entendons pas renverser notre système économique. Il s'est trouvé un écrivain assez écervelé pour prétendre que l'abolition des droits sur les denrées alimentaires et la réduction des impôts "saperont à la base même l'édifice de la prospérité nationale". A-t-on jamais écrit rien d'aussi absurde?

Il a été souvent question de l'envahissement de nos marchés. Quand on propose de frapper la chaussure d'un droit très élevé, on alléguait qu'il fallait recourir à cette mesure parce que si les fabricants canadiens n'étaient pas protégés par un tel droit, les fabricants américains, protégés par un tarif très élevé, ne manqueraient pas de déverser au Canada leur excédent de production. On ne peut plus invoquer un tel argument aujourd'hui, puisque les Etats-Unis admettent en franchise la chaussure fabriquée au Canada. A vrai dire, les fabricants canadiens exportent maintenant la chaussure aux Etats-Unis et y font une redoutable concurrence aux fabricants américains. De quel droit, je le demande, réclament-ils le monopole du marché canadien quand le marché américain leur est accessible?

Combien seront laissés si longtemps abuser par la prétention que le régime protecteur est favorable à la cause ouvrière, alors que tant de faits démontaient le contraite! Ce qui m'étonne, c'est qu'on ait l'audace, l'effronterie de soutenir une telle prétention quand les employés des industries non protégées sont mieux rémunérés que ceux des industries qui jouissent de la protection. On ne saurait, j'en conviens volontiers, établir le libre échange— (l'intérêt général exigerait pourtant qu'il existe)—tant que le pays tirera ses revenus de contributions indirectes en conformité des dispositions établies à l'époque de la fédération des provinces. Nous pouvons néanmoins corriger ce qu'il y a de défectueux, alléger les fardeaux, restreindre les privilèges, mettre un frein à l'accaparement, favoriser la liberté et desserrer les liens bui entravent les masses. Nous pouvons abolir les privilèges qui tendent à favoriser quelques-uns aux dépens du plus grand nombre, arracher les mauvaises herbes pour donner l'espace, l'air et la lumière qui nourriront la plante si indispensable à la subsistance de la multitude des consommateurs et des ouvriers, afin qu'ils puissent jouir de la paix, du bonheur et de la prospérité. Faut-il couper les branches atteintes de moisissure? Qui, coupons, arrachons la racine morte du privilège qui prive de leur nourriture les autres racines vivifiantes. Un grand réformateur en matière de tarif a dit :

Grace au régime qui débarrassera le pays d'un tarif restrictif, les entreprises se multiplieront dans le pays et deviendront si diverses qu'il en résultera un débouché plus avantageux et une plus grande recherche de la main-d'oeuvre ; le soleil dissipera de nouveau les nuages et répandra ses rayons bienfaisant sur un peuple libre, indépendant, éclairé et dégagé de toute tutelle.

Nos industriels sont devenus craintifs, ils ont pris l'habitude de compter sur l'aide du Gouvernement. A les voir revenir sans cesse réclamer de nouveaux privilèges, ne dirait-on pas que la malchance s'acharne à leur poursuite!

"Nos tarifs doivent tendre non pas à faire l'aumone de certaines faveurs, mais à servir l'intérêt de la nation," a dit un homme célèbre ; ces paroles je les donne à méditer à la Chambre et au peuple canadien, dont nous avons mission de sauvegarder l'intérêt.

AVIS PUBLIC

Toute personne qui désire construire des bâtisses dans la ville de Moncton, doit se conformer aux règlements du Chapitre 85 des Actes de l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick, de l'année 1902.

La section 21 se lit comme suit : "Aucune bâtisse ne sera construite ou placée dans aucune partie de la ville de Moncton tant qu'une permission par écrit n'aura pas été obtenue de l'Inspecteur ; et aucune bâtisse dans la ville de Moncton ne sera haussée, agrandie ou allongée, tant que la permission ne sera pas accordée par l'Inspecteur".

La section 24 se lit comme suit ; Toute personne qui manquerait aux conditions de cet Acte, est passible d'une amende d'après cet Acte, est sera passible, pour chaque offense, à payer une amende ne dépassant pas $50.00, avec frais et qui devra être payé au nom des commis de la ville pour l'usage de la ville de Moncton, devant le Magistrat de Police, d'après la manière prescrite au Chapitre 62, des Statuts Consolidés du Nouveau-Brunswick.

George P. Jardine est l'Inspecteur pour les construction pour la ville de Moncton, Il a son bureau et sa résidence sur la rue Highfield.

J. S. MAGEE
Commis de la ville

ON DEMANDE

Une jeune fille ou une jeune femme, aimant les enfants, pour prendre soin d'une petite fille de trois ans. Aussi une fille pour ouvrage général, étant capable de faire la cuisine pour une famille de quatre personnes. Il n'y a pas de lavage ni de repassage. Il faut avoir de bonnes références. Salaire élevé. S'adresser à

MRS. DANIEL MULLIN,
211, Germain St., St. John N. B.

Les Elections Génerales

Avis aux Electeurs

Mesdames et Messieurs.

Permettez au soussigné d'attirer votre attention sur le fait que les élections générales arrivent et sur l'importance qu'il y a pour vous d'exercer votre droit de vote.

D'abord vous avez tous le droit de vote. Il n'est pas nécessaire d'avoir 21 ans, ni d'avoir payé des taxes, ni d'avoir son nom sur les listes. Pour voter à ces élections il s'agit seulement de choisir son candidat ou sa candidate d'après les noms qui seront publiés dans "L'ACADIEN" la semaine prochaine et les semaines suivantes, et voter en suivant les règlements qui paraissent aujourd'hui même en page 5.

Vous pouvez même voter plusieurs fois et en faveur de plusieurs candidats. C'est un privilège qui ne se présente pas à tous les jours. Il importe donc d'en profiter.

Ces élections sont générales en autant que tout le monde a droit de vote et que n'importe qui peut être candidat.

Lisez avec une attention particulière les règlements en page 5. Dites-vous bien que votre chance de vous faire élire est toute aussi bonne que celle des autres, et entrez tout de suite dans le Grand Concours de Popularité de "L'ACADIEN".

Vos amis voteront pour vous dès qu'ils verront votre nom ser les rangs. Et à la fin du concours vous pourrez vous promener en Automobile, ou bien jouer du Piano, ou encore jouir d'un magnifique Complet de Salon.

Soyez candidat ou candidate et l'avenir est à vous.

L'ACADIEN

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

25

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Je me suis donc amusé d'une plaie de notre monde, j'ai dissipé près de cinq ans de ma vie en frivoltés, j'ai négligé l'exercice des facultés les plus élevées qui m'ont été données, voilà mon crime, tout mon crime: jugez-le....

Ici, vous savez ce que j'ai fait aussi bien que moi. Le hasard m'ayant conduit à Grand-Pré, j'y suis resté cloué par le devoir. Les grandes aventures que j'ai rêvé, les découvertesétonnantes que je devais faire en me distrayant, m'ont manqué; je suis resté seule avec mon cœur vide et mon esprit impatient et lassé devant les grandeurs de continent et les mœurs simples, essentiellement honnêtes de vos compatriotes. Ces deux spectacles m'ont touché, mon esprit laissé sans entraves et mon cœur sans séductions ont retrouvé devant tant de de beautés nouvelles de la nature et de l'âme leur voie et leur élan naturels, et puis, Marie, (laissez-moi vous le dire, puisquec'est une partie de ma confession et une nécessité à ma défence) j'ai trouvé dans mes relations avec vous, la vertu si aimable, si belle, si entraînante, que sa vue, son contact, sa puissance féconde, ont purifié et développé la mienne; et un jour, j'ai pensé que ce trésor de bien que je sentais naître en moi, par vos soins, deviendrait peut-être assez grand pour mériter de vous être offert en hommage...j'ai osé l'espérer.

George s'arrêta; Marie tressaillit et parut touchée; son visage était devenu propre; ses pas se ralentirent, et semblèrent irrésolus, mais après quelques instants ils se raffermirent et parirent même se précipiter davantage. George avait suivi ses moindres mouvements, avec une angoisse indicible; il tendait l'oreille pour compter et mesurer chacun de ses soupirs opressés; il tremblait à chacun des oscillations que décrivait sa taille; il souffrait peut-être plus que Marie en la regardant aller ainsi, devant lui, victime pure, morne, chancelante, mais plus grande, plus noble, plus adorable sous le poids du malheur. Quand il remarqua l'altération momentanée qui se priduisit dans sa contenance, il crut que ces dernières paroles avaient fait une impression favorable, et il attendit un mot, un regard mais elle continua sa marche silencieuse, et il fut forcé de reprendre son récit.

Le 23 août dernier, le conseil militaire s'assembla: je dus y assister, malgré la répugnance que cela m'inspirait: j'avais le pressentiment d'une perfidie. On discuta les moyens à prendre pour accomplir votre expatriatiou: Murry et Butler qui s'étaient entendus d'avance, proposèrent le plus lâche et le plus traitre, celui qui devait vous prendre par surprise au moyen de la proclamation que vous connaissez. Je m'emportait d'abord contre un acte politique aussi inhumain, et ensuite contre un guet-à-pens aussi digne d'une nation civilisée; on me traita de transfuge, on me menaça des arrêts, on me fit un crimes de mes relations avec vos parents, enfin je fus seul de mon parti, seul pour vous défendre: le projet infame fut arrêté devant moi, on me désigna mon rôle; je dus me résigner à servir à l'exécution de votre sentence, à porter pendant dix jours le secret de votre désolation. Et, si je n'ai pas brisé mon épée, Marie, si j'ai obéi, si j'ai souffert le supplice d'infamie que m'ont imposé mes chefs, quand toute mon indignation s'échappait de mon âme, quand ma main allait faire descendre sur vous la foudre, quand je savais qu'au jour de l'exécution je serais peut-être flétri pour toujours dans votre esprit, rejeté parmi les soldats sans honneur....eh bien! savez-vous pourquoi, Marie?... j'espérais vous sauver à ce prix!

Dans ce premier moment de trouble je vous écrivis cette lettre qui n'a pas eu de réponse, cette demande en mariage que je croyais bien trop précoce; mais c'était la seule et la plus sûre voie qui me paraissait s'offrire à votre salut, et celle-là conduisait aussi à mon bonheur; en acceptant, vous étiez, vous et votre famille, à l'abri des rigueurs de l'exil. Je savais bien ne pas avoir assez mérité votre main, je n'ignorais pas, non plus, le nœud sacré qui lie votre existence à celle d'un autre; mais j'avais l'espoir qu'après cinq ans d'attente inutile, après les événements qui se sont passés du côté de Beau-Bassin, au milieu de circonstances aussi précaires, vous trouveriez peut-être dans votre raison des motifs assey forts, et dans ma conduite auprès de vous assez de garanties de protection, de respect et d'amour, pour vous faire accueillie mes vœux...... Vous ne m'avez pas répondu...... Dans quelles angoisses vous m'avez m'avez laissé!.....J'étais gardé à vue; connaissant en partie l'attachement qui m'unissait à vous et aux votres, mes gens épiaient mes pas, craignant une trahison. Le soir de la fête de la ferme, la veille de l'assemblée, je n'en pouvais plus; le désir de vous voir et de vous parler m'entraina du côté de votre maison; mais elle était pleine de monde. Cependant j'entrai, j'espérais vous voir encore sourir avant les jours de larmes!....Et comme j'ai souffert!. Ma langue a été fausse, et vous m'en avez accusé; mais que pouvais-je dire? Si j'avais laissé apercevoir dans ma réponse le but de l'assemblée cela aurait sans doute produit un soulèvement désespéré au milieu de la population, qui n'aurait eu d'autre résultat qu'un massacre horrible; et d'ailleurs, j'étais lié par mes serments d'office: je puis désobéir à mes supérieurs et désapprouver ma nation, je ne suis pas libre de la trahir.

Voilà, Marie, tout ce que puis dire pour ma justification: maintenant, si je mérite encore votre mepris, il ne me reste plus qu'à jeter ces épaulettes souillées à la face de Winslow, quoiqu'il arrive...Mais, si vous me jugez encore digne de votre estime, je reste sous les armes avec le faible espoir de pouvoir protéger votre sort. Aujourd'hui, je ne puis ni formuler de nouveu ni retirer ma demande de l'autre jour. Avant ces funestes événements, je pouvais demander votre main, les malheurs ne pesaient pas sur votre volonté; mais maintenant, vous pourriez peut-être croire encore que je veux m'en faire un auxiliaire,..Soyez libre, Marie... Seulement, je vous déclare sur l'honneur que le jour où mon nom vous paraîtra assez réhabilité pour que vous puissiez le porter, il vous appartiendra, je suis déjà catholique de cœur et de foi, je le serais publiquement le jour de mon mariage....

En entendant ces dernières paroles, Marie mit ses deux mains sur son visage et resta un instant silencieuse, elle éprouvait un combat terrible dans son âme: elle voyait tout à la fois, comme dans un seul tombeau, ses vieux parents exposée à une longue suite de tortures qu'elle pouvait leur épargner: Jacques, dont le retour était désormais impossible et d'ailleurs inutile traîné dans les fers élevant vers elle ses bras enchaînés; ses compatriotes la regardant passer avec un Anglais, rougissant d'elle dans leurs angoisses; et sa mère, toujours sa mère, l'accusait de faire le malheur des siens. Enfin, faisant un effort pour chasser ces images elle se retourna du côté de l'officier:

Monsieur George, dit-elle, vous êtes un coeur noble et généreux! Pardonnez-moi les aveugles accusations que le délire m'a dictées; je vous rends toute mon estime..Quant à ma main vous l'avez plus que mérité par votre dévouement: mais je ne puis pas en disposer sans le consectement de mes parents; puisque leur sort dépend de ma décision, j'attendrai qu'ils me la dictent. Et Marie tendit sa main avec confiance au lieutenant qui, dans le premier abadon de son bonheur, la porta jusqu'à ses lèvres; mais la jeune fille la retira violemment: sa vue venait de se fixer sur quelqu'un qui accourait devant elle, et elle s'écria tout éperdue, en étendant les bras: Jacques!...mon pauvre Jacques!...

DEUXIEME PARTIE

I

Le 5 septembre, par conséquent le jour de l'arrestation des habitants de Grand-Pré, une légère barque de pêcheurs était entrée de grand matin dans la Baie des Français, (Fundy), par l'embouchure du fleuve St-Jean, (Nouveau-Brunswick). Penchée sous l'effort de sa petite voile latine, qu'une brise favorable venait de saisir, elle courait à la surface de l'eau comme une alouette au vol. Sa course en zig-zag, qui semblait n'avoir d'autre but que le caprice, se dirigeait cependant vers Beau-Basin. Le pilote évitait soigneusement le large, quoique la mer fut sans houle et le ciel sans nuages. Il entrait dans chaque anse autant qu'il fallait pour ne pas perdre le vent, et il longeait étroitement chaque promontoire, se tenant toujours dans l'ombre des grands rochers qui bordent toute cette côte.

Arrivés à peu près vis-à-vis du Cap Chignectou, qui forme la pointe de cette langue de terre prolongée qui divise la baie de Beau-Bassin de celles des Mines, la barque vira tout-à-coup de bord, et abaissant sa voile, et se dirigea à force de rames vers un point abrut de la côte acadienne voilé dans les demi teintes du lointain. Ce point était le Cap Feudu (Split), écueil gigantesque qui garde, comme une sentinelle immuable, l'entrée du Bassin des Mines. Cette fois, dans sa course mon moins rapide, la barque suivait une ligne droite avec une précision féométrique.

A suivre

—— o ——

Au Jour le Jour

Notre Concours s'ouvre lundi le 18 mai. Les portes sont ouvertes aux candidats jusqu'au premier de juin. Après cette date personne n'aura le droit d'entrer dans le Concours.

Vous êtes décidé d'entrer dans notre Concours? Eh, bien! envoyez-nous votre nom tout de suite et mettez-vous à l'oeuvre.

Le mois de mai est froid et sombre. Près de Bouctouche, on a voyagé en traine sur la glace le 1er mai. C'est extraordinaire!

Les automobiles sont nombreux cette année dans les rues. Mais celui que "l'Acadien" va donner comme grand prix est bien installé au garage où il attend le vainqueur.

Il nous fait peine d'avoir à annoncer à nos lecteurs que le R. P. A.-T. Bourque, qui est toujours à l'hôpital, ne va pas mieux. Il a reçu les derniers sacrements et l'on craind une fin prochaine.

Le Conseil de Ville a décidé d'acheter son terrain pour le Marché. Sur division des échevins, le maire Gross a voté en faveur de l'achat. C'est le maire Gross qui décide que la ville achète une propriété de M. Gross, celui qui est maire. Et ce sont les électeurs de Moncton qui paient. Tant pis!

Sa Grandeur Mgr Casey, autrefois évêque de St-Jean, et aujourd'hui archevêque de Vancouver, est actuellement en visite dans son ancien diocèse. Sur l'invitation du R. P. Lecavalier, supérieur, il présidera aux fêtes des Noces d'Or du collège St-Joseph qui seront célébrées les 16, 17 et 18 juin.

La paroisse de Bouctouche vient de faire une précieuse acquisition dans la personne du jeune docteur Omer Comeau, de Caraquet. Le docteur Comeau est le fils du docteur F.-X. Comeau, de Caraquet. Il pratique dans cette paroisse depuis une couple d'années. Sur la demande des gens de Bouctouche, il y ouvrira ses bureaux le 27 du mois courant. Bon succès!

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Théodore Langis et Alban Dionne, de St-Antoine; Adrien Arsenault, de Summerside; Jaddus Robichaud, de Cocagne; l'hon. Dr Landry, de Bouctouche; L. C. Daigle, surintendant de l'Industrie Laitière de cette province; le R. P. Lecavalier, supérieur du collège St-Joseph.

M. Walter A. S. Melanson, fils de M. Simon Melanson de cette ville, vient de terminer un brilliant cours d'études à l'Université de Fredericton. Il est maintenant un ingénieur-civil. A la distribution des prix qui a lieu aujourd'hui, notre jeune compatriote remporte la Médaille d'or, prix offert par la ville de Fredericton. Toutes nos félicitations.

M. et Mme Adelard Lapierre laissaient Moncton veindredi dernier pour se rendre à Montréal où ils doivent élire domicile. M. Lapierre arrivait en ville il y a près d'un an. Il prenait charge de la Pure Milk Co. Après avoir travaillé avec succès à mettre cette usine sur un bon pied, les hommes d'affaires de Moncton lui refusaient l'appui nécessaire pour continuer. C'est donc grâce à l'apathie des commerçants de Moncton si notre ville vient de perdre un citoyen de première classe.

MM. les docteurs Camille Gaudet, de St-Joseph, et Anselme Léger, de Shédiac, tous deux à Montréal où ils pratiquent depuis l'an dernier, viennent d'améliorer leur situation. Le premier s'installe définitivement dans cette dernière ville où il a acheté l'emplacement d'un autre médecin; le second est devenu le secrétaire de la Sauvegarde, compagnie d'assurance vie, avec un salaire fort respectable. Succès à nos distingués jeunes compatriotes!

L'annonce de "l'Association Acadienne des Renards Noirs Argentés, Limitée", paraît en page 3 du présent numéro. Que ceux qui veulent des actions se hâtent. Cette compagnie paiera sans aucun doute de gros dividendes l'an prochain. Il faut en profiter. Nous avons accepté d'agir comme représentant de cette compagnie. Si quelqu'un désirait des renseignements, nous sommes en mesure de les fournir. Nous avons encore un certain nombre d'Actions à vendre. Les conditions de paiements sont faciles.

DANS NOS PAROISSES

(Nouvelles remises de la semaine dernière)

ADAMSVILLE, KENT, N. B.

Après un hiver rigoureux le mois de mai nous arrive et avec lui une autre bordée de neige et du froid; on se croirait en mars. Il faut espérer que les travaux du printemps ne seront pas trop retardés.

Le train de Beersville qui était arrêté depuis le mois de janvier, a repris son trajet ordinaire. On est à charroyer le charbon qui a été sorti de la mine pendant l'hiver.

Dimanche, le 26 avril, M. et Mme J. O. Gallant, de Moncton, étaient en visite ici. Dans l'après-midi, sous les auspices de l'Assomption, M. Gallant donnait une conférence sur "Dollard des Ormeaux". L'auditoire qui était assez nombreux malgré le mauvais état des chemins, a fort bien goûté cette conférence que M. Gallant a su rendre intéressante. Après la conférence notre vénéré curé, l'abbé Gaudet fit quelques remarques appropriées et, au nom de l'assemblée, remercia M. Gallant et exprima le voeux que si c'était la première fois ce ne serait pas la dernière qu'il venait intéresser ses paroissiens. Et l'on chanta l'Ave Marie Stella.

Cette année sera appelée l'année des renards pour Adamsville, car il en a été pris au moins une cinquantaine, jeune et vieux. Ceux qui désireraient se procurer de ces jolies petites bêtes feraient bien de venir ici.

Plusieurs de nos hommes sont allés dans les rivières des comtés voisins travailler à la descente des billots. Il faut espérer qu'ils s'en reviendront tous sains et saufs avec leur bourse bien remplie.

Fotre curé nous a annoncé une mission d'une semaine qui commencera dimanche prochain. Cette mission sera prêchée par deux pères Eudistes.

Lundi M. Jaddus Geneau épousait Mlle Marie Gallant. La bénédiction fut donnée par le curé.

M. J. B. Leger, agent pour la compagnie Frost & Wood, était ici la semaine dernière.

M. C. Lavigne et sa famille, de Saint-Jean, sont en visite chez les parents de Mme Lavigne, M. A. Geneau.

La jeune fille de M. Paul Gallant, de Coal-Branch, est actuellement à l'hôpital de Moncton où elle doit subir une opération pour l'appendicite. Sa mère l'accompagnait. Son père qui est allé la voir samedi nous dit qu'elle est maintenant hors de danger.

ST-FRANCOIS DE MADAWASKA

Dimanche, le 3 de mai, nous avons eu une cérémonie ici dans l'église de notre paroisse que nous attendions nullement, la messe a été célébré par notre curé M. Dumont, vêtu de riches ornements, le sanctuaire était bien organisé, la messe étant servi par MM. E. Laudry et P. Verret si habituée à cette belle tâche que comme on dit le tout se faisait à la lettre, le choeur de chant a fait de cela une cérémonie touchante et grandiose, nous avons eu du chant comme nous ne voyons pas souvent dans nos campagnes, l'on remarquait les charmantes voix de Mesdames Laporte et Hartt ainsi que M. Bernier Dr Laporte et M. Raymond, tous de Conners, Mme Laporte touchait l'orgue avec distinction. Nos félicitations et remerciements aux bons chantes si dévoué et revenez encore. La foule n'était pas aussi nombreuse que d'habitude à l'église faute du mauvais état des chemins il est bien regrettable mais que voulez vous c'est la mode à cette saison ci.

M. François St-Pierre, d'Edmundston, était en visite chez sa tante Mme Nap St-Pierre, la semaine dernière.

Mlle Celina Nadeau, commis d'expérience à la pharmacie Burrill de Fort Kent, Maine, et son amie Mlle Savage étaient les hôtes de Mme P. Blanchard, vendredi dernier.

Le garçon de M. Isidore St-Jean de Unique Lake est revenu de la drave bien malade, il n'avait donné que cinq jours d'ouvrage.

Notre membre M. J. H. Pelletier était de passage à Ledger, dimanche le 3 de mai. Tous les gens étaient content de le voir et le saluèrent tous amicalement.

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Le premier mai il nous arrivait une tempête de neige. Quel temps pour la saison! Cependant, la température semble plus favorable ces jours derniers et il faut croire que c'est enfin le printemps qui nous arrive.

Vu l'état des chemins la semaine dernière, le courier a manquer une fois, ce qui n'arrive pas souvent.

Plusieurs de nos familles acadiennes qui étaient aux Etats-Unis sont de retour. Est-ce la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique qui les effraie?

Enfin les pêcheurs prennent courage, la rivière commence à se débarasser des glaces.

La société d'agriculture de St-Louis se fait construire un nouveau "mud-digger". Les fermiers font toujours du progrès.

M. J. B. Vauteur est parti pour l'Ile du Prince Edward. Il doit prendre la direction d'une beurrerie dans la paroisse qui porte le même nom que la nôtre. La réputation de M. Vautour comme beurrier n'est pas à faire.

L'abbé Doucet de Kouchibouguac était ici la semaine dernière. Ce dévoué pasteur est occupé à construire une église à Claire Fontaine.

Les victimes de la rougeole se font de plus en plus rares. Que Dieu en soit loué!

Université du collège St-Joseph

Mgr Henry J. O'Leary visite son Alma Mater

Lundi soir, l'Université du collège Saint-Joseph souhaitait la bienvenue à l'un de ses vénérables enfants de l'épiscopat, Monseigneur Henry J. O'Leary, évêque de Charlottetown, I. P. E. La réception solennelle de cet illustre personnage eu lieu à la salle Lefebvre. M. Vital H. LeBlanc, en français, et M. Arthur P. Allen, englais, exprimèrent au distingué prélat le vif plaisir que son passage faisait naître dans l'Université.

Sa Grandeur répondit avec grâce aux adresses qui lui étaient présentées. Dans un français impeccable, elle parla éloquemment de son Alma Mater, faisant ressortir toute la supériorité du cours que notre institution fournit à ses élèves. En anglais, elle redit des louanges à l'Université du collège St-Joseph et en terminant, elle se plut à rappeler d'heureux souvenirs de sa vie de collège.

A neuf heures, elle s'embarquait pour Québec, laissant de sa visite forcément trop courte les plus heureuses impressions.

Sa Grandeur était accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé McDonald et de M. l'abbé Savage, curé de la paroisse rlandaise de Moncton. Le premier de ses deux compagnons doit suivre Monseigneur jusqu'à Québec. Heureux voyage au sympathique prélat et à son aimable secrétaire!

COLLEGE ST-JOSEPH

Tableau d'honneur pour le mois d'avril.

Grands:

M.M. Charles McHugh, Clovis Richard, Henry Millgan, Joseph C. Keonard Mc Guirs, Raoult Mogé, Sinai Chassé, J. B. Cormier, Olivier Cormier, Isidore Cyr, Leo Fitzgerald, Robert Robert Fraser, Wm. Ryan, Joseph Hanebry, Charles Carroll, Arthur Fournier, Paul Levasseur, Roy McDonald, Alphonsus Coughlan, Aurèle Gaudet, Aimé Léger, Henry McGuire Stephen Looney, Arthur Melanson, Frank Washen, Thaddée Hébert, Michael Whalen, Leo Doiron, Michael Mc-Neil, Thomas Sweeney, Alphée Damour, Dominique Ouellet, J. Emile Boucher, Wilfrid Gagnon, Emilien LeBlanc, Timoty Sullivan, J. B. Nowlan, M. Emile Nadeau, Edmond Poulin—39

Petits:

M.M. Joseph Goguen, Henri Hébert, Albert Leménager, Godefroy LeBlanc, Edgar Poirier, Emile Ricard, Thomas LeBlanc, Gabriel Parley, Anarias Maillé, Arcade Goguen, Peter Tremblay, Henri Bourque, Camille Cormier, Maurice LeBlanc, Leo A. LeBlanc Alfred T. LeBlanc, Anastase Bourque, Augustin Dallaire, Hervé Richard, Camille Bernier, Ernest Bourgeois, Alphonsus Harris.—22

Total—61.

LES SEMENCES DANS L'OUEST

Regina, Sask. 12.—Quatre-vingt pour cent des semences de blé et environ dix pour cent de l'avoine sont faits. Ce pourcentage varie cependant suivant la région où la pluie et le froid ont été plus fréquents. A l'ouest de Moose Jaw par exemple la pluie a fait beaucoup de bien tandis qu'on en désirerait aussi ailleurs. Les champs découvrent déjà la verdure, bien que peu retardée par le froid, mais l'apparence est belle dans tous les districts. Les fermiers, vu la froideur de mai semèrent moins de blé et plus de grains d'autres sortes. Le froid en retardant un peu la pousse a d'autre côté, fait prendre meilleur racine au grain ensemencé, ce qui lui permettra de subir toutes les rigueurs de la température désormais.

EN SOIREE

—Tu es pâle, es-tu malade?

—Non, chéri, c'est simplement l'envie de bailler qui me fatigue.

CORRESPONDANCE

(Suite de la Première Page)

la Farm Settlement Board a payé une somme énorme, beaucoup plus élevée que sa valeur réelle.

Je dois faire remarquer que les deux exceptions dont parle le ministre, sont spécifiées et ne sont pas des fermes de Gloucester.

Ce qui est vrai de Gloucester peut être également vrai des autres comtés. Afin de donner chance à vos lecteurs de voir pour eux-mêmes, si ce Ministre dit vrai, je vous demanderais de publier la liste suivante des "fermes abandonnées", achetées dans le comté de Kent, avec les noms de ceux qui les ont vendues.

Rev. J. Gaudet,	85	arpents,	$350
John Babineau,	100	"	200
Frank Babineau,	100	"	300
Marie Cormier,	50	"	400
Jérôme Arsenault,	100	"	200
Jérôme Arsenault,	100	"	150
Jérôme Arsenault,	50	"	100
Jérôme Arsenault,	50	"	75
Jérôme Arsenault,	50	"	75
A. J. Arsenault,	100	"	500
H. F. Thériault,	100	"	100
Louis Collet,	100	"	100
Philippe Gallant,	100	"	900
Wilfred Bourgeois,	75	"	160
Polly O'Brien,	50	"	150
Laurant O'Brien,	50	"	250
Leo Arsenault,	50	"	300
Hilarion Arsenault	50	"	500
Philéas Girouard,	50	"	350
Wm. Goddard,	400	"	1,000
Jérôme Arsesault,	50	"	150
Jérôme Arsenault,	50	"	600
Arsène Arsenault,	50	"	400

Vous remarquerez, M. le directeur, que M. Jérôme Arsenault a vendu 7 différentes "fermes abandonnées" au Farm Settlement Board. Il serait intéressant de savoir si monsieur en a d'autres à vendre.

J'invite vos lecteurs à faire l'examen de cette liste et de vous dire si ces fermes étaient réellement abandonnées.

Un Interesse

Petit Rocher, 12 mai 1914

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la Première Page)

ser son sommeil, la nuit, c'est le fait que la presse a été tellement remplie de platitudes sur la paix qu'il craint que quiconque veut maintenir la milice est considéré comme une personne qui a la soif du sang. Tandis qu'on a toujours parlé de la paix, le monde durant les quatorze dernières années a vu de ses guerres les plus terribles, et il les énumère toutes depuis la guerre du Sud-Africain au Mexique.

"N'oubliez pas l'Ulster", remarqua M. Lemieux.

"Si vous saviez combien les Ulstérites savent se battre", dit le Ministre. Le Ministre de la Milice voit le danger de la guerre partout, comme aujourd'hui entre le Mexique et les Etats-Unis. Les grèves, dit-il sont le commencement de guerres civiles. Pour lui la guerre n'est pas sans de bons résultats, car après chaque guerre il y a toujours un magnifique développement intellectuel. Il a peur de la guerre, et il lui faut des salles d'exercice. Il lui en faut encore 1,500 malgré tout ce qu'il a déjà. Si le Parlement veut lui donner l'argent il les bâtira toutes à l'instant. Il dit que si au lieu de draguages et de quais inutiles, on avait bâti des salles d'exercice on aurait maintenant toutes les salles d'exercice dont on a besoin. C'est ainsi que l'Hon. Sam Hughes interprète le développement du pays. Pour lui les salles militaires, sont supérieures aux écoles et aux églises. Il dit que les salles militaires tiennent les jeunes garçons et les jeunes filles hors des rues et les soumettent à des entretiens règlementés.

Dans la soirée la discussion fut très animée. Le ministre en a essuyé de la part de M. Pardee, Whip en chef du parti libéral, de M. Knowles, député de Moose-Jaw, de M. Carvell et de M. MacRoe, de Sherbrooke. On ne lui en a pas laissé passer. On l'a tenu sur le gril jusqu'à minuit. Le Dr Neely, de Humboldt, a aussi donné de gros coups au Colonel, qui prit la partie de ne plus répondre, et de laisser passer. L'Hon. M. Foster n'avait certainement pas goûté le discours de son collègue, le Ministre de la Milice, dans l'après-midi. Il paraissait plus souriant le soir, lorsque les députés de l'opposition frappaient le colonel sans pitié.

A minuit le Premier Ministre demanda de rapporter progrès. Pas un seul dollar ne fut voté. Le Ministre reviendra la semaine prochaine.

Pendant la semaine, le gouvernement a fait passer plusieurs bills de moindre importance.

Hier, le Ministre de la Justice a présenté son bill pour la punition des agents d'immeubles qui font de fausses représentations. C'est surtout dans les grandes villes de Montréal et Toronto que l'on se plaint de ces associations qui s'adressent aux pauvres artisans sous de fausses couleurs. On parle aussi des agences qui sollicitent pour la vente de lots et terrains dans l'ouest. M. Oliver et M. Knowles disent que ce sont des associations des Provinces de l'Est qui font ces fausses représentations parmi les gens de l'Est. Les lois des provinces de l'ouest sont très sévères à cet égard.

On a aussi voté beaucoup des estimés du Ministre de l'Agriculture.

CE QUE DEVIENT LE PAYS SOUS BORDEN.

Pendant la campagne de 1911, tous les orateurs et les journaux conservateurs déclararent à l'envie que la réciprocité, si elle était adoptée, arrêterait la prospérité canadienne, ruinerait nos industries canadiennes, détruirait nos chemins de fer, créerait une terrible dépression financière et causerait un chômage général dans tous le Dominion. "Votez contre les libéraux et contre la réciprocité, sauvez le Canada, conservez et augmentez la prospérité canadienne". Tel fut le cri de guerre des conservateurs.

Les libéraux furent battus. Que s'est-il passé depuis cette défaite et depuis que le gouvernement Borden a pris les rênes du pouvoir?

Aujourd'hui le Canada passe par la plus noire période de dépression financière qu'il ait connue depuis bien des années. Un grand nombre d'établissements industriels sont fermés; d'autres ont réduit leur production; les recettes des chemins de fer diminuent. Nos villes regorgent de sans-travail.

MORT DE MME PUGSLEY

St-Jean, N. B., 11.—Mme Pugsley, épouse de l'hon. William Pugsley, ancien ministre des Travaux Publics pour le Canada, est morte ce matin, à son domicile, après une longue maladie.

Port Arthur, Ont., 12.—George H. Rapsey a reçu ordre, de Toronto de procéder à la rédaction de la liste électorale. Cette démarche du gouvernement annonce des élections générales au commencement de l'été.

Halifax, 12.—Une dépêche, reçu ici aujourd'hui, annonce que la goélette Sir Louis, partie de Halifax pour Malpecque, I. P. E., a fait naufrage au large de Arichat. Le Capitaine Landry et son équipage ont été sauvés. La goélette est évaluée à $2,000 et sa cargaison à $5,000.

NOUVEAUX TELEPHONES

523-11 Richardson Jocelyn J., rés. 182 Highfield.
586 Colpitts E. H., rés. 234 Lutes St.
212-21 Dowd Wm. M., rés. 385 Robinson
588-11 Steeves Geo. V., rés. 164 Park.
582-41 Flannery F. M., rés. 120 Queen.
587 Branscombe Laundry Wet Wash Lewisville Road.
497 Shepody Navigation Company, 31 Mechanic.
332-31 Keating Darcy E., rés 90 Fleet.
439-11 Trembley A. E., rés. 123 Archibald
594-21 Cole C. E., rés. 42 Waterloo
593-11 Millar Mrs E. W., rés. 41 Bonnaccord
352-31 Calhoun J. C., rés. 102 Gordon

TRANQUILLITE

—Quels drôles d'êtres que les Vixi; ils ne se parlent jamais sans que ce soit pour se quereller.

—Et quand ils se querellent, ils ne se parlent jamais.

—Mais, ce doit être d'une tranquillité à mourir, dans cette maison!

UN AN DE MARIAGE

—Elle.—Les premiers temps que nous étions mariés, tu me disais que c'était le ciel qui m'avait envoyée à toi.

Lui.—Mais certainement, en punition de mes péchés.

CRITIQUE D'ART

—Quelle belle statue, comme c'est naturel!

—Naturel! Où as-tu déjà vu une femme se coiffer sans avoir la bouche pleine d'épingles?

AVIS

De 1er mai, inclusivement, jusqu'à nouvel avis tous les bureaux de dentistes de la ville de Moncton, N. B., fermeront à 6 heures du soir, et le samedi à 1 heure l'après-midi.

C'EST ENGAGEANT

A l'entrée d'un pont, en Géorgie, on lit l'avis suivant:

"Toute personne conduisant sur ce pont une voiture plus vite qu'au pas sera condamnée, si c'est un blanc, à une amende de cinq dollars, et, si c'est un nègre, à recevoir vingt-cinq coups de fouet, et le dénonciateur aura droi à la moitié".

ELLE A ETE CHARMEE

Bob.—Sais-tu, maman, que papa a des drôles d'idées?

Maman.—Comment cela?

Bob.—Il disait l'autre jour que le temps que tu étais à la mer, il se croyait au ciel.

SA MARCHE HYGIENIQUE

—Prenez-vous une marche, comme je vous l'ai prescrit, avant votre déjeuner?

—Oui, docteur.

—Longue?

—De ma chambre à coucher à la salle à manger.

SCIE OU GALANTERIE

—Je vous demande une brosse à chaussures et vous me donnez une brosse à dents...

—Vous avez le pied si mignon.

OLUME I. NO. 26. MONCTON, N.-B., JEUDI, 21 MAI 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600, rue Main

UNE OPINION INDEPENDANTE

Nous avons souligné en temps et lieu le beau geste de M. Dugal qui parla dans sa langue maternelle, à la Législature, quand il porta ses accusations contre le premier ministre Flemming et compagnie.

Le grand journal national qu'est supposé être "l'Evangéline", n'a pas soufflé mot de ce beau et grand geste. L'autre journal supposé indépendant, "le Madawaska", a simplement ri de nous, en disant qu'il n'y avait rien de bien extraordinaire dans le fait que M. Dugal avait parlé en français et que ce monsieur n'avait pas droit aux félicitations de l'Acadie entière, comme le prétendait "l'Acadien."

Nous prions les rédacteurs et les amis de ces deux feuilles indépendantes et nationales, de lire et de méditer le passage suivant tiré du "Bulletin du Parler français au Canada," une autorité en la matière :

"Nos généreux frères les Acadiens ont eu à se réjouir, ces temps derniers, d'un fait nouveau qui ne peut que flatter bien légitimement leur fierté nationale et nourir les plus ambitieux de leurs rêves d'avenir. Pour la première fois, leur langue française vient d'être officiellement admise à résonner sous les voûtes du Parlement, à majorité anglaise, du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Quel chemin parcouru, depuis l'infâme "dispersion" !

"C'était au cours d'un important débat, dans cette Législature, et l'un des députés acadiens, M. Dugal, du Madawaska, demanda l'autorisation de s'exprimer dans sa langue maternelle, afin de se trouver mieux maître de sa pensée...

" 'Interloqué par cette requête soudaine—et qui a le don de toujours paraître étrange aux oreilles britanniques, en ce pays canadien, où la langue française est pourtant officielle, au même titre que l'anglaise—le gouvernement, que M. Dugal attaquait, fit d'abord mine de refuser la permission.

"Mais immé l'atement, l'un des partisans du ministère, un loyal député anglais, M. Steward, de Northumberland, fit un éloquent plaidoyer à l'appui de la demande de M. Dugal.

" 'Il n'est pas illégal, s'écria M. Stewart, qu'un député parle français et il ne serait que juste d'établir pareil précédent. La race française a, la première, chassé la barbarie de ce pays. Ce sont les prêtres français qui l'ont évangélisé les premiers, et les Acadiens ont peuplé et civilisé le Nouveau-Brunswick. Au nom des cent mille Acadiens du Nouveau-Brunswick, on doit donc laisser parler M. Dugal en français."

"C'en fut assez ; le Président de la Chambre, approuvé par le leader du ministère, déclara, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, qu'il n'y avait plus la moindre objection à ce que M. Dugal parlât dans sa propre langue.

"Voilà un incident qu'il convient de marquer d'une pierre blanche, sur le chemin d'évolution que suit la vie nationale canadienne."

Nous comprenons que nos journaux qui s'occupent de questions nationales, n'aient pas à s'occuper de tous les faits et gestes de la politique ; mais ce que nous ne comprenons pas c'est qu'ils soient assez peu indépendants pour ne pas relever et commenter un beau geste comme celui de M. Dugal, ou encore, tel "le Madawaska", trouver la chose bien ordinaire.

Oh ! par exemple, si M. Dugal était conservateur, cela eut été différent.

ENFIN ! ÇA Y EST

Après cinq longues semaines d'attente, la Commission Royale, qui doit s'occuper des accusations portées par M. Dugal contre M. Flemming, est nommée.

Pourquoi ce long retard ? C'est là un secret qui, dévoilé, serait peut-être intéressant. Mais peu importe le dessous des cartes, la Commission est nommée et doit se mettre à l'œuvre tout de suite. Cela nous suffit.

Cette importante Commission se compose des membres suivants : le juge McKeown, président, l'ex-juge Wells et M. W. S. Fisher. Ces nominations semblent rencontrer l'approbation générale des deux partis politiques. Quant à nous nous sommes heureux de déclarer ici que nous avons entière confiance dans l'honorabilité de ces commissaires qui agiront, croyons-nous, avec impartialité et compétence.

Il est à souhaiter que la Commission commence ses travaux immédiatement. Car, après une aussi longue attente, le public est fatigué et a hâte de savoir à quoi s'en tenir.

Le public est aussi fatigué et dégouté de l'attitude des journaux conservateurs sur cette question. Ces journaux n'ont fait que calomnier MM. Carvell, Veniot, Carter et Dugal. La Commission va mettre fin à ces basses attaques de la part de la presse conservatrice.

Le plus tôt la Commission agira, le plus tôt sera enlevé ce nuage qui planne sur la province du Nouveau-Brunswick. Les électeurs de tout le Dominion ont les yeux tournés vers Fredericton, et ils se demandent si M. Dugal va prouver ses accusations où bien si M. Flemming sera capable de prouver qu'il est innocent.

Nos lecteurs seront tenus au courant des travaux de la Commission. Notre correspondant particulier de Fredericton, qui les a si bien renseignés sur les travaux de la dernière session, nous promet son précieux concours. Nous l'en remercions d'avance.

LES DEPUTES DE KENT

Dans son numéro de la semaine dernière, "le Moniteur Acadien" dit que "l'Acadien" consacre ses loisirs à vilipender les députés provinciaux du comté de Kent.

Le mot "vilipender" veut dire traiter avec mépris. Nous défions notre confrère de Shédiac de prouver que nous ayons traiter les députés de Kent avec mépris. Voyons, confrère sortez vos preuves et indiquez-nous le numéro, la page, la colonne, la ligne où "l'Acadien" a vilipendé les députés provinciaux de Kent.

Serait-ce parce que nous avons trouvé étrange la conduite de ces messieurs pendant la dernière session, alors qu'ils restèrent coi devant la demande de M. Dugal de parler en français ?

Est-ce là du mépris ?

Serait-ce parce que nous avons publié une correspondance d'un brave de St-Paul, qui s'étonnait de ce que l'un des députés de Kent, M. Sheridon, n'avait pas tenu sa promesse de défendre les droits des Français, de toujours prendre leur part, de voler à leur secours ?

Est-ce là du mépris ?

Voyons, confrère, où, quand et comment "l'Acadien" a-t-il vilipendé vos trois petits dieux de Kent ?

Notre journal s'occupe d'approuver ou de critiquer les agissements des politiciens, en tant qu'hommes publics.

"L'Acadien" laisse à la feuille conservatrice de Shédiac la basse besogne de jeter de la boue sur ses adversaires.

Avant que de dire que "l'Acadien" consacre ses loisirs à vilipender les députés provinciaux de Kent, "le Moniteur Acadien" devrait demander à ces mêmes députés de se montrer plus Français, de ne pas toujours avoir une peur "bleue" des orangistes et de montrer autant de courage en Chambre qu'ils en montraient sur les hustings avant les élections.

NOS OEUVRES NATIONALES

Avec l'été nous arrive une série de fêtes : réunion patriotique, joyeux anniversaire, congrès pédagogique, célébration de l'Assomption, etc. C'est la réunion des soldats, après de longs jours de travail, pour retramper les courages et reprendre avec une énergie nouvelle la lutte en faveur des droits de la race acadienne.

La première fête à laquelle l'Acadie entière est invitée, c'est le cinquantenaire ou noces d'or de l'Université du collège Saint Joseph. C'est la première célébration du genre chez nous. Les anciens élèves, sous la sage direction des Pères du collège, sont à l'œuvre depuis un an, et tout promet le plus grand succès. Nous reviendrons sur le sujet la semaine prochaine et les semaines suivantes.

La deuxième fête est celle qui réunira les instituteurs, les institutrices et les amis de l'éducation en congrès pédagogique au Cap Pelé. Ce sera le quatrième de la série des Congrès pédagogiques organisés avec un succès toujours nouveau par l'un des principaux chefs de nos œuvres nationales, l'abbé D.-F. Leger. Et cette année, avec le Cap Pelé comme lieu de réunion, le succès du Congrès est hors de doute. Les Congrès pédagogiques méritent l'encouragement de tout le monde et en particulier de la classe dirigeante. Nous y reviendrons.

Viendra ensuite la célébration de la fête nationale, le 15 août. Il y aura, à cette occasion, de grandes démonstrations dans plusieurs de nos belles paroisses acadiennes. Mais nous osons dire que pas une seule paroisse ne laissera passer la glorieuse fête de l'Assomption sans faire quelque chose pour commémorer ce beau jour.

Et c'est ainsi que la belle saison fera germer, non seulement les plantes des champs, mais aussi les nobles et grands sentiments patriotiques dans tous les cœurs acadiens.

Aux fêtes de l'Université du collège St-Joseph, au Congrès pédagogique, aux différentes célébrations de la fête nationale, "l'Acadien" s'empresse de souhaiter de tout cœur le succès le plus grand. Puissent ces réunions patriotiques accomplir tout le bien désiré.

CORRESPONDANCE

LES DEUX LANGUES DANS NOS ECOLES PRIMAIRES

M. le directeur,

La pêche étant ni terminée ni fructueuse, je profite du temps peu empressé pour m'entretenir avec vous, indulgents lecteurs de "l'Acadien".

L'en-tête de cette article comporte un problème sérieux et rempli de graves conséquences pour l'avenir de notre nationalité ; tellement le cas, que je ne me sens pas les capacités voulues pour en parler avec avantage. Mais, aimant les miens et ayant à cœur leurs intérêts, je hasarderai mes opinions. A vous de prendre ce qu'il y aura de bon, le reste jetez-le par dessus bord, comme l'on fait au méchant poisson.

Parlons d'abord de la langue anglaise. Je ferai une double question : premièrement, la langue anglaise est-elle utile et nécessaire dans nos écoles primaires ; secondement, est-elle absolument nécessaire ?

Ma réponse à la première question est OUI. L'Anglais est très utile dans nos écoles, vu notre situation géographique, les relations nécessaires, souvent amicales, commerciales que nous entretenons avec les Anglais ; car ne l'oublions pas—c'est un fleuron à notre couronne—que nous, pas plus que nos ancêtres, ne conservons quelqu'animosité que ce soit à leur endroit. Etant donné leur parti pris de ne pas abaisser leur intelligence au niveau de notre langue (je ne parle ici que des Anglais d'Amérique), montrons-leur—nous l'avons toujours fait—moins de dédain et plus d'esprit chevaleresque : en ceci au moins nous serons incontestablement leurs supérieurs. Apprenons l'Anglais, faisons-le enseigner à nos enfants ; c'est très bien, même très utile. D'ailleurs, celui qui sait les deux langues est doublement instruit, et peut, par fois, entrer en position lucrative, non seulement à cause qu'il sait l'Anglais, mais le plus souvent, parce qu'il connait les deux langues.

Mais, de là à dire, comme trop des nôtres le croient, qu'il nous faut l'Anglais d'une nécessité absolue, il y a long chemin.

Pendant mon demi siècle d'existence et d'expérience, j'ai pu ni voir ni comprendre cet absolu besoin. Pour prouver cet avancé, je me reporte au temps jadis où nos pères ne savaient pas un mot d'Anglais ; sont-ils morts plus tôt à cause de cela, n'ont-ils pas été de parfaits citoyens et de très loyaux sujets de la Couronne britannique ; n'ont-ils pas même prospéré avec la seule langue française ? J'irai plus loin, en disant que tout probablement, si nos ancêtres avaient été pris, comme malheureusement, nous le sommes trop aujourd'hui, de l'engouement de l'Anglais, je crois fermement que le Français d'Acadie aurait, depuis longtemps, "plié son aile" et repassé les mers.

Prenons nos hommes d'affaires qui sont entrés dans le commerce il y a dix, vingt, trente ans ; tout était et est encore à peu près en Anglais dans ces maisons de commerce, exceptés les figures qui sont restées françaises : on ne pourra jamais les changer celles-là. Leur "Enseigne" était et l'est encore généralement, en Anglais, même dans des centres presqu'exclusivement français ; toutes les marchandises étiquetées en Anglais ; la tenue des livres en Anglais, etc. Me direz-vous, maintenant, que si ces marchands avaient bien su le Français, l'eussent aimé et tenu leurs magasins "en français", sur toute la ligne, qu'ils auraient fait moins d'affaires, réalisé moins de profits, etc. ?

Je ne puis le croire, et ce n'est pas supposable non plus.

Le plus grand ridicule des ridicules, c'est, pour bon nombre des nôtres, de se faire encore l'idée que ce n'est qu'à l'aide de la langue anglaise que le commerce peut se faire et prospérer. Doù vient cette croyance si erronnée ? Des Anglais eux-mêmes qui, connaissant notre côté faible mieux que nous-mêmes, ont su nous imposer leur volontés. Nous sommes loin de leur en faire un reproche ; ils ont été plus habiles que nous, voilà tout. Est-ce pour cette raison, c'est-à-dire, pour plaire à nos bons amis d'une autre langue, que nous allons abdiquer notre beau langage français, notre orgueil national ? C'est trop peu, bien trop. Nous valons assurément plus que cela.

Un autre fait qui milite en faveur de notre thèse. Les Irlandais, qui ont sacrifié leur idiome national, n'ayant gardé que leur religion, pour prendre celui de leurs oppresseurs ; ont-ils appaisé le courroux anglo-saxon ? Justement en ce change, ils ont montré eux aussi leur faiblesse de caractère, et ils ont été persécutés plus longtemps que nos pères qui, eux, ont préféré l'exil ajouté à la persécution, plutôt que de renoncer à leur langue et leur foi. Ce même peuple irlandais, comprenant aujourd'hui son erreur (je parle ici des habitants de la Verte Erin) travaille à la réparer. On enseigne la langue gaglique dans plusieurs diocèses ; on veut reconquérir l'honneur perdu. Ici, les Irlandais ont toutes mes sympathies et félicitations.

Ironie du sort, semblerait-il. Au moment que les fils d'Irlande reprennent leur littérature, par conséquent leus idées et mœurs héroïques ancestrales, les Anglais condescendent à leur prière séculaire, en leur accordant le Home Rule ; tandis que nous, Acadiens, nous semblons disposés, pas tous bien entendu, à lâcher notre plus belle marque distinctive après notre religion : notre langue maternelle, la plus belle au monde ; celle de la diplomatie mondiale ; langue aimée, respectée et parlée par tous les peuples de l'Europe, sans excepter les Anglais. N'y aurait-il que nous qui ne l'aimerions pas ?

Une comparaison me vient à l'idée ; je vais essayer à l'exprimer. Je me figure la langue et la littérature saxonnes comparable à une peinture de valeur, devant laquelle les amateurs se pâment d'admiration, et avec raison, car elle n'est pas sans mérite. Les Anglais ont eu leurs écrivains et leurs artistes renommés. Par complaisance, cependant, le Génie retouche cette toile, y ajoute, oh ! des petits riens, allégeant les ombres trop dures, reposant des couleurs plus vives et plus chatoyantes sur les figures trop austères, une petite aigrette discrètement posée ; et voilà le même tableau tout resplendissant de lumière de vie et de sourires. L'âme française y a mis son souffle ; c'est suffisant, la toile est vivante, quoi.

Voilà ce que je voulais prouver : que la langue et la littérature françaises n'ont pas seulement les grandes lignes de la vraie beauté qui enchante, qui ranime l'âme et l'extasie, elles possèdent au contraire toute la souplesse et le charme exquis possibles : ce qui en fait, pour dire toute ma pensée, la langue vivante la plus souple de notre siècle.

Avec toutes ces preuves écrites tant bien que mal, et tant d'autres que je pourrais citer, je conclus que notre langue nationale doit, de toute nécessité, être la première dans nos écoles primaires, l'Anglais ensuite, surtout pour les commencants. Commençons par le commencement, par faire apprendre le Français seul aux tout petits. Quand ils en auront compris et goûté la beauté, que leurs intelligences et leurs cœurs en seront imprégnés, il sera temps de leur mettre des livres anglais entre les mains ; avant cela, ce serait faire les choses à rebours.

Dans un prochain article, je parlerai de la langue française dans nos écoles primaires.

VIEUX GARCON.

— o —

SIR WILFRID LAURIER

Ottawa, 14.—Il y a eu hier, avant la séance, une réunion intime des libéraux, aux Communes et au Sénat, en l'absence de M. Laurier. Ce sera, ces semaines-ci, le 46e anniversaire du mariage de M. Laurier, le 48e anniversaire de son premier discours au Parlement et le cinquantième anniversaire de son premier discours en public. Pour célébrer ces différents anniversaires, sénateurs et députés libéraux ont résolu d'offrir un grand dîner à M. Laurier fort prochainement. Ils doivent le consulter quant à la date de cette fête. Des libéraux de toutes les parties du pays seront invités et cette manifestation aura une signification importante. Le dîner aura lieu au restaurant des Communes, avant la fin de la session.

— o —

Le temps est plus que jamais propice pour s'abonner à "L'ACADIEN" et ainsi aider un ami à gagner un prix.

Notre Grand Concours

Est Ouvert Depuis Lundi

Neuf Candidats Sur les Rangs

Il y a encore de la place pour plusieurs candidats.--C'est le temps de nous envoyer votre nom.--Les portes sont ouvertes d'ici au 1er juin.--Votre chance de gagner est aussi bonne que celle des autres.--Voyez nos beaux prix en page 3.--Avec l'aide de vos amis vous sortirez vainqueur !--Plus on est, plus le jeu est beau.--Essayez !



Les Premiers Candidats

André V. Landry, 628, rue Main, Moncton, 500 votes.
Ambroise S. Leger, 585, rue Main, Moncton, 500 votes.
Leo A. Gallant, 120, rue Dominion, Moncton, 500 votes.
Alphonse T. LeBlanc, Dupuis Corner, N. B., 500 votes.
Hubert Arsenault, Adamsville, N. B., 500.
Albert P. Caissie, Sunny Brae, N. B., 500 votes.
Fred N. Thériault, Bathurst Village, N. B., 500 votes.
L. A. Soucy, St-Basile, Madawaska, N. B., 500 votes.
Urbain D. LeBlanc, St-Louis de Kent, N. B., 500 votes.

Les Votes Chaque Semaine

Cette semaine nous ne publions que les votes d'entrée. Nous commencerons la semaine prochaine la publication des votes envoyés par les candidats. Mais on ne peut pas se fier au montant de votes que chaque candidat fait publier, car il ne fait publier que le nombre qu'il veut bien faire connaître au public. C'est souvent les premiers sur la liste qui sont en réalité les derniers.

Il est donc bien compris qu'on ne peut pas se fier au nombre de votes qui paraîtra chaque semaine au bout du nom de chaque candidat.

Le total des votes ne sera publié qu'à la fin du Concours, c'est-à-dire dans notre dernier numéro de juillet.



Tout le monde doit voter

Pendant les élections, il est du devoir de tout bon citoyen de voter et de bien voter. Pour cela il faut choisir son candidat, lui envoyer ses votes, l'aider de toute manière, en parler aux amis, sauver les coupons, etc. C'est chose facile, il s'agit seulement d'un petit effort de bonne volonté. Si vous n'êtes vous-même candidat, hâtez-vous de faire votre choix et mettez-vous à l'œuvre en sa faveur.

Un Mot Aux Candidats

Nous sommes à votre disposition pour toute information désirée.—N'oubliez pas que votre rapport doit être aussi complet que possible chaque lundi matin. Pour cela dites à vos amis de vous faire parvenir les votes qu'ils auraient en mains vers la fin de la semaine.—En nous envoyant votre rapport, n'oubliez pas de nous dire combien de votes vous désirez faire publier cette semaine-là. Nous nous engageons solennellement à garder le plus grand secret quant au nombre de votes de chaque candidat et sur tout ce qui se rapporte au Concours.

Faites Travailler Vos Amis

Les prix iront naturellement à ceux qui non seulement auront travaillé avec ardeur et persévérance, mais à ceux surtout qui auront su faire travailler leurs amis. C'est la clé du succès.



Votez de bonne heure et votez souvent

AU COIN DU FEU

AH! SI J'ETAIS RICHE!

Je passais l'autre soir près d'un groupe de bons ouvriers en train de causer tout en fumant la pipe. Je crois bien qu'ils portaient aux nues la vigueur et la force physique parce que j'atendis l'un deux, peut-être convaincu s'écrier; "On m'offrirait une fortune ou bien la force, mais vous savez la force pour faire tout ce que je voudrais, je choisirais d'être fort." Malin plus qu'il ne paraissait, avait-il en tête que possédant la force, il pourrait s'emparer de la fortune. Je ne sais. Cette pensée sans doute ne vint pas à ses auditeurs scandalisés qui de concert le taquinèrent: "T'as-t'y pris un coup de trop, vieux, à soir? T'es pas dans ton bon sens. Tu sais bin qu'avec la sortune on n'a pas besoin d'être fort. Etre riche, c'est faire tout ce qu'on veut. Ah! si j'étais riche!"

—Si t'étais riche, quoi que tu ferais?

—Si j'étais riche.... Bin, je commencerais par rien faire.

Si j'étais riche! j'acheterais un beau cheval."

Si j'étais riche! c'est le rêve, c'est l'idéal, c'est le but, c'est le miroitement entrevu pendant qu'un soupir s'échappe des lèvres du pusillanime, qu'un juron tord celles du révolté, et pendant qu'un sanglot étouffe le faible apitoyé.

Un avocat d'assez d'expérience me racontait naguère la misère qu'il éprouvait à persuader certains clients pauvres de leur tort.

Tous ou presque, en dépit de l'augmentation légale, comme conclusion en marge de la consultation, s'écraient: "Ah! si j'étais riche! y aurait de la justice aussi pour moi."

Pauvres révoltés qui mesuraient la justice à la conception erronnée qu'ils s'en faisaient.

Ah! si j'étais riche.

C'est une excuse quelquefois comme l'autre, sa proche parente: il faut vivre.

Quant on sait qu'il y a quelque cinquante ans un jeune homme arrivait à Montréal, pauvre commis sans le sans le sou, et que maintenant il est pair d'Angleterre, maître de plusieurs millions et châteaux et qu'll porte le nom pompeux de Lord Mount Stephens, qu'il soit excuse blâme ou révelte, ce désir inefficace d'être riche fait sourire.

Si l'on a appris que l'ancien président des Etats-Unis, Roosevelt, fut un cow-boy dans le Far-West, cela nous fait songer: Ah! si vous saviez, mes amis, si vous saviez que deviennent riches ceux qui le veulent.

—Il n'y a qu'à le vouloir?

—Seulement, le vouloir, c'est tout Mais entendez-moi, le vouloir, c'est prendre les moyens de le devenir.

Le vouloir, c'est ne pas jouir avant de l'être.

Le vouloir, c'est ne pas dépenser trois piastres par jour quand on n'en gagne que deux, sous le prétexte habituel: il faut bien qu'on vive!

Le vouloir, c'est travailler non seulement avec le corps mais avec l'intelligence.

Le vouloir, c'est après une journée de fatigues physiques, s'instruire dans son art ou dans son métier pour grandir, produire un travail plus effectif et gagner plus.

LA BONNE EXCUSE

Patron, (à son caissier).—Pierre, je vous dois environ $1,500, il n'y a plus que $1,000 en caisse et aucune marchandise en magasin. Je crois qu'il est temps de faillir.

Caissier.—Oui, monsieur.

Patron.—Seulement, comme vous êtes intelligent, je vous laisse le soin de trouver une excuse à ma faillite.

Caissier.—J'y penserai cette nuit, monsieur.

Et le lendemain, sur le bureau du caissier, le patron trouva la note suivante:

"J'ai pris les $1,000 qu'il y avait en caisse et suis parti aux Etats-Unis. Vous avez donc maintenant une bonne excuse à donner à vos créanciers.

PARFAIT BONHEUR!

—Quel est l'homme le plus heureux celui qui a $50,000 ou celui qui a sept filles.

—Le dernier.

—Pourquoi?

—Celui qui a $50,000 ne s'en contente pas, mais celui qui a sept filles trouve que c'est grandement suffisant....

TRAVAUX D'APPROCHE

Chose.—Dis donc, Machin, si, dans cinq ans d'ici, tu me rencontrais en guenilles dans les rues, de vieilles chaussures aux pieds et un chapeau déformé sur la tête, m'habillerais-tu à neuf, me payerais-tu un bain, me prêterais-tu cinq piastres, et me renverrais-tu avec ta bénédiction?

Machin.—Certainement, en voilà une question!

Chose.—Maintenant, suppose que ce soit dans quatre ans, mais que j'aie un bon chapeau, serais-tu aussi généreux.

Machin.—Pourquoi pas?

Chose.—Alors, approchons encore. Disons trois ans et ne parlons plus du bain; disons même deux ans et ne parlons plus de la bénétion.

Machin, (d'un air amusé).—Mets un an, avec une bonne paire de chaussures, et puis, achète un habit neuf et ôte encore... hum!

Chose, (vivement).—Voilà qui est bien. Donc, si tu tiens ta parole, tu va me prêter tout de suite cinq piastres.

FAUSSE ROUTE

—Pardon, madame, je suis représentant d'une compagnie d'assurances...

—Bien, monsieur.

—Votre mari est-il assuré?

—Non monsieur.

—Ne pensez-vous pas qu'il le devrait être? Ce serait vous assurer l'avenir.

—Ma foi, monsieur, ce n'est guère possible, pour le moment, du moins.

—Pourquoi, madame? Le plus tôt serait le mieux.

—Eh bien, voyez-vous, je ne suis pas encore mariée.

ORGUEIL

—Excusez-moi, madame, mais ma place me coûte un dollar, je suis venu ici pour voir et votre chapeau...

—Excusez-moi, monsieur, mais mon chapeau coûte 40 dollars et je suis venu ici pour le faire voir!

[illegible]

—Edouard, je crains bien que vous ne veuillez m'épouser que pour l'argent que je dois hériter de mon oncle....

—Que vous êtes injuste, Lodivinie, je vous épouserais quand même vous devriez hériter d'une autre personne que de votre oncle!

BRAVOURE

—Tu sais, m'man, j'ai pu peur d'un policeman.

—Ah! et pourquoi Bob?

—Hier, y en avait un dans la cuisine.... j't'assure qu'i n'avait pas l'air dangereux quand i m'a vu entrer!

PAS POUR CELA

—Alors vous ne partirez pas pour Québec vendredi? C'est de la superstition....

—Eh non! Mais, tout simplement parce que la paye a lieu le samedi.

GROSSE ACTUALITE

—Papa, veux-tu que je me serve de l'auto?

—Oui.

—Et veux-tu m'avancer l'argent pour une couple d'amendes?

ENTRE ENFANTS

—Quel âge que t'as?

—Dix ans. Et toi?

—J'en ai onze. J'en aurais douze si je n'avais pas été malade l'an dernier.

FIANCES

—Tu sembles n'avoir plus pour Jacques la même affection qu'autrefois?

—Ne sais-tu pas que nous sommes fiancés maintenant?

CONFUSION LINGUISTIQUE

Le médecin.—Assimilez-vous vos aliments?

Elle, (indignée).—Non, docteur, je les achète ouvertement et honnêtement.

LA PREUVE FLAGRANTE

—Toto, ne trouves-tu pas que tu as mangé assez de chocolat?

—Eh! non, maman, il en reste encore deux.

INNOCENCE

Elle.—Vous semblez ennuyé.

Lui.—Oui, j'ai perdu une bague d'une grande valeur. Un diamant de quatre carats.

Elle.—Comment est-ce arrivé?

Lui.—Je ne sais trop... je l'avais dans ma poche. Ce qui est pis, c'est que je crains que cela ne m'occasionne de plus graves désagréments...

Elle.—Bah! si la jeune fille vous aime...

Lui, (vivement).—Etes-vous sincère?

Elle.—Mais, oui.

Lui.—Alors, vous voulez bien m'épouser? Eh bien, je n'ai pas perdu la bague, la voici!

Elle, (à elle-même, en se laissant tomber dans ses bras).—Comme si je ne m'étais pas doutée de l'histoire!

COMPASSION!?

—Pourquoi pleures-tu, mon enfant?

—Parce que mamam est en train de flanquer une dégelée à mon petit frère pour un méchant tour que j'ai fait.

—Je vois que tu es un petit garçon animé d'un grand esprit de justice.

—C'est pas tout cela, m'sieu, mais mon petit frère va me vendre et j'attraperai une dégélée à mon tour....et une bonne!

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Comme on demandait à une servante ce qu'elle avait trouvé de beau en Suisse, pendant un voyage en compagnie de ses maîtres, et elle répondit:

—Dame! comment voulez-vous voir quelques chose quand il y a un tas de montagnes qui vous masquent la vue.

CHEZ LE DOCTEUR

—Tenez, voici des pilules pour la dyspepsie.

—Mais, docteur, je ne suis pas dyspeptique.

—Non, mais vous le serez quand vous aurez pris tous les autres remèdes que je vous ai préparés.

PROMESSE

—Ne m'avais-tu pas promis d'abandonner le tabac le jour de notre mariage?

—Mais oui, chère amie.

—Alors, pourquoi fumes-tu encore?

—Dame, il n'était question que du jour de notre mariage....

COMME MOYEN TERME

—Tu adores la vie, toi....

—Je l'avoue.

—Tu ne peux pourtant pas rester éternellement jeune.

—Oh! je me contenterais volontiers de rester éternellement vieux.

ENTRE DEUX MAUX

—Non, ce n'est pas possible: il m'en coûterait trop d'argent pour t'épouser.

—Ce n'est rien en comparaison de ce qu'il t'en coûtera si tu ne m'épouses pas!

CA FERAIT LE MEME CHIFFRE

Le père.—Tu ne sera jamais sérieuse de ta vie si tu n'a pas quelqu'un d'énergique pour te conduire; il te faudrait un mari d'une cinquantaine d'années.

La fille.—Jamais de la vie, papa! J'en aimerais mieux deux de vingt-cinq ans...

LECTURE UTILE

—Qu'est-ce que tu lis?

—Un livre utile,.. sur la natation. Si une personne ne sachant pas nager tombe à l'eau, tout ce qu'elle a à faire, c'est de lire les conseils donnés à la page 57, et elle est sauvée..

PREVOYANCE

—M'man, donne moi une autre beurrée!

—Mange d'abord la croûte de celle-ci. Tu sera peut-être bien fier un jour d'avoir des croûtes à manger!

—C'est pourquoi j'en mets de côté....

RETOUR DE PARIS

—Vous devez parler à la française très bien maintenant?

—Il me manque encore les gestes.

CARTES D'AFFAIRES

LE GRAND CONCOURS DE POPULARITE DE L'ACADIEN

$1,200.00 en prix, a ceux ou celles qui obtiendront le plus grand nombre de votes en travaillant pour notre journal d'apres les reglements publies ci-apres.

Pour entrer dans le concours

Ceux ou celles qui veulent entrer dans le concours n'ont qu'à nous envoyer leur nom et adresse. Ils recevront par le retour du courrier tous les renseignements nécessaires, ainsi que les papiers, enveloppes, etc. Ecrivez tout de suite.

2e GRAND PRIX



Un Piano d'une grande valeur

LE TOUT DE PREMIERE QUALITE

Ces magnifiques prix sont de première qualité et nous arrivent directement de la manufacture. Ils sont maintenant exposés aux endroits suivants à Moncton : L'Automobile est au Central Garage, rue St-George ; le piano et le complet de salon sont au magasin de B. E. Smith, rue Main. On peut se présenter à ces endroits et demander à voir les prix du Concours de Popularité de "l'Acadien". Nous invitons le public à aller examiner ces beaux prix.

MONSIEUR,

Reflêchissez un moment. Considérez nos magnifiques prix. Ditesvous qu'avec l'aide de vos amis vous pouvez arriver bon premier avec l'automobile, ou encore bon second avec le piano ou même bon troisième avec le complet de salon. Les trois prix sont dignes de nos efforts.

Envoyez-nous votre nom !

Enrolez-vous des maintenant et mettez-vous en ligne pour les 500 votes accordés aux premiers enregistrés.

LE GRAND PRIX DU CONCOURS



Un Automobile Ford "cinq passagers"

Les Plus Beaux Prix que l'on puisse souhaiter

Pour un peu de travail.
Ils en valent vraiment la peine.

PRINCIPAUX REGLEMENTS

AVIS IMPORTANT

AUX CANDIDATS ET A LEURS AMIS

1.—Les candidats sont tenus à nous faire rapport une fois la semaine. Ce rapport devra être complet et déposé au bureau de poste le lundi matin.

2.—Les amis des candidats qui auront des votes en mains, devront faire rapport à leur candidat vers la fin de la semaine, afin que le rapport du candidat soit le plus complet possible le lundi matin.

3.—Les candidats se serviront de nos grandes enveloppes et voudront bien ne pas plier les feuillets sur lesquels sont inscrits les noms et le nombre de votes. L'argent, sous forme de mandat-poste, devra accompagner ces feuillets.

4.—Les votes de chaque candidat seront entrés dans un livre ; il y aura un livre pour chaque candidat et ce livre pourra être consulté par ce candidat seulement. Une fois les votes entrés dans ce livre, le candidat n'aura plus le droit, s'il venait à abandonner la lutte, de les transférer à un autre candidat.

VALEUR DES VOTES

Un abonnement de	3 mois,	25 cents	....	15	votes
" " "	6 "	50 "	....	40	"
" " "	1 an	$1.00	....	100	"
" " "	2 ans	2.00	....	250	"
" " "	3 "	3.00	....	400	"
" " "	4 "	4.00	....	600	"
" " "	5 "	5.00	....	1000	"

Il n'y a pas de différence, quant à la valeur des votes, entre un nouvel ou un ancien abonné.

Un abonnement ne peut pas être payé pour plus de cinq ans.

Aux Etats-Unis le prix d'abonnement est de $1.50 par année, mais le 50c ne compte pas pour les votes ; il n'y a donc pas de différence. La même chose pour les abonnés de la ville de Moncton qui veulent que le journal soit livré à domicile. Dans ce dernier cas l'abonnement est $1.25, mais le 25c ne compte pas.

Ceux qui s'abonneront directement à nous, soit au bureau, soit par la malle, devront choisir eux-mêmes leur candidat et nous en avertir, faute de quoi les votes ne compteront pas.

CHAQUE COUPON VAUT 5 VOTES

500 VOTES GRATIS AUX 25 PREMIERS OU PREMIERES A S'ENREGISTRER. HATEZ-VOUS

Egales chances pour tous

Les portes sont grandes ouvertes. Hommes, femmes et enfants peuvent prendre part à ce concours. Tous ont la même chance de remporter les prix. Il s'agit de dire je veux gagner le concours !

3e GRAND PRIX





Un magnifique Complet de Salon

PENDANT ET APRES LE CONCOURS

Le Concours durera du 18 mai au 25 juillet 1914, inclusivement. Le plus grand secret, quant au nombre de votes de chaque candidat, sera respecté. Nous publierons le nombre de votes que les candidats eux-mêmes nous indiqueront. A la fin du Concour trois hommes d'une honnêteté irréprochable seront appelés à examiner les livres où nous auront tenu compte des votes des candidats.

MADEMOISELLE,

Supposons pour le moment que notre premier grand prix ne vous dise pas grand chose. Par contre vous ne seriez pas fâchée de gagner un joli piano de grand valeur, n'est pas? Ou même un magnifique complet de salon. Vous n'avez qu'à entrer dans notre concours pour gagner.

Envoyez-nous votre nom !

VOYEZ–$1,200.00 en prix d'une grande utilité

Que faut-il faire pour gagner le concours ?-- Trouver des abonnements pour L'ACADIEN.
Comment y arriver ?-- En travaillant soi-meme et en faisant travailler ses amis.
Qui gagnera les prix ?-- Ceux qui auront le plus grand nombre de votes d'apres le tableau ci-dessus.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa 16 mai 1914

M. le directeur,

Le gouvernement a passé les deux premiers jours de la semaine a claïrer le Bulletin de la Chambre, et plusieurs bills de moindre importance ont reçu leur troisième lecture. Plusieurs réponses ont été données aux questions posées par les députés. Le gouvernement a remis a la fin de la session toutes ses importantes mesures. Le projet de rembourser les dépositaires, de la "Farmers Bank" a été soumis sous forme de résolution, et M. W. F. Nickle, député de Kingston, un des députés Conservateurs de grand mérite s'est opposé fortement à ce sujet qu'il considère immoral au point de vue politique, ne reposant sur aucun principe justifiable. Il déclare que la faillite de cette Banque est dûe à la malhonnêteté de ses directeurs, surtout M. Travers, qui subit sa peine au pénitenciers d'Ontario. La Banque a fait de bonnes affaires pendant deux ans après avoir obtenu le certificat du département des Finances. Par conséquent, dit-il, le Ministre des Finances du jour, l'Hon. M. Fielding ne peut-être blâmé pour avoir émané ce certificat. Il opposera le Bill de toutes ses forces.

Plusieurs Sénateurs Conservateurs se prononcent personnellement contre cette mesure qui ne veut dire autre chose que le règlement des promesses faites par une douzaines de députés Conservateurs, parmi lesquels des Ministres du gouvernement, pour se faire élire à la dernière élection. Il n'y a pas de doute que cette mesure sera rejetée par le Sénat, et alors l'Hon. M. Borden dira aux électeurs d'Ontario que c'est la faute du Sénat si le Bill n'est pas devenu loi. Le Sénat aura sauvé au pays $1.200,000, à part toutes les funestes conséquences d'une telle mesure. Car, à l'avenir lorsqu'une banque, ou une autre entreprise financière portant une Charte du Parlement deviendrait insolvable, ses dépositaires, ou actionnaires, en appelleraient au parlement pour un remboursement. Ce serait la ruine du peuple, on se lancerait aveuglement dans toute sorte de projets, comptant sur le gouvernement pour combler les pertes.

Enfin mercredi après-midi le Premier Ministre soumettait à la Chambre sa résolution sur le projet de $45,000,000 pour le "Canadien Nord", aide qui, dit-il, permettra à cette compagnie de terminer son Transcontinental.

M. Borden dépose d'abord sur le bureau de la Chambre une carte photographique du "Canadien Nord" selon qu'il fonctionne à l'heure qu'il est, et une semblable carte du chemin selon qu'il sera après son parachèvement; aussi, d'autres photographies des gares de tête sur différents points.

La résolution sur laquelle est basée cette législation est trop longue pour que je puisse la livrer à vos lecteurs dans ma lettre toujours trop longue. Toutefois pour vous donner une idée de la valeur des garanties données par MM. Mackenzie et Mann, je vais vous citer la deuxième clause de la résolution que vos lecteurs pourront facilement apprécier à sa simple valeur:

(2) Les hypothèques et les charges à être accordées sous (b) et (c) du présent article sont subordonnées et prennent rang immédiatement après les hypothèques et charges ci-devant créées et les valeurs ci-devant ou ci-après créées ou émises sous le régime des présents actes fiduciaires ou hypothèques qui les protègent, et après les pouvoirs d'émettre des valeurs ayant priorité y réservée et contenu.

Remarquez bien sur la troisième ligne "et prennent rang immédiatement après les hypothèques et chargés ci-devant créées, etc., de sorte que, après avoir donné ou prêté son crédit pour $45,000,000, le gouvernement n'aura pas plus de suretés qu'il n'en a aujourd'hui. M. Borden donne l'histoire du "Canadien Nord" qui a commencé en 1896 par la construction de 100 milles de chemin de fer dans l'Ouest du Manitoba, en vertu d'une charte d'une compagnie comme sous le nom de "Lake Manitoba Railway and Canal Co. qui faillit dans son entreprise, et vendit sa charte à Sir William Mackenzie et Sir Donald Mann, qui construisirent cette ligne pour l'exploiter en 1893. D'une charte à l'autre ces messieurs établirent un réseau de chemins de fer dans les provinces des prairies, et qui s'étend maintenant dans toutes les Provinces excepté le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince Edouard.

Ce réseau est possédé par différentes Compagnies subsidiaires, 28 en tout. Mais c'est toujours Mackenzie et Mann, qui contrôlent ces différentes Compagnies.

Ils ont obtenu de l'aide financier, des subsides, ou garanties d'émissions, ou des concessions de terres à différentes périodes du gouvernement Fédéral et des divers gouvernements Provinciaux. C'est une Compagnie qui a été très-généreusement aidée du pays, et depuis quelques années on avait commencée à croire qu'il est temps que cette compagnie doit être capable de marcher toute seule.

M. Borden dit que la crise financière est en partie reponsable des embarras dans lesquels se trouve la Compagnie, et aussi que le coût du chemin a dépassé toutes les prévisions. Il va jusqu'à dire qu'après un minutieux examen, il est persuadé que depuis cinq à six ans, le prix de la main d'œuvre et des matériaux a subi une hausse considérable, et que malgré cela la Compagnie a décidé de construire un chemin d'un type bien supérieur à celui qui avait d'abord été choisi.

A M. Borden on peut répondre qu'il est responsable de cette crise, car s'il n'avait pas opposé la Réciprocité en 1911, les provinces n'auraient pas perdu $0,000,000 sur les récoltes qui moisissent sur le champ; que ces Provinces avec ce montant d'argent à leur disposition se seraient acquittées de leurs obligations, auraient doublé leurs production sur le plus grand marché de l'univers, et les chemins de fer en auraient eu tout le bénéfice.

On pourra aussi lui dire que si la main d'œuvre et les matériaux ont subi une hausse considérable, cette hausse s'applique également au Transcontinental National qu'il a critiqué si fortement, et, d'après sa confession d'aujourd'hui sans sincérité, et il mérite la censure de tout le peuple canadien.

M. Borden dit qu'on ne peut laisser tomber cette entreprise, que ce serait une calamité pour le Canada dont le crédit financier à l'étranger souffrirait beaucoup. Il cherche à faire tomber le blâme sur les épaules du parti Libéral qui a octroyé ce chemin dans le passé. Mais viendra bientôt le chef de l'opposition, Sir Wilfred Laurier, qui rappeleza à l'ordre M. Borden sur chacun des points de son discours, et mettra au jour tout ce qui a été fait par le parti Libéral jusqu'en 1911, et ce qu'a eté fait depuis par le parti Conservateur sous la direction de l'hon. M. Borden.

Sir Wilfred déclare à l'instant que depuis longtemps il a cru à la nécessité de trois voies transcontinentales pour notre pays, aussi étendue que les Etats-Unis avec des ressources égales, sinon supèrieures. C'est en 1896 que MM. MacKenzie et Mann se sont mis à construire des chemins de fer. Personne n'osait leur avancer des fonds, et c'est avec l'aide du gouvernement du Manitoba qu'ils ont commencé la construction d'une petite ligne de chemins de fer, sur laquelle se sont embranchées d'autres lignes vers l'Est et l'Ouest. En 1899 le parti Libéral leur a donné un aide pour étendre ce réseau en existence dans Manitoba jusqu'au Lac Supérieur. Plus tard, dit-il, nous les avons aidés à étendre leur réseau vers l'ouest jusqu'à Edmonton, par une garantie de $13,000 par mille. Et plus tard encore nous leur avons donné un aide pour étendre leurs embranchements dans différentes régions des provinces de l'ouest. Ce qui devait alimenter leur ligne principale d'Edmonton au Lac Supérieur.

En 1911 on estimait que le réseau ne serait pas complet s'il ne s'étendait jusqu'aux Provinces Maritimes, ou au moins jusqu'au St-Laurent et nous avons garantie la construction d'une ligne de Port Arthur à Montréal par une garantie de $25,000 par mille, prenant une première hypothèque sur cette partie du chemin.

Mais en 1912, le gouvernement conservateur a proposé de leur aider à étendre leur ligne d'Edmonton à travers la Colombie-Britannique, environ 240 à 250 milles. Le parti Libéral, dit Sir Wilfred, s'oppose à cette construction, parce que le temps était encore éloigné où le pays aurait besoin de ce troizième chemin à travers la Colombie-Anglaise, vu que les produits des Provinces des Prairies se dirigent vers l'Est.

Mais M. Borden avait avec lui la majorité de la Chambre, et le Bill reçut la sanction du Gouverneur-Général. C'est cette nouvelle politique qui a mis la compagnie dans un embarras financier. C'est la portion du chemin dont la construction est la plus dispendieuse, et la moins productive au point de vue du trafic. A cette fin le gouvernement donna un aide de $6,000,000, sans aucune condition. En 1913 le Canadien-Nord s'adressa de nouveau au gouvernement pour un nouvel aide de $15,000,000 et versa dans le trésor public des émissions pour un montant de $7,000,000, dont la valeur est bien douteuse. L'opposition Libérale mit le gouvernement sur ses gardes, proposa une enquête des conditions financières de la compagnie, proposa de soumettre la partie de ce chemin qui traverse la Colombie-Britannique à la commission des chemins de fer, mais tout fut en vain. Les conservateurs déclarèrent qu'ils avaient l'assurance de MM. MacKenzie et Mann, que ce montant là les mettait en position de compléter leur Transcontinental.

Aujourd'hui ces messieurs reviennent à charge, non pas pour un petit montant, mais pour la jolie somme de $45,000,000 et ils donnent encore la même assurance, que c'est la fin de la fin. Comment les croire, après tant de fausses promesses, ou ces gens-là ont trompé le Parlement, ou bien ils se sont laissés tromper. Dans un cas comme dans l'autre il est temps de demander une enquête complète, et s'il faut associer le gouvernement du Canada à cette compagnie, il faut que le gouvernement du Canada obtienne le contrôle de ce chemin, contrôle qui ne peut s'acquérir que par la majorité du stock. Le gouvernement se contente de 40 pour cent, et donne 60 pour cent du stock à la compagnie. Le gouvernement se contente d'un représentant dans le bureau de direction qui n'aura aucun contrôle, aucune autorité.

A moins que ces conditions ne soient remplies Sir Wilfred déclare qu'il apportera toute résistance possible à la mesure du gouvernement.

A l'Hon. M. Meighen, Solliciteur-Général fut assignée la tâche de répondre au Chef de l'Opposition. M. Meighen a fait un discours, sans doute, brilliant à son point de vue. Il a étudié à fond la position financière de la compagnie. Il connait tous les petits détails, tous les rouades qui ont fourni à la compagnie, les moyens de passer à travers tant de péripéties de toute sorte. Il connait toutes les voleurs de ce syndicat. Il connait aussi tous leurs encombrements, et l'on peut dire qu'il a su se servir des avantages à sa disposition, pour couvrir les faiblesses, les impasses dangereuses de la compagnie en question. Son discours impressionnant, malgré tout, peut toutefois facilement se disséquer. On voit de suite que les garanties données au gouvernement sont les troisièmes et même les quatrièmes hypothèques, ce qui veut dire que le gouvernement n'acquiert aucunes nouvelles garanties, pour ce nouveau prêt; ou garantie, qu'il donne à la compagnie.

Ce projet du gouvernement à déjà enlevé au gouvernement les deux hommes les plus forts du parti, en habilité, connaissances financières et légales, de la plus grande force parlementaire; leurs meilleurs DEBATERS, et leurs meilleurs orateurs publics. MM. F. B. Bennett, de Calgary, et W. F. Vickle, de Kingston. M. Vickle s'est vif levé pour répondre au Solliciteur-Général, et donner au Parlement le résultat de son étude de la position financière de cette Compagnie, qu'il représente comme insolvable, se tenant d'une année à l'autre par de fausses représentations au gouvernement et au Parlement. Il les représente comme des hommes dangereux qui se servent de leur position pour influencer les représentants du peuple. Son discours de plus d'une heure et demie a été remarquable de fond et de forme, et chacune de ses paroles accentuait la terreur dans le camp Ministériel.

M. Boivin, proposa alors, 11 p. m. l'ajournement du débat qui fut accordé avec joie. Les Ministres avaient hâte de se retirer, pour aller se consulter ensemble.

Le lendemain c'était M. Bennett qui devait lancer contre le gouvernement toutes les foudres qu'une éloquence fougueuse, la connaissance des affaires de chemin de fer, l'expérience de vingt années consacrées aux affaires légales de la grande Compagnie du Canadian Pacific, pouvaient accumuler ensemble. Il a censuré le gouvernement de s'être laissés contrôler par des hommes qui ne sont autre chose que des contracteurs sans honneur et sans pudeur. Pendant plus de quatre heu-

(Suite à la Huitième Page)

AU PAYS DE NOS AÏEUX

Les lieux habités par les anciens Acadiens avant la dispersion



1. Vue de Grand Pré 2. Puits à l'ancienne façon 3. La gare à Wolfville 4. Paturage à Grand Pré 5. Un portrait d'Evangéline

QUELQUES EXTRAITS DU DISCOURS REMARQUABLE DU DEPUTE DE NORTHUMBERLAND

M. Loggie parle en faveur des droits des fermiers

M. LOGGIE: Monsieur le président, j'ai à soumettre au comité une question qui, à mon avis, est fort importante pour toute la population du Canada. Elle a trait d'abord à l'industrie mère de toutes les autres au Canada, l'agriculture; et il me ferait plaisir si l'honorable ministre ne voulait pas considérer que je présente cette résolution ayant en vue un avantage pour le parti auquel j'appartiens. Je demande au ministre de l'étudier, à raison de son bien fondé, et d'oublier un instant que je siège à la gauche, alors qu'il occupe un fauteuil à la droite de l'Orateur. J'avoue que dans les arguments que je vais invoquer on pourra en trouver qui sembleront entachés de parti pris politique, mais je crois que la résolution elle-même devrait être approuvée par tous les membres de cette Chambre, sans distinction de parti. La résolution que je me propose de déposer implique l'admission en franchise au Canada des pommes de terre cultivées et récoltées aux Etats-Unis. A ce propos, je rappelerai les observations du ministre, au cours de son exposé budgétaire. Parlant de l'augmentation des exportations du Canada, au cours des derniers mois de l'année écoulée, il a dit:

"Je crois que cette accrue vient du tarif Underwood qui a inscrit au tableau d'entrée libre, les bestiaux, les produits de laiterie et certains autres produits de ferme, le poisson, les manufactures du bois, et autres produits naturels ou manufacturés du Canada.

J'estime que le ministre, en tenant ce langage, a laissé entendre aux membres de cette Chambre qu'il était d'avis que l'augmentation de la vente de ces articles aux marchés des Etats-Unis assurerait un bénéfice au producteur canadien. Si les prix de ces articles n'ont pas augmenté au cours du mois où le tarif Underwood est devenu en vigueur, comment, je le demande, relèverait-on, aujourd'hui, une augmentation d'exportation? Si la valeur ne s'est pas accrue par l'enlèvement par les Etats-Unis des droits réclamés sur les articles de consommation que nous avons à vendre, pourquoi cette augmentation d'exportation s'est-elle produite, à ce temps particulier?

Si l'on peut démontrer que le consommateur américain profitait de la réduction du droit sur les articles importés aux Etats-Unis, comment expliquera-t-on l'accroissement du volume des exportations à ce moment? Je me propose de faire voir au comité que le relèvement des prix tourna à l'avantage du producteur canadien dès que les Etats-Unis eurent aboli le droit, puisque grâce à cela ses produits trouvèrent immédiatement un débouché de l'autre côté de la frontière.

M. BRADBURY: D'où provenait l'augmentation?

M. LOGGIE: Du Canada; nous avions des marchandises à vendre et en avons obtenu un prix plus rémunérateur. Les marchandises furent mises en vente dès qu'on en offrit un prix plus élevé. Je ferais peut-être mieux de commencer par faire voir, si toutefois je puis, quel est l'effet du droit sur le prix des produits canadiens, et plus particulièrement sur celui des denrées qui ne trouvent pas d'écoulement dans le monde entier. Je crois que l'on s'accorde à reconnaître que le droit qui frappe un article quelconque augmente d'autant le coût de cet article, et que c'est le consommateur qui, en définitive, paie ce droit. Supposons qu'un marchand de New-York paye $500 une caisse de vêtements acheté à Huddersfield et frappée d'un droit de 50 p. 100; ces vêtements reviennent, droit payé, à $750. Si l'on ajoute à cela le bénéfice légitime du marchand de gros, soit 20 p. 100, le coût en sera porté à $900, chiffre qui s'élèvera à $1,350 quand on aura fait entrer en ligne de compte le profit du détaillant. Chacun admettra que c'est le consommateur qui paie non seulement le droit, mais aussi le bénéfice réalisé par celui qui a fait le placement de la somme que représente le droit.

M. BURNHAM: Et si le bénéfice était réalisé de notre côté de la frontière?

M. LOGGIE: Cela ne changerait rien. Certes, il y a des exceptions à la règle; j'en parlerai un peu plus tard. Pour l'instant, je cherche à démontrer que prélever des droits de douane, c'est taxer d'autant les consommateurs.

M. BURNHAM: Le consommateur américain est-il assujéti au même inconvénient?

M. LOGGIE: Par l'exemple que je viens de citer, j'ai voulu démontrer que c'est le consommateur qui paie le droit de 50 p. 100 ainsi que le bénéfice que le détaillant réalise sur ce droit. Ce qui, en premier lieu, n'a coûté que $500, le consommateur est obligé de le payer $1,300. Il n'y a pas de règle sans exception. Font exception à la règle générale les petits pays qui se trouvent voisins d'une nation à population beaucoup plus considérable. Nous avons une population de huit millions d'habitants et notre frontière a près de trois mille milles de longueur; si nous produisons quelque denrée qui ne trouve pas d'écoulement dans le monde entier, mais à laquelle le grand pays voisin fournit un débouché, c'est invariablement sur le producteur canadien que pèsera le fardeau du droit. C'est ce qui fait que beaucoup de denrée n'ayant pas découlement en tous pays sont forcément de nature plus ou moins périssable et doivent être vendues par l'entremise de commissionnaires en marchandises; autrement dit, force nous est de vendre nos denrées au prix qui prévaut dans le grand pays voisin. Quand nous vendons des pommes de terre à Boston, nous sommes obligés, quel qu'en soit le prix à Montréal et autres endroits du Canada, d'en accepter les prix qui prévaut à Boston, moins les frais divers que l'on peut avoir à solder. Si elles sont frappées d'un droit, c'est autant que le producteur canadien ne reçoit pas. Il en est de même du poisson qui s'exporte du Canada.

Je ferai observer ici que le peuple canadien doit s'estimer très heureux de ce que les Etats-Unis ont aboli le droit sur le poisson de provenance canadienne. Notre population est peu nombreuse, et des denrées dont nous avons un excédent de production, il en est qui ne peuvent s'écouler dans le monde entier; force nous est donc, sous peine d'avoir à les garder, de les mettre en vente sur le marche le plus rapproché. Je m'explique autrement. De la côte septentrionale du Nouveau-Brunswick, il s'expédie chaque année à peu près 200 wagons chargés d'éperlan, dont le dixième se consomme au Canada, le reste s'écoulant aux Etats-Unis.

En nul autre pays ce poisson ne trouverait d'acheteur à aucun prix; nous sommes donc obligés de l'expédier aux Etats-Unis et de nous contenter du prix qui y prévaut à l'arrivée du poisson. Quand le temps est orageux et que les bateaux de pêche de New-York et de Boston ne peuvent pas prendre la mer l'approvisionnement du marché devient insuffisant et nous pouvons vendre notre poisson à un prix plus rémunérateur. La températeur et, il va sans dire, l'offre et la demande influent considérablement sur le prix de cet article.

Ce que je tiens à démontrer, c'est qu,à New-York le prix courant reste le même avec ou sans prélèvement de droits, et que lorsqu,il ne s'y en prélève point, c'est autant que gagne le producteur canadien. La valeur du bétail s'est accrue dès que les Etats-Unis eurent aboli le droit qui le frappait; je ferai voir un peu plus tard qu'il en est de même du prix du poisson et des pommes de terre.

En abolissant le droit sur le poisson, les Etats-Unis ont accordé un très grand avantage aux pêcheurs. Je ne sais si le ministre était présent quand je disait qu'il s'est expédié de mon comté 382 tonnes d'éperlan dans le seul mois de février. Ce poisson était autrefois frappé d'un droit de $15 par tonne, de sorte qu'en l'abolissant on a permis aux pêcheurs de réaliser, en un seul mois, un bénéfice de plus de $4,000.

M. BRADBURY: Les pêcheurs ont-ils vendu leur poisson à un prix plus rémunérateur?

M. LOGGIE: Jamais les prix ne furent plus élevés que l'an dernier. Cent quatre-vingts tonnes à $15, cela signifie que les pêcheurs ont réalisé un bénéfice de $27,000.

M. DAVISON: Les pêcheurs ont-il touché cette somme-là?

M. LOGGIE: Oui.

M. DAVIDSON: Le producteur a-t-il bénéficié de l'abolition du droit?

M. LOGGIE: Il n'y a pas à en douter.

M. DAVIDSON: Dans quelle proportion le prix de l'éperlan s'est-il accru au cours de l'année dernière?

M. LOGGIE: Les pêcheurs en ont obtenu trois quarts d'un cent par livre de plus que ce qu'on le leur aurait payé si le droit n'avait pas été aboli aux Etats-Unis. Le projet de résolution dont je désire saisir le comité se rapporte à cette question de savoir qui acquitte les droits imposés par le gouvernement américain.

Sait-on quelles quantités de pommes de terre ont été exportées par le Nouveau-Brunswick, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre derniers? On peut se procurer au ministère des Douanes un relevé des exportations de l'année entière. En octobre, le Nouveau-Brunswick a exporté 200,829 boisseaux de pommes de terre estimés à $95,525; en novembre, 269,269 boisseaux, estimés à $101,592; en décembre, 181,655 boisseaux, estimes à $72,963: soit, pour les trois mois, un totale de 650,753 boisseaux, estimés à $270,080. La somme versée dans le trésor américain, sur les exportations de ces trois mois, s'est élevé à $27,008.

M. EDWARDS: Comment expliquez-vous la diminution des exportations survenue en décembre?

M. LOGGIE: Je supposais que personne n'ignorait qu'au mois de décembre dernier, les autorités américaines ont interdit l'importation de nos pommes de terre.

M. BLAIN: Que reproche-t-on à vos pommes de terre?

M. LOGGIE: Si j'étais sous serment, je répondrais franchement que je ne le sais pas.

M. BURNHAM: Comment entendez-vous faire abolir le droit américain?

M. LOGGIE: Si cette résolution est adoptée, le droit se trouvera aboli par le fait même.

M. EDWARDS—L'interdiction se trouverait-elle aussi retirée?

M. LOGGIE—Non; l'interdiction ne serait pas abolie de plein droit.

M. H. CLARK—Si la réciprocité avait été votée, cette interdiction des pommes de terre aurait-elle été décrétée?

M. LOGGIE—On ne peut pas, raisonnablement, me demander cela. Je ne suis pas chargé d'administrer les affaires des Etats-Unis, et je ne puis pas dire ce que nos voisins auraient fait. S'il existe une raison pour interdire l'importation de ce produit, je suppose que l'interdiction aurait été prononcée et je dois supposer que les autorités américaines n'ont pas agi sans motifs plausibles. Le Gouvernement canadien n'agirait pas autrement.

M. BURNHAM—Puisque mon honorable ami est d'avis qu'il y avait lieu d'interdire l'importation des pommes de terre, à quoi sert de discuter?

M. LOGGIE—Je suis surpris d'entendre l'honorable député me poser une pareille question. Il sait parfaitement que la semaine prochaine ou le mois prochain l'interdiction peut être retirée, et que l'automne prochain nous devrions encore payer les droits. Nous pourrions éviter cela, en adoptant cette résolution, ce soir. C'est maintenant le temps d'agir.

M. J. J. HUGHES—Il est peut-être bon de rappeler qu'à la conférence tenue à Washington, au mois de décembre dernier, un fonctionnaire du Gouvernement canadien a admis que les pommes de terre du Canada n'étaient pas saines. C'était un aveu regrettable que rien ne motivait et qui a fortement contribuer à nous fermier le marché américain.

M. LOGGIE—Ces pommes de terre ont rapporté au producteur un prix net de 42½ cts par boisseau, franco bord. Dix-neuf années sur vingt, les pommes de terre se vendent beaucoup plus cher aux Etats-Unis qu'au Canada.

C'est ainsi que nous trouvons qu'au cours de quatorze mois nous avons importé au Canada 416,000 minots de pommes de terre au prix de $356,702, sur lesquels des droits de douane au montant de $83,167 ont été payés.

M. EDWARDS: Qui a payé ces droits?

M. LOGGIE: Le consommateur canadien.

M. EDWARDS: Et le consommateur canadien les a aussi payés quand elles étaient exportées?

M. LOGGIE: Non, dans ce cas, c'est le producteur canadien qui a payé.

Quelques hon. DÉPUTÉS: Oh, oh.

M. LOGGIE: Ces honorables messieurs semblent s'amuser, mais je les défie de contredire l'état que je viens de produire. J'ai eu une expérience pratique et ils n'en peuvent pas dire autant.

M. SEXSMITH: Quel est le droit maintenant sur les pommes de terre exportées aux Etats-Unis?

M. LOGGIE: Dix pour cent.

M. EDWARDS: Si le consommateur canadien a payé les droits comme l'affirme l'honorable député, la chose n'était-elle pas dans les intérêts du producteur canadien?

M. LOGGIE: Non elle ne l'était pas. Ces pommes de terre ont toutes été importées au Canada à une saison où nos propres pommes de terre ne sont pas mangeables, juste avant que nos pommes de terre nouvelles soient prêtes à être lancées sur le marché. Presque toutes les pommes de terres comprises dans les chiffres que j'ai donnés ont été importées dans ce temps-là. C'est pourquoi le cultivateur canadien ne souffre en rien de cette importation. Je veux démontrer, si je le puis, à ces honorables membres combien le consommateur canadien a payé pour ces pommes de terre et nous aurons ensuite une idée de quoi nous nous plaignons quand nous parlons de la cherté de la vie au Canada. Par ce tableau nous trouvons que les pommes de terre, f. o. b., au point de départ, valent 85½ cents le minot. Nous devons ajouter à ce prix le droit tel que prévu par l'article 83 du tarif:

"Pommes de terre, n. o. p., par minot;—préférence britannique, 12½ par minot; intermédiaire, 17½ cents; général, 20 cents".

Le prix, plus la douane monte le prix à $1.05 par minot. Il y a en plus les frais de transport que je ne puis que supposer, et je ne crois pas exagérer en supposant un coût de 20 cents par minot, ce qui monte le coût à $1.25½ par minot. J'accorde au marchand de détail un profit de 50 cents par minot.

Quelques hon. DÉPUTÉS: Oh, oh.

M. LOGGIE: Je défie ces honorables membres, s'ils désirent faire de l'argent, de se lancer dans un commerce de détail du genre de celui des pommes de terre par tout le pays et de réussir, s'ils font un profit de 50 cents par minot. Quand le marchand de détail a fait son profit de 50 cents par minot, le prix est de $1.75½ par minot. C'est ce qui a été payé pour les 416,000 minots de pommes de terre importées au Canada pendant la saison où nous attendons nos propres légumes, quand nos pommes de terres ne sont plus bonnes et quand les pommes nouvelles ne sont pas encore prêtes. Que signifie cela? Cela signifie que le consommateur canadien a payé pas moins de $5.25 pour un baril de pommes de terre. Voilà une preuve de la cherté de la vie au Canada.

M. BLAIN: Mon honorable ami prétend-il que le détaillant fait un profit de 50 cents par boisseau sur les pommes de terre?

M. LOGGIE.—Je crois que si un détaillant paie un boisseau de pommes de terre, $1.25, qui le met en magasin, qui le vend au quart et demi quart de boisseau, et qui les porte à domicile avec sa voiture, et qu'il paie des commis, ne pourrait vivre avec un profit moins de 50 cents en moyenne.

M. STEPHENS.—Cela est basé sur le commerce de homard.

M. BOIVIN.—N'oubliez pas que ce sont des pommes de terres nouvelles.

M. LOGGIE.—Qu'est-ce que cela a à faire avec le commerce du homard. Mon honorable ami (M. Stephens) devrait parler plus sérieusement, à moins qu'il ne veuille insinuer que tous ceux qui vendent des pommes de terre en détail sont des homards. Nous avons vendu en trois mois pour $270,000 de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, à laquelle somme il faut, pour en avoir le coût total, la valeur des droits, les frais de douane qui se sont élevés à $27,088, ce qui fait $297,088; en y ajoutant les droits de douane payés aux Etats-Unis.

M. SEXSMITH.—Ne feriez-vous pas mieux de vendre vos pommes de terre dans l'Ontario même si vous n'en aviez que 42½ cents du boisseau?

M. LOGGIE.—Je suis surpris que l'honorable député pose une telle question. Je ne crois pas qu'il y ait une seule famille dans l'Ontario qui n'avait pas sa provision de pommes de terre pendant les quelques derniers mois. L'hon. député prétend-il que nous devrions vendre nos pommes de terre dans l'Ontario même si les gens n'en veulent pas, et que nous devrions leur dire; "Il faut que vous achetiez nos pommes de terre, nous n'avons pas d'autres marchés pour les vendre". Cette prétention est absurde.

M. SEXSMITH.—Il y aurait un marché abondant tout le long de l'année dans les environs de Toronto.

M. LOGGIE.—Il est absolument injuste de la part de l'honorable député de faire une telle assertion. J'ai démontré que nous avions expédié en dehors du Canada 650,000 boisseaux de pommes de terre; je sais où il y a encore des milliers et des milliers de boisseaux qui attendent un marché, et les cultivateurs du Canada vont subir une perte considérable à cause de l'embargo des Etats-Unis sur la pomme de terre.

M. DAVIDSON.—C'est l'embargo que vous voulez faire enlever?

M. LOGGIE.—Je vous aiderai à faire enlever l'embargo si vous m'aidez maintenant. S'il n'y avait pas eu de douane à payer sur les pommes de terre entrant aux Etats-Unis, les cultivateurs du Nouveau-Brunswick seraient plus riches de $27,088 sur leurs exportations de trois mois.

M. EDWARDS.—Ai-je bien compris que l'honorable député a dit que le prix était de 85 cents, et qu'ensuite il ajoutait 20 cents par boisseau?

M. LOGGIE.—Oui.

M. EDWARDS.—Sur les pommes de terre entrant au Canada?

M. LOGGIE.—Oui.

M. EDWARDS.—L'honorable député a dit, en parlant des exportations, que le prix était de 42 et quart.

M. LOGGIE.—Oui.

M. EDWARDS—Comment expliquez-vous que la différence soit seulement de 20 cents, lorsque le prix est de 42 et quart d'un côté de la frontière et 80 cents de l'autre?

M. LOGGIE—Je suis surpris que mon honorable ami pose une telle question. J'ai expliqué que nous achetions ces pommes de terre aux Etats-Unis à une époque de l'année où nos pommes de terres nouvelles ne sont pas encore prêtes pour le marché.

M. EDWARDS—A quel temps de l'année?

M. LOGGIE—Les grandes importations au Canada sont dans les mois de juin, juillet et août. Ce prix de 85 cents et demie est celui auquel la douane du Canada nous dit que se vendaient les pommes de terre au point d'expédition. Nous savons quels sont les autres frais. J'ai estimé le coût du transport, je sais quel est le droit de douane, j'ai estimé quel était le profit, et je dis que ces pommes de terre coûtent au consommateur canadien presque $5 le baril, et cependant vous me dites que vous voulez un tarif pour protéger les cultivateurs. Qui en bénéficie? Le cultivateur reçoit-il un bénéfice de l'argent payé à la douane canadienne?

M. SEXSMITH—N'avez-vous pas de pommes de terre à vendre dans le Nouveau-Brunswick dans les mois de juin et juillet?

M. LOGGIE—Nous avons les vieilles, et encore très peu.

M. CARVELL—Nous n'avons pas de pommes de terre nouvelles avant le mois de septembre.

M. LOGGIE—J'ai démontré ce qu'un baril de pommes de terre à $5 signifiait pour la population du Canada. Au moyen des statistiques que je me suis procurées à la douane, je constate que pendant 14 mois les pommes de terre importées au Canada ont coûté $356,702, et que les droits payés ont été de $83,167.04 formant un totale de $49,869.04. Ajoutez à cela les frais de la vente et le profit à 50 p. 100.

Une VOIX—C'est un assez joli profit.

M. LOGGIE—Je doute qu'un maraîcher fasse moins de 50 p. 100 de profit sur ses produits. Opérons en prenant pour base un profit que j'estime à 50 p. 100. Si mon estimation n'est pas exacte, qu'on la prenne pour ce qu'elle vaut. Valeur des pommes de terre importées au Canada depuis quinze mois; $356,702; droits; $83,167.04; total; $439,869.04; plus 50 p. 100 de profit, $219,434.52. Soit un totale de $659,303.56 payé par les consommateurs de ces pommes de terre importées, sous l'empire de la loi actuelle. S'il n'y avait pas de droits elles auraient coûté $356,702, plus 50 p. 100 de profit, $178,351, ou en tout $535,053, et les consommateurs canadiens auraient épargné la différence qu'il y a entre ces deux sommes, c'est-à-dire $124,750.56.

Les Elections Génerales



Avis aux Electeurs

Mesdames et Messieurs.

Permettez au soussigné d'attirer votre attention sur le fait que les élections générales arrivent et sur l'importance qu'il y a pour vos d'exercer votre droit de vote.

D'abord vous avez tous le droit de vote. Il n'est pas nécessaire d'avoir 21 ans, ni d'avoir payé des taxes, ni d'avoir son nom sur les listes. Pour voter à ces élections il s'agit seulement de choisir son candidat ou sa candidate d'après les noms qui seront publiés dans "L'ACADIEN" la semaine prochaine et les semaines suivantes, et voter en suivant les règlements qui paraissent aujourd'hui même en page 5.

Vous pouvez même voter plusieurs fois et en faveur de plusieurs candidats. C'est un privilège qui ne se présente pas à tous les jours. Il importe donc d'en profiter.

Ces élections sont générales en autant que tout le monde a droit de vote et que n'importe qui peut être candidat.

Lisez avec une attention particulière les règlements en page 5. Dites-vous bien que votre chance de vous faire élire est toute aussi bonne que celle des autres, et entrez tout de suite dans le Grand Concours de Popularité de "L'ACADIEN".

Vos amis voteront pour vous dès qu'ils verront votre nom ser les rangs. Et à la fin de concours vous pourrez vous promener en Automobile, ou bien jouer du Piano, ou encore jouir d'un magnifique Complet de Salon.

Soyez candidat ou candidate et l'avenir est à vous.

L'ACADIEN

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

26

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Quatre hommes étaient à bord ; deux à eu près d'égale taille et force, tenaient les rames auxquelles il imprimaient une action si puissante qu'elles ployaient sous leurs efforts en chassant au loin la mer troublée de son écume. On remarquait une notable différence dans le caractère de la physionomie et l'accoutrement de ces deux rameurs. L'un avait, avec ses six pieds de taille, une carrure bien fournie ; son teint fleuri, sans trop de délicatesse, ou le sourire avait tracé ses réjouissants sillons, annonçait une belle santé nourrie dans l'abondance, sous les heureuse influences du travail des champs, de la vertu et du bonheur. L'autre, quoique moulé dans les proportions aussi héroiques avait évidemment senti dans son printemps le contact d'élément mauvais. A l'aisance avec laquelle il ébranlait la mer de sa rame, il était facile cependant, de juger que la vitalité et l'énergie n'avaient pas été atteintes sous cette forte machine humaine. Au calme qui régnait sur son front lisse et dans son œil sec, à la fermeté avec laquelle les musclés de la bouche appuyaient ses lèvres minces l'une contre l'autre, il n'était pas possible d'attriduer au vice ni à une consomption hâtive cette maigreur et cette maturité forcée. Sous une peau hâlée et sans nuance se dessinaient les angles bien accusés d'un belle charpente osseuse. Du creux des temps jaillissait un faisceau de veines perdre dans l'orbite de l'œil et vers la naissance des cheveux, annonçant que sous cet extérieur aride et grave circulait un sang ardent et prodigue : ses yeux un peu affaisée dans le repos, sous la projection frontale, voilés dans l'ombre d'un sourcil épais et noir, légère, et enflamés au cils, laissaient soupçonner. Non pas un caractère violent (le regard était doux et triste) mais une fièvre latent des nuits sans sommeil, des travaux surhumains, des orages terribles. La vie avait pèsé sur cette tête de vingt-trois ans ; car on lui en aurait donné volontiers dix de plus. Avec cela, une fée sauvage avait présidé à la toilette de cette singulière figure. Ses cheveux noirs et sans reflets descendaient sur ses épaules en grosses mèches droites et mélées qu'une main pressée avait seule labourées depuis plusieurs années. Tout le corps était recouvert de peau de chevreuil et de veau marin. Un large pantalon lié à la cheville couvrait le bas, et une chemise ample, portée en tunique, revêtait le haut ; ces deux pièces d'habillement étaient unies et serrées à la taille par une forte courroie, d'où pendait, sur le devant une sacoche faite dans une peau de loup-cervier dont elle fardait la tête et les pattes : un long coutelas était passé en travers de cette ceinture, et quoique ce fut le seul arme que l'on remarquait dans le harnais de ce soldat des bois, l'on voyait à des signes évidents qu'il avait dû en porter d'autres.

De prime d'abord, et à une petite distance, il aurait été difficile de ne pas confondre ce personnage avec ceux du pays ; mais aussitôt après cette première impression, un œil intelligent pouvait aisément distinguer tout ce qu'il y avait de beanté et de force de caractère sous les dehors incultés et ravagés de cette jeune figure et sous la bizarrie de son costume.

Personne, dans tous les cas, n'y aurait reconnu les traits de dix-huit ans de Jacques Hébert. C'était pourtant lui : quels changements en cinq ans !

Son compagnon de rames n'était autre qu'André, frère de Marie et fidèle confident des deux fiancés. Du même âge que Jacques, il ne s'était jamais séparé de lui plus d'un jour, avant le départ de la famille Hébert.

Le trosième voyageur était le plus jeune frère d'André ; il s'appelait Antoine. Quoiqu'il n'eût que seize ans, il était aisé de juger qu'il ne dépasserait pas cette stature dont Napoléon, Chateaubriand et M. Tuiers ont assez bien usé pour qu'elle ne soit jamais considérée une cause d'incapacité. Il avait la vivacité et l'adresse ordinaire aux gens de sa taille. Assis à l'arrière, il maniait avec tant d'habilité l'aviron, que tout en aidant ses compagnons à nager, il conservait à l'embarcation cette direction précise qui la conduisait comme un trait, droit a son but. Comme cette habile pilote vivait au milieu d'hommes de grand calibre on ne lui épargnait pas les les diminutifs : on le nommait tout à tout : Toinon, Toiniche ou ptit Toine.

Les deux frères avaient quitté leur village depuis plusieurs jours. Le père Landry, inquiet du sort réservé à l'Acadie, depuis la défaite des Français à Beau-Bassin, avait médité un projet qu'il ne voulut communiquer à personne. C'était de se refugier au Canada. Mais avant de partir, il désirait s'assurer si la famille Hébert s'était réellement dirigé de son côté. Son but était de la rejoindre et d'assurer ainsi le bonheur de sa fille, qu'il craignait de voir compromis par l'influence de sa mère et les assiduités du lieutenant Georges. C'était pour aller à la recherche des anciens voisins que Antoine et André était disparus tout à coup de leurs demeures sous un prétexte quelconque. Ils ignoraient, d'ailleurs, les projets de leur père.

Après avoir construit un esquif sur un endroit tout-à-fait isolé de la côte, ils avaient fait voile vers la rivière St-Jean. Plusieurs familles françaises étaient établies sur les bords de cette rivière, dans l'intérieure du pays, ils espéraient trouver chez elles un guide sûr qui les aurait conduits à travers les bois jusqu'à Miramichi, sur le golfe St-Laurent où les Canadiens avaient des comptoirs importants ; ils étaient persuadés qu'ils trouveraient là quelques membres de la famille Hébert ou au moins des indices certains de leur passage ; ils avaient tout lieu de croire, par des rumeurs vagues venues à Grand-Pré, que leurs anciens amis s'étaient acheminés vers le Canada. Ce voyage était pour eux une rude entreprise, mais ils ne pouvaient pas se servir d'une route plus directe, la baie de Beau-Bassin étant sillonnée par des vaisseaux anglais, et ses côtes ainsi que l'isthme acadien continuellement battus par des corps armés. Une heureuse coincidence qu'ils n'auraient jamais pu espérer, leur épargna toutes les fatigues de la route en leur faisant retrouver Jacques juste au début.

C'est le matin même ou nous avons vu la barque sortir de l'embouchure de St-Jean que les frères rencontrèrent leur ami. Ils l'auraient certainement laissé passer outre si Jacques ne les eût reconnus le premier : comme ils étaient les uns et les autres infracteurs des ordonnances du gouverneur, ils se sentaient plutôt disposés à s'éviter qu'à se rapprocher. Après les premiers mots provoqués par la surprise et le bonheur de la reconnaissance, Jacques monta, avec le compagnon qu'il avait avec lui, dans la barque d'André, laissant là le canot qui n'aurait pas pu les contenir tous quatre, et ils se mirent à voguer.

Ce compagnon de Jacques, que P'tit Toine regardait toujours de toute la puissance de ses yeux, était un sauvage de la tribu des Micmacs, à peu près du même âge que Jacques ; quoiqu'il ne comprit pas le français, il laissait voir, dans ses rapports avec celui-ci non pas de la familiarité (les sauvages n'en témoignent jamais) mais une franchise et une bonne volonté qui annonçaient un commerce assez prolongé entre eux.

C'était le plus jeune chef de sa nation. La nature avait pris soin de le désigner au choix de la tribu en ébauchant rudement sur son front le caractère de sa sauvage royauté. Il était grand, et sa tête, bien dégagée de ses épaules, tournait librement sur la nuque comme celle du roi des vautours dont elle rappelait d'ailleurs l'air dominateur. Tous les traits de son visage, énergiquement modelés, laissaient voir, comme dans un marbre de Michel-Ange, l'action des muscles et la nature de chaque passion qui venait agiter tout à tour le fond de son âme. La couleur de bronze neuf qui récouvrait ses traits ajoutait quelque chose de dur à l'impression qu'ils produisaient. Un collier de griffes d'ours seignait trois fois son cou et tenait suspendu, au milieu de la poitrine, une plaque de cuivre clair sur laquelle était grossièrement gravés le signe de sa nation et une effigie du roi de France. Ses longs cheveux noirs, entrelacés avec des plumes rouges et groupés en gerbe désordonnée sur le sommet de la tête, flottaient au gré des vents comme une crinière de bison, jetant sous le soleil des reflets d'un bleu métalique. Il portait à sa ceinture, autour de son tomahawk, six chevelures blondes qui disaient assez que les souvenirs qu'il avait échangés avec les Anglais n'étaient pas des témoignages d'amitié. Un grand manteau de caribou, tanné en janne-ocre, l'enveloppait depuis la tête jusqu'à mi-jambe, dessinant sous ses plis applatis sa forte charpente. Des dessins brodés en poil d'orignal teints de différentes couleurs charmerraient tout le fond de ce vêtement ; ils figuraient des lézards au d'autres monstres informes. Une frange en dards de porc-épic courait tout autour, portant à espaces régulières osselets, des grelots serpent-à-sonnette glissant sur le gravier. Les bras, les jambes et le haut de la poitrine étaient nus : les pieds portaient le mocassin national.

A suivre

 VIVE LA TERRE 

MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Service de l'industrie Laitière--Une nouvelle saison qui s'ouvre

Encore un petit nombre de semaines et un grand nombre de fromageries vont s'ouvrir et des centaines de cultivateurs vont se mettre à traire des miliers de vaches fraîchement vêlées. Ce sera aussi le moment de commencer à controler la production de chaque vache séparément. Sans doute c'est déjà quelques chose que de connaître la production totale du troupeau ; cela peut donner au propriétaire une idée de la production moyenne par tête mais ce n'est pas suffisant. Entre la production de deux vaches pendant une saison il peut y avoir un millier de livres de différence d'un jour à l'autre, dans le contenu de la chaudière, une fois la traite terminée, est si faible que l'on ne n'en s'aperçoit pas. Bien souvent il y a beaucoup plus d'un millier de livres de différence au bout de l'année, mais la moyenne de production du troupeau ne nous dit rien là-dessus ; toutes les vaches sont mises ensemble, bonnes, pauvres et médiocres.

Depuis qu'ils ont commencé à enrégistrer la production de chaque bête de troupeau, beaucoup de laitiers ont réussi à augmenter la moyenne de 1,500 à 2,000 livres de lait par tête et même plus. Grâce à un contrôle suivi, on peut découvrir les mauvaises vaches, les bêtes trompeuses qui cherchent à se faire passer pour de vraies vaches laitières. Adressez-vous au service de l'industrie laitière à Ottawa et vous recevrez gratuitement les feuilles pour l'enrégistrement des pesées du lait, et ses instructions sur la façon de vous y prendre. Ecrivez aujourd'hui, n'hésitez pas, et prenez la détermination de ne plus garder dans votre troupeau que des vaches qui paient.

C. F. W.

TELLES SEMENCES TELLES RECOLSES

Beaucoup de cultivateurs ne sont pas assez exigeants quand ils achètent des grains de semence, et, pourtant, ils ne devraient pas ignorer toute l'importance que présente le choix des semences.

Ils se trompent, quand ils achètent des grains de qualité inférieure, car seules les bonnes semences peuvent donner de bonnes récoltes.

L'achat des grains de semence devrait se faire de bonne heure, c'est-à-dire pendant les mois d'hiver, afin que l'on ait le temps d'envoyer des échantillons au Laboratoire des Semences, à Ottawa, qui fera connaître les points essentiels, tels que la pureté, la vitalité, le pourcentage de germination, etc.

Les cultivateurs devraient cribler, trier, sélectionner leur grain, en se servant de bon trieurs, tels que les trieurs à alvéoles, qui, non seulement font la séparation des diverses espèces de grains, mais classent et sélectionnent les grains d'une même espèce, suivant leur forme et leur grosseur.

Le ministère de l'Agriculture vient d'acheter un trieur a alvéoles importé il a deux ans de la même maison, par l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, après avoir donné pleine satisfaction à l'Institut Agricole d'Oka, a été utilisé par la Société Coopérative Agricole de Rimouski, société très active et qui joue un rôle important dans l'amélioration de l'Agriculture de ce district.

Le Ministère de l'Agriculture a acheté aussi un trieur "Clipper" de la maison Ferrel de Saginaw, Michigan. Le révérend Père Athanase, de l'Institut Agricole d'Oka, a essayé cet appareil, qui trie 50 minots de grain à l'heure, et l'a trouvé très ben. Ce trieur est employé actuellement par la Société Coopérative de Rimouski citée plus haut, et qui mérite une mention spéciale pour son excellent travail de sélection des semences et le développement considérable qu'elle a donné à la production du grain de semences de choix.

M. le Commissaires des Semences, d'Ottawa, admet que dans le comté de Rimouski, grâce au travail de la coopération agricole, le grain de semence produit par les cultivateurs de ceite région est d'excellente qualité.

Dans plusieurs districts de la Province les cultivateurs perdent énormément d'argent en négligeant l'amélioration des semences et en cherchant à faire une fausse économie dans l'achat des semences à bon marché, à tel point qu'on peut dire sans hésiter : économie d'un centin sur le prix de la semence, perte d'une piastre à la récolte.

Adressons-nous de préférence à des maisons de confiance qui sont à même de nous fournir non pas du grain d'élévateur infesté de mauvaises herbes et souvent gelé, mais des lots de grain reconnu comme étant de bonne qualité.

Certains commerçants achètent du grain de l'Ouest et le revendent avec un certificat du Ministère du Commerce constatant que ce grain à une bonne valeur au point de vue alimentaire, mais sans s'occuper de la valeur comme semence. Aussi, il arrive ordinairement que ce grain de commerce ne donne que des déceptions à l'époque de la moisson.

Tout dernièrement un commerçant honnête de Régina, a perdu ainsi 6,000 minots qu'il n'a pas voulu revendre comme grain de semence puisque ce n'en était pas. Les commerçants malhonnêtes profitent de cette confusion pour tromper leurs clients. Aux cultivateurs donc d'y avoir de près, et de ne confier au sol que du grain de semence capable de payer leurs peines.

HAD. NAGANT

DU SERVICE DE L'INDUSTRIE LAITIERE

Ottawa, 4.—Voici un exemple des découvertes que l'on peut faire en pesant régulièrement le lait et en essayant les échantillons. Une vache de quatre ans a donné en un mois 920 livres de lait contenant 35 livres de matière grasse. Dans le même troupeau se trouvait une bête de cinq ans qui a donné, dans le même intervalle seulement 330 livres de lait et 19 livres de gras, c'est-à-dire, que la première vache a donné à peu près autant que trois bêtes du genre de la dernière.

Mais voici un autre fait également intéressant : cette vache a été vendue par un homme qui ignorait absolument son aptitude laitière. Son propriétaire actuel, qui contrôle la production et qui connait sa valeur et ne voudrait pas la vendre à moins d'obtenir $30 de plus qu'il n'a payé pour elle.

Chose sur laquelle il est bon d'insiter à ce propos ; ce n'est pas en connaissant la production totale du troupeau pendant un mois ou pendant un jour que l'on serait arrivé à découvrir cette bonne vache. Les seuls qu'il apporte au cultivateur de connaître ne peuvent être obtenus qu'en contrôlant la production de chacune des vaches du troupeau. Voulez-vous économiser sur la main-d'œuvre et la nourriture? Ne tenez que des vaches qui en valent la peine. Connaissez vos bêtes et vous ne courrez pas de risque de vendre les meilleures à bon prix.

IL FAUT DETRUIRE LES MAUVAISES HERBES

Les cultiuateurs qui suivent attentivement leurs méthodes de culture obtiennent de bien plus beaux rendements de grain que ceux qui sont négligents et entreprennent de cultiver une plus grande étendue de terre qu'ils ne peuvent le faire convenablement. Les mauvaises herbes sont un retard sérieux à la croissance du grain, et les fermiers devraient prendre généralement plus de peine qu'ils ne font pour contrôler ces herbes nuisibles. En quelques endroits, le laiteron vivace fait des progrès et devrait être étroitement surveillé par tous les cultivateurs. Quand les pièces de terre sont peu étendues, il est facile d'en retourner le sol et d'en arracher les racines, ce qui est la seule méthode sûre. On peut se garder de la carie en traitant toutes les semences avec le formol. On peut se débarrasser de la carie du grain, mais les sacs devraient être bouillis, et ne recevoir que de la graine traitée, car c'est une erreur que de détruire les germes de carie contenus dans la graine pour la mettre ensuite dans des sacs infectés de spores de caries.

LE RETOUR A LA TERRE

Le retour à la terre, le mouvement inverse à celui que l'on observait, quand les campagnes restaient stationnaires ou se dépeuplaient au profit des villes, est-il sur le point de marquer une nouvelle évolution de notre vie nationale?

Un journal conservateur de Vancouver, le "Chincook", signale le fait que quarante chefs de famille, commerçants et petits industriels de South Vancouver, un faubourg de la cité du Pacifique, ont pris des arrangements pour abandonner la ville et aller dans l'Alberta s'installer sur des "homesteads".

Il n'est pas besoin d'apprendre à vos lecteurs, qui peuvent les constater journellement autour d'eux, que le même mouvement de retour à la terre se produit aussi dans nos villes de l'Est, chez presque tous ceux qui sont en mesure de le faire.

Autrefois, les villes étant prospères le commerce y était florisant, les industries actives et les cultivateurs pouvaient compter trouver facilement un emploi lucratif pour leur travail et les capitaux réalisés de la vente de leurs terres. Et ils venaient en foule.

Maintenant, la situation est bien changée. Les villes sont encombrées de sans travail, le commerce traverse une crise profonde, les industries diminuent leur personnel et les heures de travail ; par dessus le marché, la vie, dans les villes, est devenue effroyablement chère et on ne fait rien pour abaisser le coût de la vie.

Aussi tous les braves gens que la prospérité d'autrefois avait attirés à la ville regrettent le temps où sur leur terre, avec un travail assidu et quelque économie, ils vivaient indépendants des crises financières et industrielles.

Et ceux qui sont encore en mesure de le faire, s'organisent, comme les 40 chefs de famille de South Vancouver, pour aller reprendre la belle vie de producteurs agricoles qu'ils avaient eu le tort d'abandonner.

Sauront-ils gré à la crise de leur avoir inculter cette dure leçon de l'expérience et de les avoir chassés par la misère de ce paradis terrestre que leur paraissait la vie dans les villes?

Et trouvera-t-on dans ce retour à la terre une légère compensation à la crise même?

Questions auxquelles répondra l'avenir.

R. de S.

On a déjà mesuré des vagues ayant 48 pieds de hauteur.

UN TRAIT DE GENIE DE M. GUTELIUS

Comment l'Intercolonial perd chaque jour une forte somme dans un contrat effectue avec le C. P. R.

Tout le public doit commencer à connaître le nom fameux de Gutelius ; l'homme de génie qui a découvert que l'on pouvait construire le Transcontinental à meilleure marché,...sauf à dépenser plus tard le double pour l'améliorer.

L'homme de génie qui a démontrer aux ingénieurs de la commission du Transcontinental et à ceux du Grand-Trone-Pacifique, qu'ils ne connaissaient pas leur métier.

On sait aussi que, par ses grands talents, il a réussi a faire renaître l'ère des déficits sur l'Intercolonial.

Voici un specimen de son administration géniale.

Il a fait un contrat avec le Pacifique Canadien, pour transporter les trains de cette compagnie de St-Jean, N. B., à Halifax, à raison de $300 par train de 400 tonnes de marchandises.

Or, il en coûte à l'Intercolonial $550 pour transporter 400 tonnes de marchandises sur cette distance. La distance de St-Jean, N. B., à Halifax est de 275 milles. Et cela coûte à l'Intercolonial, 1-2c la tonne par mille, soit 50c pour 100 tonnes et $2.00 pour 400 tonnes par mille. Si l'on multiplie 275 par $2, on obtient bel et bien les $550 que cela coûte à l'Intercolonial, et M. Gutelius n'en charge que $300 au C. P. R.

M. Gutelius a donc conclu avec le Pacifique Canadien—la compagnie où il a débuté au Canada—un arrangement qui laisse l'Intercolonial en perte de $250 par train en chiffres ronds. (1)

En plus, l'Intercolonial s'engage à ramener à Saint-Jean, GRATUITEMENT, les wagons vides du C. P. R.

On se demande, si c'est par incompétence, ignorance, reconnaissance ou quelque autre sentiments que M. Gutelius a ainsi favoriser son ancienne compagnie, aux dépens des contribuables de tout le Canada?

(1) N. B.—Notons que ces chiffres sont calculés au plus bas ; exactement, cela coûte un peu plus que 1-2c du millle à l'Intercolonial, et la perte qu'il fait sur ce contrat est plus élevée encore que le calcul ci-haut, effectué en chiffres ronds pour que les résultats en apparaissent plus clairement.

—Est-ce vrai que le diamant est vulgaire?

—Oui, si l'on en porte plus d'un et moins d'un minot.

Au Jour le Jour

Nous apprenons avec peine que Mme Michel Girouard, de la rue North, a été victime d'un sérieux accident mardi dernier. En tombant, elle se fracturait un bras et une épaule. Elle est sous les soins habiles du docteur L. N. Bourque.

En avant les candidats ! A la guerre comme à la guerre ! C'est qu'aussi il y a de magnifiques prix à gagner. Envoyez-nous votre nom tout de suite et mettez-vous à l'ouvrage avant qu'un autre candidat aille sur votre terrain.

Ne manquez pas de lire chaque semaine notre lettre signée "Vieux Garçon". N'ayant pas été distrait par les femmes, il a passé ses jours à étudier, remarquer, comparer et penser. Ces écrits nous le prouvent. Aussi, à lire en page 4, notre lettre d'Ottawa.

Le beau temps est enfin parmi nous. Une vraie température du mois de juillet ces jours derniers. N'empêche que les pêcheurs de hareng, en certains endroits sur nos côtes, se sont servis de voitures d'hiver pour amener leur poisson à terre. C'est ce que personne n'avait vu auparavant dans le mois de mai.

M. J.-S. Léger, de St-Joseph, était en ville hier, en rapport avec une nouvelle industrie qui doit bientôt ouvrir ses portes à Memramcook. Nous serons à même de donner plus de détails sous peu. M. Léger est récemment de retour chez lui, après une absence de cinq ans en Californie où il a puisé certaines connaissances qui l'aideront dans sa nouvelle entreprise.

Etaient en ville ces jours derniers—MM. Maxime O. LeBlanc, de Ste-Marie ; Chs Hébert, insp., de Dupuis Corner ; Cyrus Poirier, de Mont Carmel, I. P. E. ; T. M. Gould, cons., de Shemogue ; C. D. Cormier, de St-Paul ; J. Marcoux, de Bouctouche ; Hubert Arseneault, Mathias Caissie, Abram Geneau, Hercule Arsenault, d'Adamsville ; Théo. Hébert, de Breau Village ; Mlle Lorette Langis, de St-Antoine.

M. Gutelius, gérant-général de l'Intercolonial, est de retour de Montréal où il a failli se faire tuer par les petits chars. Après tout nous sommes heureux qu'il ait manqué son coup ; car, ce grand homme disparu, que serait devenu notre chemin de fer? Vous savez bien qu'il n'y a qu'un Gutelius dans le monde. Les hommes capables de gagner $20,000.00 par année, avec dépenses payés et char privé, ne sont pas épais.

Notre Concours est ouvert. Les candidats sont à organiser leurs terrain. Mais comme nous le disons ailleurs, il y a encore de la place pour plusieurs candidats. Il n'y a rien de plus facile que de sortir vainqueur ; il s'agit seulement de se mettre à l'ouvrage, écrire quelques lettres à ses amis, les faire travailler, travailler soi-même et tenir bon jusqu'à la fin.

On est libre de travailler où l'on veut ; le champ est libre pour tout le monde et les chances sont égales pour tous. Si vous n'êtes pas dans le Concours, faites-vous un devoir d'aider un ami.

Un jeune anglais dont le nom est encore inconnu, a été victime d'un triste accident à Moncton hier soir. L'inconnu arrivait, parait-il, de Shédiac et, d'après certaines lettres trouvés sur lui, il se rendait à St-Jean. On ne sais pas s'il voyageait sur l'Express Maritime ou s'il se trouvait près de la gare ; dans tous les cas il a été frappé par un train, jeté par terre et terriblement mutilé par les roues du char. On le trouvait quelques minutes après ; la vie n'était pas encore éteinte, mais tout secours fut inutile. Il expirait peu après. Il y a enquête aujourd'hui.

LE G. T. R. VEUT AUSSI ETRE AIDE

Montréal, 19.—MM. A. W. Smithers, président du bureau de direction du Grand-Tronc, et E. J. Chamberlin, président de la compagnie, s'en vont à Ottawa pour demander, tout comme le Canadien Nord, de l'aide au gouvernement Borden, tant pour aider l'exploitation de leur chemin de fer vu les temps pénibles, que pour celle de la section du Transcontinental.

L'HON. M. PERLEY

Ottawa, 19.—Spécial.—On assure ici dans certains cercles politiques que l'hon. M. Perley, ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden, succéderait à feu lord Strathcona comme haut commissaire canadien à Londres.

DANS NOS PAROISSES

EGMONT BAY, I. P. E.

Enfin le beau temps nous arrive et les fermiers se mettent à l'œuvre.

La pêche au hareng a été très abondante sur nos côtes la semaine dernière.

On fait de grands préparatifs encore ce printemps pour nos facteries de homards.

Les gens de Wellington sont à travailler à leur beurrerie qui sera prête vers le quinze juin.

Les travaux se continuent à Carleton Point. Plusieurs de nos jeunes gens y trouvent de l'emploi.

L'industrie des Rénards va toujours de l'avant. Nous sommes heureux de constater que les Acadiens s'unissent pour prendre leur part des profits de cette industrie payante. Les principaux promoteurs de "L'Association Acadienne des Renards Noirs Argentés", sont de cette paroisse, et nous les félicitons de leur esprit d'entreprise.

ST-FRANCOIS DE MADAWASKA

Enfin M. Pitre Long a commencé a traverser samedi le 16 avec son bateau qui va à la perfection ; il espère donné satisfaction à toutes ses pratiques et de plus il espère de l'encouragement.

La résidense de M. Arsène Pelletier a faillit passer au feu lundi le 18. Grâce à la température si calme et à la foule qu'il y avait là car le tout aurait été en cendres en peu de temps. Les dommages sont considérables.

Comme nous avions du très beau temps dimanches et que nous n'avions pas de messe dans notre paroisse, vu que notre curé était à sa mission de Connors, plusieurs des paroissiens de St-François ont profité de cette occasion pour aller faire des petites promenades.

M. Baptiste Michaud, forgeron, était de passage à St-Agathe dimanche et à passé une partie de la journée avec ses petits enfants, pensionnaires au couvent. Il est revenu le même soir enchanté de son voyage.

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

Vendredi soir M. Philippe Thériault, fils de Hubert Thériault de la Rivière Verte, c'est noyé avec son petit garçon, âgé de 10 ans, en voulant traveré la Rivière Verte en voiture. Le courant était si fort qu'il a entraîner cheval et voiture avec les deux occupants. Le cheval et la voiture ont été trouvés sur le bout de l'île, en bas de la traverse, le lendemain matin.

M. et Mme Joseph Soucy sont de passage ici avec leur deux petites filles ; ils sont les hôtes de M. Eloi Soucy.

M. Régis A. Cyr vient de terminé les travaux qu'il a fait faire dans le haut de son magasin. La paroisse est maintenant dotée d'une magnifique salle de 30 pieds par 50. M. Cyr veut meubler cette salle et la louer à qui en fera la demande.

Le temps semble vouloir devenir plus doux, quoique le vent reste toujours assez froid. Les semences n'avancent pas vite.

On dit que les pouvoirs du Grand Sault vont enfin se développer cet été. La compagnie a déjà fait des achats de terrain pour près de cent mille piastres. C'est une bonne nouvelle pour tout le Madawaska.

Aux Anciens Elèves de l'Université du collège Saint-Joseph

Messieurs :

La circulaire que vous avez reçue depuis quelque temps déjà, vous a appris que votre Alma Mater se propose de célébrer avec toute la solennité possible le cinquantenaire de son institution. Ces fêtes auront lieu les 16, 17 et 18 juin prochain comme vous pouvez le constater d'après les grandes lignes du programme ci-joint.

Les nombreuses lettres d'adhésion et de sympathie que nous avons reçues, depuis l'envoi de la circulaire du révérend Père Supérieur, nous portent à croire que nous pouvons compter sur la présence d'un grand nombre d'anciens ; cependant, il faut avouer que plusieurs n'ont pas encore accusé réception de la dite circulaire.

Aujourd'hui, c'est au nom du comité que je viens vous demander de répondre à l'appel qui vous a été fait par les autorités du collège.

Venez en foule, venez tous, venez voir votre Alma Mater dans sa nouvelle parure.

La mère vous appelle ; en fils reconnaissants, obéissez à sa voix.

Ceux qui n'ont pas encore répondu à la circulaire du révérend Père Supérieur sont priés de le faire le plus tôt possible après réception de cette lettre. Vous comprenez, sans aucun doute, que le comité d'organisation a besoin de ces réponses.

Il y aura dans une des salles du collège, un bureau où seront distribués des billets de logement à tous les anciens élèves qui auront fait connaître d'avance, au secrétaire du Comité—le soussigné—leur désir de prendre part à ces fêtes.

Les anciens élèves sont priés, en achetant leur billet pour Collège Bridge, de demander un certificat (Standard certificate). Ce certificat présenté au bureau de renseignements au collège Saint Joseph, sera signé et donnera droit à un billet de retour gratis.

Veuillez remarquer que ce privilège a été accordé sur le réseau de toutes les voies ferrées de l'Intercolonial ; les autres compagnies ont refusé d'acorder les mêmes avantages.

Les billets pour les fêtes jubilaires seront émis, d'après les conditions mentionnées ci-dessus, à partir du 13 juin. Les billets de retour obtenus gratis, au moyen de certificat, seront acceptés jusqu'au 21 juin.

Pour plus amples informations, veuillez vous adresser au secrétaire.

Recevez, Messieurs, avec l'expression de mes sentiments très distingués, l'assurance de mon entier dévouement.

Secrétaire, J.-E. Monbou, c. s. c.

P. S. Si vous connaissez quelques anciens élèves qui n'ont pas reçu d'invitation, veuillez, s'il vous plait, nous envoyer leur adresse.

Plusieurs anciens élèves se sont montrés très généreux, depuis quelque temps, pour leur Alma Mater; nous leur offrons nos remerciements les plus sincères. La liste des donateurs sera publiée plus tard.

Nous prions les anciens élèves et les amis de l'éducation qui désirent contribuer à l'expansion et au progrès de l'œuvre poursuivie par l'Université du Collège Saint-Joseph d'adresser tout don au trésorier-général, le révérend L. Guertin, c. s. c. St-Joseph, comté de Westmorland, N. B.

Le Secrétaire.

BANQUISES QUI COMPROMETTENT LA NAVIGATION

Halifax, N. E., 18.—Le capitaitaine Johnston, qui a ramené ici les quatre derniers survivants du Columbian, rapporte que la navigation est rendue dangereuse par le nombre extraordinaires des champs de glace qui parsèment l'océan.

Plusieurs banquises sont descendues jusqu'aux Grands Bancs, grâce à la force inaccoutumée du courant du Labrador. Le gulf Stream, au contraire, a été très faible.

C'est pourquoi l'eau froide s'est étendue à soixante-quinze milles plus au sud qu'à l'ordinaire.

DECES

Mardi, le 4 mai, vers les deux heures de l'après-midi est décédée à l'Hotel Dieu de Campbellton, Mme Marcel Levesque, née Marie Boudreau, de la paroisse de Jacquet River, à l'âge de 46 ans, après une maladie soufferte avec une grande résignation et pourvue de tous les secours que notre bonne mère la Sainte Eglise accorde à ses enfants à l'heure de la mort. Elle était aimée et respectée de tous ceux qui ont eut le plaisir de la connaître. Les restes mortelles furent transportés au Petit Rocher, sa paroisse natale, où le service funèbre fut chanté par le Révd Père Carter, le 7.—Elle laisse pour pleurer sa perte un mari inconsolable, 4 frères et une sœur qui la regreteront longtemps. R. I. P.

AVIS

Du 1er mai, inclusivement, jusqu'à nouvel avis tous les bureaux de dentistes de la ville de Moncton, N. B., fermeront à 6 heures du soir, et le samedi à 1 heure l'après-midi.

LETTRE OUVERTE

St-Basile, Madawaska, N. B.
ce 19 mai 1914.

M. le directeur,

Comme dans toute élection chaque candidat doit avoir un programme, vous me permettrez sans doute, avec votre bienveillance habituelle, de publier dans votre aimable journal ce que je me propose de faire pour mes électeurs et en même temps leur dire ce que j'exige d'eux.

D'abord, comme il faut porter les couleurs des gagnants pour avoir quelque faveur, je me propose d'être aussi caille que possible, afin de pouvoir mieux satisfaire l'exigence du public si je suis élu, comme je l'espère d'ailleurs. Je me rendrai aussi aimable que possible, surtout pendant les élections....après, on verra a ça, et pour récompenser tant de gentillesse de ma part je demande à mes amis de vouloir bien voter pour moi et m'envoyer les coupons de leur journal ; et si je suis élu, c'est-à-dire si je gagne l'automobile, je leur promets de les rencontrer sur le chemin sans leur offrir une place. mais je les saluerai tout de même. Avec toutes ces belles promesses j'ose espérer que tous mes amis du Madawaska et d'ailleurs seront fiers de voter pour un tel homme, aussi je suis confiant dans l'avenir. Tant qu'au patronage après les élections, je vous le promets, car d'après l'expérience des dernières années ça donné trop d'occupation pour qu'un représentant comme je me propose d'être puisse remplir son mandat, mieux vaut ne pas l'avoir. Comme vous voyez, chers électeurs, je prends toutes mes précautions pour mieux faire mon devoir. Alors voter pour moi sans crainte et je vous en remercierai bien cordialement. N'oubliez pas, s'il vous plait, de me retourner tous les coupons, ça vaut des votes et pour courir une élection c'est ce qu'il faut.

Merci d'avancé.

L. A. Soucy.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la Quatrième Page)

res il a tenu le gouvernement dans une impasse difficile à décrire.

Les Ministres et leurs principaux alliés avaient tour à tour essayé de silencier M. Bennett, mais ce fut en vain.

Vendredi, M. E. M. McDonald, de Pictou, parla avec sa vigueur accoutumée contre le projet du gouvernement. Il mit en pièces le discours du Sollicitour-Général, et proposa pour amendement de renvoyer la Résolution à six mois d'aujourd'hui. Le débat a été ajourné vendredi à la demande de M. German, député de Welland, qui parlera lundi matin.

Il y a plusieurs sous-amendements de faits à cette mesure qui, malgré tout devra avoir la majorité à la Chambres des Communes, vu que MM. Bennett et Nickle sont les deux seuls députés conservateurs qui ont pu montrer assez d'indépendance pour rester fidèles à leurs convictions. Les autres qui avaient promis de voter contre le projet ont été ramenés au bercail.

Nous aurons probablement le vote sur cette question mardi soir. Les autres mesures du gouvernement seront pressés à la vapeur, ou retirées pour la session prochaine.

Le gouvernement aura tenu la session pendant cinq mois pour refuser toute législation qui aurait pu aider les masses, telle que la franchise du blé, des instruments aratoires, réduction des impots, sur les articles de nécessité de la vie pour les populations des villes, et faire passer une seule mesure qui ajoute $45,000,000 de taxes au peuple, sans aucune garantie et rémunération.

NOUVEAUX TELEPHONES

569-11 Schoch E. A., rés. 90 rue Dufferin

595 Signal & Electrical Engineer Room No 7 General Office

521-41 McLellan A. H., rés. 75 rue Steadman

470-41 Carson Mme Mary, és. 122 Park

580-11 Auffray Alphée T. rés. Léger Corner

SEANCE BILINGUE AU COLLEGE ST-JOSEPH

La société bilingue Lefebvre de l'Université du collège Saint-Joseph donnait mardi soir, le 12 du courant, ses débats annuels dans les langues française t anglaise.

Les questions en litige étaient "La responsabilité pour l'expulsion des Acadiens retombe sur les gouvernements coloniaux et non sur le gouvernement de Londres", et "The Canadian Government should not have allowed the execution of Louis Riel". MM. Aurèle H. Gaudet de St-Joseph, N.-B. et Clovis Richard de Marlborough, Mass. E. U., soutenaient la partie affirmative du débat français et la négative de l'anglais. MM. Charles McHugh de Saint-Jean, E.-B., et Raoul Mogé de Saint-Antoine, P. J., affirmaient la question anglaise telle qu'énoncée et prennient le côté adverse du sujet français.

Les quatre orateurs se distinguèrent dans les deux langues.

Une chanson bilingue des plus amusantes, présentée par M. Henry Milligan, recréa également l'auditoire et mérita d'être rappelée.

Des exercices gymnastiques, exécutés par un groupe d'élèves, sous l'habile direction du Rév. Dismas LeBlanc, C. S. C., furent tellement goûtés de l'assistance que l'on dut les répéter pour mettre fin aux applaudissements qu'ils avaient soulevés.

A tous ceux qui ont contribué à l'éclatant succès de la séance de mardi soir, nous offrons de sincères félicitations.

PAS D'ELECTIONS DANS ONTARIO

Toronto, 19.—Sir James Whitney vient de tirer une grosse épine du pied de bon nombre de ses partisans énervés à la pensée de prochaines élections provinciales. Sir James, en effet, à déclaré hier à des journalistes que des élections il n'y en aura pas prochainement ; il a ajouté qu'il avertirait ses gens à temps, évidemment.

Toutes sortes de rumeurs circulent sur les raisons qui induiraient le gouvernement Whitney à en appeler au peuple prochainement.

ARRIVEE DES NAUFRAGES

Halifax, 18.—Le cutter des Etats-Unis "Seneca" est arrivé aujourd'hui, ramenant les quatres resapés du steamer "Columbian" brûlé en mer, qu'il a trouvés dans une petite chaloupe à 49 milles au sud de l'Ile au Sable, hier matin. Ces pauvres marins étaient dans un état pitoyable, mais on croit qu'ils en réchapperont.

—Votre héritier se marie ; quel cadeau lui faites-vous ?

—Je lui ferai entendre que ma santé décline rapidement.

La Cie des Pharmacies Léger, Limités

(Incorporée en 1910)

L'assemblée annuelle générale des Actionnaires de la Cie des Pharmacies Léger, Limitée, sera tenue au bureau-chef de la Compagnie, rue Main, Moncton, le mardi, 2 juin, 1914, à trois heures de l'après-midi, dans le but de prendre en considération le rapport des Directeurs et le rapport financier de l'année finissant le 26 mai, 1914, et pour l'élection des Directeurs pour l'année nouvelle, et aussi pour prendre en considération toute autre questions qui sera placée devant l'assemblée pour discussion.

Daté à Moncton le 16e jour de mai, 1914.—Par ordre du Bureau de direction.

Georges Léger,
Secrétaire.

Institutrices demandées

On demande pour le prochain terme d'école, pour l'école graduée de St-Anselme de Fox Creek, une institutrice de première classe et une autre de deuxième classe.

S'adresser au secrétaire,
FERDINAND-E. BOURGEOIS,
St-Anselme, N. B.

Position Demandée

Une demoiselle sachant la stenographie française et anglaise demande une position. S'adresser au bureau de "l'Acadien, Moncton, N. B.

"VICTORIA DAY"

Suivant les prix d'excursion accordés par les chemins de fer du Gouvernements :

Billets aller et retour, entre toutes les gares de la ligne, à moitié prix. Bons pour aller jusqu'au 26 mai 1914.

Prix d'un passage et un tiers entre toutes les gares de la lignes et les autres lignes dans les Provinces Maritimes. Bons pour aller les 22, 23, 24 et 25 mai. Retour le 27 mai 1914.

VOLUME I. NO. 27. MONCTON, N.-B., JEUDI, 28 MAI 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600, rue Main

C'EST HONTEUX

Qui l'aurait cru?

Pendant que les orangistes et les fanatiques d'Ontario combattent Sir Wilfred Laurier parce qu'il est trop français, le journal qui se dit être le journal national des Acadiens, "l'Evangeline", critique le chef du parti libéral parce qu'il n'est pas assez français et se fiche des Acadiens.

Dans son édition de cette semaine, le confrère indépendant nous dit que lors de son passage à Moncton, en 1911, Sir Wilfred Laurier parla "quelques minutes en français et comme en se cachant."

Celle-là, par exemple, elle est bonne! Voilà Sir Wilfred rendu à ce point qu'il se cache lorsque vient le moment de parler en français. Et dire qu'il fallait "l'Evangéline" pour annoncer pareille sottise!

Il est bon de travailler en faveur des droits du français en ce pays; mais encore faut-il y aller avec un peu de jugement et de bon sens. Dire que Sir Wilfred Laurier parle le français "en se cachant", c'est faux. Il faut vraiment être avenglé par l'esprit de parti pour se joindre ainsi aux fanatiques du pays pour insulter de pareille façon le plus grand homme d'état que le Canada ait produit.

Tout Français catholique devrait se dire fier de sa race et de sa religion qui produit des hommes de la valeur de Sir Wilfred Laurier. Cette fierté devrait redoublée à la vue des basses attaques dont notre grand Canadien-français est l'objet de la part des petits esprits de l'Ontario.

Quand Sir Wilfred parcourt le pays, c'est à peine s'il peut s'arrêter aux principaux grands centres. Là, n'ayant que quelques heures à sa disposition il parle dans la langue qui sera comprise par la majorité de l'auditoire. Ce n'est pas une question de Français, d'Anglais ou d'Acadiens. Il explique sa politique en parlant le français ou l'anglais, selon le cas.

Si, à Moncton, le grand et vénérable chef du parti libéral a eu la complaisance de dire quelques mots en français, il l'a fait par courtoisie pour les Acadiens qui, Dieu merci, sont sincèrement attachés à sa politique. Il ne s'est pas caché non plus. Sir Wilfred n'est pas comme certains journaux qui cachent leurs couleurs politiques pour ensuite frapper dans le dos l'ennemi... libéral!

De grâce, confrère, laissez à d'autres la basse besogne de salir la réputation du grand Français-catholique qu'est Sir Wilfred Laurier.

LE COLLEGE ST-JOSEPH

C'est le mois prochain, les 16, 17 et 18 juin, que l'Université du collège Saint-Joseph célèbrera ses noces d'or. A cette occasion il y aura de grandes fêtes qui réuniront les anciens élèves en grand nombre, ainsi que les amis de l'éducation.

L'Université du collège Saint-Joseph étant la plus vieille de nos maisons d'éducation, il convient donc de l'entourer de toute la vénération due à une mère et de fêter avec pompe et éclat son cinquantenaire.

Ses anciens élèves qui sont toujours fiers de leur Alma Mater et qui, plus que tout autre, connaissent son dévouement et son zèle pour l'éducation, n'ont point voulu laisser passer cet anniversaire sans faire quelque chose pour leur vénérable mère qui leur a donné le pain de l'éducation.

Des comités ont donc été nommés à des assemblées qui réunissaient les différents groupes d'anciens, éparpillés un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Des listes de souscriptions ont été ouvertes et déjà, parait-il, de forts montants y ont été inscrits.

C'est dire que les anciens élèves du collège Saint-Joseph sont bien décidés de faire royalement les choses. Mais il importe que tous les anciens prennent part à ce grand mouvement. De plus, il n'y a pas que les anciens élèves qui doivent une dette de reconnaissance à l'Université du collège Saint-Joseph ; tout le peuple acadien est tenu à honneur de reconnaître les services immenses rendus à sa race par cette institution.

C'est dire que tous nous devons participer au mouvement qui veut que les noces d'or de notre plus vieux collège soient dignement célébrées, et de plus que la bourse qui sera présentée à notre université catholique, à cette occasion, par les anciens élèves, soit bien remplie.

Il n'est pas nécessaire de rentrer dans les détails pour prouver qu'une institution, surtout dans le genre de notre collège SaintJoseph, a besoin de se développer, de s'agrandir, de perfectionner ses moyens d'action. Et tout cela demande de fortes dépenses.

Ce n'est certes pas avec le bas prix que paient les élèves dans nos collèges catholiques que ces institutions peuvent faire des épargnes. Et c'est là pourtant la seule source de revenus.

Dans les collèges protestants, non seulement l'on paie plus cher, mais les cadeaux, les bourses, les souscriptions ne font jamais défaut.

Il est à espérer que notre Université du collège St-Joseph, qui fait tant de sacrifice pour donner une instruction supérieure à notre jeunesse, sera fêtée dignement et que la bourse qui lui sera présentée à l'occasion de ses noces d'or sera bien remplie.

Faisons en sorte que notre université catholique puisse toujours aller de l'avant et briller au nombre des premières institutions du genre au Canada. Soyons fiers de notre jubilaire. Témoignons-lui notre reconnaissance en déliant notre bourse en sa faveur.

N'oublions pas que sans le collège Saint-Joseph les Acadiens ne seraient pas représentés dans toutes les classes de la société aujourd'hui.

Donnons généreusement.

CORRESPONDANCE

LE FRANCAIS DANS NOS ECOLES PRIMAIRES

Je ne viens pas, dans cet article plus que dans les précédents, "leçonner" nos maîtres et maîtresses, pas plus, naturellement, que nos inspecteurs français. Je veux simplement et tout bonnement m'entretenir avec eux et les pères de familles, afin de trouver un remède aux défauts existant aujourd'hui, défauts qui paralisent en partie l'efficacité de notre enseignement primaire.

Demandons-nous d'abord pourquoi, règle générale, après quatre et cinq ans d'école, nos enfants en sortent-ils si peu instruits? A différentes causes nous devons recourir pour trouver ces imperfections.

La première raison, à mon point de vue, c'est la trop grande indifférence des parents vis-à-vis de leurs écoles. Trop peu d'entre eux ont sincèrement à cœur l'instruction et l'avenir de leurs enfants. Leur plus grande préoccupation, c'est que les commissaires du district paient le moins possible pour l'engagement de la maîtresse. Par ce moyen qui n'est pas du tout de l'économie mais de la pure mesquinerie, on n'a trop souvent en retour que la valeur de l'argent que l'on regrette tant, et pour deux différentes causes: la première se rattache quelque fois à la non valeur pédagogique de l'institutrice engagée ; celle qui, soit par son incompétence ou son engourdissement, ne fait rien de bon à l'école ; la deuxième cause est le découragement de la maîtresse, bonne d'ailleurs celle-ci, mais n'étant pas rénumérée suffisament, garde ses forces pour un district plus généreux. Le dernier cas cité a cependant de nobles exceptions. J'ai connu moi-même des maîtresses bien conscientes de leur devoir et de leur vocation, qui travaillaient aussi bien pour un petit salaire que pour un gros. Naturellement ces dernières sont toujours les premières demandées et, finalement, avec bon salaire. "La bonne renommée vaut toujours mieux que ceinture dorée".

La seconde raison, c'est le trop peu d'intérêt que, souvent, portent les commissaires aux écoles dont ils sont les premiers maîtres, en ayant toute la responsabilité. On engage une maîtresse, très-bien ; souvent une nouvelle, car c'est le défaut dominant chez-nous, de garder la même rarement plus qu'un an ; dans bien des localités on change à tous les termes. Cette jeune fille, quelque fois peu expérimentée, entrant dans sa nouvelle école la trouve en complet désordre. Le cas arrive encore souvent. Les élèves sont indiciplinés et décidés à ne rien faire autre chose que de lui créer des misères. L'intérieur de l'école est dans un état délabré ; le poêle, cassé et laissant échapper la fumée qui asphysie et aveugle tout le monde ; des vitres manquent aux fenêtres ; pas de balai pour nettoyer le plancher ; un vieux seau tout rouillé ; pas de crochets pour suspendre les habits ; les pupitres tout hachés avec les couteaux des élèves malfaisants ; les cartes géographiques (quelque fois il n'y en a pas) tout gâchées ; un tableau noir tout-à-fait insuffisant quant à la grandeur et la qualité, enduit de grosse peinture mêlée à l'huile, matière grasse qui empêche la craie de marquer.

Voilà, avec ce que j'oublie, l'intérieur de l'école que vient prendre la nouvelle maîtresse. Si le découragement ne s'empare pas de l'âme de cette personne, c'est une héroïne dans le fin sens du mot, surtout si elle peut réussir à rétablir l'ordre et la propreté dans ce taudis qu'on appelle école.

Vous allez me dire, amis lecteurs ; C'est trop fort, votre description n'est pas croyable. Croyez-m'en. Je puis, à cette heure, vous nommer des districts où les choses sont égales au portrait que je viens de vous faire. Mais, je vous entends vous exclamer : dites-nous vite à qui est attribuable la faute d'un tel délabrement? Aux parents en premier lieu, aux commissaires en second lieu.

Voyons de suite ce que doit être la position honorable en elle-même des commissaires d'école. De qui tiennent-ils leur mandat? Des parents ou contribuables du district, vous savez cela. Ce sont de vrais députés choisis et élus pour administrer les affaires de l'école ; c'est probablement "pourquoi" ils font si mal les chose. De là leur vient le pouvoir, de par la loi, d'engager les maîtres, de décider et faire les améliorations voulues, de voir à ce que leur école soit suffisamment organisée pour pouvoir donner le meilleur résultat pédagogique possible ; de là leur vient aussi la grave responsabilité de faire leur devoir et tout leur devoir.

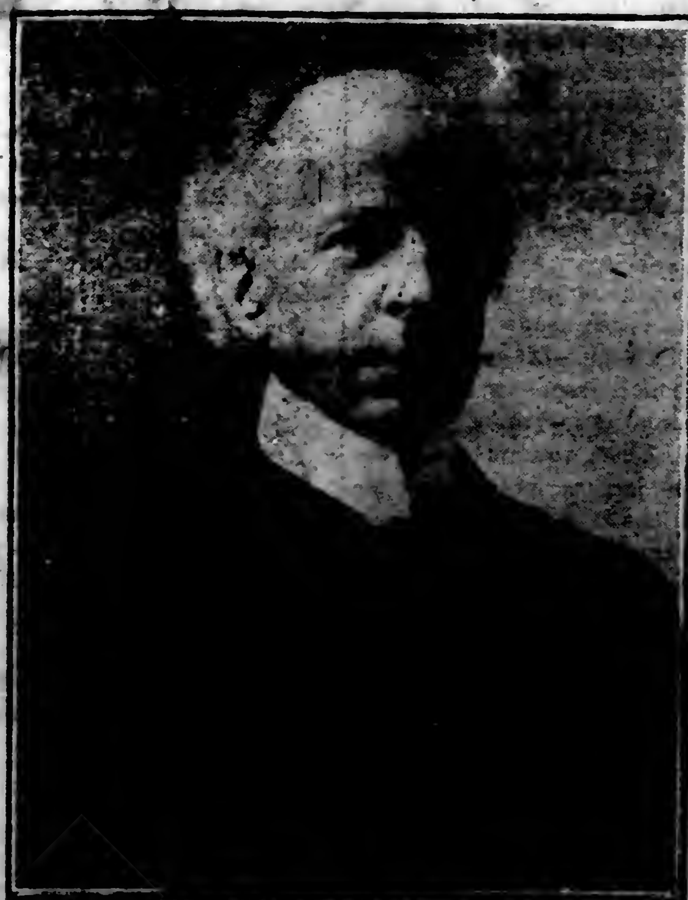
VIEUX GARCON

A suivre

DUC DE CONNAUGHT, VICE-ROI D'IRLANDE

Londres, 19.—Le "Standard" déclare que le gouvernement offrira la Vice-Royauté d'Irlande au duc de Connaught, actuellement gouverneur-général du Canada.

Le Grand Chef du Parti Libéral



SIR WILFRID LAURIER
Qui sera fêté tout prochainement, ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière

UN CONTRASTE FRAPPANT

L'opposition conservatrice de la Nouvelle-Ecosse s'est attelée à une bien mauvaise besogne.

Tous les moyens ont été mis à contribution par elle pour discréditer le gouvernement Murray, qui préside depuis seize ans aux destinées de sa province.

Elle s'est même employée à l'instar de M. Beck & Cie à monter un scandale dans lequel elle implique un membre du gouvernement procial et un député au fédéral, qui autrefois a fait partie du ministère Murray.

Ca ressemble fort à une vengeance puisque ces accusations ne sont que le duplicata de celles de M. Dugal au Nouveau-Brunswick.

Elles ont été niées par les personnes incriminés, mais ces purs tories, avides de réputations comme des carnivores, de sang, ont crié plus fort, croyant, sans doute, supplémenter par les cris, des faits qui n'existait aucunement.

M. Murray a bientôt fait de leur clore le bec. Vendreni au commencement de la séance, il présentait la motion suivante :

"En vue de la discussion qui a eu lieu en cette Chambre, concernant les terres du chemin de fer de "Halifax et Southwestern", le gouvernement a décidé de soumettre toute cette question en autant qu'elle concerne l'intérêt public ou la conduite des personnes impliquées, prétend-on, dans le transfert de telles terres à une enquête judiciaire faite par commission royale, enquête qui, nous l'espérons, sera satisfaisante pour le peuple de cette province."

Quelle différence avec les procédés que les tories du Nouveau-Brunswick ont employés en pareille occurence!

L'hon. M. Murray n'a pas attendu qu'on lui demandât une enquête. Il l'accorde tout de suite aux accusateurs de son gouvernement et déjoue de ce fait, les plans de M. Tanner et de ses amis.

Par contraste, il a fallu sommer le cabinet du Nouveau-Brunswick de se rendre au désir du peuple, avant d'obtenir après des atermoiements sans fin, l'enquête qui établira l'innocence ou la culpabilité des mis en cause.

Cette première commission, une fois nommée, s'est recusée à cause d'incapacité. Le cabinet Flemming a réussi a en mettre un autre au jour, qui se mettra à l'œuvre quand bon lui semblera.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ne s'est pas laissé tirer l'oreille pour établir au grand jour, la malignité ou la véracité des accusations. Sa courageuse et prompte attitude a décontenancé les accusateurs qui espéraient, encore longtemps, par des insinuations et des accusations, mettre le gouvernement Murray en mauvaise posture devant le peuple. Ils en ont été pour leur peine. L'action décisive du premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, montre d'un côté, qu'il a gardé pour lui le beau rôle, et de l'autre, fait ressortir par contraste la conduite toute d'hésitations et d'équivoques du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

LE TORYISME DE TORONTO

Toronto qui contient dans ses limites, plus de bigoterie de secte, plus de préjudice de race et d'étroitesse d'esprit que probablement toute autre portion de l'empire a fait une démonstration contre le Home Rule et une assemblée haranguée par les chefs torys et orangistes de cette ville a passé une série de résolutions de protestations qui ont été envoyées au premier ministre Asquith. C'est à quoi l'on s'attendait Toronto est le quartier-général du torisme orangiste qui déteste le libéralisme et toutes ses œuvres. Il fut le centre d'où s'éleva le cri de, "Pas de papisme" qui fit tant de tort au parti libéral dans la province de l'Ontario, aux élections générales de 1911, et il est très significatif que la démonstration du 10 mai contre le Home Rule pour l'Irlande était sous la direction d'hommes très hauts dans les conseils du parti tory.

HECATOMBE DE BESTIAUX

Rimouski, 25.—Vers dix heures, samedi soir, le 23, un incendie a complètement détruit une magnifique grange appartenant à M. Georges Lavoie, cultivateur de Ste-Cécile du Bic, comté de Rimouski. Quatorze vaches à lait, quatre bons chevaux de trait, trois porcs ont péri dans cette incendie, de plus M. Lavoie perd une grande partie de sa récolte de l'automne dernier, toutes ses voitures et la plupart de ses instruments aratoires. M. Lavoie, à cause du mauvais temps, samedi soir, avait fait entrer ses vaches dans sa grange. Ces animaux couchaient dehors depuis deux semaines avant l'incendie.

L'origine de l'incendie est inconnue. Il n'y avait pas d'assurance sur cette bâtisse. Les pertes sont estimées à cinq ou six mille dollars.

UNE RICHESSE POUR CALGARY

Calgary, Alberta, 19.—Ce midi le puits Discovery a lancé un jet d'huile à 90 pieds de hauteur. En quatre heures, les pompes ont retiré cent gallons d'huile.

Le niveau ne s'est pas abaissé dans le puits, il est demeuré à 2,000 pieds.

La Bataille est Engagée

La qualité et non la quantité est la note distinctive des candidats

Avez-vous fait votre choix?

La première chose à faire lors d'une élection, c'est de choisir son candidat. Ici nous en avons pour tous les goûts : il y a un vieux garçon, un bébé, un maître d'école, un agent d'assurance, un marchand, un étudiant, un beurrier, un ouvrier, etc. Avec une pareille variété, il est facile de choisir.

Après que vous aurez fait votre choix, votez et faites voter vos amis pour votre candidat.

Les premiers votes

Commes nous l'avons annoncé la semaine dernière, le nombre de votes publié chaque semaine n'est pas le nombre éxact de votes que possède le candidat ; ce n'est généralement qu'une partie des votes en main. C'est dire qu'il ne faut pas trop se fier.

ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	4,320
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	3,100
L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	2,610
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	1,420
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	1,040
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	915
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	900
AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	900
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	885
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	855
CALIXTE SAVOIE,	St-Thomas de Kent, N. B.	500

Les Coupons

Plusieurs abonnés ont fait erreur la semaine dernière en sauvant un coupon qui n'était pas le vrai. Le seul bon coupon paraissait au bas de la dernière page.

Attention à ces coupons qui valent cinq votes chacun. Il en paraitra encore quelques uns d'ici à la fin du Concours. Nous n'en parleront plus. Aux amis d'avoir l'œil ouvert.

Lettres des Candidats

St-François, Madawaska,
25 mai 1914

Au public en général,

Quoique je ne suis qu'un jeune étudiant cela ne va pas m'empêcher de travailler pour toute bonne cause. Je me présente donc comme candidat au grand concours que fait actuellement notre beau journal "l'ACADIEN".

Pour sortir victorieux de cette lutte, c'est à dire pour gagner mon élection, j'ai besoin de votes, d'un grand nombre de votes.

Je compte donc sur mes parents, mes amis et les lecteurs de "l'ACADIEN" pour de l'encouragement.

Vous pouvez m'enuoyer votre abonnement et vos votes, ainsi que les coupons ou bien vous pouvez les adresser directement au journal en mentionnant mon nom.

a tout d'avance je dis un gros merc.

LEON ST-PIERRE,
étudiant.

St-Louis de Kent, N. B.,
25 mai 1914.

M. le directeur,

Depuis deux semaines la bataille est commencée. Quoique certaines circonstances m'aient empêché de vous envoyer mon nom dès les premiers jours de votre concours, je ne désespère pas pour cela de gagner l'automobile.

On lit quelque part dans l'Evangile que les premiers sont les derniers et les derniers les premiers. Vous voyez, c'est bien moi qui vais remporter le premier prix.

Avant que de vous envoyer mon nom je me suis dit que mes amis et mes compatriotes acadiens s'auraient m'aider. Aussi je compte sur le précieux concours de tous. Les Acadiens de l'Acadie, des Etats-Unis et de Québec et mes frères les Canadiens Français s'auront, je n'en doute pas, me donner un bon coup de main.

En s'abonnant à "l'ACADIEN" on peut m'envoyer les votes ou les envoyer au bureau du journal, sans toutefois oublier mon nom.

Riches ou pauvres peuvent voter en payant de 25 sous à $5.00 pour un abonnement à "l'ACADIEN". Il faut aussi sauver les coupons.

Ne manquez pas de voter pour le candidat qui va gagner l'automobile et qui saura vous faire faire une belle promenade gratuitement en vous adressant à

l'ami de tout le monde,
URBAIN D. LEBLANC

MON PLATE-FORME

Comme chaque électeur est en droit de demander et de connaître le Plate-Forme de celui qui demande des votes dans une élection, je crois qu'il est de mon devoir de dire à mes électeurs ce que je me propose de faire.

Premièrement, je veux faire remarquer que je suis un de ceux qui croient que les dames et surtout les demoiselles devraient avoir droit de vote. C'est dire que je favorise le mouvement actuel des suffragettes. Le directeur du concours de "l'Acadien" qui est lui aussi un ami des suffragettes, a obtenu que les dames aient le privilège de déposer leurs votes en faveur du candidat, qui ferait mieux leurs affaire.

Alors, étant le seul vieux garçon sur les rangs, j'ose espérer que les dames, mais surtout les demoiselles, vont faire toute en leur pourvoir pour que j'arrive à être le propriétaire de l'automobile offert par "l'Acadien" dans ce présent Concours. Vous voyez qu'il y va de votre intérêt personnelle, car si je gagne cette automobile, j'irai vous vous voir en auto. et celles qui me connaissent personnellement savent que je n'ai plus de temps a perdre. J'en entends déjà dire : Ah! quand il aura l'automobile il fera comme l'un des candidats du Madawaska,

(Suite à la Quatrième Page)





AU COIN DU FEU

CHIMIE PRATIQUE

Professeur.—Exposé à l'air et à la pluie, le charbon perd dix pour cent de son poids et de ses qualités. Ceci est dû....

Une voix.—Pardon, mais si l'on a un chien?

Professeur.—Jeune homme, je vous prierai de cesser vos sottes remarques.

La voix.—C'est très sérieux, ce que je dis. Figurez-vous qu'en trois nuits, nous avions perdu 72 pour cent de notre charbon et que, depuis, ayant acheté un bouledogue, nous n'en perdons plus plus du tout. N'est-ce pas de la chimie pratique?

o

UN TABLEAU BIEN GARNI

Mme Parvenu.—Vous faites des tableaux sur commande?

Artiste.—Oui, madame.

Mme Parvenu.—Alors, vous me peindrez un paysage avec des daims, des canards, des perdrix, des faisans, des bœufs, des moutons, des porcs, un lac, un océan, avec de l'eau fraîche et de l'eau salée, et puis toutes sortes de poissons.... c'est pour une salle à manger.

o

C'EST C'QUI FAIT

—De mes trois fils, disait une brave femme, je n'en ai pas un qui reste en place.

—C'est triste, lui répondit-on. A quoi cela tient-il?

—Je vais vous dire: l'un est marchand des rues, l'autre est facteur et le troisième conducteur sur les petits chars.

o

COMPLAISANCE

Voyageur.—A-t-on le temps de prendre un coup, icite?

Chef de gare.—Ben sûr.

Voyageur.—Je ne voudrais pas perdre mon train.

Chef de garo—Ah ben! pour vous rassurer, j'irai prendre un coup avec vous.

o

RIEN DE PERDU

—Jos, où est ton remède pour la toux?

—Qu'est-ce que tu veux en faire?

—Puisque tu ne t'en sers pas, j'vais l'prendre pour frotter les meubles....

o

OH! ALORS!

—Eh, vous! voilà une demi heure que vous tenez le téléphone pour rien, vous n'avez pas encore prononcé une parole.

—C'est vrai, monsieur, mais.... ma femme parle.

o

NOS DOMESTIQUES

Monsieur.—Il paraît que vous voulez deux chambres pour vous seul?

Valet.—Pardon, monsieur, une pour moi et une pour mon valet.

o

HEUREUSEMENT

—Qu'est-ce qui t'a fait tes devoirs?

—P'pa.

—Tout seul?

—Oh non! j'y ai aidé.

o

TIME IS MONEY

—Le boucher est encore venu présenter son compte. Il dit qu'il ne veut plus attendre, que le temps, c'est de l'argent.

—C'est vrai. Eh bien, dis-lui que je le paierai.... en temps.

o

QU'ATTRAPA-T-IL?

—Pensez-vous qu'il soit dangereux de s'embrasser?

—Oui, j'en ai la preuve.

—Ah! Auriez-vous attrapé quelque chose?

—Oui, oui, par le père de la jeune fille que j'embrassais...

o

VENGEANCE

Client, (au barbier)—Vous avez l'air content aujourd'hui.

Barbier.—Oui, je m'étais dèmis le bras le printemps dernier.

Client.—Je ne vois pas....

Barbier.—Je vais vous expliquer Le client qui vient de sortir, c'est le docteur qui m'a soigné...Si sa femme le reconnaît quand il rentrera, ce ne sera sûrement que par sa voix!

o

Hôtelier.—Je crains bien que le lit ne soit trop court pour vous.

Voyageur.—Ne craignez pas, il aura deux pieds de plus quand je serai couché.

NOS CHERES MALADES

Docteur.—Il faut prendre beaucoup de bains, sortir au grand air, porter des vêtements légers et je vous promets la guérison.

Madame.—Je vais dire cela à mon mari.

Monsieur.—Que t'a dit le docteur?

Madame.—Il faut que j'aille aux bains de mer, puis que je fasse un voyage dans les montagnes et enfin que je m'achète de nouvelles robes, sans cela il ne répond pas de ma guérison.

o

EN EFFET

Juge.—Accusé, le constable dit que vous étiez ivre au point d'avoir oublié votre nom. Comment vous appelez-vous?

Accusé.—Ivanoffsky Robyknvitskblofsyosky."

Juge.—Vous êtes libre! On peut oublier un tel un tel nom sans être ivre.

o

NOS FORCATS

Ancien prisonnier.—Tu as tué un homme?

Nouvel arrivant.—Plusieurs!

Ancien.—Tu les as tirés ou empoisonnés?

Nouveau.—Je les ai simplement écrasés... j'avais une automobile...

o

PREVOYANCE

—Madame serait bien bonne de me donner des références.

—Comment cela, Marie, vous ne faites que d'arriver.

—C'est justement, parce que, quand je vous quitterai, vous ne tiendrez pas à m'en donner.

o

DOUX SILENCE

Elle.—Te souviens-tu, Jean, qu'il y a quarante ans aujourd'hui que tu me demandais en mariage?

Lui.—Oui. Et te rappelles-tu es restée silencieuse pendant près de deux heures.

Elle.—Oui, mais oui.

Lui.—Crois-moi, ce furent là les meilleures heures de ma vie!

o

TEMPS DE COLLEGE

—Oui, mon fils, c'est quand tu seras vieux que tu apprécieras le temps passé au collège.

—Alors, papa, pourquoi ne pas attendre que je sois vieux pour y aller et apprécier en même temps?

o

JEUNE MENAGE

Lui.—Et que ferais-tu si je n'y étais plus?

Elle.—C'est difficile à dire. Je ne connais pas quelle est, en ce moment la mode pour les veuves.

o

INSOMNIE

—C'est inutile, nous ne louerons plus un banc à l'église.

—Mais, pourquoi, Jean?

—Dame, parce qu'il n'y a pas moyen de dormir quand le nouveau curé prêche.

o

MODERNE

—N'y a-t-il personne à la maison?

—Non, monsieur, Madame est sortie avec le chauffeur et Monsieur avec la chauffeuse.

o

INSINUATION

—A quel âge, mademoiselle, pensez-vous qu'une jeune fille doive se marier?

—Oh, monsieur, à mon âge, je suppose...

o

LES JEUNES

—C'est vraiment honteux de te voir fumer la cigarette.

—Bien sûr, madame, mais si j'fumais des cigares, les copains diraient que j'fais d'épate.

o

PAS ETONNANT

—Dites donc, mon oncle, avez vous déjà chassé?

—Oui, en Afrique. Je vivais alors du produit de ma chasse.

—Ah! C'est pas étonnant que vous soyez si maigre!

o

PAS SI BRAVES

Certainement, nous obtiendrons le divorce pour cruauté, mauvais traitements. Mais, pensez-vous que votre mari ne se défendra pas?

—Se défendre, le pauvre... Il n'oserait même pas demeurer seul avec moi!

LETTRE D'ETUDIANT

Mon cher Oncle

L'autre jour, comme j'étais allé voir un ami de la banque, le caissier m'a demandé si vous n'étiez pas malade, car il a été surpris de ne pas voir de chèque signé de vous depuis quelque temps. Afin de le rassurer, et de me rassurer aussi, envoyez-moi donc un spécimen de de votre signature au bas d'un chèque en blanc.

Votre neveu dévoué,

Charles.

o

TOUT SIMPLEMENT

Docteur, (à un jeune étudiant). Le muscle de la jambe du patient s'est contracté au point que cette jambe est plus courte que l'autre; c'est pourquoi il boîte. Que feriez-vous dans un tel cas?

—Je boiterais aussi.

o

CROISSANCE RAPIDE

Conducteur.—Votre enfant, madame, est trop grand pour voyager sans payer.

La dame.—C'est possible, mais il ne l'était pas quand nous sommes arrivés à la gare. Rappelez-vous que le train a plus d'une heure de retard.

o

SA LIGNE D'AFFAIRES

—Votre fils s'est-il mis dans les affaires?

—Oh! oui, tout de suite. Il est contracteur.

—Dans quelle ligne?

—Les dettes.

o

RECIPROQUE

—Empêcher donc votre chien d'aboyer, cela dérange mon bébé.

—Je voulais justement vous demander d'empêcher votre bébé de hurler, cela dérange mon chien...

o

ECHO DU VILLAGE

—Baptiste, tu me dois pour trois piastres de marchandises. Je vais être obligé de prendre ton cheval.

—C'est bon. Et je vous payerai la balance plus tard.

o

ELLE S'EN CHARGE

Monsieur.—Il coûte $50 ce chapeau? Mais c'est un péché!

Madame.—Ne crains rien, c'est moi qui le porte.

o

DOUX OREILLER

—Cà doit être dur un tuyau de fer comme oreiller.

—T'es bête; tu vois bien que j'lai bourré de paille.

o

REFLEXIONS ENFANTINES

—Jos, je voudrais bien être un lapin.

—Pourquoi?

—Parce qu'il paraît qu'ils multiplient très vite.



NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa 23 mai 1914

M. le directeur,

Enfin le vote a été près, et le gouvernement, après avoir réuni toutes ses forces, a fait passer la Résolution qui donne $45,000,000 à MM. MacKenzie et Mann, par une majorité de 47, sa pleine majorité.

Le gouvernement a perdu ses deux plus forts appuis en Chambre, M. Nickle, de Kingston, M. Bennet de Calgary. Par contre un Libéral, M. Charlton de Norfolk, Ont. a voté avec le gouvernement. Les sièges ministériels n'ont jamais été si remplis de la session. Les quelques absents étaient tous pairés, et leur whip a refusé de pairer tous libéraux. Le gouvernement a fait un effort suprême pour obtenir toute la majorité qu'il commande, dans l'espérance de capter l'opinion publique par cette grande majorité, et rendre la mesure plus acceptable au peuple. Mais, tout cela est en vain. Le peuple aujourd'hui ne se laisse pas leurrer de cette manière. De plus il est bien avéré que plusieurs des Ministériels n'ont voté pour la mesure qu'après une pression extraordinaire de la part du Premier Ministre et de ses collègues dans le gouvernement.

Chose certaine, c'est que tant que MM. MacKenzie et Mann refuseront de verser leurs propres ressources personnelles avec celles du peuple Canadien, la mesure restera impopulaire, et marque déjà la défaite du gouvernement. Partout, aux coins des rues, dans les hôtels, dans les clubs, dans toute réunion, petite ou grande, tout ce que vous entendez dire, c'est que puisque ces hommes-là, ont tant besoin d'assistance, pourquoi ne s'aident-ils pas eux mêmes.

Tout le monde sait que ces deux hommes-là, en 1896 n'avaient pas le sou. Ils ont été favorisés des gouvernements comme des enfants gâtés, car on avait besoin de chemins de fer-ils ont manipulé les affaires du Canadien-Nord à leur guise, et, sans passer de jugement, aujourd'hui ces deux hommes sont à peu près cent fois millionnaires. Ils possèdent induiduellement les plus grands pouvoir de traction à Toronto, Winnipeg, dans le Mexique et le Brésil, des mines de charbon à la Nouvelle-Ecosse, et la Colombie Anglaise; ils ont des moulins à scie, des moulins de pulpe et de papier dans les Etats-Unis, etc.

Avec leurs ressources personnelles, ils peuvent, à bien dire, bâtir un chemin Transcontinental.

Je ne veux pas dire qu'ils ont détourné les argents du peuple dans ces entreprises, mais chose bien certaine, c'est qu'il n'ont commence à acquérir ces propriétés personnelles qu'après avoir été favorisés des gouvernements canadiens. Alors, comment ont-ils l'audace de demander encore de l'aide du peuple, sans moulin risquer quelques millions de leurs propriétés personnelles?

C'est ce refus opiniâtre de leur part, accepté avec complaisance par le Premier Ministre-de l'ans même du Premier Ministre-ou pouvait dire; c'est ce refus opiniâtre qui répugne au peuple, et qui rend l'action du gouvernement aussi répugnante.

Les deux journées de lundi et mardi furent consacrées au débat de cette Résolution. Plusieurs députés ont parlé, et il y eu plusieurs bons discours, parmi lesquels je pourrais citer ceux de l'hon. Rodolphe Lemieux, et du Dr. Neely, de Humboldt, Sask.

La question n'en restera pas là.

L'amendement du renvoi à six mois par M. E. M. McDonald, était le seul amendemedt permis par les règlements de la Chambre, à cette phase de la mesure, c'est-à-dire, le renvoi à six mois. Mais d'autres amendements seront soumis la semaine prochaine par Sir Wilfred, l'hon. M. Graham et autres. On insistera sur ce que le gouvernement obtienne des garanties personnelles de MM. Maokenzie et Mannr

Dès le même soir, après le vote, alors qu'on se réunit en comité, et à la première occasion, sur l'article interprétant la signification du mot "Contracteurs", M. Carvell et M. Pardée proposèrent d'insérer les noms de Sir William Mackenzie et de Sir Donald et Mann, dans l'explication de cette clause.

La discussion sur cette clause a été très animée et l'hon. Arthur Meighen, le solliciteur-général n'a pas réussi à s'imposer sur les députés de l'opposition auxquels il refusait de répondre, M. Pardée lui dit: "Vous ne réussirez pas à pousser d'aussi croches mesures dans le Parlement de cette manière-là!"

L'hon. M. Pugsley est de retour à la chambre. Mercredi matin il prenait tranquillement son siège, saluant gracieusement ses collègues auprès de lui. A peine la chambre s'était-elle formée en comité sur la résolution que M. Pugsley se levait et avant l'espace de dix minutes, il avait jeté la consternation dans le camp ministériel aux chaleureux applaudissements de la gauche. Il avait été absent pendant tout le débat: il arrivait, et il écrasait le gouvernement avec des arguments tout neufs, précis, logiques, de finance pratique, et de force légale irrésistible. En sortant pour le dîner les députés conservateur se demandaient pourquoi M. Pugsleu était-il revenu à son siège. Pendant toute la journée il a tenu le Ministre des Finances, le Solliciteur-Général et le Premier Ministre, dans un ébahissement constant. A cinq heures de l'après-midi le Ministre des Finances disparut pour ne plus revenir. Ce fut une lutte légale des plus intéressantes dans le cours de laquelle le Premier Ministre et le Solliciteur-Général, furent obligés d'admettre l'opinion de M. Pugsley.

Le Premier Ministre et le Solliciteur Général étaient à proclamer la valeur des émissions du Canadien Nord, telles qu'autorisées par cet acte du Parlement. L'hon. M. Pugsley se lève et dit qu'il lui paraît tout-à-fait hors de raison de pourvoir à une issue d'au-delà de $100,000,000 et probablement $125-000,000, par une compagnie qui s'avoue aujourd'hui être en banqueroute. C'est bien l'aveu du gouvernement, et cependant le Parlement déclare que cette compagnie devra faire une émission de stock de $100,000,000 et l'on déclara à l'univers que ce stock a été payé en plein. Vous parlez de MOUILLER le le stock! dit M. Pugsley. Nos amis du gouvernement sont si bien accoutumés à l'affaire des combines et des grandes corporations qu'ils ne peuvent se détacher de leurs amis du stock mouillé. Il n'est pas admissible que cette compagnie déclare au monde que par cette législation, elle aura $100,000,000 de débentures payées au complet. C'est certainement tromper le pu- Lorsqu'une compagnie émet des débentures, ou du stock, ce stock doit être de bonne foi et payé avant la déclaration de ce fait. Le Parlement, dit M. Pugsley déclare à qui cherche à investir que $100,000,000 de stock qui n'a aucune valeur aujourd'hui est payé en plein et MM. Mackenzie et Mann Limitée, en possèderait $60,000,000. L'affaire est très regrettable à plusieurs points de vue.

En équité, personne ne peut dire que ce stock vaut plus de $5,000,000 ou $10,000,000 tout au plus.

M. Pugsley dit que ce montant ensuite aurait dû être mis entre les mains d'un syndic en portée pour le gouvernement du pays.

M. Pugsley dit encore que, aujourd'hui il y a une tendance populaire vers la propriété et l'opération d'un chemin de fer par le peuple des cités de l'Atlantique au Pacifique.

Le peuple du Canada possède 18,-000 milles de chemin sur l'Intercolonial, il est à en bâtir un autre de 500 milles dans le Saskatchewan à la Baie d'Hudson. Pourquoi alors n'avoir pas mis tout le stock, non

(Suite à la Quatrième Page)

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

27

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Depuis que la barque sillonnait la baie des Français, le sauvage s'était tenu blotti sur l'avant, l'oreille au guet et l'oeil au qui-vive, se contentant, chaque fois que l'esquif allait tourner un promontoire, de faire un profond signe de tête et d'envoyer en avant ses deux bras d'où pendait son manteau, imitant assez bien la figure d'un goelan qui va s'envoler, cette pantomine, accompagnée d'un certain grognement du pays, voulait dire: "Allez, en avant!"

Au moment de passer devant le cap Fendu et d'entrer dans la passe étroite qui s'ouvre sur le Bassin des Mines, il éleva de nouveau les bras mais cette fois il les tint plus longtemps suspendus; alors, les rames restèrent immobiles et la barque suivit seule un instant la forte impulsion qu'on lui avait donné: le silence se fit dans le petit équipage; on n'entendit que les gouttes qui tombaient des rames et le déchirement de l'onde sur la proue tranchante de l'esquif. Les trois Acadiens sentirent leur poitrines se gonfler et leur cœur battre convulsivement: dressés sur leurs sièges ils avaient fixé les yeux sur l'indien. Celui-ci de son côté, s'était penché sur la surface de l'eau et les mains fixées en entonnoir derrière ses oreilles, il promenait ses regards d'épervier dans les espaces les plongeant dans toutes les profondeurs de l'horizon, essayant de transpercer dans sa prunelle de diamant ces couches d'air vaporeux que le soleil illuminait de tous ses rayons et où se fondaient les rives les plus lointaines; en même temps il cherchait à saisir tous ces bruits qui circulent sur les ondes assoupies, surtout le soir, entre des rivages élevés; enfin, après quelque temps de cette observation, le Micmac fit son geste accoutumé, il avait aperçu d'abord quelques nefs du côté de Grand-Pré, mais celles-là étaient trop loin pour lui inspirer des craintes; plus près, rien de suspect ne s'était offert à sa vie; aussitôt les rames et les avirons retombèrent, comme des marsouins en fête, au milieu de la mer, et les trois jeunes gens ne purent retenir, dans leurs poitrines détendues, l'éclat de leur joie; ils envoyèrent à tous les échos un accord puissant auquel se joignit le cri guerrier du sauvage.

Après ce premier épanchement de bonheur, la barque glissa bientôt au milieu des écueils jetés autour du Cap Fendu. Toutes les brises étaient assoupies, la mer ne gardait plus que ces longues et lentes ondulations qui s'en vont les unes après les autres vers l'immensité, emportant sur leurs flancs pelis d'un côté l'image du ciel, de l'autre les ombres de l'abime. Au pieds des gigantesques rochers, dans les eutrebaillement que font leurs masses coupées abruptes, la mer avait pris une teinte profonde indigo, sur laquelle la barque laissait un long sillon d'argent comme un trait de burin sur un métal bruni. On pouvait ainsi suivre sa course sinueuse dans l'ombre des récifs; le soleil, tombé sur le couchant n'éclairait plus que les sommets rousses et crénelés des plus grands promontoires.

Les rameurs se hâtaient; ils voulaient atteindre avant la brume le Cap Porc-épic, (Blomidon); leur intention était d'y descendre pour y prendre un peu de nourriture et de repos, et s'acheminer ensuite vers Grand-Pré à la faveur des ténèbres.

Malgré cette longue journée de fatigue, leur vigueur semblait s'accroître à mesure qu'ils approchaient de terme de leur course. L'air aimé de la patrie, la vue des horizons et des rivages tant de fois explorés dans les jours de bonheur, tout cela doublait la vie que Jacques sentait en lui. Il ne voyait plus surgir de nouveaux obstacles devant son amour, que cet espace de quelques milles rempli de lumière rose d'eau placide, de souvenirs enchanteurs; toutes ces petites colonnes du fumée qui s'élevaient là-bas étaient bien la fumée de ses foyers; une main chère attisait l'âtre pétillant et vingt figures souriantes se pressaient tout autour!.... son cœur fuyait devant lui et l'espace n'avait pas assez de ce doux air natal pour fournir à ses longues aspirations; il étouffait d'émotion, et son bonheur, comme chez toutes ces natures violentes, aurait voulu se faire jour par quelques unes de ces vives explosions de paroles: les couplets dont il avait jadis ébraler les rivages arrivaient sur ses lèvres, mais le silence auquel il était toujours condamné, surtout depuis qu'ils longeaient la côte, étreignait dans sa poitrine ce besoin d'expansion. Il frappait l'onde avec une énergie dont il n'avait plus conscience; ses compagnons, non moins heureux de leur prompt retour, imitaient sa manœuvre. La barque volait. Aussi vint-elle bientôt labourer de sa quille la vase de la falaise.

Le soleil n'avait pas encore détaché ses derniers rayons des plus hauts sommets.

II

Le premier soin des voyageurs, après avoir amarré solidement leur esquif au fond d'une anse obscure, d'escalader les plus grand rochers.

Malgré la raideur de la saillie, ils en vinrent facilement à bout; ils n'étaient pas novices à cette exercice. En s'accrochant, tantôt aux fleures du roc, tantôt aux racines et aux branches des cèdres nains qui tapissait les plans les moins abrupts, ils parvinrent bientôt à plusieurs cents pieds de hauteur.

Le Bassin des Mines, après la passe étroite que garde le Cap Fendu, s'élargit tout à coup sur un espace d'à peu près vingt milles et se prolonge ensuite en se rétrécissant toujours jusqu'au Cobequid, formant un triangle allongé de cinquante milles de hauteur environ. Le Cap Porc-épic s'élève vers le milieu de la base de ce triangle; c'est le point le plus élevé; de toute la côte et le plus avancé dans la mer. C'est sur sa cime que venaient de s'asseoir les quatre jeunes gens.

Jacques était là, pétrifié dans son silence, non pas à cause de la fatigue causée par sa rude ascension, il n'en sentait rien; mais par raison de prudence, il ne songeait plus à la consigne; mais on aurait dit qu'il venait de fouler les parvis d'un sanctuaire trois fois saint: c'est qu'il contemplait en cet instant toute sa patrie!.... et qui a jamais tant aimé la sienne que les pauvres Acadiens!

Du plateau qu'il occupait, la vue peut embrasser tous les établissements riverains jusqu'à Cobequid, et suivre le contours infiniment variés que tracent sur cette brillante surface les rivages ombragés ou abrupts de la baie; à des endroits ils s'avancent en langue étroites, comme pour se rejoindre à travers le bassin, jetant une frange de grand arbres entre les nappes argentées, qu'ils dévisent. Vingt rivières viennent se décharger au milieu de toutes ces anses, et l'on aperçoit dans un rayon immence la trace de leurs cours, à travers les forets sombre et les prairies grasses. On touchait au temps des hautes marées d'automne, qui prennent ici des proportions prodigieuses; ces rivières épenchées dans les vallons, formaient autour des hameau et sous les arbres, des flaques d'eau et des îles enchantées où se jouaient les dernières heures du soir, avec les images des chaumières blanches et des collines bleues.

La Gaspéraux apparaissait la seconde sur leur droite; c'est sur ces bords immergés que les regards de Jacques errèrent avec plus d'abandon. Il y retrouvait toute son enfance; son petit village de Grand-Pré semblait sortir de sons les eaux tant il lui paraissait blanc et embelli durant son absence. Quoique le soleil fut disparu déjà depuis quelque temps au fond de la baie des Français, il surnageait dans l'air des flots de lumière ambiante qui formaient un jour vague dont la terre resta longtemps éclairée. A la faveur de ce brillant crépuscule, Jacques put parfaitement voir l'église, les principaux groupe de maisons, les longues digues qui fermaient les anciennes terres de son pères, les vieux arbres, entiques protecteurs du toit aimé; le point de la rive où il s'était embarqué cinq ans avant, au milieu de sa famille et des adieux de Marie.

Ceux qui ont revu, après une triste abscence, le berceau de leurs premières années; tous ces lieux où la beauté de la nature et toutes les délices de l'existence se sont tout à coup révelées à leurs sens et à leurs âme novices, peuvent seul comprendre l'émotion de Jacques en cet instant.

Le lieu qui s'établit entre le cœur et tous les témoins de nos pensées, de nos plaisirs et de nos larmes est bien fort! les bois, les grèves solitaires, les quatre murs d'une chambrette, le petit coin du ciel que l'on apperçoit du carreau d'une mansarde sont souvent les seuls confidents de nos secrets; et quels trésors de souvenirs ils nous révèlent quand on les revoit longtemps après!

Jacques resta dans sa silencieuse contemplation jusqu'au moment où les brumes, communes dans cette saison et sur cette plage, commencèrent à étendre leur long voile cendré sur le tableau chéri de la patrie; ces brumes qui venaient de l'océan passaient comme la nué du désert, d'abord à la surface de l'eau, puis elles allaient en avant, voilant les premiers plans, puis les seconds, puis tous, jusqu'à ce dernier cordon de lumière rouge resté sur la silhouette du couchant. Alors il ne vit plus autour de lui que les crêtes arides et sombres du Cap Porc-épic, sur lesquelles il semblait suspendu dans un vague sans bornes; cela lui fit éprouver quelque chose de triste, comme un présentiment de mort; et il se hâta de rejoindre ses compagnons qui commençaient à opérer leur descente.

Au Jour le Jour

Si cela continue, il nous faudra acheter dix autres automobiles ; car chacun des onze candidats se dit assuré de remporter celui qui est actuellement en jeu. Et le piano? Et le complet de salon? Ils serviront comme prix de consolation !

La chaleur semble être venue pour rester. Et elle semble nous faire payer "chaudement" son arrivée tardive. Lundi dernier, un vent terrible visitait Moncton et les environs. Hier soir nous avions du tonnerre et de la pluie, ce qui a fait un grand bien.

On annonce que la Commission Royale va enfin se mettre à l'ouvrage. Mais pas encore ces jours-ci, ce serait vraiment trop tôt. Non, il faut attendre au mois de juin. Et alors, disent les dépêches, aura lieu une assemblée......d'organisation. C'est que, voyez-vous, ce n'est pas drôle de commencer à remuer certaines sauces politiques !

Hier soir, mercredi, à l'assemblée régulière de la succursale LaTour de l'Assomption, de cette ville, on célébrait le neuvième anniversaire de la fondation de la succursale. L'assemblée était publique et la salle était bien remplie. Il y eut plusieurs discours par des orateurs locaux. Nos deux prêtres français y assistaient.

Etaient en ville ces jours derniers : MM. C. M. Leger, de Memramcook ; A. F. Haché, de Metegan ; Azade Arsenault, de St-Paul ; J. S. Leger, de St-Joseph ; Louis Robichaud, de Cocagne ; F. Robidoux, de Shédiac.

Mardi, vers les trois heures du matin, l'automobile de M. Léandre Melanson, de Shédiac, frappait un nommé Frank O. Conlon, de St-Jean, et lui fracturait le crâne. Le malheureux jeune homme expirait à l'hôpital quelques minutes après, sans avoir repris connaissance. C'est le premier accident du genre dans la ville de Moncton. On a jugé qu'il n'était pas nécessaire de tenir une enquête. Conlon était âgé de 26 ans et était venu à Moncton pour assister au bal des Chevaliers de Colomb, d'où il sortait au moment de l'accident.

Si Borden continue à donner à pleines mains à ses amis, le pays va bientôt s'en aller en banqueroute. Après les $45,000,000.00 au Canadian Northern, c'est $12,000,000.00 au Grand Tronc. Et puis il y a les déposants de la Farmers' Bank à rembourser. Et après eux, les déposants des Banques de Québec et de Ville Marie vont demander leur part. Et ainsi de suite. Sans compter les millions que veut le colonel Sam Hughes, notre ministre de la Milice, pour ces chers soldats. Et pendant ce temps-là les manufactures ferment leurs portes et les sans-travail se comptent par milliers dans les villes. C'est la ruine !

M. le docteur F. A. Richard, de cette ville, est de retour de Boston où il a passé plusieurs semaines dans l'un des principaux hôpitaux de Etats-Unis, étudiant les Rayons X. M. le docteur Richard vise toujours à se perfectionner dans la science médicale, et nous l'en félicitons sincèrement.

Un violent orage a visité Memramcook ce matin. Un M. LeBlanc, qui demeure sur la site de l'ancienne église, a perdu deux granges que le tonnerre a détruites. Tout y a passé : deux chevaux et autres animaux, des instruments aratoires, etc., une perte de 3 à 4,000 piastres.

—o—

UNE SEANCE

Lundi soir, les élèves de l'école St-Anselme, de Fox Creek, donneront une séance à laquelle ils invitent le public en général.

—o—

LE GOUVERNEUR A TRAVERS LE CANADA

Ottawa, 19—Leurs Altesses Royales, le Duc et la Duchesse de Connaught ont décidé de demeurer à Toronto du vingt au dernier jour de mai. Ils visiteront, ensuite : Peterboro, Cobourg, Port Hope, Belleville, Kingston, Brockville et Cornwall. Le gouverneur ira passer le mois de juin à Québec, il se rendra jusqu'à Terreneuve, puis à la fin de juillet il se rendra jusqu'à Vancouver, et sera de retour à Ottawa au commencement de septembre.

DANS NOS PAROISSES

ST-FRANCOIS, MADAWASKA

Il nous fait peine d'annoncer que l'un de nos vieux citoyens, M. Docithé Bouchard, qui est souffrant d'une bronchite depuis l'hiver dernier, ne prends pas de mieux.

M. John P. Pelletier, de Unique Lake est revenu de la drave malade, après avoir donné vingt-cinq jours d'ouvrage.

Les élèves du couvent de Notre-Dame de la Sagesse de St-Agathe, Maine, ont fait leur première communion solennelle jeudi le 28. Au nombre des petits communiants on remarquait Henri Michaud âgé de 11 ans et Thuribe St-Pierre qui n'a pas encore ses 10 ans. Tous deux sont de la paroisse de St-François.

M. et Mme Phédime Levasseur font part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille baptisée sous le nom de Maria. M. Thomas Levasseur et Mme Pierre Boucher, grand-parents de l'enfant ont agi comme parrain et marraine.

Nous enrégistrons une autre naissance chez M. et Mme Thomas Michaud qui ont fait baptiser une fille sous les noms de Marie Clarisse Electa. Parrain et marraine ; M. Baptiste Michaud et Mme T. Levasseur, grand-mère de l'enfant.

Comme nous vivons près des limites qui nous séparent des Américains, nous sommes à même de constater souvent le travail qu'ont à faire les officiers de douane pour faire respecter les lois quant au transport des marchandises d'un côté à l'autre. Les briseurs de lois sont malheureusement trop nombreux.

Dimanche le 24 vers les 9 heures du soir quelques uns des nôtres ont failli périr dans la rivière St-Jean. Ils traversaient dans le bateau de M. Pitt Long, quand tout à coup les chaînes ont cassé ; mais grâce à l'habilité de M. Long qui a été bien vif à couper les cordages, les passagers ont été sauvés. Avaient pris passage ; M. et Mme Long et leurs trois enfants, MM. Wilfred Verret, Lévite Beaubien et sa sœur, M. Landry et autres amis.

Melle A. St-Pierre est de retour du couvent de N-D de la Sagesse faute de santé.

—o—

BARACHOIS, N. B.

On ne parle plus que pêche et fermage de ces temps-ci. On espère bien que la saison sera bonne.

Notre vénéré curé, l'abbé Masse, est mieux que d'habitude ce printemps. Nous nous en réjouissons.

Mlle Delia Gauvin, de Leger's Corner, était ici lundi dernier.

M. et Mme Arthur Leger font part à leurs amis de l'arrivée d'une jolie petite fille à leur foyer.

M. Ambroise S. Léger, autrefois de cette paroisse et maintenant marchand à Moncton, était ici dimanche et lundi. M. Leger est candidat dans le grand Concours de "l'Acadien". Il faut que la paroisse du Barachois aide son enfant à sortir victorieux.

M. Frank Gallant s'est fait voler $60. Il soupçonne l'un de ces employés qui a pris la fuite.

—o—

ST-BASILE, N. B.

Les paroissiens de St-Basile font des vœux pour le prompte rétablissement de Mgr Dugal, qui est actuellement à l'Hôtel Dieu de Québec pour sa santé. Mardi matin une grande messe était chantée à l'église paroissiale pour demander à Dieu la guérison de ce dévoué curé.

Arthur Cyr, fils de M. Cyr, est décédé à l'hopital de St-Basile après une maladie assez courte.

Vendredi dernier Adèle Levesque, fille de M. Come Levesque, rendait son âme à Dieu, à l'hopital où elle était malade depuis plusieurs semaines, souffrant de la consomption. Elle était enfant de Marie. Son service et sa sepulture ont eu lieu lundi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Dimanche prochain aura lieu la première Communion solonnelle des enfants.

M. et Mme Jean Fournier, de l'Alberta, sont de passage ici avec leurs enfants; ils sont les hôtes de M. Cléophas Fournier père de Madame Fournier.

—o—

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

La neige est enfin disparue et les cultivateurs sont à l'œuvre. Après les bonnes assemblées agricole tenues ici dernièrement, on sent qu'il y a plus de courage.

Nous apprenons avec plaisir que la pêche au homard est assez bonne cette année.

La révérende Mère Supérieure du Couvent de St-Louis, se rendait à Montréal la semaine dernière.

Notre beurrerie est presque terminée et c'est très beau à voir. Elle possède les instruments les plus modernes. M. L. C. Daigle nous dit que c'est une des meilleures de la province. Préparez-vous !

La paroisse St-Louis a un candidat dans le Concours de "l'Acadien". Il n'y a pas de doute qu'il sera bien encouragé et que l'automobile s'en viendra à St-Louis.

Dernièrement, 15 de nos jeunes hommes s'en allaient travailler à Waterside, N. B. C'est heureux, car les temps sont durs de tout côté.

Etaient de passage ici dernièrement : Rév. A. Comeau, de St-Hilaire ; Rév. A. Babineau, d'Acadieville ; Rév. Lambert, de St-Ignace ; M. Cyrus Poirier, de l'I. P. E. ; M. L. C. Daigle, surintendant de l'Industrie laitière ; M. Lemieux, d'Ottawa ; M. Arthur J. Gaudet, de St-Joseph.

Départ du Dr Omer Comeau de Caraquet

Mardi le 19 mai, M. le docteur Omer Comeau était l'effet d'une belle démonstration de sympathie et de regrets de la part de ses nombreux amis de Caraquet à l'occasion de son départ pour Bouctouche où il doit aller exercer sa profession, sur la requête des braves gens de ce florissant centre acadien.

L'assemblée, qui était très nombreuse, fut présidée par M. Théophile J. B. Léger, qui en termes choisis exprima à M. le docteur et son regret personnel et celui de la paroisse de voir s'éloigner un des fils les plus distingués de Caraquet; et invita M. Séraphin R. Léger, conseiller Municipal, à lui lire l'adresse suivante accompagné d'une jolie bourse, don de ses nombreux amis.

M. Comeau, profondément touché, remercia en termes émus ses amis des marques d'intérêt et d'estime dont il avait toujours été l'objet et dont celles-ci étaient comme le couronnement; et les assura que dans son nouveau champ d'action, il conserverait toujours un bon souvenir de ses amis de Caraquet.

Ci-suit l'adresse —

Monsieur le docteur,

Avant que vous partiez, laissez-moi, au nom de vos concitoyens et amis, vous exprimer et notre sympathie et notre regret.

Nous avions caressé l'espoir de vous conserver longtemps, toujours, auprès de nous, et vous auriez continué avec votre père, que nous vénérons, cette vie de dévouement et de sacrifice qui est celle du médecin.

En vous perdant, nous perdons un docteur que nous étions fiers de posséder; et qui avait toute notre confiance. Nous perdons un ami discret et loyal. Nous perdons un membre de la société des Artisans, un membre dévoué et intelligent.

Vous étiez, docteur, un bon citoyen de Caraquet; actif, entreprenant, et nous nous rappellerons longtemps avec quelle ardeur désintéressée vous avez entrepris de nous doter d'une fanfare. Elle ne date que d'hier et déjà, sous votre habile conduite et grâce à votre talent, elle fait bonne figure et étonne par ses rapides progrès. Caraquet se sentait plus fier et il nous semblait qu'un nouveau lustre s'attachait à notre paroisse; et c'est là pour nous tous, pour nos frères groupés autour de nous, un regret de plus.

Laissez-nous vous dire que nous vous regrettons parce que nous perdons en vous un homme instruit. Nous apprécions les bienfaits de l'instruction, nous comptions sur vous et nous étions fiers de vous dire notre compatriote; fiers avec vos parents, avec vos amis et votre Alma Mater.

Une chose, docteur, atténuera nos regrets en vous perdant: c'est que vous n'êtes pas perdu pour notre chère Acadie. Bouctouche sera, pour vous, un autre Caraquet; un autre champ où vous déploierez votre activité et votre patriotisme.

A nos frères du Sud, vous porterez nos sympathies, vous direz que nos aspirations sont les mêmes; que notre cœur vibre à l'unisson du leur; que notre attachement est le même pour notre foi, pour notre langue, pour notre chère Acadie.

Vous nous ferez le plaisir d'accepter, avec nos sentiments d'affectueux regrets, cette modeste bourse, témoignage de nos sympathies.

Les amis de la paroisse, la fanfare et les membres de la société des Artisans Canadiens-Français, Caraquet.

—o—

LETTRES DES CANDIDATS

(Suite de la Première Page)

il passera, nous fera un petit salut, mais fera attention de nous demander d'embarquer pour prendre une DRIVE... Du tout ; voilà ce que je promets, et je prends pour témoins tous les abonnés de "l'Acadien".

Si je gagne l'automobile, comme je vais le faire, la demoiselle qui m'aura fait parvenir le plus de votes pendant ce Concours, aura l'automobile deux jours à sa disposition pour se promener où elle le désirera, sans compter que je serai le chauffeur.

Si elle est trop éloignée pour que j'aille la rencontrer en auto, je lui paierai un billet de retour à Moncton.

Maintenant si ma politique nous va ; votez et faites voter vos amis en ma faveur, et vous prendrez le plus beau tour d'automobile de votre vie.

Au plaisir de vous relire bientôt en me demandant les papiers nécessaires au travail du Concours, et vous remercient de l'avance.

Je demeure votre humble serviteur.

André Landry
628 Main St.
Moncton, N.B.

—o—

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la Première Page)

pas $100,000,000, mais $10,000,000, qui est tout ce qu'il vaut, entre les mains d'un syndicat comme garantie pour le peuple du Canada de l'endossement qu'il donne de $45,000,000, de sorte que si, dans cinq ans le gouvernement détermine qu'il doit prendre le Canadien-Nord, il aura le droit de le prendre à une évaluation n'excédant pas $10,000,000, ce qui est la pleine valeur en équité aujourd'hui.

Ces points de vue de l'Hon. M. Pugsley ont beaucoup embarassé le gouvernement, durant le reste de la journée. On y reviendra la semaine prochaine.

Hier, c'était à la charge de l'Hon. M. Hazen que l'indomptable M. Pugsley revenait.

Sur le Bill des cales-sèches qui autorise le gouvernement à élever le premium d'intérêt de 3½ pour cent à 4 pour cent sur le capital investé, pour une cale-sèche sur les côtes de la Colombie Anglaise. M. Pugsley demande que cette législation soit faite de manière à s'étendre si nécessaire, aux autres cales-sèches en contemplation.

M. Pugsley représenta que la loi pourrait alors s'appliquer à la cale-sèche de St-Jean qui reste sous l'opération de la vieille loi. L'Hon. M. Hazen voulut critiquer les paroles de M. Pugsley et s'engagea dans une impasse d'où il ne put sortir aussi facilement qu'il l'avait cru. De la cale-sèche le débat tomba sur les intérets généraux du port de St-Jean, puis sur l'arrangement Gutelius-Botsworth qui avait enlevé les bateaux de malle et de passagers de St-Jean à Halifax, grâce à la négligence, ou à l'impuissance du Ministre de la Marine et des Pêcheries.

M. Pugsley démontra que tout ce qui se fait aujourd'hui à St-Jean avait été tracé à grands frais par le parti Libéral pendant qu'il était Ministre des Travaux Publics, et que même M. Hazen était coupable d'avoir détruit l'avancement de St-Jean lorsque le parti Libéral lui avait laissé d'occasion d'établir des chantiers de construction de vaisseaux maritimes à St-Jean. Piqué au vif, M. Hazen, accusa le député de St-Jean de manquer de justice et de courtoisie envers lui, et de vouloir faire du capital politique. Inutile de vous dire que M. Pugsley disposa de tout cela en peu de temps, et fit comprendre au Ministre de la Marine et des Pêcheries l'importance de donner plus d'attention aux affaires de St-Jean dont il est également le représentant avec lui.

Aujourd'hui (samedi) la Chambre est occupée à diverses mesures de moindre importance.

—o—

MORT DE MADAME EPHREM LEBLANC

Lundi matin, le 18 mai, Hermelinde Melanson, épouse d'Ephrem LeBlanc, charpentier de Collège Bridge, s'éteignait à l'âge relativement jeune de quarante-deux ans, munie des derniers secours de la Sainte Eglise.

Hermelinde était fille de Jude Melanson de Memramcook. Mariée depuis douze ans, elle était mère de sept enfants, et c'est en donnant le jour à un huitième que la mort est venue l'enlever à l'affection de son époux et de sa jeune famille.

De ses parents, la défunte laisse son père et sa mère, un frère, Philéas et cinq sœurs, Mme Auguste Gaudet, Collège Bridge, Mme Fred. Jones, Brownville, Me., Mme Auguste Bourgeois, East Long Meadow, Mass., Mlle Arzélie, Brownville, Me., Mlle Evangéline, Dorchester, N. B.

La jeune femme jouissait d'une haute estime. Aussi, mercredi, un long cortège de parents et d'amis accompagnait ses restes à l'église Saint-Thomas, où un service de première classe était célébré pour le repos de son âme. La messe de requiem était chantée par le révérend père Dismas LeBlanc, frère du pauvre veuf. Les révérends pères McDougall et Boylan servaient diacre et sous-diacre respectivement. Le chant en partie était fourni par le chœur du collège Saint-Joseph, sous l'habile direction des révérends pères H. LeBlanc et J.-E. Mondou.

Dans le sanctuaire, les révérends pères Locavalier, supérieur du collège, Roy, curé de la paroisse, L'Abbé, vicaire, Labelle, professeur du collège, et Rault, de Saint-Laurent, P. Q., assistaient à la touchante cérémonie. Dans le nef, on remarquait : M. le docteur Alfred Gaudet, M. Arthur Gaudet, B.A., M. Edward McManus, M. Théotime Melanson, MM. les étudiants en philosophie du collège, etc., etc.

A l'enterrement, M. Edouard Léger conduisait le courbillard. Les porteurs étaient MM. Portais LeBlanc, Ferdinand LeBlanc, Calixte LeBlanc, Dominique Bourgeois, Joseph LeBlanc et Emery LeBlanc.

A l'époux, à la famille, aux parents délaissés, nous offrons nos vives sympathies.

—o—

Institutrices demandées

On demande pour le prochain terme d'école, pour l'école graduée de St-Anselme de Fox Creek, une institutrice de première classe et une autre de deuxième classe.

S'adresser au secrétaire,
FERDINAND E. BOURGEOIS,
St-Anselme, N. B.

AVIS

Du 1er mai, inclusivement, jusqu'à nouvel avis tous les bureaux de dentistes de la ville de Moncton, N. B., fermeront à 6 heures du soir, et le samedi à 1 heure l'après-midi.

Position Demandée

Une demoiselle sachant la stenographie française et anglaise demande une position. S'adresser au bureau de "l'Acadien, Moncton, N. B.

Jean B Robichaud

VOLUME I. NO. 28. MONCTON, N.-B., JEUDI, 4 JUIN 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS

Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.

Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT, Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social: 600, rue Main

DES FETES SPLENDIDES

Ces jours derniers, nous avions le plaisir de faire une courte visite à l'Université du collège Saint-Joseph. Ces quelques heures passées entre les murs de cette institution où l'hospitalité la plus franche est toujours à l'ordre du jour, nous ont permis de constater que rien ne sera épargné pour célébrer dignement les fêtes du cinquantenaire.

Si les anciens élèves pouvaient se faire une faible idée de la réception qui les attend, des tendresses dont ils seront l'objet de la part de leur AlmaMater pendant ces jours de fêtes, tous comme un seul homme seraient présents.

C'est que les comités qui sont à l'œuvre depuis bientôt un an, n'ont rien épargné pour assurer le plus éclatant succès à cette fête de famille. Le grand désir des autorités du collège est que les anciens, tous les anciens, répondent à l'appel pressant de l'Alma Mater qui veut célébrer son cinquantième anniversaire entourée de ses enfants.

C'est qu'aussi en se rendant au collège pour les fêtes, les anciens élèves seront traités en vrais enfants gâtés, par une Mère qui les aime toujours. Ils seront parfaitement chez eux, auront tout à souhait, de vrais princes, quoi! pendant ce trop court séjour dans cette maison bénie qui les a vus grandir en sagesse et en âge.

Les anciens élèves seront émerveillés, comme nous l'étions ces jours derniers, des progrès accomplis par leur Alma Mater. Le nombre des élèves actuels est tel qu'il a fallu agrandir ou allongé le corps principal du collège. C'est ce qui a été fait par l'habile architecte R.-A. Frechet, de Moncton, aidé du Conseil de la maison.

Nous n'essayerons pas de décrire ici les beautés et l'élégance de ce nouveau monument ajouté à notre Université. Les anciens et les nombreux visiteurs qui ne manqueront pas de se rendre au collège pendant les fêtes, seront à même d'examiner sur les lieux d'édifice majestueux qu'est aujourd'hui le collège Saint Joseph. Disons seulement que les travaux, qui bientôt seront terminés, sont dignes de notre université catholique.

Les Acadiens peuvent être fiers de leur plus vieux collège, de ce collège qui a tant fait pour les ressussiter à la lumière de la science. Et à l'occasion de ce cinquantenaire, saluons avec amour et piété filiale, cette institution bénie qui a relevé notre race, qui nous fait honneur, et qui s'impose encore aujourd'hui les plus grands sacrifices pour pourvoir aux besoins du jour.

Que les anciens élèves surtout se donnent la main et qu'ils aillent dire de vive voix à leur Alma Mater que toujours ils l'aiment, que toujours ils l'aimeront. Allons tous serrer la main de ces vaillants soldats qui peinent nuit et jour, sans récompense terrestre aucune, pour Dieu et la Patrie. Allons en chœur chanter les louanges du vieux collège Saint-Joseph!

UN DEUIL UNIVERSEL

A l'épouvantable désastre du "Titanic", dont le seul souvenir éveille encore de si tristes images, vient s'ajouter, à un peu plus de deux ans d'intervalle, celui de l'"Empress of Ireland".

Cette fois, ce n'est pas au milieu de l'océan, là-bas dans les eaux profondes, au milieu des iceburgs. C'est à notre porte, dans notre majestueux Saint-Laurent, à 20 milles de Rimouski, à quelques milles du rivage, en 19 brasses d'eau qu'un des plus beaux paquebots a sombré entrainant dans sa chute un millier de malheureuses victimes, et cela dans l'espace de quatorze minutes!

Ce désastre si complet et si soudain, dépasse les limites de la vraisemblance. On ne peu se faire à l'idée d'une telle catastrophe. Et pourtant, il faut bien se soumettre devant la réalité. Le pays tout entier a été saisi de frayeur et les tristes échos du sinistre maritime ont traversé les mers d'où de chaudes sympathies nous arrivent.

Sur qui repose la responsabilité de ce terrible accident? C'est ce que nous dira l'enquête qui va siéger incessamment. Le gouvernement fédéral a compris qu'une enquête extraordinaire était nécessaire, afin d'établir les responsabilités du désastre. Pour le moment toute responsabilité semble reposer sur les commandants des deux vaisseaux venus en collision.

Mais un fait que ni l'enquête, ni les gouvernements peuvent expliquer, c'est que, en ce siècle de progrès et de science, l'esprit inventif de l'humanité n'a pas encore conçu les précautions à prendre pour prévenir de semblables malheurs. Ou bien, c'est la folie humaine, la folie de la vitesse, la folie de la négligence quand tout commande la prudence.

L'homme peut inventer de grands, d'immenses navires; mais il ne peut impunément manquer à toutes les règles de la prudence. Hélas! combien de catastrophes auraient été évitées avec la moindre quantité de la plus simple prudence!

CORRESPONDANCE

LE FRANCAIS DANS NOS ECOLES PRIMAIRES

(Suite)

Maintenant, repassez nos districts et demandez aux maîtresses combien souvent ces commissaires visitent leur école, quel intérêt ils y portent. Dans la plupart des cas, elles vous répondront que jamais elles ne voient ces messieurs. Ont-elles besoin d'eux, il leur faut aller les trouver chez-eux. Dites-moi alors, si pareil état de chose n'est pas propre à ôter à la maîtresse tout son courage, toute sa meilleure volonté?

Qu'importe la bonne volonté et toutes les capacités désirées, si l'institutrice a le malheur de s'engager dans un tel arrondissement: ses succès seront pauvres et sa renommé de bonne maîtresse sera par le fait amoindrie. Donnez-moi un district où les commissaires sont, comme j'en connais quelques uns, à la hauteur de leur position, dévoués à leur école et toujours prêts à seconder et aider la maîtresse, je vous promets bon succès avec la moindre éducatrice.

Avec un tel brouillamini, nos institutrices, ponr la plupart, perdent courage, se dégoûtent de l'enseignement qu'elles finissent par ne plus considérer comme une profession honorable. Elles n'étudient pas (en cela elles ont tort) pour monter à un autre degré, c'est-à-dire atteindre au moins un brevet de seconde classe. Elles ne préparent pas même d'avance les matières qu'elles doivent enseigner le lendemain (en ceci elles ont encore tort). Est-ce possible, amis lecteurs, que, dans de telles conditions, nos écoles primaires puissent être susceptibles de bon résultats, ou même d'un résultat quelconque?

Quel est le professeur, quel est l'instituteur, quelle est l'intitutrice qui puisse prétendre enseigner une classe avec quelqu'avantage que ce soit, sans avoir préalablement préparé, et avec grand soin, toutes les matières devant être enseignées le jour suivant? Ceux qui agissent autrement, comme l'a si bien dit le Sénateur Poirier, mais d'une manière trop générale: "ont la paresse accrochée à leur chevet". Je dis plus. Ceux et celles qui ne préparent jamais leurs cours, sous prétexte qu'ils connaissent suffisamment les matières, sauront moins après cinq où six ans d'enseignement qu'au commencement de leur carrière, tandis qu'avec de l'étude de tous les jours, ils ou elles deviendraient des maîtres et maîtresses compétents et dignes de gros salaires. Il est évident, l'éducation de notre peuple est encore à faire.

A la lecture de ce que je viens de dire, je vous entends dire: mais pourquoi nos inspecteurs français de la Province n'essaient-ils pas à rehausser ce niveau? Je n'ai jamais été inspecteur, vous le comprenez.. Mais je m'imagine qu'il est aussi difficile pour ces messieurs d'instiller du courage à ces commissaires fainéants que pour les maîtresses de faire quelque chose qui vaille dans une école par eux administrée. Cependant, je vois une chose que pourraient faire nos inspecteurs: ils pourraient et devraient être plus sévères à l'égard de ces commissaires les inviter à l'examen d'inspectorat, leur montrer leurs vrais devoirs et responsabilté; organiser des congrès régionaux exprès pour les commissaires d'école, comme l'on fait dans la Province de Québec; ou ce qui serait assez pratique peut-être, les encourager à assister aux congrès pédagogiques-français qui, espéronsle, se tiendront tous les ans, dans les différentes paroisses de Northumberland, de Kent et de Westmorland. Le président de ces congrès, l'abbé D. F. Léger, j'ose le croire, ne demanderait pas mieux, lui qui est si dévoué à l'éducation primaire, d'arranger le programme de manière à ce qu'il y entrât une conférence, ou plus, touchant ce problème si important.

Il est parfaitement établi et reconnu, par les pédagogues les plus versés dans l'enseignement primaire qu'il faut absolument, pour ne pas rendre les enfants stupides, et retarder leur instruction, leur faire apprendre en premier lieu leur langue maternelle. Avec l'aide de celle-ci, l'étude de l'Anglais devient plus facile et plus attrayant, pour la raison que, par l'étude première de la nôtre, nous raisonnons beaucoup mieux la secondaire, c'est-à-dire l'Anglaise. D'ailleurs, la langue anglaise est si faciles en elle-même que les Français peuvent l'apprendre en la moitié de temps qu'il le feraient pour la leur. La preuve est celle-ci: mettez ensemble des enfants français et anglais; dans six mois, les petits Français parleront bien l'Anglais, tandis que ces derniers n'en sauront pas un mot; toujours cependant pour la même raison déjà citée: on ne veut pas apprendre notre langue. Mais, le voudrait-ils qu'il leur faudrait bien plus de temps et de patience.

Malheureusement, il y a encore des nôtres, pas nombreux aujourd'hui, qui ordonnent à la maîtresse de ne montrer que l'Anglais à leurs enfants. Tout naturellement, c'est l'ignorance absolu de toute instruction qui est le mobile d'un tel ordre. De cette dernière catégorie il y en avait beaucoup autrefois. Nous avons donc fait un grand progrès sous ce rapport, dissipé un gros nuage de préjugé et d'ignorance.

N'est-ce pas, amis lecteurs, que la conséquence de tout ce que je viens d'écrire doit se résumer à la résolution suivante: du Français, encore plus de Français dans nos écoles primaires?

Note explicative. L'idée dominante de ce trop long article portera peut-être un certain nombre à conclure que j'ai voulu prouver plus particulièrement que le Français n'est pas enseigné dans nos écoles rurales. Oui, il est enseigné dans toutes nos écoles. Mais ce que je maintiens, c'est qu'il n'est pas assez bien enseigné. Il y a donc un autre défaut à corriger, c'est l'instruction française non assez soignée que reçoivent nos jeunes filles dans nos différents couvents, au moins dans la partie est de notre Province.

Ce sera le sujet d'un prochain article, après que j'aurai "tondu" mes brebis.

VIEUX GARCON.

Sir Wilfrid Laurier Feté a Ottawa

Ottawa, 28.—Sir Wilfrid et Lady Laurier ont été les héros d'une fête intime et touchante, cet après-midi, à la Chambre des Communes.

Réunis autour de leur chef vénéré et de sa compagne, les membres libéraux des deux Chambres leur ont offert les meilleurs souhaits à l'occasion du 46me anniversaire de leur marriage, et ont présenté à Sir Wilfrid, à l'occasion du 40e anniversaire de son entrée au parlement, une magnifique montre d'or.

C'est le sénateur Bostock, leader libéral du sénat, qui a présenté à Sir Wilfrid ce cadeau. "Les 40 années que vous avez consacrées à votre pays sont sans example au Canada, a dit l'hon. M. Bostock. Tous les membres du parti libéral vous admirent. Les anglais ont toujours approuvé l'attitude que vous aves prise en 1897, quand vous aves établi la préférence britannique. Vous aves alors fait plus pour l'Angleterre et le Canada que tout ce que le peuple canadien peut imaginer.

"Nous vous admirons, parce que vous n'avez cessé de donner dans la lutte de tous les jours, un exemple que peu d'hommes peuvent donner.

"Nous sommes heureux de vous offrir, à vous et à votre digne compagne, Lady Laurier, l'hommage de notre attachement et de notre vive admiration.

M. Hugh Guthrie, député libéral de Willington a alors parlé, au nom de tous les libéraux de la Chambre des Communes. Il a dit:

"Je parle pour moi, et je parle pour tous, et je dis qu'aucun homme ne peut avoir de plus loyaux partisans que vous, Sir Wilfrid, en qui nous reconnaissons le conducteur d'hommes idéal, le nestor de la politique canadienne, et le maître debater que personne jusqu'ici n'a réussi à égaler.

"Nous sommes avec vous depuis longtemps; nous serons avec vous encore dans l'avenir. Nous voulons vous revoir à la tête de notre pays.

"Vous êtes l'inspirateur avisé de la jeunesse, et vous êtes la confiance des hommes mûrs. Il y a quarante ans que vous êtes au parlement; notre plus vif désir est que vous y soyiez 50 ans et plus.

"Nous prions pour que Lady Laurier soit longtemps encore à vos côtés. En ce jour nous sommes heureux de lui souhaiter ainsi qu'à vous, de vivre de nombreuses années," Sir Wilfred, ému profondément, se leva, et prononca le court discours dont voici la substance;

"Mes amis, vous comprendrez facilement que je suis heureux,—heureux de voir que vous avez toujours confiance dans votre vieux chef.

"Il y a quarante ans que je suis dans ce parlement dont je suis le plus vieux membre. Bien des choses se sont passées, depuis 40 ans,—des choses qui me remplissent encore de joie ou me causent du chagrin. Je dois m'empresser d'ajouter que les causes de joie sont plus nombreuses que les autres. Sans doute, dans tout ce temps, j'ai perdu quelques amis; plusieurs ont disparu a jamais, mais de nouveaux amis ont sans ces se succédé toujours plus nombreux que ceux que je perdais.

"Il y a 26 ans, on me choisissait comme chef du parti libéral.

Depuis lors,—je me suis toujours efforcé,—et je crois avoir réussi,—à trouver un terrain commun sur lequel pourraient s'unir tous les libéraux à quelque religion ou nationalité qu'ils appartiennent. Nous avons eu des succès et des revues. J'ai eu ma part de ceux-ci et de ceux-là. Nous ne pouvons pas toujours gagner; ceux qui détendent les meilleures causes ne sont pas toujours les mieux écoutés. Pour ma part, je ne suis pas indifférent au succès, mais, comme libéral, je dis que ce n'est pas là seulement ce vers quoi doivent tendre nos convoitises. Nous devons avant tout espérer que la justice et le droit prévaudront à la fin, et peut-être la prochaine fois que le peuple sera appelé à juger.

"Mes amis, je vous promets que ce que j'ai fait dans le passé, je suis prêts à le faire encore!

"Je vous suis reconnaissant, ajoute Sir Wilfred, de cette bonne marque de considération et d'amitié. Je vous suis reconnaissant surtout pour les paroles élogieuses que vous avez eues pour mon épouse. Vous l'avouerai-je? Si j'ai été bon leader comme vous le dites, j'ajoute que, à mon tour, j'ai aussi trouvé un excellent leader dans la personne de mon épouse, dont j'ai toujours été le fidèle sujet"

Des applaudissements éclatent, frénétiques, saluant ces dernières paroles du chef du parti libéral.

L'enthousiasme, de part et d'autre, est indescriptible. On entoure Sir Wilfrid et Lady Laurier, les chapeaux sautent en l'air; les vivats et le bruit des applaudissements emplissent toute la Chambre, et c'est par une grandiose ovation que se termine cette fête en l'honneur du plus illustre des Canadiens.

Témoignage de Sympathie du Grand Apôtre de l'Ouest Canadien

Nous ne pouvons résister aux désirs de livrer à la publication cette admirable lettre remplie de sentiments si affectueux à l'égard des Acadiens de sa Grandeur Monseigneur A. Langevin en réponse à l'appel fait en faveur de l'Université du collège St-Joseph. Cette parole chaude de cet auguste Pontife fait du bien à l'âme du petit peuple Acadien qui n'a connu que la souffrance. Malgré ses œuvres nombreuses encore en formation, Sa Grandeur pousse l'insigne bienveillance jusqu'à faire accompagner sa lettre d'un don très généreux. De tout cœur, nous envoyons au grand Archevêque de l'Ouest notre plus vive reconnaissance et l'assurance de notre profond respect.

Archevêché de St-Boniface
St-Boniface, 21 mai 1914.

Au très Honorable P. A. Landry,
juge-en-chef de la
Cour du banc du roi,
et à M. l'abbé Ph. L. Belliveau,
curé de Grand-Digue.

Chers Messieurs:

Votre appel en faveur de l'éducation des chers "petits Acadiens" au collège Saint-Joseph de Memramcook m'a profondément touché et c'est de tout cœur que je vous envoie le chèque ci-inclus qui est une preuve de ma bonne volonté dans les circonstances que la crise financière me fait traverser.

Je tiens à ce que Mgr Belliveau, mon auxiliaire, affirme en toute occasion son origine acadienne et j'ai envoyé mon cher grand vicaire, Mgr Dugas, aussi de la race héroique qui a tant souffert pour la foi, assister au sacre du cher Mgr Leblanc.

Si je n'étais à la veille de mon départ pour la visite pastorale, je vous dirais plus au long combien je prends part à vos généreux efforts et à vos luttes vaillantes pour reconquérir, sous le regard du Christ qui aime les Francs, le vieux sol qui vous appartient à tant de titres.

Recevez tous deux, une bénédiction bien cordiale pour vous-même et pour votre œuvre si admirable.

† Adelard, O. M. I.
Arch. de St-Boniface.

Actions de Grâces

Mille remerciements à la sainte Vierge et à saint Joseph pour faveur obtenue, après promesse de faire publier le fait dans l'Acadien.

Mme J. P.

Les Elections Seront Générales et Universelles

Les Electeurs se font Nombreux

L'organisation est maintenant terminée et les Candidats sont sérieusement à l'œuvre. Nous apprenons avec plaisir qu'ils reçoivent l'encouragement de tout le monde.—Les mois de juin et juillet promettent beaucoup. C'est le temps des voyages et chaque candidat a ses petites excursions d'organisées pour telle campagne, telle paroisse où il sait pouvoir obtenir un grand nombre de votes.—Les électeurs sont aussi sérieux que les candidats et tous travaillent très fort. Qui va l'emporter?

Les Candidats et leurs Votes

Ne pas oublier que les Candidats sont tenus de nous faire un rapport complet chaque semaine, mais qu'ils sont libres de faire publier le nombre de votes qu'ils veulent. Il y aura des surprises quelqu'un de ces jours. Tenez-vous sur vos gardes!

ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	5,000
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	4,910
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	2,864
L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	2,790
AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	2,000
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	1,790
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	1,600
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	1,29[illegible]
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,19[illegible]
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,08[illegible]

Aux Amis des Candidats

Ceux ou celles qui aimeraient à travailler pour un Candidat, peuvent le faire facilement en écrivant à ce candidat et lui demandant les renseignements et les papiers nécessaires. Chaque candidat a tout ce qu'il lui faut pour faire travailler ses amis. A ceux-ci de s'adresser à lui. Il ne faut pas attendre à la dernière minute. C'est le bon temps maintenant.

Votez! Votez souvent! Votez!

Quel est votre candidat? Vous pouvez lui trouver quelques votes à part de votre propre abonnement. Présentez-lui vos amis.

Lettres des Candidats

VAUT MIEUX TARD QUE JAMAIS

Moncton, N.-B.
Le 2 juin 1914

M. le directeur du Concours,

Un tout petit espace, s'il vous plait, pour demander, quoique un peu après les autres, les suffrages de vos abonnés et pour solliciter le précieux concours de vos lecteurs dans cette élection. Je me contenterais même des miettes tombées de la table et que les autres candidats, dans leur anxiété de tout gober, auraient oubliées.

Amis lecteurs, je vous serai très reconnaissant pour vos coupons, un bon mot à vos amis en ma faveur, un abonnement si c'est possible. Dans le dernier numéro de "L'Acadien" on vous fait des appels avec toutes sortes de prétextes. Un candidat va jusqu'à vous demander vos votes pour la raison qu'il est vieux garçon. Mais, lecteurs, vous savez bien que dans tous les pays du monde le vieux garçon est mis de côté, je pourrais dire mis à l'index par toute société respectable. Serait-il possible que dans notre beau pays d'Acadie on aurait une opinion différente du célibataire. Une autre raison contre le vieux garçon, c'est que l'automobile promis dans ce concours est pour cinq passagers ou si vous voulez pour une famille. C'est dire que l'homme marié, qui a une famille et qui par le fait même a rempli son devoir envers la société, a droit à l'appui d'un peuple qui sait si bien montrer aux nations l'exemple du bien-être moral et matériel des foyers.

Pour deux raisons majeures je sollicite respectueusement votre concours: Premièrement, parce que j'ai l'honneur et le bonheur d'être un homme marié. Deuxièmement, parce que je désire sincèrement voir notre grand journal libéral "L'Acadien" prospérer, et en même temps je désire gagner l'automobile pour ma famille.

J'ajouterai en terminant que si mes amis m'aident à gagner ce beau prix, je mettrai en pratique l hospitalité des Acadiens en donnant à tous une chance de goûter aux joies suaves d'une belle promenade en automobile.

Votre concours mesdames, mesdemoiselles et messieurs.

Votre tout dévoué,
AMBROISE LEGER

AU PUBLIC EN GENERAL

St-François de Mad., N.-B.
Le 1er juin 1914

Mesdames et Messieurs,

Tous vous savez qu'une élection se gagne avec des votes. Je demande donc de l'encouragement et je compte beaucoup sur la générosité de tous. Ne vous gênez pas, donnez vos souscriptions à bonne heure, souscrivez pour au moins un dollar, car le journal "L'Acadien" en vaut certainement la peine. Je ne connais pas tous les autres candidats, mais je ne doute pas qu'ils soient tous aimables. Cependant, méfiez-vous des belles promesses, car en temps d'élection ces promesses sont à la mode. Je lisais dans le dernier numéro de "L'Acadien" une lettre d'un candidat qui attire l'attention des dames et des demoiselles avec de belles promesses. Je ne veux pas dire qu'il n'est pas sincère, mais il me semble que si ce monsieur avait toujours été gentil, il ne serait pas resté vieux garçon. Et aussi quelle maman permettrait à sa fille de s'en aller en Auto avec un vieux garçon quelconque, un inconnu? Vous voyez bien que la chose n'a pas de bon sens. Des promesses comme celles là, il faut mettre ça de côté. Mais, par exemple, un jeune étudiant comme moi vaut la peine qu'on s'en occupe et les jeunes demoiselles m'ont déjà promis leur support.

J'aimerais de rencontrer Messieurs les candidats, de les saluer en enlevant ma petite casquette et de leur dire que c'est moi qui vais gagner l'automobile. Car vous comprenez, mesdames et messieurs, qu'en temps

(Suite à la Quatrième Page)

AU COIN DU FEU

JEAN-PIERRE ET SON CURE

Une jolie aventure arrivée dans une petite commune du département de la Drôme, avons-nous lu dans un journal de la région:

Le souffleur de l'orgue de l'église,—un pauvre diable, la simplicité même, à qui on avait persuadé que les hommes étaient devenus égaux en tout et pour tout,—le dit souffleur aborde un jour M. le curé.

—M. le curé, dit notre homme, tournant ses doigts dans son bonnet d'un air passablement embarrassé.

—Qu'y a-t-il? Jean-Pierre!

—Il y a....... il y a, M. le curé, que la chose me parait contraire aux règles de l'égalité.

—Explique-toi, Jean-Pierre.

—Qui, fit celui-ci en s'enhardissant, faire aller le soufflet de l'orgue, c'est bien peu payé..... 100 —c'était le nom de l'organiste—gagne 1,200 francs. Moi je m'échine et dzin à droite et dzin à gauche, et toujours debout, quand M. Talbart lui, est commodément assis, et se contente de faire "aller ses doigts," comme ça, sur une table. C'est pas ce qu'on appelle l'égalité, ça! M. le curé.

—Alors, tu voudrais?.....

—Qui, M. le curé que mon traitement fût augmenté.

—Au fait, tu as peut-être raison, Jean-Pierre, et je réfléchirai à ta demande.

A quelques jours de là:

—Jean-Pierre, j'ai soumis la chose à M. Talbert. Lui est jeune, toi tu te fais vieux, et il trouve que cette situation n'est pas conforme aux règles de l'égalite. Voici ce qu'il te propose: il prendra ta place au soufflet, et toi la sienne à l'orgue, où tu n'auras qu'à faire aller les doigts et où tu sera bien assis.

Mais, fit Jean-Pierre, un peu embarrassé, mais je ne sais pas faire aller les doigts, moi.

—Ah! reprit le curé, jouant une stupéfaction profonde, alors c'est différent.... Mais aussi, qui se serais imaginé que tu ne savais pas faire aller les doigts comme M. Talbert. C'est contraire aux règles de l'égalité.

Et voilà comment Jean-Pierre n'eut pas d'augmentation de traitement.

—o—

ENTRE PERE ET FILLE

Le père.—Tu veux épouser ce jeune homme, ma fille, mais cela demande réflexion, moi vois-tu, je sais bien qu'il a une bonne situation et que ce n'est peut-être pas ta richesse seule qui l'attire mais je voudrais bien savoir s'il a des dettes....

La fille.—Ce n'était que cela.... tant mieux, rien ne s'opposera donc au mariage puisqu'il en a, des dettes, et des grosses....

—o—

C'EST CE QU'IL FAIT

Coiffeur.—Vous commencez à perdre vos cheveux, il vous faudrait mettre quelque chose dessus.

Client.—C'est ce que je fais chaque matin.

Coiffeur.—Et qu'y mettez-vous?

Client.—Mon chapeau.

Après quoi, on n'entendit plus que le bruit des ciseaux.

—o—

PREUVE CONTRAIRE

Juge.—Votre femme vous accuse de l'avoir laissé manquer de chauffage l'hiver passé et elle dit qu'elle n'a même rien aujourd'hui pour allumer son fourneau et faire la cuisine....

Prisonnier.—Ca, c'est faux, Votre Honneur.... à preuve qu'elle a encore fait cuire la soupe d'hier soir avec les débris d'une chaise que je lui avais cassée sur le dos!

—o—

DEVANCEE

Monsieur.—Voyons, chère amie, qu'as-tu, te voilà en larmes?

Madame.—C'est que la cuisinière est partie sans prévenir....

Monsieur.—Bon, bon puisque tu voulais la mettre dehors....

Madame.—C'est bien pour cela que j'enrage.... Elle ne m'en a pas laissé le temps.

—o—

LE RESULTAT

—Tu dois être heureux d'avoir cinq frères?

—Non, pentoute! On me fait user les vieux chapeaux du premier, les vieilles vestes du deuxième, les vieilles chemises du troisième, les vieilles culottes du quatrième et les vieilles chaussures du cinquième. Y a pas d'quoi être ben smart avec tout ça!!

DANS L'OUEST

Premier cow-boy.—Jim, de quelle mort voudrais-tu mourir?

Deuxième cow-boy.—Oh! je voudrais mourir dans mon lit, avec une femme, des enfants et le prêtre près de moi.

Premier cow-boy.—Je parle d'une mort ordinaire. Préférerais-tu être lynché, tué d'un coup de fusil, poignardé ou avoir la tête fendue d'un coup de hâche?

—o—

HELAS!

Monsieur. (doucereux).—Chère amie, tu n'as vraiment rien à te mettre sur le dos....

Madame, (avec humeur).—Non, rien, pas la moindre chose. Voilà déjà trois fois que je porte ma robe de soie, elle n'est plus mettable.

Monsieur.—C'est bien ce que j'ai pensé.... autrement j'aurais pris deux billets pour l'opéra, un pour toi, un pour moi, au lieu, comme je l'ai fait, d'un seul pour moi-même. Au revoir, chère amie....

—o—

FACILE

—Même par les nuits les plus sombres, ma femme peut dire l'heure qu'il est à la pendule, sans même se lever.

Je serais curieux de voir comment elle s'y prend.

—C'est très facile, elle m'envoie voir avec une lampe....

—o—

CONSEIL SUIVIE

—J'ai suivi le conseil de papa; je commence à m'interesser au commerce.

—C'est très bien. Qu'as-tu déjà fait!

—J'ai commandé quatre habillements et j'ai acheté trois chapeaux et six paires de bottines.

—o—

CAPABLE

—Etes-vous capable d'occuper la position qui est offerte?

—Capable! J'ai justement quitté mon ancienne position parce que le patron disait que j'avais l'air d'en savoir plus que lui.

—•—

INDECIS

—Que feriez-vous si quelqu'un vous traitait de voleur en pleine face?

—Cela dépendrait de l'individu à qui j'aurais affaire....

—o—

DEGOUTE

—Qu'est qui vous à dégoûté du mariage?

Le mormon.—Mes quatre femmes.

—o—

EN FLANANT

—Tu n'es pas marié, tu ne peux parler avec poids.

—Bah! je suis fiancé, n'est-ce pas assez?

—Oui, ne vas pas plus loin.

—o—

UNE FOLIE

L'oncle.—Louis, si je te donne un sou, que va-tu penser?

Le neveu.—Que vous faites une folie, mon oncle, en me mettant déjà de l'argent entre les mains.

—o—

UNE ERREUR

—Y a-t-il quelque chose de vrai dans ce que l'on me dit, au sujet de vos fiançailles? Vous parliez de ne pas vous marier avant deux ou trois ans.

—Hélas! Voici l'histoire: le professeur m'a demandée en grec, j'ai voulu lui répondre dans la même langue et j'ai dit oui au lieu de non. Maintenant, je suis trop fière pour lui avouer mon erreur.

—o—

UN TRAVAILLEUR

—Papa, j'ai en poche $10 de plus que ce matin.

—C'est bien mon fils, tu es un travailleur, tu ne comptes pas sur tes parents pour te faire vivre. Et, commeht as-tu gagné cet argent?

—Oh, je l'ai emprunté à maman.

—o—

SCENE DE MENAGE

—Voilà un excellent gâteau, ma chère amie.

—Je suis contente que tu l'aimes.

—Oui seulement...

—Ah, je m'en doutais, tu ne peux jamais être entièrement satisfait.

—Il n'est pas...

—Je n'en ferai jamais un autre!

—Il n'est pas... assez gros.

—Ah, mon Joe! Viens que je t'embrasse!

FRANCHISE

Le Bourgeois.—Jean, vous allez chercher dans le deuxième tiroir de l'armoire et vous verrez....

Le nouveau domestique, (l'interrompant).—Des cigares.

Le Bourgeois.—Tiens... comment les avez-vous trouvés?

Le domestique.—Très bons, monsieur.

—o—

CONSCIENSIEUSE

—J'ai porté le deuil de mon mari pendant une année entière, depuis le 15 mars jusqu'au 15 mai de l'anné suivante.

—Mais, cela fait 14 mois, cela?

—Oui, mais je vous dirai que j'avais suspendu mon deuil pendant deux mois à l'occasion du carnaval.

—o—

QUELQUE PEU DIFFERENT

—Ma femme me consulte toujours sur le choix de ses chapeaux, de ses robes, de ses bottines, etc.

—La mienne aussi, du moins, pour me demander de l'argent.

—o—

A NEW-YORK

M. Black-Heur.—Oui, quand j'étais à New-York, j'habitais un hôtel si grand et si haut qu'il me fallait commander mon dîner le vendredi pour qu'il soit rendu le dimanche à ma chambre.

—o—

LES CHANCARDS

Elle.—Oh, Laloque, quels chançards! Voilà-t-il pas qu'ils viennent d'obtenir $800 de dommages-indemnités, et toi qui t'es trouvé dans le même accident, tu n'as rien obtenu

—o—

LA CONCLUSION

—Comment se fait-il que vous êtes tombé?

—Je descendais le long de la corde quand j'ai pensé qu'elle n'était pas solide et qu'elle pouvait casser, alors je l'ai lâchée.

—o—

CHANGEMENT D'OPINION

—Quelle est donc cette jolie jeune fille?

—C'est celle que votre mari courtisait avant de vous épouser.

—Vraiment, je ne vois pas ce qu'il lui trouvait d'agréable.

—o—

DEMONSTRATION DESIRER

—Oui, mon fils, il est plus doux de donner que de recevoir.

—Voilà une chose, papa, que tu devrais bien me démontrer tout de suite.

—o—

LE GAMIN A RAISON

Vieux monsieur.—Que tu es laid à te faire une bouche aussi grande que çà! Jamais je ne voudrais en faire autant!

Le gamin—. Vous le feriez bien s'il s'agissait d'embrasser la jolie fille qui vient là-bas....

CONTENT

—Jos, la couturière a dit qu'elle ne me ferait plus une robe tant que tu n'aurais pas réglé le compte que nous lui devous.

—Eh mais sais-tu que je suis trés content de cela...

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

30 Mai 1914

M. le directeur,

Enfin la session semble tirer à sa fin. Toutefois elle ne vient pas aussi vite que le gouvernement le désire. Le Premier Ministre avait annoncé, il y a quelque temps, la prorogation pour le 23 de mai. Il a ensuite éloigné cette date au 5 juin, et aujourd'hui, on dit le 12 ou le 13 de Juin.

Le Bill de Mackenzie et Mann, comme on l'appelle est à peine rendu au Sénat, et depuis une couple de jours, la rumeur veut que les Sénateurs libéraux ne soient pas très favorables aux propositions du gouvernement à leur égard, et ne laisseront pas passer ce cadeau de $45,000,000 de l'argent du peuple sans résistance. Le gouvernement commence à s'inquiéter au sujet du Sénat. Les Sénateurs Libéraux ne meurent pas à leur complaisance. La Chambre Haute pourrait bien amender ce Bill d'une manière importante, qui embarasserait beaucoup le gouvernement.

Depuis le retour des députés après les fêtes, l'Hon. Dr Pugsley, a tenu pour ainsi dire, le Premier Ministre et le Solliciteur-Général sur le gril d'une manière constante. M. Pugsley fut parfois vaillamment assisté de M. E. M. MacDonald (de Pictou), de l'Hon. Frank Oliver, de M. Carvell et quelques autres députés Libéraux.

Dès mardi, le Dr Pusgley donna avis d'un amendement qu'il soumettrait lorsque la résolution viendra devant la Chambre pour concours.

Au lieu de faire du gouvernement l'associé junior de MacKenzie et Mann, l'amendement du Dr. Pugsley établit une relation de créancier et de débiteur, dans laquelle le pays est le créancier retenant tout le stock en fidée, pendant cinq ans à venir avec le pouvoir d'acheter à n'importe quel temps si la compagnie qui est le débiteur fait défaut.

Au lieu de permettre des émissions de $100,000,000 qui ne représente pas une piastre de placement, l'amendement propose de dessécher ce stock, d'en enlever plusieurs millions, et ainsi soustraire le peuple du fardeau de payer un tarif élevé afin de permettre des dividendes sur ce stock mouillé. A six pour cent cela veut dire une épargne de $4,200,000 par année au public.

Le Dr Pugsley propose, au lieu d'élever le stock à $100,000,000, de la réduire à $30,000,000, qui devra être mis entre les mains du receveur-général qui le détiendra durant cinq ans, et que pendant cette période, le gouvernement pourra prendre possession du chemin, et de ce réserve, avec les compagnies subsidiaires a un prix déterminé par un arbitrage et qui ne devra pas dépasser la valeur au paire du stock, et que dans le cas où il n'y aura pas faillite, le stock sera transféré de nouveau, au bout des cinq ans, à Mackenzie et Mann.

Le Dr Pugsley a expliqué l'effet de cet amendement avec beaucoup de lucidité. Il n'y a pas d'avocat qui connaisse si profondement la valeur d'émissions, de leurs transmissions, et de l'effet de leurs échanges. Pendant trois jours il a tenu tête au gouvernement, toujours avec calme et présision.

Sir Wilfred Laurier a posé plusieurs questions, et donné plusieurs commentaires sur les réponses du gouvernement. Ces questions ont établie le fait que la responsabilité personnelle de MacKenzie et Mann, telle qu'expliquée par le premier, devait être restreinte aux responsabilités, et aux emprunts temporaires de la compagnie. Sur ce point, M. McDonald a démontré que les Banques ont déjà des sûretés pour les emprunts temporaires plus élevées que les prêts mêmes, de sorte que la responsabilité de MacKenzie et Mann à ce sujet ne vaut absolument rien.

Au cours du débat, M. McDonald a attiré l'attention de la Chambre, sur le fait que les affidavits soummis au nom de MacKenzie et Mann déclarant que comme contracteurs ils n'ont pris aucun profit, ont été assermentés devant M. Z. A. Lash. Celui-ci, dit, M. McDonald ; est un parti intéressé, et aucun juge ne voudrait accepter un affidavi assermenté devant une personne qui se trouve partie intéressé.

Jeudi soir l'amendement de M. Pugsley a été mis au vote. Tous les conservateurs, exceptés M. Bennett et M. Nickle ont voté contre M. Duncan Ross, de Middlesex, Ont. fils de feu Sir George Ross, a proposé un amendement, demandant que cette résolution soit suspendue, un comité de la Chambre nommé pour faire enquête sur la manière d'agir de MacKenzie et Mann depuis dix ans avec les argents votés par le gouvernement Fédéral. M. Ross prononça à cette occasion un discours rigoureux qui fut souvent applaudi par les Libéraux.

Vendredi après-midi, ou en est enfin arrivé à la deuxième lecteure du Bill introduit par M. Borden en conformité avec les Résolutions adoptées jeudi soir. M. Borden alors demanda de renvoyer cette lecture à samedi, ce matin.

Plusieurs autres mesures ont reçu leurs troisième ou seconde lectures. La résolution demandant de rembourser les dépositaires de la "Farmers' Bank" de l'Ontario, a été soumise à la Chambre. Le Bill reviendra pour la seconde lecture la semaine prochaine. M. Nickle, de Kingston, qui a fait opposition à la Résolution du Canadien-Nord, est aussi opposé à cette mesure inique et immorale, qui entrainerait le pays dans un abime de réclamations de toute sorte, anciennes et à venir. Toute Banque, ou toute incorporation faisant affaire en vertu d'une charte parlementaire, qui deviendrait insolvable signifierait une appel au gouvernement, surtout depuis que d'après l'Acte des Banques, il doit y avoir inspection sous la responsabilité du gouvernement. Le gouvernement veut tenir sa promesse inique à ces gens-là dans l'Ontario. C'est ainsi que M. Borden a enlevé une douzaine de comtes au parti Libéral. Aujourd'hui, M. Borden a l'embarras de tenir cette promesse. M. Nickle ne serait pas seul parmi les Conservateurs à voter contre le gouvernement sur cette mesure. On parle aussi de M. Northrup, un des doyens de la représentation, et des meilleurs avocats de l'Ontario.

Il est admis que le Sénat va rejeter cette mesure, et que les Sénateurs Libéraux ne seront pas seul cette fois-ci.

M. Hazen a aussi fait adopter son Bill relatif à la préparation du poisson salé, surtout le hareng, le gaspérau et autres. Il s'agit d'instruire nos pêcheurs à la préparation du hareng suivant la méthode Ecossaise, et le mettre sur pied de faire compétition avec le hareng de l'Ecosse qui remporte le plus haut prix sur les divers marchés du monde. Le gouvernement Libéral sans l'administration de l'Hon. M. Brodeur, a fait faire des expérience à cet effet, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Pendant deux étés, le bateau du gouvernement, sous la conduite du Capitaine Cowie, fit ses opérations de Caraquet, sur la Baie des Chaleurs, et le hareng du printemps préparé à Caraquet, fut reconnu comme le meilleur hareng des côtes de l'Atlantique, et au moins égal à celui des côtes de l'Ecosse. Il remporta $7.00 le baril sur le marché de New York. Toutefois il fut difficile de faire adopter cette méthode par les pêcheurs à cause des risques qu'elle entraine pour quelque temps.

Le Nouveau Bill propose de nommer des inspecteurs charger d'instruire les pêcheurs, et de donner une marque commerciale sur les barils ou boîtes contenant ce poisson. Mais il faut remarquer que nous avons personnes ici capable de donner ces leçons, et il faudra donner l'entrainement nécessaire à plusieurs personnes avant qu'elles soient compétentes pour ce service.

La mesure ne sera pas obligatoire mais laissée au choix du pêcheur, ou du commerçant.

Il y a une chose certaine : le gouvernement aura la chance de nommer plusieurs nouveaux officiers à de bons salaires. C'est peut-être la plus grande ambition du gouvernement, qui n'a encore fait rien autre chose que de nommer des commissions qui ne font pas de rapports, qui marchent sans cesse à travers le pays, et retirent leurs émoluments sans cesse.

Cette après-midi la résolution du C. N. R. a subi quelques amendements, et le Premier Ministre a soumis le Bill basé sur cette résolution. Il a subi sa première lecture, et la deuxième lecture sera soumise lundi prochain.

Institutrices demandées

On demande pour le prochain terme d'école, pour l'école graduée de St-Anselme de Fox Creek, une institutrice de première classe et une autre de deuxième classe.

S'adresser au secrétaire,

FERDINAND E. BOURGEOIS,
St-Anselme, N. B.

AVIS

Du 1er mai, inclusivement, jusqu'à nouvel avis tous les bureaux de dentistes de la ville de Moncton, N. B., fermeront à 6 heures du soir, et le samedi à 1 heure l'après-midi.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

28

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Ceci était besogne peu facile, dans cette obscurité ; ils parvinrent cependant à leur embarcation, dégringolant quelques bouts, se traînant plus loin, s'écorchant un peu partout.

III

A peine étaient-ils en bas que l'aîné des Landry s'écria en se laissant choir sur le sol :—Ah ! ça, mes amis, je crois qu'il est bien temps de déjeuner, si nous voulons ne pas laisser un vide dans la liste de nos repas.

Ma liste, reprit Jacques, est pleine de ces vides-là.

Cela ce voit sur ta figure, mon vieux, fit André ; je n'ai pas encore osé te le dire, voulant laisser à ton prochain miroir le désagrément de te faire ce mauvais compliment. Y a-t-il longtemps que tu t'es miré ?

Pas depuis cinq ans ! En déménageant nous avions cassé notre miroir, et les événements ne nous ont pas permis de remplacer ce meuble utile. Je me rappelle seulement qu'un jour, ayant été blessé à la tête, je m'étais lavé la figure dans une fontaine, et comme je réfléchissais que le coup aurait bien pu m'envoyer dans l'autre monde, il me vint une pensée pour Marie ; alors je me penchai de nouveau audessus de l'eau pour m'assurer si j'avais encore, ma figure de dix-huit ans.... La fontaine n'était pas limpide, mon sang l'avait troublée, mais je pus voir assez de mon visage pour juger que la vie des bois ne l'avais pas fait fleurir.

En effet, et si Marie s'attend à cueillir un bouquet là-dessus, elle va le trouver petit, et si tu t'aventures, à l'arrivée, à lui offrir ta joue pour y mettre ses lèvres roses, elle va trouver le présent mediocre.

Pauvre Marie ! et quand je songe que je n'ai rien autre chese à lui offrir !...

Que ton cœurs, mon Jacques.

Oui, que mon cœur, où s'est concentrée toute ma jeunesse, toute mon énergie, et qui, si Dieu le permet saura bien faire sortir de mon dénûment le bonheur et l'aissance de notre petit ménage futur.

Avec d'autant plus de vadilité que nous t'avons, mon père et mes frères, préparé un peu cette jolie tâche ; et Marie a bien aussi utilisé pour cela ses mains et surtout sa petite langue, que tu connaissais aussi bien que ses frères. La sœur ne désespérait pas de te revoir, elle ; elle avait bien décidé dans les cachettes de son cœur, et elles nous assurait toujours que tu reviendrais (bien entendu quand il n'y aurtit plus d'Anglais dans le monde ; au moins en Acadie......) elle allait même penser que tu n'attendrais peut-être pas cette époque. Tu vois qu'elle ne jugeait pas trop mal de toi et des événements. Tiens mon Jacques, il faut bien nous l'avouer : il y en aura toujours des Anglais, dans ce monde, maintenant...... il y sont trop diablement engeancés !

Plus qu'il ne faut, je le crains, pour notre bonheur à tous....

Bah ! tu t'exagères le mal, je parie que les Anglais ont leur bon côté ; tu sais bien que tout ce qui a été créé est utile à quelque chose c'est ainsi que monsieur le curé nous justifiait l'existence d'une multitude d'insectes malfaisants.... des maringouins, par exemple.... il faut tout simplement apprendre à les souffrir, s'endurcir, la peau... Toi qui vis depuis quatre ans au milieu des bois, tu dois avoir appris à supporter tous ces suceurs de sang.

Les maringouins, les brulots et les moustiques, je les tue quand ils me piquent ; et les Anglais !...... les Anglais !......Mais pourquoi me parles-tu pas de ces gens là ? ça m'enrage !

Et Jacques, une main crispée dans les plis de son habit, à l'endroit du cœur, allait se lever, quand son ami reprit : Eh bien ! donc, Marie (j'espère que ça te fait un tout autre effet) après six mois, un an d'attente et toujours elle babillait sans cesse dans les oreilles : "Quand Jacques sera de retour, nous ferons ceci, puis cela, puis beaucoup de choses.... n'est-ce pas, mon petit papa, mes bons petits frères?" Et elle nous embrassait tant, tant, qu'à la fin qu'elle nous demandait pour l'époque de ton retour.

Te rappelles-tu ce joli vallon, si bien cultivé autrefois, en amont des aboiteaux des Comaux, ou se trouvait un bosquet d'ormes ?...

Eh bien ! à peine étiez vous partis que mon père désirait déjà l'acheter ; il lui était pénible de la voir abandonnée ; il ne tarda pas en effet à faire cette acquisition, seulement il se contenta du tiers de la ferme, c'est-à-dire, de la partie que baigne la rivière et ou se trouve la butte et le bosquet d'ormes. La propriété avait été confisquée, comme tu dois l'imaginer, mais pour bon argent le commandant de Grand Pré se rendit facilement à nos desirs ; "Allons, dit mon père, en remettant le contrat de vente à notre sœur pour serrer : voilà une bonne affaire cette terre ne changera pas de maon, il est légitime qu'il retourne aux petits Hébert : je te charge de leur remettre, ma fille." Comme ton père, ta mère et leurs quatorze enfants avaient vécu dans l'aisance avec toute la terre, Marie a pensée que Jacques et elle pourraient bien vivre avec le tiers ; elle a même ajouté que votre sort ne serait peut-être pas encore très mauvais dans le cas ou il arriverait des surveants. (Nous sommes dans un pays où il faut tout prévoir).

Votre vieille maison était tombée en ruines ; nous avons acheté ses débris pour peu de chose ; après avoir rongé les pièces pourries, nous avons pu la reconstruire très solidement mais plus en petit, sous le bosquet d'ormes. Je t'assure qu'elle se trouve bien du changement, elle est toute rajeunie. La porte, les fenêtres et une partie des cloisons sont les mêmes ; la chambre de ton père s'y trouve toute entière. "Il me semble que, disait Marie, que Jacques dormira bien dans celle-là, et qu'elle lui portera bonheur ; il y a reçu pendant dix-huit ans la bénédiction paternelle".

Tu te souviens que nous avions acheté une partie de votre ménage, à votre départ : eh bien ! la petite sœur à tout fait transporter dans la chambre du futur Jacques ; le miroir y est.... tu croyais qu'il avait été cassé ; c'est elle qui l'avait acquis à la vente, sans doute, pour se mirer par dessus ton image envolée.

Et le banc rouge ! le vieux banc rouge, qui était devant votre porte, sur lequel les anciens allaient s'asseoir quand nous dansions à la fête du grand papa Hébert ; imaginerais-tu que Marie l'a fait transporter chez elle ? Elle tient à ce que tu aies aussi ta fête de grand papa. Petit Toine a parié que tu avais dû t'asseoir là-dessus avec elle, un jour que les anciens n'y étaient pas.... Quoiqu'il en soit, le banc est à l'ombre, entre la maison et la rivière : le feuillage des arbres tombe tout autour comme les flots d'une chute avondante. Fraicheur des bois, francheur de l'eau, senteur des trèfles, vue sur la prairie, vue sur la Gaspéraux, rien n'y manque.

Après la maison, il a fallu songer aux dépenses de la ferme. Une laitrie par conséquent une étable, puis une grange. "Rien qu'une petite grange" disait Marie, "il faudra bien mettre les grain et le foin quelque part, car il y aura des vaches, des moutons, des poules et une jument : n'est-ce pas mon papa, qu'il y aura une vieille jument noire comme notre pauvre Dragone que j'aime tant, et qu'il n'est plus bonne qu'à nourir des petits poulins ?"

Il y a maintenant près de deux ans que la ferme est au complet ; nous y avons tous mis la main, et quand on est huit grands garçons aiguillonnés par une bonne sœur la seule qui nous soit restée, une entreprise aussi agréable est bientôt accomplie. La laitière, l'étable, la grange et quelques autres petites choses de ce genre là se sont élevées sans que nous nous en soyons aperçus. Puis papa à mis sa vieille Dragone à l'écurie, bien disposée, malgré ses dix-sept ans, à élever un joli poulin, dès le printemps suivant ; Pierre à mis une vache à l'étable ; Alexis une autre ; François sa taure blanche, la plus belle de sa cour ; ptit Toine a peuplé le poulailler d'une douzaine de sa polonaises ; et comme il fallait un coq, j'ai prêté le mien jusqu'à la seconde génération ; j'ai conduit en même temps à la bergerie une couple de mouton avec la laine, ce qui, avec les dix que Marie avait déjà, fait monter son troupeau à douze tête ; sans compter une treizième, qui est noir et qui porte des cornes, que Jean a bien voulu ajouter depuis, disant à Marie "que c'était pour lui faire un mauvais nombre".

Comme, depuis quelques années, il nous est défendu de vendre nos animaux et nos produits, hors de chez nous il nous a été facile d'en faire une bonne part à notre chère fermière, car il nous en reste toujours plus qu'il n'est nécessaire ; ensuite, nous avons pensé que tout ça amuserait peut-être la pauvre sœur, qui, je dois l'avouer, commençait depuis quelques temps à réfléchir un peu trop et à changer aussi.

C'est le jour de sa naissance, il y aura deux ans après demain, que Marie a pris possession de son bien. Tout le village était à la fête ; tu sais comme tout le monde l'aime notre sœur ; des enfants lui avaient fait une grosse gerbe de fleurs qu'ils vinrent lui présenter au milieu des feux de joie. C'est ce soir-là qu'elle a étrenné le banc rouge. Elle était assise au milieu entre mon père et ma mère, quand les enfants apportèrent leur bouquet. Pauvre Marie !

(A suivre)

Au Jour le Jour

Beau temps ; un peu froid depuis hier, surtout pour les arbres fruitiers qui sont actuellement en fleur.

A lire en page 3 notre lettre d'Ottawa qui est toujours très intéressante. La Chambre doit terminer ses travaux samedi ou lundi. Notre dernière lettre paraitra donc la semaine prochaine.

Les candidats ont organisé leur terrain et ils vont profiter des beaux mois de juin et juillet pour se disputer les prix. Plusieurs de nos lecteurs et de nos amis ont déjà choisi leur candidat et travaillent pour lui. Tous veulent voter.

Etaient en ville ces jours derniers : le R. P. Lecavalier, c. s. c., supérieur du collège St-Joseph ; l'hon. Dr Landry, de Bouctouche ; M. Clovis Bastarache, de Shediac ; M. Marin Gallant, inspecteur des écoles françaises de l'I. P. E. ; M. Adrien Arsenault, de Summerside, I. P. E. :

Melle Agnès Gallant, de Coal Branch, qui est à l'hôpital de cette ville depuis cinq semaines, est bien rétablie et doit retourner chez elle ces jours-ci. Elle est la jeune fille de M. Polycarpe Gallant, le cultivateur bien connu de Coal Branch.

Les Assomptionnistes de la succursale Biard-Massé, de Lewisville, tenaient une belle assemblée hier soir. Plusieurs membres du Conseil Général y assistaient. Six candidats furent invités et de magnifiques discours furent prononcés. Cette succursale va toujours de l'avant.

M. P. J. Venot était en ville hier, en route pour St-Jean où il doit assister à l'investigation de la Commission Royale qui s'organise aujourd'hui. M. Veniot a rencontré plusieurs amis au club libéral hier soir. Comme organisateur il se dit très encouragé et croit en l'avenir du parti libéral qui sera bientôt de retour au pouvoir.

Vous avez déjà remarqué que nous publions une annonce pour l'"Association Acadienne des Renards Noirs Argentés, Limitée". C'est certainement l'une des meilleures compagnies pour les renards. Elle est organisée par des Acadiens et pour les Acadiens. Les Anglais font de l'argent, et beaucoup d'argent avec les renards. Pourquoi les Acadiens n'en feraient-ils pas autant ? Adressez-vous au directeur de "l'Acadien", qui se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements voulus.

On annonce le mariage de Monsieur le docteur Camille E. Gaudet, fils de feu monsieur le docteur E. T. Gaudet et frère de monsieur le docteur J. Alfred Gaudet, de Saint Joseph, N. B., avec Mademoiselle Corinne Léger, fille de Monsieur Edouard M. Léger, de Montréal P. Q. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église St-Vincent de Paul de Montréal, mardi, le 9 juin.

— o —

NOUVEAUX TELEPHONES

3000-11 McFarlane Chipman, rés. Mountain Road

378-42 Duffy Paul S., rés. 128 Dufferin

152-11 O'Neil John "Moncton Little Dry Goods Store" 782 rue Main

298-11 Tromley Miss Eliz. 22 Park

542-11 Long J. E., 125 rue Archibald

253-11 Kirsh Harry, rés. 98 Steadman

348 Henderson Fred G., rés. 203 Bonnacord

374-41 McKinnon L., rés. 22 Maple

294-11 McCallum W. A., rés. 16 Enterprise

439-21 Stulz C. G., rés. 155 Archibald

47 Gay- Geo. B. Public Cabs, 131 Botsford

324-11 McKinnon Duncan rés., 301 Robinson.

— o —

Terrible Désastre Maritime

L'"Empress of Irelang" est frappé par le charbonnier "Storstädt" et disparait en quelques minutes. — 1024 victimes et 452 sauqetages. — Il y aura enquête.

LE DEUIL EST GENERAL

L'"Empress of Ireland", ce superbe paquebot de la Compagnie du Pacifique Canadien, a somdré à 1 h. et 40 m. vendredi matin à quelques vingt milles de Rimouski, engloutissant avec lui 1024 passagers et membres de l'équipage.

L'"Empress of Ireland" était partie de Québec à 4.20 p. m. jeudi en route pour Liverpool.

A cette heure avancée de la nuit tout le monde à bord, sauf les membres de l'équipage en service devait être plongé dans le sommeil. Confiant dans la sécurité du vaisseau et l'expérience éprouvée des officiers et des matelots, pas un ne s'était enfermé dans sa cabine quelques heures auparavant avec l'appréhension du malheur qui allait fondre sur eux.

Quel réveil affreux et combien plus effroyable consternation à la vue du paquebot démoli jusqu'au plus profond de ses entrailles, et sombrant avant même qu'on eût pu jeter à la mer toutes les embarcations de sauvetage !

L'Empress a été frappée par le "Storstadt" un charbonnier ayant à son bord 11,000 tonnes de charbon. Le charbonnier, si lourdement chargé, l'a frappé vers le milieu avec tant de force que la proue est entrée dans le paquebot jusqu'au centre du vaisseau.

L'Empress a sombré en moins de dix minutes après que l'opérateur eut demandé des secours.

L'accident est arrivé à dix milles de la Pointe-au-Pierre, où se trouvait l'"Eureka", qui a répondu immédiatement au signal de détresse, en même temps que le bateau de malles "Lady Evelyn".

DU SANG SUR LA PROUE DU STORSTADT.

L'avant du "Storstadt" était couvert de sang après la collision, ce qui laisse à entendre que nombre de passagers de l'"Empress" ont été tués dans leur sommeil.

RECLAMATION DE $2,000,000

La compagnie du Pacifique Canadien réclame $2,000,000 de la compagnie du Storstadt en recouvrement des pertes causées par le naufrage.

UNE ENQUETE ROYALE

Le gouvernement a décidé de faire passer une lei spéciale par le Parlement afin de faire une enquête très étendus sur la catastrophe de l'"Empress of Ireland" Une commission de trois personnes sera chargée de cette enquête. Elle se composera probablement de Sir Adolphe Routhier, de Quédec, juge de la Cour d' Amirauté et l'honorable Mcleod, juge en chef du Nouveau-Brunswick. Le troisième commissaire, nommé par le gouvernement anglais, sera M. George Vaux, du Board of Trade d'Angleterre, qui arrivera ici le 8 juin.

SYMPATHIES DU ROI ET DE LA REINE

Son Altesse Royale le Gouverneur Général a reçu nombre de cablogrammes témoignant de la sympathie envers le Canada au sujet de la catastrophe de l'"Empress of Ireland".

MESSAGE DU ROI

Voici le message de Sa Majesté le Roi :

Je suis profondément peiné de l'effroyable désastre que vit perdre tant de vies canadiennes. Je vous porte l'assurance de la profonde sympathie que la Reine et moi-même ressentons envers les personnes endeuillées par la perte de leurs parents et amis.

(Signé) GEORGE, R. I.

Plusieurs centaines de victimes ont été retirées de l'eau et identifiées. Les recherches se continuent

Le deuil est général. Ce désastre épouvantable rappelle celui du "Titanic", avec ceci de plus que l'"Empress" a disparu en quelques minutes.

La conduite des braves gens de Rimouski, de Québec et de Montréal, où les naufragés ont été transportés, a été admirable.

DECLARATION DU COMMANDANT DE L'"EMPRESS"

L'"Empress" était arrêté lorsque le "Storstad" l'a frappé. Le "Storstad" a alors reculé au lieu de s'arrêter et de boucher le trou qu'il venait de faire, comme je le lui ai demandé. Après la collision, lorsque je lui dis de s'approcher, le plupart des passagers ont été sauvés par les chaloupes de l'"Empress", après s'être accrochés aux épaves. J'ai vu deux chaloupes du "Storstad", mais elles ne contenaient que deux ou trois survivants. Le capitaine du "Storstad", comme marin, aurait dû savoir ce qu'il avait à faire dans un cas comme celui-là, après la collision qui avait déchiré l'"Empress".

DECLARTION DU COMMANDANT DU "STORSTAD"

Les navires se sont aperçus à une grande distance l'un de l'autre ; le "Storstad" avait le droit de passage.

Lorsque la collsion s'est produite les machines du "Storstad" ont été renversées. Après la collision, le "Storstad" n'a pas reculé; il a continué à avancer afin de boucher le trou qu'il venait de faire et d'empêcher l'eau d'y entrer; c'est l'"Empress" qui a changé de position. Le "Storstad" a fait tout ce qui était possible pour sauver toutes ses chaloupes. Quand les navires se sont vus la première fois, le temps était clair; la brume est venue et l'"Empress" a changé de position.

ST-FRANÇOIS, MAD., N.-B.

Enfin la terre est toute découverte de son manteau blanc et la belle verdure y a pris place; nous avons une belle température et vu que notre petit village possède de belles rivières nos jeunes filles en profitent pour jouir des belles parties de pêche. Ces jours derniers faisaient partie de pêche Mlles C. Landry, A. Oakes, S. Kennedy et A. St-Pierre. Malgré le court temps qu'ils ont eu, car une tempête est survenue, tous s'en retournèrent enchantées, ayant astez de belles truites pour un goûter.

Dimanche le 31 Mlle Bernier, de Connors, touchait l'orgue en notre église. Un joli cantique a été chanté par Mlle A. Gggnon.

M. G. Bernier, marchand, de Connors, était en visite chez Mme N. St-Pierre, de Ledger, le 31. M. Bernier étrennait un magnifique automobile. Il était accompagné de Mme Bernier, ses bambins, Mlle Landry et chauffeur M. P. Carrier, d'Edmundston. M. Bernier a eu l'amabilité de donner un tour d'automobile à M. et Mme Blanchard ainsi quà M. R. Watson, voyageur de la maison Manchester et Robertson, de St-Jean. Tous sont enchantés de leur petite promenade.

— o —

REMIS

Faute d'espace nous remettons à la semaine prochaine plusieurs nouvelles de nos paroisses.

50ieme

Université du collège Saint-Joseph

L'organisation des grandes fêtes du cinquantenaire de l'Université du collège St-Joseph se poursuit avec activité. Déjà un grand nombres d'anciens élèves et d'invités ont répondu à l'appel.

Des personnages haut placés dans la hiérarchie ecclésiastique et dans l'état civil ont promis de rehausser l'éclat de ces fêtes de leur présence.

Avec le généreux concours des véritables amis du collège Saint-Joseph, le succès du cinquantenaire est assuré.

ABREGE DU PROGRAMME DES FETES.

16 JUIN

Arrivés des anciens élèves et des invités dans l'après-midi.

6.30 heures.—Souper.

8.00 heures.—Souhaits de bienvenue par les élèves actuels et le Rév. père Supérieur.

Réponses par Monseigneur W. Chapman, V. G. administrateur du diocèse, l'Honorable Pascal Poirier et Mr William O. McInerney, New York, et les représentants de l'Université Laval, Québec, et des universités et collèges des Provinces Maritimes.

Après cette réception, illumination de l'Université.

17 JUIN.

9.30 heures.—Messe pontificale en pleine air. — Sermons dans les deux langues, française et anglaise.

12.00. heures.—Dîner à la patinoire pour les messieurs qui ont reçu une carte d'invitation et les anciens élèves, et pour tous les autres visiteurs, des repas seront servis dans le réfectoire du collège, moyennant 40 cts.

2.00 heures.—Dévoilement de la statue Lefebvre où des orateurs distingués adresseront la parole. Il y aura aussi chant et musique.

Tous les amis de l'éducation devraient se faire un devoir d'assister à cette apothéose de l'apôtre dont l'œuvre a si largement contribué au développement de l'éducation catholique dans les Provinces Maritimes.

Après cette grandiose cérémonie, "Joute de Base Ball", promenade au parc et sur le lac où des embarcations, dans leur fraiche toilette, attendront les vaillants nautoniers.

5.30 heures.—Le souper sera servi aux visiteurs au même endroit que le dîner.

7.00 heures.—Banquet dans la patinoire, pour les anciens élèves et invités spéciaux.

Les santés suivantes seront présentées : le Pape, le Roi, l'Alma Mater et la Congrégation, les Invités, les Anciens élèves : Des orateurs répondront à ces diverses santés.

Feu d'artifice après le banquet.

18 JUIN.

8.00 heures.—Messe solennelle pour les bienfaiteurs et anciens élèves défunts.

9.30 heures,—Distribution des diplômes et des prix spéciaux, collation des degrés et allocution dans es deux langues par un dignitaire ecclésiastique, ancien élève.

Bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, à la chapelle du collège.

Prières aux anciens élèves de se présenter au bureau de renseignements en entrant au collège pour se pourvoir d'un billet de logement et de la carte du banquet.

Repas, logement, banquet gratis pour tous les anciens élèves.

LE COMITE.

Les révérendes Sœurs de la Charité veulent bien mettre leur joli couvent à la disposition des dames des anciens élèves qui pourront y prendre leurs repas et leur logement.

— o —

LETTRES DES CANDIDATS

(Suite de la Première Page)

d'élection on travaille chacun pour soi et vous savez: la charité bien ordonnée commence par soi-même. Je vous demande donc humblement, poliment, sincèrement, ouvertement et candidement vos votes dans ce concours, en étant assuré d'avance que vous ne m'oublierez pas, je vous en remercie de tout cœur dès aujourd'hui.

Votre tout dévoué,

LEON ST-PIERRE.

ST-BASILE, N.-B.

La chaleur est enfin arrivée; mais malheureusement pour les cultivateurs, elle simble s'être associée à M. le Vent pour l'été. Mardi dernier un vent terrible visitait la partie est du Madawaska, détruisant tout sur son passage: granges, maisons, clotures, etc. C'était un vrai cyclone suivi de pluie et de tonnerre. Les plus affectés par cette tempête sont: MM. Eloi Soucy, une partie de sa couverture de grang enlevée; Remis Soucy, une grange à la Rivière Verto complètement détruite; Hilaire S. Martin, la couverture de sa grange au deuxième rang complètement partie; Jean Michaud, une maison en construction transportée 50 pieds plus loin et complètement démolie; et plusieurs d'autres granges ont été plus ou moins endommagées.

Les semences avancent rapidement; la pousse du foin s'annonce très bien; tout porte à croire que nous aurons une très belle récolte.

Dimanche dernier avait lieu la première communion solennelle des enfants. A cette occasion les paroissiens ont assisté à la plus belle et plus touchante cérémonie qu'on ait jamais vue dans l'péglise de St-Basile. Après la lecture du dernier Evangile, audelà de 100 jeunes filles, toutes habillées en blanc, la couronne sur la tête, s'avancent tranquillement vers la statue de la Ste Vierge exposée au milieu du sanctuaire. Et là aux pieds de leur bonne Mère Marie, que de belles paroles, que de belles prières sortent de ces jeunes cœurs. Après avoir consacré toute la paroisse à cette bonne et tendre Mère, elles déposent à ses pieds les couronnes qu'elles portent, en chantant: "Tient ma couronne, je te la donne, au Ciel, n'est-ce pas. Tu me la rendras". Et ensuite on défile par la sacristie en chantant: "Au Ciel, au Ciel, au Ciel, j'irai la voir un jour". C'était vraiment touchant de voir ces jeunes enfants remplir le sanctuaire, et venir chacun leur tour parler à leur Mère du ciel comme un enfant parlerait à sa mère. Aussi on entendait à la porte de l'église ces paroles sortant de toutes les bouches: C'est la plus belle fête que j'ai vu; et chacun de verser des larmes de joie. Nous devons cette belle fête à l'initiative du Rév. Père Forget, qui est actuellement dans la paroisse pour aider M. Poirier, en l'absence de Monsignor Dugal.

Dimanche soir avait lieu dans la salle Clavet, une conférence, donnée par MM. L. C. Daigle et J. N. Lemieux, sur l'industrie laitière. L'assemblée était présidée par le Rév. M. Poirier. M. Daigle nous démontra combien il était avantageux pour le fermier de pratiquer l'industrie laitière. C'est le sauveur de la classe agricole! Il nous parla aussi de la manière dont devait fonctionner la beurrerie centrale. Ensuite vint M. Lemieux qui nous parla de l'agriculture et surtout du soin à donner aux vaches laitières. Il nous montra, au moyen de la lanterne magique, les différentes sortes de vaches, les meilleures races laitières. Il nous parla aussi des cercles de controies, et nous démontra l'utilité pour un cultivateur de peser le lait et d'améliorer son troupeau. L'assemblée se termina vers les 11 hres. Tous s'en retournèrent contents de leur veillée.

VOLUME I. NO. 29. MONCTON, N.-B., JEUDI, 11 JUIN 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

L'ACADIEN

J.-O. GALLANT, Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social: 600, rue Main

DANS L'ONTARIO

La grande province d'Ontario est actuellement en pleine lutte électorale, les élections pour la législature de Toronto devant avoir lieu le 29 du mois présent.

Cette province est la forteresse conservatrice. Le gouvernement Whitney avait jusqu'aujourd'hui une majorité de 64. C'est dire qu'il ne sera pas facile de renverser une administration jouissant d'une telle force numérique. Mais, cette majorité, sera-t-elle maintenue, augmentée ou diminuée? C'est ce que nous diront les élections du 29.

On se demande un peu partout ce qui a pu motiver les chefs conservateurs à en appeler au peuple dans une province où les élections avaient lieu il n'y a que deux ans et demi, c'est-à-dire après les élections générales pour le fédéral.

Généralement, pour en appeler au peuple avant quatre ans, il faut de graves raisons. Dans le cas présent, aucune question importante n'était au jeu. Et la seule explication, la seule raison apparente serait que le premier ministre Whitney veut se retirer de la politique et il est poussé à faire des élections, afin de mettre tout le poid de son influence en faveur du parti conservateur avant de prendre sa retraite. Ou bien encore et c'est plus que probable, les élections dans l'Ontario serait le signe avant-coureur des élections générales du Dominion qui auraient lieu à l'automne. Cette dernière hypothèse fait le tour des cercles politiques où l'on semble ajouter fois aux rumeurs et aux signes qui précèdent toujours les élections pour le fédéral.

Dans tous les cas, il est fort étrange de voir la grande province d'Ontario en pleine lutte électorale à une date aussi rapprochée des dernières élections, et surtout quand il n'y a pas de grandes questions au jeu.

Avec une majorité de 64 au dernier parlement, les conservateurs se disent assurés du succès des élections du 29. Mais les libéraux font une belle lutte, et contrairement à ce qui se passait aux dernières élections, alors qu'un bon nombre de députés conservateurs étaient élus par acclamation, cette fois les candidats libéraux seront nombreux et des plus populaires. Il y aura lutte par toute la province.

L'article en tête du programme du chef de l'opposition libérale, c'est l'abolition des buvettes. Ce programme vaut au chef libéral les sympathies d'un grand nombre de conservateurs, surtout de ceux qui font partie du grand mouvement en faveur de la tempérance. Et ils sont très nombreux dans l'Ontario.

Le parti conservateur a aussi contre lui tous les Canadiens-français qui ont été traités injustement par le gouvernement Whitney quant à la question des écoles. On veut empêcher le français d'être enseigné dans les écoles. Nos frères persécutés vont profiter de l'occasion pour dire leur façon de penser à ces fanatiques qui se trouvent toujours chez eux au sein du parti conservateur, lequel est toujours prêt à les encourager.

Nos lecteurs seront tenus au courant de cette lutte électorale. Elle vaut la peine d'être suivie.

Quant aux élections générales du Dominion cette automne, nous en parlerons plus longuement une prochaine fois.

CORRESPONDANCE

LE FRANCAIS DANS NOS COUVENTS

Pour parler avec avantage de l'instruction donnée dans nos couvents de Memramcook, de St-Louis, de Bouctouche et même de Shediac, quoique ce dernier ne soit pas un pensionnat, je voudrais avoir plus de capacité littéraire, connaitre mieux l'histoire ou, si vous le voulez bien, la génèse de ces nobles institutions. Car, pour montrer clairement tout le bien qu'ont déjà accompli ces maisons bénies, il faudrait les prendre à leur humble commencement ou fondation, et en suivre jusqu'à nos jours la marche ascendante et progressive.

En effet, toute œuvre d'éducation en Acadie a eu, à son origine, ses moments difficiles, pour les deux raisons que voici. la première, c'était la pauvreté encore assez générale de notre peuple; la seconde, qui venait justement du manque d'éducation, était non pas l'indifférence, puisqu'ils désiraient s'instruire, mais le manque de confiance dans leurs propres capacités à soutenir ces foyers qui, pourtant, venaient faire reluire l'ancienne flamme éducatrice que nos ancêtres avaient semblé oublier sur le sol qui les avait vu naître, la France. Je fais erreur. Parmi les premiers qui vinrent se fixer en Acadie, un bon nombre avaient une excellente éducation; mais les difficultés et nécessités de la vie empêchaient les éduqués d'enseigner les autres.

Au reste, malgré les moyens précaires à leur disposition, ces bonnes religieuses, aidées qu'elles furent par la Providence et le clergé d'alors, commencèrent très humblement (c'était l'œuvre du bon Dieu) et réussirent avec le temps à établir des institutions florissantes où, aujourd'hui, un essaim de jeunes filles vont enrichir et leur âme et leur intelligence à la source vivifiante d'une saine et forte instruction.

Le premier des quatre couvents sus-nommés fût celui de Memramcook fondé par le bon Père Lefebvre, l'apôtre de l'éducation en Acadie, vers 1866. Comme premier, il est évident que la misère et les difficultés de toutes sortes ne lui firent point défaut. Ses premières classes s'ouvrirent au deuxième étage de la sacristie de l'église actuelle, par une demoiselle Lapierre, venue tout exprès de la Province de Québec, en attendant que la première partie du couvent en construction fut prête.

Les Sœurs de Charité déjà adoptées dans le diocèse de St-Jean, mais non parfaitement adaptées à nos centres français, à cause qu'elles étaient, par la langue et l'éducation, tout autres que françaises. Cependant, venant du Madawaska, elles avaient dans leur communauté quelques unes sachant le français; et c'est avec ces dernières, soumises à la discipline de St-Jean, que s'ouvrirent les portes du premier couvent de nos environs.

Les faits sont là pour prouver que cette maison d'éducation, malgré les grandes difficultés qu'elle a eu à surmonter, malgré les règnes intermédiaires, deux ou trois différents, pendant lesquels, de St-Jean, on demandait plus d'anglais, alors qu'il n'y avait plus de vide pour en "fourrer" d'autre, ce couvent a eu ses périodes florissantes, périodes françaises pourrait-on dire. Deux supérieures, des nôtres, ont puissamment contribué à introduire le Français presque de pair avec la langue de nos dominateurs du temps. Honneur et reconnaissance à ces deux héroïnes dont je vais taire les noms, mais que tout le monde connait avec avantage.

La vérité est toujours intéressante et excusable en quelqu'endroit qu'on la trouve. La dernière des dernières — espérons-le — période de domination anglaise a eu lieu tout dernièrement, en plein vingtième siècle, il n'y a que quelques années.

Par un calcul pas du tout finement tracé, même plus insolent dans son essence que susceptible de bons et pratiques résultats, on installa dans ce couvent une supérieure de langue et d'aspirations anglaises. On avait cru, par un semblant de circonstances fortuites, que notre cause française était sans espérance aucune et que, par conséquent, il était bon temps de reprendre, même dans nos milieux essentiellement français, les positions affaiblies par la force des choses. On s'en félicite même dans un discours devant un auditoire presque tout français, où quelques-uns des nôtres se laissèrent prendre et "gobèrent" la mouche au dard caché. Ce même couvent, où plusieurs années durant, des supérieures françaises avaient eu grand succès dans l'enseignement des deux langues, en avaient même agrandi et embelli considérablement le local, fut placé sous la direction d'une bonne personne d'ailleurs, mais peu favorable au français. Débandade intuitive pour ainsi dire. C'en était trop cette fois. Les Acadiens de la grande paroisse de Memramcook se voyant bernés de la plus belle façon, reprirent vie et courage et envoyèrent à l'autorité une pétition bien couchée mais bien ferme, dans laquelle ils demandaient rien moins qu'une supérieure française. Dans l'interval — la réponse se fit attendre — pour montrer leur détermination d'avoir la justice qui leur était due, les filles françaises, à quelques exceptions, abandonnèrent leur cours, c'est-à-dire le couvent se vida. Forcé au pied du mur, l'on réinstalla une française.

La crédulité et l'infatuation sont quelquefois chose facile puisque le mirage est leur objectif. Tout cet "échafaudage" contre nous avait été dressé sur la parole d'un diplomate "reconnu" qui avait été envoyé en Italie pour y "refondre" la Cour et les Congrégations romaines. Revenu dans notre petit Canada, cet homme grand disait à ses amis, parlant de nos aspirations d'avoir un évêque acadien: "do they speak about it yet"? On l'avait cru. Vite, on se mit à vouloir démolir ce que nous avions édifié pouce par pouce.

Mais, un jour, jour béni entre tous les autres, le vent tourna; une brise chaude et vivifiante vint d'au delà des mers ranimer nos rivages endoloris. Les Acadiens se réveillent à une réalité qui leur avait été par le passé si peu familière qu'ils ne peuvent y croire: ils avaient justice...

Depuis ce temps, le couvent de Memramcook soigneusement dirigé par une Acadienne, marche de progrès en progrès. Le Français y est très bien enseigné, me dit-on. Je ne parle que de notre langue, parce que c'est la plus nécessaire et la plus difficile; l'anglais, on l'apprend toujours assez bien et assez vite, en divisant les cours en deux parties égales.

Nous sommes fiers aujourd'hui, de notre couvent français, où la supérieure actuelle se multiplie pour donner un bon cours à nos jeunes filles qui le fréquentent; de tout notre cœur, nous lui souhaitons succès entier et complet. Il est grand temps, d'ailleurs, que nous ayons une maison à l'âme française qui, dans quelques années, nous donnera des filles sachant parfaitement leur langue maternelle, sans y avoir négligé l'anglais; des filles qui feront honneur à leur Alma Mater autant qu'à leur famille et à leur nationalité toute entière. Voilà la sorte de maisons qu'il nous faut patronner et encourager dans leurs œuvres de régénération intellectuelle.

J'ai déjà été trop long, et l'historique de cette maison n'a été que superficiellement touché. Si ma prose de vieux garçon n'est pas trop aride pour vous qui me lisez, amis de "L'Acadien", je reprendrai, avant le temps des fraises, l'histoire abrégée, bien entendu, des trois autres couvents dont les noms figurent en tête de cet article, et avec le même titre.

VIEUX GARÇON.

CA COMMENCE A LES PAYER!

Ottawa, 5.—Avant l'ouverture de la séance d'hier soir, à la Chambre, les députés conservateurs ont présenté une montre en or à l'hon. Arthur Meighen, l'auteur du bill des $45,000,000 comme marque de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à son parti durant la dernière session.

Terrible Tempete sur les Cotes du Nouveau-Brunswick et de Gaspé

—o—

250 barques de pêche sont détruites et les dégats se chiffrent à un demi-million de piastres.—L'ouragan le plus violent dans l'histoire de cette partie du pays.—Le vent cause des dégats sur terre aussi bien que sur mer.

UNE VINGTAINE DE NOYES

Les côtes de la Baie des Chaleurs et de Gaspé ont été visitées vendredi dernier par un oragan comme on n'en a jamais vu dans toute les région, d'après les plus vieux marins et pêcheurs.

Les pertes matérielles sont plus considérable du côté de Gaspé, mais on ne signale aucune perte de vie. Mais du côté de Caraquet, où les dégats sont moins considérables, on a enrégistré une vingtaine de pertes de vie. Et les rapports des postes éloignés laissent entendre que les pertes de vie pourraient se porter à la centaine. Le nombre exact n'est pas encore connu.

On a repêché treize cadavres à Caraquet et dans les environs. Les noms suivants sont ceux de quelques victimes: Prospère S. Gallant et ses deux fils, Jean Baptiste et Martin; Olivier Poulin, Joseph J. Thériault et ses deux fils, Jean et Frédéric et Théophile Dugas.

La désolation dans les villages et des centaines de pêcheurs qui ont réussi à se sauver, sont épuisés après une lutte de vingt quatre heures contre la mer la plus orageuse.

Le vent a été très violent sur terre où des milles d'arbres ont été déracinés, des granges, des maisons, des cheminées démolies.

La neige s'en est mêlée: en effet vendredi matin, les cultivateurs de la Gaspésie se sont levés en pleine hiver. Quoique les semailles soient à peu près terminées, il y avait au moins six pouces de neige; et aux endroits où les neige s'amoncelle, il y avait des bancs de trois à quatre pieds de hauteur. On traînait comme en plein hiver. Une tempête de neige visitait pareillement les côtes de Caraquet mardi de la même semaine.

La pêche sera forcément interrompre pour quelque temps; mais d'ici une semaine tout sera rentré dans le calme et les pêcheurs auront repris le large.

On se souviendra longtemps de cette oragan, le plus terrible dans l'histoire de cette partie du pays.

Célébration au College St-Joseph

Partout l'on célèbre, en des fêtes pompeuses la découverte des pays, la fondation des villes, l'indépendance des empires. Pourquoi, la semaine prochaine, l'Acadie entière ne fêterait-elle pas, d'un commun accord, le cinquantenaire de sa régénération intellectuelle, dans les noces d'or de sa première maison d'éducation classique, l'Université du collège Saint-Joseph? Si l'institution de tout ce qui a rapport à la perfection matérielle de l'homme demande d'être commémorée par de grandes manifestations, combien plus sublimes et grandioses ne doivent pas être les fêtes qui rappellent l'institution de tout ce qui a trait à sa perfection intellectuelle et morale.

Le collège Saint-Joseph ayant marqué l'aurore de l'éducation chez le peuple acadien, c'est donc un devoir pour tout Acadien de venir saluer, les 16, 17 et 18 du courant, le cinquantenaire de sa fondation. Que les frères d'Evangéline se pressent, mercredi matin, près de l'autel élevé en pleine air à côté de l'ancien collège et remercient Dieu du grand bienfait de l'éducation qu'il a daigné leur accorder, après leurs jours de malheur. Qu'ils le prient de continuer à alimenter, par son inspiration divine, le flambeau de vérité qu'il a déposé dans ce collège.

Dans l'après-midi du même jour, les Acadiens, comme Acadiens, sont tenus de rendre un tribut d'hommage à l'apôtre de leur peuple, le vénéré père Lefebvre. Après Dieu, c'est lui qui a le plus fait pour l'éducation des nôtres; et après Dieu, à lui doivent aller notre hommage et notre reconnaissance. N'oublions donc pas de nous rendre le 17 juin, pour saluer sa statue, vrai chef-d'œuvre d'art, qui fait revivre d'une manière frappante le grand personnage que fut ce noble prêtre.

Le public acadien, en particulier, et le grand public des Provinces Maritimes, en général, sont donc invités, nous osons dire tenus d'assister, en grande majorité, à ces deux parties principales des fêtes du cinquantenaire, que seront la messe en pleine air et le dévoilement de la statue Lefebvre.

UN ANCIEN ELEVE

BILL DE REDISTRIBUTION DEVANT LA CHAMBRE

Après avoir siégé trois mois, le comité du Bill de Redistribution a enfin terminé son ouvrage et il vient de déposer son travail devant la Chambre des Communes.

C'est l'opinion générale que ce Bill ne soulevra guère de discussion et qu'il sera passé avant la fin de la session qui doit avoir lieu vendredi.

D'après ce Bill, le nombre des comtés dans tout le Dominion sera de 234, au lieu de 221. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse perdent chacun deux députés; l'Ile du Prince Edouard en perd un; Ontario en perd quatre; le Manitoba en gagne cinq; Saskatchewan en gagne six; l'Alberta en gagne cinq et la Colombie-Anglaise six.

Au Nouveau-Brunswick il y aura onze députés au lieu de treize. Les comtés de Restigouche et Madawaska sont fondus en un seul. De même pour les comtés de Carleton et Victoria. Les comtés de Kings-Albert et Queens-Sunbury sont séparés et un nouveau comté est fait avec Kings et Queens. Sunbury est ajouté à York et Albert est fondu dans la ville et le comté de St-Jean, où deux députés seront élus.

Le Bill de Redistribution présenté à la Chambre à la dernière minute, est un autre signe qui indique l'approche des élections générales.

AJOURNEE

La commission royale chargée d'enquêter sur les accusations portées contre le premier ministre du Nouveau-Brunswick et d'un ancien collègue, après avoir été laborieusement mise au jour, s'est enfin décidée de s'assembler.

Mal lui en prit, car elle c'est aussitôt ajournée au 16 juin.

Nos torys du Nouveau-Brunswick ne sont pas pressés de faire la lumière sur leurs agissements: ils préfèrent laisser planer les accusations sur leurs têtes.

ACCIDENT FATAL

Amherst, N. E., 6.—Frappé à la tête par une grue de fer, Thomas Cormier, employé de la Canada Car & Foundry Co., a été tué instantanément. Cormier était occupé à son travail quand l'accident est arrivé.

TUE DANS UN MOULIN

Campbellton, N. B., 6.—André Comeau, 16 ans, a été tué dans le moulin de Old Richards, près d'ici. Il a été pris par ses habits dans une roue d'engrenage et s'est fracturé le crâne en tombant. Il a été mutilé dans la machine.

Les Candidats se Disputent Chaudement les Prix

A la guerre comme à la guerre

L'enthousiasme est dans les rangs, et les Candidats et leurs amis se sont unis à l'oeuvre pour tout de bon.—C'est une bataille en règle, une course vers l'automobile, le piano et le complet de salon.—Si vous pouviez seulement pénétrer dans notre coffre-fort et jeter un coup d'oeil sur les rapports des Candidats, grande serait votre surprise!—Mais, chut! c'est un secret, il faut attendre.—Cela ne veut pas dire qu'il faut dormir.—Méfiez-vous, et dites-vous toujours, candidats et amis, que la clef du succès est dans la persévérance.—N'oubliez pas cette phrase de l'Evangile: les premiers seront les derniers et les derniers seront les premiers."—Le Concours finira le 25 juillet, c'est dire qu'il faut se hâter et profiter de la meilleure saison de l'année.

Y a-t-il un Coupon aujourd'hui?

—o—

Les Candidats et les Votes qu'ils désirent faire publier cette semaine

AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	7,60[illegible]
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	7,53[illegible]
ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	7,50[illegible]
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	6,21[illegible]
L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	5,33[illegible]
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	3,315
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	1,995
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	1,965
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,325
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,310

Lettres des Candidats

UN CORDIAL MERCI

M. le directeur,

Un tout petit espace s'il vous plait, pour remercier sincèrement tous ceux qui ont répondu si promptement à l'appel que je leur faisais dans le dernier numéro de "l'Acadien".



J'apprécie beaucoup ce support et je tâcherai de mériter la confiance de ceux qui, par leur appui et leur encouragement m'assistent beaucoup à gagner la victoire définitive.

Votre tout dévoué,
Ambroise S. Léger.

TOUT LE MONDE AIME LES BEBES

Mesdames et messieurs,

Plusieurs candidats sont déjà venus vous ennuyer avec de longues lettres où ils se vantent, l'un d'être vieux garçon, un autre d'être père de famille, un troisième d'être étudiant. Tout cela ce n'est que passable, et encore faut-il en excepter le vieux garçon, le pire de la bande.

Mais voici qui va vous faire plaisir, vous réjouir et vous désennuyer: je viens vous annoncer que je suis le Bébé du Concours. Je n'ai que 18 mois. Je marche à peine; c'est pourquoi j'ai pris tant de temps à venir vous dire bonjour.

Je viens vous demander, mesdames et messieurs, vous tous qui aimez les beaux bébés comme moi, de m'aider à gagner un prix. Je ne suis pas difficile, n'importe lequel.

Les autres candidats sont grands, ils peuvent courir à droit et à gauche, mais moi je suis si petit, si mignon, que je viens vous supplier, avec mes petites mains jointes, de courir pour moi, de me donner vos votes et de faire voter vos amis pour le bébé du Concours.

Je vous promets à tous, non pas une promenade en automobile, mais un gros bec, aux vieilles filles comme aux autres.

Merci d'avance.

LEO P. GALLANT.

AMIS LECTEURS

Un mot, s'il vous plait. Des candidats, c'est qui aura l'automobile. Laissons-les se battre comme des enfants qui se disputent un petit jouet, et parlons affaires sérieuses.

Quand j'ai donné mon nom pour le Concours de "L'Acadien", j'avais deux buts en vue. D'abord, je voulais aider à répandre ce vaillant journal. Ensuite, je voulais gagner un article bien plus utile et plus beau qu'un automobile; je veux dire le piano.

Un Piano! voilà qui en vaut la peine. Et comme les autres candidats semblent ne pas s'en occuper, je vous demanderais, mesdames et messieurs, de m'aider par vos votes et les votes de vos amis, à remporter ce beau prix.

Vous pouvez envoyer votre abonnement au bureau de "L'Acadien" en disant que vous voulez voter pour moi. Ou encore écrivez-moi à Sunny Brae.

Dans tous les cas, ne vous occupez pas de ceux qui se chicanent pour l'automobile. Pensez à celui qui travaille pour le Piano et donnez-lui un coup de main.

ALBERT CAISSIE.

MON PLATE-FORM

Avant de répondre à ceux qui voudraient bannir les vieux garçons de toute société respectable, etc., je veux remercier ceux et celles qui m'ont déjà favorisé de leurs votes, ainsi que ceux et celles qui m'ont promis leur concours pour m'aider à gagner l'automobile.

Dans le dernier numéro de "L'Acadien" quelques-uns des candidats, les jarrets un peu tremblants, ont tâché de démolir mon Plate-forme. On a voulu dire que l'être le plus repoussable de l'humanité était le vieux garçon. D'après moi, il y a une autre classe d'hommes

(Suite à la quatrième page)

AU COIN DU FEU

AU TELEPHONE

Lbombe est sans excuse : il a une femme charmante, un intérieur confortable... mais il saisit toutes les occasions de se divertir au dehors— et sans sa femme.

Des amis sont venus le trouver à son bureau et il n'a pas résisté à l'offre d'un dîner dans un restaurant chic.

Voilà la bande joyeuse installée autour d'une table élégamment servie, à côté d'autres tables non moins joyeusement entourées.

Dans un coin du restaurant, un orchestre de tziganes mêlé agréablement son harmonie aux conversations des dîneurs.

Versneu fheu res, Labombefr oncel es ourcil :

—Et ma pauv' femme qui m'attend! murmure-t-il. Il faut que je la rassure. Il se lève et se dirige vers la cabine du téléphone, dont la porte est là toute proche.

—Allo, allo! C'est toi, ma chérie? demande-t-il lorsqu'il a obtenu la communication.

—Oui, c'est moi.

—Ecoute. Je suis très ennuyé; j'ai bien peur de ne pouvoir rentre rdîner à la maison : le patron me retient au bureau pour travailler avec lui

—Mon pauvre ami, comme je te plains! D'autant plus que je me demande comment tu peux arriver à travailler sérieusement avec cet orchestre qui joue dans ton bureau!

o

CA CHAUFFAIT

Elle.—Eh bien, as-tu dit à papa que tu voulais m'épouser?

Lui.—Oui, je suis allé le trouver hier à son office pour lui dire cela.

Elle.—Et qu'a-t-il répondu?

Lui.—Ben... j'sais pas... j'me suis sauvé avant d'entendre ce qu'il allait dire...

o

APRES ENQUETE

—Comment en êtes-vous venu à vous assurer à cette compagnie?

—J'ai consulté ma femme.

—Est-ce qu'elle connaît quelque chose dans les assurances?

—Elle s'est livrée à une enquête et a appris que cette compagnie donnait les plus beaux calendriers, voilà tout.

o

LES FLATTEURS

Une vieille fille de plus de quarante ans entre chez la modiste :

—Mademoiselle désire un chapeau pour elle-même?

—Pour moi-même.

—Marie! montrez à mademoiselle nos récentes créations pour jeunes filles au-dessous de vingt-cinq ans.. Voyez, mademoiselle, cela vous va à ravir... et c'est seulement $20.00.

Faut-il ajouter que la vente fut vite faite.

o

PRECAUTION

Un propriétaire faisait visiter ses terres à quelques-uns de ses amis. Tout à coup il se pencha à l'oreille du chauffeur et dit tout bas :

—Jean, n'allez pas trop vite, sinon la propriété va paraître bien petite.

o

CHANGEMENT IMPORTANT

Elle.—Je vous ai déjà dit dix fois que je ne vous aimait pas.

Lui.—C'est possible. Mais depuis la dernière fois, j'ai hérité d'une grosse fortune.

o

TOUJOURS ELLE

—Qu'est-ce qui oblige l'homme à donner une bague de fiançailles à la jeune fille qu'il veut épouser?

—Mais... la jeune fille elle-même.

o

SCENE DE MENAGE

Monsieur.—Je te prie de ne pas m'interrompre quand je parle! Est-ce que je t'interromps, moi?

Madame,—Non, tu t'endors.

o

OU EST LE MAL?

—Le train de Québec part bien à 3 heures?

—Oui, madame, voilà dix fois que je vous le dis.

—Je sais, mais mon petit garçon trouve que vous faites une drôle de tête quand vous parlez et ça l'amuse.

o

ENTRE DEMOISELLES

—Te rappelles-tu l'air entendu hier?

—Non, mais je puis le danser.

POLITESSE

Les Formules de politesse varient suivant les pays :

—Comment allez-vous? dit le Français, de naturel aimable, d'humeur affable.

—"How do you do?" (Comment faites-vous?) demande l'Anglais, pratique, individuel, et fort occupé d'affaires.

—"Wie geht es?" (Comment va-t-il?), demande l'Allemand, d'humeur un peu lourde, c'est-à-dire comment vont les choses en général?

—"Hoe waart's gij?" (Comment voyagez-vous?) demande le Hollandais, toujours par mer ou sur les grand'routes.

—"Hur mar ni ?" (Comment pouvez-vous?) interroge le Suédois, aventureux et conquérant, ce qui veut dire, en traduction moins littérale : "Dans quelles dispositions êtes-vous pour entreprendre quelque chose?"

—"Lev et" (Vivez bien), dit le Danois, simple et patriarcal,

—"Zdvastoni" (Suyez bien), prononce religieusement le Russe.

—"Come sta?" (Comment êtes-vous?) demande le souple et caressant Italien.

—Comment va la transpiration? disent les Egyptiens.

—Avez-vous mangé votre riz? demande le Chinois.

—Puisse votre ombre ne jamais diminuer! s'exclame pieusement le Persan, descendant des adorateurs du soleil.

—"Sanita et guadagno" (Santé et gain), disent les Génois, fort intéressés par le commerce et les affaires.

On pourrait continuer encore cette énumération; ce serait fastidieux. Elle montre, d'une façon frappante, que les "banalités" des salutations courantes résument en quelques mots l'esprit même de la race.

o

LA GROSSE DAME

Comme le font beaucoup d'enfants nerveux, la petite Suzanne ronge ses ongles, au grand désespoir de sa maman, qui a tout fait pour combattre cette manie.

Elle essaye de la coquetterie.

—Suzanne, si tu continues à ronger tes ongles, tu deviendras grosse comme un ballon.

Quelques jours après, Suzanne accompagne sa maman en visite chez une dame épaisse et mafflue.

Suzanne la contemple avec effarement.

—A quoi penses-tu? demande la maman à sa fille.

—Je pense que la dame a rudement dû ronger ses ongles quand elle était petite.

o

SES REGRETS

—J'ai appris que vous aviez perdu votre femme, père Mathurin, cela me fait bien de la peine pour vous.

—Oui, c'est bien ennuyant qu'elle est morte, mademoiselle, maintenant c'est moi qui suis obligé de charrier l'eau pour les bestiaux!

o

UN GARS MALIN

Le père—As-tu porté ma lettre au bureau de poste, et mis un timbre de 2 cents dessus?

Le fils.—J'ai été plus fin que çà! je l'ai portée dans une petite boîte où j'ai vu des gens mettre les leurs et comme personne ne me voyait, j'ai pas mis de timbre dessus!

o

LES AMIS

—Qu'y a-t-il donc d'arrivé dans cette maison? Voyez quelle foule est assemblée devant!

—C'est tout simplement que le locataire a hérité de $100,000. Alors, vous comprenez, ses amis viennent lui donner des conseils sur la façon de faire fructifier son argent.

o

SANS DOUTE

—Je voudrais une montre bon marché pour mon fils.

—Je ne pourrai pas vous la garantir.

—Oh, çà ne fait rien du moment qu'il pourra l'ouvrir, il s'en arrangera bien.

o

LA FIN DES PLAISIR COUTEUX

1ère amie.—Je crains d'avoir fait une grosse erreur...

2e amie.—Comment cela?

1ère amie.—J'étais avec Henri en auto et il m'a proposé le mariage; j'ai accepté, alors aussitôt il a payé le chauffeur, l'a renvoyé et nous avons continué la promenade à pied.

LA BONTE D'AME

Juge.—Vous dites que c'est à cause de votre bon cœur que l'on vous a surpris à minuit dans cette maison, les pieds nus et marchant doucement?

Prisonnier.—Comme de raison : les gens dormaient si bien que ça auraient été bien malheureux de les réveiller...

o

SA DERNIERE LUBIE

—Mon mari est de plus en plus chimérique.

—Quelle est sa dernière lubie?

—Il est convaincu que si le bœuf monte à un dollar, le médecin lui prescrira d'en manger trois fois par jour.

o

GOUT PRONONCE

Je suis bien ennuyée, mes enfants ont un goût trop prononcé pour l'argent.

—Bah! qu'est-ce que cela fait?

—C'est que, voyez-vous, le plus jeune a encore, ce matin même, avalé une pièce de vingt-cinq cents.

o

UN PERROQUET MODELE

—Ce perroquet ne jure pas, je l'espère?

—Oh! non, madame, il chante même des cantiques. Vous ne me croirez peut-être pas : j'avais d'autres perroquets vicieux et mal embouchés comme des matelots; il les a tous convertis.

o

BON MARI

Elle.—Je me suis fait photographier l'autre jour. Comment trouve-tu mon portrait?

Lui.—Pas mal; si seulement tu pouvait lui ressembler....

o

ILS SUFFISENT

—Crois-tu si une grève éclatait, le prix du charbon augmenterait?

—Je n'en sais rien, mais je suis bien sûr que les marchands n'ont pas besoin de cela pour doubler leurs prix.

o

PAS D'AUGMENTATION

L'employé,—Comme je vais me marier, je viens....

Le patron.—Ah! vous vous mariez?

Vous faites bien, la vie coûte moins chère à deux.

o

LE GENIS DES AFFAIRES

—Qu'as tu fait du 5 cents que je t'ai donné hier?

—Je le loue un centin de l'heure à mes petits amis qui veulent le montrer aux autres pour faire croire que c'est à eux.

Un jeune homme n'est pas exigeant lorsqu'il se marie; il demande simplement de rencontrer une jeune fille ayant toutes les vertus, toutes les fascinations et toutes les qualités sans aucun des défauts ou des faiblesse qu'on reproche habituellement à son sexe. Une jeune fille n'est pas exigeante lorsqu'elle se marie; elle demande simplement un jeune homme... (etc., voir plus haut).

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 6 juin 1914

M. le directeur,

Enfin les deux grandes mesures du gouvernement, celle du Canadien Nord, et celles de la "Farmer's Bank", sont passées a la chambre des communes par la servile majorité du gouvernement. Je dis les deux grandes mesures de la session. Je pourrais aussi bien dire du présent Parlement. Car, le gouvernement Conservateur n'a passé aucune autre mesure importante. Les autres ont été rejetées par le Sénat depuis trois ans, parce que chacune d'elles portait une atteinte a la constitution.

Les journées de lundi et de mardi ont été encore consacrées à la question du Canadien Nord. L'Hon. M. Pugsley et M. E. M. McDonald de Pictou, N. E. ont fait tout en leur pouvoir pour faire accepter leurs amendements qui auraient obtenu plus de garanties pour le peuple du Canada. Mais ce fut en vain. La majorité du gouvernement est restée fidèle à ses maîtres. Le dernier amendement a été proposé par M. Verville, secondé par M. Carroll.

Le vote principal à la troisième lecture fut sur le dernier amendement présenté par Sir Wilfrid Laurier secondé par M. Pugsley, à l'effet suivant :

"Que le dit projet de loi ne reçoive pas maintenant sa troisième lecture, mais qu'il soit déclaré que dans les circonstances, nul aide ne sera donné à la Canadian Northern Railway Company, s'il n'est en même temps arrêté que le gouvernement pourra dans un temps raisonnable acquérir la propriété de tous les biens de la compagnie à un prix qui sera fixé par un arbitage, mais qui n'excédera pas 30 millions de dollars. L'Hon. M. Pelletier a critiqué la conduite de l'opposition d'une manière générale, sans ajouter rien de neuf, ni rien de sérieux.

L'Hon M. Meighen défend la position du gouvernement en fendant des cheveux avec son art actuel. Mais cela n'a aucun effet. Il y a trop longtemps qu'on a recours à de telles ressources.

Le vote sur l'amendement de Sir Wilfrid Laurier a été de 42 pour la motion et 85 contre majorité 43.

M. Nickle (conservateur) a voté pour l'amendement, et M. Bennet était pairé avec un autre conservateur.

Est venue ensuite la mesure du remboursement des déposants à la "Farmers Bank". L'Hon. M. White a expliqué que le Président de cette Banque M. Travers, maintenant au Pénitencier de Kingston, était un homme malhonnête, et que l'ancien Ministre des Finances n'aurait pas dû lui accorder de certifica. M. White devait savoir que ce sont les gens de l'Ontario qui aurait dû mieux connaître ce M. Travers, et ne pas lui confier leurs affaires et leur argent.

Les Conservateurs prétendent que M. Henderson, député de Holton, avait averti M. Fielding. Or, ce M. Henderson n'a pas soumis pas écrit une accusation contre M. Travers. Il a dit simplement à M. Fielding, en l'approchant dans les corridors, que certaines rumeurs auraient voulu dire que ce Travers en question n'était pas homme à conduire une Banque.

Aurait-on voulu, sur une rumeur semblable que M. Fielding jeta à bas les plans, les décisions des actionnaires qui avaient souscrit les $250,000,000 nécessaires pour obtenir le certificat voulu.

M. Travers avait déposé ce montant, donné son affidavit, et rempli toutes les conditions voulues par la loi.

Lorsque, trois ans plus tard, le gouvernement Conservateur nomma une Commission Royale pour faire enquête sur cette question, l'hon. Juge en chef d'Ontario, Sir Henery Meredith, un des juges les plus érudits de la Province, fut nommé seul Commissaire. Dans son rapport le Juge Meredith dit clairement que la faillite de la Banque n'est pas due au fait que le dépot avait été fait d'une manière irrégulière, car la Banque avait fait de bonnes et grandes affaires, pendant les deux premières années de son existence. Mais qu'ensuite les directeurs et surtout M. Travers s'étaient lancés dans des spéculations d'aventure et avaient ainsi gaspillé l'argent des déposants.

Malgré un tel rapport le gouvernement veut faire une exception et payer les déposants d'une Banque de l'Ontario. Des Banques, au nombre de 24 ont failli depuis la Confédération on n'a jamais songé à rembourser les déposants. Ceux-ci n'auraient jamais osé le demander. Mais aujourd'hui une douzaine de députés conservateurs d'Ontario ont gagné leurs élections en promettant que si les Conservateurs venaient au pouvoir ces déposants seraient remboursés, et M. Borden n'a pas l'énergie de dire a ses collègues : votre promesse était illégale et immorale, et je ne peux accéder à votre demande. Voilà tout. Aujourd'hui M. Borden est prêt à imposer aux contribuables des Provinces de l'Est et de l'Ouest leur part du montant de $1,200,000 pour récompenser des gens de l'Ontario. C'est une mesure aussi immorale qu'injuste, pleine de conséquences funestes pour l'avenir, qui encouragerait toute aventure où l'on entraînerait le monde en établissant le fait que si l'argent est perdu, le gouvernement le remboursera.

Nous avons confiance que le Sénat va rejeter une telle mesure.

Vos lecteurs savent que le 65ème régiment de Montréal, compose exclusivement de catholiques a marché avec un insigne honneur au Congrès Eucharistique de Montréal en 1910. Ils se souviennent de la tempête soulevée à cet effet par le Col. Sam. Hughes, alors membre de l'opposition aux Communes. L'année suivante le parti conservateur arrivent au pouvoir, l'hon. M. Borden appela le fameux Colonel à devenir Ministre de la Milice et Défense. Aujourd'hui le Col. Sam Hughes exerce son autorité. Il ordonne que le régiment en question, pas plus qu'un autre ne pourra porter les armes dans aucune cérémonie religieuse. Je transmets à vos lecteurs l'appréciation de M. le chancelier de l'archevêche de Montréal qui, dans une entrevue a fait la déclaration suivante, telle que reproduite par les journaux de Montréal, samedi ; suivante ;—

"L'Ordre de milice No. 156 défendant le port des armes dans les églises et assemblées religieuses" ou plutôt prétendant renouveler une défenses déjà existante, a profondément surpris Mgr. l'administrateur du diocèse.

Mgr l'administrateur déplore de toutes ces forces cette direction de l'autorité militaire qui se trouverait à faire disparaître du coup une tradition déjà très ancienne et qui tient au cœur de tous les catholiques.

Aussi bien quel mal peut-il y avoir à ce que des soldats catholiques rendent hommage au Dieu de leur croyance en lui présentant les armes? Le respect de Dieu n'a jamais nui au patriotisme ni à la discipline militaire! S'il s'agissait d'un régiment où sont présentées plusieurs dénominations religieuses le cas serait différent ; mais au 65ème tous sont catholiques et par conséquent les consciences ne risquent pas d'être molestées—tout au contraire ces soldats tiennent à honueur de monter la garde auprès du Saint-Sacrement.

L'ordre de milice No. 156 est donc de nature à blesser les sentiments religieux des catholiques, à les froisser en supprimant une tradition que les années ont rendue sacrée. C'est comme une restriction de leur liberté religieuse et à ce titre cela leur paraît extrêmement odieux.

Dans le moment des corps de cadets s'organisent un peu partout dans nos maisons d'éducation catholiques. Ces organisations ne se font pas sans l'assentiment des directeurs de ces maisons et de leurs supérieurs hiérarchiques; et personne plus que les catholiques, ne fait preuve, dans de telles circonstances, d'une plus entière bonne volonté. Il semble qu'il serait dans l'intérêt même de ceux qui ont à cœur la création et le succès de ce mouvement, de témoigner plus de déférence et de respect pour nos convictions, nos traditions et l'exercice large et bien entendu de la liberté religieuse".

AU MADAWASKA

Depuis quelques mois, nous avons deux apôtres à Edmundston. Ils ont surgi spontanément avec un petit journal qu'on appelle le "Madawaska". L'un s'occupe de la sphère politique, et l'autre de morale et de la question des grands principes, d'après ce que l'on dit; mais nous n'avons pas encore eu l'évidence de ces principes, si toutefois il en a, mais passons. L'un porte le nom de "d'Erlanges" et l'autre n'en a point. En tous cas les deux se fusionnent si bien qu'on dirait qu'il n'y a qu'un cerveau pour deux têtes.

Ils ont commencé le "Madawaska" avec cette grande envergure, ces grandes idées d'indépendance en matière politique, et probablement que c'était un de leurs principes. Et voila que celui des deux apôtres, qui n'a point de nom, les foule aux pieds, les renie et s'écrie bien fort, les deux bras en l'air: "nous sommes ici des conservateurs endurcis, à bas les libéraux"; et il va même insulter un journal très digne en lui disant: "Vous avez menti effrontément", quand ce journal rapporte exactement les paroles d'un ministre conservateur, qui, d'après nos bons rédacteurs du "Madawaska", dit toujours la vérité "Vous avez menti effrontément", que pensez-vous de cela pour un homme qui croit faire de la philosophie? Nous lui dirons avec raison qu'il serait normal pour lui de revoir son manuel de savoir vivre et celui de philosophie.

Monsieur d'Erlanges, l'autre

(Suite à la Quatrième Page)

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

29

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Tout le monde était dans la joie autour d'elle et pour elle, mais il me semblait que de temps en temps il y avait des larmes dans son sourire ; elle regardait son vieux banc, qui était bien rempli de parents et d'amis, mais je crois qu'elle y trouvait encore du vide !....

Comme la surveillance de tout ce bien eut été une trop forte tâche pour une fille, elle a mis la veuve Trahan dans sa maison. L'honnête femme, aidée de ses deux garçons qui commencent à être grandets, tient les bêtes en bon état, les bâtiments en ordre et nous lui aidons à faire les récoltes en saisons. Marie se contente d'aller à la ferme, tous les jours un peu ; elle compte ses œufs, fait son beurre, embrasse les agneaux blancs en leur donnant du lait, flatte la joue du dernier poulin de la vieille *Dragone*, et elle revient le soir à la maison, la quenouille à la main, comptant sa richesse.

Je crois qu'elle fait avec ça de jolies recettes dont elle te réserve encore la découverte ; car elle est la seul à Grand-Pré qui vende bien tous ses produits. M. George notre lieutenant n'achete ailleurs que quand il a tout pris ce qu'elle peut livrer, et il la paie toujours en beaux louis d'or ; quand à nous, c'est à peine si l'on nous donne des bons payables à la fin du monde. Mais qu'importe nous, pourvu que la petite sœur ait fait ses affaires, pourvu surtout que tout ça l'ait non pas rendu heureuse, mais entretenu dans l'idée qu'elle le serait bientôt.

Mais il est temps que tu arrives ; nous étions parvenus au bout de nos ressources pour distraire la pauvre enfant ; elle commençait à perdre l'espérance, et je crois vraiment qu'elle allait songer à te remplacer. Tu avoueras qu'il faut une forte dose de patience pour attendre toujours un galant qui s'amuse à courir les bois avec les sauvages !

Depuis quelque temps nous avions pris l'habitude, le soir, de nous ranger autour d'elle, et chacun de nous lui faisait une question sur son jardinage, ses animaux et sur les travaux de la journée. Nous lui donnions d'abord toutes les occasions possibles de vanter sa marchandise. Il paraît qu'elle a, cet automne, les plus beaux grains qui soient jamais poussés à Grand-Pré ; le lin pourra suffire à vous fournir de draps pendant votre double vie durante ; et, s'il faut en croire toutes les prévisions de la mère Trahan, qui en a toujours d'abondante pour sa maîtresse, Marie aurait beaucoup de caresses à distribuer, le printemps prochain, dans sa bergerie, dans l'étable et même à l'écurie.

Quand la sœur avait terminé l'énumération des qualités de ses récoltes et de son bétail, l'un commençait à dire un peu de mal de la vache brune; l'autre, que le dernier poulin aurait peut-être un œil vert, qu'il avait certainement les jambes croches et qu'il serait fourbu ; un troisième, que les moutons ne produisaient plus que des laines rudes; qu'elle ne devait plus battre de beurre, vu que la mère Trahan, pour faire grossir ses veaux plus que les nôtres, leur faisait prendre tout le lait de leur mère. Nous aurions bien voulu l'obliger à nous dévoiler les secrets de ses épargnes mais, malgré sa vivacité et son excitation, rien n'aurait pu lui arracher une indiscrétion.

C'est une tâche difficile, même pour une femme, de faire face à douze langues d'hommes ; aussi, il venait un moment où Marie n'en pouvait plus ; alors elle nous poursuivait avec sa quenouille ou sa broche à tricoter ; quand nous l'avions laissé déchargé le trop plein de son petit cœur, saisissant quenouille, broches et poings, nous l'obligions de nous embrasser les uns après les autres, de la manière la plus irréprochable ; et nous l'envoyions se coucher. La fatigue causée par son barvadage et par les travaux de la journée faisait que la petite ne trouvait pas grand temps dans la nuit pour rêver à toi, je crois même qu'elle a parfois battu de la tête sur son lit, durant cette prière où elle demande à la Ste-Vierge de hâter ton retour et de te préserver de la dent des loups et de tes amis les sauvages.

Voilà toujours, mon Jacques, un bout de dévotion que tu vas lui rogner demain ; sans compter qu'elle sera dispensée de dormir sur ses genoux ! il est vrai qu'elle est capable d'inventer un autre chapelet pour remercier sa patronne de ton retour.

Les filles trouvent toujours cinquante raisons d'ajouter des petits bouts à leurs prières, et c'est une habitude qu'elles développent encore après le mariage : je te conseille d'y mettre ordre dès les premiers jours.... entends-tu Jacques?

Jacques entendit, mais ne put répondre : il pleurait comme un enfant battue. Après une vie affreuse, privée de toutes les joies, de tous les bonheurs faits pour le cœur de l'homme, la révélation de tant de choses embaumées, l'apparition d'une figure si aimante, l'assurance d'une vie prochaine entourée de tant d'éléments de bonheur, tout cela avait ébranlé cet héroïque caractère. Depuis cinq ans, son âme n'avait pu se reposer un seul instant dans un de ces sentiments simples, délicats qui abondaient dans l'existence aimante des enfants de l'Acadie ; puis voir subitement tout son avenir, débarrassé de ses sombres images, se présenter souriant et paré de charmes qu'il n'aurait pas même rêvés, c'était là une révolution trop forte. Il était tombée dans les bras d'André qu'il tenait étroitement embrassé, et il répétait dans ses sanglots ;—mes bons frères !.... Marie, ma chère Marie !.... est-il vrai que vous avez pu tant m'aimer dans mon absence? Puis après un moment de silence où il sembla subir mille émotions soudaines et contraires, il ajouta ;—Eh ! faut-il que tant de soins délicats, qu'un bonheur si généreusement préparé, si longuement attendu, soit encore une vaine illusion qu'il faudra voir disparaître demain !....

Comment cela Jacques ?...

Mais comprends-tu, mon pauvre André, que je puisse habiter Grand-Pré aujourd'hui ?.... Les Anglais, le permettront-ils, puis-je l'espérer, après m'être autant compromis?

Bah ! tu n'avais que dix-huit ans quand tu es parti ; quel Anglais tu connait ici ?....M. George peut-être.....il nous a fait quelquefois parler de toi, mais il est si bon pour nous et pour Marie, celui-là ! D'ailleurs, tu n'étais pas libre de ne pas partir avec ton père ; on te pardonnera facilement une faute que tu n'as pas commise volontairement, et pour son avantage.

Mais il faudra toujours demander grâce, et redevenir Anglais ; et je ne me sens de dispositions nu pour l'un ni pour l'autre ; je me suis trop habitué à être Français.

D'abord, mon Jacques, je dois te dire que nous n'avons jamais joui plus librement de nos droits de neutres que depuis le commencement du la guerre ; ainsi, il est probable que si la France perd toutes ses colonies d'Amérique, notre sort ne sera pas encore trop mauvais ; et tu n'aurais qu'à ne pas montrer trop souvent à notre gouvernement ce grand couteau que tu portes là à ta ceinture, pour jouir à peu près de toutes tes prérogatives nationales.

Mon cher André, tu as la partie belle, dans ce moment, et tu sais en profiter ; ce que tu m'as dit tout à l'heure a trop disposé mon cœur à la confiance pour que je ne m'abandonne pas un peu à la tienne. Mais en restant à Grand-Pré, je ferai des sacrifices que votre dévouement et l'amour de Marie peuvent seuls m'arracher, au reste, tu jugeras toi-même, tout à l'houre, quand je t'aurai raconté l'histoire de mes années passées, ce qu'il m'en coutera pour aller habiter la jolie maison de ta soeur, sous le bosquet d'ormes, au bord de la Gaspéreau.... Ah ! j'avais d'autres projets, oui.....des projets qui ne devaient pas, sans doute, briser mon union avec Marie, mais peut être l'éloigner et changer les conditions de notre bonheur.....

C'est bien, c'est bien, tu raconteras tout cela à la petite maîtresse, elle sera ta complice ; je crains seulement qu'elle ne change quelques dispositions de tes plans.

Ce que tu viens de me dire a déjà eu un peu cet effet...

IV

Pendant cette conversation, P'tit Toine était allé à quelques pas plus loin, avec le Micmac, pour apprêter le déjeuner.

Après avoir fait quelques fagots dans les cèdres voisins, ils allumèrent un feu pétillant dans un endroit de la côte abrité par les grands rochers. Aussitôt le braisier bien ardent, P'tit Toine, fit embrocher dans un jet de jeune bois, par Wagongata (c'était le nom du sauvage) trois canards que celui-ci avait tués le matin même, puis il l'installa près du foyer, comme tourne broche. Pour lui, il se chargea du rôle délicat de premier cuisinier. Armé d'une tige, comme celle du sauvage, il tenait suspendu au dessus de la volaille un morceau de lard taillé dans le gras, qui avait survécu à plusieurs assants ; et pendant que les palmipèdes décrivaient dans la flamme le mouvement diurne de la terre, le porc en se fondant faisait descendre dessus une rosée bienfaisante. P'tit Toine et le Micmac, qui ne se comprenaient bien que par leur appétit réciproque et leurs signes les plus expressifs, trouvaient inutils de faire la conversation. Tout entiers à leur œuvre, assis de chaque côté du feu, appuyés sur le sol de la main qui ne leur servait pas, ils tenaient les yeux fixés sur leur déjeuner qui commençait à poindre.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Le mois de juin est froid. Il a neigé à plusieurs endroits, surtout dans le nord du Nouveau-Brunswick, la semaine dernière. Se servir de traineaux d'hiver en plein mois de juin, voilà qui est rare.

Que faut-il faire pour avoir droit de vote dans le Concours de l'"Acadien"? S'abonner au journal, ou, si l'on est déjà abonné, renouveler son abonnement. Un abonnement d'un an donne droit à 100 votes. Avec cela il faut choisir son candidat. Voir la liste en première page. Hâtez-vous!

M. P.-N. LeBlanc, contracteur bien connu de cette ville, vient d'obtenir le contrat pour les chassis, les portes, etc., du couvent qui est en bonne voie de construction à Lamèque, sous la direction de M. le curé Alfred Trudel. La réputation de M. LeBlanc comme contracteur s'étend toujours. Il a une usine de tout premier ordre où il emploie les mains les plus habiles.

Nous apprenons avec peine que l'Hon. H. R. Emmerson est gravement indisposé chez lui à Dorchester. Il souffre de maladie de cœur. M. Emmerson n'a pas épargné ses peines à cette dernière session comme par le passé d'ailleurs. Il est revenu épuisé et faible. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement du vaillant député de Westmorland.

Le R. P. Bourque, du collège St-Joseph, qui était à l'hôpital de cette ville depuis quelque temps, a été transporté au collège où il ne semble pas prendre de mieux. On craint une fin prochaine. Le Père Bourque est un ancien missionnaire, un musicien distingué, et l'un de nos premiers prêtres acadiens. Il est bien soumis en face de la grave maladie qui s'acharne sur lui.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Cyrus Gallant, de St Crysostome, I. P. E.; Chs Hébert, de Dupuis Corner; Dosithée Léger, de Lynn, Mass.; Mathias Savoie, de Rogersville; l'Hon. Sénateur Poirier, de Shédiac; Mme Dr Omer Comeau, de Bouctouche; MM. Thaddée Babineau, de Breau Village; Napoléon Léger, de White Sett.

Dimanche dernier, M. le curé Cormier, de cette ville, appelait en assemblée les jeunes gens et les jeunes demoiselles de la paroisse. Une société a été organisée dans le but de prélever des fonds pour la nouvelle église. M. André V. Landry a été nommé président, et M. Clément Cormier, secrétaire. Un bon nombre de demoiselles vont se mettre à l'œuvre et trouver chacune 10 jeunes gens et autres qui leur donneront une piastre par mois. De cette façon une forte somme sera prélevée chaque mois sans trouble aucun.

La session traine à Ottawa. Elle doit se terminer vendredi. Plusieurs questions importantes ont été soulevées à la dernière minutes, et voilà que le Sénat renvoie à la Chambre des Communes certains Bills qu'il ne peut approuver. Tout cela retarde. Mais après tout, une journée de plus ou de moins, qu'est-ce que cela peut bien faire à une session qui a été bien maigre en toute chose. Le gouvernement Borden n'a pas le courage de proposer une mesure qui apporterait quelque consolation aux cultivateurs. Mais quand il s'agit des grosses compagnies, il y va par dizaine de millions. Voilà, toujours deux poids et deux mesures avec Bordén et des siens.

MORT D'UN CENTENAIRE ACADIEN

Yarmouth, N. E., 6.—Un vieil acadien Remi LeBlanc, est mort à Abram River, hier, à l'âge de 100 ans et 5 mois. Il était né en exil après la déportation des Acadiens, puis il vint s'établir dans le pays de son père.

DECES

Est décédé subitement à St-Paul de Kent, le 29 mai, Sieur Ephrem Gotreau, âgé de 59 ans.

Il laisse dans le chagrin une épouse, née Bedzébée Bristol et huit enfants vivants, quatre garçons et quatre filles dont une est religieuse chez les Sœurs du Précieux-Sang aux Etats-Unis. Un cinquième garçon, Adam, est mort il y a au dela d'un an.

Sieur Ephrem Gotreau, l'un des fermiers les plus à l'aise de cette paroisse, comptait autant d'amis que de connaissances. Les pauvres surtout, en retour de ses nombreuses aumônes, lui doivent une prière fervante de reconnaissance.

Il était originaire de la paroisse du Cap Pelé.

R. I. P.

DANS NOS PAROISSES

ROGERSVILLE, N.-B.

Malgré le rigoureux hiver que nous avons eu, le printemps est enfin arrivé, et les fermiers sont donc tous à l'œuvre.

Mlle Béatrice Léger de Saint-Louis, était de passage ici vendredi dernier, revenant de l'Ecole Normale, de Fredericton.

Dimanche dernier le 24, Mgr Richard nous annonçait que les bons Pères Eudistes résidant ici depuis plusieurs années doivent nous laisser et aller demeurer à Bathurst. Les paroissiens de Rogersville ne peuvent oublier ces bons Pères, leurs bons conseils et leur dévouement, surtout le Rév. Père Regnault qui assistait Mgr Richard depuis son arrivée dans cette paroisse.

Nous avons ici un candidat dans le Concours de "L'Acadien". C'est M. Hubert Arsenault, d'Adamsville, qui enseigne par ici. Alors nous espérons que M. Arsenault sera courage et que les gens ne manqueront pas de lui donner des votes. Nous avons espérance qu'il viendra nous visiter en automobile et puis qu'il ne fera pas comme celui du Madawaska, de nous saluer seulement, mais de nous donner un petit tour.

Mlle Emma Hébert est de retour des Etats-Unis.

Dimanche, jour de la Pentecôte, vu l'absence de Mgr Richard, la messe fut célébrée par le Rév. Père Antoine, Trappiste, et le sermon fut prêché par le Rév. Père LeDoré, Eudiste, sur l'Evangile du jour. Deux morceaux de fanfare furent exécutés avant la messe et un après.

Les paroissiens de Rogersville ne se trouvent jamais en arrière quand il s'agit de faire quelque chose pour l'Eglise. Voilà à peu près un an que notre Fanfare est organisée dans cette paroisse. Nous pouvons donc dire que nous sommes à l'égalité des autres paroisses.

ST-LOUIS DE KENT, N.-B.

Le mois de juin commence avec du froid: on dirait l'automne. Toutefois les cultivateurs continuent avec entrain leurs travaux du printemps.

Vendredi s'éteignait paisiblement Joseph Johnson, à l'âge de 72 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu samedi matin.

Vendredi soir la jeune Julienne, fille de M. David L. Maillet, s'endormait dans le Seigneur, à l'âge de 13 ans, après une longue maladie soufferte avec foi et résignation.

La semaine dernière, la Révérende Mère Supérieure de notre Couvent accompagnée d'une sœur converse, enfant de Saint-Louis, revenait de Montréal.

Mlles Bertha Gallant et Béatrice Léger, deux nouvelles institutrices de troisième classe, sont de retour de Fredericton.

La pêche est toujours bonne, parait-il. On se prépare actuellement pour la pêche aux maquereaux. Plusieurs bateaux moteurs ont été construits. Dans la rivière on pêche le gaspéreaux.

Deux jeunes hommes qui étaient allés à Waterside, nous revenaient samedi. L'un d'eux est malade.

ST-FRANÇOIS, MAD., N.-B.

Les funérailles de Mme Sylv. Pinette, de Connors, ont eu lieu ici le 2 juin. La cérémonie a eu lieu à 9 1-2 heures; beaucoup de monde était présent. Mme Pinette était malade depuis 16 ans, de consomption. Elle était âgée de 39 ans. Nos sympathies à la famille.

M. et Mme Jean Perreault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie Annie. Parrain et marraine, M. et Mme Marquis, de Clair, oncle et tante de l'enfant.

M. G. Dumas, voyageur pour la "Dominion Corset Co." était de passage à Ledges la semaine dernière.

Quoique la saison d'été soit un peu avancée, nous avons eu des journées froides, ce qui a endommagé le jardinage, surtout à certains endroits où la gelée a été forte.

Mmes Raymond, Hart et Levesque, de Connors, étaient les hôtes de Mmes Blanchard et St-Pierre, de Ledges, la semaine dernière.

Mme Veuve Eusèbe Verret, qui demeurait dans notre paroisse depuis au-delà de six ans est partie le 3 de ce mois pour aller vivre avec les siens à Québec.

M. Raymond, agent de la gare du Temiscouata, de Connors, était de passage à Ledges la semaine dernière. Malgré le court temps qu'il avait à sa disposition il a couru une minute à la pêche et est enchanté de son succès.

M. Ouellet, frère de Mme Vve E. Boucher et de Mme Vve R. Bouchard, qui était parti depuis 38 ans pous les Etats-Unis est de retour dans notre village.

Mlles Edna et Ella Deppery, de St-François, Maine, étaient de passage à Ledges samedi dernier.

Fort Kent, Maine. — Bernard Upham, enfant du Dr C. Upham a été frappé par un automobile ces jours derniers en traversant la rue. L'enfant n'a pas reçu de blessure grave.

St-John, Maine. — Alphena St-Pierre, enfant de Dolphie St-Pierre, s'est cassé un bras ces jours derniers. Elle a été un peu souffrante, mais si rien ne survient elle est en bonne voie de guérison.

ST-BASILE, MADAW., N.-B.

Nous avons le plaisir d'annoncer le retour de Mgr Dugal. Sa santé est meilleure, mais n'est pas encore très bonne; espérons que Dieu entendra les prières de tous les paroissiens de St-Basile et qu'il rendra à ce dévoué curé la santé dont il a besoin pour travailler à la vigne du Seigneur.

M. et Mme Antoine Soucy, de Clair, sont les hôtes de M. Eloi Soucy.

Notre candidat, M. L. A. Soucy, doit se mettre sérieusement au travail, cette semaine: il n'a que deux jours de travail et déjà il figure au rang des bons; espérons que toutes les paroisses du Madawaska lui feront aussi bon accueil que la paroisse de St-basile.

ADAMSVILLE, N.-B.

Nous avons eu du très beau temps depuis quelques semaines et les cultivateurs en ont profité pour les semences, qui sont bien avancées. On s'aperçoit déjà que notre société d'agriculture fait du bien dans la paroisse, car les cultivateurs sèment plus et mieux qu'à l'ordinaire.

MM. Fabien et Eustazade Arsenault, cultivateurs de Saint-Paul, étaient ici dernièrement et entretenaient un nombreux auditoire qui a beaucoup apprécié leurs beaux discours, sur l'agriculture. Merci à ces deux messieurs.

Notre curé, le Rév. J. V. Gaudet, nous a annoncé que nous aurions la procession du T. S. Sacrement dimanche prochain.

Lundi matin le 8 courant avaient lieu les funérailles de Marie Anne, fille de M. Mathias Caissie. Elle est allée rejoindre sa sœur décédée il y a trois mois. M. et Mme Caissie ont les sympathies de toute la paroisse.

La jeune fille de M. P. Gallant de Coal Branch, qui subissait une opération à l'hôpital de Moncton, il y a environ cinq semaines, est de retour dans sa famille depuis samedi.

Mlle Mélina Cormier est actuellement en visite à Moncton.

M. Joseph Arsenault, de Esmond, P. I., était en visite parmi ses parents et amis ici la semaine dernière.

M. Cormier s'est construit une jolie maison ce printemps. Il l'occupe avec sa famille depuis une quinzaine de jours.

Le train de Beersville a reprit son trajet régulier dernièrement; il faut espérer que ça va continuer. M. Marc Bourque en est encore le conducteur et M. M. T. Keith, le gérant.

Mlle Marguerite Gallant, jeune fille de M. Antoine Gallant, est dangereusement malade et a été administrée dimanche.

"L'Acadien" devient de plus en plus populaire ici. Ceux qui ne veulent pas le recevoir trouvent toujours moyen de le lire quand même et souvent les premiers. C'est qu'il est intéressant ce nouveau journal.

Est décédée à Moncton, le 10 juin, à l'âge de 4 ans et 2 mois, Marie, enfant de M. Blaise LeBlanc. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, jeudi. Nos sympathies à la famille.

LETTRES DES CANDIDATS

(Suite de la première page)

plus dangereuse que çà: ce sont ceux qui sont mariés, mais qui se font passer, des fois, pour des vieux garçons. Qu'en dites-vous?

L'un des candidats dit avoir deux raisons pour lesquelles il demande des votes. D'abord parce qu'il a l'honneur et le bonheur d'être marié. C'est vrai, mais sa pauvre femme pourrait-elle en dire autant? Si c'est un bonheur et un honneur d'être marié, pourquoi mettre son nez dans les affaires de celui qui prend les moyens nécessaires pour en arriver là? Cela c'est mettre des bâtons dans les roues de l'automobile. Il voudrait faire prendre des drives à sa famille en auto, tandis qu'il a une bonne vieille jument blanche à la grange à ne rien faire.

Le candidat étudiant, lui, met les mamans sur leurs gardes pour qu'elles ne laissent pas leurs jeunes filles sortir en auto avec moi. Il devrait étudier sa leçon. Les mamans ne laissent pas leurs filles rôder avec les petites jeunesses, mais avec un vieux garçon qui a l'âge de raison, c'est différent. De plus, c'est un auto à cinq places: trois chaperonnes en arrière et la demoiselle et...... le chauffeur en avant.

Vous voyez, amis lecteurs, que tout ce qu'on vous dit ne tient pas debout. Vous continuerez donc à m'encourager de votre précieux concours pour lequel je vous remercie cordialement, en attendant une drive en auto.

ANDRE V. LANDRY.

AU MADAWASKA

(Suite de la Troisième Page)

apôtre en question, est aussi un bleu endurci. Cependant il a commencé par être nationaliste, mais il a modifié sa coiffure. Il fait des espèces de phrases; son article dans le "Madawaska" du 13 mai, intitulé "Le cultivateur", est impayable. Il commence comme ceci: "Je crois faire œuvre méritoire en donnant des conseils aux cultivateurs," et il termine en nous annonçant une prochaine correspondance, sur les boissons fortes. S'il est dans les mêmes dispositions dans lesquelles il se trouvait lors de ses articles antérieurs, nous lui demanderons de canceller son intention, ou de méditer plus son sujet: afin de dire quelque chose d'intelligent et de pesant.

Quelquefois il est dur de dire la vérité, mais il faut convenir que cela est utile, et indispensable; nous ne voulons pas que monsieur d'Erlanges cesse de faire marcher sa plume sous le souffle puissant de sa belle intelligence et de ses grands principes, encore inconnus. Cette critique est seulement pour l'encourager à faire mieux et à donner au "Madawaska" un aspect plus présentable et partant plus acceptable.

Nos deux copains nous ont parlé de patriotisme.

Personne plus qu'eux, disaient-ils, n'était patriote; se proclamant les descendants en droite ligne des Français, pères de cette nouvelle France. Dans leurs assemblées nationales nous les avons entendus dire de grands discours, papier en main et larmes aux yeux, et s'écriant bien fort: Soyons unis, conservons nos droits, parlons français!

Hélas cela n'a duré qu'un instant. Où étiez-vous donc, où était votre patriotisme quand il s'est agi des droits du parler français à la législature de Fredericton? Vous avez été les premiers à dire à Monsieur L. A. Dugal que ce n'était pas un acte de courage que de réclamer ce droit. A la vérité nos deux apôtres manquent de sincérité et de bien d'autres choses.

En attendant, une autre fois, nous leur conseillons d'être plus hommes.

DOMINIQUE.

Du "Saint-Laurent".

LES RESTES DE LEON XIII

Rome, 5.—Sa Sainteté Pie X a donné définitivement l'autorisation de transférer à la basilique de St-Jean-de-Latran les restes du pape Léon XIII. Le cérémonie aura lieu, en grandes pompes au mois de juillet.

LE MONUMENT CHAMPLAIN

Ottawa, 5.—La première motte de terre a été enlevée, hier, à l'endroit où devra s'élever le monument de Samuel de Champlain sur la Napean Point.

C'est là que le grand explorateur le grand colonisateur débarqua, il y a trois cents ans.

Londres, 6.—Lord Mersey, ancien président de la Cour d'Amirauté, qui fut charger de diriger l'enquête sur la catastrophe du "Titanic", vient de quitter la capital pour ce rendre à Liverpool, afin de s'embarques sur le "Mauretania", en route pour New-York. Lord Mersey s'en va à Québec pour présider l'enquête sur la catastrophe de l'"Empress of Ireland" qui doit commencer le 16 courant.

Plusicurs autres persannages éminents qui s'en vont assister à l'enquête, membres du Board of Trade, accompagnent Lord Mersey.

—Vous connaissez cette dame qui vient de passer?

—Oui.

—C'est une amie, sans doute?

—Oh nom! c'est ma femme.

NOUVEAUX TELEPHONES

3000-11 McFarlane Chipman, rés. Mountain Road
378-42 Duffy Paul S., rés. 128 Dufferin
152-11 O'Neil John "Moncton Little Dry Goods Store" 782 rue Main
296-11 Tremblay Miss Ella, 42 Park
542-11 Long J. E., 125 rue Archibald
253-11 Kirsh Harry, rés. 98 Steadman
348 Henderson Fred G., rés. 208 Bonnacord
374-41 McKinnon L., rés. 22 Maple
294-11 McCallum W. A., rés. 16 Enterprise
430-21 Stulz C. G., rés. 155 Archibald
47 Gay Geo. B. Public Cabs, 121 Botsford
324-11 McKinnon Duncan rés., 301 Robinson.

Le Concours de "L'ACADIEN"

COUPON VALANT 5 VOTES

En faveur de..

Adresse..

Ce coupon doit être découpé du journal, le nom et l'adresse du candidat y seront écrits lisiblement, après quoi il sera envoyé soit au candidat, soit à "l'Acadien"

Institutrices demandées

On demande pour le prochain terme d'école, pour l'école graduée de St-Anselme de Fox Creek, une institutrice de première classe et une autre de deuxième classe.

S'adresser au secrétaire,

FERDINAND E. BOURGEOIS,
St-Anselme, N. B.

VOLUME I. NO. 30. MONCTON, N.-E., JEUDI, 18 JUIN 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600, rue Main

DANS L'ONTARIO

La lutte se continue avec ardeur dans toute la province et les libéraux sont très encouragés. Leur chef, M. Rowell, a avec lui la classe bien pensante, celle qui veut donner justice à tout le monde, surtout aux Canadiens-français, et celle aussi qui est en faveur de l'abolition des buvettes.

Tandis que le premier ministre conservateur Whitney et son parti s'obstinent à refuser aux Canadiens-français l'enseignement de leur langue dans les écoles, le chef libéral se déclare franchement en faveur du français dans les écoles où se trouvent des groupes de Français. Voilà une différence bien marquée entre les deux partis.

Aux Canadiens-français qui se demandent si leur élément sera mieux avec M. Rowell qu'avec M. Whitney, le grand journal indépendant "Le Droit" d'Ottawa, répond : "Pour être juste et pour tirer les vraies conclusions de l'histoire du dernier siècle, il faut dire que toutes les persécutions contre le français et le catholicisme en ce pays sont venues des "Torys", conservateurs ; et que les Anglais qui se sont le plus distingués par leur largeur de vues dans la défense des droits égaux pour tous, sont sortis du parti libéral-Grit." Est-ce assez clair ?

Nous nous accordons parfaitement avec notre confrère d'Ottawa. Nous avons toujours maintenu et nous maintiendrons encore, que le parti libéral est le parti favorable aux Français et aux Catholiques de ce pays, tandis que c'est le contraire qui existe avec le parti conservateur.

C'est donc avec plaisir que nous constatons que nos frères par le sang et la religion, d'Ontario, se sont jetés du côté libéral dans la lutte actuelle. Ils se trouvent du côté qui prêche la tempérance et qui demande justice égale pour tous.

Ainsi que nous le disions la semaine dernière, il est fort probable que le gouvernement Whitney sera maintenu au pouvoir. Mais tout laisse prévoir que la majorité conservatrice sera de beaucoup réduite. Nous saurons à quoi nous en tenir dans une dizaine de jours.

DE MAIGRES RESULTATS

La session à Ottawa se terminait vendredi dernier. Notre correspondant nous en donne, en page 3, les derniers débats.

Pour une session maigre en fait de travaux importants, celle qui vient de se terminer est encore supérieure à celle d'il y a un an.

On se demande ce que le pays va retirer de bon de ces cinq mois pendant lesquels nos députés et sénateurs ont siégé à Ottawa. Il est vrai que M. Borden a réussi à faire voter $45,000,000.00 en faveur de ces amis MacKenzie et Mann. Mais quel bien cet argent fera-t-il aux cultivateurs et aux ouvriers ? Douze autres millions sont allés au Grand Tronc. Et ce n'est pas tout : il a fallu que notre roi des armements, le triste citoyen Sam Hughes, y aille de ses $15,000,000.00. C'est que des millions avec le gouvernement Borden, on joue avec cela. Une bagatelle, quoi !

Mais pour les cultivateurs, pour les ouvriers des villes, combien de millions ? Sotte question, quand il a été prouvé mille fois que le gouvernement conservateur se fiche de la classe ouvrière et n'a jamais rien fait pour elle.

Après tout, il ne faut pas trop lui en vouloir à ce pauvre gouvernement Borden qui met en pratique : "la charité bien ordonnée commence par soi-même." Car les millions qu'il donne à MacKenzie et Mann et autres, c'est autant de gagné pour sa caisse électorale. Et comme les élections pourraient bien se présenter cet automne, le parti conservateur ne serait pas du tout fâché de trouver sa caisse pleine.

La session s'est passée à faire adopter, grâce à une députation servile, des mesures propres à rendre de précieux services au parti conservateur en temps d'élections. Mais rien, absolument rien n'a été fait pour abaisser le coût élevé de la vie ; rien pour améliorer la situation financière, rien, enfin, pour le bien général du pays.

A la dernière minute on a passé le Bill de Rédistribution. Ca c'est en cas d'élections cet automne. Et les élections générales nous les aurons si le parti conservateur n'est pas trop maltraité dans l'Ontario, le 29 courant.

Dans tous les cas, si la prochaine session doit être aussi insipide que celle qui se terminait la semaine dernière, le gouvernement Borden devrait, par convenance pour notre beau Canada, se retirer et, ainsi que le lui disait l'autre jour un journal conservateur, donner sa place à d'autres qui sauront sortir le pays de l'embarras financier où il se trouve et gouverner le pays dans l'intérêt du peuple et non dans l'intérêt de quelques riches particuliers.

Le Congres du Cap-Pelé

—o—

15 et 16 juillet

Comme déjà annoncé, le Congrès pédagogique-français doit avoir lieu au Cap-Pelé les 15 et 16 juillet prochain.

Il est inutile pour moi de recommander l'importance capitale d'une telle oeuvre ; tous, du plus jeune au plus vieux, voient sa grande utilité pour ne pas dire son extrême importance. La situation dans laquelle nous nous trouvons, plus peut-être aujourd'hui qu'autrefois, nous force à ouvrir les yeux vis-à-vis le grand, l'important problème de la conservation de notre langue.

Nous ne sommes plus au temps où, considérant notre langue et notre nationalité dans un état d'anémie si complet que l'on pût sans danger apparent, permettre aux Acadiens dénués de toute éducation de mener une vie champêtre assez tranquille. Depuis lors, le grain de sénevé s'est multiplié et a grandi ; des cendres de Grand-Pré, que l'on croyait éteintes à tout jamais, a surgi un peuple fier de sa naissance ; un peuple physiquement et moralement constitué pour les grandes actions, pour les actions même héroïques : la vie ardue et mouvementée de nos ancêtres a prouvé surabondamment la vérité du fait.

Cependant, il manquait quelque chose à ce petit peuple de Dieu, il lui manquait une vertu dont la force fait revivre les faits historiques, ornemente l'intelligence, agrandit et enrichit les fastes de son histoire : il lui manquait l'instruction. Par ailleurs, on savait, on le sait encore, qu'un peuple pauvre, harcelé et sans éducation est un peuple faible et impuissant.

Tel n'est plus le cas présentement. On voit nos familles se multiplier et prospérer rapidement, l'éducation prendre un essor merveilleux par ses écoles primaires et secondaires ; preuve, l'importante, l'inoubliable fête de ces jours-ci, le Cinquantenaire de l'Université de St-Joseph. Notre force intellectuelle et numérique fait que, aujourd'hui, nous ne comptons pas seulement quant au nombre, mais que nous devenons une puissance qui ne peut plus être ignorée, une puissance avec laquelle il faut compter. De là la nécessité pour nous de maintenir le rang auquel nous sommes arrivés, je dirai providentiellement : noblesse oblige. Désormais il nous faudra livrer un combat de tous les jours, afin non seulement de garder la position déjà acquise, mais de l'améliorer sans cesse. Pour avoir les honneurs du combat, il faut avoir été à la peine.

Je sais une chose : nous pourrions vivre en parfaite quiétude, dans une aimable amitié avec tout le monde ; ce qui, d'ailleurs, est bien désirable, en abdiquant notre langue et notre orgueuil national. Ce ne serait pas là, naturellement, préparer l'avenir de notre race, ce serait au contraire le sûr moyen de l'anéantir et l'avilir ; ce serait en un mot faire montre de coardise sans nom.

Comment, par conséquent, contrebalancer la faiblesse de ceux qui feignent de croire que le Français n'est utile qu'en certaines circonstances et lieux, et rafermir la bonne volonté des autres déjà prêts à entrer dans la bonne voie, si ce n'est par l'éducation soignée de notre jeunesse, au foyer en premier lieu, à l'école primaire ensuite ? Les parents d'abord, la maîtresse ensuite, pour faire comprendre à l'enfant qu'il aura plus tard des obligations à remplir ; qu'il lui faudra travailler non seulement pour se créer une position, vivre à l'aise et en bons termes avec tout le monde, mais il aura de plus le devoir d'être bon citoyen, bon patriote et aider les siens en tout et partout.

Voilà donc l'école primaire un facteur indispensable dans la formation de nos futures générations. Or nos jeunes filles et nos jeunes garçons ne se font pas institutrices et instituteurs simplement pour gagner leur vie; non, le but serait trop petit, l'idéal trop peu élevé. Les institutions dans lesquelles ils ont fait leur cours ont dû leur montrer bien autre chose :. Premièrement à être bon citoyen et bons chrétiens, secondement, bons et actifs patriotes. Or, en bons patriotes, nous voulons nos écoles primaires sur un pied au moins égal à celles des autres nationalités. Il faut donc du travail, beaucoup de travail et de courage, ne serait-ce que pour maintenir le niveau déjà obtenu. Mais ceci ne suffirait pas encore. Qui n'avancent pas recule, nous disent les saintes lettres. Donc, un grand travail d'amélioration active s'impose à tout instituteur qui a conscience de sa vocation, sachant que l'art d'enseigner même les tout petits ne s'acquiert pas dans un jour, non plus dans un cours de notre Ecole Normale, cours trop abrégé et incomplet pour suffire à une carrière d'enseignement. On y trouve à peine la clef ou solution suffisante pour continuer l'étude des diverses matières d'un enseignement fructueux. Car faire la classe sans être parfaitement compétent, c'est ne pas faire son devoir tout en endormant les enfants ; c'est faire rétrograder l'école dans son ensemble ; c'est vraiment faire œuvre néfaste pour l'avenir de notre race.

A quel moyen de perfection pédagogique peuvent donc recourir les maîtresses et maîtres pour améliorer leur propre instruction, pour se tenir au courant des meilleures systèmes préconisés par les autres nations ? Ai-je besoin de vous le dire, institutrices et instituteurs ? Vous ne pouvez en trouver d'autre, pendant votre carrière d'enseignement, que les congrès pédagogiques inaugurés d'ailleurs tout exprès pour vous qui avez la tâche sacrée de préparer avantageusement la génération grandissante qui sera demain ce que vous l'aurez faite.

A ces congrès français, vous venez entendre les sommités de la pédagogie, des hommes mûris dans l'enseignement, des hommes dont l'intelligence supérieure est à l'égal de leur renommée. Ces assises se tiennent pendant les vacances, afin de ne pas vous faire perdre de temps précieux. Il est en outre compris que chacun de vous fait sa promenade, quelque temps pendant les vacances, n'est pas ? Pourquoi ne pas vous entendre pour associer l'utile à l'agréable, en assistant à ces congrès qui change de local tous les étés ?

Les jours du congrès, tous les Acadiens des comtés de Northumberland, Kent et Westmorland ont les yeux ouverts sur nos maîtres et maîtresses, et se demandent quelle peut être la raison de tous ceux et celles qui n'y assistent pas.

Ce quatrième congrès est placé sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr E. A. LeBlanc qui va nous faire l'insigne honneur de sa présence. Notre éminent compatriote, son honneur le Juge P. A. Landry et quelques hommes distingués de la Province de Québec viendront de nouveau nous encouager dans notre régénération nationale.

Comme d'habitude aussi, tout notre clergé, dont le zèle n'a jamais failli dans la cause de l'éducation y est invité et y sera, ainsi que tous nos principaux hommes publiques, entr'autres l'honorable D. V. Landry dont le nom figurera sur le programme avec un discours. Le sermon de circonstance sera fait par un Professeur distingué de l'Université Laval de Québec.

Peut-on vous offrir plus et mieux, maîtres et maîtresses, commissaires d'école, parents des enfants, et tous les fervants de l'éducation ? La chose est moralement impossible. Tant d'efforts de la part des officiers de l'Association Pédagogique Français, me semble-t-il, devrait trouver un écho favorable et généreux dans les replis de vos cœurs acadiens,

D. F. Léger, Ptre,
Président du Congrès.

La Commission Royale a commencé ses travaux

Un effort désespéré est fait pour empêcher que lumière se fasse pour étouffer la preuve

LE PRINCIPAL TEMOIN QUITTE LE PAYS

La commission royale, pour faire l'investigation des accusateurs faites par M. Dugal contre M. Flemming et M. Berry, a été ouverte ici ce matin.

MM. Dugal et Flemming étaient présents avec leurs avocats, et il y avait un bon nombre de témoins.

Le témoin le plus important W. H. Berry, inspecteur en chef des surveilleurs de bois, était absent. Son absence a causé une vraie sensation. Il est connu que ce monsieur a quitté la province le 5 juin et qu'il séjourne actuellement à Boston, où samedi dernier, il fut servi avec des papiers de comparution devant la commission. Mais sachant qu'il est en dehors de la Juridiction des Commissaires, M. Berry s'en fiche bien.

La situation causée par l'absence de ce témoin donne lieu à toutes sortes de rumeurs, et si le gouvernement, dont il est encore un officier, ne fait pas un effort pour le faire revenir au pays dire ce qu'il connait de cette honteuse affaire, le public ne sera pas lent à former une opinion des plus adverse contre le gouvernement. L'absence de Berry ne tend pas à l'exculpation de M. Flemming.

Le premier témoin à être appelé était M. T. G. Loggie, député-ministre des terres de la couronne. Il donna les détails des limites de bois et le montant payé en bonus par chaque teneur de limites. Pendant son témoignage il admis que la classification des terres et la somme fixée pour chaque mille carré, comme bonus avaient été réglées sans qu'il en eut eu connaissance. Cela dit-il, fut fait par M. Flemming et M. Berry sans ma connaissance.

M. John P. Burchill, teneurs de limites de Nelson, Northumberland, fut appelé ensuite.

M. Burchill dit que M. Berry convoqua les marchands de bois en assemblée à Newcastle en juin 1913 et ils ont tous parlé ensemble de la nouvelle loi qui venait d'être passée. Berry nous dit qu'il avait l'autorité du gouvernement d'accepter toutes suggestions raisonnables faites par nous, et il nous promit que le prix de la coupe du bois serait fixé à $1.50 le mille pieds pour dix ans. Le montant que nous devions payer par mille carré n'était pas encore fixé, dit-il, mais il pensait qu'il ne dépasserait pas $100 par mille. Nous pensions que cette somme était trop élevé, et M. Berry a promit de faire part de nos objections à M. Flemming. Plus tard, dit M. Burchill, M. Berry me fit demander et j'ai été le rencontrer à l'Hotel Tourraine, Chatham. Il me dit alors qu'il ne pensait pas que le bonus serait plus que $100.00 par mille carré. C'est alors qu'il me dit qu'il y avait une autre considération dans toute cette affaire. Il me dit qu'il fallait que tous les marchands de bois ayant 100 milles carrés et plus devaient contribuer $15.00 par mille caré à part le bonus régulier afin de faire un fond d'élections, que le gouvernement le désirait et il fallait le faire. A ceci, dit M. Burchill, j'ai mis une forte objection et j'ai refusé de me rendre à sa demande avant de consulter mes amis dans le commerce du bois. J'ai encore vu Berry le sur-lendemain, dans le bureau de M. Brankly. Je lui ai payé $2,000, que je considère de l'argent extorqué. J'ai passé l'argent à M. Brankley, mais celui-ci le refusa en disant qu'il ne voulait rien avoir à faire avec cette salle besogne. M. Berry prit alors l'argent.

Question par M. Carvell—Le gouvernement a-t-il passé un ordre-en-Conseil fixant le prix du stumpage à $1.50 le mille pied tel que promis par Berry?

Réponse de M. Burchill.—Oui, cet ordre a été passé au mois d'avril dernier.

La cour s'est ajourné à 5 heures jusqu'à 10 heures demain.

Au moment où M. Burchill a voulu parler de l'extortion d'argent par M. Berry, les avocats de M. Flemming s'y opposèrent en argumentant que les avocats de M. Dugal ne pouvaient entrer dans cette phase de l'investigation avant d'avoir démontrer que M. Berry agissait comme l'agent et sous la direction de M. Elemming. Ils arguèrent durant une heure, mais la commission décida contre cette prétention et M. Burchill a continué à donner son témoignage.

Pendant l'après-midi l'avocat de M. Dugal appela comme témoin M. Berry. Ce dernier ne répondant pas à l'appel, M. Carvell appela M. Leighton, qui prouve que M. Berry est en très bonne santé et qu'il est actuellement à Boston où M. Leighton a passé samedi et dimanche avec lui.

M. P. J. Veniot, qui prend une part active dans cette investigation est ici au côté de M. Dugal et y restera pendant toute l'investigation.

La Cour résume à 10 heures, M. Burchill conclut son témoignage et M. Walter Stevens, gérant du Dominion Pulp Co. est entendu. Il dépose que Berry, chef officier des terre de la couronne a exigé de sa compagnie $5,400 comme chantage, qu'il a payé ce montant par chèque certifié par la banque, mais que M. Berry refusa ce chèque et lui à dit de transferer cet argent au moyen d'une traite sur John E. Moose, St-Jean. Ce qui fut fait.

Les avocats de Flemming n'ont pas soumis M. Burchill au transquestionnement et ont seulement demandé deux questions peu importantes à M. Stevens.

M. W. B. Snowball, de Chatham, fut appelé ensuite. Il raconte que Berry a été le trouver trois fois pour du graft et exigea un paiement de $15 par mille. Il refusa deux fois, mais la troisième fois il paya. Le montant payé dans ce cas est $7,200.

A ce point les avocats de Fleming firent plusieurs objections pour empêcher M. Snowball de donner son témoignage. Les objections furent augmentés de part et autre, de 11.30 heures jusqu'à l'ajournement pour dîner à 1 heure. La décision sur ces objections ne sera rendue que cet après-midi.

Voyez la liste des personnes qui ont payé le chantage extorque par l'entremise de M. Berry, avec les montants de chaque paiement. Le tout s'élève à $96,308. Page 4.

Avez-vous Voté?

Le Concours se termine le 25 juillet

Etes-vous certain que le candidat de votre choix va remporter la victoire ?

Avez-vous pensé à inviter vos amis à voter pour votre candidat ?

Savez-vous que vous avez droit à 100 votes si vous payez votre abonnemens à "L'ACADIEN" pour un an ?

D'après vous, quel est le candidat qui va avoir l'automobile ? Qui aura le piano ? A qui le complet de salon ?

Est-ce que votre candidat fait publier tous ses votes ? Lui avez-vous demandé ? Est-ce que sa lettre dans "L'ACADIEN" était de votre goût ?

Nous publierons avec plaisir les lettres de nos abonnés en faveur du candidat de leur choix.

Les Candidats et les Votes qu'ils désirent faire publier cette semaine

L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	10,200
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	10,180
AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	10,000
ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	10,000
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	7,860
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	6,105
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	2,485
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	1,995
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,780
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,365

Lettres des Candidats

CA VA BIEN

M. le directeur,

Un petit espace pour remplir un devoir qui m'est bien doux. Après avoir parcouru les paroisses de St-Hilaire, d'Edmondston et de St-Basile, en cabalant, bien entendu, il m'est impossible de ne pas remercier les amis de ces trois paroisses pour le bon support qu'ils m'ont accordé dans la présente lutte. Partout j'ai été reçu avec une courtoisie vraiment française, et une hospitalité qui fait du bien au cœur. Je n'ai pas à me vanter d'avoir fait bien des promesses à ces braves gens ; vous avez lu mon article programme, je leur promets à tous la même chose... c'est pourquoi je vous déclare qu'il me faut cet auto à tout prix, sinon je vous préviens que je me retire de l'automobilsme et me jete dans l'art musicale, et si je ne réussis pas mieux dans cette branche, je serai bien obligé de me retirer dans mon salon et de me servir de ce beau complet que j'aurai gagné au Concours de "l'Acadien". Vous voyez, mes bons amis, que je fais mon possible pour vous plaire et en retour j'espère que vous me continuerez votre bon support en invitant vos amis à voter pour moi. N'écoutez pas ces candidats qui vous font toute sorte de belles promesses, qu'il soit vieux garçon ou étudiant, ils vous promettent plus de beurre que de pain, lorsqu'ils seront élus, ils feront comme bien d'autres, ils ne penseront qu'à eux-mêmes. Soyez conséquents, mes dames et messieurs, et votez pour un père de famille qui a l'expérience des années. Quand bien même qu'un des candidats de Moncton vous dit qu'il ne fera pas comme moi, ne vous arrêtez pas à cela, car rien ne vous dit qu'il ne fera pas pire que moi. Je n'ai pas le plaisir de connaître cet adversaire, je le crois bien sincère, mais on n'en rencontre tant de ces politiciens qui vous font de belle promesses, que, une fois élus, ils se voient dans l'impossibilité de tout accomplir ce qu'ils ont promis et finissent par croire qu'ils n'ont rien promis du tout. Encore une fois, merci et au revoir.

L. A. Soucy
St-Basile, Madawaska.

A MES AMIS

La maladie qui me cloue à un lit d'hopital, m'interdit pour le moment de m'occuper du Concours.

Je vous adresse ces quelques mots pour vous dire que je n'abandonne pas la lutte et que, si tout va bien, je serai sur pieds dans quelques semaines.

En attendant je nomme comme mon représentant officiel M. Clément Cormier, de cette ville. Vous pourrez lui adresser vos votes.

Et maintenant, bien chers amis, j'espère que vous ne m'abandonnerez pas en ce moment d'épreuve, mais qu'au contraire vous travaillerez davantage pour celui qui a juré de gagner l'automobile.

Votre tout dévoué,
Ambroise S. Léger.

INSINUATION

—M. Louis !

—Oui, Bob.

—Quand vous étiez petit garçon et qu'un jeune homme venait voir votre sœur, n'avez-vous jamais reçu dix cents pour aller jouer dehors ?

—o—

SUSPICION

—Jean, tu devrais t'assurer pour une plus forte somme...

—Aurais-tu, pas hasard, l'intention de faire la cuisine toi-même ?

AU COIN DU FEU

L'EVASION

Joner anx cartes est un des plus grands plaisirs que l'homme puisse se procurer.

Il n'y en a qu'un, paraît-il, qui le surpasse : c'est celui qui consiste à regarder jouer aux cartes.

Il est en effet impossible à deux joueurs de se mesurer à coups d'atouts et d'as de trèfle sans se voir entourer par une galerie d'importuns; et ceux-ci poussent l'indiscrétion jusqu'à donner aux joueurs des conseils qui n'ont d'autre effet que de les agacer prodigieusement.

Et il n'y a pas moyen de s'en débarrasser... si ce n'est ten leur abandonnant le terrain.

Rappelons à ce ce propos l'amusante anecdote que voici : Dans un des salons d'un cercle, deux habitues avaient entamé une partie d'écarté.

Au bout de dix minutes, ils étaient emprisnnés dans des rangs épais de curieux et à chaque instant un de ceux-ci disait :

—Moi, j'aurais joué cœur.

—Pourquoi n'avez-vous pas battu atout? etc.

Impatienté, l'un des partenairs se leva brusquement et, tendant son jeu à l'un des conseilleurs, lui dit :

—Voulez tenir ma place un instant?

—Volontiers...

Et il s'éclipsa. Cinq minutes après, le second se leva à son tour et, après avoir confié son jeu à un autre spectateur, disparut aussi.

Un quart d'heure plus tard, comme les deux joueurs n'étaient pas revenus, leurs remplaçant demandèrent à un domestique :

—Où donc sont ces messieurs?

—Ils sont dans le salon à côté.

—Qu'est-ce qu'ils font donc qu'ils ne reviennent pas?

—Ils jouent tranquillement aux cartes.

LE SCRUPULE ENVOLE

Le représentant d'une maison de commerce vient de faire, pour le compte de son patron, une importante commande à un commissionnaire. Celui-ci, enchanté, lui dit :

—Vous êtes fort aimable de m'avoir apporté cette bonne affaire. Permettez-moi, en remerciement, de vous offrir cette boite de cigares.

—Merci, monsieur.... mais je ne puis les accepter.

—Vous avez tort : ce sont des havanes de choix, tout ce qu'il y a de meilleur.

—Je ne dis pas ; mais je travaille pour mon patron et non pour moi-même.

—Cette délicatesse vous honore... Mais il y a un moyen de nous arranger : je ne vous donne pas cette boîte de cigares, je vous la vend. Je vous la vends deux sous.

—Comme cela, si vous voulez ; c'est du commerce.... Alors je vous en prends deux boîtes.

VOILA POURQUOI!

Le père François, un vieux renard, ne sait pas encore pour qui il votera : pour Durand ou pour Dubois. Durand vient le trouver :

—20 piastres pour vous si vous votez pour moi.

—Entendu... fait le père Francois.

Et il empoche les vingt piastres. Une heure après, apparition du candidat Dubois.

—Dix piastres pour vous si vous votez pour moi.

—Entendu... répond encore le père François en acceptant.

Le soir du vote, sa femme lui demande :

—Eh bien? Pour qui as-tu voté?

—Pour Dubois.

—Mais il ne t'avait donné que dix piastres!

—C'est ce qui m'a décidé : j'ai voté pour le moins corrompu.

PERMISSION NON DESIREE

—Pardon, monsieur, est-ce que je pourrais quitter le bureau un peu plus tôt ce soir ; ma femme a besoin de moi.

—Non, je ne puis vous accorder cela.

—Merci, monsieur, c'est un vrai service que vous me rendez.

SON OCCUPATION

—La pauvre femme! Après avoir travaellé toute sa journée à l'atelier, il lui faut encore passer la moitié de sa nuit à coudrd...

—Que fast donc son mari?

—Il passe tout son temp dans les assemblées socialistes afin d'obtenir la journée de huit heures pour les hommes.

HISTOIRE D'UNE BARBE

Parmi les amis qui tenaient leurs assises au petit café où ils passèrent la majeure partie de leur temps, Lepillon était bien le plus bizarre.

Alors que ses camarades portaient les cheveux longs et se rasaient la face, ainsi que le font les gens véritablement supérieurs, Lepilon avait au contraire la tête rase et une barbe démesurément longue.

On lui demanda un jour la raison de cette anomalie.

—Ce n'est pas pour mon plaisir, croyez-le bien, répondit-il. C'est parce que je ne puis faire autrement.

—Cette barbe, dont on n'apprécie pas le but humanitaire, serait-elle la conséquence d'un vœu? fit un plaisant.

—Non. Mais voici l'histoire. Il y a quinze ans de cela, je ne le portais pas. Je me faisais raser. Un jour, je venais de prendre place chez mon barbier ordinaire ; l'artiste m'avait déjà congrûment barbouillé de savon et repassait son rasoir, lorsqu'une main frappe mon épaule et une voix abhorrée me dit:

—Eh, monsieur Lepilon! Quel heureux hasard!

—Horreur, c'était mon tailleur, à qui je devais une assez forte somme.

—Heureux est le mot, monsieur Dimanche!... lui répondis-je en faisant la grimace sous ma couche de savon.

—Si nous parlions de notre petite note?.... me fit-il en ricanant.

—Parlons-en toujours, n'y pensons jamais!....

—Pardon, au contraire : pensons-y sérieusement. Quand me paierez-vous?

—Voyons, monsieur Dimanche, vous êtes bien pressé d'avoir mon argent! Vous attendrez bien tout de même que je sois rasé?

—Certainement!... fit l'autre ravi.

—Vrai? Vous consentez à attendre que je soit rasé pour être payé?

—C'est bien le moins, monsieur Lepilon.

—Garçon! m'écriai-je, vous êtes témoin de l'engagement que prend monsieur de ne recevoir mon argent que lorsque je serai rasé!

—Oui, monsieur.

—Bon. Alors, attendez...

Sur ce, je me plonge la tête dans la cuvette, je me débarbouille, je m'essuie... et je sors tranquillement de la boutique, laissant là M. Dimanche ahuri... Il y a quinze ans de cela... Il attend encore....

INDEMNITE

C'est une belle invention que le chemin de fer.

—Vous trouvez cela, vous qui avez eu une jambe coupée par un train?

—Oui, car j'ai obtenu $1000 de dommages-intérêts. Supposez maintenant que j'aie eu la tête coupée... j'aurais reçu au moins un million d'indemnité.

BONNE FILLE

—Papa, tu n'aimerais pas cela, si je te quittais!

—Certainement non, ma chère fille.

—Eh bien, tu ssras satisfait, car j'ai décidé d'épouser M. Trépauvre. Il ne demande pas mieux que de vivre sous ton toit.

PAS DE DANGER

—Oh, M. Pierre, faites attention! Le bébé a votre montre dans la bouche et va l'avaler...

—Ne craignez rien, madame, je tiens la chaîne et, quand même votre bébé avalerait la montre je pourrais toujours la retirer.

FEMME PRATIQUE

Monsieur.—Je croyais que nous devions pratiquer un peu plus l'économie cette année...

Madame.—Certainement, et aussi j'ai été chez le tailleur décommander l'habit que tu voulais acheter et, avec la moitié de l'argent j'ai pu avoir un très joli chapeau.

L'IDOT

—Si M. Lassie vient cet après-midi, dis-lui que je suis sorti.

—Et s'il ne vient pas, que faudra-t-il lui dire?

LES PARVENUS

—Avez-vous vu les Pyrénées tandis que vous étiez en France?

—Non, la servante nous a dit qu'ils étaient en voyage.

EGLISE BRULE

Millbury, 6—La coquette église de l'Assomption qui faisait l'orgueille bien légitime d'ailleurs des catholiques franco-américains de Millbury n'est plus actuellement qu'un amas de décombres.

Un incendie d'origine mystérieuse a été cause que l'église de l'Assomption, située rue Water, a été presque totalement détruite, causant des pertes matérielles de $130,000. Les étincelles qui se sont échappées de l'édifice en flammes ont menacé de destruction les immeubles environnants et ce n'est que grâce au travail ardu des pompiers qu'une conflagration a pu être évitée.

AU BUREAU

—Est-ce que le comptable vous à dit, jeune homme, ce que vous aviez à faire?

—Oui, monsieur, il m'a dit de l'éveiller chaque fois que je vous verrais venir.

TROUBLE AGREABLE

Belle-mère.—C'est gentil de votre part, Jos, de vous donner le trouble de venir me reconduire....

Gendre.—C'est correct, belle-maman, c'est pas du trouble, c'est un vrai plaisir!

LE PRIX DES CHOSES

L'inventeur.—J'ai une idée qui vaut des millions, monsieur!

Le capitaliste.—Oui, et combien voulez-vous me la vendre?

L'inventeur.—Cinq piastres, ça serait-y trop?

PREUVE D'AMOUR

—Alors, tu m'aimes bien, Georges?

—Si je t'aime! Tiens, l'autre soir tandis que je te parlais de mon amour, le chien m'a emporté une partie du mollet et je ne m'en suis pas même aperçu!

RECIPROCITE

—Ma Germaine, quand nous serons mariés, j'espère que tu n'hésitera pas à me demander de l'argent.

—Et moi j'espère que, de ton côté, tu n'hésiteras pas à m'en donner.

PAS ACCOMMODANT

—M'am! Pitou veut la moitié du lit.

—Mais, Louis, c'est bien juste, puisque vous couchez ensemble.

—Oui m'man, mais il veut sa moitié dans le milieu.

—Elèverez-vous des cochons cet été, pére Duplumeau?

—Non. J'aime mieux prendre des pensionnaires ; c'est plus facile à nourir et ça rapporte d'avantage.

—Votre bœuf est-il tendre?

—Tendre comme un cœur de femme!

—Alors, donnez-moi plutôt une livre de saucisses.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 12 juin, 1914

Enfin la session est finie.

La semaine a été employée à passer à leur fin les différentes mesures que le gouvernement aurait du présenter au commencement de la session, mais que par manque d'aptitude pour l'administration il a gardé pour les derniers jours.

La session a ouvert le 15 janvier, et ce n'est que depuis le 15 avril que le gouvernement a commencé à présenter ses mesures. Et, il a commencé d'abord a voir aux intérêts des millionnaires, les MM. MacKenzie et Mann. Puis aux déposants de la Farmer's Bank. Les intérêts du peuple après.

Le Bill de Rédistribution a enfin reçu l'assentiment du Comité après bien des sacrifices de la part des Libéraux. La Chambre l'a ensuite adopté tel qu'entendu.

Le Bill du gouvernement pour l'augmentation des Sénateurs dans l'Ouest, et le changement de la constitution au sujet de maintenir une représentation permanente dans les Provinces Maritimes, a été amendé au Sénat, et le gouvernement a refusé d'accepter l'amendement du Sénat. Cet amendement disait que ce bill ne pouvait venir en force qu'après l'expiration du présent parlement.

C'est bien logique, rationnel. La représentation de l'Ouest aux Communes ne recevra son augmentation qu'après les élections générales. Il en doit être de même de leur représentation au Sénat.

La grande ambition du parti conservateur était de combler le Sénat de Sénateurs engagés à sanctionner toutes ses mesures anti-démocratiques, et inconstitutionelles. C'est-à-dire d'ôter tout pouvoir du Parlement, et le laisser complètement au Gouverneur en Conseil. C'est le retour au régime du "Family Compact", que veut le parti conservateur.

Il y a trop de vitalité, de mentalité et de bon sens parmi les Libéraux pour qu'ils permettent un tel abus de pouvoir.

Pendant que l'opposition n'a pas eu l'occasion de faire de fortes guerres, comme à la dernière session, elle a cependant accompli beaucoup pour le pays, en tenant un échec le gouvernement sur plusieurs mesures très importantes, et en démontrant tous les vices d'autres mesures qu'elle n'a pu empêcher de passer par la force numérique du gouvernement.

Après un "deadlock", entre le sénat et le gouvernement, au sujet de la mesure des nouveaux sénateurs, Son Altesse Royale le Duc de Cannought est venu à 5 heures lire le discours de la Prorogation du Parlement.

Une adresse de félicitation sur son administration pendant son séjour au Canada, et de regret à l'occasion de son départ, avant le retour de la députation lui a été présentée par les Orateurs des deux chambres et la réponses du gouverneur générale a été très-appropriée et bien appréciée de tous.

Université du Collège St-Joseph

Discours d'adieu de M. Vital H. LeBlanc

Messeigneurs,

Révérends Messieurs du clergé

Mesdames, Messieurs :

Les fêtes grandioses que nous célébrons depuis deux jours avec tant de magnifience et d'éclat revêtent, en plus des tendres sentiments qu'elles inspirent à tous, un cachet de solennité particulière pour les gradués d'aujourd'hui.

Pour vous, frères ainés, revenus au vieux foyer après une longue absence, ces jours vous procurent les joies vives du retour parmi ceux que l'on aime. Nous partageons votre allégresse et, unis à vous, nous fêtons comme une seule famille les cinquante ans de l'Alma Mater. Cependant—il faut l'avouer à la fin de ces fêtes, les diplômés du jour sont sous l'empire d'émotions bien différentes de celles de leurs ainés. Depuis longtemps, messieurs les Anciens, vous avez quitté cette enceinte et, "le temps emportant la tristesse", vous vous êtes habitués à vivre loin de l'Alma Mater, lui restant sans doute attachés toujours d'esprit et de cœur. Aussi, pour vous, les regrets du départ de cet après-midi seront-ils étouffés par le durable plaisir d'avoir pu revivre, quelques heures, votre vie de collégien. Mais pour nous, les jeunes, nous laissons aujourd'hui, pour la première fois, le toit paternel de cette institution aves toute la peine et toute la douleur qu'occasionne une première séparation.

Alors vous me pardonnerez, si dans ces jours de gaiété et de bonheur, j'ose mêler aux élans joyeux de votre enthousiaste éloquence la note plaintive des adieux des finissants.

Il est donc arrivé ce jour tant désire, enfin il luit sur nous ; mais sa lumière marque sur nos fronts, l'expression d'un sentiment fait à la fois de bonheur et de regret. Car combien ardemment nous souhaitons l'arrivée de ce parchemin qui devait couronner nos études, mais hélas combien faiblement nous nous étions rendu compte à quel prix nous devions acheter ce document. Les peines du passé, les fatigues de l'étude ne sont rien, en effet, auprès du départ, de la séparation que nous réalisons aujourd'hui nécessaires comme suite des grandes universitaires.

On est bien toujours enfant. Voyons ce bambin soupirer après le moment où revêtant le pantalon il pourra se dire homme. Le pauvre enfant, il ne se doute guère que cette heure signifie pour lui l'éloignement définitive de ses parents si chers, si tendres, si fortement aimés, mais jamais si vivement que lorsqu'ils ne sont plus à nos côtés ; il soupçonne peu, dis-je, que ce changement d'état comporte l'adieu à ces jeux innocents avec ses amis d'enfance, à ces courses légères sur le gazon à travers la plaine, à ces rêves folâtres dans les prés et les bois ; en un mot, il ne pense pas que l'âge d'homme c'est la rupture avec tout ce que la jeunesse offre d'insouciance, de calme et de bonheur

Cependant la transformation pour être moins attendue ne se produit pas moins entière, mais combien moins brusque que celle d'écolier à homme du monde. Graduellement et comme inconsciemment, l'adolescent se convertit en homme, si bien insensiblement qu'il est fort difficile de préciser une ligne de démarcation entre ces deux âges. L'étudiant, par contre, d'un seul instant passe de l'état d'élève à celui de gradué, et c'est par cette prompte transition que nous sommes amenés, nous les finissants de 1914, à nous séparer aujourd'hui de bien des personnes et des choses qui nous tiennent au cœur.

Supérieurs, professeurs aimés dont les soins assidus et la paternelle vigilance ont fait de nous des chrétiens vertueux et éclairés, condiciples dont la chaude amitié fut pour nous un soleil bienfaisant, il faut vous dire adieu ; maison bénie qui nous couvris de tes murs vénérés, nous sommes à la veille de franchir ton seuil pour ne plus t'habiter jamais ; chapelle sacrée où retentirent longtemps nos chants et nos prières, tu ne recueilleras plus pour le porter à Dieu l'encens parfumé de nos cœurs vierges et purs ; dortoirs, études, récréations témoins qui de nos rêves d'adolescent, qui de nos labeurs journaliers, qui de nos joyeux ébats, nous vous quittons hélas et, pour toujours.

Et nous, chers confrères, en laissant ces personnes chéries et ces lieux vénérés nous devons, nous aussi, nous séparer. Mais ne nous perdons pas en d'inactifs regrets. L'avenir est devant nous. Nous devons le conquérir. Mettons en œuvre les belles connaissances que nous avons puisées au collège.

Aux Indes, dit-on, il pousse un palmier d'une croissance excessivement lente. Cinquante années sont requises pour sa première floraison et, chose singulière, à peine a-t-il fleuri cette seul fois que déjà ses fleurs se fanent, l'arbre s'étiole, sèche graduellement et meurt. L'acquisition de la science est aussi une œuvre lente dont la floraison est tardive et, sous ce double rapport, elle peut être comparée à ce palmier de l'Inde. Mais, d'un autre côté, elle en diffèrent grandement en ce qu'elle ne fleurit pas pour mourir.

Confrères, la science physique, intellectuelle et morale dont nos maîtres sages nous ont imbus à longues et fortes doses s'épanouit aujourd'hui dans le couronnement qu'elle reçoit. De grâce ne la laissons pas mourir. Qu'elle porte les fruits qu'on a droit d'en attendre. Mais pour atteindre ce but ne restons pas inactifs. Quelle que soit la profession que nous embrassions, que nous revêtions la toge du magistrat, l'armure du soldat ou la robe sacerdotale, acquittons-nous d'abord et avant tout de nos devoirs d'état d'une manière toujours digne et réglée ; mais n'oublions pas non plus nos obligations sociales. Nous n'ignorons pas la puissance d'entraînement que nous exercerons sur notre entourage par nos conversations, nos discours, nos écrits et surtout nos exemples. Alors tournons-la toujours vers le bien et, afin d'en tirer le plus de rendement possible, joignons nos efforts vers le même idéal patriotique et religieux. C'est dire restons unis. Nous connaissons trop la force de l'union pour qu'une démonstration soit ici nécessaire. Mais ce que nous savons moins c'est de mettre cette force en pratique. En voilà le secret : savoir sacrifier au bien commun ses intérêts personnels.

(Suite à la Quatrième Page)

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

30

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Je crois même que sous l'ardeur de ce double regard, le lard se fondaient plus vite et les canards jaunissaient davantage.

Je connais des femmes qui descent que quand elles ont mis seulement le nez à leur cuisine avant le dîner, elles ne peuvent plus toucher aux fritures, même du bout des lèvres, sans éprouver un sentiment de dégout profond. Je puis assurer qu'il n'en fut pas ainsi pour P'tit Toine et Wagontaga.

C'est un principe en gastronomie de servir le gibier un peu cru, pour mieux gouter le fumet, qui court toujours le risque de s'ébaporer dans un cuisson un peu prolongée. Je ne sais pas si nos cuisiniers connaissaient cet axiome, mais ils se gardèrent bien de le mépriser dans cette circonstance. Le juste à point fut constaté à l'aide du couteau de poche de P'tit Toine, qui après l'avoir plongé dans la poitrine de l'un des oiseaux, et fit glisser sur sa langue dans tout sa longueur. Il n'était pas arrivé au bout de la lame que le sauvage avait déjà compris, à l'expression de son compagnon que le rôle du tournebroche était passé et que celui du convive commençait ; il fit faire aussitôt aux oiseaux, pour les sortir du feu, un tour si rapide au bout de son bras, que P'tit Toine en éprouva une crise nerveuse : il crut, dans son effroi que les canards reprenaient leur vol vers leur élément favori : heureusement que le Micmac n'y tenait pas plus que lui-même.

L'on sait avec quelle voracité ces indigènes se repaissent quand ils ont été quelque temps à jeun. A peine Wagontage eut-il jeté sa broché sur une écorce de bouleau qu'il avait la toute prête, qu'il prit un canard par les pattes, et le saisissant à l'épaule avec son croc de sanglier, il l'écarte la comme on eut fait autrefois du plus grand criminel ; puis les morceaux commencèrent à s'engouffer comme des maringoins dans un gosier d'Angoulevent, puis on entendit, dans le silence du soir, le bruit des ossements broyés : un canard était disparu ! Toinon se croyait tombé du Charybde en Sylla ; frappé de stupeur devant cette sauvage gloutonnerie, il regardait son terrible compagnon, comme un roitelet charmé par l'œil d'un serpent doit regarder la gueule béante qui le convoite. Mais l'instinct de sa propre conservation le fit bien sortit de sa stupeur quand il vit le Micmac allonger de nouveau ses deux grands bras vers un second camarade. Avec un air de pitié méprisante qui semblait dire : "Ces peaux blanches, ca n'est pas complet, ça na pas d'estomac" P'tit Toine saisit alors vivement la broche qui n'était pas encore déchargée de son précieux fardeau, et s'élançant du côté de frère et de Jacques, qui étaient toujours restés à l'écart, il fit retentir l'air de deux ou trois cris de détresse.

Cet appel in extremis vint surprendre les deux amis au milieu de leur émotion, et faire une diversion puissante dans les sentiments de Jacques, en lui rappelant que les besoins de l'estomac ne doivent pas être sacrifiés aux plaisirs du cœur. Comme son émotion, après tout, n'était que le retour trop soudain des premières jouissances du bonheur, elle n'avait fait que distraire sa faim sans la détruire ; il voula donc au canard, à moitié trainé par André, qui, lui, n'avait pas éprouvé d'aussi captivantes distractions.

Ils étaient loin de soupçonner le danger qui menaçait leur repas ; dans le lointain, ils n'avaient pas saisi l'accent de désespoir de la voix de P'tit Toine, quand le malheureux vint leur tomber en travers.

Sa démarche effarée se laissait assez voir à la lueur incertaine du feu : les cheveux et le gilet au vent il courait tenant sa brochée tout au bout de son bras comme pour la sauver d'une troupe de loup affamés ; et il criait : Jacques ! Jacques ! c'est un ogre, mais c'est un ogre ! ton sauvage ! Jacques comprit tout de suite le motif de son épouvante, et riant de tout coeur, il esseya de le calmer : Bah ! bah ! mon Toinon, tranquilise-toi ; il a un peu trop d'appétit, mais il a bon coeur, va!

Bon coeur, mais où veux-tu qu'il le loge quand il s'emplit ainsi In-'i térieur ? Il mangerait les trois canards et moi par dessus qu'il aurait encore faim !

Tiens, reprit Jacques, donne les moi, tes canards, je les prends sous ma protection ; Wagontaga n'y touchera pas sans permission : il me nomme son chef. En prenant la brochée précieuse des mains du P'tit Toine, ils regagnèrent tous ensemble le foyer.

Le micmac était resté attablé absolument dans la position où son maître cuisinier l'avait laissé, moins la curée qu'il s'apprêtait à saisir et il regardait, impassible dans la direction où son second service avait disparu, sans doute pour voir s'il ne reviendra pas. La vue du canard fit passer un léger sourir sur sa figure de bronze, auquel Jacques répondit quelques mots en langue sauvage, après quoi, s'essayant à terre, près du feu, entre ses compagnons, il procéda au service de la table d'une manière un peu plus civile que ne l'avait fait son ami des bois.

Ayant séparé les deux gibiers par le milieu avec le couteau d'Antoine il en donna une moitié à chacun des deux frères, puis regardant le plus jeune qui semblit trouver que Wagongata avait bien eu sa part, il lui dit : Nous autres, mon Toiniche, nous déjeunerons tous les trois en famille, demain matin, à l'aurore ; et je pense que la cuisine de Marie vaudra bien la tienne. Lui, ajouta-t-il en regardant le Micmac, auquel il jeta la troisième portion, je ne sais pas quand il déjeunera de nouveau, seul, avec ses parents, ou avec nous : ces pauvres gens ne mangent pas quand il veulent. Il a fait près de cent lieues pour me conduire ici ; s'il avait été pris par les Anglais, ils l'auraient tué comme un chien (tu sais qu'il ne peut pas mettre le pied en Acadie) ; demain, probablement.... il va nous dire adieu, pour s'en retourner.... où ? Dieu seul le sait. Depuis cinq ans il n'a vécu qu'avec moi, ne me quittant jamais d'un pas, servant fidèlement la France ; tout cela vaut bien une petite part de plus n'est-ce pas Toine ?...

D'accord, mon capitaine ; mais je crains bien ça ne le met que tout juste en appétit ; comme il va passer une partie de la nuit avec moi, sur la même paillasse !

Ne crains rien, depuis que je couche à côté de lui, il lui est arriver bien souvent de souper plus légèrement qu'il ne le fait ce soir, et tu vois qu'il ne m'a jamais entammé : pourtant, je crois bien être un aussi bon morceau que toi, hérisson!

Un peu sec, grand Jacquot ; tout de même, je ne me fie pas à cet ami-là, et tu coucheras entre nous deux, ce soir ; le lit est large.

La dessus P'tit Toine, qui avait encore dans la barque quelques morceaux de pain sec, pitoyable survivance de provisions plus abondantes, se leva pour aller les chercher. Mais il se garda bien de laisser sa moitié de canard en arrière ; il avait toujours devant les yeux les deux grands bras étendus du sauvage.

En attendant, André attisa le braisier que son frère avait laissé pâlir. La flamme tourbillonnante éclaira vivement le groupe des trois voyageurs et projeta sa lumière jusqu'aux sommets des rochers : les vapeurs flottantes de la nuit, en arrêtant les rayons du foyers, formaient autour d'eux une atmosphère fantastique qui encadrait bien cette scène étrange. L'allure farouche du Micmac, son costume singulier, la voracité qu'il mettait à déchirer sa nouvelle proie ; la grande taille de Jacques, sa maigreur, que les lueurs du feu isolé faisaient mieux ressortir ; ce mélange de sauvagerie et d'inculte civilisation que l'on remarquait dans sa toilette et sur sa figure, puis, entre ces deux types, la face réjouie et sur sa figure, puis, entre ces deux types, la face réjouie et prospère d'André : tout cela formait un tableau plein d'effet et de contrastes inattendus.

A cette époque, cependant, ces scènes devaient se présenter souvent. Les rapports que nécessitaient la politique et le commerce durant la paix comme pendant la guerre ; l'habitude des expéditions lointaines à travers les forêts et les déserts, groupaient souvent ainsi les colons et les naturels aux bords des grandes eaux, dans les profondeurs des bois séculaires, jusque dans les repaires de ces terribles mangeurs d'hommes dont ces pays étaient surtout peuplés.

P'tit Toine était à peine de retour avec sa provision de croûtes, qu'il apperçut, à la lumière ravivée du braisier, les yeux encore humide et rougis de Jacques.—Mais qu'as-tu donc capitaine, lui dit il.

Tiens, dit André, je viens de lui parler de la vache brune de Marie et il a fondu en larmes ; c'est étonnant comme ça rend le cœur tendre de courir les bois avec messieurs les peaux-rouges !

Gradd babillard ! je gage que tu as éventé tous les secrets de petite Marie, elle qui voulait jouir seule des belles surprises qu'elle allait lui causer.

Ne te fâche pas, reprit Jacques, je serais très-surpris, malgré tout ; André a cru que ce serait bien assez pour moi de retrouver ta sœur, toujours si bonne, si aimante et si jolie ; puis mes amis, puis tout ce qui m'était cher à Grand-Pré ; et il m'a fait le plaisir de m'apprendre d'avance que tu avais sacrifié tes douze belles polonaises pour distraire Marie durant ses inquiétudes.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Le mois de juin a été froid, pluvieux, désagréable jusqu'aujourd'hui ; mais nous avons un peu de chaleur cet après-midi.

Voyez en première page les votes des candidats. Voilà que le Madawaska arrive premier cette semaine. Et Kent et Gloucester ? Vont-ils se laisser battre ? Attention !

Nous avons appris avec peine la maladie subite et grave de notre candidat Ambroise S. Léger qui a été opéré pour l'appendicite samedi dernier. Le malade va bien et est aujourd'hui hors de danger. Vous lirez sa lettre en première page.

Etaient en ville ces jours derniers: M. et Mme Elzéar Goselin, de St-Grégoire ; M. et Mme Célestin Cormier, d'Adamsville ; M. Placide Gaudet, généalogiste, et son fils Gustave, d'Ottawa ; MM. Emmanuel Bernard et François Belliveau, de St-Paul ; M. Isaie Melanson, de Legerville ; M. F. J. Michaud de la Rivière du Loup ; M. Théo. Léger, d'Alfred, Ont. ; M. Eustache Gaudet, de Dalhousie ; M. S. A. Poirier, de Campbellton.

Nos lecteurs trouverons en page 3 le magnifique discours d'adieu prononcé ce matin au collège St-Joseph, à l'occasion de la fin de l'année scolaire et au nom des finissants, par M. Vital H. LeBlanc, de College Bridge, un jeune acadien sans peur et sans reproche. Nous profitons de cette occasion pour nous excuser auprès de M. LeBlanc pour les quelques fautes typographiques qui se sont glissées dans son bon travail. Il est parfois difficile pour un pauvre journaliste de voir à tout.

o

LA BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

Lundi et mardi, les 22 et 23 juin, sera représenté au théâtre Dreamland de cette ville, le fait d'armes qui a illustré Wolfe et Montcalm, la Bataille des Plaines d'Abraham.

Il suffit d'annoncer cet évènement dans le monde théatral de Moncton pour que le public se rende en foule à la salle Dreamland pour y voir ce qu'il y a de mieux en fait de vues animées.

La reproduction fidèle de cette bataille à coûte $60,000.00 à la compagnie Kalem. C'est que rien n'a été négligé ; des plus anciens vaisseaux, des milliers d'hommes, etc, les détails et les couleurs locales, tout y est au parfait.

Il y aura trois représentation par jour : l'après-midi à 4 heures, afin que les enfants d'écoles puissent y assister ; et le soir à 7.30 heures et à 9 heures. L'après-midi les billets sont de 10c pour les enfants et 15c pour les grandes personnes. Le soir 25c pour tous.

Wolfe ! Montcalm ! La Bataille des Plaines d'Abraham ! La prise de Québec ! Voilà ce qui nous attend tous au théâtre Dreamland lundi et mardi prochain.

o

EN JUILLET PROCHAIN

La ménagerie et le grand cirque de Robinson.

Le Cirque le plus considérable qui ait visité les provinces maritimes depuis Barnum, il y a 25 ans sera à Moncton vers la fin de juillet.

Les agents sont actuellement en ville et des marchés ont été conclus avec l'Intercolonial pour le transport des trains. Le cirque de Robinson, avec sa réputation de 50 ans, est l'un des meilleurs de l'univers.

Des prix d'excursion seront en vente afin de permettre aux éloignés de s'y rendre.

La date exacte sera publiée sous peu.

LES NOCES D'OR DE L'UNIVERSITE DU COLLEGE ST-JOSEPH

Aux élèves actuels se joignent des centaines d'anciens et de nombreux et distingués invités

DES FETES SPLENDIDES

La célébration des Noces d'or de l'Université du collège St-Joseph a remporté le plus éclatant succès. Ce fut une véritable fête de famille où la Mère se réjouissait du retour d'un grand nombre de ses ainés sous son toit béni, et où les Anciens ont été reçus royalement par le personnel toujours hospitalier de leur Alma Mater.

Nous regrettons que le manque d'espace nous à empêcher de donner un rapport détaillé de ces grandioses fêtes jubilaires. Nous ne ferons qu'effleurer en passant les principales grandes lignes du programme.

L'ARRIVE DES ANCIENS

C'est mardi, vers les cinq heures de l'après-midi qu'arrivait le premier et le plus important tant qu'au nombre des groupes d'Anciens.

Des scènes touchantes se déroulèrent dans les corridors, à l'entrée, un peu partout, où ces élèves, qui représentaient les cinquantes années de l'institution, se donnaient de chaudes poignés de main, se regardaient en pleine face, souvent ne pouvant se reconnaitre, et pleurant de joie à la rencontre d'amis dont le souvenir leur est toujours cher.

Après un souper en famille, tous se rendent au Monument Lefebvre pour l'ouverture officielle des fêtes. Il y eu adresse de bienvenue par les élèves actuels et le R. P. Supérieur. Le diocèse, les universités sœurs, les collèges de Caraquet et de St-Dunstan étaient dignement représentés. L'hon. P. Poirier et M. W. O. McIverney représentaient ses anciens. Tous furent éloquents et cette soirée fut fort goûtée de tout le monde

MESSE PONTIFICAL, DEVOILEMENT DE LA STATUE LEFEBVRE ET BANQUET

La messe pontificale fut célébrée par l'archevêque de Vancouver, Mgr Casey, ancien élève, dans l'église St-Thomas de Memramcook trop petite pour contenir la foule. Les sermons de circonstances furent prononcés par MM. les abbés A. Robichaud et A. Meahan qui ne firent pas mentir leur réputation. Le chant, sous l'habile direction du musicien acadien qu'est le R. P. H. LeBlanc, fut exécuté avec art.

Après la messe, le dîner ; après le dîner le dévoilement de la statue Lefebvre. Ce fût en ce moment que le soleil, qui avait refusé d'être de la fête depuis la veille, vint joindre ses rayons aux acclamations de la foule qui saluait le grand, le patriote, le saint Père Lefebvre.

Cette statue coulée dans le bronze, est l'œuvre de M. Henri Hébert, acadien de Montréal. Tous ceux qui ont connu le Père Lefebvre, s'accordent à dire que c'est bien lui que l'artiste distingue a fait revivre du haut d'un majestueux piédestal. La statue elle-même mesure 10 pieds de hauteur. M. Hébert assistait au dévoilement de son œuvre.

Les discours furent prononcés au Monument où la foule se pressa. Ce ne fut qu'un flot d'éloquence toute l'après-midi.

Le soir grand banquet des mieux organisés et des mieux servis, et aussi des biens goûtés. Les santés furent proposées au Pape, au Roi, à l'Alma Mater et à la Congrégation de Ste Croix, aux invités et aux Anciens élèves. La joie était sur tout les visages et les cœurs battaient à l'unison.

DISTRIBUTION DES PRIX

Ce matin, jeudi, avait lieu la distribution des prix et des adieux de la classe finissante. Voici le programme :

Discours d'adieu, par MM. Vital H. LeBlanc et Arthur P. Allen.

Distribution des diplômss et des prix spéciaux:

Collation des dégrés.

Allocution par Mgr L. J. O'Leary.

Cette dernière partie des fêtes jubilaires se clotura par la bénédiction du T. S. Sacrement et le chant du Te Deum.

A l'Université du collège St-Joseph, "l'Acadien" est heureux de présenter ses hommages a l'occasion de ses noces d'or. Nous formons des vœux pour que de nouveaux succès s'ajoutent à ceux du passé et que notre vénérée université catholique soit toujours ce qu'elle est aujourd'hui : ainée de tous.

DANS NOS PAROISSES

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

Lundi dernier M. Irené Voisine, fils de M. Francis Voisine, conduisait à l'autel Mlle Marie Anna Clavette, fille de M. Auguste Clavette. L'heureux couple est allé en voyage de noces à St-Anne de Beaupré. Bonheur et prospérité aux nouveaux mariés.

M. Xavier Clavette, fils de M. Louis Clavette, se mariait le même jour, à Cabano, P. Q. avec une demoiselle Lavoie.

M. Damas L. Cyr est revenué d'un voyage aux Etats-Unis ; il a visité la Califourni et le Montana où il a des parents et de nombreux amis. M. Cyr doit se donner au couvent de St-Basile où il doit finir ces jours.

La "Madawaska Log Driving Co." a acheté un terrain de M. Xavier J. Cyr près de la Rivière St-Jean, et afin d'arrêter certains "sans-gêne" qui se permettent de passer sur cette propriété et de déranger les nombreux articles qui y sont installés, a fait mettre des cadenas sur les barrières avec des avis qui défendent à qui que ce soit de passer sur leur propriété sans permission. Grande fut la surprise de M. Come Cyr, dimanche matin, de voir tous ces pancartes, qui étaient écrite sur du papier blanc, toute peinturés en noir. On doit en mettre des nouveaux et mettre des surveillants afin de pincer les farceurs. Rira bien qui rira le dernier.

ST- PAUL DE KENT, N. B.

Malgré que la température fut très froide tout le printemps, nous avons pas eu grand mauvais temps, ce qui a donné chance aux gens de mettre leurs semences en terre. Les fermages sont assez avancés. Il est très encourageant de constater que l'agriculture fait des progrès depuis quelques temps dans cette paroisse.

Samedi dernier M. Hippolyte-Gaudet était victime d'un pénible accident. Il était dans la forge de M. Patrice Robichaud avec son cheval quand tout à coup celui-ci se fit peur et entraina M. Gaudet contre une porte. M. Gaudet se fit une large blessure à la tête. Le médecin fut mandé et déclara que la blessure quoique très pénible n'était pas grave. Espérons que M. Gaudet pourra bientôt reprendre son ouvrage.

M. Adolphe Breau est à se bâtir une jolie maison. Elle sera prête dans une quinzaine de jours.

M. Henri et Mlle Josephiné Belliveau de Moncton étaient en visite chez leurs parents dimanche derniers.

MM. Camille Richard, Augnste et Donat LeBlanc, des usines de l'Intercolonial de Moncton, sont venus passer quelques jours chez leurs parents la semaine dernière.

Mlle Alida Gaudet qui travaillait à Fitchburg E. U. depuis l'automne dernier est revenue. Ces amis sont heureux de la revoir.

Mlle Alma Belliveau de Fitchburg E. U. est actuellement en visite chez ses parents et amis.

Mlle Emma Collete commis dans le magasin de M. Calixte D. Cormier est allée faire une courte visite à ses parents à Bouctouche, la semaine dernière.

M. Antoine LeBlanc et son épouse de Moncton, en voyage de noce, arrivaient mardi dernier chez le père de M. LeBlanc. Le soir un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient pour souhaiter à ces nouveaux époux une longue vie de bonheur et prospérité.

ST. ANTOINE, N. B.

Dimanche dernier notre petite paroisse revêtait ses habits de fêtes en l'honneur du jour de la fête Dieu et tous paroissiens et visiteurs se rendaient a l'église où eu lieu la procession en l'honneur de l'Eucharistie. Les bannières et les drapeaux flottaient gaiement à la brise. Deux jolies reposoires, surchargés des fleurs qui abondent dans le paysages avaient été préarés. Un par la paroisse Notre Dame et l'autre par la paroisse St-Antoine.

La musique, le chant, tout était agréable et les milliers de fidèles, qui étaient présents, ont été charmés de l'organisation faites pour assurer la marché triomphal des Roi des Roi.

Mais ce ne fut pas tout ; un jour de fête si bien commencé n'aurait pas été complet si les visiteurs n'avaient pu s'amuser après avoir eut l'occasion de glorifier Dieu. On avait annoncés une petite séance préparée par les enfants d'écoles de Renaud's Mill, et après le souper plus de deux cents personnes se rendirent à l'école où l'on avait improvisé un théâtre en pleine air et là pendant deux heures environ, des petits bambins et des petites fillettes charmèrent l'auditoire, par des drills, des comédies, des chansons et des déclamations. Ce fut un succès complet, et des félicitations chaleureuses sont dû à l'institutrice, Mlle Léger, et aux organisateurs qui ont fait beaucoup pour rendre la soirée agréable.

Samedi le 28 juin, les écoliers de St-Antoine donneront une séance. Comme la directrice Mlle Thrèse Melanson est déjà bien connue, le succès de la soirée est assuré. Tous sont invité.

o

DISCOURS D'ADIEU DE M. VITAL H. LEBLANC

(Suite de le troisième page)

Maintenant, pour assurer une forte persévérance dans ces belles résolutions revenons souvent, aussi souvent que nos occupations le permettront, retremper nos forces à l'Alma Mater et quérir de nos dévoués supérieurs des conseils salutaires pour mener à bien les nobles entreprises que nous sommes appelés à diriger.

Alors, unis dans un même effort malgré les distances, et liés encore plus étroitement dans le souvenir de l'Alma Mater, moralement parlant nous ne nous quitterons jamais. Nous n'avons donc qu'à nous dire au revoir, répétant avec le poète Zidler :

C'est l'heure des adieux, mais sans regrets ni larmes,
Comme il sied à des gens de cœur, aux frères d'armes
Qui vont se séparer pour faire leur devoir;
C'est l'heure des adieux, mais joyeuse et sans crainte,
Comme il sied aux croyants, qui dans quelque autre étreinte
Savent quelque part se revoir !

Et quand tout à l'heure, un dernier coup de cloche nous aura convoqués à la chapelle pour chanter le "Te Deum" d'action de grâce, qu'une vive reconnaissance demande à Dieu de bénir cette maison qui fut notre demeure de paix ; nos compagnons d'études, ces tendres frères ; nos bons et aimables pères, ces anges inspirateurs.

Au revoir ! Merci !

o

LES SAUVAGES DE RESTIGOUCHE

Ste-Anne de Ristigouche, Bonaventure, 12.— Grâce à vigoureuse opposition fait par les honorables MM. Oliver et Mareil et par MM. Carvel, Carroll et autres membres de la Chambre des Communes à Ottawa, aux amendements projetés à la loi des Sauvage, amendements soutenus par le premier ministre Borden et l'hon. M. Roche, ministre de l'Intérieur, le chef du gouvernement au Sénat, l'hon. sénateur Lougheed. a éliminé de les amendement la clause 6, qui rendait possibles, moyennant certaines procédures, l'expropriation des réserves. Il en résulte que les sauvages de Ristigouche demeurent en possession paisible de leur réserve.

o

NOUVEAUX TELEPHONES

300-11 McFarlane Chipman, rés. Mountain Road
378-42 Duffy Paul S., rés. 128 Dufferin
152-11 O'Neil John "Moncton Little Dry Goods Store" 782 rue Main
298-11 Tromley Miss Eliz. 22 Park
542-11 Long J. E., 125 rue Archibald
253-11 Kirsh Harry, rés. 98 Steadman
348 Henderson Fred G., rés. 203 Bonacord
374-41 McKinnon L., rés. 22 Maple
294-11 McCallum W. A., rés. 16 Enterprise
439-21 Stulz C. G., rés. 155 Archibald
47 Gay Geo. B. Public Cabs, 131 Botsford
324-11 McKinnon Duncan rés., 301 Robinson.

Montants Payés—Suite de la 1re page

Bathurst Lumber Company, The	$13,740
Burchill, J. P.	2,000
Dalhousie Lumber Company, The	6,345
Dominion Pulp Company, The	3,555
T. Lynch & Company, The	1,830
Miramichi Lumber Company, The	9,150
MacLaren, Lawrence, Trustee (J. B. Snowball Co.)	7,200
Edward Partington Pulp & Paper Company	3,300
Richards Manufacturing Company	8,070
Ritchie, Allan	5,280
Robinson, James	2,310
Sinclair Lumber Company	2,970
Shives Lumber Company, The	9,870
Sayre & Holly Lumber Company	5,985
Stetson, Cutler & Company	7,140
Louison Lumber Company	1,995
Randolph & Baker	2,700
Daniel Sullivan	2,000
James A. Rundle	873

Institutrices demandées

On demande pour le prochain terme d'école, pour l'école graduée de St-Anselme de Fox Creek, une institutrice de première classe et une autre de deuxième classe.

S'adresser au secrétaire,
FERDINAND E. BOURGEOIS,
St-Anselme, N. B.

DECES

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Marguerite Gallant, décédée à Adamsville, N. B., le 10 courant, à l'âge de 19 ans et 9 mois. Elle était fille de M. et Mme Antoine Gallant autrefois de l'Ile du Prince Edouard. Les funérailles eurent lieu vendredi le 12. Les porteurs étaient : MM. Honoré Cormier, Agno Després, Raymond Gallant, et Antenin Arsenault. M. et Mme Gallant ont la sympathie de tous les paroissiens.

VOLUME I. NO. 31. MONCTON, N.-E., JEUDI, 25 JUIN 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social:
600, rue Main

SAM HUGHES ET LES CATHOLIQUES

Nos lecteurs ne sont pas sans savoir que le ministre de la milice dans le cabinet Borden, le colonel Sam Hughes, est un fanatique de la pire espèce. Il déteste profondément tout ce qui est catholique et français. Il est le représentant officiel des orangistes dans le gouvernement Borden.

L'autre jour il défendait au soldats et officiers du 65e Régiment, de Montréal, d'escorter avec leurs armes le Saint Sacrement à l'occasion de la Fête-Dieu. On protesta, on menaça de résigner; rien ne fit reculer le maniaque tory. Les autres ministres furent forcés de s'en mêler, et quand notre Sam Hughes vit que le régiment allait sortir malgré lui, que fit-il? Il donna ordre, en secret, de faire changer les armes, afin d'avoir au moins la satisfaction de dire au loges orangistes que les petits Canadiens-français ne s'étaient pas servis des armes officielles pour accompagner le Dieu de l'Eucharistie.

Et dire qu'il y a des années et des années que le 65e Régiment accompagne le Saint Sacrement lors de la procession de la Fête-Dieu. Il fallait donc le fanatisme d'un Sam Hughes, un conseiller du chef conservateur Borden, pour venir troubler une aussi pieuse et innocente pratique. Et cela en compagnie des ministres canadiens-français. Pourquoi ceux-ci n'ont-ils pas jeté leur portefeuille à la face du premier ministre? Seront-ils donc lâches jusqu'à la fin!

Mais ce n'est pas tout; il ne faut pas croire que Sam Hughes et les orangistes, encouragés par une victoire aussi marquante, vont s'en tenir là. Le ministre de la milice vient de donner une nouvelle preuve de son étroitesse d'esprit et de son fanatisme infernal. Il a défendu au 6e Régiment de Lévis de faire les honneurs à Son Eminence le Cardinal Bégin qui arrivait de Rome mardi, et en l'honneur duquel la ville de Lévis, ville natale du nouveau cardinal, faisait de grandes démonstrations.

On s'imagine facilement l'indignation générale chez les catholiques de Montréal et de Québec à la nouvelle de ces deux ordres de la part du colonel Sam Hughes. Les catholiques de tout le Dominion ont ressenti l'insulte gratuite de ce chef orangistes que M. Borden ne peut ou ne veut pas contrôler.

C'est ainsi qu'en plein vingtième siècle, sous un régime conservateur, les Catholiques du Dominion du Canada sont grossièrement insultés par un ministre du cabinet Borden.

On dit que plusieurs des ministres fédéraux n'approuvent pas les agissements du ministre de la milice. Mais alors, pourquoi ces gens, dont les opinions diffèrent sur des points essentiels, continuent-ils de marcher ensemble, de travailler ensemble, de ne former qu'un seul corps: le cabinet Borden? Pourquoi?.... Pour un porte-feuille, la "job" alléchante de ministre.

Les chefs conservateurs en sont rendus à ce point qu'ils plient devant les exigences de Sam Hughes, l'ennemi juré des Catholiques et des Français.

A LA COMMISSION ROYALE

Nous produisons presque en entier en pages 2 et 3 les témoignages soumis à l'investigation des accusations portées par M. le député Dugal, du Madawaska, contre l'hon. J. K. Flemming, le chef du gouvernement provincial et le ministre des Terres de la Couronne.

Nos lecteurs n'auront pas de peine à se convaincre en lisant ce compte rendu de l'enquête, que M. Dugal avait parfaitement raison quand il disait qu'une somme d'environs $100,000 avait été extorquée des marchands de bois, avant que ces derniers eussent obtenu la classification de leurs terres à bois sous le nouvel acte des licenses de 1913.

Jusqu'à date les preuves soumises démontrent que $70,000 ont été extorquées. Et il y a encore plusieurs témoins qui n'ont pas déposé leur témoignage.

Les journaux conservateurs qui on fait des attaques insensées contre MM. Carvell, Veniot et Carter, et qui disaient que M. Dugal n'était que l'outil de ces messieurs, cherchant partout les moyens possibles à nuire au gouvernement Flemming, et qui ajoutaient que ces accusations venaient des politiciens déçus et sans responsabilité, ces journaux, disons-nous, devraient faire une révision complète de leur raisonnement et s'excuser.

Il n'est pas question, dans le moment, de porter jugement sur la culpabilité ou l'innocence de M. Flemming. Nous nous contenterons de dire que les preuves de "chantage" et de corruption qui sont actuellement devant le public, devraient suffire pour ouvrir les yeux des partisans les plus aveuglés.

Certes, il est temps que les électeurs prennent un intérêt plus marqué dans les affaires publiques. Il ne suffit pas de se servir du mot "menteur", en parlant de ceux qui croient de leur devoir de révéler au public la preuve de corruption qui semble caractériser le gouvernement provincial. Pendant les dernières élections, en 1912, des accusations de fraude et de corruption furent lancées par des personnes responsables; mais les chefs du gouvernement se contentaient de dire: "ce sont là de noirs mensonges". Ils promettaient de faire une investigation et de traduire les accusateurs devant la législature.

Les électeurs, ne pouvant pas s'imaginer l'existence d'une telle corruption et acceptant les promesses formelles d'une investigation, ont dans le temps maintenu le gouvernement Flemming au pouvoir. Mais rien n'a été fait. Il a fallu de nouvelles accusations. Et ce qui vient d'être prouvé démontre clairement que les accusateurs de 1912 avaient parfaitement raison.

Plusieurs journaux qui se disent indépendants, mais qui donne leur appui au gouvernement Flemming, ne se gênent pas pour condamner l'administration provinciale. Le "Globe", de St-Jean, critique sévèrement le gouvernement parce que ce dernier ne fait aucun effort pour faire revenir au pays le désormais célèbre W. H. Berry, celui qui a fait l'œuvre sale de l'administration.

Le "World" de Chatham, dont le rédacteur est député à la Législature, est des plus sévères contre M. Flemming. Entre autres choses le confrère dit:

"M. Flemming ne serait pas cru, même sous serment, s'il osait nier qu'il avait connaissance de ce système de "chantage" pratiqué par M. Berry. Il est évident qu'il en avait pleine connaissance, qu'il en était le directeur et que l'argent est allé soit à lui, soit à une personne indiquée par lui.

"Si le témoignage de M. Teed ou de M. Berry ne prouve pas que M. Flemming a été la victime d'un complot de leur part, le premier ministre a vu la fin de sa carrière politique et le plus tôt il déposera sa resignation et celle de ses collègues entre les mains du gouverneur, mieux ce sera pour tout le pays."

Pour une critique venant d'un conservateur-indépendant, membre de la législature, c'est plutôt sévère.

Mais, attendons la fin!

CORRESPONDANCE

LE COUVENT DE SHEDIAC

Avant l'érection du couvent actuel en 1887, l'enseignement du Français s'élevait peu au-dessus de la note moyenne de ce qu'offraient alors les écoles primaires de la campagne. C'était trop peu, bien trop peu, pour cette localité en majorité française que l'on qualifiait déjà de ville, et avec raison, vu que sa population, acadienne surtout, s'accroissait notablement. On ressentait donc l'importance, la nécessité même d'une éducation plus en rapport avec les moyens et la condition améliorée des familles françaises dont quelques-unes étaient à l'aise.

La raison de cette situation peu favorable et de trop longue durée avait été l'absence d'un prêtre résident, d'un curé qui pût facilement s'occuper d'une telle organisation; c'est pourquoi cette petite ville avait toujours été attachée comme mission à la paroisse de Grand'Digue, jusqu'à l'arrivée du Père Antoine Ouellet, en 1884. Cet homme de Dieu, à l'oeil perspicace et doué d'une intelligence plus que commune, ne prit pas de temps à saisir la situation et les besoins de ses nouveaux peroissiens.

Tout en se bâtissant un presbytère, en réparant et agrandissant l'église, il poussa les choses si rondement que trois ans après son entrée dans cette localité sans organisation aucune, le couvent, sous la direction des Soeurs de la Charité, était en pleine voie de progrès. Malheureusement, le prémier curé de cette important paroisse qu'était Shédiac, ne put déployer longtemps la même activité; la maladie l'infirma pour le reste de ses jours.

On ne pensa pas, dans le temps, à construire un pensionnat, parce que les paroisses de Memramcook et de Bouctouche, à peu près vingt milles l'une et l'autre de Shédiac, en étaient déjà pourvues. On alla au plus pressé en préparant des classes primaires, et l'on fit bien.

Tout de même, je suis d'opinion que si la ville avait été dotée d'un pensionnat, vu son accès facile et la beauté de l'endroit, il aurait été et serait encore remplie d'élèves de la localité et des paroisses voisines. Il en aurait été de cette institution comme le cas arriva pour le collège de St-Louis. A son début, certains voulaient croire qu'un deuxième collège nuirait à celui de St-Joseph. Le contraire arriva. Pendant que les élèves affluaient à St-Louis, Memramcook en avait plus qu'auparavant. Il en fut de même pour Church-Point et Caraquet. Ceci démontrent que plus nous aurons d'institutions plus il y en aura parmi nous qui s'instruiront.

Le couvent de Shediac ne fut donc et n'est encore qu'une excellente école primaire graduée, où, là aussi, on montre les deux langues d'une manière efficace. En prenant des informations l'an dernier, on m'a dit que notre langue y reçoit un soin particulier. Je sais une chose, c'est que si le Français y était matière secondaire seulement, le curé actuel, en fervant patriote qu'il est, ne souffrirait pas cette décadence.

Bon nombre de garçons et de filles instruits à cette école ont aujourd'hui de bonnes positions et font en plus honneur à leur couvent, par leur bonne éducation et excellente conduite. Il devrait exister dans toutes nos paroisses une semblable école, que l'on pourrait appeler l'école centrale.

Une autre institution digne de mention dont est dotée la coquette ville de Shédiac, c'est l'Hospice Providence construit il y a quatre ans par le curé actuel, l'abbé D. J. LeBlanc.

Certains pourraient ne pas voir la relation existant entre cette maison et les autres couvents proprement dits d'instruction. Ces derniers ont pour mission d'agrémenter l'intelligence et le cœur des enfants de science aussi bien que des vertus morales et civiques, tandis que l'Hospice a une double et combien plus belle mission; premièrement, de rendre heureux les déshérités de la fortune, en leur donnant le couvert, l'habit et le manger; en faisant absolument ce que font les autres institutions, c'est-à-dire donner aux jeunes internes une solide instruction intellectuelle et religieuse.

Les Soeurs de la Providence de Shédiac font la classe journellement à au delà de cents enfants. Aux adolescents elles donnent les armes nécessaires, i-e la science, la piété, la droiture, la franchise, la volonté ferme pour les combats de la vie; aux voisins de la tombe, je veux dire aux plus âgés, elles enseignent le chemin du Paradis.

Voici donc une oeuvre d'une admirable beauté comme nous n'en avions pas encore en Acadie: oeuvre d'abnégation, de sacrifice de tout genre et de vraie charité évangélique, disant bien haut ce que sont ces bonnes religieuses et l'abbé LeBlanc qui l'a organisée et la soutient.

Soyez sans inquiétude; on enseigne parfaitement notre langue dans ce "Paradis terrestre".

N.B. Je n'ai fait qu'effleurer l'historique de ces quelques maisons d'éducation. Je laisse à une plume plus souple et mieux renseignée de completer ces esquisses.

VIEUX GARÇON.

Le Prochain Gouverneur-Général du Canada et son épouse



PRINCE AND PRINCESS ALEXANDER OF TECK.

UNE BONNE PETITE TRANSACTION

L'histoire du parc de Bonnie Bel-Air est l'histoire d'une transaction entre M. W. T. Rodden, de Montréal, et le Gourvernment Borden, par laquelle le dit M. Rodden a empoché, d'un seul coup, un nombre très respectable de miliers de dollars. C'est une histoire dont le souvenir sera toujours agréable à M. Rodden, mais il est peu probable qu'il plaise autant au peuple canadien.

Une partie de cette histoire est tombée dans le domaine public. Le reste a été raconté, il y a quelques jours à une réunion du comité des comptes publics de la Chambre.

La propriété de Bonnie Bel-Air n'est pas loin de Montréal. M. Rodden l'avait achetée en 1911 avec un terrain avoisinant pour $89,500. Il s'en fallait que ce fut une transaction au comptant, car la somme donnée en acompte était très faible et les autres paiements allaient en s'échelonnant jusqu'au mois de mai 1915.

M. Rodden compléta l'achat du terrain en mai 1911. Le 30 mai 1912, il le revendit au gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère de la Milice pour $180,000 soit près de $100,000 de plus qu'il ne l'avait acheté l'année précédente.

Et c'était une transaction au comptant cette fois. Cette même propriété que M. Rodden venait d'acquérir pour $89,500 à longs termes le Gouvernement l'en débarrassait pour $180,000 comptant. Une très jolie transaction au point de vue de M. Rodden! A la barre des témoins, M. Rodden n'a pas pu se souvenir si, oui ou non, il s'était entendu avec un autre individu de Montréal pour faire une offre pour la propriété avant que celle-ci soit vendue au gouvernement. Il ne pouvait pas plus se rappeler dans quelle banque il avait placé les profit de cette vente de $180,000, quoiqu'il sût que l'argent avait été déposé à son compte. Cette enquête nous valut un autre évènement fort intéressant, ce fut le rôle joué par l'Hon. Sam Hughes, le Ministre par l'intermédiaire duquel cette transaction a été faite. Pendant toute la durée de l'enquête le Ministre fut prodigue d'interruptions chaque fois que les membres du Comité posaient des questions précises. Si nous connaissons maintenant cette histoire ce n'est pas la faute du Colonel Hughes.

Quoiqu'il en soit, les faits sont là et rien ne peut les effacer. M. Rodden a acheté $89,500, sur paiements à longs termes, une proprété que le Gouvernement Borden a rachetée de lui, un ans plus tard, $180,000 comptant. Le gouvernement a obtenu, pour des fins militaires, une propriété située à un niveau tellement bas qu'elle est exposée à être inondée tous les ans, et l'ami du gouvernement, M. Rodden, a fait un profit de $90,000 après avoir eu cette propriété pendant douze mois seulement.

Paie Baptiste, pour que M. Rodden puisse s'engraisser à tes dépens!

— o —

CET ARRANGEMENT

Sir Robert Borden s'ingénie à expliquer au public que le parti libéral a brisé un arrangement conclu avec le gouvernement, en rejetant au Sénat le bill y augmentant la représentation de l'Ouest.

Or, le parti n'a, que nous sachions, aucunement la prétention de contrôler la majorité du Sénat, et nous doutons qu'il est pu y avoir aucune entente de ce côté.

Et au surplus le vote du Sénat est parfaitement sage: il serait à la fois injuste et inconstitutionnel de donner à l'ouest de nouveaux sénateurs, avant que le peuple, par son vote, ait pu élire un nombre correspondant de députés.

En principe, nous ne pouvons donc que nous réjouir de ce qu'a fait la majorité du Sénat.

— • —

Le convoi du Québec et Lac St-Jean, qui descendait à Québec l'autre jour, a abattu près du Lac Edouard un superbe caribou, qui suivait le long de la voie. La bête l'un des plus beaux specimen a été ramené à Québec.

A qui l'automobile?

— o —

Nous offrons $5.00 en or à celui ou celle qui, à part les candidats, devinera le nom du gagnant de l'automobile. Si plusieurs ont le même nom, le prix de $5.00 sera tiré au sort.

Ceux et celles qui veulent prandré part à cette devinette doivent le faire avant le 15 juillet.

Une seule condition pour avoir droit au $5.00 en or: Il faut trouver un nouvel abonné à L'ACADIEN pour un an et nous envoyer cette piastre en même temps que le nom du candidat qui, d'après vous, va gagner l'automobile. Cela vous donnera en même temps 100 votes pour le candidat de votre choix.

Voyons, qui d'après vous aura l'automobile? Devinez juste et vous aurez $5.00 en or.

Aidez les Candidats

Voyez à ce que votre candidat arrive bon premier. Parlez-en à vos amis. N'attendez pas à la fin, mais travaillez maintenant.

Abonnez-vous à L'ACADIEN et faites-y abonner vos amis.

La Liste Révisée

L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	15,100
AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	15,000
ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	15,000
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	10,800
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	9,500
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	9,025
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	2,640
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	1,995
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,980
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,365

Lettres des Candidats

A MES AMIS

Je remarquais dans l'avant dernier numéro de notre beau journal "l'Acadien" qu'un des candidats me conseille d'aller apprendre ma leçon. Oh! oh! ce n'était pas un mauvais conseil qu'on a voulu me donner; mais j'aime à faire connaître à ce monsieur que j'étais à cette bonne tâche avant son sage conseil et la preuve en est là: je travaillais pour mon cours cette année et je viens justement de réussir. Mais par exemple ce monsieur a déjà tout fixé son affaire pour sa drive en auto. Encore une fois: méfiez-vous des belles promesses, quand bien même que ce candidat sortirait vainqueur, la demoiselle qui lui aura donné le plus d'aide sera encore dans l'embarras; il a déjà placé en arrière trois chaperonnes. C'est là de l'imagination, car je suis presque certain quand Mademoiselle invitera une chaperonne à sauter à bord, elle recevra la réponse; mais mon ami, quand on est accompagné de son grand-père on est en toute sûreté. Je ne sais si c'est un dicton, toujours que j'ai souvent entendu dire que quand on court deux lièvres à la fois on les manque tous les deux; bien j'ai justement prouvé le contraire; j'étais justement à travailler pour avoir mon cours tout en travaillant pour l'auto, et j'ai réussi à prendre le premier, à présent je vais essayer de "cacher" le deuxième. Mais il me faut de l'aide de mes amis; ne vous faites pas prier: votez pour moi.

LEON ST-PIERRE.

St-François,
Madawaska, N. B.

AUX ACADIENS DU COMTE DE GLOUCESTER

M. le directeur de "l'Acadien"
Moncton, N. B.

Cher Monsieur:—

J'ai le regret de vous annoncer que je suis retenu à l'Hôpital de Bathurst dans un état assez critique.

Jeudi dernier j'ai été victime d'un accident qui a failli couter la vie à plusieurs homme, dans un des moulins de la Bathurst Lumber Co.

En conséquence il me sera difficile de prendre une part active dans votre concours d'ici à la fin.

J'espère tout de même que mes amis de Gloucester ne manqueront pas de vous envoyer leur abonnement accompagné de mon nom.

Votre tout dévoué,
Fred N. Thériault.
Bathurst Village, N. B.

— o —

AUX LECTEURS DE "L'ACAIDEN"

Comme on vous l'a annoncé la semaine dernière, j'ai été choisi par le candidat Ambroise S. Léger, pour son représentant dans le Concours de "l'Acadien", vu qu'il est retenu par la maladie.

J'ai accepté pour deux raisons: D'abord parce que M. Léger est un de nos braves jeunes Acadiens. Et deuxièmement parce qu'il est bon libéral.

Je suis certain d'avance que vous voterez et que vous ferez voter vos amis pour le candidat que je représente, et en son nom je vous dis un cordial merci.

CLÉMENT CORMIER.
Moncton, N. B.

SANS-TRAVAIL A OTTAWA

Ottawa, 22.—L'abbé John O'Gorman, curé de l'église catholique romaine du Saint-Sacrement, a annoncé en chaire, aujourd'hui, qu'il fera partie demain, d'une délégation de Ruthènes sans travail, qui se rendront à l'hotel de ville. Le maire McVeity a promis du travail à soixante-sept.

L'abbé O'Gormon a, en outre déclaré qu'il se rendra chaque jour, à l'hôtel de ville, jusqu'à ce que tous ces sans-travail soient employés. Les Ruthènes sont dans une situation désespérée. Une enquête a démontré que plusieurs meurent presque de faim.

EN CHAMBRE

Il est à noter que pas un seul des députés conservateurs de la province n'a protester en Chambre contre l'ordre donné par Sam Hughes dans l'affaire du 65e Régiment.

C'est l'hon M. Lemieux qui a le premier interpellé le ministre de la Milice à ce sujet; et c'est Sir Wilfred Laurier qui, à la fin de la session, a ramené la question devant la Chambre.

Mais naturellement tous nos bons castors, défenseurs de l'autel en temps d'élection ont gardé un silence absolu.

Importants Travaux de la Commission Royale

Il est prouvé que $70,000.00 ont été payé par les teneurs de limites à bois, et cela après avoir été sollicités par un employé du gouvernement Fleming, à un fonds d'élection.

(De notre correspondant spécial)

St-Jean, N. B.

Dans notre première lettre sur l'investigation Dugal-Flemming, la semaine dernière, nous avons donné le résultat du témoignage de MM. John P. Burchill, Walter Steevens et W. B. Snowball. Ces messieurs ont prouvé qu'ils avaient payé la somme de $14,600 aux fonds de corruption.

L'investigation s'est continuée jusqu'à vendredi midi. Pendant ces derniers jours il a été prouvé que la somme de $58,000 avait été extorquée des teneurs de licences de bois. Plus loin nous donnons un résumé des témoignages.

Nous ferons remarquer à vos lecteurs que dans la preuve qui suit, il est facile de voir que W. H. Berry, qui s'est évadé aux Etats-Unis, n'est pas le seul coupable. Les faits tels que placés devant la commission royale, prouvent que ce misérable Berry n'a été que l'outil dont on s'est servi pour remplir la bourse des personnages plus haut placés et cela au détriment du trésor public.

A ceux qui ont voulu dire que M. Dugal s'était laissé joué par des politiciens imprudents qui n'agissaient que par insinuation sans avoir aucune preuve de leurs accusations, nous demandons maintenant de se retracter.

Les révélations faites à l'investigation dévoilent la corruption la plus honteuse dans l'histoire de la province, si non du Dominion. Cette preuve justifie amplement la conduite franche et loyale de M. Dugal. Dans l'accomplissement de son devoir il a rendu à la Province des services qui ne peuvent être appréciés a leur juste valeur.

Vendredi midi l'investigation a été ajournée à une date qui sera fixée plus tard. Cet ajournement est dû à ce que certains témoins importants n'ont pas encore répondu à l'appel de la commission royale.

Mardi dernier a commencé l'investigation des charges touchant le chemin de fer de la vallée St-Jean. A la fin de cette partie de l'enquête on reviendra à celles des limites à bois. Il y a encore sept ou huit témoins à être entendus.

Après M. Snowball dont nous avons donné le témoignage la semaine dernière est venu celui de

M. ANGUS MACLEAN

gérant de la Bathurst Lumber Company de Bathurst, dont les limites consistent de 1000 milles carrés. Il dit avoir payé $15,000 aux fonds de corruption. Il déclare avoir rencontré Barry à l'hotel Tourraine, à Chatham. Berry lui dit qu'il fallait payer en plus du bonus régulier la somme de $15.00 par mille carré pour un fonds d'élection. "Je ne lui ai pas demandé une réponse dans le temps, dit-il, mais nous avons eu une assemblé des marchands de bois où nous avons décidé de payer. M. Berry était à cette assemblée. Il m'a dit de payé l'argent à M. Brankley, gérant de la Miramichi Lumber Co. Avant de rencontrer Berry j'avais eu plusieurs conversations avec Flemming au sujet des règlements pour la coupe de bois. Je lui en ai parlé à Bathurst lors des élections provinciales à une assemblée publique et de nouveau à l'automne de 1912. Dans une autre entrevue à St-Jean, après l'adoption de la loi des licenses de 1913, M. Flemming m'a dit que Berry serait employé pour régler la classification des terres. Quand Berry a exigé le paiement de la somme aux fonds d'élections je croyais qu'il avait l'autorité de le faire, car je me souvenais de ce que M. Flemming m'avait dit, c'est-à-dire que Berry aurait toute l'affaire en main. Cette connaissance de l'affaire m'a influencé à payer le chantage. Oui, il y avait d'autres raisons. Il y avait le fait que nous ne pouvions rien faire avec nos limites sans que les règlements fussent mis en vigueur et il fallait absolument en venir à une fin. J'ai payé les $15000.00 à M. Brankley sur l'ordre de Berry."

Question :—Quand vous avez eu vos licenses est-ce qu'il était fait mention que le taux de la coupe de bois serait fixé à $1.50 par mille pieds pour une période de dix ans?

Réponse :—Non, mais plus tard nous avons soulevé la question. Continuent son témoignage M. Maclean dit : "En demandant ces fonds d'élections Berry a promis que le prix du "Stumpage" ou coupe de bois, serait fixé à $1.50 pour dix ans et que le bonus régulier serait de $100.00 par mille carré."

Question :—Avez-vous obtenu ces consessions après avoir payé les $15.00 extra?

Réponse :—Oui. Le gouvernement nous a accordé, par ordre en conseil ce que Berry nous avait promis.

De plus M. MacLean dit : "J'ai payé ces $15000.00 aux fonds d'élection parce que Berry m'a dit qu'il fallait payer ce montant ou bien que je n'aurais pas ma license. J'ai toujours pensé que nous avions trop payé pous nos terres et je suis du même avis aujourd'hui."

M. Teed, l'avocat de M. Flemming, transquestionne M. MacLean et lui demande la question suivante.

Question :—Voulez-vous nous faire croire que vous étiez convaincu que vous n'auriez pas le renouvellement de vos licenses si vous aviez refusé de payer les $15,.00 extra?

Réponse :—Oui. C'est ce que je croyais et c'est ce que j'ai compris dans l'affaire.

Cette réponse de M. MacLean eut l'effet d'un coup de foudre et les avocats de Flemming ne lui ont plus demandé de questions.

Le témoin suivant suivant fut

M. ALLAN RITCHIE

marchand de Newcastle. Il possède de 352 milles carrés de limites à bois. Il paya son bonus régulier de $8852.00. M. W. H. Berry est allé le voir avant le paiement du bonus régulier. Il lui dit qu'il était nécessaire de faire une contribution pour fins d'élections au montant de $15.00 par mille carré et que c'était une des conditions. "J'ai refusé de payer, dit M. Ritchie, mais après consultations avec d'autres marchands de bois, j'ai consenti et j'ai payé à M. Brankley sur l'ordre de M. Berry la somme de $4,500.00. J'ai porté l'argent au bureau de M. Brankley et il m'a dit de le mettre dans un sac qu'il y avait sur son pupitre".

Ensuite vint un marchand de Newcastle

M. HUBERT SINCLAIR

qui prouve qu'à la demande de M. Berry il a payé $3,000.00. Berry lui avait dit que le gouvernement avait besoin d'un fonds d'élections et qu'il avait été décidé de faire payer la somme de $15.00 extra par mille carré à chaque marchand de bois. Ce montant était un extra, c'est-à-dire qu'il devait être payé à part le bonus régulier.

Vint ensuite le témoignage de

A. H. F. RANDOLPH

marchand de bois de Fredericton dont le nom paraît parmi ceux de qui l'on a extorqué de l'argent et qui demande a être entendu. Il dit qu'il n'a jamais été approché de M. Berry ou d'autres personnes dans cette affaire et qu'il n'a pas payé de chantage. Il a payé son bonus régulier et voilà tout.

A cinq heures mercredi la commission s'ajourne jusqu'à 10 heures jeudi.

Dans le témoignage qui suit il y a deux points importants à remarquer, dont le premier est la preuve nouvelle que de grosses sommes d'argent ont été extorquées des particuliers et qui font un montant jusqu'à date, le jeudi 18 juin, de $60,000.00.

D'après le témoignage, c'est Berry, le surveilleur en chef du Gouvernement, se disant avoir pleine autorité de faire les arrangements, qui força les divers marchands de bois à payer cette somme extra.

Le lecteur verra que c'est le nom de M. Flemming, Premier et Ministre des Terres de la Couronne, fait son apparition. C'est lui qui donne la recommandation de bon caractère au fameux E. R. Teed, de Woodstock.

C'est ici qu'il dit à M. Brankley, à qui avait été payé ce boodlage par l'ordre de Berry : "Ce que M. Berry vous dira de Teed est correcte". Cette conversation eut lieu dans la chambre de Flemming à Fredericton, en présence de Teed, Berry et Brankley. Immédiatement après cette conversation avec M. Flemming, Berry donna ordre à Brankley de passer l'argent à Teed.

M. Brankley donne son témoignage au cours duquel il prouve avoir payé $42,000.00 à ce même Teed. Nous produisons plus loin cette important témoignage en entier afin que les lecteurs de L'ACADIEN puissent lire les paroles même de cette preuve des plus importantes.

Le Premier Ministre Flemming n'a pas paru de la journée. Son absence de la session fut le point de départ de nombreuses rumeurs.

A l'ouverture de la séance suivante fut entendu le témoin

JAMES ROBINSON

marchand de bois de Milierton, Comté de Northumberland. Il dit qu'il possède 140 milles de terram à lui seul et qu'il est gérant dans une transaction de 122 autres milles pour la compagnie Lynch. Il paya le bonus régulier pour les deux limites à bois.

J'ai rencontré Berry, dit-il, et il m'a dit que le bonus régulier avait été fixée à $100.00 par mille carré, après dissussion par le Gouvernement. Il me parla d'une somme extra de $15.00 par mille pour un fond d'élection. Je lui ai dit que si les autres marchands donnaient leur part je serais prêt à contribuer la mienne, mais que je ne pouvait rien donner dans l'affaire Lynch, car je n'étais que le gardien de la compagnie Il persista et me dit de considérer l'affaire de nouveau. Je l'ai rencontré de nouveau le lendemain et je lui ai demandé si l'Hon. John Morrissey avait connaissance de tout ceci. Il me dit que non, et il ne voulait pas que M. Morrissey soit mis au courant de l'affaire. Je lui ai dit que vous (Carvell) étiez l'avocat des Lynch et si je payais cette somme vous en auriez connaissance, ce que je ne voulais pas. Berry me répondit qu'il en prendrait la responsabilité. J'ai enfin consenti et il me donna ordre de passer l'argent à M. Brankley. J'ai payé pour mes terrains un extra de $2,167.50 et pour le terrain des Lynch $1,830.00, c'était le 27 juin 1913".

Questionné par M. Teed l'avocat de M. Flemming, M. Robinson dit qu'il était convaincu que le bonus régulier était trop élevé, mais vu que les autres avaient consenti au chantage il n'avait pas osé refuser.

Ensuite vint

F. E. SAYRE

marchand de bois de St-Jean qui dit : "Mes terres furent placées dans la deuxième classe B, à $7500. de bonus par mille carré. Nous possédons 378 milles carrés. M.

(Suite à la Troisième Page)

Berry ne parla pas d'un paiement extra pour fins d'élections, mais c'est un nommé E. R. Teed de Woodstock qui m'en a parlé et qui exigea le paiement de $15.00 extra par mille carré. J'ai refusé à plusieurs reprises, mais Teed m'ayant dit que les autres avaient payé. Je me suis décidé de me rendre à sa demande. J'ai sorti l'argent de la Banque pour le lui donner, mais la transaction me répugnait et quand Berry et Teed sont venus le lendemain pour cet argent je leur ai dit que je ne paierais pas et je n'ai pas payé."

ARTHUR HILYARD

est le gérant de la Dalhousie Lumber Co. dont les propriétaires sont l'International Pulp & Co. avec M. G. M. Sterns, de Portland Maine comme président. "Nous possédons 423 milles de terrain. Nos terrains sont dans la classe A. Nous avons payé ce bonus. J'ai rencontré Berry, Surveilleur-en-Chef des terres de la couronne, à Campbelton. Il désirait obtenir des informations touchant la classification des différents lots de terre dans nos limites. Il ne m'a pas parlé d'argent. A notre deuxième rencontre il m'a dit que le bonus avait été fixé à $100.00 le mille carré. Je lui ai dit que j'avais compris de la part de M. Flemming que le bonus serait de $150.00 par mille pour les licenses à pertétuité. M. Berry répond que le premier ministre avait reconsidéré cela."

Question :—Berry a-t-il dit autre chose ?

Réponse :—Berry m'a demandé de faire un paiement pour un fonds d'élections. Il me dit : "Nous voulons obtenir $100,000.00." Je lui dis que je devais me rendre à Québec voir M. Sterns et que je ne pourrais lui donner une réponse qu'après mon retour. A mon retour j'ai encore rencontré Berry et je lui ai dit que M. Sterns était opposé à cette proposition et que je ne pouvais pas contribuer à ce fonds. M. Berry me dit alors qu'il y aurait une assemblée des teneurs des limites à bois à Newcastle et il m'invita à m'y rendre. J'ai refusé. Parlant du paiement des $15.00 comme fonds d'élections Berry me dit qu'il ne voulait pas que cet argent passe entre les mains de James Robinson ou de M. McCurdy, de la Banque Royale.

A ce point M. T. J. Carter, un des avocats de Flemming, fait une remarque insultante au sujet de M. Carvell, l'avocat de M. Dugal et M. Carvell se levant lui dit ; "M. Carter vous pouvez faire une investigation de ma vie privée, publique et professionnelle et je vous assure que je ne soulèverai aucune objection technique. Que je n'entende plus de vos insinuations".

Le président de la commission, le Juge McKeown, intervient pour dire que la commission était d'avis que M. Carter devait faire une apologie à M. Carvell. M. Carter fait apologie et l'incident fut clos.

Le témoin continue : "M. Berry m'a dit que l'argent devait être payé à M. Brankley ou à M. Sinclair. Je n'ai pas payé d'argent et notre compagnie non plus".

Le témoin suivant est

JOHN W. BRANKLEY

gérant de la Miramichi Lumber Co. de Chatham. Vu que M. Brankley a été trésorier du fonds de graft, nous tenons à publier toutes les questions posées par les avocats ainsi que toutes les réponses. C'est le témoignage de ce témoin qui donne le premier trait d'union entre Berry, Teed et Flemming. Les lecteurs de l'ACADIEN pourront juger pour eux-mêmes de la force de ce témoignage.

Question :—Est-ce vrai que le Miramichi Lumber Co. est une auxiliaire de la International Paper Co. de New York ?

Réponse :—Oui. M. Sterns en est le gérant et il est président de la compagnie de Chatham.

Q.—Quelle quantité de terrain avez-vous sous licence ?

R.—610 milles carrés.

Q.—Avez-vous renouveler ces licenses sous l'acte de 1913 et sous quelle classification ?

R.—Oui. Nos limites furent renouveler sous la classification A. Nous avons payé le bonus régulier qui s'élevait à $30,500.00.

Q.—Connaissez-vous W. H. Berry, surintendant des Surveilleurs de la coupe de bois ?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous eu une conversation avec M. Berry au sujet de la classification de ces terres ? Ditesnous ce qui a eu lieu.

R.—M. Berry m'a téléphoné qu'il voulait me voir. Il voulait que je lui donne des informations touchant la valeur des terrains. Je lui ai dit que mon contre-maître lui donnerait cette information. Ceci eut lieu dans le mois de Mai 1913.

Q.—L'avez-vous vu après cela ?

R.—Je l'ai vu trois ou quatre fois.

Q.—Racontez nous la conversation qui a eu lieu entre vous et Berry ?

R.—M. Berry voulait savoir si la compagnie était prête a contribuer à un fonds que les "garçons" voulaient former.

Q.—Vous a-t-il dit quel montant?

R.—Oui, $15.00 le mille carré ou $100,000.00 en tout et je lui ai dit que je serais obligé de soumettre cela à mes supérieurs vu que je ne pouvais contribuer une aussi grosse somme sans leur consentement.

Q.—Est-ce avant la classification des terres ?

R.—Oui, vers le 20 juin 1913.

Q.—Vous a-t-il dit alors de quelle manière vos terres seraient classées?

R.—Non. Je lui ai dit qu'il serait possible que nous suiverions les autres teneurs de limites.

Q.—Avez-vous payé cette somme extra ?

R.—Non. Je sais que notre compagnie n'a pas payé.

Q.—A notre connaissance Berry a-t-il renouveller ses efforts pour faire payer votre compagnie ?

R.—Oui. Il a été à Portland voir notre Président. Je l'ai accompagné. Il a rencontré M. Sterns mais ce dernier a refusé de payer et nous sommes revenus par le train suivant.

Q.—Est-ce qu'on vous a demandé d'agir comme trésorier de ce fonds ?

R.—Oui, Berry m'a demandé.

Q.—Berry vous a-t-il dit à qui vous deviez payer cet argent reçu comme trésorier ?

R.—Oui. Il m'a dit que je devais payer cette argent à M. Teed, dont j'oublie le premier nom. Il ne m'a pas mentionné le nom de Flemming, mais il m'a dit que plus tard, je saurais à qui payer ces fonds.

Q.—Qu'a-t-il fait ou dit plus tard?

R.—J'ai reçu un message de téléphone de Berry me disant d'aller le rencontrer à Fredericton. Je me suis rendu à Fredericton et j'y ai rencontré Berry au Barker House.

Q.—Qu'a-t-il fait ou dit alors ?

R.—Il m'a demandé de monter à une chambre. Je l'ai suivi à la chambre de Flemming.

Q.—Est-ce qu'il y avait quelqu'un dans la chambre ?

R.—Oui. Il y avait M. Flemming et un autre Monsieur.

Q.—Qui était cet autre homme ?

R.—C'était M. Teed de Woodstock.

Q.—La porte était-elle ouverte ou l'avez-vous ouverte ?

R.—M. Berry frappa à la porte qui fut ouverte par M. Flemming. Ce dernier me donna la main en me souhaitant le bonjour et il se préparait à sortir.

Q.—Avant de quitter la chambre M. Flemming vous a-t-il dit quelque chose ?

R.—Oui. En présence de nous quatre, M. Flemming m'a dit: "Ce que M. Berry vous dira de cette homme sera correct," et cela en indiquant M. Teed. J'ai été introduit à M. Teed par Berry. M. Flemming n'est pas revenu à la chambre pendant que j'y étais.

Q.—Qu'est-ce que Berry vous a dit ?

R.—Il m'a dit que Teed était l'homme à qui je devais payer l'argent que j'avais en mains comme trésorier du fonds d'élections.

Q.—Quand M. Flemming vous a parlé de M. Teed vous avez compris que c'était relativement à cet argent?

R.—Je ne dirais pas cela. J'avais été appelé à Fredericton pour rencontré M. Teed. J'ai vu M. Flemming à table après cela mais je ne lui ai pas parlé.

Q.—Avez-vous vu Teed et Berry après cela ?

R.—Oh! oui, à Newcastle le 26 juin. Sans doute je leur ai parlé de l'argent.

M. Brankley donne ensuite les noms des teneurs de limites qui lui ont payé du graft pour le passer à Teed. En voici la liste : John Burchill, Dominion Pulp Co., T. Lynch Co., James Robinson, Allan Ritchie, Sinclair Lumber Co., James Rimdle, W. B. Snowball et Angus McLean. Il avait reçu un autre paquet d'argent venant du nord, mais ne savait pas de qui, ça pourrait être le Louison Lumber Co., de Jacquet River.

M. Brankley dit ensuite que cet argent était dans des enveloppes séparées, avec le nom et le montant indiqués. Il n'a jamais compté l'argent mais l'a enveloppé dans un papier et l'a livré à Teed.

Q.—Est-ce le même monsieur que vous avez rencontré dans la chambre de Flemming à Fredericton ?

R.—Oui, le même.

Q.—Avez-vous vu M. Teed dans la cour depuis le commencement de cette investigation?

R.—Oui, je le vois à présent, il est là avec vous.

Le témoin donne ensuite un compte-rendu de la manière dont il s'est pris pour tranférer cet argent à M. Teed. Berry était présent quand Teed a reçu l'argent enveloppé dans du papier. Il a ouvert le paquet et Berry a enlevé une enveloppe contenant un chèque, mais il ne sait ce qu'il a fait avec ce chèque. "Nous avons alors monté à Newcastle, dit le témoin, et M. Teed plaça l'argent dans sa valise."

Q.—M. Snowball dit qu'il a placé à votre crédit à la Banque de Montréal $7200.00 et M. McLean dit avoir fait la même chose avec

(Suite à la Quatrième Page)

CARTES D'AFFAIRES

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

31

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Merci P'tit Toine ; je vais retrouver avec vous, tous, bien des bons frères à la place de ceux que j'ai probablement perdu pour toujours.

La conversation roula sur ce ton durant tout le repas. Au commencement, elle s'interrompait souvent et pendant ces intervalles, à part le cris des chouettes qui venaient regarder le feu et humer de plus près le festin, on n'entendait que le craquement des croûtons, sous la dent de Jacques, qui renouait bruyamment connaissance avec cet aliment élémentaire des gens civilisés. Quant au Micmac, qui ne comprennait rien à la conversation, et qui détestait surtout la gêne des convenances à table, il s'était retiré un peu à l'écart. Là armé d'un long calumet, la tête appuyée au rocher il chassait dans l'air d'énormes bouffées de fumée, qu'il aspirait ensuite. Son regard, extatiquement fixé vers le ciel, s'abaissait de temps en temps sur les rares vestiges qui survivaient à son repas avec un air de profonde indifférence ; il semblait méditer cette sublime pensée, qu'un fils du Grand-Esprit doit savoir se contenter de ce qu'il a.

Quant au trois amis eurent satisfait aux premiers exigence de la faim, André rappela à Jacques qu'il lui avait promis, en retour de ses indiscrétions, de lui raconter l'histoire de ses cinq ans d'absence, et il ajouta qu'il était prêt à l'écouter. Celui-ci commença donc immédiatement son récit.

V.

Notre voyage fut triste, mais sans avaries ; le plaisir que nous témoignèrent les parents qui nous avaient procédés sur la baie de Beau-Bassin donna quelque charme à notre arrivée dans ces lieux étrangers. Les occupation qui nécessitait notre nouvel établissement chassèrent les premiers chagrins, et remplirent les heures que j'aurais été tenté de donner à l'ennuie. Mes frères nous avaient choisi un joli vallon près de l'eau, qui ressemblait assez à celui que nous avions laissé sur les bords de la Gaspéraux ; seulement il était submergé à chaque marée ; il fallait des abboiteaux considérables pour le protéger contre la mer.

Après avoir fait bénir la terre par le père de Laloutre qui dirigeaient alors cette mission, nous commençâmes les premières jetées ; le bon prêtre venait travailler avec nous, nous donnait ses conseils et soutenait notre courage. Je faisais double tâche dans l'espoir de gagner plus tôt ma feuille de route.

Les digues montèrent rapidement et quand arrivèrent les grands froids et les fortes marées d'automne, nous avions déjà volé un beau domaine à l'océan.

Nous songeâmes aussitôt à la construction des maisons : ce fut l'occupation de tout l'hiver ; cette saison qui s'annonça cette année-là très à bon heure, promettait d'être longue.

Lorsque je vis tous les rivières glacées et les champs couverts de neige, vers le temps de Noel et de l'Epiphanie, il me vint souvent dans l'idée, en songeants aux anciens jours de fête, de m'échapper sur mes raquettes, sous prétexte de courir le chevreuil ou l'orignal à la piste et d'arriver jusqu'à Grand-Pré, en suivant les rivages et surtout mon cœur. Je ne pouvais me faire à la pensée d'être séparé de vous durant ces moments heureux où il semble que tous ceux qui se sont aimés devraient être réunis. Mais j'étais lié par un saint devoir, il fallait laisser à mes vieux parents un toit pour les années que je ne devais plus passer avec eux, et je ne pouvais pas manquer à la bénédiction de mon père.

La veille au soir de cette nouvelle année, la table nous parut plus étroite, la famille s'embrassa plus tendrement, il nous semblait que nous avions de l'amour de trop.... Nous pensions que c'était à cause des absents, mais Dieu voulait peut-être aussi rendre ces heures de réunions plus douces, puisqu'il devait encore nous séparer.

Et le lendemain matin !.... je n'oublierai jamais le moment qui nous vit tous, à genoux, autour du lit de mon pauvre père, pour lui demander de nous bénir. Je n'avais jamais aperçu en lui le signe d'une faiblesse ; il ne nous laissait voir d'habitude que le côté énergique de son caractère, que sa prudence calme, toujours attentive à notre conduite et à nos besoins ; mais, dans cette instant, il ne pouvait maîtriser son émotion, la voix lui manquait, et j'ai vu briller des larmes dans ses yeux pour la première fois dans ma vie. Quand il leva la main sur moi, il me dit : "Toi mon Jacques, tu es le plus jeune, et tu vas retourner seul à Grand-Pré ; tu ne seras plus des nôtres ;.... peut-être ne nous reverrons nous plus jamais ; je suis vieux, et les temps vont au pire.... Vas, je te bénis pour toute ta vie!.... Sois toujours un honnête homme, sois fidèle à ta parole. Tu vas rester avec les Anglais ; eh bien ! ne les trahis pas ; si tu ne peux supporter leurs injustices, reviens avec nous : un homme après tout est bien maître de sa personne, et libre de choisir son ciel ; mais n'oublies pas que tu est un enfant de la France ; le sang et la langue que Dieu donne, vois-tu Jacques, ça ne se libre pas à la conquête, ça ne se sacrigie devant rien, ça tient au cœur, c'est un dépot que le Créateur veut qu'on garde dans quelque siiuation désespérée où l'on se trouve, pour accomplir ses desseins. S'en débarasser au premier obstacle, c'est insulter la Providence, et douter de ses pouvoirs. Et puis, le sang que tu as reçu est assez plein de gloire que tu sois orgueilleux de le garder pur, partout !...." Pauvre père, il avait le pressentiment de ce qui est arriver! Quoique je n'ai pu revenir à Grand-Pré, au printemps, comme il avait été convenu cette bénédiction a été la dernière....

Le reste de l'hiver se passa sans nouvelles inquiétudes, dans un travail sans relâche. Cette activité excessive m'était douce, chaque entreprise accomplie était un pas de fait vers le bonheur.

Je commençais à rêver au retour et à m'y préparer insensiblement, quand on vint nous annoncer que les Anglais s'avançaient du côté de la Missaguash pour déloger M. de la Corne, qui occupait la rive opposée à celle où venions de nous fixer. Le major Lawrence avait aussi pour mission de nous faire jurer de gré ou de force à L'Angleterre. Cette nouvelle nous fut apportée, le dimanche, à l'heure des vêpres : les troupes anglaises n'avaient plus que six heures de marche pour joindre nos établissements.... Tout le monde se sentit frappé comme par une punition du ciel. Nous nous rendîmes en tumulte à l'église, pour prier et pour demander les avis de notre missionnaire.

Le père de Laloutre nous attendait sur le seuil de l'église. Après que nous fûmes tous réunis autour de lui, il nous tint à peu près ce discours : mes enfants, le moment est venu où Dieu et la France veulent de grands sacrifices : serez-vous assez généreux pour les accomplir ?

Oui, oui ! répondirent comme un homme tous les anciens.

Eh bien ! voici les Anglais, nos éternels ennemis, nos persécuteurs acharnés ; ils viennent encore réclamer cette terre sur laquelle nous avions cru retrouver l'autorité et la protection de la France, où nous pensions établir en paix nos demeurs et nos familles. Ils disent qu'elles est leur conquête, qu'elle leur appartient par les traités ; que nous devons à leur roi notre fidélité et nos hommages, quoique le traité d'Utrecht ne leur ait jamais livré que Port-Royale et son territoire. Ils viennent encore exiger de nous des serments pour un gouvernement qui fait jurer à son souverain et à ses représentants de proscrire, par tous les moyens, le catholicisme, de favorisé et de défendre la religion protestante. Pourrions-nous jamais commetre un pareil acte de lâcheté; recepter l'opprobre des transfuges et des renégats ; renoncer au titre de Français, appeler la proscription de notre culte, faire nos enfants des ennemis de la France ?....

Non, non, jamais ! s'écrièrent à la fois les hommes, les femmes et les enfants, en élevant leurs mains vers l'église comme pour affirmer leur promesse devant Dieu.

Alors, continua le prêtre, il ne nous reste qu'une alternative.

Voyez-vous de l'autre côté de la rivière sur les basses naissantes de ces fortifications, flotter le drapeau que nous aimons. Les soldats qui l'ont planté là ont voulu nous dire que ce sol est celui de notre véritable patrie, et qu'ils sont prêts à la protéger. Ici nous ne pouvons pas nous défendre ; nos demeures seront envahies, notre église sera profannée, nos toits serviront h'habitation à nos tyrannique ennemis, ils se nourriront de notre pain et de nos troupeaux, il nous forceront à les servir comme des esclaves. Il n,y a de salut pour nous que dans la fuite ; je sais qu'il est dur pour un français de fuir sans combattre, mais les circonstances nous en font un devoir d'honneur. Fuyons donc ; emportons ce que nous pourrons de nos biens, brûlons et détruisons le reste, nos maisons, notre église, nos greniers nos étables tout, tout, jusqu'aux forêts, et l'herbe de nos prés, s'il est possible ; qu'ils n'aient aucun abri, aucun aliment, rien à ravir, rien a souiller et soyons encore Français !

(A suivre)

Au Jour le Jour

Vous voudriez gagner $5.00 en or, n'est-ce pas? Cela dépend si vous êtes bon devineur. Voyez nos conditions en première page et hatez-vous.

La chaleur nous est enfin arrivée. Hier, mercredi, on entendait pour la première fois des plaintes contre la chaleur qui était accablante.

A lire dans les pages intérieures du présent numéro, un très bon résumé de tout ce qui se dit et se fait à la Commission Royale. Cela en vaut vraiment la peine.

Notre Concours va toujours bien. La bataille est tellement violente que deux de nos candidats sont actuellement au lit: M. Ambroise Léger dont nous annoncions la maladie subite la semaine dernière, et M. Fred Thériault, du village de Bathurst, qui a été victime d'un sérieux accident. Tous deux vont mieux et se recommandent à leurs amis pour un coup de main dans le Concours.

Etaient en ville ces jours derniers; MM. Pierre et Charles Poirier de St-Louis, I. P. F.; Aurèle et Yvon Gaudet, de St-Joseph; P. G. Goguen, de Bouctouche; M. et Mme Hubert M. Richard, d'Alexandrina; Rév. A. D. Cormier, de Vancouver; M. Narcisse J. LeBlanc, de Québec; Rév. Père Sibillet, eud. de Bathurst; Mlles Cécile et Albertine Langis, de Sillerey, P. Q.

Les révérends Pères Eudistes, ci-devant de Rogersville, sont maintenant à Bathurst où se construit actuellement un imposant édifice qui doit bientôt abriter les Novices, les Juvénistes, les Séminaristes les Pères Missionnaires et les Autorités Provinciales de la Congrégation des Eudistes. Le départ de ces bons Pères de Rogersville laisse un grand vide dans la belle paroisse de Mgr Richard, où on avait appris à les aimer.

Nous avons appris avec plaisir que Mlles Cécile et Albertine Langis, filles de M. Théodore Langis, de St-Antoine, qui suivent les cours au couvent de Sillery, Québec, avaient fort bien réussi en musique cette année. La plus jeune, Albertine, a obtenu son lauréat, et Mlle Cécile a obtenu son diplome de professeur en musique. Toutes nos félicitations.

La Commission Royale a commencé ses travaux quant au Valley Railway. Les premières séances n'ont pas été très intéressantes pour le public pour la bonne raison qu'il ne s'est agi de prix de construction, de contracts, etc. détails qui serviront aux avocats plus tard. On reviendra aux limites à bois lundi prochain. Il est à espérer que M. Berry sera présent. Il est vrai qu'il y en a suffisamment de prouvé aujourd'hui; mais il est bon d'aller jusqu'au fond de l'affaire.

LES ENFANTS ET LES ALLUMETTES

Ottawa, 19.—Dix-huit familles sont aujourd'hui sans abri à la Pointe-Gatineau, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré hier, dans un hangar, chez M. E. Fortin, rue St-Jean-Baptiste. A cause d'un vent assez violent les flammes se sont communiquées à la maison de Mme Duval, rue St-Amable et, dès cet instant, la situation fut jugée critique. De l'aide fut demandé à Hull et, deux heures plus tard, tout danger de conflagration était passé.

Des enfants jouant avec des allumettes sont la cause de l'incendie. Les pertes sont de $22,000 à $25,000 avec $8,000 d'assurances.

DANS NOS PAROISSES

ROCKY BROOK, N. B.

M. Alfred gagné fils de M. Odilon Gagné était de passage à Edmundston, lundi dernier étrennant une magnifique automobile.

FORT KENT MAINE.

A eu lieu mardi le 9 le mariage de Johny Ouellet fils de Mde Vve Joe Ouellet de Fort Kent Maine avec Melle Rose Anna Bérubé, fille de Mde Vve Joe Bérubé, de Ledges, Maine. Nous souhaitons à l'heureux couple une longue vie et bien du bonheur.

GRAND FALLS, N. B.

Les travaux du pont neuf tirent à leur fin. Ce pont est tout en acier et pavé en ciment.

La semaine dernière un orignal en voulant traverser la rivière en haut des chutes s'est vu entrainer par le courant et a sauté le sault. Lorsqu'il est venu sur la bord de la chute il s'est lancé dans le vide et est tombé dans les bouillons, il a descendu tout le reste de la chute et est sorti sein et sauf du torrent qui l'entrainait.

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

Mademoisolle Donata Viollette de Montana est en promenade chez sa cousine Madame Regis A Cyr.

Madame Annie Ringuette aussi de Montana est en promenade chez sa soeur Madame Belonie A Cyr.

Les élèves de nos collèges acadiens sont maintenant en vacance, nous leur souhaitons tous de bonne vacance, afin de prendre un repos bien mérité, car ils sont tous passablement maigres, preuve qu'on a bien travaiellé.

Le Rev. Pere Rafflegeau du collège de Caraquet est dans la paroisse pour quelques semaines, le Rév. Père est venu aider notre vicaire M. Poirier afin de donner un peu de repos a notre estimé curé Mgr. Dugal.

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Enfin la belle température d'été nous est arrivée. Nous nous en réjouissons; espérons que ça continuera ainsi pour quelque temps.

Mercredi dernier nous avions la visite de Mgr. Stagni, délégué apostolique. Nous sommes très reconnaissants de l'insigne honneur que son excellence a bien voulu nous faire en venant nous rende visite. Il arrivait à St-Louis vers les onze heures de l'avant midi. A deux heures il y eu salut solonnel dans l'église, chanté par Mgr. Richard de Rogersville qui accompagnait mgr. Stnagni. Ensuite une adresse fut lue au représentant de Pie X par M. Amédée Maillait. Son Excellence répondit en français.

Il félicita la paroisse de St-Louis pour avour donné tant de prêtre et de religieuses à l'église catholique et nous encouragea à continuer ainsi; il nous fit aussi remarquer qu'il était l'ami sincère des Acadiens. Puisse-t-il avoir remporter un bon souvenir de notre humble petite paroisse; pour nous, paroissiens de St-Louis, sa mémoire sera immortelle.

Les automobiles commencent à circuler dans nos chemins de campagnes, par ici ils sont très nombreux. Qu'est que ce cera donc quant celui que L'ACADIEN va donner sera parmi nous!!!

La semaine dernière Mlle Eva Babineau arrivait de l'école normale; Mlle Babineau a obtenu son brevet de seconde classe. Nos félicitations.

Notre vénéré curé se rendait à Chatham mercredi pour assister au sacre de Mgr. O'Leary. Il était de retour vendredi.

Dimanche dernier la paroisse de St-Louis célébrait avec grande pompe la Fête-Dieu. Il y eut procession du T.S. Sacrement. Un joli reposoir avait été préparé à la Grotte. Ce fut une magnifique fête, comme d'ailleurs cela arrive à tous les ans à St-Louis.

Lundi soir le révérend Père Dutour ancien curé d'Acadieville était de passage ici en route pour St-Joseph, où il allait assister au fêtes du collège.

ST-FRANCOIS DE MADAWASKA

M. Jos. Coté voyageur de la maison Gauvreau Beaudry & Cie était de passage a Ledges la semaine dernière.

Mlles Zéline et Dina Bouchard qui demeuraient a Fort Kent Maine depuis l'automné dernier sont revenus passer quelque temps dans leur famille.

Plusieurs de nos paroissiens faisaient part du pélérinage a Ste Anne de Beaupré. Tous sont revenus un peu fatigué mais enchantés de leur voyage.

Léon St-Pierre de cette paroisse ainsi que John Bernier de Conners N. B., deux élèves du collège de St-Thomas de Chatham N. B. sont revenus dans leur famille pour les vacances.

Camille Verret, Léonce Albert, Gonzague Pelletier, Ernest Lizotte, tous de cette paroisse qui étaient élèves au collège de St-Anne de La Pocatière sont aussi de retour dans leur famillé pour les vacances.

Mardi le 16 avait lieu a l'église de St-François le mariage de M. Wilfrid Lang fils de Antoine Lang de Fort Kent Maine a Melle Aurore Lizotte fille de Pierre Lizotte, de notre paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par Rév. M. Dumont. L'heureux couple partit ensuite pour un voyage de noce a Ste Anne de Beaupré.

Mercredi le 17 avait lieu a l'église de Connors N. B. le mariage de M. Tommy Towner, de Grand Falls N. B. à Mlle Marjorie Savage, de Conners. La bénédiction nuptiale fut donnée par Rév. M. Dumont.

Les élèves du couvent de Ste Agathe Maine de cette paroisse sont aussi de retour dans leur famille. Ils sont au nombre de cinq, Léonide et Thurise St-Pierre, Henri Philippe et Mathilda Michaud.

Jeudi le 18 un bambin de 6 ans enfant de M. Magoon, s'est noyé a Edmundston; ce dernier était le petit fils de M. Billy Thomas de Connors. Quelle douleur pour une mère. Nous offrons nos sympathies à la famille si désolée.

Vu que la saison est un peu avancée pour la vente des chapeaux d'été je venderai à de très bas prix la balance de chapeaux qu'il me reste en main. Venez vous coiffer a bon marché mesdames et mesdemoiselles chez Mde Nap. St-Pierre.

M. J. D. Brunet de la Rivière-du-Loup était de passage à Ledges la semaine dernière.

M. U. Marquis voyageur de la maison Larochelle de Québec, était aussi de passage à Ledges la semaine dernière.

Madame Auguste Kenedy, sa jeune fille et ses deux garçons de Glendyne P. Q. étaient de passage à Ledges la semaine dernière en visite chez leurs parents et en même temps ont fait beaucoup d'affaire.

Mde Olivier Guerette de la Rivière-du Loup était aussi de passage à Ledges ces jours derniers en visite chez M. Antoine Cyr et autre parents.

Alphé Viel de Georges Viel est décédé le 12 de ce mois a l'âge de 16 ans. Les funerailles ont eu lieu à St-François le 13 courant.

Nos sympathies à la famille en deuil.

DEVORES PAR DES LIONS

Chicago, 22.—Dévoré par six lions qu'il avait dressé, tel est le sort de Emerson D. Dietrich, de Brooklynn, gérant d'une représentation théâtrale de ce genre. Il vint pour entrer dans la cage comme d'habitude, hier soir, quand les animaux devinrent furieux et sautèrent sur lui; ce fut l'affaire de quelques minutes. Quand les gardiens arrivaient à son secours, un des lions réussit à s'échapper et terrorisa les gens dans sa course; on finit par le maîtriser et le ramener dans sa cage.

A LA COMMISSION ROYALE

(Suite de le troisième page)

$15000,00. Avez-vous eu cet argent?

R.—Oui. J'ai reçu avis que cette argent avait été placé à mon crédit. Je me suis rendu à la Banque de Montréal et j'ai demandé qu'on me donné l'argent en notes de $1000.00 chacune, mais M. Deck ne pouvait pas me les donner. J'ai alors retiré l'argent et je l'ai porté à la Banque de la Nouvelle Ecosse où j'ai obtenu les notes demandées."

Le témoin produit son livre de banque qui montre un dépot de $22,200.00 le 15 juillet. Il retira cet argent le 25 juillet et l'emporta à St-Jean où il le donna à M. Teed.

Le témoin dit qu'il n'y a pas eu de correspondance au sujet de cette affaire, toute la transaction ayant été faite verbalement.

STETSON CUTLER & CO

Fred C. Beatley, gérant de la compagnie Stetson Cutler de St-Jean, donna ensuite son témoignage. Il dit que cette compagnie a des succursales à Campbelton, la Shives Co. etc, en tout dans les différentes parties de la Province environ 1737 milles carrés de terrain sous license. "Nous avons de ces terrains dans la classe C 519 milles et la balance dans la classe A. Nous avons payé le bonus régulier. Je connais W. H. Berry; il est surintendant des surveilleurs de bois. M. Berry ne m'a demandé de payer $15.00 par millé extra mais j'ai eu instruction de mon Supérieur, George C. Cutler de payer cet extra. J'ai payé $15000.00 au mois de juillet 1913 et 5000.00 au mois de février 1914 à l'hôpital Dufferin, St-Jean. M. Berry me demanda d'aller le rencontrer à l'hotel. De ce montant la Chives Lumber Co. a payé $7681.52, la Richards Co. $6275.92. Ces $20000.00 furent payées en plus du bonus régulier. J'ai payé la dernière somme de $5000.00 à M. Berry. Teed n'était pas là.

M. William Sullivan, de Red Bank, fut appelé, mais il n'a pas été demandé par M. Berry ou autres de payer du boodlage.

La cour s'est ajournée jusqu'à 10 heures vendredi matin.

Vendredi, 19 juin 1914.

Nous trouverons dans le témoignage soumis aujourd'hui que M. Berry déclara au teneur des limites à bois que la majorité des membres du gouvernement exigeait que le bonus régulier fut fixé à $150.00 par mille carré, mais que M. Flemming les avait convaincus que $100.00 était suffisant. La Partington Co. a payé à Teed, l'homme recommandé par Flemming à Brankley dans la fameuse chambre à Fredericton, la somme de $3255.00.

N. M. JONES

gérant de la Compagnie Partington à St-Jean, dit que sa compagnie possède 228 milles de terrains sous licenses. "Nous avons payé le bonus régulier de $10,762.50, mais à part cette somme nous avons été obligés de payer $3,255.00 pour fonds d'élections. J'ai rencontré Berry et il insista sur le paiement de cette somme extra. Il me dit que vu que les teneurs de licenses avaient reçu des termes très favorables de la part du Gouvernement, ils devaient tous contribuer à un fonds d'élections. Il ajouta que quelques uns des membres du Gouvernement voulaient fixer le bonus à $150.00 le mille carré, mais que M. Flemming avait réussi à fixer le prix à $100.00. En même temps Berry me dit que tous les autres teneurs de license avaient payé leurs contributions. Un nommé Teed était avec Berry dans le temps. J'ai fortement opposé la classification de nos terres. J'ai vu Berry, il est venu à mon bureau avec Teed. J'ai refusé de nouveau de payer la contribution. Berry est venu après cela à plusieurs reprises. Pendant ses visites Berry ne m'a pas parlé du taux du "Stumpage". A la dernière visite de Berry j'ai enfin consenti à payer la contribution. J'ai payer par chèque à l'ordre de J. E. Moore. Celui-ci endossa le chèque et le passa à Berry. Berry m'a dedemandé de faire le paiement en argent, je lui ai dit que je le ferais pourvu qu'il me donna un reçu; c'est ce qu'il refusa de faire. C'est alors qu'il suggéra le paiement par chèque en faveur de M. Moore. La date du chèque est le 4 octobre 1913.

Q.—Quelle est la raison qui vous poussait à refuser cette contribution?

Q.—Je ne voyais aucune nécessité dans cette demande et parce que c'était un paiement qu'il n'avait aucun droit d'exiger.

Q.—Pourquoi l'avez-vous payé?

R.—Parce que tous les autres avaient payé et que je voulais être en bons termes avec le Gouvernement. Je pensais qu'en me rendant à cette demande qu'il n'y aurait pas de danger pour nos licenses. Ce montant a été payé en plus du bonus régulier.

C'est le dernier témoin présent en cour et l'investigation a été ajournée à mardi le 23, alors que cette partie de l'enquête touchant le Valley Railway sera sur le tapis. Une date sera fixée pour la reprise des affaires des limites à bois.

L'HON. BORDEN DEVIENT SIR

Londres, 22.—Parmi les décorés à l'occasion de la fête du Roi se trouve le premier ministre du Canada, qui devient Sir Robert Laird Borden. La décoration qui lui a été accordée est celle du Grand Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-George.

Perception des Taxes

Je, soussigné, John S. Magee, commis de la ville de Moncton, donne avis, par les présentes et cela d'après le paragraphe 74 du chapitre 44, le 16e de Victoria, intitulé: "The City of Moncton Assessment Act, 1897, que le montant des taxes, tel que preparé par les Assesseurs de la ville de Moncton pour l'année 1914, a été dûment enregistré à mon bureau; que le Conseil de ville de Moncton a nommé le 20e jour de juillet pour le paiement des taxes; que, d'après ce règlement 5 pour cent est déduit; que toute personne qui n'aura pas payé ses taxes le ou avant le 20e jour de juillet, étant le jour désigné pour le paiement des taxes civiques, sera considérée comme délinquant, et le paiement sera forcé sans retard.

Daté le 12e jour de juin, A. D., 1914.

JOHN S. MAGEE
Commis de la ville de Moncton

NOUVEAUX TELEPHONES

3000-11 McFarlane Chipman, rés. Mountain Road
378-42 Duffy Paul S., rés. 128 Dufferin
152-11 O'Neil John "Moncton Little Dry Goods Store" 782 rue Main
298-11 Tromley Miss Ella, 12 Park
542-11 Long J. E., 125 rue Archibald
253-11 Kirsh Harry, rés. 96 Steadman
348 Henderson Fred G., rés. 208 Bonacord
374-41 McKinnon L., rés. 22 Maple
294-11 McCallum W. A., rés. 16 Enterprise
430-21 Stulz C. G., rés. 155 Archibald
47 Gay Geo. B. Public Cabs, 181 Botsford
324-11 McKinnon Duncan rés., 301 Robinson.

Avis de Soumissions

Des soumissions cachetees et endossées "Eglise l'Assomption" seront reçu par le Rév. H. D. Cormier, Curé de la Paroisse l'Assomption, jusqu'au 8 du mois de juillet 1914, inclusivement pour la construction et le parachèvement du Sous Bassement de l'Eglise projetée en cette paroisse. Cet édifice sera érigé au coin des rues St-Georges et Luty, à Moncton, N. B.

Les plans seront visibles au bureau de l'architecte soussigné. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. A. FRECHET,
Architecte

30 rue Bonaccord,
Moncton, N. B.

VOLUME I. NO. 32. MONCTON, N.-B., JEUDI, 2 JUILLET 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

L'ACADIEN

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

Siège social:
600, rue Main

DANS L'ONTARIO

Ainsi que nous l'avions prédit ici même il y a quelques semaines, le gouvernement Whitney a été maintenu au pouvoir, mais sa majorité a été diminuée: de 68 qu'elle était, elle est aujourd'hui de 55.

Si le retour au pouvoir du gouvernement conservateur n'a pas été une surprise, par contre les gains libéraux, les majorités conservatrices considérablement diminuées, la défaite complète dans la ville d'Ottawa, etc., ont grandement surpris les conservateurs.

M. Rowell, le digne chef de l'opposition libérale, a fait la lutte en brave. Il ne faut pas oublier qu'il avait contre lui un parti qui, à la dernière législature, disposait d'une majorité de 68. Et le gouvernement fédéral avait son gros mot à dire, puisque c'est sur cette province que M. Borden se basera pour en appeler au peuple. Cela est tout naturel, car c'est la province d'Ontario qui a porté le parti conservateur au pouvoir en 1911. Et de plus, M. Rowell avait contre lui les marchands de boisson et les orangistes fanatiques qui ne veulent pas entendre parler de français dans les écoles.

Et malgré tout, envers et contre tout, M. Rowell a réussi à doubler le nombre de ses soldats. C'est un vrai tour de force! Un gain libéral dans l'Ontario en vaut dix dans n'importe quelle autre partie du pays.

Il n'y a pas de doute que la vague conservatrice perd du terrain dans le château-fort des torys.

Avec un chef de la vaillance de M. Rowell, le parti libéral est confiant et il ose même croire à une prochaine victoire, quoi qu'en disent les chefs torys.

En attendant, nos frères les Canadiens-français se trouvent entre les mains d'un gouvernement qui les déteste et qui veut empêcher le français d'être enseigné dans les écoles. A ces frères qui ont lutté bravement, nous présentons nos sincères sympathies.

A LA COMMISSION ROYALE

Ca va bien, mais...... le pire n'est pas encore venu. Si les témoins ne fichaient pas tous le camp, les choses iraient peut-être plus rondement. Il y a eu des ajournements forcés et des pertes de temps en siégeant tantôt à St-Jean, tantôt à Fredericton.

Dans tous les cas, tout n'est pas rose pour M. Flemming et les siens. Ils semblent vouloir se cacher, et leurs journaux inventent des niaiseries tous les jours pour tâcher de détourner l'opinion publique.

Mais, c'est en vain. Et pourquoi ne pas se présenter à la Commission Royale comme des hommes? S'ils ne sont pas coupables, eh bien! ce sera tant mieux. S'ils sont coupables, ce sera une affaire finie, et finie à la satisfaction du public qui commence à être ennuyé de tout ce tiraillement en arrière.

Une chose que le public ne comprend pas, c'est que M. Berry soit encore employé de la province, surtout de ce temps-ci où il se promène en gros monsieur à Boston, tandis que la Commission Royale l'a averti de se rendre à l'enquête.

Est-ce qu'on craindrait de renvoyer cet employé qui a servi de valet au ministère dans une affaire de chantage? Pourquoi les autorités provinciales ne forcent-elles pas ce M. Berry, l'employé du gouvernement, à se présenter à l'enquête où il est requis?

Pour peu que ce petit jeu continue, les électeurs de cette province répondront eux-mêmes aux questions que nous venons de poser.

Une autre question que se posent les électeurs français de cette province, c'est celle-ci: Pour quelle raison des journaux comme le "Moniteur Acadien" et "L'Evangéline", qui se disent les organes du peuple acadien, ne reproduisent-ils pas au moins un petit bout des témoignages? Et cela sans faire de la politique, mais tout simplement pour renseigner leurs lecteurs. Mystère...... bleu!

Jusqu'ici, "l'Acadien" est le seul journal français de la province à donner chaque semaine un résumé des travaux de l'enquête. Grâce à notre petit journal, un bon nombre d'électeurs acadiens seront tenus au courant des témoignages qui sont déposés devant la Commission Royale.

Il s'agit ici d'une question d'intérêt public, et il est étrange que certains journaux s'abstiennent d'en faire bénéficier leurs lecteurs.

Mais, après tout...... chacun ses goûts et...... ses couleurs!

CORRESPONDANCE

LE FRANÇAIS DANS NOS COUVENTS

Le Convent de Bouctouche

Cette magnifique construction fut élevée en 1879, par le Père F. X. Michaud, alors curé de Bouctouche. Son site est idéal en fait de paysages pittoresques, de salubrité aussi bien que de commodités de tout genre: un mille des chars, à dix pas de l'une des plus charmantes baies de la côte nord, appelée par quelqu'un le "Cacouna" du comté.

L'érection de cette maison ne fut pas sujette aux mêmes difficultés d'organisation que les autres de nos environs. Le Père Michaud, qui avait été, pendant dix ou onze ans, l'idole des bons Irlandais, catholiques de la ville de St-Jean, arrivait à Bouctouche avec une bourse bien rondelette. L'argent fait marcher les affaires, dit-on. Le couvent fut vite bâti et outillé pour les classes qui, l'année suivante, étaient déjà un succès quant au nombre des élèves et de l'instruction qu'on y donnait dans les deux langues.

Les sœurs de la Charité de St-Jean avaient charge de cette maison. Cependant, si l'argent fait marcher les affaires: "money makes the mare go", le courage d'une population comme celle de Bouctouche qui n'avait pas jusque là été favorisée d'une éducation secondaire, valait l'or le plus brillant. Il faisait bon voir ces braves Acadiens à l'œuvre avec leur dévoué curé. On aurait dit les chantiers de la Thamise, où l'Angleterre construit ses géants de mer. La paroisse contente et fière de son institution, remboursa dans la suite et amplement le curé Michaud.

La première supérieure, la bonne Mère Francis, comme on se plaisait à l'appeler, était anglaise de langue; mais étant de descendance française par son père qui était Huguenot, elle n'aimait non seulement notre langue qu'elle ne connaissait pas, mais aussi nos enfants acadiens. C'était suffisant pour que les gens l'adorassent comme une bonne Mère.

Le cours français était sous l'habile direction d'une nièce du curé Michaud, la bonne, la sainte sœur Hélène, qui avait fait, chez les Ursulines de Québec, de très fortes études. Femme zélée et pâtriote s'il en fut, elle aimait la langue française et ses charmes de toute sa belle âme; c'est vous dire que les jeunes filles—que je pourrais appeler privilégiées—qui eurent la chance de recevoir d'elle leur éducation et leur instruction, ont brillé au premier rang, autant comme maîtresses d'école que comme parfaites mères de famille. Je me rappellerai toujours cet ange de bonté, de candeur, d'amabilité qu'était la sœur Hélène.

Le cours de musique n'avait pas non plus été négligé, dès l'ouverture des autres classes. Il était entre les mains habiles de Demoiselle Julie Michaud, aujourd'hui Mme feu le Docteur Edouard Gaudet, une autre nièce du Curé, qui, elle aussi, avait fait son cours d'études chez les Dames de la Congrégation. Je pourrais vous nommer de bonnes et de bons musiciens qui sont sortis du couvent de Bouctouche. On n'y négligea pas le cours anglais, quoique j'en parle en dernier lieu, et à dessein, puisqu'on y consacrait à peu près autant d'heures qu'au Français.

De 1880 jusque vers 1887, ce fut, l'on pourrait dire, l'âge d'or de cette institution. Rien ne manquait: une supérieur habile et dévouée; des sœurs parfaitement compétentes pour les classes; une entente parfaite entre la bonne Mère Francis, le curé et la maison-mère de St-Jean; des pensionnaires autant que pouvait contenir la maison; c'était donc une œuvre florissante au milieu de nous.

Pourtant, il n'y a pas de peinture qui n'ait ses défauts. Le Père Michaud, ayant érigé ce couvent avec ses propres deniers et ceux de la paroisse, sans demander un sou à la Communauté, voulut en garder le contrôle quant à la partie financière et à l'efficacité des cours, s'entendant d'ailleurs très-bien avec la Supérieur pour la direction de toutes choses.

Le grand prestige dont jouissait encore à St-Jean le curé de Bouctouche avait naturellement empêché plus tôt l'assaut de la "citadelle" française. A la maison-mère et ailleurs, on se torturait afin de trouver une solution au problème. Oter, ex abrupto, la maîtrise du curé sur ce qu'il avait bâti "à la sueur de son front", ce n'était pas chose facile, pour cette raison que la Communauté ne possédait rien là que ses religieuses. D'un autre côté, en rappelant les sœurs, le curé avec son énergique et sa tenacité connues, ayant déjà des filles bien instruites et bien disciplinées, ferait infailliblement marcher la maison sous forme d'académie. Pourtant, il fallait faire quelque chose, le pays revenait aux Français.....

Voici comment fut tournée la difficulté. Mgr Sweeney, évêque d'alors, somma le Père Michaud de lui remettre tous ses titres de propriété qu'il avait sur le couvent. C'était, du coup, non le "sommer" mais l'assommer, avec un tel commandement. Le curé refusa d'abord, amenant à son secours toutes et tant de raisons qu'il avait de garder sa propriété et la faire progresser, etc., En homme poli il se garda bien de faire comprendre à l'évêque que l'ordre imposé était en contravention flagrante avec la plus élémentaire justice et le droit des gens. Rien n'y fit. Un "beau" jour, c'était le 4 février 1887, jour sombre de tristesse au presbytère et au couvent, le dernier mot de l'autorité, l'Ultimatum était reçu, lu et relu par des mains tremblantes, je vous le dis. Le curé Michaud n'avait que deux choses à faire: céder ses propriétés ou accepter l'interdiction. Se voyant acculé au pied du mur, avec une hydre vengeresse à ses trousses, il préféra l'honneur et la pratique de son sacerdoce à toute cette magnifique propriété qui valait bien vingt mille dollars.

Une mesure si arbitraire de la part de l'autorité ne devait pas rester sans repercission. Une main mystérieuse semblait s'être mise de la partie et travailler discrètement contre l'institution. Les Anges, peu de temps après, vinrent recueillir la belle âme de notre bonne sœur Hélène, dont la tombe était à peine fermée que la première Supérieur, notre bonne et vieille Mère Francis, s'en allait elle aussi recevoir au Ciel la grande récompense de ses bonnes et nombreuses œuvres terrestres.

En peu d'années, le personnel de l'institution se trouva tout changé. De pensionnat florissant qu'il était avant, il devint tout au plus une bonne école primaire. Quelques pensionnaires, cependant, en entretenaient la vie qui avait été si active autrefois. Cet état de chose dura à peu près interrompu jusqu'à la mort du regretté Père Michaud, en octobre 1903.

Depuis lors cette maison d'éducation a repris vie et activité, en reconquérant son rang parmi les pensionnats environnants. Il n'y eut néanmoins un petit règne de misère nationale. L'enseignement du Français y avait, en quelques années diminué considérablement; à tel point, dans les classes primaires, que les gens intéressés se servirent des mêmes moyens que ceux de Memramcook; seulement, si j'ai bonne mémoire, ceux de Bouctouche avaient précédé ces derniers dans le mouvement, l'année d'avant et avec semblables bons résultats.

Aujourd'hui, le couvent de Bouctouche déborde de pensionnaires acadiennes qui y suivent un assez bon cours de Français, sans toutefois négliger la langue anglaise qui y est sur le même pied. Cependant, qu'il me soit permis, ici, de faire une remarque. En disant que les deux langues sont sur le même pied, j'infère de là que comparaison faite de la difficulté des deux langues, les enfants français sauront encore mieux l'Anglais que le Français à la fin de leur cours. La raison est celle-ci: pour bien maîtriser notre langue, il faut "bucher" continuellement et avec courage, non seulement sur le "mot à mot", mais aussi et surtout sur les exercices d'analyse grammaticale et logique, sur les dictées et la composition ou correspondance, et y revenir sans cesse. Autrement, on apprend le mot de la grammaire, mais on apprend pas son Français. Cette remarque je la fais pas plus pour le couvent de Bouctouche que pour les autres déjà nommés. Quand nos supérieures de couvents auront compris cette grande vérité, elles auront fait un immense progrès dans la bonne voie.

Entre les travaux de la ferme, pendant mes veillées de vieux garçon (car je ne vais plus veiller; il y a si longtemps que j'y vais...) je tâcherai de parler du couvent de Saint-Louis.

VIEUX GARCON.

LE CONGRES DU CAP-PELE

Le 15 et 16 Juillet

Pour informer les institutrices et les instituteurs, ainsi que tous les amis de l'éducation qui désirent assister aux fêtes du Congrès, le curé et les comités d'organisation de la paroisse du Cap-Pelé me prient d'annoncer au public qu'il y aura, à Shédiac, la veille du Congrès, c'est-à-dire le 14; des voitures pour transporter tous les étrangers. Un représentant du comité de réception sera à la gare de Shédiac, pour recevoir et diriger tous ceux en destination du Congrès. Le comité de placement sera sur le terrain de l'église à l'arrivée des voitures, pour assigner un local à chacun des visiteurs.

L'hospitalité et la générosité des paroissiens du Cap-Pelé sont aussi grandes que leur belle paroisse a d'étendue. C'est dire à tous: vous serez les bienvenus.

A la demande expresse de M. l'inspecteur Hébert, non seulement toute la classe enseignante des trois comtés de Northumberland, de Kent et de Westmorland est invitée au Congrès, mais encore tous les commissaires d'école sont instamment priés de s'y rendre. S'il y avait un nombre suffisant de ces derniers, l'on pourrait jeter les bases d'une "association des commissaires" qui, eux aussi, pourrait avoir plus tard leurs Congrès: ce qui serait un autre beau et patriotique movement dans la bonne direction.

Le matin du 15, les institutrices et instituteurs se rendront à la salle Bourgeois, pour 8.30 heures.

D. F. Léger, ptre,
Président du Congrès.

UNE VICTOIRE POUR LES CONSERVATEURS

Aux élections provinciales qui avaient lieu dans l'Ontario lundi dernier, le gouvernement Whitney a été retourné au pouvoir avec une majorité diminuée.

Sur 111 sièges, les conservateurs en ont remporté 83. Les libéraux, avec leur vaillant chef Rowell, ont doublé leur nombre de députés et ont réduit de beaucoup, dans toute la province, le vote conservateur.

Dans la ville d'Ottawa, deux grosses majorités conservatrices ont ont été changées en deux grosses majorités libérales.

Les gens de l'Ontario qui sont pour la plupart très ardents quand il s'agit de parler en faveur de l'abolition des buvettes, se sont montrés partisans avant tout et ont voté contre le chef libéral qui avait en tête de son programme "l'abolition de la buvette".

Nous sympathisons aussi avec nos frères les Canadiens-français. Le gouvernement Whitney est l'ennemi juré des Français et de l'enseignement du français dans les écoles.

GROS INCENDIE A SALEM, MASS.

Vendredi dernier, un terrible incendie détruisait une grande partie de la "vieille ville des sorcières", Salem, et causait des dommages pour à peu près $10,000,000.

Au delà de mille bâtiments, dont une vingtaine de manufactures, ont été réduites en cendres. Dix mille personnes ont été jetées sur le pavé.

Le feu a commencé dans la fabrique de la Korn Leather Co. Un vent violent et le manque de pression d'eau rendaient le travail des pompiers difficile.

L'église St-Joseph, des Canadiens-français, a été détruite.

L'état, les villes voisines et mêmes éloignées, ont montré beaucoup de générosité, en se portant au secours des sinistrés.

MORT DU R. P. BOURQUE

Le révérend père André T. Bourque, C. S. C., est mort. A onze heures, dimanche soir, le 28 du courant, le révérend père André T. Bourque, C. S. C., s'éteignait dans le Seigneur à l'infirmerie du collège Saint-Joseph.

Le révérend père Bourque était né au village de Beaumont, dans la paroisse de Memramcook, le 27 juillet 1854, de Thaddée Bourque et d'Anne Bourque. Il fit ses études au collège Saint-Joseph en même temps que feu le révérend père Ph. F. Bourgeois, d'illustre mémoire, et, après quelques années d'enseignement dans diverses parties de l'Acadie, il entra dans la communauté de Sainte-Croix, le 9 mai 1880, puis fut ordonné prêtre au collège St-Joseph, le 3 juin 1884 par sa Grandeur Mgr Sweeney. Musicien de talent, il enseigna la musique au collège Saint-Joseph et dans plusieurs autres institutions de sa communauté jusqu'en 1891, époque où il s'embarquait pour les missions éloignées du Bengale, Asie, d'où il revint vers 1896. Il fut ensuite successivement missionnaire dans l'ouest américain, vicaire à Campbellton, vicaire à Chatham et enfin professeur de musique à l'Université du collège St-Joseph où il vient de mourir.

Compositeur distingué et ardent patoiote, nous devons à son admirable talent musical plusieurs chansons d'inspiration nationale: "Plainte et pardon", "Evangéline", "le Pêcheur Acadien", "la Marseillaise acadienne", "la Fleur du Souvenir", sans compter son "Gondolier", et une cantate de bienvenue composée pour les noces d'argent de l'Université du collège St-Joseph.

Malgré ses nombreuses et absorbantes occupations, le regretté père Bourque trouva le temps de composer un amusant voulume intitulé, "Causerie du gran'père Antoine" que notre excellent ami de France le Prince de Bauffremont a bien voulu trouver "intéressant, plein de vie et de couleur locale, en un mot bien composé".

Requiescat in pace!

A qui le $5.00 en or?

Plusieurs abonnés nous ont déjà envoyé leur nom en faveur du candidat de leur choix.

L'opinion publique est divisée. Les uns disent que ce sera un tel, les autres veulent que ce soit un autre.

Qu'on se rappelle que pour avoir droit au $5.00 en or, il faut faire deux choses: D'abord trouver un nouvel abonné d'un an à "L'ACADIEN", et ensuite deviner qui est le candidat qui va gagner l'automobile.

Devinez juste et vous aurez $5.00 en or?

La Liste Révisée

AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	22,000
ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	20,600
L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	19,200
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	14,800
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	10,825
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	9,025
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	2,890
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	2,150
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,980
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,365

Lettres des Candidats

MES SYMPATHIES

M. le directeur,

Veuillez présenter mes sympathies les plus sincères aux candidats malades, en même temps que mes voeux les plus ardents pour leur prompt rétablissement.

Bien à vous,
Leon St-Pierre.

St-François,
Madawaska, N. B.

VOTEZ POUR LEGER

Bravo! notre candidat prend beaucoup de mieux. Et les amis font un bon travail, ce qui est très encourageant. Tous va bien maintenant, mais n'arrêtons pas là!

Travaillons, les amis! Je suis autorisé à dire que ce que les autres candidats vous promettent notre candidat vous le promet aussi. Et un petit mot à vous, abonnés, un petit conseil en passant. Je crois que vous aurez une bonne chance de tirer pour le $5.00 en or, si en payant votre abonnement, vous nommez Ambroise S. Léger comme le gagnant du premier prix.

Payez votre abonnement et votez pour Ambroise S. Léger, Candidat libéral. En avant!

Bien à vous tous,
Clément Cormier.

AUX LECTEURS DE "L'ACADIEN"

Monsieur le directeur et chers amis:

Cette semaine mes votes ne paraissent pas mais ne croyez pas pour cela que j'abandonne la lutte, certes non. En brave, je veux combattre jusqu'à la fin. "L'Acadien", notre beau journal libéral, est trop digne de tout notre encouragement, pour que je ne m'efforce pas de le répondre le plus possible dans nos compagnes acadiennes. En ce moment surtout où il nous tient si bien au courant des travaux qui se font à St-Jean à propos des accusations Dugal contre Flemming; notre intéressant journal devrait aller porter la lumière dans tous les foyers acadiens, afin que chaque électeur puisse voir où va l'argent du public.

On se demandera plus pourquoi les taxes augmentent toujours. On voit de quelle manière l'argent des pauvres habitants acadien est administré. Alors on n'attendera avec grande hâte un élection, afin de placer, pour nous gouverner, des hommes braves et honnêtes. S'ils sont libéraux, tant mieux!

Chers amis, continuez à travailler pour moi, votez pour les candidats libéraux. Un cordial merci pour ceux et celles qui jusqu'ici ont bien voulu m'aider. Un nouveau merci pour ceux et celles qui à l'avenir sauront m'appuyer de leurs votes.

Votre tout dévoué,
Urbain D. LeBlanc

St-Louis de Kent,
le 29 juin 1914.

MON PLATEFORME

A mes amis, lecteurs et électeurs.

Comme il m'est impossible de vous envoyer individuellement et personnellement un mot de remerciement, à cause de mes occupations, je profite de l'occasion que me donne l'aimable rédacteur de "l'Acadien" en m'offrant un espace dans son journal, pour m'acquitter de ce devoir. Donc à ceux qui m'ont favorisé, soit d'un renouvelement ou d'un nouvel abonné, je vous dis à tous un gros merci.

Je profite de la même occasion pour féliciter mon jeune ami du Madawaska du succès remporté dans ses études, et il y a certainement tué le plus beau des deux lièvres. Maintenant nos deux candidats du Madawaska veulent bien croirent que je suis sincère, (et c'est ce que je prétends d'être); mais cependant ils disent de faire attention aux belles promesses en temps d'élection. Je ne sais comment sont remplies les promesses des politiciens du Madawaska en temps d'élections. Mais qu'il me suffie de dire que dans Westmorland ce que l'on promet, on l'accomplit,

Avant de terminer, je veux encore donner un autre conseil au jeune étudiant, (car j'aime les enfants.): faites toujours attention à ce que vous dites, car dans votre avant dernière correspondance vous disiez au bonnes mamans de ne pas laisser sortir leurs jeunes demoiselles avec un vieux garçon; aujourd'hui vous leurs dites qu'avec leur grand père qu'il n'y a aucun danger. Vous voyez que c'est de l'enfantiage, et corrigez-vous. Dans tous les cas ne soyez pas trop jalous si je me promène en auto pendant deux jours avec une demoiselle qui m'aura aidé à le gagner, car, d'après mes faibles connaissances, il en restera encore assez pour les étudients, les beurriers, les marchands, les ouvriers, etc., mêmes pour les malades et leurs représentants.

Encore une fois, à ceux qui m'ont donné leurs votes, et à ceux qui ont l'intention de me les envoyer avant la fin du concours: Merci!

Votre humble serviteur
ANDRE V. LANDRY,

Moncton, N. B.

Aidez les Candidats

L'INVESTIGATION DES ACCUSATIONS TOUCHANT LE CHEMIN DE FER DE LA VALLEE ST-JEAN

(De notre correspondant spécial)

La semaine dernière, nous avons donné un peu au long le témoignage soumis par les témoins dans l'investigation des accusations faites par M. L. A. Dugal, député de Madawaska, contre l'hon. M. Flemming et son chef-officier. La preuve a démontré un état de choses déplorable. Cette investigation n'est pas encore terminée et ceux qui sont à l'oeuvre pour dénicher la bande de "boodlers" disent qu'il y a des révélations à venir qui feront plus de sensation encore.

Pendant la dernière session de la Législature, M. Dugal faisait aussi des accusations de "boodlage" contre le Premier Ministre l'ex-Secrétaire Provincial MacLeod, dans l'affaire de la construction du "St-John Valley Railway".

La Législature en 1912, avait adopté une mesure autorisant la construction de cette voie ferrée et avait donné le contrat à la Quebec Railway Construction Co., dont A. R. Gould était l'âme dirigeante. L'argent nécessaire pour cette construction avait été garantie par le gouvernement provincial au moyen de débenturés à $25,000 par mille, non-compris la subvention de $6,400 par mille, du gouvernement fédéral. Ces diverses sommes devaient suffire, et le Premier Ministre a même garanti qu'il ne serait pas nécessaire de voter un sou de plus. Quel n'a pas été l'étonnement du public quand, l'hiver dernier, l'Hon. M. Flemming demandait à la Chambre de voter $2,000,000 de plus afin de completer ce travail.

Il était bien connu, par un certain nombre au moins, que tout l'argent fourni par les deux gouvernements n'avait pas été employé à la construction de ce chemin. Qu'il y avait eu un détournement de fonds, était la rumeur en circulation. Cette rumeur parait avoir donné lieu à des investigations qui ont révélé des faits suffisamment bien fondés pour convaincre les amis de l'opposition à formuler des accusations. Ce sont donc ces accusations qui font le sujet de l'investigations qui se poursuit actuellement à St-Jean.

L'enquête s'est ouverte mardi de la semaine dernière. Les premiers jours furent peu intéressants, car il s'agissait seulement de la preuve de construction, le système adopté dans la poursuite de cette entreprise, le moyen adopté pour livrer les sous-contrats, etc.

Il y a deux parties distinctes dans cette enquête: premièrement, on s'occupe de prouver ce que ce chemin a coûté à la province, et ensuite de démontrer que le coût a été trop élevé, par raison d'un certain détournement des fonds votés par la législature, dont on s'est servi en parties pour des fins illégales.

La deuxième partie de cette enquête consiste à prouver que certains membres du gouvernement ont tiré profits de cette transaction, que certaines sommes d'argent leur ont été payées afin de les influencer à favoriser certains entrepreneurs. Il y a même une accusation spécifique contre M. Flemming d'avoir reçu de James H. Corbett, contracteur, la somme de $10,000, et une autre contre M. H. MacLeod d'avoir reçu de John Scott, contracteur, la somme de $1,500.00. Pendant la deuxième journee de l'investigation, M. F. B. Carvell, l'avocat de M. Dugal, annonça à la Commission qu'il soumettrait la preuve d'un paiement de $4,500 au Premier Ministre par un autre entrepreneur.

Les révélations dans cette enquêtes seront aussi intéressantes que celles faites dans l'enquête des limites à bois.

L'ingénieur civil, Burton M. Hell, qui avait charge de la construction de la partie Nord de ce chemin de fer, a prouvé que la construction était défectueuse sous bien des rapports et que bien loin d'être l'égal du Transcontinental, tel que voulait le faire M. Flemming, il était impossible de s'en servir pour le tranport économique et expéditeur.

M. Brown, ingénieur en charge de la partie sud, donna à peu près le même témoignage, et témoigna qu'un engin pouvait haler trois fois plus sur le Transcontinental que sur le Valley Railway.

Le témoignage le plus intéressant est celui donné jeudi, se rapportant aux moyens adoptés pour le déboursement des argents avancés par l'autorité du gouvernement à travers la Prudéntial Trust Co.

La compagnie Gould semble avoir eu une influence immense sur le Premier Ministre et ses collègues, car la preuve démontre que, malgré la loi qui empêchait le paiement d'aucun argent à cette Compagnie avant un certain temps, et sous certaines conditions, M. Gould a obtenu un emprunt de $350,000 avant d'avoir accompli aucun progrès sensible avec les travaux. L'arpentage et l'inspection de la route avaient coûté $30,000 à la province. La loi spécifie que cette somme soit remboursée à la province par les contracteurs Gould, etc., avant que les débentures garanties par la province furent converties en argent. Ceci n'a pas été, mais M. Gould remboursait les $30,000 seulement après avoir obtenu l'emprunt de $350,000. M. Gould et sa compagnie n'avaient pas fourni un seul sou de leur argent. La compagnie devait, suivant la loi; payer l'intérêt sur les "bonds", au moyen de leur propre argent, mais la loi, avec le consentement du gouvernement, fut complètement ignorée et M. Gould servait des argents obtenus de la vente des "bonds" pour payer l'intérêt sur ces mêmes "bonds" dont l'argent devait servir à la construction du chemin de fer.

Les "bonds" se sont vendus pour 95 cents dans la piastre. La loi exigeait un prix de 98 cents, et que la différence entre le prix obtenu et le prix fixé par la loi devait être remboursée par la compagnie à même ses propres fonds. La différence plus haut mentionnée s'élevait à $95,000; mais M. Gould prit bien garde de ne pas suivre la loi et faire le remboursement exigée. Il y avait un autre moyen: Se servir de son influence auprès de M. Flemming et faire changer la loi afin de permettre que les "bonds" se vendent à 95 au lieu de 98. C'est ce qui fut fait et M. Gould n'a pas été obligé de rembourser la différence de $95,000.

Le témoignage soumis devant la commission, jeudi, était d'un intétêt extraordinaire. Les représentants de la Compagnie avec laquelle le gouvernement avait placé les argents parvenant de la vente des bonds pour la construction du Valley Railway, ont occupé jeudi et vendredi. Quand M. Carvell a voulu questionner ces témoins sur la dispositions des argents placés entre leurs mains, afin de prouver qu'el y avait eu diversion et que l'argent du peuple n'avait pas été dépensé pour la construction de ce chemin de fer, mais qu'une partie avait distribuée pour d'autres fins, les avocats de M. Flemming ont une lutte acharnée pour l'empêcher.

Il était question d'une somme de $207,000 qui ne pouvait pas se tracer à la construction. M. Carvell voulait démontrer où cet argent avait été placé. Le Juge Wells, membre de la commission, interrompant M. Carvell, lui dit que la diversion avait été prouvée, c'était aussi loin comme la commission pouvait aller. Ce n'était pas la place de la commission de découvrir où avait été placé cet argent. Cela, dit le Juge Wells, est le devoir des officiers de la couronne.

Le Juge McKeown, président de la commission, dit: "qu'il y avait une forte indication que cette somme immense avait passé par un autre chemin que celui de la construction!

En face d'une preuve semblable et de l'avœu de la commission, et est facile de voir l'intérêt extraordinaire que cette investigation doit susciter dans l'opinion publique.

Pendant l'argument sur une des objections soulevées par les avocats Flemming, il y a une fasse d'armes entre M. Carvell et la commission. M. Brown, le témoin, ne répondant pas directement aux question de M. Carvell ce dernier lui dit: "Si vous demeuriez dans cette province, vous sauriez la raison qui me pousse à demander cette question. Il y a un tribunal plus grand que celui-ci qui doit donner son verdict c'est le peuple.

Le Juge Wells—Le peuple n'a rien à faire avec la conduite de ce tribunal.

M. Carvell—Il aurait certainement beaucoup à dire. Je représente le peuple du Nouveau-Brunswick et je vous dit, M. le Juge, que j'ai des droits dans notre tribunal.

Le Juge McKeown—S'il y a eu diversion des argents, comme la preuve l'indique, nous avons le dreit de savoir à qui cet argent fut payé. Cet argent appartient à la province. Supposont que l'on s'est servi de cet emprunt pour liquider des dettes s'élevant à deux fois la somme pour laquelle l'emprunt fut fait, n'avons nous pas le droit de nous inquérir de cette information. Il me parait facile pour le témoin de dire à qui ces argents furent payés.

M. Carvell—Je désire prouver que lors de cet emprunt la compagnie de construction n'existait même pas. J'ai découvert la vraie situation et je ne peux me soumettre à des objections semblables sans un vigoureux protêt.

La majorité de la commission donna sa décision contre M. Carvell.

Plus tard, et suivant une réponse donnée par la témoin, M. Carvell exige de nouveau la production du document contenant l'arangement par lequel l'emprunt en question a été fait. La commission, en face du point important soulevé par cette réponse, revient sur sa décision et permet à M. Carvell de faire production du document, malgré la protestation énergique des avocats de M. Flemming.

C'est un document des plus importants et révèle une transaction, pour dire le moins, qui doit ouvrir les yeux du publique et qui fait entrevoir un système de "haut finance" rarement vue dans des transactions de chemins de fer.

La commission s'est ajourné vendredi soir pour se réunir lundi à Fredericton au lieu de St-Jean, et ceci afin de faciliter la production des documents, livres et comptes se rapportant à la question du Valley Road.

Dès le commencement de la preuve les avocats de M. Dugal ont pu prouver qu'il y avait des raisons en masse pour l'investigation. Il est concédé de tous côtés que notre compatriote, M. Dugal, avait ample justification pour les accusations faites par lui devant la Législature.

—o—

10,000 SANS-TRAVAIL A MONTREAL

Montréal, 27.—Dix mille hommes valides, errent dans les rues de Montréal, incapables de trouver du travail. La plus grande partie d'entre en sont Bulgares, Russes et Autrichiens, arrivés depuis assez récemment au pays. Il y a aussi beaucoup de sans-travail venant d'Angleterre et d'Ecosse. Tous ces immigrants nous arrivent par bateaux chargés et la situation devient de plus en plus grave chaque semaine. La situation est considérée comme sérieuse, vu que nous ne sommes pas encore au milieu de l'été, et ce que l'automne et l'hiver nous apporteront est un problème que beaucoup de citoyens n'osent pas encore envisager.

L'ATTITUDE DU COLONEL HUGHES

"Vous pourriez retrancher de $3,000,000 $5,000,000 sur votre budget sans diminuer en rien l'efficacité de la Milice. Il est vrai que vous seriez obligés de vous priver de toutes ces somptueuses ballades et de tous ces voyages de plaisir ; il faudrait cesser toutes ces journées d'inspection en wagon privé. Vous ne pourriez plus parcourir toute l'Europe entouré d'un nombreux état major ; il vous faudrait réduire quelque peu votre personnel au quartier général et suprimer quelques galons d'or et quelques fanfreluches. Mais il n'empêche qu'il ne tient qu'à vous d'épargner cet argent.—M. Hugh Guthrie, député libéral de Wellington-Sud Ont., à la Chambre des Communes, 1er juin 1914.

"Tant que je serai Ministre de la Milice, je continuerai à me servir d'un wagon privé. Tant que je serai Ministre, je continuerai à parcourir ce pays en wagon privé..... J'emploierai le wagon privé partout où j'irai, qu'il s'agisse des affaires de la milice ou de celles de la loge. Je ne rognerai pas non plus sur les galons d'or, je n'en enlèverai par un fil....... Je me propose de répandre les salles d'armes sur toute la surface de ce territoire et jusque dans ses moindres recoins..... Si j'avais pour mon budget, la part à laquelle j'ai droit, c'est $17,000,000 que je dépenserais."

C'est ainsi que répondit le Colonel Hughes, et le Gouvernement Borden et tous les Ministres d'applaudir avec frénésie.

Le Colonel Hughes reste fidèle à ses principes. Depuis qu'il est entré au pouvoir il y a déjà à peu près doublé les dépenses militaires. Il s'est entouré de galons d'or de plumets et de cocardes, il a dépensé des millions à construire des salles d'armes absolument inutiles, il a coûté au pays des milliers et des milliers de dollars pour ses voyages de plaisir en Europe, suivi d'une nombreuse brigade d'officiers en automobiles et ses innombrables tournées d'inspection en wagon privé au Canada. Or, voici qu'aujourd'hui il nous assure catégoriquement qu'il ne retranchera pas un fil de ses galons d'or qu'il va continuer à édifier des bâtiments militaires inutiles et que, si les choses étaient justes, ce n'est pas $7,000,000 qu'il dépenserait, comme faisaient les libéraux dans leur dernière année de pouvoir, ni même les $14,000,000 ou les $15,000,000 qu'il se propose d'affecter cette année aux fins militaires, mais bien $17,000,000 par an, soit près du double de la somme que le Gouvernement se propose de dépenser sur l'agriculture pendant les dix années qui vont suivre. Mais ce n'est pas tout. Il a l'audace de nous déclarer qu'il se propose d'employer pour se rendre aux réunoions de sa Loge, le wagon privé qui lui paie le peuple canadien.

Et cette attitude vraiment incroyable que prend le Ministre de la Milice parait avoir toute l'approbation du Premier Ministre. Le Colonel Hughes gaspille les millions sans compter pour son plaisir, pour gratifier ses ambitions comme dieu de la Guerre au Canada et si on laisse le Colonel Hughes et le Premier Ministre agir à leur gré, que de millions vont encore être jetés dans le gouffre de militarisme ! Mais qu'est-ce que cela fait ? C'est Baptiste qui paie ! C'est à peu près la seule chose qui reste au peuple canadien après toutes ces dépenses la note à payer !

—o—

LE FANATISME DU COLONEL SAM HUGHES.

M. le directeur,

Confiant en l'hospitalité de vos colonnes, j'ai le doux espoir que vous donnerez bon accueil à ces quelques lignes qui comportent, ce me semble, l'expression d'un petit peuple indignement offensé dans ce qu'il y a de plus cher après son Dieu: Sa foi et son Eglise. La conduite du fanatique colonel Sam Hughes soulève partout une impression pénible à supporter.

On use de représailles indignes contre la religion catholiques ; on insulte gratuitement ce qu'il y a de plus grand dans le cœur de près de quatre millions de citoyens canadiens ; on foule aux pieds nos plus chères traditions, nos vieilles et bonnes coutumes et à ce spectacle inique, l'indignation monte à longs flots et nos regards inquiets et alarmés se tournent vers ce morcellement graduel et savant de nos privilèges les plus sacrés.

La dernière mesure du fanatique colonel défendant au régiment de Lévis de parader en l'honneur de Son Eminence le cardinal Bégin, mit le comble à nos alarmes, parce que cet acte comporte une insulte non pas seulement à l'adresse de l'élément catholique du Dominion ; mais renferme une injure inqualifiable au chef vénéré de la plus aimée des Puissances dans le monde.

La papauté n'est-elle pas encore le phare glorieux et innébranlable d'où est parti et d'où part encore les premiers jalons qui nous ont apporté à tous, aux protestants comme aux catholiques, les douceurs de la civilisation et les élans féconds du relèvement moral des peuples.

Nier cette vérité de deux mille ans serait insensé.

Quelle conduite le ministre de la milice aurait-il tenue si, au lieu du cardinal Bégin, c'eût été le prince de Gales, ou le président de la France ?

Nous le savons, le fougueux ministre est à la merci d'une vulgaire coterie tapageuse qui se compose d'une infime minorité dans le pays et les motifs inavouables qui l'animent n'ont rien de rassurant pour l'avenir.

Notre foi d'abord et ensuite l'honneur et la fierté nationale nous commandent de revendiquer nos droits et de faire respecter nos traditions qui sont devenus lois par l'âge.

Il incombe à tous nos ministres catholiques du cabinet Borden, le devoir de démissionner ou d'exiger sans pitié l'effacement du colonel Sam Hughes.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Bien à vous,

Un conservateur indigné.

St-Alexis de Montcalm,
23 juin 1914.

—o—

LA CHERTE DE LA VIE MONTE TOUJOURS

Si nous prenons les chiffres préparés par le gouvernement Borden, nous voyons que le coût de la vie monte toujours, rapidement et de façon soutenu, et dans le même rapport où ces chiffres sont donné, nous y voyons cette admission qu'au Etats-Unis les produits de la ferme et les autres denrées alimentaires ont diminué de prix en 1913 par comparaison à 1912, et qu'a la fin de 1913 les prix américains pour les habits, les draps, le combustible, le bois, les matériaux de construction, les outils, étaient en baisse constante. De même, en Australie et en France, les prix, au lieu de s'élever comme ils le font au Canada, sont descendu à un niveau beaucoup moins élevé qu'en 1912. En Grande-Bretagne, le chiffre-index pour les denrées alimentaires a baissé pendant l'année de 119.9 à 117.7.

Ainsi, tandis que l'état de choses empire de plus en plus au Canada, il s'améliore dans les autres pays. Tandis que la vie deviens moins chère ailleurs, et que la masse du peuple des autres pays peut reduire ses dépenses, les prix montent toujours au Canada sous le régime Borden, et le fardeau qui pèse sur la masse du peuple en notre pays devient de plus en plus écrasant. Loin de prendre des mesures énergiques pour améliorer la situation, M. Borden et ses collègues ajoutent encore à notre fardeau en haussant le tarif douanier sur un grand nombre d'articles. Ils le font à la requête des grands manufacturiers qui ont prêté main forte au parti conservateur en 1911. Lorsque les libéraux ont proposé cette année au Parlement des réductions de tarif, les Ministres ont enjoint à leurs fidèles partisans de repousser toutes les propositions libérales, et, bien entendu, ces fidèles partisans ont fait tout ce qu'on leur disait de faire.

—o—

CE QU'IL A REÇU

Le Canadian Northern a déjà reçu des pouvoirs publics (d'après le rapport officiel fourni par M. Borden à la Chambre):

Subventions fédérales	$ 21,376,520
Subventions provinciales	3,877,250
Subventions municipales	70,000
Produits d'obligations garanties	108,407,601
Produit d'autres obligations	89,676,360
Total	$223,407,641

Plus, Octrois en Terres:

Gouvernement fédéral	4,102,848 acres
Ontario	2,000,000 acres
Québec	500,000 acres

Il paraît que ce n'est pas ASSEZ.

Et M. Borden veut encore donner QUARANTE-CINQ MILLIONS tout en laissant à MM. Mackenzie et Mann le contrôle de l'entreprise.

—•—

UN CANAL SUR LA SASKATCHEWAN

Ottawa, 27.—Au cours de cette saison, on verra des travaux importants pour le creusage d'un canal le long de la rivière Saskatchewan Ce canal aura 5 pieds de profondeur de Winnipeg aux Rocheuses ; ce sera une belle route pour le transport du grain, du charbon et autre fret.

Les barrages et autres améliorations coûteront environ quinze millions de dollars.

Vous voudriez gagner $5.00 en or, n'est-ce pas? Cela dépend si vous êtes bon devineur. Voyez nos conditions en première page et hatez-vous.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

32

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Oui, oui ! cria la foule, brûlons tout ! Vive la France ! Vive notre drapeau !

Alors le prêtre entra dans l'église; nous nous y précipitâmes derrière lui ; il monta à l'autel ; après s'être revêtu de ses habits de chœur, il tira du tabernacle toutes les saintes espèces; la foule entonna tout d'une voix un chant au Saint Sacrement, après lequel elle se prosterna pour adorer son Dieu une dernière fois sur cette terre de l'Acadie. Après cette bénédiction, le prêtre abandonna l'autel, emportant avec lui la sainte Eucharistie et les vases sacrés, laissant le tabernacle et l'église vides. Aussitôt le feu fut allumé dans le sanctuaire, dans le nef, au portail, à la sacristie, et en un instant tout ce qui avait servi au culte ne fut plus qu'un braisier.

Pendant que le Père de Laloutre s'avançait en silence vers le rivage, au milieu d'un petit groupe d'enfants de chœur, les habitants coururent à leurs maisons pour rassembler leurs bestiaux et prendre les objets qu'ils désiraient emporter. Lorsque tout fut prêt pour le départ, l'incendie général commença.

Tout ce qui pouvait servir d'habitation à un être vivant fut atteint par les flammes. Il régnait dans la population un enthousiasme singulier. Les femmes et les enfants pleuraient, et cependant tous couraient à l'envie porter la destruction dans leurs demeures ; personne ne voulut s'éloigner avant d'avoir la certitude que rien ne resterait debout.

Mon père porta le premier la torche à la maison ; il n'y avait pas plus d'un mois qu'il y était logé.

J'arrivais de l'église avec un brandon pétillant lorsque je le trouvai occupé de sa pénible besogne. Ma mère sortait en cette instant avec les quelques derniers objets qu'elle tenait à conserver : c'étaient des souvenirs de Grand-Pré qui prenaient le chemin d'un second exil. En quittant la porte, la pauvre mère regarda, sans rien articuler, cet intérieur déjà si blanc, si rangé, déjà si chéri, et elle se contenta de dire à mon père :

Allons, allons, faites brûler, vite! En m'apercevant, le vieillard impatienté me cria :—Mais arrive donc, avec ton tisonier, ça ne prend pas, le bois est trop vert. Voilà ce que c'est que des maisons trop neuves !.

Je me mis dans la partie, et la flamme commença bientôt à courir dans les cloisons et sur les planchers. Le père, qui s'était arrêté pour regarder mes succès me dit, quand le temps de nous enfuir fut venu :

C'est bien, mon Jacques, je vois que tu as la main sure : viens servir ton pays. Brûler aussi vaillamment la maison de son père et ses plus douces espérances par amour pour la France, c'est bien commencer. Allons, vas maintenant soutenir ta mère.

Trois heures avaient suffi pour accomplir cette ruine complète de notre village et du reste de notre fortune, et le soir était venu quand nous commençames à traverser le Missaguash, Les lueurs de l'incendie éclairaient au loin les deux rives et favorisaient, avec les dernières lueurs du jour, l'opération de notre fuite ; c'était le dernier service que nous rendait toute ces choses qui nous avaient coûté tant de travail.

Le passage de la rivière se fit sans trop de désordre. Les femmes et provisions furent transportées sur les quelques embarcations qui nous restaient, les hommes et les bêtes traversèrent à gué ou à la nage.

A peine avions-nous touché l'autre rive, que nous vimes apparaître au milieu des ruines fumantes que nous venions de quitter, les premières vedettes du corps de Lawrence. Un sentiment universel, de reconnaissance s'empara de nous. Notre premier movement fut de tomber à genoux et remercier le ciel. Notre missionnaire éleva sur nos têtes prosternées le corps de notre Sauveur et nous pleurâmes de joie. Les troupes de M. de la Corne, averties de notre arrivé, accoururent pour nous accueillir, pour nous serrer dans leur bras. Car, en les voyant, il semblait que nous avions retrouvé des frères et nous nous précipitions au devant d'eux pour les embrasser. Oh ! mes amis, ce moment à été la plus douce récompense de notre sacrifice ; nous oublions que nous n'avions plus de toit, plus d'aisance, qu'il nous restait à peine de la nourriture pour les jours suivant ; un seul sentiment dominait nos coeurs en les comblant de jouissance, c'était l'amour de notre patrie ; nous venions de renaître dans son sein, de revivre de la vie de la France !....

Quelle rage dût s'emparer de nos ennemis quand ils ne trouvèrent plus que des cendres à la place de nos demeures, que des victimes absentes ; quand ils entendirent le cri de "Vive la France" ! que nous leur adressâmes de notre rive ? ils se mirent à déployer leur lignes, à courir sur le rivage, à faire entendre des commandements rapides mêlés de fusillades. M. de la Corne craignant une attaque immédiate, nous achemina vers ses retranchements situé à une petite distance ; il rangea ses troupes en lignes de bataille et fit faire quelques décharges pour annoncer aux Anglais qu'il était prêt à combattre. Ceux-ci le comprire bien vite, car ils se hâtèrent de se mettre eux-même en défense. Des deux côtés on passa la nuit sous les armes. Quant à nous, retirés sous les tentes que les soldats avait laissées à notre disposition, nous cherchâmes le repos dans le sommeil. Ce premier soir passé sous le drapeau de la France ne fut pas le plus gai pour moi. Pendant tout le temps que durèrent les scènes du départ, nous étions restés sous l'empire d'une exaltation aveugle ; les cris d'excitation, l'entrainement du dévouement et du sacrifice, les horreurs de la destruction, les lueurs et les mugissements de l'incendie, nous donnaient de l'ivresse ; et moi, j'entendait toujours au-dessus de tous des bruits les derniers mots du curé; "Soyons encore Français !" Et ces mots avaient grisé ma raison..... Mais quand tout cela fut passé, quand le calme de la nuit fut descendu sur cet attroupement, de familles et de parents sans abri, il me vint en tête toute autre chose que du sommeil et des songes riants. Mes yeux errèrent sur cette frontière franchie, je ne vit plus que ce village disparu dans les flammes, que ces bataillons anglais gardant l'autre rive, et je sentis comme l'avais dit mon père, "que j'avais brûlé mes espérances...." En effet, ce second départ ne me promettait plus de retour ; ma vie était désormais vouée aux chances des évènement, je songeais que je ne pouvais jamais arriver jusqu'a Marie qu'en combattant.

Le lendemain fut pour tout le monde un jour de réflexion et de de projets divers : un jour bien triste, car il fallu songer à nous séparer de nouveau et à travailler à une existence que personne n'avait prévue. Nous étions entourés de forêts, sur un sol ingrat, et trop près des Anglais pour songer à nous y fixer ; puis ce que nous possédions d'aliments ne pouvait suffire pendant longtemps à notre nourriture. D'ailleurs, les Anglais n'étaient pas venus jusque là pour nous laisser en paix ; dès le jour même, ils enjoignirent à M. de la Corne de quitter une terre qui, disaient-ils, appartenait à l'Angleterre. Celui-ci leur fil répondre qu'il était bien dans le domaine de la France, et qu'il ne reculerait qu'à l'ordre de son souverain ou devant une force supérieure ; les négotiations en restèrent là. On s'attendait à tout instant à voir l'ennemi franchir la rivière.

Dans ces circonstances, notre commandant dut nous prévenir qu'il pourrait difficilement garder tant de monde sans compromettre les intérêts de la France, notre propre salut et celui de ces soldats. Il nous offrit de nous diriger du côté de Shédiac et de Miramichi, le long du Golfe St-Laurent ; il nous assurait que nous trouverions là tout probablement des vaisseaux du gouvernement qu'il ferait mettre à notre disposition. Nous partimes le soir même. M. de la Corne, pour plus grande sûreté, fit armer ce qu'il y avait de jeunes gens parmi nous, et nous donna pour guide Wagontaga, l'ami que voici. C'est de ce moment que date notre intimité.

Rendus à Shédiac, nous apprimes qu'une petite flotte de transports venait de partir, faisant voile pour Québec ; on n'entendait pas d'autre avant plusieurs mois. Quelques familles résolurent de s'embarquer sur de méchants bateaux pécheurs qui couraient les côtes et de se rendre à l'Ile St-Jean, (Prince Edouard) où un grand nombre de nos compatriotes s'étaient déjà fixés. Mais nous étions plus dénués que la plupart des imigrés, puisque nous n'avions pu faire aucun grand approvisionnement dans notre dernier établissement ; nous restâmes donc à la merci de M. de Boishébert, qui commandait dans ces lieux. Notre situation ne fit qu'empirer. Les secours que nous faisait espérer sans cesse le gouvernement n'arrivaient pas, les troupes étaient elles mêmes mal nourries, il fallu nous mettre à la ration de poisson.... Les Anglais apprenant que des convois étaient partis de Louisbourg pour venir nous apporter quelques aliments, mirent des croisseurs sur toutes les passes entre la côte et l'Ile St-Jean pour intercepter ces envois. Nous n'en reçumes rien. L'hiver approchait et nous étions menacés de famine ; nous couchions sur la terre, sous des cabanes d'écorce, à la manière des sauvages ; il nous restait à peine de quoi nous couvrir la nuit et nous vêtir le jour.

Au Jour le Jour

Après quelques jours de chaleurs, le froid nous est revenu. Ce misérable ne semble pas vouloir nous laisser.

Il ne faut pas oublier qu'il y a un $5.00 en or à gagner pour celui ou celle qui devinera le nom du gagnant de l'automobile. Avez-vous devinez? C'est le temps.

Nos candidats malades, MM. Ambroise Léger et Fred Thériault prennent du mieux et sortiront de l'hopital ces jours ci. Nos félicitations.

Etaient en ville ces jours derniers. L'hon. Juge Landry, de Dorchester: l'abbé Dominique Cormier, du séminaire d'Halifax; MM. Hubert et Rufin Arsenault, d'Adamsville; M. Placide Gaudet, d'Ottawa; M. Arthur J. Gaudet, de St-Joseph; M. W. Robichaud, de Bouctouche.

Des nouvelles reçues de notre vénéré premier pasteur. Mgr. LeBlanc, annoncent qu'il doit assister au Congrès Eucharistique, à Lourdes, vers le milieu du mois courant et qu'il ne sera probablement pas de retour à St-Jean avant la fin du mois d'août. Sa santé est parfaite et il est enchanté de son voyage.

Le docteur W. J. Harvey, président du "Royal College of Science", de Toronto, reconnu comme étant le meilleur spécialiste pour la vue, sera à la disposition du public à la pharmacie Léger, 680, rue Main, lundi, mardi et mercredi, les 6, 7 et 8 juillet, et examinera gratuitement la vue de ceux et celles qui se présenteront. Deux choses à bien noter: examen gratis et trois jours seulement.

— o —

GRAND SUCCES

Mardi, le 23 juin, Mlles Ida et Anna Robichaud, filles de M. W. D. Robichaud de Bouctouche sont revenues du couvent Saint-Hubert P. Q. Mlle Ida a remporté la médaille d'or comme 1er prix de musique et a passé ses examens au Conservatoire National à Montréal où elle a reçu avec grande distinction un diplôme Supérieur. Elle a aussi obtenu un diplôme de Sténographie de la Méthode Perrault. Nos félicitations à Mlle Robichaud.

— o —

RESOLUTION DE CONDOLEANCE

Vu que Dieu dans ses desseins insondables a appelé à Lui Marie Gauvin, veuve de feu Théotime Blanchard et mère de notre frère Agapit Blanchard, et vu que dans l'épouvantable tempête du 5 juin ont péri Olivier Paulin beau-père de nos frères Jean S. Albert, Prudent Gallien et Irené Blanchard. Prospère S. Gallant frère, Martin et Jean-Baptiste Albert neveux de notre frère Jean S. Albert, et aussi Joseph Ger. Thériault, beau-père, Frédérick et Jean Louis beaux-frères de nos frères Francis et Pierre mourant et aussi Théophile Dugas frère de nos frères Ubalde Dugas et Richard Dugas.

Il est résolu que la succursale Allard No. 43 de la Société l'Assomption à Caraquet offre à nos frères et à toutes les familles si douloureusement éprouvées ses plus sincères condoléances et sympathies.

Il est de plus résolu que cette résolution soit conservée dans les archives de notre succursale et que copie en soit envoyée à "l'Evangéline" à "l'Acadien et à "l'Assomption pour publication.

LE SECRETAIRE.

DANS NOS PAROISSES

CROCKETT, N. B.

Mlle Denise Levasseur, notre institutrice, a fait son examen d'école le 30. Il est plus que propable que tous étaient contents des bons services qu'a donné à leurs enfants cette jeune institutrice; pour preuve, nous l'avons engagée pour une autre année.

ROCKY BROOK, N. B.

Notre instituteur P. X. Blanchard a fait son examen d'ecole le 30 Juin. Les parents assistaient en assez bon nombre et les commissaires ont rengagé leur instituteur pour une autre année et ça fait déjà un an et demi de service que leur donne cet instituteur.

STE-AGATHE, MAINE

Les cinq élèves de la paroisse de St-François qui étaitent éleves à notre couvent, ont eu des prix pour differentes matières et Léonide St-Pierre a eu pour prix de piano les morceaux suivant: Slumber Song; Three blind mice, et Dance of the toys. Ce dernier a 11 ans.

UNIQUE LAKE

Notre jeune institutrice Mlle Emma Bouchard a fait son examen d'école le 26 avant-midi, et ensuite a fait un petit concert le soir, qui a commencé vers les 7 heures. Grande fut la surprise des parents de voir leurs jeunes enfants si bien exécuter chacun leur petit morceau que la maitresse leur avait enseigné. C'est le plus bel examen que nous avons eu dans notre district. On y assistait en grand nombre, et tous retournèrent à leur foyer vers les 10 heures, satisfaits du progrès des enfants et enchantés de cette belle soirée. Nos félicitations à notre jeune institutrice si dévouée.

ST-NORBERT, N. B.

Comme on voit rarement des nouvelles de St-Norbert sur l'"Acadien" je vais vous en donner quelques unes aujourd'hui.

Les travaux du printemps s'en vont terminés. Malgré que le temps des semailles ont été un peu retardé, tout le monde s'accorde à dire qu'ils ont eu un vrai beau printemps pour fermer.

M. Jaddus Maillet et sa dame, de Mont Carmel, était en visite par ici dimanche dernier le 21, ou ils rencontraient un bon nombre de leurs parents et de leurs amis, qui étaient tous très heureux de les voir.

Le moulin à scie de M. Melas Richard est en opération depuis quelques jours et il fonctionne à merveille. Il n'y a pas de doute qu'il va faire de bonnes affaires.

ST-LOUIS DE KENT, N. B.

Dimanche le 21 nous avions au couvent de St-Louis une magnifique séance de fin d'année. La pièce française, pièce tragique fut très bien exécutée. Les actrices surent nous intéressés et faire honneur à honneur à leur Alma Mater. Le morceau anglais fut aussi bien agréable. La soirée fut embellie de splendides chants et morceaux de pianos. Il y eut aussi distribution des prix.

On remarquait plusieurs prêtres étrangers dont quelques uns ont bien voulu nous intéressé d'une petite allocution. Parmi les nombreux étrangers qui assistaient au concert on pouvait voir plusieurs anciennes élèves.

Cette année le couvent de St-Louis donne à l'Acadie 14 institutrices dont 7 de deuxième classe et 7 de troisième.

Maintenant la beurrerie est en marche, ainsi que le cercle pour la vente des oeufs, tout va bien, et tout promet un brillant succès. En avant! allons toujours de l'avant à St-Louis.

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

Lundi dernier M. Victori Cyr, fils de M. R. P. Cyr, unissait sa destinée à Mlle Agnès Clavette, fille de M. Belonie C. Clavette.

Le même jour M. Albert Lavoie conduisait à l'autel Mlle Levesque, fille de M. Robert Levesque de la paroisse d'Edmondston. Bonheur aux nouveaux mariés.

Dimanche dernier, le 28, veille de la Saint-Pierre, les cultivateurs ont été visités par une forte gelée blanche; cependant elle n'a pas fait beaucoup de dommage.

Samedi dernier, on a retrouvé un petit garçon du nom de Clavette qui s'était noyé dans la rivière à la Truite. Le petit cadavre a été retrouvé dans la rivière Madawaska, tout en décomposition.

Un bien triste accident est arrivé samedi au moulin de M. Wilfrid Demers. M. Octave St-Onge, en voulant nettoyer le moulin, s'est fait broyer une main par une roue à alluchon. Le docteur a été mandé en toute hâte et lui a emputé la main.

M. Lévite A. Soucy était dans nos parages la semaine dernière travaillant toujours à son élection; il semble bien confiant dans le résultat final.

ST-FRANÇOIS DE MADAWASKA

Nous avons eu une forte gelée le 28 qui a très endommagé le jardinage et les patates. C'est bien la saison d'été mais une température toute étrange comme tard dans l'automne.

M. et Mme J. D. Langlais, de Trudeau, Ontario, sont en visite chez leurs amis du Madawaska.

M. George A. Lockhart, voyageur de St-Jean, était de passage à Ledges la semaine dernière.

Mlles Edith Levasseur et Maria Albert de cette paroisse qui étaient élèves au Couvent de St-Basile, sont revenues dans leur famille pour les vacances.

M. et Mme Josephel Bouchard de St-Francis, Maine, et M. et Mme Stanley Bouchard, de Keegen, Maine, ainsi que Mme Philippe Berger et Mme John Pelletier de Island Falls, Maine, étaient de passage à Ledges, la semaine dernière visitant leur père malade.

M. Docithé Bouchard, vieux citoyen de cette paroisse et très estimé de tous, qui était convalescent depuis l'hiver dernier et depuis quelques semaines sérieusement malade, est mort le 24, ayant reçu tous les secours de l'église. Les funérailles le 26. Un grand nombre de parents et amis suivaient la dépouille mortelle. Nos sympathies à la famille en deuil.

Mlle Emélia Lang qui était élève chez les soeurs grises à Montréal, et son jeune frère Archille, élève du couvent de St-Basile, sont tous deux de retour dans leur famille pour les vacances. Mlle Lang a fait beaucoup de progrès dans son année et a rapporté des beaux prix.

Mlle Marie Cyr, de St-Basile, qui était institutrice dans cette paroisse a fait son examen d'école le 26 juin.

Mlle Nathalie Bérubé de Cabano, P. Q., était l'hôte de Mme Arsène Pelletier la semaine dernière.

M. Remi Milliard de Five Fingers, était de passage à Ledges la semaine dernière en visite chez des parents et en même temps par affaire.

M. Pit Verret de la Rivière Verte, était aussi de passage à Ledges la semaine dernière en visite chez ses frères.

ADAMSVILLE, KENT, N. B.

L'Acadien est maintenant bien connu à Adamsville. Il le sera davantage avant que le Grand Concours soit terminé, car M. Hubert A. Arsenault est maintenant de retour de Rogersville, et tout disposé....à travailler. Gare à vous les candidats! Et vous tous qui n'avez pas encore voté, aidez notre candidat à gagner l'automobile. Je ne voudrais pas dire qu'il ne manque plus que cela maintenant.... un automobile dans Adamsville, mais je suis certain que M. Arsenault se ferait un plaisir de donner une "drive" en auto à tous ses "électeurs" non seulement une fois en passant mais à chaque fois que l'occasion pourrait se présenter.

Dernièrement nous avions le bonheur d'avoir parmi nous MM. Antoine Arsenault, Cyprien Gallant et Cyrus Gallant, tous trois de l'Ile du Prince Edouard. La belle saison nous amène toujours de nombreux visiteurs de l'Ile du Prince Edouard qui viennent ici encourager leurs parents et amis établis pour la plupart sur des "terres neuves".... vieilles en apparence.

M. Cyrus Gallant qui voyage dans l'intérêt des Compagnies à Renards, a fait de bonnes affaires, dit-on, par ici.

Mlle Zita Arsenault qui était au Couvent de St-Louis est revenu passer ses vacances chez ses parents.

M. Rufin Arsenault élève puissant au Collège du Sacré Coeur de Caraquet est aussi revenu chez ses parents.

Samedi le 27 les élèves de Mlle Suzanne Barrieau donnaient une séance récréation et musicale dans la salle de la paroisse. L'assistance fut nombreuse si bien que la séance fut répétée Dimanche soir. Vraiment tous ceux qui ont assisté à ces agréables soirées ont été charmés de voir de jeunes écoliers et écolières se "démener" sur le théâtre avec un sans-gêne et un naturel qui feraient honneur à des acteurs expérimentés. C'est à la bonne volonté de ces enfants et surtout au dévouement désintéressé de leur institutrice qu'il faut attribuer ce succès. Mlle Barrieau a la charge de notre école depuis trois ans, et ce long séjour d'une institutrice dans une même école est un témoignage suffisant de la bonne entente qui règne ici entre institutrice, parents et enfants.

Mlle Joséphine Babineau, de Rogersville est actuellement en visite chez Mesdames Prémélite Arsenault et Télesphore Arsenault.

On parle de pique-nique à Adamsville encore cet été! Sans doute il sera annoncé bientôt. Ne l'oubliez pas!

— o —

NOUVEAUX PRETRES ACADIENS

Le 29 juin, dans la chapelle du séminaire d'Halifax, Sa Grandeur Mgr O'Leary, de Chatham, conférait le sacrement de l'Ordre aux abbés Nap. Landry, de St-Joseph, Dominique Cormier, de la Haute Aboujagane et Théo. Haché, du diocèse de Chatham.

MM. les abbés H. Belliveau, de Fredericton, et Jos. Trudel, de Shippagan, ont été reçus diacres; tandis que M. J. Vautour, d'Acadieville, a été reçu sous-diacre.

M. l'abbé D. Cormier a célébré sa première messe à la Haute Aboujagane le 1 juillet. M. l'abbé N. Landry célébrera sa première grand'messe en l'église St-Thomas de Memramcook, le 5 juillet.

Nos félicitations et nos voeux de longue vie aux nouveaux lévites.

— o —

CONVENTION DU CAP-PELE

Prière aux instituteurs et institutrices, aux Messieurs du Clergé, ainsi qu'aux étrangers qui désirent se rendre au Congrès, de le laisser à savoir au soussigné, sous le plus court délai, afin de permettre aux Comités de réception et de placement de préparer le nombre de voitures voulu et les logements nécessaire.

Ceux qui préfèreraient faire le voyage par mer, pourront le spécifier dans leur avis. Nous avons à leur disposition de magnifiques bateaux à gasoline conduits par les meilleurs capitaines de la côte.

A. V. LANDRY, Ptre.

Montréal, 27.—Joseph Cohen, avocat, est à préparer une action au nom de l'Association des épiciers juifs de Montréal qui sera présentée au gouvernement fédéral. Cette pétition demande à ce que la loi du dimanche soit amendée de telle sorte qu'elle permette aux juifs de garder leurs boutiques ouvertes le dimanche; on croit que la pétition sera couverte de signatures, car les juifs sont très nombreux dans la métropole.

— o —

VOLUME I. NO. 33.

MONCTON, N.-B., JEUDI, 9 JUILLET 1914.

DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

AU CANADA

Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00

AUX ETATS UNIS

Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50

VILLE DE MONCTON

Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25

A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES

QUELQUES AVIS IMPORTANTS

Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.

Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. CALLANT,
Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social :
600, rue Main

QUATRIEME CONGRES PEDAGOGIQUE

C'est mercredi prochain que s'ouvrira au Cap Pelé, le quatrième Congrès pédagogique.

Ces congrès, sous l'habile et haute direction de M. l'abbé D. F. Léger, curé de St-Paul de Kent, prennent, d'année en année, une importance croissante et le bien qu'ils opèrent est incalculable.

Celui de cette année se saurait être inférieur à ceux des années passées, pour la bonne raison que l'on comprend mieux la grande importance de ces réunions et aussi parce que ceux et celles qui ont eu l'avantage d'assister aux congrès précédents ne pourront résister au désir de se rendre à celui du Cap Pelé et d'y amener leurs amis.

Le distingué président annonce un programme des plus variés et des plus intéressants, auquel figurent des personnages de marque de la province de Québec et des Provinces Maritimes.

De leur côté les paroissiens, le dévoué vicaire et le saint curé du Cap Pelé n'épargnent rien pour maintenir la réputation enviable de leur paroisse. On prépare aux Congressistes une réception royale. Pourrait-on s'attendre à autre chose là où l'abbé Albert Landry est à la tête de l'organisation, ayant à sa suite une armée de paroissiens dévoués?

C'est dire que le Congrès est des mieux organisés et que ce sera un beau succès.

Une chose cependant peut apporter une ombre à ces fêtes du cœur et de l'esprit : l'absence d'un trop grand nombre des intéressés. Plusieurs maitres et maitresses ne semblent pas comprendre que c'est pour eux que se font tous ces préparatifs. On semble ne pas saisir la haute portée de ces réunions pédagogiques. C'est regrettable.

Pour ce convaincre de l'utilité de ces congrès, il faut y goûter une fois; c'est pourquoi nous conseillons fortement à nos instituteurs et institutrices de se rendre en foule au Cap Pelé où ils seront reçus à bras ouverts et où ils apprendront à aimer davantage leur noble mission.

Que les commissaires se joignent aux Congressistes et qu'ils aillent eux aussi apprendre ce que c'est qu'une école, ce qu'il faut à cette école, leur devoir envers le maître ou la maitresse, etc. On apprend toujours quelque chose quand on est convaincu qu'on ne sait pas tout.

LES TEMPS SONT DURS

De partout, de l'est à l'ouest, du nord ou sud, c'est le même cri, la même plainte : les temps sont durs.

Nous voilà pourtant en plein dans la belle saison où tout devrait prendre un regain de vie et d'activité.

Hélas! c'est tout le contraire. Les manufactures se voient forcées de fermer leurs portes. Celles de Moncton qui fait le coton vient de congédier tout son monde, à peu près 300, pour au moins deux mois.

Trois cents ouvriers et ouvrières à ne rien faire en pleine ville et pendant la belle saison! C'est un rude coup pour Moncton.

Mais ce n'est pas tout. Il y a par exemple la Record Foundry qui, jusqu'à l'automne dernier employait dans les environs de 200 hommes, et qui, depuis cette date, n'en emploie qu'une soixantaine. Et de plus, ces 60 ouvriers ne travaillent que sept heures par jour.

Il y a jusqu'aux usines de l'I. C. R. qui ne sont en opération que cinq jours par semaines et à sept heures par jour. C'est ce qui n'a jamais été vu.

La ville de Moncton se trouve en face d'une crise peu ordinaire. Mais après tout elle ne subit que le courant de dépression qui visite tout le Dominion depuis que les conservateurs sont au pouvoir.

Voyez la ville d'Amherst. Là, c'est encore pire qu'à Moncton. Et à Montréal où 10,000 personnes cherchaient de l'ouvrage l'autre jour. Et dans l'Ouest où les affaires sont paralisées. C'est général; la crise s'est emparée de tout le Canada.

Le gouvernement avait pourtant nommé une commission pour étudier les causes du coût élevé de la vie. Il paraitrait que les commissaires se sont promenés, à gros salaires et à larges dépenses, à même l'argent du peuple canadien; le pays n'est pas mieux renseigné pour tout cela et le coût de la vie augmente toujours.

Au lieu de confier se travail à une commission, le gouvernement Borden devrait le confier au peuple qui lui répondrait en une journée, de 9 heures à 5 heures. Oui, une élection générale aurait vite réglé cette question qui semble embêter Borden et les siens.

Un gouvernement qui ne fait rien pour soulager le peuple, en mettant de la vie dans les affaires du pays, et qui se laisse mener par des subalternes, devrait comprendre qu'il n'est pas voulu et que le temps est venu pour lui de donner sa place à un autre

A L'INTERCOLONIAL

Tout n'est pas rose dans l'administration de l'Intercolonial et les chefs conservateurs de Moncton en savent quelque chose. La lettre de M. J. N. Gauvin, l'un des plus ardents de la cause conservatrice, que nous publions aujourd'hui même, donnera à nos lecteurs une faible idée des tiraillements et des chicanes qui se succèdent dans le camp tory, pendant que le peuple est sacrifié.

Il vient d'être décidé que les employés des usines ne travailleront que cinq jours par semaine et seulement sept heures par jours. Et cela parce que les temps sont dûrs, que le chemin de fer va en dessous et qu'il faut de toute nécessité diminuer des dépenses.

Pourtant, ainsi que le dit M. Gauvin, les étrangers sont reçus à bras ouverts à ses mêmes usines où les nôtres, des électeurs de Westmorland ou des comtés voisins, demandent en vain de l'ouvrage.

On veut diminuer les dépenses et l'on commence par enlever une partie du maigre salaire du père de famille, tandis que Gutelius et toute la série des importés du C. P. R. continuent de retirer leurs gros salaires. Allez donc diminuer le salaire de ces gens-là! y pensez-vous? Quelle bêtise!

Pas d'ouvrage aux usines, dit-on. Mais qu'est-ce que cela veut dire? On nous informe qu'il y aurait de l'ouvrage si, au lieu d'acheter certains matériaux des manufactures amies du gouvernement, on se servait des machines qui sont installées dans les usines pour préparer ces mêmes matériaux, mais qui sont actuellement à ne rien faire.

Il y a aussi un grand nombre de chars à marchandises à réparer et à mettre en ordre pour le traffic d'automne; mais cela n'est pas nécessaire, puisqu'il est entendu que c'est le C. P. R. qui doit tout transporter.

Et c'est ainsi que le chemin de fer du peuple languit sous le régime conservateur, malgré Gutelius avec ses $20,000.00 par année. On semble vouloir dégouter le peuple canadien de l'Intercolonial. Ca va mal sur toute la ligne, la preuve c'est que les employés, d'habitude réservés, ne se cachent pas pour exprimer leur dissatisfaction et leur mécontentement.

La lettre de M. Gauvin exprime l'opinion d'un bon nombre de conservateurs qui, comme lui, désapprouvent la conduite de leurs chefs.

AU MANITOBA

La campagne électorale bat son plein au Manitoba où les élections provinciales auront lieu le vendredi, 10 courant. C'est la "machine" conservatrice qui est en train de sonder le terrain dans les provinces qui lui ont été sympatiques depuis quelques années. D'abord est venu l'Ontario; cette semaine c'est le Manitoba; et on parle de la Colombie Anglaise pour d'ici peu.

Tout cela en vue des élections générales qui, d'après les paroles mêmes du premier ministre Borden, vers la fin de la session, viendraient plus vite que d'aucuns libéraux veulent le croire.

Le Manitoba est reconnu comme l'une des provinces conservatrices du Dominion. C'est pour maintenir cette réputation que le chef conservateurs, à commencer par "Bob" Rogers, se servent de tous les moyens possibles et souvent peu honnêtes, pendant la lutte actuelle.

On a commencé par mettre sur les listes des centaines de noms d'immigrants non-naturalisés. Les officiers du gouvernement avaient préparé les papiers nécessaires, les avaient passés comme ayant été assermentés, mais quand le truc fut découvert dernièrement par les libéraux et que la chose a été amenée en cour, le tout fut dévoilé. Ces étrangers ont déclaré sous serment n'avoir jamais demandé à se faire naturaliser et n'avoir jamais été assermentés dans ce but.

Voilà une des méthodes scandaleuses que les conservateurs de l'Ouest emploient pour voler les élections. On dira peut-être que ces noms sur les listes ne voulaient pas dire que tous voteraient en faveur du gouvernement. Il ne faut pas oublier que ces gens n'étaient pas supposés de se présenter pour voter, mais que des "inconnus", des "vendus" devraient se cacher sous ces noms le jour du scrutin. Et le petit jeu était joué.

Grâces aux libéraux une bonne partie de ces noms ont été rayés des listes; mais il est difficile, quand on est dans l'opposition, de faire un ménage complet. Le résultat de l'élection de vendredi dépend beaucoup de la surveillance que pourront exercer les libéraux pour empêcher la corruption.

Les uns prédisent la chute du gouvernement; d'autres maintiennent que le libéraux feront des gains, mais rien de plus. Quant à nous nous sommes d'avis qu'il est difficile de s'attaquer à un gouvernement sans conscience, et qui, en plus, est assisté de "Bob" Rogers et sa clique.

CORRESPONDANCE

UNE INJUSTICE

M. le directeur,

Vous avez sans doute lu dans le journal anglais du soir de cette ville que les autorités de l'Intercolonial donnaient de l'ouvrage à des étrangers, italiens et autres, tandis que les gens de chez nous ne peuvent obtenir de l'emploi.

Je regrette de dire que c'est malheureusement trop vrai, et que ces étrangers ont été amenés ici pour travailler dans les usines du gouvernement.

Je suis un conservateur, et c'est à ce titre que je proteste contre la manière d'agir des autorités de l'Intercolonial. J'ai toujours travaillé avec ardeur pour les conservateurs; je suis l'un des vice-présidents de l'Association conservatrice du comté et l'un des membres de l'Exécutif de Moncton; mais je ne suis pas sur le comité de patronage.

Le comité de patronage ne sem- pas donner aucun signe de vie. Il faut des mois pour faire entrer un ouvrier aux usines. Mais l'on fait venir des étrangers que l'on met à l'ouvrage tout de suite, tandis qu'il y a des gens ici, des élections, des gens qui paient des taxes, qui cherchent de l'ouvrage. C'est ôter le pain de la bouche des enfants de Westmorland pour le donner à des italiens ou autres étrangers.

Il y a des gens qui sont venus me trouver la semaine dernière pour des recommandations, afin d'entrer aux usines de l'I. C. R. J'ai signé ces demandes qui ont été présentées au comité de patronage. Le comité a dit à ces gens qu'il n'y avait pas d'ouvrage. Et cela pendant que des étrangers ont été mis à l'ouvrage.

Je ne suis pas le seul conservateur, loin de là, qui est dégoûté de la manière d'ont les choses vont.

Quand les libéraux étaient au pouvoir et qu'ils avaient besoin d'employés, ils étaient assez large d'esprit pour employer des conservateurs, quand il n'y avait pas de libéraux en nombre suffisant pour travailler aux usines de l'I. C. R. Ils donnaient une chance au pauvre homme de se trouver de l'ouvrage. Il n'y avait pas d'étroiterse d'esprit comme aujourd'hui.

JEAN N. GAUVIN
Conservateur

Le 6 juillet 1914,
Moncton, N. B.

Pèlerinage au Monument l'Assomption

Le 15 août à Rogersville

L'idée religieuse et patriotique qui m'a inspiré d'ériger un Monument à Notre-Dame de l'Assomption à Rogersville, idée approuvé par les autorités ecclésiastiques, c'est de faire aimer davantrge notre glorieuse patronne et d'attirer ses sujets reconnaissants à ses pieds maternels.

De là les pèlerinages organisés à ce sanctuaire privilégié.

En France et au Canada, il y a plusieurs lieux de pèlerinagee. En Acadie, il est naturel que ce soit Notre-Dame de l'Assomption qui reçoive les hommages et les honneurs du peuple acadien, ses sujets privilégiés.

Le quinze août aura lieu la dédicace du Monument l'Assomption à Rogersville et ce sera l'occasion d'un grand pèlerinage à la patronne de l'Acadie.

Un Triduum, qui commencera vendredi matin le 14 août, sera prêché par les Pères de la Compagnie de Marie et se continuera jusqu'au lundi, le 17.

Le programme détaillé sera annoncé plus tard et il sera plus intéressants.

Le monument, décoré par un artiste distingué, sera terminé pour la fête de l'Assomption et je ne crains pas d'affirmer que rien ne saurait réjouir d'avantage les cœurs acadiens, que ce trophée de reconnaissance offert à la reine de l'Acadie.

M. F. RICHARD, Ptre,

On crève de faim sous le régime-Borden

Les employés des usines de l'Intercolonial ne travaillent que sept heures par jour et cinq jours par semaine

LE MECONTENTEMENT EST GENERAL

Le chemin de fer du peuple est tombé dans le ridicule depuis que Borden est au pouvoir et que Gutelius reçoit ses $20,000.00.

On en est rendu à enlever une partie, un tiers, du salaire du pauvre ouvrier des usines. Et pourtant cet ouvrier, ce père de famille avait toutes les peines au monde à vivre quand il travaillait tous les jours de la semaine et toute la journée. Mais à 7 heures par jour et 5 jours par semaine, il y a nombre d'ouvriers qui ne gagneront pas plus de $5.00 par semaine. Et cela pendant que Gutelius en gagne $400.00.

Quelle est la raison qui pousse le gouvernement à agir ainsi? On dit qu'il n'y a pas assez de revenus pour faire face aux dépenses. Mais alors, est-ce qu'il faut absolument commencer par couper le petit salaire de l'ouvrier des usines pour en arriver à pouvoir payer Gutelius, ses chefs à $12,000.00 et leurs chars privés?

S'il n'y a pas d'ouvrage, comment se fait-il que le C. P. R. travaille pour l'I. C. R.? Comment se fait-il que certaines machines sont arrêtées aux usines et que l'on fait venir de l'extérieur les matériaux que pourraient préparer ces mêmes machines?

Pas d'ouvrage? Mais, oui, il y en a de l'ouvrage. Il y a des centaines de chars à réparer. Est-ce que ça coutera moins à les faire réparer dans trois mois d'ici? Et il faut qu'il soient réparer. Mais c'est peut-être le C. P. R. qui va avoir la "job".

Non, mais c'est une vraie honte pour un gouvernement d'agir ainsi. En être rendu à ne pas pouvoir faire vivre ses employés!

Moncton et les environs vont souffrir grandement, Les marchants, tout comme les employés, se plaignent déjà et avec raison.

Le mécontement est général, et s'il n'y a pas quelque chose de fait prochainement, il est à craindre que les unions vont s'unir et se mettre en grève.

Il faut espérer que le gouvernement agira à temps et préviendra tout désordre et scène désagréable.

— o —

LA NOMINATION AU MANITOBA

Winnipeg, 4.—La mise en candidature pour les élections manitobaines, qui auront lieu le 10 juillet prochain, s'est faite hier dans 45 divisions électorales. Dans les trois autres divisions, Le Pas, Churchill-Nelson et Grand Rapides, lesquelles se trouvent situées dans l'extrême-nord de la province, les élections vont avoir lieu un peu plus tard, on ne sait pas encore à quelle date.

Il n'y a eu qu'une élection par acclamation, celle de M. H. Bernard, un conservateur, qui se trouve réelu, dans Ibérville.

En ce qui regarde le siège "2" dans Winnigeg-Centre, le parti libéral soutient M. F. J. Dixon, un indépendant.

L'Hon. M. Roblin et M. S. T. C. Norris, le chef de l'opposition, se présentent, le premier dans Dufferin, le second dans Landsdowne.

Dans Winnipeg-Centre et Winnipeg-Nord, en marge des candidatures libérales et conservatrices, ont pris place des candidatures socialistes.

— o —

LES ELECTIONS D'ONTARIO

Le droit, Ottawa :

Les adversaires de la politique "Against the government", vont crier que nous avons perdu un ministre canadien-français et que notre situation est pire qu'elle était; ce sera simplement deux autres blagues ajoutées aux autres si nombreuses qu'ils ont faites. Nous sommes mieux de n'avoir aucun représentant dans le ministère que d'en avoir qui sanctionne, par leurs votes et leur attitude, les injustices qui nous ont été faites, comme ont agi MM. Réaume, Champagne et Morel depuis trois ans.

M. Whitney prétendait que les protestations contre le règlement 17 ne venaient que d'un groupe de rouges, il a forcé ainsi tous les Canadiens français de cœur à se liguer contre lui. S'il est l'homme à l'esprit large que l'on a dit, s'il est l'homme juste que l'on prétend, il saura renqre justice a qui de droit et nous lui en saurons gré.

Si au contraire il persiste à se laisser dominer par les loges orangistes, il mettra à exécution ses menaces contre nous, et tâchera d'achever son œuvre d'anglicisation de nos enfants.

— o —

DEPORTEZ LES SANS-TRAVAIL

Montréal, 4.—Les milliers de travailleurs étraugers qui se trouvent en ce moment sans travail sur le pavé de Montréal, sont, parait-il en grand danger d'être déportés, cette solution étant le seul remède efficace, pour faire face au problème du manque de travail. Cela a été franchement admis par les autorités de l'immigration hier matin. M. W. D. Scott, surintendant de l'immigration à Ottawa, aurait dit-on adopté la mesure draconienne de déporter tous les étrangers sans travail qui ont moins de trois ans de résidence au pays, et sont à la charge de la société. Cette mesure aurait aurait été adoptée, en faveur de Montréal et des autres grande villes. L'agent local de l'immigration a déclaré qu'il allait très probablement donner des ordres pour que tous les sans travail étrangers soient rassemblées et déportés, sans plus de forme de procès.

— o —

Worcester, Mass., 4.—Alfred Girouard, 30 ans, dont le procès pour vol à main armée, à Nashua, a été commencé lundi matin en cours supérieure, a été condamner à pas mosns de 15 ans et pas plus de 25 ans de travaux forcés au pénitencier de Concord, par le juge en chef Robert G. Pike.

Encore deux semaines

— o —

A qui l'automobile?

A qui le piano?

A qui le complet de salon?

Et le $5.00 en or?

Hâtez-vous et votez pour votre candidat

LE CONCOURS SE TERMINERA LE SAMEDI, 25 JUILLET, A MIDI

Si vous avez des votes en mains, envoyez-les à votre candidat ou à L'ACADIEN. Tout ce qui sera déposé à la malle après 12 heures, midi, le 25, ne comptera pas.

La Liste Révisée

AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	30,000
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	25,000
ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	23,000
L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	20,000
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	11,565
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	9,065
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	2,915
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	2,150
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,980
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,365

Lettres des Candidats

UN MOT AU VIEUX GARCON

Monsieur le directeur et chers amis:

En réponse à la dernière lettre de mon aimable adversaire de Moncton, je dois vous dire que de plus que jamais je ne le crois pas sincère. Sa lettre nous le prouve, nous n'avons qu'à la lire bien attentivement pour le voir. Il doit être un fier politicien celui-là, ou tout au moins proche parent de quelque grand politicien, car il a vraiment la manie d'un politicien pour refuter les attaques.... De plus, je le crois conservateur, sinon il ne doit pas y avoir longtemps qu'il professe le libéralisme. Il se fait tant de conversions depuis quelques mois....

Mais pardon, je m'écarte du sujet et excusez-moi si je donne mon opinion, si franche, sur un homme que je ne connais que par ses écrits. Mais ici au Madawaska, voyez-vous, la franchise et la gaité vont de paire: nous faisons de l'enfantillage pour s'amuser et faire parler les vieux garçon; mais quand il s'agit d'être sérieux nous le sommes; preuve, voyez notre député : il s'en tire pas mal pour un homme qui aime le plaisir; il sait rire et chanter, il va raconter une farce comme pas un; mais voyez-le devant la législature, il n'est pas si drôle, les conservateurs surtout trouvent qu'il n'y a rien de bien comique en lui. Aussi je vous certifie que je ne voulais pas parler des députes du Madawaska quand je parlais des promesses électorales, car vous le savez, sinon apprenez-le, le Madawaska fait exception à la règle générale...preuve : les dernières élections....

Etes-vous bien sincère quand vous dites que vous aimez les enfants? Alors pourquoi vouloir rester vieux graçon? Gare à vous les filles.... si mon ami veut rester vieux garçon et aimer les enfants, c'est qu'il n'aime pas les filles... Allons, mon cher ami, soyez sage et moins... flirt...

Un bon gros merci à tous ceux qui m'ont supporté dans cette lutte et continuez jusqu'au bout, nous sortirons vainqueur.

Votre humble serviteur,

L. A. SOUCY

St-Basile, N. B.

L'Investigation du Chemin de Fer de la Vallée St-Jean

Des témoins importants prennent la route des Ftats-Unis.—La Commission Royale est déterminée de pousser ces témoins au pied du mur.

La semaine dernière, nous avons donné un compte rendu des preuves soumises devant la Commission Royale dans l'investigation des accusations faites par M. Dugal, M. PP. dans l'affaire du chemin de fer de la Vallée St-Jean.

Depuis notre dernier numéro, cette preuve s'est continuée. Plusieurs témoins ont été entendus. Il a été dévoilés plusieurs faits qui ont causé sensation. Par exemple, M. Carvell a pu prouver que les dormants (sleepers) pour ce chemin ont été obtenus de M. W. J. Scott sans contrat et a des prix énormes. Un nommé G. F. Burtt, employé régulier du département de M. Flemming, a reçu de ce même M. Scott $1500 afin de s'en débarrasser. Ce même M. Burtt a été l'assistant de M. Berry lorsque ce dernier forcait les marchands de bois à payer le "boodlage" pour obtenir leurs licences sur les terrains publics.

M. Carvell, l'avocat de M. Dugall appela comme témoin M. Jas. H. Corbett, mais celui-ci n'a pas répondu à l'appel. Son fils fut ensuite appelé et dans ce témoignage on a découvert le fait surprenant que des comptes des contracteurs soumis mensuellement furent payés sur l'ordre du gouvernement sans aucun certificat des ingénieurs en charge.

Le jeune Corbett a dit que son père était actuellement aux Etats-Unis et il ne pouvait assurer la commission s'il viendrait donner son témoignage. "J'ai reçu une lettre, dit-il, de mon père, me disant d'aller voir M. Carvell et lui demander de ne pas l'appeler comme témoin. Cette lettre me disant aussi de voir M. Flemming". M. Carvell, qui avait déjà lu la lettre il y a une quinzaine de jour, demandait au jeune Corbett de la puduer devant la court, mais au grand étonnement de tout il répondit qu'il l'avait détruit. C'est alors que le président de la commission, le juge McKeown, annonça que le gouvernement devra prendre les moyens pour forcer Corbett, père, de venir donner son témoignage. Ce même Corbett est celui que M. Dugal accuse d'avoir payer à M. Flemming la somme de $10,000 personnellement afin d'obtenir un contrat. L'absence de ce témoin cause une vive sensation et ne fait que convaincre le public que l'acusation est bien fondée. Si M. Corbett n'a pas payer les $10,000 à M. Flemming, pourquoi s'évade-t-il? Pourquoi ne pas venir, volontairement même, devant la commission et dire que l'accusation n'est pas fondée? Voilà des questions qui sont demandées de tous côtés.

Mais M. Corbett n'est pas le seul témoin qui ait quitté le province. M. A. R. Gould, président de la Compagnie qui a obtenu le contrat pour la construction de ce chemin, et qui est accusée d'avoir dépensé l'argent du peuple pour d'autres fins que celle de la construction du Valley Railway, ne peut être trouvé. Son absence est encore plus sensationnelle que celle de M. Corbett.

Il a été prouvé que le frère du Premier Ministre, M. John Flemming, ainsi que le frère de l'ex-Secrétaire Provinciale, M. Norman P. MacLeod, ont obtenu des contrats sans la formalité nécessaire.

Il a été prouvé que le montant nécessaire pour payer les travaux, jusqu'au mois de Septembre 1913, faits par le sous-contracteurs s'éleva à $240,486.68. Le rapport de l'ingénieur de la Compagnie, tel que soumis au gouvernement pour cette période, exigeait un paiement de $448,337.96, laissant une marge de $207,851.31 pour dépenses ordinainaires de la compagnie. A part ce montant, il y avait l'emprunt de $350,000, dont nous avons parlé la semaine dernière, laissant ainsi entre les mains de cette compagnie, une demie million de piastres de plus que le montant nécessaire pour payer les travaux jusqu'à cette date. Cette argent a été payer par la Trust Company à A. R. Gould sur l'ordre du gouverneur-en-conseil. En face de cette découverte il n'est pas pas étonnant que M. Gould refuse de se rende devant la commission.

Les avocats de M. Flemming n'ont pas cessé de faire toutes sortes d'objections à la production de la preuve par M. Carvell. A maintes reprises la commission leur coignait sur les doigts par des décisions directement en oppositions à leurs objections.

Vendredi, après l'addition de plusieurs témoins, M. Carvell fit appel pour les livres de comptes de la Compagnie de Construction et à la surprise de tout, M. Ross Thompson l'informa que ces livres étaient hors de la Juridiction de la Commission, ils étaient en sureté à New-York. Cette information donna droit aux membres de la Commission d'exprimer des opinions peu favorables à cet attentat de frustrer l'investigation et ils informèrent M. Guthrie, l'avocat de la Compagnie, de faire parvenir ces livres sans plus de délai.

On a découvert, par ce même témoin, que F. J. Lisman, un autre témoin important est aussi hors du pays. C'est le quatrième témoin qui manque. S'il faut juger d'après ce que dit les membres de la Commission ils sont déterminés de continuer l'investigation jusqu'à ce que ces témoins reviennent au pays.

Les séances de la Commission sont remises jusqu'au 15 juillet. A cette date on entendra des témoins dans l'affaire des licenses de bois.

—o—

UNE OFFRE GENEREUSE DU C. P. R.

Boston, 4.—Les agents du Pacifique Canadien, ici, viennent de donner des instructions qui réjouiront les Canadiens français.

La compagnie offre de rapatrier gratuitement dans la province de Québec tous les Canadiens, français de Salem qui se trouvent dans un dénuement complet à la suite de la conflagration qui a ravagé cette ville il y a une dizaine de jours.

Déjà plusieurs se préparent à retourner au Canada.

LE GOUVERNEMENT BORDEN ADMET SON ERREUR

Les Critiques Libérales sur l'Augmentation des Rampes du Transcontinental portent leurs Fruits—Le Rapport Gutelius—Staunton est répudié.

Le gouvernement Borden vient encore de se retracter. Cette fois, il rejette une forte partie du rapport Gutelius-Staunton, sur le Transcontinental.

Sous le ministère actuel, les rampes du Transcontinental avaient été changées. Dans bien des cas, on avait substitué, aux rampes parfaites que comportait le plan préparé par les libéraux pour établir le meilleur chemin de fer du Continent, des rampes momentum, c'est-à-dire, des rampes beaucoup plus raides. Dans le rapport Gutelius-Staunton, rapport préparé par des partisans dans le but de faire tort au parti libéral et au Transcontinental—l'ancien gouvernement était condamné pour avoir voulu des rampes minimum et pour avoir toujours refusé l'emploi de rampes d'autres sortes. Le rapport déclairait que les rampes momentum étaient économiques et très conformes à la bonne pratique dans la construction des chemins de fer. Le Gouvernement prit la défense de ce dénivellement des rampes et des conclusions de MM. Gutelius et Staunton. Le premier Ministre et ses collègues déclarèrent que les libéraux avaient fait preuve d'une triste insouciance pour l'intérêt du public en maintenant cette perfection dans la construction du chemin de fer. Ils déclarèrent que le rapport Gutelius-Staunton était parfait dans tous ses détails et ne méritait que les plus grands éloges.

Ceci se passait il y a quelques semaines. La semaine dernière l'Hon. Dr Reid, ministre intérimaire des chemins de fer, a admis tacitement en pleine Chambre que les rampes momentum ne valaient rien. Sa déclaration peut se diviser en deux parties. Il a dit, dans la première, que l'on donnerait l'ordre aux entrepreneurs qui n'ont pas encore terminé les sections qui leur ont été confiées, de perfectionner leurs rampes—en d'autres termes, de supprimer les rampes momentum et de construire le chemin conformément au modèle proposé par les libéraux. Quant au sections qui doivent être prises cette année par Grand Trone Pacifique, "la compagnie peut les perfectionner" (les rampes momentum), a-t-il dit, "et ces travaux viendront s'ajouter au coût du chemin". Ainsi, dans ces derniers cas, le pays paiera le Grand Trone Pacifique pour la suppression des rampes momentum et pour l'achèvement du chemin conformément au modèle établi. Le pays paiera pour un ouvrage qui n'aura pas été nécessaire si M. Borden et ses ministres n'avaient pas forcé les entrepreneurs à s'écarter du premier programme de construction.

Grâce au libéraux dont les critiques ont obligé le Gouvernement à s'arrêter dans les efforts qu'il s'imposait pour dégrader ce chemin de fer, le Transcontinental sera construit suivant un plan moderne, les frais d'exploitation resteront aussi bas que possible de même que le tarif du fret. Le Gouvernement a changé de tactique depuis qu'il est arrivé au pouvoir. Nous avons maintenant une nouvelle preuve de l'absurdité de l'injustice du rapport Gutelius-Staunton Tels sont les faits qui ressortent clairement de cette dernière abjuration du Gouvernement.

HUGUES CONDAMNE PAR UN DEPUTE CONSERVATEUR

Une mesure què vient de prendre l'hon. Sam Hughes a été traitée à la Chambre des Communes d'extravagan ce folle, insensée et stupide, et cette sévère condamnation n'émanait pas de l'un de ses adversaires politiques du Ministre, mais de M. Georges W. Fowler, qui est habituellement l'un des plus violents partisans de tous les conservateurs de la Chambre. Ce qui nous vaut cette critique de M. Fowler, c'est que, dans sa folie militaire, le colonel Hughes se propose de payer plus de $200,000 pour une propriété du Nouveau-Brunswick, que le député conservateur—un résident du Nouveau-Brunswick, connaissant bien l'emplacement en question—déclare ne pas valoir plus qu'une huitième de cette somme.

Le colonel Hughes se propose d'acheter un terrain du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'en faire un camp d'exercices militaires. D'après M. Fowler, les autorités provinciales désirent se débarrasser de ce terrain parce qu'il est absolument inutile, il a été balayé par le feu qui l'a rendu impropre à la production du bois, seul rapport que l'on pouvait en espérer. Si c'était de la bonne terre, le prix de $2 l'acre sera raisonnable, mais sa situation et sa nature la rendent presque sans valeur depuis qu'elle a cesser de produire du bois. Et c'est sur cette propriété sans valeur que le colonel Hughes se propose de dépenser des milliers de dollars de l'argent du peuple.

Ce gaspillage au début est déjà mauvais par lui-même, mais le prix d'achat n'est pas la moindre des dépenses que le colonel Hughes se propose de faire dans la campagne de militarisme entreprise au Nouveau-Brunswick. Des travaux de défrichement sont nécessaires pour que ce terrain puisse être converti en camp militaire, et certaines parties devront tout probablement être drainées. M. Fowler estime que ces travaux exigeront une dépense d'environ $15 à l'acre. Plusieurs bâtiments devront aussi être construits. Ce sera donc tout probablement de $2,000,000 à $,000,000 qui y passeront avant que le camp soit en état d'être utilisé pour fins militaires.

Ce n'est là qu'un nouvel exemple des entreprises absurdes dans lesquelles se lance le Ministre de la Milice de M. Borden, dans la détermination qu'il a prise de développer l'esprit militaire au Canada et d'imposer le militarisme au pays. Dans le cas qui nous occupe, le peuple paiera deux fois autant pour l'établissement de ce camp militaire que le Gouvernement se propose de dépenser pour l'agriculture cette année. Ne nous étonnons plus si même un partisan aussi dévoué que M. Fowler commence à en avoir assez.

—o—

ELLE SE NOIE AVEC SON ENFANT

Prescott, Ont., 27.—Le corps de Maud Mills et de son bébé de 18 mois, ont été trouvés sur les bords du fleuve St-Laurent, hier soir et le coroner a été averti mais n'a pas tenu d'enquête, cette malheureuse ayant déjà manifesté son intention d'en finir avec la vie.

—o—

Aidez les Candidats

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

23

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Nous étions sur une grève aride sans aucune espoir de déliverance, ne comptant pour vivre que sur la charité du commandant. Cette situation était insupportable, et mon père ne pouvait s'y résigner. La faim le faisait moins dépérir que l'humiliation de se voir ainsi réduit jusqu'à la mendicité. Il ne s'arrêtait pas à la pensée que la France qui avait inspiré notre sacrifice, était tenue de pourvoir, durant quelque temps au moins, à notre existence; il ne voyait que cet états misérable de dépendance. Il parla d'aller se fixer sur la rivière Coudiac, dans l'intérieur du pays, à quelques lieux de la Baie-des-Français; plusieurs familles acadiennes étaient établies sur ces bords depuis quelques années. "La, disait le pauvre père, nous trouverons peut-être quelqu'un dans l'aisance, et si nous ne pouvons pas tirer de suite notre paon de la terre il nous le feront gagner: un salaire, honorable, au moins; mais ici, la nourriture me répugne: et puis, là-bas, j'irai regarder quelque fois la côte acadienne!..... Qui sait?.... si la France venait à reprendre le pays!.... j'aurais moins loin à marcher pour y retourner". A cette époque de l'année, et dans l'état où se trouvait les affaires politiques, ce projet était plein de dangers. Pour le faire manquer ou au moins en retarder la réalisation, j'allais offrir mes services à M. de Boishébert, qui les accepta volontiers. C'était me mettre sous le coups de la peine capitale, dans le cas où je serais prix par les Anglais, et rendre mon pardon impossible; et puis je me liais pour cinq ans; mais il n'y avait plus à balancer. Plusieurs jeunes gens pour assurer à leur parents une protection plus obligée, firent comme moi, et nous formâmes un corp à part, exempt pour le moment du service régulier, destiné autant à la chasse qu'à la guerre. Wagontaga se joignit à nous avec quelques sauvages de sa tribu. Il fut pour nous d'une grande utilité, connaissant les lieux fréquentés par le gibier et habitué qu'il était à le traquer. Nous avions ordre de ne poursuivre que les bêtes fauves que sur le territoire français, en déça de l'isthme acadien, et de ne commettre aucun acte agressif contre les Anglais. Mais si nous les rencontrions en déça de ces limites, il ne nous était pas défendu de les traiter comme gibier de bon aloi.

Nous passâmes ainsi l'hiver à poursuivre le chevreuil et l'orignal, le castor et le martre, faisant des amas de pelletries pour notre commandant et des provisions funiée pour nos familles. Les Anglais seuls ne se présentèrent pas à l'affut, au grand regret de Wagontaga, qui a pour la chair anglaise un goût exclusif, mais s'il en manqua durant cette saison, il n'en a pas été privé depuis.

En entendant ces derniers mots, Toinon s'éloigna de plusieurs pas du terrible sauvage, et poussa timidement de son côté quelques restes de pain et sa carcasse de canard où il restait pourtant assez peu à manger.

Jacques reprit en riant son récit: jusque là cette vie ne manquait pas d'avoir son charme; la chasse était assez abondante nous apportions quelque soulagement aux privations de nos parents et nous nous prépárions à des aventures plus importantes. Il s'établissait un lien d'affection entre nous et nos armes qui nous servaient de gagne-pain, et nous éprouvions quelquefois le désire de nous en servir sur un autre champ. Un français, placé comme nous l'étions, si près de ses ennemis, ne se familiarise pas avec le fusil sans qu'il lui vienne l'envie de le diriger du côté de la frontière, et nous avions nous particulièrement, bien des raisons de le désirer.

Cependant, le printemps ne changea rien à la situation des émigrés acadiens, mon père, fatigué de son inaction et de recevoir toujours l'aumoue du gouvernement au prix du sacrifice de ses enfants, partit, comme il l'avait projeté, pour se rendre sur le Coudiac; il ne voyait plus de dangers à craindre, les Français ayant élevé des forts à Beau-Bassin, sur la Baie-Verte et à l'entrée du fleuve St-Jean il était persuadé que la France finirait par reprendre des provinces dont les habitants lui avaient montré tant de dévouement, et il croyait à son départ ne faire qu'une étape avant d'arriver à Grand-Pré.

Il fallut donc faire encore des adieux, et cette fois, j'allais être séparé de tout ce qui me restait de cher. Car je ne pouvais pas m'éloigner avec eux; j'aurais rougi d'offrir un remplaçant à l'approche de la guerre, au moment du danger. D'ailleurs, comme il était évident que je ne pourrais jamais arriver à Grand-Pré qu'avec les armes de la France, je n'avais plus d'autres ambition, d'autre désir que de rester sous mon drapeau. Après le départ de mes parents, ce drapeau fut tout ce qui put me captiver; je lui confiais toutes mes espérances, il portait dans ses plis toutes mes amours; sa vue seule m'a fait supporter pendant trois ans la monotonie de ma solitude, l'absence de toutes mes affections, l'inquiétude que m'avait laissée l'éloignement de tous les miens. Ah! que de rêves il faisait encore naître dans mon esprit fiévreux! Il m'arrivait quelquefois de m'arrêter à la contempler; quand nous comptions dans quelque lieu où se réveillaient mes souvenirs, alors je lui parlais dans mon cœur, je lui souriais dans mes illusions; je lui disais: "Signe de la France, non tu n'es pas trompeur, tu n'es pas infidèle à notre gloire, tu passeras encore sur cette terre d'où tu as été chassé; je te suiverai pas à pas, versant mon sang frappant de toutes mes forces; je te suivrai jusqu'à ce que tu t'arrêtes sur ma chère Acadie, sur mon Grand-Pré et qu'il n'y ait plus autour de toi d'ennemis assez puissants pour te menacer encore!" Et je me voyais arrivant ainsi dans mon village délivré, charfé de drapeaux ennemis, fier de notre triomphe, ramenant vers leurs champs mes parents exilés, demandant à Marie, restée fidèle à mon souvenir et celui de ma vieille patrie, de me récompenser.....Et je hâtais les événements de tous mes désirs, j'appelais la guerre!...

Et Dieu a voulu que tout cela fut de la folie!....Aujourd'hui, j'ai bien peu l'air d'un triompheur, n'est-ce pas?.....

Le départ de M. Boishébert pour la rivière St-Jean fut encore pour moi, un évènement pénible, car il nous laissa sous le commandement d'un homme détestable, M. de Vergor, un commis de tripot plutôt qu'un soldat, un filou, un valet intrifant, un lâche; et nous étions à la veille de combattre.

Le Colonel Winslow venait de débarquer avec deux mille hommes à quelque distance de Beau-Bassin Il fallait résister à une pareille force, et nous n'étions en tout que quatre cents, dont trois cents recrues, à peine armées et levées à la hâte. Bien dirigés, cette petite troupe aurait pu causer quelque mal aux Anglais et les arrêter pendant longtemps devant le fort Beauséjour; nous étions habituée à combattre un contre quatre. Mais notre chef était inhabile et personne n'avait confiance en lui. Je fus chargé avec mes gens de courir en éclaireurs et de faire l'escarmouche autour des palissades. Cette besogne me convenait assez. Je connaissais bien le pays: les bois et le cours des rivières m'étaient familiers.

Pleins d'ardeur, Wagontaga et moi nous courûmes au-devant de l'ennemi. Mais il venait de culbuter un corps des nôtres, retranché derrière quelques redoutes construites à la hâte. Nous dûmes nous retirer dans la fourré, nous contentant d'observer la marche de nos adversaires et de leur envoyer quelques décharges bien dirigées. La nuit, nous tombions dans leur camp avec un bruit d'armes et des cris sauvages capables de faire fuir les morts. Cette tactique eut d'abord son effet: elle déguisait sans nombre, ralentissait la marche des Anglais, en leur faisant craindre quelque coup de main, et elle donnait le temps à la garnison du fort de se préparer à la résistance ou à la retraite. Mais elle ne pouvait se prolonger, l'ennemi était déjà prévenu de notre faiblesse. Il réussit bientôt à former ses lignes de sièges.

M. de Vergor s'y laissa enfermer, quoiqu'il dût savoir qu'il ne pouvait pas défendre la place; le feu des batteries fut ouvert, et quelques jours après je vis glisser le pavillon français: notre commandant avait capitulé. J'étais resté avec mes troupes en dehors de l'enceinte fortifiée pour battre la campagne et inquiéter les derrières des assiégeants: aussitôt que je vis tomber notre drapeau et le feu se ralentir, je compris notre malheur et je m'éloignai sans attendre d'ordre supérieurs, sans savoir les conditions de notre honte; je sentis mon cœur plein de dégoût et de rage. J'avais résolu d'aller prévenir ma famille de cette échec et de pousser ensuite jusqu'au fort de la rivière St-Jean où commandait M. de Boishébert. Mais quelques-uns de mes hommes avaient été blessés, il fallait les porter à travers les bois, tantôt dans des routes escarpées et jamais bien tracées, tantôt dans des savanes boueuses; puis nous avions les rivières à franchir, et nous manquions d'aliments sains. Toutes ces entraves apportèrent bien du retard dans notre marche, et les Anglais eurent le temps de pénétrer dans le Coudiac avant nous.

(A suivre)

Au Jour le Jour

La chaleur a été intense depuis quelques jours. Ce matin, jeudi, nous jouissons d'une matinée fraîche et agréable.

On lira avec intérêt les nouvelles du Cap-Pelé, la lettre de M. J. N. Gauvin, le rapport de la Commission Royale, la lettre "salée" du candidat Soucy, etc.

La Commission Royale doit reprendre ses travaux la semaine prochaine. Les Commissaires sont mécontant de ce que plusieurs des témoins importants refusent de se présenter devant eux. Quand un témoin préfère se sauver au Etats-Unis, ça veut dire qu'il y a quelque chose qui va pas bien.

Etaient en ville ces jours derniers : Sir R. L. Borden, en route pour Ottawa ; Mlles Zelina et Sarah Dionne, et Elmire Gognen, de St-Antoine ; M. Albénie Gosselin, de Willimansett, Mass. ; M. Frank M. LeBlanc, de Sydney ; M. l'abbé A. V. Landry, du Cap-Pelé ; MM. Jos. Devarennes et Alphonse Belliveau, de St-Paul ; M. et Mme Polycarpe Gallant, de Coal Branche ; M. Hercule Arsenault, d'Adamsville.

La manufacture de coton de cette ville vient de fermer ses portes pour deux mois. On veut dire que cette manufacture ne sera pas en opération de sitôt. La ville de Moncton va en souffrir grandement. Depuis plusieurs mois déjà les ouvriers et ouvrières ne travaillaient qu'une partie du temps. On s'attendait à être mis à la porte. Les affaires qui sont paralysées dans tout le pays sont la cause de cette clôture.

Notre premier ministre Borden était de passage ici hier. Deux ou trois de ses partisans sont allés lui donner la main. C'est mieux que l'autre jour où personne n'avait daigné se rendre à la gare pour saluer le chef conservateur, en route pour Halifax. Il s'est promené seul devant la gare en attendant son train. En voilà de l'enthousiasme !

Savez-vous comment les quelques conservateurs de Truro ont fait pour avoir une foule à la gare lors du passage de Sir R. L. Borden l'autre jour. On avait annoncé que le premier ministre devait passer, mais personne ne semble se rendre à la gare. Alors, quelques minutes avant l'arrivée du train, un conservateur sonne l'alarme à la gare pour le feu. Les pompiers arrivent et la foule se presse pour voir si ce n'est pas la nouvelle gare qui est en feu. Et le char de Borden arrive. C'était ça le feu.

PIQUE-NIQUE A ADAMSVILLE

Les 28 et 29 juillet.

Nous invitons le public à venir nous voir à Adamsville aux dates ci-haut mentionnées ; nous vous égayerons de notre mieux.

LE COMITE

PIQUE-NIQUE

Grand pique-nique à Ste-Ignace N. B., le 14 et 15 juillet. Repas, refraîchissements, amusements, etc. etc.

Nous invitons les amis de venir se recréer, et de participer en même temps à une bonne oeuvre.

J.-T. LAMBERT, ptre.

AVIS IMPORTANT

Ceux et celles, maîtres et maîtresses d'écoles, invités et autres qui doivent se rendre au Cap-Pelé pour le Congrès, sont priés de prendre note des avis suivants :

1.—Il y aura un bureau d'information à l'hôtel Royale, à Shediac où on pourra se procurer, en passant des billets de logements, etc.

2.—Des voitures (gratis) seront à la disposition de tout le monde, au train du midi et de l'après-midi. Si le temps le permet, il y aura des bateaux à gasoline pour ceux qui aimeraient se rendre au Cap-Pelé par mer.

3. Les repas et des refraichissement seront servis sur le terrain.

4.—Le premier soir du congrès il y aura une petite soirée par les enfants d'école de la paroisse.

Vous êtes tous invités et vous serez tous les bienvenus.

A. V. Landry, ptre.

Cap-Pelé, le 6 juillet.

Instituteurs et institutrices, allez tous au congrès.

EMMERSON EST MORT

Le dévoué et infatigable député de Westmorland est mort à sa résidence à Dorchester, à 11.30 heures ce matin

UN GRAND HOMME QUI DISPARAIT

Au moment d'aller sous presse, on nous annonce la triste nouvelle que l'hon. H. R. Emmerson est mort à 11.30 heures ce matin.

Cette nouvelle a jeté un deuil profond sur Moncton. Les drapeaux sont hissés à mi-mat en signe de deuil.

Avec l'hon. M. Emmerson disparait le meilleur ami du comté de Westmorland et l'un des chefs vénérés du parti libéral.

Depuis quelque temps sa santé laissait beaucoup à désirer ; mais dernièrement ses amis étaient réjouis de le savoir mieux. C'est ce qui explique la grande surprise causée à l'annonce qu'il était mort.

L'heure d'aller sous presse étant arrivée, nous remettons a la semaine prochaine tout détail et autres renseignements.

A la famille du grand disparu, "l'Acadien" présente ses humbles mais sincères condoléances.

DANS NOS PAROISSES

CLAIR, N. B.

Mlles Alice Landry et Evelyn Bernier, de Connors, ainsi que Mlle Alphena St-Pierre, de Ledges, etaient les hôtes de Mlle Alphonsine Levesque, mercredi dernier.

ST-JEAN, MAINE

En visite chez M. Xavier Cyr ces jours derniers ses trois frères Antoine, Honoré et Denis partis déjà depuis plusieurs années.

M. Joe. A. Pelletier était de passage à St-Jean, Maine, vendredi dernier en visite chez M. Xavier Cyr.

CONNORS

M. A. Nadeau, de la Rivière-du-Loup, était de passage à Connors dimanche le 5.

M. le curé Dumont sera à sa mission de Connors dimanche pour la messe et l'office de l'après-midi.

ST-FRANCOIS, MADAWASKA.

M. et Mme J. O. Langlais, de Trudeau, Ont., étaient de passage à Connors, N. B., le 29, en visite chez M. G. Bernier. Le 30, de passage à Ledges en visite chez Mme N. St-Pierre et le 1er juillet de passage à Cabano, en visite chez M. J. O. Bigué et de là à Montmagny, ensuite de retour à Trudeau après un magnifique voyage de six semaines.

Vue que le temps commence à être un peu plus "dull" quelques stations sur la côté américain seront fermées, celle de Ledges, Maine, est fermée depuis quelques jours, probablement pour d'ici à l'automne.

M. Michel Fournier, d'Edston, était de passage à Ledges jeudi dernier.

Mme J. O. Bigue, de Cabano, ses deux bambins et sa servante étaient de passagr à Ledges mardi en visite chez Mme Nap. St-Pierre.

STE-ANNE, MADAWASKA

Récemment M. Arthur Damboise a eu à subir une terrible épreuve. Mme Damboise était seule à la maison occupée au ménage du matin lorsqu'elle fut attirée par une odeur venant de l'étage supérieure qui déjà était toute en flammes. Elle sortit pour appeler du secours ainsi que M. Damboise qui travaillait au champ ; mais lorsqu'on vint on ne put pénétrer dans la maison que pour en sortir le moulin à coudre et quelques couvertures de lit. Outre la maison et le ménage M. Damboise a aussi perdu $425.00 en argent, qui était à l'étage supérieure.

Mlle Anna Chassé de Rumford, Me. est venue passer quelque temps avec ses sœurs Mme. Fred. R. Thibodeau et Mme. Bill Thériault.

Mlle Flavie Desjardins, de Old Town Me., où elle travaille aux manufactures est venu prendre quelques mois de repos, tout en visitant ses parents du Madawaska.

M. et Mme Josephel Albert de St-Hilaire étaient en visite chez leur beau-frère M. Willie Saindon, dimanche le 28 juin.

Le 27, M. et Mme Philippe Sirois avaient le plaisir de voir arriver Messieurs Jim Thériault et Régis Daigle ainsi que leurs Dames, d'Edmundston. Pour rendre leur visite plus agréable M. Sirois a proposé une partie de plaisir en partant de bonne heure dimanche matin pour Notre Dame de Lourdes où ils ont entendu la messe et passé une partie de l'après-midi après avoir pris un succulent repas en plein air. Revenant un peu de bonne heure, ils partaient pour Van Buren, Me., où il y avait un bazar donné par les révérends Pères du Collège, passant le reste de la journée, revinrent très enchantés de leur promenade.

CAP-PELE, N. B.

M. P. Gaudet, d'Ottawa, notre fameux généalogiste acadien, qui a passé quelques jours ici, dans l'intérêt de sa santé, doit partir ce soir pour l'Ile du Prince Edouard, où il visitera différents centres acadiens.

La santé de M. Gaudet s'est considérablement améliorée depuis qu'il est revenu "au pays de ses amours" et surtout depuis qu'il respire l'air de son pays natal. Il pense être de retour pour le Congrès pédagogique la semaine prochaine.

Le Congrès, c'est ce qui fait l'un des principaux sujets de conversation ici déjà depuis quelque temps. On se demande... le concours sera-t-il considérable? Fera-t-il du beau temps? S'il venait à pleuvoir... ces pauvres maîtresses d'école ! Aussi pourquoi n'avons-nous pas de Chemin de Fer? Et les repas.... ces maitresses d'écoles-là seront peut-être difficiles disent quelques bonnes vieilles. Que faudra-t-il faire? Il a été question de poutines râpées, de poutines à trous, de flancs, (c'est le temps où les vaches vêlent) de crêpes au lard, etc. Que feronsnous pour les repas...?? Et les hauts personnages qui accompagneront les institutrices. Ah! ventre St-Gris (pardon)....dans la campagne.... loin des marchés.... Comment régaler cette fine société ! Nos poulets sont trop jeunes. Il y a bien ceux qui ont passé les rigueurs de l'hiver dernier et qui se trouvent ma foi, encore assez tendres. La mère Michel, la vieille rêveuse qui s'était fait un fricot dimanche dernier avec le roi de sa basse-cour nous a dit qu'il était délicieux, mais...nos pondeuses...nous aurons besoin de leurs œufs, pour les déjeuners. Ah! pourtant....oui.... On nous a dit qu'il y avait de beaux bœufs gras par le Petit Cap ; que le bas Cap-Pelé sort de la mer les plus beaux maquereaux, qu'il y a du homard, le long de la côte ; que les Trois Ruisseaux n'ont pas tué tous leurs gros porcs à la chair si délicieuse. Tiens, des cochons gras.... il y aura peut-être moyen de faire du boudin, alors. Et par St-André, à Tidish, au Portage, voir même au Shémogoui, la place la plus éloignée, on vit bien, on mange son saoul.... Ainsi, si la noble société que nous attendons veut bien partager à notre modeste menu, nous les accueillerons de tout coeur. Tout pour la conservation de notre langue maternelle et l'éducation de la jeunesse.

Une vieille maîtresse d'école

LES FUNERAILLES DU R. P. BOURQUE

Le révérend père A. T. Bourque, C. S. C., dont nous avions la douleur de publier le décès la semaine dernière a été inhumé mercredi dernier, comme nous l'annonçions, au cimetière de la paroisse de Memramcouk.

Mardi soir, à sept heures, le corps du regretté père était transporté de l'infirmerie du collège à l'église Saint-Thomas. Le révérend père E. Labbé, C. S. C., présidait à la levé du corps. Une foule relativement considérable, vu l'inclémence du temps, suivait, en témoignage d'amitié et de vénération, les restes mortels du bon père Bourque, portés par les pères de la congrégation de Sainte-Croix.

L'obscurité que donnaient les ornements lugubres d'un service mortuaire de première classe fut cause que l'on remit au lendemain matin la récitation de l'office des morts.

Mercredi matin, après l'office des morts, la messe de requiem commençait à neuf heures. Le révérend père E. Labbé, C. S. C., officiait assisté des révérends pères J. Labelle, C. S. C., et N. Papineau, C. S. C., comme diacre et sous-diacre. Au sanctuaire étaient présents, les religieux de la congrégation de Sainte-Croix, M. l'abbé N. Poirier du collège Saint-Dunstan, M. l'abbé E. Ouellet, vicaire à Moncton, M. l'abbé N. Landry, jeune prêtre de Saint-Joseph, M. l'abbé Hector Belliveau, diacre du séminaire du Saint-Cœur de Marie, Halifax, et M. l'abbé Placide LeBlanc, eccl. du grand séminaire de Québec.

La foule nombreuse qui remplissait l'église témoignait du haut estime et de la profonde vénération dont jouissait partout le révérend père Bourque.

Un chœur puissant sous la direction du révérend père H. D. LeBlanc, C. S. C., musicien et chantre bien connu, chantait, en quatre parties, la messe des morts.

Après l'absoute, les restes mortels du révérend père Bourque, C. S. C., étaient portés au cimetière des religieux de la congrégation de Sainte-Croix, tandis que, près de l'église, un corps de musique habilement improvisé par le révérend père H. D. LeBlanc, C. S. C., jouait une marche funèbre des plus touchantes.

Le père Bourque a fini son séjour terrestre. Nous tous qui avons eu le bonheur de le connaître-et qui ne l'a pas connu-n'oublions pas de prier pour lui, car il aima son Dieu, il aima l'Eglise, il aima sa patrie.

R. I. P.

LES RECOLTES, DE PAR LE MONDE SERONT MOINDRES CETTE ANNEE

Ottawa, 3.—D'après un câblogramme reçu au département de l'Agriculture, aujourd'hui, de l'Institut International d'Agriculture, la récolte a l'apparence suivante :

Le blé ; en Hongrie, 133,403,000 minot, soit 88.3 pour cent de ce qu'elle était l'an dernier. En Espagne, 120,313,000 minots, soit 107 pour cent. Le seigle ; en Hongrie, 50,986,000 minots, soit 97.6 pour cent ; en Espagne, 29,012,000 minots, soit 103.9 pour cent. L'orge ; en Espagne, 3,703000 minots, 107.2 pour cent. L'avoine en Espagne, 28,774,000 minots, soit 120.7 pour cent.

Pour le blé, en Australie, on a 103,874,000 minots, soit 112.9 pour cent de la récolte de l'an dernier et 4.469 minots de moins que les estimés.

GRAND PIQUE-NIQUE

A Sainte-Anne de Kent, les 29 et 30 juillet, aura lieu un grand piqué-nique.

L'organisation marche à merveille et un succès plus qu'ordinaire est assuré.

N'oubliez pas les dates : 29 et 30 juillet.

NOUVEAUX TELEPHONES

3900-11 McFarlane Chipman, rés. Mountain Road
378-42 Duffy. Paul S., rés. 128 Dufferin
152-11 O'Neil John "Moncton Little Dry Goods Store" 782 rue Main
298-11 Tromley Miss Eliz. 22 Park
542-11 Long J. E., 125 rue Archibald
253-11 Kirsh Harry, rés. 98 Steadman
348 Henderson Fred G., rés. 203 Bonaccord
374-41 McKinnon L., rés. 22 Maple
294-11 McCallum W. A., rés. 16 Enterprise
439-21 Stulz C. G., rés. 155 Archibald
47 Gay Geo. B. Public Cabs, 131 Botsford
324-11 McKinnon Duncan rés., 301 Robinson.

Perception des Taxes

Je, soussigné, John S. Magee, commis de la ville de Moncton, donne avis, par les présentes, et cela d'après le paragraphe 74 du chapitre 44, le 16e de Victoria, intitulé : "The City of Moncton Assessment Act, 1897, que le montant des taxes, tel que preparé par les Assesseurs de la ville de Moncton pour l'année 1914, a été dûment enregistré à mon bureau ; que le Conseil de ville de Moncton a nommé le 20e jour de juillet pour le paiement des taxes ; que, d'après ce réglement 5 pour cent est déduit ; que toute personne qui n'aura pas payé ses taxes le ou avant le 20e jour de juillet, étant le jour désigné pour le paiement des taxes civiques, sera considérée comme délinquant, et le paiement sera forcé sans retard.

Daté le 12e jour de juin, A. D., 1914.

JOHN S. MAGEE
Commis de la ville de Moncton

VOLUME I. NO. 34. MONCTON, N.-B., JEUDI, 16 JUILLET 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois : 25c - Six Mois : 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois : 40c - Six Mois : 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois : 35c - Six mois : 65 - Un an : $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

AUX ABONNES
QUELQUES AVIS IMPORTANTS.
Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.
Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT,
Directeur-propriétaire

Siège social :
600, rue Main

AU MANITOBA

Les libéraux du Manitoba ont remporté un grand succès vendredi dernier. Le gouvernement conservateur, qui disposait d'une grosse majorité, se trouve aujourd'hui dans une position des plus critiques et il n'est pas du tout certain de pouvoir se maintenir au pouvoir.

Les conservateurs ont élu 24 des leurs, et les libéraux 22. Il y a trois élections à venir et plusieurs décomptes de demandés, ce qui pourrait affecter la position des deux partis.

De grosses majorités conservatrices ont été tournées, soit en majorités libérales, soit en majorités très faibles. C'est une véritable victoire pour les libéraux. Il y a jusqu'aux journeaux conservateurs qui l'admettent. Il le faut bien, quand le vote l'indique clairement.

Ce quiest plus triste pour les conservateurs, c'est que les chefs d'Ottawa, et en particulier "Bob Rogers", s'étaient jetés dans la lutte. Les libéraux avaient à lutter contre toute la clique de deux gouvernements qui n'ont rien épargné pour assurer un grand succès. Mais le peuple, dégouté des chefs torys et de leur manière de conduire les affaires, s'est prononcé librement. Les électeurs du Manitoba ont donné à Roblin, à Borden et à Rogers une idée de ce qui arrivera lors des prochaines élections générales.

Le gouvernement Roblin est tellement affaibli, qu'on se demande s'il va pouvoir se maintenir. La tâche sera difficile. Sous peu nous saurons à quoi nous en tenir quant à la position des partis. Mais dès aujourd'hui les libéraux concèdent la victoire définitive aux conservateurs, avec une très faible majorité.

Les libéraux se réjouissent, et avec raison, du beau succès obtenu.

"UN MOT AU MADAWASKA"

M. le directeur,

Je sais qu'il n'est pas prudent de discuter les mérites et les démérites d'une cause en letige. Il est toujours plus discret d'espérer la décision de ceux appelés à entendre le témoignage et à rendre jugement d'après la preuve.

Je n'aurais pas osé dépasser les limites de la prudence si ce n'eut été qu'un certain nombre de journaux conservateurs, surtout cet apôtre de l'indépendance, "Le Madawaska", se plaisent à vouloir convaincre le public qu'il n'y a absolument rien dans les accusations portées par M. Dugal contre M. Flemming dans l'affaire des limites à bois.

"Le Madawaska" nous dit: "Jusqu'ici cependant rien ne prouve que le premier ministre (Flemming) ait eu quoique ce soit à faire dans le prélèvement de fonds, ni qu'il y ait eu d'extorsion d'argent".

Si "Le Madawaska" avait eu la moindre considération pour ses lecteurs il aurait publié au moins un aperçu du témoiguage des nombreux détenteurs de limites à bois en laissant au public à former un jugement ; au lieu de donner une opinion qui est en contradiction directe avec la preuve soumise jusqu'ici.

"Il n'y a pas eu d'extorsion", dit le confrère. Mais lisez donc le témoignage de M. Angus MacLean sur ce point. Ce monsieur fit serment que : "M. Flemming m'a dit que M. Berry réglerait toute l'affaire des bonus. Quand M. Flemming m'annonça que le bonus avait été fixé à $100. le mille carré et le "stumpage" à $1.50 le mille pied pour dix ans, mais qu'il fallait payer $15 le mille carré extra, j'étais convaincu qui si je ne payais pas cet extra je n'aurais pas le renouvellement de mes licenses. La question d'un règlement définitif etait tellement importante pour nous, que je pensais nécessaire le paiement de l'extra exigé par M. Berry".

Le confrère ne peut-il pas voir de l'extorsion dans cela ?

Si ce témoignage n'est pas suffisant, qu'il jette un coup d'œil sur le témoignage de M. Jones, qui dit: "J'étais convaincu que cet extra était un paiement injuste, que nous n'avions pas droit de le payer. Je l'ai payé car j'étais convaincu qu'il fallait le faire afin d'être du bon côté ou en bon termes avec le gouvernement".

Et dire qu'il n'y a pas eu d'extorsion !!!

Mais prennez le témoignage de M. J. W. Brankley, lorsqu'il prouve que Berry et Teed ont poursuivi M. Sterns jusqu'à Portland, Maine, et lui ont fait trois visites successives pour le faire payer. Certes, il n'y a pas eu d'extortion ! Qu'en pensez-vous, lecteurs du "Madawaska" ?

S'il manque quelque chose pour une preuve convainquante qu'il y a eu de l'extorsion, lisez le témoignage de M. W. B. Snowball : "Le fait que nous voulions absolument le renouvellement de nos licences m'a influencé à payer cette sommé extra. Le fait était tellement important que j'ai payé cet extra plutôt que de prendre aucun risque en refusant de le payé".

Le confrère nous dit aussi : "Rien ne prouve que le premier ministre ait eu à faire quoique ce soit dans le prélèvement". Sur ce point, je ne passerai pas mon jugement, mais je demande tout simplement aux lecteurs du "Madawaska" de lire le témoignage de M. Brankley, qui était le trésorier de l'argent perçu des marchands de bois du nord de la province. Il dit sous serment :

"Après avoir reçu cet argent ($42,200), j'ai demandé à M. Berry à qui je devais le passer. Il m'a dit qu'il me dirait cela plus tard. Vers le 10 juillet, M. Berry m'appela par téléphone, m'invitant à me rendre à Fredericton pour régler la disposition de cet argent. Je me suis rendus. J'ai rencontré Berry à l'hotel Barker. Il me conduit dans une chambre. Il frappa à la porte, et la porte fut ouverte par M. Flemming lui-même. Dans cette chambre, avec M. Flemming, se trouvait M. E. R. Teed. M. Flemming me serra la main et me dit : "ce que M. Berry vous dira de cette comme (Teed) sera correct". M. Flemming sort de la chambre, me laissant avec Berry et Teed. Berry m'introduit à Teed en me disant : "voici l'homme à qui vous devez passer cette argent".

Que le public juge maintenant si M. Flemming, "n'a eu à faire quoique ce soit."

Mais le plus surprenant de tout, c'est l'audace du confrère du Madawaska quand il nous lance l'entrefilet suivant : "Il est évident qu'il s'agit là d'une affaire ordinaire qui se pratique par tous les partis politiques. Un témoin à même déclaré qu'il contribuait ainsi aux fonds électoraux depuis 25 ans".

Lorsqu'un journal, avec l'allure d'indépendance que "Le Madawaska" veut se donner, est prêt à traiter d'affaire ordinaire et peut importante un chantage de $80,000 ou plus par les principaux officiers d'un gouvernement conservateur, il me semble qu'il est temps que les lecteurs de ce journal lui donne une bonne leçon. Que cet argent ait été extorqué pour fins d'élections, cela n'enlève pas la culpabilité de l'acte. C'est l'argent du peuple qui est volé. C'est pour dire le moins, honteux de voir un journal français vouloir encourager le vol et la corruption dans les hautes sphères politiques.

Dans les temps du grand scandale du Canadien Pacifique, c'était pour des fonds électéraux que l'argent fut payé par les contracteurs. Cela n'empécha pas la chute de Sir John MacDonald en 1873.—Sir Hector Langevin perdit son siège pour avoir trempé dans des fonds électoraux, et McGreevy a été incarcéré pour la même chose. Mais, suivant "Le Madawaska", Berry, Flemming et la clique conservatrice devraient être élevés sur le piédestal de la pureté pour avoir permis l'enlevage de $80,000 de chantage pour des fins d'élections.

Lecteurs du "Madawaska", je vous laisse à réfléchir sur la conduite honteuse de ce journal "indépendant".

UN INTERESSÉ.

14 juillet 1914.

LA LANGUE FRANCAISE DANS NOS COUVENTS

LE COUVENT DE ST. LOUIS

Le couvent de St-Louis fut érigé en 1880 par Mgr M. F. Richard, P. D., le zélé et infatigable curé actuel de la grande et florissante paroisse de Rogersville. A vrai dire, si ma mémoire de vieux garçon ne me fait défaut, je crois que les bonnes Sœurs de la Congrégation tenaient classes dans une autre maison, antérieurement à l'érection de leur "grand couvent" comme on le désignait alors ; mais combien longtemps, je ne puis le dire.

Ce foyer d'instruction, à l'instar de toutes les fondations du genre en Acadie, eut ses débuts difficiles. Les gens de la paroisse, ainsi que ceux des paroisses environnantes, étaient encore relativement pauvres, mais des mieux disposés vis-à-vis cette institution qu'ils considéraient comme un dieudonné dans leur milieu. Pour quelque temps les élèves n'y foissonnaient pas. Toute bonné œuvre est lente de succès ; quand il vient il y reste. C'est ce qui arriva. En quelques années le pensionnat était rempli de jeunes filles pleines de vie et d'intelligence, et faisaient déjà notre orgueil.

En ces années-là, nous étions, dans cette partie du diocèse de Chatham, à un tournant de notre histoire. Mgr Richard, avec une énergie et un patriotisme qui l'honorent aujourd'hui encore, avait, à force de fatigues et de peines, bâti un collège afin de procurer à notre jeunesse une bonne éducation, même classique. Bien compris, c'était une institution bilingue, où les deux langues marchaient de paire. Néanmoins, nous étions peut-être trop fiers de ce second collège que nous appelions "Français". L'autorité en prit ombrage et le supprima. On connait le reste de la tragédie qui n'eut qu'un acte, mais poignant celui-ci, pour le fondateur aussi bien que pour tous les Acadiens.

Les bonnes Dames de la Congrégation, voyant ce qui venait de se passer sous leurs yeux, comprirent vite que leur position allait devenir incommode ; car elles aussi, alors, enseignaient le Français. La décision fut prise de changer le programme des études, d'y faire entrer plus d'Anglais, c'est-à-dire, moins de Français, beaucoup moins ; et on appela ceci "évoluer" ou, tel qu'on le considère aujourd'hui, progresser. Cette courtisannerie eut pour effet de plaire beaucoup à Mgr Rogers qui assista quelques fois aux séances de fin d'années, y suivant les drames très-bien puisqu'ils étaient généralement tous dans la langue anglaise, à l'exception de quelques bribes françaises.

Par manière de digression, afin de montrer qu'il parlait aussi bien le Français qu'il l'aimait, Mgr adresse aux Sœurs et aux enfants de chaleureuses félicitations pour les succès remportés, ainsi que pour le grand nombre d'élèves fréquentant les classes. Au lieu de dire que le couvent était rempli de petites filles, sa Grandeur tourne la phrase, disant : "que les petites filles étaient pleines de couvent"... Tableau !

Revenant à notre point, je trouve singulier pour le moins, que ce n'est que ces dernières années que le "chat soit sorti du sac", c'est-à-dire, que l'on se soit réveillé à la réalité du fait que notre langue tient le bas-pavé dans cette maison où les Acadiennes ont toujours été et sont encore en grosse majorité, dix à une, à peu près. Nous le savons, d'entre ces Sœurs il n'y a généralement que une ou deux Irlandaises. Ce ne sont donc pas ces dernières qui mènent l'institution. Il faut donc croire que la peur d'autrefois se soit imprégnée profondément dans les murs de la maison, et que toutes les nouvelles qui y sont envoyées "attrapent la maladie" ; parce que aujourd'hui comme depuis longtemps, on n'y enseigne que deux heures de Français par semaine, tout le reste est dans la langue de Shakspeare. Cette pratique, n'est-ce pas, est indigne d'une institution qui veut s'appeler française. C'est un fait parfaitement reconnu, et les bonnes Sœurs ne nient pas non plus qu'elles n'ont, d'un bout à l'autre de l'année, que "deux heures" de Français par semaine ; seulement elles essaient de le détourner (le fait) de nos esprits, en se servant de deux arguments tout-à-fait boiteux, comme vous allez le voir. 1o—elles veulent nous leurer avec cette phrase ronflante : "que leur but est surtout de préparer des filles pour l'école normale ; 2o—qu'elles obéissent aux parents leur demandant de préparer leurs filles dans "deux ans" pour un brevet de troisième classe".

Prenons leur première assertion : qu'elles se sont donné la tâche principal de préparer nos demoiselles pour leurs diplomes ; voulant par là, semble-t-il, faire ressortir la supériorité de leur cours d'étude par rapport aux autres couvents de nos environs ; c'est la même chose que si elles disaient dans leur prospectus : "Notre maison est la seule, dans cette partie du pays, où l'on puisse faire un cours solide et digne des Acadiennes : parents, envoyez-nous vos filles, et dans deux ans nous les "finirons". L'idée est "délicieuse" si elle n'est pas saugrenue. Ici, elles vont se hâter de nous dire : mais nous enseignons le Français à celles des enfants qui désirent l'apprendre". Oui, très-bien, mais avec deux heures "d'Anglais" par semaine. Dans ce cas, il faut donc quatre ans à un enfant pour apprendre les deux langues ; tandis que, dans les autres couvents, on fait un très-bon cours dans les deux langues dans trois ans. Ces dernières institutions ont donc un grand avantage sur la vôtre.

VIEUX GARCON
(A suivre.)

IMPOSANTE FUNERAILLES DE L'HON. H. R. EMMERSON

Des milliers de personnes, de toutes les classes et de tous les partis, se font un devoir d'accompagner les restes mortels du regretté déoutét de Westmorland au cimetière

Samedi après-midi avaient lieu à Moncton, les funérailles de feu H. R. Emmerson, M. P., dont nous annoncions la mort dans notre dernier numéro.

On n'avait jamais assisté auparavant à Moncton à des funérailles aussi imposantes. A l'arrivé du convoi de Dorchester, il y avait de milliers de personnes à la gare. Le cortège se forma, fanfare en tête, et des représentants de tous les partis et de toutes les classes étaient au nombre de ceux qui avaient tenu à rendre un dernier hommage au grand disparu.

La vieille mère du défunt avait suivi son fils et le suivit jusqu'à la fin. On remarquait plusieurs personnages de marque venus de l'extérieur. Les grands officiers de l'Intercolonial marchaient en corps, ainsi que les avocats, le conseil de ville de Moncton et celui de Shédiac.

Des fleurs nombreuses et magnifiques avaient été déposées sur le cercueil. De partout étaient venus des télégrammes et des lettres de condoléances.

La mort de l'hon. H. R. Emmerson a été pleurée par toute le Dominion, mais en particulier par le comté de Westmorland ou il a travaillé pendant de longues années pour le plus grand bien de tous.

Le souvenir de feu H. R. Emmerson restera longtemps dans le cœur de ses électeurs, et Westmorland s'aperçoit aujourd'hui de la lourde perte qu'il vient de faire. La ville de Moncton à perdu son meilleur ami, et le remplacer ne sera pas chose facile.

LES FINANCES DU CANADA

Les Revenus Diminuent et les Dépenses Augmentent.

Ottawa, 10.—On publie aujourd'hui au département des Finances le rapport des revenus et des dépenses du Dominion pour le premier trimestre de l'année fiscale se terminant le 1er juillet, de même que les chiffres révisés de l'année fiscale.

Ces chiffres accusent une diminution considérable dans les revenus et une augmentation des dépenses. Les revenus des trois mois ont été de $33,660,389 contre $41,268,690 pour la période correspondante de 1913, soit une diminution de sept millions de dollars.

Les dépenses, dans la même période ont été de $13,047,642, contre $10,777,911 en 1913.

La dette du Canada, le 1er de mai, était de $335,966,658, soit une augmentation de $21,665,032 sur l'année précédente.

Hommages à la mémoire du regretté H. R. Emmerson

Les membres du club libéral du Cap-Pelé ont appris avec un profond chagrin la mort du vaillant député de Westmorland, l'honorable H. R. Emmerson.

La majorité des habitants de cette paroisse déplorent le trépas de ce grand législateur et se rappelleront longtemps avec reconnaissance, du nom de H. R. Emmerson.

Le quai que le regretté défunt a fait bâtir sur la côte du Bas Cap-Pelé, restera là, comme un monument érigé à sa mémoire.

NAP. S. LEBLANC,
Sec. Club Libéral.
Cap-Pelé.

PIQUE-NIQUE

Le 28 et 29 juillet à Adamsville.

Il y aura le 28 et 29 juillet à Adamsville un grand Pique-Nique au profit de l'église. Le terrain où se fera le pique-nique est à deux minutes de marche de la station de l'I. R. C.

Divers comités se sont formés et sont à travailler à l'organisation aussi complète que possible de tout ce qui sera de nature à recréer nos amis venus nous visiter et nous encourager.

Entre Amherst, Shédiac Rogersville et les stations intermédiaires les billets de l'aller et du retour ne coûteront qu'à la moitié du prix ordinaire.

Il y aura du nouveau au piquenique d'Adamsville, cette année ; qu'on se le disent et qu'on ne manque pas de venir jouir de bonnes surprises.

LE COMITE.

UNE CHUTE DE CINQ CENTS PIEDS

Udine, Italie, 13.—Dix soldats retenaient prisonnier un balon en tirant sur les amarres. Un coup de vent subit fit lâcher prise à neuf des soldats, le dixième fut enlevé. Il tomba d'une hauteur de cinq cents pieds et se tua raide.

LE CONCOURS TIRE A SA FIN

N'oubliez pas que le travail doit finir le 25 juillet midi, à 12 heures précises

Les votes qui seront déposés au bureau de poste après 12 heures, samedi midi, le 25 juillet ne compteront pas. Avis donc aux candidats et à leurs amis. Les candidats et leurs amis qui préféreraient venir à notre bureau avec leurs derniers votes le 25 au midi, sont libres de le faire. Mais qu'il soit bien entendu que tous les votes doivent être soit au bureau de poste, n'importe lequel, soit à notre bureau pas plus tard que midi. De cette manière les candidats éloignés ont la même chance de travailler jusqu'à la fin.

Ceux qui ont déjà voté pour un candidat ont le droit de voter une deuxième fois. Profitez-en pour rénouveller votre abonnement.

Les prix seront donnés mercredi soir, le 29, dans la salle du Club Libéral, où tous, hommes, femmes et enfants, sont cordialement invités.

La Liste Révisée

ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	33,000
AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	30,000
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	25,000
L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	20,000
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	12,180
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	9,065
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	2,915
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	2,150
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,980
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,365

Lettres des Candidats

UN DERNIER MOT

St-François de Mad., N. B.
13 juillet, 1914.

A tous ceux qui ont bien voulu me donner leur abonnement pour notre beau journal "l'Acadien" j'offre mes plus sincères remerciements, et à ceux qui ne m'ont pas encore aidé dans mon élection et qui le désirent je dirai : arrivez bientôt car dans quelques jours le Concours sera terminé. J'espère que tout le monde ne comprend pas mes petites correspondances de la même manière que l'un de mes adversaires les comprend. Je disais, comme tous ont dû le remarquer, dans le numéros du 4 juin : "quelle maman permettrait à sa jeune fille de sortir seule avec un vieux garçon quelconque, un inconnu", et que la chose n'avait pas de bon sens. Ensaite dans le numéro du 25 juin je disais que la demoiselle qui lui aurait le plus aidé serait encore dans l'embarras, car il avait déjà placé trois chaperonnes en arrières de l'auto, et j'étais presque certain que quand Melle inviterait une chaperonne à sauter à bord qu'elle recevrait la réponse. "Quand on est accompagné de son grand-père on est en toute sûreté". Dans ce dernier numéro il n'était pas mention des mamans, c'est bien différent. Dons, par ceci j'entends que la jeune fille qui méritera la drive en auto serait dans l'embarras comme ceci : si sa maman est prudente elle ne la laissera pas sortir avec un M. quelconque, sans chaperonne, et la jeune fille ne trouvera pas facilement une chaperonne comme mentionné plus haut. La chose peut paraître un peu insignifiante pour quelques-uns mais elle est pourtant bien importante. La vérité avant tout et quand on entend raconter une histoire il faut mieux rien y ajouter, simplement répéter ce que l'on a entendu dire ou si de toute nécessité il faire des changements, c'est d'en dire moins. Vous voyez, jeune demoiselle, j'avais pourtant parlé en bon français et ce candidat est français aussi et il semble ne pas m'avoir compris quoique la chose était bien compréhensible. Et on ose dire ; "j'aime les enfants". Ce n'est pas de cette manière qu'on donne preuve de l'amitié. Pour avoir parlé comme un de nos candidats dans le numéro du deux juillet, il m'aurait fallu être plus que changeant ou encore écrire mes rêves, mais non, le journal est trop important pour cela. Si ce Monsieur gagne l'auto, jeune Delle, et qu'il vous comprend aussi difficilement, il aura vite une histoire de faite. Il a voulu dire que c'était l'enfantillage qui me brouillait et de me corriger. Ce Monsieur a toujours un bon conseil à me donner. Je lui laisse donc à savoir que je suis bien jeune encore, mais ici j'ai une grosse maman et quand je pèse sur une fausse note elle sait me faire toucher celle qui n'est pas fausse. Est-ce le vieil âge, vieux garçon, qui vous fait mal comprendre ? Pourtant non, quand on lit on entend toujours claire, n'est-ce pas ? Toujours, je ne suis pas jaloux du tout et j'espère que l'auto ira à celui qui aura fait le meilleur travail ainsi que les autres primes. Je ne me decourage pas à propos d'élection ; j'ai travaillé, je travaille à l'instant même et je travaillerai encore quelques jours. Qui va remporter les prix ?

LEON ST-PIERRE.

IL ATTEND LE VAINQUEUR

Un Autre Scandale Tory

Le Southampton Railway et les "Boodlers"

Les scandales ne manquent pas depuis l'arrivée du parti conservateur au pouvoir. A en juger d'après ce qui se révèle devant les Commissions Royales, nos amis conservateurs sont bien déterminés de ne perdre ni le temps ni l'occasion de remplir leurs bourses d'argent mal acquis.

Depuis quelques semaines les lecteurs de "l'Acadien" ont été appelés à lire la preuve irréfutable de la corruption la plus effrénée dans l'histoire politique de notre province. Le gouvernement Flemming, par l'argent de ses officiers les plus haut-placés, à soigné à blanc les gros marchands de bois. La preuve, qui n'est pas encore complète, démontre que la somme de $71,000 leur a été enlevée pour des fins d'élections. Et ce n'est pas tout. L'investigation qui se ce continue cette semaine fera encore la révélation de plusieurs milles piastres de chantage.

L'investigation touchant le chemin de fer de la Vallée St-Jean, investigation qui n'est pas encore terminée, promet des événements encore plus sensationnels que ceux des limites de bois.

Dans cette dernière cause, comme dans la première, des témoins importants ont quitté le pays. Des livres de comptes, fort nécessaires ont disparus.

Les deux investigations plus haut mentionnées devraient suffire pour convaincre le public de la corruption qui règne dans le parti conservateur de notre province. Mais, ce n'est pas tout. Voilà qu'une autre investigation s'est ouverte la semaine dernière à Fredericton, dans les affaires de la construction du chemin de fer de Southampton. En voici l'histoire :

Le chemin de fer a une longueur seulement de 13 milles, il est situé tout près de Fredericton. Trois ou quatre ans passés M. J. R. Pinder, membre conservateur de la législature pour le comté de York, organisa une compagnie pour la construction de cette voie ferrée, qui conduit au moulin de ce même M. Pinder. La compagnie se composait de M. Pinder, son fils George Pinder, son gendre le Dr McNally et P. Guthrie, un autre député de York. Cette compagnie a obtenu, au moyens de bonds garanties par la province, la somme de $172,000, et la somme de $86,4000 par des subsides du gouvernement féderal. Mais afin d'obtenir ces $86,400 du fédéral, il fallait prouver que la construction dépasserait $12,000 par millé.

Manipuler les comptes, falcifier les retours et tromper par toüs les moyens possibles l'ingénieur d'inspection envoyé par le gouvernement fédéral, ne parait pas avoir été une tâche difficile, car M. Pinder et sa clique ont obtenu un certificat par lequel ils ont reçu du fédéral la somme de $6,400 par mille au lieu de $3,200.

On représentait le coût de cette entreprise à $21,000 par mille, tandis que $12,000 par mille étaient plus que suffisant pour rencontrer ces frais.

L'hiver dernier, il y a eu une querelle politique parmi les tireurs de ficelles du comté de York, et des rumeurs de chantage et de corruption faisaient leur chemin. Ces rumeurs sont devenues tellement fortes et nombreuses que M. F. B. Carvell, député au fédérale pour le comté de Carleton, en bassant sur la preuve produite dans un procès entre M. Pinder et un de ses contracteurs, fit des déclarations en Chambre qui forcèrent le gouvernement d'en prendre connaissance ; de sorte que, à sa demande, M. Prindle fui nommé pour faire l'investigation.

L'enquête s'est ouverte la semaine dernière. Il a été prouvé que ce chemin à coûté $68,000 de moins que la somme rapporter par M. Pinder et l'ingénieur. Entre autre chose on trouve un nommé Cunningham, contracteur sous M. Pinder, qui fait serment qu'il signa des reçus pour des montants plus élevés que le montant qui lui était vraiment dû. "J'ai fait ceci, dit-il, à la demande de M. Pinder". Des comptes soumis pour $11,000 pour excavation, ont été trouvé faux. Au lisu de 5,500 verges de terre enlevée il n'y avait que 240 verges ; au lieu de 150,000 pieds de billets de cèdres dans les petits ponts, il n'y avait que 67,200 pieds; au lieu de 620 verges de concrère, il n'y avait que 347.

Le même M. Pinder, qui est impliqué dans cette salle affaire, est celui qui occupe la position de président du comits des comptes publics dans la Législature. C'est lui qui refusa l'hiver dernier de livrer à l'examen de certains députés, les comptes pour la construction de certains ponts. S'il faut juger de sa conduite dans l'affaire du Southampton Railway, M. Pinder avait toutes les qualifications voulues pour empêcher la découverte de certaines transactions louches dans la construction des ponts de la province.

Le parti conservateur de notre province passe à travers d'une crise les plus menaçantes. Le chef provincial se trouve face à face avec des accusations les plus graves. La preuve jusqu'à présent donne lieu de croire que sa carrière politique doit bientôt terminer d'une manière peu enviable. Deux autres députés de la législature sè trouve pris dans une transaction qui doit amener leur résignation. Des officiers importants du gouvernement fuient la justice ; des contracteurs accusés d'avoir payé de grosses sommes à certains membres du gouvernement se sont évadés aux Etats-Unis et ne veulent pas revenir au Canada pour donner leur témoignage.

En face d'une situation semblable le sort du parti conservateur doit être pitoyable.

Pendant que tous ces faits se déroulent devant les tribunaux, "l'Acadien" est le seul journal français qui tient le public au courant de ce qui se passe. Pas un mot chez ses confrères. Pourtant les abonnés de ces journaux paient pour recevoir les nouvelles du pays.

Le témoignage donne jeudi et vendredi a prouvé que les comptes de ce chemin de fer furent falsifiées au montant de $132,000.

L'ingénieur de M. Pinder, un nommé Brown, afin d'aider à son maitre d'obtenir une double subvention de $6,400 par mille au lieu de $3,200 fit rapport que ce chemin avait coûté $305,017, tandis que le coût s'éleva seulement à $159,510. L'ingénieur Brown, poussé au pied du mur par le Juge Pringle, dit qu'il avait fait ce faus rapport sur la demande de M. Pinder, président de la Compagnie. Le chemin n'a coûté que $12,550 le mille au lieu de $22,954 tel que rapporte par l'ingénieur Brown. De cette manière M. Pinder a obtenu $83,200 du gouvernement fédéral au lieu de $41,600 le montant auquel il avait droit. Maintenant qu'il est prouvé qu'il y a eu un vol des argents publics l'on se demande où est cet argent? Qui en a profité?

Vraiment les Conservateurs de la province devraient rougir de honte lorsqu'ils examinent la conduite d'un certain nombre de leurs chefs.

DEVANT L'HISTOIRE

Le premier ministre Borden restera dans l'histoire canadienne sous le titre de Sir Robert, le "jamais prêt" et "l'homme qui remet toujours". Hésitation et délais, tels sont les faits caractéristiques de son administration. Aucune trace de vigueur ou d'esprit de progrès, aucun désir de tenir parole donnée au peuple. La question du chômage de l'industrie, celle de la cherté de la vie sont pour lui des bagatelles. Il a promis d'en appeler aux peuple dans la question de la marine et il n'en a rien fait. Son Gouvernement s'était engagé à abroger les lois du service naval et la loi subsiste toujours. Le Premier Ministre avait juré alors qu'il était dans l'Opposition, de prendre des mesures promptes et décisives pour enrayer la corruption électorale ; il n'a pas tenu son serment et si une mesure a été passée à cet effet, c'est à la demande des libéraux qui ont présenté une motion à la dernière session. Le Premier ministre avait promis de réformer le Sénat ; il ne s'y est pas encore mis. Il avait assuré aux cultivateurs de l'Ouest que le Gouvernement fédéral se chargerait des élévateurs terminus s'il arrivait au pouvoir ; encore une promesse de violée. Quant à la question de l'enseignement technique, son seul programme est d'attendre. Il n'a rien fait pour assurer la réforme du service civil qu'il avait promis au pays. Il joue avec la question des embranchements de chemins de fer dans les provinces maritimes. Il n'y a que deux choses où Sir Robert ait montré de la vigueur, premièrement, en accordant des augmentations de tarif pour l'avantage des grands manufacturiers déjà privilégiés, deuxièmement, en donnant l'argent public par vingtaines de millions à des compagnies de chemins de fer favorisés.

UNE GUERISON MERVEILLEUSE

Je me fais un devoir d'annoncer au public en général que pendant trois ans j'ai souffert des douleurs atroces par le mal de reins qui me rendait incapable de travailler et la plupart du temps je ne pouvais marcher qu'à l'aide d'une canne. Les reins me faisaient tellement mal que je croyais qu'il n'y avait rien au monde pour me guérir, d'autant plus que j'avais essayé tout les remèdes connus et cela sans obtenir de soulagement. Parfois il me semblait que j'avais de gros furoncles sur les reins et à chaque pas cela me faisait un mal terrible.

Je rencontrai M. Hébert ; il m'expliqua la manière d'employer son fameux Liniment, "Le Remède des Ouvriers". Je m'en procurai une grosse bouteille, ainsi qu'une boite de ses pastilles. La troisième journée le mal que je ressentais dans les reins était descendu dans les hanches, de là aux genoux et ensuite dans les pieds. J'ai poursuivi le mal avec ces remèdes et j'atteste avec sincérité que ce mal a descendu jusque dans les orteilles. J'ai été obligé d'ôter mes souliers et d'imbiber un linge de ce remède et de m'envelopper les orteilles. C'est alors que les douleurs ont disparu. Il y a de cela un an. Je peux travailler à n'importe quel ouvrage. J'ai fauché, buché et travailler à la ferme et j'affirme que je n'ai plus besoin de canne, même après une longue journée de travail. Je suis âgé de 72 ans et je remercie M. P. B. Hébert et ses merveilleux remèdes.

Je m'acquite d'un devoir que je dois à M. Hébert en annonçant ma guérison, tout en louant sincèrement l'efficacité des "Remèdes de l'Ouvrier". Tous les soirs j'en imbibais un linge que j'appliquais sur mes reins en me couchant. C'est la manière parait-il la plus efficace de se servir de ces remèdes.

(Signé),
ISIDORE LEGER.

East Rogersvile,
Le 17 mai, 1914.

Taux de Glace

A partir du 1er Juin 1914

POUR UN MOIS

20 lbs chaque jour............$2.50
35 lbs chaque jour............$4.00
50 lbs chaque jour............$5.50
100 lbs chaque jour...........$8.00

Les personnes ne prennent pas de la Glace régulièrement sont demandés d'acheter des coupons de $1.00 comptant 10 petits coupons.

Glace vendue à la pesée 10c pour 100 lbs $4.00 la Tonne. Les Ordres doivent être envoyés au Bureau afin de vous assurer de la livraison.

Moncton Fuel, Ice & Cartage Co.
G. H. BLAKENEY, Superintendant.
No 724 rue Main - Tél. 314.
51-12

Perception des Taxes

Je, soussigné, John S. Magee, commis de la ville de Moncton, donne avis, par les présentes, et cela d'après le paragraphe 74 du chapitre 44, le 16e de Victoria, intitulé : "The City of Moncton Assessment Act, 1897, que le montant des taxes, tel que preparé par les Assesseurs de la ville de Moncton pour l'année 1914, a été dûment enregistré à mon bureau ; que le Conseil de ville de Moncton a nommé le 20e jour de juillet pour le paiement des taxes ; que, d'après ce règlement 5 pour cent est déduit ; que toute personne qui n'aura pas payé ses taxes le ou avant le 20e jour de juillet, étant le jour désigné pour le paiement des taxes civiques, sera considérée comme délinquant, et le paiement sera forcé sans retard.

Daté le 12e jour de juin, A. D., 1914.

JOHN S. MAGEE
Commis de la ville de Moncton

NOUVEAUX TELEPHONES

3000-11 McFarlane Chipman, rés. Mountain Road
378-42 Duffy Paul S., rés. 128 Dufferin
152-11 O'Neil John "Moncton Little Dry Goods Store" 782 rue Main
298-11 Tromley Miss Eliz. 22 Park
542-11 Long J. E., 125 rue Archibald
253-11 Kirsh Harry, rés. 98 Steadman
348 Henderson Fred G., rés. 203 Bonnacord
374-41 McKinnon L., rés. 22 Maple
294-11 McCallum W. A., rés. 16 Enterprise
439-21 Stulz C. G., rés. 155 Archibald
47 Gay Geo. B. Public Cabs, 131 Botsford
324-11 McKinnon Duncan rés., 301 Robinson.

GRAND PIQUE-NIQUE

A Sainte-Anne de Kent, les 29 et 30 juillet, aura lieu un grand pique-nique.

L'organisation marche à merveille et un succès plus qu'ordinaire est assuré.

N'oubliez pas les dates : 29 et 30 juillet.

AIDEZ LES CANDIDATS

LE MILITARISME ET LES PARTIS

Le Gouvernement Rejette la Proposition des Libéraux qui veulent une Réduction dans les Dépenses Militaires. On Gaspille des Millions sur des Travaux non Productifs

Les députés libéraux à la Chambre ne se sont pas seulement contentés de critiquer les dépenses énormes que fait l'Hon. Sam. Hughes et celles qu'il se propose de faire pour dévelloper le militarisme au Canada. Ils ont fait preuve de leurs convictions sous ce rapport en présentant une motion pourvoyant à une réduction de $3,000,000 dans le budjet énorme que le colonel Hughes demandait pour cette année.

Mais tandis que les libéraux exprimaient ainsi leurs désapprobation pour ce développement exagéré du militarisme au Canada, pour ce gaspillage de tant de millions sur des ouvrages improductifs, le Gouvernement et ses partisans soutenaient le programme opposé et ce programme sera suivi. Lorsque les libéraux ont proposé d'épargner $3,000,000 au peuple du Dominion en retranchant d'inutiles dépenses militaires, le premier Ministre et ses collègues se hâtèrent de repousser la motion. Les revenus du pays sont en décroissance, le commerce languit, les temps sont durs par tout le Canada et cependant les conservateurs sont prêts à augmenter largement les dépenses militaires. Ils consentent à mettre de l'argent sur des entreprises qui ne peuvent faire aucun bien au pays, qui, dans certains cas même, lui feront un mal positif, tandis que cet argent devrait, en toute justice, être affecté au développement du pays.

Le Gouvernement n'a réservé que $1,000,000 par an pour l'agriculture. Il ne veut pas dépenser un sou sur l'instruction technique. Il laisse en souffrance, des travaux publics qui seraient avantageux pour le pays, mais il a doublé les dépenses militaires en trois ans. Et lorsque les libéraux viennent proposer que tout cet argent que le colonel Hughes répand à pleines mains sur des entreprises improductives, soit affecté à des entreprises susceptibles d'aider le pays à se développer sur des bases saines et qui seraient un avantage réel et direct pour le peuple, il leur oppose un non catégorique.

UNE APPROBATION DE LA POLITIQUE LIBERALE

Il y a quelques années, les adversaires du Cabinet Laurier se plaisaient à parler de l'incompétence libérale et de la mauvaise administration libérale dans la conduite des contrats public. Les insinuations de commissions, de pots du vin et d'intermédiaires ne manquaient pas. On ne manquaient pas de répéter non plus que les contrats étaient donnés à des favoris et que les intérêts du pays souffraient en conséquence. On accusait des hommes et des maisons d'avoir reçu des contrats qu'ils ne pouvaient exécuter, faute de compétence. Voilà ce que les conservateurs disaient dans les années qui précédaient 1911.

Ils ont changé de ton maintenant; celui qui parle n'est rien moins qu'un des membres du Cabinet Borden.

"Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir", a déclaré l'hon. Sam Hughes en parlant des opérations de son Ministère, (Voir édition non revisée du journal des débats 6 juin), nous sommes devenus vertueux et nous avons voulu changer les entrepreneurs. Mais nous avons subi des pertes et des délais, toutes sortes d'ennuis de la part de nos entrepreneurs et de la part d'hommes qui, au cours des années, seraient devenus aussi experts que la plupart des anciens entrepreneurs. Les anciens employés avaient fait ces travaux durant des années. Ils le font d'une manière beaucoup plus satisfaisante, et c'est pourquoi nous leur donnons encore des contrats".

Le Gouvernement a constaté que le meilleur ouvrage était fait par des entrepreneurs employés par l'ancienne administration. Sûrement il n'a pas constaté que des actes malhonnêtes avaient été commis par ces entrepreneurs les années précédentes, sans cela il faudrait croire que M. Borden et ses collègues sont prêts à confier les affaires du pays à des hommes qu'ils savent avoir été coupables de malversations. Le fait est clair et l'aveu du colonel Hughes le fait bien ressortir: sous le régime libéral les contrats pour les travaux publics n'étaient accordés qu'à des maisons ou à des homme compétents et le pays recevait pleine valeur pour tout l'argent qu'il dépensait. M. Borden et ses alliés criaient au scandale pour arriver au pouvoir, les actions du Gouvernement nous montrent aujourd'hui où est le scandale. Les actions du Gouvernement relèvent aujourd'hui les calomnies dont M. Borden et ses amis se sont rendus capable pour arriver au pouvoir.

SEANCE MUSICALE

La musique, sans contredit, se range parmi les meilleurs passetemps des cacances. Mlle Célina LeBlanc, professeur de piano à College Bridge l'a bien compris en organisant pour ses amis, vendredi dernier, une belle séance musicale à la résidence de ses parents. Un bon nombre de ses élèves, de Moncton et de College Bridge, ont bien voulu prendre part à la fête et ont exécuté, sous la direction de leur maîtresse, le programme suivant:

"Burning of Rome" par Eva Cormier.

"By Broom" par Marguerite Flannery.

"Duets at school" par George Bell et Célina LeBlanc.

"The Postmen" par Anna Dupuis.

"Enchanting Vision par Laurianne LeBlanc.

"Duets Bright as a Button" par Marguerite Richard et C. LeBlanc.

"School March" par George Bell.

"Home Sweet Home" par Albina LeBlanc.

"The Tempest" par Marguerite Richard.

"The School Flag" par Edna Cormier.

"Southern Dream" par John Wilson.

"Hope Walty" par Helen Key.

Après la séance Mlle LeBlanc remercia ses élèves et les félicita sur le succès de la fête. Pour les encourager dans l'étude de l'art musical, elle distribua aux plus méritants les prix suivants:

Prix d'excellence, Marguerite Richard.

Prix de progrès, George Bell.

Prix de progrès, Gertie O'Brine.

Prix de progrès, Albina LeBlanc.

Prix de progrès, Eva Bourgeois.

Prix de progrès, Edna Cormier.

Prix de progrès, Marguerite Richard.

Prix de progrès, Espérance Goguen.

Prix de progrès, Irène LeBlanc.

Prix de progrès, Maggie Budd.

Prix de progrès, Mable Budd.

UN AMI PRESENT.

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

34

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Nous étions arrivés à quelque distance de cette rivière quand nous rencontrâmes plusieurs familles de nos compatriotes: elles étaient dans un état déplorable, presque sans habillements, manquant à peu près de nourriture; elles se trainaient à peine et elles essayaient de fuir. Leur épouvante était si grande que lorsqu'elles nous aperçurent elles ne voulurent pas nous reconnaître, et crurent que nous venions pour les massacrer. C'étaient des anciens colons de ce lieu; je n'en connaissais aucun pauvres gens! ils semblaient croire qu'il n'existait plus d'Acadiens dans le monde..... Lorsqu'il virent que nous étions, ils s'écrièrent avec désespoir:

Ah!...vous venez trop tard! les Anglais sont passés chez nous!

Nous comprimes que le feu avait dû passer aussi. C'est en effet ce que nous apprimes par le récit de ces malheureux.

Aussitôt après la reddition de Beauséjour, Winslow avait détaché quelques troupes et il les avait envoyées par eau dans le Coudiac pour détruire tous les établissements qu'elles rencontreraient sur leur passage. Ces hommes s'y rendirent de nuit, entrèrent dans les maisons saisirent les habitants au milieu de leur sommeil les poussèrent dehors et mirent ensuite le feu à leurs demeurs. Dans la terreur qui s'empara d'eux, ils se précipitèrent au hazard dans les bois environnants.

Vous comprenez mon angoisse et mon désespoir en entendant raconter ces détails. Et les Héberts! m'écriai-je, que sont-ils devenus les connaissez-vous?—Les Hébert! répondit un de la bande, si nous les avons connu.....Ah! oui, capitaine; les braves gens! c'étaient nos voisins, ils habitaient parmi nous depuis trois ans seulement, et déjà ils étaient à la veille de jouir de leur travaille. Quel courage! ....si vous aviez vu les vieux à l'ouvrage!.....c'était à faire rougir ceux de notre temps. Ils possédaient déjà une maison et plus de défrichement qu'il ne leur en fallait pour vivre. Et il leur a bien fallu partir comme nous autres. Mais ça coutait aux enfants ils voulaient résister, et ils en ont tué deux.

Qui en a tué deux? s'écriai-je.

Les Anglais.....Ils ont fait feu, et deux des ainés sont tombés; nous ne savons pas leur nom. Les autres de la famille se sauvèrent de notre coté. Ils allèrent bien quelques jours; mais la pauvre mère était trop âgée pour tant marcher, pour tant souffrir; et elle est morte!

Ma pauvre mère est morte!.... m'écriai-je en étouffant de douleur, morte dans ce bois!.....

Quoi! c'était votre mère, reprit le conteur. Ah! pauvre monsieur, allez, n'ayez pas tant de chagrin, elle est mieux que nous tous à présent c'est une sainte martyre qui se repose au ciel. Si vous aviez vu ses derniers moments! comme c'était beau! Elle a dit à ses enfants de se réunir autour d'elle; elle était couchée sur un lit de sapin au pied d'un gros arbre près de cette petite rivière qui passe non loin d'ici. Il y avait encore dans le ciel un peu de la lueur du soleil couchant et ça éclairait sa figure comme les regards du bon Dieu. Quand toute sa famille fut agenouillée autour de son grabat, elle demanda à son mari et à ses enfants de lui pardonner le mal, les chagrins et les scandales qu'elle avait pu leur causer dans sa vie; puis elle a prié Dieu de ne pas punir les Anglais à cause de leur cruautés, elle lui a demandé de réunir un jour ses enfants autour de leur père dans un pays français; et pendant que nous étions tous à réciter le chapelet avec elle, elle a rendu l'âme. Ses yeux tenaient tournés vers le ciel; nous pensions qu'elle priait encore et elle avait quitter la terre.....Durant la nuit, nous creusâmes une fousse et nous déposâmes le corps dedans. C'était bien triste de ne pas voir là le prêtre pour bénir la terre; mais tant de larmes de malheureux sont tombées dessus que Dieu a dû la trouver assez sainte. Après ça, votre pauvre père a fait deux grandes entailles en forme de croix sur l'arbre près duquel reposent les restes de sa défunte femme, et ils ont continué leur chemin......

Je restai un instant torturé par l'excès de ma douleur, puis je demandai à ces gens pourquoi ils n'avaient pas suivi mes parents.

Ah! reprit celui qui m'avait parlé, c'est que c'était impossible; pendant que vos frères résistèrent les anglais, les autres avaient pu saisir quelques aliments, de quoi se couvrir et un canot d'écorce. Arrivés sur les bords de cette rivière, comme ils ont jugé qu'elle devait se diriger du côté de Coudiac, ils résolurent de suivre son cours par eau. Nous ne pouvions pas tous entrer dans le canot; il fallut donc nous séparer. Après nous avoir laissé une partie de leurs provisions et pris avec ceux d'entre nous qui pouvait le moins marcher, ils se sont hâtés de s'éloigner pour nous envoyer plus tôt du secours. Voilà quatre jours maintenant que nous cheminons seuls.

Il était inutile d'aller à la recherche de ma famille, je n'aurais pas pu la rejoindre; j'étais à peu près sur de la retrouver à Chédiac et de rencontrer prochainement quelques uns de mes frères quand ils reviendront au devant des malheureux restés en arrière. Et puis je brulais de courir aux Anglais et de leur enlever le butin qu'ils avaient du faire dans leur expédition. Il était aussi, plus que jamais nécessaire d'aller informer M. de Boishébert pour empêcher l'ennemi de lui couper la retraite. Nous laissâmes donc tous nos blessés et toutes les provisions dont nous pouvions nous dispenser à la rigueur parmi les émigrés que nous venions de rencontrer, et nous nous remimes en marche.

Le lendemain soir, comme nous allions faire halte, nous entendîmes à quelques distance, en avant de nous, les hurlements d'une mente de loup-cerviers. Je m'avancai dans la direction du bruit et j'aperçus, dans un endroit que les voyageurs de la veille m'avaient décrit, l'arbre marqué par mon père. C'est à ses pieds que les animaux sauvages faisaient leur affreux sabat. Je pressentis quelques choses d'horrible et je m'élançai de ce côté. J'avais bien deviné; les affreuses bêtes après avoir déterrer le corp de ma mère, achevaient de s'en repaitre.... Il n'y avait plus autour de la fosse que quelques ossements épars, comme les restes d'un repas de camp. C'était là tout ce qui restait de l'image de ma mère. Ma mère! ma pauvre mère! elle n'avait pas même pu dormir en paix dans la terre de cette solitude, sous cette forêt sauvage! ce cœur si tendre, ce sein si plein d'amour, des loups les avaient déchirés et mangés!

Mes chers amis, je ne sais plus ce qui se passa dans ma tête et dans ce moment-là; je sentis quelque chose comme le boulversement d'un orage qui vient; je crus que j'allais devenir fou de douleur et de rage. Je me rappelle que je m'arrêtai devant cette croix que la main d'un infortuné avait laissé là pour veiller sur le corps d'une martyr; je la regardai presque avec mépris et je lui demandai ce qu'elle avait fait de sa relique, des larmes et des prières des miens.....Puis, je ramassai un à un tous ces chers débris, je les montrai au ciel et je lui demandai s'il était juste d'accabler ainsi tant d'innocence, de poursuivre jusque dans son dernier refuge tant d'infortune! Je fus même tenté de jeter comme un défi, comme un insulte, ces restes palpitants. Mais l'âme sanctifiée de ma mère, qui devait voir mon désespoir, me retint sans doute, elle qui avait pardonné aux Anglais, et je n'articulai pas un blasphème sur ces saintes dépouilles....Je les pressai sur ma poitrine.....Mais moi, je ne pardonnai pas. Oh! non, je ne pardonnai pas! Ma sainte mère serait venu dans cet instant me demander ce pardon, à deux genoux, avec ses pleures, avec sa voix tendre, avec son amour céleste, que j'aurais repoussé ses deux mains jointes sur mon cœur!.....Une haine brulante s'était allumée dans mon sang et désormais je ne pouvais plus me coucher sur cette terre sans m'être vengé. Je le jurai là devant cette croix marquée par mon père....

Après avoir déposé au fond du lit de la rivière les restes de ma mère, je dis à mes hommes:

Eh bien! maintenant, pouvez-vous me suivre?

Ils m'aimaient, ils partageaient mon exaspération, ils répondirent tous:

Oui, Oui! nous irons partout; sur aux Anglais!

Alors, en avant! m'écriai-je en ouvrant la marche, et nous partimes ainsi sans avoir pris de repos ni de nourriture. Nous ne nous arrêtames que pendant quelques heures de la nuit.

Le lendemain matin nous touchions aux rives du Coudiac; en explorant ses bords, nous aperçumes au loin dans le ciel une colonne de fumée. Ce ne pouvait être un incendie; le nuage était étroit et s'élevait avec calme comme du foyer d'une chaumière; or il n'en existait pas une debout; ce ne pouvait être que le feu du camp des Anglais. conclusion parut juste à tout le monde et elle nous remplit de joie, car jusqu'à ce moment, la crainte de trouver l'ennemi disparu m'avait laissé dans une grande inquiétude.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Une température idéale pour la récolte. Nos cultivateurs sont tout réjouis.

Le Concours de "l'Acadien" tire à sa fin. Les candidats travaillent comme des bons et c'est une bataille en règle pour l'automobile.

M. Roméo Comeau, ci-devant à l'emploi de M. Alphée Robichaud, de cette ville, ouvrira tout prochainement un magasin de chaussures. Nos meilleurs voeux de succès.

Les travaux ont été commencés hier à l'église l'Assomption de cette ville. M. Tilmon LeBlanc, contracteur, a charge des travaux. On se propose de faire diligence et de préparer le sous-sol au plus tôt.

Les employés des Usines de l'I. C. R. tiavaillent maintenant 9 heures par jours; mais seulement 4½ jours par semaine. C'est loin d'être satisfaisant, et les employés ne se gênent guère de le dire.

Etaient en ville ces jours derniers: MM. Yvod Gaudet, de St-Joseph; le professeur Belliveau, de Frederecton; Mélas Cormier, de St-Paul; M. le curé Gaudet, d'Adamsville; MM. les abbés Robitaille et Gervais, de Joliette, P. Q.

Ca commence à chauffer pour tout de bon à l'enquête de la Commission Royale. Notre confrère "Le Madawaska" est prié de lire la correspondance de "Un Intéressé" et notre rapport de l'enquête. Notre page 2 l'intéressera aussi,

Après les élections du Manitoba où les libéraux ont remporté un si beau succès, il est peu probable que nous ayons des élections générales cet automne. On dit cependant qu'il y aura une élection partielle dans Westmorland. Ce sera intéressant.

MALADIE SUR LES ANIMAUX DE L'OUEST

Régina, Sask., 13.—Un rapport, publié par le ministre de l'Agriculculture, démontre que des milliers d'animaux sont mort en Saskatchewan et en Alberta l'an dernier des suites d'une maladie très violente et qu'on nomme "patte noire"

UN INCENDIE DESASTREUX A LEWISTON

Lewiston, Me., 11—Les bâtiments situés sur le "Ferry Road", à Lewiston, et appartenant à M. Z. C. Bolduc d'Auburn, commerçant de cuir ici à Lewiston, ont été complètement détruite par le feu. La cause de l'incendie est inconnue. Les pertes sont estimées à $2,000 et en partie couvertes par les assurances.

COLLEGE ST-JOSEPH

Tableau d'honneur pour le mois de juin 1914.

Cours universaire:—Charles McHugh, Leo Fitzgerald, Robert B. Fraser, Henery Milligan, L. Raoul Moge, Clovis Richard, Sinai Chassé, Olivier J. Cormier, Léonard McGuire, Charles J. Carroll, Henery McGuire, Roy-McDonald, Edgar T. LeBlanc, Aimé A. Léger, Frank Cashen, Edward Gallagher, Emile J. Boucher.—17

Cours Académique:—Albert Leménager, Joseph C. Keohan, Edgar R. Poirier, Codefroy Leblanc, Joseph Hanebry, Isidore Cyr, Maurice LeBlanc, Hervé Richard, René Hudon, Thomas LeBlanc, Arthur Melanson, Pierre Normand, Michael Whelan, Dominique Ouellet, Jacques Cormier, Leo Doiron, Thomas Sweeney, Timothy Sullivan, Alfred Pellerin, Oscar Gaudet, Stéphen Mooney, Emile M. Albert, Léandre Vienneau, Hugh Dysart, Michael McNeil, Odilon St-Laurent.—26

Ecole Modèle:—Joseph Goguen, Peter Tremblay, Arcade Goguen, Paul Levasseur, Wm. Ryan, Henri Bourque, Azarias Massé, Gabriel Perley, Emile Richard, Raymond Babineau, Sylvain Bourque, Augustin Dallaire, Henri Hébert, Anastase Bourque, Camille Cormier, Alfred F. LeBlanc, Arthur Fournier J. B. Cormier, Théodore Cormier, Rosario Coulombe, Alphé Damour, Thaddée Hébert, Honoré Gaudet, Roméo Gaudet, Paul Robichaud, Ernest Bourgeois, Alfred Dupuis, Oscar Gallant, Ivon J. Léger, Ernest Saulniers, Lucien Lapérière.—31

FIN DE L'ENQUETE

Le Commissaire Pringle dit que les comptes ont été faussés.---Il félicite ceux qui ont porté les accusations.---Le Ministres des chemins de fer va poursuivre le Southampton Railway pour le montant de $40,000.

F. B. CARVELL EST VENGE

Nous donnons à la page deux un résumé fidèle des témoignages et de ce qui s'est passé à l'enquête du Southampton Railway, tenue par le Commissaire Pringle, délégué du gouvernement fédéral.

L'investigation se terminait lundi. En adressant la parole, le Commissaire Pringle s'est prononcé d'une manière très claire et très précise. Il n'a pas hésité à dire que les comptes de ce chemin de fer avaient été faussés, et cela afin d'obtenir les $6,400 par mille, au bien de $3,200.

Il a trouvé que tous les argents n'ont pas été placés dans le travail de construction; mais il n'a pas voulu dire, pour le moment, où sont allés ces argents.

Il condamna vertement la manière dont les comptes ont été tenus, et ajoute que le public doit une dette de reconnaissance à ceux qui ont attiré l'attention du parlement fédéral sur cette affaire.

M. F. B. Carvell, le brave qui a lancé les accusations au cours de la dernières session, se trouve donc vengé de journaux conservateurs qui n'ont pas cessé de lui cracher au visage et de l'abimer d'injures.

Une dépêche d'Ottawa dit que le Ministre des chemins de fer va poursuivre le Southampton Railway pour recouvrir la somme de $40,000 que le gouvernement fédéral a payé de trop, ayant été trompé par des comptes faussés.

Quant aux députés conservateurs qui se sont mêlés à cette affaire, les élections de cette province leur diront leur façon de pensée aux prochaines élections.

Le public finira par se convaincre que les conservateurs le vole honteusement.

Sensation a l'Enquete des Accusations Dugal

Le trésorier E. R. Teed fait serment que le premier ministre Flemming lui a demandé d'agir avec Berry.

Plusieurs témoins encore absents

L'enquête sur les accusations Dugal a été reprises hier, mercredi, et il y a eu sensation quand le trésorier du fonds d'élection, E. R. Teed, a déclaré sous serment que M. Flemming lui avait demande d'agir comme trésorier, pour la seule raison que M. Berry, officier du gouvernement; ne pouvait pas se charger de la chose.

Il y avait déjà eu un témoin qui avait déjà mêlé le nom de M. Flemming dans cette salle transaction. Le témoignage de M. Teed établit hors de doute que le premier ministre est l'homme qui a diriger tout le movement.

D'autres tèmoins ont été appelés et ont fait serment qu'ils avaient payés des sommes telles que $20000, $3,255, $832 etc. Des témoins importants seront appelés aujourd'hui et les jours suivants.

Le fameux Berry est encore au large et le gouvernement ne semble pas très disposé à le rappeler au pays. Ce que le gouvernement est disposé à faire, cependant, c'est de le garder à son service et de continuer à lui payer un gras salaire. M. Carvell l'avocat de M. Dugal, a écrit aux autorités à Fredericton, disant qu'il avait épuisé tous les les moyens en son pouvoir pour induire M. Berry à se présenter à l'enquête, et demandant au gouvernement, qui seul a autorité sur ce témoin, de voir à le faire revenir.

L'enquête se continue et promet de nouvelle sensations.

Le Congres Pédagogique est un grand succes

Hier, mercredi, s'ouvrait au Cap Pelé, le quatrième Congrès pédagogique, sous la haute présidence de M. l'abbé D. F. Léger.

Les paroissiens du Cap Pelé ont bien fait les choses et ont reçu les congressistes et les nombreux visiteurs avec leur générosité coutumière.

Il y eut messe solennelle, célébrée par l'abbé N. Landry, assisté de MM. les abbés Auguste Richard et Dom. Cormier, tous trois nouvellement ordonnés; M. l'abbé L'archevêque de Cocagne, agissait comme maître de cérémonies. Un nombreux clergé assistait au chœur. Le vaste temple était comble.

Le sermon fut prononcé par M. l'abbé A. Robert, D. D., de l'Université Laval, de Québec. Le distingué orateur sacré parla éloquemment de l'éducation des enfants, laquelle est impossible sans la religion. L'abbé Robert eut un compliment flatteur pour les Acadiens, qu'il compara, non à "La terre qui meurt" de René Bazin, mais "Au blé qui lève", du même auteur.

A la première séance on remarquait sur l'estrade, avec le président MM. les abbés LeBlanc, de Shediac; Belliveau, de Grand Digue; L'Archevêque, de Cocagne; Robichaud, de Fox Creek; F. X. Cormier, de la Haute Aboujagne; Hébert, de Ste-Anne; Collerette et Landry, du Cap Pelé; Robert, de Québec; les RR. PP. Guertin, du collège St-Joseph; De la Motte, du collège Ste Anne; les abbées Dom. Cormier, N. Landry, Aug. Richard, Alphée Gaudet et Robitaille et Gervais, de Joliette.

Au nombre des laiques, on remarquait l'inspecteur Hébert, Dr D. V. Landry, C. Cormier, Prof. Belliveau, Placide Gaudet, l'hon. Juge Landry, Arthur Gaudet.

Le président fut très heureux dans ses remarques d'ouverture. M. le curé Collerette souhaita la plus cordiale bienvenue à tous.

Une cinquantaine d'instituteurs et d'institutrices assistent au Congrès qui promet d'éclipser ses prédécesseurs. Une foule énorme suit avec intérêt les séances.

A l'ouverture de la deuxième séance on remarque l'abbé H. Cormier, qui arrive de Moncton, et M. Robidoux, du "Moniteur Acadien" et le docteur Sormany, de Shediac.

Ont pris la parole à cette séance: Mlle Marie Robichaud qui a lu un beau travail sur L'Assistance à l'Ecole; le Prof. Belliveau qui a donné quelques renseignements utiles quant à l'enseignements du français à l'Ecole Normale; le R. P. Guertin, qui a fait une conférence sur l'Education chrétienne à l'école; l'hon. Dr Landry qui a donné des renseignements relatifs à la publication de l'histoire préparée par feu le Père Bourgeois.

Le programme ce continue aujourd'hui et promet d'être des plus intéressants.

Voici le programme:

SECOND JOUR

Première Séance (Publique) 9h.

1.—Etude: "Le tableau noir", par Mlle Delphine Goguen.
2.—Remarque sur le sujet.
3.—Etude: "La tuberculose", par le Dr J. Alfred Gaudet.
4.—Conférence: L'école primaire demande l'intérêt de tous", par un Professeur du Collège Ste-Anne.

Séance de l'Après-Midi, Publique

1.—Etude; "La politesse dans l'école", Mlle Madeleine Cormier.
2.—Remarques sur le sujet.
3.—"Réminiscences", par Son Honneur le Juge Landry.
4.—Conférence: "L'avenir de notre jeunesse acadienne", par le Père Méry le Beuve, Supérieur du Collège du Sacré-Coeur.
5.—Causerie, par l'abbé Arthur Robert, Professeur à l'Université Laval.

Séance Privée, 4h.

Elections des officiers, etc.

Monsieur l'abbé Napoléon Landry

le dix-neuvième prêtre de la paroisse de Memramcouk

Sa première grand'messe—Sermon de circonstance—Fête de famille.

Dimanche, le 5 juillet fête du Précieux-Sang, la paroisse de Memramcouk voyait son dix-neuvième prêtre gravir, pour la première fois, les dégrés de l'autel et offrir le Saint Sacrifice de la messe.

M. l'abbé N. Landry, le nouveau prêtre, est né à Saint-Joseph, le 27 décembre 1885, du défunt Philippe Landry et de Marie Gaudet. Il a fait ses études primaires au couvent Notre-Dame du Sacré-Cœur et ses études secondaires à l'Université du collège St-Joseph. Après sa phétorique, sur l'invitation du Rd. P. Dagnaud, Eud., supérieur alors au collège Ste-Anne, et par l'intermédiaire du Rd. P. Guertin, C. S. C. supérieur dans le même temps au collège Saint-Joseph, M. Landry s'en allait au collège Sainte-Anne de Sainte-Anne de Church Point comme professeur de langue anglaise, suivant en même temps les cours de cette institution qui lui conférait, en juin 1909, le dégré de bachelier-es-arts.

Au mois de septembre de la même année, M. Landry entrait au séminaire de Halifax, suivant les cours de philosophie et de théologie. C'est là qu'il reçu, à différentes époques, des mains de S. G. Mgr McCarthy, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat. Enfin le 29 juin 1914, il était ordonné prêtre par Mgr O'Leary de Chatham et, le 5 juillet, il chantait sa première grand'messe dans l'église St-Thomas de Memramcouk.

Le révérend père N. Papineau, C. S. C., servait diacre et l'abbé H. Belliveau, sous-diacre.

A l'Evangile, M. l'abbé Albert V. Landry, vicaire au Cap-Pelé, donnait le sermon de circonstance prenant pour texte: "Sacerdos alter Christus".

Un chœur puissant chantait la messe royale. A l'offertoire, Mlle Elise Landry, sœur du nouveau prêtre, chantait le cantique "Vois-tu mon fils" de l'abbé Lepage. Madame Belliveau touchait l'orgue et M. Edmond Gaudet et Mlle Annie Gaudet donnaient des accompagnements de violon et de mandoline. Tous ont excellé dans leurs parties respectives.

Après la messe, les parents de l'abbé Landry lui donnaient, à la maison de sa mère, un excellent banquet auquel étaient présents le révérend père E. Labbé, C. S. C., M. l'abbé A. Landry, vicaire au Cap-Pelé, M. l'abbé H. Belliveau, Diacre, M. l'abbé P. LeBlanc, Eccl., la révérende sœur M. Avita, sœur du nouveau prêtre, la révérende sœur M. Marguerite, sa tante, Mme Dr E. T. Gaudet, M. et Mme Dr A. Gaudet, M. Arthur Gaudet, M. André Landry, et autres. A la fin du repas M. André Landry lisait, au nom des parents, une magnifique adresse.

Une bourse bien garnie accompagnait cette adresse. L'abbé Landry remercia chaleureusement ses parents et amis et répondit fort habilement aux vœux qu'ils venaient de faire pour lui. Le révérend père l'abbé addressa également au jeune prêtre des paroles fort appropriées à la circonstance.

Au jeune abbé nous offrons, nous aussi, nos meilleurs souhaits d'une heureuse moisson dans la vigne du Seigneur.

Ad multos annos.

MUNICIPAL NOTICE

The regular July meeting of the Municipal Council for the County of Westmorland will open on Tuesday the twenty-eight inst. at 2 o'clock in the afternoon at the Court House, Dorchester.

All parties having claims against the Municipality of Westmorland are required to file the same, duly certified, with the Secretary, at least six days before the meeting of Council.

Accounts of magistrates, constables and witnesses in criminal investigations must be made up and certified to under the provisions of Chapter 106, Consolidated Statutes, 1903.

Dated July 13th. 1914

By order,

GESNER A. TAYLOR

Secretary Municipality of Westmorland.

DANS NOS PAROISSES

CONNORS N. B.

Dimanshe le 12, Thuribe St-Pierre, de Ledges, visitait ses amis Willie, John Aurèle, et Roméo Bernier.

LEDGES MAINE.

Vendredi dernier, Mme J. O. Bigué, de Cabano, P. Q., et Mme P. X. Blanchard, de Ledges, N. B., étaient les hôtes de Mme Jerry Hafford,

VAN BUREN, MAINE.

Etaient de passage à Van Buren, Maine, dimanche le 12, M. et Mme George Bernier, de Connors, accompagnés de leur jeune fils Willie et de leur jeune fille Evelyn.

Etait aussi de passage en notre village dimanche M. A. Nadeau, de la Rivière-du-Loup.

ST-FRANCOIS, MADAWASKA

De passage à Ledges la semaine dernière: Melle Thérèse Labbé, de Wallagrass, Maine., Melle Cathérine Nadeau, de Baker Lake, N. B., Melle Catherine Cyr, de Montréal, P. Q., Mme Alphonse Belanger, de Fort Kent, Maine., M. Edouard Levasseur, de Five Fingers, N. B., Messieurs Antoine et Honoré Cyr, de Minnesota.

Une grande retraite commencera dans notre paroisse dimanche le 19, vu que ce sera dans un temps pas absolument pressé, notre curé compt sur une belle assistance aux offices, surtout quand il y aura sermon.

Que tous les paroissiens se rendent en foule.

Faisaient partie d'une jolie promenade en automobile, un groupe d'amis d'Edston, qui venaient à Connors dimanche le 12. On remarquait Jean-Baptiste Michaud et Willie St-Pierre qui, en passant à Ledges arrêtèrent saluer des amis.

Lundi le 13 avait lieu à notre église le mariage de M. Damase Daigle, fils de M. Aimé Daigle, de St-Jean, Me., à Mademoiselle Agnès Cyr, fille de Antoine Cyr, cultivateur de cette paroisse.

ST-PAUL DE KENT, N. B.

Les élèves du district No 5 ont donné dimanche soir, le 28, une jolie séance préparée par leur jeune institutrice Melle Joséphine Duguay. La soirée à très bien réussie et tous, parents et amis, furent enchantés de l'agréable séance que leur avait fait goûter ces jeunes enfants.

Le programme ne sera pas donné car je n'ai pas pu me procurer tous les numéros, mais nous en comptions au moins 30, c. a. d. drames, chants monologues etc.

A la fin de la soirée M. Philias Melanson eut très bien adresser la parole. Il félicita et remercia d'abord Melle Duguay de la bonne manière dont elle avait su préparer les enfants.

Ensuite pour montrer que tout était satisfaits, trois cris de réjouissance et de remerciement furent criés par tout l'assemblée.

A une heure assez avancée tous se retirèrent emportant le souvenir d'une belle et agréable soirée.

Cette séance a été une des plus belles données dans la paroisse St-Paul.

Un Invité.



LE DEUXIEME PRIX DU CONCOURS





LE TROISIEME PRIX DU CONCOURS

VOLUME I. NO. 35. MONCTON, N.-B., JEUDI, 23 JUILLET 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

ABONNEMENT
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
AU CANADA
Trois mois: 25c - Six Mois: 50c - Un an $1.00
AUX ETATS UNIS
Trois mois: 40c - Six Mois: 75c - Un an $1.50
VILLE DE MONCTON
Trois mois: 35c - Six mois: 65 - Un an: $1.25
A ces prix le journal est délivré à domicile

L'ACADIEN

AUX ABONNES

QUELQUES AVIS IMPORTANTS

Ce journal est strictement payable d'avance. Si vous désirez continuer de le recevoir, ayez soin d'envoyer le montant voulu à temps, faute de quoi votre nom sera rayé des listes.

Les avis de décès, mariages, actions de grâces, etc., ne seront publiés qu'à condition qu'ils soient accompagnés de 25c.

J.-O. GALLANT, Directeur-propriétaire

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Siège social: 600, rue Main

L'AFFAIRE DUGAL-FLEMMING

Nos lecteurs ont sans doute suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux de la Commission Royale. Ils trouveront la suite des témoignages aux pays 2 et 3 du présent numéro. L'enquête tire à sa fin et, a moins que les évadés aux Etats-Unis ne reviennent, le tout sera terminé bientôt.

Les faits révélés et prouvés au cours de cette enquête sont tellement révoltants que l'opinion publique ne peut attendre la décision de la Commission Royale. Les esprits sont montés et les électeurs, non seulement les libéraux, mais tout les conservateurs qui désirent avant tout le bien de la province, demandent déjà un changement dans l'administration à Fredericton.

Il ne faut pas croire que ce sont les journaux libéraux seulement qui demandent que l'on chasse les voleurs du temple, mais depuis quelques jours se sont les journaux conservateurs qui, avec une ardeur passionnée, demandent la tête de M. Flemming.

L'espace nous manque pour reproduire ici les articles de tous ces journaux, amis du gouvernement Flemming, qui veulent se débarasser au plus tôt d'un premier ministre donc la conduite les fait rougir. Nous citerons seulement en passant, le "Manitoba Times" de samedi dernier. Inutile de dire que ce journal est l'organe officiel des conservateurs de la région. Voici ce que dit le confrère:

"The facts brought out are such that M. Flemming's usefulness as a member of the administration is greatly impaired, if not altogether destroyed. He should resign and give the government an opportunity to deal with the situation when the Royal Commission has concluded its work".

Et voilà, sans parler des autres journaux, tel le "St. John Globe", qui n'y vont pas par quatre chemin pour dire à leur chef que le moment est venu pour lui de disparaître.

Mais ils ne disent rien de l'autre partie du corps. Que prétendent-ils faire d'un corps sans tête? Et pensent-ils que le lieutenant-gouverneur serait justifié de placer une autre tête sur un corps qui a supporté, et avec connaissance de cause, une tête tellement pourrie que les amis eux-mêmes en sont écœurés? Voudraient-ils essayer de faire croire aux électeurs de cette province qu'un premier ministre peut agir comme Flemming a agi, sans pour cela rendre son gouvernement responsable de sa conduite?

Puisque les journaux conservateurs se permettent de dire à Flemming de s'en aller, et cela avant que la Commission Royale se soit prononcée, ils pourraient peut-être répondre aux quelques questions que nous venons de poser.

M. Flemming n'ayant pas eu la décence de se retirer, les journaux libéraux attendent la décision de l'enquête pour se prononcer. Mais les journaux conservateurs n'ont pas pu attendre cette décision, tellement ils ont hâte d'en finir avec un homme qui les a mis dans le trou.

Mais encore une fois, si M. Flemming part, il faut que son gouvernement le suive. Les électeurs de cette province, justement indignés, l'exigeront.

SIR WILFRID LAURIER DANS LES PROVINCES MARITIMES

—o—

A Moncton le 28 Août

—o—

Le vénéré chef de l'opposition à Ottawa, Sir Wilfrid Laurier, doit visiter les grands centres du Dominion cet automne, en commençant par les provinces maritimes, vers la fin du mois prochain.

Il se rendra d'abord à Charlottetown, Halifax et puis à Moncton le vendredi, 28 août.

Il y aura à chaque endroit réunion des chefs du parti libéral de la province, qui tiendront une assemblée privée dans l'après-midi. Le soir il y aura assemblée publique et discours.

Cette bonne nouvelle réjouira sans doute bien des cœurs. Car malgré sa défaite en 1911, Sir Wilfrid est resté l'idole du peuple du Canada. On veut le voir, l'entendre parler, et l'on considère toujours comme un grand privilège l'honneur de lui être présenté.

Il y a une différence du jour et de la nuit entre l'attachement que l'on manifeste à Sir Wilfrid Laurier d'une part, et la froideur avec laquelle on reçoit Sir R. L. Borden.

L'autre jour ce dernier était de passage à Moncton. Depuis quelques jours son journal le "Times" annoncait son passage à telle date, à telle heure. Mais, hélas! le triste Sir a dû se contenter des murs froids de la gare, car il n'y avait pas un seul fidèle présent pour lui dire un petit bonjour.

Attendez l'arrivée de Sir Wilfrid, et vous jugerez de la différence.

PELERINAGE AU MONUMENT DE N. D. DE L'ASSOMPTION

A Rogersville le 15 août

1o.—Triduum, les 14, 15 et 16 août.

2o.—Le 15.—Messe solennel au Monument, avec sermon de circonstance. Dans l'après-midi, conférence et séance dans la salle paroissiale. Le soir, procession an Monument et illumination.

3o.—Refraichissement et repas sur le terrain, les 15 et 16.

4o.—Réduction du prix de passage sur les chemins de fer et bateaux.

5o.—Un train spécial, à prix réduits, le 15, de Shédiac et Moncton, s'arrêtant aux stations intermédiaires, et retournant le même soir, après la procession.

6o.—Les pèlerins trouveront logement à des conditions faciles. Un comité spécial sera à leur service.

L'ORGANISATION

PELERINS CHEZ LE CARDINAL

Québec, 18.—Une cinquantaine de prêtres et de religieuses faisant partie d'un pèlerinage d'Acadiens et d'Irlandais venu à Ste-Anne de Beaupré ont été reçus en audience dans le salon de réception du palais cardinalice hier après-midi. Les visiteurs ont été présentés à Son Eminence par l'abbé Savage, directeur de ce pélerinage. Il y avait 1,600 pélerins à St-Anne, hier, faisant partie de ce groupe et 600 d'Ontario. La plupart sont repartis dans la soirée.

—o—

UN BEAU SUCCES

Melle Philomène Robichaud, de Shippagan, qui avait suivi un cours de sténographie à l'Institut Sténographique Perreault, de Montréal, vient d'obtenir avec succès un diplôme professionnel. Melle Robichaud est maintenant employée en qualité de sténographe clavigraphiste par la compagnie Canadian Gear Work, de New Castle.

L'HONORABLE M. McLEOD A RECU 1,500 PIASTRES POUR UN CONTRAT

Les entrepreneurs n'espéraient de faveurs qu'en les achetant à prix d'argent

St-Jean, N. B., 21.—J. S. Scott, l'un des entrepreneurs du Valley Railway, a déclaré, aujourd'hui, sous serment, qu'il a payé à l'hon. H. F. McCleod, alors secrétaire provisoire, la somme de $1,500 en juin 1912, afin de se ménager son influence pour lui faire accorder le contrat.

L'honorable H. F. McLeod, qui est accusé d'avoir reçu cet argent des entrepreneurs, a pris part aux procédures, en faisant une partie du plaidoyer.

Il y eut une longue discussion entre les avocats, au sujet des pouvoirs de la Commission de faire enquête sur les négociations avec les sous entrepreneurs, et non avec le gouvernement.

La Commission a décidé d'admettre la preuve.

Le témoin déclare qu'il s'est arrangé pour payé $1,500 à l'hon. McLeod afin de se faire accorder le contrat. L'hon. McLeod reçu l'argent par l'intermédiaire de M. Massie, alors gérant de la Banque de Montréal, et maintenant décédé. Le témoin croit qu'il n'aurait jamais obtenu ce contrat, s'il n'avait donné de l'argent.

M. Scott a produit un reçu de la Dominion Express, pour prouver le transport de ce paquet de $1,500. Le contre-interrogatoire n'a pu faire démentir M. Scott.

—o—

LES RECOLTES AU CANADA

Ottawa, 17.—Un bulletin, publié par le bureau du recensement et des statistiques donne un compte rendu revisé de l'étendue des terres qui ont été ensemencées le printemps dernier. Ce bulletin donne aussi l'état du grain, le 30 juin, il ajoute le nombre de bestiaux sur les fermes.

Quand au grain jeté en terre au printemps, ce dernier rapport n'est que la répétition de celui publié, il y a un mois. Il y a, cependant, augmentation pour le blé, l'orge; les grains mêlés et le foin, et une diminution quant à l'avoine, les pois. On se rappelle que, à cause de la mauvaise température les semences ont été retardées.

Il y a maintenant 11,022,000 arpents ensemencés en blé, soit 7,000 arpents de plus qu'en 1913.

Le blé du printemps couvre 10,048, 700 acres, en 1913, il en couvrait 10,045,000. On récoltera du blé d'automne sur une étendue de 973,300 acres, l'an dernier on en avait sur 960,080 acres.

On a semé, en avoine, 10,814,500 d'acres, soit 380,500 acres de plus qu'en 1913.

L'orge couvre une étendue de 1,597,600 acres, l'an dernier, elle en couvrait 1,613,000. Le seigle a été semé sur 111,280 acres, les pois, sur 205,950 acres, le grain mêlé, sur 463,300 acres, le foin couvre 7,997,000 acres.

—o—

PROTESTATION CONTRE LE HAUT PRIX DU BOEUF

Washington, 18.—Le département de l'agriculture est littéralement inondé de protestations venant de toutes les parties du pays contre l'augmentation dans les prix du bœuf. En présence d'une telle situation, le secrétaire Houston ne put faire autrement que de déclarer que depuis quelque temps le département est à faire une enquête dans tout le pays, afin de savoir exactement à quoi s'en tenir.

—o—

EN GARDE!

Les ministres répètent que n'aurons pas d'élections cette automne.

Nos amis n'en doivent pas moins se prémunir contre une surprise encore possible. M. Borden étant incapable de faire face à la crise économique, il pourrait bien en appeler au peuple avant qu'elle s'aggrave encore. Que nos amis se préparent de toute façon, leur travail ne sera pas perdu.

LES DECLARATIONS DU PREMIER-MINISTRE ROBLIN

A propos des écoles séparées

(Du Manitoba)

"Je tiens maintenant que mon gouvernement est maintenu au pouvoir, et je le dis en toute bienveillance pour mes amis de l'Ordre d'Orange, qui ont été dans le passé mes partisans loyaux et sûrs, que leur méfiance à mon égard n'est ni motivée ni justifiée. Je déclare, comme je l'ai déjà dit, que je n'ai pas l'intention, que je ne l'ai pas eu ni ne l'aurai jamais, d'établir les écoles séparées au Manitoba".

(Sir R. Roblin, à Winnipeg, 10 juillet 1914).

"Notre politique et notre record, pour les cinq années à venir, montrera à nos amis de l'Ordre d'Orange qu'ils se sont trompés, qu'ils ont frappés, leurs meilleurs amis, car nous sommes leurs amis ce soir et nous ne leur en voudrons pas pour ce qui est fait. Au contraire, nous sympathisons avec eux parce qu'on les a trompés; et j'ai confiance que dans quelques jours ils comprendront leur erreur, et qu'ils exprimeront d'une façon pratique leur regret d'avoir montré de la méfiance à l'égard de mon gouvernement, en ce qui touche la restauration des écoles séparées".

(Sir R. Roblin, à Winnipeg, 10 juillet 1914).

Et voilà l'homme que les journaux castors donnent comme le champion des catholiques, et qu'ils reprochent aux libéraux de combattre.

—o—

L'AFFAIRE EMPRESS OF IRELAND-STORSTAD

Montréal, 18—L'affaire Empress Storstad, terminée à Québec, se continue à Montréal, où, comme on le sait, le Pacifique Canadien a intenté contre les propriétaires du "Storstad" une poursuite en réclamation de $2,000,000. Hier, la compagnie demanderesse a déposé entre les mains du greffier de la Cour d'Amirauté, sa déclaration, à l'appui de sa réclamation. Après avoir relaté les circonstances du désastre survenu le 29 mai, il est allégué:

1. Que le "Storstad" n'avait pas de bonne vigie;
2. Que le gouvernail était, à tort, à babord;
3. Que le "Storstad" ne suivit pas la route qu'il aurait dû suivre;
4. Le "Storstad" allait trop vite et qu'il n'a pas relenti ses machines à temps;
5. Que le "Storstad" n'a pas fait fonctionner ses sirènes;
6. Que enfin, il n'y avait pas à bord du "Storstad" d'officiers compétents.

—o—

AUX NOCES

Dans les vraies familles chrétiennes les noces ont un cachet tout spécial de candeur et de gaieté. La joie pure y est à son comble. Chacun présente aux nouveaux mariés ses meilleurs souhaits, et la variété ne manque pas: santé, joie, bonheur et quelques demi-douzaines de beaux petits garçons ou fillettes suivant les goûts!

Lorsque le banquet est terminé, le coq y a disparu!.... alors les jeunes époux attendent le premier train pour aller faire leur "promenade de noces". Voilà aussi ce qui s'est passé chez Monsieur Charles Morneault, St-Jacques, N. B.

Mardi, le 30 juin, le ministre sacré a uni dans le mariage Mons. Fred Morneault et Mlle Clarilda Bérubé. Au nom de l'Église, le prêtre les a bénis et leur a promis la vraie paix: "celle que le monde ne peut donner"....il leur suffira d'être bons chrétiens.

Le voyage s'est fait à Moncton. Bien du plaisir chez l'oncle Denis Martin! Le neveu et la nouvelle nièce s'en rappelleront longtemps de cette belle promenade...

Enfin de retour—D'abord chez Mons. L. Bérubé ensuite chez Mon. C. Morneault, les "deux heureux", communiquent leur bonheur à leurs parents et quelques amis invités. La franche gaieté rayonne sur toutes les figures, personne ne gêne, ce qui est presqu'impossible dans les bals.

Ici la plaisanterie est de règle: héritage de nos pères les anciens Acadiens, les éclat de rire font du bien et... O que le temps passe vite! La soirée du 10 fut des plus gaies. La musique et le chant furent même accompagnés d'un récit tragique! Le lendemain (ce n'est pas encore le temps de reprendre l'ouvrage!) soirée chez l'oncle Philias, elle fut plus courte que la précédente, mais combien plaisante.

Les invités s'en retournent enchantés et remercient cordialement chez chez Mons. Morneault de leur amabilité. Encore une fois au nom de tous les parents et invités, félicitations et meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

Si les noces se passaient toujours comme celle-là la prospérité du pays s'en ressentirait. Repoussons les manières de faire qui apportent le désordre et louangeons à juste titre celles qui reservent les liens familiaux et impliquent aux jeunes "l'esprit de famille".

A. CHESSU

LETTRE OUVERTE

Au reporteur du "Madawaska" de la paroisse de St-Francois

Oh! je ne suis pas un compositeur ni un écrivain de mépris et de vengeance, mais puisqu'on m'attaque et qu'on mord si fort, je suis forcé de me défendre en m'exprimant en bon français, clairement et en disant la vérité même. C'est la première année que ma devanture laisse tant à désirer et cela n'a pas empêché mes clients et amies de venir me voir. Si c'est bien la raison pour laquelle nous ne vous avons pas vu depuis un certain temps, je ne regrette pas d'avoir été un peu négligent; mais je vous dis que c'est bien plus facile d'obtenir la conversion d'un devant de porte rempli de boue, en se servant de quelques pelletées de sable, et c'est vite fait; mais pour un cœur rempli de boue, c'est bien difficile à convertir. Cessez de jeter des pierres, par crainte qu'elles ne rebondissent en arrière. Je vous dit simplement au revoir.

ARSENE PELLETIER

LETTRE OUVERTE

Au "Madawaska"

M. le directeur du "Madawaska".

Votre journal n'était pas déjà trop aimé, ne le méprisez donc pas plus longtemps en gardant des reporteurs aussi insensés, je ne dis pas tout, mais surtout celui ou celle du haut du comté qui ne cherche qu'à narguer, rire des gens et parler en mépris, quoique cela ne fait pas un grand tord ni à l'un ni à l'autre parti, vu que le reporteur est connu et a son titre d'envieux depuis bien des années, et pour les gens qui sont compris dans ses phrases si ridicule ils doivent se dire que cela se fait par jalousie. Vous devriez changer de reporteur ou laisser un peu de côté ses correspondances ennuyantes et indignes des gens. Tout le monde serait certainement plus satisfait de redevoir le "Madawaska" avec la moitié non écrit, comme il a paru voilà pas longtemps que de lire ses saletés. Je n'entrerai pas dans de plus grands détails pour cette fois-ci, mais si M. le directeur ne prend pas les moyens de se trouver un reporteur plus sociable, je dirai plus clairement mon opinion.

Si cela continue ainsi les abonnés diminueront aussi vite que le beurre fond dans une poel. Prenez les informations nécessaires et je sais que vous discontinuerez vite de méprisez votre journal.

Si votre reporteur passait autant de temps à essayer d'introduire sa marchandise comme il en passe à critiquer et à bavarder, ça ferait longtemps qu'il aurait fini de vendre ses "salières et poivrières".

Je ne vous dis pas adieu.

PIERRE X. BLANCHARD,
Instituteur
Un abonné au "Madawaska"

Le Concours Finira Samedi Midi, 12hrs.

—o—

Les candidats et leurs amis travaillent avec ardeur et se disputent la victoire.

—o—



Un Mot aux Candidats

Nous vous rappelons une dernière fois que tous les votes doivent être entrés au bureau de "L'ACADIEN" ou déposés à un bureau de poste au plus tard le samedi, 25 juillet, à 12 heures, midi. Après cela les votes ne compteront pas.

Une Invitation Générale

Tous les candidats, leurs amis et le public en général, hommes, femmes et enfants, sont respectueusement invités à se rendre aux salles du Cercle Beauséjour, en face du bureau de poste, le mercredi soir, 29 courant, où aura lieu la distribution des prix du concours.

Les Juges du Concours

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux candidats et à leurs amis que les messieurs dont les noms suivent ont gracieusement accepté notre invitation d'agir comme juges du concours:

M. L. N. Bourque, M. D., Moncton.
M. J. E. Michaud, avocat, Edmundston.
M. D. J. Doiron, marchand, Shédiac.

Un Mot à Nos Abonnés

Voici que le concours tire à sa fin. Dans quelques jours tout sera fini. Avez-vous fait votre devoir envers les candidats? Leur avez-vous donné un coup de main? Avez-vous renouvelé votre abonnement en leur faveur? Avez-vous fait abonner vos amis à "L'ACADIEN"? Etes-vous certains que le candidat de votre choix va sortir victorieux? Voilà autant de questions que vous devez vous poser avant la clôture du concours. Il en est encore temps. Vous avez jusqu'à samedi midi à mettre à la poste votre renouvellement et l'abonnement de vos amis. Si vous l'avez déjà fait, pourquoi ne pas recommencer? Soyez généreux et pensez aux candidats qui attendent des votes.

La Liste Révisée

AMBROISE S. LEGER,	Moncton, N. B.	40,000
ANDRE V. LANDRY,	Moncton, N. B.	38,000
ALPHONSE T. LEBLANC,	Dupuis Corner, N. B.	25,000
L. A. SOUCY,	St-Basile, N. B.	22,000
LEON ST-PIERRE,	St-François, Mad. N. B.	15,322
URBAIN LEBLANC,	St-Louis, N. B.	9,065
HUBERT ARSENAULT,	Adamsville, N. B.	2,915
FRED. THERIAULT,	Bathurst Village, N. B.	2,150
LEO A. GALLANT,	Moncton, N. B.	1,980
ALBERT CAISSIE,	Sunny Brae, N. B.	1,365

Les Derniers Votes

Le total des votes de chaque candidat sera publié la semaine prochaine. Nos lecteurs savent que jusqu'aujourd'hui les candidats n'ont publié qu'une partie de leurs votes, les uns plus, les autres moins, d'aucuns peut-être tous leurs votes. Mais dans notre prochain numéro le tout sera publié.

L'INVESTIGATION SE CONTINUE

Connection directe faite entre M. Flemming et le fond de corruption.

L'investigation des accusations Dugal s'est ouverte mercredi de la semaine dernière.

Les premiers témoins furent appelés dans l'affaire des limites de bois. Les révélations ont été des plus sensationnelles. Il est maintenant prouvé, sans aucune chance de contradiction, que M. Flemming, le Premier Ministre, avait pleine connaissance que ce fond de corruption s'organisait. C'est lui-même qui nomma M. E. R. Teed comme le trésorier et le gardien de l'argent extorqué des gros marchands de bois.

Jusqu'ici les amis du gouvernement provincial se glorifiaient du fait que les accusateurs de M. Flemming ne pouvaient pas prouver qu'il avait eu aucune connaissance de cette transaction honteuse. Maintenant ils se trouvent face à face avec une preuve irréfutable du fait que M. Flemming avait non-seulement connaissance de ce qui se passait, mais que ce même Flemming avait été lui-même gardien pendant plusieurs mois de ces fonds mal-acquis. Il avait dans sa possession les clefs du coffre-fort où les fonds avaient été déposés par le trésorier nommé par lui-même.

Ce qui est encore plus fort M. Flemming dans le but d'aider une compagnie, dont il était le chef, (le Flemmin Gibson Co), avait fait un emprunt, de ce même fonds, de $15,000, qui n'avaient pas encore été remboursées au moment que M. Dugal fit ses accusations.

Un autre incident qui ne manque pas d'intérêt c'est que M. Flemming était le propriétaire de 55 actions dans la compagnie Awastook Electric Power; mais ne pouvant pas rencontrer les obligations de cette transaction, il passa ces 55 actions au trésorier du fond électoral pour la somme de $8,300. Il prit bien garde de retenir ces actions en son nom, ne les ayant jamais transférés à M. Teed, le trésorier. Après 9 mois M. Teed les a vendus et il a placé le résultat de la vente dans le fonds. Cette vente n'a eu lieu qu'après les accusations faites par M. Dugal.

Afin de donner une idée juste à nos lecteurs nous produisons la partie du témoignage de M. Teed qui prouve les avancés faits plus haut.

E. R. TEED—Je ne me rappelle pas que M. Brankley m'ait rencontré dans la chambre de M. Flemming à Fredericton, mais il fait serment que c'est le cas et j'accepte sa parole comme vraie. J'accepte comme vrai tout ce que M. Brankley a dit au sujet de notre rencontre avec M. Flemming dans la chambre de ce dernier à Fredericton.

Question—Que connaissez-vous de cette transaction?

M. Teed—M. Flemming m'a dit que M. Berry lui avait dit que les détenteurs des licences à bois devaient organiser un fonds électora- pour venir en aide au parti du gouvernement. M. Flemming me dit qu'il avait dit à Berry de ne pas s'en méler car il était un officier du gouvernement, mais que puisque ces personnes voulaient faire des contributions pour aider au parti il (Flemming) trouverait une personne pour prendre charge de l'affaire. M. Flemming m'informa alors qu'il m'avait choisi pour en prendre charge et il me demanda d'accepter la tâche. J'ai accepté à la demande de M. Flemming.

M. Teed donne alors les détails sur la manière dont les fonds furent perçus et placés entre ses mains. Ces détails s'accordent avec les détails donnés par les différents marchands de bois, et que nous avons déjà publiés. Il a ensuite relaté ce qu'il fit avec l'argent ainsi placé entre ses mains. Il acheta plusieurs blocs de stocks sur le marché public et les a vendus ensuite. Sur quelques-uns il fit un profit, sur d'autres des pertes.

Les avocats de M. Flemming s'opposent, à ce point avec beaucoup d'énergie, à ce que ce témoin fut permit de dire ce qu'il fit à divers temps avec ces argents. L'argent étant maintenant intacte entre les mains de M. Teed, cela devait être suffisant. Les Commissaires ont décidé contre eux en disant au témoin de tout raconter.

M. Teed—J'avais acheté des acheté des actions ou certificats d'actions dans la Aroostoock Electric Power Co. à travers la Eastern Securities Co. dans le mois d'août, 1913. A peu près à cette même date, M. Flemming m'informa qu'il avait 55 actions dans cette même Compagnie, que la Compagnie venait de faire une nouvelle émission de "stock" et qu'il n'avait pas l'argent pour rencontrer émission extra de 28 actions faites à lui. Il me demanda de les acheter. J'ai acheté tout son stock de 83 (55 et 28) actions, pour lesquelles je lui ai payé $8,300. Il me passa ses certificats endossés.

Questions.—Les avez-vous fait enrégistrer en votre nom?

M. Teed.—Non. Je les ai placés comme cela dans la boîte du coffre fort et plus tard je les ai vendus. Oh! à peu près 9 mois après.

Question.—Après avoir collecté les argents des marchands de bois, en deça d'un mois, vous en avez passé assez de ce magot à M. Flemming pour payer 83 actions du stock du chemin de fer Electric?

M. Teed.—Oui. Et ces actions restèrent au nom de M. Flemming sur les livres de la Compagnie M. Flemming collecta les dividendes et me les passa—J'ai vendu ces certificats il y a deux semaines seulement.

Question.—En parlant de cette boîte de dépôt dans le coffre-fort, d'autres personnes ont-elles eu accès à cette boîte?

FLEMMING RECOIT LES CLEFS

M. Teed.—Non, excepté quand j'ai été retenue à mon lit par la maladie, j'ai dit à ma femme que j'avais ces clefs et que dans le cas d'accident M. Flemming préndrait charge du contenu de cette boîte. M. Flemming alors obtint les clefs de cette boîte.

Question.—Combien d'argent avait-il alors dans cette boîte?

M. Teed.—Le fonds était intacte.

Question.—Pour quelle raison avez-vous donné les clefs de cette boîte à M. Flemming?

M. Teed.—Parce qu'il connaissait le contenu de la boîte et je pensais qu'en cas de mort il était la personne qui devait en prendre charge dans l'intérêt du parti.

Question—Avez-vous consulté M. Flemming à propos des différents achats de stocks, etc?

M. Teed.—Oui. Je ne dirai pas qu'il a consenti à tout, mais il n'a jamais fait d'objections.

Question.—Avez-vous placé dans cette boîte quelque mémorandum indiquant le but de ces fonds?

M. Teed.—Non-Rien pour indiquer à mes exécuteurs- testamentaires ce qu'ils devaient en faire.

Question.—Et personne le savait à part M. Flemming et vous?

M. Teed.—Non-Exceté après les accusations de M. Dugal.

Question.—Dites-nous pour le reste du fonds?

UN EMPRUNT DE $15,000

M. Teed.—J'avais été voir M. Flemming un jour, et il me dit que la banque exigeait que la Compagnie dont il était président place plus d'assurance contre le feu sur le bois manufacturé en mains, et parce qu'elle ne voulait le faire la banque refusa d'avancer plus d'argent. Comme résultat de cette entrevue j'ai prété, à travers M. Flemming $15,000 à la Compagnie Flemming-Gibson, sur l'obligation de la compagnie sans autre sécurité. C'est M. Flemming qui signait le nom de la Compagnie sur la note avec le sien comme président. La note a été payée.

Question—De quelle manière?

Teed—J'ai reçu $3,000 à compte vers le 17 mars et un autre paiement avant le 7 avril. Mais au moment des accusations Dugal la plus grande partie de la note était encore due.

M. Teed parle ensuite des intérêts découlant de ces argents et d'autres profits accrus, et dit qu'il les avait dépensés pour le bien du parti, mais n'a pas voulu dire de qu'elle manière.

Jeudi, 17 juillet,

M. Teed continue son témoignage.

M. Teed est demandé de donner le nom de la personne à qui il dit avoir vendus les 83 actions de la Compagnie électrique achetées de M. Flemming, et il refuse. La commission ne le force pas de répondre.

Le témoin donne alors un compte de ses actions pour rembourser et mettre intacte ces fonds depuis que M. Dugal lançait ses accusations en chambre.

Question.—Quelle disposition allez-vous faire de ces fonds?

Teed.—C'est à quelqu'un d'autre à dire cela.

Question.—Vous en avez pris charge à la demande de M. Flemming, n'est-ce pas?

Teed--Oui, mais je ne prend pas mes instructions maintenant de M. Flemming. Je désire qu'elles viennent d'ailleurs.

Teed termine son témoignage sans que les avocats de Flemming lui posé une seul question.

J. D. Seeley, Secrétaire de la Compagnie Electrique de Maine, est assermenté.

M. Seeley est questionné sur la vente des actions de cette compagnie à Teed et Flemming. On se souviendra que M. Teed a dit qu'il avait acheté de M. Flemming 83 actions et qu'ils les avait ensuite véndues à une personne dont il refusa de donner le nom, M. Seeley jure que les 83 actions sont encore au nom de M. Flemming dans les livres de la compagnie électrique.

Cette assertion jette beaucoup de doute sur M. Tedd. Pourquoi cacher les noms s'il y a eu vente réelle. Au public à juger.

Le Procureur Général Clarke est ensuite appelé—En réponse à M. Carvell il dit que le gouvernement n'a pris aucun pas pour faire revenir Berry au pays. Berry a reçu son salaire pour le mois de mai, mais il ne peut pas dire s'il l'a reçu pour juin.

FLEMMING ADMET AVOIR CHOISI LE TRESORIER

Le côté de l'accusateur est fini et M. Flemming commence sa défense.

Le Premier Ministre, Flemming était le plus important témoin jeudi. De fait il a occupé toute la séance de l'après-midi. Il vie avoir extorqué l'argent des détenteurs de limites à bois, ou qu'il en a reçu lui-même. Il a admis que c'est lui qui avait choisi E. R. Teed comme le trésorier et celui qui devait faire la collection du fonds. "Quand Teed tomba malade, dit M. Flemming, il me passa les clefs de la boite du coffre-fort qui contenait le magot, mais je n'ai pas touché cet argent". Il admet qu'il a fait un emprunt de $15,000 du fonds de corruptions pour venir en aide à sa compagnie. Il jure que Berry lui avait dit que les contributions avaient été faites volontairement.

Quand M. Flemming, sous les directions de son avocat, commença à donner son témoignage, l'auditoire ne pouvait presque pas l'entendre, mais peu à peu, il semblait prendre son sang-froid et avant l'ajournement sa voix devint plus forte et ferme.

Les avocats de M. Flemming commencèrent par lui poser des questions touchant sa carrière politique et l'administration du dépar-

tement des terres de la couronne sous l'ancienne administration, en comparaison avec celle d'aujourd'hui. Malgré que le travail du département des terres depuis 20 ans n'avait rien à faire avec les accusations portées par M. Dugal, les avocats de ce dernier n'ont pris aucune objection. M. Flemming paraissait vouloir justifier le vol de ces $80,000 en démontrant que sous le régime actuel la province avait obtenu un revenu beaucoup plus élevé que sous l'ancien. Dans vingt ans, dit il, de 1893 à 1913, les ventes de terres aux marchands de bois avaient rapporté $249,000, tandis que sans la loi passée par la présente administration en 1913 les bonus chargés pour 20 ans s'élèveraient à près de $800,000. Il donne ensuite en détail la manière d'opération de la nouvelle loi.

M. Flemming—J'ai nommé W. H. Berry pour régler la classifications des diverses limites à bois. Il fit un rapport qui fut incorporé dans l'ordre-en-conseil.

Q.—Et le prix du "Stumpage"?

Flemming—Les marchands de bois étaient fort de l'opinion que le "stumpage" devait être fixé pour un certain nombre d'année et non-sujet à de fréquents changements. Je crois, mais je ne sais pas certain, que lors de l'introduction de la loi c'était mon intention de fixer ce montant par acte de la législature pour 10 ans, mais cela avait été omis.

Q.—Quant avez-vous, premièrement, pris connaissance de la collection de ces fonds électoraux.

Flemming—Je ne me rappelle pas la date, mais M. Berry me l'a dit plus qu'une fois que les marchands de bois étaient désireux de faire une contribution volontaire.

Q.—Qu'avez-vous faites?

Flemming—Je n'ai rien fait d'abord, mais plus tard j'ai dit à Berry que si les marchands de bois voulaient faire des contributions, que ni lui ni moi pouvaient s'en mêler, mais que trouverais une personne à qui je pourrais confier la collection et la charge de ces argents. Je lui ai donné le nom de E. R. Teed, de Woodstock. J'ai vu M. Teed et il a consenti de prendre charge des argents.

Q.—Avez-vous demandé à quelqu'un des marchands de faire des contributions?

Flemming.—Non. Je ne leur ai jamais parlé de l'affaire avant ou après les accusations. J'étais convaincu que ces contributions étaient volontaires.

Q.—Avez-vous d'aucune manière eu connaissance que ces paiements être autre que volontaire!

Flemming.—Jamais. Si je l'eut su je ne l'aurais pas permis. Je n'ai jamais entendue par aucun marchands de bois que Berry exigeait $15 par mille carré extra. Je n'ai jamais donné ordre à M. Berry d'exiger $15 par mille carré comme extra. Mon information était que les marchands voulaient faire des contributions, et je n'y voyais rien de déshonorable dans la transaction.

M. Flemming nie ensuite n'avoir jamais bénéficié d'un sou de ces contributions.

Q.—Qu'avez-vous à dire touchant les clefs du coffre fort.

Flemming.—Je les ai eu en ma possession pendant la maladie de Teed, mais je n'ai jamais ouvert la boite.

M. Flemming donne ensuite une liste des ventes de terrains sous les deux gouvernements. A ce point (4 heures p. m.) son avocat demande un ajournement jusqu'au lendemain, ce que la commission lui a accordé.

Vendredi, 18 juillet

La commission se réunit à 10 heures. M. Flemming continue son témoignage sous la direction de M. G. Teed, son avocat.

Il explique l'achat et la vente des actions dans la compagnie Maine et N. B. Railway. Mais ici il contredit le trésorier du fond de corruption. M. Flemming dit avoir payé pour ces actions lui-même tandis que Teed dit que Flemming est venu le trouver lui disant qu'il ne pouvait pas les payer et lui demandant de les acheter et les payer des argents du fond de corruption électorale.

Q.—Est-ce vrai que vous avez rencontré J. W. Brankley, au sujet de l'argent qu'il avait collecté des autres marchands de bois?

Flemming—Je me souviens de l'avoir rencontrer à Fredericton avec Teed et Berry, mais je ne me souviens pas de ce qui a eu lieu entre nous. Puisque Brankley dit que je lui ai dit certaines choses je suis prêt à accepter cela comme vrai.

Q—Le fait que ces contributions furent données a-t-il l'influence la manière de fixer le prix du bonus?

Flemming—Non. Je n'ai pas été influencé aucunement par ces contributions.

Ceci termina l'examen direct de M. Flemming, et il passe ensuite entre les mains de M. Carvell, l'avocat de M. Dugal.

Il était intéressant, mais parfois pitoyable de voir le Premier Ministre livrer la lutte de sa vie politique, sachant qu'il était entre les mains d'un avocat des plus capables. Au moment des questions critique, lorsqu'une réponse irréfléchi pouvait faire ressortir une preuve condamnable, M. Flemming pesait chaque parole.

M. Carvell dirigea ses questions pour prouver que le Premier Flemming avait connaissance que Berry et Teed étaient engagés tous deux à faire la collection de ces argents. Malgré que M. Flemming jura, dans son examen direct, qu'il avait défendu à Berry de s'en mêler, M. Carvell, par une série de transquestionnement, força l'aveu de M. Flemming qu'il savait que Berry faisait la collection. Il a admit connaissance de plusieurs montants collectés par Berry. Mais malgré tout cela il n'a rien fait pour empêcher Berry, et il ne l'a pas pris à tâche pour avoir désobéi à ses ordres.

M. Carvell le questionne sur l'absence de Berry. Il vit avoir eu aucune chose à faire dans l'absence de Berry, mais quand M. Carvell le força d'avouer que le soir que Berry quitta le pays M. Flemming l'accompagna jusqu'à McAdam Junction, l'étonnement de l'auditoire était très visible. C'est ici que M. Carvell jetta la consternation parmi les amis de M. Flemming en lui demandant s'il était prêt à signer un télégramme adressé à Berry lui demandant de revenir au pays donner son témoignage. A cette demande, M. Flemming répond, après beaucoup d'hésitation: "Je ne signerai aucun télégramme de la sorte.

Malgré que M. Flemming ne pouvait d'abord se souvenir de ce qui a eu lieu entre lui, Brankley, Teed et Berry, a Fredericton, il s'est vu sous les questions de M. Carvell, forcé de dire: Je voulais faire l'impression sur M. Brankley que M. Teed était l'homme à qui il devait payer les argents qu'il avait collectés.

Dans son examen, par son avocat, M. Flemming a dit que la première nouvelle de ces contributions lui est venue de M. Berry, quand celui-ci lui dit que les marchands de bois désiraient faire des contributions. Mais quand M. Carvell le poussa au pied du mûr, il avoua que c'était bien le cas que George C. Cutter, un américain et chef de la compagnie Stetson, Cutter de St-Jean, qui lui avait proposé un fond de corruption pourvu que le gouvernement accorda certaines concessions aux marchands de bois.

Nous donnons plus bas un compte en détail du témoignage touchant les points plus haut mentionnés. M. Carvell n'a pas été tendie pour M. Flemming et bien souvent les avocats de ce dernier s'en mêlaient pour sauver leur client.

M. FLEMMING ET LE BONUS DE $150

Carvell—Avez vous quelque fois fait mention de $150 de bonus par mille carré.

Flemming—Il se peut. Je crois l'avoir mentionner à W. H. Berry.

Carvell.—Et aux marchands de bois?

Flemming.—Oui, je me rappelle l'avoir mentionné à Arthur Hilyard.

On se souviendra que Berry disait aux marchands d'abord que le bonus serait $150, mais plus tard, il les avertis que ce serait $100 pourvu qu'ils paient $15 extra par mille pour un fond électoral. C'est de cette manière qu'il a pu faire consenter les marchands.

BERRY ET NON LE GOUVERNEMENT FIXE LA CLASSIFICATION

Carvell.—D'où est venue votre information pour vous guider à fixer le bonus?

Flemming.—Du colonel Loggie qui avait 40 ans d'expérience.

Carvell.—Savez-vous que M. Loggie a fait serment qu'il n'avait jamais été consulté?

Flemming.—J'aurais pu lui demander la valeur de quelques terrains.

Carvell.—Quelle autre information aviez-vous?

Flemming.—Le rapport de M. Berry.

Carvell.—Mais quand il s'est agi de pour le bonus, vous étiez forcé de vous fier à M. Berry?

Flemming.—En grande partie, oui. Il a soumis un rapport en écrit. L'ordre-en-Conseil est basés sur le rapport à Berry quant à la classification. Avant la soumission de son rapport j'ai discuté avec lui les sommes de $150 et $100 par mille comme le bonus à être payé.

Carvell.—Et vous lui avez dit que le conseil était divisé sur ce point?

Flemming.—Je ne me souviens pas.

Carvell.—Jurez-vous que vous ne l'avez pas faite?

Flemming.—Je ne m'en souviens pas.

Carvell.—Donc, ferez-vous serment que vous ne lui avez pas dit?

Flemming.—(Après beaucoup d'hésitation)—Non. Je ne le jure pas.

Carvell.—Avez-vous fait aucun changement dans le rapport à Berry?

Flemming.—Je crois avoir accepte le rapport en plein.

Carvell.—Donc c'est Berry qui a fait la classification?

Flemming.—Pratiquement oui.

Carvell.—N'est-ce pas que la loi exigeait que la classification se fit avant le 1er juillet?

Flemming.—Oui.

Caovell.—A-t-elle eu lieu avant le 1er juillet?

Flemming.—Non. Nous n'avions pas le rapport à Berry. Nous l'avons reçu que le 10 juillet.

(Suite à la Quatrième Page)

FEUILLETON DE L'ACADIEN

JACQUES ET MARIE

35

Une Histoire d'Acadie

(Suite)

Je fis prendre à ma troupe une double ration; et le repas expédié, nous préparames nos armes pour le combat. Nous portions tous un fusil et un grand coutelas de chasse. Les fusils furent chargés jusqu'à la gueule, et chacun s'assura que sa lame tenait ferme dans le manche. Un frisson d'impatience courait sur tous nos membres, et je pus à peine retenir mes hommes le temps d'une halte. Il fallut se remettre en route.

Les chemins étaient ici mieux tracés et plus unis: après trois heures heures de marche forcée, nous pûmes reconnaître la position des Anglais, leur force et leurs moyens de défense. Ils occupaient le fond d'une anse située au pied d'une petite hauteur; ils étaient au nombre de cent, à peu près, distribuées autour de trois feux et s'occupaient à discourir bruyamment comme des gens qui ont trop bu. Ils semblaient n'avoir prévu aucune attaque, deux sentinelles seulement stationnaient à chaque extrémité du camp; un troupeau de bêtes et des amas de butin encombraient le rivage et les embarcations; les armes étaient groupées par faiseaux à côté des soldats. Les imprudents! Ils n'avaient pas même fait occuper le monticule.

Nous nous hâtames d'y monter nous-mêmes, à travers les broussailles. Aussitôt arrivés au sommet, je disposai ma petite troupe sur trois files de dix hommes chacune, et je leur dit à demi voix: "Descendons d'abord à pas de loup, jusqu'à la moitié de la distance qui nous sépare de l'ennemi; là nous nous diviserons, dix à droit, dix à gauche, dix au milieu. Parvenus à vingt verges les uns des autres, vous vous rangerez en ligne de combat, vous armerez vous fusils, vous choisirez vos victimes et vous resterez attentifs.... A mon signal, faites la décharge, jetez vos fusils, prenez vos couteaux et tombez tous ensemble sur eux. Frappez aux extrémités et au centre tout à la fois, et surtout frappez juste, pas un coup perdu, pas de merci.

Nous partimes: des branches mortes craquaient sous nos pieds, les feuilles s'agitaient à notre passage; mais les Anglais riaient si fort que les sentinelles n'entendaient que les éclats de leurs voix. Nous nous glissames abrités derrière une lisières d'aunes qui s'étendait jusqu'aux abords du camp et le cernait en partie. Là, nous nous séparames, les dix hommes que je gardais avec moi se tapirent et j'attendis durant quelques instants, l'oreille tendue.... Quand les branches eurent cessé de craquer, quand je n'entendis plus une seule feuille trembler, je jugeai que tous mes gens étaient à leur poste. Alors, je fis trois cris, imitant la voix du chat-huant; les trois décharges eclatèrent et nous nous élançames le bras tendu, en poussant des rugissements sauvages.

Nous étions au milieu des Anglais, qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de se reconnaître et de saisir leurs armes. Leur désordre était extrême, ils avaient peur de leur propre terreur; en se précipitant les uns sur les autres, ils se croyaient assaillis de tous côté par des bandes deux fois plus nombreuses; ils se heurtaient, se frappaient entre eux avec tout ce qui leur tombait sous la main, pendant que nous en faisions un massacre épouvantable. Leur capitaine essaya vainement de les raillier et de les faire courir aux armes; sourds à sa voix ils se pressaient à ses côtés, se cachant le visage dans leurs mains pour recevoir la mort. Lui-même, serré dans les rangs de cette masse d'hommes stupéfiés par l'effroi, pouvait à peine se mouvoir: pour se dégager de leur étreinte et ranimer leur courage, il frappa sur eux à grands coup d'épée. Mais rien ne pu maîtriser leur épouvante. Le ton de son commandement, l'éclat que faisait son épée en s'agitaut au dessus de la foule me le firent d'abord reconnaître pour le chef, au milieu de l'ombre dont les autres l'environnaient. C'est lui que je cherchais; c'est sur lui que ma vengeance voulait surtout se satisfaire.

Je m'ouvris d'abord une voie pour le rejoindre, en abattant sous mes pieds six de ses soldats. Mais lui pouvait m'atteindre de plus loin, et il m'attendit l'épée levée, à me pourfendre. Je n'avais plus qu'un effort à faire pour l'atteindre quand je vis son arme tracé un éclair au dessus de moi; je mis ma lame en travers sur ma tête, et fit glisser la sienne, le coup alla porter sur un autre fuyard qui me barrait encore le chemin et le fit culbuter. Je bondis par-dessus, j'élançai l'officier à la taille, le pressant dans mes bras comme un gerbe sous le lien; je l'enlevai au milieu des siens et le fis rouler sous moi à dix pieds de distance. A peine avait-il touché la terre qu'il fit un affreux gémissement en se cambrant en arrière, et je sentis un flot de sang inonder mon visage. Mon coutelas était entré jusqu'à la garde au-dessous de son épaule et ressortait sur sa poitrine. Je repoussai ma victime, j'étais déjà satisfait. Mais Wagontaga arrivait en cet instant, Apercevant ma figure toute sanglante et ne sachant pas comment j'avais frappé mon adversaire, il me crut blessé; il se précipita sur le cadavre encore agités de l'Anglais, le perça deux fois au cœur, puis il le saisit ensuite par les cheveux fit tourner son coûteau autour du front et de la nuque, et d'un effort du poignet dépouilla complètement la crane.

C'est cette belle chevelure blonde que vous voyez là suspendue au milieu de sa ceinture.

Comment! s'écrièrent ensemble les deux Landry, mais c'était donc le frère de M. Georges Gordon!.... Il était blond comme notre lieutenant, et c'est bien ainsi, et dans cette expédition qu'il a péri.... Voilà qui n'assure pas ton repos à Grand-Pré, mon pauvre Jacques:...

A cette exclamation de ses deux amis, Jacques ne put cacher un movement de surprise ni retenir les mots suivants: Quoi! c'était là le frère de votre bon monsieur George? Il donna même une inflexion toute particulière à sa voix en articulant ces dernières paroles, puis son expression revêtit une nuance d'inquiétude bien marquée qui ne s'efface pas du reste de la soirée. Après être resté quelques instants livré à ses reflections, il poursuivit son récit.

Je laissai donc le corps du commandant aux mains de Wagontaga pour courir après les fuyards. Ceux qui avaient d'abord échappé à nos coups s'étaient enfuis vers le rivsge pour se réfugier sur leurs bateaux. Mais ces embarcations étaient déjà surchargees de butin; la plupart s'enfoncèrent sous le poids de trop grand nombre qui s'y précipita. D'ailleurs, nous suivions les Anglais de trop près pour en laisser échapper beaucoup: quelques uns seulement réussirent à s'éloigner du bord, à la faveur des ténèbres; tous les autres furent culbutés dans la rivière, puis assommés dans l'eau ou massacrés sur la grève. La boucherie ne cessa que lorsqu'on entendit plus un seul gémissement poussé par une voix étrangère. Les sauvages achevaient ceux que nous avions laissés blessés. Ils firent plus, les malheureux!....

Quand je regagnai le camp, je retrouvai Wagontaga avec quelques-uns des siens: ils étaient assis autour d'un grand braisier qu'ils attisaient à l'envie; une odeur nauséabonde me saisit à la gorge, et je vis sortir de chaque côté de la flamme, des membres et des têtes qui rôtissaient: tout près de là, j'apperçus les vêtements et l'épée du capitaine! Alors, je pensai aux restes déchirés de ma mère, et je m'éloignai avec horreur, comprenant que j'allais être plus que vengé.

Comment! et tu as pu laisser manger des corps de chrétiens!....

D'abord, mon ami, je crois que j'avais bien tous les droits de représailles, et dans ce moment j'étais dans l'ivresse du carnage et de la vengeance: la vue du sang que l'on répand rend aveugle et cruel. Cependant, je pense que si j'eusse pu empêcher ce repas affreux, je l'aurais fait. Mais les sauvages étaient beaucoup plus nombreux que nous, nous aurions été incapables de les retenir en ce moment. C'est un malheur que les nécessités de la guerre nous obligent à nous servir de ces barbares; ils rendent nos victoires horribles. Quant au massacre de gens désarmés, il me semble que personne ne peut nous en faire un crime. D'abord, ils avaient leurs armes, ils n'avaient qu'à les prendre; ensuite, tu dois savoir que dans un pays de forêts, où nous n'avons ni forteresses ni magasin, on ne peut pas faire de prisonniers, à plus forte raison quand la famine est parmi nous. Les Anglais qui chassent dans les bois, sans pain et sans vêtements, les habitants paisibles de communes entières, n'entendent pas la guerre autrement en Amérique.

Ah! ça, dit Toinon, en se rapprochant encore de Jacques, puisqu'il en est ainsi; puisque vous ne pouvez pas empêcher ces gens de manger le monde, je tiens plus que jamais à coucher avec toi ce soir, mon capitaine; je regrette de ne pas avoir laissé ma part à celui-ci. Regardez un peu comme il roule ses yeux d'une terrible manière: on dirait qu'il veut nous avaler tous.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Température idéale depuis quelques jours. Ce matin cependant le froid et la pluie rappellent un temps d'automne.

Moncton et les environs ont été visités par un orage électrique vendredi à minuit. L'orage a continué jusqu'à midi samedi. La foudre a frappé à plusieurs endroits et quelques maisons ont été détruites.

A l'ouverture de la deuxième journée du Congrès pédagogique, qui avait lieu au Cap Pelé la semaine dernière, le président fit part aux Congressistes d'un cablogramme reçu la veille au soir de Mgr LeBlanc actuellement dans les vieux pays. Mgr LeBlanc avait obtenu une bénédiction spéciale du Saint Père pour le Congrès.

Étaient en ville ces jours derniers: M. Venant P. Bourque, de Rogersville; M. et Mme Sylvère Arsenault, d'Adamsville; MM. Philias Melanson et Edmond Belliveau, de Legereville; M. Alphée Robichaud de Richibouctou; M. l'abbé A. Trudel, de Lemeque; M. Vital H. LeBlanc de Collège Bridge; M. W. H. Dupuis, de Memramcook, Est.

Enfin, oh! miracle, "l'Evangéline" qui a parlé de l'enquête Flemming! Ce journal indépendant, qui a gardé un scrupuleux silence sur cette affaire, se décide enfin à reproduire un tout petit bout d'une séance de l'enquête. C'est toujours quelque chose. Mais pourquoi tenir ses lecteurs dans l'ignorance de ce qui s'est passé à la Commission Royale avant ce jour?.... Mystère!

MM. les abbés Napoléon Landry et Dominique Cormier, nouvellement ordonnés à la prêtrise, ont reçu leur obédience. Le premier est nommé vicaire à Bouctouche; le second est appelé à l'église cathédrale. Nos meilleurs vœux de succès et de longue vie à ces deux nouveaux ouvriers de la vigne du Seigneur.

Nous avons appris avec peine la mort accidentelle de Mme Marguerite Gallant, de Balmorel, comté de Restigouche. Mme Gallant s'est noyée dans la rivière Matapédia, à quelques milles de chez elle. La défunte laisse un époux et une fille. Nos sympathies les plus sincères vont à la famille si lourdement éprouvée.

AU PUBLIC

Je viens d'ouvrir un magasin de chaussures, au no. 585, rue Main et je sollicite respectueusement le patronage du public en général.

Pour le moment, mon assortiment ne comprendra que les chaussures d'hommes, de jeunes gens et d'enfants. Sous peu j'y ajouterai les chaussures pour dames, demoiselles, et fillettes.

Une visite à mon magasin suffira pour convaincre qui que ce soit que ma ligne de chaussures est des meilleures.

ROMEO C. COMEAU
No. 585, rue Main,
Moncton, N. B.

PIQUE-NIQUE A RICHIBOUCTOU

Un grand pique-nique aura lieu sur le terrain du vieux presbytère à Richibouctou les 4 et 5 août au profit de l'église catholique.

Tous les paroissiens travaillent avec enthousiasme pour en assurer le succès. Selon toute les probabilités, il y aura foule considérable et le comité d'organisation fait d'immenses préparatifs.

DANS NOS PAROISSES

CONNORS, N. B.

Une retraite commencera dans notre paroisse dimanche le 26. Espérons que nous aurons du beau temps et que tout le monde se rendra en foule aux offices.

ST-FRANÇOIS DE MADAWASKA

Lundi, le 20, avait lieu en notre église le mariage de Wilfrred Landry, fils de Paul Landry de Pelletier's Mill, à Mlle Victoria Oakes, fille de William Oakes, de Connors.

Voilà quelques jours passés, Mlle Alma Nadeau, de Clair, N. B., était en visite chez M. Pitre Lang et dimanche le 19, Mlles A. Nadeau et E. Lang étaient les hôtes de Mlle A. St-Pierre.

MM. Wilfred et Camille Verret, tous deux de cette paroisse, partirent samedi dernier pour aller faire un petit voyage en voiture; ils l'ont échapé belle en passant sur le pont, chez M. J. C. Levesque, de Clair, N. B. Tout à coup leur cheval se pris dans un trou qu'il y avait sur le pont et les deux jeunes hommes tombèrent en dehors de leur voiture, ils n'ont reçu aucune blessure grave, mais le cheval a été blessé assez sérieusement.

ST-BASILE, MADAWASKA, N. B.

Nous avions le plaisir d'avoir pour officier dimanche dernier M. l'abbé P. Hébert, directeur du Séminaire de Québec. Tous les ans M. l'abbé vient passer quelques semaines de vacance chez son grande ami, Monsignor Dugal.

Vendredi, le 24, s'ouvriront les exercices des Quarante Heures, prêchés par le Rév. Père Thériault d'Ottawa. Ces exercices se termineront dimanche prochain, jour de la fête de Ste-Anne. A cette occasion, si le temps est beau, il y aura procession du Très-Saint Sacrement de l'église au couvent où un reposoir sera érigé à cette fin.

La succursale St. Basile No. 103, de la société l'Assomption, a loué une magnifique salle de M. Regis A. Cyr, pour tenir ses assemblées; le contrat a été signé la semaine dernière.

M. Antoine Soucy, de Clair, et MM. Elias et Donat Daigle, de St-Hiliaire, MM. Régis A. Cyr, Bélonie Calvette, Eloi Souci, Willie Albert, Denis I. Daigle, de St-Basile, avec leurs dames, sont allés à la pêche au deuxième sault de la rivière Verte. Tous se sont amusés à merveille, on rapporte que ça mordait très bien, le cou et les bras.... Devinez qui se fait mordre le plus?? C'est la plus grosse....

ST- PAUL DE KENT, N. B.

M. l'abbé A. Robert, de l'Université Laval, était à St-Paul dimanche dernier, en route pour le Cap Pelé, où il assistait au Congrès pédagogique français.

Mlle Eva Duguay, à Moncton depuis quelque temps, est actuellement en visite chez ses parents ici.

Mlle Elise Cormier, ménagère de M. le curé Léger, est allée faire une courte visite à St-Grégoire la semaine dernière chez ses parents et amis.

Mlle Délina Cormier, à New Bedford Mass depuis une couple d'années, est revenue pour passer l'été chez ses parents et amis qui sont heureux de la revoir.

M. Gilbert Belliveau, agent pour la Cie Massey-Harris, est allé a Cocagne la semaine dernière dans l'intérêt de cette compagnie.

M. Alyre F. Belliveau, qui travaillait aux Etats-Unis depuis quelque temps, est de retour dans la paroisse.

M. et Mme. Albénie Gosselin, qui demeuraient aux Etats-Unis depuis quelque temps sont en visite chez Louis Gosselin ici.

M. Joseph Devarenne, marchand de cette paroisse, est de retour d'une promenade aux Etats-Unis.

LE POISSON EST RARE

St-Jean, Terreneuve, 21.—Plusieurs pêcheurs de Lunenburg sont arrivés des Grands Bancs, et rapportent que le poisson est peu abondant. Plusieurs se préparent à se rendre dans les eaux du Labrador pour y tenter fortune. La pêche est d'ailleurs peu fructueuse un peu partout, et les pêcheurs espèrent très peu de profits.

SIR R.-L. BORDEN EN TOURNEE

Ottawa, 21.—Le premier ministre Borden commencera sa tournée politique de l'Ouest, le 8 septambre. Il sera à Montréal le 7 septembre et parlera aux fêtes du Centenaire de Cartier. Il partira de là pour sa tournée de l'Ouest. Le premier ministre sera absent environ un mois.

DECOMPTES

Le candidat libéral dans Portage la Prairie, le comté de M. Meighen au Manitoba, a augmenté sa majorité au décompte; tandis que l'hon. M. Montague, conservateur, voit la sienne réduite à une voix—la sienne!—dans Kildoan.

Décidément, le vent est aux libéraux dans le Manitoba.

INSTUTRICE DEMANDEE

On demande pour le prochain terme d'école, pour l'école du District No. 5, d'Acadie Siding, une institutrice de troisième classe. Qu'on mentionne le salaire.

S'adresser au Secrétaire
Mélème Arsenault,
Acadie Siding.
C'té de Kent, N. B.

PIQUE-NIQUE A ACADIEVILLE

Dans la paroisse d'Acadieville, N. B., un pique-nique est annoncé pour les 1er et 2 août. Repas, rafraichissements, amusements, etc., le tout organisé par les Assomptionistes.

VOYAGEUR DEMANDE.

Une manufacture de chemises, pantalons et overalls venant de commencer ses opérations a besoin pour le commencement d'août d'un bon voyageur pour la représenter dans les Provinces Maritimes.

Lignes complètes et prix corrects. Inutile de faire application sans avoir les qualifications voulues.

S'adresser à,
EASTERN MFG. CO.
Ste-Flavie, Qué.

Ville de Moncton

AVIS PUBLIC est par les présentes que

LUNDI, LE 3 AOUT, 1914

est un vote des contribuables de la Ville de Moncton, de ceux qui sont dûment autorisés de voter à l'élection du Maire et des échevins pour la dite Ville de Moncton, pour le

Choix du site du futur Marché de la Ville

sera pris, d'après les prévisions d'une résolution du Conseil de Ville de la dite Ville de Moncton, adoptée le 16e jour de juillet, 1914.

Des Polls pour la votation seront ouverts à 10 heures du matin, le 3e jour d'août, aux endroits suivants:

QUARTIER NO I.—A la Station de Police, rue Duke.

QUARTIER NO. II.—A la station No 3, du Département du Feu, rue Bonnacord.

QUARTIER NO. III.—A la station No 4, du département du Feu, rue High.

Les Polls seront fermés à 4 heures de l'après-midi, le 3 août, 1914.

La résolution pourvoit à ce que deux sites pour le dit Marché dans la Ville de Moncton soient soumis aux contribuables pour considération et choix, et dont voici la description:

Premièrement: Le lot entre les rues East Market et West Market, où étaient l'Hôtel de Ville et le Marché, et ci-après nommé le "Site No I."

Deuxièmement.—Le lot entre les rues East Market et Bacon, dans la Ville de Moncton, et autrefois la propriété de William A. Humphrey, Clifford F. Gross et Minnie A. Dobson, épouse de Thomas C. Dobson, et maintenant la propriété de la Ville de Moncton, et ci-après nommé le "Site No II."

Les mots suivants seront imprimés sur les bulletins de vote:

FOR SITE NUMBER ONE (I).
FOR SITE NUMBER TWO (II).

et l'électeur effacera les mots "For Site number Two (2)" s'il vont vôter pour le Site No I, et il effacera For Site Number One (I) s'il veut voter pour le Site No 2.

J. S. MAGEE
Commis de la Ville.
Daté à Moncton, N. B., le 17 juillet, 1914.

L'INVESTIGATION CONTINUE

(Suite de la Troisième Page)

Carvell.—Et M. Berry n'avait pas encore collecté tout l'argent avant le 1er juillet?

Flemming.—Quel argent.

Carvell.—L'argent du fond de corruption.

Flemming.—Apparément, non, il ne l'avait pas tout collecté.

FLEMMINC A CONNAISSANCE DES COLLECTIONS

Carvell.—Saviez-vous, le 10 juillet, que Teed avait reçu des argents?

Flemming.—Je ne me rappelle pas. Je ne crois pas l'avoir su au moment de l'adoption de l'ordre-en Conseil, mais peut-être plus tard.

Carvell.—M. Teed obtint $22,000 vers le 16 juillet. En avez-vous en connaissance.

Flemming.—Oui.

Carvell.—Connaissiez-vous qu'il avait obtenu $15,000 du Bathurst Lumber Co.?

Flemming.—Oui, et à plusieurs fois Teed et Berry m'ont parlé des montant reçus.

CUTTER PARLE A FLEMMING D'UNE CONTRIBUTION

Carvell.—Quelques uns des déteneurs de limites vous ont-ils parlé d'organiser un fond?

Flemming.—Je le crois.

Carvell.—Qui.

Flemming.—George Cutter, de Boston. Il voulait que le bonus fut fixé à $50 le mille carré et a offert de faire une contribution.

Carvell.—Quelle réponse lui avez-vous donnée?

Flemming.—Je ne l'ai pas encouragé.

Carvell.—Avez-vous refusé de le discuter avec lui, et lui avez-vous dit que son offre était une insulte?

Flemming.—Non.

Carvell.—L'avez-vous averti qu'il ne devrait jamais parlé de la sorte à un membre du gouvernement, et vous vous êtes-vous indigné?

Flemming.—Non.

M. Flemming admet avoir eu une conversation avec M. James Robinson touchant une contribution, et il dit aussi que Cutter parlait de contribuer $15,000.

FLEMMING REFUSE DE FAIRE VENIR BERBY

Carvell.—Vous savez que Berry a laissé le pays le 3 juin?

Flemming.—Je les vu par les journaux.

Carvell.—Et c'est votre seule information?

Flemming.—Oui.

Carvell.—N'est pas vrai que vous l'avez rencontré à McAdam le jour avant son départ?

Flemming.—Oui, mais nous n'avons pas parlé de sa fuite.

Carvell.—Vous ne saviez pas qu'il quittait le pays?

Flemming.—Non, et il n'a pas quitté le pays à ma demande.

Carvell.—Si tel est le cas, vous lui enverrez un télégramme le priant de revenir au pays. Je l'écrirai si vous voulez le signer.

Flemming.—Non. Je ne signerai aucun telegramme de la sorte.

M. Flemming, poursuivi par les questions de M. Carvell, donna un compte rendu de ce que Teed et Berry lui rapportaient au sujet des difficultés qu'ils rencontraient à faire la collection des contributions de M. Jones, M. Sayre et M. Stearns. Dans chaque cas les collecteurs, suivant M. Flemming avaient beaucoup de misère, et malgré tout cela M. Flemming a persisté à dire que dans son opinion les contributions étaient volontaires.

M. Flemming admet que lorsque les charges furent lancées par M. Dugal, M. Berry et M. Brankley devaient, après consultation avec lui, faire des affidavits qui seraient lus en Chambre déclarant qu'il n'y avait absolument rien dans les accusations, mais que pour une raison ou une autre l'affaire a échouée.

Carvell.—N'avez-vous pas, le 9 avril, 3 jours après les accusations, préparé ou fait préparer une dénégation complète qui a été lue en Chambre par le Procureur-Générale Clarke.

Flemming.—Oui.

Carvell.—N'avez-vous, pas dit dans cette dénégation "qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ces accusations, et que vous pourriez prouver" que vous n'avez aucune connaissance de l'affaire?

Flemming.—Oui.

Carvell.—Tel étant le cas, comment pouvez-vous maintenant reconcilier cette dénégation avec l'admission faite sous serment que vous étiez au courant de tout ce qui se faisait relativement à ce fond électoral.

M. Flemming ne donne pas de réponse.

M. Carvell continue le transquestionnement sur de nombreux points et fait ressortir bien de choses que l'examen directe n'avait pas touché.

A 5 heures l'investigation s'est ajournée jusqu'à 2 heures lundi, le 20 juillet. M. Carvell n'avait pas terminé avec M. Flemming.

NOUVEAUX TELEPHONES

3900-11 McFarlane Chipman, rés. Mountain Road
378-42 Duffy Paul S., rés. 128 Dufferin
152-11 O'Neil John "Moncton Little Dry Goods Store" 782 rue Main
298-11 Troudey Miss Eliz. 22 Park
542-11 Long J. E., 125 rue Archibald
253-11 Kirsh Harry, rés. 98 Steadman
318 Henderson Fred G., rés. 203 Bonnacord
374-41 McKinnon L., rés. 22 Maple
294-11 McCallum W. A., rés. 16 Enterprise
439-21 Stolz C. G., rés. 155 Archibald
47 Gay Geo. B. Public Cabs, 131 Botsford
324-11 McKinnon Duncan rés., 391 Robinson.